U d'/of OTTAWA
39003002454352

BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mesmmoires01duma

[illegible]

Mes Mèmoires
MAISON NATALE
TOMBEAU D'AL
DUMAS
MAISON MORTUAIRE (à Puys)

ALEXANDRE DUMAS

ILLUSTRÉ

Mes Mémoires

TOME I

ILLUSTRATIONS

DE

GRANDVILLE, Victor HUGO, Tony JOHANNOT, LIX,
MÉAULLE, Henry MONNIER, Léon NOËL, Horace VERNET, etc.

(Documents de l'époque)

PARIS

A. LE VASSEUR ET Cie, ÉDITEURS

33, rue de Fleurus, 33

PG
3330
.A3
t.1

MES MÉMOIRES

I

MA NAISSANCE. — ON ME CONTESTE MON NOM. — EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL DE VILLERS-COTTERETS. LE CLUB DE CORBEIL. — ACTE DE MARIAGE DE MON PÈRE. — MA MÈRE. — MON GRAND-PÈRE MATERNEL. LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, PÈRE DE PHILIPPE-ÉGALITÉ. — MADAME DE MONTESSON. — M. DE NOAILLES ET L'ACADÉMIE. UN MARIAGE MORGANATIQUE.

Je suis né à Villers-Cotterets, petite ville du département de l'Aisne, située sur la route de Paris à Laon, à deux cents pas de la rue de la Noue, où mourut Demoustiers, à deux lieues de la Ferté-Milon, où naquit Racine, et à sept lieues de Château-Thierry, où naquit la Fontaine.

J'y suis né le 24 juillet 1802, rue de Lormet, dans la maison appartenant aujourd'hui à mon ami Cartier, qui voudra bien me la vendre un jour, pour que j'aille mourir dans la chambre où je suis né, et que je rentre dans la nuit de l'avenir, au même endroit d'où je suis sorti de la nuit du passé; j'y suis né le 24 juillet 1802, à cinq heures et demie du matin; ce qui me constitue, à l'heure où je commence ces Mémoires, c'est-à-dire le lundi 18 octobre 1847, quarante-cinq ans et trois mois.

Je suis un des hommes de notre époque auxquels on a contesté le plus de choses. On m'a contesté jusqu'à mon nom de *Davy de la Pailleterie*, auquel je ne tenais pas beaucoup, puisque je ne l'ai jamais porté et qu'on ne le trouvera à la suite de mon nom de *Dumas* que dans les actes officiels que j'ai passés devant notaire, ou dans les actes civils auxquels j'ai figuré, comme personnage principal, ou comme témoin.

Je demande donc la permission, pour que toute contestation cesse à ce sujet, de transcrire ici mon acte de naissance.

Extrait des registres des actes de l'état civil de la ville de Villers-Cotterets.

« Du cinquième jour du mois de thermidor an X de la république française.

« Acte de naissance de Alexandre Dumas-Davy de la Pailleterie, né cejourd'hui à cinq heures et demie du matin, fils de Thomas-Alexandre Dumas-Davy de la Pailleterie, général de division, né à Jérémie, île et côte de Saint-Domingue, demeurant à Villers-Cotterets, et de Marie-Louise-Elisabeth Labouret, née audit Villers-Cotterets, *son épouse*.

« Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

« Premier témoin: Claude Labouret, aïeul maternel de l'enfant; second témoin: Jean-Michel Deviolaine, inspecteur forestier du quatrième arrondissement communal du département de l'Aisne, vingt-sixième conservation, demeurant audit Villers-Cotterets

« Sur la réquisition à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé:

« Al. Dumas, Labouret et Deviolaine.

« Constaté suivant la loi par moi, Nicolas Brice-Mussart maire de la ville de Villers-Cotterets, faisant les fonctions d'officier de l'état civil.

« *Signé:* MUSSART. »

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

J'ai souligné les mots *son épouse*, parce que, tout en me contestant mon nom de *Davy de la Pailleterie*, ceux qui me le contestaient se sont appuyés sur ce fait, que j'étais bâtard.

Si j'avais été bâtard, j'aurais tout simplement accepté la barre, comme ont fait de plus célèbres bâtards que je ne l'eusse été, et, comme eux, j'eusse si bien travaillé de corps ou d'esprit, que je fusse arrivé à donner à mon nom une valeur personnelle. Mais, que voulez-vous, messieurs ! je ne le suis pas, et il faudra bien que le public fasse comme moi, c'est-à-dire qu'il se résigne à ma légitimité.

On s'est rabattu alors sur mon père. Dans un club de Corbeil, — c'était en 1848 — un monsieur fort bien vêtu, ma foi, et qu'on m'a assuré appartenir à la magistrature, ce que je n'eusse jamais cru si cette assurance ne m'eût été donnée par des gens dignes de foi ; un monsieur qui avait lu, dans je ne sais quelle biographie, que c'était non pas moi, mais mon père, qui était bâtard, ce monsieur me dit que, si je ne signais pas mon nom de Davy de la Pailleterie, c'est que mon père ne s'était jamais appelé de ce nom, attendu qu'il n'était pas le fils du marquis de la Pailleterie.

Je commençai par appeler ce monsieur du nom dont on appelle les gens qui vous disent de ces choses-là ; mais, le nom que je lui donnai ayant paru lui être aussi indifférent que si c'était son nom de famille, j'écrivis à Villers-Cotterets afin que l'on m'envoyât un second extrait des registres de l'état civil ayant rapport à mon père, comme on m'en avait déjà envoyé un premier ayant rapport à moi.

Je demande donc au lecteur la permission de lui mettre ce second extrait sous les yeux ; s'il avait le mauvais goût de préférer notre prose à celle du secrétaire de la mairie de Villers-Cotterets, qu'il s'en prenne à ce monsieur de Corbeil (1).

Extrait des registres des actes de l'état civil de la ville de Villers-Cotterets.

« L'an mil sept cent quatre-vingt-douze, premier de la république française, le 28 du mois de novembre, à huit heures du soir, après la publication d'un ban fait à la principale porte de la maison commune, le dimanche 18 du courant, et affiché depuis ce temps à l'endroit à ce destiné, du futur mariage entre le citoyen *Thomas-Alexandre Davy de la Pailleterie*, âgé de trente ans et huit mois, colonel des hussards du Midi, né à la Guinodée, au Trou-Jérémie, en Amérique, *fils de feu Alexandre-Antoine Davy de la Pailleterie*, ancien commissaire d'artillerie, mort à Saint-Germain en Laye en juin 1786, et de feu Marie-Cessette Dumas, décédée à la Guinodée, près de Trou-Jérémie, en Amérique, en 1772, ses père et mère, d'une part ; et la citoyenne Marie-Louise-Elisabeth Labouret, fille majeure du citoyen Claude Labouret, commandant la garde nationale de Villers-Cotterets et propriétaire de l'hôtel de *l'Ecu*, et de Marie-Joseph Prévot, ses père et mère, d'autre part ;

« Lesdits domiciliés, quant au futur en garnison à Amiens, et quant à la future en cette ville. Vu aussi *leurs extraits de naissance*, ne s'étant trouvé aucune opposition, je, Alexandre-Auguste-Nicolas Longpré, officier municipal et public de la commune, soussigné, ai reçu la déclaration de mariage des susdites parties et ai prononcé au nom de la loi qu'elles étaient unies en mariage. Le tout fait en présence des citoyens et des citoyennes :

« Louis-Brigitte-Auguste Espagne, lieutenant-colonel du 7[e] régiment de hussards en garnison à Cambrai, natif d'Auch, département du Gers ;

« Jean-Jacques-Etienne de Bèze, lieutenant du même régiment de hussards, natif de Clamecy, département de la Nièvre ;

« Jean-Michel Deviolaine, greffier-commis de la maîtrise et notable de cette ville, tous trois amis de l'époux ;

« Françoise-Elisabeth Retou, *belle-mère de l'époux*, veuve de défunt Antoine-Alexandre Davy de la Pailleterie, demeurant à Saint-Germain-en-Laye.

« Présents, le père et la mère de l'épouse, tous majeurs, lesquels ont signé avec nous et les parties le présent acte.

« Marie-Louise-Elisabeth Labouret ; Thomas-Alexandre Dumas-Davy de la Pailleterie ; veuve de la Pailleterie ; Labouret ; Marie-Joseph Prévot ; L.-A. Espagne ; Jean-Jacques-Etienne de Bèze ; J.-M. Deviolaine, et Longpré, officier public. »

Cela posé, que ni moi ni mon père n'étions bâtards, et en nous réservant de prouver, à la fin de ce chapitre, que mon grand-père ne l'était pas plus que nous, je continue.

(1) Il est besoin de dire que ce fait raconté par nous, et qui s'est passé en 1848, est une intercalation à ce chapitre, écrit en 1847.

Quant à ma mère, Marie-Louise-Elisabeth Labouret, elle était fille, comme on l'a vu, de Claude Labouret, commandant de la garde nationale et propriétaire de l'hôtel de *l'Ecu*, au moment où il signait le contrat de mariage de sa fille, mais anciennement premier maître d'hôtel de Louis-Philippe d'Orléans, fils de Louis d'Orléans, qui avait fait si peu de bruit, et père de Philippe-Joseph, qui venait de prendre le surnom de Philippe-Egalité, et qui en faisait tant.

Louis-Philippe était mort d'une attaque de goutte, au château de Saint-Assise, le 18 novembre 1785. L'abbé Maury, qui disputait fort, en 1791, contre le fils, avait fait, en 1786, l'éloge funèbre du père à Notre-Dame.

Je me rappelle avoir très souvent entendu parler à mon grand-père de ce prince comme d'un homme excellent et assez charitable, quoique avare. Mais c'était surtout madame de Montesson que mon grand-père tenait en véritable idolâtrie.

On sait que Louis-Philippe d'Orléans, — veuf en premières noces de cette fameuse Louise-Henriette de Bourbon-Conti, dont les déréglements amoureux avaient fait scandale même à la cour de Louis XV, — avait, le 24 avril 1775, épousé en secondes noces Charlotte-Jeanne Béraud de la Haie de Riou, marquise de Montesson, demeurée veuve en 1769 du marquis de Montesson, lieutenant des armées du roi.

Ce mariage, quoique resté secret, s'était fait de l'agrément de Louis XV ; Soulavie donne, sur sa célébration et son accomplissement, quelques détails assez curieux pour que nous les consignions ici.

Ces détails ne manqueront pas d'intérêt, nous l'espérons, dans une époque où les mœurs sont devenues si différentes de ce qu'elles étaient alors.

Posons d'abord ceci en principe : c'est que madame de Montesson passait à la cour et à la ville pour avoir cette singulière idée de ne vouloir être la femme de M. le duc d'Orléans qu'après l'avoir épousé.

M. de Noailles a fait depuis, sur la résistance de madame de Maintenon aux désirs de Louis XIV en pareille circonstance, un livre qui lui a ouvert les portes de l'Académie.

Voyez à quoi tient l'homogénéité des corps constitués. Si madame veuve Scarron n'avait pas été vierge à l'époque de son second mariage, ce qui était possible, M. de Noailles ne faisait pas son livre, et l'Académie, où le besoin de la présence de M. de Noailles se faisait sentir, restait incomplète et, par conséquent, dépareillée !

Cela ne faisait rien à M. de Noailles, qui restait toujours M. de Noailles.

Mais que devenait l'Académie ?

Revenons à M. le duc d'Orléans, à son mariage avec madame de Montesson et au récit de Soulavie que nous reproduisons textuellement.

« La cour et la capitale étaient instruites des tourments du duc d'Orléans et des rigueurs de madame de Montesson.

« Ce prince, conduit par l'amour, ne voyait jamais ni le roi ni le duc de Choiseul, qu'il ne renouvelât la demande d'épouser madame de Montesson.

« Mais le roi s'était fait une règle de politique qui fut suivie pendant tout son règne, et qui ne permettait pas de légitimer ses enfants naturels, ni ceux des princes.

« Par les mêmes principes, il refusait à la noblesse du royaume la permission de contracter des mariages avec les princes du sang.

« Les débats interminables, entre les princes légitimes et les princes légitimés par Louis XIV, les intrigues dangereuses de M. du Maine et de madame de Maintenon, étaient les derniers exemples qu'on citât, pour motiver les refus dont le roi et ses ministres accablaient M. le duc d'Orléans. Le sang royal de la maison de Bourbon étant encore réputé divin, son mélange paraissait un crime politique.

« Du côté de Henri IV, prince béarnais, la maison de Bourbon se trouvait alliée, dans le Midi, à plusieurs maisons d'une noblesse subalterne. La maison de Bourbon méconnaissait ces alliances, et il suffisait qu'un gentilhomme peu connu eût tenté de les faire valoir pour être exclu des grâces de la cour.

« Le ministre était, d'ailleurs, si satisfait de tenir les d'Orléans sous sa dépendance, que Louis XV refusa avec constance de faire madame de Montesson la première princesse du sang par un mariage solennel, obligeant le duc d'Orléans à se contenter d'un mariage secret. Ce mariage, quoique légitime, comme union conjugale, n'aurait aucun des caractères de ceux des princes du sang et ne serait pas publié.

« Madame de Montesson ne voulait ni jouer le rôle forcé de première princesse du sang, ni soutenir avec les princesses des hostilités d'étiquette qui n'étaient pas dans son caractère.

« Déjà habituée à l'observation des règles de la décence

avec M. le duc d'Orléans, elle parut contente de l'épouser comme madame de Maintenon avait épousé Louis XIV.

« L'archevêque de Paris, instruit de l'agrément du roi accorda aux deux époux la dispense des trois publications de bans.

« Le chevalier de Durfort, premier gentilhomme de la chambre du prince, en survivance du comte de Pons, et Périgny, l'ami du prince, furent les témoins du mariage, béni par l'abbé Poupart, curé de Saint-Eustache, en présence de M. de Beaumont, archevêque de Paris.

« Le jour du mariage, le duc d'Orléans avait, à Villers-Cotterets, une cour très nombreuse.

« La veille et le matin de la cérémonie, il avait dit à M. de Valençay et à ses plus intimes qu'il touchait enfin à une époque et au moment d'une sorte de bonheur qui n'avait que le seul désagrément de n'être pas connu.

« Le matin du jour qu'il reçut à Paris la bénédiction nuptiale, il dit :

« — Je laisse la compagnie, je reviendrai plus tard ; je ne reviendrai pas seul, mais bien accompagné d'une personne avec laquelle vous partagerez l'attachement que vous portez à mes intérêts et à moi-même.

« Le château fut, pendant toute la journée, dans la plus grande attente. M. d'Orléans, parti sans proférer le mot *mariage*, avait emporté la clef des secrets de la journée.

« Le soir, on le vit rentrer au salon de compagnie, qui était très nombreux, tenant par la main madame de Montesson, sur laquelle se réunirent tous les regards.

« La modestie était le plus beau de ses ornements. Toute la compagnie fut touchée du premier instant d'embarras.

« Le marquis de Valençay alla vers elle, et, la traitant avec les manières et les égards dus à une princesse du sang, il fit les honneurs de la maison en homme initié dans les mystères de la matinée.

« L'heure du coucher arriva.

« Il était d'usage chez le roi et dans la maison des princes, que le seigneur le plus qualifié, recevant du valet de chambre la chemise, la présentât au prince, quand il se couchait. À la cour, le premier prince du sang avait les prérogatives de la donner au roi ; chez lui, il la recevait du premier chambellan.

« Il est dit, dans une lettre de madame de Sévigné du 17 janvier 1680, que, « dans les mariages de la famille « royale, les nouveaux époux étaient couchés et les chemises « données par le roi et par la reine. Quand Louis XIV l'eut « donnée à M. le prince de Conti et la reine à la princesse, « le roi l'embrassa tendrement quand elle fut au lit et la pria de ne rien contester à M. le prince de Conti, mais d'être obéissante et douce. »

Au mariage de M. le duc d'Orléans, la cérémonie de la chemise eut lieu de cette sorte. D'abord un moment d'embarras la précéda ; le duc d'Orléans et le marquis de Valençay temporisèrent quelque temps, d'un côté avant de la demander, de l'autre avant de la recevoir.

« Il y avait dans M. d'Orléans l'aimable retenue d'un homme modéré dans les jouissances les plus pures.

« Valençay enfin la présenta au prince, qui, en se dépouillant de celle de la journée, jusqu'à la ceinture, offrit à toute la compagnie le spectacle d'une épilation complète suivant les règles de la plus brillante galanterie du temps.

« Les princes ou les grands ne consommaient de mariages ou ne recevaient les premières faveurs d'une maîtresse qu'après avoir subi cette opération préalable.

« La nouvelle du fait passa dans le moment de la chambre dans le reste du palais, et l'on ne douta plus du mariage du duc d'Orléans avec madame de Montesson, contrarié par tant d'intérêts et d'incidents.

« Le duc d'Orléans vécut depuis son mariage dans la plus grande intimité avec son épouse. Elle lui rendit entièrement les honneurs qui étaient dus au premier prince du sang.

« Elle l'appelait *monseigneur* en public et parlait avec respect aux princesses du sang, leur accordant le pas et les préséances d'usage, en entrant, ou en sortant, et pendant leurs visites dans les grands appartements du Palais-Royal.

« Elle conservait le nom de veuve de M. de Montesson ; mais elle était appelée de son mari *madame de Montesson*, ou simplement *madame*, ou quelquefois *ma femme*, suivant les circonstances. Il l'appelait de cette manière, lorsqu'il était avec ses amis. Le soir, en quittant la compagnie, on lui entendait dire souvent :

« — Ma femme, irons-nous bientôt nous coucher ?

« Le caractère excellent de madame de Montesson fit longtemps le bonheur de ce prince et son propre bonheur.

« Elle s'occupait de musique et des chasses dont elle partageait les plaisirs avec le prince. Elle avait un théâtre dans l'hôtel qu'elle habitait à la Chaussée-d'Antin, théâtre sur lequel elle jouait avec lui.

« Le duc d'Orléans, né bonhomme et naïf, réussissait dans les rôles de paysan et madame de Montesson dans ceux de bergère et d'amante.

« Peu à peu, la duchesse d'Orléans avait prostitué cette maison au [illegible] dames ; il y venait quelques-unes des réserves étudiées [illegible]. Madame de Montesson y rétablit le bon ton, et [illegible] rouvrit la porte aux plaisirs délicats et raffinés [illegible] des arts, du bel esprit, et y ramena souvent la [illegible] la bonhomie. »

Ce château de Villers-Cotterets, dans lequel Soulavie raconte que s'accomplit ce mariage si désiré, était avec Sainte-Assise la résidence de M. le duc d'Orléans.

Ce château faisait partie des apanages de la famille depuis le mariage de Monsieur, frère du roi Louis XIV, avec madame Henriette d'Angleterre.

Le bâtiment, presque grand à lui seul comme toute la ville, et qui, devenu un dépôt de mendicité, une maison d'asile, loge aujourd'hui sept à huit cents pauvres, ce bâtiment n'offre rien de bien remarquable comme architecture, à part un coin de l'ancienne chapelle, qui appartenait, autant qu'on en peut juger par ce qui en reste, à l'époque de la plus belle renaissance. Commencé par François Ier, le château a été achevé par Henri II.

Le père et le fils y ont apposé chacun son cachet.

François Ier y a sculpté ses salamandres ; Henri II, son chiffre et celui de sa femme Katherine de Médicis.

Les deux chiffres, qui se composent de la lettre K et de la lettre H, sont renfermés dans les trois croissants de Diane de Poitiers.

Étrange réunion des chiffres des époux et des armes de la maîtresse, et qui est encore visible aujourd'hui à l'angle de la prison donnant sur la petite rue qui conduit à l'abreuvoir.

Consignons ici que madame de Montesson était la tante de madame de Genlis, et que c'est par elle que l'auteur d'*Adèle et Théodore* entra comme dame d'honneur dans la maison de madame la duchesse d'Orléans, femme de Philippe-Joseph, poste qui la conduisit à devenir la maîtresse de Philippe-Égalité et le *gouverneur* des trois jeunes princes, le duc de Valois, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais.

Le duc de Valois fut depuis duc de Chartres à la mort de son grand-père, et devint, le 9 août 1830, Louis-Philippe Ier, roi des Français.

II

MON PÈRE. — SA NAISSANCE. — LES ARMOIRIES DE LA FAMILLE. — LES SERPENTS DE LA JAMAÏQUE. — LES CAÏMANS DE SAINT-DOMINGUE. — MON GRAND-PÈRE. — UNE AVENTURE DE JEUNE HOMME. — UN PREMIER DUEL. — M. LE DUC DE RICHELIEU SERT DE TÉMOIN A MON PÈRE. — MON PÈRE S'ENGAGE COMME SIMPLE SOLDAT. — IL CHANGE DE NOM. — MORT DE MON GRAND-PÈRE. — SON EXTRAIT MORTUAIRE.

Mon père, qui apparaît déjà deux fois dans le récit commencé, — d'abord à propos de mon acte de naissance, ensuite à propos de son contrat de mariage, — était le général républicain Thomas-Alexandre Dumas-Davy de la Pailleterie.

Il était fils lui-même, comme il est constaté dans les actes cités par nous, du marquis Antoine-Alexandre Davy de la Pailleterie, colonel et commissaire général d'artillerie, auquel appartenait par héritage la terre de la Pailleterie, érigée en marquisat par Louis XIV en 1707.

Les armes de la famille étaient d'azur à trois aigles d'or aux vols éployés, posés deux et un, avec un anneau d'argent placé en cœur, embrassés par les griffes dextres et senestres des aigles du chef et reposant sur la tête de l'aigle de pointe.

A ses armes, mon père, en s'engageant comme simple soldat, ajouta une devise, ou plutôt, mon père en renonçant à son titre et, par conséquent, à ses armes, prit un leur lieu et place cette devise : *Deus dedit, Deus dabit* (1) ;

(1) Dieu a donné, Dieu donnera.

devise qui eût été ambitieuse si Dieu ne l'avait pas contresignée.

Je ne sais quelle brouille de cour ou quel projet de spéculation détermina mon grand-père à quitter la France, vers 1760, à vendre sa propriété et à s'en aller fonder une habitation à Saint-Domingue.

En conséquence de cette détermination, il avait acheté une immense étendue de terrain, située vers la pointe occidentale de l'île, près du cap Rose, et connue sous le nom de la Guinodée, au Trou-Jérémie.

C'est là que mon père naquit de Louise-Cessette Dumas, et du marquis de la Pailleterie, le 25 mars 1762.

Le marquis de la Pailleterie avait alors cinquante-deux ans, étant né en 1710.

Les yeux de mon père s'ouvrirent dans la plus belle partie de cette île magnifique, reine du golfe où elle est située, et dont l'air est si pur, qu'aucun reptile venimeux n'y saurait vivre.

Un général, chargé de reconquérir Saint-Domingue, qui nous avait échappé, eut l'ingénieuse idée, comme moyen de guerre, de faire transporter de la Jamaïque à Saint-Domingue toute une cargaison de reptiles les plus dangereux que l'on put trouver. Des nègres charmeurs de serpents furent chargés de les prendre sur un point et de les déposer sur l'autre.

La tradition veut qu'un mois après, tous ces serpents périrent depuis le premier jusqu'au dernier.

Saint-Domingue n'a donc ni serpent noir comme Java, ni serpent à sonnettes comme l'Amérique du Nord, ni cobracappel comme le Cap ; mais Saint-Domingue a des caïmans.

Je me rappelle avoir entendu raconter à mon père, — j'étais bien enfant, puisque mon père est mort en 1806 et que je suis né en 1802, — je me rappelle, dis-je, avoir entendu raconter à mon père qu'un jour, revenant, à l'âge de dix ans, de la ville à l'habitation, il avait vu, à son grand étonnement, étendu au bord de la mer, une espèce de tronc d'arbre qu'il n'avait pas remarqué en passant au même endroit deux heures auparavant ; il s'était alors amusé à ramasser des cailloux et à les jeter au soliveau ; mais tout à coup, au contact de ces cailloux, le soliveau s'était réveillé : ce n'était rien autre chose qu'un caïman qui dormait au soleil.

Les caïmans ont le réveil maussade, à ce qu'il paraît ; celui dont il est question avisa mon père et se prit à courir après lui. Mon père, véritable enfant des colonies, fils des plages et des savanes, courait bien ; mais il paraît que le caïman courait ou plutôt sautait encore mieux que lui, et cette aventure eût bien pu me laisser à tout jamais dans les limbes, si un nègre qui mangeait des patates, posé à califourchon sur un mur, n'eût vu ce dont il s'agissait, et crié à mon père, déjà fort essoufflé :

— Petit monsié, couri droit ! petit monsié, couri gauche !

Ce qui, traduit du créole en français, voulait dire : « Mon petit monsieur, courez en zigzag » ; genre de locomotion tout à fait antipathique à l'organisation du caïman, qui ne peut que courir droit devant lui, ou sauter à la manière des lézards.

Grâce à ce conseil, mon père arriva sain et sauf à l'habitation ; mais, en arrivant, comme le Grec de Marathon, il tomba hors d'haleine, et peu s'en fallut que ce ne fût, comme lui, pour ne plus se relever.

Cette course dans laquelle l'animal était le chasseur et l'homme le chassé, avait laissé une profonde impression dans l'esprit de mon père.

Mon grand-père, habitué à la vie aristocratique de Versailles, avait peu de goût pour l'existence qu'il menait aux colonies. D'ailleurs, sa femme, qu'il aimait beaucoup, était morte en 1772 ; et, comme elle était chargée de tous les détails de l'habitation, l'habitation, depuis sa mort, allait perdant tous les jours de sa valeur. Le marquis fit un bail de cette habitation moyennant une redevance qui devait être exactement payée, et revint en France.

Ce retour eut lieu vers 1780 ; mon père avait donc alors dix-huit ans.

Au milieu de l'élégante jeunesse de cette époque, parmi les la Fayette, les Lameth, les Dillon, les Lauzun, qui furent tous ses camarades, mon père vivait en vrai fils de famille. Beau de visage, quoique son teint de mulâtre donnât un caractère étrange à sa physionomie ; élégant comme un créole, admirablement fait à l'époque où c'était un avantage d'être bien fait, avec des pieds et des mains de femme ; prodigieusement adroit à tous les exercices du corps, un des meilleurs élèves de Laboissière, le premier maître d'escrime du temps ; luttant de force, d'adresse et d'agilité avec Saint-Georges, qui, âgé de quarante-huit ans, avait toutes les prétentions d'un jeune homme et justifiait toutes ces prétentions, mon père devait avoir et eut une foule d'aventures, dont nous rapporterons une seule qui, par son caractère d'originalité, mérite cette exception.

En outre, un nom illustre s'y rattache, et, soit au théâtre, soit dans mes romans, ce nom s'est présenté si souvent sous ma plume, que c'est presque un devoir pour moi d'expliquer au public d'où vient ma sympathie pour ce nom.

Le marquis de la Pailleterie avait été compagnon du duc de Richelieu, plus vieux que lui de quatorze ans, à l'époque où celui-ci, sous les ordres du marquis d'Asfeld, commandait une brigade au siège de Philipsbourg : ce devait être en 1738.

Mon grand-père était alors premier gentilhomme de M. le prince de Conti.

M. le duc de Richelieu était, comme on sait, du côté de son grand-père, qui se nommait *Vignerot*, d'assez médiocre naissance.

Il avait inutilement changé en *d* le *t* qui termine ce nom et invoqué une origine anglaise pour dérouter les chercheurs de filiation. Les limiers héraldiques prétendaient que le susdit Vignerot avec un *t*, et non avec un *d*, était tout bonnement un joueur de luth, lequel avait séduit la nièce du grand cardinal, comme Abeilard la nièce du chanoine Fulbert, et qui, plus heureux qu'Abeilard, étant resté au complet, l'avait épousée après l'avoir séduite.

Le maréchal, qui, au reste, à cette époque, n'était pas encore maréchal, Vignerot par son père, n'était Richelieu que par sa grand'mère ; ce qui ne l'avait pas empêché d'épouser, en premières noces, mademoiselle de Noailles et en secondes, mademoiselle de Guise, alliance, nous parlons de la dernière, alliance qui l'apparentait avec la maison impériale d'Autriche et le faisait cousin du prince de Pont et du prince de Lixen.

Or, il arriva qu'un jour que le duc de Richelieu avait été de tranchée, et que, selon son habitude, il ne s'était pas ménagé, il arriva, dis-je, qu'il revenait au camp avec mon grand-père, et suivait la chaussée, tout couvert de sueur et de boue.

MM. les princes de Pont et de Lixen se promenaient sur cette même chaussée ; le duc, pressé de rentrer chez lui pour changer de tout, passa près d'eux au galop et en les saluant.

— Oh ! oh ! dit le prince de Lixen, c'est vous, mon cousin ? Vous voilà bien crotté ; vous l'êtes un peu moins cependant, depuis que vous avez épousé ma cousine.

M. de Richelieu arrêta court son cheval, mit pied à terre, invita mon grand-père à en faire autant, et, s'avançant vers le prince de Lixen :

— Monsieur, lui dit-il, vous m'avez fait l'honneur de m'adresser la parole.

— Oui, monsieur le duc, répondit le prince.

— Je puis, je crois même, avoir mal entendu ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire. Vous plairait-il de me répéter les mêmes paroles sans y changer une syllabe ?

Le prince de Lixen s'inclina en signe d'acquiescement et répéta mot pour mot la même phrase qu'il avait déjà prononcée.

Elle avait un tel caractère d'insolence, qu'il n'y avait pas d'arrangement possible. M. de Richelieu salua M. de Lixen et mit l'épée à la main.

Le prince en fit autant.

Le prince de Pont se trouva naturellement le témoin de son frère le prince de Lixen, et mon grand-père celui du duc de Richelieu.

Au bout d'une minute, M. de Richelieu passait son épée au travers du corps du prince de Lixen, lequel tomba roide mort entre les bras du prince de Pont (1).

Quarante-cinq ans s'étaient passés depuis cet événement. M. de Richelieu, doyen des maréchaux de France, avait été nommé le président du tribunal du point d'honneur en 1781, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Il en avait donc quatre-vingt-sept quand arriva l'anecdote que nous allons raconter.

Mon père avait alors vingt-deux ans.

Il se trouvait, un soir, en grand négligé, au théâtre de la Montansier, dans la loge d'une créole fort belle et fort en réputation à cette époque. Soit à cause de la grande popularité de la dame, soit à cause de son négligé, il se tenait sur le derrière de la loge.

Un mousquetaire qui, de l'orchestre, avait reconnu la dame, se fit ouvrir la loge, et, sans demander autrement la permission, vint s'asseoir auprès d'elle et commença d'entamer la conversation.

— Pardon, monsieur, dit la dame l'interrompant aux premiers mots qu'il prononça, mais il me semble que vous ne remarquez pas assez que je ne suis pas seule.

— Et avec qui donc êtes-vous ? demanda le mousquetaire.

— Mais avec monsieur, je pense, répliqua la dame en indiquant mon père.

---

(1) L'anecdote a été écrite autrement ; mais je la trouve consignée comme je viens de la raconter — dans les papiers de mon père — avec cette note d'une autre main que la sienne : *Le général tenait l'anecdote du duc de Richelieu lui-même.* J'ai donc dû adopter ou plutôt conserver cette version.

— Oh ! pardon ! dit le jeune homme, je prenais monsieur pour votre laquais.

Cette insolence n'était pas plus tôt lâchée, que l'impertinent mousquetaire, lancé comme par une catapulte, allait tomber au milieu du parterre.

Cette chute, à laquelle personne ne s'attendait, produisit un grand tumulte.

Elle intéressait non seulement celui qui tombait, mais encore ceux sur qui il tombait.

Le parterre était debout à cette époque, et n'eut, par conséquent, pas besoin de se lever ; il se retourna, en poussant de grands cris, vers la loge d'où avait été lancé le mousquetaire.

Mon père qui s'attendait aux suites qu'une pareille affaire devait naturellement avoir, sortit à l'instant même de la loge pour attendre son adversaire dans le corridor. Mais il n'y trouva qu'un officier de la connétablie qui le toucha de sa baguette d'ébène à pomme d'ivoire, en lui annonçant qu'au nom de messeigneurs les maréchaux de France, il s'attachait à sa personne.

C'était la première fois que mon père avait affaire à la connétablie. Élevé à Saint-Domingue, où il n'y avait aucun tribunal de maréchaux, il n'était pas au courant des pratiques de l'institution.

— Pardon, monsieur, dit-il au garde : vous venez de m'annoncer, je crois, que vous vous attachiez à ma personne ?

— J'ai eu cet honneur, monsieur, répondit le garde.

— Voudriez-vous avoir la bonté de m'expliquer ce que cela veut dire ?

— Cela veut dire, monsieur, que, de ce moment à celui où le tribunal du point d'honneur aura décidé de votre affaire, je ne vous quitterai plus.

— Vous ne me quitterez plus ?

— Non, monsieur.

— Comment vous allez me suivre ?

— Oui, monsieur.

— Partout où j'irai ?

— Partout.

— Même chez madame ?

Le garde s'inclina avec une politesse exquise.

— Même chez madame, répondit-il.

— Même chez moi ? continua mon père.

— Même chez vous.

— Dans ma chambre ?

— Dans votre chambre.

— Oh ! c'est trop fort, cela !

— C'est ainsi, monsieur.

Et le garde s'inclina avec la même politesse que la première fois.

Mon père avait bien envie de se débarrasser du garde de la connétablie comme il s'était débarrassé du mousquetaire ; mais toutes les réponses et même les injonctions que nous venons de rapporter lui avaient été faites avec une telle courtoisie, qu'il n'y avait pas moyen de se fâcher.

Mon père reconduisit la dame jusqu'à sa porte, la salua aussi respectueusement que le garde de la connétablie l'avait salué lui-même, et ramena chez lui le délégué de MM. les maréchaux de France.

Celui-ci s'installa dans son appartement, sortant avec lui, ne le quittant pas plus que son ombre.

Trois jours après, mon père fut assigné à comparaître devant M. le duc de Richelieu, qui alors habitait le fameux pavillon de Hanovre.

On sait que les Parisiens avaient baptisé ainsi l'hôtel que M. de Richelieu avait fait bâtir au coin du boulevard et de la rue Louis-le-Grand, parce qu'ils prétendaient, et peut-être n'était-ce pas sans raison, que la guerre de Hanovre en avait fait les frais.

Mon père s'appelait alors le comte de la Pailleterie ; — nous dirons bientôt à quelle occasion il renonça à ce nom et à ce titre. — Ce fut donc sous ce nom et sous ce titre que mon père fut annoncé chez le maréchal.

Ce nom éveilla un double souvenir dans l'esprit et dans le cœur du vainqueur de Mahon.

— Oh ! oh ! dit-il, en se renversant dans son fauteuil, seriez-vous par hasard le fils du marquis de la Pailleterie, un ancien ami à moi, qui fut, pendant le siège de Philipsbourg, mon témoin dans le duel où j'eus le malheur de tuer le prince de Lixen ?

— Oui, monseigneur.

— Alors, m'sieu, — c'était la manière du duc de Richelieu de prononcer le mot *monsieur* — vous êtes le fils d'un brave gentilhomme, vous devez avoir raison ; contez-moi votre affaire.

Mon père raconta l'événement tel que nous venons de le raconter nous-même.

Il y avait, entre cette affaire et celle de M. de Richelieu avec son cousin une trop grande analogie pour que le maréchal n'en fût point frappé.

— Oh ! oh ! fit-il, et vous affirmez que cela s'est passé ainsi, m'sieu ?

— Sur ma foi de gentilhomme, monseigneur.

— Il vous faut une réparation alors, et, si vous voulez aujourd'hui m'accepter pour témoin, je serai enchanté de vous rendre à mon tour le service que m'sieu votre père m'a rendu, il y a tantôt quarante-six ou quarante-sept ans.

Comme on le comprend bien, mon père accepta cette offre, qui sentait son Richelieu des pieds à la tête.

La rencontre eut lieu dans le jardin même du pavillon de Hanovre ; l'adversaire de mon père reçut un coup d'épée à travers l'épaule.

Cette aventure devait réunir les deux vieux amis ; le duc de Richelieu demanda au fils des nouvelles de son père et apprit que le marquis de la Pailleterie, après avoir quitté Saint-Domingue pendant près de vingt ans, était revenu en France et habitait maintenant Saint-Germain-en-Laye.

Une invitation fut envoyée au marquis de la Pailleterie de venir voir le duc au pavillon de Hanovre.

Comme on pense bien, mon grand-père n'y manqua point. Ces deux héros de la Régence parlèrent longuement de leurs campagnes et de leurs amours ; puis, au dessert, la conversation tomba sur mon père, et il fut convenu que le maréchal saisirait la première occasion qui se présenterait de placer dans l'armée le fils de son vieil ami.

Il était écrit que la carrière militaire de mon père s'ouvrirait sous de moins illustres auspices.

Vers cette époque, mon grand-père épousa en secondes noces Marie-Françoise Retou, sa femme de charge ; il avait alors soixante et quatorze ans.

Ce mariage amena un refroidissement entre le fils et le père.

Il résulta de ce refroidissement que le père serra plus que jamais les cordons de sa bourse et que le fils s'aperçut, un matin, que la vie de Paris sans argent était une sotte vie.

Il alla donc trouver le marquis et lui annonça qu'il venait de prendre une résolution.

— Laquelle ? demanda le marquis.

— Celle de m'engager.

— Comme quoi ?

— Comme soldat.

— Où cela ?

— Dans le premier régiment venu.

— A merveille ! répondit mon grand-père ; mais, comme je m'appelle le marquis de la Pailleterie, que je suis colonel, commissaire général d'artillerie, je n'entends pas que vous traîniez mon nom dans les derniers rangs de l'armée.

— Alors, vous vous opposez à mon engagement ?

— Non ; mais vous vous engagerez sous un nom de guerre.

— C'est trop juste, répondit mon père ; je m'engagerai sous le nom de Dumas.

— Soit.

Et le marquis, qui n'avait jamais, d'ailleurs, été un père très tendre, tourna le dos à son fils, le laissant libre de faire ce qu'il voudrait.

Mon père s'engagea donc, ainsi que la chose avait été convenue, sous le nom d'Alexandre Dumas.

Il s'engagea, le 2 juin 1786, au régiment des dragons de la Reine, sixième de l'arme, sous le nº 429.

Ce fut M. le duc de Grammont, grand-père de mon ami le duc de Guiche actuel, qui reçut son engagement sous le nom d'Alexandre Dumas ; seulement, à l'appui de cet engagement fut annexé un certificat que le duc de Guiche, voici deux ans à peu près, est venu m'apporter comme un bon souvenir de M. le duc de Grammont, son père.

Il était signé de quatre notables de Saint-Germain-en-Laye et constatait que, quoique s'engageant sous le nom d'Alexandre Dumas, le nouvel enrôlé était bien le fils du marquis de la Pailleterie.

Quant au marquis, il mourut treize jours après l'engagement de son fils aux dragons de la Reine, comme il convenait à un vieux gentilhomme qui ne voulait pas voir la prise de la Bastille.

Voici son extrait mortuaire tel qu'il est consigné sur les registres de l'état civil de Saint-Germain-en-Laye.

« Le vendredi 16 juin 1786, le corps de très haut et très puissant seigneur messire Alexandre-Antoine Davy de la Pailleterie, écuyer, seigneur et patron de Bielleville, époux de Marie-Françoise Retou, mort le jour précédent, âgé d'environ soixante et seize ans, a été inhumé au cimetière, messe chantée en présence du clergé et du sieur Denis Nivarrat, bourgeois, du sieur Louis Regnault, aussi bourgeois, amis du défunt, qui ont signé. »

Par cette mort, le dernier lien qui retenait mon père à l'aristocratie se trouvait rompu.

III

MON PÈRE REJOINT LE RÉGIMENT. — SON PORTRAIT. — SA FORCE. — SON ADRESSE. — LE SERPENT DU NIL. — LE RÉGIMENT DU ROI ET LE RÉGIMENT DE LA REINE. — LE CAMP DE MAULDE. — LES TREIZE CHASSEURS TYROLIENS. — LE NOM DE MON PÈRE EST MIS A L'ORDRE DE L'ARMÉE. — LA FRANCE PROVIDENTIELLE. — MON PÈRE LIEUTENANT-COLONEL. — LE CAMP DE LA MADELEINE. — MON PÈRE GÉNÉRAL DE BRIGADE A L'ARMÉE DU NORD. — IL EST NOMMÉ GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE DES PYRÉNÉES OCCIDENTALES. — LETTRE DE BOUCHOTTE. — LES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE EN MISSION A BAYONNE. — LEUR ARRÊTÉ CONTRE MON PÈRE. — MALGRÉ CET ARRÊTÉ MON PÈRE RESTE A BAYONNE. — MONSIEUR DE L'HUMANITÉ.

Le nouvel enrôlé rejoignit son régiment, en garnison à Laon, vers la fin du mois de juin 1786.

Mon père, nous l'avons déjà dit, à l'âge de vingt-quatre ans qu'il avait alors, était un des plus beaux jeunes hommes qu'on pût voir. Il avait ce teint bruni, ces yeux marrons et veloutés, ce nez droit qui n'appartiennent qu'au mélange des races indiennes et caucasiques. Il avait les dents blanches, les lèvres sympathiques, le cou bien attaché sur de puissantes épaules, et, malgré sa taille de cinq pieds neuf pouces, une main et un pied de femme. Ce pied surtout faisait damner ses maîtresses, dont il était bien rare qu'il ne pût pas mettre les pantoufles.

Au moment où il se maria, son mollet était juste de la grosseur de la taille de ma mère.

La liberté dans laquelle il avait vécu aux colonies avait développé son adresse et sa force d'une manière remarquable; c'était un véritable cavalier américain, un gaucho. Le fusil ou le pistolet à la main, il accomplissait des merveilles dont Saint-Georges et Junot étaient jaloux. Quant à sa force musculaire, elle était devenue proverbiale dans l'armée. Plus d'une fois, il s'amusa, au manège, en passant sous quelque poutre, à prendre cette poutre entre ses bras, et à enlever son cheval entre ses jambes. Je l'ai vu, et je me rappelle cela avec tous les étonnements de l'enfance, porter deux hommes sur sa jambe pliée, et, avec ces deux hommes en croupe, traverser la chambre à cloche-pied. Je l'ai vu, dans un mouvement de douleur, prendre un jonc de grosseur moyenne entre ses deux mains, et entre ses deux mains, le briser en tournant une main à droite et une main à gauche. Je me rappelle enfin que, sortant un jour du petit château des Fossés, où nous demeurions, il avait oublié la clef d'une barrière; je me rappelle l'avoir vu descendre de cabriolet, prendre la barre transversale, et, à la deuxième ou troisième secousse, faire éclater la pierre dans laquelle elle était scellée.

Le docteur Férus, qui a servi sous mon père, m'a raconté souvent qu'âgé de dix-huit ans à peu près, lui, Férus, fut expédié à l'armée des Alpes comme aide-chirurgien. Le soir de son arrivée, il regardait au feu d'un bivac un soldat qui, entre plusieurs tours de force, s'amusait à introduire son doigt dans le canon d'un fusil de munition, et le soulevait, non pas à bras, mais à doigt tendu.

Un homme enveloppé d'un manteau se mêla aux assistants, regarda comme les autres; puis, souriant et jetant son manteau en arrière:

— C'est bien cela, dit-il. Maintenant, apportez quatre fusils.

On obéit, car on avait reconnu le général en chef.

Alors il passa ses quatre doigts dans les quatre canons et leva les quatre fusils avec la même facilité que le soldat en avait levé un seul.

— Tiens, dit-il en les reposant lentement à terre, quand on se mêle de faire des tours de force, voilà comment on les fait.

Férus, en me racontant cette anecdote, en était encore à comprendre comment les muscles d'un homme pouvaient soulever un pareil poids.

Le père Moulin, propriétaire de l'hôtel du *Palais-Royal*, [illegible] Avignon, le père Moulin, qui [illegible] d'une force telle, que, le jour de l'assassinat [illegible] en le défendant, il prit un des assassins [illegible] *sous les côtes*, ce sont ses propres expressions, et le jeta par une fenêtre; le père Moulin me raconta, à l'un de mes passages à Avignon, que, servant sous mon père en Italie, un ordre du jour était intervenu défendant aux soldats de sortir sans leur sabre, sous peine de quarante-huit heures de salle de police.

Cet ordre du jour était motivé par les fréquents assassinats qui avaient lieu.

Mon père passait à cheval et rencontra le père Moulin, qui à cette époque était un beau et grand garçon de vingt-cinq ans.

Malheureusement, ce beau et grand garçon de vingt-cinq ans n'avait pas de sabre au côté.

En apercevant mon père, il se mit à courir pour gagner une rue transversale; mais mon père, qui avait avisé le fuyard et reconnu la cause de sa fuite, mit son cheval au galop, le rejoignit, et, tout en lui criant : « Mais, gredin ! tu veux donc te faire assassiner ? », il l'empoigna par le collet de son habit, et, le soulevant de terre, sans presser ni ralentir la marche de son cheval, il l'emporta ainsi dans sa serre, comme un épervier fait d'une alouette, jusqu'à ce que, trouvant un corps de garde sur sa route, il le jetât dans ce corps de garde en criant :

— Quarante-huit heures de salle de police à ce bougre-là !

Le père Moulin avait fait les quarante-huit heures de salle de police; mais ce qui lui était resté dans l'esprit, ce qui lui avait paru durer le plus longtemps, ce n'étaient pas ces quarante-huit heures de prison, c'étaient ces dix minutes de course.

L'adresse de mon père comme chasseur était égale à sa force physique : j'ai retrouvé dans les Alpes, où, comme on vient de le voir, il a commandé en chef, des traditions conservées chez des vieillards qui avaient chassé avec lui, et qui citaient des exemples presque incroyables de sa rapidité à ce qu'on appelle, en terme de chasse, *jeter le coup*.

Au reste, un seul fait en donnera une idée.

Parmi ses aides de camp, mon père avait distingué, comme un excellent et infatigable chasseur, le capitaine d'Horbourg de Marsanges, commandant la compagnie d'élite du 15e régiment de dragons.

Il en avait fait son compagnon ordinaire dans ses expéditions de chasse.

Un matin, mon père et son aide de camp sortirent du Caire, par la porte du Nil, pour aller chasser dans l'île de Rhodah; à peine avaient-ils fait cinq cents pas hors des murs, qu'ils rencontrèrent un capitaine de dromadaires, qui, contrairement à toutes les habitudes de la vénerie, leur souhaita une bonne chasse.

— Au diable l'animal ! s'écria le capitaine d'Horbourg, qui avait toutes les superstitions des vrais chasseurs ; voilà notre journée flambée ; si vous m'en croyez, nous rentrerons.

— Allons donc, fit mon père, es-tu fou ?

— Mais, mon général, vous savez le proverbe ?

— Sans doute, je le sais ; mais c'est un proverbe français et non arabe. Oh ! si nous chassions dans la plaine Saint-Denis, je ne dis pas. Allons, en route.

On s'embarqua et l'on atteignit l'île.

L'île, ordinairement si giboyeuse, semblait déserte.

Le capitaine d'Horbourg, de cinq minutes en cinq minutes, envoyait à tous les diables le capitaine de dromadaires.

Tout à coup il s'arrêta, l'œil fixe, le fusil en arrêt.

— Général ! dit-il à mon père, qui était à vingt-cinq pas de lui.

— Eh bien, quoi ?

— Un serpent !

— Comment, un serpent ?

— Oui, et même de taille ; il est plus gros que mon bras.

— Où cela ?

— Devant moi !

Mon père fit quelques pas ; mais, malgré toute son attention, il ne put rien voir.

Il fit un mouvement d'épaules qui indiquait son impuissance.

— Comment ! là, là, vous ne voyez pas ? dit le capitaine. Il est enroulé autour de lui-même et balance sa tête en sifflant.

— Alors, tire sur lui, le plus promptement possible, car il va s'élancer.

Le capitaine d'Horbourg porta rapidement la crosse de son fusil à l'épaule et lâcha le coup.

L'amorce seule brûla.

Au même instant, le serpent s'élança ; mais, avant qu'il eût parcouru la distance qui le séparait du capitaine, le coup était parti et la charge, faisant balle, lui avait emporté la tête.

Le serpent alla tomber aux pieds du capitaine, autour des jambes duquel il se tordit dans les dernières convulsions de l'agonie.

Le capitaine jeta un cri, car ce ne fut qu'au bout d'un instant qu'il put s'apercevoir dans quel état était le serpent.

Revenu à lui et un peu rassuré, le capitaine d'Horbourg rapporta le serpent au Caire, le fit dépouiller, et, en souvenir

du danger qu'il avait couru, se fit faire un ceinturon de sabre avec sa peau.

Mais tout le long du chemin, il n'en répétait pas moins à mon père :

— Hein ! mon général, quand je vous disais que ce diable de capitaine nous porterait malheur !

En effet, de toute la journée, les deux chasseurs ne tirèrent que le serpent, ce qui était une assez pauvre chasse.

Au mois de juillet 1843, comme, à mon retour de Florence, je logeais rue de Richelieu, hôtel de *Paris*, je reçus une lettre signée « Ludovic d'Horbourg », dans laquelle le signataire me demandait une entrevue pour acquitter près de moi une dernière recommandation à lui faite par son père mourant.

Le lendemain était le jour de la première représentation des *Demoiselles de Saint-Cyr* ; je remis l'entrevue au surlendemain.

L'ancien aide de camp du général Dumas, en Égypte, avait, en mourant, recommandé à son fils, Ludovic d'Horbourg, de me remettre, après sa mort, comme une souvenir de reconnaissance, la peau du serpent tué si vivement et si adroitement par mon père dans l'île de Rhodah.

Souvent, au reste, il avait raconté l'histoire à son fils ; car de tous les dangers qu'avait affrontés le comte d'Horbourg dans sa longue carrière militaire, c'était celui que lui avait fait courir le serpent du Nil qui était resté le plus profondément empreint dans sa mémoire.

Grâce à cette tradition orale, j'ai donc pu consigner ici le fait dans tous ses détails.

A peine mon père avait-il rejoint son régiment, que l'occasion se présenta de déployer son adresse, comme élève de Laboissière.

Le régiment du Roi et le régiment de la Reine, qui avaient toujours été en rivalité, se trouvèrent en garnison dans la même ville. C'était une belle occasion pour faire de la petite guerre ; de si dignes rivaux ne la laissèrent pas échapper, on le comprend bien.

Un jour, une soldat du régiment du Roi passa près d'un soldat du régiment de la Reine.

Le premier arrêta le second.

— Camarade, lui dit-il, tu ne sais pas une chose ?

— Non, répondit celui-ci ; mais, si tu me la dis, je la saurai.

— Eh bien, c'est que le Roi f... la Reine.

— Ce n'est pas vrai, répondit l'autre ; c'est au contraire la Reine qui f... le Roi.

L'insulte était grave de part et d'autre ; il fallait recourir aux armes.

Une centaine de duels eurent lieu dans les vingt-quatre heures. Mon père en prit trois pour son compte.

Dans un de ces duels, il reçut un coup de pointe au front. Heureusement, comme Duguesclin, il avait la tête dure.

Cette blessure, à laquelle il ne fit aucune attention dans le moment, eut plus tard de graves conséquences et faillit le rendre fou.

Les premiers événements de la Révolution se passèrent sans que mon père y prît aucune part. L'assemblée nationale fut constituée, la Bastille tomba, Mirabeau grandit, tonna et mourut, tandis que, simple soldat ou brigadier, mon père faisait ses garnisons en province.

Vers 1790, il vint en détachement à Villers-Cotterets, et y connut ma mère, qu'il épousa, comme nous l'avons dit, le 28 novembre 1792.

Cependant, la Révolution grandissait en France et la coalition s'organisait à l'étranger. Le 27 août 1791, quatre jours après la première insurrection des nègres à Saint-Domingue, Léopold I[er], empereur d'Allemagne, et Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, se réunirent à Pilnitz, et, en présence de M. de Bouillé, à qui l'affaire des Suisses de Nancy avait donné une si terrible célébrité, ils rédigèrent la déclaration suivante :

« Leurs Majestés, ayant entendu les désirs et les représentations de Leurs Altesses Monsieur et le comte d'Artois, frères du roi, regardent conjointement la situation où se trouve actuellement le roi de France comme un objet d'un intérêt commun à toute l'Europe. Ils espèrent que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont les secours sont réclamés, et qu'en conséquence elles ne refuseront pas d'employer, conjointement avec Leurs susdites Majestés, les moyens les plus efficaces, relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir, dans les limites de la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique également convenables aux droits des souverains et au bien-être de la nation française. Alors, et dans ce cas, Leursdites Majestés l'empereur et le roi de Prusse sont résolus d'agir promptement d'un mutuel accord avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé en commun. En attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité. »

Ce furent ces quelques lignes qui allumèrent à Quiévrain un incendie qui ne s'éteignit qu'à Waterloo.

Le 14 janvier 1792, un décret de l'assemblée nationale invita le roi Louis XVI à demander, au nom de la nation, des explications à l'empereur. Le 10 février était fixé comme terme à sa réponse ; le 1er mars, à défaut de réponse, disait le décret, le silence de l'empereur après la déclaration de Pilnitz serait considéré comme une rupture du traité de 1756 et comme une hostilité.

Le 1[er] mars suivant, l'empereur Léopold mourait, épuisé de débauches, à l'âge de quarante-quatre ans, et son fils François lui succédait dans les États héréditaires.

Comme aucune réponse satisfaisante n'avait été faite, les troupes se portèrent à la frontière et le régiment des dragons de la Reine, où mon père servait, non plus, mais, depuis le 16 février 1792, en qualité de brigadier, fut placé sous les ordres du général Beurnonville.

Ce fut au camp de Maulde que mon père trouva la première occasion de se distinguer. Commandant, comme brigadier, une découverte composée de quatre dragons, il se rencontra à l'improviste avec une patrouille ennemie composée de treize chasseurs tyroliens. Les apercevoir et, malgré l'infériorité du nombre, donner l'ordre de charger, fut pour lui l'affaire d'un instant. Les Tyroliens, qui ne s'attendaient pas à cette brusque attaque, se retirèrent dans une petite prairie entourée d'un fossé assez large pour arrêter la cavalerie. Mais, je l'ai dit, mon père était excellent cavalier ; il montait un bon cheval qu'il appelait *Joseph*. Il rassembla les rênes, lança Joseph, franchit le fossé comme M. de Montmorency, et se trouva en un instant seul au milieu des treize chasseurs, qui, étourdis d'une pareille audace, tendirent leurs armes et se rendirent. Le vainqueur réunit en un seul faisceau les treize carabines, les posa sur l'arçon de sa selle, fit marcher les treize hommes à la rencontre de ses quatre dragons, qui se tenaient de l'autre côté du fossé qu'ils n'avaient pu franchir, et, ayant le dernier repassé le fossé, il ramena ses prisonniers au camp.

Les prisonniers étaient rares à cette époque. L'apparition de quatre hommes en ramenant treize produisit donc une vive sensation dans le camp. Cette preuve de courage que venait de donner le jeune brigadier fit du bruit ; le général Beurnonville voulut le voir, le fit maréchal des logis, l'invita à dîner et mit son nom à l'ordre du jour.

Ce fut la première illustration qui s'attacha à ce nouveau nom d'Alexandre Dumas, adopté par le fils du marquis de la Pailleterie.

A partir de ce moment, le général Beurnonville voua à mon père une bienveillance qu'il lui a toujours conservée, et il avait coutume de dire, quand mon père était de service au quartier général :

— Oh ! cette nuit, je dormirai tranquille, c'est Dumas qui veille sur nous.

C'était le moment des enrôlements volontaires, et la France présentait au monde un spectacle qui pouvait passer pour un exemple.

Jamais nation n'avait été si près de sa perte que l'était la France de 1792, si ce n'est la France de 1428.

Deux miracles la sauvèrent, cette bien-aimée fille de Dieu : en 1428, le Seigneur suscita une vierge qui sauva la France, comme Jésus avait sauvé le monde, en mourant ; en 1792, il souleva tout un peuple, il mit son souffle dans toute une nation.

Xercès, sur le rocher de Salamine, se crut moins sûr d'Athènes se jetant à la nage et se réfugiant sur la flotte de Thémistocle ; Louis XIV, aux portes d'Amsterdam, se crut moins sûr de la Hollande se noyant pour lui échapper, que le roi Frédéric-Guillaume ne se crut sûr de la France à Longwy et à Verdun.

La France sentit la main de la Mort qui s'étendait sur elle, et, par une puissante et terrible contraction, déjà les pieds dans son linceul, elle s'élança hors de son tombeau.

Tout la trahissait.

Son roi, qui essayait de fuir à Varennes et de rejoindre Bouillé à Montmédy ; sa noblesse, qui combattait dans les rangs ennemis et qui poussait les Prussiens sur la France ; les prêtres, plus terribles, qui infiltraient la guerre civile, non pas même entre citoyens d'une même patrie, d'une même province, d'une même ville, mais entre les membres de la même famille, entre le mari et la femme, entre le fils et le père, entre le frère et la sœur !

A cette époque où la Rome française luttait, nous ne dirons pas contre Albe, mais contre l'Europe, il n'y eut peut-être pas une maison qui n'eût sa Camille maudissant son frère et pleurant son amant.

Oh ! c'est dans ces moments-là que la France est grande et qu'on s'aperçoit qu'elle a bien réellement une mission providentielle, puisque là où tout autre peuple succomberait, elle se lève, combat et triomphe.

Tous les historiens ont parlé de Paris à cette époque ; il semble que ce soit Paris qui ait tout fait, que la Révolution armée soit sortie de Paris pour marcher à la frontière.

ont certes, Paris avec ses bureaux d'enrôlements dressés sur les places publiques, Paris avec ses recruteurs allant de maison en maison, Paris avec ses canons tonnants, ses tambours battants, ses cloches sonnantes, Paris avec ses proclamations de la patrie en danger, Paris avec son drapeau de détresse aux plis immenses, flottant aux fenêtres de l'hôtel de ville, Paris avec la grande voix de Danton criant aux armes, a beaucoup fait ; mais la province a fait autant que Paris, et elle n'a pas eu ses terribles journées des 2 et 3 septembre.

Deux départements, le Gard et la Haute-Saône, levèrent à eux seuls deux armées.

Deux hommes à eux seuls armèrent et équipèrent chacun un escadron de cavalerie.

Un village se donna tout entier, depuis le premier jusqu'au dernier homme, et, en se donnant, offrit une somme de trois cent mille francs.

Les mères firent plus que de donner leur argent, plus que de se donner elles-mêmes : elles donnèrent leurs fils, second accouchement plus terrible, plus douloureux et plus déchirant que le premier.

Huit cent mille hommes s'enrôlèrent ; la France, qui avait eu grand'peine à rassembler une armée pour défendre ses Thermopyles de l'Argonne et pour gagner la bataille de Valmy, avait douze armées et commençait de marcher à la conquête de l'Europe un an après.

Ce fut une grande faute à Frédéric-Guillaume et à Léopold que de déclarer la guerre à la Révolution ; s'ils se fussent contentés de tendre une espèce de cordon sanitaire autour de la France, de l'envelopper d'une ceinture armée, la France se fût probablement dévorée elle-même. Le volcan qui faisait éruption eût tout renfermé, flammes et laves, dans ce sombre et profond cratère que l'on appelait Paris, et où bouillonnaient des journées comme les 5 et 6 octobre, comme le 20 juin, comme le 10 août, comme les 2 et 3 septembre, comme le 21 janvier. Mais ils crevèrent la montagne de deux coups d'épée, et la Révolution, à qui on ouvrait une voie, se répandit sur le monde.

A tout moment, on voyait arriver à l'armée quelque nouveau régiment, dont on ne soupçonnait pas l'existence, qui n'était porté sur aucun cadre.

Créé de la veille, tout incomplet encore, il marchait à l'ennemi.

Saint-Georges avait été nommé colonel de la légion franche de cavalerie des Américains du Midi.

Boyer, de son côté, venait de lever le régiment des hussards de la Liberté et de l'Égalité.

Tous deux connaissaient mon père, tous deux le voulurent avoir sous leurs ordres.

Saint-Georges le prit d'abord comme sous-lieutenant, le 1er septembre 1792.

Boyer le prit comme lieutenant le lendemain.

Enfin, Saint-Georges, qui à tout prix voulait le garder, le fit nommer lieutenant-colonel le 10 janvier 1793.

Placé en réalité à la tête du régiment, — car Saint-Georges, peu friand du feu, était resté à Lille sous prétexte de veiller à l'organisation de sa troupe ; — placé à la tête du régiment, disons-nous, mon père vit rouvrir devant son courage et devant son intelligence un plus vaste champ. Les escadrons de guerre disciplinés par lui furent cités pour leur patriotisme et leur belle tenue. Toujours au feu, il se passa peu d'affaires au camp de la Madeleine où ses escadrons ne donnassent, et, partout où ils donnèrent, ils laissèrent un souvenir honorable, souvent une trace glorieuse.

Un jour, entre autres, le régiment se trouva d'avant-garde et heurta tout à coup un régiment hollandais caché dans des seigles qui, en cette saison et en ce pays, s'élèvent à hauteur d'homme. La présence de ce régiment fut révélée par le mouvement d'un sergent qui, placé à quinze pas à peine de mon père, apprêta son fusil pour faire feu. Mon père vit ce mouvement, comprit qu'à cette distance le sergent ne pouvait le manquer, tira un pistolet de ses fontes et lâcha le coup avec tant de rapidité et de bonheur, qu'avant que l'arme se fût abaissée, le canon était percé à jour par la balle du pistolet.

Ce coup de pistolet fut le signal d'une charge magnifique dans laquelle le régiment hollandais fut taillé en pièces.

Mon père ramassa sur le champ de bataille ce fusil au canon percé d'une balle et qui ne tenait plus à droite et à gauche que par deux parcelles de fer. Je l'ai eu longtemps en ma possession, mais il a fini par m'être volé dans un déménagement.

Les pistolets qui avaient opéré ce miracle de justesse avaient été donnés par ma mère et sortaient des magasins de Lepage. Ils acquirent plus tard une certaine célébrité dans l'armée d'Italie ; quand nous en serons là, nous dirons à quelle occasion.

Le 30 juillet 1793, mon père reçut le brevet de général de brigade à l'armée du Nord.

Le 3 septembre de la même année, il fut nommé général de division à la même armée.

Enfin, cinq jours après, il fut nommé général en chef de l'armée des Pyrénées occidentales.

Ainsi, le 28 novembre 1792, ma mère avait épousé mon père lieutenant-colonel de hussards ; et, moins d'une année après, il était nommé général en chef.

Il lui avait fallu vingt mois en partant des derniers rangs, puisqu'il n'était que simple soldat, pour atteindre une des plus hautes positions de l'armée.

Voici dans quels termes mon père reçut, du ministre de la guerre Bouchotte, avis de sa nomination au commandement en chef de l'armée des Pyrénées occidentales :

« Paris, le 11 septembre 1793, l'an II de la République une et indivisible.

« *Le ministre de la guerre, au citoyen Dumas, général de division à l'armée du Nord.*

« Je vous préviens, général, que le conseil exécutif provisoire, comptant sur votre patriotisme, votre courage et votre expérience, vous a nommé à la place de général en chef de l'armée des Pyrénées occidentales, vacante par la mort de Delbecq. La Convention nationale a approuvé cette nomination, et je m'empresse de vous envoyer votre lettre de service, en vous invitant à ne pas perdre de temps pour vous rendre au poste qui vous est désigné.

« Cette nomination va vous fournir une nouvelle occasion de montrer votre dévouement à la chose publique, et de terrasser ses ennemis : le républicanisme que vous avez montré jusqu'à présent, est un sûr garant que vous n'en épargnerez aucun.

« BOUCHOTTE. »

Mais, à Bayonne, de graves dissentiments éclatèrent entre mon père et les représentants du peuple en mission dans cette ville.

Ces représentants du peuple étaient les citoyens Monestier, Pinet aîné, Garreau, Dartigoyte et Cavaignac.

Cette mission s'était fait dans le Midi une triste célébrité ; aussi, lorsque les représentants que je viens de nommer virent arriver mon père, dont ils connaissaient les opinions modérées, voulurent-ils parer le coup.

Le 3 brumaire, avant même que mon père fût arrivé, ils avaient pris l'arrêté suivant :

« Au nom de la République française une et indivisible.

« Les représentants du peuple près l'armée des Pyrénées occidentales et les départements voisins,

« Instruits que le ministre de la guerre vient d'élever au grade de généraux de division, dans l'armée des Pyrénées occidentales, des citoyens qui n'ont pas la confiance des républicains ; que ces nominations ont excité la sollicitude de la société populaire de Bayonne, laquelle, craignant d'abord de voir enlever à leur poste les officiers sans-culottes placés par les représentants montagnards, en second lieu, de voir des intrigants et des militaires suspects travailler à égarer les soldats, a fait part de ses craintes à leur collègue Garreau, qui a déjà pris, à cet égard, des mesures provisoires ;

« Instruits en même temps que le citoyen Dumas, nommé par le conseil exécutif, général de l'armée des Pyrénées occidentales, est près d'arriver à Bayonne et qu'il a été annoncé par son aide de camp, nommé Dariète, déjà arrivé dans ladite ville ;

« Considérant qu'au moment où le ministre de la guerre a fait les nominations dont il est question ci-dessus, il ne pouvait encore être instruit des *opérations importantes* que les représentants du peuple ont faites dans l'armée des Pyrénées occidentales, opérations commandées par la voix impérieuse du salut de la chose publique et auxquelles le ministre et le conseil exécutif s'empresseront d'applaudir, lorsqu'ils en auront connaissance ;

« Considérant que l'intérêt de l'armée exige que la nomination faite, par les représentants du peuple, des généraux et officiers qui ont mérité, par leur courage, leurs talents et leurs sentiments républicains, la confiance du soldat, soit maintenue ;

« Arrêtent :

« Art. Ier. Les nominations faites jusqu'à ce jour par les représentants du peuple dans l'armée des Pyrénées occidentales soit du général en chef, soit de tout autre officier, sont maintenues.

« Art. II. Il est défendu au citoyen Muller, général en chef des Pyrénées occidentales, de délivrer des lettres de service aux officiers qui viennent d'être ou qui seraient promus, à quelque grade que ce soit, par le conseil exécutif dans ladite

armee, et de les faire reconnaître dans le grade que le ministre vient de leur conférer ou pourrait leur conférer

Art III Il est ordonne, tant au citoyen Dumas, nommé général de l'armée des Pyrénées occidentales, par le conseil exécutif, qu'à tous autres officiers qui pourraient être ou avoir été promus à quelque grade, par ledit conseil exécutif dans ladite armée, de sortir des murs de Bayonne et du Saint-Esprit, dès qu'ils y seront arrivés jusqu'à l'arrivée des représentants du peuple dans cette ville

Le général La Roche, commandant de la ville de Bayonne et de la citadelle du Saint-Esprit, tiendra la main à l'exécution rigoureuse de cette disposition Sont exceptés pourtant de ladite disposition les officiers qui étaient déjà dans l'armée, lorsqu'ils ont été nommés par le ministre. Ceux-là resteront à leur poste dans le grade qu'ils avaient précédemment.

Art IV Les représentants du peuple se rendront incessamment à Bayonne Ils conféreront ensemble sur le parti à prendre relativement aux nominations du conseil exécutif

En attendant, ils invitent le citoyen Garreau, leur collègue, actuellement à Bayonne, à vouloir bien adhérer au présent arrêté et à tenir la main à son exécution

Fait à Mont-de-Marsan, le 1er du deuxième mois de l'an II « de la République française une et indivisible.

« J.-B.-B. MONESTIER (du Puy-de-Dôme),

« J. PINET aîné et DARTIGOYTE. »

Le représentant du peuple soussigné, adhérant à l'arrêté ci-dessus, déclare qu'il n'a et ne peut avoir aucune application au citoyen Frégeville, général de division, attaché depuis longtemps à cette armée, et que les représentants du peuple ont appelé auprès d'eux, tant à Toulouse qu'à Bordeaux Il estime, en conséquence, que le général Frégeville doit exercer ses fonctions de général divisionnaire, soit à Bayonne, soit à l'armée, dès le moment de son arrivée.

« A Bayonne, le 3 du second mois de l'an II de la République française une et indivisible.

« Pour copie conforme à l'original :

GARREAU. »

MM. les représentants du peuple avaient donc décidé que le général Dumas sortirait des murs de Bayonne aussitôt qu'il y serait arrivé.

Malheureusement, mon père n'était pas un homme que l'on pût faire sortir avec cette facilité d'une ville où il croyait avoir le droit de rester

Il resta donc à Bayonne.

Ce refus d'obéir à MM les représentants du peuple amena, le surlendemain de son arrivée, c'est-à-dire le 9 brumaire, ce nouvel arrêté :

« Au nom de la République française une et indivisible :

« Les représentants du peuple près l'armée des Pyrénées occidentales et les départements voisins,

« Considérant que le comité de salut public et la Convention nationale ne connaissent pas les réformes devenues si nécessaires opérées dans cette armée, non plus que les remplacements qui y ont eu lieu à l'époque où la promotion du général Dumas, par le ministre de la guerre ou par le conseil exécutif, a été approuvée par la Convention nationale ;

« Considérant que le général Muller a reçu de ces représentants le soin de commander provisoirement en chef cette armée en raison des preuves qu'il avait déjà données de son talent, de son activité, de son courage et de son républicanisme prononcé ; en raison de l'expérience qu'il avait acquise, depuis quatre mois d'un travail assidu, de la manière de faire la guerre en ces contrées, où les localités ne permettent pas d'exercer cet art et cette profession comme dans les armées de la République, et où il faut un temps très considérable et un coup d'œil très observateur pour réduire toutes les portions de forces employées sur une multitude de points en un ensemble et en un corps d'armée ; enfin, encore en raison de ce que ses services près de cette armée et sa manière morale d'exister lui avaient concilié l'amitié, l'estime et la confiance des chefs et des soldats ;

« Considérant que le général Muller est encore aujourd'hui en pleine jouissance de cette estime, de cette amitié et de cette confiance ; que seul il peut conduire et terminer une campagne dont seul il a la clef et les dispositions ; enfin que cette campagne et la guerre ne peuvent durer encore environ que trois semaines, ou même moins ;

« Considérant que le général Dumas, contre lequel, d'ailleurs, les représentants du peuple n'ont aucun reproche à former, ne [illegible] sur ces connaissances des localités, des plans et des [illegible] que dans six semaines au moins, ainsi qu'il s'en [illegible] lui-même dans la conférence *amicale* que les représentants du peuple ont eue avec lui

« Considérant que [illegible] réforme opérée dans l'armée et l'élection provisoire [illegible] Muller, l'ordre, la discipline, la concorde et [illegible] union, règnent [illegible] reusement et promettent [illegible] les plus marqués

« Arrêtent, pour le [illegible] de la République que provisoirement, et jusqu'à [illegible] définitif de la Convention nationale, le général Muller [illegible] tiendra le commandement en chef de l'armée des Pyrénées occidentales ;

« Mais arrêtent aussi qu'il [illegible] libre au général Dumas d'être employé dans cette [illegible] armée en qualité de chef divisionnaire, jusqu'à ce décret [illegible].

A Bayonne le deuxième jour du [illegible] mois de l'an II « de la République une et indivisible

« Signé, J B B. MONESTIER (du Puy-de-Dôme), DARTIGOYTE GARREAU, CAVAIGNAC et PINET aîné »

Mon père avait obtenu la satisfaction qu'il [illegible] Les représentants du peuple avaient déclaré qu'ils n'avaient aucun reproche à former contre lui et rapporté [illegible] de l'arrêté qui lui enjoignait de quitter Bayonne

Quant à l'autorisation qui lui était accordée de servir dans l'armée comme chef divisionnaire, on comprend qu'il n'en usa point.

Il s'installa donc, avec sa maison militaire, sur la place où on lui avait d'avance retenu son logement Malheureusement, cette place était celle où avaient lieu les exécutions

Lorsque l'heure terrible arrivait et lorsque toutes les autres fenêtres se garnissaient de curieux, mon père fermait les siennes, baissait ses jalousies, et tirait ses rideaux

Alors, sous ces fenêtres fermées, il se faisait une émeute terrible ; tous les sans-culottes du pays se rassemblaient et hurlaient :

— Eh ! *monsieur de l'Humanité !* à la fenêtre ! à la fenêtre

Malgré ces cris, qui souvent prenaient le caractère de la menace, et auxquels mon père et ses aides de camp, le sabre au côté et les pistolets au poing, s'apprêtèrent plus d'une fois à répondre à main armée, pas une de ces fenêtres ne s'ouvrit, pas un des officiers appartenant à l'état-major de mon père ne parut au balcon.

Il en résulta que le nouveau général envoyé par le pouvoir exécutif cessa de s'appeler le citoyen Alexandre Dumas, et ne fut plus connu que sous le nom, fort compromettant à cette époque, surtout au milieu de ceux qui le lui avaient donné, de *monsieur de l'Humanité !*

Contestez-moi mon nom de Davy de la Pailleterie, messieurs ; ce que vous ne contesterez pas, c'est que je suis le fils d'un homme que l'on appelait l'*Horatius Coclès* devant l'ennemi et *monsieur de l'Humanité* devant l'échafaud

IV

MON PÈRE EST NOMMÉ GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE DE L'OUEST. — SON RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA VENDÉE. — MON PÈRE EST ENVOYÉ A L'ARMÉE DES ALPES COMME GÉNÉRAL EN CHEF. — ÉTAT DE CETTE ARMÉE. — PRISE DU MONT VALAISAN ET DU PETIT SAINT-BERNARD. — PRISE DU MONT CENIS. — MON PÈRE EST RAPPELÉ POUR RENDRE COMPTE DE SA CONDUITE CE QU'IL AVAIT FAIT. — IL EST ACQUITTÉ.

Comme on le comprend bien, cet état de choses ne pouvait durer ; mon père, d'ailleurs, par cette résistance jouait sa vie, à un jeu bien autrement dangereux que celui du champ de bataille.

La réponse du comité de salut public, en date du dixième jour de frimaire, fut celle-ci :

« Le comité de salut public arrête :

« Que le conseil exécutif provisoire fera passer sur-le-

champ dix mille hommes de l'armée des Pyrénées occidentales dans la Vendée pour se réunir à la portion de l'armée de l'Ouest dirigée contre les rebelles de ce département et autres circonvoisins sur la rive gauche de la Loire.

Cette division sera commandée par le général Dumas.

Le conseil exécutif prendra à cet effet les mesures les plus actives et fera parvenir ses ordres par courrier extraordinaire.

Signé au registre : ROBESPIERRE, LINDET, RIVIÈRE, CARNOT, BILLAULT-VARENNES et C.-A. PRIEUR.

Pour copie conforme : le ministre de la guerre,

J. BOUCHOTTE. »

Mon père arriva dans la Vendée.

Là, c'était bien autre chose encore.

Au moment de son arrivée, le général Canclaux, mis en suspicion, venait d'être rappelé à Paris.

Mon père était tout porté ; il reçut le commandement en chef de l'armée de l'Ouest.

Il commença par étudier les hommes qu'il avait à commander, comme le bon ouvrier, avant de se mettre à la besogne, commence par étudier l'outil qu'il a dans la main.

L'outil était mauvais, si l'on en croit le rapport de mon père. Maintenant, si on veut bien le lire attentivement, si on veut bien se reporter à l'époque où il a été écrit, 17 vendémiaire an II, on conviendra qu'il y avait dans ce rapport de quoi le faire guillotiner vingt fois.

C'est un miracle qu'il ne l'ait pas été une.

Voici ce rapport.

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA GUERRE DE LA VENDÉE

ARMÉE DE L'OUEST

« Au quartier général à Fontenay-le-Peuple, 17 vendémiaire an II de la République une et indivisible.

« *Le général en chef au comité de salut public.*

« Je n'ai différé mon rapport sur l'état de l'armée et de la guerre de la Vendée qu'afin de le faire sur des données certaines, acquises par mes propres yeux ; sans quoi, il n'eût été que l'écho des différents récits que j'entendais et qui m'étaient faits par des personnes qui avaient embrassé les choses chacune sous un point de vue différent : aujourd'hui, de retour de mon inspection, il en sera autrement ; je vais parler sur des faits qui sont à ma connaissance personnelle et sur des désordres dont j'ai été le témoin.

« Eh bien, il faut le dire, il n'est à l'armée de l'Ouest presque aucune partie, soit militaire, soit administrative, qui n'appelle la main sévère de la réforme. Les bataillons n'ont point de consistance. Les anciens cadres sont réduits à cent cinquante hommes.

« Vous devez juger par là de la quantité de recrues qu'ils viennent de recevoir, de la nullité de ces bataillons, dont la partie saine se trouve paralysée par l'inexpérience de la majorité, tandis que la mauvaise composition des officiers ne laisse pas même l'espérance de former des hommes nouveaux.

Mais le mal n'est pas là tout entier.

Le mal est surtout dans l'esprit d'indiscipline et de pillage qui règne à l'armée, esprit produit par l'habitude et nourri par l'impunité. Cet esprit est porté à un tel point, que j'ose vous dénoncer l'impossibilité de le réprimer, à moins d'envoyer les corps qui sont ici à d'autres armées et de les remplacer dans celle-ci par des troupes dressées à la subordination.

Pour vous convaincre de cette vérité, il vous suffira d'apprendre que des chefs ont été menacés d'être fusillés par leurs soldats pour avoir voulu, d'après mon ordre, empêcher le pillage. Vous serez d'abord étonnés de ces excès ; mais vous cesserez bientôt de l'être en réfléchissant que c'est une conséquence nécessaire du système suivi jusqu'à présent dans cette guerre. *Le mouvement du vol et du brigandage* une fois imprimé, il est difficile de l'arrêter à volonté, vous le savez, citoyens représentants ; la Vendée a été *traitée comme une ville prise d'assaut. Tout y a été saccagé, pillé, brûlé.* Les soldats ne comprennent pas pourquoi cette défense de continuer aujourd'hui de faire ce qu'ils faisaient hier. Vous ne trouverez pas même chez les officiers généraux le moyen de rappeler, dans les rangs des soldats, l'amour de la justice et des bonnes mœurs. Plusieurs sans doute, tous même, j'ose le croire, sont pénétrés de bons principes, et en désirent le retour. Mais une partie des hommes a servi dans cette armée au moment où le pillage s'y exerçait : témoins des défaites de nos armes, ces hommes ont perdu, par leur participation aux vieilles défaites, l'autorité nécessaire pour arrêter le cours des désordres que j'ai signalés. L'autre manque de lumières, de fermeté, de moyens propres à ramener parmi les troupes l'ordre et la discipline. Ainsi, en dernière analyse, je n'ai trouvé que peu d'officiers généraux capables de faire le bien. Leur composition est généralement mauvaise, et il règne dans toute l'armée un abandon, un esprit d'indiscipline et de pillage déplorables. Il n'y a aucune activité, aucune surveillance, aucune instruction. Je suis arrivé la nuit jusqu'au milieu des camps sans avoir été non seulement reconnu, mais signalé ; faut-il s'étonner alors des déroutes que nous avons récemment éprouvées ?

« Et cependant jamais les vertus militaires ne sont plus nécessaires que dans les guerres civiles. Comment, sans elles, exécuter les mesures prescrites par vous ? Comment convaincre les habitants de ces contrées de votre justice, lorsque la justice est violée par vos troupes elles-mêmes ? de votre respect pour les propriétés et pour les personnes, lorsque les hommes chargés de proclamer ce respect pillent et assassinent publiquement et impunément ? Vos intentions et leur conduite sont sans cesse en contradiction, et nous n'obtiendrons, en demeurant dans la même situation, aucun résultat heureux ; en changeant de système, il faut changer d'hommes. Il est d'autant plus urgent de faire appuyer les principes par des exemples, que les habitants de ce pays ont souvent été trompés par de fausses espérances et que plus d'une fois on a violé les promesses qu'on leur avait faites.

« Et maintenant je me serais mal expliqué si vous pouviez induire de mon rapport que la Vendée est encore dangereuse pour la République, et qu'elle menace sa liberté.

« Ce n'est point là mon opinion, et je crois même que la guerre peut être promptement terminée, en adoptant les mesures que je vous ai proposées et qui consistent :

« 1º Dans le renouvellement de l'armée ;

« 2º Dans le renouvellement des officiers généraux ;

« 3º Dans le choix épuré qu'on fera de ces officiers destinés à être employés dans la Vendée. Ils doivent être capables, par leur expérience, leurs lumières et leur probité, enfin par leur conduite ferme et soutenue, de maintenir la discipline la plus sévère et d'arrêter le penchant au pillage.

« Vous le dirai-je, citoyens représentants ? tant de difficultés surpassent mes forces et je préfère vous faire cet aveu que de rester en arrière de votre attente. Je serais glorieux de terminer cette malheureuse guerre et de délivrer enfin la République des maux dont elle a été menacée ; mais le désir de la gloire ne m'aveugle point ; mes moyens ne sont pas suffisants pour remplir toutes vos vues, pour réorganiser l'armée, pour suppléer à l'incapacité des officiers généraux, pour rappeler la confiance des habitants des pays révoltés, enfin pour donner une nouvelle vie et surtout une nouvelle âme à tout ce qui m'entoure.

« Tant que les choses resteront dans le même état, il m'est donc impossible de répondre à vos espérances, et de vous assurer la fin de la guerre de la Vendée. »

Ne vous semble-t-il pas lire le rapport de quelque vieux Romain du temps de Régulus ou de Caton l'Ancien, envoyé dans une province révoltée, à la suite du proconsulat d'un Calpurnius Pison ou d'un Verrès ?

Ce rapport équivalait à une démission, et, l'on en conviendra, méritait mieux, eu égard à l'esprit du temps ; mais je ne sais quel bon génie protégeait mon père : au lieu de payer de sa tête les terribles vérités qu'il venait de dire, il fut nommé, le 2 nivôse an II, général en chef de l'armée des Alpes, dont il prit le commandement le 2 pluviôse suivant.

Disons un mot de la situation où se trouvait l'armée des Alpes au moment où mon père fut nommé son général en chef.

D'abord on était déjà si loin des déroutes de Quiévrain et de Marchin, de la prise de Longwy et du bombardement de Lille, qu'on les avait presque oubliés. Au bout d'un an, la France, qui s'était vue si près de l'invasion, avait reporté la guerre sur le territoire ennemi ; la Belgique tout entière était subjuguée ; nos soldats mesuraient de l'œil les montagnes de la Savoie, qu'ils allaient bientôt franchir ; et l'Autriche, notre vieille ennemie, déjà menacée du côté de l'Allemagne, allait encore être attaquée en Italie.

Il est vrai qu'au cri de détresse poussé par François et par Frédéric-Guillaume, trois nouveaux ennemis s'étaient levés contre nous, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande. Les anciennes ligues, qui avaient mis la vieille monarchie à deux pas de sa perte à Fontenoy et à Rosbach, menaçaient la jeune république ; mais, au chant de *la Marseillaise*, nous l'avons dit, un miracle s'était produit, la France tout entière s'était levée, et sept armées faisaient face à la fois aux ennemis du dehors et du dedans.

Au moment où les Prussiens avaient pénétré dans la Champagne, et où les Autrichiens avaient envahi les Flandres, le roi de Sardaigne avait cru la France perdue et il

n'avait plus hésité à se joindre à la coalition et à mettre son armée sur le pied de guerre ; inquiet de ces démonstrations, le gouvernement avait envoyé le général Montesquiou en observation dans le Midi. Il y était à peine depuis un mois, que, convaincu que la France pouvait compter désormais le roi de Sardaigne au nombre de ses ennemis, il envoya au gouvernement le plan de l'invasion de la Savoie. Après de grandes difficultés suivies même d'une disgrâce momentanée, le général Montesquiou reçut l'ordre de mettre ses projets à exécution. Il transporta son camp aux Abrelles, et ordonna au général Anselme, qui commandait le camp du Var, de faire ses dispositions pour entrer vers la fin de septembre dans le comté de Nice, et de combiner ses mouvements avec ceux de la flotte qui, sous le commandement de l'amiral Truguet, s'organisait dans le port de Toulon.

De leur côté, les Piémontais, à la vue de nos préparatifs d'invasion, s'étaient hâtés de se mettre en défense ; trois redoutes avaient été élevées, l'une près de Champareille, et les deux autres aux abîmes de Miaux. Montesquiou laissa les travaux grandir, les retranchements s'achever. Puis, au moment où il apprit que les Piémontais allaient y conduire du canon, il lança, pour les tourner, le maréchal de camp Laroque avec le deuxième bataillon de chasseurs et quelques grenadiers. Les Piémontais, qui n'étaient pas en mesure complète de se défendre, n'essayèrent pas même de résister et, nous abandonnant les ouvrages qu'ils venaient d'achever avec si grande peine, ils prirent la fuite sans même tirer un coup de fusil. L'évacuation des ponts, des marches de Bellegarde, de Notre-Dame-de-Miaux et d'Apremont, fut le résultat de cette retraite. Les Français suivirent les Piémontais à une demi-journée de marche. Montmeillan ouvrit ses portes. L'esprit public, comprimé par l'occupation sarde, commença de se faire jour. De tous côtés les Français étaient accueillis en libérateurs. Les Piémontais fuyaient au milieu des acclamations qui saluaient le drapeau tricolore. Des députations de tous les villages accouraient au-devant du général Montesquiou ; sa marche était un triomphe ; des députés vinrent à sa rencontre jusqu'au château des Marches pour lui apporter les clefs de Chambéry, et, le lendemain, avec une escorte de cent chevaux, huit compagnies de grenadiers et quatre pièces de canon, il entrait dans la ville, où l'attendait un grand repas offert par le conseil municipal à lui, à ses officiers et à ses soldats.

Dès lors la Savoie fut incorporée à la France sous le nom de département du Mont-Blanc, qu'elle conserva jusqu'en 1814.

Cette première conquête s'était faite par la seule supériorité des manœuvres du général français sur son adversaire et sans tirer un seul coup de fusil.

Pendant ce temps, le général Anselme s'emparait du comté de Nice et ajoutait à la France le département des Alpes-Maritimes, lequel fut bientôt augmenté du territoire de la principauté de Monaco.

Mais là s'arrêta l'invasion française. La guerre civile commençait de rugir à l'intérieur. Jean Chouan avait soulevé la Vendée avec ses sifflements nocturnes ; l'échafaud, en permanence sur la place de la Révolution, réclamait sa part de sang ; le général Montesquiou, proscrit par la Convention, parvint à gagner la Suisse et à y trouver un asile. Anselme, arrêté, paya de sa tête la conquête de Nice. Biron le remplaça dans son commandement et lui succéda sur l'échafaud. Enfin Kellermann, auquel mon père devait succéder, nommé général en chef à son tour, vint prendre un poste que la suspicion rendait plus dangereux que la mitraille ; mais bientôt Kellermann se trouve entre l'armée piémontaise prête à prendre l'offensive et Lyon qui se révolte. Il jette alternativement les yeux vers l'Italie et vers la France, sépare sa petite armée en deux corps, en laisse un sous les ordres du général Brunet, et conduit lui-même l'autre sous les murs de Lyon.

Aussitôt le départ de Kellermann connu, les Piémontais, profitant de la réduction des troupes françaises, étaient tombés sur elles au nombre de vingt-cinq mille hommes. Mais, pendant dix-huit jours, cette poignée de braves résista, combattant sans cesse, ne reculant que pas à pas, ne perdant que vingt lieues de pays et sauvant tous ses magasins.

Cependant le général Brunet ne pouvait résister plus longtemps ; il fit connaître sa position à Kellermann. Kellermann quitte aussitôt le siège de Lyon, accourt à l'armée, conduisant un renfort de trois mille hommes qui portent la totalité de ses forces à huit mille hommes ; trois cents gardes nationaux sont placés par lui en seconde ligne, et, avec ces faibles moyens, il reprend l'offensive le 13 septembre 1793.

Son plan d'attaque, parfaitement combiné par lui et non moins bien exécuté par ses lieutenants et ses soldats, eut un succès complet, et, dès le 9 octobre suivant, les ennemis étaient chassés du Faucigny, de la Tarentaise et de la Maurienne ; repoussés de position en position, les Piémontais voulurent enfin tenir dans celle de Saint-Maurice, où ils avaient établi plusieurs pièces de canon. L'avant-garde y arriva le 4 octobre à sept heures du matin ; la canonnade dura jusqu'à dix heures, moment où le gros de l'armée parut avec l'artillerie. Aussitôt, et pendant que les canons français font taire la batterie ennemie, Kellermann donne l'ordre au 2e bataillon de chasseurs de tourner les Piémontais. Habitués à cette guerre de montagnes, les huit cents hommes qui le composent se glissent à travers les rochers, franchissent les précipices, se suspendent au-dessus des abîmes et abordent les Piémontais avec une telle impétuosité, que ceux-ci ne peuvent soutenir leur choc et fuient en désordre, abandonnant Saint-Maurice.

De ce village, qu'il vient de quitter, Kellermann écrit à la Convention :

« Le mont Blanc a été envahi il y a quelques jours par un ennemi nombreux, et le mont Blanc est évacué aujourd'hui ; la frontière de Nice à Genève est libre et la retraite des Piémontais de la Tarentaise nécessitera celle de la Maurienne. La prise du mont Blanc a coûté deux mille hommes à l'ennemi et une immense quantité d'argent. »

La récompense de Kellermann fut un décret d'arrestation et l'ordre de comparaître devant la Convention.

Ce fut pour le remplacer, tandis qu'il allait rendre compte de ses victoires, que mon père fut appelé à l'armée des Alpes.

Son premier soin, en arrivant, fut de reconnaître les lignes de l'ennemi et de rétablir les communications rompues entre l'armée des Alpes et l'armée d'Italie ; tout en s'occupant de ces premières opérations, il envoya à la Convention un plan de campagne, qui fut adopté.

Pendant ce temps, mon père s'était abouché avec les plus hardis chasseurs de chamois ; il avait fait avec eux une ou deux excursions pour leur prouver qu'il était digne de faire leur partie, et, ayant gagné leur confiance, ou plutôt leur dévouement, dans ces courses au milieu des neiges, il convertit en guides ses compagnons de chasse.

Un matin, le général en chef quitta l'armée, dont il laissa le commandement au général Bagdelaune, prit des vivres pour quelques jours et partit avec trois de ses affidés.

Il fut cinq jours absent ; pendant ces cinq jours, il étudia tous les passages par lesquels on pouvait arriver jusqu'à la redoute du mont Cenis. Cette étude n'était pas chose facile, attendu qu'elle ne pouvait se faire que la nuit et au milieu des abîmes dans lesquels le moindre faux pas eût précipité l'imprudent éclaireur.

Le cinquième jour, il revint.

Le mont Cenis était le nœud stratégique du plan, le pivot sur lequel toutes les manœuvres devaient tourner ; le mont Cenis était réputé imprenable, à cause de ses neiges éternelles, de ses abîmes sans fond et de ses chemins impraticables.

En rentrant au camp, mon père dit :

— Dans un mois, le mont Cenis sera à nous.

Il avait, pour le seconder dans cette entreprise, il faut le dire, des hommes habitués depuis un an à cette guerre de montagnes et qui n'avaient jamais reculé que devant l'impossible ; maintenant, c'était l'impossible qu'il fallait vaincre : il fallait que les soldats passassent là où jamais montagnard n'avait passé ; il fallait que le pied de l'homme foulât une neige que ne connaissait encore que le sabot du chamois ou la serre de l'aigle.

Mon père fit faire trois mille crampons de fer qu'il distribua à ses soldats et avec lesquels ils s'étudièrent à passer dans les endroits les plus difficiles.

Le printemps arriva, et avec lui la possibilité d'agir ; mais, de leur côté, les Piémontais s'étaient mis sur une terrible défensive. Le mont Cenis, le Valaisan et le petit Saint-Bernard étaient hérissés de canons. Mon père décida que l'on commencerait par s'emparer du Saint-Bernard et du Valaisan.

Les ennemis qu'il fallait atteindre bivaquaient au delà des nues. C'était une guerre de titans : le ciel à escalader.

Dans la soirée du 24 avril, le général Bagdelaune reçut l'ordre de gravir le petit Saint-Bernard, afin de se trouver au point du jour prêt à l'attaquer.

Mon père s'était réservé le mont Valaisan.

Le général Bagdelaune se mit en marche à neuf heures du soir ; pendant dix heures, il marcha dans des précipices sans suivre aucun chemin frayé, et sur la foi des guides, qui plus d'une fois, trompés eux-mêmes par l'obscurité, égarèrent nos soldats ; enfin, à la pointe du jour, il parvient à la redoute, l'attaque avec le courage et l'impétuosité dont les hommes qu'il commande ont déjà tant de fois donné des preuves ; mais la redoute est terrible, la montagne semble un volcan enflammé, trois fois Bagdelaune ramène à la charge ses soldats repoussés trois fois ; tout à coup, les bouches de canons d'une redoute avancée, dont mon père vient de s'emparer, changent de direction ; une pluie de boulets écrase les défenseurs du Saint-Bernard ;

mon père a réussi le premier dans son entreprise, c'est lui qui a tourné contre les Piémontais leurs propres canons. Le mont Valaisan, qui devait protéger le Saint-Bernard, le foudroie. Les Français, reconnaissant le secours inattendu qui leur arrive, s'élancent une quatrième fois. Les Piémontais, intimidés par cette puissante diversion n'essayent pas même de résister; de tous côtés ils fuient; le général Bagdelaune lance à leur poursuite deux bataillons des nouvelles levées de la Côte-d'Or et le deuxième bataillon de chasseurs; pendant trois heures, les Piémontais sont poursuivis et relancés, comme des chamois, à la trace du sang; vingt pièces de canon, six obusiers, treize pièces d'artillerie de montagne, deux cents fusils et deux cents prisonniers sont les trophées de cette double victoire.

Reste le mont Cenis.

C'est pour s'emparer de cette dernière redoute, qui doit compléter la libre et entière occupation de la Savoie, en enlevant aux Piémontais tous les moyens de déboucher dans ce duché à leur volonté et en les forçant à cantonner dans les plaines du Piémont, que le général en chef de l'armée des Alpes a pris toutes ses dispositions.

Déjà plusieurs tentatives avaient été faites et avaient avorté; dans une de ces tentatives, essayée au mois de février, le général Sarret avait perdu la vie. Le pied lui avait manqué, il avait roulé au fond d'un précipice et son corps était resté enseveli sous les neiges.

De là le soin que mon père avait pris de faire faire des crampons pour lui et pour ses hommes.

Le mont Cenis était attaquable de trois côtés seulement; le quatrième était tellement défendu par la nature, que les Piémontais s'étaient contentés de le protéger par un rang de palissades.

Pour arriver de ce côté, il fallait monter du fond même d'un abîme.

Mon père simula des attaques sur trois faces; puis le soir du 19 floréal (8 mai), il partit avec trois cents hommes.

Il devait tourner la montagne, gravir l'inaccessible rocher et donner le signal de l'attaque aux autres corps par son attaque même.

Avant de commencer l'ascension, mon père montra à ses hommes le roc qu'il fallait gravir.

— Tout homme qui tombera, dit-il, doit comprendre d'avance qu'il est un homme mort et que, dans une pareille chute, rien ne peut le sauver. Il est donc inutile qu'il crie: son cri ne le sauvera point et peut faire manquer l'entreprise en donnant l'éveil.

Trois hommes tombèrent; on entendit leurs corps bondir de rocher en rocher; mais on n'entendit pas un cri, pas une plainte, pas un soupir.

On arriva sur le plateau. Quoique la nuit fût obscure, on pouvait distinguer du fort cette longue ligne noire qu'allaient tracer sur la neige les habits bleus des soldats. Mais le cas était prévu; chaque homme avait roulé sur son sac une chemise et un bonnet de coton.

C'était l'uniforme ordinaire de mon père, lorsque, la nuit, il chassait le chamois.

On arriva jusqu'au pied des palissades sans avoir éveillé un seul qui-vive.

Parvenus aux palissades, les soldats commencèrent à escalader; mais mon père, grâce à sa force herculéenne, trouva un moyen plus simple et moins bruyant: c'était de prendre chaque homme par le fond de son pantalon et le collet de son habit et de le jeter par-dessus les palissades. La neige amortissait à la fois et la chute et le bruit.

Surpris pendant leur sommeil, et voyant au milieu d'eux les soldats français sans savoir comment ils y étaient parvenus, les Piémontais firent à peine résistance.

Un mois, juste jour pour jour, après la prédiction faite, le mont Cenis était à nous.

Tandis que mon père enlevait le mont Cenis, une autre colonne de l'armée des Alpes, passant par le col d'Argentière, en avant de Barcelonnette, s'emparait du poste des Barricades, envahissait la vallée de la Hure et mettait ainsi l'armée des Alpes presque en relation avec l'armée d'Italie, dont l'extrême gauche s'avançait jusqu'au-dessus du petit village d'Isola, vers San-Dalmatio-Salvatico.

Mon père en était arrivé juste au point où l'on rappelait les généraux en chef de l'armée des Alpes pour les guillotiner.

Il s'attendait à cette récompense; aussi ne fut-il point étonné de recevoir cette lettre:

« 6 messidor an II.

« Citoyen général!

« Tu es invité à quitter à l'instant même l'armée des Alpes et à te rendre à Paris, pour répondre aux accusations dont tu es l'objet.

COLLOT D'HERBOIS. »

Les accusations ou plutôt l'accusation sur laquelle mon père avait à répondre était celle-ci.

Mon père était entré par un temps très rigoureux dans le petit village de Saint-Maurice. La première chose qu'il avait aperçue, sur la grande place de ce village, c'était une guillotine toute dressée et prête à fonctionner.

Il s'était informé, et avait appris qu'on allait exécuter quatre malheureux, coupables d'avoir essayé de soustraire à la fonte la cloche d'une église.

Le crime n'avait point paru à mon père digne de mort, et, se retournant vers le capitaine Dermoncourt, qui devait bientôt devenir son aide de camp:

— Dermoncourt, lui avait-il dit, il fait très froid, comme tu le vois, et comme tu peux même le sentir; nous ne trouverons peut-être pas de bois à l'endroit où nous allons; fais donc démolir et emporter cette vilaine machine peinte en rouge que tu vois là-bas, et nous nous chaufferons avec.

Dermoncourt, habitué à l'obéissance passive, avait obéi passivement.

Cette opération, exécutée avec une rapidité toute militaire, embarrassa beaucoup le bourreau, qui avait quatre hommes à guillotiner et qui n'avait plus de guillotine.

Ce que voyant mon père, il eut pitié du pauvre homme, prit les quatre prisonniers, lui en donna un reçu, et les invita à gagner le plus vite possible la montagne.

Les prisonniers, comme on le pense bien, ne se le firent pas dire deux fois.

Par un miracle, mon père ne paya point de sa tête ces quatre têtes qu'il avait sauvées; et, grâce à la prise du Saint-Bernard, du Valaisan et du mont Cenis, on lui pardonna cet attentat patriotique.

Seulement, le nom de *monsieur de l'Humanité*, devenu plus applicable que jamais, lui fut plus que jamais appliqué.

J'ai déjà dit que mon père avait du bonheur.

V

SUITES DU COUP D'ÉPÉE AU FRONT. — SAINT-GEORGES ET LES CHEVAUX DE REMONTE. — QUERELLE QUE LUI CHERCHE MON PÈRE. — MON PÈRE PASSE A L'ARMÉE DE SAMBRE-ET-MEUSE. — IL DONNE SA DÉMISSION ET REVIENT A VILLERS-COTTERETS. — IL EST RAPPELÉ A PARIS POUR FAIRE LE 13 VENDÉMIAIRE. — BONAPARTE LE FAIT A SA PLACE. — ATTESTATION DE « BUONAPARTE » — MON PÈRE EST ENVOYÉ DANS LE PAYS DE BOUILLON, PUIS NOMMÉ COMMANDANT DE PLACE A LANDAU. — IL RETOURNE COMME GÉNÉRAL DIVISIONNAIRE A L'ARMÉE DES ALPES. — LE SANG ET L'HONNEUR ANGLAIS. — BONAPARTE NOMMÉ GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ITALIE. — CAMPAGNE DE 1796

Du moment où on ne le guillotinait pas, mon père était enchanté de se retrouver à Paris.

Depuis quelque temps, il lui était poussé une loupe au front, laquelle lui donnait d'effroyables maux de tête. Cette loupe lui était venue à la suite de ce coup de pointe qu'il avait reçu dans un des trois duels qu'il avait eus au régiment pour soutenir la prééminence de la Reine sur le Roi. Il en résultait que la loupe était adhérente au crâne et que son extirpation présentait quelque danger.

L'opération fut faite avec beaucoup de bonheur par M. Pelletan.

Le 15 thermidor de la même année, un arrêté du comité de salut public nomma mon père commandant de l'École de Mars établie au camp des Sablons.

Ce commandement ne fut pas de longue durée.

Le 18 thermidor, c'est-à-dire trois jours après cette nomination, il fut envoyé à l'armée de Sambre-et-Meuse.

Mais, avant de quitter Paris, mon père avait un compte à régler avec son ancien colonel Saint-Georges.

Nous avons dit en temps et lieu que, loin de se rendre à son régiment, Saint-Georges avait trouvé plus commode de demeurer à Lille, où il s'était fait envoyer, par le gouvernement, des chevaux de remonte; ce qui ne l'avait pas empêché, en vertu des pouvoirs que s'arrogeaient les chefs de corps à cette époque, de requérir une énorme quantité de chevaux de luxe dont il avait trafiqué.

Le chiffre auquel ces chevaux étaient estimés montait à près d'un million.

Quoiqu'on ne fût pas bien sévère à cette époque sur ces sortes de peccadilles, Saint-Georges s'était donné de telles

Georges qu'il fut appelé à Paris pour y rendre ses comptes. Comme les comptes de Saint-Georges étaient fort mal tenus, il trouva à propos de tout rejeter sur mon père, en disant que c'était le lieutenant-colonel Dumas qui avait été chargé de la remonte du régiment.

Le ministre de la guerre écrivit donc à mon père, lequel répondit immédiatement qu'il n'avait jamais commandé une seule réquisition, ni acheté ni vendu un seul cheval.

La réponse du ministre de la guerre satisfit mon père. Mais il n'en avait pas moins gardé rancune à Saint-Georges, et, comme sa dupe, qui le mettait horriblement sottement entrepris dans une mauvaise lettre, il avait positivement résolu de se couper la gorge avec son colonel.

Saint-Georges, tout brave qu'il était le pistolet ou l'épée à la main, connaissait assez à choisir ses duels. Heureux ou malheureux, celui-là devait faire grand bruit.

Mon père se présenta donc trois fois chez Saint-Georges sans le trouver ; puis il y retourna trois fois encore, en laissant chaque fois sa carte.

Enfin, sur la dernière de ces cartes, il écrivit au crayon une invitation tellement pressante, que le surlendemain du jour où il avait été opéré, mon père, encore couché et gardé par Dermoncourt, le même qui, sur son ordre, avait fait du bois de chauffage de la guillotine de Saint-Maurice, Saint-Georges se présenta chez lui, et, sur l'annonce de l'indisposition qui le retenait au lit, allait se retirer en laissant sa carte à son tour, lorsque Dermoncourt, qui avait fort entendu parler de lui, voyant un mulâtre admirablement fait homme et qui bégayait en parlant, reconnut Saint-Georges, et allant à lui :

— Vous, monsieur de Saint-Georges, lui dit-il, c'est vous ? Ne vous en allez pas, je vous prie ; car, tout malade qu'il est, le général est homme à courir après vous, tant il a envie de vous voir.

Saint-Georges prit à l'instant même son parti.

— Oh ! ce cher Dumas, s'écria-t-il, je crois bien qu'il a besoin de me voir ; et moi donc ! nous avons toujours été si bons amis. Où est-il ? où est-il ?

Et, s'élançant dans la chambre, il alla se jeter sur le lit, prit mon père dans ses bras, le serrant à l'étouffer.

Mon père voulut parler, mais Saint-Georges ne lui en laissa pas le temps.

— Ah ! çà ! mais, lui dit-il, tu voulais donc me faire me tuer, moi ? Dumas tuer Saint-Georges ? Est-ce que c'est possible ? mais est-ce que tu n'es pas mon fils ? est-ce que, quand Saint-Georges sera mort, un autre que toi peut le remplacer ? Allons vite, lève-toi ! Fais-moi servir une côtelette, et qu'il ne soit plus question de toutes ces bêtises-là !

Mon père était fort décidé d'abord à pousser l'affaire à fond ; mais que dire à un homme qui se jette sur votre lit, qui vous embrasse, qui vous appelle son fils, et qui vous demande à déjeuner ?

Comme fit mon père, il lui tendit la main en disant :

— Ah ! brigand, tu es bien heureux que je sois ton successeur, comme tu dis, au lieu d'être celui du ministre de la guerre ; car je te donne ma parole que je te ferais pendre.

— Guillotiner au moins, dit Saint-Georges en riant du bout des lèvres.

— Non pas, non pas ; ce sont les honnêtes gens que l'on guillotine à cette heure, mais les voleurs on les pend.

— Voyons, franchement, quelle était ton intention en venant chez moi ? dit Saint-Georges.

— De t'y trouver d'abord.

— C'est trop juste ; mais après ?

— Après ?

— Oui.

— De te conduire dans la chambre où l'on m'a opéré, dit que nous étions, je fermais la porte derrière moi, j'aurais mis la clef dans ma poche, et celui de nous deux qui, au bout de cinq minutes, eût encore été vivant, se serait chargé de l'ouvrir.

— Alors, dit Saint-Georges, tu vois que j'ai bien fait de ne pas m'y trouver.

Or, comme c'était le moment même, la porte s'ouvrait pour annoncer qu'on était servi, la discussion en resta là de jeunes commencé.

De l'armée de Sambre-et-Meuse, mon père passa, avec la rapidité de mouvements que la Convention faisait exécuter à cette époque à ses généraux, au commandement en chef de l'armée des côtes de Brest ; mais, seize jours après cette nomination, tous ces commandements lui ayant déplu, il donna sa démission et se retira à Villers-Cotterets, près de ma mère, qui déjà, depuis un an ou deux, était accouchée de ma sœur aînée.

Il était là fort heureux, fort tranquille, et espérait y être fort oublié, près de sa jeune femme, lorsque, le 13 vendémiaire au matin, il reçut cette lettre :

« Paris, 13 vendémiaire de l'an IV de la République française une et indivisible.

» Les représentants du peuple chargés de la force armée de Paris et de l'armée de l'intérieur,

» Ordonnent au citoyen Dumas de se rendre sur-le-champ à Paris pour y recevoir les ordres du gouvernement.

» J.-J.-B. DELMAS.
» LAPORTE. »

Que se passait-il donc à Paris ?

Nous allons le dire.

Le 13 vendémiaire s'accomplissait ; Bonaparte mitraillait les sections sur les marches de l'église Saint-Roch.

La Convention avait jeté les yeux sur mon père pour la défendre ; mon père n'étant point arrivé, Barras proposa Bonaparte, et Bonaparte fut accepté.

Cette heure, qui sonne une fois au moins dans la vie de tout homme, et qui lui ouvre l'avenir, avait sonné inutilement pour mon père. Il partit à l'instant même, mais il n'arriva que le 14.

Il trouva les sections vaincues et Bonaparte général en chef de l'armée de l'intérieur.

Voici le certificat qui lui fut délivré ; nous copions ce précieux document sur la pièce originale :

LIBERTÉ, JUSTICE, ÉGALITÉ.

« Nous, officiers généraux et autres, certifions et attestons que le citoyen Alexandre Dumas, général d'armée, est arrivé le 14 vendémiaire à Paris, et qu'aussitôt il s'est rallié avec ses frères d'armes autour de la Convention nationale pour la défendre contre l'attaque des rebelles qui ont mis bas les armes dans cette journée.

» Paris, ce 14 brumaire l'an quatrième de la République française.

Ont signé : J.-J.-B. DELMAS ; LAPORTE ; GASTON ; BERNARD, *aide de camp* ; HUCHÉ, *général de division* ; TH. ARTEL, *capitaine adjudant général* ; BERTIN, *général de brigade* ; PAREIN, *général de division* ; ROINAY, *commissaire ordonnateur*. »

Puis, au-dessous de toutes ces signatures, de son écriture illisible, dont chaque lettre semble un nœud gordien, l'homme qui venait de ramasser la Révolution dans le sang avait écrit ces trois lignes :

« Certifié vrai.

» Le général en chef de l'armée de l'intérieur,

» BUONAPARTE. »

Trois mois plus tard, il supprimera l'*u* qui italianise son nom et signera *Bonaparte*.

C'est pendant ces trois mois sans doute qu'il a eu cette apparition comme Macbeth et que les trois sorcières lui ont dit : « Salut ! tu seras général en chef ; salut, tu seras premier consul ; salut, tu seras empereur. »

La Convention, sauvée par Bonaparte, termina le 26 octobre sa session de trois ans, par un décret d'amnistie pour tous les délits révolutionnaires qui n'étaient pas compliqués de vol ou d'assassinat.

Puis, après avoir rendu huit mille trois cent soixante-dix décrets, elle se retire ou plutôt se réorganise pour reparaître sous la triple forme du conseil des Anciens, du conseil des Cinq-Cents et du Directoire.

Les cinq Directeurs sont : La Revellière-Lépeaux, Letourneur (de la Manche), Rewbell, Barras et Carnot.

Tous cinq sont conventionnels, tous cinq ont voté la mort du roi.

Ces nominations toutes révolutionnaires amènent une émeute dans le pays de Bouillon. Le 25 brumaire an IV, mon père remis en activité est envoyé pour comprimer cette révolte, résultat auquel il arrive sans effusion de sang.

De là, mon père passe de nouveau à l'armée de Sambre-et-Meuse et à l'armée du Rhin ; est nommé commandant de place à Landau le 21 nivôse an IV ; revient passer encore à Villers-Cotterets le mois de ventôse ; enfin il retourne comme général divisionnaire le 7 messidor à l'armée des Alpes qu'il a commandée en chef et dont la destination est de garder la frontière et d'observer le Piémont, avec lequel on est en paix.

D'abord, mon père avait eu envie de refuser. En temps de guerre, il eût tout pris, même le fusil d'un soldat ; en temps de paix, il était plus difficile.

— Acceptez toujours, général, lui dit-on ; vous serez là sur le chemin de l'Italie. De Chambéry à Suze, il n'y a que le mont Cenis à traverser.

— Ma foi, oui, répondit mon père, j'ai bien fait de le prendre.

Et il partit.

En effet, comme nous l'avons dit, la guerre ...

[illegible] le Piémont [illegible] Autriche [illegible]

[illegible] les Anglais [illegible] Dieu Sauve [illegible] passés par les [illegible] de la Bastille [illegible] jusqu'à Londres [illegible]

[illegible] anglais [illegible] Sheridan [illegible]

[illegible] et Bernadotte [illegible]

[illegible] ne profitait pas [illegible] Bonaparte [illegible] Directoire [illegible]

[illegible] la Vendée [illegible] sur l'Allemagne et [illegible]

Voici quel [illegible] du Directoire :

[illegible] les autres les [illegible] le théâtre de la guerre dans les États héréditaires [illegible] dans les splendides [illegible]

[illegible] de lui enlever ses États. Cette opération achevée, le royaume [illegible] d'Italie et réuni à la France [illegible] le Tyrol [illegible] aux portes de Vienne.

[illegible] mille [illegible]

[illegible] Bonaparte quitta Paris [illegible]

[illegible] sans [illegible]

[illegible] il y [illegible]

Bonaparte transporte [illegible] à Albenga, et [illegible] 11 avril, [illegible] près de [illegible]

[illegible] jaillit l'étincelle qui va embraser l'Italie. En onze jours, le jeune général [illegible] à Montenotte, à Millesimo, [illegible] Dego, [illegible] dix [illegible] jours, les Autrichiens sont séparés des Piémontais. [illegible] est pris, le roi de Sardaigne est forcé de signer un armistice [illegible] de livrer les [illegible] forteresses de Coni, de Tortone [illegible]

Alors Bonaparte s'avance vers la haute Italie, et, devinant les succès à venir par les succès passés, il écrit au Directoire :

« Demain, je marche sur Beaulieu, je l'oblige à repasser le Pô, je le passe immédiatement après lui, je m'empare de toute la Lombardie et, avant un mois, j'espère être sur les montagnes du Tyrol, y trouver l'armée du Rhin et porter, de concert avec elle, la guerre dans la Bavière. »

En effet, Beaulieu est poursuivi, il se retourne immédiatement pour s'opposer au passage du Pô ; le Pô est franchi. Il se met à couvert derrière les murs de Lodi ; un combat de trois heures l'en chasse ; il se range sur la rive gauche en défendant de toute son artillerie le pont qu'il n'a pas eu le temps de couper. L'armée française se forme en colonne serrée, se précipite sur le pont, renverse tout ce qui s'oppose à elle, [illegible] l'armée [illegible] et poursuit sa marche en lui passant sur le corps. Alors Pavie se soumet, Pizzighettone et Crémone tombent, le château de Milan ouvre ses portes, le roi de Sardaigne signe définitivement la paix, les ducs de Parme et de Modène suivent son exemple et Beaulieu n'a que le temps de se renfermer dans Mantoue.

C'est en ce moment que l'on apprend que Wurmser arrive à la tête de soixante mille hommes : trente mille détachés de l'armée du Rhin, trente mille qui viennent de l'intérieur de l'Autriche.

Ces soixante mille hommes vont déboucher par le Tyrol.

Voici quel est l'état des forces françaises et ennemies.

L'armée française était entrée en Italie, forte de trente à trente-deux mille hommes, sur lesquels elle en avait perdu deux mille ; à peu près neuf mille hommes étaient arrivés de l'armée des Alpes ; quatre ou cinq mille avaient rejoint, sortant des dépôts de la Provence et du Var. L'armée comptait donc de quarante-quatre à quarante-cinq mille hommes échelonnés sur l'Adige ou groupés autour de Mantoue.

En outre, la Vendée étant pacifiée, on pouvait compter sur deux divisions tirées de l'armée de l'Ouest. Mais encore fallait-il donner à ces deux divisions le temps de traverser la France.

L'armée autrichienne se composait de dix à douze mille hommes, sans compter les [illegible] de douze [illegible] mille hommes, débris des batailles livrées depuis le commencement de la campagne et éparpillés dans la haute Italie, et des soixante mille hommes amenés par Wurmser.

Ces soixante mille hommes [illegible] grand bruit, mais on doublait hardiment leur nombre. Cette fois, Bonaparte allait avoir affaire, [illegible] disaient ces mêmes bruits, à une armée quatre fois plus forte que la sienne, mais encore à un général digne de lui. Annibal allait trouver son Scipion. [illegible] *L'Italie a été et sera toujours le tombeau des Français.* [illegible]

Wurmser avait, comme nous l'avons dit, soixante mille hommes ; de ces soixante mille hommes, [illegible] vingt mille qu'il avait donnés à [illegible] de [illegible] qui tourne le lac de Garda, longe le petit lac d'Idro et [illegible] déboucher à Salo.

Quant aux quarante mille autres, il les prit avec lui, les divisa sur les deux routes qui longent l'Adige : les uns marchèrent sur Rivoli, les autres [illegible] déboucher sur Vérone.

Ainsi, l'armée française, réunie autour de Mantoue, était enveloppée, attaquée sur son front par l'armée de Wurmser, attaquée sur ses derrières par la garnison de Beaulieu et [illegible] les autres dix mille hommes éparpillés que l'on ralliérait.

Tout ce plan de Wurmser fut révélé à Bonaparte par son exécution même.

[illegible] que [illegible] a attaqué Salo, en a chassé le général Sauret et que le général Guyeux y reste seul dans un vieux bâtiment où il s'est retiré avec quelques centaines d'hommes ; que les Autrichiens ont forcé la Corona entre l'Adige et le lac de Garda, enfin qu'ils viennent de déboucher devant Vérone ; le lendemain, ils sont à Brescia ; sur tous les points ils vont passer l'Adige.

[illegible] il veut montrer la supériorité de son génie. Bonaparte rassemble ses généraux en conseil [illegible] l'avis de battre en retraite. Augereau seul, le soldat de Paris, l'enfant du faubourg Saint-Antoine, déclare [illegible] peut décider [illegible]

[illegible] voudrait [illegible] l'empêcher [illegible] pas.

Bonaparte [illegible] seul [illegible] décision est [illegible] qu'Augereau [illegible] Est-ce [illegible] ? Il [illegible] concentrer toutes ses troupes et [illegible] à l'ennemi, c'est [illegible] et [illegible] de la [illegible].

Bonaparte [illegible] le conseil de guerre [illegible] demander [illegible] de [illegible] plan est fait.

Bonaparte [illegible] Quasdanowich, [illegible] que [illegible] autour de lui [illegible] de Mantoue [illegible] le bas Mincio et la basse Adige. Il [illegible] sur [illegible] séparément avant qu'ils [illegible] Quasdanowich et Wurmser.

C'est [illegible] le plus rapide et le moins [illegible].

Le 31 [illegible] que Serurier abandonne le siège de Mantoue [illegible] ses pièces [illegible] et jetant ses poudres [illegible] passe le Mincio [illegible] Quasdanowich [illegible] Augereau [illegible] dans Brescia [illegible] le général Sauret [illegible] sans [illegible] vieux [illegible].

[illegible] sans s'arrêter et sans battre, [illegible] Wurmser.

[illegible] Wurmser [illegible].

Les [illegible] de Wurmser ont passé [illegible] de l'Adige [illegible] Mincio [illegible] Quasdanowich [illegible] Wurmser [illegible] sur Mantoue, qui [illegible] toujours bloquée [illegible] deux divisions d'infanterie et deux de cavalerie.

En arrivant au quartier du général Serurier, il [illegible] les canons enclouées [illegible].

Bonaparte [illegible], il s'est enfui. Le calcul du génie est, aux yeux du général autrichien, l'effet de la peur.

[illegible] Bonaparte [illegible] Wurmser [illegible] l'armée de Bayalitsch [illegible] de l'autre [illegible] Castiglione. Les Autrichiens [illegible] rencontrent les uns le général [illegible] les autres le général Augereau à Castiglione [illegible] pris entre deux feux.

On fait [illegible] prisonniers à Salo, [illegible] quinze cents prisonniers [illegible] trois [illegible] mille hommes [illegible] vingt pièces de canon et [illegible] les [illegible] de [illegible] à ceux de Quasdanowich.

Wurmser a [illegible] son erreur [illegible] Mantoue [illegible] du canon il arrive avec quinze mille hommes [illegible] dix mille à Bayalitsch et [illegible] Liptay, [illegible] offrir le combat.

Bonaparte [illegible] ses troupes ; il [illegible] Lonato ; depuis trois [illegible] par lui-même [illegible] trois jours [illegible] chevaux. Il arrive à Lonato ; une partie des [illegible] dans la ville [illegible] Salo et sur Gavardo [illegible] Quasdanowich [illegible] avec lui à Castiglione [illegible] à son ordre, les troupes se mettent en marche [illegible] pour sa destination, il reste à Lonato avec mille hommes ; il y prendra quelques instants de repos [illegible] à Castiglione pour présenter la bataille à Wurmser au point du jour.

Bonaparte vient de descendre de cheval et de se mettre à table, quand on lui annonce que Lonato est entouré par quatre mille hommes et qu'un parlementaire autrichien est là qui vient le sommer de se rendre.

Avec ses mille hommes, Bonaparte pourrait faire tête aux quatre mille et les battre peut-être, mais il est pressé ; c'est une autre ressource qu'il faut employer.

Il ordonne à tout son état-major de monter à cheval, se fait amener le parlementaire et ordonne qu'on lui débande les yeux.

Le parlementaire, qui ne savait pas à qui il avait affaire, [illegible] un état-major là où il [illegible] trouver que quelques officiers, il n'en remplit pas moins sa mission.

— Mais malheureux ! lui dit Bonaparte quand il a fini, mais vous ne savez donc pas qui je suis [illegible] je suis le général en chef Bonaparte, et vous êtes tombés, vous et vos quatre mille hommes, au milieu de mon armée ; allez donc dire à ceux qui vous envoient que je leur donne cinq minutes pour se rendre, ou que je les fais tous passer au fil de l'épée pour les punir de l'insulte qu'ils osent me faire.

[illegible] quatre mille [illegible] armes.

[illegible] était [illegible]. Wurmser [illegible] et laisse [illegible] sur le [illegible] nos soldats [illegible] les morts.

[illegible] mille [illegible]. Il avait [illegible] Garda pour [illegible] le Tyrol.

Bonaparte [illegible] se lance à la poursuite de Wurmser qui [illegible] Davidovitch et [illegible] quarante mille. [illegible] de Roveredo, entre à Trente, la capitale du [illegible] Vaubois [illegible] Tyrol à la poursuite de Wurmser avec dix [illegible] chassé devant lui trente mille, tant [illegible], deux jours rejoint Wurmser sur les bords de la [illegible] la bataille de Bassano lui fait quatre mille [illegible] pas [illegible] laisse d'autre ressource que d'aller avec [illegible] hommes qui demeurent encore [illegible] aux murs de Mantoue, qu'il était venu [illegible] avec soixante mille hommes.

C'était la troisième armée autrichienne que Bonaparte [illegible] depuis son entrée en Italie.

Wurmser entre dans Mantoue, résolu de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité, et pour ajouter aux [illegible] il fit tuer et saler les sept mille chevaux de ses [illegible], dont il fit des [illegible].

Puis [illegible] de la [illegible] dont ses hommes [illegible] il condamna ses officiers pour les punir à ne se promener pendant trois mois dans les rues de Mantoue qu'avec des [illegible] aux mains au lieu de cannes.

Les [illegible] subirent sans murmure cette étrange punition.

Quant à Bonaparte, il laissa Serurier bloquer Mantoue et s'en retourna à Milan attendre des secours du Directoire et [illegible] en attendant fonder la république cisalpine.

VI

MON PÈRE À L'ARMÉE D'ITALIE. — IL EST REÇU À MILAN PAR BONAPARTE ET JOSÉPHINE. — EMBARRAS DE BONAPARTE EN ITALIE. — LA GALE. — [illegible] EN [illegible] RAGEMENT. — BATAILLE D'ARCOLE. — [illegible] — COMMENT MON PÈRE FUT FORCÉ À [illegible]

Pendant que ces merveilles s'accomplissaient dans la haute Italie, mon père commandait toujours la division de l'armée des Alpes ; comme c'était, ainsi que nous l'avons dit, un poste d'observation, il avait placé les généraux de brigade Dufresne et Pailloc, l'un au pied du mont Cenis, et l'autre à Saint-Pierre-d'Albigny, dans la Tarentaise, tandis que lui-même était allé établir son quartier général à La Chambre, petit village composé d'une douzaine de maisons et situé au pied d'une chaîne de rochers où [illegible] et chamois.

De là sa prédilection pour La Chambre, où d'ailleurs il savait retrouver un de ses anciens [illegible] du mont Cenis, chasseur enragé, avec lequel il passait les jours et les nuits dans la montagne.

Un soir, en rentrant après une chasse magnifique qui avait duré trois jours, mon père trouva une lettre qui lui ordonnait de se rendre en Italie et de s'y mettre à la disposition du général Bonaparte. Cet ordre était en date du 22 vendémiaire (13 octobre).

C'était tout ce que désirait mon père, quoiqu'il partageât un peu cette répugnance de tous ses collègues [illegible], qui se regardaient comme de vieux généraux de trente-deux à trente-quatre ans, de servir sous un général de vingt-six ans ; mais le bruit du canon de tant de batailles avait retenti à ses oreilles depuis un an qu'il avait été tout prêt à demander du service en Italie, dans quelque grade que ce fût.

Mon père arriva à Milan le 19 octobre 1796.

Il y fut admirablement reçu par Bonaparte, et surtout par Joséphine, qui était venue l'y rejoindre, et qui, en sa qualité de [illegible], aimait passionnément ce qui lui rappelait ses belles colonies.

Il trouva Bonaparte fort inquiet et surtout fort [illegible]

contre le Directoire qui l'abandonnait. Les généraux autrichiens avaient été battus, mais l'Autriche n'était point battue, elle.

Les troupes que l'empereur avait en Pologne, grâce aux assurances que Catherine lui avait données, avaient pu se mettre en marche vers les Alpes ; on en avait fait autant des troupes en observation sur le Danube et surveillant la Turquie [illegible] les réserves de la monarchie autrichienne étaient en outre dirigées sur l'Italie : une nouvelle et splendide armée se préparait donc dans le Frioul, composée des débris de l'armée de Wurmser, des troupes venues de Pologne et de Turquie, enfin des réserves et des recrues. C'était le maréchal Alvintzy qui était chargé de reprendre le commandement de cette quatrième armée chargée de venger l'honneur de Colli, de Beaulieu et de Wurmser.

Pour combattre cette nouvelle armée, Bonaparte n'avait plus que vingt-cinq mille hommes des troupes qui l'avaient accompagné en Italie ou qui étaient venues l'y rejoindre, tant le canon autrichien, même au milieu de ses défaites, avait creusé de larges vides dans nos rangs. Il était arrivé quelques bataillons de la Vendée, mais fort diminués par les désertions. Kellermann, qui venait d'envoyer mon père, faisait dire [illegible] qu'il ne pouvait dégarnir la ligne des Alpes, obligé qu'il était de contenir Lyon et les bords du Rhône, où les compagnons de Jéhu se livraient à toute sorte de brigandages. Bonaparte demandait à cor et à cri la 40e et la 83e [illegible] avec les six mille hommes qui les composaient ; [illegible] arrivaient, il répondait de tout.

Aussi écrivait-il au Directoire :

« Je suis malade, je puis à peine me soutenir à cheval ; il ne me reste que du courage, ce qui est insuffisant pour le poste que j'occupe. On nous compte, le prestige disparaît ; des troupes, ou l'Italie est perdue. »

Mon père avait trouvé, en effet, Bonaparte fort souffrant ; cette maladie dont il se plaignait, c'était la gale, qu'il avait gagnée à Toulon de la façon la plus héroïque, en servant lui-même un canon avec l'écouvillon d'un artilleur qui venait d'être tué ; cette gale, mal soignée, le fatiguait horriblement ; sa maigreur était effrayante ; il semblait un cadavre ambulant ; ses yeux seuls vivaient.

Il ne désespérait pas cependant ; il recommanda à mon père la plus grande surveillance et la plus incessante activité, et, lui annonçant sa prochaine rentrée en campagne, il l'envoya prendre devant Mantoue le commandement de la première division.

En effet, onze jours après, la campagne recommençait.

La quatrième tête était repoussée à l'hydre ; le maréchal Alvintzy, conduisant quarante mille hommes, avait jeté des ponts sur la Piave et s'était avancé sur la Brenta.

La campagne fut terrible. Elle dura du 1er au 17 novembre. Bonaparte, avec vingt mille hommes, en attaquait cinquante mille ; un instant, l'armée se trouva réduite à quinze mille hommes ; un instant, Bonaparte, découragé après les batailles sans résultat de Bassano et de Caldiero, jeta ce cri de détresse au Directoire ; c'était le 14 novembre ; le 13, Bonaparte était arrivé dans Vérone, après dix jours de lutte, non seulement contre les Autrichiens, mais encore contre la boue, la pluie et la grêle.

« Tous les officiers supérieurs, écrit-il, sont hors de combat ; l'armée d'Italie, réduite à une poignée de monde, est épuisée ; les héros de Millesimo, de Lodi, de Castiglione et de Bassano sont morts pour la patrie ou sont à l'hôpital ; il ne reste plus aux corps que leur réputation et leur orgueil. Joubert, Lannes, Lanusse, Victor, Murat, Charlot, Dupuis, Rampon, Pigeon, Ménard, Chabandon sont blessés ; [illegible] sommes abandonnés au fond de l'Italie ; ce qui [illegible] de braves voit la mort inévitable au milieu de chances [illegible] et avec des forces inférieures. Peut-être [illegible] brave Augereau et de l'intrépide Masséna est-elle près [illegible] alors, alors que deviendront ces braves gens ? [illegible] me rend réservé ; je n'ose plus affronter la mort, qui serait un sujet de découragement pour qui est l'objet de [illegible], si j'avais reçu la 83e, forte de trois mille [illegible] hommes connus à l'armée, [illegible] répondu de tout [illegible] peut-être sous peu de jours [illegible] pas assez de quinze mille hommes.

Aujourd'hui [illegible] troupes demain [illegible] de l'ennemi [illegible] »

[illegible] les plus [illegible] et surtout les [illegible] de [illegible] retrouvé [illegible] de [illegible] les moyens [illegible] ces de [illegible] après les [illegible] de [illegible] les [illegible] du corps [illegible]

[illegible] cette lettre, Bonaparte avait adopté [illegible]

Le lendemain avait lieu le combat de Ronco, lequel commençait cette fameuse bataille d'Arcole qui devait durer trois jours.

Le troisième jour, l'armée autrichienne avait perdu cinq mille prisonniers, huit ou dix mille tués ou blessés, et, forte encore de quarante mille hommes, se retirait dans les montagnes, poursuivie par quinze mille Français.

Elle s'arrêta dans la capitale du Tyrol.

Quinze mille Français avaient accompli cette œuvre gigantesque de lutter contre cinquante mille hommes et de les vaincre.

Seulement, ils avaient repoussé l'armée d'Alvintzy, mais ils n'avaient pu la détruire, comme ils avaient fait des trois autres.

Bonaparte, de son côté, recommanda à Serrurier de poursuivre le blocus de Mantoue, en serrant Wurmser comme il avait serré Canto d'Irles, et s'en alla reprendre son quartier d'hiver à Milan, centre de ses négociations avec tous ces petits princes d'Italie, que la peur seule faisait nos alliés.

Il y était depuis trois semaines environ, lorsque arriva au blocus un événement qui devait avoir une grande influence sur le dénoûment de cette terrible campagne.

Une nuit, — c'était la nuit du 23 au 24 décembre, qui correspondait à celle du 2 au 3 nivôse, — mon père fut réveillé par la visite de trois ou quatre soldats, lesquels lui amenaient un homme qui avait été pris par une de nos sentinelles avancées, au moment où il s'apprêtait à franchir les premières palissades de Mantoue.

Mon père était à Marmirolo.

Le colonel commandant nos avant-postes à Saint-Antoine envoyait cet homme à mon père en lui annonçant comme un espion vénitien qu'il croyait chargé de quelque message d'importance.

L'homme interrogé, répondit à merveille. Il était au service de l'Autriche, faisait partie de la garnison de Mantoue, était sorti de la ville pour une affaire d'amour, et s'apprêtait à y rentrer lorsqu'il avait été dénoncé à la sentinelle qui l'avait arrêté par le bruit que faisaient ses pas sur la neige gelée.

Fouillé jusqu'aux endroits les plus secrets, on ne trouva rien sur lui.

Mais, malgré l'apparente bonhomie des réponses de cet homme et sa tranquillité au milieu des investigations dont il était l'objet, mon père avait cru remarquer certains regards rapides, certains tressaillements dénotant l'homme dont la position n'est point parfaitement nette. D'ailleurs, le mot espion, prononcé devant lui, le rendait difficile sur les raisons données par le prisonnier, sur sa sortie et sur sa rentrée.

Enfin, quand un général en observation devant une ville de l'importance de Mantoue espère tenir un espion, il ne renonce pas facilement à cet espoir.

Cependant il n'y avait rien à dire, les poches étaient parfaitement vides et les réponses mathématiquement précises.

Une des lectures favorites de mon père était Polybe et les *Commentaires* de César ; un volume des *Commentaires* du vainqueur des Gaules était ouvert sur la table placée près de son lit, et le passage que mon père venait de relire avant de se coucher était justement celui où César raconte que, pour pouvoir faire passer à Labiénus, son lieutenant, des nouvelles sûres, il renfermait sa lettre dans une petite boule d'ivoire de la grosseur d'une bille d'enfant ; que le messager, lorsqu'il passait soit devant des postes ennemis, soit dans quelque endroit où il craignait d'être surpris, tenait cette boule dans sa bouche et l'avalait, s'il était serré de trop près.

Tout ce passage de César lui revint comme un trait de lumière.

— C'est bien, dit mon père, puisque cet homme nie, qu'on l'emmène et qu'on le fusille.

— Comment ! général, s'écria le Vénitien épouvanté, à quel propos me fusiller ?

— Pour t'ouvrir le ventre et y chercher les dépêches que tu as avalées, dit mon père avec autant d'aplomb que si la chose lui eût été révélée par quelque démon familier.

L'espion tressaillit.

Les hommes hésitaient.

— Oh ! ce n'est point une plaisanterie, dit mon père aux soldats qui avaient amené le prisonnier, et, s'il vous faut un ordre écrit, je vais vous le donner.

— Non, général, dirent les soldats, et, du moment que c'est sérieux...

— Parfaitement sérieux ; emmenez et fusillez.

Les soldats firent un mouvement pour entraîner l'espion.

— Un instant ! dit celui-ci, qui voyait que l'affaire prenait une tournure grave.

— Avoues-tu ?

— Eh bien, oui, j'avoue, dit l'espion après un instant d'hésitation.

— Tu avoues que tu as avalé tes dépêches ?

— Oui, général.

— Et combien y a-t-il de temps de cela ?

— Il y a maintenant deux heures et demie, à peu près, général.

— Dermoncourt, dit mon père à son aide de camp qui couchait dans une chambre à côté de la sienne, et qui, depuis le commencement de cette scène, la regardait et l'écoutait avec la plus grande attention, ne sachant pas trop où elle allait aboutir.

— Me voilà, général.

— Tu entends ?

— Quoi, général ?

Enfin, vers [illegible] heures du matin, il [illegible] petite boulette de [illegible] grosse comme une [illegible]. La boulette de cire [illegible] une de ces [illegible] qui se trouvent [illegible] dans les prairies des environs de Mantoue [illegible] que l'espion [illegible] elle dans un petit [illegible] dans la poche de [illegible] et que les soldats n'avaient [illegible] à propos de [illegible] et présentée à mon père [illegible] le ouvrir par Dermoncourt, lequel en sa qualité [illegible] de camp secrétaire [illegible] chargé de l'ouverture des [illegible].

Il ne restait plus qu'une [illegible] c'est que la dépêche [illegible]

On le conduisit dans la chambre de Dermoncourt

— Que cet homme a avalé ses dépêches ?

— Oui.

— Depuis deux heures et demie ?

— Depuis deux heures et demie.

— Eh bien, va trouver le pharmacien du village, et demande-lui si, au bout de deux heures et demie, c'est un purgatif ou un vomitif qu'il faut donner à un homme à qui l'on veut faire rendre ce qu'il a pris, qu'il te dise celui des deux qui aura le plus prompt résultat.

Au bout de cinq minutes, Dermoncourt rentra, et dit, la main à son chapeau, et avec un flegme merveilleux :

— Un purgatif, général.

— Le rapportes-tu ?

— Oui, général.

On présenta le purgatif à l'espion, qui l'avala en faisant la grimace ; puis on le conduisit dans la chambre de Dermoncourt, où deux soldats le gardèrent à vue, tandis que Dermoncourt passait une assez mauvaise nuit, réveillé par les soldats, chaque fois que l'espion portait la main au bouton de sa culotte.

fût en allemand et personne au quartier général ne parlait allemand.

Pendant ce temps, Dermoncourt, à l'aide d'un canif, faisait l'opération césarienne à la boulette de cire, et en tirait une lettre écrite sur du papier vélin et d'une écriture assez fine pour que, roulée entre les doigts, cette lettre ne prît pas plus d'importance qu'un gros pois.

La joie des deux opérateurs fut grande lorsqu'ils s'aperçurent que la lettre était écrite en français : on eût dit que l'empereur et son général en chef avaient prévu le cas où cette lettre tomberait entre les mains de mon père.

Voici la teneur de la lettre, que je transcris sur une copie de la main de mon père ; l'original, comme nous le dirons tout à l'heure, fut envoyé à Bonaparte.

« Trente, le 15 décembre 1796.

« Je m'empresse de transmettre à Votre Excellence, littéralement et dans la même langue où je les ai reçus, les ordres de Sa Majesté en date du 5 du mois.

[illegible] Wurmser [illegible] « tout s'il s'agissait de transporter la garnison en France [illegible] se rendre en [illegible] vers Rome [illegible] il trouvera de [illegible] pour [illegible] ainsi que pour surmonter tout autre obstacle.

FRANÇOIS. »

« Un homme [illegible] du régiment de Straroldo remettra cette dépêche importante à Votre Excellence, j'ajouterai que la situation actuelle et les besoins de l'armée ne permettent pas de tenter de nouvelles opérations *avant trois semaines* [illegible] ne pouvant [illegible] dans Mantoue, l'ordre de Sa Majesté lui servant, d'ailleurs, de [illegible] dans tous les cas je prie Votre Excellence [illegible] de ses nouvelles par des moyens sûrs [illegible] servir pour correspondre avec elle.

ALVINTZY. »

« P. S. [illegible] le mouvement que je ferai [illegible] mille hommes par le plateau de Rivoli, et j'expédierai Provera [illegible] dix mille hommes par l'Adige sur Legnago, avec [illegible] quand vous entendrez le canon faites une sortie pour faciliter son mouvement. »

VII

DERMONCOURT EST ENVOYÉ PAR MON PÈRE À BONAPARTE. — [illegible] FRANCHE ET BERTHIER. — MOUVEMENTS MILITAIRES QUI SONT LA SUITE DE LA DÉPÊCHE SAISIE SUR L'ESPION. — CORRESPONDANCE DE MON PÈRE AVEC SERRURIER ET DALLEMAGNE. — COMBATS DE SAINT-GEORGES ET DE LA FAVORITE. — PRISE DE MANTOUE. — MON PÈRE [illegible] EN OBSERVATION.

[illegible] Dermoncourt [illegible] Alvintzy [illegible] *avant trois semaines* [illegible]

Il fallait donc faire passer le plus vite possible cette dépêche [illegible] Bonaparte.

[illegible] à cheval et [illegible] matin.

[illegible]

[illegible] Der[illegible] [illegible]

— [illegible] demanda Bonaparte en [illegible]

— [illegible] général, répondit Dermoncourt [illegible] trente lieues en [illegible] six heures [illegible] d'être obligé de passer sur le ventre de vos aides de camp pour arriver jusqu'à vous.

— Mais [illegible] cependant la consigne donnée?

— Si elle était la consigne donnée [illegible] Dermoncourt [illegible] fusiller [illegible] la consigne [illegible] de me commander le [illegible] après avoir lu cette dépêche.

Bonaparte lut la dépêche.

Puis [illegible] vers l'aide de camp.

— Vous avez oublié, monsieur, lui dit-il, que la consigne n'existait pas pour tout officier d'état-major arrivant de Mantoue, et qu'à midi comme à minuit la porte leur est ouverte. Rendez-vous aux arrêts.

L'aide de camp s'inclina [illegible]

— Comment Dumas s'est-il procuré cette dépêche? demanda Bonaparte.

Dermoncourt raconta l'affaire et entra dans tous les détails.

— Berthier! Berthier! cria Bonaparte.

Berthier parut avec sa gravité et son importance ordinaires.

— Tiens, Berthier, lui dit Bonaparte [illegible] la dépêche [illegible]

— Mais, général, dit Berthier [illegible]

— Eh bien [illegible] lis maintenant!

Berthier lut [illegible]

— Oh! oh! [illegible]

— Comprends-tu, Berthier? [illegible] bataille s'appellera la bataille de Rivoli [illegible] ou elle décidera de la campagne. En tout cas, comme dit Alvintzy, nous avons une vingtaine de jours devant nous.

Et, comme un homme [illegible] Dermoncourt, et que [illegible] vous [illegible] prévenu, vous en valez [illegible]

— En attendant, dit Bonaparte, comme [illegible] faim, tu vas prendre le temps de [illegible] tout et tu déjeuneras avec nous [illegible]

— Non, général, je [illegible] point cet honneur.

— Eh bien, je te présenterai à elle. Va et reviens.

Dermoncourt ne se le fit pas répéter deux fois; il déjeuna et dîna avec Bonaparte, qui exigea qu'il restât au palais et y couchât.

Le lendemain matin, il lui remit une lettre pour mon père, le chargea de mille compliments et lui annonça qu'il pourrait partir quand il voudrait, et que la voiture était prête.

Dermoncourt monta en voiture dans la cour. Bonaparte et Joséphine étaient à une fenêtre et Berthier à la fenêtre voisine.

— Bon voyage! cria Bonaparte à Dermoncourt.

— Merci, général [illegible] pas le 13 janvier, et défiez-vous des délices de Capoue.

— Soyez tranquille, lui cria le général [illegible] je ne ferai point comme Annibal.

Voici la lettre que Bonaparte écrivait à mon père :

ARMÉE D'ITALIE. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

[illegible]

Au [illegible] général de Milan, le [illegible] de la République française [illegible]

Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, au général Dumas.

[illegible] la lettre que m'a apportée votre aide de camp [illegible] quelque peu sévère [illegible] de Vienne [illegible]

Je vous [illegible] et en augure un meilleur.

BONAPARTE. »

[illegible]

[illegible] Milan [illegible] tous de Man[illegible] la Corona [illegible] Rivoli.

Le 5 janvier le général Alvintzy [illegible].

Le 6 Bonaparte [illegible] hommes.

Le 11 Bonaparte se rend [illegible].

Le 12 [illegible] les [illegible] de Saint-Michel et de la Corona [illegible] Montebaldo.

Le 13 Joubert évacue la Corona et prend position à Rivoli [illegible] les Autrichiens [illegible] Rivoli [illegible].

Enfin [illegible] Bonaparte [illegible] de Rivoli sur lequel il était arrivé à deux heures du matin.

[illegible] la bataille se livrer [illegible].

On en sait les résultats. Quarante-cinq mille Autrichiens avaient engagé la bataille à huit heures du matin.

A cinq heures du soir, on les cherchait vainement : on eût dit que la terre les avait engloutis [illegible] en avait fait [illegible] coup avec Alvintzy.

Restait Provera.

Provera [illegible] le plan indiqué dans la lettre interceptée par mon père. Il s'est dérobé à Augereau, il a jeté un pont à [illegible] au-dessus de [illegible]. Il marche sur Mantoue qu'il veut ravitailler avec neuf ou dix mille hommes.

Augereau a [illegible] son passage ; il se jette sur ses derrières, lui prend deux mille hommes ; mais avec les sept mille qui lui restent, Provera continue sa route.

Heureusement Bonaparte apprend ces détails à Castelnovo. Il est à distance égale de Mantoue [illegible] commande des Français il arrivera donc avant Provera.

S'il n'arrive pas et que la garnison fasse la sortie demandée à Wurmser par la lettre d'Alvintzy, le corps de blocus sera pris entre deux feux.

La division Masséna reçoit l'ordre de marcher au pas de course sur Mantoue ; elle doit arriver le même soir.

Les réserves laissées à Villafranca feront la même route et avec la même vitesse.

[illegible] Bonaparte lui-même part au galop pour [illegible] avant la nuit.

Maintenant on peut voir par les lettres du général Serrurier à mon père ce qui se passait du côté de Mantoue et quelle activité régnait dans le camp français.

Au quartier général de Roverbella,
20 nivôse an V (1).

Serrurier, général de division, commandant le blocus, au général Dumas, commandant la 2e division.

Je viens de recevoir, général, une lettre du général divisionnaire Augereau, datée de Porto-Legnago le 19, par laquelle il me mande que l'ennemi, avec des forces bien supérieures à lui, a attaqué ses avant-postes, et que l'adjudant général Duphot a abandonné le château de B[illegible] afin de n'y être pas tourné. Il m'écrira pour me faire connaître les mouvements qu'aura faits l'ennemi pendant cette nuit. Tous nos postes sont exactement attentifs ; mais je doute que l'ennemi de Mantoue entreprenne quelque grand mouvement, à moins que son armée n'ait eu avantage bien marqué en [illegible] cherche à s'évader. Sitôt que j'aurai des nouvelles du général Augereau, je vous en ferai part.

Salut et fraternité.

SERRURIER. »

On comprend que cet ennemi qui attaque Augereau c'est Provera [illegible] en vertu des instructions qu'il a reçues, marche sur Mantoue.

Quartier général de Roverbella,
22 nivôse.

Serrurier, etc.

En conséquence de la lettre que vous m'avez écrite hier, général, relativement au débarquement que les ennemis ont opéré, je crois devoir redoubler de moyens pour la défense du Mincio. Je viens, en conséquence, d'écrire au général Victor pour qu'il envoie aujourd'hui un bataillon de sa réserve à Formigosa afin de le porter ensuite où le besoin l'exigera ; quoique je charge ce général de correspondre [illegible] avec moi, je lui recommande encore de vous faire passer, ainsi qu'au général Dallemagne, tous les avis nécessaires.

Le restant du bataillon de la 57e, dont vous m'avez déjà parlé, restera en réserve à Goïto.

Salut et fraternité.

SERRURIER. »

[illegible]

Serrurier, etc.

Je vous préviens [illegible] que l'ennemi [illegible] et qu'on [illegible] depuis [illegible] heure du matin [illegible] la garnison [illegible] la seconde par quelque [illegible] était [illegible] soir, nous la ferons [illegible] rentrer dans [illegible] les événements, je vous [illegible] correspondre [illegible] avec les généraux [illegible], il serait [illegible] que quelque partie de la [illegible] reçue soit chargée de céder du terrain [illegible] et celle de [illegible] surveiller l'extérieur afin d'empêcher quelque troupe ou convoi d'entrer dans la place.

Salut et fraternité.

[illegible]RURIER. »

Le [illegible] nivôse, à dix heures du matin [illegible] recevait cette lettre.

Quartier général de Roverbella, [illegible] nivôse [illegible].

Serrurier, etc.

Je vous préviens, général, que l'ennemi a [illegible] Alvintzy [illegible] à Anghiari, près Porto-Legnago [illegible] pas sa force, mais nous devons nous mettre en mesure [illegible] qu'il est vraisemblable que nous serons attaqués [illegible] n'oubliez pas, je vous prie, d'en faire part au général Miollis ; recommandez-lui de pousser des reconnaissances du côté de Castellaro ou du moins des Due Castelli.

« Salut et fraternité.

« SERRURIER. »

J'ordonne au commandant de la [illegible] Formigosa de se replier sur le général Miollis [illegible] point le plus [illegible]. En cas d'événement, je me retirerai sur Goïto. »

Deux heures après, mon père reçut cette autre lettre.

Saint-Antoine, [illegible] nivôse.

Serrurier, etc.

« Je n'ose présumer, général, qu'il n'y aura pas de [illegible] du côté du général Dallemagne (2). Au contraire, je crois que l'ennemi peut se présenter en force sur Governolo et Formigosa, pour s'assurer de ces deux points et [illegible] le Pô pour ravitailler Mantoue. Il est bien certain qu'ils auront moins de chemin à faire pour arriver dans cette partie-là que par ici. Au reste, je pense qu'il faut nous garder partout ; cela n'empêchera point que s'il y a quelque occasion, nous en profitions.

Le général Beaumont n'a plus de cavalerie [illegible] toute retirée cette nuit pour l'envoyer à Castelnovo.

Salut et fraternité.

SERRURIER.

Je compte beaucoup sur le général M[illegible] et sur un bataillon que j'ai mis à Governolo.

Toute réflexion faite, pour ne pas perdre de temps, je vais retourner à Roverbella, où j'espère recevoir des nouvelles du général en chef. »

Mon père fit passer au général Miollis, qui [illegible] Saint-Georges, copie de ces deux lettres.

La journée s'écoula sans observation [illegible] passa la nuit aux avant-postes.

Le 26, à neuf heures du matin, il reçut [illegible].

Serrurier, etc.

« Je vous donne avis que les ennemis [illegible] du côté des Due Castelli.

Donnez vos ordres en conséquence.

Salut et fraternité.

SERRURIER.

Roverbella, [illegible] nivôse. »

Deux heures [illegible] recevait cette seconde [illegible].

« *Serrurier*, etc.

« Il faut [illegible], général, vous opposer au débarquement [illegible]

(1) Quatre jours avant la bataille de Rivoli.

(1) C'était [illegible] de la bataille de Rivoli, qui [illegible] ; on [illegible] que les mouvements des deux [illegible] étaient combinés.

(2) D[illegible] était du côté opposé à Montanara, sur [illegible] Mincio.

[illegible] l'ennemi, portez [illegible] de ce côté jusqu'à quinze cents hommes.

[illegible] ne nous inquiètent point à présent [illegible] s'y [illegible] paille.

Salut et fraternité.

SERRURIER.

[illegible] nivôse [illegible]

Pour [illegible] cents hommes [illegible] indiqués par le général Serrurier, il eût fallu [illegible]. Mon père écrivit donc [illegible] son ami Dallemagne, à [illegible], de détacher [illegible] d'hommes de sa division et de les lui envoyer.

Dallemagne répondit aussitôt :

« [illegible], 26 nivôse an V.

Dallemagne à son ami Dumas.

[illegible] je ne doive [illegible] mon bon ami, les [illegible] pour porter une [illegible] du côté de [illegible], j'ai un tiers de ma division qui ne peut se relever, et sa force n'est que de deux mille hommes. Juge [illegible] si je puis avoir du disponible. Aussitôt ta lettre [illegible], j'ai cependant donné ordre au général Montaim [illegible] quelque peu de troupe prêt à marcher. D'ailleurs [illegible] que le général Serrurier me prévient par sa [illegible] d'hier soir qu'il va donner des ordres pour que le pont de Formigosa soit coupé. En conséquence, s'il a mis son ordre à exécution, il m'est impossible de [illegible] secours; je te aurai mieux [illegible] qui [illegible]. Si [illegible] parvient à attaquer par Saint-Georges, la [illegible] Mantoue est assurée et, malgré la meilleure [illegible] le choc, nous serons obligés de succomber, [illegible] l'ennemi ne peut s'entourner sans courir de grands [illegible] à des forces majeures. Adieu, mon cher ami, [illegible] je saisirai toujours avec empressement toutes les [illegible] de t'être utile ainsi qu'à mon pays.

Je t'embrasse sincèrement.

DALLEMAGNE. »

Cependant il en coûtait au brave Dallemagne de refuser à mon père les hommes qu'il demandait, car il savait une chose : s'il les demandait, c'est qu'il croyait en avoir grand besoin.

Aussi, vers midi, lui écrivait-il de Casanova :

Le général Dallemagne au général Dumas.

« J'[illegible] général, que le pont de Formigosa [illegible], j'ai de suite donné ordre au général [illegible] de partir avec cinq cents hommes et deux pièces [illegible] pour se rendre à Formigosa, et lui ai donné les [illegible] nécessaires pour prendre l'ennemi par derrière [illegible] tu es attaqué.

Salut et fraternité.

DALLEMAGNE. »

A cette lettre était jointe la copie suivante, qui expliquait comment le pont de Formigosa n'était point détruit.

Copie de la lettre écrite par le citoyen Dore, chef du [illegible] bataillon de la [illegible] demi-brigade, au général Dallemagne.

« Je vous préviens, général, que, conformément aux ordres que j'ai reçus cette nuit du général Serrurier, je me suis [illegible] à Governolo avec mon bataillon; le général [illegible] l'ordre de rompre le pont de Formigosa avant [illegible] Governolo. Lorsque je me suis présenté pour [illegible] ordre à exécution, le commandant d'un détachement [illegible] demi-brigade qui occupe ce poste s'est opposé [illegible] de cet ordre comme étant contraire aux instructions [illegible] vous lui aviez données, [illegible] qu'il fallait [illegible] auparavant [illegible] je m'en suis rendu à son [illegible] j'ai trouvé fort juste.

Signé DORE.

Pour copie conforme :

DALLEMAGNE. »

A [illegible] mon père [illegible] cette troisième [illegible] :

« Au quartier général [illegible], ce 26 nivôse, quatre heures [illegible].

Le général Dallemagne au général Dumas.

[illegible] que le général M[illegible] ne soit pas en [illegible] cinq cents hommes [illegible] Formigosa, je viens de lui écrire pour présenter sa marche. Comme le général Serrurier me marque qu'en cas d'attaque il faut tenir jusqu'à la dernière extrémité, en conséquence de ce que je crains beaucoup, si l'ennemi m'attaque, et si tu prévois que ces cinq cents hommes ne te soient pas bien utiles, fais-moi l'amitié de me les renvoyer, quoi qu'il en soit, si l'ennemi attaque, nous ferons en sorte de le bien recevoir.

Je t'embrasse.

DALLEMAGNE. »

On voit la préoccupation dans laquelle mettait cet excellent Dallemagne l'idée du danger que courait mon père.

Ce n'était pas mon père, c'était Miollis, qui portait le poids de toute cette journée.

Provera avait marché droit devant lui et, par Ceva, Sanguinetto, Torre et Castellaro, était venu donner de front contre Saint-Georges, où commandait Miollis.

Le général autrichien connaissait le mauvais état dans lequel se trouvaient les fortifications de Saint-Georges, et il espérait bien que Miollis n'essayerait pas même de lui disputer le passage; aussi le fit-il sommer tout simplement de se rendre.

Miollis répondit par une effroyable canonnade que non seulement mon père entendait de Saint-Antoine, mais dont il voyait la fumée.

Mon père expédia aussitôt Dermoncourt pour avoir des nouvelles positives. Deux lieues et demie en faisait. Dermoncourt, fort jeune, fort alerte et fort brave, gagna Saint-Georges et y trouva le général Miollis, qui faisait à la fois face à Provera et à Wurmser.

Au moment où, au milieu du feu, Dermoncourt joignait Miollis et le saluait, une balle enlevait le chapeau de ce dernier.

— Ah! c'est toi, mon enfant, lui dit Miollis; tu viens de la part de Dumas?

— Oui, général; il entendait votre canonnade, et, connaissant le mauvais état de vos fortifications, il était très inquiet de vous.

— Eh bien, dis-lui de se rassurer sur mon compte; j'ai établi mon quartier général ici, sur la place d'armes, et je réponds d'une chose, c'est que, si l'ennemi traverse cette place, il passera sur mon tombeau.

— Mais Provera? demanda Dermoncourt.

— Bah! Provera, il est dans le traquenard! Mon ami Augereau, qui l'a laissé passer, le suit, et, tandis que je l'arrête ici, va lui en donner sur le cul... Dis donc à Dumas que, demain, Provera sera expédié.

Dermoncourt n'avait pas besoin d'en voir davantage. Il repartit pour Saint-Antoine, où mon père avait établi son quartier général pour être plus à portée de l'ennemi.

Il arriva à cinq heures, annonça que tout allait bien. Victor avait rallié mon père avec sa brigade; il dînait avec lui, quand Dermoncourt entra.

C'était la troisième nuit qu'on allait passer sans dormir; mon père et Victor se jetèrent tout habillés sur leur lit. Dermoncourt restait pour faire le rapport au général Serrurier de son excursion à Saint-Georges.

Il était au plus fort de sa rédaction, lorsqu'il sentit qu'on lui mettait la main sur l'épaule.

Il se retourna : c'était Bonaparte.

— Eh bien, lui dit le général, nous avons gagné la bataille de Rivoli; j'arrive. La tête de la division Masséna me suit au pas de course. Que fait Miollis? où est Provera? Augereau l'a laissé passer, à ce qu'on m'a dit. L'a-t-il suivi, au moins? Que fait Wurmser? a-t-il essayé quelque mouvement? Voyons, parle.

— Général, répondit Dermoncourt avec le même laconisme, Augereau a été forcé, mais il est tombé sur les derrières de Provera et lui a pris deux mille hommes et quatre pièces de canon.

— Bon.

— Provera est devant Saint-Georges, où Miollis a tenu toute la journée et tiendra jusqu'à ce qu'on l'extermine, lui et ses hommes.

— Bon.

— Wurmser a voulu faire des sorties, mais on l'a fait rentrer dans Mantoue.

— Bon! Où est Dumas?

— Me voilà, général, répondit mon père en paraissant sur le seuil de la chambre à coucher.

— Ah! c'est vous, monsieur! lui dit Bonaparte en le regardant de travers.

Ce regard n'était pas de ceux que mon père laissait passer sans en demander l'explication.

— Oui, c'est moi. Eh bien, qu'y a-t-il?

— Il y a, monsieur, que le général Serrurier vous a écrit deux lettres hier.

— Eh bien, après?

— Dans la première, il vous prévenait qu'en cas d'événements il se retirerait sur Castel

— Oui, général.

— Vous avez répondu à cette lettre ?

— Oui.

— Qu'avez-vous répondu ?

— Vous voulez le savoir ?

— Cela me fera plaisir.

— Eh bien, je lui ai répondu : « Rentrez-vous au diable si vous voulez, je m'en bats l'œil ; quant à moi, je me fais tuer, mais je ne me retire pas. »

— Savez-vous que, si vous m'écriviez une lettre comme celle-là, je vous ferais fusiller ?

— C'est possible, mais vous ne m'écririez probablement pas une lettre comme celle que m'a écrite le général Serrurier.

— C'est bien, dit simplement Bonaparte.

Puis, se retournant vers Dermoncourt :

— Allez faire former les troupes en trois colonnes, lui dit-il, et, quand cela sera fait, venez m'en rendre compte.

Dermoncourt sortit. Alors, s'adressant à mon père qui s'apprêtait à rentrer dans sa chambre :

— Restez, général ; j'ai dû vous dire ce que je vous ai dit devant votre aide de camp ; que diable ! quand on écrit des lettres pareilles à son supérieur, on les écrit soi-même, au moins, et on ne les dicte pas à un secrétaire. Ne parlons plus de cela. Quels sont vos commandants ici ?

— Mais, général, répondit mon père, la première colonne, composée de la 57e demi-brigade, a son chef naturel, c'est Victor ; la seconde sera commandée par l'adjudant général Rambaud, notre chef d'état-major ; la troisième par le colonel Moreau, commandant la 11e demi-brigade.

— C'est bon. Où est Victor ?

— Oh ! il n'est pas loin, dit mon père ; écoutez, et vous l'entendrez ronfler.

— Allez le réveiller.

Mon père passa dans la chambre à côté et secoua Victor, qui ne voulait pas à toute force ouvrir les yeux.

— Mais, sacrebleu ! lui dit mon père, réveille-toi donc !

— Que diable me veux-tu ? demanda Victor en grommelant.

— Je veux te faire général de division.

— Moi ?

— Oui. Bonaparte est là et te donne le commandement d'une colonne à la bataille de demain.

— Ah ! morbleu !

Victor se secoua et accourut.

Dermoncourt rentrait en même temps.

— Eh bien ? demanda Bonaparte.

— Vos ordres sont exécutés, général.

— Bien ! Maintenant, va voir aux environs de la Favorite dans quelle position est l'ennemi.

Dermoncourt partit.

Il était huit heures du soir, nos troupes occupaient la Favorite. Dermoncourt dépassa les avant-postes, et, s'aventurant vers Mantoue, alla juste donner contre une sortie que faisait Wurmser.

Aussi, trois quarts d'heure après son départ, l'entendit-on crier de loin :

— A cheval, général, à cheval ! l'ennemi me suit.

En effet, il avait manqué être pris, et, se sentant poursuivi de près, il appelait à son aide.

Mon père monta à cheval, se lança à la tête du 20e régiment de dragons, et tomba sur l'ennemi, qu'il refoula dans la place, et qu'il contint jusqu'au jour, tandis que la division Masséna, toute disloquée par la marche forcée et la distance énorme qu'elle avait parcourue, arrivait à Marmirolo et à Saint-Antoine, où elle se reformait.

L'intention de Bonaparte, en faisant si grande diligence, était d'en finir d'un coup avec Provera, comme, d'un coup, il en avait fini avec Alvintzy.

En effet, du moment où Provera n'était point entré dans Mantoue, du moment où Augereau l'avait suivi par derrière, du moment où, ayant en face de lui Miollis, Bonaparte lui tombait sur les flancs avec la division Masséna, Provera était perdu.

Bonaparte passa la nuit à faire ses dispositions du lendemain.

Mon père resta au poste où il était ; c'était le poste important, puisqu'il était chargé de refouler dans la place Wurmser et ses quinze ou vingt mille hommes, c'est-à-dire une garnison qui, sans compter Provera, était plus forte que l'ennemi qui la bloquait.

Pendant la nuit, Provera, au moyen d'une barque, parvint à communiquer avec Wurmser, et à combiner pour le lendemain avec ce général une attaque sur la Favorite et sur Montada. On ignorait à Mantoue, et dans le camp de Provera, l'arrivée de Bonaparte et des troupes qui avaient combattu la veille à Rivoli.

L'eût-on sue, elle n'était pas croyable et on ne l'eût pas crue.

A cinq heures du matin, mon père fut attaqué par Wurmser ; la lutte fut terrible : après la lettre qu'il avait écrite trois jours auparavant à Serrurier, mon père ne pouvait pas reculer et ne [illegible] point ; avec deux ou trois [illegible] ments [illegible] un régiment de dragons, il tint ferme et demanda [illegible] Bonaparte de lui envoyer la 57e demi-brigade et [illegible] qui, pour arriver jusqu'à lui et le dégager, [illegible] lante trouée qu'[illegible] partir de ce jour-là, elle fut appelée [illegible] *Terrible*.

On retrouva mon père [illegible] et ou huit cents [illegible] entouré de morts ; il avait [illegible] un cheval tué sous lui ; [illegible] second avait été enterré [illegible] boulet et le cavalier [illegible] que l'on croyait mort [illegible] se secouant de cette glorieuse tombe.

Wurmser, repoussé [illegible] se rabattit sur la Favorite ; mais la Favorite défendue par [illegible] cents hommes résista à l'effort de Wurmser, et [illegible] une sortie ; devant cette sortie, devant les charges réitérées de mon père et de ses dragons, devant l'héroïque [illegible] de Victor, dont les troupes fraîches combattaient avec [illegible] rage du repos auquel elles avaient été condamnées [illegible] que l'armée s'illustrait à Rivoli, Wurmser recula et [illegible] de rentrer dans la ville.

Dès lors Provera abandonné fut pressé [illegible] par Bonaparte, Miollis, Serrurier et Augereau [illegible] avec cinq mille hommes, le reste de sa troupe [illegible]

Ainsi, en deux jours, les batailles de Rivoli et de la Favorite gagnées, deux armées détruites, vingt mille [illegible] faits prisonniers, tous les canons et tout le matériel pris, les Autrichiens hors d'état de tenir la campagne [illegible] de créer une cinquième armée, tout cela [illegible] du hasard qui avait livré l'espion à mon père [illegible] le génie de Napoléon.

La brigade seule de mon père prit six drapeaux. Aussi le lendemain, 28 nivôse, mon père reçut-il cette lettre du général Serrurier :

« Au quartier général de Roverbella, le 28 nivôse an V de la République une et indivisible.

Serrurier, etc.

Vous voudrez bien donner l'ordre, général, pour que les drapeaux qui ont été pris par vous dans la journée d'hier à l'ennemi soient apportés ici au général Berthier, et en son absence chez moi.

Le général en chef accorde quatre louis à chaque homme qui remettra un drapeau.

« Salut et fraternité.

« SERRURIER. »

Le soir même de la bataille, mon père avait reçu une dépêche du général Serrurier, laquelle contenait une lettre pour Wurmser.

Cette lettre n'était autre chose qu'une sommation de rendre Mantoue.

Voici cette lettre du général Serrurier :

« De Roverbella, le 27 nivôse an V.

Serrurier, etc.

Je vous donne avis, général, que je viens d'envoyer l'ordre à la 57e demi-brigade, ainsi qu'à la 18e, de se porter à la Favorite, et je les préviens qu'elles y seront à vos ordres. Je vous observe cependant que les deux corps ne feront partie de votre division qu'un instant seulement ; c'est pourquoi vous ne les éloignerez que dans un cas d'absolue nécessité.

On a rendu compte au général en chef que vous avez arrêté un convoi considérable de bœufs et de grains ; si c'est vrai, donnez des ordres pour qu'on les conduise à Porto-Legnago sous bonne escorte.

Que toute l'artillerie et les caissons pris sur l'ennemi soient dirigés sur notre parc d'artillerie et que cela soit exécuté sur-le-champ. Recommandez la plus grande surveillance parmi les postes. On soupçonne le général Wurmser de vouloir profiter du moment de notre joie pour s'échapper.

« Salut et fraternité.

« SERRURIER.

« *P.-S.* Je vous prie, général, de faire passer le plus tôt possible au général Wurmser, à Mantoue, la lettre ci-jointe.

« SERRURIER. »

Le convoi de bœufs et de grains fut à l'instant même dirigé sur Legnago, et la lettre parvint à Wurmser la nuit même.

L'armée avait grand besoin de ce convoi de grains et de viande ; la preuve en est dans cette lettre que le général Serrurier écrivait à mon père, le 20 nivôse :

[illegible] instant [illegible] que la [illegible] manque, je [illegible] pas le remède. Nous sommes [illegible] cas que [illegible] qui suit [illegible] commissaire des [illegible] de de [illegible] du 17 [illegible] jusqu'à ce que nous puissions faire mieux.

On ne [illegible] mais, général [illegible] s'occupe du soldat [illegible] servi avec [illegible] que je m'en occupe.

[illegible] demandes en [illegible] et d'équipement [illegible] depuis mon arrivée [illegible] quelques paires de souliers pour toute la division [illegible] rien n'arrive.

[illegible] vous prie, à [illegible] adjudant général [illegible] des [illegible] que j'ai demandé, il m'est absolument nécessaire [illegible] remplir les vues du général en chef.

Salut et fraternité.

SERRURIER. »

Quant à la garnison [illegible] était, on le comprend bien, dans un état déplorable sous le rapport des vivres : la famine en était arrivée à ce point qu'une poule coûtait dix louis et un chat quatre [illegible] on se procurait encore des rats à deux louis, mais avec la plus grande difficulté.

Wurmser [illegible] quinze [illegible] et chaque fois qu'il [illegible] chanoine Cavalini, curé de [illegible] de Saint-André, un morceau de cheval en s'invitant à dîner dans la maison. Ces jours-là, c'était fête, et [illegible] on vivait toute la semaine.

En [illegible] de la [illegible] que mon père lui avait fait passer dans la nuit du 27 au 28 nivôse, Wurmser se détermina à capituler le 2 pluviôse (22 janvier 1797). Mais la reddition [illegible] et l'entrée de l'armée française dans la ville que le 16 du même mois.

Il [illegible] libre sortie de Mantoue avec son état-major, deux cents hommes de cavalerie, cinq cents personnes à son choix et six pièces de canon.

Quant à la garnison, forte de treize à quatorze mille hommes, elle fut faite prisonnière et conduite à Trieste pour [illegible] échangée.

Comme mon père l'avait prédit à Victor en le réveillant, celui-ci fut fait général de division ; l'adjudant général Vaux fut fait général de brigade. Bonaparte signala comme s'étant particulièrement distingués, les généraux Brune, Vial et [illegible] et les chefs de brigade Destaing, Marquis et Tourneri.

De mon père, il n'en fut pas question, et son nom ne fut pas même prononcé.

On sait que c'était l'habitude de Bonaparte ; il n'aimait pas qu'un général fût trop.

Témoin Kellermann à Marengo.

Non seulement mon père, qui avait saisi la lettre qui avait dévoilé le plan d'Alvintzy, qui avait contenu Wurmser dans Mantoue, qui avait pris six drapeaux à une troupe trois fois plus forte que la sienne, qui avait eu deux chevaux tués sous lui, non seulement mon père ne fut pas cité, mais encore sa division fut réunie à celle de Masséna, ce qui [illegible] une disgrâce.

[illegible] voulait donc [illegible] Dermoncourt [illegible]

Mon père [illegible] s'informa et apprit que le général chargé du rapport [illegible] l'avait porté en observation pendant le combat de la Favorite.

Il commença par se faire donner le certificat suivant :

ARMÉE D'ITALIE

DIVISION DU BLOCUS DE MANTOUE. 20e RÉGIMENT DE DRAGONS

[illegible] et 20e régiment [illegible] soussignés [illegible] le général de division [illegible] dans la bataille [illegible] 27 de ce mois de [illegible] un autre enterré d'un [illegible]

[illegible] Marmirolo [illegible] 2 [illegible] an V de la République [illegible]

Signé : [illegible] *adjudant*, BAUDIN *adjudant*, DUBOIS *sous-lieutenant* [illegible] *sous-lieutenant* [illegible] *chef de* [illegible] COMBE *lieutenant*, LEBRUN [illegible] DUHAN [illegible] FOUZAT, *brigadier*.

[illegible] à [illegible]

[illegible] général

[illegible] que le jean-f... chargé de vous faire un

[illegible] pareils aux [illegible]

rapport sur la bataille du 27 m'a porté comme étant resté en observation pendant cette bataille.

Je ne lui souhaite pas de pareilles observations, attendu qu'il ferait caca dans sa culotte.

Salut et fraternité.

ALEX. DUMAS.

Le fait est que la lettre qui attachait mon père à la division Masséna était sèche et eût même blessé un homme d'un caractère moins susceptible que le sien.

La voici ; elle était datée du lendemain même de la bataille où mon père avait eu deux chevaux tués sous lui.

« Au quartier général de Roverbella, le 28 nivôse an V de la République une et indivisible.

« *Le général de division, chef de l'état-major.*

« Le général en chef ordonne au général divisionnaire Dumas de partir pour Marmirolo dès qu'il aura été remplacé par le général Chabot, et de se rendre à la division du général Masséna pour servir à l'armée active sous les ordres de ce général à Vérone.

ALEX. BERTHIER. »

Cette fois, il n'y avait plus ni *salut* ni *fraternité*, même en abrégé.

VIII

PREMIÈRE BROUILLE DE MON PÈRE AVEC BONAPARTE. — MON PÈRE EST ENVOYÉ AU CORPS D'ARMÉE DE MASSÉNA. — IL PARTAGE LE COMMANDEMENT DE JOUBERT DANS LE TYROL. — JOUBERT. — CAMPAGNE DU TYROL.

Ce qui avait exaspéré mon père, c'est qu'il était impossible que, même avec la meilleure volonté du monde, Bonaparte eût cru un instant à cette fausse *observation*, puisque c'était en vertu des ordres mêmes qu'il avait reçus de lui que mon père avait fait cette héroïque défense du 27, dans laquelle, avec des troupes trois fois inférieures en nombre à celles du maréchal, il le repoussa dans Mantoue.

Voici les ordres que Bonaparte dictait à Berthier au moment même où, après l'avoir quitté chez lui au presbytère de Saint-Antoine, mon père, à la tête d'une poignée de dragons, repoussait la sortie nocturne de Wurmser.

État-major général.

« Au quartier général de Roverbella, le 26 nivôse, à huit heures du soir.

« Le général [illegible] ordonne, général, que vous vous portiez sur le champ avec deux pièces d'artillerie légère et toute la cavalerie que vous pourrez réunir, et particulièrement les [illegible] dragons qu'il a [illegible] soir, pour reconnaître la position de l'ennemi, [illegible] observer ses mouvements et être tout prêt à l'attaquer [illegible] l'instant que le général Dallemagne, auquel le général en chef envoie l'ordre [illegible] pour tomber également sur l'ennemi.

Les troupes arrivées ce soir à Roverbella sont excédées de fatigue et ont besoin de deux heures de repos ; après lequel temps elles seront prêtes à agir ; elles recevront les ordres du général en chef pour les mouvements qu'elles doivent faire d'après la reconnaissance que vous allez faire et que vous lui enverrez, et d'après les rapports qu'il attend incessamment sur les reconnaissances qu'il a ordonnées sur les différents points de la Molinella.

« Quelque chose qui arrive, vous devez jeter dans Saint-Georges les [illegible] pour [illegible] se défendre quarante-huit heures. Le général en chef vous a [illegible] fait donner l'ordre par le général Serr.

1. C'était à [illegible] de ces dragons [illegible] mon père était parti en présence même du général en chef, mais Bonaparte tenait à ce que tout fût [illegible] ses ordres et par son initiative.

Nous verrons [illegible] au moment [illegible] propos de la bataille des Pyramides, Bonaparte était un malade mettant [illegible], mais qu'on nous [illegible] que la Providence, qui l'avait pris pour instrument [illegible] les hommes de génie, était bien pour quelque chose dans ses succès des pièces prêt à jouer.

rier [illegible] l'état du corps de [illegible] les troupes composé de l'élite de votre division [illegible] à portée de l'endroit où l'ennemi s'établit [illegible] la garnison de [illegible] pour pouvoir, si l'occasion s'en présente favorable, commencer l'attaque. Au premier ordre que vous recevrez, vous ne devez pas craindre de dégarnir Saint-Antoine, c'est par là que passeront les renforts qui vous seront envoyés.

« Rendez compte au général en chef de votre reconnaissance et de toutes les dispositions que vous aurez faites.

« ALEX. BERTHIER. »

Ce fut [illegible] par Saint-Antoine que Bonaparte, voyant mon père exposé à des forces quadruples, lui envoya, pour le dégager, la fameuse 57e demi-brigade, qui le trouva à moitié [illegible] le ventre de son cheval tué en terre [illegible].

Masséna connaissait la cause de cette disgrâce momentanée, aussi reçut-il mon père, non seulement comme un camarade, mais encore comme un homme dont il appréciait les qualités militaires.

En conséquence, il lui donna le commandement de son avant-garde.

Ce fut à la tête de cette avant-garde que mon père se trouva au combat de Saint-Michel, entra dans Vicence et assista à la bataille de Bassano.

En six mois, comme le disait lui-même Bonaparte dans sa proclamation de guerre au pape, l'armée d'Italie avait fait cent mille prisonniers, pris quatre cents pièces de canon et détruit cinq armées.

On comprend que cette guerre pontificale fut une plaisanterie. Le [illegible] pluviôse, nous étions maîtres de la Romagne, du duché d'Urbin, de la marche d'Ancône, de l'Ombrie et des districts de Perugia et de Camerino.

Enfin, le [illegible] pluviôse, 19 février, la République française et le Saint-Siège, pouvoir spirituel, signaient le traité de Tolentino, en exécution duquel le saint-père cédait à la France Avignon et le comtat Venaissin, renonçait aux légations de Ferrare et de Bologne, ainsi qu'à la Romagne, et consentait à l'occupation de la ville, citadelle et territoire d'Ancône. Il s'obligeait en outre à verser à l'instant même trente millions dans la caisse de l'armée d'Italie, et à désavouer solennellement le meurtre de Basseville et à payer trois cent mille francs à titre de dédommagement à ceux qui avaient pu souffrir de ce meurtre.

Enfin le pape s'obligeait à remettre les objets d'art et les manuscrits mentionnés dans l'armistice de Bologne, et à rendre, sans dégradation, à la République française, dont il était la propriété, le palais de l'École des arts.

Le traité de Tolentino termina cette première campagne d'Italie, qui avait vu renouveler les prodiges d'Annibal avec la fortune d'Alexandre.

Pendant que la République française, représentée par Bonaparte, signait avec le pape le traité de Tolentino, les Autrichiens rassemblaient dans les montagnes du Tyrol une sixième armée, dont l'empereur donnait le commandement au prince Charles, auquel sa campagne sur le Rhin venait de faire une réputation.

Le prince Charles prit le commandement de cette armée dans le courant de février 1797, pluviôse an V.

A la fin de février, c'est-à-dire vers le 8 ou 9 ventôse, l'armée ennemie tenait les positions suivantes.

Son corps principal était sur le Tagliamento; son aile droite, sous les ordres du général Kerpen et du général Laudon, était placée derrière la Lavis et la Nos, et défendait l'entrée du Tyrol. Le général Lusignan, si bien battu à Rivoli, occupait avec sa brigade l'intervalle existant entre les deux branches principales, et avait pris position aux environs de Feltre; enfin l'avant-garde, sous les ordres du général Hohenzollern, se tenait sur la Piave.

De son côté, Bonaparte, qui attendait dix-huit mille hommes de renfort de l'armée du Rhin, avait réuni dans la marche Trévisane quatre divisions de son armée. Masséna était à Bassano, le général Guyeux occupait Trévise; Bernadotte, qui commençait à arriver, devait occuper Padoue. Joubert, avec sa division et celle des généraux Baraguey-d'Hilliers et Delmas, était opposé à Kerpen et à Laudon. Enfin, Victor et sept mille cinq cents hommes restaient dans la marche d'Ancône, tandis que Kilmaine, avec six mille hommes à peu près, gardait la Lombardie et les frontières du Piémont et de Gênes.

Tout cela formait pour les Autrichiens un total de trente-cinq mille hommes, et, pour les Français, de trente-six à trente-sept mille.

Vers le milieu de ventôse, mon père reçut l'ordre de quitter le corps d'armée de Masséna pour celui de Joubert et d'abandonner Bassano et Trente.

(1) On a vu que cet ordre était parvenu à mon père dans la journée et bien avant l'arrivée de Bonaparte.

Joubert [illegible] il était [illegible] les plus [illegible] de cette époque [illegible] relativement [illegible] de ces braves [illegible] et puis [illegible] publicité [illegible] de [illegible] de mon père [illegible] comme [illegible] comme mon père, il [illegible]. Seulement Masséna et Joubert eurent [illegible] chacun [illegible] tyrolienne, tandis que [illegible] mon père mourut [illegible].

Joubert était un des [illegible]. Comme mon père à la Favorite, il avait eu [illegible] tué sous lui, et, s'emparant du fusil d'un [illegible], il avait combattu à pied pendant le reste de la journée [illegible] dans la [illegible]. Il avait pris plusieurs pièces [illegible] culbuté l'ennemi dans l'Adige [illegible] lui avait valu [illegible] général de division.

Nous avons dit qu'il était [illegible] une vingtaine de mille hommes dans le Tyrol. [illegible] lui fut adjoint pour commander la cavalerie.

Joubert reçut mon père de la façon [illegible].

— Mon cher Dumas, lui dit-il, [illegible] le commandement qu'on vous a donné [illegible] un poste illusoire, car vous n'aurez sous vos [illegible] régiments de dragons fort incomplets [illegible] en forment à peine un à eux deux. Mais [illegible] j'en suis bien certain que celui qui vous [illegible] compris. J'ai vingt mille hommes [illegible] donne dix mille à commander, ou plutôt nous commanderons tous le tout à nous deux.

Mon père remercia Joubert. L'injustice de Bonaparte était si flagrante vis-à-vis de lui, que Joubert, comme Masséna, n'avait eu, en le recevant, qu'une préoccupation, celle de la lui faire oublier.

Les deux généraux logèrent ensemble; puis, comme il s'agissait de commencer les hostilités, ensemble toujours, ils visitèrent les avant-postes, et il fut décidé qu'on attaquerait le lendemain.

Ce lendemain était le 21 mars 1797, 1er germinal an V.

Le même jour, mon père reçut officiellement de Joubert les instructions suivantes, arrêtées [illegible] la veille entre eux.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

Au quartier général de Trente, le 29 nivôse an V de la République française, huit heures du matin.

Le général de division Joubert au général divisionnaire Dumas.

« Vous partirez dans le jour, général, pour prendre à Segonzano le commandement des brigades du général Belliard, qui a sous ses ordres la 22e légère et la 85e de ligne, et du général Pelletier, qui a sous les siennes la 14e de bataille.

« Vous ordonnerez au général Belliard de partir, à la tombée de la nuit, des positions qu'il occupe avec la 85e pour se rendre à Segonzano. Le général Pelletier se rendra aussi au même endroit dès que l'ennemi ne pourra plus juger ses mouvements, c'est-à-dire aussi à la tombée de la nuit. Vous ferez le rassemblement de toutes ces troupes de manière à pouvoir exécuter, deux ou trois heures avant le jour, le passage de la Weiss et l'attaque de Faver et de Limbra.

« Vous mettrez en tête de vos colonnes tous les carabiniers et tous les grenadiers.

« D'après ce que nous sommes convenus dans la reconnaissance que nous fîmes de ce point, vous formerez deux colonnes pour passer la Weiss sur la droite de Faver et aller faire votre rassemblement sur le [illegible] et à la tête du ravin qui se trouve à un petit quart d'heure à droite du village, afin de pouvoir le tourner ensuite en faisant filer nos colonnes [illegible] le bois [illegible] qui se trouve au-dessus du village, et tourner ainsi tous les ouvrages des ennemis. Faver [illegible], vous vous porterez sur Limbra et en formerez l'attaque en prenant à sa naissance, avec votre [illegible], le ravin qui le sépare de Faver.

« Votre attention sera aussi de tourner par la [illegible] les ouvrages que l'ennemi a sur ce point [illegible] de les jeter dans la [illegible] ou dans le village où vous les attaquerez vivement avec vos carabiniers et vos grenadiers en colonnes serrées. Votre infanterie légère en tirailleurs soutenus de près par la 85e et par la 14e. Il est inutile de dire que vous aurez une réserve sur le chemin qui va de Faver à Limbra, en face du ravin.

« Pour masquer la véritable attaque depuis Albian jusqu'à Segonzano, vous donnerez l'ordre aux généraux Pelletier et Belliard de faire faire à la même heure qu'à [illegible] par les postes, de fausses attaques sur toute la ligne [illegible] même dans quelques endroits [illegible] le torrent pour s'avancer sous le feu des ennemis.

« Le général Baraguey-d'Hilliers vous donnera [illegible]

[illegible] reste, le cinquième de bataille, il fera votre réserve [illegible] les deux [illegible] demi-brigades et occupera [illegible] par un bataillon la Weiss et Sevignano; le reste à Segonzano.

» Je lui fais encore [illegible] un bataillon et des compagnies de carabiniers à [illegible], pour faire une fausse attaque sur Sevico. Communiquez-[illegible] au général Belliard à qui j'ai donné de laisser [illegible] les renseignements nécessaires, ainsi que les guides pour [illegible] marche.

» Dans le cas où vous vous empareriez de Limbra — comme c'est [illegible] à présumer [illegible] avant que les colonnes qui partent de [illegible] y soient, vous vous dirigerez de manière à prendre l'ennemi en queue. Vous aurez aussi attention de [illegible] garde aux renforts qui pourraient venir de Salern [illegible] la montagne.

» Il y a [illegible] trois pièces de canon à Segonzano sous le feu desquelles vous pourriez passer le torrent le jour si vous n'avez pas réussi la nuit. Il doit aussi y avoir la soixante [illegible]. Vos troupes auront trois jours de vivres et deux rations d'eau-de-vie à leur départ.

» [illegible] dans vos [illegible] attention à tenir le sel [illegible] défenses sévères de pillage, désarmement des Tyroliens, telles sont, vous le savez, puisque je vous les ai [illegible] les instructions du général en chef.

» Vous répandrez et ferez afficher les imprimés de la proclamation que je vous envoie.

» Salut.

» JOUBERT. »

Conformément aux instructions de Joubert, mon père partit d'[illegible] deux heures du matin et se posta [illegible] et [illegible] demi-brigades de bataille et la [illegible] sous le château de Segonzano pour passer la rivière la Weiss. A peine les premiers hommes qui essayèrent de franchir le torrent eurent-ils mis le pied dans l'eau qu'ils s'aperçurent, à la rapidité du courant, combien le passage serait difficile. On n'avait de l'eau que jusqu'à la ceinture, mais le courant était si fort qu'au tiers du gué cinq ou six hommes avaient déjà perdu pied, et, emportés comme par une cataracte, étaient allés se briser contre les rochers qui barrent la rivière.

Mon père eut alors l'idée de se servir de ces rochers pour établir une chaîne; il prit les plus forts parmi ses hommes, les plaça sous la direction de Dermoncourt, et l'on parvint à barrer entièrement le cours du fleuve. Dès lors il n'y eut plus de danger : les hommes emportés par la rapidité du courant étaient arrêtés par cette chaîne vivante, et bientôt l'avant-garde composée, comme l'avait recommandé Joubert, des grenadiers de la demi-brigade, ayant mon père et Belliard à leur tête, atteignit l'autre bord.

Bientôt mon père fut maître de toutes les redoutes que l'ennemi avait sur le front de Segonzano. Parvenu sur les hauteurs qui dominent Faver, il attaqua ce village, qui, après une vigoureuse résistance, fut enlevé de vive force.

Faver pris, on marcha aussitôt sur Limbra, où l'ennemi était retranché avec deux pièces de canon. Mon père avait eu le soin, en partant, de faire filer une colonne sur les montagnes qui dominent ces deux villages.

L'ennemi se défendit vigoureusement; mais la colonne des montagnes étant arrivée et ayant donné à son tour, l'ennemi fut [illegible] de se jeter dans la plaine. Aussitôt mon père fit battre le pas de charge, et un dernier effort décida de la victoire : les retranchements furent enlevés, les deux pièces de canon prises, et deux mille hommes tombèrent entre [illegible]. Mon père signala comme s'étant particulièrement distingués à cette attaque, le général Belliard et les adjudants généraux Valentin et Liebert.

Un chef de bataillon nommé Martin, appartenant à la [illegible] de bataille, avait, avec vingt-cinq hommes, chargé [illegible] deux cents ennemis. Mon père demanda [illegible] cet officier, ainsi que pour les deux aides de camp Dermoncourt et Lambert et l'adjoint Millet.

Faver et [illegible] pris, mon père ordonna au général Belliard de [illegible] la tête de sa colonne sur [illegible] où l'ennemi [illegible] la position, il devait le prendre en queue [illegible] mon père se porterait sur S[illegible] [illegible] mouvement que devait faire [illegible] Joubert.

Le [illegible] matin, mon père [illegible] sa colonne sur Cas[illegible] une centaine de [illegible]. Le soir il se concerta avec le général Baraguey-d'Hilliers, et il fut convenu que le [illegible] les villages de [illegible] d'Altrivo, de Castello et de [illegible].

Le [illegible] bivaqua tout.

Le 2 germinal, à deux heures du matin, les troupes se portèrent sur les [illegible] villages de [illegible] leurs attaques [illegible] deux [illegible] général Pigeon

jeté sur ses [illegible] par le général Baraguey-d'Hilliers, le poursuivit vivement jusqu'au village de Tesaro, après quoi, conformément aux instructions du 30 nivôse, on descendit à Newmark. On avait alors sur la rive droite de l'Adige le général autrichien Laudon, qui tenait les villages de Mote et de Caldera, et qui se retirait sur Bolzano.

Vers deux heures de l'après-midi, mon père apprit par un chef de bataillon du génie que l'ennemi se portait sur le pont de Newmark, par lequel on pouvait l'inquiéter dans sa retraite. Ce pont nous était aussi important pour l'attaque qu'il l'était à lui pour la défense. Mon père ordonna au général Belliard de marcher sur ce pont avec la 85e demi-brigade qu'il commandait; arrivé au pont, il culbuta l'ennemi et s'avança sur le village de Mote, qu'il emporta de vive force.

« Moi-même, dit mon père, à la tête du 5e régiment de dragons, je chargeai la cavalerie ennemie qui s'était avancée sur moi; elle fut mise en déroute, quoique supérieure en nombre. Je coupai la figure du commandant et le cou à un de ses cavaliers. Le régiment que je commandais a pris, tué ou blessé une centaine de cavaliers autrichiens. L'adjudant général Blondeau s'est particulièrement distingué dans cette affaire. »

On voit avec quelle simplicité mon père rendait compte des faits qui lui étaient personnels. Cette charge du 5e régiment de dragons avait été, à ce qu'il paraît, une chose magnifique. Joubert, dans son rapport à Bonaparte, dit que mon père est devenu *la terreur de la cavalerie autrichienne*, et Dermoncourt, de son côté, raconte ainsi cet engagement :

« Le général Dumas, s'étant mis à la tête de la cavalerie, traversa le pont, chargea quelques escadrons ennemis, tua de sa main le commandant et un soldat qui, le voyant en mauvaise passe, accourait à son secours, accula l'infanterie dans les vignes, et, continuant de poursuivre la cavalerie, à [illegible] avec une centaine d'hommes seulement, il nous chargea de ramasser tout ce qu'il laissait d'Autrichiens derrière lui. Nous prîmes dix-neuf cents hommes. »

Cette brillante affaire terminée, on se mit en marche sur Bolzano, toujours chassant l'ennemi, qui, se tenant à distance respectueuse, on entra dans la ville sans coup férir. Mon père chargea l'adjudant général Blondeau de pousser des reconnaissances jusqu'au village de Colman; il laissa Delmas en position à Bolzano pour observer les troupes de Laudon, et, le 4 germinal, à deux heures du matin, il se mit lui-même en marche suivant la route de Brixen, par laquelle s'était retiré l'ennemi.

Voyons comment mon père raconte cette brillante affaire, qui lui valut le titre d'*Horatius Coclès du Tyrol*. Nous verrons ensuite comment la raconte Dermoncourt, son aide de camp.

« J'ai trouvé l'ennemi en force, occupant la position presque inexpugnable de Clausen. Il a été attaqué avec vigueur et forcé d'abandonner la ville; nos troupes y sont entrées et ont été chargées par la cavalerie autrichienne, mais sans succès.

» A la tête du 5e régiment de dragons, que j'ai fait avancer promptement, j'ai chargé la cavalerie autrichienne et l'ai mise en pleine déroute, laissant beaucoup de morts et de blessés; 1 500 de leurs fantassins ont été faits prisonniers, le reste a été poursuivi jusqu'à Brixen. L'ennemi, qui restait rangé en bataille, paraissait vouloir nous y attendre; je ralliai mon avant-garde et je me disposais à l'en chasser, mais il se sauva à notre approche; je le conduisis avec ma cavalerie à plus d'une lieue au delà de Brixen.

» Dans ces différentes charges, j'ai reçu trois coups de sabre; mon aide de camp Dermoncourt a été blessé à mes côtés.

» Des 5 et 6 germinal.

» Les troupes se reposèrent le 5.

» Vous avez chargé le général Baraguey-d'Hilliers d'attaquer l'ennemi le 6 en avant de Mulembach, où il restait retranché, et je dus partager ce mouvement avec la cavalerie. Vous savez, général, vous y étant trouvé vous-même, comment les deux régiments de dragons que je commandais s'y sont comportés et ont contribué au succès de cette journée.

» Vous savez aussi, général, que j'ai eu mon cheval tué sous moi, et que j'ai perdu mes équipages et des pistolets d'une rare beauté. Mon aide de camp Lambert a fait des merveilles.

Je vous adresserai aujourd'hui les rapports des généraux de brigade qui ne me sont pas encore parvenus.

Fait à Brixen, le 7 germinal an V républicain.

ALEX. DUMAS.

P.-S. Il faut que je te donne mon manteau ; je crois qu'il est enchanté : il a été troué par sept balles dont pas une ne m'a touché. Il te portera bonheur. »

IX

LE PONT DE CLAUSEN. — RAPPORTS DE DERMONCOURT. — LES PRISONNIERS SUR PAROLE. — LES PISTOLETS DE LEPAGE. — TROIS GÉNÉRAUX EN CHEF A LA MÊME TABLE.

Maintenant, laissons parler Dermoncourt ; c'est dans ce récit seulement qu'on verra agir mon père, qui s'efface lorsque c'est lui-même qui parle, et surtout lorsqu'il parle de lui.

L'armée séjourna à Bolzano pendant quarante-huit heures, ce qui, dans cette campagne qui ressemblait plutôt à une course qu'à une guerre, était un long séjour. Le général Delmas resta à Bolzano pour observer les troupes de Laudon et la route d'Inspruck. Le reste de l'armée, le général Dumas en tête, se mit en marche le lendemain pour se porter sur Brixen, et tâcher de rejoindre l'armée du général Kerpen, qui avait pris cette direction.

La route que nous suivions côtoyait une espèce de cours d'eau moitié ruisseau, moitié torrent, qui prend sa source dans les montagnes Noires, et qui vient, grossi des eaux du Riente, se jeter dans l'Adige au-dessous de Bolzano. Tantôt la route côtoyait la rive droite ; tantôt, enjambant le ruisseau, elle suivait la rive gauche ; puis, au bout de quelques lieues, repassait sur l'autre rive. La retraite des Autrichiens avait été si rapide, qu'ils n'avaient pas même fait sauter les ponts. Nous marchions derrière eux au pas de course, et nous désespérions presque de les rejoindre jamais, lorsque les éclaireurs vinrent nous dire qu'ils avaient barricadé le pont de Clausen avec des voitures, et qu'ils paraissaient disposés cette fois à nous disputer le passage.

Le général partit à l'instant même avec une cinquantaine de dragons pour examiner les localités ; je le suivis.

« En arrivant au pont de Clausen, nous trouvâmes le pont effectivement barré, et de l'infanterie et de la cavalerie derrière. Nous crûmes que, la position examinée, le général allait attendre du renfort ; mais il n'y songeait guère.

« — Allons, allons, dit-il, vingt-cinq hommes à pied, et qu'on me dégage ce pont-là !

Vingt-cinq dragons jetèrent la bride de leurs chevaux aux mains de leurs camarades, et, au milieu du feu de l'infanterie autrichienne, s'élancèrent vers le pont.

« La besogne n'était pas commode : d'abord, les charrettes étaient lourdes à remuer ; ensuite, les balles tombaient comme grêle.

« — Allons, fainéant ! me dit le général, est-ce que tu ne vas pas donner un coup de main à ces braves gens-là ?

« Je descendis et j'allai m'atteler aux voitures ; mais, comme le général ne trouvait pas que le pont se déblayât assez vite, il sauta à son tour à bas de cheval et vint nous aider. En un instant, et avec sa force herculéenne, il en eut plus fait à lui seul que nous à vingt-cinq. Quand je dis à vingt-cinq, j'exagère ; les balles autrichiennes avaient fait leurs trous, et nous avions cinq ou six de nos hommes hors de combat, quand, par bonheur, il nous arriva une soixantaine de fantassins au pas de course. Ils se répandirent aux deux côtés du pont et commencèrent à faire à leur tour un feu admirable qui commença à inquiéter les Autrichiens et les empêcha de viser aussi juste. Il en résulta que nous finîmes par pousser les charrettes dans le torrent : ce qui était d'autant plus facile que le pont n'avait point de parapet.

« A peine le passage fut-il libre, que le général sauta sur son cheval, et, sans regarder s'il était suivi ou non, s'élança dans la rue du village qui s'ouvre sur le pont. J'avais beau lui crier : « Mais, général, nous ne sommes que nous deux ! » il n'entendait pas ou plutôt ne voulait pas entendre.

« Tout à coup, nous nous trouvâmes en face d'un peloton de cavalerie sur lequel le général tomba, et, comme tous les hommes étaient en ligne, d'un seul coup de sabre donné de revers, il tua le maréchal des logis, balafra effroyablement le soldat qui se trouvait près de lui, et de la pointe de son sabre en blessa un troisième. Les Autrichiens ne pouvaient croire que deux [illegible] hommes avaient l'audace de les charger ainsi. Voyant [illegible] faire demi-tour [illegible] les chevaux tourchèrent, et [illegible] cavaliers tendirent [illegible]. En ce moment nos [illegible] arrivèrent avec [illegible] fantassins en croupe, et tout le [illegible] autrichien fut pris.

Je fis mon compliment au général sur son coup de sabre en lui disant que [illegible] jamais vu [illegible].

— Parce que tu es [illegible], me répondit-il ; [illegible] tâche seulement de ne [illegible], et avant la fin de la campagne tu en auras [illegible] d'autres.

Nous avions fait une [illegible] prisonniers. Mais, de l'autre côté du village, [illegible], gravissant une montagne, un corps assez considérable de cavalerie. A peine le général eut-il vu ce corps, qu'il [illegible] à ses dragons, et que, laissant les prisonniers [illegible], il se mit à la poursuite des Autrichiens avec [illegible] hommes.

« Nous étions admirablement montés, le général et moi, de sorte que nous gagnions beaucoup [illegible] soldats. De leur côté, les Autrichiens, croyant être [illegible] par l'armée entière, fuyaient à fond de train. [illegible] qu'au bout d'un certain temps, nous nous trouvâmes [illegible] seuls, le général et moi.

Enfin, parvenus à la hauteur d'une auberge [illegible] la route faisait un coude, je m'arrêtai et je dis :

« — Général, ce que nous faisons là, ou plutôt ce que vous faites là, n'est pas raisonnable ; arrêtons-nous [illegible] que nous soyons ralliés. D'ailleurs la disposition du terrain indique un plateau derrière la maison, et peut-être allons-nous y trouver l'ennemi en bataille.

« — Eh bien, garçon, va voir s'il y est, me dit-il ; nos chevaux souffleront pendant ce temps-là.

Je mis pied à terre, je tournai autour de l'auberge, et je vis, à deux cents pas, trois beaux escadrons en bataille. Je revins faire mon rapport au général, qui, sans dire un mot, mit son cheval au pas, et se dirigea vers les escadrons ennemis. Je remontai à cheval et je le suivis.

A peine eut-il fait cent pas, qu'il se trouva à la portée de la voix. Le commandant parlant français et le reconnaissant :

« — Ah ! c'est toi, diable noir ! lui dit-il. A nous deux !

Les Autrichiens n'appelaient le général que *Schwarz Teufel*.

« — Fais cent pas, jean-f..., dit le général, et j'en ferai deux cents.

Et, sur cette réponse, il mit son cheval au galop.

Pendant ce temps-là, je criai comme un diable, et tout en suivant le général, que je ne voulais pas quitter.

« — A moi, dragons ! à moi, dragons !

« De sorte que l'ennemi, croyant à tout moment voir déboucher des forces considérables, tourna le dos, le commandant tout le premier.

« Le général allait les poursuivre à lui tout seul, quand j'arrêtai son cheval par la bride, et le forçai d'attendre les nôtres sur le terrain même que l'ennemi venait d'occuper.

« Mais, une fois que nous eûmes été rejoints, il n'y eut plus moyen d'arrêter le général, et nous nous remîmes à la chasse des Autrichiens. Seulement, cette fois, j'obtins, comme la route était fort accidentée, que nous nous ferions éclairer par des tirailleurs.

Les tirailleurs partirent devant, et, pendant ce temps-là, nous fîmes souffler nos chevaux.

« Au bout d'une heure, nous entendîmes une fusillade qui indiquait que nos hommes étaient aux prises avec les Autrichiens. Le général m'envoya voir ce que cela signifiait.

Dix minutes après, j'étais de retour.

« — Eh bien, me dit le général, que se passe-t-il là-bas ?

« — Général, il y a que l'ennemi tient, mais tout juste assez, m'a dit un de nos soldats qui parle allemand, pour nous entraîner à passer le pont de Clausen. Le pont une fois passé, l'ennemi prétend qu'il prendra sa revanche du pont de Clausen.

— Ah ! il prétend cela ! dit le général. Eh bien, c'est ce que nous allons voir. En avant les dragons !

Et, à la tête de nos cinquante ou soixante hommes, nous voilà chargeant de nouveau l'ennemi.

Nous arrivons au fameux pont : il y avait juste de quoi passer trois chevaux de front et pas le moindre [illegible].

Comme je l'avais dit au général, l'ennemi ne tint que juste ce qu'il fallait pour nous entraîner à sa poursuite ; le général passa le pont, convaincu que les Autrichiens n'oseraient revenir sur nous. Nous nous engageâmes en conséquence dans la principale rue, à la suite de nos tirailleurs et d'une douzaine de dragons que le général avait envoyés pour les soutenir.

Nous étions au milieu de la rue à peu près, quand nous vîmes nos tirailleurs et nos dragons ramenés par tout un escadron de cavalerie. Ce n'était pas une retraite, c'était une déroute.

La peur est épidémique. Elle gagna les dragons qui étaient avec nous, ou plutôt nos dragons la [illegible];

[illegible] qui [illegible] grand [illegible] tout [illegible] nous arrêtâmes [illegible] vue du [illegible] comme si leur [illegible] les derniers [illegible] leur tour.

[illegible] général et [illegible] au pont [illegible], je vis le général lever son sabre, [illegible] en [illegible], fléau et à chaque [illegible] sabre s'abaisser [illegible] comme tombait dans [illegible] m'occuper [illegible] que je fus [illegible] perdre de vue [illegible] deux ou trois cavaliers [illegible] s'étaient [illegible] moi et voulaient [illegible] mort ou vif [illegible] l'un d'un coup de [illegible] le front de [illegible] le [illegible] un coup de sabre qui [illegible] dans l'articulation [illegible], et qui me fit faire un mouvement en arrière. [illegible] mon cheval, assez [illegible], se cabra et se renversa sur moi dans un fossé. C'était bien l'affaire de mon [illegible] qui continua à me larder de coups de sabre, et qui eût fini par [illegible] tout à fait si je n'étais parvenu à tirer avec ma main gauche un pistolet de mes [illegible] au hasard : je ne sais si je tuai le cheval ou le cavalier ; mais ce que je sais, c'est que le cheval [illegible] ses pieds de derrière [illegible] le galop [illegible] vingt ou [illegible] pas de moi [illegible] de son [illegible].

[illegible] plus à défendre [illegible] ne plus me retourner vers le général [illegible] seul contre tout [illegible] et comme, [illegible] du pont, les [illegible] ne pouvaient [illegible] à lui que sur deux ou trois de front, il en [illegible] présentait.

[illegible] j'avais toujours regardé l'histoire d'[illegible] comme une fable, et je voyais pareille chose s'accomplir sous mes yeux.

Enfin, je fis un effort ; je me dégageai de dessous mon cheval, je parvins à me tirer de mon fossé et je me mis à crier tant que je pus :

« — [illegible] gens, à votre général ! »

Quant à le défendre pour mon compte, c'était impossible : j'avais le bras droit presque [illegible].

[illegible] le second aide de camp du général, qui se nommait Lambert, arrivait juste en ce moment-là avec un [illegible] de troupes [illegible]. Il [illegible] les fuyards ce qui se [illegible], les rallia et se précipita avec eux au secours du [illegible] à temps.

Il [illegible] huit hommes [illegible] avait blessé le [illegible] mais il [illegible] au bout de ses [illegible].

Le général avait reçu trois blessures : une au bras, une [illegible] la tête.

[illegible] le chapeau [illegible] les deux autres, elle ne [illegible] légère [illegible].

En outre, le général avait reçu sept balles dans son [illegible]. Son cheval avait été tué sous lui, mais heureusement [illegible] le pont avec son cadavre, et [illegible] l'avait [illegible] sauvé [illegible] les Autrichiens [illegible] son porte-manteau et ses tentes [illegible] le temps de rattraper un cheval sans [illegible] et le combat.

[illegible] par Lambert, le général put [illegible] l'offensive [illegible] si [illegible] à cette [illegible] que [illegible] de toute la campagne.

[illegible] Dermoncourt [illegible] grave et il fut [illegible] garder le lit. Mon père le [illegible] à Brixen, et s'en [illegible] un coup d'[illegible] qui, ainsi que [illegible] était resté à Bo[illegible] pour faire face à l'[illegible].

[illegible] cette [illegible] et [illegible] un peu refait de [illegible] de la Weiss et de sa [illegible] de Newmark, [illegible] les paysans du Tyrol [illegible] recommencer contre [illegible] avec peu de [illegible] à Bolzano, [illegible] guerre [illegible].

Delmas, [illegible] moyens [illegible] neuf [illegible] corps [illegible] un messager au général [illegible] qui avait [illegible] à Brixen le 7 germinal. Ce messager [illegible] que [illegible] trop faible pour [illegible].

[illegible] pour dégager [illegible] avec [illegible] Joubert accepta [illegible] mon père [illegible] à Joubert [illegible] de l'avant [illegible] que [illegible] qui [illegible].

avaient été [illegible] par ma mère et qui lui avaient sauvé la vie au camp de la Madeleine.

Il fit une si grande diligence que, le lendemain matin, il était à Bolzano avec toute sa cavalerie.

Cette cavalerie, hommes et chevaux, semblait avoir reçu une partie de l'âme de son chef ; elle avait une telle confiance en lui, depuis qu'elle l'avait vu surtout lutter corps à corps avec l'ennemi, comme il avait fait dans les derniers combats, qu'elle l'eût suivi au bout du monde.

Comme mon père et ses hommes étaient entrés la nuit à Bolzano, l'ennemi ignorait son arrivée et croyait n'avoir affaire qu'à Delmas et aux quelques hommes qui l'accompagnaient. Les deux généraux résolurent de profiter de cette ignorance [illegible] les Autrichiens pour prendre l'offensive dès le lendemain ; aussi, au point du jour, les deux généraux attaquèrent-ils l'ennemi au moment où il croyait attaquer lui-même.

Mon père tenait la grande route avec sa cavalerie ; Delmas, avec son infanterie, prit par les hauteurs, attaqua les positions les unes après les autres et les emporta toutes, tandis que mon père sabrait les fuyards.

La journée fut si chaude et les Autrichiens se reconnurent si bien battus, qu'ils disparurent des environs de Bolzano, et que mon père put revenir à Brixen.

Il n'avait mis que trois jours à accomplir son expédition.

Il était temps qu'il revînt : les paysans s'étaient révoltés et avaient [illegible] quelques maraudeurs qui avaient eu l'imprudence de sortir des cantonnements. Grâce à cette révolte, le [illegible] revenu, et l'on allait avoir affaire, non seulement aux troupes réglées, mais encore aux Tyroliens, ces terribles [illegible] dont la balle nous avait déjà enlevé Marceau et allait bientôt nous enlever Joubert.

On se mit aussitôt en campagne : mon père, à la tête de son [illegible] cavalerie, et sur un beau cheval que lui avait donné Joubert ; Joubert, à la tête de ses grenadiers de prédilection.

Il arriva ce qui arrivait toujours : mon père rencontra l'ennemi sur la grande route, se mit à sabrer selon son habitude, et, en sabrant, se laissa emporter.

Cette fois encore, je laisserai parler Dermoncourt.

« La déroute fut grande, le général Dumas sabra et fit sabrer pendant plus de deux heures. Grand nombre d'Autrichiens et de Tyroliens furent tués. La vue seule du général produisait sur ces hommes l'effet d'un corps d'armée, et [illegible] devant le *Schwartz Teufel*.

« Le général, monté sur un très bon cheval que venait de lui donner le général Joubert en remplacement de celui qu'il avait perdu huit jours auparavant, se trouva, cette fois encore, à un quart de lieue en avant de son escadron. Il arriva ainsi, toujours sabrant et sans regarder s'il était suivi, à un pont dont l'ennemi avait déjà eu le temps d'enlever les planches et où il ne restait plus que les poutrelles. Impossible d'aller plus loin : son cheval ne pouvant ni sauter par-dessus la rivière, ni traverser le pont sur les étroites charpentes. Furieux, le général s'arrêta et se mit à faire le moulinet avec son sabre ; de leur côté, les Tyroliens, sentant qu'ils n'étaient plus poursuivis, firent volte-face et commencèrent sur cet homme isolé un effroyable fusillade ; trois balles atteignirent à la fois le cheval du général, qui tomba et entraîna le cavalier dans sa chute, lui engageant la jambe sous lui [1].

« Les Tyroliens crurent le général tué et se précipitèrent vers le pont en criant :

« — Ah ! voilà le diable noir mort ! »

« La secousse n'était pas grave. Du pied qui lui restait libre, le général repoussa le cadavre de son cheval, ce qui lui permit de dégager son autre jambe ; après quoi, se relevant, il se retira sur un petit tertre dominant la route et où les Autrichiens avaient élevé à la hâte une espèce de retranchement qu'ils avaient abandonné en apercevant le général. Les Autrichiens ont l'habitude, comme on sait, quand ils se sauvent, d'abandonner ou de jeter leurs armes. Le général trouva donc dans cette redoute improvisée une cinquantaine de fusils tout chargés ; dans la circonstance où se trouvait le général, cela valait mieux qu'un trésor, si riche qu'il fût. Il s'abrita derrière un sapin et, à lui tout seul, commença la fusillade.

« D'abord il choisit de préférence ceux qui dévalisaient son cheval ; bon tireur comme il était, pas un coup n'était perdu ; les hommes s'entassaient les uns sur les autres ; tout ce qui s'aventurait sur ces poutrelles étroites tombait mort.

« La cavalerie du général entendit cette fusillade et, comme on ne savait pas ce qu'il était devenu, on pensa que tout ce bruit qui se faisait à un quart de lieue de là était encore un [illegible] de sa façon. Lambert prit une cinquantaine de cavaliers avec vingt-cinq fantassins en croupe, et

1. [illegible] a fait un tableau représentant cette scène.

[illegible] et trouva le général [illegible] son escarpe.

En un instant, [illegible] les Autrichiens et les Tyroliens furent poursuivis [illegible] et une centaine d'entre eux faits prisonniers.

Lambert m'a assuré qu'il avait vu près de vingt-cinq Autrichiens [illegible] du cheval qu'ils avaient de [illegible] que dans l'intervalle [illegible] retranchement que pas un seul [illegible] n'avait eu le temps d'atteindre.

Le général revint à Brixen sur un cheval autrichien que Lambert lui rameuta. Il entra dans une chambre où je gardais le lit, et je le vis si pâle et si faible, que je m'écriai :

— Oh ! mon Dieu ! général, êtes-vous blessé ?

— Non, me dit-il, mais j'en ai tant tué, tant tué !

Et il s'évanouit.

Jacquelin [illegible] le général n'avait pas même eu le temps de [illegible] sa [illegible], et était tombé presque sans connaissance sur le carreau.

Cet accident n'avait rien de dangereux, produit qu'il était seulement par l'extrême fatigue ; en effet, le sabre du général sortait de plus de quatre pouces du fourreau, tant il était ébréché et forcé.

À l'aide de quelques spiritueux, nous le fîmes revenir à lui ; mais ce qui le remit tout à fait, ce fut une pleine soupière de potage qu'on avait fait pour moi et qu'il avala. Depuis six heures du matin qu'il [illegible] il n'avait rien pris, et il était quatre heures de l'après-midi.

Au [illegible] tout au contraire [illegible] le général [illegible] de sa [illegible] se [illegible] à jeun.

Le général Joubert entra dans ce moment et se jeta au cou du général.

— [illegible] Vertu... mon cher Dumas, lui dit-il, tu me fais trembler [illegible] que [illegible] de vous monter à cheval et partir [illegible] la tête de tes escadrons. Je me dis toujours : « Il est impossible qu'il [illegible] ! » [illegible] tu as [illegible] des nouvelles [illegible] ce qu'il faisait ? Voyons, mets-toi [illegible] de Vienne ? [illegible] fais tuer. Songe que nous avons encore un chemin [illegible] avant d'arriver à Villach[1] ! »

Le général était si faible qu'il ne pouvait [illegible] parler : il se contenta de prendre Joubert par [illegible] la tête, de lui approcher le visage de son visage et de l'embrasser comme on embrasse un enfant.

Le lendemain, le général Joubert demanda pour le général Dumas un sabre d'honneur, attendu qu'il avait mis le sien hors de service à force de frapper sur les Autrichiens.

Mon père [illegible] la [illegible] aux deux généraux [illegible] l'un à l'autre [illegible] à la [illegible], de sorte que, huit jours après, [illegible] Dehmes [illegible] le gros de la division à Brixen.

Le lendemain de son arrivée, l'armée se mit en marche sur Lientz. On n'avait pas reçu de nouvelles de Bonaparte ; on ignorait la position qu'il occupait. N'importe, on espérait [illegible] et l'on pensait, en marchant vers la Styrie, se rapprocher de la grande armée.

La marche s'accomplit sans autres empêchements que ceux qu'[illegible] quelques escadrons de [illegible] qui suivaient le corps d'armée. De temps en temps [illegible] sur ces cavaliers mon père et ses dragons, et alors [illegible] qui [illegible] *Trommel* [illegible] lequel ne frémissait pas [illegible] cependant.

Dans une de ces charges, mon père avait fait un officier prisonnier, et, l'ayant reconnu pour un homme de bonne maison, il s'était contenté de sa parole d'honneur ; de sorte que l'Autrichien, qui parlait parfaitement français, monté sur un des chevaux de Dermoncourt, caracolait et causait avec l'état-major. Voyant, le lendemain du jour où il avait été pris, son régiment qui suivait notre arrière-garde à cinq cents pas de distance, attendant, sans aucun doute, un moment opportun pour lui tomber dessus, il demanda à mon père la permission d'aller jusqu'auprès de ses anciens camarades afin de leur donner quelque commission pour sa famille. Mon père, qui savait qu'il pouvait se fier à sa parole, lui fit signe qu'il était parfaitement libre ! Aussitôt l'officier partit au galop, et en un instant, sans que personne des nôtres songeât même à lui demander où il allait, il eut franchi l'espace qui le séparait de ses anciens compagnons.

Après les avoir chargés de ses commissions, il prit congé d'eux et voulut revenir ; mais alors l'officier qui commandait cette avant-garde lui fit observer qu'étant retombé entre les mains des soldats de l'Autriche, il n'était plus prisonnier des Français, et l'invita à rester avec eux et à nous laisser continuer notre route.

1. Rendez-vous [illegible] général de Bonaparte.

Mais l'[illegible] toutes [illegible] [illegible] parole [illegible].

La [illegible] retour de [illegible] et [illegible] le premier qui [illegible] lui [illegible] verte.

Et [illegible]

Puis [illegible] haut [illegible].

— Vous [illegible] de [illegible] en mot pour laisser vos [illegible] car [illegible] dois d'avoir tenu ma parole [illegible] vis de vous.

La marche continua avec la [illegible] et les deux généraux ne comprenaient pas [illegible] de la part des Autrichiens, lorsqu'ils apprirent [illegible] de la grande armée qui marchait sur Vienne [illegible] les têtes de colonne de l'armée du Rhin étaient [illegible].

Une seule fois, l'armée eut le spectacle [illegible] combat, mais d'une de ces rencontres [illegible] l'*Iliade*. Notre extrême arrière-garde, composée [illegible] de quinze hommes, fut attaquée par l'avant-garde de l'ennemi, composée d'un pareil nombre [illegible] commandée par un capitaine. Aussitôt il s'engagea [illegible] conversation entre les deux commandants. Le capitaine [illegible] dans notre langue une conversation que le [illegible] ne trouva point de son goût. Le [illegible] offense, et l'invita, puisqu'ils avaient chacun quinze hommes, à vider à l'instant même leur affaire. Le capitaine, qui [illegible] Belge, accepta. Les deux patrouilles s'arrêtèrent, et, dans l'intervalle formé entre elles, les champions en vinrent aux mains.

Le hasard avait fait que le brigadier était maître d'armes et que le capitaine était très fort sur le sabre. Il résulta de cette double supériorité un spectacle des plus curieux : chaque coup porté était aussitôt paré [illegible] par [illegible] sa riposte. Enfin, après deux minutes de combat, les champions s'étaient [illegible] de si près que [illegible] se trouvèrent poignée à poignée. Alors le brigadier, qui était très vigoureux, jeta le [illegible] prit le capitaine à bras-le-corps. [illegible] se [illegible] la [illegible], le [illegible] force d'abandonner son arme et de soutenir la lutte dans les conditions où elle lui était présentée. [illegible] la supériorité du brigadier : il lui fit vider les arçons du capitaine ; mais, désarçonné lui-même par la violence du mouvement, il perdit l'équilibre et tomba avec son adversaire ; seulement, il tomba dessus et le capitaine dessous ; en outre, en tombant, le capitaine [illegible] le [illegible] d'un coup de sabre, se démit l'épaule. Il n'y avait pas moyen de faire plus longue résistance ; le capitaine se rendit ; puis aussitôt, fidèle à la parole engagée, il ordonna à sa troupe de ne pas bouger, ce que d'ailleurs [illegible] assez disposée à faire, les dragons tenant [illegible] et étant prêts à faire feu. Chacun tira de son côté ; les Autrichiens s'en retournèrent sans chef, et les [illegible] revinrent avec leur prisonnier.

C'était justement le capitaine du lieutenant que nous avions pris la veille, de sorte que le lieutenant [illegible] familier avec tout notre état-major, put présenter son supérieur à mon père.

Mon père le reçut à merveille, et fit venir aussitôt le chirurgien-major, aux mains duquel il le remit.

Cette bonne réception et les soins que mon père eut de ces deux officiers eurent un résultat que l'on verra [illegible] lieu et à sa place.

Cependant, il était déjà question [illegible] et un [illegible] avait même été conclu [illegible] état-major un commandant de dragons [illegible] porteur d'un sauf-conduit de l'état-major de l'armée [illegible].

Ce commandant était justement [illegible] avait fait demi-tour à la ferme de Clausen [illegible] avoir provoqué mon père ; mon père avait [illegible] sur lui.

Les deux prisonniers étaient des officiers sous ses ordres, et il venait leur apporter des effets et de l'argent.

Il remercia fort mon père des soins extrêmes qu'il avait eus de ses deux officiers et, comme mon père l'avait invité à dîner une fois à table, la conversation tourna vers cette aventure du plateau où [illegible] un régiment avait battu en retraite devant deux hommes.

Mon père n'avait pas reconnu le commandant.

— Ma foi, [illegible] quant à moi, je n'ai regretté qu'une chose, c'est que le chef de cet escadron qui m'avait défié eût changé d'avis [illegible] propos de m'attendre.

Aux [illegible] des dites sur ce sujet, Dermoncourt avait [illegible] chef d'escadron et [illegible] le regardait plus attentivement, il l'avait reconnu pour le commandant auquel mon père avait eu affaire.

Il [illegible] propos de couper court à la conversation, en disant :

— Mais, général, vous ne reconnaissez donc pas monsieur ?

— [illegible] non, dit mon père.

— C'est que ce commandant

— Eh bien ?

[illegible] à l'officier [illegible] lui dire [illegible] à lui [illegible] continuer la conversation.

L'officier continua :

— C'est que ce commandant, c'était moi, général, dit-il en riant.

— Vraiment !

— Mais vous ne m'avez donc pas vu [illegible] ? demanda Dermoncourt [illegible] père.

— Mais si, dit celui-ci ; j'étais même ce jour-là et fu[rieux] de ne pas pouvoir me donner un coup de sabre avec celui qui m'avait provoqué.

— Eh bien, celui qui vous a provoqué, général, dit le commandant, c'est moi. J'étais bien résolu cependant ; mais [lorsque] je vous vis marcher sur moi, je me rappelai la façon dont je vous avais vu *frappé* [illegible], le cœur me manqua. Voilà [pourquoi] je n'avais besoin de [illegible] vous-même, général, et voilà pourquoi j'ai demandé une permission pour venir apporter l'argent et les [illegible] de mes officiers. Je voulais voir de près un homme pour lequel j'ai une si grande admiration que j'ose le [dire] en face. Général, j'ai eu peur de vous, et j'ai refusé le combat que je vous avais offert. »

Mon père lui [tendit] la main.

— Ma foi, s'il en est ainsi, commandant, ne parlons plus de cela [illegible] mieux maintenant que notre connaissance se soit faite [illegible] d'ailleurs. À votre santé, commandant.

On but [illegible] la conversation passa à un autre sujet.

Cette [conversation] eut encore pour objet mon père et son beau [illegible] de Clausen ; les trois officiers avaient entendu [raconter] l'affaire du pont ; on avait cru mon père tué [illegible] nous l'avons dit, son cheval l'avait été, et cette [illegible] avait fait grande sensation dans l'armée autrichienne.

Mon père alors parla des fameux pistolets qu'il regrettait et qu'il avait chargé Joubert de tirer, s'il était possible, des mains des Autrichiens, où, malgré cette recommandation, ils étaient restés.

Les trois officiers prirent bonne note de ce regret exprimé par mon père, et chacun résolut de se mettre en quête de ces armes précieuses : le commandant aussitôt qu'il serait au camp, et les deux autres aussitôt qu'ils seraient libres.

Grâce à mon père, cette liberté ne se fit point attendre : les deux officiers furent échangés contre des officiers français du même grade, et prirent congé de l'état-major avec des protestations de reconnaissance dont l'un d'eux, au reste, ne tarda point à donner des preuves à mon père.

Huit jours après leur départ, un parlementaire, étant venu au camp français, et ayant demandé à parler à mon père, lui remit les pistolets tant regrettés par lui et qui avaient été portés au général Kerpen lui-même, lequel, sur la demande de l'officier pris et blessé par mon père, les renvoyait avec un billet charmant.

Le surlendemain, mon père reçut de cet officier la lettre suivante :

« Monsieur le général,

» J'espère que vous avez reçu, par l'officier parlementaire qui est parti avant-hier d'ici, vos pistolets, que le lieutenant général baron de Kerpen vous a envoyés. J'ai reçu mon [illegible], j'ai l'honneur de vous remercier aussi bien que de toutes les bontés que vous avez eues pour moi. Soyez persuadé, général, que ma reconnaissance est sans égale et que je ne désire rien tant que d'avoir l'occasion de vous le prouver. Mes blessures commencent à se guérir ; la fièvre m'a quitté ; on m'a donné les plus grandes espérances de [illegible]. J'espère [illegible] qu'elles se soient réalisées, être en état d'aller vous embrasser [illegible] qui est tout épris de vous et du général Joubert, me charge de mille choses de sa part pour tous les deux.

» J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus distingués,

» Monsieur le général,

» Votre très obéissant serviteur,

» [illegible] capitaine.

» À [illegible] avril 1797. »

[illegible] mon père rentra en possession de ces [illegible] pistolets [illegible] par lui.

[illegible] détails [illegible] on veut faire connaître le prix [illegible]

[illegible]

D'ailleurs, nous jugerions mal tous les hommes de la République si nous les jugions par ceux qui ont survécu et que nous avons connus sous l'Empire. L'Empire était une époque de vigoureuse pression, et c'était un rude batteur de monnaie que l'empereur Napoléon. Il fallait que toute monnaie fût frappée à son image, et que tout bronze fût fondu à sa fournaise. Lui-même avait, en quelque sorte, donné l'exemple de la transfiguration. Rien ne ressemble moins au premier consul Bonaparte que l'empereur Napoléon, au vainqueur d'Arcole que le vaincu de Waterloo.

Donc, les hommes qu'il faut mouler quand nous voudrons donner une idée des mœurs républicaines sont ces hommes qui ont échappé au niveau de l'Empire par une mort prématurée : c'est Marceau, c'est Hoche, c'est Desaix, c'est Kléber, c'est mon père.

Nés avec la République, ces hommes sont morts avec elle. Rien n'a changé dans ces hommes-là, pas même la forme des habits sous lesquels battaient leurs cœurs si braves, si loyaux, si républicains.

Mon père, Hoche et Marceau se trouvèrent un jour réunis à la même table, tous trois commandant en chef ; mon père était le plus vieux, il avait trente et un ans.

Les deux autres en avaient, l'un vingt-quatre, l'autre vingt-six.

Cela leur faisait soixante et onze ans à eux trois.

Quel avenir ! si une balle n'eût pas emporté l'un, et le poison les deux autres.

X

LOYAUTÉ DE JOUBERT ENVERS MON PÈRE. — ENVOYEZ-MOI DUMAS. — MON PÈRE EST NOMMÉ GOUVERNEUR DU TRÉVISAN. — L'AGENT DU DIRECTOIRE. — FÊTES DONNÉES À MON PÈRE À SON DÉPART. — TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO. — RETOUR À PARIS. — LE DRAPEAU DE L'ARMÉE D'ITALIE. — L'OSSUAIRE DE MORAT. — CHARLES LE TÉMÉRAIRE. — BONAPARTE EST NOMMÉ MEMBRE DE L'INSTITUT. — PREMIÈRE IDÉE DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE. — TOULON. — BONAPARTE ET JOSÉPHINE. — CE QU'ON ALLAIT FAIRE EN ÉGYPTE.

Joubert devait à mon père une grande partie des succès de cette belle campagne du Tyrol. Aussi, loyal comme il l'était, fit-il pour son compagnon d'armes ce qu'en pareille circonstance son compagnon d'armes eût fait pour lui. Chaque rapport transmis à Bonaparte mettait sous les yeux du général en chef le nom de mon père entouré des éloges les plus pompeux. À entendre Joubert, tous les succès de la campagne, il les devait à l'activité et au courage de mon père. Mon père, c'était la terreur de la cavalerie autrichienne, c'était Bayard au moyen âge ; et, ajoutait Joubert, par un de ces rapprochements qu'amène la révolution des siècles, il y avait alors deux Césars en Italie : le général Dumas en était un.

Il y avait loin de là à la conduite de Berthier, qui portait mon père en observation dans une campagne où il avait eu trois chevaux tués sous lui.

Aussi peu à peu Bonaparte revint-il sur le compte de mon père ; et, Joubert étant allé faire à Gratz une visite au général en chef, celui-ci, en le quittant, lui dit ces seules paroles, qui, dans cette circonstance, étaient des plus significatives :

— À propos, envoyez-moi donc Dumas.

De retour à l'armée, Joubert se hâta de s'acquitter de la commission reçue. Mais mon père boudait de son côté, et il fallut toutes les amicales instances de Joubert pour le déterminer à se rendre à l'invitation de Bonaparte. Cependant il partit pour Gratz, mais se promettant, si Bonaparte ne le recevait pas comme il méritait d'être reçu, d'envoyer sa démission au Directoire.

Mon père était créole, c'est-à-dire à la fois plein de nonchalance, d'impatience et d'insouciance. Un profond dégoût des choses ardemment désirées le prenait aussitôt que ses désirs étaient accomplis. Alors l'activité qu'il avait déployée pour les obtenir s'éteignait tout à coup ; il tombait dans son insouciance, et, dans son ennui, l'abattement ; et, à la première contrariété, il parlait du bonheur de la vie champêtre, comme ce poète antique dont il avait copié la patrie, et envoyait sa démission au Directoire.

Heureusement, Dermoncourt était là. Dermoncourt, au lieu d'envoyer cette démission, la glissait dans le tiroir de son bureau

reau, mettait la clef du tiroir dans sa poche, et attendait tranquillement.

Au bout de huit jours, de quinze jours, d'un mois, la cause du dégoût momentané qui avait pris l'âme de mon pauvre père avait disparu. Une charge brillante, une manœuvre hardie couronnée du succès qu'elle méritait d'obtenir, avait ranimé l'enthousiasme au fond de ce cœur plein d'aspirations vers l'impossible, et, avec un soupir, il laissait tomber ces mots :

en appelant pr[illegible] mon père était d'organiser dans son armée des divisions [illegible]valerie dont son armée manquait. Mon père eut été [illegible] cette organisation, et, ces divisions établies, il les e[illegible]andées.

En attendant, mon père [illegible] nommé gouverneur de la province du Trévisan, dans [illegible]lle Dermoncourt et [illegible] se rendirent immédiatement.

Le nouveau gouverneur fut [illegible]rablement reçu dans cette magnifique province. Les plus beaux palais des plus riches

Messieurs, regardez bien ce petit gueux-là !

— Ma foi ! je crois que j'ai eu tort d'envoyer ma démission.

Ce à quoi Dermoncourt, qui guettait le mot, répondait :

— Soyez tranquille, général ; votre démission...

— Eh bien, ma démission ?...

— Elle est là dans le tiroir, toute prête pour la première occasion : il n'y aura que la date à changer.

Ce fut donc en se promettant bien à lui-même d'envoyer directement cette fois sa démission au Directoire, au premier désagrément qu'il éprouverait de la part de Bonaparte, que mon père se présenta devant lui à Gratz.

Mais, en l'apercevant, Bonaparte ouvrit les bras :

— Salut, dit-il, à l'Horatius Coclès du Tyrol !

La réception était trop flatteuse pour que mon père tînt plus longtemps rancune ; il tendit les bras de son côté, et l'accolade fraternelle fut donnée et rendue.

— Oh ! quand je pense que je l'ai tenu dans mes bras et que je pouvais l'étouffer ! disait sept ans après mon père, au moment où Bonaparte se faisait nommer empereur.

Bonaparte avait un but dans tout ce qu'il faisait ; son but,

sénateurs de Venise furent mis à sa disposition. Le Trévisan était à Venise ce que l'ancienne Baïa était à Rome, la maison de campagne d'une reine.

La municipalité offrit trois cents francs par jour à mon père pour la dépense de sa table et de sa maison. Mon père établit ses calculs avec Dermoncourt, — j'ai sous les yeux ces calculs, faits sur une carte même du Trévisan, — et reconnut que cent francs lui suffisaient.

Il n'accepta donc que cent francs.

Les pauvres Italiens n'étaient pas habitués à ces façons-là. Aussi ne comprenaient-ils rien à ce désintéressement. Longtemps encore, ils n'osèrent s'y fier. Ils attendaient toujours la promulgation de quelque contribution de guerre, de quelque impôt forcé, de quelque avanie enfin, comme on dit en Orient.

Un jour, ils crurent le moment fatal arrivé, et leur terreur fut grande. La présence d'un agent du gouvernement français, ayant mission de dévaliser les monts-de-piété italiens, avait été signalée : cet agent se présenta chez mon père pour lui faire part de sa mission.

Il n'y trouva que Dermoncourt.

Dermoncourt écouta tranquillement tous les projets de cet agent de rapines, toutes les offres de partage qu'il fit pour être transmises à mon père ; puis, quand il eut fini :

— Comment êtes-vous venu ici ? lui demanda-t-il.

— Mais en poste.

— Eh bien, si j'ai un conseil à vous donner, c'est de repartir comme vous êtes venu, sans même voir le général.

— Et pourquoi ? demanda le voyageur.

— Mais parce qu'il est brutal en diable à l'endroit de certaines propositions.

— Bah ! je les lui ferai si belles, qu'il les écoutera.

— Vous le voulez absolument ?

— Mais oui.

— Essayez.

Mon père entrait juste à ce moment-là.

L'agent demanda à rester seul avec lui.

Mon père interrogea de l'œil Dermoncourt, qui lui fit stoïquement signe d'accorder l'audience demandée.

Resté seul avec mon père, l'agent du Directoire exposa longuement sa mission ; puis, voyant que mon père l'écoutait sans répondre, il passa de l'exposition au fait et du fait à la péroraison. La péroraison, c'était la part du pillage qui revenait à mon père.

Mais mon père ne le laissa pas achever.

Il le prit au collet, l'enleva à bras tendu, ouvrit la porte au milieu de son état-major, qui, réuni par Dermoncourt, attendait la fin de cette scène.

— Messieurs, dit-il, regardez bien ce petit gueux-là afin de le reconnaître, et, si jamais il se présente à mes avant-postes, dans quelque partie du monde que je me trouve, faites-le fusiller, sans même me déranger pour me dire que justice est faite.

L'agent du Directoire n'en demanda pas davantage ; il disparut, et mon père compta un implacable ennemi de plus.

Ces spoliations étaient communes en Italie ; mais celles des monts-de-piété étaient, en général, les plus lucratives dans ces temps de gêne et de misère. Presque tous les bijoux, tous les diamants et toute l'argenterie des grands seigneurs italiens étaient au mont-de-piété. Beaucoup même, forcés par les événements politiques de quitter leur pays, y faisaient porter, comme dans un dépôt inviolable, tout ce qu'ils avaient de plus précieux.

Puis arrivait un agent du Directoire qui, avec un pouvoir vrai ou faux, — certains gouverneurs n'y regardaient pas de si près, faisait rafle complète, établissait d'abord la part du général, la sienne ensuite, puis envoyait le reste au gouvernement.

Un des agents les plus connus de cette époque avait reçu le nom prédestiné de Rapinat. Il exerçait principalement dans la Lombardie.

On avait fait sur lui ces quatre vers :

Le Milanais, que l'on ruine,
Voudrait bien que l'on décidât
Si Rapinat vient de *rapine*
Ou rapine de *Rapinat*.

Aussi, lorsque, après deux mois de résidence dans le pays, mon père quitta le gouvernement du Trévisan pour aller prendre celui de la Polésine, dont le siège est à Rovigo, trouva-t-il à la porte du palais une excellente voiture attelée de quatre chevaux et le cocher sur le siège qui l'attendait.

C'était un cadeau de la ville de Trévise.

Mon père voulait refuser ; mais ce cadeau était offert de si bonne grâce et avec une telle insistance, qu'il lui fallut accepter.

En outre, les municipalités voisines lui remirent une douzaine d'adresses au milieu desquelles nous en prenons deux au hasard :

« *Au citoyen général Dumas, [illegible] Trévisan, les [illegible] de Mestre, de N[illegible], de Castel-Franco et d'A[illegible].*

« Les [illegible] représentant les [illegible] ci-dessus sont [illegible] et particulièrement [illegible] de se rendre auprès de [illegible] général, pour vous témoigner combien elles sont [illegible] reconnaissantes de la douceur et de la sagesse de [illegible] gouvernement. Plût au [illegible] que leurs [illegible] égal [illegible] leur [illegible] bonheur pour [illegible] pouvoir vous en donner des mar[illegible] de votre [illegible] de vos vertus. Mais [illegible] et dans la [illegible] où elles se trouvent [illegible] suivre les élans de leur âme, elles se [illegible] votre sensibilité [illegible] qu'elles [illegible] offrir à leur protec[illegible]

« [illegible] nous [illegible] que tous les [illegible] possibles.

« Nous sommes avec la plus haute considération,

« Henri Antoine Reinati, *président et provéditeur* ; Jean Allegri, *président de la municipalité de Noale* ; François Beliamini, *président de la municipalité d'Asolo*, Philippe de Ricoidi, *vice-président de la municipalité de Mestre*.

Castel-Franco, le 2 messidor, cinquième année de la République française une et indivisible et deuxième de la liberté italienne. »

LIBERTÉ — EGALITÉ — VERTU

« *La municipalité d'Adria au citoyen Alexandre Dumas, général de division.*

« Le 9 nivôse 1797, l'an v de la République française une et indivisible, et deuxième de la liberté italienne.

« Cette municipalité, général, ne saurait arriver à vous exprimer toutes les obligations qu'elle vous a, pour les actes de faveur dont vous avez daigné la combler en diverses circonstances, surtout en la soulageant par le retrait des troupes, et encore plus par le remboursement des sommes injustement perçues par le général L***.

« La municipalité, reconnaissante de vos bontés pour elle, saisit cette occasion de vous offrir un cheval, vous priant de l'accepter comme un faible hommage et un gage assuré de toutes les obligations qu'elle vous doit.

« Nous sommes, général, avec une sincère estime...

« Salut et fraternité.

« Lunali, *président* ; Lardi, *secrétaire général*. »

Comme on le voit, ce fut un véritable désespoir lorsque mon père quitta le Trévisan ; le deuil fut général ; la ville de Trévise voulait envoyer une députation au général en chef Bonaparte pour qu'on lui laissât son gouverneur. Quand elle eut perdu tout espoir de le conserver, on lui demanda dix jours, qui furent employés à des fêtes continuelles ; puis, l'heure du départ arrivée, tout ce qu'il y avait de distingué dans la ville reconduisit mon père jusqu'à Padoue, où les fêtes recommencèrent.

Pendant huit autres journées, ces adieux furent prolongés. Les huit premières maisons de la ville se chargèrent chacune d'une fête ; chaque jour, mon père changeait de domicile, et allait habiter pour toute la journée et toute la nuit chez le sénateur traitant.

Au reste, en arrivant à Rovigo, capitale de son nouveau gouvernement, mon père trouva une réception pareille aux adieux qui l'avaient accompagné à son départ. Les habitants de la Polésine avaient été prévenus par ceux du Trévisan, et savaient d'avance à quoi s'en tenir sur leur nouveau gouverneur.

C'était dans la Polésine, pays fertile en grains, province riche en fourrages, que Bonaparte avait réuni les escadrons de cavalerie dont il voulait former une division, et qu'il chargeait mon père d'organiser.

A son arrivée, mon père régla, comme il l'avait fait dans le Trévisan, la dépense de sa table et de sa maison à cent francs par jour, ordonnant expressément aux municipalités de n'autoriser aucune fourniture et de ne répondre à aucune réquisition sans son approbation.

Mon père habitait depuis quelque temps Rovigo, lorsque, les négociations du congrès traînant en longueur, Bonaparte, pour en finir, résolut de réunir son armée et de se porter sur le Tagliamento. Mon père rejoignit donc sa division et demeura sur le fleuve jusqu'au 18 octobre 1797, époque à laquelle la paix fut signée au village de Campo-Formio.

Huit jours après, mon père revenait à Rovigo.

Par cette paix de Campo-Formio, qui terminait la campagne de 1797, campagne dans laquelle l'expédition du Tyrol faite par mon père et Joubert tient une si glorieuse place, l'Autriche cédait à la France la Belgique avec Mayence, Mannheim et Philipsbourg, et à la république cisalpine la Lombardie autrichienne.

Les États de Venise étaient partagés.

Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cérigo et les îles dépendantes, avec l'Albanie, étaient cédées à la France. L'Istrie, la Dalmatie, les îles de l'Adriatique, la ville de Venise et les États de terre ferme jusqu'à l'Adige au Tartaro et au Pô, étaient abandonnés à l'empereur d'Autriche, qui se trouvait ainsi maître du golfe Adriatique.

Le reste des États de terre ferme était donné à la république cisalpine, reconnue par l'empereur.

Pauvre municipalité d'Adria, qui, dans son adresse à mon père, datait de l'an II de la liberté italienne !

Pendant ce séjour sur le Tagliamento, séjour qui, comme nous l'avons dit, avait pour but de presser les négociations au congrès, mon père allait dîner trois fois par semaine au quartier général de Bonaparte.

Ce fut là qu'il fit connaissance plus sérieuse avec Joséphine, qu'il avait déjà rencontrée à Milan, et qui lui conserva, même après sa disgrâce, une vive amitié, une amitié de créole à créole.

D'un autre côté, on se réunissait une fois par semaine à Udine. C'était Bernadotte qui commandait dans cette ville ; après le spectacle, on établissait, comme nous faisons en France, un plancher dans la salle, et l'on dansait toute la nuit.

Bonaparte, comme on le comprend bien, dansait peu ; mais mon père, mais Murat, mais Clarke, mais les jeunes aides de camp dansaient beaucoup.

Le lendemain de la signature du traité de Campo-Formio, le bal fut ouvert par un quadrille composé de Joséphine dansant avec Clarke, de madame Pauline Bonaparte dansant avec Murat, de mademoiselle Caroline Bonaparte, dansant avec Dermoncourt, et de madame César Berthier dansant avec mon père.

Le traité de Campo-Formio signé, Bonaparte partit pour Paris, et descendit dans sa petite maison de la rue de la Victoire, qu'il venait d'acheter à Talma.

C'est là que fut rêvée et mise à exécution la campagne d'Égypte.

Bonaparte, avec plus de succès que le héros carthaginois, venait de faire en Italie à peu près ce qu'avait fait Annibal. Il lui restait à faire en Orient ce qu'y avaient fait Alexandre et César.

Mais, auparavant, Bonaparte avait acquitté envers mon père et envers Joubert une dette de reconnaissance.

Il avait présenté mon père au Directoire exécutif comme l'*Horatius Coclès du Tyrol*, et il avait chargé Joubert d'offrir aux chefs du gouvernement *le drapeau de l'armée d'Italie*.

Ce drapeau de l'armée d'Italie était plus qu'un drapeau : c'était un monument, monument fabuleux de cette fabuleuse campagne.

Sur une de ses faces étaient inscrits ces mots :

À L'ARMÉE D'ITALIE LA PATRIE RECONNAISSANTE

L'autre face portait l'énumération des combats livrés et des places prises, puis des inscriptions abrégées, simples et magnifiques, de la campagne qui venait de s'accomplir.

En passant à Mantoue, Bonaparte s'y était arrêté. Il avait visité le monument que le général Miollis élevait à Virgile, et avait fait célébrer une fête militaire en l'honneur de Hoche, qui venait de mourir, selon toute probabilité, empoisonné.

Bonaparte traversa la Suisse : en sortant de Moudon, où on lui avait fait une réception brillante, sa voiture s'était brisée.

Il continua sa route à pied ; et, près de l'ossuaire de Morat, qui n'était pas encore détruit par Brune :

— Où était le champ de bataille du duc de Bourgogne ? demanda cet autre Téméraire, qui, lui aussi, devait avoir son ossuaire.

— Là, général, lui dit un officier suisse en lui montrant ce qu'il désirait voir.

— Combien avait-il d'hommes ?

— Soixante mille, sire.

— Comment a-t-il été attaqué ?

— Par les Suisses descendus des montagnes voisines, et qui, à la faveur d'un bois qui existait alors, ont tourné les Bourguignons.

— Comment ! s'écria-t-il, Charles le Téméraire avait soixante mille hommes, et il n'a pas occupé ces montagnes !

Et le vainqueur de l'Italie haussa les épaules.

— Les Français d'aujourd'hui combattent mieux que cela, dit Lannes.

— Dans ce temps-là, dit brusquement Bonaparte, les Bourguignons n'étaient pas Français.

Et, comme on lui amenait en ce moment sa voiture raccommodée, il monta dedans et s'éloigna avec rapidité.

Bonaparte n'était pas sans inquiétude sur la position qu'il s'était faite lui-même par une suite de victoires inouïes. Il avait bien été accueilli à Paris en triomphateur ; toute la salle du Théâtre-Français s'était bien levée en criant : « Vive Bonaparte ! » quand on avait su qu'il assistait à la seconde représentation d'*Horatius Coclès* ; mais toutes ces ovations ne l'aveuglaient pas.

Le même soir, il disait à Bourrienne :

— On ne conserve à Paris le souvenir de rien. Si je reste longtemps sans rien faire, je suis perdu ; une renommée dans cette grande Babylone en remplace une autre. On ne m'aura pas plus tôt vu trois fois au spectacle, comme on m'y a vu ce soir, que l'on ne me regardera plus.

Quelques jours après, il fut nommé membre de l'Institut, classe des sciences et des arts ; cette nomination lui fut très sensible.

Toutes ces ovations aux spectacles, toutes ces réceptions à l'Institut étaient bonnes pour distraire un esprit aussi actif que celui de Bonaparte ; mais elles ne pouvaient pas lui suffire.

Aussi en revint-il à son idée favorite, l'Orient.

« L'Europe est une [illegible] taupinière, disait-il un jour en se promenant avec [illegible] César Berthier et mon père à Passeriano ; il n'y a [illegible] grands empires et de grandes révolutions qu'en Orient, [illegible] vivent six cents millions d'hommes. »

Déjà, dans le mois d'[illegible], il écrivait au Directoire :

« Le temps n'est pas [illegible] nous sentirons que, pour détruire véritablement l'Angleterre, il faudrait nous emparer de l'Égypte. »

Cependant, soit pour cacher [illegible], soit qu'il crût réellement à la possibilité d'une d[illegible] Angleterre, le 10 février 1798, il partit pour le Nord, [illegible] visita Boulogne, Ambleteuse, Calais, Dunkerque, Fu[illegible]rt, Ostende et l'île de Walcheren ; mais, en revenant [illegible] tournée, il disait à Bourrienne :

— C'est un coup de dé trop chanceux ; [illegible] hasarderai pas.

L'idée de l'expédition d'Égypte était-elle venue d'elle-même à Bonaparte, ou avait-il retrouvé dans les cartons du duc de Choiseul la proposition que ce ministre fit à [illegible] d'un projet pareil ? C'est ce qu'il est impossible de [illegible]. Au reste, le Directoire ne mit aucune opposition au [illegible] cet autre Cambyse. Il était jaloux de sa gloire, et il sentait que l'ombre projetée sur lui par le vainqueur d'Arcole et de Rivoli était mortelle comme celle de l'upas.

Le 12 avril 1798, Bonaparte fut nommé général en chef de l'armée d'Orient.

— Combien de temps resterez-vous en Égypte, général ? lui demanda son secrétaire en le félicitant sur sa nomination.

— Six mois, ou six ans, répondit Bonaparte ; tout dépend des événements. Je coloniserai ce pays ; je ferai venir des artistes, des ouvriers de tout genre, des femmes, des acteurs, des poètes. Je n'ai que vingt-neuf ans, j'en aurai trente-cinq ; ce n'est pas un âge. Ces six ans me suffisent, si tout me réussit, pour aller dans l'Inde aussi loin qu'Alexandre.

Le 19 avril, Bonaparte annonça son départ pour Toulon.

Le 4 mai, il quitta Paris, accompagné de Joséphine.

Le 8, il arriva à Toulon.

Sept régiments de la division de mon père avaient été dirigés sur Toulon. Arrivé dans cette ville avant Kléber et avant Bonaparte, mon père prit le commandement en chef des troupes de l'expédition, commandement qu'il rendit à Kléber, comme à son ancien, lorsque Kléber arriva à son tour.

Toulon était pour Bonaparte une ville de souvenirs : c'était de Toulon que l'aigle avait pris son vol. Le jour de son arrivée, il alla faire une promenade au bord de la mer et visita le Petit-Gibraltar.

À peine avait-il eu le temps de voir mon père ; mais dans ce peu de temps, il lui avait dit :

— Venez me voir demain matin d'aussi bonne heure que vous voudrez.

À six heures du matin, le lendemain, mon père traversait la place d'armes pour se rendre chez Bonaparte, quand il rencontra Dermoncourt.

— Où diable allez-vous donc si matin, général ? demanda celui-ci.

— Viens avec moi, lui répondit mon père, et tu le sauras.

Tous deux se mirent en route.

En approchant du lieu de la destination :

— Ce n'est pas chez Bonaparte que vous allez, général ? demanda Dermoncourt.

— Si fait.

— Mais il ne vous recevra pas.

— Pourquoi donc ?

— Parce qu'il est de trop bonne heure.

— Oh ! cela ne fait rien.

— Vous le trouverez couché.

— C'est probable.

— Couché avec sa femme, [illegible] comme un bourgeois.

— Tant mieux ! Cette bonne [illegible], je serai heureux de la revoir.

Et mon père entraîna Dermoncourt, moitié désireux, moitié craintif de voir ce qui allait se passer.

En somme, il se doutait bien que mon père avait une entrée particulière. Il le suivit.

En effet, mon père monta un escalier, suivit un couloir, ouvrit une petite porte, poussa un paravent et se trouva, avec Dermoncourt qui le suivait toujours, dans la chambre de Bonaparte.

Celui-ci était couché avec Joséphine, et, comme il faisait très chaud, tous deux n'étaient couverts que d'un seul drap, qui dessinait leurs corps.

Joséphine pleurait. Bonaparte, d'une main, lui essuyait les yeux, et, de l'autre, battait en riant une marche militaire sur la partie du corps de Joséphine qui était tournée vers la ruelle.

— Ah ! pardieu ! Dumas, dit-il en apercevant mon père, vous arrivez bien ; vous allez m'aider à faire entendre [illegible]

a une folle. Ne veut-elle pas venir en Egypte avec nous? Est-ce que vous emmenez votre femme, vous?

— Ma foi, non, dit mon père ; et je crois qu'elle m'embarrasserait fort.

— Eh bien, tu vois ! tu ne diras pas que Dumas est un mauvais mari, qu'il n'aime pas sa femme et sa fille ! Ecoute : ou je serai de retour dans six mois ou nous serons là-bas pour quelques années.

Les pleurs de Joséphine redoublèrent.

— Si nous sommes là pour quelques années, la flotte reviendra nécessairement prendre une vingtaine de mille hommes sur les côtes d'Italie. Retourne à Paris, préviens madame Dumas, et de ce convoi-là, par exemple, vous en serez. Cela vous va-t-il, Dumas?

— Parfaitement, répondit mon père.

— Une fois là-bas, ma bonne Joséphine, Dumas, qui ne fait que des filles, et moi qui n'en fais même pas, nous ferons tout ce que nous pourrons pour faire chacun un garçon ; si nous faisons un garçon, il en sera le parrain avec sa femme ; s'il fait un garçon, j'en serai le parrain avec toi. Allons, c'est dit, ne pleure plus et laisse-nous causer d'affaires.

Puis, se tournant vers Dermoncourt.

— Monsieur Dermoncourt, lui dit Bonaparte, vous venez d'entendre prononcer un mot qui vous indique le but de notre expédition. Ce but personne ne le connaît ; que le mot *Egypte* ne sorte donc pas de votre bouche ; vous comprenez, en pareille circonstance, l'importance d'un secret.

Dermoncourt fit signe qu'il serait muet comme un disciple de Pythagore.

Joséphine se consola, et même, s'il faut en croire Bourrienne, se consola trop.

En sortant de chez Bonaparte, mon père rencontra Kléber qui allait y entrer.

— Tu ne sais pas ce que nous allons faire là-bas? dit-il.

— Nous allons faire une colonie.

— Non. Nous allons refaire une royauté.

— Oh ! oh ! dit Kléber, il faudra voir.

— Eh bien, tu verras.

Et là-dessus les deux amis se quittèrent.

Le 19 mai, on mit à la voile.

XI

LA TRAVERSÉE — DÉBARQUEMENT — PRISE D'ALEXANDRIE — LE *Chant du Départ* ET LE CONCERT ARABE — LES PRISONNIERS ÉPARGNÉS — MARCHE SUR LE CAIRE — LE [illegible] ET LE BISCUIT — LES PASTÈQUES DE MON PÈRE — L'INSTITUT SCIENTIFIQUE — BATAILLE DES PYRAMIDES — MISE EN SCÈNE DE LA VICTOIRE — LETTRE DE MON PÈRE RÉTABLISSANT LA VÉRITÉ

Bonaparte monta sur l'*Orient*, magnifique bâtiment de cent vingt canons.

En sortant du port, l'*Orient*, qui, par son énorme chargement, tirait trop d'eau, toucha le fond ; ce qui occasionna un instant de trouble dans la flotte.

Le contre-maître du *Guillaume Tell*, bâtiment sur lequel [illegible] mon père, secouait tristement la tête ; ce contre-maître se nommait Boyer.

— Qu'y a-t-il donc, Boyer? demanda mon père.

— Il y a, [illegible], qu'il arrivera malheur à la flotte.

— Et pourquoi [illegible]?

— Parce que le bâtiment amiral a touché, voyez-vous, et c'est immanquable.

Mon père haussa les épaules.

Deux mois après, la flotte était détruite à Aboukir.

[illegible] de la traversée, on prit Malte [illegible] Malte l'imprenable.

[illegible] en visitant les fortifications avec Bonaparte, Cafarelli ne put s'empêcher de lui dire :

— Ma foi, général, vous êtes bien heureux qu'il y ait eu quelqu'un dans la citadelle pour vous en ouvrir les portes.

[illegible] les prisonniers turcs, c'était une [illegible] au Grand Seigneur.

La flotte quitta Malte le 19 juin, et fit voile vers Candie.

Nelson était à Messine avec la flotte anglaise : il y apprit la prise de Malte. Convaincu que Bonaparte faisait voile pour l'Egypte, il se dirigea tout droit vers Alexandrie.

Pendant la nuit du 22 au 23 juin, la flotte anglaise passa à six lieues à peu près de la flotte française. Elle ne vit rien, et, tandis que nous appuyions au nord, elle, appuyant au sud, arriva trois jours avant nous à Alexandrie.

Voyant qu'il n'y avait pas trace de notre passage, et ayant appris qu'aucun bâtiment n'avait été signalé, Nelson pensa que notre expédition était destinée à conquérir l'Asie, et se dirigea rapidement vers Alexandrette de Syrie.

Cette erreur sauva l'expédition, qui, arrivée à hauteur de Candie, prit les vents étésiens, et marcha directement vers le sud.

Le 1er juillet, au point du jour, on aperçut la terre, et, s'élançant au-dessus des ruines et des maisons blanches, la colonne de Septime Sévère.

Bonaparte comprenait à quel danger il venait d'échapper : c'était par miracle que nous n'avions pas été vus de la flotte anglaise. Il donna l'ordre de débarquer sans retard.

La journée fut employée à cette importante opération, et, quoique la mer fût houleuse, elle s'exécuta sans accident grave.

Seulement, en arrivant à terre, une vingtaine d'hommes, ayant cru apercevoir une fontaine, se mirent à courir dans l'intérieur du pays, et furent entourés par une tribu bédouine.

Leur capitaine fut tué.

C'était un mauvais début ! Aussi Bonaparte fit-il un ordre du jour des plus sévères contre les traînards, tout en promettant une récompense de cent piastres à chaque Arabe qui ramènerait un prisonnier.

Cent piastres turques, on le sait, font vingt-cinq francs à peine ; mais Bonaparte pensait qu'il ne fallait pas gâter les Bédouins.

Comme on le verra plus tard, il avait raison.

La cavalerie n'avait pu débarquer, à cause du gros temps : Bonaparte résolut de ne pas l'attendre, et, vers trois heures du matin, on se mit en marche pour Alexandrie, avec les trois divisions Kléber, Bon et Menou.

Mon père, son fusil de chasse à la main, se mit à la tête des carabiniers de la 4e demi-brigade légère.

On ne trouva aucun obstacle sur la route jusqu'au moment où l'on vint se heurter aux murs d'Alexandrie, défendus par les Turcs.

Un des premiers coups fut pour Kléber : au moment où il commandait l'attaque, une balle l'atteignit à la tête.

La résistance d'Alexandrie ne fut pas sérieuse : au bout d'une heure de combat, la ville était prise.

Mon père était entré un des premiers à Alexandrie, et sa grande taille et son teint brun, à peu près de la nuance de celui des Arabes, avaient fait une vive impression sur les indigènes. On raconta ce fait à Bonaparte, et, comme il tirait parti de tout, il fit venir mon père.

— Général, lui dit-il, prenez une vingtaine de mes guides et portez-vous avec eux au-devant de la tribu arabe qui me ramène les prisonniers. Je tiens à ce que vous soyez le premier général qu'ils voient, le premier chef à qui ils aient affaire.

Mon père partit au galop, et rencontra ceux qu'il cherchait à un quart de lieue à peu près de la ville. Il leur annonça aussitôt, par l'organe de son drogman, qu'ils pouvaient se présenter chez le général en chef, qui les verrait avec plaisir, et les récompenserait selon la promesse faite.

Bonaparte ne s'était pas trompé : mon père devint à l'instant même l'objet de l'admiration de ces hommes de la nature, et, comme il ne cherchait point à les écarter, il entra pêle-mêle avec eux dans Alexandrie.

Bonaparte les reçut tous dans un grand salon donnant sur la mer, leur fit distribuer ses proclamations traduites en arabe, et leur offrit un repas dans la préparation duquel on eut soin de ne blesser en rien les coutumes du pays.

Ils acceptèrent avec satisfaction, s'accroupirent et commencèrent à tirer à pleines mains, chacun de son côté.

Au milieu du repas, la musique réunie de trois régiments d'infanterie fit éclater tout à coup le *Chant du Départ*.

Quoique l'explosion fût à la fois terrible et inattendue, pas un des Arabes ne tressaillit, et chacun continua de manger, malgré l'effroyable tintamarre que faisaient ces cent vingt musiciens.

Lorsque l'air fut fini, Bonaparte leur demanda si cette musique leur plaisait.

— Oui, répondirent-ils ; mais nous avons la nôtre, qui vaut mieux.

Bonaparte désira alors entendre cette musique, si supérieure à la musique française. Trois Arabes quittèrent aussitôt le repas, deux prirent des espèces de tambours, l'un qui

ressemblait à la boutique d'un marchand d'oublies, l'autre à un potiron coupé par la moitié, le troisième s'empara d'une espèce de guitare à trois cordes, et le concert arabe commença, faisant gravement concurrence au concert français.

Bonaparte leur adressa de grands compliments sur leur musique, leur fit donner la récompense promise, et, de part et d'autre, on se jura amitié.

Une dizaine d'hommes manquaient à l'appel. Les Bédouins étaient en train de décapiter leurs prisonniers et avaient déjà accompli le tiers de leur besogne, lorsqu'ils apprirent qu'il y avait cent piastres de récompense à chaque prisonnier ramené vivant. En hommes qui font passer les affaires en première ligne et mettent le commerce avant tout, ils s'interrompirent à l'instant même, et se contentèrent de se livrer sur leurs prisonniers à un divertissement moins cruel, mais plus extraordinaire, aux yeux des captifs, que celui qu'ils avaient craint d'abord.

Il en résulta que, lorsque Bonaparte fit venir ces prisonniers devant lui pour les interroger, il fut tout étonné de les voir rougir, se détourner, balbutier comme des jeunes filles honteuses. Enfin, pressé par les instances du général en chef, qui, entendant toujours parler des malheurs arrivés aux captifs, voulait absolument savoir quels étaient ces malheurs, un vieux soldat lui raconta en pleurant de colère qu'il lui était arrivé, à lui et à ses compagnons, ce qui serait arrivé aux anges du Seigneur entre Sodome et Gomorrhe, si ceux-ci, qui avaient sur nos grenadiers l'avantage d'avoir des ailes, n'étaient pas remontés au ciel sans perdre un instant.

— Imbécile ! dit Bonaparte en haussant les épaules, te voilà bien malade... Allons, allons ! remercie le ciel d'en être quitte à si bon marché, et ne pleure plus.

Le malheur des prisonniers fit grand bruit dans l'armée et ne servit pas peu à maintenir la discipline, qu'il eût été plus difficile de faire observer, si les soldats n'eussent eu à craindre que d'avoir la tête coupée.

Bonaparte resta sept jours à Alexandrie.

Le premier jour, il passa en revue l'armée.

Le second jour, il donna l'ordre à l'amiral Brueys de faire entrer la flotte dans le vieux port d'Alexandrie ou de la conduire à Corfou.

Le troisième jour, il fit sa proclamation aux habitants et donna l'ordre à Desaix de marcher sur le Caire.

Le quatrième jour, il fit graver sur la colonne de Pompée les noms des hommes tués devant Alexandrie, et fit enterrer leurs corps au pied de ce monument.

Le cinquième jour, le général Dugua s'empara d'Aboukir.

Le sixième jour, on prit Rosette, et, tandis qu'on organisait la flottille, l'armée se mit en marche sur le Caire.

Desaix, parti le premier, fut le premier atteint par le découragement. — Je cite Desaix, parce que le dévouement de Desaix à Bonaparte est inattaquable.

Eh bien, le 15 juillet, Desaix écrivait à Bonaparte, du Bakahireh :

« De grâce, ne nous laissez pas dans cette position ! la troupe se décourage et murmure ; faites-nous avancer ou reculer à toutes jambes. Les villages ne sont que des huttes absolument sans ressources. »

Au moment du départ, l'armée reçut pour quatre jours de vivres. Malheureusement, on eut l'imprudence d'y ajouter pour quatre jours de rhum. Il résulta de cette adjonction du liquide au solide que, pendant les premières heures de marche dans le désert qui sépare Alexandrie de Damanhour, les soldats, mourant de soif, mais n'éprouvant pas encore les atteintes de la faim, commencèrent par entamer le rhum, et revinrent si souvent au bidon qui le renfermait, qu'à moitié de l'étape, le bidon était vide et le soldat ivre.

Plein de cette confiance dans l'avenir que donne l'ivresse, le soldat se figura qu'il n'aurait plus jamais faim, et commença, pour alléger son sac, à semer son riz et à jeter son biscuit.

Les chefs s'aperçurent de ce qui se passait, et donnèrent l'ordre de faire halte.

Cette halte de deux heures suffit à dissiper les premières fumées de l'alcool. On se remit en marche, regrettant déjà l'imprudence commise. Vers cinq heures du matin, cette faim qu'on croyait disparue à jamais commença à se faire cruellement sentir. On se traîna péniblement jusqu'à Damanhour, où l'on arriva le 9, à huit heures du matin.

On avait quelque espoir de trouver des vivres dans cette ville ; mais elle était entièrement évacuée. On fouilla toutes les maisons, et, comme la moisson s'achevait, on trouva un peu de froment battu ; mais les moulins à bras, à l'aide desquels les Arabes moulent leur blé, étaient tout disloqués et avaient été, avec intention, mis hors d'usage. On en monta plusieurs, et l'on parvint à se procurer un peu de farine, mais en si petite quantité, que, si l'on en eût fait la distribution, chaque homme n'en eût pas reçu une demi-once.

Ce fut alors que le [illegible]uragement commença à se met[illegible] dans l'armée, et que l[illegible], cette mauvaise [illegible]onseillère, se hasarda de souffler l[illegible] aux soldats et même aux chefs.

On se remit en mar[illegible] Rhamanieh au milieu du découragement et des m[illegible] cependant, comme le soldat ne pouvait s'en prendre [illegible] puisqu'il s'était dépouillé lui-même, il lui fallut bien patienter. On arriva, mourant de faim, à Rhamanieh.

Là, on apprit que l'on s[illegible] le 11 et le 12, pour attendre des vivres comman[illegible] Delta, et qui arrivèrent effectivement.

Ces vivres frais, et le voisin[illegible] dans lequel les soldats se plongeaient au fur et à m[illegible] qu'ils arrivaient, rendirent un peu de courage à l'armée.

Mon père, qui s'était procuré deux [illegible] pastèques, avait invité quelques généraux de ses amis à venir les manger sous sa tente. On se rendit à [illegible]tion.

Nous avons vu comme avait mal débuté la compagne et combien on avait déjà souffert depuis le départ d'Alexandrie. L'Egypte, qu'on avait vue de loin comme un large ruban d'émeraude déroulé à travers le désert, app[illegible] non plus avec son abondance antique qui en faisait le [illegible] du monde, mais avec sa pauvreté moderne, ses p[illegible] fuyantes, ses villages déserts et ruinés.

On a entendu les plaintes de Desaix : ces plaintes éta[illegible] celles de toute l'armée.

La réunion sous la tente de mon père, réunion qui [illegible] pour but de manger trois pastèques, prit, au bout de quelques instants, et quand chacun eut mis sa mauvaise humeur en commun, un aspect politique.

Que venait-on faire dans ce pays maudit, qui avait successivement dévoré tous ceux qui avaient voulu le conquérir, depuis Cambyse jusqu'à saint Louis ? Etait-ce une colonie qu'on voulait y fonder ? A quel propos quitter la France, son soleil qui réchauffe sans brûler, ses grand bois, ses plaines fertiles, pour ce ciel de feu, pour ce désert sans abri, pour ces plaines brûlées ? Etait-ce une royauté que Bonaparte voulait se tailler en Orient à l'instar des anciens proconsuls ? Alors fallait-il au moins demander aux autres généraux s'ils voulaient se contenter d'être les chefs de ce nouveau satrape ; de pareils projets pouvaient réussir avec les armées antiques, composées d'affranchis ou d'esclaves, et non avec des patriotes de 1792, qui étaient, non pas les satellites d'un homme, mais les soldats de la nation.

N'y avait-il dans toutes ces récriminations que de simples murmures arrachés par la souffrance ? ou était-ce déjà un commencement de rébellion contre la future ambition de l'homme du 18 brumaire ? C'est ce qu'il eût peut-être été difficile de dire à ceux-là mêmes qui prirent part à cette réunion, mais c'est ce qui fut dénoncé à Bonaparte comme une grave atteinte à son autorité, par un général qui avait crié plus haut que tous les autres pour trouver les pastèques de mon père très bonnes et les intentions du général en chef très mauvaises.

Quoi qu'il en soit, ce fut à Rhamanieh, et sous la tente de mon père, que commença cette opposition à laquelle Kléber donna tant de force en s'y ralliant.

Le 12, la flottille, commandée par le chef de division Perrée, arriva de Rosette.

Perrée montait *le Cerf*.

Bonaparte plaça sur le bâtiment monté par Perrée tous les membres de la commission scientifique : Monge, Fourier, Costa, Berthollet, Dolomieu, Tallien, etc.

Ils devaient remonter le Nil parallèlement à l'armée française ; leurs chevaux servaient à compléter un petit corps de cavalerie.

On sait comment cette flottille, poussée par le vent, marcha plus rapidement que l'armée, fut attaquée par la flottille turque et fusillée des deux côtes du Nil par les fellahs. L'ordonnateur Sussy, qui fut depuis le comte de Sussy, eut, dans ce combat, le bras cassé par une balle.

Attiré par le canon, Bonaparte intervint à temps, et, après avoir passé sur le corps de quatre mille mamelouks à Chebreys il sauva la flottille d'une destruction totale.

Huit jours plus tard, Bonaparte livrait la bataille des Pyramides.

Quatre jours après la bataille des Pyramides, c'est-à-dire le 25 juillet, à quatre heures du soir, Bonaparte faisait son entrée au Caire.

Nul mieux que Bonaparte ne connaissait cette mise en scène de la victoire, qui double dans le monde le bruit qu'elle doit faire répéter d'écho en écho ; nul mieux que Bonaparte ne trouvait, à tête reposée, ces mots sublimes qui sont censés avoir été dits avant, pendant ou après le combat, et dont un des plus célèbres est celui-ci :

— Soldats, du haut de ces monuments, quarante siècles vous contemplent !

Veut-on savoir maintenant le degré d'exagération app[illegible]

[illegible] Veut-on se faire une idée juste [illegible] qui y étaient restés, et qui y [illegible] a fait secondaire.

[illegible] me permet [illegible] transcrire cette [illegible] mon père [illegible] à Kléber [illegible] comme [illegible] Alexandrie [illegible] qualité de [illegible] et surtout [illegible] permettre de [illegible].

A Boulak, près le Caire, le 9 thermidor an VI.

Nous sommes enfin arrivés [illegible] au pays tant désiré [illegible] loin, bon Dieu, de ce que l'imagination la plus [illegible] se l'était représenté. L'horrible *ville* du Caire est peuplée d'une canaille paresseuse, accroupie tout le [illegible] devant des huttes [illegible] fumant et prenant du café, ou mangeant des [illegible] et buvant de l'eau.

On peut se perdre [illegible] dans les rues puantes et étroites de [illegible] capitale. Le seul quartier des mameloucks est [illegible] le général en chef y demeure dans une assez [illegible] de bey. J'ai écrit au chef de brigade Dupuis [illegible] général et commandant au Caire, pour qu'il [illegible] réserver une maison. Je n'ai pas encore sa réponse.

La division est [illegible] espèce de ville appelée Boulak, près du Nil, à une [illegible] du Caire. Nous sommes tous logés dans des maisons abandonnées et fort vilaines. Dugua seul l'est passablement.

Le général [illegible] vient de recevoir l'ordre d'aller prendre le commandement de la division Menou, à la place de Vial, qui va à Damiette avec un bataillon. Il m'assure qu'il rétablira. Le 2[e] léger et le général Verdier sont en position près les Pyramides, sur la rive gauche du Nil, jusqu'à ce que le poste qu'ils occupent soit fortifié pour y placer un poste de cent hommes.

On doit établir un pont vis-à-vis de Gizeh ; cet endroit est en ce moment occupé par la réserve d'artillerie et du génie. La division Reynier est au-devant du Caire, à deux ou trois lieues ; celle de Desaix va venir au vieux Caire ; celle de Bon est à la citadelle, et celle de Menou en ville.

Tu n'as pas idée des marches fatigantes que nous avons faites pour atteindre le Caire, arrivant toujours à trois ou quatre heures après midi, après avoir souffert toute la chaleur, la plupart du temps sans vivres, étant obligés de glaner ce que les divisions qui précédaient avaient laissé dans les horribles villages qu'elles avaient souvent pillés, harcelés pendant toute la marche par cette horde de voleurs nommés Bédouins, qui nous ont tué des hommes et des officiers à vingt-cinq pas de la colonne. L'aide de camp du général Dugua, nommé Géroret, a été assassiné avant-hier de cette façon en allant porter un ordre à un peloton de grenadiers à une portée de fusil du camp : c'est une guerre, ma foi, pire que celle de la Vendée.

Nous avons eu combat, le jour de notre arrivée sur le Nil, à la hauteur du Caire. Les mameloucks, qui sont pleins d'esprit, ont eu celui de passer de la rive droite sur la rive gauche du Nil. Il va sans dire qu'ils ont été rossés et que nous leur avons f... le c... dans le fleuve. Cette bataille se nommera, je crois, celle des Pyramides. Ils ont perdu sept à huit cents hommes sans exagération aucune ; une grande partie de [illegible] se noya en voulant passer le Nil à la nage.

Je désire bien savoir comment tu te portes et quand tu seras en état de venir prendre le commandement de la division, qui est en de bien faibles mains. Tout le monde t'y désire et chacun s'y relâche singulièrement du service. [illegible] que je puis pour [illegible] chaque partie liée entre [illegible] va très mal. Les troupes ne sont ni payées [illegible] et n'ont [illegible] cela attire de [illegible] sont peut-être [illegible] plus forts de la part de [illegible] que de celle des soldats [illegible] nous fait espérer que [illegible] jours les administrations seront assez bien [illegible] pour faire exactement les distributions ; mais [illegible].

Si [illegible] ce que je souhaite [illegible] fais-toi escorter [illegible] sur ta barque, par [illegible] carabiniers qui puissent [illegible] attaques des Bédouins, qui ne [illegible] pas de se présenter sur la rive [illegible] pour te fusiller [illegible].

[illegible] a eu [illegible] sur la [illegible] Caire. Tu pourrais peut-être [illegible] chaloupes [illegible] et les djermes qui [illegible] les effets [illegible] à Alexandrie.

[illegible] arrivé.

Tout à toi.

DUMAS.

P.-S. [illegible]

XII

TÉMOIGNAGES DU GÉNÉRAL DUPUIS ET DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL BOYER. — LES MÉCONTENTS. — NOUVELLE DISCUSSION ENTRE BONAPARTE ET MON PÈRE. — BATAILLE D'ABOUKIR. — MON PÈRE TROUVE UN TRÉSOR. — SA LETTRE A CE SUJET.

Peut-être pensera-t-on que la méchante humeur de mon père, l'ennui de ne pas avoir de division à commander, son esprit de républicanisme enfin lui font envisager les choses d'un mauvais côté ; soit. Cherchons dans la correspondance de l'armée d'Égypte interceptée par l'escadre de Nelson, une lettre du général Dupuis.

Celui-là n'a pas à se plaindre : il commande le Caire, et il va reconnaître, dès les premières lignes de sa dépêche, que la position est bien au-dessus de ses mérites.

Dupuis, général de brigade, commandant la place du Caire [illegible]

Au grand Caire, 11 thermidor an VI.

Sur mer comme sur terre, en Europe comme en Afrique, je suis sur les épines. Oui, mon cher, à notre arrivée devant Malte, je fus en prendre possession et détruire la chevalerie. A notre arrivée à Alexandrie, et après l'avoir prise d'assaut, je fus nommé au commandement de la place. Aujourd'hui, après vingt-deux jours d'une marche des plus pénibles dans les déserts, nous sommes arrivés au grand Caire, après avoir battu les Mamelouks, c'est-à-dire après les avoir mis en fuite, car ils ne sont pas dignes de notre colère.

« Me voilà donc, mon ami, revêtu d'une nouvelle dignité que je n'ai pu refuser lorsque l'on m'y a donné le commandement du Caire. Cette place était trop belle pour moi, pour que je pusse refuser le nouveau grade que Bonaparte m'a offert.

La conduite de la brigade, à l'affaire des Pyramides, est unique : elle seule a détruit quatre mille mamelouks à cheval, pris quarante pièces de canon qui étaient en batterie, tous leurs retranchements, leurs drapeaux, leurs magnifiques chevaux, leurs riches bagages, puisqu'il n'est pas de soldat qui n'ait sur lui cent louis ; sans exagérer, plusieurs en ont cinq cents.

Enfin, mon cher, j'occupe aujourd'hui le plus beau sérail du Caire, celui de la sultane favorite d'Ibrahim-Bey, soudan d'Égypte. J'occupe son palais enchanté, et je respecte, au milieu des nymphes du Nil, la promesse que j'ai faite à ma bonne amie d'Europe.

« Cette ville est abominable ; les rues y respirent la peste par leurs immondices ; le peuple est affreux et abruti. Je prends de la peine comme un cheval, et ne puis encore parvenir à me reconnaître dans cette immense cité, plus grande que Paris, mais bien différente.

Où sont mes amis ? où est la respectable Manita ? Je pleure sur notre séparation. Mais j'espère les rejoindre bientôt, car je m'ennuie diablement loin d'eux !

Notre passage du désert et nos diverses batailles ne nous ont presque rien coûté. L'armée se porte bien ; on l'habille en ce moment. Je ne sais si nous irons en Syrie ; nous sommes prêts. J'ai eu le malheur de perdre ma... (1) à la prise d'assaut d'Alexandrie.

Donnez-moi de vos nouvelles, je vous en prie.

Jugez de la lâcheté de ce grand peuple tant vanté : je me suis emparé de cette immense cité, le 5 du mois, avec deux compagnies de grenadiers seulement.

Cette ville a six cent mille âmes de population.

Adieu, mon bon ami ; j'embrasse mille fois Marcelin, sa mère, son père, son papa Carlo et nos amis.

Croyez-moi pour la vie, le plus dévoué des vôtres.

DUPUIS.

« J'écris par ce courrier à Pépin et à Spinola. Dites à Pépin qu'il est bien heureux d'avoir été exilé ; plût à Dieu que je l'eusse été aussi. Je l'embrasse, lui et sa famille. Mes amitiés au pauvre Pietto. J'embrasse [illegible], votre frère et votre oncle. »

Ainsi qu'on juge par cette lettre de l'enthousiasme géné-

(1) Hâtons-nous de dire que le mot était [illegible], à ce qu'il paraît, les Anglais n'ont pu l'imprimer, ce qui nous laisse dans le doute sur la chose importante que le général Dupuis avait eu le malheur de perdre.

ral! Voilà un homme qui était gouverneur du Caire et qui reconnaissait la place bien supérieure à ses mérites, et il eût mieux aimé être exilé que jouir de l'honneur qu'on lui faisait!

« Sans doute un gouverneur est un grand personnage, disait Sancho ; mais, plutôt que d'être gouverneur de Barataria, j'eusse mieux aimé rester dans mon village et garder mes chèvres. »

Une lettre de l'adjudant général Boyer, dont nous mettons un fragment sous les yeux de nos lecteurs, achèvera de peindre la situation.

« Remontons à Alexandrie. Cette ville n'a plus de son antiquité que le nom. Figurez-vous des ruines habitées par un peuple impassible, prenant tous les événements comme ils viennent, que rien n'étonne, qui la pipe à la bouche, n'a d'autre occupation que de demeurer sur son cul devant sa porte, sur un banc, et qui passe ainsi sa journée, se souciant fort peu de sa famille et de ses enfants ; des mères qui errent, la figure couverte d'un haillon noir, et offrent aux passants de leur vendre leurs enfants ; des hommes à moitié nus, dont le corps ressemble à du bronze, la peau dégoûtante, fouillant dans des ruisseaux bourbeux, et qui, semblables à des cochons, rongent et dévorent tout ce qu'ils y trouvent ; des maisons hautes de vingt pieds au plus, dont le toit est une plate-forme, l'intérieur une écurie, l'extérieur l'aspect de quatre murailles !

Ajoutez qu'autour de cet amas de misère et d'horreur, sont les fondements de la cité la plus célèbre de l'antiquité, les monuments les plus précieux de l'art.

Sorti de cette ville pour remonter le Nil, vous trouvez un désert uni comme la main, où de cinq lieues en cinq lieues, vous rencontrez un mauvais puits d'eau saumâtre. Figurez-vous une armée obligée de passer au travers de ces plaines arides, qui n'offrent pas même au soldat un asile contre les chaleurs insupportables qui y règnent. Le soldat, portant pour cinq jours de vivres, chargé de son sac, habillé de laine, au bout d'une heure de marche, accablé par le chaud et la pesanteur des effets qu'il porte, se décharge et jette les vivres, ne songeant qu'au présent sans songer au lendemain. Arrive la soif, et il ne trouve pas d'eau. C'est ainsi qu'à travers les horreurs que présente ce tableau, on a vu des soldats mourir de soif, d'inanition, de chaleur ; d'autres, voyant les souffrances de leurs camarades, se brûler la cervelle ; d'autres se jeter avec armes et bagages dans le Nil, et périr au milieu des eaux.

« Chaque jour nos marches nous offraient un pareil spectacle, et, chose inouïe, que personne ne croira, c'est que l'armée entière, pendant une marche de dix-sept jours, n'a pas eu de pain. Le soldat se nourrissait de citrouilles et de quelques légumes qu'il trouvait dans le pays. Telle a été la nourriture de tous, depuis celle du général jusqu'à celle du dernier soldat. Souvent même le général a jeûné pendant dix-huit, vingt et vingt-quatre heures, parce que le soldat, arrivant le premier dans les villages, livrait tout au pillage, et que souvent il fallait se contenter de son rebut, ou de ce que son intempérance abandonnait.

« Il est inutile de vous parler de notre boisson ; nous vivions tous ici sous la loi de Mahomet : elle défend le vin ; mais, par contre, elle fournit abondamment l'eau du Nil.

« Faut-il vous parler du pays situé sur les deux rives du Nil? Pour vous en donner une idée juste et précise, il faut entrer dans la marche topographique de ce fleuve.

« Deux lieues au-dessous du Caire, il se divise en deux branches : l'une descend à Rosette, l'autre à Damiette. L'entre-deux de ces deux eaux est le Delta, pays extraordinairement fertile qu'arrose le Nil. Aux extrémités des deux branches, du côté des terres, est une lisière de pays cultivé qui n'a qu'une lieue de large, tantôt plus, tantôt moins ; passez au delà, vous entrez dans les déserts, les uns aboutissant à la Libye, les autres aux plaines qui vont à la mer Rouge. De Rosette au Caire, le pays est très habité : on y cultive beaucoup de riz, des lentilles, du blé de Turquie. Les villages sont les uns sur les autres ; leur construction est exécrable : ce n'est autre chose que de la boue travaillée avec les pieds, et entassée, avec des trous pratiqués dessus. Pour vous en donner une plus juste idée, rappelez-vous les tas de neige que font les enfants chez nous : les fours qu'ils construisent ressemblent parfaitement aux palais des Egyptiens. Les cultivateurs, appelés communément *fellahs*, sont extrêmement laborieux : ils vivent de très peu de chose et dans une malpropreté qui me fait horreur. J'en ai vu qui buvaient le surplus de l'eau que mes chameaux et mes chevaux laissaient dans l'abreuvoir.

« Voilà cette Egypte si renommée par les historiens et les voyageurs !

« A travers toutes ces horreurs, à travers les maux qu'on endure, je conviens cependant que c'est le pays le plus susceptible de de[illegible] une colonie dont les profits seront incalcul[illegible] faut du temps et des hommes. Je me suis aperçu, p[illegible] point avec des s[illegible] que l'on fonde une colonie [illegible] surtout ! Ils [illegible] terribles dans les combats, [illegible] être après la v[illegible] sans contredit les plus intrépid[illegible] monde ; mais, p[illegible] pour des expéditions lointaines [illegible] laissent échapper [illegible] un propos, inconséquents [illegible] On en a entendu qui disaient, [illegible] voyant passer les généraux :

« — Les voilà, les bourreaux de[illegible] Français !

« Le calice est versé, je le boirai [illegible] à la lie ; j'ai pour moi la constance, ma santé, ma [illegible] qui, je l'espère, ne m'abandonnera pas, et, avec [illegible] [illegible] pousserai jusqu'au bout.

« J'ai vu hier le divan que forme l[illegible] Bonaparte : il est composé de neuf personnes. J[illegible] automates habillés à la turque, de superbes tur[illegible] magnifiques barbes et des costumes qui me rapp[illegible] des douze apôtres que papa tient dans [illegible] Quant à l'esprit, aux connaissances, au génie et au [illegible] je ne vous en dis rien ; le chapitre est toujours [illegible] à Turquie. Nulle part autant d'ignorance, nulle part [illegible] richesses, nulle part aussi mauvais et aussi [illegible] usage temporel.

« En voilà assez sur ce chapitre ; j'ai voulu vous [illegible] rè ma description, j'en ai sans contredit omis bien des articles ; le rapport du général Bonaparte y suppléera.

« Ne soyez pas exigeant pour mon compte ; je souffre, mais c'est avec toute l'armée. Mes effets me sont parvenus ; j'ai, dans mes adversités, tous les avantages de la fortune. Soyez tranquilles, je jouis d'une bonne santé.

Ménagez la vôtre. J'aurai, j'espère, le bonheur de vous embrasser avant un an. Je sais l'apprécier d'avance, je vous le prouverai.

« J'embrasse bien tendrement mes sœurs, et suis avec respect votre très soumis fils.

BOYER. »

Comme on le voit, l'opinion sur l'expédition était unanime : chacun souffrait, chacun se plaignait, chacun demandait la France.

Le souvenir de ces plaintes, la mémoire de ces rébellions prêtes à éclater, poursuivaient Bonaparte à Sainte-Hélène.

« Un jour, raconte-t-il, gagné par l'humeur, je me précipitai dans un groupe de généraux mécontents, et, m'adressant à l'un d'eux de la plus haute stature :

« — Vous avez tenu des propos séditieux, lui dis-je avec véhémence. Prenez garde que je ne remplisse mon devoir. Vos cinq pieds six pouces ne vous empêcheraient pas d'être fusillé dans deux heures. »

Ce général de haute stature, auquel il s'adressait, c'était mon père.

Seulement, Bonaparte n'était souvent pas plus exact dans ses récits que dans ses bulletins.

Nous allons raconter à notre tour comment la chose se passa.

Après la bataille des Pyramides, à laquelle mon père, toujours son fusil de chasse à la main, prit part en simple soldat faute de cavalerie, il alla voir Bonaparte à Gizeh. Il s'était aperçu que, depuis la réunion de Damanhour, le général en chef le boudait, et il voulait avoir une explication.

L'explication ne fut pas difficile à obtenir. En le voyant, Bonaparte fronça le sourcil, et, enfonçant son chapeau sur sa tête :

— Ah ! c'est vous ? dit-il. Tant mieux ! Passons dans ce cabinet.

Et, en disant ces mots, il ouvrit une porte.

Mon père passa le premier ; Bonaparte le suivit, et derrière lui ferma la porte au verrou.

— Général, dit-il alors, vous vous conduisez mal avec moi : vous cherchez à démoraliser l'armée ; je sais tout ce qui s'est passé à Damanhour.

Alors mon père fit un pas en avant, et, posant sa main sur le bras que Bonaparte appuyait sur la garde de son sabre :

— Avant de vous répondre, général, lui dit-il, je vous demanderai dans quelle intention vous avez fermé cette porte, et dans quel but vous voulez bien m'accorder l'honneur de ce tête-à-tête.

— Dans le but de vous dire qu'à mes yeux le premier et le dernier de mon armée sont égaux devant la discipline, et que je ferai, l'occasion s'en présentant, fusiller un général comme un tambour.

— C'est possible, général ; mais je crois cependant qu'il y a certains hommes que vous ne feriez pas fusiller sans y regarder à deux fois.

— Non, s'ils entravent mes projets !

— Prenez garde, général : tout à l'heure vous parliez de la France, maintenant vous ne parlez plus que de vous.

— Eh bien, à vous je veux bien donner une explication. Oui, la réunion de Damanhour est vraie ; oui, les généraux, découragés dès la première marche, se sont demandé quel était le but de cette expédition ; oui, ils ont cru y voir un motif non pas d'intérêt général, mais d'ambition personnelle ; oui, j'ai dit que, pour la gloire et l'honneur de la patrie, je ferais le tour du monde ; mais que, s'il ne s'agissait que de votre caprice, à vous, je m'arrêterais dès le premier pas. Or, ce que j'ai dit ce soir-là, je vous le répète ; et si le misérable qui vous a rapporté mes paroles vous a dit autre chose que ce que je vous dis, c'est non seulement un espion, mais pis que cela, un calomniateur.

Bonaparte regarda un instant mon père ; puis avec une certaine affection :

— Ainsi, Dumas, lui dit-il, vous faites deux parts dans votre esprit : vous mettez la France d'un côté et moi de l'autre. Vous croyez que je sépare mes intérêts des siens, ma fortune de la sienne.

— Je crois que les intérêts de la France doivent passer avant ceux d'un homme, si grand que soit cet homme. Je crois que la fortune d'une nation ne doit pas être soumise à celle d'un individu.

— Ainsi, vous êtes prêt à vous séparer de moi ?

— Oui, dès que je croirai voir que vous vous séparez de la France.

— Vous avez tort, Dumas, dit froidement Bonaparte.

— C'est possible, répondit mon père ; mais je n'admets pas les dictatures, pas plus celle de Sylla que celle de César.

— Et vous demandez ?...

— A retourner en France par la première occasion qui se présentera.

— C'est bien ; je vous promets de ne mettre aucun obstacle à votre départ.

— Merci, général ; c'est la seule faveur que je sollicite de vous.

Et, s'inclinant, mon père marcha vers la porte, tira le verrou et sortit.

En se retirant, il entendit Bonaparte murmurer quelques mots dans lesquels il crut entendre ceux-ci :

— Aveugle qui ne croit pas en ma fortune !

Un quart d'heure après, mon père racontait à Dermoncourt ce qui venait de se passer entre lui et Bonaparte ; et vingt fois, depuis, Dermoncourt m'a raconté à son tour, sans y changer un seul mot, cette conversation qui eut une si grande influence sur l'avenir de mon père et sur le mien.

Le 1er août eut lieu la bataille d'Aboukir, dans laquelle la flotte française fut détruite. Il ne fut donc plus, momentanément du moins, question de retour pour personne, pas plus pour mon père que pour les autres.

Cette fatale bataille d'Aboukir eut un terrible retentissement dans l'armée. Au premier moment, Bonaparte lui-même en fut atterré, et, comme Auguste s'écriant : « Varus ! qu'as-tu fait de mes légions ? » Bonaparte s'écria plus d'une fois : « Brueys ! Brueys ! qu'as-tu fait de nos vaisseaux ? »

Ce qui tourmentait surtout Bonaparte, c'était cette incertitude sur son retour en France. La flottille détruite, il n'était plus maître de lui-même ; cette perspective, qu'il avait envisagée froidement, de rester six ans en Égypte, lui était devenue insupportable. Un jour que Bourrienne voulait le consoler et lui disait de compter sur le Directoire :

— Votre Directoire ! s'écria-t-il ; mais vous savez bien que c'est un tas de jean-f... qui m'envient et me haïssent. Ils me laisseront périr ici. Et puis ne voyez-vous point toutes ces figures ? C'est à qui ne restera pas.

Cette dernière boutade était suscitée par les rapports qu'on faisait à Bonaparte du mécontentement général. Dans ces rapports, Kléber n'était pas plus épargné que ne l'avait été mon père. Il sut que Bonaparte parlait de lui comme d'un opposant, et, le 22 août 1798, il lui écrivit la lettre suivante :

« Vous seriez injuste, citoyen général, si vous preniez pour une marque de faiblesse ou de découragement la véhémence avec laquelle je vous ai exposé mes besoins. Il m'importe peu où je dois vivre, où je dois mourir, pourvu que je vive pour la gloire de nos armes et que je meure comme j'aurai vécu. Comptez donc sur moi dans tout concours de circonstances, ainsi que sur ceux à qui vous ordonnez de m'obéir. Je vous l'ai déjà mandé : l'événement du 14 (1) n'a produit sur les soldats qu'un [illegible] et désir de vengeance. »

Bonaparte répondit :

« [illegible] prix que j'attache à votre estime et à votre amitié. [illegible] que nous ne soyons un peu brouillés. Vous seriez injuste à votre tour, si vous doutiez de la peine que j'en éprouverais. Sur le sol de l'Égypte, les nuages, quand il y en a, passent en six heures ; de mon côté, s'il y en avait, ils seraient passés en trois.

« L'estime que j'ai pour vous est au moins égale à celle que vous m'avez témoignée quelquefois. »

Il y a loin de ces froides lettres à cet enthousiasme qui aurait fait dire à Kléber posant sa main sur l'épaule de Bonaparte :

— Général vous êtes grand comme le monde !

On a beau dire, ce sont les poètes qui font l'histoire, et l'histoire qu'ils font est la plus belle de toutes les histoires.

Rayez le mot de Bonaparte aux Pyramides, rayez le mot de Kléber à Bonaparte, et vous supprimez le cadre d'or qui enferme cette grande expédition d'Égypte, la plus folle et la plus inutile des expéditions, si elle n'en est pas la plus gigantesque et la plus poétique.

Cependant, une abondance relative dans les vivres avait succédé à la famine, et faisait oublier momentanément aux soldats, rentrés dans un certain bien-être matériel, les souffrances du commencement de la campagne. Malheureusement, en échange, le numéraire manquait absolument.

Ce fut alors que Bonaparte écrivit à Kléber la lettre suivante, qui doit prendre date avant celle que nous venons de citer, et qui va nous servir à expliquer cette fameuse insurrection du Caire, dans la répression de laquelle mon père joua le principal rôle.

Bonaparte, général en chef, au général de division Kléber.

« Au quartier général du Caire,
le 9 thermidor an VI.

Nous avons au Caire, citoyen général, une très belle monnaie. Nous avons besoin de tous les lingots que nous avons laissés à Alexandrie, en échange de quelque numéraire que les négociants nous ont donné. Je vous prie donc de faire réunir les négociants auxquels ont été remis lesdits lingots, et de les leur redemander. Je leur donnerai en place des blés et du riz, dont nous avons une quantité immense. Notre pauvreté en numéraire est égale à notre richesse en denrées, ce qui nous oblige absolument à retirer du commerce le plus de lingots et d'argent que nous pouvons, et à donner en échange des denrées.

« Nous avons essuyé *plus de fatigues que beaucoup de gens n'avaient le courage d'en supporter*. Mais, dans ce moment-ci, nous nous reposons au Caire, qui ne laisse pas de nous offrir beaucoup de ressources : toutes les divisions y sont réunies.

« L'état-major vous aura instruit de l'événement militaire qui a précédé notre entrée au Caire... Il a été assez brillant : nous avons jeté deux mille mamelouks des mieux montés dans le Nil.

« Envoyez-nous les imprimeries arabes et françaises. Veillez à ce que l'on embarque tous les vins, eaux-de-vie, tentes, souliers : envoyez tous ces objets par mer à Rosette, et, vu la croissance du Nil, ils remonteront facilement jusqu'au Caire.

« J'attends des nouvelles de votre santé ; je désire qu'elle se rétablisse promptement et que vous veniez bientôt nous rejoindre.

« J'ai écrit à Louis de partir pour Rosette avec tous mes effets.

« A l'instant même, je trouve, dans un jardin des mamelouks, une lettre de Louis datée du 21 messidor, ce qui prouve qu'un de vos courriers a été intercepté par les mamelouks.

« Salut.

« BONAPARTE »

Vers le temps où la pénurie du numéraire se faisait sentir à ce point, que Bonaparte ne craignait pas de redemander aux négociants des lingots d'or et d'argent qui étaient pour eux le gage de l'argent prêté, leur offrant en échange des grains qui, dans le pays, n'avaient aucune valeur, — mon père, en faisant des embellissements dans la maison qu'il occupait et qui avait appartenu à un bey, trouva un trésor. Ce trésor, que le propriétaire de la maison, dans sa fuite rapide, n'avait pas eu le temps d'emporter, fut estimé à près de deux millions.

Mon père écrivit à l'instant même à Bonaparte :

« Citoyen général,

Le léopard ne change pas de peau ; l'honnête homme ne change pas de conscience.

« Je vous envoie un trésor que je viens de trouver, et que l'on estime à près de deux millions.

Si je suis tué, ou si je meurs ici de tristesse, souvenez-vous que je suis pauvre, et que je laisse en France une femme et un enfant.

« Salut et fraternité.

« ALEX. DUMAS »

Cette lettre, imprimée officiellement dans la correspondance de l'armée d'Égypte, fit, au milieu de certaines accusations

(1) 14 thermidor (1er août).

qui pesaient sur certains chefs, un très grand effet. Reproduite par les journaux de New-York et de Philadelphie, elle eut un si grand succès au milieu de cette république naissante, que, cinquante ans après, dans un voyage que je fis, appelé en Hollande par le jeune roi à propos de son couronnement, l'honorable M. d'Areysas, ministre des Etats-Unis à La Haye, me la répéta mot pour mot.

XIII

RÉVOLTE DU CAIRE. — MON PÈRE ENTRE A CHEVAL DANS LA GRANDE MOSQUÉE. — SA NOSTALGIE. — IL QUITTE L'ÉGYPTE ET ABORDE A NAPLES. — FERDINAND ET CAROLINE DE NAPLES. — EMMA LYONS ET NELSON. — MANIFESTE DE FERDINAND. — COMMENTAIRE DE SON MINISTRE BELMONTE PIGNATELLI.

Cependant ce défaut de numéraire, dont se plaignait Bonaparte, se faisait sentir de plus en plus. On ne savait plus comment on pourrait payer l'armée sans recourir aux avances. C'était un moyen odieux qui eût rappelé le mode de perception de ces fameux mamelouks qu'on était, disait-on, venu punir enfin de leurs vols et de leurs déprédations. Il était donc impossible d'y avoir recours. Dans cet embarras, Poussielgue, l'administrateur général des finances, proposa au général en chef d'établir le droit d'enregistrement sur toutes les concessions de propriétés qui s'étaient faites depuis l'arrivée en Égypte, ou qui se feraient à l'avenir. Toutes ces concessions étant temporaires, et pouvant être retirées ou renouvelées selon le caprice du général en chef, la ressource était incalculable.

Ce moyen fiscal, inconnu jusqu'alors en Orient, fut considéré comme une avance déguisée ; et, portant préjudice aux grands concessionnaires turcs ou arabes, dont la plus grande partie habitait le Caire, il fit de cette capitale un centre de révolte.

Un des premiers ordres donnés, en arrivant au Caire, avait été de surveiller les crieurs des mosquées. Ces crieurs sont dans l'habitude d'appeler trois fois par jour les fidèles à la prière. Pendant quelque temps, on surveilla ces appels ; puis, peu à peu, on s'y habitua et l'on négligea cette surveillance. Voyant cela, les *muezzins* substituèrent aux paroles consacrées des appels à la révolte. Dans leur ignorance de la langue, les Français ne s'aperçurent pas de cette substitution, et les Turcs purent librement conspirer, donner des ordres pour retarder ou avancer l'heure de la conspiration, dont l'explosion fut enfin fixée au matin du 21 octobre.

Le 21 octobre, à huit heures du matin, la conspiration éclata à la fois sur tous les points, depuis Syène jusqu'à Alexandrie.

Mon père était malade et encore couché lorsque Dermoncourt se précipita dans sa chambre en criant :

— Général, la ville est en pleine insurrection ; le général Dupuis vient d'être assassiné ! A cheval ! à cheval !

Mon père ne se fit pas répéter la nouvelle deux fois. Il connaissait la valeur du temps en pareille circonstance : il sauta, à peu près nu, sur un cheval sans selle, prit son sabre, et s'élança dans les rues du Caire, à la tête de quelques officiers qu'il avait autour de lui.

La nouvelle annoncée était vraie en tous points : le commandant du Caire, le général Dupuis, venait d'être blessé mortellement sous l'aisselle, d'un coup de lance qui lui avait coupé l'artère, et dont l'avait frappé un Turc caché dans une cave. Bonaparte, disait-on, était à l'île de Roudah, et ne pouvait rentrer dans la ville ; la maison du général Caffarelli avait été forcée, et tous ceux qui s'y trouvaient, mis à mort. Enfin, les révoltés se portaient en masse chez le payeur général Estève.

Ce fut vers ce point que se dirigea mon père, ralliant à lui tout ce qu'il rencontrait sur son chemin.

Il parvint à se trouver ainsi à la tête d'une soixantaine d'hommes.

On sait l'admiration qu'avait inspirée aux Arabes la beauté herculéenne de mon père. Monté sur un grand cheval de dragon qu'il maniait en cavalier consommé, offrant sa tête, sa poitrine et ses bras nus à tous les coups, s'élançant au milieu des groupes les plus acharnés, avec cette insouciance de la mort qu'il avait toujours eue, mais que redoublait en cette circonstance l'espèce de spleen dont il était atteint, il apparut aux Arabes comme l'ange exterminateur à la flamboyante épée. En un instant, les abords de la Trésorerie furent balayés, les Turcs et les Arabes sabrés, Estève délivré.

Pauvre Estève, je me le rappelle encore, m'embrassant tout enfant, en me disant :

— Rappelle-toi bien ceci, c'est que, sans ton père, la tête qui t'embrasse pourrirait aujourd'hui dans les fossés du Caire.

La journée se passa en luttes continuelles et acharnées. Les membres de l'Institut d'Égypte, qui habitaient la maison de Kassim-Bey, dans un quartier assez éloigné, s'étaient retranchés, et faisaient le coup de fusil comme de simples militaires. Ils se battirent toute la journée, et ce ne fut que vers le soir que mon père parvint jusqu'à eux, avec ses braves dragons, et les délivra.

Vers la même heure, on apprit qu'un convoi de malades appartenant à la division Reynier, venant de Belbeys, avait été égorgé.

Bonaparte était-il à Roudah, comme le disent toutes les relations officielles ? ou était-il à son quartier général, comme l'affirme Bourrienne ? Se présenta-t-il inutilement à la porte du vieux Caire, à la porte de l'Institut, et ne put-il rentrer, vers six heures du soir, que par la porte de Boulak ? ou se trouva-t-il cerné dans son hôtel sans moyens d'action ? C'est ce qui est resté dans l'obscurité. Mais, ce qu'il y a de clair, de patent, de positif, c'est qu'on ne le vit nulle part dans cette première journée, et, j'en appelle au souvenir des Égyptiens (1) qui vivent encore, c'est que l'on vit mon père partout.

Les premiers ordres donnés par Bonaparte eurent leur exécution vers cinq heures du soir. Le bruit du canon tonnant dans les rues principales, le bruit d'une batterie d'obusiers établie sur le Mokkan, le bruit du tonnerre enfin, bruit si rare au Caire, qu'il épouvanta les révoltés, annonça que la résistance, jusqu'alors partielle, et pour ainsi dire instinctive, prenait de l'accroissement, et surtout une direction.

La nuit interrompit le combat. C'est un point de religion, chez les Turcs, de ne pas poursuivre la bataille pendant l'obscurité. Bonaparte profita de la nuit pour prendre toutes ses dispositions.

Au lever du soleil, la révolte vivait encore, mais les révoltés étaient perdus.

Bon nombre d'entre eux, et surtout les principaux chefs, s'étaient réfugiés dans la grande mosquée. Mon père reçut l'ordre d'aller les y attaquer, et de frapper ainsi au cœur ce qui restait de l'insurrection.

Les portes furent brisées à coups de canon, et mon père, lançant son cheval au galop, entra le premier dans la mosquée.

Le hasard fit qu'en face de la porte, c'est-à-dire sur la route que parcourait dans sa course le cheval de mon père, se trouvait un tombeau élevé de trois pieds, à peu près. En rencontrant cet obstacle, le cheval s'arrêta court, se cabra, et, laissant retomber ses deux pieds de devant sur le tombeau, demeura un instant immobile, les yeux sanglants et jetant la fumée par les naseaux.

— L'ange ! l'ange ! crièrent les Arabes.

Leur résistance ne fut plus que la lutte du désespoir chez quelques-uns, mais chez la plupart la résignation au fatalisme.

Les chefs crièrent :

— *Aman* (pardon) !

Mon père alla rendre compte à Bonaparte de la prise de la mosquée. Celui-ci connaissait déjà les détails ; il reçut parfaitement mon père, avec lequel l'envoi du trésor avait commencé de le raccommoder.

— Bonjour, Hercule ! lui dit-il, c'est toi qui as terrassé l'hydre.

Et il lui tendit la main.

— Messieurs, continua-t-il en se retournant vers ceux qui l'entouraient, je ferai faire un tableau de la prise de la grande mosquée. Dumas, vous avez déjà posé pour la figure principale.

Le tableau fut en effet commandé à Girodet ; mais à ce tableau, on se le rappelle, il n'y a, pour figure principale, qu'un grand hussard blond, sans nom et presque sans grade ; c'est lui qui tint la place de mon père, qui, huit jours après l'insurrection du Caire calmée, se brouilla de nouveau avec Bonaparte, en insistant plus que jamais pour revenir en France.

En effet, tiré un instant, par l'insurrection du Caire, de cette nostalgie à laquelle il s'était laissé aller, mon père y retomba bientôt. Un dégoût profond de toute chose s'était emparé de lui avec le dégoût de la vie, et, malgré les conseils de ses amis, il insista obstinément pour que Bonaparte lui accordât son congé.

Dans une dernière entrevue qu'il eut avec mon père, Bonaparte tenta un dernier effort pour le déterminer à rester ; il alla même jusqu'à lui dire qu'un jour ou l'autre lui-même passerait en France, et lui promettre de le ramener avec lui.

(1) On nomme ainsi tous ceux qui firent partie de l'expédition d'Egypte.

Rien ne put calmer ce désir de départ, devenu une véritable maladie.

Malheureusement, Dommartin, le seul homme qui eût quelque influence sur mon père, était retourné à son régiment et stationnait à Belbeys. Lorsqu'il apprit que le départ de son général était résolu, il accourut au Caire et se rendit chez lui. Il trouva l'appartement démeublé et mon père faisant une vente des objets qui lui étaient inutiles.

Avec l'argent de cette vente, mon père acheta quatre mille livres de café moka, onze chevaux arabes dont deux étalons et neuf juments, et fréta un petit bâtiment nommé *la Belle-Maltaise*.

Le défaut de nouvelles, toutes interceptées par les croisières anglaises, faisait qu'on ignorait complètement ce qui s'était passé en Europe.

Disons, pour l'intelligence des faits qui vont suivre, un mot des événements de Rome et de Naples. Nous serons aussi succinct que possible.

Ferdinand et Caroline régnaient à Naples. Caroline, sœur de Marie-Antoinette, avait en haine les Français qui venaient de tuer sa sœur. C'était une femme ardente à toutes les passions de la haine et de l'amour, luxurieuse à la fois de plaisirs et de sang.

Ferdinand était un lazzarone; à peine savait-il lire, à peine savait-il écrire; jamais il n'a connu d'autre langue que le patois napolitain. Il avait, dans ce patois, fait une petite variante au *panem et circenses* antique. Il disait:

— Les Napolitains se gouvernent avec trois *F*: *Forca* — *Festa*, — *Farina*, — Fourche potence, — Fête, — Farine.

On comprend qu'un traité arraché par la terreur à de pareils souverains, ne pouvait avoir son exécution que tant qu'ils demeureraient sous l'empire de cette terreur. Cette terreur, c'était Bonaparte qui la leur avait particulièrement inspirée. Or, non seulement Bonaparte était en Egypte, mais encore on venait d'apprendre la nouvelle que la flotte française avait été détruite à Aboukir, et, à la suite de cette destruction, on tenait Bonaparte pour perdu, l'armée française pour anéantie.

Déjà, au moment où l'escadre anglaise s'apprêtait à arrêter notre marche vers le but encore inconnu de notre expédition, la flotte anglaise, au mépris de nos traités avec Ferdinand, avait été reçue dans le port de Naples avec des démonstrations non équivoques de sympathie. Ce fut bien autre chose après la bataille d'Aboukir.

A peine la flotte de Nelson eut-elle été signalée en vue de Naples, traînant à la remorque les débris de nos vaisseaux, que le roi, la reine, l'ambassadeur d'Angleterre Hamilton, et la belle Emma Lyons, sa femme, s'embarquèrent sur des vaisseaux splendidement décorés, et s'avancèrent à la rencontre du vainqueur.

O belle et fatale Emma Lyons! quel sera l'historien qui osera se faire le Tacite de votre vie? quel sera le poète qui osera faire le journal de vos passions? Favorite de Caroline! maîtresse de Nelson! quel sera le bourreau qui osera additionner le chiffre de vos victimes?

Toute cette splendide cour se rendit donc au-devant de Nelson: le roi pour lui offrir une épée, la reine pour lui offrir une maîtresse. Le soir, la ville fut illuminée, et il y eut bal au palais.

Nelson parut avec Ferdinand au balcon royal, et l'on cria:

— Vive Ferdinand! vive Nelson!

Et tout cela se passait en face de notre ambassadeur Garat, qui assistait à la chute de notre influence et à l'accroissement de l'influence anglaise.

Aussi se plaignait-il.

Mais il lui fut répondu que la flotte anglaise n'avait été reçue dans le port de Naples qu'à la suite de la menace qu'avait faite l'amiral Nelson de bombarder la ville.

La réponse était illusoire, et cependant notre ambassadeur dut s'en contenter.

C'est ainsi qu'il vit s'organiser une armée de soixante mille hommes, à la tête de laquelle on mit le général autrichien Mack, auquel ses défaites successives acquirent une certaine célébrité.

Dès cette heure, la guerre contre la France fut résolue.

L'armée napolitaine, sous le commandement du général autrichien, fut divisée en trois camps.

Vingt-deux mille soldats furent envoyés à San Germano, seize mille occupèrent les Abruzzes, huit mille campèrent dans la plaine de Sessa, six mille s'enfermèrent dans les murs de Gaëte.

[illegible]-deux mille hommes s'apprêtaient aussi à envahir les États romains et à chasser de Rome ceux que nous y occupions.

Cependant, quoique résolue, la guerre n'était pas encore déclarée. L'ambassadeur demanda une seconde fois au gouvernement de Naples compte de ce qui se passait.

Le gouvernement répondit qu'il désirait plus que jamais la continuation des bonnes relations entre le gouvernement napolitain et le gouvernement français, et que les soldats dont se préoccupait M. Garat n'étaient dans leurs camps respectifs que pour s'instruire.

Mais quelques jours après, c'est-à-dire le 22 novembre, parut un manifeste dans lequel le roi Ferdinand rappelait *les désordres révolutionnaires de la France, les changements politiques de l'Italie; le voisinage des ennemis de la monarchie et de la tranquillité générale, l'occupation de Malte, fief du royaume de Sicile; la fuite du pape et les périls de la religion*. Puis, à la suite de cet exposé de griefs, il déclarait que, par ces nombreux et puissants motifs, il conduirait une armée dans les États romains, *afin de rendre à ce peuple son légitime souverain, le chef de la sainte Église, et le repos aux peuples de son royaume*. Il ajoutait que, ne déclarant la guerre à aucun monarque, il engageait les armées étrangères à ne point contrarier la marche des troupes napolitaines, qui n'avaient d'autre but que de pacifier Rome et le terri- du saint-siège.

En même temps, des lettres particulières des ministres du roi de Naples aux ministres étrangers excitaient ceux-ci à faire aux Français, non pas une guerre de bataille rangée, mais une guerre d'assassinats et d'empoisonnements.

C'est incroyable, n'est-ce pas? c'est impossible même! Lisez la lettre du prince Belmonte-Pignatelli, ministre du roi de Naples, au chevalier Riocca, ministre du roi de Piémont.

La voici:

« Nous savons que, dans le conseil de votre roi, plusieurs ministres circonspects, pour ne pas dire timides, *frémissent à l'idée du parjure* et *du meurtre*, comme si le dernier traité d'alliance entre la France et la Sardaigne était un acte politique à respecter! N'a-t-il pas été dicté par la force oppressive du vainqueur? n'a-t-il pas été accepté sous l'empire de la nécessité? De pareils traités ne sont que des injustices du plus fort à l'égard de l'opprimé, qui, en les violant, s'en dédommage à la première occasion que lui offre la faveur de la fortune.

« Quoi! en présence de votre roi prisonnier dans sa capitale, entouré de baïonnettes ennemies, vous appelleriez parjure de ne point tenir les promesses arrachées par la nécessité, désapprouvées par la conscience? vous appelleriez assassinat l'extermination de vos tyrans? Non, les bataillons français, pleins de confiance et de sécurité dans la paix, sont disséminés dans le Piémont; excitez le patriotisme et la fureur, de sorte que tout Piémontais aspire à abattre à ses pieds un ennemi de la patrie. *Les meurtres partiels* profiteront plus au Piémont que des victoires remportées sur le champ de bataille, et jamais la postérité équitable ne donnera le nom de trahison à ces actes énergiques de tout un peuple, qui passe sur les cadavres de ses oppresseurs pour reconquérir sa liberté... Nos braves Napolitains, sous la conduite du brave général Mack, donneront les premiers le signal de mort contre l'ennemi des trônes et des peuples, et peut-être seront-ils déjà en marche quand cette lettre vous parviendra. »

Or, c'était aux mains d'un gouvernement qui écrivait de pareilles lettres que mon père, général républicain quittant l'Égypte à cause de son dévouement à la République, qu'il voyait menacée par l'ambition de Bonaparte, allait tomber, et dans quel moment? Au moment où, battu de tous côtés par une poignée de Français, chassé de son royaume du continent, le chef de ce gouvernement était forcé de se retirer à Palerme avec ce cortège de haines, de colères et de vengeances qui accompagnent les défaites et conseillent aux vaincus les résolutions désespérées et fatales.

Aussi, allons-nous voir le prince Belmonte-Pignatelli mettre en pratique sur mon père et ses malheureux compagnons, les préceptes exposés par lui à son collègue, le chevalier Riocca, ministre du roi de Piémont.

Je laisserai mon père lui-même raconter cette terrible captivité, et, après quarante-cinq ans, une voix sortira du tombeau, qui, comme celle du père d'Hamlet, dénoncera au monde le crime et les meurtriers.

XIV

RAPPORT FAIT AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS PAR LE GÉNÉRAL DE DIVISION ALEXANDRE DUMAS, SUR SA CAPTIVITÉ À TARENTE ET À BRINDES, PORTS DU ROYAUME DE NAPLES.

« Parti du port d'Alexandrie dans la soirée du 17 ventôse an VII, sur le bâtiment *la belle Maltaise*, avec le général Manscourt, le citoyen Dolomieu et beaucoup d'autres Français, militaires ou employés de l'armée d'Égypte, tous munis

de congés du général Bonaparte, j'espérais, à la faveur d'un vent favorable et grâce à la renommée d'excellent voilier qu'avait notre bâtiment, échapper à la flotte anglaise, et arriver en dix ou douze jours dans un port de France. Cet espoir était d'autant mieux fondé que le capitaine maltais qui le commandait — ce capitaine se nommait Félix — m'avait assuré qu'avec quelques réparations de peu d'importance son navire pouvait tenir la mer dans les plus mauvais temps. Nous avions débattu ensemble le prix de ces réparations : il était fixé à soixante louis, je lui en avais donné cent. J'avais donc tout lieu de croire que ces réparations avaient été consciencieusement faites ; malheureusement il n'en était rien.

Il faut dire aussi qu'à peine sortis du port, la mer se déclara contre nous. Dès la première nuit, un grand vent nous assaillit, et, quand le lendemain, après une nuit de tempête, le jour parut, nous nous aperçûmes que notre bâtiment faisait eau.

« Nous étions déjà à quarante lieues d'Alexandrie ; il nous était impossible, vu le vent contraire, de remettre le cap sur l'Égypte ; nous résolûmes de continuer notre route en livrant au vent le plus de voiles possible.

Mais plus nous allions vite, plus nous fatiguions le bâtiment, plus les voies d'eau devenaient considérables, et plus enfin il devenait impossible de les combattre.

Le troisième jour de notre navigation, la situation était presque désespérée.

Ce jour-là, on jeta successivement à la mer les dix pièces de canon qui armaient notre bâtiment et faisaient notre défense.

Le lendemain, on y jeta neuf de mes chevaux arabes, puis tous les ballots de café et jusqu'à nos malles et à celles des autres passagers.

Malgré cet allégement, le navire s'enfonçait de plus en plus ; on prit hauteur ; on s'aperçut qu'on était à l'entrée du golfe Adriatique, et, dans un conseil tenu par les marins et les officiers qui se trouvaient à bord, il fut décidé que l'on gagnerait, sans perdre un seul instant, la terre la plus proche et le port le plus voisin.

Cette terre, c'était la Calabre ; ce port, c'était Tarente.

Le dixième jour, on eut connaissance de la terre. Il était temps : vingt-quatre heures de navigation de plus, et le navire sombrait sous voiles.

« Je donnai l'ordre de mouiller à une petite île qui gisait à une lieue de la ville, à peu près. Comme nous venions d'Égypte, nous avions une quarantaine à faire, et, croyant le pays de Naples un pays ami, je tenais à me conformer aux lois sanitaires et à n'inspirer aux populations de la Calabre aucune crainte de peste.

« À peine fûmes-nous mouillés, que j'envoyai le patron du bâtiment avec une lettre adressée au gouverneur de la ville. Cette lettre lui disait qui nous étions, lui exprimait notre détresse, et réclamait de son humanité tous les secours qu'il pouvait avoir à sa disposition, secours dont nous avions le plus pressant besoin.

« Deux heures après, le capitaine était de retour : il rapportait une réponse verbale du gouverneur. Cette réponse nous invitait à débarquer en toute confiance. La seule condition qui fût mise à notre débarquement était de faire quarantaine.

« Cette condition allait d'elle-même. Personne de nous ne songea à la combattre, et nous nous réjouîmes de cet heureux dénoûment à une situation si précaire.

« Entrés dans le port, on nous fit descendre les uns après les autres et fouiller par quatre capitaines napolitains, dont les bâtiments avaient été brûlés devant Alexandrie, et à qui j'avais donné passage sur *la Belle-Maltaise*, par pure humanité.

« Ce premier traitement nous parut étrange. Cependant nous étions si loin de concevoir des soupçons, que nous l'attribuâmes à la rigueur des lois sanitaires, et que nous ne fîmes aucune résistance à ce qu'il s'exécutât.

« À la suite de cette visite, on nous entassa confusément, généraux, officiers, passagers, matelots, dans une chambre si étroite, que personne de nous n'osa, en se couchant, empiéter sur les droits du voisin.

« Nous passâmes ainsi le reste de la journée et la nuit.

« Le lendemain, on mit à terre ce qui restait de nos effets et de nos équipages, et l'on s'empara de nos lettres, de nos papiers et de nos armes.

« Mes deux chevaux ne furent pas oubliés dans la confiscation, quoique pendant deux mois on m'en fît payer la nourriture, en me laissant croire qu'ils me seraient rendus.

« Quarante-huit heures s'écoulèrent encore, pendant lesquelles nous demeurâmes entassés dans notre chambre. Enfin, le troisième jour, sur mes réclamations et à prix d'argent, on nous donna, au général Manscourt, à Dolomieu et à moi, une chambre particulière pour y achever notre quarantaine.

« Sur ces entrefaites, on nous annonça la visite du fils du roi de Naples.

« Introduite près de nous, l'altesse royale s'informa de la santé des généraux [illegible] et Berthier, et de la situation de l'armée d'Égypte.

« Puis elle [illegible] [illegible]gement sans [illegible] dire adieu.

« Ces étranges [illegible] mauvais [illegible] qu'il parlait, nous donnèrent [illegible] sur son [illegible].

« Huit jours après, le [illegible] gouverneur [illegible] nous annoncer que, par [illegible] prince François, nous étions déclarés prisonniers [illegible].

« Nous ne nous étions pas [illegible].

« Voici ce qu'était ce prétendu [illegible] François.

« Quatre aventuriers corses [illegible] de soulever les populations en faveur des B[illegible] connaissant la faiblesse proverbiale du prince [illegible] résolurent d'agir en son nom.

« L'un d'eux devait se donner pour [illegible].

« C'était un nomme Corbara, va[illegible] aveu, mais brave.

« Les autres, qui se nommaient de C[illegible] [illegible]campe et Colonna, devaient passer : Colonna pour [illegible] du royaume ; Boccheciampe, pour le frère du [illegible] et de Cesare, pour le duc de Saxe.

« Maintenant, qu'étaient ces hommes qui [illegible] ces titres pompeux ?

« De Cesare, un ancien domestique à livrée ;

« Boccheciampe, un ancien soldat d'artillerie [illegible] ;

« Et Colonna, une espèce de vagabond, comme [illegible], son ami et son compatriote.

« C'était à Montjari, dans la maison de l'intendant Girunda, que toute cette comédie avait été nouée.

« Girunda, qui, en sa qualité d'intendant, était censé connaître l'héritier de la couronne, avait, lui, pour mission de précéder les quatre aventuriers en les annonçant sous les divers noms et les différents titres qu'ils avaient pris.

« Grâce à ces précautions, le voyage des faux princes fut un triomphe, et, devant eux, derrière eux, autour d'eux, toute la province se souleva.

« En attendant, le prétendu prince François agissait en dictateur, cassant des magistrats, nommant des gouverneurs de ville, levant des contributions, et tout cela, il faut l'avouer, plus intelligemment peut-être et à coup sûr plus hardiment que ne l'eût fait le véritable héritier de la couronne.

« Deux incidents qui eussent dû perdre nos aventuriers contribuèrent, au contraire, à augmenter le crédit dont ils jouissaient.

« D'abord, l'archevêque d'Otrante connaissait personnellement le prince François. L'archevêque d'Otrante, prévenu par Girunda, reçut la fausse altesse royale comme il eût reçu le vrai prince, et, pour Otrante, tout fut dit.

« Ensuite, pendant son séjour à Tarente, les deux vieilles princesses, tantes de Louis XVI, qui venaient de Naples et qui allaient en Sicile, poussées par le gros temps, vinrent relâcher dans le port. Elles apprirent que leur parent était là, et demandèrent naturellement à le voir. Force fut au faux prince de se présenter à ses prétendues tantes ; mais les deux vieilles princesses, ayant appris dans quel but Corbara jouait ce personnage, et songeant au bien qui ressortait pour le parti bourbonien de cette comédie, prêtèrent les mains au mensonge et contribuèrent même, par les démonstrations qu'elles donnèrent de leur amitié, au prétendu petit-fils de Louis XIV, à le populariser dans l'esprit des Calabrais (1).

« Voilà quel était l'homme qui disposait de notre destinée et qui nous déclarait prisonniers de guerre.

« En nous faisant cette déclaration au nom de la fausse altesse, on nous avait promis positivement que, lors de notre mise en liberté, nos armes, nos chevaux et nos papiers nous seraient fidèlement rendus.

« Avec les intentions que l'on avait sur nous, on pouvait impunément nous promettre tout cela.

« J'insistai pour voir une seconde fois l'altesse royale, et lui demander des explications sur cette captivité à laquelle je ne comprenais rien, ignorant la reprise des hostilités entre Naples et la France, mais il va sans dire que Son Altesse royale ne se prodiguait pas ainsi.

« Je lui écrivis alors mais, d'après l'explication que je viens de donner, on comprend que ma lettre resta sans réponse.

---

(1) Cette assertion [illegible] presque incroyable, si on ne la trouvait reproduite dans les mêmes [illegible], à peu près, sous la plume du général Coletta.

« Ces imposteurs se dirigèrent vers la ville de Tarente ; mais, lorsqu'ils y furent arrivés, ils virent aborder le vaisseau qui portait de Naples en Sicile les vieilles princesses de France. Nos aventuriers ne se déconcertèrent point, et Corbara, s'étant fait précéder par un message qui révélait aux princesses les effets merveilleux de la crédulité du peuple, se rendit, avec une pompe royale et l'assurance d'un parent, auprès de ces dames. Les princesses, malgré la fierté naturelle à la race des Bourbons, accueillirent en petit-fils cet aventurier obscur, et, croyant servir ainsi la cause du roi, lui donnèrent le titre d'altesse et lui prodiguèrent [illegible] témoignages de respect et d'affection. »

(*Histoire de Naples de 1734 à 1825*, par Coletta.)

Un mois environ après cette visite, et comme, je ne sais dans quel but, on nous faisait espérer notre prochain retour en France, arriva une lettre du cardinal Ruffo, dont communication nous fut donnée.

Cette lettre nous invitait, le général Manscourt et moi, à écrire aux généraux en chef des armées de Naples et d'Italie pour traiter du cartel de notre échange contre il signor Boccheciampe, qui venait d'être fait prisonnier et conduit à Ancône. La lettre ajoutait que le roi de Naples faisait plus de cas de ce signor Boccheciampe, seul, que de tous les autres généraux napolitains prisonniers de guerre, soit en Italie, soit en France.

Nous adressâmes, en conséquence, au cardinal les lettres nécessaires ; mais le cardinal ayant appris que Boccheciampe avait été, non pas fait prisonnier, mais tué, la négociation, qui ne pouvait plus avoir le résultat attendu, demeura sans effet.

Bien plus, un matin, le gouverneur civil et politique de Tarente et le commandant militaire se firent introduire près de nous, et nous déclarèrent qu'ils avaient ordre de nous faire transporter à l'instant même, le général Manscourt et moi, au château.

Cet ordre reçut immédiatement son exécution.

Le lendemain, à force d'instances, nous obtînmes que nos domestiques vinssent nous rejoindre.

Ce fut ainsi que nous fûmes séparés de Dolomieu, qu'attendait une captivité bien moins terrible que la nôtre [1].

« A notre arrivée au château, on nous donna à chacun une chambre séparée.

A peine installés, nous fîmes venir le gouverneur ; nous lui racontâmes la proposition faite par le cardinal Ruffo, et nous lui demandâmes conseil sur ce que nous avions à faire.

Il nous invita, notre lettre étant restée sans réponse, à en écrire une nouvelle ; ce que nous fîmes à l'instant même ; un bâtiment en partance devait s'en charger et la remettre au général d'Anciera, commandant de Messine.

« Il va sans dire que nous n'eûmes pas plus de nouvelles de celle-là que de la première.

« Le surlendemain de mon entrée au château de Brindisi, comme je reposais sur mon lit, la fenêtre ouverte, un paquet d'un certain volume passa à travers les barreaux de ma fenêtre et vint tomber au milieu de ma chambre.

Je me levai et ramassai le paquet ; il était ficelé ; je coupai les cordelettes qui le maintenaient, et je reconnus que ce paquet se composait de deux volumes.

« Ces deux volumes étaient intitulés *le Médecin de campagne*, par Tissot.

« Un petit papier, plié entre la première et la seconde page renfermait ces mots :

« De la part des patriotes calabrais ; voir au mot *Poison*. »

« Je cherchai le mot indiqué ; il était doublement souligné.

« Je compris que ma vie était menacée ; je cachai les deux volumes de mon mieux, dans la crainte qu'ils ne me fussent enlevés. Je lus et relus si souvent l'article recommandé, que j'en arrivai à connaître à peu près par cœur les remèdes applicables aux différents cas d'empoisonnement que l'on pourrait tenter sur moi.

Cependant, durant les huit premiers jours, notre situation fut tolérable ; nous jouissions de la promenade, devant la porte de notre logement, sur un espace d'environ trente toises. Mais, sous prétexte que les Français venaient de s'emparer de Naples, le gouverneur nous déclara, vers la fin de la première semaine, que la promenade nous était désormais interdite ; et, le même jour, nous vîmes des serruriers poser des verrous à toutes nos portes et des maçons exhausser les murs d'une cour de douze pieds de long sur huit de large qui nous restait pour prendre l'air.

C'est alors que nous nous posâmes vainement ce dilemme :

Ou nous sommes prisonniers de guerre, et l'on nous doit le traitement alloué au grade de général prisonnier ; ou nous ne sommes pas prisonniers de guerre, et alors on doit nous remettre en liberté.

Pendant huit mois, nous fûmes obligés de vivre à nos frais, rançonnés par tout le monde et payant chaque objet le double de sa valeur.

Au bout de huit mois, un ordre du roi nous fut communiqué, par lequel il nous accordait à chacun de nous dix carlins par jour.

Cela faisait quatre francs dix sous, à peu près de notre monnaie de France ; et, sur ces quatre francs dix sous, nous devions défrayer nos domestiques.

On eût pu cependant doubler notre solde, la détermination étant prise de ne pas nous la payer longtemps.

J'avais quitté l'Égypte à cause du mauvais état de ma santé. Mes amis, qui voyaient dans mes souffrances une nostalgie pure et simple, criaient à la maladie imaginaire ; moi seul me sentais malade et me rendais compte de la gravité de ma maladie.

Une attaque de paralysie, qui me frappa la joue gauche, vint malheureusement, quelques jours après mon entrée au lazaret, me donner raison contre les incrédules. J'avais alors à grand'peine obtenu d'être visité par un médecin, lequel se contenta de m'ordonner des remèdes tellement insignifiants, que le mal demeura stationnaire.

Quelques jours après mon entrée au château, ce même médecin me vint visiter, sans être demandé cette fois.

« C'était le 16 juin, à dix heures du matin.

« J'étais au bain ; il me conseilla un biscuit trempé dans un verre de vin, et se chargea de m'envoyer des biscuits. Dix minutes après, les biscuits promis arrivaient.

Je fis comme il l'avait conseillé ; mais, vers les deux heures de l'après-midi, je fus violemment saisi de douleurs d'entrailles et de vomissements qui m'empêchèrent de dîner d'abord, et qui, en redoublant toujours d'intensité, me mirent bientôt à deux doigts de la mort.

« Je me rappelai aussitôt les recommandations des patriotes et le mot *poison* souligné ; je demandai du lait. Une chèvre, que j'avais ramenée d'Égypte et qui était une distraction dans ma captivité, m'en fournit par bonheur la valeur d'une bouteille et demie. La chèvre épuisée, mon domestique se procura de l'huile et m'en fit avaler trente ou quarante cuillerées ; quelques gouttes de citron, mêlées à cette huile, corrigeaient ce que ce remède avait de nauséabond.

Dès qu'il me vit en ce fâcheux état, le général Manscourt fit prévenir le gouverneur de l'accident qui venait de m'arriver, le priant d'envoyer chercher à l'instant même le médecin ; mais le gouverneur répondit tranquillement que la chose était impossible, attendu que le médecin était à la campagne.

« Ce ne fut que vers huit heures du soir, et lorsque les instances de mon compagnon de captivité prirent le caractère de la menace, qu'il se décida enfin à venir avec lui dans ma prison ; il était accompagné de tous les membres du gouvernement et escorté de douze soldats armés.

« Ce fut avec cet appareil militaire, contre lequel Manscourt protesta de toute la hauteur de son courage et de toute la force de sa loyauté, que la consultation me fut donnée.

« Sans doute le médecin, pour se présenter devant moi, avait besoin de toute cette force armée ; car, si bien soutenu qu'il fût en entrant dans ma chambre, il était lui-même pâle comme un mort.

Ce fut alors moi qui l'interpellai, et si vivement, qu'il balbutia me répondant à peine, et avec un tel embarras dans ses réponses, qu'il me fut facile de voir que, s'il n'était pas l'auteur du crime, — et c'était probable, car cet homme n'avait aucun intérêt à ma mort, — il en était du moins l'instrument.

« Quant aux remèdes à suivre, il m'en ordonna un seul, qui était de boire de l'eau glacée ou de sucer de la neige.

A l'empressement que l'on mit à suivre l'ordonnance de ce misérable, je me défiai ; et, en effet, au bout d'un quart d'heure de ce traitement, le mal avait tellement empiré, que je me hâtai d'y renoncer et de revenir à mon huile et à mon citron.

« Ce qui me confirma dans cette croyance que j'étais empoisonné, ce fut, outre les douleurs d'entrailles et les vomissements qui avaient tous les caractères de l'empoisonnement par les matières arsénieuses, ce fut, dis-je, que je me rappelai avoir vu, à travers la porte ouverte, tandis que j'étais au bain et avant qu'il vînt à moi, le médecin s'approcher du général Manscourt, qui lisait dans la chambre voisine, et lui dire mystérieusement qu'il était certain que nous devions être dépouillés comme l'avaient été nos compagnons ; en conséquence, il se mettait à sa disposition, s'engageant, si nous avions quelques objets précieux, à nous les conserver jusqu'à notre sortie de prison, époque à laquelle il s'empresserait de nous les rendre.

Il avait profité, pour faire cette proposition au général Manscourt, de l'absence d'un canonnier tarentin nommé Lamarronne, qui était son complice, mais avec lequel il ne se souciait pas de partager nos dépouilles.

Le lendemain, ma chèvre mourut. Elle m'avait sauvé la vie, il fallait la punir.

« Trois jours après, le médecin mourut. Il avait manqué son coup, il fallait prévenir son indiscrétion.

« Le médecin, le jour où il m'avait rendu visite, avait fait pour le général Manscourt, atteint d'une affection scorbutique, une ordonnance que celui-ci se garda bien de suivre, voyant l'état où m'avaient mis les biscuits envoyés par ce misérable ; sans doute, cette abstention lui sauva la vie.

---

1. Pendant [illegible] dans les prisons de Naples, Dolomieu réclamant de son geôlier [illegible] adoucissement à sa position [illegible]

Le geôlier [illegible] lui demanda [illegible] illustre savant.

— Prenez [illegible] lui celui-ci, avec [illegible] traitements, je sens que je [illegible] des jours à vivre.

— Que m'importe [illegible] le geôlier [illegible] dois compte que de [illegible]

Dolomieu mourut deux [illegible] après sa sortie de prison.

« Mais sa mort était résolue comme la mienne, seulement on eut recours pour lui à un autre moyen.

« Une poudre fut mêlée à son tabac, qui commença dès lors à lui donner de violents maux de tête et ensuite quelques attaques de folie. Le général Manscourt ne savait à quoi attribuer ces accidents, lorsque j'eus l'idée de visiter la boîte dans laquelle il enfermait son tabac. La poudre qu'on y avait mêlée était tellement corrosive, que le fond de la boîte était troué en plusieurs endroits, et que des parcelles de fer-blanc, dans la proportion d'un vingtième à peu près, étaient mêlées au tabac.

« Son début [illegible] ce fut un déluge de protestations de dévouement [illegible] es de sympathie trop exagérées pour être vraies. Il [illegible] na avec la plus scrupuleuse attention, déclara que [illegible] upçons n'étaient pas fondés le moins du monde, et [illegible] atteint d'une maladie de langueur.

« Au reste, il désappr[illegible] tout point le traitement que m'avait fait suivre le méde[illegible], le traitant d'[illegible] et d'imbécile, m'ordonnant d[illegible] ons dans les oreilles [illegible] me faisant prendre, tous les ma[illegible] demi-once de crème de tartre.

Le surlendemain de mon entrée au château de Brindisi.

« J'eus encore recours à mon *Médecin de campagne :* il recommandait la saignée. Le général Manscourt se fit tirer du sang à trois reprises différentes, et fut soulagé.

« Cependant, à la suite de mon empoisonnement, j'avais été atteint de surdité : un de mes yeux avait perdu complètement la faculté de voir, et la paralysie avait fait des progrès.

« Ce qu'il y avait de remarquable, et ce qui prouve la présence d'un agent destructeur, c'est que tous ces symptômes de caducité me frappèrent à trente trois ans et neuf mois.

Quoique l'essai que je venais de faire d'un premier médecin ne me donnât pas une grande confiance dans un second, l'état de marasme où j'étais tombé me força de recourir au gouvernement et de réclamer de nouveau le secours de la science.

« En conséquence, je fis venir ce second docteur et lui demandai si je ne pourrais pas consulter un chirurgien français qui arrivait d'Égypte avec de nouveaux prisonniers ; mais ma demande me fut refusée et force me fut de me contenter du médecin du château.

« Ce médecin s'appelait Carlin, et parlait parfaitement français.

« Au bout de huit jours, ma surdité, qui commençait à disparaître, était revenue, et mon estomac était tellement surexcité, que toute digestion était devenue impossible.

« Carlin me visitait régulièrement, parlait beaucoup, affectait un patriotisme exagéré et une grande sympathie pour les Français ; mais, comme toutes ses démonstrations, au lieu d'exciter ma confiance, me rendaient de plus en plus circonspect, le gouverneur inventa un moyen qu'il crut devoir être efficace : c'était de défendre à Carlin l'entrée de ma prison, sous prétexte qu'il me servait à entretenir des intelligences avec les patriotes italiens.

« J'avoue que je fus dupe de ce stratagème. Mon état empirait chaque jour ; je réclamai Carlin de toutes mes forces, mais le directeur feignit la plus grande rigueur à son égard, et, le tenant toujours éloigné de moi, m'envoya un autre médecin.

« Celui-là, comme son prédécesseur, désapprouva complètement le régime que je suivais, disant que les injections d'oreilles qu'on me faisait faire, par exemple, n'étaient bonnes qu'à redoubler ma surdité, en irritant la membrane si délicate du tympan. En outre, il me fit préparer lui-même

des [illegible] qu'il m'a[illegible] en me venant visiter, et à la suite [illegible] j'éprouvai [illegible] mieux sensible [illegible] j'eus [illegible] d'avoir [illegible] mieux, et comme ce n'était point ma guérison que l'on voulait, le brave [illegible] congédié [illegible] sa seconde [illegible]. J'eus beau le redemander, le gouverneur [illegible] répondit qu'il [illegible] refusait obstinément [illegible] me venir voir.

Il me fallut [illegible] me passer de médecin. Grâce au livre de Tissot, je [illegible] cependant de me [illegible] tant bien que mal. Mon œil [illegible] allait en empirant [illegible] Manscourt se rappela [illegible] conditions à peu [illegible] pareilles, avoir vu une guérison [illegible] avec du sucre [illegible] réduit en poudre et soufflé [illegible] sept ou huit [illegible] par jour. Nous nous procurâmes du sucre candi et [illegible] immédiatement ce traitement [illegible] au moins l'av[illegible] pas difficile à suivre [illegible] j'éprouvai une amélioration sensible, et, aujourd'hui [illegible] plus sur cet œil [illegible] une légère taie qui, je [illegible] finira par disparaître tout à fait.

Malheureusement, ma surdité et mes douleurs d'estomac [illegible] empirant sans cesse [illegible] me fut donc de redemander Carlin, qui ne me [illegible] condition que dans nos conversations, il ne prononcerait pas un seul mot de français, et, dans ses visites, serait toujours accompagné du gouverneur.

« Carlin, en me revoyant, me trouva si mal, qu'il demanda une consultation [illegible] longtemps je désirais moi-même cette consultation et l'avais inutilement demandée. Elle me fut accordée [illegible] se composa de Carlin, d'un médecin de la ville [illegible] du château et d'un chirurgien français qu[illegible] force d'instances auprès du marquis de Valva [illegible] napolitain en mission à cette époque à Tarente.

[illegible] porte et au moment d'entrer, le gouverneur arrêta le [illegible] français :

— Vous allez voir votre général Dumas, lui dit-il : prenez [illegible] de laisser échapper un seul mot français, ou sinon [illegible] perdu !

Puis, tirant les six verrous qui nous tenaient prisonniers :

« — Vous voyez bien cette porte, dit-il, elle s'ouvre devant vous pour la première et la dernière fois.

Alors tous entrèrent dans ma chambre et se réunirent autour de mon lit. Le médecin français, ayant hâte de voir un compatriote, et presque malgré moi je fus forcé de reconnaître ce malheureux dans un pauvre diable exténué à moitié nu et se présentant lui-même à moi avec l'aspect de la souffrance et de la misère.

Je lui adressai la parole, mais, à mon grand étonnement, il ne me répondit pas. J'insistai, même silence. J'interrogeai le gouverneur ; celui-ci balbutia quelques paroles sans suite.

Pendant ce temps, le médecin français disait tout bas et vivement au général Manscourt :

[illegible] il m'est défendu sous peine de mort de parler au prisonnier.

Carlin expliqua alors à ses confrères la cause et les développements de ma maladie ainsi que le traitement qu'il [illegible] faire suivre [illegible] après une légère [illegible] dans laquelle intervint à peine le médecin français, tant à cause de son ignorance de la langue italienne [illegible] de l'intimidation bien naturelle des menaces du gouverneur, il fut [illegible] que je suivrais le traitement primitif, auquel on ajouterait seulement des pilules et des vésicatoires sur les bras, sur le cou et derrière les deux oreilles.

« Je me soumis à ce traitement ; mais, au bout d'un mois, il avait fait sur moi de tels ravages, que je fus obligé de l'abandonner. Pendant ce mois, j'avais été atteint d'une insomnie continuelle [illegible] empoisonné une seconde fois.

J'appelai le médecin [illegible] lui exposai tous les symptômes [illegible] visibles, si patents que le gouverneur, [illegible] n'osant me regarder et détournant la [illegible] mais l'imperturbable Carlin [illegible] seul qu'il me faisait suivre pouvait me sauver [illegible] pilules étant épuisées, il m'en ordonna de [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] attendit [illegible] attaque d'apo[illegible]

[illegible] même [illegible]

... [illegible] chirurgien du château ; mais le gouverneur, sans daigner se déranger de son repas, répondit tranquillement que le chirurgien était à la campagne, et qu'à son retour on me l'enverrait.

« J'attendis ainsi près de quatre heures.

Pendant ce temps, la nature, abandonnée à elle-même, avait lutté, et j'avais repris quelque connaissance. Il est vrai que c'était juste ce qu'il en fallait pour sentir que je m'en allais mourant.

En conséquence, rassemblant le peu de forces qui me restaient, j'ordonnai à une vieille femme qui faisait nos provisions d'aller dire au gouverneur que je savais parfaitement que le chirurgien n'était pas à la campagne, et que, s'il n'était pas près de moi dans dix minutes, je le prévenais que je me traînerais jusqu'à la fenêtre et crierais à toute la ville que j'étais empoisonné, ce qui n'étonnerait personne sans doute, mais ce qui du moins mettrait au grand jour son infamie.

Cette menace eut son effet : cinq minutes après, ma porte s'ouvrit, et ce chirurgien, qui ne pouvait venir parce qu'il était à la campagne, entra.

J'avais eu recours à mon Tissot, et j'avais vu que pour le cas où je me trouvais, une abondante émission de sang était le seul remède. J'ordonnai donc impérieusement au médecin de me saigner.

« Mais, comme s'il ne devait obéir qu'à des ordres supérieurs, il se retourna vers le commandant du château comme pour lui en demander la permission. Sans doute il l'obtint, car il tira de sa poche un instrument de chirurgie ; seulement, au lieu que cet instrument fût une lancette, c'était une flamme à saigner les chevaux.

« Je haussai les épaules.

« — Pourquoi pas un poignard tout de suite ? lui dis-je. Ce serait plus tôt fait.

« Et j'étendis mon bras.

« Mais sans doute la première incision n'était pas suffisante, car ce ne fut qu'à la troisième ouverture que ce misérable me fit dans le bras qu'il atteignit enfin la veine et que le sang vint.

« Cette première attaque d'apoplexie fut, trois jours après, suivie d'une seconde pour laquelle le même chirurgien, appelé de nouveau, me fit avec le même instrument, une seconde saignée. Seulement, celle-là il jugea à propos de me la faire au pied, et si maladroitement ou si adroitement, car on craignait toujours que, grâce au secours des patriotes, nous ne nous évadassions, qu'un nerf fut attaqué et que, pendant plus de trois mois, ma jambe enflait démesurément au bout de dix pas que je faisais.

Cependant, comme le craignait le gouverneur, le bruit de ces infâmes traitements s'était répandu dans la ville. Un jour, une pierre tomba dans ma chambre enveloppée d'un morceau de papier. Sur ce papier étaient écrits ces mots :

On veut vous empoisonner, mais vous avez dû recevoir « un livre dans lequel nous avons souligné le mot *poison*. « Si vous avez besoin de quelque remède que vous ne puissiez pas vous procurer dans votre prison, laissez pendre « une ficelle à votre fenêtre et, au bout de la ficelle, on « accrochera ce que vous demanderez. »

Entre le papier et la pierre était roulée une longue ficelle armée d'un hameçon.

Dès la nuit suivante, je laissai pendre la ficelle en demandant du kina pour me traiter et du chocolat pour me nourrir.

Dès la nuit suivante, j'eus ma provision faite de l'un et de l'autre.

Grâce à ce traitement et à cette nourriture, le mal cessa de faire des progrès et les attaques d'apoplexie disparurent ; seulement je restai estropié de la jambe droite, sourd de l'oreille droite, paralysé de la joue gauche et ayant l'œil droit presque perdu.

En outre, je [illegible] de violents maux de tête et à de continuels bourdonnements.

J'assistais ainsi sur moi-même à cet étrange spectacle d'une nature vigoureuse pliant sous la lutte d'une destruction obstinée.

Il y avait près de vingt mois que nous étions prisonniers [illegible] qu'on [illegible] de [illegible] dans la ville [illegible] le scandale de notre mort. Toutes ces tentatives d'empoisonnement ne [illegible] se transpirer dans la ville : les patriotes [illegible] tout haut des infâmes traitements auxquels j'étais [illegible]. Il fut donc décidé, entre le marquis de la Squadra et [illegible] du roi de Naples à Tarente, de nous transférer au [illegible] de Brindisi. Cette singulière disposition [illegible] la fut [illegible] soin [illegible] qu'elle eût été [illegible] les patriotes [illegible] et trois ou quatre [illegible] eux en passant devant [illegible] les mots [illegible] par leurs gestes [illegible] devions être transférés dans une autre prison et que sur la route nous serions assassinés.

J'appelai Manscourt, je lui fis part de la nouvelle qui nous était transmise, mais nous crûmes à un faux bruit, et nous ne nous inquiétâmes point autrement de cet avis.

« Le même soir, vers onze heures, nous étions couchés, quand tout à coup ma porte s'ouvrit à grand fracas, et le marquis de la Squiave, avec une cinquantaine de sbires, entra et nous intima l'ordre de partir sur-le-champ pour Brindisi. Alors cet avertissement qui m'avait été donné dans la journée me revint à l'esprit ; et, pensant que, puisque la première partie de cet avertissement qui concernait la translation était vraie, la seconde, qui concernait l'assassinat, devait être aussi vraie que la première, je trouvai que tout autant valait mourir tout de suite ; que, d'ailleurs, mourir en résistant, mourir dans une lutte, mourir dans un combat, était préférable à mourir lentement, heure par heure, minute par minute. Je déclarai donc que je ne bougerais pas, qu'on m'enlèverait par force, mais que je me défendrais jusqu'à la dernière extrémité.

A cette réponse, la marquis tira son sabre et s'avança vers moi.

J'avais au chevet de mon lit une canne, avec un lourd pommeau d'or massif, qu'on m'avait sans doute laissée parce qu'on prenait ce pommeau pour du cuivre. Je saisis ma canne, et, sautant à bas de mon lit, je tombai sur le marquis et sur toute cette canaille d'une si rude façon, que le marquis lâcha son sabre et s'enfuit, et que tous ces misérables coquins, jetant couteaux et poignards, le suivirent en poussant de grands cris, et cela si vivement, qu'en moins de dix secondes ma chambre fut complètement évacuée.

Je ne sais, du reste, comment eût tourné pour nous cet acte de rébellion, si l'armistice conclu à Foligno n'était venu mettre un terme à ce long supplice auquel nous devions nécessairement finir par succomber. Mais, comme le gouvernement napolitain devait être maître pour nous jusqu'au dernier moment, on se garda bien de nous annoncer la fin de notre captivité. Tout au contraire, avec des menaces nouvelles, avec un appareil formidable, et comme si on nous réunissait là pour nous y faire périr tous ensemble, on nous transféra à Brindisi, tous tant que nous étions de Français à Tarente et dans ses environs.

« Ce fut seulement au moment d'être embarqués que nous sûmes l'armistice conclu et le cartel d'échange arrêté ; nous étions libres.

Seulement, notre liberté, selon toute probabilité, ne serait pas de longue durée.

On nous embarquait à Brindisi pour Ancône, et cela sur une mer couverte de voiles ennemies. L'Angleterre allait donc, selon toute probabilité, hériter de nous, et nous ne faisions que changer notre ancienne captivité contre une nouvelle.

Je fis toutes ces observations au marquis de la Squiave, et protestai en mon nom et au nom de mes compagnons contre cet embarquement.

« Mes protestations furent inutiles ; on nous entassa sur une felouque, et l'on fit voile pour Ancône.

Il va sans dire qu'au moment de l'embarquement, je réclamai mes papiers, mes armes, mes chevaux, tous les objets qui m'avaient été volés enfin, et surtout mon sabre, auquel je tenais beaucoup, attendu qu'il m'avait été donné à Alexandrie par le général Bonaparte.

A toutes ces réclamations, il me fut banalement répondu qu'on en référerait à Sa Majesté.

J'ai su depuis qu'en effet cette réclamation avait été transmise au roi Ferdinand ; mais, comme il chassait tous les jours avec mes fusils et mes chevaux, comme il trouvait que les fusils partaient bien et que les chevaux étaient bons coureurs, fusils et chevaux, il garda tout.

« Nous arrivâmes à Ancône, ayant par miracle échappé aux Anglais et aux Barbaresques.

A Ancône, nous trouvâmes le général Watrin, qui, nous voyant dénués de tout (nous avions vendu, pour vivre, tout ce que nous possédions), nous offrit sa bourse.

Cette bourse nous servit à nous vêtir d'abord, et ensuite à donner cent piastres au capitaine napolitain qui nous avait transportés, et qui n'eut pas honte de venir nous réclamer cette somme pour sa *buona mano*.

« Tel est le récit exact de ces vingt mois de captivité, pendant lesquels on essaya sur moi trois tentatives d'empoisonnement et une d'assassinat.

Au reste, quoique ma vie ne doive pas être longue maintenant, je remercie le Ciel de me l'avoir conservée jusqu'à cette heure, puisque, tout mourant que je suis, il me reste encore assez de force pour dénoncer au monde une série de traitements tels, que les peuples les moins civilisés rougiraient de les faire souffrir à leurs plus cruels ennemis.

« Fait au quartier général de l'armée d'observation du Midi, à Florence, le 15 germinal an IX de la République.

ALEX. DUMAS. »

V

MON PÈRE EST ÉCHANGÉ CONTRE LE GÉNÉRAL MACK. — CE QUI S'ÉTAIT PASSÉ PENDANT SA CAPTIVITÉ. — IL DEMANDE EN VAIN À ÊTRE COMPRIS DANS LA RÉPARTITION DES CINQ CENT MILLE FRANCS D'INDEMNITÉ ACCORDÉS AUX PRISONNIERS. — L'ARRIÉRÉ DE SA SOLDE LUI EST ÉGALEMENT REFUSÉ. — ON LE MET EN NON-ACTIVITÉ, MALGRÉ SES ÉNERGIQUES RÉCLAMATIONS.

Mon père venait d'être échangé contre le fameux général Mack, prêté par l'empereur d'Autriche aux Napolitains, le même qui plus tard devait, pour la troisième fois, être repris à Ulm, et sur lequel on fit ce quatrain :

En loyauté comme en vaillance,
Mack est un homme singulier :
Retenu sur parole, il s'échappe de France ;
Libre dans Ulm, il se rend prisonnier.

Pendant la captivité de mon père, qui avait duré du 27 ventôse an VII (17 mars 1799) au 15 germinal an IX (5 avril 1801), de grands événements s'étaient passés.

Bonaparte, après avoir échoué devant Saint-Jean-d'Acre, voyant ses projets gigantesques sur l'Orient échouer devant une bicoque, Bonaparte, sans nouvelles d'Europe depuis dix mois, apprend tout à coup par une gazette égarée nos revers d'Italie, la reprise de Mantoue, la bataille de Novi, la mort de Joubert ; il quitte l'Égypte, arrive à Fréjus après une traversée de quarante jours à bord de *la Muiron*, arrive à Paris le 16 octobre 1799, renverse le Directoire un mois après, dans la fameuse journée du 18 brumaire, se fait nommer premier consul, marie sa sœur Caroline à Murat, part pour l'Italie le 6 mai 1800, passe le mont Saint-Bernard avec son armée dans les journées du 19 et du 20, et bat les Autrichiens à Marengo, le 14 juin 1800, le même jour où Kléber est assassiné au Caire par Soliman.

Le 12 janvier 1801, Murat avait quitté Milan pour envahir Naples et délivrer Rome.

Le 18 février, l'armistice dont nous avons parlé, et auquel mon père devait sa liberté, avait été conclu entre la France et le roi de Naples.

Enfin, comme nous l'avons vu, mon père était arrivé le 5 avril au quartier général de Florence, d'où il avait expédié au premier consul le rapport qu'on vient de lire, et que j'ai copié sur le manuscrit écrit de sa main, signé de son nom.

En arrivant à Ancône, le 23 germinal an IX, mon père s'était empressé d'écrire aux consuls la lettre suivante :

« Citoyens consuls,

« J'ai l'honneur de vous informer que nous sommes arrivés hier dans cette ville, avec quatre-vingt-quatorze prisonniers, tant officiers, sous-officiers que soldats et marins, pour la plupart aveugles ou estropiés. Nous nous bornons, dans ce moment, à vous dire que les traitements que nous avons éprouvés du gouvernement de Naples le déshonorent aux yeux de l'humanité et de toutes les nations, puisqu'il a, pour se débarrasser de nous, employé les moyens les plus affreux, même celui du poison.

J'aurai, du reste, l'honneur de vous envoyer au quartier général de Florence le rapport détaillé de toutes les infamies dont le gouvernement napolitain s'est rendu coupable à notre égard.

Agréez, citoyens consuls, l'assurance de nos respects. »

Le mois de juillet suivant, il écrivait à Murat :

« Si plus tôt, mon cher Murat, je n'ai pu m'entretenir avec toi, c'est que j'étais encore dans ma misérable santé, qui, toujours chancelante, me rappelle cruellement et continuellement les traitements affreux que le roi de Naples m'a fait souffrir.

J'aurais désiré, mon cher Murat, savoir quelque chose de positif sur les cinq cent mille francs que tu m'as dit que le gouvernement napolitain était forcé de payer, par forme d'indemnité, à ceux des prisonniers de guerre qui ont survécu au séjour qu'ils ont fait dans ses prisons. Je me suis adressé à beaucoup de personnes, et c'est en...

aucune ne m'a pu dire ce qui existait réellement à propos de cette indemnité. Toi seul, mon cher Murat, es probablement chargé d'en traiter avec le roi de Naples, et je ne doute nullement, en ce cas, que tu ne penses à moi pour cette double raison : de l'intérêt que tu as paru prendre à mes malheurs, et de l'amitié éternelle que nous nous sommes mutuellement vouée depuis longtemps. Je te prie de ne pas oublier la réclamation des objets qui m'ont été volés par ce roi, ainsi que le portent les déclarations qui m'ont été remises par ses agents, lors de mon départ de Brindisi, et qui sont dans les pièces que je t'ai laissées. Presse donc la remise de tous ces objets, s'ils ne sont déjà en ton pouvoir, et surtout celle de mes deux chevaux. Tu sais combien je suis attaché à la jument que tu m'as donnée, puisque, faisant jeter neuf chevaux sur onze à la mer, j'ai gardé celle-là.

« Le premier consul a été indigné, m'a-t-on dit, de la conduite tenue par le roi de Naples à mon égard, et m'a promis de me faire restituer tous les objets qui m'ont été enlevés et particulièrement le sabre qu'il m'a donné à Alexandrie, et qui est entre les mains de ce misérable de Cesare.

« Je désire beaucoup que tu l'aies devancé.

Tout à toi [illegible]

Mais cette réclamation de mon père, toute juste qu'elle parut d'abord au premier consul lui-même, n'allait pas toute seule, ainsi que le prouve cette lettre, adressée à Bonaparte lui-même :

« Le général Lannes m'a fait part que vous ne pouviez m'accorder d'indemnité, avant que vous sachiez si le général Murat avait réellement exigé du gouvernement napolitain cette même indemnité. Personne cependant ne connaît mieux que vous les souffrances que j'ai éprouvées, et combien a été complète la spoliation de mes effets.

Le général Murat m'écrit que le ministre des relations extérieures est chargé de la répartition d'une somme de cinq cent mille francs, que le gouvernement napolitain s'est obligé de payer aux Français qui ont été victimes de sa barbarie. Je me contenterai donc, citoyen, de vous prier de vouloir bien donner des ordres pour que je sois compris dans l'état de répartition de cette somme.

J'espère que vous voudrez bien vous intéresser, dans cette juste demande, à un homme à qui vous avez donné tant d'assurances verbales et tant de témoignages écrits de votre estime et de votre amitié. »

On le voit, les nuages de l'Égypte, ces nuages qui au cœur de Bonaparte ne duraient que six heures, avaient passé la Méditerranée et s'épaississaient sur la tête de mon pauvre père.

Il l'avait cependant dit lui-même : il n'avait pas longtemps à vivre, et ne devait pas tarder à débarrasser Napoléon d'un de ces derniers généraux républicains que Bonaparte avait rencontrés sur sa route.

Hoche était mort empoisonné ; Joubert avait été tué à Novi ; Kléber avait été assassiné au Caire ; mon père éprouvait les premières atteintes d'un cancer à l'estomac, suite naturelle de l'arsenic qui lui avait été donné.

Il va sans dire que mon père ne fut pas compris dans cette répartition des cinq cent mille francs, accordés comme indemnité aux prisonniers.

Mon père, alors, avait au moins compté sur sa solde pendant ces deux ans de captivité.

Il s'était adressé à ce sujet à Bonaparte ; cette lettre fut la dernière, je crois, qu'il lui écrivit : c'était quelques jours après ma naissance.

7 vendémiaire an X.

« J'espérais, ainsi que vous me fîtes l'honneur de me le dire, être rappelé de mes appointements arriérés à compter du [illegible] an VII. Les revues ont établi le décompte de ce qui m'était dû pour ce temps. J'ai été soldé des trois premiers trimestres de l'an IX ; mais le ministre de la guerre me dit, par sa lettre du 29 fructidor dernier, que je ne puis recevoir ce qui me revient pour une partie de l'an VII et de l'an VIII, en ce [illegible] que l'arrêté que vous avez pris en ma faveur porte [illegible] que je ne serai rappelé [illegible] ce que la [illegible], c'est-à-dire deux mois de [illegible] d'activité.

« [illegible] général consul, vous connaissez les malheurs que je viens d'éprouver ! Vous [illegible] mon peu de fortune. Vous [illegible] le trésor du [illegible]

« J'espère [illegible] assez en votre amitié pour croire que vous voudrez bien [illegible] que je [illegible] de ce qui me reste de l'an VII et de l'an VIII. C'est [illegible] ce que je demande.

« Les [illegible] que j'ai subis dans les prisons de Naples ont tellement délabré ma santé, qu'à trente-six ans, j'éprouve déjà des infirmités que je n'aurais dû ressentir que dans un âge plus avancé.

« J'espère donc, général consul, que vous ne permettrez pas que l'homme qui partagea vos travaux et vos périls languisse au-dessous de la mendicité, quand il est en votre pouvoir de le mettre au-dessus du besoin en lui accordant un témoignage de la générosité nationale dont vous êtes l'organe.

« J'éprouve un autre chagrin, général consul, et qui, je l'avoue, m'est plus terrible encore que ceux dont je me suis plaint. Le ministre de la guerre m'a prévenu, par une lettre du 29 fructidor dernier, que, pour l'an X, j'étais porté au nombre des généraux en non-activité. Eh quoi ! je suis, à mon âge et avec mon nom, frappé d'une espèce de réforme ! Mes services passés devaient m'en garantir... Cependant, en 93, je commandais en chef les armées de la République. Je suis le plus ancien officier général de mon grade ; j'ai pour moi des faits d'armes qui ont puissamment influé sur les événements ; j'ai toujours conduit à la victoire les défenseurs de la patrie. Dites ! qui, plus que moi, reçut de votre part des témoignages d'estime ? Et voilà mes cadets de toute manière qui sont employés, et moi, je me trouve sans activité !... Voyons, général consul, j'en appelle à votre cœur ; permettez que j'y dépose mes plaintes et que je remette entre vos mains ma défense contre les ennemis que je puis avoir. »

Huit jours auparavant, mon père avait écrit au ministre de la guerre :

« J'ai reçu votre lettre du 29 du mois dernier, qui m'annonce que, me trouvant sans destination, je suis compris au nombre des officiers généraux en non-activité et que je jouirai du traitement de sept mille cinq cents francs, à partir du 1er vendémiaire an X.

« Les services que j'ai rendus à la nation me font croire sans peine que le gouvernement s'empressera de m'employer à la première occasion qui se présentera, lorsque vous lui mettrez sous les yeux le tableau de ces mêmes services.

« Je ne parle pas des malheurs récents que je viens d'éprouver : Français, je les ai cependant supportés pour la France ! et, à ce titre, ces malheurs devraient me donner des droits à la reconnaissance nationale. On sait, d'ailleurs, que j'ai successivement passé par tous les grades militaires, depuis celui de soldat jusqu'à celui de général en chef, après les avoir tous gagnés à la pointe de mon épée sans que l'intrigue y ait eu aucune part.

« Le mont Cenis ; le mont Saint-Bernard ; la défense opiniâtre du 27 nivôse an VII devant Mantoue, où j'ai eu deux chevaux tués sous moi ; le passage de la Weiss, qui a été mis sur le compte des généraux Braguey-D'Hilliers et Delmas, et qui m'appartient ; le trait d'Horatius Coclès renouvelé dans le Tyrol, et qui m'a valu l'honneur d'être présenté sous ce nom au Directoire exécutif par le général Bonaparte, et qui, dans ce temps, avait fait jeter les yeux sur moi pour commander l'armée du Tyrol ; enfin, l'insurrection du Caire, que j'ai apaisée en votre absence : à tous, vous le savez bien, citoyen ministre, voilà mes droits imprescriptibles aux égards de mes anciens compagnons d'armes et à la reconnaissance de mon pays.

« Dès 1793, citoyen ministre, j'ai commandé en chef les armées de la République. Dans ces temps malheureux et difficiles, je n'ai jamais été vaincu ; au contraire, la victoire a constamment couronné mes entreprises.

« Maintenant, je suis le plus ancien officier général de mon grade ; compagnon du général consul dans presque toutes les guerres en Italie et en Égypte, nul plus que moi n'a concouru à ses triomphes et à la gloire de nos armes ; ses lettres, lettres que je possède, font foi de son estime quand elles ne font plus foi de son amitié. Vous-même, à mon retour des prisons napolitaines, vous m'avez prodigué les marques du plus vif intérêt, et voilà que maintenant je subis une espèce de réforme !

« Citoyen ministre, je ne devais pas m'y attendre ; je vous prie, en conséquence, de faire part de cette lettre au premier consul, et de lui dire que j'attends de son ancienne amitié des ordres pour être employé.

« L'honneur a toujours guidé mes démarches ; la franchise et la loyauté sont les bases de mon caractère, et l'injustice est pour moi le plus cruel supplice. »

J'ai sous les yeux le registre de la correspondance de mon père : le registre s'arrête là et n'offre plus que des pages blanches.

Ces deux lettres, au ministre de la guerre et au premier consul, sont les dernières qu'il ait écrites.

Sans doute, elles étaient restées sans réponse.

Alors le découragement l'a pris ; il s'est affaissé sur lui-même, et, enseveli dans l'ombre de sa non-activité, comme

dans cette chambre des morts où les condamnés faisaient une dernière halte avant que de marcher à l'échafaud, il a attendu, dans un engourdissement mêlé de désespoir, ce moment suprême que la plupart de ses compagnons d'armes plus heureux que lui, ont vu venir couchés sur le champ de bataille.

XVI

LETTRE DE MON PÈRE AU GÉNÉRAL BRUNE SUR MA NAISSANCE. — LE POST-SCRIPTUM. — MON PARRAIN ET MA MARRAINE. — PREMIERS SOUVENIRS D'ENFANCE. — TOPOGRAPHIE DU CHATEAU DES FOSSÉS, ET SILHOUETTES DE QUELQUES-UNS DE SES HABITANTS. — LA COULEUVRE ET LA GRENOUILLE. — POURQUOI JE DEMANDAIS A PIERRE S'IL SAVAIT NAGER. — SUITE « A JOCRISSE. »

Je naquis, comme je l'ai dit au commencement de ces Mémoires, le 5 thermidor an X (24 juillet 1802), à quatre heures et demie du matin.

Je me présentais à la vie avec de grandes apparences de force et de vigueur, s'il faut en croire une lettre que mon père écrivait le lendemain de ma naissance à son ami le général Brune.

La lettre est étrange et possède même un post-scriptum assez excentrique ; mais ceux qui ont eu la patience de lire ces Mémoires jusqu'ici connaissent déjà le genre d'esprit de mon père, esprit tout de boutade et de verve, comme on peut voir.

D'ailleurs, ceux qui ne voudront pas avoir sur moi les détails que mon père donnait à Brune peuvent passer par-dessus cette lettre, sans lire, ni elle ni son post-scriptum.

Telle quelle, la voici :

« Ce 6 thermidor an X.

« Mon cher Brune,

« Je t'annonce avec joie que ma femme est accouchée hier matin d'un gros garçon, qui pèse neuf livres et qui a dix-huit pouces de long. Tu vois que, s'il continue à grandir à l'extérieur comme il a fait à l'intérieur, il promet d'atteindre une assez belle taille.

Ah çà ! tu sauras une chose : c'est que je compte sur toi pour être parrain. Ma fille aînée, qui t'envoie mille tendresses au bout de ses petits doigts noirs, sera ta commère. Viens vite, quoique le nouveau venu en ce monde ne paraisse pas avoir envie d'en sortir de sitôt ; viens vite, car il y a longtemps que je ne t'ai vu, et j'ai une bonne grosse envie de te voir.

« Ton ami,

« ALEX. DUMAS.

« *P.-S.* Je rouvre ma lettre pour te dire que le gaillard vient de pisser par-dessus sa tête. C'est de bon augure, hein ! »

Qu'on passe quelque chose à l'amour-propre de mon père. Il avait tant désiré ce garçon, depuis dix ans qu'il était marié, qu'il crut que sa naissance, comme celle d'Auguste, devait être précédée, accompagnée et suivie de présages dignes d'intéresser le monde.

En tout cas, ces présages, si satisfaisants pour mon père, parurent, à ce qu'il paraît, moins positifs à Brune ; car voici la lettre qu'il lui répondit, poste pour poste, comme on voit :

Au général Dumas.

« Paris, le 10 thermidor an X de la République.

« Mon cher général, un préjugé que j'ai m'empêche de me rendre à tes désirs. J'ai été parrain cinq fois, mes cinq *fillols* sont morts ! Au décès du dernier, j'ai promis de ne plus nommer d'enfants. Mon préjugé te paraîtra peut-être fantasque. Mais je serais malheureux d'y renoncer. Je suis ami de ta famille et cette qualité m'autorise à compter sur ton indulgence. Il m'a fallu être bien ferme dans ma résolution pour refuser le compérage avec ta charmante fille. Fais-lui agréer mes caresses ainsi qu'à ta charmante femme, et agrée l'assurance de mon sincère attachement.

BRUNE.

« *P.-S.* Je te fais passer quelques boîtes pour la petite marraine et sa maman. »

Malgré ce premier refus et les craintes qu'il exprimait, mon père insista. Je ne connais pas la seconde lettre, mais sans doute les présages s'étaient succédé plus heureux encore et plus convaincants que les premiers, car, de cette insistance de mon père, il résulta un *mezzo termine* : c'est que Brune ne me tiendrait pas de sa personne sur les fonts de baptême, mais que mon père, muni d'une procuration en bonne forme, m'y tiendrait en son lieu et place.

Quant à la commère, à laquelle cette cérémonie avait déjà valu force bonbons, et devait en valoir davantage encore et qui, par conséquent, s'en faisait une fête, rien ne fut changé à son endroit.

Brune, par procuration, et Aimée-Alexandrine Dumas ma sœur, âgée alors de neuf ans, furent donc mes parrain et marraine.

Au moment du départ pour l'Egypte, il avait été convenu, on s'en souvient, que, si jamais ma mère mettait au monde un garçon, les parrain et marraine du susdit garçon devaient être Bonaparte et Joséphine. Mais les choses étaient tellement changées depuis ce temps, que mon père n'eut pas même l'idée de rappeler au premier consul la promesse du général en chef.

Bonaparte — et il l'a prouvé cruellement à ma mère — n'était pas de ces Louis XII qui oublient les haines du duc d'Orléans.

La première lueur qui se répand dans cette première obscurité de ma vie pour y éclairer un souvenir date de l'année 1805. Je me rappelle la topographie partielle d'un petit château que nous habitions et qui s'appelait *les Fossés*.

Cette topographie se borne à la cuisine et à la salle à manger, les deux endroits que je fréquentais sans doute avec le plus de sympathie.

Je n'ai pas revu ce château depuis 1805, et cependant je puis dire que l'on descendait dans cette cuisine par une marche ; qu'un gros bloc était en face de la porte ; que la table de cuisine venait immédiatement après lui ; qu'en face de cette table de cuisine, à gauche, était la cheminée, cheminée immense, à l'intérieur de laquelle était presque toujours le fusil favori de mon père, monté en argent, avec un coussinet de maroquin vert à la crosse, fusil auquel on me défendait, sous les peines les plus sévères, de toucher jamais, et auquel je touchais éternellement, sans qu'une fois ma bonne mère ait, malgré ses terreurs, réalisé aucune de ses menaces à mon endroit.

Enfin, au delà de la cheminée, était la salle à manger, à laquelle on montait par trois marches, qui était parquetée en sapin, et lambrissée de bois peint en gris.

Quant aux commensaux de cette maison, à part mon père et ma mère, ils se composaient, et je les classe ici selon l'importance qu'ils avaient prise dans mon esprit, — ils se composaient :

1° D'un gros chien noir nommé *Truffe*, qui avait le privilège d'être bien venu partout, attendu que j'en avais fait ma monture ordinaire ;

2° D'un jardinier nommé Pierre, qui faisait pour moi, dans le jardin, provision de grenouilles et de couleuvres, sorte d'animaux dont j'étais fort curieux ;

3° D'un nègre, valet de chambre de mon père, nommé Hippolyte, espèce de Jocrisse noir, dont les naïvetés étaient passées en proverbe, et que mon père gardait, je crois, pour compléter une série d'anecdotes qu'il eût pu opposer avec avantage aux jeannoteries de Brunet ;

4° D'un garde nommé Mocquet, pour lequel j'avais une profonde admiration, attendu que tous les soirs il avait à raconter de magnifiques histoires sur son adresse, histoires qui s'interrompaient aussitôt que paraissait le général, le général n'ayant point de cette adresse une idée aussi haute que le narrateur ;

5° Enfin d'une fille de cuisine, nommée Marie.

Cette dernière se perd complètement dans les brouillards crépusculaires de ma vie. C'est un nom que j'ai entendu donner à une forme restée indécise dans mon esprit, mais qui, autant que je puis me rappeler, n'avait rien de poétique.

Truffe mourut de vieillesse vers la fin de 1806. Mocquet et Pierre l'ensevelirent dans un coin du jardin. Ce fut le premier enterrement auquel j'assistai, et je pleurai bien sincèrement le vieil ami de ma première jeunesse.

Maintenant, mes autres souvenirs sont épars et brillants dans une demi-obscurité, sans ordre et sans chronologie.

Un jour que je jouais dans le jardin, Pierre m'appela, je courus à lui. Quand Pierre m'appelait, c'est qu'il avait fait quelque trouvaille digne de mon attention. En effet, il venait de pousser, d'une espèce de pré dans un chemin, une couleuvre qui avait une grosse bosse au ventre. D'un coup de bêche, il coupa la couleuvre en deux, et, de la couleuvre, sortit une grenouille, un peu engourdie par le commencement de digestion dont elle était l'objet, mais qui bientôt revint à elle, détira ses pattes l'une après l'autre, bâilla démesurément, et se mit à sauter doucement d'abord, puis plus vivement, puis enfin comme s'il ne lui était absolument rien arrivé.

Ce phénomène, que je n'ai jamais eu l'occasion de voir se reproduire depuis, me frappa singulièrement et est resté si présent à mon esprit, qu'en fermant les yeux, je revois, au moment où j'écris ces lignes, les deux tronçons mouvants de la couleuvre, la grenouille encore immobile, et Pierre appuyé sur sa bêche et souriant d'avance à mon étonnement, comme si Pierre, la grenouille et la couleuvre étaient encore là devant moi.

Seulement, le visage de Pierre est à demi effacé par le temps, comme un daguerréotype mal venu.

Je me souviens encore que, vers la moitié de l'année 1805, mon père, souffrant et se trouvant mal partout, quitta notre château des Fossés pour une maison ou un château situé à Antilly, — de ce séjour, je n'ai aucun souvenir, — et que ce fut ce déménagement à moi se fit sur le dos de Pierre. Or, il avait beaucoup plu la veille et la surveille, et mon étonnement était grand de voir Pierre, sans se déranger, traverser les flaques d'eau qui coupaient le chemin.

— Tu sais donc nager, Pierre? lui demandais-je.

Il faut que l'impression que m'a faite le courage de Pierre, traversant ces flaques d'eau, soit bien vive, puisque ces paroles sont les premières que je me rappelle avoir prononcées et, comme celles de M. de Crac, qui avaient gelé en hiver et qui dégelaient au printemps, je les entends bruire à mon oreille avec l'accent lointain et presque perdu de ma voix enfantine.

Cette interrogation à Pierre; « Pierre, tu sais donc nager? » venait d'un événement arrivé chez nous, et qui avait laissé une impression profonde dans ma jeune imagination. Trois jeunes gens, dont l'un nommé Dupuis, et que j'ai revu depuis bijoutier à Paris, trois jeunes gens de Villers-Cotterets étaient venus au château des Fossés, entouré d'eau, pour demander la permission de se baigner dans l'espèce de canal qui l'entourait. Mon père avait accordé cette permission, avait demandé aux jeunes gens s'ils savaient nager, et, sur leur réponse négative, leur avait assigné un endroit où ils devaient avoir pied, et où par conséquent ils ne couraient aucun danger. Nos baigneurs s'étaient d'abord tenus là; puis, peu à peu ils s'étaient enhardis, de sorte que tout à coup nous entendîmes de grands cris du côté du canal et qu'on y courut; c'étaient nos trois baigneurs qui étaient tout simplement en train de se noyer.

Heureusement, Hippolyte était là, et Hippolyte nageait comme un poisson. En un tour de main, il fut à l'eau, et, quand mon père arriva au bord du canal, il était déjà en bonne voie de sauver le premier. Mon père, admirable nageur des colonies se jeta à l'eau à son tour, et sauva le second. Hippolyte sauva le troisième.

Toute cette pêcherie fut l'affaire de cinq minutes, et cependant l'un des trois baigneurs avait déjà perdu connaissance, de sorte que, le voyant couché, les yeux fermés et sans souffle, je le crus mort. Ma mère, qui savait qu'il n'était qu'évanoui et à qui mon père assurait qu'il ne courait aucun danger de la vie, profita de ce spectacle, qui m'impressionnait profondément, pour me faire un sermon plein d'éloquence sur le danger d'aller jouer sur les bords du canal. Jamais sermon n'eut un auditoire plus attentif, jamais prédicateur n'eut un converti plus fervent.

A partir de ce moment, on ne m'eut pas, pour tous les trésors de l'enfance, chevaux galopants, moutons bêlants, chiens aboyants, on ne m'eut pas fait cueillir une fleur sur les bords du canal.

Une chose m'avait frappé encore: c'étaient les formes merveilleuses de mon père, ces formes pour lesquelles on semblait avoir fondu dans un même moule les statues d'Hercule et d'Antinoüs, comparées aux formes grêles et pauvres d'Hippolyte.

Il en résulte que je vois mon père, quand je le vois, nu, ruisselant d'eau, et souriant d'un divin sourire, comme un homme qui vient d'accomplir un acte qui l'égale à Dieu, c'est-à-dire qui vient de sauver un autre homme.

Voilà pourquoi je demandais à Pierre s'il savait nager. C'est que, le voyant s'aventurer dans des flaques d'eau de deux pouces de profondeur, je songeais à ce jeune homme évanoui sur le gazon du canal, et que je ne voyais là pour le sauver ni mon père ni Hippolyte.

Hippolyte, excellent nageur, coureur dératé, assez bon cavalier, était loin d'avoir, comme je l'ai déjà dit, des facultés intellectuelles correspondantes à ses qualités physiques. Deux exemples donneront une idée de son intelligence.

Un soir que ma mère craignait une gelée de nuit, et qu'elle voulait en préserver quelques belles fleurs d'automne placées sur un petit mur d'appui, et dont la vue égayait les fenêtres de la salle à manger, elle appela Hippolyte.

Hippolyte accourut et attendit l'ordre qu'on allait lui donner, ses gros yeux écarquillés et ses grosses lèvres ouvertes.

— Hippolyte, lui dit ma mère, vous rentrerez ces pots-là ce soir, et vous les mettrez dans la cuisine.

— Oui, madame, répondit Hippolyte.

Le soir, ma mère trouva effectivement les pots dans la cuisine, mais empilés les uns sur les autres, afin de prendre le moins de place possible sur les terres de Marie.

Une sueur froide perla au front de ma pauvre mère, car elle comprenait tout.

Hippolyte avait obéi à la lettre. Il avait vidé les fleurs et rentré les pots.

Les fleurs brisées, entassées les unes sur les autres et toutes brillantes de gelée, furent retrouvées le lendemain au pied du mur.

On appela Pierre, leur médecin. Pierre en sauva quelques-unes; mais la plus grande partie se trouva perdue.

Le second fait est plus grave. Je l'avais offert à Alcide Tousez, pour qu'il le plaçât dans la *Sœur de Jocrisse;* mais il n'osa l'utiliser.

J'avais un charmant petit friquet que Pierre avait attrapé. Le pauvre petit, volant à peine, avait voulu s'aventurer comme Icare à suivre son père, et était passé de son nid dans une cage, où il avait grossi et où son aile avait pris tout le développement nécessaire.

C'était Hippolyte qui était chargé spécialement de donner du grain à mon friquet et de nettoyer la cage.

Un jour, je trouvai la cage ouverte et mon friquet disparu.

De là, cris, douleurs, trépignements, et enfin intervention maternelle.

— Qui a laissé cette porte ouverte? demanda ma mère à Hippolyte.

— C'est moi, madame, répondit celui-ci, joyeux comme s'il avait fait l'action la plus adroite du monde.

— Et pourquoi cela?

— Dame! pauvre petite bête, sa cage sentait le renfermé.

Il n'y avait rien à répondre à cela. Ma mère n'ouvrait-elle pas elle-même les fenêtres et les portes des chambres qui sentaient le renfermé, et ne recommandait-elle pas aux domestiques d'en faire autant en pareille circonstance?

On me donna un autre friquet, et l'on enjoignit à Hippolyte de nettoyer la cage assez souvent pour qu'elle ne sentît pas le renfermé.

Je ne me rappelle pas s'il obéit bien ponctuellement. D'ailleurs, un autre événement préoccupait la maison.

XVII

LE CAUCHEMAR DE MOCQUET. — SON BRULE-GUEULE. — LA MÈRE DURAND. — LES BÊTES « FAUSSES » ET LE « PIERGE ». — M. COLLARD. — LE REMÈDE DE MON PÈRE. — GUÉRISON RADICALE DE MOCQUET.

Mocquet avait le cauchemar.

Savez-vous ce que c'est que le cauchemar? Oui, car vous avez vu ce monstre aux gros yeux, assis sur la poitrine d'un homme endormi et haletant.

De qui est la lithographie? je ne m'en souviens pas; mais je l'ai vue comme vous l'avez vue.

Seulement, le cauchemar de Mocquet, ce n'était pas un singe aux gros yeux, monstre fantastique éclos dans l'imagination d'Hugo et reproduit par le pinceau de Delacroix, par le crayon de Boulanger ou par le ciseau de Feuchères; non, c'était une petite vieille, habitant le village d'Haramont, distant d'un quart de lieue de notre château des Fossés, et que Mocquet tenait pour son ennemie personnelle.

Mocquet entra un jour, dès le matin, dans la chambre de mon père, encore couché, et s'arrêta devant son lit.

— Eh bien, Mocquet, demanda mon père, qu'y a-t-il? et pourquoi cet air funèbre?

— Il y a, mon général, répondit gravement Mocquet, que je suis *cauchemardé*.

Mocquet, sans s'en douter, avait enrichi la langue d'un verbe actif.

— Tu es *cauchemardé* ! Oh ! oh ! fit mon père en se soulevant sur le coude.

— Oui, général.

Et Mocquet tira son brûle-gueule de sa bouche, ce qu'il ne faisait que rarement et dans les circonstances graves.

Ce brûle-gueule était devenu non pas un accessoire de Mocquet, mais une partie intégrante de Mocquet.

Jamais nul ne pouvait dire avoir vu Mocquet sans son brûle-gueule. Quand, par hasard, il ne le tenait pas à la bouche, il le tenait à la main.

Ce brûle-gueule, destiné à accompagner Mocquet au milieu des fourrés les plus épais, devait présenter le moins de prise possible aux corps solides, qui pouvaient amener son anéantissement.

Or, l'anéantissement d'un brûle-gueule bien culotté était pour Mocquet une perte que les années seules pouvaient réparer.

Aussi, la tige du brûle-gueule de Mocquet ne dépassait jamais cinq ou six lignes, et encore pouvait-on toujours, sur les cinq ou six lignes, parier pour moitié en tuyau de plume.

Cette habitude de ne pas quitter sa pipe, laquelle avait creusé son étau entre les incisives de Mocquet, avait amené chez lui une autre habitude, qui était celle de parler les dents serrées, ce qui donnait un caractère d'entêtement particulier à tout ce qu'il disait ; car alors rien n'empêchait plus ses dents de se rejoindre.

— Et depuis quand es-tu *cauchemardé*, mon pauvre Mocquet ? demanda mon père.

— Depuis huit jours, général.

— Et par qui ?

— Oh ! je sais bien par qui, dit Mocquet, les dents plus serrées que jamais.

— Mais, enfin, peut-on le savoir ?

— Par cette vieille sorcière de mère Durand, général.

— Par la mère Durand d'Haramont ?

— Oui, par elle.

— Diable ! Mocquet, il faut faire attention à cela !

— Je fais attention aussi, et elle me le payera, la vieille taupe.

La vieille taupe était une expression de haine que Mocquet avait empruntée à Pierre, lequel, n'ayant pas de plus grand ennemi que les taupes, donnait le nom de taupe à tout ce qu'il détestait.

« Il faut faire attention à cela, Mocquet », avait dit mon père.

Ce n'est pas que mon père crût au cauchemar de Mocquet, ce n'est pas même qu'en admettant l'existence de ce cauchemar, il crût que c'était la mère Durand qui *cauchemardait* son garde. Non ; mais mon père connaissait les préjugés de nos paysans ; il savait que la croyance aux *sorts* est encore fort répandue dans les campagnes. Il avait entendu raconter quelques exemples terribles de vengeance de la part d'ensorcelés, qui avaient cru rompre le charme en tuant celui ou celle qui les avait *charmés*, et Mocquet, lorsqu'il était venu dénoncer la mère Durand à mon père, avait mis dans sa dénonciation un tel accent de menace, il avait serré la crosse de son fusil de telle façon, que mon père avait cru devoir abonder dans le sens de Mocquet, afin de prendre sur lui cette influence, qu'il ne fît rien sans le consulter.

— Mais, avant qu'elle te paye, mon cher Mocquet, lui dit mon père, il faut bien t'assurer qu'on ne peut pas te guérir de ton cauchemar.

— On ne peut pas, général.

— Comment, on ne peut pas ?

— Non, j'ai fait l'impossible.

— Qu'as-tu fait ?

— D'abord, j'ai bu un grand bol de vin chaud avant de me coucher.

— Qui t'a conseillé ce remède-là ? Est-ce M. Lécosse ?

M. Lécosse était le médecin en renom de Villers-Cotterets.

— M. Lécosse ! fit Mocquet, est-ce qu'il connaît quelque chose aux *sorts*, lui ? Non pardieu pas ! ce n'est pas M. Lécosse.

— Qui est-ce donc ?

— C'est le berger de Longpré.

— Mais un bol de vin chaud, animal, tu as dû être ivre mort après l'avoir bu ?

— Le berger en a bu la moitié.

— Je comprends l'ordonnance, alors. Et le bol de vin chaud n'a rien fait ?

— Mon général, elle est venue piétiner sur ma poitrine cette nuit-là, comme si je n'avais absolument rien pris.

— Et qu'as-tu fait encore ?

— J'ai fait ce que je fais quand je veux prendre une bête *fausse*.

Mocquet avait une phraséologie qui lui était particulière. Jamais on n'avait pu lui faire dire une bête fauve. Toutes les fois que mon père disait une *bête fauve*, Mocquet reprenait :

— Oui, général, *une bête fausse*, parce que, général, sauf votre respect, vous vous trompez.

— Comment, je me trompe ?

— Oui, on ne dit pas une bête fauve, on dit une bête fausse.

— Et pourquoi cela ?

— Parce que bête fauve, cela ne veut rien dire.

— Et que veut dire bête fausse ?

— Cela veut dire une bête qui ne va que la nuit, ça veut dire une bête qui trompe, ça veut dire une bête *fausse* enfin.

La définition était si logique, qu'il n'y avait rien à répondre. Aussi mon père ne répondit-il rien, et Mocquet, triomphant, continua d'appeler les *bêtes fauves* des *bêtes fausses*.

Voilà pourquoi à la question de mon père : « Et qu'as-tu fait encore ? » Mocquet répondit :

— J'ai fait ce que je fais quand je veux prendre une bête fausse.

— Et que fais-tu, Mocquet ?

— Je prépare un *pierge*.

C'était la façon de Mocquet de prononcer le mot *piège*.

— Tu as préparé un piège pour prendre la mère Durand ?

Mocquet n'aimait pas qu'on prononçât les mots autrement que lui.

Il reprit :

— J'ai préparé un *pierge* pour la mère Durand.

— Et où l'as-tu mis ? A ta porte ?

— Ah bien, oui, à ma porte ! est-ce qu'elle passe à ma porte, la vieille sorcière ? Elle entre dans ma chambre à coucher, je ne sais pas seulement par où !

— Par la cheminée, peut-être ?

— Il n'y en a pas. Et, d'ailleurs, je ne la vois que lorsque je la sens quand elle me piétine sur la poitrine : vlan ! vlan ! vlan !

— Enfin, où as-tu mis le piège ?

— Le *pierge ?* Je l'ai mis sur mon estomac, donc.

— Et quel piège as-tu mis ?

— Oh ! un fameux *pierge*, avec une chaîne de fer que j'ai passée à mon poignet. Il pesait bien dix livres. Oh ! oui, dix à douze livres au moins.

— Et cette nuit-là ?

— Oh ! cette nuit-là, ç'a été bien pis. Ordinairement, c'était avec des galoches qu'elle me pétrissait la poitrine ; cette nuit-là, elle est venue avec des sabots.

— Et elle vient comme cela ?...

— Toutes les nuits que le bon Dieu fait. Aussi j'en maigris que je deviens étique ; mais, ce matin, j'ai pris mon parti.

— Et quel parti as-tu pris, Mocquet ?

— J'ai pris le parti de lui flanquer un coup de fusil, donc.

— C'est un parti sage. Et quand dois-tu le mettre à exécution ?

— Oh ! ce soir ou demain, général.

— Diable ! et moi qui voulais t'envoyer à Villers-Hellon.

— Oh ! ça ne fait rien, général. Etait-ce pressé, ce que j'allais faire ?

— Très pressé.

— Eh bien, je peux aller à Villers-Hellon, il n'y a que quatre lieues, et être revenu ce soir. Ça fait huit lieues dans la journée. Nous en avons avalé bien d'autres en chassant, général.

— C'est dit, Mocquet, Je vais te donner une lettre pour M. Collard, et tu partiras.

— Et je partirai, oui, général.

Mon père se leva et écrivit à M. Collard.

Nous dirons plus tard ce que c'était que M. Collard ; en attendant, contentons-nous de consigner ici que c'était un des bons amis de mon père.

La lettre était conçue en ces termes :

« Mon cher Collard,

« Je vous envoie mon imbécile de garde, que vous connaissez. Il s'imagine qu'une vieille femme le *cauchemarde* toutes les nuits, et, pour en finir avec son vampire, il veut tout simplement le tuer. Comme la justice pourrait trouver mauvaise cette manière de se traiter soi-même des étouffements, je vous l'envoie sous un prétexte quelconque. Envoyez-le chez Danré de Vouty, qui, sous un autre prétexte, l'enverra chez Dulauloy, lequel, avec ou sans prétexte, l'enverra au diable, s'il veut.

« En somme, il faut que sa tournée dure une quinzaine de jours. Dans quinze jours, nous habiterons Antilly, et alors, comme il ne sera plus dans le voisinage d'Haramont,

et que probablement son cau Lemar le quittera en route. La mère Durand pourra dormir tranquille, ce que je ne lui conseillerais pas de faire, si Mocquet demeurait dans les environs.

Il vous porte une douzaine de bécassines et un lièvre que nous avons tués hier en chassant dans les marais de Walue.

Mille tendres souvenirs à votre belle Herminie, et mille baisers à votre chère petite Caroline.

« Votre ami.

« ALEX. DUMAS.

« *P.-S.* Nous avons reçu hier des nouvelles de votre filleule Aimée, qui se porte bien ; quant à Berlick, il grandit d'un pouce par mois, et court toujours sur la pointe des pieds.

Les sabots n'y ont rien fait.

Mocquet partit une heure après la lettre écrite, et, trois semaines écoulées, vint nous rejoindre à Antilly.

— Eh bien, lui demanda mon père, le voyant gaillard et bien portant, et la mère Durand ?

— Eh bien, général, elle m'a quitté, la vieille taupe. Il paraît qu'elle n'avait de pouvoir que dans le canton (1).

Maintenant, le lecteur a le droit de me demander une explication sur le post-scriptum de mon père, et d'exiger que je lui dise ce que c'était que ce Berlick qui grandissait d'un pouce par mois, et qui courait sur la pointe des pieds sans que les sabots y fissent rien.

XVIII

CE QUE C'ÉTAIT QUE BERLICK. — LA FÊTE DE VILLERS-COTTERETS. — FAUST ET POLICHINELLE. — LES SABOTS. — VOYAGE A PARIS. — DOLLÉ. — MANETTE. — LA PENSION DE MADAME DE MAUCLERC. — MADAME DE MONTESSON. — PAUL ET VIRGINIE. — MADAME DE SAINT-AUBIN.

Berlick, c'était moi.

Voici à quelle circonstance je devais ce charmant sobriquet.

Pendant la grossesse de ma mère, avait eu lieu, comme d'habitude, le jour de la Pentecôte, la fête de Villers-Cotterets, fête charmante, sur laquelle je reviendrai, qui se passe sous les feuillées nouvelles, au milieu des fleurs qui s'ouvrent, des papillons qui voltigent, des fauvettes qui chantent ; fête qui autrefois avait sa réputation ; fête à laquelle on venait de vingt lieues à la ronde, et qui, comme toutes les fêtes, à commencer par la Fête-Dieu, n'existe plus guère que sur le calendrier.

Donc, à cette fête où venait tant de monde, était venu un homme portant sur son dos une baraque comme l'escargot porte sa coquille.

Cette baraque contenait le spectacle essentiellement national de Polichinelle, spectacle auquel Goethe a emprunté son drame de *Faust*.

En effet, qu'est-ce que Polichinelle ? Un libertin usé, blasé, rusé, qui enlève les femmes, qui bafoue les frères et les maris, qui rosse le commissaire, et qui finit par être emporté par le diable.

Qu'est-ce que Faust, sinon un libertin usé, blasé, peu poétique [illegible] qui enlève Marguerite, qui tue son frère [illegible] bourgmestres, et qui finit par être emporté par Méphistophélès ?

Je ne me hasarderai pas à dire que Polichinelle est plus poétique que Faust, mais j'oserai soutenir qu'il est aussi philosophe et plus amusant.

Notre homme à la baraque avait établi son spectacle sur la pelouse [illegible]

[illegible] hommes.

Ma mère, enceinte de sept mois, alla voir Polichinelle. [illegible] la baraque [illegible] un démon d'un grand effet. [illegible] son [illegible] un nom.

Il s'appelait Berlick.

[illegible] Berlick fit [illegible] sur ma mère.

[illegible]

Berlick était noir comme un diable. Berlick avait une langue et une queue écarlates. Berlick ne parlait que par une espèce de grognement, qui ressemblait au bruit que fait un siphon d'eau de Seltz au moment où la bouteille achève de se vider ; bruit inconnu à cette époque où les siphons n'étaient pas inventés, mais par cela même, d'autant plus effrayant.

Ma mère resta préoccupée de cette figure fantastique, au point qu'au sortir de la baraque, elle s'appuya sur sa voisine en disant :

— Ah ! ma chère, je suis perdue ; j'accoucherai d'un Berlick !

Sa voisine, qui était enceinte comme elle, et qui s'appelait madame Duez, lui répondit :

— Alors, ma chère, si tu accouches d'un Berlick, moi qui étais avec toi, j'accoucherai d'un Berlock.

Les deux amies rentrèrent à la maison en riant ; mais chez ma mère, le rire n'était pas franc, et elle demeura convaincue qu'elle mettrait au monde un enfant qui aurait un visage noir, une queue rouge et une langue de feu.

Le jour de l'accouchement arriva.

Plus ce jour approchait, plus la croyance de ma mère prenait d'intensité. Elle prétendait que je faisais dans son ventre des bonds comme un diable seul pouvait en faire, et que, quand je lui donnais des coups de pied, elle sentait les griffes dont mes pieds étaient armés.

Enfin arriva le 24 juillet. La demie sonna après quatre heures du matin, et je naquis.

Mais, en venant au monde, il paraît qu'à force de me tourner et retourner, je m'étais pris le cou dans le cordon ombilical, de sorte que j'apparus violet et à moitié étranglé.

La femme qui assistait ma mère poussa un cri.

— Oh ! mon Dieu ! murmura ma mère ; noir, n'est-ce pas ?

La femme n'osa répondre : du violet au noir, il y avait si peu de différence, que ce n'était pas la peine de la démentir.

En ce moment, je voulus crier, comme fait en entrant dans la vie cette créature, destinée à la douleur, que l'on appelle l'homme.

Le cordon me serrait le cou, je ne pus faire entendre qu'une espèce de grognement, analogue à un bruit qui n'était que trop présent à l'oreille de ma mère.

— Berlick ! s'écria-t-elle désespérée, Berlick !...

Heureusement, l'accoucheur se hâta de la rassurer ; il me dégagea le cou, et ma face reprit sa couleur, et mon cri fut un vagissement enfantin et non un grognement diabolique.

Mais je n'en étais pas moins baptisé du nom de Berlick, et le nom m'en resta.

Quant au second paragraphe du post-scriptum : « Il court toujours sur la pointe de ses pieds, et les sabots n'y ont rien fait », ce second paragraphe avait trait à une particularité de mon organisation qui fit que, jusqu'à l'âge de quatre ans, je marchai ou plutôt je courus, — car je ne marchais jamais et je courais toujours, — je courus, dis-je, sur l'extrême pointe des pieds.

Elssler, près de moi, eût paru danser sur les talons.

Il résultait de cette manière toute particulière de me mouvoir, que, quoique je ne tombasse pas plus souvent qu'un autre enfant, ma mère avait plus qu'une autre mère, la crainte de me voir tomber, et demandait conseil à tout le monde afin de me faire marcher d'une façon plus ordinaire.

Je crois que c'était M. Collard qui avait donné à ma mère le conseil de me mettre des sabots.

Un jour, je renonçai à marcher sur la pointe du pied, et je marchai comme tout le monde. Il va sans dire que je ne donnai jamais aucune raison ni du caprice ni de la cause qui m'avaient fait y renoncer.

Seulement, ce fut une grande joie pour la maison, et l'on fit part de cet heureux événement aux amis et aux connaissances.

M. Collard fut un des premiers informés.

Cependant la santé de mon père allait empirant. On lui parla d'un médecin de Senlis, qui avait une certaine réputation dans les environs, et que l'on nommait M. Duval.

Nous allâmes à Senlis.

Ce voyage n'a laissé aucun souvenir dans mon esprit, et je n'en trouve d'autre trace qu'une lettre de ma mère qui recommande, pendant l'absence qu'elle va faire, un procès à son avoué.

M. Duval donna, à ce qu'il paraît, à mon père le conseil d'aller à Paris pour consulter Corvisart. Mon père comptait faire ce voyage depuis longtemps. Il voulait voir Brune, il voulait voir Murat ; il espérait obtenir par eux l'indemnité qui lui était due comme prisonnier à Brindisi, et, de plus, se faire ordonnancer le payement de sa solde arriérée de l'an VII et de l'an VIII.

Nous partîmes pour Paris.

Oh ! ce voyage, c'est autre chose, je me le rappelle parfai-

(1) [illegible]

...ement ; non pas précisément le voyage dans sa partie de l'émotion, au contraire. Je me vois tout arrivé à Paris. C'était vers le mois d'août ou de septembre 1805. Nous étions descendus rue Thiroux, chez un homme Dollé, ami de mon père. C'était un petit vieillard, portant redingote grise, culottes de velours, bas de coton chinés, souliers à boucles ; il était coiffé en ailes de pigeon et avait une petite queue serrée d'un ruban noir et terminée par un pinceau blanc. Le collet de sa redingote faisait remonter cette queue vers le ciel de la façon la plus menaçante.

Sa femme avait dû être très jolie, et je soupçonne mon père d'avoir été l'ami de la femme avant d'être l'ami du mari.

On l'appelait Manette.

Je cite tous ces détails pour prouver combien ma mémoire est sûre et combien je puis compter sur elle.

Notre première visite fut pour ma sœur. Elle restait dans une excellente pension, tenue par une madame Mauclerc et une demoiselle de Ryan, Anglaise, qui nous prit, depuis, toute une petite fortune dont nous devions hériter. Cette pension était située rue de Harlay, au Marais. C'était un de nos cousins, l'abbé Conseil, ancien gouverneur des pages de Louis XVI, qui avait fait entrer ma sœur dans cette pension.

J'arrivai au moment de la récréation. Toutes les jeunes filles étaient dehors, se promenant, causant, jouant dans une grande cour. A peine m'eurent-elles aperçu avec mes longs cheveux blonds qui, à cette époque, bouclaient au lieu de crêper, à peine eurent-elles su que j'étais le frère de leur amie, que, pareil à un vol de colombes, tout le pensionnat s'abattit autour de moi. Malheureusement, la société de Pierre et de Mocquet m'avait mal civilisé. J'avais peu vu le monde aux Fosses et à Antilly. Toutes ces dispositions amicales, mais bruyantes, doublèrent ma sauvagerie habituelle, et je me mis, en échange des caresses dont m'accablaient tous ces sylphes charmants, à distribuer des coups de pied et des coups de poing dont toutes celles qui eurent l'imprudence de m'approcher reçurent leur part. Les mieux rétribuées furent mademoiselle Pauline Masseron, qui épousa depuis le comte d'Houdetot, pair de France, et mademoiselle Destillères, dont l'hôtel, sous le nom d'hôtel d'Osmond, fait aujourd'hui la convoitise de tous ceux qui passent sur le boulevard des Capucines.

Peut-être mon peu de galanterie naturelle était-il encore augmenté de cette idée qu'une opération, que je tenais pour fort désagréable, m'attendait en sortant de la pension.

C'était la grande mode des boucles d'oreilles à cette époque, et l'on devait profiter de notre présence sur le boulevard pour orner chacun de mes cartilages auditifs d'un petit anneau d'or. Je fis, le moment venu, de grandes difficultés pour me laisser faire ; mais un énorme abricot que mon père alla chercher leva tous les obstacles, et je m'acheminai vers la rue Thiroux, riche d'un ornement de plus.

Vers le tiers de la rue du Mont-Blanc, mon père se sépara de ma mère, me prit avec lui et m'emmena dans un grand hôtel, desservi par des valets en livrée rouge. Mon père dit son nom. On nous fit attendre un instant, puis on nous introduisit, à travers des appartements qui me parurent fort somptueux, jusqu'à une chambre à coucher où se tenait étendue sur une chaise longue une vieille dame qui tendit à mon père la main, avec un geste plein de dignité. Mon père, de son côté, baisa respectueusement cette main et s'assit près de cette dame.

Comment se fit-il que, moi qui venais d'être si prodigue de gros mots et de gestes si familiers avec toutes les charmantes jeunes filles qui voulaient m'embrasser, comment se fait-il que, quand cette vieille dame m'appela vers elle, je lui tendis avec empressement mes deux joues ? C'est que, dans cette vieille dame, il y avait quelque chose qui attirait et commandait en même temps.

Mon père demeura une demi-heure à peu près avec cette dame, demi-heure pendant laquelle je me tins, moi, assis immobile à ses pieds. Après quoi, nous la quittâmes, et elle dut demeurer convaincue que j'étais l'enfant le mieux élevé qu'il y eût au monde.

A la porte, mon père s'arrêta, et, me prenant dans sa main pour me mettre à hauteur de son visage, ce qu'il faisait toutes les fois qu'il avait quelque chose de sérieux à me communiquer :

— Mon enfant, me dit-il, pendant que j'étais à Florence, j'ai lu l'histoire d'un sculpteur qui raconte qu'un jour qu'il avait ton âge à peu près, ayant montré à son père une salamandre qui jouait dans le feu, son père lui donna un grand soufflet en lui disant : « Mon fils, ce soufflet-là que je te donne n'est pas pour te châtier, c'est pour que tu te rappelles non seulement ce que peu d'hommes de notre génération ont vu, mais encore ce que verront peu d'hommes de ta génération à toi, c'est-à-dire une salamandre. » Eh bien, moi, je ferai comme le père du sculpteur florentin; seulement, je te donnerai non pas un soufflet, mais cette pièce d'or, pour que tu te souviennes qu'aujourd'hui tu as été embrassé par une des meilleures et une des plus grandes dames qui aient jamais existé, madame la marquise de Montesson, veuve de Louis-Philippe d'Orléans, morte il y a juste vingt ans.

Je ne sais pas ce qu'aurait fait sur mon souvenir un soufflet donné de la main paternelle, mais je sais que cette double recommandation, appuyée de cette pièce d'or, grava toute cette scène dans ma mémoire, de telle façon que je me vois encore aujourd'hui auprès de cette gracieuse vieille femme qui, tout en causant avec mon père, s'amusait doucement à jouer avec mes cheveux.

Madame la marquise de Montesson mourut le 6 février, et mon père le 26 février 1806.

Ainsi j'avais vu, moi qui écris ces lignes en 1850 — car près de trois ans se sont écoulés depuis que ces Mémoires ont été commencés, puis abandonnés, puis repris, — ainsi j'ai vu Charlotte-Jeanne Béraud de la Haie de Riou, marquise de Montesson, veuve du petit-fils du régent.

Au reste, mon père n'avait-il pas, lui, connu M. de Richelieu, qui avait été mis à la Bastille par Louis XIV pour avoir été trouvé caché sous le lit de madame la duchesse de Bourgogne ?

Réunissez les souvenirs de deux générations, et les événements d'un siècle vous sembleront être accomplis d'hier.

Le soir, mon père et ma mère allèrent au spectacle et me conduisirent avec eux.

C'était à l'Opéra-Comique : on jouait *Paul et Virginie*, et les deux principaux rôles étaient remplis par Méhu et madame de Saint-Aubin.

Dernièrement, je retrouvai cette bonne petite madame de Saint-Aubin, qui avait quelque chose comme trente-huit ans à cette époque, et qui, par conséquent, en a aujourd'hui quatre-vingt-deux ou quatre-vingt-trois, et je lui rappelai tous les détails de cette soirée du mois d'août 1805, et, parmi tous ces détails, un qui lui était personnel : c'est que Virginie était grosse à pleine ceinture.

La pauvre Saint-Aubin n'en pouvait revenir.

C'est qu'aussi cette soirée m'avait produit une vive impression : les changements à vue, qui amenaient devant la maison de madame Latour des orangers chargés de fruits d'or, cette mer furieuse, cette foudre qui allait frapper et anéantir *le Saint-Géran*, sont encore aujourd'hui parfaitement présents à mon souvenir.

XIX

BRUNE ET MURAT. — RETOUR A VILLERS-COTTERETS. — L'HOTEL DE « L'ÉPÉE ». — LA PRINCESSE PAULINE. — LA CHASSE. — LA PERMISSION DU GRAND VENEUR. — MON PÈRE S'ALITE POUR NE PLUS SE RELEVER. — DÉLIRE. — LA CANNE A POMME D'OR. — L'AGONIE.

Le lendemain, Murat et Brune déjeunaient à la maison. On déjeuna dans une chambre au premier ; de la fenêtre de cette chambre, on voyait Montmartre, et je me rappelle que je suivais des yeux un immense cerf-volant nageant gracieusement dans l'air au-dessus des moulins à vent, lorsque mon père m'appela, me mit le sabre de Brune entre les jambes et le chapeau de Murat sur la tête, et, me faisant faire en galopant le tour de la table :

— Mon enfant, me dit-il, n'oublie pas plus aujourd'hui que tu as fait le tour de cette table, le sabre de Brune entre les jambes et le chapeau de Murat sur la tête, que tu n'oublieras que tu as embrassé hier madame de Montesson, veuve du duc d'Orléans, petit-fils du régent.

Vous le voyez, mon père, je n'ai perdu aucun des souvenirs que vous m'aviez dit de garder. C'est que, depuis que j'ai l'âge de raison, votre souvenir vit en moi comme une lampe sainte, et continue d'éclairer toutes les choses et tous les hommes que vous avez touchés du doigt, quoique le temps ait détruit ces choses, quoique, ces hommes, la mort les ait emportés !

Au reste, à chacun de ces deux hommes, assassinés tous deux dix ans après, à deux mois d'intervalle, j'ai payé mon tribut de souvenir, à l'un à Avignon, à l'autre au Pizzo.

Hélas ! qui eût dit que cet enfant de trois ans, qui tournait joyeusement autour d'eux, raconterait un jour leur mort, après avoir mis, sur le lieu même du meurtre, ses doigts dans le trou même des balles qui ont traversé leur corps et creusé la muraille ?

O mystérieux avenir, presque toujours sombre et parfois

sanglant au fur et à mesure que tu te déroules, dis donc aux hommes que c'est par pitié pour eux que Dieu a permis que tu leur demeurasses inconnu !

Un dernier mot sur ce déjeuner.

Mon père avait consulté Corvisart, et, quoique Corvisart eût tenté de le rassurer, mon père se sentait mourir. Mon père avait essayé de voir l'empereur, — car le général de l'armée de l'intérieur, Buonaparte, était devenu l'empereur Napoléon, — et l'empereur avait refusé de voir mon père. Celui-ci s'était donc rabattu sur Brune et sur Murat, ses deux amis, qui venaient d'être nommés maréchaux de l'Empire. Il avait trouvé Brune toujours le même, mais Murat, tout refroidi. Ce déjeuner avait pour but de nous recommander, ma mère et moi, à Brune et à Murat : ma mère, qui allait être veuve, et moi qui allais être orphelin ; car, mon père mort, sa retraite mourait avec lui, et nous restions sans fortune.

Tous deux lui promirent, le cas échéant, tout ce qui serait en leur pouvoir.

Mon père embrassa Brune, donna une poignée de main à Murat, et quitta Paris le lendemain, la mort dans l'âme et dans le corps tout à la fois.

Nous partîmes de Paris ; — ce retour n'est pas plus présent à ma pensée que l'aller ; — je revenais seulement avec trois ou quatre souvenirs qui, après s'être un peu assoupis dans ma jeunesse et dans mon adolescence, devaient se réveiller flamboyants dans l'âge viril.

Où revînmes-nous ? Je n'en sais rien ; je crois cependant que c'est à Villers-Cotterets. Je me retrouve comme souvenir, vers le 3 octobre, demeurant rue de Soissons, au fameux hôtel de l'*Ecu*, dont mon grand-père était propriétaire lors de la célébration du mariage de sa fille.

Seulement, comme cet écu était l'écu de France, que l'écu de France portait trois fleurs de lis, que les fleurs de lis avaient cessé d'être de mise depuis 1792, l'hôtel de l'*Ecu* était devenu l'hôtel de l'*Epée*, et était tenu par un M. Picot, qu'on appelait Picot de l'Epée, pour le distinguer de deux autres Picot, l'un qu'on appelait Picot de Noue, l'autre Picot l'avoué.

J'aurai à revenir sur ces deux derniers, qui sont intimement liés à l'histoire de ma jeunesse.

Je me rappelle que, vers la fin d'octobre, un cabriolet vint nous prendre sous la grande porte ; nous y montâmes, mon père et moi, et nous partîmes.

J'étais toujours très joyeux quand mon père m'emmenait avec lui dans ses courses.

Cette fois, nous traversâmes le parc. Je me rappelle que c'était vers la fin d'octobre, parce que les feuilles s'envolaient comme des bandes d'oiseaux.

Nous arrivâmes à une barrière. La clef en avait été oubliée par mon père. Nous étions déjà à trois quarts de lieue de la maison. C'était trop loin pour retourner. Mon père descendit, prit la barrière dans ses bras, lui imprima une violente secousse, et fit sauter de la borne, dans laquelle elle était scellée, la portion de pierre où était entré le pêne de la serrure.

Nous continuâmes notre route.

Au bout d'une demi-heure, nous étions arrivés au château de Montgobert. Là, la livrée était verte, et non plus rouge comme chez madame de Montesson.

On nous fit, de même que chez madame de Montesson, traverser une file d'appartements, au bout desquels nous entrâmes dans un boudoir tout tendu en cachemire.

Une femme était couchée sur un sofa.

Mais celle-là était jeune et belle, très jeune et très belle même ; si belle, que moi, enfant, cette beauté me frappa.

Cette femme, c'était Pauline Bonaparte, née à Ajaccio en 1780, veuve du général Leclerc en 1802, femme, en 1803, du prince Aldobrandini Borghese, et séparée de son mari en 1804.

C'était une charmante créature que celle qui s'offrait à moi, toute petite, toute gracieuse, toute chaste ; elle avait de petites pantoufles brodées que lui avait sans doute données la fée marraine de Cendrillon. Elle ne se leva pas lorsque entra mon père. Elle étendit la main et souleva la tête voluptueusement. Mon père voulait s'asseoir à côté d'elle sur une chaise ; elle le fit asseoir à ses pieds, qu'elle posa sur ses genoux, jouant du bout de sa pantoufle avec les boutons de son habit.

Ce pied, cette main, cette délicieuse petite femme blanche et potelée, près de cet Hercule mulâtre, toujours beau et puissant, malgré ses souffrances, faisait le plus charmant tableau qui se puisse voir.

Je les regardais en riant. La princesse m'appela et me donna une bonbonnière d'écaille, tout incrustée d'or.

Ce qui m'étonna, c'est qu'elle vida les bonbons qui étaient dedans pour me donner la boîte. Mon père lui en fit l'observation. Elle se pencha à son oreille, lui dit quelques mots tout bas, et tous deux se prirent à rire.

Dans ce moment, la joue blanche et rose de la princesse effleura la joue brune de mon père ; lui parut plus brun ; elle, plus blanche. Tous deux étaient superbes.

Peut-être ai-je vu cela avec mes yeux d'enfant, — ces yeux pleins d'étonnement de tout ; — mais, si j'étais peintre, à coup sûr, je ferais un beau tableau de ces deux personnages.

Tout à coup, on entendit le son du cor dans le parc.

— Qu'est cela ? demanda mon père.

— Oh ! répondit la princesse, ce sont les Montbreton qui chassent.

— Mais, dit mon père, voici la chasse qui se rapproche, l'animal va passer dans cette allée ; venez donc voir, princesse.

— Oh ! ma foi non, mon cher général, dit-elle ; je suis bien et je ne me dérange pas ; cela me fatigue de marcher : portez-moi, si vous voulez.

Mon père la prit dans ses deux mains, comme fait une nourrice d'un enfant, et la porta à la fenêtre.

Il la tint là dix minutes, à peu près. L'animal ne voulait pas débucher. Enfin, il traversa l'allée, puis les chiens vinrent après lui, puis les chasseurs après les chiens.

La princesse fit un signe aux chasseurs avec un mouchoir qu'elle tenait à la main.

Ceux-ci répondirent avec leurs chapeaux.

Puis mon père la reposa sur le canapé, et reprit sa place auprès d'elle.

Je ne sais plus ce qui se passa derrière moi. J'étais tout entier à ce cerf qui venait de franchir cette allée, à ces chiens, à ces chasseurs ; tout cela était autrement intéressant pour moi que la princesse.

Son souvenir cesse donc entièrement pour moi à ce salut fait de sa main blanche et avec son mouchoir blanc.

Je ne l'ai jamais revue depuis ; mais je l'avais si bien vue ce jour-là, que je la vois encore aujourd'hui.

Restâmes-nous à Montgobert ou revînmes-nous le même jour à Villers-Cotterets ? Je n'en sais plus rien.

Ce que je sais, c'est que, peu après, mon père s'affaiblit, qu'il sortit moins souvent, qu'il monta plus rarement à cheval, qu'il garda plus longuement la chambre, qu'il me prit plus tristement sur ses genoux.

Encore, tout cela m'est-il revenu depuis par lueurs, comme des choses qu'on a vues pendant une nuit sombre, à la flamme des éclairs.

Quelques jours avant sa mort, mon père reçut une permission de chasse. C'était le maréchal de l'Empire Alexandre Berthier, grand veneur de la couronne, qui la lui envoyait. Alexandre Berthier était un vieil ennemi de mon père, c'était lui qui l'avait porté en observation au siège de Mantoue. Aussi lui avait-il fait attendre longtemps cette permission, valable du 1er vendémiaire au 15 ventôse, c'est-à-dire du 23 septembre au 6 mars.

Mon père la reçut le 24 février.

Il devait mourir le 26.

Voici la lettre d'envoi de M. Deviolaine, inspecteur de la forêt :

« Je reçois, au moment de partir pour la forêt, une permission de chasse à tir que M. Collard m'adresse pour le général Dumas ; je m'empresse de la lui envoyer en lui souhaitant le bonjour et en désirant bien vivement que sa santé lui permette bientôt d'en user.

« Nos amitiés à madame Dumas.

« DEVIOLAINE.

« Ce 24 février 1806. »

En supposant même que mon père se portât bien, on lui envoyait, de manière qu'il la reçût le 24 février seulement, une permission valable jusqu'au 6 mars.

C'étaient donc douze jours de chasse qu'on lui accordait.

Mon père jeta sur une table la lettre et la permission. Ma mère les enferma dans son portefeuille. Quarante-quatre ans après, je viens de les y retrouver l'une dans l'autre.

La veille, mon père, voulant vaincre la douleur, était monté à cheval. Mais, cette fois, le vainqueur avait été vaincu ; il avait, au bout d'une demi-heure, été forcé de revenir.

A partir de ce moment, mon père se mit au lit, et ne se releva plus.

Ma mère sortit pour aller chercher le médecin.

Alors mon père resta seul avec une voisine à nous, madame Darcourt, excellente femme, dont j'aurai l'occasion de parler ; mon père eut comme un instant de délire et de désespoir.

— Oh ! s'écria-t-il, faut-il qu'un général qui, à trente-cinq ans, a commandé en chef trois armées, meure à quarante ans dans son lit, comme un lâche ! O mon Dieu ! mon Dieu ! que vous ai-je donc fait pour me condamner si jeune à quitter ma femme et mes enfants ?

Puis, après quelques minutes d'affaissement :

— Tenez, ma bonne madame Darcourt, dit-il, voici une canne qui m'a sauvé la vie dans les prisons de Brindisi,

quand ces brigands de Napolitains ont voulu m'y assassiner. Veillez à ce qu'elle ne me quitte pas ; qu'on l'enterre avec moi ! Mon fils ne saurait pas le prix que j'y attache, et elle serait perdue avant qu'il pût s'en servir.

Madame Darcourt, qui voyait bien qu'il y avait un peu de délire dans ces paroles, lui répondit, pour ne point le contrarier, qu'il serait fait comme il le désirait.

— Attendez, dit mon père, la pomme est en or.

— Oui, sans doute.

— Eh bien, comme je ne laisse pas mes enfants assez riches pour les priver de la somme que vaut cet or, si peu considérable qu'elle soit, portez ma canne chez Duguet, l'orfèvre en face d'ici ; qu'il fonde la pomme, qu'il la fonde en lingot, et qu'il m'apporte ce lingot aussitôt qu'il sera fondu.

Madame Darcourt voulut risquer une observation ; mais il la pria si doucement de faire ce qu'il désirait, qu'elle y consentit, prit la canne, et la porta chez Duguet.

Au bout d'un instant, elle rentra, n'ayant eu que la rue à traverser.

— Eh bien ? lui demanda mon père.

— Eh bien, demain à six heures du soir, général, vous aurez votre lingot.

— Demain, à six heures du soir, répéta mon père, soit ! il est probable que je ne serai pas encore mort.

Le lendemain, en effet, Duguet apporta le lingot. Le mourant le remit à ma mère : il était très affaibli déjà ; cependant il avait encore toute sa tête, et continuait d'entendre et de parler.

A dix heures du soir, sentant que la mort approchait, il demanda l'abbé Grégoire.

L'abbé Grégoire était non seulement un bon prêtre, mais encore un excellent ami.

Ce n'était point une confession que le mourant avait à faire. Dans toute sa vie, mon père n'avait pas une mauvaise action à se reprocher ; peut-être restait-il au fond de son cœur quelque haine pour Berthier et Napoléon. Mais qu'importaient à ces hommes au faîte de la fortune et de la puissance les dernières douleurs d'un mourant ? Du reste, toute haine fut adjurée pendant les deux heures qui précédèrent la mort, et pendant lesquelles celui qui allait quitter ce monde essaya de consoler ceux qui allaient y demeurer après lui.

Une fois, il demanda à me voir ; puis, comme on s'apprêtait à m'aller chercher chez ma cousine, où l'on m'avait emporté :

— Non, dit-il. Pauvre enfant ! il dort ; ne le réveillez pas.

Enfin, après avoir dit adieu à madame Darcourt et à l'abbé, il se retourna vers ma mère, et, gardant pour elle son dernier soupir, il expira entre ses bras, à minuit sonnant.

XX

MON AMOUR POUR MON PÈRE. — SON AMOUR POUR MOI. — ON M'EMPORTE CHEZ MA COUSINE MARIANNE. — PLAN DE LA MAISON. — LA FORGE. — APPARITION. — J'APPRENDS LA MORT DE MON PÈRE. — JE VEUX MONTER AU CIEL POUR TUER LE BON DIEU. — NOTRE SITUATION A LA MORT DE MON PÈRE. — HAINE DE BONAPARTE.

Cette nuit où mon père mourut, je fus emporté hors de la maison par maman Zine et installé près de mon autre cousine Marianne, qui demeurait chez son père, rue de Soissons. Soit qu'on ne voulût pas mettre mon enfance en contact avec un cercueil, la mort étant prévue, soit qu'on craignît l'embarras que je pourrais causer, cette précaution fut prise vers les cinq heures du soir ; puis maman Zine revint à la maison.

Ma pauvre mère avait besoin d'aide pour la nuit qu'elle allait passer.

J'adorais mon père. Peut-être, à cet âge, ce sentiment, que j'appelle aujourd'hui de l'amour, n'était-il qu'un naïf étonnement pour cette structure herculéenne et pour cette force gigantesque que je lui avais vu déployer en plusieurs occasions ; peut-être encore n'était-ce qu'une enfantine et orgueilleuse admiration pour son habit brodé, pour son aigrette tricolore et pour son grand sabre, que je pouvais à peine soulever ; mais tant il y a, qu'aujourd'hui encore le souvenir de mon père, dans chaque forme de son corps, dans chaque trait de son visage, m'est aussi présent que si je l'eusse perdu hier ; tant il y a enfin, qu'aujourd'hui je l'aime encore, je l'aime d'un amour aussi tendre, aussi profond et aussi réel, que s'il eût veillé sur ma jeunesse, et que si j'eusse eu le bonheur de passer de cette jeunesse à l'adolescence, appuyé sur son bras puissant.

De son côté, mon père m'adorait, je l'ai dit et je ne saurais trop le redire, surtout s'il reste des morts quelque chose qui entende ce que l'on dit d'eux ; et quoique, dans les derniers temps de sa vie, les souffrances qu'il éprouvait lui eussent aigri le caractère au point qu'il ne pouvait supporter dans sa chambre aucun bruit et aucun mouvement, il y avait une exception pour moi.

Je ne me rappelle point si, en quittant la maison, on me fit embrasser mon père ; ce qui arriva dans la nuit et que je vais raconter, que ce soit ou non un effet de ma jeune imagination, me ferait croire qu'on avait oublié ce soin pieux. Je n'avais, du reste, d'autre idée de la mort que ce que j'en ai dit à propos du gros chien noir et du baigneur évanoui ; il m'eût été, en outre, bien difficile de prévoir celle de mon père, moi qui, trois jours auparavant, l'avais vu monter à cheval. Je ne fis donc aucune difficulté pour sortir de la maison. Un voile est entre mes yeux et cette dernière journée de sa vie ; je ne me souviens bien distinctement que du fait que je vais raconter, et qui est resté dans tous ses détails parfaitement présent à ma pensée.

On m'avait donc installé chez le père de mes deux cousines.

Ce brave homme était serrurier, et se nommait Fortier ; il avait un frère curé de village. Je parlerai plus tard de ce frère, qui était un type assez curieux.

Je restai confié aux soins de ma cousine Marianne.

Qu'on me permette, pour l'intelligence de la situation, de donner un plan exact de la maison. Il y a quarante ans peut-être que je n'y suis entré, et cependant je la vois comme si je venais d'en sortir.

RUE DE SOISSONS.

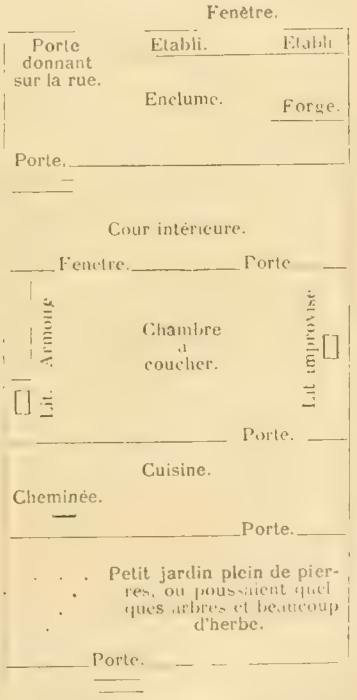

PLACE DU CHATEAU.

La maison, comme on le voit, n'était donc en réalité qu'un boyau, composé de la forge donnant sur la rue de Soissons ; d'une cour intérieure venant après la forge ; du logis, qui consistait en une chambre à coucher meublée d'ordinaire d'un grand lit à baldaquin de serge verte, d'une grande armoire de noyer, d'une table, de quelques chaises, et surmeublée, pour cette nuit, d'un petit lit qu'on m'avait improvisé sur deux chaises, et qu'on avait placé en face du grand. Après cette chambre à coucher venait la cuisine, demeure habituelle d'un gros chat appelé *le Docteur*, à la griffe duquel je faillis un jour laisser un de mes yeux. Enfin, après la cuisine, un petit jardin ombragé de qu...

[illegible] et entouré de beaucoup de pierres, jardin [illegible] que des [illegible], auquel on [illegible] rapporter autre [illegible], et qui [illegible] à la place du Château.

Il résultait de cette disposition que, du moment où la porte de la forge donnant sur la rue de Soissons et la porte du jardin donnant sur la place du Château étaient fermées, la maison devenait une habitation, à moins qu'on ne franchît les murs, tout à fait inabordable.

J'étais donc chez ma cousine Marianne, sans faire [illegible] d'y rester. J'aimais [illegible] aller à la forge, où [illegible] nommé Picard s'occupait beaucoup de moi. J'y [illegible] d'artifice avec de la limaille de fer, et les ouvriers, Picard particulièrement, me racontaient des histoires qui me paraissaient fort intéressantes.

Je restai à la forge assez avant dans la soirée : la forge avait, le soir, des reflets fantastiques et des jeux de lumière et d'ombre qui me plaisaient infiniment. Vers huit heures, ma cousine Marianne vint me chercher, me coucha dans mon petit lit en face de grand lit, et je m'endormis de ce bon sommeil que Dieu donne aux enfants, comme la rosée au printemps.

A minuit, je fus réveillé, ou plutôt nous fûmes réveillés, ma cousine et moi, par un grand coup frappé à la porte. Une veilleuse brûlait sur une table de nuit ; à la lueur de cette veilleuse, je vis ma cousine se soulever sur son lit, très effrayée, mais sans rien dire.

Personne ne pouvait frapper à cette porte intérieure, puisque les deux autres portes étaient fermées.

Mais moi, qui aujourd'hui frissonne presque en écrivant ces lignes, moi, au contraire, je n'éprouvai aucune peur : je descendis de mon lit et je m'avançai vers la porte.

— Où vas-tu, Alexandre ? me dit ma cousine ; où vas-tu donc ?

— Tu le vois bien, répondis-je tranquillement, je vais ouvrir à papa, qui vient nous dire adieu.

La pauvre fille sauta hors de son lit tout effarée, m'attrapa comme je mettais la main à la serrure, et me recoucha de force dans mon lit.

Je me débattais entre ses bras, criant de toutes mes forces :

— Adieu, papa ! adieu, papa !

Quelque chose de pareil à une haleine expirante passa sur mon visage et me calma.

Cependant, je me rendormis avec des larmes plein les yeux et des sanglots plein la gorge.

Le lendemain, on vint nous réveiller au jour.

Mon père était mort juste à l'heure où ce grand coup dont je viens de parler avait été frappé à la porte !

Alors, j'entendis ces mots, sans trop savoir ce qu'ils signifiaient :

— *Mon pauvre enfant, ton papa, qui t'aimait tant, est mort !*

Quelle bouche prononça sur moi ces mots qui me faisaient orphelin à trois ans et demi ?

Il me serait impossible de le dire.

Par qui me fut annoncé le plus grand malheur de ma vie ?

Je l'ignore.

— Mon papa est mort, répliquai-je ; qu'est-ce que cela veut dire ?

— Cela veut dire que tu ne le verras plus.

— Comment, je ne verrai plus papa ?

— Non.

— Et pourquoi ne le verrai-je plus ?

— Parce que le bon Dieu te l'a repris.

— Pour toujours ?

— Pour toujours.

— Et vous dites que je ne le verrai plus ?

— Plus jamais.

— Plus jamais, jamais ?

— Plus jamais !

— Et où demeure-t-il, le bon Dieu ?

— Il demeure au ciel.

Je demeurai un instant pensif. Si enfant, si privé de raison que je fusse, je comprenais cependant que quelque chose de fatal venait de s'accomplir dans ma vie. Puis, profitant du premier moment où l'on cessa de faire attention à moi, je m'échappai de chez ma cousine et j'allai droit chez ma mère.

Toutes les portes étaient ouvertes, tous les visages étaient effarés ; on sentait que la mort était là.

[illegible] sans que personne me vît ou me remarquât [illegible] où l'on renfermait les armes [illegible] un fusil à un coup qui appartenait à mon père [illegible] souvent promis de me donner quand [illegible].

Puis, armé de ce fusil, je montai l'escalier.

Au premier étage, je rencontrai ma mère sur le palier. [illegible] elle était tout en larmes.

— Où vas-tu ? me demanda-t-elle, étonnée de me voir là, quand elle me croyait chez mon oncle.

— Je vais au ciel ! répondis-je.

— Comment, tu vas au ciel ?

— Oui, laisse-moi passer.

— Et qu'y vas-tu faire, au ciel, mon pauvre enfant ?

— J'y vais tuer le bon Dieu, qui a tué papa.

Ma mère me saisit entre ses bras, et, me serrant à m'étouffer :

— Oh ! ne dis pas de ces choses-là, mon enfant, s'écria-t-elle ; nous sommes déjà bien assez malheureux !

En effet, la mort de mon père, qui n'avait que quatre mille francs de retraite, nous laissait sans autre fortune qu'une trentaine d'arpents de terre que possédait, au village de Soucy, mon grand-père maternel, encore vivant à cette époque.

Il était bien dû à mon père, comme je l'ai dit, un arriéré de vingt-huit mille cinq cents francs pour sa solde de l'an VII et de l'an VIII ; mais, depuis notre voyage à Paris, une loi avait établi que l'arriéré ne serait payé qu'à partir de l'an IX.

Quant à l'indemnité de cinq cent mille francs, due par le roi de Naples aux prisonniers français et exigée par Bonaparte, il n'en avait plus été question, et c'est pour cela sans doute que les Français venaient de s'emparer du royaume de Naples.

Il est vrai qu'une maison et un beau jardin, situés sur la place de la Fontaine, devaient nous revenir un jour ; mais, en attendant, on en payait la rente viagère à un certain M. Harlay depuis vingt ans. Au reste, le brave homme justifia jusqu'au bout le proverbe, qui dit qu'une rente viagère est un brevet de longue vie pour celui à qui on la paye : il mourut en 1817, à l'âge de quatre-vingt-douze ou quatre-vingt-treize ans.

Nous avions, à cette époque, payé la maison et le jardin quatre fois leur valeur à peu près. Ainsi, — outre cette perte immense que nous faisions, moi d'un père, ma mère d'un mari, — ma mère et moi perdions encore, ma mère toutes ses ressources, moi cet avenir que la présence d'un père crée seule à son fils.

Murat et Brune essayèrent alors — Brune chaudement, Murat timidement, — de tenir, à ma mère et à moi, la promesse qu'ils avaient faite à mon père. Mais tout fut inutile. Napoléon n'oublia jamais cette réunion qui avait eu lieu chez mon père à la troisième journée de route entre Alexandrie et le Caire, et ma mère, victime bien innocente des sentiments républicains de mon père, ne put, de celui qui s'était offert à être mon parrain avant que je fusse né, obtenir, quoique veuve d'un officier général ayant commandé en chef trois armées, la plus petite pension.

Ce ne fut pas tout : la haine de Napoléon, après avoir frappé mon père dans sa fortune, essaya de le frapper dans sa gloire. Un tableau avait été commandé, représentant l'entrée de mon père dans la grande mosquée, le jour de la révolte du Caire que mon père avait apaisée, *en leur absence à tous*, comme il le leur écrivait lui-même. A mon père, on substitua ce grand hussard blond qui n'est le portrait de personne, et qui, n'ayant rien dit aux yeux des contemporains, ne dira rien à ceux de la postérité.

On verra plus tard que cette haine s'étendit à moi, et que, malgré les démarches qui furent faites en ma faveur par les anciens amis de mon père, je ne pus jamais obtenir mon entrée dans aucune école militaire, ni dans aucun collège civil.

Au reste, mon père, l'homme du camp de Maulde, l'homme du camp de la Madeleine, l'homme du mont Cenis, l'homme du siège de Mantoue, l'homme du pont de Brixen, l'homme de la révolte du Caire, l'homme que Bonaparte avait fait gouverneur du Trévisan et qu'il avait présenté au Directoire comme l'Horatius Coclès du Tyrol, mon père mourut sans avoir été fait simple chevalier de la Légion d'honneur.

Il n'était donc pas étonnant que l'âme de mon père, avant de remonter au ciel, se fût arrêtée une seconde sur son pauvre enfant, qu'il laissait si dépouillé de toute espérance sur la terre.

Que devins-je au milieu de cette tempête de douleur qui soufflait autour de moi ? quelle part prit à la mort cette vie qui commençait à peine ? C'est ce que j'ignore complètement ; je ne me souviens que du moment où ma mère me prit dans ses bras, comme je l'ai dit, et m'emporta.

Une lettre de M. Deviolaine, qui annonce la mort de mon père au général Pille, son ami, me guide seule dans cette obscurité et m'apprend que nous fûmes relégués à Antilly.

Voici cette lettre :

« Villers-Cotterets, 27 février 1806.

» Mon cher cousin,

» Je ne crois pas pouvoir vous annoncer sans douleur la mort du brave et malheureux général Dumas. Il a fini sa carrière hier, à onze heures du soir, à Villers-Cotterets, où il était revenu pour suivre les ordonnances des médecins.

La maladie qui l'emporte au tombeau est la suite des mauvais traitements qu'il a éprouvés à Naples, à son retour d'Égypte. Il a eu la consolation d'apprendre, le jour de sa mort, que ce pays était conquis par les Français; mais cette satisfaction ne l'a point consolé de la privation d'avoir été à même de terminer ses jours au champ d'honneur. Depuis qu'il n'est plus en activité, comme pendant sa maladie, il n'a cessé de former des vœux pour la prospérité des armes de la France. C'était un spectacle touchant que de lui entendre exprimer, quelques heures avant sa mort, que, pour le sort de sa femme et de ses enfants, il voudrait être enterré dans les champs d'Austerlitz. En effet, mon cher cousin, il les laisse sans aucun moyen d'existence; sa maladie a consommé le peu de ressources qui lui restaient.

Ma femme est allée reconduire madame Dumas, sa parente, à Antilly, où elle passera quelques jours, tandis que nous allons nous occuper de rendre, autant que possible, au général les honneurs funèbres que les grades qu'il a occupés, sa bravoure et l'amitié de ses concitoyens lui ont mérités.

En me chargeant de vous annoncer cette triste et malheureuse nouvelle, j'ai dit à madame Dumas que je vous inviterais d'en faire part aux compagnons d'armes de son mari. La part qu'ils voudront bien y prendre adoucira un peu l'amertume de ses chagrins.

Je vous remercie bien, mon cher cousin, de l'extrait de mort du maréchal des logis Lasne. S'il n'est pas suffisamment en règle, j'aurai l'honneur de vous en informer.

Recevez, mon très cher cousin, l'assurance de mon dévoué attachement.

« DEVIOLAINE. »

M. Deviolaine n'avait nullement exagéré l'état de détresse où nous nous trouvions. Mon père n'avait pour toute fortune que son traitement de retraite de quatre mille francs; la pension de ma sœur enlevait d'abord *douze cents francs* là-dessus; restaient deux mille huit cents francs pour subvenir aux frais de maladie, aux voyages d'un mourant tourmenté de ce besoin de changement qui poursuit ceux que la mort presse, et à nos besoins, à nous; c'était bien peu, comme on voit.

Aussi ma pauvre mère mit-elle en campagne tous les anciens amis de mon père, Brune, Murat, Augereau, Lannes, Jourdan, pour obtenir une pension de l'empereur. Tout fut inutile. Les instances les plus pressantes allèrent se briser contre cette haine étrange, et, fatigué d'entendre répéter un nom qui n'était déjà plus qu'un souvenir, Napoléon s'emporta jusqu'à dire à Brune, le plus ardent de nos solliciteurs :

— Je vous défends de jamais me parler de cet homme-là.

Cependant ma mère ne pouvait croire que la veuve d'un homme qui avait commandé en chef trois armées, qui avait été sous les drapeaux pendant vingt ans, à qui ses campagnes faisaient quarante-quatre ans de service, quoiqu'il n'eût que quarante et un ans d'âge, ma mère ne pouvait croire que cette pauvre veuve n'eût pas droit de demander à la France une pension, un secours, un morceau de pain. Une lettre de Jourdan vint lui enlever tout espoir et lui apprendre qu'il ne fallait plus rien attendre que de Dieu.

Voici cette lettre. On ne croirait pas, si je racontais purement et simplement, on ne croirait pas que, dans ce temps de splendeur guerrière, quand Napoléon, installé dans le palais des rois de France, remuait plus de millions que n'en avait jamais remué Louis XIV, on ne croirait pas que ce conquérant, ce vainqueur, ce César, cet *Auguste*, qui posait son pied sur l'Europe et étendait sa main sur le monde, laissât sciemment mourir de faim la femme et les enfants de celui qui avait pris le mont Cenis, fait capituler Mantoue, forcé les gorges du Tyrol et apaisé la révolte du Caire.

Mais, comme il faut qu'on le croie, sire, je citerai la lettre de Jourdan, dût-elle faire tache au manteau impérial de Votre Majesté.

« Naples, 28 avril 1806.

« Madame,

« J'ai l'honneur de vous prévenir que je viens de recevoir de Son Excellence le ministre de la guerre une réponse à la lettre que je lui avais écrite en votre faveur. Il m'annonce, avec regret, que vous ne pouvez obtenir aucune pension; que la loi du 8 floréal an XI ne permet d'en accorder qu'aux veuves de militaires tués dans les combats ou morts dans les six mois des blessures qu'ils y ont reçues, et que le général Dumas n'était point en activité de service au moment de son décès. Il ne vous reste donc, madame, d'autre moyen de réussir que celui de vous présenter vous-même à Sa Majesté l'empereur et de solliciter ses bienfaits.

« J'ai l'honneur de vous saluer, madame, avec la plus parfaite considération.

« Le maréchal JOURDAN. »

C'était la [illegible] Ma mère partit pour Paris afin de se présenter elle-même [illegible] à Sa Majesté l'empereur et de solliciter ses bienfaits. [illegible] Sa Majesté l'empereur lui refusa l'audience qu'elle [illegible] et elle revint à Villers-Cotterets plus pauvre de [illegible] qu'elle avait dépensé dans son voyage.

Sire, vous êtes peut-être [illegible] vous êtes peu [illegible] César, vous êtes peut-être César [illegible] postérité, pa[illegible] pas encore venue pour vous [illegible] peut-être est-[illegible] trop tôt, en décidera; mais [illegible] vous n'êtes pas Auguste! Auguste plaidant lui-même [illegible] vieux soldat qui avait servi sous lui à Actium [illegible] condamnez à la misère la veuve de celui qui avait [illegible] non seulement sous vous, mais encore avec vous!

J'ai dit qu'à votre défaut restait Dieu, sire. Voyons ce que Dieu fit de la pauvre famille abandonnée.

XXI

NOUS NOUS RÉFUGIONS, MA MÈRE ET MOI, CHEZ MON GRAND-PÈRE. — LA MAISON DE MADAME DARCOURT. — MES PREMIÈRES LECTURES ET MES PREMIÈRES TERREURS. — LE PARC DE VILLERS-COTTERETS. — M. DEVIOLAINE ET SA FAMILLE. — L'ESSAIM D'ABEILLES. — LE VIEUX CLOÎTRE.

Nous allâmes tous demeurer chez mon grand-père et ma grand'mère, qui vivaient encore. On élargit le foyer, et tous nous y assîmes, ma mère, ma sœur et moi.

Mon grand-père s'était réservé un logement à l'hôtel de *l'Épée*, où était mort mon père. Nous prîmes cette chambre du mort, et nous vécûmes en face de tout ce qui lui avait appartenu.

Maintenant, au milieu de cette obscurité dans laquelle, pareilles à des rêves à moitié effacés, flottent les premières années de ma vie, se détache, avec une grande précision, le souvenir des trois principales maisons dans lesquelles s'écoula toute mon enfance.

Ces trois maisons sont celles de madame Darcourt, de M. Deviolaine et de M. Collard.

On se rappelle que j'ai déjà eu l'occasion de prononcer les noms de madame Darcourt, de MM. Deviolaine et Collard.

Qu'on me permette, ne fût-ce que pour payer une dette de reconnaissance, de parler un peu de ces trois familles. D'ailleurs, les tableaux du genre de ceux que je vais essayer de tracer n'ont de valeur que par les détails.

Madame Darcourt était notre voisine; elle demeurait au rez-de-chaussée de la maison attenante à celle où mon père était mort. C'était la veuve d'un chirurgien militaire assez distingué. Elle avait deux enfants, un fils et une fille. Le fils pouvait avoir vingt-huit ans, et s'appelait Antoine; la fille pouvait en avoir vingt-quatre ou vingt-cinq, et s'appelait Éléonore.

Quant à la mère, Dieu lui a donné une longue et heureuse vie; elle vient de mourir à l'âge de quatre-vingts ans.

J'ai peu connu Antoine, mais j'ai presque été élevé par Éléonore.

Ce qui m'attirait surtout dans la maison, outre l'amitié qu'on m'y témoignait, c'était une magnifique édition de Buffon avec gravures coloriées.

Tous les soirs, tandis que ma mère, après avoir fait sa visite au cimetière, — promenade pieuse, à laquelle elle ne manqua jamais un seul jour; — tous les soirs, tandis que ma mère s'ensevelissait avec sa douleur dans un coin de la cheminée, tandis que madame Darcourt et sa fille travaillaient à des ouvrages d'aiguille, on me mettait un volume de Buffon entre les mains, et l'on était débarrassé de moi pour toute la soirée.

Il en résulte que j'appris à lire, je ne sais trop comment, mais je puis dire pourquoi : c'était pour connaître l'histoire, les mœurs, les instincts des animaux dont je voyais les portraits. Il résulta de cette curiosité pour les batraciens et pour les ophidiens surtout, qu'à l'âge où les enfants épellent encore, j'avais déjà lu tous les livres qui forment la bibliothèque du jeune âge.

Ce fut chez madame Darcourt que j'éprouvai pour la première fois le sentiment de la peur, qui était resté complètement inconnu à ma première jeunesse.

Ma manie de lecture s'étendait à tout, même aux journaux, que j'ai si peu lus depuis.

Je tombai un jour sur le *Journal de l'Empire*, et j'y lus, dans un entrefilet, qu'un prisonnier, enfermé dans les cachots d'Amiens, y avait été dévoré par un serpent.

Jusque-là, j'avais regardé le serpent comme un monstre sinon mythologique, du moins appartenant à une autre partie du monde que la nôtre.

Dans Buffon, ou plutôt dans Daudin, son continuateur, il avait été pour moi un objet de continuelle curiosité ; dans le *Journal de l'Empire*, il devint pour moi un objet de profonde terreur.

Le même soir où j'avais lu le fatal entrefilet, je parus m'absorber dans la lecture de *Robinson Crusoë*, et je demandai à n'aller me coucher que le plus tard possible, c'est-à-dire quand ma mère allait se coucher elle-même.

Cette faveur me fut facilement accordée.

Mais, les mêmes prétentions s'étant renouvelées le lendemain, le surlendemain et les jours suivants, force me fut de donner une explication.

Je racontai l'histoire du prisonnier d'Amiens, et j'avouai que, si j'allais me coucher avant les autres, j'aurais peur d'être dévoré par un serpent.

L'aveu surprit fort ma mère. J'avais été assez brave jusque-là. Elle fit tout ce qu'elle put pour combattre cette terreur par le raisonnement ; mais le raisonnement échoua devant l'instinct, et le temps seul parvint, je ne dirai pas à effacer, mais à atténuer chez moi l'effet de ce terrible souvenir.

Après la maison de madame Darcourt, à laquelle je ne dis point un éternel adieu, les deux maisons qui furent les plus hospitalières à notre malheur, je le répète, furent les maisons de M. Deviolaine et de M. Collard.

M. Deviolaine était notre cousin par alliance : il avait épousé une nièce de mon grand-père qui avait été élevée chez nous, à côté de ma mère, étant orpheline ; de plus, il avait été fort lié avec mon père.

M. Deviolaine était inspecteur de la forêt de Villers-Cotterets ; ce qui lui donnait une des premières positions dans notre petite ville, et c'est tout simple, puisque notre petite ville n'avait que deux mille quatre cents âmes, tandis que notre forêt avait cinquante mille arpents.

M. Deviolaine était à mes yeux une grande puissance, non point par le motif que je viens de déduire, mais parce que, en vertu de sa position, c'était lui qui donnait la permission de chasser dans la forêt, et que chasser un jour librement dans cette forêt était une des ambitions de mon enfance.

Cette ambition, comme quelques-unes de mes autres ambitions, s'est réalisée depuis ; et, je dois le dire, c'est une de celles où j'ai trouvé le moins de désappointement.

Relativement au petit appartement auquel nous étions restreints depuis la mort de mon père, la maison de M. Deviolaine était un palais très apprécié par moi, pauvre enfant, qui, élevé aux châteaux des Fossés et d'Antilly, courant sans cesse par les chemins et les pelouses, semblais nourri d'air et de soleil. Cette maison de M. Deviolaine se composait d'abord d'un corps de logis assez considérable, d'écuries et de remises, de basses-cours et d'un charmant jardin, moitié anglais, moitié français, c'est-à-dire moitié pittoresque, moitié fruitier. Le jardin anglais avait des cascades, des bassins, des saules pleureurs ; le jardin fruitier avait force poires, pêches, reines-Claude, artichauts et melons ; ensuite, il donnait sur un magnifique parc : pour la vue, par une grille ; pour la promenade, par une porte.

Ce parc, planté par François Ier, fut abattu par Louis-Philippe.

Beaux arbres ! à l'ombre desquels s'étaient couchés François Ier et madame d'Étampes, Henri II et Diane de Poitiers, Henri IV et Gabrielle, vous aviez le droit de croire qu'un Bourbon vous respecterait ; que vous vivriez votre longue vie de hêtres et de chênes ; que les oiseaux chanteraient sur vos branches mortes et dépouillées, comme ils chantaient sur vos branches vertes et feuillues ! Mais, outre ce prix inestimable de poésie et de souvenirs, vous aviez malheureusement un prix matériel. Beaux hêtres à l'enveloppe polie et argentée, beaux chênes à l'écorce sombre et rugueuse ! vous valiez cent mille écus ! Le roi de France, qui était trop pauvre pour vous conserver avec ses six millions de revenus particuliers, le roi de France vous a vendus ! Je n'eusse eu que vous pour toute fortune, que je vous aurais gardés, moi ; car, poète que je suis, il y a une chose que je préférerais à tout l'or de la terre : c'est le murmure du vent dans vos feuilles ; c'est l'ombre que vous faisiez trembler sous mes pieds ; ce sont les douces visions, les charmants fantômes qui, le soir, entre le jour et la nuit, à l'heure douteuse du crépuscule, glissaient entre vos troncs séculaires, comme glissent les ombres des antiques Abencérages entre les mille colonnes de la mosquée royale de Cordoue !

Il était loin de se douter de cela, cet autre poète qu'on appelait Demoustier, lorsqu'il écrivait, sur l'écorce de l'un de vous, ces vers disparus avec vous, et que moi seul sais peut-être aujourd'hui :

> Ce bois fut l'asile chéri
> De l'amour autrefois fidèle ;
> Tout l'y rappelle encore, et le cœur attendri
> Soupire en se disant : « C'est ici que Henri
> Soupirait près de Gabrielle. »

Et c'est pourtant cela qui l'a renversé, cet homme, qui se croyait plus solidement enraciné au trône que vous ne l'étiez à la terre. C'est qu'il ne comprenait rien de ce qui était grand ; c'est que chaque chose, dépouillée de ce prestige que lui prête l'imagination, n'avait à ses yeux que sa valeur matérielle ; c'est qu'il se disait : « Tout homme se peut acheter, comme tout arbre se peut vendre. J'ai d'immenses forêts, je vendrai des arbres, et j'achèterai des hommes. »

Sire, vous vous trompiez. Il y a autre chose dans la vie que l'algèbre et que l'arithmétique : il y a la croyance, il y a la foi ; vous n'avez pas cru aux autres, et les autres n'ont pas cru en vous ; vous avez soufflé sur le passé, et le passé a soufflé sur vous.

Oh ! que nous voilà loin de cette maison de M. Deviolaine qui me semblait un palais !

Beaux arbres ! c'est que vous étiez non seulement un palais, mais un temple ; un temple où le Seigneur se manifestait à moi, quand, couché à vos pieds, et tout ignorant encore de leurs noms, j'essayais de contempler, à travers la voûte mobile de votre feuillage, les étoiles de vos belles nuits d'été. Combien de fois, quand l'enfant rieur et turbulent commençait de faire place au jeune homme rêveur ; combien de fois, caressé par l'herbe que la brise courbait sur moi, j'ai tendu deux bras vers une étoile plus brillante que les autres ou essayé de saisir un rayon de la lune qui se jouait sur mon visage, en disant : « Seigneur, vous êtes là-haut ! Seigneur, vous êtes ici ! Seigneur, vous êtes partout ! Seigneur, prenez-moi dans votre main puissante, et faites de moi un instrument qui puisse vous glorifier et vous bénir, une harpe qui vous chante, une lyre qui vous loue, une voix qui vous prie ! Grandissez-moi, Seigneur, pour me rapprocher de vous ! et plus vous me grandirez, plus je confesserai humblement votre nom, votre splendeur, votre majesté !... C'est vous, mon Dieu ! qui faites pousser les forêts que les rois vendent ; c'est vous qui envoyez les petits oiseaux qui chantent dans leurs branches ; c'est vous qui les caressez avec la brise, qui est votre sourire, qui les réchauffez avec le soleil, qui est votre regard, qui les déracinez avec l'ouragan, qui est votre colère ! Seigneur, vous seul êtes grand, vous seul êtes éternel ! »

Revenons à M. Deviolaine et à sa maison.

Tout ce logement qu'elle contenait était loin, au reste, d'être du superflu. M. Deviolaine avait une véritable famille de patriarche : un fils et deux filles d'un premier mariage, un fils et deux autres filles d'un second.

C'étaient ces derniers qui, nés de notre cousine, étaient nos parents.

Comme le nom de M. Deviolaine et celui de ses enfants se mêlent à toute la première partie de ma vie, je m'arrêterai un instant sur toute cette riche famille.

Les trois enfants du premier lit se nommaient, le garçon, Victor, et les deux filles, Léontine et Léonore.

Les trois enfants du second lit se nommaient le garçon Félix, et les deux filles, Cécile et Augustine.

Une troisième fille survint, mais sept ou huit ans plus tard. Nous dirons un mot de sa naissance lorsque le moment en sera venu.

Victor, Léontine et Léonore étaient beaucoup plus âgés que moi, et se trouvaient être naturellement les compagnons de ma sœur, qui elle-même était mon aînée de neuf ans. Ils attiraient à eux Cécile, l'aînée des enfants du second lit, dont l'âge se rapprochait plus de leur âge que du mien. Puis ils me laissaient pour compagnons de jeux Augustine, plus âgée que moi d'un an, et Félix, moins âgé que moi de deux.

M. Deviolaine, le chef de la famille, était au fond un excellent homme : je dis au fond, car, à la surface, la nature l'avait doué d'une écorce qui, en rugosité, pouvait le disputer aux plus rudes chênes de sa forêt.

C'était un homme de cinq pieds sept pouces, avec de petits yeux noirs ombragés d'énormes sourcils, des lèvres épaisses et allongées en moue, bâti en Hercule, vêtu comme un sanglier et à peu près aussi sociable que l'animal auquel nous nous permettons de le comparer. Par ses bourrasques — et tous les jours étaient des jours d'avril pour lui, — par ses bourrasques, il était devenu la terreur de sa famille. Lorsqu'il descendait de son cabinet, isolé du reste de la maison, avec une figure pleine de giboulées, femmes, enfants et domestiques se sauvaient devant lui, effarés et la tête basse, comme berger, chiens et troupeaux se sauvent devant un ouragan.

Je ne l'ai jamais vu qu'une fois avec une figure gracieuse. Je ne l'ai jamais entendu qu'une fois parler sans jurer.

Ce changement moral et physique avait été opéré en lui à propos d'un essaim de mouches à miel que l'on craignait de voir s'emporter, et qu'il avait tenté, lui, de recueillir.

C'était l'été ; il était en chemise ouverte ; il avait secoué imprudemment l'arbre où l'essaim s'était groupé, et une moitié de l'essaim, c'est-à-dire deux mille mouches à miel, à peu près, lui étaient tombées dans la poitrine.

L'événement était arrivé au bout du jardin ; nous étions groupés sur le seuil de la cuisine, attendant le résultat de l'opération, quand tout à coup nous l'aperçûmes à l'extrémité d'une allée, revenant vers la maison à pas comptés, la figure souriante, écartant sa chemise de ses deux mains et disant de sa voix la plus douce :

— Allez, mes petites, allez !

Et nous le regardions ainsi de loin ; et nous nous émerveillions de le voir marchant d'une allure inconnue, souriant d'un sourire inouï, parlant avec une douceur incompréhensible ; et chacun se demandait à qui M. Deviolaine pouvait parler et sourire ainsi.

M. Deviolaine parlait et souriait aux mouches à miel.

La voix de la douceur lui réussit. Toutes s'envolèrent, depuis la première jusqu'à la dernière, sans qu'une seule le piquât, mais, quand la dernière fut envolée, quand il leva les yeux, quand il aperçut sa femme, ses enfants, ses domestiques échelonnés sur l'escalier de la cuisine et le regardant, il y eut une éruption de *mille tonnerres*, et autres jurons, dont la maison fut huit jours à se remettre.

Quant à nous, la façon dont nous disparûmes tenait de la magie ; on eût dit que la terre s'était ouverte sous nos pieds, et que nous nous étions engloutis.

Et ce qu'il y avait de remarquable dans tout cela, c'est que les tempêtes n'avaient jamais d'autre résultat que force nuages et éclairs ; mais de grêle, mais de foudre, néant. Personne n'a mémoire que M. Deviolaine ait jamais allongé un coup de pied même à un chien, à moins que son chien ne fût hors de la portée de son pied.

Outre cette maison, M. Deviolaine avait, au milieu d'une charmante petite plaine, entourée de tous côtés par la forêt, une autre propriété appelée Saint-Remy.

Oh ! Saint-Remy mérite une description toute particulière ; car c'étaient les grands jours de fête que ceux où l'on allait à Saint-Remy.

Saint-Remy était un ancien couvent de femmes ; à quel ordre appartenait-il ? Je n'en sais plus rien. Je me rappelle seulement le portrait de l'abbesse, dans un cadre au-dessus de la cheminée de la grande salle : c'était une belle femme, toute vêtue de noir, avec un cordon bleu soutenant une croix ; ronde et potelée, grasse de cette graisse qui n'appartient qu'aux embonpoints séraphiques ; elle avait un nom de noblesse que l'on savait là-bas, et que j'ai oublié.

Ce couvent avait été peuplé jusqu'en 1791 ou 1792 ; puis était venue la loi qui abolissait les vœux ; toutes les colombes du Seigneur avaient alors pris leur volée, et M. Deviolaine avait, je crois, acheté le couvent comme bien ecclésiastique.

De ce couvent restait un cloître immense, moins grand peut-être cependant que je ne le vois en souvenir ; les yeux des enfants ont, sous ce rapport, d'étranges mirages ; l'espace, c'est pour eux l'infini. Outre ce cloître, de grands escaliers à rampes de fer, qui conduisaient aux anciens appartements de l'abbesse, dont on n'avait meublé qu'une partie ; — le reste était la propriété des rats et des chats, qui paraissaient avoir fait trêve et vivre en assez bonne intelligence.

Douze arpents de prairie, de petits bois et de jardins fermés de murs, enveloppaient ce vieux cloître tout ombragé d'arbres aussi vieux que lui.

Aujourd'hui, arbres et cloître sont abattus ; rien ne tient réellement à la surface de la terre ; tout s'élève pour disparaître : la vie des monuments, des arbres, des hommes, tout cela est une question de durée ; la pierre et le bois ont leur néant, de même que la chair et les os.

Mais alors, comme les espérances de notre jeune vie, tout était debout ; le cloître ignorait les bandes noires, les arbres ignoraient les spéculateurs ; tout cela fut vendu en bloc, abatage et démolition, et, des débris de l'immense bâtiment et de l'ébranchement des chênes, il resta de quoi bâtir une gentille petite maisonnette comme celles qu'on bâtit à présent, avec un salon de quatre mètres carrés et de petites chambres de douze pieds de long sur huit de large ; véritables maisons de Socrate, vides, si petites qu'elles soient, faute d'amis pour les remplir !

Oh ! le grand cloître, comme le dimanche il était plein de courses folles et de cris joyeux ! comme tout ce monde d'enfants que le hasard de la vie allait éparpiller hors de la ville natale, loin de la double maternité de la famille et du pays, comme tout ce monde était heureux et reconnaissant envers le fondateur inconnu de cet immense nid, si triste autrefois, et aujourd'hui si peuplé d'oiseaux gais et chanteurs ! comme ce bruit venant de la vie devait faire étrangement tressaillir dans leurs tombes ces ombres nonnes qui avaient été des femmes, ces corps qui avaient eu une âme, ces cadavres qui avaient eu un cœur, et qui étaient venus éteindre dans l'obscurité du cloître, dans la nuit de la pénitence, dans les macérations de l'ascétisme, la flamme de leur cœur, les espérances de leur âme, la beauté de leur visage.

Nous riions là où peut-être avaient coulé bien des larmes ; nous bondissions d'un pied joyeux dans la vie là où peut-être avaient marché vers la mort bien des pas lents, mornes et désespérés.

Mais que nous importait à nous, enfants nés d'hier ? Est-ce qu'il y avait un passé pour nous ? A peine se rappelait-on le dernier automne avec ses feuilles jaunes ; à peine se souvenait-on du dernier printemps avec ses feuilles verdissantes ; toute notre mémoire datait du soleil d'hier, toute notre espérance était dans le soleil de demain ; vingt-quatre heures, c'était l'avenir ; un mois, c'était l'éternité.

Que de souvenirs d'enfance oubliés par moi dans les chemins et dans les prairies de cet enclos, et que j'y retrouverais à chaque pas, si j'y retournais aujourd'hui, comme ces fleurs de diamants, de rubis et de saphirs, cueillies des parterres des *Mille et une Nuits*, et qui ne se fanent jamais !

XXII

LES DEUX COULEUVRES. — M. DE VALENCE ET MADAME DE MONTESSON. — CE QUE C'ÉTAIT QUE LA PETITE HERMINE. — LE CHARRON GARNIER ET MADAME DE VALENCE. — MADAME LAFARGE. — APPARITION FANTASTIQUE DE MADAME DE GENLIS.

J'eus un jour une grande peur dans ce beau jardin. A l'un des angles était quelque chose comme une tourelle ruinée et sans toit ; dans les jours d'août, le soleil s'y engouffrait et en faisait une fournaise. Alors, c'était curieux de voir les mouches y bruire et les papillons y voltiger, les beaux lézards gris et verts y courir sur les murailles. Un jour que je jouais aux environs de cette tourelle, j'entendis des sifflements aigus ; je m'approchai, et, par l'ouverture qui avait été autrefois une porte, je vis deux longues couleuvres dressées sur leur queue, le corps en spirale, dardant l'une contre l'autre leur langue noire avec des sifflements d'amour ou de colère. Tels devaient être les deux serpents auxquels Mercure jeta sa baguette, et qui s'enroulèrent à l'entour pour l'éternité.

Mais, moi, je n'étais pas Mercure, je n'avais pas cette baguette enchantée qui pacifiait les haines les plus envenimées ; je me sauvai comme se serait sauvé Laocoon, s'il avait vu les deux serpents de Ténédos roulant sur les dernières vagues des Dardanelles, et s'il eût su que c'était pour l'étouffer, lui et ses enfants, qu'ils quittaient leur île.

Je rencontrai M. Deviolaine, qui, me voyant tout effaré, me demanda ce que j'avais. Je le lui racontai ; mais, à mon grand étonnement, il ne partagea point mon épouvante : seulement, il arracha de terre un échalas qui servait de tuteur à un jeune arbre, et s'achemina vers la tourelle, d'où, après un combat de cinq minutes, il sortit vainqueur des deux hydres.

Dès lors, M. Deviolaine m'apparut comme Hercule, dompteur des monstres.

Je reviendrai souvent à M. Deviolaine ; il a eu une grande influence sur ma destinée ; c'est l'homme dont j'avais le plus peur, et que cependant j'ai le plus aimé après mon père.

Ceci posé, passons à M. Collard.

M. Collard, homme d'humeur aussi douce et de visage aussi souriant que M. Deviolaine, son ami intime, était d'humeur orageuse et de visage froncé ; M. Collard était le chef d'une famille sur laquelle le terrible et mystérieux procès du Glandier a jeté, depuis, une fatale célébrité.

M. Collard, qui habitait le charmant petit château de Villers-Hélon, situé à trois lieues de Villers-Cotterets, était de souche aristocratique ; seulement, il avait quitté son nom de Montjouy pour garder purement et simplement celui de Collard, qui effarouchait moins que l'autre les oreilles démocratiques. Depuis, il avait connu M. de Talleyrand au Corps législatif, et, en 1795 ou 1796, avait épousé une jeune fille nommée Hermine, qui habitait chez madame de Valence.

Un jour, M. le duc d'Orléans entra à l'improviste ch-

madame de Montesson alla chez sa femme et trouva M. de Valence à ses pieds et la tête sur ses genoux. La situation était grave; mais madame de Montesson était une grande dame qui ne se démontait pas facilement; elle se retourna vers son mari, demeuré debout et stupéfait sur le seuil de la porte.

— Venez donc, monsieur le duc, dit-elle, et décidez M. de Valence; il adore Pulchérie, et veut absolument l'épouser.

Pulchérie était la seconde fille de madame de Genlis; la première se nommait Caroline et a épousé M. de Lawoestine.

Le duc ne demandait pas mieux, surtout après la peur qu'il venait d'avoir, que de marier Pulchérie à M. de Valence. Il donna six cent mille francs à la jeune fille, et le mariage se fit.

Maintenant, comment la petite Hermine se trouvait-elle chez madame de Valence, et qu'était cette petite Hermine? C'est ce que nous allons dire.

Madame de Montesson était la tante de madame de Genlis. Madame de Genlis avait été placée par madame de Montesson chez la duchesse d'Orléans, mademoiselle de Penthièvre, comme dame d'honneur. Louis-Philippe-Joseph, depuis Philippe-Égalité, l'avait vue, en était devenu amoureux, en avait fait sa maîtresse, et en avait eu une fille.

Cette fille, c'était la petite Hermine.

La petite Hermine était élevée en Angleterre.

Lorsque madame Adélaïde, la sœur du roi Louis-Philippe, eut sept ou huit ans, il fut question de lui donner pour compagne d'études une jeune Anglaise avec laquelle elle pût constamment parler anglais. C'était un moyen de rapprocher Hermine de son père et de sa mère. Hermine quitta Londres et vint à Paris.

Lors de l'émigration du duc de Chartres, de MM. de Beaujolais, de Montpensier et de la princesse Adélaïde, Hermine, âgée de quatorze à quinze ans, trouva un asile chez madame de Valence, sa sœur; mais bientôt madame de Valence, arrêtée elle-même, était jetée en prison, tandis que Philippe-Égalité portait sa tête sur l'échafaud, dont n'avait pu le sauver l'infamie jetée par lui sur le nom de sa mère.

Hermine alors demeura avec les enfants de madame de Valence, Félicie, qui a épousé M. de Celles; Rosamonde, femme du maréchal Gérard.

Les pauvres enfants allaient devenir orphelins: un miracle sauva madame de Valence.

Un charron, nommé Garnier, qui demeurait rue Neuve-des-Mathurins, était amoureux d'elle. Ce Garnier était municipal. Au péril de sa vie, il brûla deux fois le cahier de notes envoyées au tribunal révolutionnaire par le directeur de la maison d'arrêt, et dans lesquelles madame de Valence était dénoncée comme la plus aristocrate de la prison. Ce dévouement mena madame de Valence jusqu'au 9 thermidor. Le 9 thermidor la sauva.

Tous les ans, au 1er janvier, le charron Garnier venait voir madame de Valence. On se souvenait que c'était à lui qu'on devait cette vie précieuse, et chacun l'embrassait comme mérite d'être embrassé un sauveur.

A la mort de mon père, M. Collard fut nommé mon tuteur.

J'ai donc pu voir madame Collard encore jeune, c'est-à-dire à l'âge de trente à trente-deux ans à peu près. Il était impossible de réunir à une si parfaite distinction de manières à une si haute dignité de gestes et de façons, plus de grâce hospitalière que ne le faisait madame Collard.

Elle avait un fils et trois filles:

Maurice, qui s'est fait gentilhomme campagnard;

Caroline, qui avait épousé le baron Capelle, et dont la fille Marie est devenue, sous le nom de madame Lafarge, l'héroïne du drame le plus émouvant qui depuis longtemps se soit déroulé devant une cour d'assises;

Hermine, qui a épousé le baron de Martens, ambassadeur de Prusse en Portugal, et qui a hérité de l'esprit, de l'aristocratie et de l'inaltérable jeunesse de sa mère;

Enfin Louise, qui a épousé Garat, l'homme dont la signature est la mieux appréciée de toutes les signatures commerciales.

Louise a été et est encore une des plus jolies femmes de Paris.

J'ai parlé du salon de ville et du jardin de campagne de M. Deviolaine; [illegible] que ces jardins auprès du parc de Villers-Cotterets, avec ses grands arbres, ses beaux massifs et sa [illegible] verte comme un collier d'émeraudes se fondant au milieu de tout cela;

Mais dans mon âme d'enfant, celle des trois maisons que je préférais, c'était celle de M. Collard. La maison Deviolaine avait un beau Buffon, mais elle n'avait pas de Bible. La maison Deviolaine avait un bien beau et bien grand [illegible] beaux [illegible]; mais M. Deviolaine avait une terrible figure, tandis que M. Collard avait beau jardin, bon visage, et, en outre, une *Bible* magnifique.

C'est dans cette Bible que j'ai appris mon histoire sacrée, [illegible] que je me [illegible] retiré de [illegible]

J'ai parlé de deux grandes terreurs déjà éprouvées dans ma vie. La troisième date de Villers-Hellon.

Un soir que j'étais, selon mon habitude, occupé à feuilleter les gravures de ma belle Bible, — j'avais quatre ou cinq ans à cette époque, — nous entendîmes s'arrêter une voiture devant le perron, puis pousser de grands cris dans la salle à manger. Chacun se précipitait vers la porte. La porte s'ouvrit, et donna passage à la plus étrange Meg Merrilies que l'imagination d'un Walter Scott quelconque ait jamais pu inventer.

Cette sorcière, — et, au premier aspect, l'être qui nous apparaissait avait tout droit de réclamer ce nom; — cette sorcière était vêtue de noir, et, comme elle avait perdu son bonnet, son tour de faux cheveux avait profité de la liberté qui lui était offerte pour s'envoler, de sorte que ses véritables cheveux tombaient grisonnants de chaque côté de son visage, et s'allongeaient flottants sur ses épaules.

Cette fois, c'était bien autre chose que le fameux serpent d'Amiens et les deux couleuvres de Saint-Remy; d'ailleurs, le serpent d'Amiens, je ne l'avais jamais vu qu'avec les yeux de l'imagination; les deux couleuvres de Saint-Remy, j'avais de l'espace pour leur échapper; mais la sorcière, je la voyais avec les yeux du corps, et nous nous trouvions dans le même salon.

Je jetai ma Bible, et, profitant du tumulte qu'occasionnait cette apparition, je m'enfuis dans ma chambre, me fourrai dans mon lit tout habillé, et tirai les couvertures par-dessus ma tête.

Le lendemain, j'appris que la cause de mon effroi était l'illustre madame de Genlis, qui, en venant faire une visite à madame Collard, sa fille, avait été perdue par son cocher dans la forêt de Villers-Cotterets, et s'y était, dans sa terreur profonde des revenants, laissé prendre d'une panique dont elle n'était pas encore remise, quoiqu'elle m'en eût communiqué la meilleure partie.

Ce fut dans ces trois maisons que s'écoula la première partie de mon enfance, première partie toute émaillée de riants souvenirs, parce qu'elle est douce et franche comme toutes les aurores.

En effet, à part la figure rébarbative de M. Deviolaine, et les apparitions fantastiques de madame de Genlis, tout était souriant dans ces deux maisons. Les jardins étaient pleins d'arbres verts et de fleurs aux couleurs brillantes; les allées étaient pleines de jeunes filles blondes et brunes, têtes gracieuses et souriantes, presque toutes roses et fraîches, au moins, quand elles n'étaient pas jolies.

Puis, de temps en temps, apparaissait, au milieu de cette rieuse et juvénile génération, quelque femme dont la réputation de beauté datait du siècle qui venait de s'éteindre, et qui, ayant conservé quelque chose des modes du Directoire, semblait, au milieu des efflorescences printanières, quelque splendide statue de l'Été.

Ces femmes, c'étaient madame de Valence, madame Menin ou madame Dusauloy.

J'ai parlé plus haut de la princesse Pauline Borghèse, et j'ai dit les souvenirs qu'elle avait laissés dans mon esprit.

Revenons à moi.

XXIII

MADEMOISELLE PIVERT. — JE LUI FAIS LIRE LES « MILLE ET UNE NUITS » EN UN SEUL VOLUME. — LE PÈRE HIRAUX, MON MAITRE DE MUSIQUE. — LES PETITES MISÈRES DE SA VIE. — IL SE VENGE DE SES PERSÉCUTEURS A LA FAÇON DU MARÉCHAL DE MONTLUC. — IL EST CONDAMNÉ AU FOUET, ET MANQUE EN PERDRE LES YEUX. — CE QU'IL FAIT, LE JOUR DE PAQUES, DANS LES ORGUES DU COUVENT. — IL DEVIENT GARÇON ÉPICIER. — SA VOCATION LE RAMÈNE A LA MUSIQUE. — MON PEU D'APTITUDE POUR LE VIOLON.

Très jeune, je l'ai dit, grâce au Buffon de madame Darcourt, à la Bible de M. Collard et surtout aux bons soins de ma mère, j'avais appris à lire. De son côté, ma sœur, en pension à Paris, mais revenant aux vacances passer six semaines avec nous, avait complété mon éducation première en m'apprenant à écrire.

A cinq ou six ans, je possédais donc ces deux talents à un degré supérieur, ce qui me rendait d'une fatuité étrange. Je me vois encore en jaquette d'indienne, haut comme une botte

à l'écuyère ; — ainsi que les Romains je n'ai quitté la robe prétexte qu'à quinze ans, — je me vois encore me mêlant, plein de pédantisme, aux conversations des grandes personnes, où j'apportais le trésor d'éducation profane et sacrée que j'avais puisé dans la mythologie et dans la Bible, les notions d'histoire naturelle que je devais à M. de Buffon et à M. Daudin, les connaissances géographiques que j'empruntais à Robinson Crusoé, et les idées sociales et politiques que j'avais prises au sage Idoménée, fondateur de Salente.

— Mais, dit-il [illegible] que s'appelait Mas), procurez-vous une gazette, et [illegible]-nous-la.

— Oh ! c'est inutile, [illegible] cousin, fis-je en croisant mes mains derrière mon dos, [illegible] le journal, moi, et il n'y a rien d'important, qu'une [illegible] au Corps législatif.

J'ai dit que M. Deviolaine [illegible] souvent le pied, mais ne touchait jamais rien, [illegible] ; cette fois, il toucha quelque chose.

Je sortis furieux, et de trois [illegible] je ne voulus retourner dans une maison où j'avais subi une pareille humiliation.

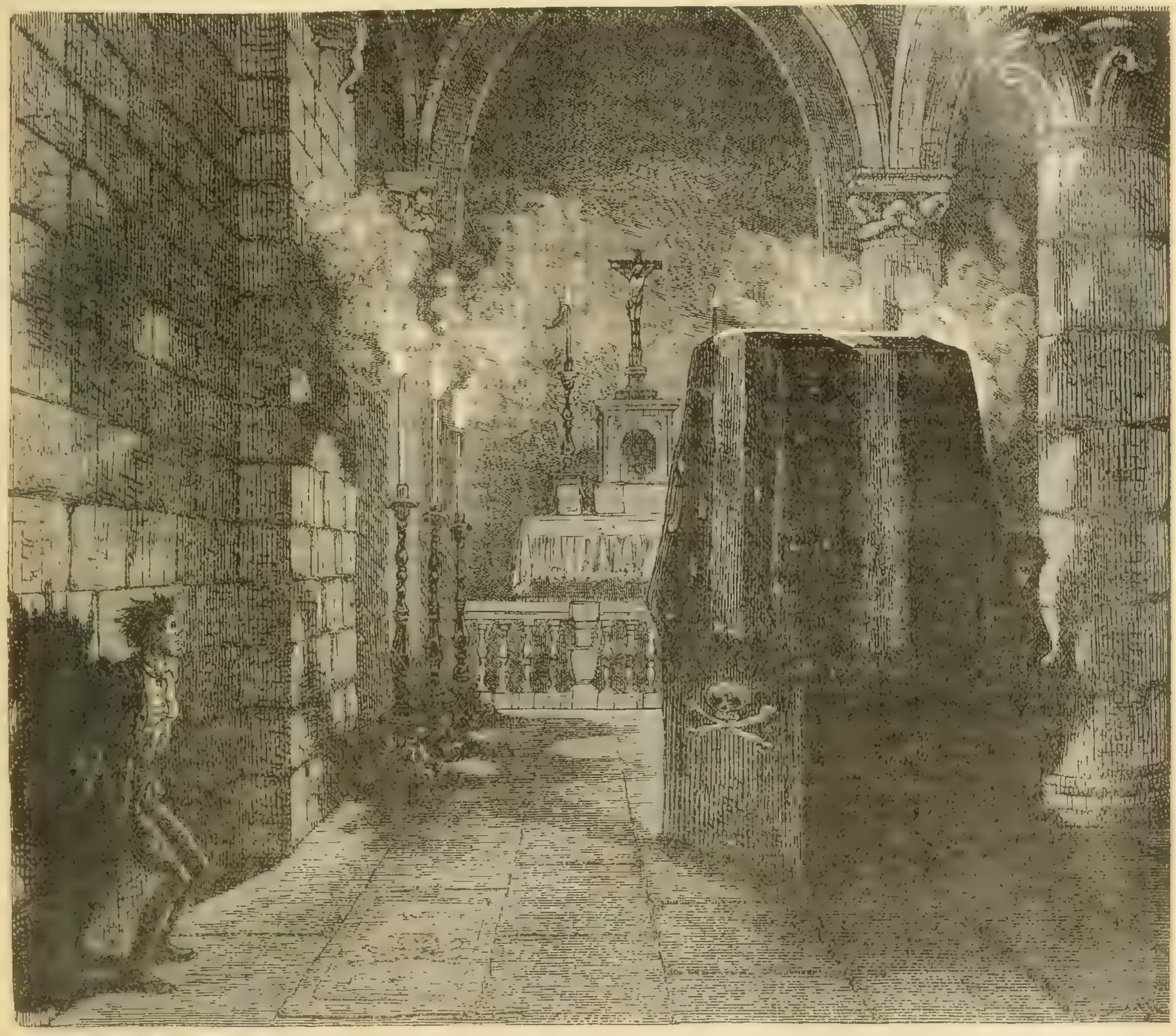

Le catafalque avait remué et venait droit à lui.

C'était surtout en mythologie que j'étais fort. Outre les *Lettres à Émilie sur la mythologie*, de mon compatriote Demoustier, que je savais par cœur, je possédais une *Mythologie de la Jeunesse* ornée de gravures et entrelardée de vers de Racine et de Saint-Ange, que je dévorais éternellement. Pas un dieu, pas une déesse, pas un demi-dieu, pas un faune, pas une dryade, pas un héros dont je ne connusse la filiation. Hercule et ses douze travaux, Jupiter et ses vingt transformations, Vulcain et ses trente-six infortunes, je savais tout cela sur le bout du doigt, et, chose bien plus extraordinaire, je le sais encore.

Aussi je me rappelle qu'un jour (c'était chez M. Deviolaine en 1809, c'est-à-dire à l'époque où chaque journal apportait chaque matin un de ces bulletins qui, pendant dix ans, ont fait de notre histoire une fable héroïque), je me rappelle, dis-je, que les convives, après le déjeuner, se demandaient les nouvelles du jour ; mais, comme il était de bon matin encore, personne n'avait lu les journaux, et, par conséquent, nul ne pouvait satisfaire la curiosité généralement exprimée.

M. Deviolaine sonna, le domestique parut.

Comment cette idée du Corps législatif m'était-elle venue ? Je vais vous le dire.

Un jour, j'avais vu M. Collard en habit bleu brodé en or.

— Vous êtes donc général comme papa, vous ? lui avais-je dit d'un air rogue.

— Non, mon petit ami, avait-il répondu, je suis membre du Corps législatif.

Depuis ce temps, je lisais les séances du Corps législatif, pour savoir ce qu'y disait M. Collard.

Je ne l'ai jamais [illegible]

Au reste, il faut le dire, tout le monde n'était pas aussi méprisant à l'endroit de mon érudition que s'était montré M. Deviolaine. Il y avait, entre autres, trois ou quatre vieilles dévotes, au nombre desquelles se trouvait une certaine demoiselle Pivert, âgée de soixante-cinq à soixante-six ans, qui appréciaient ma science et y applaudissaient. Il n'était sorte d'histoires sacrées et profanes qu'elles ne me lissent raconter, et mademoiselle Pivert surtout, qui ne [illegible] pas de mes récits, avait recours à ma bibliothèque [illegible] remonter aux sources.

Alors je lui donnais un volume dépareillé des *Mé*[illegible]

Nuits, que je possédais, et qui contenait *la Lampe merveilleuse*, et rien autre chose. Elle s'absorbait huit jours dans cette lecture, me rendait le volume et me demandait le suivant, que je lui promettais pour le lendemain ; je lui prêtais le même, qu'elle lisait toujours avec une nouvelle conscience, et, je dois le dire, avec un nouveau plaisir.

Cela dura un an à peu près, pendant lequel elle relut le même volume cinquante-deux fois.

— Eh bien, mademoiselle Pivert, lui demandai-je au bout de l'année, cela vous amuse-t-il toujours, *les Mille et une Nuits* ?

— Prodigieusement, mon petit ami, me répondit-elle ; mais, toi qui es si savant, tu pourras peut-être me dire une chose ?

— Laquelle, mademoiselle Pivert ?

— Pourquoi s'appellent-ils tous Aladin ?

Comme, tout savant que j'étais, je n'eusse pu répondre à mademoiselle Pivert qu'en lui avouant la vérité, je confessai mon ignorance, et, pour elle, le poétique auteur inconnu des *Mille et une Nuits* eut cet impardonnable défaut d'avoir appelé tous ses personnages Aladin.

Cependant, cette somme énorme d'instruction, qui faisait à la fois mon orgueil et l'admiration de mademoiselle Pivert, paraissait encore insuffisante à ma pauvre mère.

Ma sœur était assez bonne musicienne et chantait agréablement. Ma mère, malgré notre état de gêne, se fût reprochée de faire pour un de ses enfants ce qu'elle ne faisait pas pour l'autre ; elle décida donc que, moi aussi, je deviendrais musicien ; mais, comme il avait été déjà reconnu que, dans sa prodigalité envers moi, cette bonne mère qu'on appelle la nature m'avait doué de la voix la plus fausse qu'il y eût au monde ; comme, au contraire, on avait remarqué que j'avais les doigts très agiles et la main très adroite, on se décida à faire de moi un simple instrumentiste, et l'on me choisit le violon, instrument avec lequel le musicien, à moins d'être atteint de cécité, n'a pas l'habitude de s'accompagner lui-même.

Il n'y avait pas de choix à faire parmi les professeurs de Villers-Cotterets : la ville n'en possédait qu'un seul.

Il se nommait Hiraux.

Hiraux mériterait un chapitre à part, et même plutôt deux chapitres qu'un seul.

Hiraux, ou plutôt le père Hiraux, comme on l'appelait amicalement de par la ville, était un véritable musicien d'Hoffmann, avec sa longue taille mince, sa redingote marron et sa perruque, qui, à chaque salutation qu'il faisait, avait pris l'habitude de suivre son chapeau. Aussi, Hiraux, pour obvier à cet inconvénient, avait-il résolu de n'adopter la perruque que les dimanches et les jours de grande fête. Dans les jours ordinaires, la perruque était remplacée par un bonnet de soie noire, qu'Hiraux rabattait violemment sur ses oreilles lorsque ses élèves jouaient par trop faux.

Maintenant que j'ai beaucoup vu et surtout beaucoup entendu, j'ai réfléchi, et je suis convaincu que c'est la difficulté d'appliquer sa perruque au même emploi qui avait été cause qu'Hiraux en avait abandonné l'usage journalier.

Il en résultait qu'excepté les fêtes et les dimanches, Hiraux ne saluait jamais qu'à moitié en supposant que saluer signifie se découvrir la tête, puisque, lorsqu'il ôtait son chapeau, Hiraux gardait son bonnet de soie noire.

Aussi son bonnet de soie noire était-il devenu une portion intégrante de sa personne. Vingt fois il m'est arrivé de le toucher comme faisaient les habitants de Lilliput des habits de Gulliver, — investigation au reste, à laquelle Hiraux se prêtait avec sa complaisance habituelle, — pour m'assurer que cet ornement ne faisait point partie de sa peau.

Hiraux avait, sous ce bonnet, une des figures maigres et parcheminées les plus spirituelles et les plus grimaçantes que j'aie jamais vues, grâce au jeu de chacun de ses muscles, qui semblaient vibrer pour exprimer sa pensée, ainsi que vibraient les cordes de son violon ou de son piano sous ses doigts longs, agiles et maigres comme ceux de Paganini.

Hiraux avait eu une jeunesse fantastique : il avait été enfant de chœur, souffleur d'orgues dans un couvent de moines prémontrés, puis garçon épicier, puis ménétrier, puis maître de musique, puis enfin organiste.

Vous dire aujourd'hui comment ses premiers pas trébuchèrent sur les dalles de l'église de Bourg-Fontaine, — c'est ainsi que s'appelait le couvent où Hiraux fut élevé, — cela me serait assez difficile ; seulement, parfois il racontait, en se reportant à ses souvenirs d'enfance, comme aujourd'hui je me reporte aux miens, quelques-unes de ces grasses histoires de moines telles qu'on en trouve dans Rabelais et dans la Fontaine.

Hiraux avait un répertoire [illegible] de ces vieilles traditions claustrales qui sont déjà si loin de nous autres hommes de [illegible], qu'elles se perdent comme de fantasmagoriques [illegible] d'un autre monde [illegible] les premiers souvenirs de notre [illegible], si bien que pour les générations qui nous suivent elles seront effacées tout à fait.

J'ai déclaré que je ne pouvais dire comment Hiraux était entré au couvent de Bourg-Fontaine ; mais je puis très bien dire comment il en était sorti.

Hiraux était poltron ; seulement, il n'y avait pas moyen de lui faire un crime de sa poltronnerie ; c'était son originalité. D'ailleurs, il avait le bon esprit de s'en vanter, comme un autre se fût vanté de sa bravoure.

Or il appartenait encore à cette bienheureuse époque où l'on faisait *des farces*, et il fut toute sa vie l'objet de facéties plus ou moins drolatiques, dont quelques-unes faillirent tout simplement le mettre au tombeau.

Ainsi que nous l'avons dit, ou, si nous avons oublié de le dire, ainsi que nous le disons, Hiraux cumulait au couvent de Bourg-Fontaine les fonctions d'enfant de chœur et celles de souffleur d'orgues. En vertu de cette double qualité, il couchait dans la sacristie du couvent, et, tous les soirs, pour se rendre à sa chambre, il était obligé de traverser l'église.

C'était, pour lui, un moment de terreur quotidienne que de passer par cette grande nef avec ses arceaux, dont je n'ai vu, moi, que les ruines dans lesquelles je dénichais des corneilles avec le fils d'Hiraux : ces fenêtres gigantesques se découpant sur les dalles mortuaires, qu'elles éclairaient du rayon tremblant et blafard de la lune ; ces mystérieuses profondeurs où, même pendant le jour, habitait l'obscurité, tout cela prenait, par les nuits d'hiver surtout, que la bise soufflait dans les grands arbres dépouillés, dont les branches sèches s'entre-choquaient comme les ossements d'un squelette, tandis que le vent traînait de longues plaintes dans les corridors de l'abbaye ; tout cela prenait un caractère de funèbre menace qui faisait courir des frissons glacés dans les veines du pauvre Hiraux, habitué à voir la malice des hommes se mêler incessamment à la terrible majesté du lieu.

Ce n'étaient point les moines qui tourmentaient Hiraux ; ce n'était point le prieur qui le tourmentait non plus : — le prieur aimait Hiraux comme un enfant ; — c'était cette race moitié laïque, moitié religieuse, rattachant par un lien intermédiaire l'homme du ciel à l'homme de la terre, et qui fourmillait toujours dans les couvents.

Au nombre des persécuteurs les plus acharnés d'Hiraux étaient les frères marmitons.

Un jour du mois de novembre, le jour des Morts, où une bière vide avait, comme d'habitude, été exposée toute la journée, recouverte du drap noir et argent, au milieu d'une forêt de cierges qui devaient rester allumés toute la nuit, Hiraux rentrait, plus effrayé encore, ce soir-là, de la lumière qu'il ne l'était ordinairement de l'obscurité ; il gagnait, après avoir fermé le plus doucement possible la porte de l'église, il gagnait, disons-nous, la sacristie sur la pointe du pied, rasant la muraille au plus près, c'est-à-dire s'écartant autant que possible du centre de l'église, mortuairement éclairée, ainsi que nous l'avons dit.

Tout à coup Hiraux s'arrête, se colle à la muraille, les membres roidis, la bouche ouverte, les cheveux hérissés, la sueur au front, immobile comme les statues de pierre des prieurs de l'abbaye.

Le catafalque avait fait un mouvement.

D'abord Hiraux crut qu'il s'était trompé et essaya de se rassurer avec le raisonnement ; mais que pouvait faire le raisonnement contre la réalité ? Non seulement le catafalque avait remué, mais encore le catafalque venait droit à lui ! Hiraux voulut crier : sa voix, comme celle du héros de Virgile, s'arrêta dans son gosier ; et, voyant que le catafalque continuait de venir droit à lui, les jambes lui manquèrent, il glissa le long du mur, appui inutile, et tomba évanoui.

A trois heures du matin, l'église s'ouvrit pour les matines ; Hiraux était encore à la même place, aussi immobile que s'il était mort. Il était bien revenu à lui : mais, quoiqu'il eût retrouvé le catafalque à sa place, il n'osait bouger, de peur que le catafalque ne bougeât aussi.

Le frère sacristain, s'entendant appeler d'une voix étouffée, se dirigea vers le point de l'église d'où partait la voix ; il trouva Hiraux la face contre terre, glacé et baigné de sueur tout à la fois.

Mais en allant à Hiraux, il trouva encore autre chose gisant à terre comme lui.

Il trouva un bonnet de coton.

Or, Hiraux, tout en racontant au sacristain l'horrible apparition nocturne, Hiraux fixait les yeux sur le bonnet de coton, que l'homme d'Église tenait à la main, et, grâce à ce bonnet dénonciateur, une lueur pénétrait de plus en plus dans son esprit, éclairant ce chaos de terreur qui l'avait bouleversé.

Aussi au fur et à mesure qu'Hiraux faisait son récit, l'effet surnaturel prenait à ses yeux une cause naturelle, et, revoyant — en compagnie de son ami le sacristain, guidé par le bonnet de coton comme par un fil conducteur — ses épouvantes de la nuit, il demeura convaincu que si le catafalque avait bougé, avait marché, était venu à lui, c'est que le frère cuisinier, et peut-être bien deux de

ses marmitons s'étaient glissés dessous, et lui avaient prêté leurs jambes.

On n'a pas été élevé dans un couvent sans être doué d'une certaine dose de rancune. Hiraux ne dit rien, ne fit part de ses soupçons à personne, laissa rire de sa terreur, laissa l'histoire faire le tour du couvent, se répandre même au dehors, et promit tout bas de se venger

On se rappelle l'histoire du maréchal de Montluc, et cette fameuse pendaison de huguenots qu'il fit en passant, je ne me souviens plus dans quelle ville.

D'ailleurs, si on ne se la rappelle pas, je vais la raconter.

Le maréchal de Montluc passait donc par cette ville dont j'ai oublié le nom, lorsqu'il crut avoir à se plaindre de certains juges qui, en vertu de cet axiome : *Cedant arma togæ*, avaient négligé de lui rendre les honneurs qu'il prétendait lui être dus.

Il s'agissait de faire repentir les juges de cette impertinence.

Le maréchal s'informa de ce que les juges avaient à faire, et il apprit que, le lendemain, ils se promettaient grand plaisir à juger une douzaine de huguenots qui avaient été pris les armes à la main, et qui attendaient leur jugement dans les prisons de la ville.

Aussitôt, le maréchal de Montluc, avec bonne escorte, se rend aux prisons, se les fait ouvrir, enfonce douze clous dans les solives, y attache douze cordes, et, à ces douze cordes, pend les douze huguenots.

« Et qui fut bien attrapé le lendemain, dit le maréchal dans ses Mémoires, ce furent mes juges, qui ne trouvèrent plus rien à juger. »

Hiraux punit les cuisiniers à peu près de la même manière que le maréchal de Montluc avait puni les juges. Il se glissa dans la pharmacie du couvent, s'empara d'une copieuse dose de jalap, et la mêla aux sauces du cuisinier.

Si Hiraux eût laissé ses mémoires, il eût mis sans doute, comme le maréchal de Montluc :

« Le lendemain, qui fut bien attrapé, ce furent mes marmitons, qui virent leurs moines purgés de fond en comble ; ni plus ni moins que s'ils eussent avalé triple dose de la médecine Leroy. »

Cela arriva justement le jour de l'Epiphanie.

Il y eut, comme on le pense bien, grande rumeur dans l'abbaye. Tout un couvent ne se purge pas en effet le jour des Rois, depuis le prieur jusqu'au sacristain, sans que les devoirs religieux en souffrent considérablement.

Hiraux, seul, demeurait à son poste d'enfant de chœur sans bouger.

Ce fut justement cette sérénité de l'homme juste au milieu de l'ébranlement général du monde qui perdit Hiraux. Proserpine trouva Ascalaphe pour déclarer qu'il lui avait vu manger sept grains de grenade. Hiraux eut son Ascalaphe qui déclara l'avoir vu sortir le soir, à la nuit tombante, sur la pointe du pied, de la pharmacie.

Le dénonciateur était l'organiste du couvent.

La dénonciation fut recueillie, et, en rapprochant les faits, on ne douta point qu'Hiraux ne fût le véritable coupable.

On n'est pas élevé au couvent non plus sans apprendre à mentir un peu. Hiraux nia, jura, protesta ; mais cela ne fit que gâter son affaire, qu'eût peut-être améliorée une sincère confession.

En conséquence, Hiraux fut livré par le prieur au cuisinier, c'est-à-dire par la justice religieuse à la justice séculière.

Le cuisinier condamna Hiraux à une reclusion de vingt-quatre heures, accompagnée d'un jeûne au pain et à l'eau, et, pour être sûr que la punition ne serait point adoucie par quelque ami du condamné, il l'enferma dans la cave du couvent.

Seulement, le cuisinier avait oublié une chose : c'est que la cave était parfaitement garnie en vins, cidres, huile, vinaigre, eau-de-vie, rhum, etc., etc.

Tous ces liquides étaient dans des barils symétriquement rangés, comme doivent l'être d'honnêtes barils dans une cave aussi bien tenue que l'est d'ordinaire une cave de prémontrés.

Hiraux alla à tous les barils, et lâcha, les uns après les autres, tous les robinets, en disant à chaque tour de clef :

— Voilà le vin qui coule, voilà le cidre qui coule, voilà l'huile qui coule, voilà le vinaigre qui coule, voilà l'eau-de-vie qui coule, voilà le rhum qui coule, etc., etc.

La revue était longue à passer, et, comme Hiraux faisait son énumération à haute voix, on entendait des cuisines comme une psalmodie que la distance ne permettait pas de saisir. Enfin, le murmure continuant, le cuisinier s'en inquiéta et vint écouter à la porte. Il entendit les litanies d'Hiraux, il comprit avec terreur ce qui se passait. En un instant, une lampe fut allumée, la porte de la cave ouverte, et le spectacle attendu dévoilé dans toute son horreur.

Chaque futaille pissait à plein robinet la liqueur qu'elle avait dans le ventre, et le mélange de toutes ces liqueurs avait déjà produit une inondation de six pouces de hauteur et qui allait toujours croissant.

Hiraux, à cheval sur un tonneau, calme comme le Bacchus indien, attendait philosophiquement que la marée l'atteignît.

Cette fois, le crime était tellement patent, le coupable, au lieu de le nier, s'en vantait avec une telle impudence, que le cuisinier ne crut pas avoir besoin d'en référer au prieur, et décida qu'il se ferait justice tout seul.

On commença par fermer les robinets, c'était le plus pressé. Puis on s'empara d'Hiraux, qui ne fit aucune tentative pour fuir ; puis on assembla le tribunal, qui se composa du frère cuisinier et des marmitons.

Il fut décidé à l'unanimité qu'Hiraux passerait par les verges.

C'était un jugement sans appel et exécutoire à l'instant même.

Aussi l'exécution eut-elle lieu incontinent, et, malgré les cris du patient, dura-t-elle dix minutes. Après quoi, le frère cuisinier, pour calmer la douleur et pour effacer les traces saignantes que l'exécution avait laissées, prit une poignée de poivre et saupoudra la partie endommagée.

Hiraux faillit en perdre les yeux.

Cela semblera étrange au premier abord, et peut-être pourra-t-on croire que je déplace la question.

Il n'en est point ainsi. Hiraux pleurait, Hiraux saignait ; les yeux et le derrière lui causaient une douleur presque égale. Hiraux se frottait alternativement les yeux et le derrière, transportant, par ce double exercice, le poivre de son derrière à ses yeux. Il en résulta que l'inflammation gagnait rapidement, que plus Hiraux frottait, plus elle devenait aiguë, et qu'il avait déjà les yeux gros comme des œufs, lorsqu'une âme charitable lui donna le conseil d'aller s'éteindre dans le lavoir du couvent. Hiraux comprit la valeur du conseil ; il y courut tout droit, et, grâce à ce bain prolongé, adoucit un peu la cuisson qui le dévorait.

Mais ce qu'il ne put éteindre, ce fut une fièvre brûlante qui le cloua pour huit jours dans son lit.

Le prieur sut la maladie, se renseigna sur les causes de cette maladie, et punit le cuisinier et ses marmitons.

Hiraux fut satisfait quant à eux ; mais le véritable coupable, aux yeux du patient, échappait à la justice du prieur ; ce véritable coupable, c'était l'organiste qui l'avait dénoncé, trahissant ainsi la sainte fraternité de la musique ; car Hiraux, en sa qualité de souffleur d'orgues, se regardait déjà comme musicien.

Il résolut de se venger de l'organiste.

Hiraux était profond et mystérieux comme les corridors de son cloître ; il renferma sa vengeance en lui-même, décidant qu'elle n'éclaterait que le jour de Pâques.

Le jour de Pâques est une grande fête par toute la chrétienté. Ce jour-là, tous les paysans des environs venaient entendre la messe au couvent de Bourg-Fontaine. Il y avait donc triomphe pour tout le monde : triomphe pour le prieur qui la disait, pour les moines qui la chantaient, pour les enfants de chœur qui la servaient, pour l'organiste qui l'accompagnait, et même pour Hiraux qui la soufflait.

La veille de Pâques, Hiraux, avec un soin digne des plus grands éloges, monta, son plumeau à la main, à la tribune, et passa la journée à nettoyer l'orgue.

Mais, contre toute attente, le lendemain, malgré les efforts du souffleur, malgré la dextérité du musicien, l'orgue ne rendit que des sons étouffés et plaintifs, qui non seulement n'accompagnaient pas, mais encore troublaient la messe. L'organiste avait beau pousser ou tirer, le hautbois était muet, la trompette était enrouée, et la voix humaine avait une extinction.

Hiraux, pendant que le malheureux musicien, ne sachant à qui s'en prendre, criait, jurait, frappait des doigts, des poings, du coude, Hiraux soufflait avec la gravité d'Oculi.

Oculi, on le sait, était fils de saint Eloi, et tirait la chaîne du soufflet tandis que saint Eloi forgeait. Il y a même un cantique là-dessus.

La messe n'était pas achevée, qu'Hiraux, malgré la peine qu'il avait prise, et malgré la gravité qu'il avait conservée, était soupçonné d'être la cause de ce nouvel événement.

Aussi, tandis qu'Hiraux appuyait avec plus de vigueur que jamais sur le manche du soufflet, devenu inutile, l'organiste se leva-t-il, et, allant à la porte de la tribune, la ferma-t-il à double tour, et en mit-il la clef dans sa poche.

Hiraux vit à l'instant même ce qui se préparait.

— Ce n'est pas moi, monsieur l'organiste ! s'écria-t-il en lâchant pour la première fois son soufflet ; ce n'est pas moi !

— C'est ce que nous allons voir, répondit l'organiste furieux.

Et [illegible] à démantibuler son orgue.

— [illegible] dit-il, voilà une voix humaine qui sent bien [illegible] de la boucherie.

L'organiste n'eut pas besoin d'aller plus loin : le mystère [illegible] était découvert. Hiraux, dans sa vengeance, avait déshonoré la voix humaine, la trompette et le hautbois, et il y a tout lieu de croire que, s'il ne s'était occupé que de ces trois tuyaux, c'est qu'il n'avait pu faire davantage.

Hiraux avait compté sur la fuite. Il était décidé à quitter le couvent après la messe ; seulement, il n'avait pas pensé que la lumière se ferait si vite. Or, la lumière était faite, et, comme il ne pouvait fuir, puisque la porte était fermée, il tomba à genoux et demanda grâce.

L'organiste savait dissimuler. Il fit semblant d'accorder la grâce qu'on lui demandait, mais à la condition, comme dans les baux, que Hiraux rendrait les choses dans l'état où il les avait prises.

Hiraux, trop heureux d'en être quitte à si bon compte, accepta le marché.

La messe finie, l'organiste sortit, promettant à Hiraux de ne rien dire au prieur de sa nouvelle fredaine. Hiraux comprenait que celle-ci dépassait toutes les autres et touchait au sacrilège ; de sorte que, resté seul, il accomplit de son mieux la besogne dont il s'était chargé, besogne que Fourier, dans sa distribution passionnelle, réserve aux enfants, qui, à son avis, devront s'en occuper *passionnellement*.

Qu'il l'eût fait passionnellement ou à contre-cœur, la besogne d'Hiraux était achevée, lorsque l'organiste, — on eût dit qu'il guettait ce moment, — lorsque l'organiste entra, suivi du frère cuisinier et de ses marmitons.

Il était allé quérir ses alliés naturels, c'est-à-dire les ennemis-nés d'Hiraux.

Au début des hostilités, — et les hostilités commencèrent dès que la porte de la tribune fut fermée, — Hiraux crut qu'il s'agissait d'être fouetté comme la première fois. Mais ce qui l'empêchait de s'arrêter à cette idée, c'est que les verges manquaient. Or, par pressentiment, l'absence de ces verges le préoccupait plus que n'eût fait leur présence.

En effet, il ne s'agissait plus de fouetter Hiraux, mais de le souffler.

L'opération s'accomplit à l'aide du soufflet de l'orgue.

Cette fois, Hiraux ne faillit point devenir aveugle. Hiraux faillit tout bonnement mourir. Mis en liberté aussitôt l'opération terminée, il avait fui aussi loin qu'il avait pu le couvent maudit, ayant plus l'air d'un ballon que d'une créature humaine ; puis il était tombé, ou plutôt il avait roulé au pied d'un arbre.

Il mit plus de quinze jours à désenfler complètement.

Ce fut à la suite de ce petit événement que Hiraux se fit garçon épicier.

Mais nul ne peut fuir sa destinée : Hiraux était musicien [illegible]. Hiraux accrocha un vieux violon et, dans ses moments perdus, racla obstinément. L'épicière, jeune femme [illegible] — il y en des femmes incomprises de tout temps — l'épicière jouait de l'épinette. Hiraux et l'épicière faisaient, le soir, des concerts qui ravissaient l'épicier [illegible], exalté par ses triomphes intimes, Hiraux [illegible] d'abandonner l'épicerie pour se livrer entièrement à la musique instrumentale.

Ses dispositions étaient en effet réelles, et presque sans maître il parvint à une telle force sur l'épinette et [illegible] le violon, que la ville de Villers-Cotterets le nomma son organiste aux appointements de huit cents livres par an.

Hiraux s'en faisait à peu près autant en donnant des leçons de violon et de clavecin. Ensuite, tous les élèves ne payaient pas en argent. Hiraux recevait ses cachets en nature : le marchand de bois le payait en bois et en [illegible], l'épicier, en sucre, en pruneaux et en confitures, [illegible]leur, en redingotes, en gilets et en pantalons. Il en [illegible] qu'avec ses seize cents francs argent et les rentrées en nature Hiraux avait non seulement de quoi vivre, mais encore jouissait d'une certaine aisance, qui lui permettait [illegible] promener ceux de ses élèves qui le mécontentaient ou qui n'avaient pas de dispositions.

[illegible] Hiraux de se charger de mon [illegible] qu'il accepta avec empressement, et [illegible] répugnance Hiraux [illegible] un homme de soixante ans, mais [illegible] si fécond en contes drolatiques, [illegible] d'une verve [illegible], que jeunes et vieux l'a[illegible] depuis que je me [illegible]. Il avait été le premier [illegible] qu'elle partît pour [illegible] ses [illegible] il était resté son [illegible].

[illegible] temps de [illegible] mon père [illegible] qui se [illegible] Hiraux [illegible] venir [illegible] il n'y avait qu'une [illegible] de Villers-Cotterets aux Fossés, Hiraux venait à pied aux Fossés ; et s'en retournait à pied coucher à Villers-Cotterets.

C'est-à-dire, entendons-nous : Hiraux, toujours poltron, avait commencé par coucher aux Fossés ; mais il était convenu que la persécution poursuivrait ce pauvre Hiraux toute sa vie. Les histoires de sa jeunesse étaient dans la mémoire de tout le monde, et je n'ai raconté que la vingtième partie peut-être de ces histoires, de sorte que chacun se croyait obligé d'ajouter un accident nouveau à cette vie déjà si accidentée.

Or, à la maison, il y avait secrétaires et aides de camp, race non moins joyeuse et non moins inventive à l'endroit des farces que ne l'était, quarante ou quarante-cinq ans auparavant, la race monacale.

Il en résultait qu'Hiraux, trouvant invariablement, en rentrant, le soir, dans sa chambre, soit un pot à l'eau au-dessus de sa porte, soit une aiguille dans son lit, soit un coq dans son armoire, avait décidé, une fois pour toutes, qu'il ne coucherait plus aux Fossés, mais reviendrait à Villers-Cotterets, quelque heure qu'il fût, quelque temps qu'il fît.

En conséquence de cette résolution prise, et pour rassurer son esprit contre cette ambulation nocturne, Hiraux venait ordinairement à la maison armé d'une longue canne à épée, enfermée dans un fourreau de cuir.

Malgré cette canne, ou plutôt à cause de cette canne, deux jeunes gens qui avaient dîné un jour à la maison avec Hiraux inventèrent encore une nouvelle plaisanterie. Il fallait en vérité quelque imagination pour cela : le pauvre Hiraux avait, depuis l'an de grâce 1750, été victime de tant de plaisanteries différentes, qu'il se croyait lui-même, non pas à l'abri d'une plaisanterie, mais au moins à l'abri d'une plaisanterie nouvelle.

Ils enlevèrent la lame d'épée, qui, dans son fourreau, faisait la sécurité d'Hiraux, et, en place, ils emmanchèrent dans la poignée une longue plume de paon.

Le soir, Hiraux, toujours prudent, voulut se retirer de bonne heure ; mais les jeunes gens le retinrent en lui promettant de faire route avec lui. Cette promesse tranquillisa Hiraux, qui, certain de revenir accompagné, se laissa aller à toute sa gaieté, ce soir-là plus verbeuse encore que de coutume, arrosée qu'elle avait été par de copieuses libations de vin de Champagne.

A dix heures, cependant, il ramena la conversation sur la nécessité de regagner la ville ; mais, cette fois, les jeunes gens déclarèrent qu'ils se trouvaient trop bien pour quitter le château, et que, dès que le général avait la bonté de leur offrir des lits, ils acceptaient, en invitant Hiraux à en faire autant.

Mais Hiraux n'avait garde d'accepter ; il flairait la compagnie, et devinait tout un monde de farces. Il déclara donc que son dessein de battre en retraite était immuable, et, prenant sa canne et son chapeau, il salua la société et partit.

Nos jeunes gens attendaient ce départ avec impatience. A peine la grande porte du château se fut-elle refermée sur le voyageur nocturne, qu'ils sortirent par la petite porte, et, le devançant à l'aide d'un chemin de traverse, allèrent s'embusquer au coin de la forêt.

Il faisait un clair de lune magnifique. Suivant l'habitude des gens qui ont peur, Hiraux chantait ; mais, pour faire foi de ses habitudes pacifiques, au lieu de chanter quelque joyeuse chanson ou quelque vaillant hymne de guerre, Hiraux chantait le chant grégorien.

Tout à coup, deux hommes masqués débouchent du bois, lui sautent au collet, et lui demandent la bourse ou la vie.

On dit qu'il n'y a rien de plus dangereux qu'un poltron qui se fâche ; il paraît qu'Hiraux avait quelque chose dans sa bourse et tenait à la vie ; car, pour toute réponse, il fit un pas en arrière et tira son épée.

Il y avait de quoi désarçonner Roland et les onze pairs de Charlemagne.

Hiraux trouva ce que ni les uns ni les autres de ces preux paladins n'eussent certainement pas trouvé.

— Vous voyez bien, mes amis, dit Hiraux en montrant la plume de paon à ceux qui l'attaquaient, vous voyez bien que je ne voulais pas vous faire de mal.

Il n'y avait pas moyen de tenir à une pareille bonhomie. Les éclats de rire succédèrent aux menaces, les masques tombèrent, et, après qu'on eut donné aux jambes d'Hiraux le temps de se remettre, tous trois revinrent amicalement à la ville et Hiraux compta une aventure de plus sur ses tablettes.

Hiraux m'avait tout fait rire dans ma jeunesse, j'aimais tant Hiraux que ma sympathie pour le musicien l'emporta sur mon antipathie pour la musique. Je me décidai à prendre des leçons de violon.

Mais [illegible] que l'on m'achetât un violon à Paris ; ceux qui étaient à vendre chez les marchands de bric-à-brac de Villers-Cotterets ne satisfaisant pas suffisamment mon amour-propre.

On en passa par où je voulais : c'était assez l'habitude de ma mère. Il fut décidé qu'Hiraux, à son prochain voyage à Paris, achèterait un violon, et qu'aussitôt son retour, mon éducation musicale commencerait.

Mais quand aurait lieu ce voyage?

C'était bien un peu sur une remise aux calendes grecques que j'avais compté.

Pas du tout : le hasard, ou plutôt une nouvelle farce dont Hiraux fut victime, en décida autrement.

A la suite d'un dîner qu'Hiraux avait fait avec quelques amis, et entre autres avec ses deux amis intimes, Mussart et Duez, — nous consignons ici les noms pour les retrouver plus tard, — le voyage d'Hiraux à Paris fut décidé.

Seulement, il avait été décidé dans des conditions toutes drolatiques

On dînait chez un nommé Hutin, chez lequel s'arrêtaient les diligences qui vont de Laon à Paris. On avait grisé Hiraux. Hiraux ne savait plus ce qu'il faisait ni ce qu'on lui faisait. On déshabilla Hiraux, et, avec son caleçon et sa chemise seulement, on le fourra sous l'impériale de la diligence, au milieu des malles, des portemanteaux et des cartons.

Il va sans dire qu'on ne lui laissa pas un denier sur lui. Où eût été la farce, si Hiraux avait eu de l'argent?

Hiraux se réveilla à Paris.

Le conducteur ignorait parfaitement la plaisanterie. Il fut donc aussi étonné de trouver Hiraux là, qu'Hiraux l'était de s'y trouver lui-même.

Hiraux fut d'abord assez embarrassé de se trouver en caleçon et en chemise dans la cour des diligences ; mais, comme il était homme de ressources, il se souvint d'un neveu nommé Camusat, excellent et brave garçon qui a été et qui est encore mon ami. Il fit approcher un fiacre, s'y enferma, et cria par la portière :

— M. Camusat, à la Rapée !

Hiraux savait une chose que je ne sais pas, ce qui fait qu'à sa place j'eusse été fort embarrassé ; il savait l'adresse de Camusat, de sorte qu'il descendit droit chez lui.

Camusat était long et mince comme son oncle ; il lui donna redingote, gilet et pantalon.

Puis, en outre, il lui prêta vingt francs pour m'acheter un violon, et quinze francs pour revenir.

Avec ces quinze francs, Hiraux m'apporta un violon un peu raccommodé au manche, mais assez sain dans tous ses organes essentiels.

Des aventures d'Hiraux, je ferais tout un livre, et, si je le voulais, un livre bien autrement amusant que beaucoup de livres que je connais.

Mais je me bornerai à la dernière et à la plus triste de ces aventures. C'est qu'au bout de trois ans de leçons chez Hiraux, je ne savais pas mettre mon violon d'accord !

En reconnaissant chez moi pour la musique cette phénoménale antipathie, Hiraux déclara à ma pauvre mère désolée que ce serait lui voler son argent que de tenter plus longtemps de faire de moi un musicien.

Je renonçai donc au violon.

Pauvre Hiraux ! après cette vie si agitée, il dort aujourd'hui du paisible sommeil de la mort dans ce charmant cimetière de Villers-Cotterets, plein d'arbres verts, de saules pleureurs et de fleurs épanouies !

XXIV

LA CHIENNE PORTE-FALOT. — L'ÉPITAPHE DE DEMOUSTIER. — MON PREMIER MAITRE D'ARMES. — LE ROI BOIT. — QUATRIÈME TERREUR DE MA VIE. — LE TONNEAU DE MIEL.

Au milieu de tout ce que nous venons de raconter, ma mère avait fait deux nouvelles pertes non moins douloureuses pour elle que la première : elle avait perdu son père et sa mère.

Je me rappelle à peine ma grand'mère Labouret. Je ne me souviens d'aucun détail relatif ni à sa vie ni à sa mort. C'était une digne femme qui, ayant bien vécu, dut bien mourir.

Il en fut autrement de mon grand-père, mort en 1808, d'une affection de foie. Je me le rappelle parfaitement avec sa pipe à la bouche et sa démarche grave, habitude qu'il avait contractée du temps que, comme le père de mademoiselle de la Vallière, il était maître d'hôtel.

C'était un grand joueur de dominos, qui passait pour très fort à ce jeu, et qui allait tous les soirs faire sa partie dans un café où j'ai passé une bonne portion de mon enfance. Ce café était tenu, je m'en souviens, par deux personnes de sexe différent qui m'aimaient beaucoup. L'une s'appelait mademoiselle Wafflart et l'autre M. Camberlin.

Comme mon grand-père y passait toutes ses soirées, j'allais quelquefois l'y rejoindre, et, là, je regardais jouer au billard, jeu pour lequel je me sentais au fond du cœur la plus grande vocation. Malheureusement, le billard, soit pendant la journée, soit le soir, entraînait des frais tout à fait au-dessus de mes moyens, de sorte que force était à moi de regarder jouer les autres et de compter les points, mais voilà tout.

Chaque soir, à dix heures, on entendait gratter à la porte ; c'était la chienne de mon grand-père qui venait le chercher, — la gueule vide, les nuits où il y avait de la lune, — la gueule ornée d'un bâton portant une lanterne à chaque bout, les nuits où il n'y en avait pas. On l'appelait *Charmante*, et elle était charmante d'intelligence en réalité. Elle avait, lors de sa mort, fait ce métier pendant huit ou dix ans, et il ne lui était jamais arrivé d'être venue gratter à la porte dix minutes avant l'heure ou dix minutes après, d'avoir pris le chemin le plus long au lieu de prendre le chemin le plus court, ou d'avoir cassé une seule de ses lanternes.

Un jour, mon grand-père se plaignit de violentes douleurs au côté, garda la chambre, puis s'alita. Enfin, un soir, on m'emporta de la maison comme on avait fait pour mon père. On me conduisit chez un de nos voisins nommé Lepage et qui était vitrier. J'y passai la nuit. Le lendemain, mon grand-père était mort.

Ma mère héritait de ces fameux trente arpents de terre dont j'ai déjà parlé, et de cette maison dont on payait la rente viagère. Seulement, c'était de la rente à servir qu'elle héritait, et non de la maison.

Si ma pauvre mère n'avait pas toujours gardé cette double espérance d'obtenir une pension et de se faire payer les vingt-huit mille cinq cents francs d'arriéré dus à mon père, voici sans doute ce qu'elle eût fait : elle eût vendu les trente arpents de terre trente ou trente-cinq mille francs, prix qu'ils valaient ; elle eût cédé ses droits à la maison de M. Harlay pour cinq ou six mille francs, et, avec ces quarante mille francs, elle se fût fait deux mille livres de rente avec lesquelles, grâce à son économie, nous eussions parfaitement vécu.

Tandis qu'au contraire, toujours dans l'espoir de rembourser avec ce malheureux arriéré, elle commença à emprunter sur les terres en les hypothéquant.

Du revenu de ces terres, il était impossible d'exister ; à peine rapportaient-elles deux du cent.

Je ne sais si c'est avant ou après la mort de mon grand père que nous déménageâmes. Je crois cependant que c'est auparavant.

Nous demeurâmes alors rue de Lormet ; je m'étais rapproché de la maison où j'étais né.

Peu de temps après, nous perdîmes, dans cette maison, la cousine que j'appelais maman Zine.

La mort frappait, comme on voit, à coups redoublés sur la famille ; en quatre ans, quatre personnes s'étaient couchées pour l'éternité, l'une près de l'autre, dans ce petit cimetière dont j'ai déjà parlé.

Mais à part la mort de mon père, aucune de ces morts ne produisit sur moi une impression réelle. Tout cela se traduisait par une promenade quotidienne au cimetière. Un tertre de plus s'ajoutait aux autres tertres, que ma mère appelait son jardin ; un nouveau cyprès était planté près des anciens cyprès ; de nouvelles roses fleurissaient près des anciennes roses ; ma mère versait quelques larmes de plus, et tout était dit.

Nos tombes, à nous, étaient près de la tombe de Demoustier. Son épitaphe est la première inscription tumulaire que j'aie lue. Elle avait été composée par Legouvé.

La voici :

SOUS CETTE PIERRE REPOSE DU SOMMEIL DU JUSTE

CHARLES-ALBERT DEMOUSTIER

MEMBRE ASSOCIÉ DE L'INSTITUT NATIONAL,

NÉ A VILLERS COTTERETS, LE 31 MARS 1760,
ET DONT L'AME PAISIBLE RETOURNA AU SEIN DE L'IMMORTALITÉ
LE 11 VENTOSE AN IX DE LA RÉPUBLIQUE (2 MARS 1801).

En ces mots l'amitié consacra son histoire ;
Il montra les talents aux vertus réunis ;
Son esprit lui donna la gloire,
Et sa belle âme des amis.

REPOSE EN PAIX, OMBRE CHÉRIE !

En effet, si une ombre doit reposer en paix, c'est bien celle de ce bon et spirituel Demoustier, dont tout Villers-Cotterets vénérait la mémoire. Ma mère me disait souvent que jamais homme plus doux, plus sympathique, plus charmant n'avait existé. Il voyait, à quarante et un ans, juste

[illegible] mon père est mort, venir la fin de toutes choses avec cette douce et pieuse tranquillité des bonnes natures. [illegible] de sa mort, ma mère était près de son lit, et, [illegible] en avoir essayé de lui donner des espérances. Il lui souriait doucement en regardant un rayon de ce beau soleil de printemps qui n'est pas encore le soleil véritable, mais un premier sourire de la nature.

Demoustier mit la main sur sa main, et, la regardant :

— Chère madame Dumas, lui dit-il, il ne faut pas se faire illusion : le bouillon ne passe plus, le lait ne passe plus, l'eau ne passe plus, il faut bien que je passe.

Le lendemain, il était mort le sourire sur les lèvres.

Hélas ! une pierre pareille à celle qui couvrait le tombeau de Demoustier, c'était l'ambition de ma mère. Mais elle n'était pas assez riche pour consacrer, aux dépens des vivants, cette prodigalité aux morts.

Je présume que c'est de ces promenades accomplies avec ma mère au cimetière de Villers-Cotterets qu'est née ma prédilection pour les cimetières, mais pour les cimetières de village, bien entendu ; — rien ne m'impressionne encore autant aujourd'hui — touchant aux églises avec leur maigre saule pleureur, leurs pierres à moitié brisées et leurs croix peintes en noir, avec une simple inscription blanche disant le nom et l'âge du trépassé.

Hélas ! si je retournais maintenant dans le nôtre, outre la tombe de ma mère, combien de tombes amies y retrouverais-je ! Presque tous ceux que j'ai connus dans mon enfance sont là, et, comme le Christ au commencement de la Rome chrétienne, je puis dire : « J'ai plus d'amis dessous que dessus. »

Que ceux qui se donnent la peine d'étudier les plus petites choses étudient les différentes localités où s'est passée mon enfance : les Fossés, Antilly, la chambre restreinte de l'hôtel de l'*Épée*, les ruines du château de Villers-Cotterets, la maison et le jardin de ville de M. Deviolaine, le cloître de Saint-Remy, le château de Villers-Hellon, le grand parc de François Ier, de Henri II et de Henri IV, et le petit cimetière du Pleux, — c'est ainsi qu'on appelle l'endroit où est situé le cimetière de Villers-Cotterets, — et ils se rendront compte de toutes les différentes nuances de mes productions, et, en allant plus loin, des variations de mon caractère.

A tout cela j'ai dû un grand respect pour toutes les choses saintes, une grande foi dans la Providence, un grand amour en Dieu. Jamais, dans le cours d'une vie déjà assez longue, je n'ai eu, aux heures les plus douloureuses de cette vie, ni une minute de doute, ni un instant de désespoir ; je n'oserais pas dire que je suis sûr de l'immortalité de mon âme, mais je dirai que je l'espère. Seulement, je crois que la mort, c'est l'oubli du passé sans être la renonciation à l'avenir. Si l'on arrivait à donner la mémoire aux âmes, on aurait résolu le grand mystère dont Dieu garde le mot : les âmes alors se souviendraient, et l'immortalité serait révélée.

En somme, au milieu de ces promenades, au milieu de ces jeux, au milieu de ce commencement d'éducation, je grandissais. Je jouais sur mon violon la *Marche des Samnites* et l'ouverture de *Lodoïska* ; et Hiraux, son bonnet noir rabattu sur les deux oreilles, déclarait à ma mère qu'il avait trop de conscience pour lui voler plus longtemps les dix francs par mois qu'elle lui donnait pour faire de moi un musicien.

Je renonçai d'autant plus facilement à ces leçons, que je les eusse interrompues depuis longtemps déjà, si ma sympathie pour Hiraux ne l'avait pas emporté sur mon horreur pour le solfège ; je renonçai, dis-je, d'autant plus facilement à ces leçons, que j'avais commencé de prendre des leçons bien autrement attrayantes pour moi : je prenais des leçons d'armes.

De ce beau château, ancienne maison de plaisance des ducs d'Orléans, la République avait fait une caserne, et l'Empire un dépôt de mendicité.

J'avais découvert, dans ce dépôt, un ancien maître d'armes : seulement, il avait une avarie : donnant des leçons sans masque, le fleuret d'un de ses élèves avait pénétré dans la bouche, et lui avait déchiré la luette. Cet accident, — qui, en le rendant presque muet, ou plutôt en lui créant un baragouin à peu près inintelligible, avait rendu chez lui la démonstration presque impossible, — cet accident, joint à un grand amour de la bouteille, avait [illegible] notre ancien Saint-Georges à la demeure royale de François Ier, devenue une succursale du dépôt de la mendicité de la Seine.

Cet homme s'appelait le père Mounier, et, j'en demande bien pardon à Grisier, son continuateur, c'est lui qui, à l'âge de dix ans, me donna les premières leçons d'armes.

[illegible] à peu près [illegible] quand je commençai [illegible] et ce grand [illegible] les exercices du corps [illegible].

Au milieu de [illegible] et tout en ne rêvant que sabres, épées, pistolets et fusils, je suis demeuré fort poltron à un seul endroit. Comme la nature, j'avais horreur du vide. Aussitôt que je me sentais suspendu à une certaine distance de terre, j'étais comme Antée, la tête me tournait, et je perdais toutes mes forces. Je n'osais descendre seul un escalier dont les marches étaient un peu roides, et je n'eusse jamais osé, comme mes jeunes camarades, aller dénicher un nid à la cime d'un arbre.

Cette couardise me valait toute sorte de berneries de la part de mes cousines Deviolaine, de leur frère Félix et de ma sœur aînée. On s'amusait à me conduire, sous prétexte de jouer à cache-cache ou à tout autre jeu, dans des greniers dont, la porte une fois fermée, on ne pouvait plus descendre qu'à l'aide d'une échelle. Alors j'employais, à la grande jubilation des autres enfants, toutes les supplications pour obtenir qu'on me rouvrît la porte ; puis, comme on se gardait bien de se rendre à mes prières, je me décidais enfin à descendre par l'échelle, descente que j'exécutais le plus gauchement du monde, à la vue de la société.

Un jour, je faillis être tué pour être resté en bas, tandis que les autres étaient montés en haut. Toute la société enfantine avait entrepris l'ascension d'une meule de paille au pied de laquelle j'étais resté. Ma cousine Cécile, vrai garçon pour les habitudes, et qui, pareille à la princesse Palatine, semblait convaincue qu'elle changerait de sexe à force de sauter et de bondir, ma cousine Cécile était arrivée la première au faîte, lorsque, se penchant pour me regarder et se moquer de moi, le pied lui manqua : elle roula sur la déclivité de la meule, me tomba à califourchon sur les épaules, et faillit me rompre le cou.

Une preuve de sang-froid que je donnai au milieu d'un grand danger me réhabilita pourtant dans l'esprit de mes jeunes amis et amies. C'était le jour des Rois ; on avait dîné chez M. Deviolaine. La royauté de la fève m'était échue, et, après le dîner, je m'étais empressé de transporter le siège de mon empire dans le jardin. En lançant un bâtiment de papier sur le bassin qui faisait le centre de la pelouse, je me penchai un peu trop en avant, je perdis mon centre de gravité, la tête emporta le derrière, et je fis, dans un bassin de quatre pieds de profondeur et dans une eau glacée, un plongeon des plus complets et, à ce qu'il paraît, des plus effrayants pour la société, qui se mit à battre l'air avec les bras et à crier à tue-tête : « A l'aide ! au secours ! Dumas se noie ! » Heureusement, je ne perdis pas la tête, je m'accrochai aux herbes qui pendaient de la pelouse dans le bassin, et, grâce à cet appui, je reparus à la surface de l'eau, ruisselant comme le fleuve Scamandre ; de sorte que Victor n'eut besoin que de me donner la main pour me rendre à mon élément et à mon terrain naturels.

Alors, avec mon air grave et doctoral, me tournant vers la troupe effarée :

— Imbéciles, leur dis-je, ce n'était pas « Dumas se noie ! » qu'il fallait crier, c'était « Le roi boit ! »

On trouva le mot charmant. Comme c'est le premier que j'aie fait, et que je l'ai fait à l'âge de sept ans, je demande pour lui l'indulgence du public.

Ce qui n'empêcha pas ma cousine Cécile de dire, en exécutant ses tours de force ordinaires, que je n'étais et ne serais jamais bon qu'à faire un séminariste.

On verra bientôt combien peu s'en fallut que la prédiction ne se réalisât.

Les grandes terreurs de ma vie s'élèvent à cinq, je crois, et, fort heureusement, remontent toutes à ma première jeunesse. J'ai dit les trois premières : le serpent d'Amiens, une ; les deux couleuvres de Saint-Remy, deux ; madame de Genlis, trois.

Passons à la quatrième.

Je jouais aux billes à la porte d'un marchand épicier nommé Lebègue, qui, pendant ce temps-là, étendait et grattait du chocolat sur un marbre avec un de ces longs couteaux pliants qu'on appelle, je crois, spatules. Je me pris de dispute avec mon partenaire. Nous nous gourmâmes. Notez bien que, devant les coups de poing, je n'étais pas poltron. Il était plus fort que moi : il me repoussa violemment, et je m'en allai tomber, à reculons, le derrière dans un tonneau de miel.

Je prévis à l'instant même l'événement et ses conséquences : je jetai un cri, l'épicier se retourna, et lui aussi vit ce qui arrivait.

Ce qui arrivait, c'est, comme je l'ai dit, que je m'en allai tomber le derrière dans le miel.

Je me relevai comme si un ressort m'eût remis sur mes jambes, et cela, malgré la résistance qu'opposait à ce mouvement la substance à laquelle j'adhérais.

Puis, incontinent, je me mis à fuir.

La rapidité que je déployai dans cette prudente résolution venait de ce que j'avais vu l'épicier s'élancer d'un mouvement presque simultané, son couteau à la main.

Je dirigeai naturellement ma course du côté de la maison. Mais la maison, située au milieu de la rue de Lormet, était assez loin de la place sur laquelle l'événement était

arrivé. Je courais bien : seulement l'épicier avait des jambes doubles des miennes ; j'étais poussé par la terreur, mais lui était mû par la cupidité. Je me retournais tout en courant, et je voyais le terrible industriel l'œil ardent, les lèvres entr'ouvertes, le sourcil froncé et le couteau à la main, gagnant à chaque pas sur moi. Enfin, en nage, haletant, sans voix, près d'expirer, je me laissai aller sur le pavé, à dix pas de la porte, convaincu que c'en était fait de moi, et que Lebègue s'était mis à ma poursuite dans l'intention bien positive de m'égorger.

Il me coucha le ventre sur son genou

Il n'en était rien. Après une lutte dans laquelle j'épuisai le reste de mes forces, il me coucha le ventre sur son genou, gratta le fond de ma culotte avec sa spatule, me remit sur mes jambes, et s'en retourna parfaitement satisfait d'être rentré dans sa marchandise.

Malgré cette longanimité, je fus plus d'un an à prendre l'autre côté de la rue quand je passais devant le magasin d'épiceries de maître Lebègue.

XXV

L'ABBÉ CONSEIL. — MA BOURSE AU SÉMINAIRE. — MA MÈRE, A FORCE D'INSTANCES, ME DÉCIDE A Y ENTRER. — L'ENCRIER DE CORNE. — CÉCILE CHEZ L'ÉPICIER — MA FUITE.

Cependant j'allais avoir dix ans. Il était temps de s'occuper sérieusement de mon éducation morale. Quant à l'éducation physique, elle allait son train : je lançais des pierres comme David, je tirais de l'arc comme un soldat des îles Baléares, je montais à cheval comme un Numide ; seulement, je ne montais ni aux arbres ni aux clochers.

J'ai beaucoup voyagé, j'ai, soit dans les Alpes, soit en Sicile, soit dans les Calabres, soit en Espagne, soit en Afrique, passé par de bien mauvais pas ; mais j'y suis passé parce qu'il fallait y passer. Dieu seul, à l'heure qu'il est, sait ce que j'ai souffert en y passant. Cette terreur toute nerveuse et par conséquent insurmontable est si grande, que, si l'on me donnait le choix, j'aimerais mieux me battre en duel que de monter en haut de la colonne de la place Vendôme.

Je suis monté un jour, avec Hugo, en haut des tours de Notre-Dame ; je sais ce qu'il m'en a coûté de sueur et de frissons.

Revenons donc à mon éducation morale, dont il était temps de s'occuper sérieusement.

On avait sollicité pour moi des entrées gratuites à tous les collèges destinés aux fils d'officiers supérieurs. Mais, quelles que fussent les instances faites, on n'avait pu obtenir ni mon admission au Prytanée, ni une bourse dans aucun lycée impérial.

Si j'avais été quelque chose à cette époque, je me ferais l'honneur de croire que j'avais hérité de la haine que Bonaparte portait à mon père.

Aucune des demandes faites pour moi n'avait donc réussi, lorsque mourut un de mes cousins dont j'ai déjà parlé, et qui se nommait l'abbé Conseil.

L'abbé Conseil avait été gouverneur des pages ; l'abbé Conseil avait eu, sous Louis XV et sous Louis XVI, toute sorte de bénéfices ; si bien que l'abbé Conseil était riche : il possédait à Largny, village situé à une lieue de Villers-Cotterets, une charmante maison, un jardin des plus pitto-

res[illegible] d'une vallée, mais je n'ai point parlé de [illegible] entendu le [illegible] d'hospitalité du cousin Conseil.

Le cousin Conseil avait, en outre, une maison à Villers-Cotterets. Il demeurait, je crois, au numéro 3 ou 5 de la rue de Lormet, juste en face de la maison où était mort Demoustier.

J'allais faire deux visites par an au cousin Conseil, l'une le 1er janvier, l'autre le jour de sa fête ; il m'embrassait sur une joue, me donnait une claque sur l'autre. Là se bornaient ses libéralités.

Une fois, il me donna un petit écu. Nous n'en revenions pas, ma mère ni moi.

Il mourut la même année.

Il laissait une dizaine de mille livres de rente, dont héritait une certaine demoiselle de Ryan, déjà nommée.

Quant à ma mère, elle héritait de quinze cents francs, une fois donnés.

En outre, il laissait, pour un de ses parents, une bourse au séminaire de Soissons.

La destination était claire, et la prédiction de Cécile allait se réaliser. Le futur séminariste, c'était moi.

Seulement, il s'agissait de me faire aller au séminaire, ce qui n'était pas chose facile. Je n'entendais pas raison à l'endroit des curés, et cette prédiction de Cécile m'avait mis au cœur de grands germes de révolte contre cette intention.

Chez ma mère, il n'y avait aucun parti pris. Pauvre femme ! elle était incapable d'insister sur une détermination dans laquelle elle eût vu pour moi la moindre contrariété ; mais elle avait un désir, c'était de me donner la meilleure éducation possible. Faire de moi un prêtre ! elle n'y avait jamais songé ; je crois même que, si elle eût pensé que la chose en vînt là, elle se fût la première opposée au projet qu'elle me présentait sous le plus riant aspect.

Deux ou trois mois se passèrent en luttes de ma part, et en prières de la part de ma mère.

Enfin, un beau jour qu'elle avait déployé toutes les séductions de son esprit pour me décider ; qu'elle me jurait, sur sa parole d'honneur, que je serais toujours libre de revenir à la maison, si le régime du séminaire ne me convenait pas, je lâchai le *oui* fatal, et je consentis à tout ce qu'elle voulut.

Il me fut accordé huit jours pour faire mes préparatifs de départ.

C'était une grande séparation que celle qui se préparait, et, certes, elle coûtait autant à ma mère qu'à moi. Aussi ma mère me cachait-elle ses larmes, de sorte que, injuste que j'étais, je la croyais bien contente de se séparer de moi.

La veille du jour où l'on devait m'embarquer dans la voiture qui deux fois par semaine, faisait le service entre Villers-Cotterets et Soissons, comme je réunissais toutes mes petites affaires de collégien, je m'aperçus qu'il me manquait un encrier. J'en fis l'observation à ma mère, qui, reconnaissant la justice de mon désir, me demanda comment je le voulais.

J'avais des idées luxueuses à l'endroit de cet encrier. Je voulais un encrier de corne avec un récipient pour les plumes. Mais comme ma mère ne comprenait pas bien mes explications, elle me donna douze sous, et me chargea d'aller acheter l'encrier moi-même.

Qu'on fasse bien attention à ce détail ; si puéril qu'il soit, il a changé la face de ma vie.

J'allai chez un épicier nommé Devaux. Je me serais bien gardé d'aller chez Lebègue : on sait pourquoi.

L'épicier n'avait pas d'encrier comme j'en désirais un ; il m'en promit un pour le soir.

Le soir, je revins.

Il avait l'encrier. Mais le hasard fit qu'en même temps que moi, se trouvait dans le magasin ma cousine Cécile.

En me voyant, sa joie fut grande. Elle trouvait donc l'occasion de me dire à moi-même qu'elle me souhaitait toutes sortes de prospérités dans la carrière que j'embrassais, et elle me promit qu'aussitôt que je serais ordonné, elle me donnerait la charge de son directeur.

Je ne sais si c'est parce que les railleries me parurent trop amères ou la charge trop lourde, mais je jetai l'encrier au nez de l'épicier, je mis mes douze sous dans ma poche, et je sortis du magasin en criant:

— Eh bien, c'est bien, je n'irai pas au séminaire !

Comme César, je venais de passer mon Rubicon.

Maintenant, il s'agissait d'échapper aux premières supplications de ma mère, auxquelles je n'eusse pas eu peut-être la force de résister.

Je risquai mon premier coup de tête.

J'achetai, avec mes douze sous, un pain et un saucisson, des vivres pour deux ou trois jours enfin, et j'allai trouver Boudoux.

Il faut que j'explique ce que c'était que Boudoux.

Boudoux était un type. Si la maladie intitulée la *boulimie* n'avait pas été baptisée à cette époque, il aurait fallu l'appeler la *boudimie*.

Je n'ai jamais vu de plus terrible mangeur que Boudoux. Un jour, il arriva chez nous : on venait de tuer un veau : il le regardait avec des yeux d'envie.

— Veux-tu le manger tout entier, dit mon père, il est à toi.

— Oh ! le général plaisante, dit Boudoux.

— Non, sur ma parole.

— Je veux bien, général.

On mit le veau tout entier au four, et, le veau cuit, Boudoux mangea le veau tout entier.

Le dernier os gratté, mon père lui fit compliment.

— J'espère que maintenant tu n'as plus faim, Boudoux ? lui dit-il.

— Mettez la mère à la broche, général, répondit Boudoux, et vous verrez.

Mon père recula ; il aimait sa vache. Boudoux était homme à n'en laisser que les cornes.

Après ce trait, nous en citerions bien d'autres ; mais ils paraîtraient faibles à côté de celui-là.

Un jour d'ouverture de chasse, chez M. Danré de Vouty, il y avait vingt-quatre poulets à la broche. Boudoux les regarda comme il avait regardé le veau de mon père. M. Danré eut l'imprudence, alors, de lui faire une proposition équivalente à celle qui lui avait été faite chez nous.

Boudoux fit vingt-quatre bouchées des vingt-quatre poulets.

Plus tard, — je veux en finir d'un coup avec l'appétit de Boudoux, — lorsque, après la Restauration, M. le prince de Condé vint chasser à Villers-Cotterets, il y amena une meute de cent vingt chiens.

Boudoux obtint la charge de valet des valets de chiens. Ce fut, en conséquence, Boudoux qui se trouva chargé de faire aux Roquadors et aux Barbaros princiers la distribution de vivres.

Bientôt on s'aperçut que, quoique l'achat de pain et de mou fût toujours le même, les pauvres bêtes languissaient, maigrissaient, perdaient leurs jambes.

On se douta de la chose, et l'on guetta Boudoux.

On s'aperçut qu'il mangeait à lui seul la portion de quarante chiens.

C'étaient les deux sixièmes de la nourriture générale.

Le prince ordonna qu'on servirait chaque jour à Boudoux une portion à part, et que cette portion serait celle de quarante chiens.

Voilà ce qu'était Boudoux, quant à l'appétit.

Nous allons dire ce qu'il était, quant au physique ; puis nous dirons ce qu'il était, quant au moral.

Au physique, Boudoux était le rebut de la création : Quasimodo, près de Boudoux, aurait pu avoir des prétentions à la beauté. Boudoux avait le visage non pas grêlé, mais couturé, mais sillonné, mais bouleversé par la petite vérole ; l'œil, tiré hors de son orbite par une excavation de la paupière, semblait descendre, plein de larmes et de sang, jusqu'au milieu de la joue; le nez, au lieu d'être saillant, se déprimait au-dessous du cartilage, et s'aplatissait sur la lèvre supérieure ; cette lèvre, d'où suintait éternellement une salive noircie par la chique, formait l'arche supérieure d'une bouche qui, pareille à celle des serpents, se fendait jusqu'aux oreilles pour laisser passer un gigot tout entier ; le reste était complété par des cheveux qu'eût enviés Polyphème, par une barbe, rouge et grasse, poussant dans les rares intervalles laissés intacts par la petite vérole.

Cette tête était supportée par un corps de cinq pieds neuf pouces, dont on ne pouvait jamais apprécier la grandeur réelle, à cause d'une jambe qui, à chaque pas qu'il faisait, pliait en cédant ; à ce point que le bas de la jambe et le haut de la cuisse étaient égaux aux deux pointes d'un compas ouvert en triangle.

Avec tout cela, Boudoux possédait une de ces forces qui n'ont pas de mesure. Dans les déménagements, Boudoux était un homme précieux: il plaçait sur sa tête bahuts, buffets, lits, tables, et, de son pas claudicant, qui mesurait un mètre et demi à chaque enjambée, il transportait en un tour de main l'ameublement tout entier d'une maison à une autre maison.

Et, pourtant, Boudoux, qui eût pris, comme Alcidamas, un cheval par les sabots de derrière et qui lui eût arraché les sabots ; Boudoux, qui, comme Samson, eût arraché de leurs gonds les portes de Gaza, et qui les eût emportées sur son dos ; Boudoux, qui, comme Milon de Crotone, eût fait le tour du cirque avec un bœuf sur ses épaules, eût assommé le bœuf et l'eût mangé le même jour ; Boudoux, avec la force d'un éléphant, avait la douceur d'un agneau.

Voilà pour le moral.

Aussi, tout laid, tout repoussant, tout hideux à voir qu'il était, Boudoux n'avait partout que des amis; il logeait chez une tante à lui, mademoiselle Chapuis, directrice de la

poste ; mais il mangeait chez tout le monde. Trois fois par jour, Boudoux faisait sa tournée par la ville, et, comme les frères quêteurs des anciens monastères, il récoltait de quoi nourrir un couvent.

Seulement, comme il n'avait pas de moines à nourrir, il mangeait la récolte à lui tout seul.

Cela ne le rassasiait pas, mais cela le nourrissait.

Puis Boudoux avait une industrie, ou plutôt deux industries : Boudoux allait à la marette et à la pipée.

Indiquons à MM. les Parisiens, qui pourraient bien ne pas savoir ce que c'est, quelles sont ces deux industries que nous venons de désigner sous le nom de *marette* et de *pipée*.

Commençons par la marette.

Il n'y a point de forêts, de bois, de remises, qui ne possèdent quelques-unes de ces flaques d'eau que l'on désigne sous le nom de mares.

Témoin la mare d'Auteuil, qui, autant que je puis m'en souvenir, jouissait, de son vivant, d'une certaine célébrité.

A ces mares, situées dans la forêt, dans les bois, dans la remise, les oiseaux vont boire, à certaines heures. On enfonce dans la terre molle et détrempée qui les borde, de petites branches de bouleau enduites de glu, et, lorsque les oiseaux viennent pour boire, ils se prennent à ces gluaux.

Cela s'appelle tendre une mare. Dans cette action de tendre une mare plus ou moins habilement, gisent tout le succès de la chasse et toute l'adresse du chasseur.

Seulement, — il faut tout expliquer, — comme il existe plus de petites mares que de grandes, comme les petites mares sont préférables aux grandes, parce qu'elles exigent moins de gluaux, et par conséquent moins de dépense, comme les petites mares s'appellent des marettes, on dit, dans le langage de la chasse aux petits oiseaux : « Aller à la marette ».

Quant à la pipée, elle s'opère par les mêmes procédés, mais avec d'autres détails.

On choisit un arbre assez élevé pour dépasser de sa cime la partie de taillis qui l'entoure; on le dépouille de ses petites branches, on les remplace par des gluaux fichés dans des entailles faites à la serpe ; on se place dans une cabane de feuillage construite autour du tronc de l'arbre, et l'on attire tous les oiseaux des environs par trois moyens.

Le premier est d'attacher un hibou au centre de l'arbre.

Le hibou, avec son plumage fauve et ses gros yeux ronds, joue dans les forêts le rôle que Jean-Jacques Rousseau jouait dans les rues de Paris, quand il sortait habillé en Arménien.

Tous les gamins couraient après le philosophe de Genève.

Tous les oiseaux poursuivent le hibou.

Mais, pour ces malheureuses bêtes, se révèle alors une justice qui n'existe pas pour les hommes : en poursuivant le hibou, les oiseaux s'abattent sur l'arbre où il est attaché ; tout volatile qui se pose sur un gluau est perdu ; il tombe de branche en branche, et passe de la liberté à la cage, bien heureux quand il ne passe pas de la cage à la broche.

Le second moyen d'attraction est de prendre un geai.

Avec un lièvre, on ne fait qu'un civet ; mais, avec un geai, on fait bien autre chose ; — pourvu cependant que le geai soit vivant : c'est une condition *sine quâ non*.

Le geai a une très mauvaise réputation parmi la gent volatile.

D'abord, il a celle de prendre des plumes du paon, que lui a faite la Fontaine, et qui est peut-être, comme toutes les réputations faites par les hommes, celle qu'il mérite le moins ; son autre réputation, bien autrement grave aux yeux des oiseaux, celle de manger les œufs de ses confrères plus faibles et plus petits que lui. Aussi la haine que les oiseaux ont pour ce dévorateur est-elle en raison de la quantité des œufs qu'ils pondent ; les mésanges, par exemple, qui font, parfois, jusqu'à vingt et vingt-cinq petits, sont les plus acharnées contre ce bandit ; puis, après elles, viennent les fourgons, qui en pondent quinze, les pinsons, qui en pondent cinq ou six, enfin les rouges-gorges et les fauvettes, qui en pondent trois ou quatre.

On prend donc un geai vivant, on lui étend l'aile et on lui tire les plumes de l'aile.

Ce n'est pas très humain, mais c'est très efficace.

On connaît l'affreux cri du geai ; à chacune des plumes qu'on lui tire, le geai pousse un de ces cris-là, et à chaque cri, on voit se précipiter par volées, mésanges, fourgons, pinsons, fauvettes et rouges-gorges, qui viennent jouir du supplice de leur ennemi ; car ils ne s'y trompent pas et reconnaissent ce cri pour un cri de douleur.

Mais, cette fois encore, ils sont punis pour n'avoir pas pardonné à leur ennemi, et les gluaux font justice de leur mauvais cœur.

L'efficacité du troisième moyen dépend entièrement de la faculté plus ou moins grande accordée par la nature au chasseur de tirer, à l'aide d'un brin de chiendent ou d'un morceau de taffetas, certains sons imitant le chant des oiseaux. Le musicien doué de cette imitation n'a plus besoin ni de geai ni de hibou, il se met dans sa hutte, contrefait le cri de détresse des différents oiseaux qu'il veut prendre, et tous les oiseaux de même espèce qui sont dans les environs accourent à cet appel.

Mais, il faut le dire, parmi les pipeurs, et j'en ai connu beaucoup, peu arrivaient à ce degré de perfection.

Eh bien, Boudoux, qui ne parlait aucune langue morte, et qui, parmi les langues vivantes, ne parlait que la sienne, et encore assez mal, Boudoux était, à l'endroit des oiseaux, le premier philologue, je ne dirai pas de la forêt de Villers-Cotterets, mais encore, j'ose l'assurer, de toutes les forêts du monde.

Il n'y avait pas une langue, par un jargon, pas un patois ornithologique qu'il ne parlât, depuis la langue du corbeau jusqu'à celle du roitelet.

Aussi, comme Boudoux méprisait ceux de ses confrères qui se servaient du brin d'herbe ou du morceau de taffetas, lui que j'ai vu, en imitant le cri du hibou, forcer le hibou à venir se poser sur son chapeau comme sur le casque de Minerve !

J'allai trouver Boudoux, je m'ouvris à lui, et lui demandai de me cacher pendant deux ou trois jours dans une de ses huttes.

Il va sans dire que Boudoux m'accorda ma demande.

Seulement, comme nous entrions en automne, il me prévint qu'il serait bon que je prisse une couverture, attendu que les nuits commençaient à ne plus être chaudes.

Je rentrai chez nous, je me glissai dans ma chambre, je pris une des couvertures de mon lit, et j'écrivis sur un bout de papier :

« Ne sois pas inquiète de moi, bonne mère : je me sauve parce que je ne veux pas être curé. »

Et j'allai rejoindre Boudoux, qui, ayant fait sa récolte du soir, m'attendait à l'entrée du parc.

Boudoux avait justement deux mares tendues, la mare du chemin de Vivières et la mare du chemin de Compiègne. A la mare du chemin de Compiègne il avait une hutte ; c'est à cette hutte que j'allai demander un refuge contre le séminaire de Soissons.

Je passai trois jours et trois nuits dans la forêt ; la nuit, je m'enveloppais dans ma couverture, et je dormais, je dois le dire, sans aucun remords ; le jour, j'allais d'une mare à l'autre, et je récoltais les oiseaux pris.

Ce que nous prîmes d'oiseaux pendant ces trois jours, c'est incalculable ; le troisième jour, les deux mares étaient *ruinées* pour jusqu'aux prochaines couvées.

Nous soulignons le mot ruinées, parce que c'est le mot technique.

Ces trois jours augmentèrent mon antipathie pour le séminaire, mais, en même temps, me donnèrent une terrible sympathie pour la marette.

Au bout de ces trois jours, je revins ; mais je n'osai pas rentrer directement à la maison ; j'allai trouver ma bonne amie, madame Darcourt, et la priai d'annoncer à ma mère le retour de l'enfant prodigue, et de ménager sa rentrée dans la maison maternelle.

Hélas ! plus les enfants sont prodigues, mieux ils sont reçus. Quand le véritable enfant prodigue rentra chez son père, après trois ans, on tua un veau, s'il n'était rentré qu'après six ans, on eût tué un bœuf.

Ma mère m'embrassa en m'appelant méchant. Elle me promit qu'il ne serait plus question entre nous du séminaire, enchantée qu'elle était que je ne la quittasse point. Toute sa colère tomba sur Boudoux, et, la première fois qu'elle le vit, tout pauvres que nous étions, elle lui donna cinq francs.

Et cependant, voilà quelle circonstance futile a décidé de ma vie. Si le matin l'épicier avait eu un encrier comme je le désirais, je n'y retournais pas le soir ; je n'y rencontrais pas Cécile ; elle ne me faisait point cette plaisanterie qui m'exaspéra ; je ne me mettais pas sous la protection de Boudoux, et, le lendemain, je partais pour Soissons, et j'entrais au séminaire. Une fois au séminaire, les dispositions religieuses que j'ai de tout temps eues dans l'esprit se développaient, et je devenais peut-être un grand prédicateur, au lieu de ce que je suis, c'est-à-dire un pauvre poète. Cela eût-il mieux valu ? cela eût-il valu moins ?

Ce que Dieu fait est bien fait.

Ce n'est pas là le seul danger auquel j'échappai ; on verra plus tard comment je faillis devenir bien pis que séminariste ou curé.

On verra comment je faillis devenir receveur des contributions !

XXVI

LE COLLÈGE DE L'ABBÉ GRÉGOIRE. — LA RÉCEPTION QUI M'Y EST FAITE. — LES GRANDES EAUX JOUENT POUR MON ARRIVÉE. — ON CONSPIRE CONTRE MOI. — BLIGNY ME PROVOQUE EN COMBAT SINGULIER. — JE SUIS VAINQUEUR.

Il fut convenu qu'au lieu d'aller au séminaire, j'irais au collège chez l'abbé Grégoire, à Villers-Cotterets. On appelait *collège* l'école de l'abbé Grégoire, comme en Angleterre, on appelle lords certains bâtards de grands seigneurs, par pure courtoisie.

Il fut donc décidé que j'irais au collège de l'abbé Grégoire.

Oh ! parlons de l'abbé Grégoire, parlons-en longuement ; parlons-en comme on parle d'un honnête homme, d'un digne homme, d'un saint homme.

L'abbé Grégoire n'était pas un esprit élevé ! c'était mieux que cela, c'était un esprit juste ; deux cents écoliers lui sont passés par les mains pendant les quelques années qu'il a tenu collège. Je ne sache pas qu'un seul ait mal tourné.

Depuis quarante ans qu'il était attaché à l'église de Villers-Cotterets, jamais une de ces petites médisances que font souvent les indévots et les libertins n'avait été hasardée sur son compte : les mères qui s'étaient confessées à lui dans leur jeunesse, et pendant la sienne, lui menaient leurs filles avec confiance, parce qu'elles savaient qu'à travers la grille du confessionnal ne passeraient alors, comme autrefois, que des paroles chastes et paternelles.

Jamais il n'avait eu ni bonne ni gouvernante ; il vivait avec sa sœur, petite vieille maigre, un peu acariâtre, un peu bossue, qui adorait, je me trompe, qui vénérait son frère.

Pauvre cher abbé, que nous avons rendu si malheureux, que nous avons tant fait enrager, qui nous grondait si fort, et qui nous aimait tant !

Il en avait été de lui comme d'Hiraux ; je l'aimais tant avant qu'il fût question d'aller au collège, que je me décidai, sans le moindre effroi, à cette grande innovation dans mon existence. D'ailleurs, à côté du séminaire, qu'était-ce que cela ?

La classe de l'abbé Grégoire ouvrait à huit heures et demie du matin, aussitôt la messe dite ; puis elle fermait à midi. Chacun s'en allait dîner chez ses parents, on était de retour à une heure, à une heure cinq minutes, la classe se rouvrait pour se refermer à quatre.

Joignez à cela les dimanches, fêtes, demi-fêtes et quarts de fête, et vous conviendrez que ce n'était pas une existence bien dure que celle que j'allais mener.

En général, à l'âge que j'avais, je n'étais pas très aimé des autres enfants de la ville ; j'étais vaniteux, insolent, rogue, plein de confiance en moi-même, rempli d'admiration pour ma petite personne, et cependant, avec tout cela, capable de bons sentiments, quand le cœur était mis en jeu au lieu et place de l'amour-propre ou de l'esprit.

Quant au physique, je faisais un assez joli enfant ; j'avais de longs cheveux blonds bouclés, qui tombaient sur mes épaules, et qui ne crêpèrent que lorsque j'eus atteint ma quinzième année ; de grands yeux bleus qui sont restés à peu près ce que j'ai encore aujourd'hui de mieux dans le visage ; un nez droit, petit et assez bien fait ; de grosses lèvres roses et sympathiques ; des dents blanches et assez mal rangées. Là-dessous, enfin, un teint d'une blancheur éclatante, lequel était dû, à ce que prétendait ma mère, à une eau-de-vie que mon père l'avait forcée de boire pendant sa grossesse, et qui tourna au brun à l'époque où mes cheveux tournèrent au crêpu.

Pour le reste du corps, j'étais long et maigre comme un échalas.

Les cadres du collège de l'abbé Grégoire n'étaient pas larges : vingt-cinq ou trente écoliers suffisaient pour les remplir ; c'était donc un événement que l'arrivée d'un nouvel élève au milieu de ce petit nombre d'élèves.

De mon côté, cette entrée était une grande affaire : on m'avait fait tailler, dans une redingote de mon grand-père, un habillement complet. Cet habillement était café au lait [illegible] de points [illegible]. J'en étais assez satisfait, et je pensais qu'il produirait une certaine sensation sur mes camarades.

A huit heures du matin, un lundi d'automne, je m'acheminai donc vers [illegible] où j'allais boire la science à pleines lèvres, marchant d'un pas grave, levant le nez d'un air fier, portant sous le bras toute ma bibliothèque de grammaires, l'*Epitome historiæ sacræ*, de dictionnaires et de rudiments, tout cela neuf comme mes habits, et jouissant d'avance de l'effet qu'allait produire mon apparition sur le commun des martyrs.

On entrait dans la cour de l'abbé Grégoire par une grande porte faisant voûte assez prolongée, et donnant sur la rue de Soissons. Cette porte était toute grande ouverte.

Mes yeux plongeaient dans la cour ; elle était vide.

Je crus un instant que j'étais en retard, et qu'on était déjà en classe. Je franchis rapidement le seuil ; en même temps, la porte se ferma derrière moi, de grands cris de joie retentirent, et une rosée qui ressemblait fort à une averse tomba sur moi du haut d'un double amphithéâtre de tonneaux.

Je levai les yeux : chaque élève, sur un tonneau, posait dans l'attitude et dans l'action de *Manneken-Pis*, de Bruxelles. Les grandes eaux jouaient pour mon arrivée.

Cette façon de me recevoir me déplut fort ; je pris le galop pour me soustraire à l'application de ces douches d'une nouvelle espèce ; mais il y avait eu un premier moment d'étonnement qui avait amené un moment d'hésitation ; puis, le parti pris, il m'avait fallu franchir un espace de cinq à six pas ; de sorte que, lorsque je sortis de la voûte, j'étais tout ruisselant.

J'étais fort pleureur de ma nature. Souvent, tout enfant, je m'asseyais dans un coin et pleurais sans aucun motif. Alors, comme, lorsque je parlais de moi, c'était toujours à la troisième personne, et qu'on avait adopté, par façon de raillerie, cette manière de me parler, alors ma mère s'approchait de moi et me demandait :

— Pourquoi Dumas pleure-t-il ?

— Dumas pleure, répondais-je, parce que Dumas a des larmes.

Cette réponse, qui enlevait toute inquiétude, satisfaisait presque toujours ma mère, qui s'en allait en riant, et me laissait pleurer tout à mon aise.

Si je pleurais sans motif, à plus forte raison, on le comprend bien, devais-je pleurer, un motif réel m'étant donné de verser des larmes.

Or, quel motif plus plausible pouvait m'être donné que celui de l'humiliation que je venais de subir, et du tort qui venait d'être fait à mon vêtement neuf ?

Aussi, lorsque l'abbé Grégoire revint de dire sa messe, me trouva-t-il sur l'escalier, fondant en eau, ni plus ni moins que la Biblis de M. Dupaty.

A peine l'abbé Grégoire avait-il paru, que mes camarades s'étaient rapprochés de moi, s'étaient rangés en cercle autour de l'escalier, et, avec toutes les apparences d'un intérêt réel, se demandaient les uns aux autres quelle pouvait être la cause de mes larmes. L'abbé Grégoire fendit le cercle hypocrite, monta deux ou trois marches, et, approchant son lorgnon de son œil (il était myope comme une taupe), me regarda en me demandant ce que j'avais.

J'allais répondre ; mais, derrière l'abbé, vingt poings fermés s'allongèrent, vingt figures menaçantes me firent une grimace significative. Je poussai un hurlement ; l'abbé Grégoire se retourna : tous les visages sourirent, toutes les mains rentrèrent dans les poches.

— Mais qu'a-t-il donc ? demanda l'abbé.

— Nous n'en savons rien, répondirent les hypocrites ; c'est comme cela depuis qu'il est arrivé.

— Comment ! depuis qu'il est arrivé, il pleure ?

— Oh ! mon Dieu, oui. N'est-ce pas ? n'est-ce pas ? n'est-ce pas ?

— Oui ! oui ! oui ! répondirent toutes les voix. Dumas pleure.

— Mais, enfin, pourquoi pleure-t-il, Dumas ?

— Dame ! répondit l'un d'eux qui connaissait la tradition, sans doute Dumas pleure parce que Dumas a des larmes...

La raillerie m'exaspéra.

— Non ! m'écriai-je, non, je ne pleure pas parce que j'ai des larmes ; je pleure parce que.. parce que... parce qu'ils m'ont pissé sur la tête, là !..

Le crime était si étrange, l'idée si baroque, que l'abbé me fit répéter l'accusation deux fois.

Puis, se retournant vers les élèves :

— Montons, messieurs ; nous reparlerons de cela là-haut.

— Ah ! moche ! ah ! rapporteur ! ah ! dénonciateur ! dirent tout bas dix voix ; sois tranquille, va, en sortant !..

L'abbé se retourna.

On se tut et l'on entra en classe.

Chacun prit sa place ; moi seul n'avais pas la mienne. Je restai debout.

— Viens ici, mon petit ami, dit l'abbé.

— Me voilà, monsieur l'abbé, fis-je en pleurnichant.

Il me tâta.

— Mais il est tout mouillé, cet enfant !...

Mes lamentations redoublèrent.

— Je crois bien qu'il est mouillé, dit un grand, depuis le temps qu'il pleure.

— Comment ! dit l'abbé, vous osez soutenir que ce sont ses larmes qui l'ont trempé comme cela ?

— Parbleu !

— Mais, monsieur l'abbé, m'écriai-je, je ne peux pas m'avoir pleuré dans le dos, et je suis aussi mouillé par derrière que par devant !

L'abbé vérifia le fait.

— C'est juste, dit-il ; pas de récréation à midi, des férules tout de suite, et trois cents vers demain matin.

Alors, il s'éleva un concert de plaintes et de gémissements pareils à celui que Dante entendit dans le premier cercle de l'enfer ; ces plaintes et ces gémissements étaient mêlés de sourdes menaces qui me faisaient courir des frissons sous la peau. Cependant, il fallait se soumettre. L'abbé possédait les vieilles traditions collégiales, il avait l'oreille sourde et la main vigoureuse ; il appliqua une vingtaine de paires de férules qui doublèrent les plaintes, les gémissements et les menaces.

Je compris que je venais d'amasser sur ma tête un orage qui se résoudrait en une grêle de coups de poing.

Les férules avaient cela de bon qu'elles dispensaient de travailler pendant toute la classe ; pas une ligne ne fut écrite de neuf heures à midi, sous prétexte que M. l'abbé avait frappé si rude qu'on avait la main engourdie.

L'abbé fit cette concession.

A midi, chacun essaya de trouver un prétexte pour échapper à la retenue. Il est incroyable ce que chacun avait à faire, et de quelle importance étaient les sorties ce jour-là.

Trois prétextes me restèrent dans l'esprit : Saunier avait sa leçon de clarinette à prendre ; Ronet devait se purger ; Leloir devait tirer à la conscription !

Il va sans dire que leçon de clarinette, huile de ricin et tirage à la conscription, l'abbé Grégoire remit tout cela au lendemain.

A midi, je sortis absolument seul du collège.

Oh ! quelles réflexions profondes je fis en revenant à la maison ! comme je compris qu'il eût bien mieux valu rire de la plaisanterie, si peu risible qu'elle fût, que d'en pleurer, ainsi que je l'avais fait ! comme je mis Héraclite à mille piques au-dessus de Démocrite !

Ma tristesse frappa profondément ma mère, qui m'interrogea fort sur les causes de cette mélancolie. Mais je n'avais été que trop bavard déjà, et je gardai un profond silence.

A une heure, je revins au collège. Chacun avait reçu son dîner de la maison paternelle : la plupart de ces dîners, il faut le dire à la louange des parents, se composaient d'un simple morceau de pain sec.

Les plaintes et les gémissements avaient cessé ; mais les menaces avaient grossi ; le nuage était sombre et plein d'éclairs. Je ne pouvais pas lever le nez du papier sur lequel je déclinais *rosa*, la rose, que je ne visse un poing qui n'avait rien de commun avec la déclinaison que j'exécutais.

Je compris qu'en sortant, j'allais être pulvérisé.

Ce n'étaient pas les grands qui me menaçaient le plus : ceux-là comprenaient leur force, et sentaient qu'ils ne pouvaient se venger d'un enfant ; mais c'étaient ceux qui étaient de mon âge ou à peu près.

Il y avait surtout un nommé Bligny, le fils d'un marchand de drap demeurant sur la place de la Fontaine, qui était si enragé contre moi, qu'il parut décidé d'un commun accord qu'on remettrait à Bligny la vengeance générale.

Bligny avait deux ans de plus que moi, de sorte que j'étais habitué à regarder Bligny comme un grand, quoique, en réalité, je fusse aussi grand que lui.

Un duel avec lui ne me laissait donc pas sans inquiétude.

Cependant, j'avais tant de fois entendu raconter les trois duels qu'avait eus mon père en entrant au régiment, à propos du roi et de la reine, que je comprenais qu'il n'y avait pas moyen d'éviter celui-là.

La préoccupation me fit faire une dizaine de fautes dans les trois ou quatre déclinaisons à exécuter pendant la classe.

Je ne sais pas si le temps paraissait long à mes camarades, mais ce que je sais, c'est que jamais il ne s'écoula pour moi avec une pareille rapidité. Quatre heures sonnèrent ; l'abbé Grégoire dit sa prière, que je croyais être à peine à moitié de la classe.

Il fallait sortir ; j'en pris mon parti, je nouai le plus lentement possible mes livres. J'espérais que, descendant le dernier, le torrent se serait écoulé, et que je trouverais le passage libre.

Et cependant quelque chose me disait, au fond du cœur, que j'avais amassé, par ma dénonciation, trop de vengeances sur ma tête pour en être quitte à si bon marché.

Je pouvais dire un mot à l'abbé Grégoire, et il me reconduisait lui-même, ou me faisait reconduire par sa sœur Alexandrine ; mais je sentais que ce serait une lâcheté qui reculerait l'affaire, voilà tout. M. Grégoire ou sa sœur ne pouvait me reconduire éternellement ; un jour viendrait où je serais obligé de m'en aller seul, et, ce jour-là, il faudrait bien en découdre avec Bligny ou l'autre de mes camarades.

Je résolus donc de braver le danger et d'attaquer, comme on dit, le taureau par les cornes.

Notez que toutes ces réflexions se heurtaient dans une tête de dix ans.

Ma résolution prise, je dis adieu à l'abbé Grégoire. Je poussai un gros soupir et je sortis.

Je ne m'étais point trompé : tout le collège était assis en demi-cercle, comme les spectateurs romains, sur les gradins de leur amphithéâtre, et, debout au bas de l'escalier, l'habit bas, les manches retroussées, Bligny m'attendait.

Ah ! j'avoue que, quand j'arrivai au tournant de l'escalier et que je vis toutes ces dispositions prises pour l'inévitable combat, le cœur me faillit, et que je fus près de remonter ; mais ce moment d'hésitation, quelque effort que j'eusse fait pour le réprimer, n'avait point échappé à mes camarades ; une huée universelle s'éleva. Les mots les plus outrageants montèrent de la cour au degré de l'escalier où je me trouvais. Je me sentis pâlir et frissonner ; une sueur froide me passa sur le front, je mesurai les deux extrémités où j'étais réduit, — celle d'attraper quelques coups de poings sur l'œil ou dans les dents, et tout serait fini, ou celle d'être éternellement le jouet de mes camarades, et d'avoir à recommencer tous les jours. Je me cramponnai à mon courage, près de m'échapper ; je fis un effort sur ma volonté, afin qu'elle devînt entièrement maîtresse de la situation. Il y eut une demi-minute de lutte, au bout de laquelle je sentis que le moral venait de vaincre le physique ; le raisonnement, l'instinct.

Cependant, je sentis, en même temps, que j'avais besoin d'un certain aiguillon pour me pousser tout à fait, que, cet aiguillon, je l'avais en moi-même, et que, si je voulais aller en avant, il fallait que je me stimulasse avec le fouet de la parole.

— Ah ! dis-je en m'adressant à Bligny, ah ! c'est comme cela ?

— Oui, c'est comme cela, répondit-il.

— Tu veux donc te battre, toi ?

— Oui, je le veux.

— Ah ! tu le veux ?

— Oui.

— Ah ! tu le veux ?

— Oui.

— Eh bien, attends !

J'étais arrivé à point ; je déposai mes livres à terre, je jetai bas ma veste, et je me précipitai sur mon antagoniste en criant :

— Ah ! tu veux te battre ?... ah ! tu veux te battre ?.. Attends ! attends ! attends !

Que le maréchal de Saxe, ce grand philosophe militaire, avait bien raison de dire que tout l'art de la guerre consiste à faire semblant de n'avoir pas peur, et à faire peur à son adversaire.

J'eus l'air d'être sans crainte, et Bligny fut vaincu.

Je ne veux pas dire qu'il fut vaincu sans combat, non ; mais mieux eût valu pour lui ne pas combattre ; un coup de poing sur l'œil ou dans les dents, et tout serait fini, reçut dans les dents, la retraite précipitée résultat de cette double attaque, qui n'eut pour contrepoids qu'un faible coup de poing reçu par moi sur le nez, tout cela fut l'affaire d'une minute à peine.

Le champ de bataille était à moi.

Je dois rendre justice à mes camarades : cette victoire fut suivie d'unanimes applaudissements.

Je me mis alors à repasser ma veste, et à ramasser mes livres en murmurant ces seuls mots qui résumaient toute ma pensée :

— Ah ! mais ! ah ! mais ! ah ! mais !

Ce qui voulait dire : « Faites-y attention, voilà comme je suis : poltron au fond, mais, quand on me pousse à bout, un Alexandre, un Annibal, un César ; ah ! mais ! »

C'était sans doute aussi l'avis des spectateurs, car leurs rangs s'ouvrirent devant moi.

Je passai fièrement sous la grande porte, naguère témoin de mon affront, et maintenant devenue l'arc de mon triomphe. Je trouvai un livre qu'en se sauvant Bligny avait laissé glisser de son gilet.

Je pensai que les dépouilles du vaincu appartenaient au vainqueur : je ramassai le livre, et je l'emportai.

Mais, en l'emportant, je l'ouvris.

C'était l'*Onanisme*, de M. Tissot.

Je ne comprenais rien au titre, et je laissai ma mère me prendre ce livre et le cacher.

Deux ans après, je le retrouvai et le lus.

Si cette lecture eût eu lieu le jour de ma victoire, elle eût été inutile, parce qu'elle eût été incomprise.

Deux ans plus tard, elle fut providentielle.

XXVII

L'ABBÉ FORTIER. — LE VIATIQUE ET LE MARI JALOUX. — VOYAGE D'AGRÉMENT. — VICTOR LETELLIER. — LE PISTOLET DE POCHE. — J'EFFRAYE LA POPULATION. — ON REQUIERT TOURNEMOLLE. — IL ME DÉSARME.

La vie de pension n'est pas une chose bien variée, surtout dans un collège de province, et dans quel collège encore ! Si, après y avoir montré mon entrée, parce qu'un côté de mon caractère s'y développait, je voulais absolument suivre cette vie dans tous ses détails, je n'aurais à raconter que quelques espiègleries d'enfant, suivies de pénitences et de pensums, ne valant pas même la peine d'être consignées dans les *Jeunes Écoliers*, de M. Bouilly.

Un accident terrible arrivé au séminaire de Soissons fit que ma mère, déjà consolée de ma révolte, rendit de nouvelles grâces à Dieu de ce que je n'y étais point entré. La poudrière de la ville, qui était située à cinquante mètres à peu près de ce séminaire, sauta ; il fut renversé de fond en comble, et huit ou dix séminaristes furent tués ou blessés.

Sur ces entrefaites, un de nos parents mourut : c'était celui chez lequel je trouvai l'hospitalité, la nuit où je perdis mon père. Sa fille Marianne, notre cousine, à ma sœur et à moi, quitta alors Villers-Cotterets pour aller demeurer près de son oncle, l'abbé Fortier, qui tenait la cure du petit village de Béthisy, situé à cinq lieues de chez nous, et à trois lieues de Compiègne.

Cet abbé passait pour fort riche : la cousine Marianne paraissait donc faire une bonne affaire en devenant son intendante ; seulement, il était d'un caractère un peu inquiétant.

Nous aurions dit excentrique, si l'on se fût servi du mot à cette époque.

Je ne sais quelle déviation de la route que tout homme doit suivre pour être dans sa voie naturelle avait poussé l'abbé Fortier vers l'Église. L'abbé Fortier était né pour faire un excellent capitaine de dragons, tandis qu'il faisait, je ne dirai pas un mauvais prêtre, Dieu m'en garde ! mais tout au moins un singulier prêtre.

C'était un homme de cinq pieds huit pouces, taillé en Hercule, portant le corps droit, la tête haute, et faisant à chaque instant des appels du pied droit, comme un maître d'escrime en salle d'armes ; d'ailleurs, un des meilleurs joueurs de billard, un des plus excellents chasseurs, un des plus grands mangeurs que j'aie jamais vus.

Il va sans dire que je ne songe pas même à comparer l'abbé Fortier à Boudoux, sous ce dernier rapport.

Chez l'abbé Fortier, manger longtemps et beaucoup était une faculté.

Chez Boudoux, manger toujours était une maladie.

Un jour, l'abbé Fortier fit, avec un curé des environs, le pari de manger cent œufs à son dîner. Les cent œufs lui furent servis, *la Cuisinière bourgeoise* à la main, de vingt manières différentes.

Les cent œufs mangés :

— Bon ! dit-il, il faut être beau joueur, et donner les quatre au cent. Faites durcir quatre œufs.

Et il mangea les quatre œufs durs, après en avoir mangé cent à toutes sauces.

On racontait de sa jeunesse une histoire assez curieuse. Il avait trente ans à l'époque dont je veux parler ; or, comme il en comptait soixante-deux au moment où nous sommes arrivés, c'était trente-deux ans auparavant que se passait cette histoire.

Il n'était encore que vicaire, et portait, vers le soir, le viatique à un mourant d'un village voisin. Un mari qui, sans doute à tort, avait conçu une violente jalousie contre lui, l'attendait dans un chemin creux par lequel il devait nécessairement passer pour aller de Béthisy au village, où il était attendu.

Quand l'abbé Fortier vit cet homme debout au milieu de la route, le visage crispé par la colère, et les poings serrés, il devina bien dans quel but il était venu là ; mais ministre d'un Dieu de paix, mais ennemi de tout scandale, il le pria aussi poliment que possible de le laisser passer.

— Oh ! oui, vous laisser passer, monsieur le vicaire ! dit l'homme avec cet accent goguenard tout particulier à nos paysans ; on ne passe pas comme cela !

— Et pourquoi ne passe-t-on pas comme cela ? demanda le vicaire.

— Parce qu'on a un petit compte à régler avec ce pauvre Bastien.

— Je ne vous dois rien, dit l'abbé ; laissez-moi passer ; vous voyez bien que je suis attendu, et par quelqu'un qui n'a pas le temps d'attendre.

— Il faudra pourtant bien, dit Bastien en jetant bas sa veste et en crachant dans ses mains, il faudra pourtant bien qu'il attende ; s'il est trop pressé, il ira devant.

— Et que faudra-t-il qu'il attende ? demanda l'abbé, qui commençait à s'échauffer.

— Que je vous aie donné une volée donc, monsieur le vicaire.

— Ah ! oui da ! Et c'est pour cela que tu es venu, Bastien ?

— Un peu.

— Ce n'était pas la peine de te déranger, mon ami.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûr.

Et, posant le viatique sur le bord d'un fossé :

— Mon Dieu, dit l'abbé du ton le plus religieux, mon Dieu, ne soyez ni pour l'un ni pour l'autre, et vous allez voir un gaillard joliment rossé.

L'abbé était homme de parole, et le bon Dieu vit ce qu'il avait promis de lui faire voir

Après quoi, il reprit le viatique, continua son chemin, administra son malade, et revint tranquillement chez lui.

Bastien et l'abbé Fortier avaient tous deux intérêt à se taire. Aussi se turent-ils. Mais on sut l'affaire par l'enfant de chœur.

Et, il faut le dire à l'honneur de l'abbé Fortier, elle n'étonna personne.

Un jour, il allait chasser à Lamotte ; mais, avant de se mettre en chasse, il devait dire la messe dans la chapelle du château ; il avait emmené à cet effet, et pour l'aider dans ses opérations, son chien Finaud et son enfant de chœur *quiot* Pierre.

Prononcez *petit* Pierre.

L'église était adossée à la garenne dans laquelle devait commencer la chasse.

Comme Finaud était un excellent chien menant son lapin à mort, l'abbé Fortier, qui n'aimait à chasser qu'avec Finaud, avait ordonné aux domestiques de l'enfermer avec soin.

Après l'évangile, l'abbé s'arrête et écoute.

Il avait entendu dans la garenne un aboiement bien connu.

Après avoir écouté un instant, il se retourne et trouve l'enfant de chœur le sourire sur les lèvres, écoutant de son côté.

— Dis donc, quiot Pierre, dit l'abbé, est-ce que ce n'est pas la voix de Finaud que j'entends là-bas?

— Si fait, monsieur l'abbé ; ils l'auront laissé aller, et il chasse un lapin.

— Eh bien, dit l'abbé, le lapin peut être tranquille ; s'il ne se terre pas, il est *fichu*.

Et il continua sa messe.

La messe finie, Finaud menait toujours. L'abbé prit son fusil, marcha sur la voie, et tua le lapin.

C'était le même enfant de chœur qui avait déjà raconté l'histoire de Bastien.

Il raconta la seconde, comme il avait raconté la première.

Il y en avait encore d'autres ; mais celles-là ne peuvent pas être racontées, même par un enfant de chœur.

Marianne allait donc rejoindre l'oncle Fortier, âgé de soixante-deux ans, et qui ne passait plus, à tort peut-être, que pour un grand chasseur et un grand mangeur.

Il la reçut à merveille, l'installa au presbytère, et, comme ma cousine Marianne m'aimait beaucoup, il l'autorisa à me ramener avec elle au prochain voyage qu'elle devait faire à Villers-Cotterets, et qui coïncidait avec les vacances de 1812.

Les vacances arrivées, on nous jucha, ma cousine et moi, sur un âne. Picard, cet ancien garçon qui me racontait de si belles histoires à la forge, prit un bâton, chassa l'âne, et nous nous mîmes en route.

Ce voyage, comme tous les voyages enfantins, fut plein d'étonnements pour moi. Je me rappelle avoir eu longtemps à notre gauche une montagne surmontée d'une ruine, qui me paraissait un pic des Alpes ou des Cordillères, montagne que j'ai revue depuis, et que je n'ai pas trouvée plus haute que Montmartre.

Je me rappelle avoir eu à ma droite une tour qui me sembla si haute, que je demandai si ce n'était pas la tour de Babel.

La montagne était la butte de Montigny.

La tour était la tour de Vez.

Nous arrivâmes, après un voyage qui me parut démesurément long, et qui dura sept ou huit heures en tout ; nous marchions du pas de Joseph et de la vierge Marie fuyant en Égypte ; seulement, je ne sache pas que l'on ait conservé le souvenir des haltes que nous fîmes en route.

Enfin nous arrivâmes. C'était le bon moment pour débarquer chez l'oncle Fortier : on était au commencement de septembre ; il y avait un beau berceau de vigne, où

pendaient des grappes de raisin à lutter contre celles de la terre promise ; il y avait, dans une petite cour, un dominotier tout chargé de prunes ; il y avait enfin un immense jardin tout plein de pêches, d'abricots et de poires.

En outre, la chasse venait de s'ouvrir

L'abbé Fortier me reçut assez bien, quoique avec plusieurs grognements qui prouvaient que toute ma personne ne lui était pas également sympathique.

L'abbé était fort instruit il savait le latin et le grec sur le bout de son petit doigt ; il me salua dans la langue de Cicéron ; je voulus lui répondre et fis trois barbarismes en cinq mots.

Ce jour-là, il avait un troisième acolyte : c'était moi. Mes souvenirs de chasse étaient perdus dans le crépuscule de ma première enfance ; ils [illegible] à mon père et à Mocquet. Encore tout se [illegible] pour moi à cette époque, comme dans les tragédies [illegible], en récits.

Cette fois, c'était de l'[illegible] j'y prenais presque part.

L'abbé tirait admirablement [illegible], et le terroir était giboyeux.

Il tira une douzaine de perdreaux et deux ou trois lièvres.

Je faisais autant de chemin [illegible] Diane, et, à chaque pièce de gibier qui tombait, je me précipitais à l'envi des chiens pour la ramasser.

Tournemolle venait au nom de la ville tout entière.

Il était fixé.

Ce fut ma première humiliation morale. Je raconterai la seconde en son lieu et place.

Je voulus me rattraper sur l'histoire naturelle et sur la mythologie ; mais l'abbé Fortier était de première force sur tout cela, et je baissai l'oreille avec un soupir.

J'étais vaincu.

Du moment où j'étais vaincu et où j'avouais ma défaite comme Porus, le vainqueur fut clément comme Alexandre.

L'abbé commença sa séduction sur moi par un excellent dîner. S'il mangeait bien, il buvait encore mieux.

J'étais en admiration devant cet homme ; je ne m'étais pas figuré les curés ainsi : l'abbé Fortier était tout prêt à me raccommoder avec le séminaire.

Le lendemain, après la messe, l'abbé Fortier faisait son ouverture de chasse. La messe ne finissait qu'à huit heures et demie ; mais personne ne se serait permis de tirer un perdreau sur le terroir, avant qu'on eût vu passer l'abbé Fortier, la soutane retroussée, la carnassière au dos, le fusil sur l'épaule, précédé de Finaud et suivi de Diane.

On ne chasse pas sans jurer un peu contre ses chiens ; l'abbé Fortier jurait beaucoup ; tous ces détails en faisaient pour moi un abbé tout à fait à part, qui n'avait rien de commun avec l'abbé Grégoire.

De ce moment, je fus convaincu qu'il y avait deux espèces d'abbés.

Depuis que j'ai habité l'Italie, et surtout Rome, j'en ai découvert une troisième.

Oh ! la bonne journée que cette première journée de chasse ! comme elle est restée dans ma mémoire ! comme elle a fait de moi ce chasseur infatigable, qui a été, depuis, le désespoir des gardes champêtres !

De son côté, l'abbé fut très content de mon jarret, qu'il trouva fort supérieur à mon cerveau ; il me fit là-dessus quelques compliments goguenards dont je sentis toute la portée ; mais il m'avait donné tant de plaisir, que je n'avais pas le courage de lui en vouloir.

Je restai quinze jours chez l'abbé Fortier. J'aurais voulu y rester toute ma vie.

Ma mère me rappela : c'était la première grande absence que je faisais. Pauvre femme, qui avait voulu m'envoyer

au séminaire : elle écrivait qu'elle allait mourir d'ennui si l'on ne la renvoyait pas vite à elle.

L'abbé Fortier haussa les épaules et dit :

— Eh bien, qu'on le renvoie !

La sensibilité n'était pas le côté faible de l'abbé Fortier.

On me remit sur un âne ; on me conduisit à Crépy, qui, deux fois par semaine, avait une correspondance avec Villers-Cotterets, grâce à une vieille femme nommée la mère Sabot, et à son âne.

Je passai de mon âne sur l'âne de la mère Sabot, et, le soir même, je fus à Villers-Cotterets.

Je trouvai un nouveau personnage installé dans la maison. Ce nouveau personnage était mon futur beau-frère.

C'était un jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans, qui, sans être beau, était porteur d'une physionomie si fine et si spirituelle, qu'elle pouvait parfaitement remplacer la beauté. Il était, en outre, d'une adresse remarquable à tous les exercices : faisait bien des armes, enlevait à vingt-cinq pas, avec la balle d'un pistolet, le bouchon d'une bouteille sans toucher à la bouteille, montait parfaitement à cheval, et, sans être un chasseur de première force, passait pour un bon tireur.

Avant mon départ, il venait quelquefois déjà à la maison, et j'étais fort lié avec son chien, nommé Figaro, lequel méritait, parmi les chiens, une réputation d'esprit égale à celle que son maître s'était faite parmi les hommes.

Je fus parfaitement reçu par tout le monde, et particulièrement par le jeune homme, qu'on appelait Victor Letellier. Il aimait beaucoup ma sœur, et voulait se faire des auxiliaires de tous ceux qui l'entouraient, même de moi.

— Mon cher Alexandre, me dit-il en m'apercevant, il y a, depuis quatre jours, sur ma cheminée un objet qui t'est destiné. Je n'ai pas besoin de te dire lequel... Va le prendre toi-même.

Je partis tout courant.

Victor demeurait chez M. Picot de l'Epée, dans cette même maison où mon père était mort.

— Ouvrez-moi la chambre de M. Letellier, criai-je en entrant dans la cuisine ; il m'envoie chercher quelque chose qu'il a laissé sur la cheminée.

On m'ouvrit la chambre ; je courus à la cheminée, et, au milieu de deux ou trois piles d'argent, d'éperons, de cravaches, de tire-bottes et autres objets, j'aperçus un petit pistolet de poche, véritable miniature sur laquelle je me jetai sans hésitation, tant je compris que l'objet qui m'était réservé, c'était ce pistolet.

Ce cadeau, un des premiers que j'aie reçus, fut une des grandes joies de ma vie.

Mais ce n'était pas le tout d'avoir un pistolet, il me fallait de quoi en jouir. Je regardai autour de moi ; ce que je cherchais n'était pas difficile à trouver dans la chambre d'un chasseur : je cherchais de la poudre.

Je trouvai une poire, et versai la moitié de son contenu dans un cornet.

Puis je m'élançai dans ce qu'on appelait le parterre, c'est-à-dire dans la partie du parc qui n'était pas encore la forêt.

Là commença une pistolade qui ne finit qu'à mon dernier grain de poudre, et qui amassa tous les gamins de la ville. Au bout d'une demi-heure, ma mère était prévenue que je me livrais à un exercice à feu exagéré.

Ma mère m'aimait tant, qu'elle craignit un accident. Un de nos amis dont j'ai déjà prononcé le nom une fois, M. Danré de Vouty, était arrivé une fois chez nous, pâle et tout sanglant. Il chassait dans les environs de Villers-Cotterets. C'était pendant l'hiver ; comme il sautait un fossé, une certaine quantité de neige était entrée dans le canon de son fusil. Son fusil avait crevé et il s'était emporté une partie de la main gauche.

Le docteur Lécosse, appelé, avait pratiqué à l'instant même l'amputation du pouce. M. Danré avait guéri après une fièvre affreuse, mais il était resté estropié.

Or, chaque fois qu'il était question de fusil, de pistolet ou d'arme à feu quelconque devant ma mère, ma mère me voyait revenant pâle et sanglant comme M. Danré de Vouty, et prenait une telle frayeur que, moi-même, j'en avais peur, et que je renonçais presque à être jamais un Hippolyte ou un Nemrod.

Alors, je revenais à mon arc et à mes flèches ; mais l'arc encore était pour ma mère un nouveau sujet d'alarmes. Un de nos voisins, un nommé Bruyant, qu'on retrouvera plus tard dans une circonstance [illegible], avait eu, comme Philippe de Macédoine, l'œil droit crevé par une flèche.

La terreur de ma mère fut donc grande en apprenant que j'étais possesseur d'un pistolet [illegible] que j'avais des munitions [illegible].

[illegible] difficile de courir après moi. Mes jambes avaient [illegible] l'avenue de [illegible] d'ailleurs, [illegible] comme [illegible] connaissait tous les [illegible] ses bois [illegible] connaissais tous les tours et détours des nôtres. J'étais capable d'être encore trois jours sans revenir. On résolut d'employer l'autorité.

Il existait, logeant à la mairie, une espèce de portier, agent de police, remplissant les fonctions de commissaire, ou à peu près ; annonçant les nouvelles au son du tambour, comme cela se fait encore dans quelques villes de province ; l'été, tuant les chiens errants, non pas avec des boulettes, mais avec un grand couteau de chasse ; l'hiver faisant casser la glace des ruisseaux et enlever la neige de devant les portes. Il s'appelait Tournemolle.

On prévint Tournemolle.

Tournemolle guetta ma rentrée chez ma mère ; puis, derrière moi, il se présenta.

En apercevant Tournemolle, je prévis quelque chose de sinistre.

Tournemolle venait, au nom de la ville tout entière, émue par le bruit des coups de pistolet, demander, exiger même au besoin, le désarmement du coupable.

Il y eut lutte ; mais force resta à l'autorité, et le coupable fut désarmé.

On le voit, ma joie n'avait pas été longue ; elle n'avait pas même duré ce que durent les roses. En une heure j'avais été propriétaire heureux du pistolet, j'avais usé ma poudre, j'étais revenu à la maison, et j'avais été désarmé par Tournemolle.

Ce fut une grande honte pour moi que ce désarmement, honte à laquelle ne purent faire diversion les graves nouvelles qui arrivèrent le lendemain.

Le lendemain, 23 septembre 1812, éclatait à Paris la conspiration Mallet, tandis que Napoléon datait de Moscou son décret sur l'organisation du Théâtre-Français, et sur les prud'hommes de Cambrai.

Dieu commençait à retirer sa main de cet homme. — Il a livré la bataille de la Moskova au milieu de l'affaiblissement et des doutes de son génie ; il a laissé parmi les morts onze de ses généraux ; il a écrit aux évêques pour qu'il soit chanté un *Te Deum*, car il a besoin de rassurer Paris et de se rassurer lui-même ; puis il est entré à Moscou, croyant que Moscou est une capitale comme une autre, et, le soir, Moscou s'est révélé par ses premiers incendies.

Alors, au lieu de prendre un parti, au lieu de marcher sur Pétersbourg ou de revenir à Paris, au lieu d'établir ses quartiers d'hiver au cœur de la Russie, comme César faisait au sein des Gaules, il hésite, il se trouble, il sent qu'il est aventuré, presque perdu.

C'est alors qu'à Paris, par une coïncidence étrange, avant même qu'on se doute de l'embarras pressant et des revers à venir, éclate la conspiration Mallet, qui prend le colosse au plus fort de sa puissance, qui l'étreint, qui l'ébranle, et qui, si elle ne le renverse pas, prouve au moins qu'il peut être renversé.

Le 29, on fusille dans la plaine de Grenelle Mallet, Lahorie et Guidal.

Enfin, on se décide. Pour la première fois, on aura pris inutilement une capitale ; pour la première fois, on battra en retraite après des victoires. La neige qui est tombée le 13 octobre a fixé les irrésolutions du victorieux, à l'orgueil duquel Dieu laisse cette dernière consolation, de pouvoir dire qu'il a été vaincu, non par les hommes, mais par le climat.

Le 19 octobre, Napoléon quitte Moscou en laissant au duc de Trévise l'ordre de faire sauter le Kremlin, et en emportant la croix du grand Yvan, qu'il destine au dôme des Invalides, et qu'il laissera sur sa route, faute de bras pour la porter plus loin.

Enfin, le 18 novembre, Napoléon arrive aux Tuileries, à onze heures du soir, s'approche d'un grand feu, se réchauffe, se frotte les mains et s'écrie :

— Décidément, il fait meilleur ici qu'à Moscou.

Ce fut l'oraison funèbre de la plus belle armée qui ait jamais existé.

Ô Varus ! Varus !...

XXVIII

CHRONOLOGIE POLITIQUE. — MALHEURS SUR MALHEURS. — INCENDIE DE LA FERME DE NOUE. — MORT DE STANISLAS PICOT. — LA CACHETTE AUX LOUIS D'OR. — LES COSAQUES. — LE HARICOT DE MOUTON.

Au milieu des deux années qui vont s'écouler au milieu des grands événements qui se succèdent, ce serait en vérité une fatuité par trop grande que d'occuper le public des faits et gestes d'un gamin de douze ans.

La pente sur laquelle a roulé l'homme de la destinée a été rapide ; un instant il s'est retenu aux victoires de Lutzen, de Bautzen et de Wurschen ; mais il a laissé sur sa route deux de ses plus fidèles lieutenants : le duc d'Istrie et Duroc. — Il n'y a pas de danger que les boulets frappent ceux qui doivent le trahir.

Il est condamné. L'Angleterre a acheté sa ruine.

Voulez-vous savoir combien ? — Le 15 juin 1813, elle a payé six cent soixante mille six cent soixante livres sterling à la Prusse ; le 15, un million trois cent trente-trois mille trois cent trente-quatre livres sterling à la Russie ; enfin, le 12 août, cinq cent mille livres sterling à l'Autriche.

On voit que notre beau-père François II y a mis de la conscience ; il n'a vendu son gendre que deux mois après les autres, et pour cent soixante mille livres sterling de moins que la Prusse.

Mais qu'importe ! Bonaparte pourra mettre sur son livre d'or qu'il est devenu le beau-fils d'un César et le neveu du roi Louis XVI. C'était l'objet de son ambition. — Qu'a-t-il à regretter, du moment que son ambition est satisfaite ?

Le 16 et le 18 octobre, on tire cent dix-sept mille coups de canon à Leipzig, cent onze mille de plus qu'à Malplaquet. Chaque coup de canon coûtait deux louis. On sait faire grandement les funérailles de l'Empire !

C'est là qu'il laisse encore un de ses fidèles : Poniatowsky, fait maréchal le 16, se noie, le 19, dans l'Elster.

Le 1er novembre, l'empereur envoie vingt drapeaux à Paris.

Le 8 a lieu le combat de Mochest, le dernier de la campagne.

Le 9, l'empereur est de retour à Saint-Cloud.

Le 12, les alliés entrent à Dusseldorf.

Le 15, les rois de Prusse et de Bavière arrivent à Francfort.

Le 15, trois cent mille conscrits sont mis en activité.

Le 16, l'empereur chasse à pied dans la plaine de Satory.

Le 22, l'empereur assiste à une représentation de l'Opéra, et les Russes entrent à Amsterdam.

Le 2 décembre, l'empereur assiste à une représentation de l'Odéon, et les alliés passent le Rhin à Dusseldorf.

Le 6, le prince d'Orange, débarqué en Hollande, depuis le 30 novembre, fait une proclamation aux Hollandais.

Le 17, les alliés passent le Rhin sur différents points de l'Alsace.

Le 23, ils occupent Neuchâtel.

Le 31, ils entrent à Genève.

C'est sur cette nouvelle que se clôt l'année 1813.

L'année 1814 voit continuer les revers et commencer les défections.

Le 3 janvier, les alliés prennent Colmar.

Le 6, ils investissent Besançon, et Murat, qui a regagné Naples, signe un armistice avec l'Angleterre.

Le 7, les alliés entrent à Dôle.

Le 8, Murat fait un traité d'alliance avec l'Autriche.

Le 10, les alliés investissent Landau, et prennent Forbach.

Le 12, Murat signe un traité d'alliance avec l'Angleterre.

Le 16, les alliés prennent Langres.

Le 17, Murat déclare la guerre à la France.

Le 21, les alliés prennent Chalon-sur-Saône.

Le 22, Murat rentre à Rome.

Enfin, le 24, l'empereur quitte Paris pour se rendre à l'armée, et, le 27, en reprenant l'offensive, il commence la merveilleuse campagne de 1814, qui durera soixante-sept jours et dans laquelle, pour venir abdiquer à Fontainebleau, il dépensera plus de génie qu'il ne lui en a fallu pour prendre Milan, le Caire, Berlin, Vienne et Moscou.

Seulement, l'heure est venue. Le titan a beau entasser Pélion sur Ossa, Champaubert sur Montmirail, son heure est venue, il tombera foudroyé...

Où le bruit du canon se fit-il entendre à mon oreille pour la première fois ? Dans la cour d'une ferme située à un quart de lieue de Villers-Cotterets, chez M. Picot de Noue.

Les malheurs vont par troupe, dit un proverbe russe ; une troupe de malheurs avait passé et s'était abattue sur la tête de cet excellent homme.

D'abord, la ferme de Noue était une des plus belles fermes de Villers-Cotterets, et M. Picot un des plus riches fermiers des environs.

En 1812, je crois, on rentra dans ses granges la récolte mouillée. Une nuit, la paille s'enflamma, et nous fûmes réveillés à la fois par le tocsin et par le cri « Au feu ! »

On sait tout ce qu'a de funèbre ce cri, poussé au milieu de la nuit et dans une petite ville : tout Villers-Cotterets fut debout en un instant, et se précipita vers la ferme enflammée.

Je ne crois pas qu'il y ait de plus splendide spectacle qu'un incendie immense comme était celui-là. La ferme brûlait sur toute la longueur de ses granges et de ses étables, présentant un rideau de trois ou quatre cents pas d'étendue, du milieu duquel sortaient les mugissements des bœufs, les hennissements des chevaux, les bêlements des moutons.

Tout fut brûlé, bâtiments et bétail ; les animaux, on le sait, lorsqu'ils se sentent pris par le feu, ne veulent plus sortir.

Cet incendie est le premier grand désastre auquel j'ai assisté. Il a laissé une profonde impression dans ma mémoire.

Le lendemain seulement, on se rendit maître du feu ; la perte fut immense. Heureusement, nous l'avons dit, M. Picot était fort riche.

L'année suivante, ce fut un autre malheur. M. Picot avait deux fils et une fille. L'aîné de ses fils avait huit ou dix ans de plus que moi ; le cadet, deux ou trois seulement. Il en résultait que je n'avais aucune relation avec l'aîné, qui me traitait en gamin, mais que j'étais fort ami avec le cadet, qui s'appelait Stanislas.

Un jour, ma mère entra le visage tout bouleversé dans ma chambre.

— Eh bien, dit-elle, viens encore me demander à jouer avec des armes à feu.

— Et pourquoi cela ?

— Stanislas vient de se blesser, de se tuer peut-être.

— Ah ! mon Dieu, où est-il ?

— Chez son père. Va le voir.

Je partis tout courant. Je fis le quart de lieue en six ou sept minutes. En arrivant à la ferme, je vis une longue traînée de sang.

Tout le monde était dans la consternation ; personne ne me demanda où j'allais. Je traversai les cours, je franchis la cuisine, je me glissai dans la chambre de Stanislas. On venait de poser le premier appareil sur la blessure : le chirurgien était là avec sa trousse ouverte, ses mains pleines de sang. Le pauvre blessé tenait entre ses deux bras le cou de sa mère, renversée sur lui.

On me vit, on me fit approcher du lit. Stanislas m'embrassa, et me remercia d'être venu le voir. Il était horriblement pâle.

Le repos était recommandé avant toute chose. On renvoya donc tout le monde ; je fus congédié, et comme les autres je partis.

Voici de quelle manière l'accident était arrivé :

Stanislas chassait avec son père, et, la chasse étant à peu près finie, s'était rapproché de la ferme, dans laquelle il était près de rentrer, lorsqu'il entendit un coup de fusil.

Afin de mieux voir qui l'avait tiré, et si celui qui l'avait tiré avait tué, Stanislas monta sur une borne située à l'angle du mur.

En montant sur cette borne, il oublia de désarmer son fusil, dont il appuya machinalement le canon contre sa cuisse. Son chien, le voyant sur la borne, se dressa, pour l'atteindre, sur les deux pattes de derrière, et, en laissant retomber ses pattes de devant, appuya sur la gâchette. Le coup partit, et Stanislas reçut toute une charge de plomb à perdrix dans le col du fémur.

C'était cette horrible blessure que venait de panser le chirurgien, lorsque j'arrivai.

Pendant deux jours, on conserva quelque espérance ; mais, le troisième jour, Stanislas fut pris et emporté par le tétanos.

Cette mort devint une source d'exhortations dans la bouche de ma mère ; elle déclara qu'elle ne serait tranquille qu'après mon entière renonciation à la chasse. Mais, malgré l'impression faite par cette mort sur moi-même, je ne voulus renoncer à rien.

Toutes les fois que madame Picot m'avait revu depuis la mort de Stanislas, sans doute en souvenir de ma liaison d'enfant avec son fils, elle m'avait témoigné une grande amitié.

En outre, sa fille — très bien avec ma sœur — était excellente pour moi, et, seule parmi les grandes, ne se moquait jamais de mes ridicules.

On appelait cette bonne et belle personne Eléonore Picot, et plus souvent encore *Picote*.

Maintenant, comment me trouvais-je dans la cour de la ferme de Noue, lorsque j'entendis pour la première fois le canon ? C'est l'explication dont m'a éloigné tout ce que je viens de raconter, et à laquelle je reviens.

Depuis la bataille de Leipzig, cette idée s'était présentée à tous les esprits, que ce que l'on n'avait vu ni en 1792 ni en 1793, c'est-à-dire l'invasion de la France, on allait le voir.

Ceux qui n'ont pas vécu à cette époque ne peuvent se figurer à quel degré d'exécration était monté, dans le cœur des mères, le nom de Napoléon.

C'est qu'en 1813 et 1814, l'ancien enthousiasme était éteint : ce n'était pas à la France, cette mère commune ; ce n'était pas à la liberté, cette déesse de tous, que les mères faisaient le sacrifice de leurs enfants : c'était à l'ambition, à l'égoïsme, à l'orgueil d'un homme.

Grâce aux levées successives qui s'étaient faites de 1812 à 1814, grâce au million d'hommes éparpillés dans les vi

lées et sur les montagnes de l'Espagne, dans les neiges et dans les déserts de la Russie, dans les boues de la Saxe, dans les sables de la Pologne, la génération des hommes de vingt à vingt-deux ans avait disparu.

Les plus riches avaient acheté inutilement un, deux, trois remplaçants, qu'ils avaient payés jusqu'à dix mille, douze mille, quinze mille francs. Napoléon avait inventé la garde d'honneur, racoleur fatal et inflexible, qui n'admettait pas le remplacement, et ainsi les plus riches, et par conséquent les plus privilégiés, étaient partis comme les autres.

On était conscrit à seize ans, et l'on demeurait en disponibilité jusqu'à quarante.

Les mères comptaient avec effroi les années de leurs enfants et elles eussent voulu disputer au temps les jours qui s'écoulaient pour elles avec une effroyable vitesse.

Plus d'une fois ma mère me pressa sur sa poitrine tout à coup, avec un soupir étouffé, et les larmes aux yeux.

— Qu'as-tu donc, ma mère? lui demandais-je.

— Oh! quand je pense, s'écriait-elle, que, dans quatre ans tu seras soldat, que cet homme te prendra à moi, à qui il a toujours été pris et jamais donné, et qu'il t'enverra tuer sur quelque champ de bataille comme la Moskova ou Leipzig!... Oh! mon pauvre enfant, mon pauvre enfant!...

Et c'était l'impression générale que reproduisait ainsi ma mère.

Seulement, cette haine des femmes se manifestait selon les tempéraments et les caractères; chez ma mère, on l'a vu, c'était par des soupirs et des larmes; chez d'autres mères, c'était par des imprécations; chez d'autres, par l'insulte.

Il y avait, je me le rappelle, demeurant sur la place de la Fontaine, la femme d'un armurier dont le fils était au collège de l'abbé Grégoire avec moi, et qu'on appelait madame Montagnon. Pendant les après-midi d'été, quand la grande chaleur du jour était passée, elle se mettait sur le seuil de sa porte avec son rouet, et, tout en filant, elle chantait une chanson contre Bonaparte.

Cette chanson dont je ne me rappelle que les quatre premiers vers, commençait ainsi:

> Le Corse de madame Ango
> N'est pas le Corse de la Corse;
> Car le Corse de Marengo
> Est d'une bien plus dure écorce

Et — comme mademoiselle Pivert faisait de ce fameux volume des *Mille et une Nuits* qui renfermait l'histoire de *la Lampe merveilleuse*, et qu'elle relisait tous les huit jours, — madame Montagnon avait à peine fini le dernier couplet contre le Corse de Marengo, qu'elle recommençait le premier.

Or, on le comprend bien, cette haine qui avait commencé de se manifester aux désastres de Russie, se compliquait de terreur au fur et à mesure que l'ennemi se rapprochait, et que, pas à pas, ville à ville, il resserrait le cercle dans lequel il enfermait la France.

Enfin, au commencement de 1814, on apprit tout à coup que l'ennemi avait le pied sur le sol de la patrie.

Déjà, à cette époque, toute confiance dans le génie de Napoléon avait disparu. Chez lui, aventurier sublime, le génie, c'était la fortune. Or, Dieu, dans ses desseins, avait besoin de sa chute, et Dieu l'abandonnait.

Non seulement on cessait de croire, mais on cessait d'espérer.

Ceux qui avaient quelque chose à craindre ou à attendre d'un mouvement politique, tous ces serpents changeurs de peau qui vivent du gouvernement ou plutôt des gouvernements, commençaient déjà à disposer leurs batteries, ceux-ci pour diminuer leurs craintes, ceux-là pour doubler leurs espérances. On sentait, d'ailleurs, que Napoléon, ce n'était pas la France: on avait pris en quelque sorte à bail ce fermier héroïque. Le bail était fini. On comptait supporter les pertes, mais on ne voulait pas renouveler.

On entendait bien encore dire: «Napoléon a battu l'ennemi à Brienne, les Prussiens sont en retraite sur Bar;» mais en même temps, on disait: «Les Russes marchent sur Troyes.» On lisait dans le *Moniteur* qu'on avait été vainqueur à Rosnay et sur la chaussée de Vitry; mais, en même temps que ce bulletin, paraissait le premier manifeste royaliste. On culbutait les alliés à Champaubert et à Montmirail; mais le duc d'Angoulême lançait une proclamation datée de Saint-Jean-de-Luz.

A chaque victoire, Napoléon s'épuisait d'hommes, et perdait dix lieues de terrain.

Partout où il était, l'ennemi était battu; mais il ne pouvait être partout.

A chaque instant, le canon, que nous n'entendions pas encore, se rapprochait de nous.

On s'était battu à Château-Thierry; on s'était battu à Nogent. Laon était occupé.

Tout le monde faisait sa cachette, c'est-à-dire que chacun enterrait ce qu'il avait de plus précieux.

Nous avions une cave dans laquelle on descendait par une trappe. Ma mère l'avait emplie de linge, de meubles, de matelas, et, supprimant la trappe, avait fait carreler à neuf tout l'appartement; de sorte qu'il était impossible de voir l'endroit précis où les chercheurs de trésors devaient fouiller.

Puis elle avait mis dans un étui une trentaine de vieux louis; elle avait fourré cet étui dans un petit sac de peau; elle avait enfoncé un piquet dans le jardin, et, dans le trou du piquet, elle avait glissé l'étui.

Qui diable pouvait trouver un étui planté verticalement au milieu d'un jardin? Il eût fallu être sorcier.

Nous eussions été incapables de le trouver nous-mêmes, sans un point de repère que j'avais fait au mur.

Un beau jour, nous vîmes arriver des gendarmes fuyant à toute bride: Soissons venait d'être pris; ils avaient sauté du haut en bas des remparts avec leurs chevaux; six ou huit s'étaient tués ou estropiés, trois ou quatre s'étaient sauvés.

Cette fois, ma pauvre mère commença de prendre véritablement peur.

Cette peur se manifesta par la mise en train d'un immense haricot de mouton.

En quoi un haricot de mouton pouvait-il être l'expression d'une peur quelconque?

On se faisait des images atroces de ces Cosaques du Don, du Volga, du Borysthène; on avait eu grand soin de répandre dans les campagnes des gravures qui les représentaient plus hideux encore qu'ils n'étaient: on les voyait montés sur d'affreuses haridelles, coiffés de bonnets de peau de bête, armés de lances, d'arcs, de flèches. On eût dit un pari d'impossibilités!

Cependant, malgré ces prospectus terribles, il y avait des optimistes qui disaient que les Cosaques étaient de braves gens au fond, bien moins méchants qu'ils n'en avaient l'air, et que, pourvu qu'on leur donnât bien à manger et bien à boire, ils étaient incapable de faire aucun mal.

De là le gigantesque haricot de mouton entrepris par ma mère. Voilà pour le manger

Quant au boire, on les mettrait, non pas à même de la cave (on a vu ce que ma mère en avait fait), mais à même du caveau; ce serait alors à eux à se tirer du vin de Soissons comme ils pourraient.

Puis enfin, si malgré le haricot de mouton et le vin du Soissonnais, ils étaient par trop méchants, on se sauverait à la carrière.

Disons ce que c'était que la carrière.

XXIX

LA CARRIÈRE. — LES FRANÇAIS MANGENT LE HARICOT CUIT POUR LES COSAQUES. — LE DUC DE TRÉVISE. — IL SE LAISSE SURPRENDRE. — LE BONNETIER DUCOUDRAY. — TERREURS.

A cinq ou six cents pas de la ferme de Noue, au milieu de ces plaines semées de genévriers nains, où les rochers percent de tous côtés la terre, comme les os percent la peau d'un phthisique, s'ouvre tout à coup une excavation pareille à celles qu'on rencontre à chaque pas dans la campagne de Rome. Cette excavation semble quelque antre de Cumes, quelque soupirail de l'Averne. Quand on se baisse vers son orifice, on entend — en grand, en effroyable, en gigantesque — ce bruissement qui étonne quand on approche un coquillage de son oreille; puis, si l'œil s'exerce un instant à percer les ténèbres, qui vont s'épaississant à mesure qu'il plonge dans les profondeurs, on aperçoit à pic, à vingt-cinq ou trente pieds au-dessous de soi, une espèce de roc qui, par une pente rapide, s'enfonce dans les entrailles de la terre.

C'est l'entrée de la carrière.

De quelle carrière?

De la carrière par excellence, sans doute, puisqu'on se contentait de l'appeler la Carrière, comme on appelait Rome *la Ville* — *Urbs*.

Quand, à l'aide d'une échelle, on avait descendu ces vingt-cinq ou trente pieds, quand, du terre-plein, on s'était laissé glisser par cette pente rapide pendant cinq ou six pas, on se trouvait à l'entrée d'un immense labyrinthe, près duquel celui du Crétois Dédale n'était qu'un jardin d'enfant à enfermer dans une boîte.

Qui avait creusé ces immenses catacombes? quelle ville était sortie de ces profondeurs inconnues? La chose eût été bien difficile à dire.

Sans doute, par des voies souterraines, elles communiquaient à quelque ouverture plus grande indiquant l'exploitation. Quant à l'ouverture par laquelle on pénétrait alors, c'était, comme nous l'avons dit, une simple crevasse, trop étroite pour avoir dégorgé jamais la quantité de pierres qui manquait aux flancs vides de la montagne.

C'était dans cette carrière que, pressée par la terreur, s'était réfugiée la moitié de Villers-Cotterets.

Là, au milieu d'un carrefour de granit, sous une voûte de granit, soutenue par des piliers de granit, à un quart de lieue à peu près de l'ouverture, à une profondeur de cent ou cent cinquante pieds, s'était établi un grand campement, une espèce de village habité par cinq ou six cents personnes.

Une des premières, ma mère avait été y choisir sa place, l'avait marquée, l'avait retenue. On y avait porté des matelas, des couvertures, une table et des livres.

Nous n'avions donc plus, à la première alerte, qu'à quitter Villers-Cotterets, et à nous réfugier dans la carrière.

Avant d'arriver à cette extrémité, ma mère voulait épuiser tous les moyens de conciliation, et l'un de ces moyens de conciliation, celui qu'elle regardait comme le plus efficace, était son haricot de mouton et son vin du Soissonnais.

Mais l'homme propose et Dieu dispose. Après trois jours d'attente sur le feu, après trois jours d'attente dans la cave, le haricot de mouton fut mangé et le vin fut bu par les Français.

C'était le corps du maréchal Mortier, chargé de défendre, avec ce qui restait de la jeune garde et une douzaine de pièces de canon, le passage de la forêt.

Notre joie fut grande. Il était beau de voir, à la place des hideux Cosaques que nous attendions, ces beaux jeunes gens pleins d'espoir et de courage.

La jeunesse touche encore à Dieu, c'est ce qui fait qu'elle ne désespère jamais.

Il n'en était pas ainsi des vieux généraux, et surtout du duc de Trévise.

Dans tous ces hommes dont la fortune avait suivi celle de l'empereur, il y avait une lassitude étrange. C'est que leur position matérielle était faite ; c'est que, devenus maréchaux, ils étaient arrivés à l'apogée de leur fortune ; tandis qu'il restait toujours quelque chose à désirer à Napoléon, ce désireux de l'impossible.

Aussi, ceux qui ne se couchaient pas morts et sanglants sur les champs de bataille s'arrêtaient-ils sur la route de sa retraite, secouant la tête à sa course éternelle et fiévreuse, et disant : « C'est bon pour cet homme de fer ; mais, pour nous, il est impossible d'aller plus loin. »

Villers-Cotterets fut une de ces haltes où le duc de Trévise s'engourdit de fatigue. Dans la matinée, nous le vîmes passer à cheval, guidé par M. Deviolaine l'inspecteur, pour aller faire une reconnaissance dans la forêt.

Ma mère détacha la vieille cocarde tricolore qui était restée au chapeau de mon père, depuis la campagne d'Egypte, et la porta à M. Deviolaine avec une espingole.

M. Deviolaine mit la cocarde à son chapeau et l'espingole à l'arçon de sa selle.

Je vois encore le maréchal, ce vétéran de nos premières batailles, qui échappa, pendant toutes nos guerres, à la mitraille de la Prusse, de l'Angleterre, de la Russie et de l'Autriche, pour venir tomber au boulevard du Temple sous la machine infernale de Fieschi.

Il passait, le géant, tout courbé sur son cheval ; on eût dit en ce moment qu'un enfant suffisait pour vaincre cet invincible.

Tant que l'Hercule couronné portait le monde à lui tout seul, cela allait bien. Mais, quand il en laissait la moindre part sur les épaules de ses lieutenants, leurs épaules pliaient.

Le soir vint ; il y eut un grand dîner chez M. Deviolaine, on m'y fit venir. Le maréchal me prit entre ses jambes, et me caressa.

Il avait connu mon père.

Je lui demandai des nouvelles de mon parrain Brune ; il était en disgrâce ou à peu près.

Le dîner fut triste, la soirée lugubre. Le maréchal se retira de bonne heure, se coucha et s'endormit.

A minuit, nous fûmes réveillés par des coups de fusil. On se battait dans le Parterre. Le maréchal s'était mal gardé ; l'ennemi venait de lui prendre son parc, et lui-même, à moitié vêtu, s'était sauvé de chez M. Deviolaine par une porte de derrière.

Le matin, l'ennemi avait disparu, emmenant nos douze pièces d'artillerie.

Le même jour, le maréchal se retira sur Compiègne, je crois, et la ville resta abandonnée.

Cette fois, l'ennemi ne devait point tarder à paraître : ma mère se remit à un second haricot de mouton.

Les journées se passaient en alarmes continuelles. Pour deux cavaliers que l'on apercevait sur la grande route, le cri « Les Cosaques ! les Cosaques ! » retentissait. Une espèce de trombe de gens courant, d'enfants criant, passait par les rues, volets et portes se fermaient sur son passage, et la ville prenait l'aspect sombre d'une ville morte.

Ma mère, malgré son haricot de mouton, qui bouillait incessamment sur le fourneau, et son vin du Soissonnais, qui attendait le tire-bouchon, s'effrayait comme les autres, fermait sa porte, et alors, dans quelque coin retiré, me pressait sur sa poitrine, tout émue et toute tremblante.

On comprend qu'au milieu de ces transes, il n'y avait plus de classes, il n'y avait plus de collège, il n'y avait plus d'abbé Grégoire.

Je me trompe ; l'abbé Grégoire, au contraire, était là plus que jamais.

L'abbé Grégoire, c'était la sérénité et, par conséquent, la consolation. Il allait de maison en maison rassurant tout le monde, expliquant que le mal vient du mal, et que, si l'on ne faisait pas de mal à ces Cosaques tant redoutés, de leur côté ils n'en feraient pas.

D'ailleurs, leur intérêt était de ne pas trop faire les méchants. Une fois à Villers-Cotterets, ils se trouvaient au milieu d'une forêt immense, habitée par trente ou quarante gardes forestiers, qui en connaissaient les tours et les détours mieux qu'Osman ne connaissait ceux du sérail, et qui, à cent pas, étaient tous, un peu plus ou un peu moins, sûrs de mettre une balle dans un écu de six livres. C'étaient là des considérations fort appréciables, même pour des Cosaques.

En attendant, le temps passait ; on se battait à Mormant, à Montmirail, à Montereau ; on assurait même qu'à cette dernière bataille, Bonaparte, comme il l'avait dit lui-même, en se refaisant artilleur, avait sauvé Napoléon.

Soissons avait été repris par nous, le 19 février.

Il y avait cinq jours que le haricot de mouton était sur le feu. On n'attendait plus les Cosaques, de quelque temps, du moins. Nous mangeâmes le haricot de mouton.

On avait des nouvelles assez rassurantes. On parlait d'un armistice conclu avec l'empereur d'Autriche, par l'intermédiaire du prince de Lichtenstein. Napoléon était rentré à Troyes le 24, et avait destitué le préfet ; des conférences, enfin, avaient eu lieu à Largny pour une suspension d'armes.

Mais bientôt, la flamme se rallume à je ne sais quelle étincelle, et l'on apprend, coup sur coup, les combats de Bar-sur-Aube, de Meaux, et la reddition de la Fère.

L'ennemi se rapprochait de nous.

Ma mère se remit à un troisième haricot de mouton.

Tout à coup, au milieu d'une matinée brumeuse de février, le cri « Les Cosaques ! » retentit. On entend le galop de plusieurs chevaux, et nous voyons déboucher, par la rue de Soissons, une quinzaine de cavaliers à longue barbe, à longue lance, qui semblent bien plutôt des fuyards éperdus que des vainqueurs menaçants.

Devant eux fenêtres et portes se ferment. Leurs chevaux, lancés au galop, parcourent la rue de Largny dans toute sa longueur ; puis ils reviennent sur leurs pas, toujours galopant, se rengouffrent dans la rue de Soissons, d'où ils sont sortis, et disparaissent comme une bruyante et hideuse vision.

A peine ont-ils disparu, qu'on entend un coup de feu.

A ce bruit, ma mère tressaille ; mais la poudre fait sur moi son effet ordinaire ; je glisse entre ses mains, je lui échappe ; je cours, malgré ses cris, à l'entrée de la rue de Soissons.

Sur le seuil d'une porte ouverte, une femme se tord les bras.

C'est la femme d'un marchand bonnetier, nommé Ducoudray.

A ses cris, à ses gestes de désespoir, au fur et à mesure que les portes se rouvrent, les voisins accourent et s'amassent sur la porte.

Je suis arrivé l'un des premiers, et j'ai reconnu la cause de ces cris et de ce désespoir.

A l'approche des Cosaques, le bonnetier a refermé, par crainte, sa porte, qu'après leur passage il avait ouverte par curiosité ; en passant, l'un des cavaliers a lâché dans la porte fermée, comme il eût fait dans une cible, un coup de pistolet. La balle a traversé la porte, a frappé M. Ducoudray à la gorge, et lui a brisé la colonne vertébrale.

Il était couché à terre, la tête reposant sur les genoux de sa fille, perdant des flots de sang par sa blessure, qui avait déchiré l'artère, et il ne respirait déjà plus.

La mort avait été instantanée.

De là les cris, de là le désespoir de la femme.

Quant aux Cosaques, ils avaient disparu comme ils avaient apparu, et, sans cette trace sanglante qu'ils avaient laissée de leur passage, la ville aurait pu croire qu'elle venait de faire un mauvais rêve.

Moitié par crainte, moitié pour me faire le porteur de cette importante nouvelle, je repris tout courant le chemin de la maison. Au coin de la rue, je rencontrai ma mère ; elle connaissait déjà la catastrophe.

Ce n'était, ni le haricot de mouton, ni le vin du Soissonnais qui lui parut le plus sûr bouclier contre le danger imminent. Elle voyait les Cosaques passant devant notre maison, au lieu de passer devant la porte de M. Ducoudray, et voyait le coup de pistolet tiré dans cette porte, et, à la suite de ce coup de pistolet, moi, étendu, sanglant, expiré.

Nous avions une espèce de femme de ménage, qu'on appelait la Reine. Ma mère laissa à la Reine son troisième haricot de mouton et son vin du Soissonnais, la chargea de veiller sur la maison, me prit par la main, et, d'une course presque folle, m'entraîna vers la carrière.

En sortant de la ville, nous nous retournâmes et nous aperçûmes notre troupe de Cosaques montant au galop une longue montagne, qu'on appelle la montagne de Dampleux.

C'était une petite troupe égarée qui s'égarait de plus en plus.

J'ai entendu dire, depuis, que, de ces douze ou quinze hommes, pas un n'était sorti de la forêt.

Nous courions toujours, ma mère et moi, comme courent des gens qui portent l'alarme avec eux ; la panique fut grande : nous annoncions, non seulement la présence des Cosaques, mais encore l'assassinat qu'ils avaient commis dix minutes auparavant.

Tout ce qui était hors de la carrière y rentra à l'instant ; derrière le dernier qui descendit, on retira l'échelle, et, de vingt-quatre heures, nul de la colonie n'eut le courage de se rapprocher de l'ouverture.

Peu à peu cette première terreur se calma ; on se hasarda de mettre le nez au jour. Les plus braves gagnèrent la surface de la terre. On s'informa. On apprit que les Cosaques avaient complètement disparu, et que, sauf le malheur arrivé vingt-quatre heures auparavant, la ville était tranquille.

Ma mère se décida alors à accepter l'offre que lui avait faite madame Picot ; c'était de venir avec moi passer la journée à la ferme, et de ne rentrer à la carrière que le soir, pour y coucher.

S'il naissait quelque incident nouveau, on était à l'instant même prévenu par quelqu'un des nombreux journaliers que M. Picot occupait sur le territoire, et qui, dételant un cheval d'une charrue ou d'une herse, accourait à toute bride à la ferme, et donnait l'alarme.

Cinq ou six jours s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels on apprit successivement les combats de Lizy, de Saint-Julien, de Bar-sur-Seine.

Enfin, un jour, nous entendîmes le canon, comme je l'ai dit, de la cour de la ferme.

On se battait à Neuilly-Saint-Front.

La nuit qui suivit le combat, je m'endormis la tête pleine de bruit sans doute, et je rêvai que les Cosaques descendaient dans la carrière.

Le matin venu, je communiquai ce rêve à ma mère, à laquelle il fit une telle peur, qu'elle décida que nous partirions le lendemain.

Où irions-nous ? Elle n'en savait absolument rien. Seulement il lui semblait qu'en changeant de place elle conjurerait le danger.

XXX

RETOUR A VILLERS-COTTERETS. — RENCONTRE. — L'ÉTUI AUX TRENTE LOUIS. — LE SAC DE PEAU. — LA TAUPE. — DÉPART. — VOYAGE. — ARRIVÉE AU MESNIL. — SÉJOUR. — LE ROI JOSEPH ET LE ROI DE ROME. — NOUS QUITTONS LE MESNIL. — SÉJOUR A CRÉPY-EN-VALOIS. — LES MORTS ET LES BLESSÉS. — REDDITION DE PARIS. — L'ILE D'ELBE.

La résolution prise fut exécutée le jour même. Nous montâmes, ma mère et moi, sur le point le plus élevé de la ferme, nous explorâmes les environs, et, ne voyant poindre aucun Cosaque, nous nous hasardâmes à rentrer dans la ville.

A peine avions-nous fait cent pas, que nous rencontrâmes un commis à cheval nommé Crétet. C'était un excellent garçon qui avait été sous les ordres de mon beau-frère.

Il allait de maison en maison.

— Que cherchez-vous donc ? lui demanda ma mère.

— Je cherche une voiture, un cabriolet, une charrette, une berline quelconque pour y atteler mon cheval et partir, nous répondit-il. Mademoiselle Adélaïde ne veut pas rester plus longtemps à Villers-Cotterets.

Mademoiselle Adélaïde était une vieille demoiselle bossue, à la tête de quelques mille livres de rente, pour laquelle je soupçonne Crétet d'avoir eu des bontés.

— Ah ! comme cela tombe ! s'écria ma mère ; c'est ce que nous venions chercher de notre côté. Voulez-vous que nous partions avec vous ? Vous êtes deux, nous sommes deux, nous voyagerons de compte à demi.

Il y a toujours quelque chose à gagner comme économie à voyager à quatre, au lieu de voyager à deux. L'offre fut acceptée. On trouva une charrette peu ou point suspendue, et l'on décida que l'on partirait le même soir.

Ma mère revenait à Villers-Cotterets pour y prendre quelques hardes qui étaient nécessaires à notre voyage, et surtout pour tirer de son trou le fameux étui aux trente louis.

Nous rentrâmes à la maison, toujours gardée par la Reine ; puis nous allâmes au jardin : nous reconnûmes l'endroit où nous avions enterré notre trésor. Je pris une bêche, et je me mis à fouiller.

A la troisième ou quatrième pelletée de terre, je commençai à être inquiet. Je regardai ma mère, et je vis que mon inquiétude était partagée.

Il n'était pas plus question de l'étui que s'il n'eût jamais existé.

Je m'assurai du point de repère, je mesurai les pas... Je ne m'étais aucunement trompé.

D'ailleurs, je me mis à bêcher tout autour du trou primitif, mais inutilement. Ce fut peine perdue.

Je revins au centre, et continuai de creuser plus profondément.

Tout à coup, je poussai un cri de joie. J'avais vu apparaître les cordons du sac de peau.

Je tirai le sac de peau par ses cordons : le sac de peau vint à moi : il était vide !

Un trou était pratiqué au fond.

La chose se compliquait.

Comment si l'on avait volé l'étui, s'était-on amusé à trouer le sac de peau pour le prendre ? Il était bien plus simple d'emporter le tout ensemble, contenant et contenu.

Un idée lumineuse me traversa l'esprit. Je me mis à creuser avec ardeur, et, à un pied et demi de profondeur, ma bêche heurta enfin un obstacle.

— Voilà l'étui ! m'écriai-je.

En effet, c'était l'étui.

Une taupe, attirée par l'odeur du cuir qui l'enveloppait, avait fait son trou pour arriver jusqu'à lui. Elle avait rongé le sac, et l'étui, entraîné par sa pesanteur, était descendu de lui-même dans le boyau pratiqué par l'aveugle mineur.

Ma mère ouvrit vivement l'étui ; pas un louis ne manquait.

Le soir, la charrette était chargée, le cheval mis aux brancards ; nous partîmes par la route de Paris.

J'étais enchanté ! Nous allions faire une seconde visite à la capitale du monde civilisé, et quoiqu'elle fût dans un triste état, je n'en étais pas moins désireux de la voir.

Malheureusement, avec nos trente-cinq louis, chose que j'ignorais, nous n'étions pas assez riches pour nous réfugier à Paris.

Il fut décidé qu'on s'arrêterait dans quelque village où la vie serait à bon marché.

La première nuit, nous allâmes jusqu'à Nanteuil. Nous nous arrêtâmes dans une auberge où mon père avait l'habitude de descendre, lorsqu'il allait à Paris. Puis, le lendemain, de très bonne heure, nous nous remîmes en route.

Vers une heure, nous arrivâmes à la montée assez rapide de Dammartin : nous descendîmes de voiture pour soulager un peu le cheval. On se battait : où ? je n'en sais rien ; mais on entendait le canon aussi distinctement qu'on entend le tonnerre dans un orage.

Il semblait même que nous marchions du côté où on entendait le canon ; mais la peur est tellement aveugle, que l'ennemi eût-il été devant nous, ma mère eût mieux aimé continuer son chemin que de retourner en arrière.

Nous passâmes à Dammartin, sans nous arrêter, excepté pour demander des nouvelles. Personne n'était renseigné d'une manière certaine. — Le comte d'Artois était à Nancy ; les souverains alliés, à Nogent-sur-Seine. De tous côtés, l'ennemi marchait sur Paris. — On ne savait rien de plus.

Nous fîmes rafraîchir le cheval à Villeneuve-Saint-Georges ; puis, après avoir dîné, nous nous remîmes en route, et, vers les huit heures du soir nous arrivâmes au Mesnil.

Nous descendîmes à un hôtel dont j'ai oublié le nom, mais qui était situé à gauche, à l'angle d'une rue en face de la poste aux chevaux.

Le lendemain, à mon grand regret, on ne parla point de continuer le voyage : il paraissait à peu près décidé que nous n'irions pas plus loin.

Comment étions-nous mieux au Mesnil qu'à Villers-Cotterets, à douze lieues de distance de notre point de départ et sur la même route ? C'est ce que ni ma mère ni mademoiselle Adélaïde n'eussent certainement pu dire.

Tant il y a qu'il fut décidé, sauf événement grave, que l'on ... parvenu au but du voyage.

Nous étions arrivés au Mesnil le 22 mars.

Le 25, il fut question d'une grande revue de la garde nationale, que devait passer le roi Joseph dans la cour des Tuileries.

Cette solennité éveilla la curiosité de mademoiselle Adélaïde, qui n'avait jamais vu Paris, et il fut décidé qu'on remettrait le cheval à la voiture, que l'on partirait le 26 dans l'après-midi, qu'on irait coucher à Paris, que l'on verrait la revue du 27, et que l'on reviendrait le 28.

Ma mère ne se souciait pas de ce petit voyage. Paris lui rappelait des souvenirs que mon insoucieuse enfance avait oubliés ! Elle me confia à Crétet et à mademoiselle Adélaïde, qui m'emmenèrent avec eux.

De tout ce voyage, postérieur à l'autre de huit ans, je n'ai plus que deux souvenirs bien distincts : l'un, tout de poésie et de lumière ; l'autre, immonde et tout crotté de boue.

Le premier, c'est quand — au bruit des fanfares de cuivre, au milieu des drapeaux saluants, — au-dessus des cinquante mille têtes des gardes nationaux, on éleva la tête rose, blonde et frisée d'un enfant de trois ans, aux cris de « Vive le roi de Rome ! vive la régence ! »

C'était, en effet, ce pauvre enfant, né roi, que la fortune allait non seulement déshériter de son double empire, mais encore faire orphelin de père et de mère.

C'était l'original de ces deux portraits, dont l'un avait été retrouver l'empereur à la Moskova, dont l'autre devait suivre Napoléon à Sainte-Hélène.

C'était cet ange martyr, que son père avait à peine eu le temps d'apercevoir [illegible] une vision céleste à son apparition dans ce monde [illegible] qu'il avait revu après la campagne de Russie, après la campagne de Dresde, et qu'il ne devait plus revoir [illegible] les hallucinations de la solitude et dans les [illegible] du désespoir.

Sa mère, cette femme [illegible] la France, comme l'ont toujours été ces filles de [illegible] qui se sont tour à tour nommées Anne d'Autriche, [illegible]-Antoinette et Marie-Louise, sa mère était derrière lui [illegible] et effacée dont les traits se perdent pour moi [illegible] et dont je ne vois plus que la chevelure blonde [illegible] en haut de la tête par un peigne en diamants.

En traversant la principale place de Crépy...

On lui jurait fidélité, à ce pauvre enfant ; et, si les fanfares et les cris se fussent tus, si Paris eût consenti à cesser pour un instant son gigantesque murmure, respiration d'un million d'hommes, on eût entendu le canon de l'ennemi qui tonnait à deux lieues de l'endroit où se faisaient tout ce bruit inutile, tous ces creux serments !

On promettait, en son nom, qu'il ne quitterait point Paris ; que lui, Marie-Louise, sa mère, et le roi Joseph, son oncle, mourraient au milieu des Français. Et les équipages qui devaient les emporter le lendemain étaient déjà attelés dans les cours des Tuileries !

En effet, le lendemain matin, le roi de Rome quitta le château de Catherine de Médicis, toujours debout, malgré les 20 juin, les 10 août, les 29 juillet et les 24 février. Le lendemain, il laissa à ses successeurs, le duc de Bordeaux et le comte de Paris, son berceau royal donné par l'hôtel de ville, et dans lequel ils ne devaient guère dormir plus longtemps que lui, ces deux autres petits-neveux de Louis XVI.

Mais le spectacle de lumière et de poésie encore tout présent à mon souvenir.

Le second, c'est celui des immondes filles qui, à cette époque, à travers les vitres de leurs entresols, appelaient les passants de leur voix lubrique et de leurs gestes licencieux.

A tout moment, je me retournais en disant à Crétet et à mademoiselle Adélaïde :

— On nous appelle

Tous deux riaient, et j'ignorais la cause de leurs rires

Nous quittâmes Paris le lendemain de bonne heure, mais point de si bonne heure cependant, que nous ne pussions rapporter la nouvelle fatale.

Pendant la nuit, le roi de Rome l'impératrice et le roi Joseph avaient quitté Paris et s'étaient dirigés vers la Loire.

En apprenant cette nouvelle qui indiquait l'abandon de la capitale, ma mère comprit que l'endroit où nous étions le moins en sûreté, en supposant toutefois que nous courussions un danger quelconque, c'était celui ou nous étions, c'est-à-dire un petit village situé sur la grande route, à six lieues des barrières.

Paris s'apprêtait disait-on, à se défendre ; nous nous trouvions donc, si nous restions au Mesnil, dans le rayon de la ligne d'attaque.

D'ailleurs, l'ennemi était à Meaux : son avant-garde avait pénétré jusqu'à Bondy.

Ma mère résolut de retourner en arrière ; nous nous mîmes en route pour revenir à Villers-Cotterets le lendemain

J'ai complètement oublié ce que nous fîmes de Crétet et de mademoiselle Adélaïde ; ce que je sais, c'est qu'ils sont éloignés de nous pendant les événements qui vont suivre

En arrivant à Nanteuil, nous apprîmes que l'ennemi avait tourné Soissons, était à Villers-Cotterets et marchait sur Nanteuil. Les Cosaques avaient découvert la carrière, y étaient descendus, et y avaient commis, à ce qu'il parait, dans l'obscurité, des abominations qui, si elles avaient eu lieu au jour, eussent certainement forcé le soleil de se voiler

Nous entendions derrière nous le canon de Paris On nous annonçait que l'avant-garde prussienne était à Levignan, c'est-à-dire à deux lieues de l'endroit où nous nous trouvions. Si nous voulions absolument fuir l'ennemi, nous n'avions plus qu'une route ouverte, celle de Crépy.

Crépy, situé à deux lieues au nord de la route de Laon à Paris, Crépy, ne conduisant nulle part, pouvait être oublié.

Nous partîmes pour Crépy.

Ma mère y connaissait une vieille dame nommée madame de Longpré C'était la veuve d'un ancien valet de chambre de Louis XV.

Tout ce dont je me souviens à son endroit, c'est qu'elle avait le terrible défaut de s'enivrer avec de l'eau-de-vie, et que, pour se procurer cette eau-de-vie, elle vendait en détail une collection de magnifiques plats de porcelaine de Chine comme je n'en ai vu nulle part depuis.

Et pour quel prix les vendait-elle ? Pour trente ou quarante sous la pièce !

Il est vrai qu'à cette époque, on faisait peu de cas de ces chinoiseries, si fort à la mode aujourd'hui.

Nous descendîmes chez elle ; mais son appartement était trop petit pour nous recevoir ; d'ailleurs, le spectacle de cette éternelle ivrognerie était dégoûtant

Elle nous conduisit chez une dame nommée madame Millet, qui avait, disait elle, un appartement tout garni qu'elle pouvait nous céder.

L'affaire fut bientôt conclue ; Crépy est si près de Villers-Cotterets, que ma mère y était parfaitement connue. Le même jour, nous étions installés.

Madame Millet avait deux fils et deux filles ; une de ces deux filles nommée Amélie, eût été charmante, si elle n'eût perdu par accident, un œil qui restait constamment fermé et qu'elle cachait par une grosse boucle d'admirables cheveux noirs

La cadette est beaucoup moins présente à mon souvenir ; j'ai oublié jusqu'à son nom.

Restaient les deux fils, chirurgiens militaires comme leur père

L'aîné avait déjà quitté le service depuis deux ou trois ans et exerçait la médecine à Crépy

L'autre était avec son régiment, on ne savait où Au milieu de la débâcle générale on n'avait pas entendu parler de lui depuis six semaines ou deux mois

La pauvre mère et les deux sœurs étaient fort inquiètes de lui

En traversant la principale place de Crépy, nous avions donné dans une espèce de bivac nous nous informâmes de cette garnison, plus dangereuse qu'utile dans une ville ouverte comme une halle, et nous apprîmes qu'elle se composait d'une centaine d'hommes d'infanterie et de deux cents hommes de cavalerie Ce petit corps égaré et privé de toute communication avec l'armée s'était établi là, commandé par des officiers inférieurs n'ayant point d'ordres il attendait les événements

L'ennemi était tout autour de Crépy : à Compiègne, à Villers-Cotterets, à Levignan. Mais, par un hasard étrange, dont nous nous félicitions fort, Crépy était resté comme Péronne, je ne dirai pas inviolable, mais inviolé.

Au reste, nos deux ou trois cents hommes se gardaient à merveille : ils avaient des vedettes de tous côtés, les fusils ne quittaient pas les faisceaux, les chevaux ne débridaient que pour manger.

L'activité de ces quelques hommes était remarquable, comparée à la négligence du duc de Trévise et de son corps d'armée, qui, ainsi que nous l'avons raconté, s'étaient fait surprendre une nuit à Villers-Cotterets.

Un jour, malgré cette surveillance, ou plutôt à cause de cette surveillance, l'alarme se répandit.

L'ennemi avait été vu débouchant par le bois du Tillet au pied de la butte de Montigny.

C'était cette même butte de Montigny qui m'avait paru si haute, lors de mon voyage à Béthisy avec Picard et ma cousine Marianne.

Quoi qu'il en soit, l'ennemi s'approchait.

La petite troupe avait résolu de se défendre vigoureusement

La maison de madame Millet était la seconde ou la troisième à droite en arrivant par la route de Villers-Cotterets, c'est-à-dire par la route que suivait l'ennemi.

Les fenêtres donnaient sur cette route.

En montant aux mansardes, transformées pour nous en bivac général, — car ma mère, madame Millet et ses deux filles avaient décidé qu'on ne se quitterait pas, — des fenêtres des mansardes, on voyait apparaître un petit corps d'une centaine d'hommes, à peu près.

Était-ce un corps isolé comme celui qui stationnait à Crépy ? N'était-ce que l'avant-garde d'un corps plus considérable ? C'est ce qu'on ne pouvait savoir, ou plutôt voir de nos fenêtres mansardées, la route faisant un coude à quelques pas de la ville, et allant se perdre derrière les maisons situées à notre droite, et cette route elle-même étant coupée à un quart de lieue de là par le bois du Tillet, qui pouvait masquer une force plus considérable que celle à laquelle il venait de donner passage.

Cette cavalerie était prussienne. Les hommes étaient revêtus de petites redingotes bleues collant sur le corps, bombées à l'estomac, serrées à la taille par des ceintures.

Ils portaient le pantalon gris, à bande bleue pareille à la redingote, et étaient coiffés d'une petite casquette à visière, maintenue par une mentonnière de cuir.

Les armes étaient, pour chaque homme, un sabre et deux pistolets.

Je vois encore tout le premier rang précédé de deux trompettes tenant leur instrument à la main, mais ne sonnant pas

Derrière les trompettes marchait un officier.

C'étaient de beaux jeunes gens blonds et plus distingués que ne sont des soldats ordinaires ; sans doute de ces levées volontaires de 1813, qui vinrent à Leipzig faire leur coup d'essai contre nous ; des officiers de ce *Tugendbund* qui avait donné Staps, et qui devait donner Sand.

Ils passèrent sous nos fenêtres, puis disparurent.

Un instant après, nous entendîmes comme un ouragan ; la maison trembla au galop des chevaux A l'extrémité de la rue, les Prussiens avaient été chargés par notre cavalerie, et, comme ils ignoraient notre petit nombre, ils revenaient au galop, poursuivis, le sabre dans les reins, par nos hussards.

Tous passaient pêle-mêle, tourbillon de fumée et de bruit Nos soldats, le pistolet d'une main et le sabre de l'autre, tiraient et sabraient.

Les Prussiens, eux, tiraient en fuyant.

Deux ou trois balles frappèrent la maison ; une d'elles brisa une des traverses du volet par lequel je regardais.

Il y eut alors grande alarme parmi les femmes, qui descendirent précipitamment les escaliers pour se réfugier dans la cave Ma mère voulut m'entraîner, mais je me cramponnai à l'espagnolette ; ce qui fit que, plutôt que de me quitter, elle resta près de moi.

Le spectacle était magnifique et terrible à la fois.

Poursuivis de trop près les Prussiens s'étaient décidés à faire volte-face, et, là, à vingt pas de nous, sous nos yeux, aussi près que les premières loges du Cirque le sont du théâtre, se livrait un combat véritable, un combat corps à corps

Je vis tomber cinq ou six hommes parmi les Prussiens, et deux ou trois parmi les Français

Le premier qui tomba était un Prussien ; il fuyait, la tête penchée sur le cou de son cheval, et le dos courbé ; un coup de taille lui ouvrit le dos de l'épaule droite au flanc gauche et lui fit à l'instant même un cordon rouge !

La blessure devait avoir douze ou quinze pouces de long

Les autres, que je vis tomber, tombèrent, l'un, d'un coup de tête qui lui ouvrit le front ; les autres, de coups de pointe ou de coups de pistolet

Puis, vaincus, après une lutte de dix minutes, les Prussiens se confièrent de nouveau à la vitesse de leurs chevaux, et repartirent à toute bride.

La poursuite recommença.

Le tourbillon reprit son vol, semant, avant de disparaître, trois ou quatre hommes sur le pavé de la route.

Un de ces hommes était tué, sans doute, car il ne fit aucun mouvement.

Les hommes se relevèrent ou se traînèrent ; ils gagnèrent le revers de la route. Un d'eux s'assit, le dos à la muraille ; les deux autres, blessés plus grièvement sans doute, restèrent couchés

Tout à coup, on entendit le tambour battant la charge.

C'étaient nos cent hommes d'infanterie qui venaient à leur tour prendre part au combat. Ils marchaient la baïonnette en avant, et disparurent au coude que faisait la route.

Cinq minutes après, on entendit un vigoureux feu de peloton.

Puis nous vîmes reparaître nos hussards, ramenés par cinq ou six cents hommes de cavalerie.

Ils reparurent chassés, comme ils étaient partis chassant.

Au milieu de cette seconde tempête d'hommes, il fut impossible de rien voir, de rien distinguer ; seulement, quand elle fut passée, trois ou quatre cadavres de plus étaient étendus sur la route.

Un grand silence succéda à tout ce bruit. Français et Prussiens s'étaient engouffrés dans l'intérieur de la ville.

Nous attendîmes, mais nous ne vîmes et n'entendîmes plus rien.

Qu'étaient devenus nos cent hommes d'infanterie ? Sans doute, ils s'étaient jetés dans les terres et avaient été tués ou pris.

Quant à nos cavaliers qui connaissaient les environs de ville ils s'étaient échappés, à ce qu'il paraît, par la montagne de Sery, dans la vallée de Gillocourt.

Ceux qui les poursuivaient ne reparurent plus, à nos yeux du moins. Sans doute sortirent-ils de la ville par une autre route que celle par laquelle ils y étaient entrés, et allèrent-ils rejoindre leurs compagnons rangés dans la plaine du Tillet, au nombre de deux ou trois mille.

Cette solitude et ce silence nous enhardirent. D'ailleurs, notre hôte, chirurgien militaire, devait aller offrir ses services aux blessés.

Je m'accrochai au pan de son habit, malgré les supplications de ma mère. Nous ouvrîmes la porte de la rue. Un sous-officier prussien, adossé à cette porte, se laissa aller à la renverse, l'appui qui le soutenait lui manquant tout à coup.

Il était blessé d'un coup de pointe au-dessus du teton droit. Du moment où elles pouvaient être utiles à un pauvre blessé, les femmes cessèrent d'avoir peur. Elles accoururent. On souleva le jeune homme, qui pouvait avoir vingt-six ou vingt-huit ans, et on le porta dans le salon, transformé, en un tour de main, en infirmerie.

Millet continua sa visite, et, aidé par les voisins qui commençaient à paraître sur le pas de leur porte, il ramena quatre ou cinq blessés, dont un Français. Les autres étaient morts ou expirants

Le pansement commença.

Ce fut alors que les femmes jouèrent ce rôle divin auquel les a prédestinées le ciel. Ma mère, madame Millet et ses deux filles étaient devenues de véritables sœurs grises, consolant et soignant à la fois.

Je tenais le bassin plein d'eau où Millet lavait les blessures ; les domestiques faisaient de la charpie.

Nous apprîmes alors, par le moins blessé des Prussiens, — il avait reçu un coup de sabre à la tête, — que lui et ses camarades appartenaient à un détachement de trois mille hommes, lequel détachement n'était point entré dans la ville, de peur de surprise.

Ils observaient un ordre reçu ; il leur était enjoint de bivaquer, autant que possible, les chefs craignant toujours quelque égorgement nocturne si l'on se confiait aux villes.

— Au reste, ajouta le blessé, tout va finir, puisque Paris est rendu depuis avant-hier.

C'était la première nouvelle qui parvenait à nous de ce grand événement.

Nous allions nous exclamer, lorsqu'une voix venant de la porte dit tout à coup

— Ce n'est pas vrai, Paris ne se rend pas ainsi.

Nous nous retournâmes, et, pâle, couverte de sang, nous vîmes, appuyée à la porte, une des plus belles têtes militaires que l'on pût voir.

Cette tête avait un trou au-dessus du sourcil gauche ; de ce trou sortait son sang et venait sa pâleur.

C'était un officier du petit détachement d'infanterie. Il avait reçu au front une balle de pistolet, il était tombé sur le coup ; puis, après un instant, la fraîcheur de l'air l'ayant ranimé, il [illegible], et, voyant la ville à cent pas devant lui, il y était rentré, s'appuyant aux murailles.

Les voisins officieux qui [illegible] aide notre hôte avaient enseigné sa maison à l'offi[illegible] celui-ci était arrivé avec une blessure mortelle, just[illegible] temps pour donner ce démenti tout national à la [illegible] que nous annonçait son ennemi.

La balle était restée dans la blessure ; elle fut extraite avec une grande dextérité par Millet. Mais, comme nous l'avons dit, la blessure était mortelle, et l'officier mourut dans la nuit.

Il venait d'expirer, vers les deux heures du matin, lorsqu'un chien aboya.

Millet sortit dans la cour, et écouta : on frappait à la porte du jardin, qui donnait sur la plaine.

La manière dont on frappait indiquait que celui qui frappait avait des précautions à prendre.

Aussi notre hôte alla-t-il ouvrir lui-même.

Celui qui frappait ainsi de nuit à une porte dérobée, c'était le second fils de la maison, dont on était si cruellement inquiet.

Notre hôte rentra seul, et vint se pencher au chevet de sa mère et de ses deux sœurs, qui, après voir accompli leur office de sœurs de charité, s'étaient couchées un instant. C'était une bonne nouvelle que Dieu leur envoyait en récompense de leur dévouement.

On fit entrer le nouveau venu par une fenêtre du rez-de-chaussée, de sorte que, sans être vu, il put monter jusqu'à nos mansardes.

Pendant dix minutes, les trois femmes sanglotèrent de joie, puis on s'informa.

Paris s'était effectivement rendu le 30 mars. Georges Millet, — autant que je puis me le rappeler, je crois qu'il s'appelait Georges, — Georges Millet comprit alors que tout était fini. Il avait quitté son régiment, et, au risque d'être pris vingt fois, il était revenu à Crépy, marchant la nuit et par des chemins de traverse.

Une nuit et demie lui avait suffi, Crépy n'étant qu'à quinze lieues de Paris.

Son frère lui donna un rasoir, il se coupa les moustaches. Quant à l'habillement, on envoya chercher, chez le fils aîné de madame Longpré, qui était de sa taille, une redingote, un gilet et un pantalon, les habits du frère aîné ne pouvant lui aller, parce que le frère aîné était deux fois gros comme le frère cadet.

Le lendemain, les nouvelles arrivèrent.

Les alliés étaient entrés à Paris le 31 mars.

Le 1er avril, le sénat avait nommé un gouvernement provisoire.

Le 2, un décret du sénat avait déclaré Napoléon déchu de son trône.

Quinze jours après, nous étions de retour à Villers-Cotterets, et rétablis dans notre maison.

Que de choses s'étaient passées dans ces quinze jours qui avaient changé la face de l'Europe !

Le 4, Napoléon avait abdiqué en faveur de son fils

Le 6 il avait fait ses dispositions pour se retirer derrière la Loire.

Le 10, un *Te Deum* avait été chanté par les alliés sur la place Louis XV.

Le 11, Napoléon avait signé son abdication absolue.

Le 12, il avait essayé de s'empoisonner.

Le même jour, pendant qu'il luttait contre le poison frelaté de Cabanis, le comte d'Artois entrait dans Paris.

Le 13, le sénat avait nommé ce prince lieutenant général du royaume.

Le 19, l'empereur, abandonné de tous, était resté sans un seul valet de chambre.

Enfin, le 20, il avait fait ses adieux aux aigles de la garde impériale. Il était parti pour l'île d'Elbe, juste le même jour et presque à la même heure où Louis XVIII arrivait à Compiègne.

Voilà ce qui s'était passé pendant ces quinze jours : voilà les nouvelles qui étaient venues frapper successivement sur le timbre sonore de l'histoire, et qui avaient retenti de par le monde, sans que mon ignorante et insoucieuse jeunesse se fût émue à ses vibrations.

Qui m'eût dit alors qu'un jour je visiterais cette île d'Elbe dont j'ignorais l'existence avant qu'on eût prononcé son nom devant moi, dont j'ignorais le gisement depuis que ce nom avait été prononcé ; qui m'eût dit qu'un jour je visiterais cette île d'Elbe avec le neveu de l'empereur ?

XXXI

M'APPELLERAI-JE DAVY DE LA PAILLETERIE OU ALEXANDRE DUMAS? — « DEUS DEDIT, DEUS DABIT ». — LE BUREAU DE TABAC — CAUSE DE LA CHUTE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON DONNÉE PAR MON MAITRE D'ÉCRITURE. — MA PREMIÈRE COMMUNION. — COMMENT JE M'Y PRÉPARE.

Deux ou trois jours après notre retour à Villers-Cotterets, M. Collard vint nous voir; ma mère causa longtemps avec lui; après quoi, il la quitta en lui donnant pour le soir rendez-vous chez M. Deviolaine.

Elle alla chez M. Deviolaine, et l'on m'y mena. Comme la dernière fois que j'étais entré dans la maison, il y avait nombreuse compagnie, force sabres et épaulettes à table. Seulement, cette fois c'étaient des sabres et des épaulettes russes.

D'ailleurs, la même langue, les mêmes manières, plus polies peut-être voilà tout.

Je ne comprenais pas que ce fût cela que l'on appelait l'ennemi.

C'est que l'ennemi, ce n'est pas l'homme, c'est le principe.

Ma mère et M. Collard causèrent encore. M. Collard partait le lendemain pour Paris; il promit, à son tour, de passer à la maison avant que de partir.

Le soir, en entrant, ma mère me prit à part, et, avec un visage aussi tendre, mais plus solennel que de coutume :

— Mon ami, me dit-elle, le comte d'Artois, qui a été nommé lieutenant général du royaume; Louis XVIII, qui vient d'être nommé roi de France, sont tous deux les frères du roi Louis XVI. Ton grand-père, le marquis de la Pailleterie, a servi Louis XVI, comme ton père a servi la République. Voyons, maintenant, écoute bien ceci, car, probablement, tout ton avenir va dépendre de la résolution que nous allons prendre. — Veux-tu t'appeler Davy de la Pailleterie, comme ton grand-père? Alors tu es le petit-fils du marquis Davy de la Pailleterie, gentilhomme de la chambre de M. le prince de Conti, et commissaire général d'artillerie; on obtient pour toi une bourse, ou bien tu entres dans les pages, et, en tout cas, tu as une position faite auprès de la famille régnante. — Veux-tu t'appeler Alexandre Dumas tout simplement et tout court, comme ton père? Alors tu es le fils du général républicain Alexandre Dumas, et devant toi toute carrière est fermée; car, au lieu d'avoir servi ceux qui règnent, comme ton grand-père, ton père a servi contre eux!... M. Collard part aujourd'hui pour Paris; il connaît M. de Talleyrand, qui était du Corps législatif avec lui; il connaît le duc d'Orléans; il connaît enfin beaucoup de gens de la nouvelle cour. Selon ce que tu décideras toi-même, il va agir. Réfléchis bien avant que de répondre.

— Oh! il n'y a pas besoin de réfléchir, ma mère! m'écriai-je; je m'appelle Alexandre Dumas, et pas autrement. J'ai connu mon père, et je n'ai pas connu mon grand-père; que penserait donc mon père, qui est venu me dire adieu au moment de sa mort, si je le reniais, lui, pour m'appeler comme mon grand-père?

Le visage de ma mère rayonna.

— C'est bien ton avis? dit-elle.

— Et c'est le tien aussi, n'est-ce pas, mère?

— Hélas! oui, mais qu'allons-nous devenir?

— Bah! lui dis-je, tu oublies que j'explique le *De viris*, et que, par conséquent, je sais ce que veut dire la devise de mon père: *Deus dedit, Deus dabit*. Dieu a donné, Dieu donnera.

— Allons, allons, dit ma mère, va te coucher là-dessus, mon enfant; tu me fais bien enrager quelquefois, mais, au fond, je suis sûre que tu as un bon cœur.

J'allai me coucher sans trop savoir quelle grande résolution mon instinct venait de prendre, et que j'avais très profondément décidé, comme l'avait dit ma mère, de l'avenir de toute ma vie.

Le lendemain, M. Collard revint; il fut décidé qu'il ne demanderait absolument rien pour moi, mais solliciterait seulement un bureau de tabac pour ma mère.

C'était de l'antiquité toute pure : la veuve de l'Horatius Coclès du Tyrol vendant du tabac!

Quant à moi, mon éducation allait se continuer chez l'abbé Grégoire.

J'ai dit *chez* l'abbé Grégoire, je me trompe, c'est par l'abbé Grégoire que j'aurais dû dire.

L'abbé Grégoire avait perdu dans tout cela son diplôme de maître de pension.

Je ne sais quelle décision de l'Université lui défendait de tenir collège chez lui. Il est vrai qu'il lui était permis de faire des élèves en ville.

Moyennant six francs par mois que ma mère s'engagea à lui payer, je devins son élève en ville.

En outre, je devais prendre des leçons de calcul avec le maître d'école de la ville, Oblet, et continuer mes leçons d'armes avec le père Mounier.

Quant à l'équitation, je l'avais apprise tout seul, comme les soldats romains, en montant à poil les premiers chevaux venus.

Toute mon éducation devait donc se borner à savoir de latin ce qu'en savait l'abbé Grégoire; à étudier mes quatre règles avec M. Oblet; et à faire des contres, des feintes et des parades avec le père Mounier.

Celui de tous, il faut le dire, qui était le moins bien partagé, c'était Oblet.

J'ai toujours eu pour l'arithmétique une si profonde antipathie, que je n'ai jamais pu dépasser la multiplication. Aujourd'hui, encore, je suis incapable de faire la division.

Mais, si je n'apprenais pas le calcul avec Oblet, Dieu, qui veillait sur moi, me faisait providentiellement étudier autre chose.

Outre une science parfaite de son *Barême*, Oblet avait une magnifique écriture. Il faisait, à main levée, non seulement toutes les lettres de l'alphabet, comme M. Prudhomme, mais encore des ornements, des cœurs, des rosaces, des lacs d'amour, Adam et Eve, le portrait de Louis XVIII, que sais-je, moi? des choses merveilleuses.

Ah! pour la calligraphie c'était autre chose, j'étais doué! Quand Oblet venait me donner ma leçon de calcul, et que pour l'acquit de sa conscience, il m'avait fait faire mes trois premières règles, — je l'ai dit, jamais je n'ai dépassé la multiplication, — nous prenions de belles feuilles de papier blanc, nous taillions d'avance trois ou quatre plumes en gros, en fin, en moyen, et alors les pleins, les traits et les déliés allaient leur train.

En trois mois, j'avais atteint Oblet, et, si je ne craignais pas de blesser son amour-propre, je dirais que, sur certains points, je l'avais même dépassé.

Ces progrès dans l'écriture faisaient quelque plaisir à ma mère; mais elle eût mieux aimé le calcul.

— L'écriture, l'écriture! disait-elle; le beau mérite de bien écrire! Tous les imbéciles écrivent bien. Mais vois Bonaparte : tu as vingt lettres de lui adressées à ton père; peux-tu en lire une seule?

— Aussi, madame, répondait gravement Oblet, M. Buonaparté est-il à l'île d'Elbe.

Oblet, très royaliste, prononçait Buonaparté et traitait l'ex-empereur de *monsieur*.

— Direz-vous, reprenait ma mère, qu'il soit à l'île d'Elbe pour n'avoir pas su écrire?

— Pourquoi ne le dirais-je pas? C'est une thèse à soutenir, madame. On dit que M. Buonaparté a été trahi par ses maréchaux; moi je dis : « La providence a voulu que cet usurpateur ne sût point écrire, que ses ordres fussent illisibles, et que, par conséquent, ils ne pussent être exécutés. » Les maréchaux trahissaient?... Non, madame; ils lisaient mal, et faisaient le contraire de ce qui leur était ordonné. De là nos revers, de là nos défaites, de là la prise de Paris, de là l'exil à l'île d'Elbe!

— Mais laissons là Bonaparte, monsieur Oblet.

— C'est vous qui avez mis cet homme sur le tapis, et non pas moi, madame; moi, je ne parle jamais de cet homme.

— Mais enfin, si Alexandre...

— Si monsieur votre fils, madame, est un jour empereur des Français, comme il aura, ou plutôt comme il a une magnifique écriture, ses ordres seront littéralement exécutés, ou ses maréchaux ne sauront pas lire.

Et ma mère, que cette éventualité ne consolait pas de mon inaptitude au calcul, poussait un gros soupir, et laissait échapper ce mot, le dernier de la conscience lassée, de l'intelligence mise à bout, de la foi prête à douter :

— Enfin!...

Et je continuais mes cinq genres d'écriture, mes pleins et mes déliés, mes ornements, mes cœurs, mes rosaces et mes lacs d'amour avec Oblet.

Et Oblet, il faut le dire, n'était pas de ceux qui traitaient le plus mal l'empereur déchu en l'appelant Buonaparté; car beaucoup lui contestaient jusqu'à son nom, disant qu'il ne s'était jamais appelé Napoléon, mais Nicolas. — le débaptisant ainsi de son titre de *lion du désert*, les ignorants qu'ils étaient! pour l'appeler *vainqueur des peuples*.

Au milieu de tous ces événements, j'atteignis ma treizième année, et il était grandement question de me faire faire ma première communion, événement grave dans la vie de tout enfant, mais plus grave encore dans la mienne.

Si jeune que j'aie été, je me suis toujours senti, en dehors des pratiques extérieures, un sentiment profondément religieux. Ce sentiment, comme un timbre mystérieux et caché, vibre toujours, mais ne résonne réellement que lorsque le frappe un vif sentiment de joie ou de douleur. Dans l'un et l'autre cas, mon premier mouvement, soit de reconnaissance, soit d'affliction, est toujours pour le Seigneur. Les églises, où je n'entre presque jamais, — car, pour que j'en franchisse le seuil, il faut, comme Habacuc, que quelque ange m'emporte par les cheveux, — les églises sont pour moi un lieu tellement sacré, que je croirais les profaner en les visitant comme tout le monde, pour satisfaire à un mouvement de curiosité ou à un caprice de religion.

Non, pour que je me décide à entrer dans nos églises du Nord, surtout, il me faut une allégresse réelle ou un chagrin profond. Dans l'un ou l'autre cas, je gagne le coin le plus solitaire, l'endroit le plus sombre — pour Dieu, il n'y a pas d'endroit sombre, — et je me prosterne, le plus souvent contre un pilier où je puisse poser ma tête ; et, là les yeux fixés, isolé de tout et de tous, je m'absorbe dans une pensée, celle d'un Dieu, Dieu bon, tout-puissant, éternel, infini. Je ne trouve pas une parole à lui dire, pas une prière à lui faire. Que dire à Dieu, et à quoi bon le prier ? Ne voit-il pas le visage derrière le masque, l'impiété derrière l'hypocrisie ? Non, je mets mon corps, mon cœur, mon âme aux pieds de sa miséricorde, mon humilité aux pieds de sa grandeur. Je le bénis dans le passé, je le glorifie dans le présent, et j'espère en lui dans l'avenir.

Mais tout cela n'est pas très orthodoxe, tout cela sent beaucoup son chrétien et très peu son catholique ; aussi craignait-on que je ne donnasse point un exemple de piété très édifiant.

Ceux qui craignaient cela ne comprenaient pas que mon apparente irréligion me venait de trop de religiosité.

Au reste, il en était des prières comme des règles ; je n'avais pu en apprendre que trois : *Notre père*, — *Je vous salue, Marie*, — et *Je crois en Dieu*.

Encore ne les savais-je qu'en français, et pas à la lettre. On avait voulu me les apprendre en latin ; mais, comme, à cette époque-là, je n'étais pas encore le disciple de l'abbé Grégoire, je m'y étais refusé, disant que je voulais savoir ce que je demandais au bon Dieu ; ce à quoi on m'avait répondu que le bon Dieu entendait toutes les langues.

— N'importe ! avais-je insisté ; ce n'est pas assez pour moi que le bon Dieu comprenne, il faut que je comprenne aussi.

Et j'avais obtenu d'apprendre mes prières en français.

Au reste, malgré mes prières gallicanes et mon peu d'assiduité aux enseignements du catéchisme, il y avait deux personnes qui n'avaient jamais douté de mes dispositions religieuses.

C'étaient ma mère et l'abbé Grégoire.

Il y avait même plus : malgré les duretés de l'abbé Remy, curé de l'église de Villers-Cotterets, dont l'abbé Grégoire n'était que vicaire, ce dernier obtenait pour moi le suprême honneur de prononcer les *Vœux du baptême*.

La chose avait été longtemps débattue, et il fallut que l'abbé Grégoire répondît corps pour corps de son élève.

On me donna les *Vœux du baptême* huit jours d'avance, copiés de la plus belle écriture d'Oblet ; le lendemain, je les savais par cœur.

La veille du jour de la cérémonie, ma mère me trouva plongé dans une lecture qui semblait absorber toutes mes facultés. Elle ne douta pas un instant que le livre qui captivait ainsi mon attention ne fût quelque *Imitation de Jésus-Christ*, quelque *Pratique du Chrétien* : elle s'approcha doucement, et lut par-dessus mon épaule.

Ce que je lisais, c'étaient les *Lettres d'Héloïse et d'Abeilard*, mises en vers par Colardeau.

Ma mère m'arracha le livre des mains.

— Voilà une singulière lecture, dit-elle, pour se préparer à une première communion.

Je voulus défendre le livre : je trouvais les exhortations d'Abeilard fort morales, et les lamentations d'Héloïse fort religieuses. Je voulais savoir en quoi les unes ou les autres pouvaient nuire à la contrition parfaite des péchés que j'avais commis, et dont j'allais recevoir l'absolution le lendemain. Ma mère ne jugea pas à propos de me donner la moindre explication là-dessus. Seulement, comme l'abbé Grégoire passait, elle l'appela. L'abbé Grégoire, constitué juge, prit le livre, lut une demi-page, secoua la tête, et dit :

— En effet les vers ne sont pas bons.

Et il remit le livre à ma mère.

Je dois dire que je n'étais pas de l'avis de l'abbé, et que je trouvais les vers de Colardeau fort splendides.

Qui avait raison de l'abbé ou de moi ? Je suis fort tenté de croire que c'était ma mère.

Le soir, l'abbé Remy me prit à part, après l'instruction, m'expliqua comment [illegible] du nom que je portais, de la position sociale que [illegible] nait dans la ville et surtout de la recommandation [illegible] Grégoire, il avait consenti à me laisser dire les [illegible] *ptême*. Il espérait donc que je comprendrais la [illegible] la mission dont j'étais chargé, et que je m'en [illegible] digne.

J'avoue que je ne compr[illegible] l'admonestation. S'il était parmi les néophytes [illegible] préparé par ses propres impressions à cette solenn[illegible] c'était moi. Je sentis avec amertume cette [illegible] c'était la première que l'on commettait envers moi.

Depuis, je me suis un peu [illegible] fausses appréciations qu'on a faites de mes sentim[illegible] mon caractère et de ma conduite.

Je passai la nuit presque sans dorm[illegible] que j'allais me mettre en communication avec [illegible] de Notre-Seigneur produisait sur moi une émotion [illegible] ; j'avais des étouffements subits, et une continuel[illegible] pleurer. Je ne me trouvais pas digne du grand [illegible] j'étais appelé à recevoir.

On m'avait fait habiller à neuf pour cette solen[illegible] ; j'avais une culotte de nankin, un gilet de piqué blanc [illegible] habit bleu à boutons de métal, — le tout exécuté par Dulauroy, le premier tailleur de Villers-Cotterets.

Une cravate blanche une chemise de baptiste, et un cierge de deux livres complétaient cette toilette.

Une cérémonie préparatoire m'avait, au reste, mis à la hauteur de celle-là. La veille, on s'était aperçu qu'un de nos compagnons qui s'appelait, sans doute, Ismaël, mais qu'on appelait, par abréviation, Maël, et que je soupçonnais fort d'être juif, n'avait pas été baptisé.

On le baptisa conditionnellement, et nous fûmes choisis, moi et la jeune fille qui, de son côté, disait les *Vœux*, pour pour être ses parrain et marraine.

Ma commère était une fort jolie blonde, tirant un peu sur le roux, ce qui ne gâtait rien à l'affaire.

De son nom de baptême elle s'appelait Laure, comme l'illustre maîtresse de Pétrarque ; quant à son nom de famille, je l'ai complètement oublié. Je devais donc le lendemain, communier entre deux filleuls à moi : Ismaël et Roussy.

Roussy, dont j'avais été le parrain à dix mois, avec Augustine Deviolaine, avait neuf mois de moins que moi, et Ismaël neuf mois de plus.

Enfin, l'heure arriva. On sait quelle fête c'était autrefois, dans une petite ville, que la communion des enfants : c'était le pendant de cette belle Fête-Dieu que l'on a supprimée. L'instinct populaire mettait en face l'un de l'autre, avec un respect presque égal, l'extrême faiblesse et la suprême puissance. Toutes les figures étaient rayonnantes, toutes les maisons fleuries. Au reste, avec mes yeux de treize ans, pleins de jeunesse et de foi, peut-être voyais-je cela ainsi.

Ce jour-là, Hiraux fit des merveilles avec son orgue. C'était, en vérité, un grand artiste ; tout ce que la vie a d'adolescence, d'amour et de poésie, il le versa aux pieds du Seigneur en mélodieux accords.

Les détails de la cérémonie m'échappent complètement. J'étais absorbé dans une profonde contemplation. Je me souviens d'un ensemble plein d'espérance et de lumière. Aussi, autant qu'on peut voir dans le ciel avec les yeux de la foi, j'y ai vu ce jour-là et l'éblouissement fut si vif lorsque l'hostie toucha mes lèvres, que j'éclatai en sanglots, et que je m'évanouis.

M. l'abbé Remy n'y comprenait rien.

C'est que, dès cette époque, il y avait en moi un respect profond pour tout ce qui est saint, une religieuse adoration pour tout ce qui est grand ; toute flamme céleste allumait en moi un foyer intérieur, qui se répandait immédiatement au dehors comme la lave d'un volcan dont le cratère est trop plein.

Je fus deux ou trois jours à me remettre de cet ébranlement. L'abbé Grégoire vint me voir ; je me jetai dans ses bras en pleurant.

— Mon cher ami, me dit-il, j'aimerais mieux que ce fût moins vif et que cela durât.

C'était un homme plein de sens que l'abbé Grégoire.

Non, cher abbé, cela n'a dura point ; non, comme je l'ai dit, je ne fus point l'homme de la pratique religieuse. Il y a même plus, c[illegible] où je m'approchai de la sainte table fut la seule ; mais — je puis le dire à vous mort comme je le dirais à vous vivant — quand la dernière communion viendra à moi comme j'ai été à la première, quand la main du Seigneur aura fermé les deux horizons de ma vie en laissant tomber le voile de son amour entre le néant qui précède et le néant qui suit la vie de l'homme, il pourra de son regard le plus rigoureux, parcourir l'espace intermédiaire, il n'y trouvera pas une pensée mauvaise pas [illegible] action que j'aie à me reprocher.

XXXII

AUGUSTE LAFARGE. — GRANDE PARTIE DE MARETTE. — CHASSE MIRACULEUSE. — ÉPIGRAMME. — JE VEUX FAIRE DES VERS FRANÇAIS. — DE QUELLE FAÇON JE TRADUIS VIRGILE ET TACITE. — MONTAGNON. — MES OPINIONS POLITIQUES.

Dieu, au reste, sembla récompenser cet élan de mon âme vers lui. Ma mère obtint la seule chose qu'elle eût jamais obtenue pendant ses douze ans de sollicitations.

Dans la prévision de ce grand événement, nous avions déménagé de la rue de Lormet ; nous étions allés demeurer place de la Fontaine, chez un chaudronnier nommé Lafarge, lequel nous avait loué tout son premier, et s'était, en outre, engagé, au cas où nous en aurions besoin, à nous céder sa boutique.

Le bureau de tabac obtenu, il tint sa promesse, et nous nous installâmes au rez-de-chaussée sur la rue, dans une grande salle ornée de deux comptoirs : un pour débiter le tabac, l'autre pour débiter le sel.

Toutes nos espérances d'avenir reposaient sur ce double débit, que nous devions à la protection de M. Collard.

Quelque temps après notre installation, le fils du chaudronnier vint voir son père. C'était un beau jeune homme blond qui était maître clerc à Paris, et qui poursuivait une étude de notaire, pour l'achat de laquelle il lui fallait une dot. Il était, en conséquence, revenu dans sa famille avec tous les éblouissements de la capitale : carrik à trente-six collets, comme on les portait à cette époque, chaîne de montre à grosses breloques, pantalon collant, bottes à la hussarde. Il s'agissait d'éblouir quelque riche héritière ; ce qui semblait facile à un habitué des bonnes fortunes parisiennes.

Le pauvre Auguste Lafarge était, à cette époque, un charmant garçon blond et rose, comme je l'ai dit, et qui cachait, sous cette apparence de santé, les germes d'une maladie de poitrine dont il est mort depuis. Il avait, en outre, de l'esprit, était jeté dans le monde littéraire de l'époque, appelait Désaugiers, Béranger et Armand Gouffé ses amis, faisait de jolies chansons, et, comme s'il fût né riche, il savait tirer une pièce d'or de son gousset, et la laisser négligemment tomber en payement du moindre objet qu'il avait acheté.

Un pareil fashionable ne pouvait coucher dans l'arrière-boutique de son père : on nous emprunta, pour Auguste, une chambre que nous cédâmes bien volontiers, et Auguste fut installé chez nous.

On comprend que, avide de nouveautés comme je l'étais, je dus rechercher un semblable modèle. Je fis des avances à Auguste, que ma mère m'offrait, d'ailleurs, pour exemple. Auguste les accueillit et m'offrit, comme la chose qui pouvait m'être le plus agréable, une grande partie de marette.

J'acceptai. J'avais jusque-là reconnu la supériorité d'Auguste en toute chose ; mais, en fait de marette, j'espérais bien lui damer le pion.

Je me trompais. Nous faisions, nous autres paysans, de la marette en artistes ; Auguste en faisait en grand seigneur.

Il fit venir Boudoux.

— Quelles sont les meilleures marettes de la forêt ? lui demanda-t-il.

— Les mares du chemin de Compiègne et du chemin de Vivières, répondit nettement Boudoux.

— Combien d'autres marettes dans les environs de celles-là, à une lieue à peu près ?

— Sept ou huit.

— En bouchant toutes les autres mares, trois ou quatre jours d'avance, les oiseaux seront obligés d'aller aux deux mares du chemin de Vivières et du chemin de Compiègne ?

— Sans doute, pauvres petites bêtes, à moins qu'il ne pleuve ; parce que, alors, au lieu de se déranger, comme vous comprenez bien, elles boiront dans le creux des feuilles.

— Et croyez-vous qu'il pleuve, Boudoux ?

Boudoux secoua la tête.

— Le baromètre de ma tante est au beau fixe, monsieur Auguste ; il ne pleuvra pas jusqu'au changement de lune.

— Eh bien, Boudoux, voici dix francs ; vous boucherez toutes les mares des environs, et, samedi soir, nous irons, Dumas et moi, tendre les deux mares du chemin de Compiègne et du chemin de Vivières. Il nous faut, près de l'une ou de l'autre de ces mares, une excellente hutte, où nous puissions passer la nuit.

— C'est bien, monsieur Auguste, dit Boudoux ; ce sera fait.

— Et, outre cela, il nous faut deux mille gluaux, afin de les engluer d'avance.

— Vous les aurez, monsieur Auguste.

— C'est bien, dit Lafarge avec un geste d'empereur.

Ce fut la première leçon de luxe que je reçus ; ceux qui ont lu *Monte-Cristo* peuvent dire si j'en ai profité.

Le samedi soir, grâce aux dix francs donnés à Boudoux, tout était prêt. Nous tendîmes les deux mares après le dernier chant du rouge-gorge. Nous nous enveloppâmes, Auguste dans son carrik, moi dans ma couverture, sur un lit de fougère préparé par Boudoux, et nous tâchâmes de dormir.

Je dis que nous tâchâmes de dormir, non pas que l'air ne fût point doux, que la forêt ne fût point calme, que la lune ne fût point sereine ; mais l'attente d'un plaisir tient presque aussi éveillé que le plaisir même. Il y a bien peu d'années que je dors pendant la nuit qui précède l'ouverture de la chasse, et il a fallu que ma vie arrivât à traîner derrière elle de bien sérieuses préoccupations pour que ces insomnies disparussent.

Il était donc bien rare que je dormisse pendant ces belles nuits, agité par l'attente d'une marette, d'une pipée ou d'une chasse. Au reste, ces veillées solitaires n'ont pas été perdues pour moi. Si j'ai dans le cœur quelque sentiment de la solitude, du silence et de l'immensité, je le dois à ces nuits passées dans la forêt, au pied d'un arbre, à regarder les étoiles à travers la voûte de feuillage qui s'étendait entre moi et le ciel, et à écouter tous ces bruits mystérieux et inconnus qui s'éveillent au sein des bois aussitôt que la nature s'endort.

Lafarge ne dormit guère plus que moi. A quoi rêvait-il ? Sans doute à quelque joli visage de grisette, abandonnée dans une mansarde de Paris, ou, tout simplement encore, à cette immense ambition de devenir notaire, tout fils de chaudronnier qu'il était.

A trois heures du matin, le chant du rouge-gorge, sautillant dans les buissons, nous annonça le jour, comme il nous avait annoncé la nuit ; puis vint le chant du merle, puis celui des mésanges, puis celui des geais.

Chaque oiseau semble avoir son heure où il s'éveille et parle à Dieu.

Je ne me rappelle pas avoir jamais fait ni vu faire une rafle d'oiseaux pareille à celle que nous fîmes ce jour-là. Nous comptâmes les geais, les merles et les grives par dix ; les rouges-gorges, les fourgons, les mésanges et les fauvettes, par vingt, trente, quarante ; enfin, nous rentrâmes dans la ville pliant sous le poids de notre chasse.

Trois jours après, Auguste Lafarge repartit pour Paris. Ses séductions avaient échoué. Il était venu à Villers-Cotterets pour demander en mariage mademoiselle Picot, et avait été refusé.

Cette nuit qu'il avait passée à mes côtés, à rêver je ne savais à quoi, ce n'était ni à l'ambition ni à l'amour, c'était à la vengeance.

Il confectionnait une épigramme.

Cette épigramme, il me la remit comme à vingt autres personnes, au moment de son départ.

La voici :

> La fière Eléonor compte avec complaisance
> Les nombreux soupirants qui briguèrent sa main,
> Et que sa noble indifférence
> Paya toujours d'un froid dédain.
> Pourtant, à ces discours que votre esprit résiste ;
> S'il en fut un ou deux tentés par ses ducats,
> Un volume in-quarto contiendrait-il la liste
> De tous ceux qui n'en voudraient pas ?

L'épigramme était-elle bonne, était-elle mauvaise ? Je n'en sais rien, et je laisserai la chose à décider à l'Académie, qui se connaît en ces sortes de matières, puisqu'elle a reçu M. de Sainte-Aulaire pour un quatrain. Mais ce que je sais bien, c'est que ceux que j'avais vus, la veille, rire de la famille Lafarge rirent le lendemain de la famille Picot.

Depuis la mort de Demoustier, il n'y avait pas eu un vers inédit commis dans notre petite ville ; aussi les huit vers d'Auguste firent-ils du bruit pendant huit jours.

J'avoue que ce bruit fait autour du nom d'un absent m'étourdit. J'ambitionnai cette gloire de faire parler de moi où je n'étais pas, et, à la première leçon de l'abbé Grégoire, je le priai, au lieu d'insister aussi malheureusement qu'il le faisait sur les vers latins, de m'apprendre à faire les vers français.

Les vers d'Auguste Lafargue furent le premier rayon lumineux jeté dans ma vie ; il éclaira des désirs bien incertains encore, un rêve plutôt qu'une image, une aspiration plutôt qu'une volonté.

On verra par la suite comment Auguste Lafarge fut complété par Adolphe de Leuven.

J'avais demandé à l'abbé Grégoire de m'apprendre à faire des vers français.

L'abbé Grégoire était le poète officiel du pays.

J'ai dit que, depuis Demoustier, pas un vers inédit n'avait chatouillé l'esprit de mes compatriotes.

Je me trompais : à toutes les fêtes, à toutes les naissances à tous les baptêmes un peu importants, l'abbé Grégoire était convoqué en qualité de poète.

Je n'ai jamais vu de vers plus honnêtes que les vers de l'abbé Grégoire.

Aussi, quand je lui fis cette demande, qui serait passablement indiscrète adressée à Hugo ou à Lamartine : « Apprenez-moi à faire des vers français. » l'abbé ne fut-il aucunement intimidé, et se contenta-t-il de répondre :

— Je ne demande pas mieux ; mais, au bout de huit jours, tu seras fatigué de cela comme du reste.

L'abbé me donna des bouts rimés à remplir, et je m'escrimai de mon mieux à faire des vers français.

L'abbé avait raison : au bout de huit jours, j'en eus assez.

Les autres leçons allaient leur train. L'abbé Grégoire venait tous les jours, à onze heures du matin ; la leçon durait deux heures ; j'avais à moi à peu près le reste de la journée, et voici comment :

Mon professeur, pour se donner moins de peine, avait un Virgile et un Tacite avec la traduction en regard. Or, pour ne pas apporter et remporter chaque jour ces deux volumes, il les laissait à la maison, enfermés dans une petite cassette.

Cette petite cassette, il en emportait la clef avec soin ; car il savait la tentation grande pour un paresseux comme moi.

Malheureusement, j'avais découvert que la boîte avait des charnières extérieures, et, à l'aide d'un tournevis, j'entre-bâillais les charnières. A l'aide de l'entre-bâillement, je tirais, selon mes besoins, ou le chantre d'Énée, ou l'historien des Césars ; grâce à quoi, aidé de la traduction française, je faisais des versions qui surprenaient mon professeur lui-même.

Quant à ma mère, elle était émerveillée.

— Voyez cet enfant, disait-elle à tout venant, il s'enferme une heure, et son devoir de toute la journée est fait.

Je m'enfermais effectivement, et avec le plus grand soin !

Malheureusement, il n'en était pas, les jours de thème, de même que les jours de version.

Les thèmes étaient dictés par l'abbé ; or, ces thèmes, ils n'avaient point leur traduction latine enfermée dans une cassette quelconque ; il fallait tirer les thèmes du dictionnaire, et ils n'en sortaient pas sans un certain nombre de barbarismes qui contre-balançaient, dans l'esprit de mon professeur, le bon effet des versions, et qui lui faisaient se poser éternellement cette question, à laquelle le pauvre homme mourut sans avoir trouvé de réponse :

— Pourquoi donc cet enfant est-il si fort en version, et si faible en thème ?

Et cependant, les jours de thème, j'avais quatre heures de travail au lieu de deux.

Mais ces deux ou quatre heures de travail me laissaient libre dix ou douze heures chaque jour. J'avais donc, comme on le voit, beaucoup de temps de reste.

Ce temps, je le passais en grande partie chez un armurier qui demeurait de l'autre côté de la place, en face de nous.

On l'appelait Montagnon.

Cet armurier avait eu un fils qui était venu chez l'abbé Grégoire en même temps que moi ; il était mort d'épuisement. On me l'avait fait voir sur son lit funèbre, et cette vue avait complété chez moi la guérison commencée par M. Tissot.

Malgré la mort de ce fils, mon camarade, je n'en étais pas moins resté habitué de la maison de son père car ce que j'aimais surtout dans cette maison, c'étaient les armes qui s'y trouvaient.

Parmi ces armes se trouvait ce fusil à un coup que j'avais pris le lendemain de la mort de mon père, pour aller tuer le bon Dieu ; ce fusil, on devait me le donner *quand je serais grand* ; or, ces quatre mots : *quand je serais grand*, ne précisaient absolument rien, et faisaient mon supplice. Je me trouvais suffisamment grand pour mon compte ; car je commençais à être plus grand que mon fusil.

Il résultait de cette assiduité chez Montagnon que j'étais encore plus fort en arquebuserie qu'en version ; je pouvais démonter et remonter cette machine assez compliquée qu'on appelle la batterie d'un fusil, aussi bien et presque aussi subtilement que le plus habile armurier.

Le père Montagnon prétendait que c'était ma vocation, et offrait de me prendre gratis en apprentissage.

Il se trompait ; mon enthousiasme n'allait pas jusque-là.

Le reste de mon temps se passait à faire des armes avec le père Mounier, ou à aller soit à la marette, soit à la pipée avec mes deux meilleurs amis Saulnier et Arpin.

Dans ces moments perdus, il était bien rare que je ne me donnasse point une peignée, au moins, par jour, à cause de mes opinions politiques !

Tout le monde avait une opinion vers la fin de 1814, et vers le commencement de 1815. En général, chaque opinion était même fort ardente.

Seulement, ces opinions, loin de se diviser à l'infini comme aujourd'hui, loin de représenter toutes les nuances de l'arc-en-ciel, ces opinions se séparaient en deux couleurs bien tranchées : on était royaliste ou bonapartiste. Les républicains étaient passés [illegible] libéraux allaient venir ; mais de saint-simonisme, de [illegible] de démocratie, de socialisme, de cabétisme, il [illegible] nullement question.

Or, ma mère et moi, je [illegible] pas nous étions, mais on nous avait faits bonapartistes.

Bonapartistes, nous ! [illegible] curieuse ! Bonaparte nous avait disgraciés, exilés [illegible] Napoléon nous avait oubliés, reniés, laissés mourir [illegible], et nous étions bonapartistes !

Le sentiment qui me faisait [illegible] en mon nom et en celui de ma mère, cette qualit[illegible] était si vrai, que, toutes les fois que les autres enfa[illegible] me voyant passer m'appelaient bonapartiste, je mettai[illegible] casquette et ma veste et, me regardant comme insu[illegible] je demandais à l'instant même réparation.

Si l'insulteur était de taille à me la [illegible] me la donnait satisfaisante, trop satisfaisante par[illegible] mais qu'importe ! le cas échéant, je recommençais le [illegible].

Cette espèce d'acharnement qu'on mettait à [illegible] appeler bonapartistes inquiétait doublement ma mère : d'abord, parce que cela me valait force horions, que jamais je n'étais revenu si souvent à la maison le nez saignant ou l'œil poché que depuis la Restauration, et ensuite parce qu'elle voyait dans cette accusation une espèce de haine ou plutôt de cupidité tendant à lui faire perdre son bureau de tabac, qu'on n'eût certes pas manqué de lui enlever, si cette accusation de bonapartisme se fût accréditée.

XXXIII

LE FUSIL A UN COUP. — « QUIOT BICHE » — PARALLÈLE ENTRE LUI ET BOUDOUX — JE DEVIENS BRACONNIER. — ON ME FAIT UN PROCÈS-VERBAL — MADAME DARCOURT PLÉNIPOTENTIAIRE — CE QUI EMPÊCHE QUE LE PROCÈS-VERBAL DE CRÉTON N'AIT DES SUITES FÂCHEUSES POUR MOI

Ce fut dans ces transes que nous passâmes l'hiver de 1814 à 1815, hiver pendant lequel, à l'insu de ma mère, je commençai à faire mes premiers exercices à feu.

Défense positive avait été faite par ma mère, à Montagnon, de me remettre le fameux fusil à un coup ; mais Montagnon me tenait pour un si habile arquebusier, qu'il ne pouvait partager les terreurs de ma pauvre mère ; il me remettait donc, non pas le fusil défendu, — Montagnon, Auvergnat jusqu'au bout des ongles, était trop honnête homme pour manquer à sa parole, — mais un autre fusil à un coup qu'il avait fait lui-même pour son fils, et dont, par conséquent, il était parfaitement sûr. Ce n'était pas tout : comme on ne chasse pas sans poudre et sans plomb, il m'approvisionnait de munitions, et me lâchait dans le parterre.

Ce fusil était d'autant plus précieux que c'était un véritable fusil de braconnier, fusil-canne, dont on tenait le canon à la main, et dont on mettait la crosse dans sa poche.

Voyait-on un oiseau, on montait le fusil, et l'on se faisait chasseur.

Voyait-on du monde, on démontait le fusil et l'on redevenait promeneur.

Comme nul ne se doutait que je pusse avoir une pareille arme à ma disposition, je n'inspirais aucune défiance. Le garde qui avait entendu un coup de fusil venait à moi, et me demandait des renseignements. Il va sans dire que j'avais entendu le coup, — je ne pouvais faire autrement, mais jamais je n'avais vu le délinquant, ou, si je l'avais vu, il avait pris la fuite en m'apercevant, et le point vers lequel il s'était dirigé était toujours le point opposé à celui où je comptais aller moi-même.

Or, sur la marche du garde, je dirigeais ma marche, et, sauf cette diable d'accusation de bonapartisme, tout allait pour le mieux, dans le meilleur des mondes possibles.

Mes galeries ordinaires étaient ce qu'on appelait alors les grandes allées ; c'était une quadruple rangée de tilleuls séculaires, se prolongeant à la distance d'un quart de lieue, du château à la forêt. Cette quadruple rangée d'arbres avait plaine à gauche, plaine à droite ; il était donc facile de voir venir l'ennemi à bonne distance, et de fuir quand l'ennemi venait.

L'hiver, ces allées foisonnaient de toute sorte d'oiseaux, et surtout de grives.

Mon fusil-canne, de petit calibre, était excellent, et portait au faîte des plus hauts arbres.

Aussi, mon thème ou ma version finis, ou même non finis, prenais-je ma course, sous prétexte d'aller chez Montagnon. Montagnon me tenait le fusil prêt, me faisait sortir par la porte de derrière, et je ne faisais qu'un bond jusqu'aux grandes allées.

l[illegible] fusils Saulnier ou Arpin, avec quelque canon emp[illegible] une bûche, quelque fusil rogné, quelque pistolet [illegible] de longueur, et la chasse commençait.

[illegible] je trouvais surtout quiot Biche.

Cooper a consacré cinq romans à Natty Bas-de-Cuir ; que le lecteur me permette de consacrer quelques lignes à quiot Biche, le seul homme peut-être de notre Europe qui puisse, sans désavantage, être comparé au héros américain.

Hannequet, surnommé, je ne sais pourquoi, quiot Biche, était à cette époque un garçon d'une vingtaine d'années, de taille moyenne, parfaitement pris, fait comme toute machine bien équilibrée, mais surtout excellent braconnier.

Biche avait commencé par la marette et la pipée, comme doit faire un vrai braconnier, et, dans ces deux exercices, il avait bien certainement été à Boudoux ce que Pompée avait été à César ; peut-être même Biche fût-il devenu César et Boudoux Pompée, si l'ambition ne l'eût pas entraîné au braconnage, terrain que Boudoux dédaignait noblement et surtout prudemment !

Personne n'a jamais distingué un lapin au gîte dans un buisson, un lièvre dans une jachère, comme Biche ; personne n'a jamais su comme Biche approcher nonchalamment de ce lièvre ou de ce lapin, et le tuer d'un coup de pierre ou d'un coup de bâton.

On sait ce que c'est qu'une perdrix sur pied et courant. Eh bien, Biche avait le talent de charmer cette perdrix, de s'approcher d'elle et de la tuer avec un méchant canon de pistolet monté sur un affût sans chien ni batterie, et auquel il mettait le feu avec une mèche d'amadou.

Il va sans dire que jamais il ne la manquait. Quand on arrive à aimer assez la chasse pour chasser avec de pareils instruments, on tue à tout coup..

Biche m'avait pris en amitié ; Biche était mon professeur. Il m'apprenait toutes les ruses, non pas du chasseur, mais des animaux ; mais, pour chaque ruse d'animal, lui avait une ruse, et quelquefois deux.

Plus tard, on apprécia le mérite de Biche ; comme on ne pouvait pas l'empêcher de braconner, on le fit garde.

Après quinze ans de séparation, ne sachant pas ce qu'il était devenu, et allant chasser dans la forêt de Laigue avec une permission du duc d'Orléans, je retrouvai Biche garde-chef.

C'était justement sur sa garderie que j'avais permission de chasser. Nous nous reconnûmes. Je me jetai dans ses bras, et nous partîmes.

O grand saint Hubert ! toi seul sais quelle chose nous fîmes ce jour-là !

Depuis la révolution de 1848, qui a amené la location des forêts royales ou apanagères à des particuliers, Biche ne chasse plus. Cette faculté, laissée autrefois aux gardes, de tuer ce qu'il leur fallait de lapins pour leur consommation personnelle leur est ôtée aujourd'hui. Bien plus, ils ne peuvent plus faire leur service avec un fusil, ils en sont réduits à porter un bâton pour toute arme.

A mon dernier voyage à Compiègne, un de mes amis, fermier pour un dixième de la chasse de la forêt de Laigue, me donnait tous ces détails.

— Ah ! mon Dieu ! m'écriai-je ; et mon pauvre Biche, il doit mourir de chagrin de se voir ainsi désarmé ?

— Biche ? me répondit mon interlocuteur. Soyez tranquille, il en tue plus avec son bâton que nous tous ensemble avec nos fusils.

Cela me rassura un peu sur le compte de Biche.

Biche me donnait donc des leçons dont je profitais à merveille.

Mais un si grand bonheur ne pouvait durer.

L'impunité enfante la confiance, la confiance rend imprudent.

Par une belle matinée des derniers jours de février 1815, comme le soleil faisait resplendir un tapis de neige d'un pied d'épaisseur, je suivais avec une si grande attention une grive voletant d'arbre en arbre, que je ne m'aperçus pas que j'étais suivi moi-même. Enfin elle parut se fixer au milieu d'une touffe de gui. Je fis un fusil de ma canne, j'ajustai et je lâchai le coup.

A peine était il parti, que j'entendis retentir à trois pas de moi ces terribles paroles :

— Ah ! petit drôle, je t'y prends !

Je me retournai tout effaré, et je reconnus un garde-chef nommé Creton.

Sa main étendue n'était pas à un demi-pied du col de ma v[illegible]

[illegible]s trop l'habitude du jeu de barres pour me laisser p[illegible] ainsi. Je fis un bond de côté, et je me trouvai à dix p[illegible]

— [illegible] prends, mais je ne suis pas pris, lui dis-je.

Il [illegible] de courir après moi, puisqu'il m'avait reconnu [illegible] procès-verbal d'un garde est valable sur son simple [illegible] l'amour-propre s'en mêla, et il se lança à [illegible]

Mes jambes [illegible] depuis le jour où Lebègue m'avait donné cette chasse dont le résultat avait été si humiliant pour moi. Aussi Creton vit-il du premier coup que j'étais un rude coureur, et qu'il n'aurait pas bon marché de moi. Il n'en persista pas moins à vouloir me rejoindre. Je me dirigeai alors vers la plaine ; un fossé de six pieds de large m'en séparait. Mais qu'était-ce pour moi qu'un fossé de six pieds ? Je le franchis, et bien au delà.

Creton, emporté par sa course, voulut en faire autant ; mais ses jambes avaient quatre fois l'âge des miennes, ce qui leur ôtait un peu d'élasticité. Au lieu de tomber au delà, il tomba en deçà, et, au lieu de continuer sa course à fond de train, comme je faisais, il sortit du fossé à quatre pattes, se releva à grand'peine, et se remit en chemin clopin-clopant et en s'appuyant sur la crosse de son fusil.

Il s'était donné une entorse.

Cela n'embellissait pas mon affaire.

Je revins chez Montagnon et lui racontai tout.

— Bah ! dit-il, nous en avons bien eu d'autres du temps de l'*ogre*, et nous n'en sommes pas morts pour cela.

— Mais, enfin, est-ce qu'on ne va pas me mettre en prison ?

Aller en prison fut la grande terreur de ma jeunesse. Un de mes camarades, nommé Alexandre Tronchet, avait une fois été mis en prison douze heures pour cause de maraude. Je l'avais accompagné jusqu'au bout de la ville, et une seule chose m'avait empêché d'être de la partie : j'étais en robe. On pensa que, ne pouvant courir convenablement en cas de déroute, je serais pris et compromettrais la société.

Je n'étais pas complice de fait, mais j'étais complice d'intention.

Quand je vis Alexandre Tronchet en prison, je pensai mourir de peur.

Voilà pourquoi je disais à Montagnon d'un air si piteux :

— Mais, enfin, est-ce qu'on ne va pas me mettre en prison ?

— Si l'on veut te mettre en prison, viens me trouver, mon garçon, et je leur prouverai, le code à la main, qu'ils n'en ont pas le droit.

— Et quel droit ont-ils ?

— Ils ont celui de te mettre à l'amende et de confisquer ton fusil.

— C'est-à-dire votre fusil.

— Oh ! pour cela, je t'en donnerai un autre qui vaudra trente sous.

— Oui, mais l'amende, à combien cela montera-t-il ?

— Ah ! ça, l'amende, c'est une affaire d'une cinquantaine de francs.

— Une cinquantaine de francs ! m'écriais-je. Ils vont demander cinquante francs à ma mère ? Oh ! mon Dieu ! oh ! mon Dieu !

Je me sentais bien près de pleurer.

— Bah ! dit Montagnon, et ton cousin Deviolaine, est-ce qu'il n'est pas là ?

Je secouai la tête. Je n'avais pas à cet endroit grande confiance dans mon cousin Deviolaine. Je lui avais dit plus d'une fois pour le sonder :

— Mon cousin, que me feriez-vous, si vous me preniez chassant dans la forêt ?

Et il m'avait répondu, avec cette douce voix qui le caractérisait, et ce charmant froncement de sourcils qui d'ordinaire accompagnait sa voix :

— Ce que je ferais ? Je te flanquerais dans un cul de basse-fosse, drôle !

La consolation que me donnait Montagnon à l'endroit de M. Deviolaine n'était donc rien moins qu'efficace.

Je rentrai, en conséquence, à la maison, l'oreille excessivement basse. J'embrassai ma mère plus affectueusement que de coutume, et je m'acheminai vers ma chambre.

— Où vas-tu ? me dit-elle.

— Faire mon thème, maman, lui répondis-je.

— Tu le feras après dîner. On va se mettre à table.

— Je n'ai pas faim.

— Comment, tu n'as pas faim ?

— Non, j'ai mangé une tartine de beurre chez Montagnon.

Ma mère me regarda avec étonnement ; madame Montagnon ne passait pas pour prodiguer les tartines.

Puis se retournant vers une vieille amie à elle qui venait passer presque tout son temps chez nous, et que je criblais de niches :

— Ah çà ! mais est-ce qu'il est malade ? demanda-t-elle moitié riant, moitié inquiète.

— Soyez tranquille, répondit la vieille dame, le brigand aura fait quelque nouveau tour, et n'a probablement pas la conscience nette.

Oh ! chère madame Dupuis, que vous aviez une profonde connaissance du cœur humain en général et de mon cœur en particulier !

Non, je n'avais pas la conscience nette, et il s'en fallait même du tout au tout. Aussi restai-je debout à la fenêtre, à moitié caché par le rideau, explorant la place en tout sens pour voir si quelque garde, quelque gendarme, ou même Tournemolle, à qui j'avais déjà eu affaire à propos de mon

pistolet, ne débouchait point par quelque rue, et ne s'acheminait point vers la maison.

Ce fut bien pis qu'un garde, bien pis qu'un gendarme, bien pis que Tournemolle qui déboucha sur la place du Château. Ce fut M. Deviolaine en personne.

J'eus un instant l'espérance qu'il ne venait pas à la maison : nous logions porte à porte avec un vieux garde chez lequel il allait quelquefois.

Mais bientôt il n'y eut plus de doute : on eût dit qu'un mathématicien avait tracé une diagonale de la rue du Château au seuil de notre maison, et que M. Deviolaine avait fait le pari de suivre cette diagonale sans s'en écarter d'une ligne.

Je n'avais plus d'autre salut que la fuite.

En cinq secondes, mon plan fut fait.

Je descendis rapidement l'escalier. A travers deux portes vitrées, de la dernière marche de l'escalier, on pouvait voir dans la boutique. Au moment où M. Deviolaine ouvrait la porte de la boutique, je m'élançai par une porte de communication chez Lafarge, et, de chez Lafarge, dans une allée qui conduisait à la rue. Je gagnai le pavé du roi. Je me glissai le long des maisons ; j'atteignis la place de l'Abreuvoir par une ruelle, et, de la place de l'Abreuvoir, je rentrai chez Montagnon par cette fameuse porte de derrière, que je n'avais considérée jusque-là que comme sortie, et que, deux fois dans la même journée, je venais d'utiliser comme entrée.

De la boutique de Montagnon, je voyais chez nous, autant qu'on peut voir d'un côté d'une rue à l'autre.

Il me sembla qu'il se faisait un grand mouvement, et que l'on cherchait quelqu'un ; je n'eus plus de doute, lorsque je vis ma mère paraître derrière les carreaux du premier étage, ouvrir la fenêtre et regarder dans la rue.

Il était évident que, non seulement on cherchait quelqu'un, mais encore que c'était ma mère qui cherchait ce quelqu'un, et que ce quelqu'un, c'était moi.

Je ne pouvais charger ni Matignon ni sa femme d'aller aux informations. Je venais chez eux tous les jours, mais ils venaient rarement chez nous. Leur apparition à l'un ou à l'autre eût donc semblé étrange, et eût certainement tout révélé. Je me tins donc coi et couvert, comme dit et comme fit Robinson, la première fois qu'il aperçut les sauvages débarqués dans son île.

Au bout d'un quart d'heure, M. Deviolaine sortit.

Il me sembla que sa figure était encore plus à l'orage qu'en entrant.

J'attendis la nuit, qui venait à cinq heures, et, la nuit venue, me faisant le plus invisible possible, je courus chez ma bonne amie madame Darcourt.

On se rappelle que, dans toutes les circonstances graves, c'était à elle que je recourais.

Cette fois encore, je lui exposai mon cas, lui avouant tout, et la priant d'aller chez ma mère, afin de s'informer de la gravité des choses.

La bonne et excellente femme m'aimait tant, qu'elle était à la disposition de mon moindre caprice. Elle courut à la maison ; je la suivis de loin par derrière : quand elle fut entrée je collai mon œil au coin du carreau.

Malheureusement, ma mère tournait le dos à la fenêtre, et je ne pouvais voir son visage ; mais je voyais les mouvements de son corps, et ils me paraissaient des plus menaçants.

Au bout d'un quart d'heure, madame Darcourt sortit, et comme elle se doutait que je n'étais pas loin, elle m'appela. Je me fis appeler deux fois, et même trois ; mais, comme je crus saisir dans ce troisième appel une intonation assez rassurante, je me rapprochai.

— C'est donc toi, méchant enfant ? me dit ma mère.

— Voyons, ne le grondez pas, interrompit madame Darcourt ; il est assez tourmenté, allez.

— Et, Dieu merci, il y a de quoi, dit ma mère en secouant la tête de haut en bas.

Je poussai un soupir qui ébranla le chambranle de pierre contre lequel j'étais appuyé.

— Tu sais que M. Deviolaine est venu ? me dit ma mère.

— Je crois bien, je l'ai vu venir. C'est pour cela que je me suis sauvé.

— Il veut absolument que tu ailles en prison.

— Oh ! pour cela, m'écriai-je, il n'a pas le droit de m'y faire aller.

— Comment, il n'a pas le droit de t'y faire aller ?

— Non, non, non, je le sais... Puisque je te dis que je le sais.

Ma mère fit un signe à madame Darcourt. Je surpris ce signe.

— Oh ! tu n'as pas besoin de cligner de l'œil, lui dis-je ; il n'en a pas le droit.

— Oui, mais il a le droit de te faire un procès-verbal, de te mettre à l'amende.

— Ah ! ça, c'est vrai, dis-je avec un second soupir encore plus déchirant que le premier.

— Et cette amende, qui la payera ?

— Ah ! dame, pauvre maman, je sais bien que ce sera toi. Mais sois tranquille, quand je gagnerai de l'argent, je te rendrai tes cinquante francs, parole d'honneur !

Ma mère ne put s'empêcher de rire.

— Ah ! tu as ri, maman, tu as ri ! il n'y a pas plus d'amende que de prison !

— Non, mais à une condition.

— Laquelle ?

— C'est que tu iras dire à M. Creton que tu es fâché de ce qui est arrivé, et que tu lui demandes bien pardon.

Je secouai la tête.

— Comment, non ? s'écria ma mère.

— Non ! repris-je.

— Tu dis non, je crois ?

— Je dis non.

— Et pourquoi cela ?

— Parce que je ne puis aller lui dire que je suis fâché qu'il se soit donné une entorse.

— Tu ne peux pas lui dire que tu es fâché qu'il se soit donné une entorse ?

— Eh ! non, puisque j'en suis content. Ce serait mentir, et tu sais, maman, comme tu me défends de mentir ! Un jour, quand j'étais tout petit, tu m'as fouetté parce que j'avais menti.

— Avez-vous vu un bandit pareil ? dit ma mère.

— Dame ! s'il ne veut pas mentir, cet enfant ! dit en riant madame Darcourt.

— Mais le procès-verbal ! mais les cinquante francs ! s'écria ma mère.

— Bah ! les cinquante francs ! dit madame Darcourt.

— Ah çà ! crois-tu donc que ce n'est rien pour nous que cinquante francs ? dit tristement ma mère.

L'intonation avec laquelle elle prononça ces paroles me serra profondément le cœur, car elle prouvait en effet que, cette perte de cinquante francs, c'était beaucoup, que c'était trop pour ma mère.

J'allais céder, j'allais dire : « Eh bien, j'irai chez cet homme, je lui dirai que je suis fâché qu'il se soit donné une entorse, je dirai tout ce que tu voudras !... » quand malheureusement pour ma bonne intention, madame Darcourt, qui, comme moi, avait remarqué l'intonation, se retourna de mon côté :

— Écoute, dit-elle, je ne t'ai rien donné cette année pour tes étrennes.

— Non, ni Léonor non plus.

— Ni Léonor non plus ? répéta-t-elle.

— Non plus, répétai-je à mon tour.

— Eh bien, si tu es condamné à payer les cinquante francs en question, nous t'en donnerons chacune vingt-cinq.

— Merci, madame Darcourt... En ce cas, je cours chez M. Creton.

— Pour quoi faire ?

— Pour lui dire que c'est bien fait ; qu'il n'a que ce qu'il mérite ; qu'une autre fois il ne courra plus après moi ; que...

Ma mère m'attrapa par le bras.

— Voyons, rentre, dit-elle, et va te coucher.

— C'est égal, Creton en sera pour son entorse et M. Deviolaine pour son procès-verbal ; c'est bien fait... Merci, madame Darcourt ; remerciez Léonor, madame Darcourt Bonsoir, la compagnie, je vais me coucher. Je suis fatigué d'avoir couru ; c'est étonnant comme ça donne sommeil, de courir... Bonne nuit, tout le monde.

Et, traversant la boutique dans toute sa longueur et en courant, je gagnai ma chambre, enchanté d'en être quitte à si bon marché.

Creton fit son procès-verbal, et l'envoya à M. Deviolaine qui, ayant appris mon entêtement, jura qu'il y serait donné suite, et qui bien certainement allait se mettre en mesure de ne pas manquer à son serment, lorsque, le 6 mars, se répandit une nouvelle à laquelle personne ne s'attendait, et qui bouleversa tout le monde, à tel point que Creton en oublia son entorse et M. Deviolaine son procès-verbal.

XXXIV

DÉBARQUEMENT DE BONAPARTE AU GOLFE JUAN. — LA LECTURE DU « MONITEUR » EN PROVINCE. — PROCLAMATIONS ET ORDONNANCES. — LOUIS XVIII, M. DE VITROLLES ET LE MARÉCHAL SOULT. — L'OPINION PUBLIQUE A VILLERS-COTTERETS. — LA CHAPELIÈRE CORNU. — LES BONAPARTISTES MALGRÉ EUX. — LES BRUITS DE JOURNAUX.

Bonaparte était débarqué le 1er mars, à midi, au golfe Juan, et marchait sur Paris.

Les hommes d'une autre génération, ceux qui ne vivaient

pas à cette époque ne sauraient se faire une idée de l'effet que produisit cette nouvelle, lorsque, le 7 mars, au matin, on lut dans le *Moniteur* les lignes suivantes :

PROCLAMATION

« Nous avions, le 31 décembre dernier, ajourné les Chambres pour reprendre leurs séances au 1er mai ; pendant ce temps, nous nous livrions sans relâche à tous les travaux qui pouvaient assurer la tranquillité et le bonheur de nos peuples. Cette tranquillité est troublée, ce bonheur peut être compromis par la *malveillance* et la *trahison*. »

Figurez-vous, chers lecteurs, un de ces bons bourgeois abonnés au *Moniteur*, — il y en a peu, mais il y en a, — figurez-vous un maire, un préfet, un sous-préfet, un de ces hommes qui, par devoir, par position, par dévouement, sont obligés de lire la prose du gouvernement ; figurez-vous un de ces hommes, ouvrant négligemment la feuille officielle, qu'il lit tous les matins pour l'acquit de sa conscience, et tombant sur ce premier paragraphe, terminé par les mots inquiétants de *malveillance* et de *trahison*.

— Tiens ! tiens ! tiens ! dit-il, qu'y a-t-il donc ?

Et il continue :

« Si les ennemis de la patrie ont fondé leur espoir sur les divisions, qu'ils ont toujours cherché à fomenter, ses soutiens, ses défenseurs légaux, renverseront ce criminel espoir par l'inattaquable force d'une union indestructible. »

— Certainement qu'on renversera ce criminel espoir, dit le bourgeois, qui ne sait pas encore où on le mène.

— Certainement que nous renverserons ce criminel espoir, dit le fonctionnaire public, qui se figure qu'il s'agit de quelque conspiration de sous-officiers.

Seulement, le bourgeois se retourne vers sa femme, fait un signe de tête, et répète :

« ...Par l'inattaquable force d'une union indestructible. »

Et il ajoute :

— Comme il écrit bien, le gouvernement !

Puis, bourgeois ou fonctionnaire public, le lecteur continue :

« A ces causes, oui le rapport de notre amé et féal chevalier, chancelier de France, sieur Dambray, commandant de nos ordres, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit... »

— Ah ! voyons ce qu'ordonne le roi, dit le lecteur.

« ART. Ier. La chambre des pairs et celle des députés des départements sont convoquées extraordinairement au lieu ordinaire de leurs séances.

« ART. II. Les pairs et les députés des départements, absents de Paris, s'y rendront aussitôt qu'ils auront connaissance de la présente proclamation.

« Donné au château des Tuileries, le 6 mars 1815, de notre règne le vingtième.

« *Signé :* LOUIS. »

— Tiens ! dit le bourgeois, c'est drôle, on ne dit pas pourquoi l'on convoque les Chambres.

— Tiens ! dit le fonctionnaire public, on convoque les Chambres extraordinairement, et l'on n'indique pas le jour de la convocation. Diable ! il faut que la situation soit grave pour causer un pareil oubli.

— Ah ! disent-ils tous deux, ORDONNANCE ! lisons l'ordonnance, elle nous apprendra peut-être quelque chose.

ORDONNANCE

« Sur le rapport de notre amé et féal chevalier, chancelier de France, sieur Dambray, commandeur de nos ordres, nous avons ordonné et ordonnons, déclaré et déclarons ce qui suit :

« ART. Ier. Napoléon Bonaparte est déclaré traître et rebelle, *pour s'être introduit à main armée* dans le département du Var. »

— Oh ! oh ! dit le bourgeois, qu'impriment-ils donc là ? Ils se sont trompés ! Est-ce que Napoléon n'était pas enfermé dans une île ?

— Si fait, répond la femme, dans une île qu'on appelle l'île d'Elbe, même.

— Eh bien, alors, il n'a pas pu s'introduire dans le département du Var ; il y a probablement un *erratum* plus loin. Continuons.

— Hein ! s'écrie le fonctionnaire, que disent-ils donc là ? Napoléon s'est introduit à main armée dans le département du Var ? Diable ! diable ! c'est grave, cela ; heureusement que j'ai le cousin de ma femme, qui est parent du valet de chambre de l'usurpateur, de sorte que, si par hasard... Continuons...

Et tous deux continuent :

« Il est, en conséquence, enjoint à tous les gouverneurs, commandants de la force armée, gardes nationales, autorités civiles, et même aux simples citoyens de lui *courir sus*. »

— De lui *courir sus*, interrompt la femme du bourgeois : que veut dire cela, de lui courir sus ?

— Parbleu ! c'est bien simple ; cela veut dire... cela veut dire de lui courir sus... Mais tu m'interromps à l'endroit le plus intéressant.

— De lui courir sus ! murmure le fonctionnaire public ; je ne suis pas fâché de n'être point maire, sous-préfet ou préfet dans le département du Var.

Et tous deux reprennent :

« ... De lui courir sus, de l'arrêter, et de le traduire incontinent devant un conseil de guerre, qui, après avoir reconnu l'identité, *prononcera* contre lui l'application des peines portées par la loi.

« ART. II. Seront punis des mêmes peines, et comme coupables de mêmes crimes :

« Les militaires ou employés de tous grades qui auront accompagné ou suivi ledit Bonaparte, à moins que, dans le délai de huit jours, ils ne viennent faire leur soumission.

« ART. III. Seront pareillement poursuivis et punis, comme fauteurs et complices de rebellion, tous administrateurs civils et militaires, chefs ou employés payeurs, ou receveurs de deniers publics, même les simples citoyens qui prêteraient, directement ou indirectement, aide et assistance à Bonaparte.

« ART. IV. Seront punis des mêmes peines ceux qui, par des discours tenus dans des lieux ou réunions publics, par des placards, affiches ou des écrits imprimés, auraient pris part, ou engagé les citoyens à prendre part à la révolte, ou à s'abstenir de la repousser.

« Donné au château des Tuileries, le 6 mars 1815, de notre règne le vingtième.

« *Signé :* LOUIS. »

Le bourgeois relit ; la chose n'est pas claire pour lui.

Le fonctionnaire n'a pas besoin de relire, il a tout compris...

A-t-on idée d'une pareille nouvelle, annoncée à la France de pareille façon !

Que les abonnés du *Moniteur* aient compris du premier coup ou aient été obligés de relire à deux fois, la catastrophe n'en fit pas moins une explosion rapide et bruyante.

Dix minutes après que *le Moniteur* avait été ouvert à la mairie de Villers-Cotterets, l'événement fut connu d'un bout à l'autre de la ville, et chaque maison sembla pousser d'elle-même ses habitants dans la rue.

Tous les autres journaux gardaient le silence.

Voici comment la nouvelle était arrivée à Paris, et avait amené la proclamation et l'ordonnance que nous venons de lire :

C'était de Lyon que, le 5 mars au matin, la nouvelle du débarquement au golfe Juan avait été transmise à Paris par le télégraphe.

On comprend ce retard, la ligne télégraphique s'arrêtant, à cette époque, à Lyon.

Un courrier expédié le 3, de Marseille, par le commandant militaire, avait apporté, dans la nuit du 4 au 5, cette nouvelle à son collègue du département du Rhône.

Le télégraphe était dans les attributions de M. de Vitrolles, ministre d'Etat, secrétaire des conseils du roi. Ce fut lui qui reçut la dépêche, place Vendôme, où étaient ses bureaux. Il ne prit pas même le temps de faire mettre les chevaux à sa voiture, et courut à pied aux Tuileries, pour communiquer la dépêche au roi.

Elle était conçue en ces termes :

« Bonaparte a débarqué, le 1er mars, près de Cannes, dans le département du Var, avec douze cents hommes et quatre pièces de canon. Il s'est dirigé sur Digne et Gap, pour prendre, à ce qu'il paraît, la route de Grenoble ; toutes les mesures sont prises pour l'arrêter et déjouer cette tentative insensée. Tout annonce le meilleur esprit dans les départements méridionaux. La tranquillité publique est assurée. »

Louis XVIII prit la dépêche des mains de M. de Vitrolles, et la lut avec la plus grande tranquillité.

Puis, après l'avoir lue :

— Eh bien ? demanda-t-il.

— Eh bien, sire, dit M. de Vitrolles, j'attends les ordres de Votre Majesté.

Louis XVIII fit des épaules un mouvement qui signifiait : « Est-ce que cela me regarde, moi ? »

Puis, tout haut :

— Allez voir le maréchal Soult, fit-il, et dites-lui de faire ce qui est nécessaire.

M. de Vitrolles courut chez le maréchal Soult, mais il n'eut pas besoin d'aller jusqu'au ministère de la guerre.

avait été habité par [illegible] d'Orléans, par madame de Montesson et leur cour, [illegible], où Philippe-Égalité venait passer ses fréquents exils, et [illegible] plus belles chasses ; la forêt, de laquelle vivent [illegible] la population ouvrière, qui y trouve de l'ouvrage, et [illegible] quarts de la population pauvre, qui en tire de la [illegible] bois ; la forêt, qui fait partie des apanages de la [illegible], depuis le [illegible] de Philippe, frère du roi [illegible] madame Henriette ; le château et la forêt, [illegible] répandu dans la ville des traditions [illegible], qui étaient bien loin

Il y en avait une plus ardente, plus animée que les autres.

Il rencontra le maréchal Soult sur le pont Royal.

Tous deux revinrent aux Tuileries.

Le maréchal niait la véracité de la nouvelle. Il la niait si bien, qu'il répondit au commandant militaire qu'il recevrait des ordres le lendemain.

C'était un jour perdu, — un jour perdu ! quand il n'eût pas fallu perdre une seconde !

Cependant, vers dix heures du soir, on décida que M. le comte d'Artois partirait pour Lyon, et M. le duc de Bourbon pour la Vendée.

Le lendemain 6, les journaux se turent ; mais le télégraphe parla de nouveau.

Il annonçait que décidément Napoléon s'avançait sur Grenoble et sur Lyon, par Digne et Gap.

Ce fut alors seulement, à deux heures de l'après-midi, à peu près, qu'on décida la réunion des Chambres, et que l'on rédigea la proclamation et l'ordonnance que nous avons lues dans *le Moniteur*.

Villers-Cotterets était une ville plutôt royaliste que bonapartiste. — Le château qui, sous Louis XV et sous Louis XVI, d'avoir effacées la Révolution, qui avait mis des soldats, et l'Empire, qui avait mis des mendiants dans cette demeure des anciens princes.

La première impression que produisit cette nouvelle du débarquement de Napoléon au golfe Juan fut donc plutôt hostile que joyeuse.

Les femmes surtout se distinguaient par une bruyante effervescence, et par des menaces qui allaient jusqu'à l'imprécation.

Parmi ces femmes, il y en avait une plus ardente, plus animée que toutes les autres : c'était la femme d'un charelier nommé Cornu.

Ceux donc pour lesquels ce retour était, je ne dirai pas une joie, — à cette époque, nul ne pouvait deviner cette marche rapide qui, treize jours après celui où l'on apprenait son débarquement sur le point le plus éloigné de la France, devait conduire Napoléon aux Tuileries ; — ceux pour lesquels, disons-nous, ce retour était, non pas une joie, mais une espérance ; ceux-là, au lieu de se réjouir, parurent doublement attristés, et, baissant la tête, rentrèrent chez eux.

Ma mère n'était pas et ne pouvait pas être de ceux-là. Napoléon ne nous avait pas été assez bienveillant, pour que son retour nous fût le moins du monde agréable. Cependant nous sentîmes parfaitement, elle et moi, que nous étions parmi les menacés.

Que pouvions-nous contre ces menaces, elle une femme, moi un enfant?

Nous rentrâmes donc chez nous, la tête aussi basse que si nous eussions été bonapartistes.

En effet, à partir de ce jour-là, aux yeux de la population nous le fûmes.

La situation n'était point gaie, la qualification n'était rien moins que rassurante.

Il est vrai que, non seulement le *Journal des Débats*, mais encore tous les autres journaux présentaient Napoléon comme un bandit fugitif repoussé dans les montagnes, traqué en bête fauve par les populations, ayant manqué sa tentative sur Antibes, repoussé de Digne, qui lui avait fermé ses portes, et déjà au regret d'avoir hasardé cette action insensée de vouloir reconquérir la France avec douze cents hommes, lui qui l'avait perdue avec six cent mille!

On attendait donc avec impatience les journaux du 9 et du 10. Sans doute on y apprendrait que l'usurpateur avait été pris, comme l'espérait le *Journal des Débats*, et que, conformément aux instructions de la proclamation insérée au *Moniteur*, un conseil de guerre lui avait fait son procès.

Le cas échéant, vingt-quatre heures après, il était fusillé dans quelque cour, dans quelque grange, dans quelque fossé, et tout était fini.

Pourquoi, au fait, son procès eût-il été plus long que celui du duc d'Enghien?

Le journal du 9 arriva. Au lieu des lignes qu'on s'attendait à y trouver, on lut que le fugitif avait été à Castellane, à Barrême, et s'était arrêté un instant à Matigny, d'où il avait lancé une proclamation aux habitants des Hautes-Alpes.

Par une marche incroyable chez un si grand stratégiste que l'était Napoléon, le fugitif fuyait sur Paris!

Au reste, M. le comte d'Artois était parti pour Lyon. C'était bien de l'honneur à faire à un pareil homme que de lui envoyer, pour lui barrer le passage, le premier prince du sang. Il était accompagné du duc d'Orléans et du maréchal duc de Tarente.

En outre, une ordonnance royale, rendue sur la proposition du duc de Dalmatie, ministre de la guerre, avait rappelé sous les drapeaux les officiers à la demi-solde, pour être formés en un corps d'élite, dans tous les chefs-lieux de département.

Une autre ordonnance, rendue le même jour, mettait en activité la garde nationale de Paris.

Le 10, la nouvelle d'une grande victoire remportée par le duc d'Orléans sur l'usurpateur se répandit à Paris, et de là en province. — Un officier de la maison du roi avait paru sur le balcon des Tuileries, et, agitant son chapeau, avait annoncé que le roi venait de recevoir l'avis officiel que M. le duc d'Orléans, à la tête de vingt mille hommes de garde nationale, avait attaqué l'usurpateur dans la direction de Bourgoin, et l'avait complètement battu.

Malheureusement, le 12, les journaux annonçaient le retour à Paris du prince soi-disant vainqueur.

Le Moniteur annonçait même que Napoléon avait dû coucher à Bourgoin le 9; qu'on s'attendait à ce qu'il entrerait *peut-être* dans la soirée du 10 mars à Lyon, mais qu'il paraissait certain que Grenoble ne lui avait pas encore ouvert ses portes.

Voilà où l'on en était des nouvelles à Villers-Cotterets, en retard d'un jour sur Paris, lorsque éclata une conspiration qui, sans s'y rattacher en aucune manière, présentait cependant une étrange coïncidence avec le débarquement de Napoléon et sa marche sur Paris.

On va voir de quelle façon, tout enfant que j'étais, je fus mêlé à cette grande affaire, où il allait de la vie et de la mort.

XXXV

LE GÉNÉRAL EXELMANS — SON PROCÈS — LES DEUX FRÈRES LALLEMAND — LEUR CONSPIRATION. — ILS SONT ARRÊTÉS — ILS TRAVERSENT VILLERS-COTTERETS — QUEL AFFRONT ILS Y SUBISSENT

Qu'on me [illegible] de remonter un peu plus haut. Notre habitude [illegible] fait toujours, et en tout point, préférer les [illegible] bien claires et bien lucides.

On sait dans quel [illegible] de réaction était entré le gouvernement de Louis XVIII, et quelles persécutions éprouvèrent, pendant la première restauration, les hommes qui avaient servi sous l'usurpateur, comme on l'appelait.

L'indiscrétion de quelques chefs du parti désigné sous le nom d'ultra-royaliste avait révélé les desseins de la monarchie; un de ces desseins, disait-on, était de se défaire des bonapartistes, comme on s'était défait des protestants, sous Charles IX.

Plus le bruit était absurde, plus facilement on y crut; on tenait les Bourbons pour capables des projets les plus insensés. Aussi y eut-il, je ne dirai pas grand effroi parmi ceux qui étaient menacés, — les vieux compagnons de l'empereur ne s'effrayaient pas facilement, — mais une grande rumeur. Les uns sortaient de Paris, espérant éveiller moins de haine en s'éloignant de cet éternel foyer d'intrigues; les autres se réunirent, s'armèrent et résolurent de vendre chèrement leur vie. Le gouvernement alors s'inquiéta de ces réunions, voulut les dissoudre, et, pour arriver à ce but, il interdit à tous officiers et généraux de séjourner à Paris sans autorisation; ordonnant à ceux qui n'étaient pas nés dans la capitale de retourner à l'instant dans leurs foyers.

On comprend quelle exaspération, dans ce moment de passions violentes, fut la suite de cette mesure. Les officiers en non-activité protestèrent contre elle, et s'engagèrent mutuellement à résister. Forcés par le ministère d'opter entre Paris et leur demi-solde, quelques-uns, quoique pauvres, préférèrent l'indépendance à la soumission.

Le gouvernement, irrité de cette résistance, chercha l'occasion de faire un grand exemple; elle se présenta.

Une lettre du général Exelmans à Murat avait été saisie et ouverte. Le général félicitait le roi de Naples sur la conservation de sa couronne, et lui disait que des milliers de braves accourraient pour défendre son trône, s'il était encore menacé.

Le maréchal Soult était ministre de la guerre. Il mit à l'instant même le général Exelmans en non-activité, et lui prescrivit de se rendre immédiatement, et jusqu'à nouvel ordre, à soixante lieues de Paris.

Mais Exelmans refusa d'obéir. Le ministre, prétendait-il, n'avait pas le droit d'éloigner de leur domicile les officiers employés non activement.

Le maréchal le fit arrêter, et le déféra à un conseil de guerre, sous la double prévention d'avoir désobéi à un chef, et d'avoir entretenu une correspondance avec les ennemis de l'État.

Le général Exelmans fut acquitté.

Ce fut un coup terrible pour le gouvernement.

Les militaires en non-activité *ne lui devaient plus obéissance*.

Alors, eux-mêmes comprirent, à cette haine qu'ils avaient pour lui, que la haine qu'il avait pour eux se manifesterait par quelque terrible explosion: ils résolurent de la prévenir.

Un conciliabule fut tenu chez un des généraux les plus compromis par ses opinions napoléoniennes, — chez Drouet d'Erlon, je crois; — il se composait d'officiers à la demi-solde et d'officiers en activité. Il fut convenu que tout militaire en activité, et ayant un commandement, marcherait à un moment donné sur Paris, avec les soldats dont il pourrait disposer. Cinquante mille hommes devaient se trouver à la fois dans la capitale: c'était plus qu'il n'en fallait pour dicter des conditions. On exigerait du roi le renvoi du ministère, et on le forcerait de chasser hors de France tous ceux qui étaient désignés par l'opinion publique comme des ennemis de la charte et des perturbateurs du repos et du bonheur publics.

Ce conciliabule avait eu lieu et ces résolutions avaient été prises avant le débarquement de Napoléon; mais, comme le mouvement éclata simultanément avec le retour de l'île d'Elbe, on les rattacha d'abord l'un à l'autre.

Les généraux qui étaient entrés le plus avant dans la conspiration étaient Drouet d'Erlon, que nous avons déjà nommé, Lefèvre-Desnouettes et les deux frères Lallemand.

Le duc de Trévise, tenant sous ses ordres le comte d'Erlon, avait le commandement de la 16e division militaire, dont le chef-lieu était à Lille. Vers la fin de février, il s'absenta de son commandement. Le moment paraissait favorable: le comte d'Erlon résolut d'en profiter. — Le moment était, en effet, d'autant plus favorable, que le télégraphe venait de transmettre la nouvelle du débarquement de Napoléon. La garnison de Lille, trompée par des ordres supposés, se mit, conduite par le comte d'Erlon, en marche le 8 mars; mais elle fut rencontrée en route par le duc de Trévise, que rappelait à Lille l'étrange nouvelle qui bouleversait l'Europe: il interrogea les généraux qui conduisaient ces colonnes, devina le complot, donna contre-ordre, et rentra dans la ville avec son corps d'armée.

Pendant ce temps, Lefèvre-Desnouettes avait agi de son côté. Croyant la garnison de Lille en route, et ignorant ce qui venait de se passer, il avait mis en mouvement le régiment des anciens chasseurs de la garde, qu'il commandait; mais arrivé à Compiègne, c'est-à-dire à sept lieues de chez

nous, il trouva le 6e chasseurs — qui portait le nom de régiment de chasseurs du duc de Berry — rangé en bataille, ayant à sa tête son colonel M. de Talhouet. A cette vue, Lefèvre-Desnouettes s'arrête muet, et ne sait que répondre à ses officiers et à ceux du 6e chasseurs qui lui demandent la cause de son trouble. Il sort brusquement de Compiègne, rencontre le général Lyon, major du régiment des chasseurs royaux, lui dévoile une partie de son projet, lui propose d'entrer dans la conspiration et de la seconder. Le major Lyon refuse ; Lefèvre-Desnouettes s'aperçoit qu'il n'y a rien à faire de ce côté, qu'il risque sa vie en s'entêtant. Il troque alors son uniforme contre un habit de paysan, et se dirige à travers terres vers Châlons, où commande le général Rigaut, qu'il sait être partisan fanatique de Napoléon.

De leur côté, les deux frères Lallemand, dont un était général d'artillerie, s'étaient portés sur la Fère avec les deux autres escadrons de chasseurs royaux. Leur intention était de s'emparer de l'arsenal et du parc d'artillerie. Ils essayèrent de séduire les canonniers d'abord, puis, ensuite, d'entraîner à leur cause le général d'Aboville, commandant l'école d'artillerie ; mais, des deux côtés, ils échouèrent ; soldats et général tinrent bon. Le général d'Aboville, secondé par le major du 2e régiment d'artillerie Pion, fit prendre les armes à la garnison, plaça une partie des troupes à l'arsenal et aux portes de la ville, fit charger les armes, et mettre les canons en batterie. C'était une tentative manquée, comme celle de Lefèvre-Desnouettes. Les deux frères se retirèrent, suivis d'un petit nombre de canonniers qui s'étaient réunis à eux, mais qui se dispersèrent devant la poursuite ordonnée, de sorte que les deux frères Lallemand se trouvèrent contraints de fuir, sans savoir, comme Lefèvre-Desnouettes, où aller, et se perdirent dans un pays qu'ils ne connaissaient pas.

Cela se passait à treize lieues seulement de Villers-Cotterets.

La tentative avait eu lieu le 10 mars.

Le 12, la gendarmerie de Villers-Cotterets reçut des ordres pour se mettre en campagne ; les fugitifs, disait-on, avaient été vus du côté de la Ferté-Milon.

Nous vîmes passer les gendarmes, et nous connûmes le but de leur expédition par un de mes camarades, nommé Stanislas Leloir, qui était le fils d'un ancien brigadier, tué aux environs de Villers-Cotterets pendant la campagne de 1814.

Toutes ces nouvelles — soit qu'elles vinssent de Paris, soit qu'elles arrivassent de Compiègne ou de la Fère — mettaient, comme on le comprend bien, notre petite bicoque en grande révolution. L'épithète de *bonapartistes*, dont on faisait un substantif accusateur, résonnait plus que jamais à mon oreille ; mais, vu la circonstance, ma mère m'avait fort recommandé de ne plus la relever, je me laissais donc appeler bonapartiste tant qu'on voulait ; en outre, le soir, il se formait des bandes de vingt-cinq ou trente gamins, qui ouvraient les portes des personnes d'opinion suspecte et qui entraient jusqu'au fond de la maison, en criant : *Vive le roi !* et forçant les gens à crier comme eux. Dix fois par soirée, notre porte, qui donnait sur la rue, était ouverte par ces sortes de rassemblements, et ces cris étaient proférés à nos oreilles avec une persistance rageuse qui ne laissait pas que d'être inquiétante.

Le jour, tout le monde se tenait sur les places. Comme Villers-Cotterets, grande route de Paris à Mézières passant par Soissons et Laon, est une des artères vitales qui fécondent la France du Nord, il y passe force voitures, force diligences, force courriers. Ces voitures, ces diligences, ces courriers apportaient parfois des nouvelles particulières que les journaux ne donnaient pas. C'est ainsi qu'on apprit, les 13 et 14 mars, l'entrée de Napoléon à Grenoble et à Lyon, entrée dont les journaux ne parlaient point encore, ou ne parlaient que pour la contester.

Ainsi, le 14, on venait d'apprendre que Napoléon était entré à Lyon, que le comte d'Artois, comme le duc d'Orléans, avait été forcé de revenir sans armée, lorsque l'on entendit tout à coup un grand bruit vers l'extrémité de la rue de Largny. Comme la rue formait une ligne parfaitement droite, on se tourna de ce côté, et l'on aperçut trois cabriolets attelés en poste et escortés par un fort piquet de gendarmerie.

Chacun se précipita au-devant de ces voitures. Dans chaque cabriolet était un officier général, assis entre deux gendarmes. Outre ces six gendarmes, assis côte à côte avec les trois prisonniers, six autres gendarmes faisaient escorte.

Les voitures venaient au grand trot, et purent conserver cette allure tant qu'elles suivirent la rue de Largny, qui est assez large ; mais, lorsqu'elles arrivèrent à la rue de Soissons, rue étroite et accidentée, force fut, à cause de l'encombrement, d'aller au pas.

Pendant ce temps, on s'était informé, et l'on avait appris que ces officiers généraux étaient ces mêmes frères Lallemand, à la recherche desquels la gendarmerie s'était mise la veille, qu'elle avait joints, vers six heures du matin, aux environs d'un [illegible] village nommé Mareuil, et qui, montés sur des chev[illegible]asses, harassés eux-mêmes d'une course de trois jo[illegible]rs les terres et à travers les bois, s'étaient rendus [illegible] sans résistance.

Les deux frères Lalle[illegible]cupaient les deux premiers cabriolets ; le troisième [illegible], que je puis me le rappeler, était occupé par un [illegible] de camp, capitaine ou officier d'ordonnance.

On les conduisait à la [illegible], pour les fusiller. Ils étaient pâles, mais parai[illegible]calmes.

Cependant, depuis leur [illegible]ns la ville, des cris furieux les avaient accueillis ; [illegible]illons, sur un signe de la gendarmerie, avaient [illegible] de vitesse ; mais, comme je l'ai dit, en arrivan[illegible] de Soissons, il fallut bien, sinon s'arrêter, du m[illegible]dre le pas ; alors les cabriolets marchèrent lentemen[illegible]lieu de la population pressée aux deux côtés de la [illegible] généraux, qui sans doute avaient cru à l'unanimit[illegible] pensée napoléonienne par toute la France, paraiss[illegible]garder avec étonnement la population presque entiè[illegible]ette petite ville soulevée autour d'eux d'une façon s[illegible]tile, quand tout à coup, de la boutique d'un chapelier, sort[illegible] une femme furieuse, pâle de colère, échevelée comme un[illegible]uménide, qui, écartant tout le monde, passa entre les chevaux des gendarmes, s'élança sur le marchepied de la première voiture, et cracha au visage du général Lallemand en même temps qu'elle allongeait la main pour lui arracher ses épaulettes, et, d'une voix saccadée et hurlante, elle l'accabla d'immondes injures.

Le général fit un mouvement pour se reculer au plus profond de la voiture, et, d'une voix où perçait plus de pitié que de colère :

— Qu'est-ce que cette malheureuse ? demanda-t-il.

Les gendarmes écartèrent aussitôt cette femme ; elle se mit à courir après les voitures, qui devaient relayer à la poste, c'est-à-dire à cent pas de là.

Mais son mari, ses enfants et trois ou quatre voisins s'attachèrent à elle, et l'empêchèrent d'aller plus loin.

Cette effroyable scène, il faut le dire, avait péniblement ému toute la ville. A partir de ce moment, les cris cessèrent ; on continua d'accompagner les prisonniers, de les regarder av[illegible] curiosité, mais en silence.

On les conduisait à la Fère, comme nous l'avons dit, pour leur faire leur procès, et les fusiller ; mais ils devaient passer toute la nuit à Soissons.

On voulait éclairer la route, afin de s'assurer si quelque parti révolté ne les attendait pas pour les enlever.

Au milieu de tout ce tumulte, de toute cette émotion, et comme je regardais les voitures s'éloigner par la route de Soissons, je sentis que l'on me pressait la main ; je me retournai : c'était ma mère.

— Viens, me dit-elle tout bas, en accompagnant cette parole d'un signe de tête.

Je sentais qu'il y avait dans ce *viens* et dans ce signe quelque chose d'important.

Ma mère me ramena à la maison. Elle paraissait violemment émue.

XXXVI

NOUS CONSPIRONS AUSSI, MA MÈRE ET MOI. — LA CONFIDENCE — M. RICHARD. — LA PISTOLE ET LES PISTOLETS. — OFFRE FAITE AUX FRÈRES LALLEMAND POUR LES SAUVER. — ILS REFUSENT. — JE RETROUVE L'UN D'EUX, VINGT-HUIT ANS APRÈS, CHEZ M. LE DUC DECAZES.

Ma mère, veuve d'un officier général, n'avait pu voir, en effet, sans une profonde impression, cette insulte faite à des hommes qui portaient le même habit et les mêmes épaulettes qu'avait portés mon père.

Nous étions seuls.

— Écoute, mon enfant, me dit-elle, nous allons faire une chose qui peut cruellement nous compromettre ; mais je crois que nous devons à la mémoire de ton père de faire cette chose.

— Alors, ma mère, répondis-je, faisons-la.

— Tu ne diras jamais à personne ce que nous allons faire, n'est-ce pas ?

— Si tu me le défends.

— Oui, je te le défends expressément.

— Sois tranquille alors.

— Eh bien, habille-toi.

— Pourquoi faire ?

— [illegible] allons à Soissons.

— [illegible] vraiment ?

[illegible] toujours une grande fête pour moi que d'aller à [illegible] Soissons, ville de guerre de cinquième ou sixième ordre, était une capitale à mes yeux. Ces portes avec des [illegible]ses de fer, ces remparts que j'allais revoir, criblés de boulets de la dernière campagne, cette garnison, ce bruit d'armes, ce parfum de combat, tout cela avait pour mon jeune cœur des enivrements tout particuliers.

Puis j'avais dans le fils du concierge, — j'en demande pardon à mes connaissances aristocratiques d'aujourd'hui, j'avais dans le fils du concierge de la prison un bon camarade, qui, lorsque j'allais le voir, me faisait frissonner en me conduisant dans les plus *beaux* cachots de son père.

Aussi, ma première visite était-elle toujours pour lui, et je crois que, si je retournais à Soissons, la chose dont je m'informerais avant toute autre, c'est de ce qu'il est devenu, afin de ne pas déroger à mes anciennes habitudes.

Il se nommait Charles.

Cette nouvelle que nous allions à Soissons, était donc pour moi une bonne nouvelle. Je montai à ma chambre ; je m'habillai le plus lestement que je pus, et je descendis.

Une petite voiture bâtarde, tenant le milieu entre le cabriolet et le tilbury, et qui appartenait à un loueur nommé Martineau, nous attendait à la porte.

Nous y montâmes, ma mère et moi ; puis nous prîmes par le parc. Derrière le mur du château, nous rencontrâmes — je ne sais si ce fut par hasard ou par un rendez-vous donné d'avance — un notaire de Villers-Cotterets dont les opinions étaient très républicaines, et qui se rattachait au bonapartisme parce que c'était un moyen de faire de l'opposition. Ma mère descendit de voiture, causa avec lui, et remonta avec un paquet qu'elle n'avait point, à ce qu'il me sembla du moins, en descendant ; après quoi, nous prîmes par les grandes allées, et, au bout de dix minutes, nous eûmes rejoint la grande route.

Trois heures après, nous étions à Soissons.

Nous entrâmes dans la ville vers cinq heures du soir, c'est-à-dire deux ou trois heures après les prisonniers.

La ville était tout en rumeur. On nous demanda nos passeports ; c'était, on le pense bien, la première chose dont ma mère avait oublié de se munir.

Comme on insistait, nous priâmes le gendarme qui nous faisait cette indiscrète demande de venir avec nous jusqu'à l'hôtel des *Trois-Pucelles*, où nous descendions habituellement quand nous venions à Soissons ; arrivés là, l'hôte répondrait de nous.

Nous avions, en outre, de par la ville, un arrière-cousin à nous, dont j'ai complètement oublié le nom, et qui était boulanger.

Mais il demeurait dans le faubourg opposé à celui par lequel nous entrions, tandis que l'hôtel des *Trois-Pucelles* n'était qu'à cent pas de nous.

Aussi le gendarme ne fit-il aucune difficulté de nous y conduire.

Il arriva ce que ma mère avait prévu : l'hôte se mit à rire au nez du gendarme : il répondit de nous, et tout fut dit.

Nous demandâmes une chambre et à dîner.

Quoique ma mère n'eût encore pris de toute la journée qu'une tasse de café, elle mangea peu ; il était évident qu'elle était sous le poids d'une grande préoccupation.

Après le dîner, elle fit monter notre hôte, et lui demanda des nouvelles des prisonniers.

Comme on le comprend bien, c'était la préoccupation du moment. Il n'y avait peut-être pas, dans toute la ville de Soissons, une maison où l'on tînt à cette heure une autre conversation que celle que nous venions de mettre sur le tapis.

L'entrée des trois cabriolets et de leur escorte avait fait une sensation non moins vive à Soissons qu'à Villers-Cotterets. Seulement, Soissons, au lieu d'être royaliste, comme son chef-lieu de canton, était bonapartiste.

C'est tout simple. Soissons, ville de guerre, devait recevoir ses opinions politiques de l'armée.

Notre hôte, particulièrement, regrettait beaucoup le gouvernement tombé ; il s'était donc fort inquiété des pauvres conspirateurs, et pouvait nous donner sur eux les renseignements que ma mère désirait.

Ils avaient été conduits à la prison de la ville. Ma mère [illegible] et laissa échapper ces mots :

— Ah ! tant mieux ! je craignais qu'ils ne fussent à la prison [illegible].

C'est [illegible] en effet, qu'on eût dû les conduire ; mais on ne connaissait pas l'esprit des soldats. La défection du 7e de ligne, le [illegible] sous les drapeaux de Napoléon des différents corps [illegible] étaient envoyés contre lui, donnaient des inquiétudes qu[illegible] prouva n'être point exagérées. Il en résulta que [illegible] les conspirateurs mieux enfermés dans la prison civile que dans la prison militaire.

J'écoutais tous ces détails avec la plus grande attention. Je m'étais bien douté que notre voyage à Soissons avait quelque rapport avec l'événement qui préoccupait tout le monde ; les questions de ma mère à notre hôte m'affermirent dans cette opinion.

D'ailleurs, je n'eus pas longtemps à demeurer dans le doute. A peine fût-il sorti que ma mère, regardant si nous étions bien seuls, m'attira à elle et m'embrassa.

Je la regardai. Je vis qu'il y avait dans cet embrassement quelque chose de particulier, presque de solennel.

— Ecoute, mon enfant, dit-elle, j'ai peut-être eu tort de prêter la main à une pareille entreprise ; mais, quand j'ai vu passer ces pauvres amis à nous, quand j'ai reconnu sur leurs poitrines, qui, dans trois jours peut-être, seront percées de dix balles, ce même uniforme de général que portait ton père, il m'est passé par l'esprit de venir avec toi à Soissons, et de t'envoyer jouer, comme tu as l'habitude de le faire, avec le fils du concierge de la prison ; et une fois là...

Ma mère s'arrêta.

— Et une fois là ? lui demandai-je.

— Voyons, reprit ma mère, te rappelles-tu bien la figure des prisonniers ?

— Oh ! maman, non seulement je les vois encore, mais je crois que je les verrai toujours.

— Eh bien, il est probable que l'un ou l'autre des trois prisonniers couchera dans la chambre qu'on appelle la pistole... Sais-tu ce que c'est que la pistole ?

Ma mère m'attaquait par mon fort. Si je savais ce que c'était que la pistole, moi qui connaissais tous les coins et recoins de la prison !

— La pistole, repris-je, je crois bien que je sais ce que c'est ! C'est une chambre qui donne dans la salle à manger du concierge et où l'on met les prisonniers qui veulent la payer quarante sous.

— C'est cela ! Eh bien, il est probable, comme je te le disais, que l'un ou l'autre des trois prisonniers aura été mis à la pistole : il est probable que ce sera l'aîné des frères Lallemand, à qui les autres auront concédé cette douceur ; il est probable, enfin, que la porte de la pistole, donnant dans la grande salle où mange le concierge, demeurera ouverte... Eh bien, en jouant avec ton petit camarade dans la grande salle, tu trouveras moyen d'entrer dans la pistole, et alors tu donneras, sans être vu, ce paquet à celui des trois prisonniers qui sera dans la pistole.

— Je le veux bien.

— Seulement, tu prendras garde, mon enfant.

— A quoi ?

— A ne pas te blesser.

— A ne pas me blesser ! qu'y a-t-il donc dans ce paquet ?

— Une paire de pistolets à deux coups, tout chargés.

Je compris. A l'aide de ces pistolets, les prisonniers pouvaient peut-être fuir, ou tout au moins, dans un cas désespéré, se brûler la cervelle.

— Maman, lui dis-je, il me semble qu'au lieu de porter un paquet qui peut être vu, et par conséquent être confisqué, je ferais bien mieux de mettre un pistolet dans chacune des poches de mon pantalon.

— Mais si tu allais te blesser ?

— Oh ! n'aie pas peur ; je connais cela, moi.

En un tour de main, je dénouai le paquet et fis jouer, les unes après les autres, les gâchettes des quatre batteries, en digne élève de Montagnon.

— Allons me dit ma mère à peu près rassurée par la preuve de dextérité que je venais de lui donner : allons, je crois que tu as raison ; mets les pistolets dans ta poche, et prends garde que les crosses ne passent. Maintenant, voici un petit rouleau.

Ce rouleau me rappela le fameux étui dont l'enveloppe avait été mangée par une taupe.

— Ah ! ça, c'est de l'or, m'écriai-je.

— Oui, dit ma mère. Il y a cinquante louis dans ce rouleau. Prends bien garde de le perdre, car, si les prisonniers n'acceptent pas cet argent, je dois le rendre à celui qui l'a donné.

— Attends, attends ! je vais mettre le rouleau dans le gousset de ma montre.

Je n'avais pas de montre, mais j'avais un gousset.

Je fourrai ce rouleau dans mon gousset, et rabattis mon gilet par-dessus.

Heureusement, dans la prévision que j'engraisserais et que je grandirais, ma pauvre mère me faisait toujours faire des vêtements trop longs et trop larges.

Les pistolets pouvaient donc tenir dans mes poches, et le rouleau d'or dans mon gousset, sans que je parusse par trop bosselé.

— Et maintenant, dis-je, me voilà prêt.

Ce fut alors que le courage parut manquer à ma mère.

— Oh ! me dit-elle, si on allait découvrir ce que tu viens faire dans cette prison ! si on allait t'arrêter !

— Je ne me laisserai pas prendre, répondis-je en me redressant avec un de ces airs fanfarons qui me rendaient

si ridicule, quand j'avais le malheur de les prendre ; ne suis-je point armé ?

Ma mère haussa les épaules.

— Mon ami, me dit elle, les prisonniers étaient armés aussi, et tu les as vus passer à Villers-Cotterets, chacun entre deux gendarmes.

J'avais bonne envie de répliquer ; mais, comme l'argument de ma mère était plein de sens, je n'eus point le courage de risquer une nouvelle gasconnade.

D'ailleurs, le temps s'écoulait ; il était près de sept heures du soir, et, vu la circonstance, peut-être me serait-il impossible de pénétrer dans la prison, si j'attendais plus tard.

Ma mère jeta un dernier coup d'œil sur moi pour s'assurer que ni pistolets ni rouleau n'étaient visibles ; elle m'agrafa au cou un petit manteau avec lequel on m'envoyait au collège par les mauvais temps, quand il y avait un collège, et nous nous acheminâmes vers la prison.

Quoique ma pauvre mère essayât de cacher son émotion, sa main tremblait dans la mienne. Quant à moi, je n'avais pas même le soupçon que nous courussions un danger quelconque à faire ce que nous faisions.

Nous arrivâmes à la prison. Ma mère frappa à la porte, le guichet s'ouvrit.

— Qui va là ? demanda la voix du concierge.

— Mon cher monsieur Richard, dit ma mère, — autant que je puis m'en souvenir, le brave homme s'appelait Richard, — mon cher monsieur Richard, c'est Alexandre qui vient jouer avec votre fils tandis que je vais faire une visite.

— Ah ! c'est vous, madame Dumas, dit le concierge ; nous ferez-vous l'honneur d'entrer un instant ?

— Non, merci, je suis pressée ; je reviendrai prendre Alexandre dans une demi-heure.

— Bon ! venez quand vous voudrez.

Et le concierge se mit à tourner deux ou trois clefs dans deux ou trois serrures différentes.

La porte s'ouvrit.

Dans une espèce de couloir qui séparait la porte de la rue de la chambre du concierge, brillaient des fusils et des baïonnettes.

Ma mère frissonna et me tira à elle.

— N'aie pas peur, lui dis-je.

— Oh ! oh ! dit ma mère, il me semble que vous avez un surcroît de garnison, mon cher monsieur.

— Vous savez pourquoi ? dit le concierge.

— Je me doute que c'est à cause des prisonniers qui sont arrivés ce soir.

— Oui ; comme ce sont de grosses épaulettes, on n'a pas pu leur refuser de les mettre à la pistole ; seulement, on a doublé la garde.

Ma mère me serra la main ; je répondis en serrant la sienne.

— Et que dit-on de leurs affaires ? demanda-t-elle.

— Pas belles, madame Dumas, pas belles... On va les conduire à la Fère ; après quoi, le temps d'assembler un conseil de guerre, de rendre le jugement, de le leur lire, et paf ! tout sera dit.

Le concierge fit le geste d'un homme qui met en joue.

Rien de plus intelligible que cette terrible pantomime.

— Est-ce qu'Alexandre pourra les voir ? demanda ma mère.

— Pourquoi pas ? Ils sont là tous les trois dans la pistole, sur des lits de sangle, doux comme des agneaux. Ils ont déjà appelé Charles plus de dix fois ; il est camarade avec eux comme s'il les connaissait depuis dix ans.

— Oh ! maman, dis-je à mon tour, je voudrais bien les voir.

— Eh bien, va avec M. Richard, tu les verras, va...

Ma mère prononça ce dernier mot le cœur gros, mais avec fermeté cependant ; car, en même temps, elle me lâchait la main, et me poussait vers le concierge.

Je lui fis un signe de la tête et m'élançai du côté de la salle basse en criant :

— C'est moi, Charles !

Charles reconnut ma voix, et accourut au-devant de moi.

— Ah ! me dit-il, si tu étais venu un peu plus tôt... Hutin sort d'ici.

Hutin était un de nos camarades, dont j'aurai l'occasion de parler plus tard, à l'époque de la révolution de juillet et de mon expédition sur Soissons, où, plus heureux que les généraux Lallemand, j'enlevai les poudres de la ville.

— Ah ! il est parti, répondis-je ; ma foi, tant pis... Nous jouerons bien tout de même sans lui, n'est-ce pas ?

— Certainement.

— Eh bien, allons.

Nous entrâmes dans la salle basse.

— Il ne faut pas faire trop de bruit, dit Charles.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'il y a du monde dans la pistole.

— Ah ! je sais bien... les prisonniers... Dis donc, je voudrais les voir.

— C'est qu'ils m'ont renvoyé tout à l'heure, en disant qu'ils voulaient dormir.

— Dis-leur que je suis le fils d'un général aussi, moi. Ils ont dû connaître mon père.

Charles s'avança jusqu'à la porte.

— Dites donc, monsieur Lallemand, dit-il, il y a là un de mes camarades qui vient de Villers-Cotterets, et qui dit que vous avez dû connaître son père.

— Comment s'appelle-t-il ?

— Il s'appelle Alexandre Dumas.

— Est-ce le fils du général Alexandre Dumas ? dit l'un des frères Lallemand.

— Oui, général, répondis-je.

Et j'entrai.

— C'est toi, mon enfant ? dit le général.

— Oui, général, c'est moi.

— Viens, mon enfant, viens... C'est toujours un plaisir pour un soldat que de voir le fils d'un brave, et ton père en était un. Il est mort ?

— Oui, général, il y a déjà huit ans.

— Et tu es venu à Soissons ?

— Oui, général...

Puis, tout bas :

— Pour vous voir, ajoutai-je

— Comment, pour me voir ?

— Oui... renvoyez Charles.

Une seule chandelle éclairait la pistole ; elle était sur la table, près du lit du général. Il fit semblant de la moucher, et l'éteignit.

— Ah ! bon ! dit-il, je suis adroit... Charles, va nous rallumer cette chandelle.

Charles prit la chandelle, et passa dans la salle basse. Nous restâmes dans l'obscurité.

— Que me veux-tu, mon enfant ? demanda le prisonnier.

— Général, lui dis-je, je suis chargé, par ma mère et par des amis à vous, de vous remettre une paire de pistolets à deux coups tout chargés, et un rouleau de cinquante louis. J'ai tout cela dans mes poches : le voulez-vous ?

Le général demeura un instant sans parler, puis je sentis qu'il approchait ma tête de la sienne.

— Merci, mon ami, dit-il en m'embrassant au front ; l'empereur sera à Paris avant que notre procès soit fait...

Puis, m'embrassant une seconde fois :

— Merci, tu es un brave enfant. Va jouer, et prends garde qu'on ne te soupçonne d'être venu pour nous.

— Décidément, général, vous croyez n'avoir besoin ni des pistolets, ni de l'argent ?

— Non, merci. La même proposition m'a déjà été faite dans la soirée, et j'ai refusé.

— Alors, je dirai donc à ceux qui ont eu peur pour vous, que vous n'avez pas peur ?

— Oui, dis-leur cela.

Et il m'embrassa une dernière fois en me poussant doucement du côté de la porte.

Charles revenait avec la lumière.

— Merci, mon enfant, dit-il. Décidément, nous allons dormir. Bonsoir.

— Bonsoir, général.

Et je sortis de la pistole.

Une demi-heure après, ma mère vint me chercher. J'embrassai Charles, je remerciai le père Richard, et je courus me jeter au cou de ma mère.

— Eh bien ? dit-elle.

— Eh bien, ma mère, il a tout refusé.

— Comment, il a tout refusé ?

— Oui.

— Et qu'a-t-il dit ?

— Il a dit que l'empereur serait à Paris avant qu'on l'ait fusillé, lui et ses compagnons.

— Dieu le veuille ! dit ma mère.

Et elle m'emmena.

Le lendemain, au point du jour, nous partîmes.

On rendit les cinquante louis à qui les avait donnés ; mais, en mémoire du courage que j'avais déployé dans l'expédition, on me laissa les pistolets.

C'étaient de magnifiques pistolets à deux coups, montés en argent, et qui joueront, chose étrange ! un grand rôle dans cette même ville de Soissons, en 1830.

Le général Lallemand ne s'était pas trompé. La marche de Napoléon fut si rapide, qu'elle devança l'issue du procès. D'ailleurs, les juges eux-mêmes n'étaient peut-être point fâchés de traîner un peu en longueur, pour mettre à couvert leur responsabilité.

Le 21 mars, à six heures du matin, un courrier passait à franc étrier à Villers-Cotterets. A peine faisait-il jour, et cependant bon nombre de personnes attendaient déjà à la poste pour avoir des nouvelles.

Tout le monde s'empressa autour du courrier, qui changeait de cheval.

— Eh bien ? lui demanda-t-on, eh bien ?

— Eh bien, messieurs, dit-il, Sa Majesté l'empereur et roi a fait son entrée aux Tuileries hier, à huit heures du soir.

Il [illegible] un grand brouhaha ; chacun s'élança pour porter [illegible]. Le maître de poste resta seul.

— Et vous allez annoncer cette nouvelle au département ? demanda-t-il.

— Non ; je vais porter l'ordre de mettre en liberté les généraux Lallemand.

Le cheval était sellé, il sauta dessus et partit au galop.

Le même jour, une calèche de quatre chevaux passait à grand train et menant grand bruit. Elle renfermait trois officiers supérieurs. En traversant la rue de Soissons, la glace de cette voiture s'abaissa en face de la maison où l'aîné des frères Lallemand avait été si cruellement insulté. La femme qui lui avait craché au visage était sur sa porte ; la tête souriante du général passa par la portière.

— Eh bien, lui dit-il, nous voilà sains et saufs, madame ; chacun son tour.

Et il rentra dans la voiture, qui continua sa course vers Paris.

— Sois tranquille, brigand, dit la femme en montrant le poing à la voiture qui s'éloignait, le nôtre reviendra !

Il revint, en effet. Les assassinats du maréchal Brune, du général Mouton-Duvernet et du général Ramel, sont là pour en faire foi.

En 1840 ou 1842, je dînais chez M. le duc Decazes avec ce même général Lallemand, que je n'avais jamais revu depuis le jour où il m'avait embrassé dans la pistole de la prison de Soissons. Vingt-huit ans s'étaient passés depuis ce jour, et avaient entraîné avec eux presque autant d'événements que de jours. Les cheveux de l'homme avaient blanchi, les cheveux de l'enfant avaient grisonné.

Après le dîner, je m'approchai du général :

— Général, lui demandai-je, vous rappelez-vous le 14 mars 1815 ?

— Le 14 mars 1815 ? reprit le général en cherchant à rappeler ses souvenirs. Je crois bien ! c'est une date qui a marqué dans ma vie. Le 14 mars 1815, c'est le jour où nous avons été arrêtés, mon frère et moi, après notre tentative sur la Fère... Oui, je me rappelle le 14 mars 1815.

— Vous rappelez-vous avoir traversé une petite ville nommée Villers-Cotterets ?

— Avant ou après mon arrestation ?

— Après votre arrestation, général : vous étiez dans un cabriolet, assis entre deux gendarmes ; votre frère vous suivait dans un second cabriolet, et dans un troisième était un de vos aides de camp. Six ou huit gendarmes vous accompagnaient.

— Oh ! je me le rappelle parfaitement, à telles enseignes qu'une femme monta sur le marchepied de mon cabriolet, et me cracha au visage.

— C'est cela, général, et vous avez bonne mémoire.

— Ah çà ! est-ce que vous croyez qu'on oublie ces choses-là ?

— Non, général, je ne dis pas que ce sont de ces choses qu'on oublie. Me permettez-vous de vous demander encore si vous vous souvenez d'autre chose ?

— Faites.

— Vous souvenez-vous d'avoir passé la nuit en prison à Soissons ?

— Je m'en souviens parfaitement, dans une chambre attenant à la geôle.

— Vous souvenez-vous d'avoir reçu une visite ?

— Oui, celle d'un enfant de douze à quatorze ans.

— Qui venait vous offrir, de la part de vos amis...

— Cinquante louis et une paire de pistolets ! Je m'en souviens parfaitement.

— Vous oubliez de dire, général, que vous avez embrassé cet enfant au front.

— Pardieu ! cela le méritait bien. Est-ce que par hasard, cet enfant ?...

— C'est moi, général, un peu grandi, un peu vieilli depuis ce temps-là, mais enfin, c'est moi. Voilà pourquoi je ne me suis pas fait présenter à vous, et je me suis présenté moi-même.

Le général me prit les deux mains, et me regarda bien en face :

— Sacrebleu ! dit-il, embrassez-moi encore !

— Volontiers, général.

Nous nous embrassâmes.

— Que diable faites-vous donc là-bas ? demanda le duc Decazes, qui voyait cette accolade, et qui ne pouvait s'en rendre compte.

— Rien, répondis-je, rien, une misère qui s'est passée [illegible] le général Lallemand et moi.

Puis, me retournant vers le général :

— [illegible] qui nous aurait prédit, le 14 mars 1815, [illegible] du soir, que nous dînerions un jour [illegible] référendaire de la Chambre [illegible] Louis-Philippe régnant ?

— Ah ! mon cher, [illegible] en levant les épaules, nous en verrons [illegible] allez !

XXXVII

NAPOLÉON ET LES ALLIÉS — PASSAGE DE L'ARMÉE FRANÇAISE ET DE L'EMPEREUR PAR VILLERS-COTTERETS — LES MESSAGERS DE MALHEUR.

Comme l'avait dit le courrier, Sa Majesté l'empereur et roi était rentré aux Tuileries le 20 mars à huit heures du soir, jour de la naissance du roi de Rome.

Superstitieux comme un ancien, Napoléon voulait avoir pour lui les présages.

Celui-là était bien incomplet sans doute : il rentrait aux Tuileries le jour de la naissance du roi de Rome ; mais où était-il, cet enfant couronné qui devait lui coûter à Sainte-Hélène tant de cris paternels ?

Hélas ! le soir même du jour où je l'avais vu à travers les grilles du Carrousel, il était parti pour ne plus revenir ; on avait relégué, dans un coin du garde-meuble, son berceau vide. Cet homme qui venait, en vingt jours, de reconquérir, et d'une façon si miraculeuse, trente-deux millions d'hommes, cet homme cherchait inutilement, parmi toutes ces têtes qui lui étaient indifférentes, la tête chérie de son enfant.

Cette tête devait pâlir et s'incliner loin de lui ; Schœnbrunn lui gardait deux choses qui tuent vite : un soleil trop froid et un amour trop brûlant.

Était-ce pour endormir sa propre douleur que cet homme tout-puissant essaya de mentir, en annonçant à la France que son enfant allait lui être rendu ? S'abaissait-il à feindre l'alliance de l'Autriche pour rassurer les cœurs tremblants ?

C'est qu'il n'était pas au bout de son œuvre ; c'est qu'après avoir repris la France, il lui restait l'Europe à combattre.

Ce qui faisait dire instinctivement à cette femme qui avait insulté le général Lallemand, au moment où il traversait Villers-Cotterets, libre et triomphant : « Sois tranquille, brigand ! notre tour reviendra ! »

En attendant, il se passait une chose singulière : c'est que, menacés chaque jour par les royalistes, nous avions fini, ma mère et moi, par désirer ce triomphe de l'empereur, et qu'en somme, pour nous qui n'avions aucune raison d'aimer cet homme, sa rentrée aux Tuileries était devenue un événement heureux.

Cependant il faut rendre justice aux bonapartistes du département de l'Aisne, et à ceux qu'on avait forcés de le devenir : leur triomphe fut calme, et, au lieu d'en faire grand bruit, comme eussent fait certainement les royalistes, ils avaient presque l'air d'en demander pardon.

D'ailleurs, on ignorait ce qui allait advenir de tous ces événements. A la première invasion, l'ennemi était bien venu de Moscou à Paris, c'est-à-dire de six cents lieues ; à la seconde, il viendrait bien de Bruxelles, c'est-à-dire de soixante.

Nous étions sur cette route, à deux journées de Paris, mais à trois journées seulement des Hollandais et des Prussiens.

Il est vrai que les nouvelles étaient bonnes. L'empereur ne paraissait nullement inquiet.

Le 4 avril, il avait écrit aux souverains alliés une lettre autographe, dans laquelle il leur annonçait son retour à Paris, et son rétablissement à la tête du peuple français, avec un naturel charmant, et comme si ce n'était pas la révolution européenne qu'il proclamait.

Le 6, il avait visité le Muséum, pour voir sans doute quelles espèces d'animaux on avait trouvé à empailler en son absence. Après quoi, il avait été faire une visite à David dans son atelier.

Le 7, il avait rétabli la maison d'Écouen.

Le 8, le duc d'Angoulême avait été fait prisonnier à Pont-Saint-Esprit.

Le 10, il avait publié le décret sur l'armement de la garde nationale.

Le 11, il avait ordonné de conduire M. le duc d'Angoulême à Cette, et de lui rendre la liberté.

Le 12, chose plus sérieuse, il avait écouté le rapport du duc de Vicence sur l'armement des puissances étrangères.

Le 14, il avait reçu Benjamin Constant.

Le 17, il avait nommé Grouchy maréchal de l'Empire.

Enfin, le 26, cent coups de canon avait annoncé que le drapeau tricolore flottait sur toutes les villes de France.

Il est vrai que, le 24, Louis XVIII adressait son manifeste à la nation française ;

que le 27, les alliés prenaient l'engagement de ne déposer les armes qu'après avoir abattu Napoléon ;

Que, le 30, l'Angleterre s'engageait à fournir aux alliés, pendant trois ans, cent millions de francs ;

Que le 3 mai, Murat était défait près de Tolentino ;

Que, le 12, les Autrichiens entraient à Naples ;

Que, le 14, paraissait l'ordonnance du roi de Prusse sur la landwehr ;

Que, le 19, les Russes jetaient Berthier, cet ancien ennemi de mon père, par les fenêtres de son hôtel à Bamberg ;

Enfin, que, le 26, les empereurs de Russie, d'Autriche et le roi de Prusse quittaient Vienne pour marcher sur la France.

Il n'y avait donc plus aucune espérance de conserver la paix : tout allait de nouveau être remis au hasard des batailles.

Les troupes commençaient à passer par Villers-Cotterets, filant sur Soissons, Laon et Mézières.

C'était, il faut l'avouer, une grande joie que de revoir ces anciens uniformes, ces vieilles cocardes retrouvées, sur la route de l'île d'Elbe à Paris, dans des caisses de tambour, ces glorieux drapeaux troués par les balles d'Austerlitz, de Wagram et de la Moskova.

Ce fut un merveilleux spectacle que nous donna toute cette vieille garde, type militaire complètement disparu de nos jours, et qui était la vivante personnification de ces dix années impériales que nous venions de traverser, la légende vivante et glorieuse de la France.

En trois jours, trente mille hommes, trente mille géants passèrent ainsi, fermes, calmes, presque sombres ; pas un qui ne comprît qu'une part de ce grand édifice napoléonien, cimenté de son sang, ne pesât sur lui, et tous, comme ces belles cariatides du Pujet qui effrayèrent le chevalier de Bernin, lorsqu'il débarqua à Toulon, nous semblaient fiers de ce poids, quoiqu'on sentît qu'ils pliassent sous lui.

Oh ! ne l'oublions jamais, ces hommes qui marchaient d'un pas ferme vers Waterloo, c'est-à-dire vers la tombe, c'était le dévouement, c'était le courage, c'était l'honneur ! c'était le plus pur sang de la France ! c'était vingt ans de lutte contre l'Europe entière ; c'était la Révolution, notre mère ; c'était, non pas la noblesse française, mais la noblesse du peuple français !

Je les vis tous passer ainsi, tous jusqu'à un dernier débris de l'Egypte, deux cents mamelouks avec leurs larges pantalons rouges, leurs turbans et leurs sabres recourbés.

Il y avait quelque chose non seulement de sublime, mais encore de religieux, de saint, de sacré dans ces hommes, qui, condamnés aussi fatalement et aussi irrévocablement que les gladiateurs antiques, comme eux pouvaient dire : *Cæsar, morituri te salutant !*

Seulement, ceux-là allaient mourir, non pas pour les plaisirs, mais pour la liberté d'un peuple ; ceux-là allaient mourir, non point forcés, mais de leur libre arbitre, mais de leur seule volonté.

Le gladiateur antique, ce n'était que la victime.

Eux, c'était l'holocauste.

Ils passaient un matin ; le bruit de leurs pas s'éteignit, les derniers accords de leur musique moururent ; cette musique jouait, je me le rappelle, l'air de *Veillons au salut de l'empire*...

Puis on annonça, dans les journaux, que Napoléon quitterait Paris le 12 juin, pour se rendre à l'armée.

Napoléon suivait toujours le chemin qu'avait suivi sa garde ; Napoléon passerait donc par Villers-Cotterets.

J'avoue que j'avais un immense désir de voir cet homme, qui, en pesant sur la France, avait particulièrement, et d'une façon si lourde, pesé sur moi, pauvre atome, perdu parmi trente-deux millions d'hommes, et qu'il continuait d'écraser tout en oubliant que j'existasse.

Le 11, on reçut la nouvelle officielle de son passage ; les chevaux étaient commandés à la poste.

Il devait partir de Paris à trois heures du matin : c'était donc vers sept ou huit heures qu'il traverserait Villers-Cotterets.

A six heures, j'attendais au bout de la rue de Largny avec la partie de la population la plus valide, c'est-à-dire celle qui avait la faculté de courir aussi vite que les voitures impériales.

En effet, ce n'était pas à son passage qu'on pouvait bien voir Napoléon, c'était au relais.

Je compris cela, et à peine eus-je aperçu, à un quart de lieue à peu près, la poussière des premiers chevaux, que je pris ma course vers le relais.

A mesure que j'approchais, j'entendais gronder derrière moi, se rapprochant aussi, le tonnerre des roues.

J'arrivai au relais. Je me retournai, et je vis accourir comme une trombe ces trois voitures qui brûlaient le pavé, conduites par des chevaux en sueur, et par des postillons en grande tenue, poudrés et enrubannés.

Tout le monde se précipita sur la voiture de l'empereur.

Je me trouvai naturellement un des premiers.

Il était assis au fond, à droite, vêtu de l'uniforme vert à revers blancs, et portant la plaque de la Légion d'honneur.

Sa tête pâle et maladive, qui semblait grassement taillée dans un bloc d'ivoire, retombait légèrement inclinée sur sa poitrine ; à sa gauche était assis son frère Jérôme ; en face de Jérôme, et sur le devant, l'aide de camp Letort.

Il leva la tête, regarda autour de lui et demanda :

— Où sommes-nous ?

— A Villers-Cotterets, sire, dit une voix.

— A six lieues de Soissons, alors ? répondit-il.

— A six lieues de Soissons, oui, sire.

— Faites vite.

Et il retomba dans cette espèce d'assoupissement dont l'avait tiré le temps d'arrêt qu'avait fait la voiture.

Pendant ce temps, on avait relayé ; les nouveaux postillons étaient en selle ; ceux qui venaient de dételer agitaient leurs chapeaux en criant : « Vive l'empereur ! »

Les fouets claquèrent ; l'empereur fit un léger mouvement de tête qui équivalait à un salut. Les voitures partirent au grand galop et disparurent au tournant de la rue de Soissons.

La vision gigantesque était évanouie.

Dix jours s'écoulèrent, et l'on apprit le passage de la Sambre, la prise de Charleroi, la bataille de Ligny, le combat des Quatre-Bras.

Ainsi le premier écho était un écho de victoire.

C'était le 18, jour de la bataille de Waterloo, que nous avions appris le résultat des journées du 15 et du 16.

On attendait avidement d'autres nouvelles. La journée du 19 se passa sans en apporter : l'empereur, disaient les journaux, avait visité le champ de bataille de Ligny et fait donner des secours aux blessés.

Le général Letort, qui était en face de l'empereur dans sa voiture, avait été tué à la prise de Charleroi.

Jérôme, qui était à ses côtés, avait eu la poignée de son épée brisée par une balle.

La journée du 20 s'écoula lente et triste : le ciel était sombre et orageux ; il était tombé des torrents de pluie, et l'on disait que par un semblable temps qui durait depuis trois jours sans doute on n'avait pu combattre.

Tout à coup le bruit se répand que des hommes portant de sinistres nouvelles ont été arrêtés et conduits dans la cour de la mairie ; ils disent, assure-t-on, que nous avons perdu une bataille décisive, que l'armée française est anéantie, et que les Anglais, les Prussiens et les Hollandais marchent sur Paris.

Tout le monde se précipite vers la mairie, moi des premiers, bien entendu.

En effet dix ou douze hommes, les uns encore en selle, les autres à terre et près de leurs chevaux, sont entourés par la population, qui les garde à vue ; ils sont tout sanglants, tout couverts de boue, en lambeaux.

Ils se disent Polonais.

A peine si l'on peut comprendre ce qu'ils disent ; ils prononcent avec difficulté quelques mots de français.

Les uns prétendent que ce sont des espions ; les autres que ce sont des prisonniers allemands qui se seront échappés, et qui essayent de rejoindre l'armée de Blücher en se faisant passer pour Polonais.

Arrive un ancien officier qui parle allemand et les interroge en allemand.

Plus à leur aise dans cette langue, ils répondent plus catégoriquement ; selon eux, Napoléon en serait venu aux mains, le 18, avec les Anglais. A midi, la bataille aurait commencé ; à cinq heures, les Anglais étaient battus ; mais, à six heures, Blücher, qui avait marché au canon, serait arrivé avec quarante mille hommes et aurait décidé la bataille en faveur de l'ennemi ; bataille décisive, comme ils disent : l'armée française est non pas en retraite, mais en déroute ; ils sont l'avant-garde des fugitifs.

On ne veut pas croire à de si désastreuses nouvelles ; ils se contentent de répondre :

— Vous verrez bien.

On les menace de les arrêter, de les mettre en prison, de les fusiller s'ils ont menti. Ils tendent leurs armes et déclarent qu'ils sont à la disposition des autorités de la ville.

Deux d'entre eux, gravement blessés, sont conduits à l'hôpital ; les autres sont déposés à la prison, qui touche à la mairie.

Il est à peu près trois ou quatre heures de l'après-midi : en quarante-huit heures, ces hommes sont venus de Planchenoit.

C'est plus d'une lieue et demie à l'heure qu'ils ont faite. Ainsi les courriers du malheur ont des ailes.

Une fois qu'on a vu les uns entrer à l'hôpital, les autres en prison, chacun s'éparpille et va répandre le bruit sinistre de son côté.

Comme c'est toujours à la poste qu'on aura les nouvelles les plus sûres, nous courons, ma mère et moi, à la poste, et nous nous y installons.

A sept heures un courrier arrive ; il est couvert de boue, son cheval frissonne de tous ses membres et est prêt à tomber de fatigue.

Il commande quatre chevaux pour une voiture qui le suit, puis il saute à cheval et se remet en route.

On l'interroge vainement : il ne sait rien ou ne veut rien dire.

[illegible] les quatre chevaux de l'écurie, on les harnache, on attend la voiture.

Un grondement sourd et qui se rapproche rapidement annonce qu'elle arrive.

On la voit apparaître au tournant de la rue, elle s'arrête à la poste.

Le maître de poste s'avance et demeure stupéfait. En même temps, je le prends par le pan de son habit.

— C'est lui ? c'est l'empereur ?

— Oui.

C'était l'empereur, à la même place où je l'avais vu, dans une voiture pareille, avec un aide de camp auprès de lui et un autre en face.

Mais ceux-là ne sont plus ni Jérôme ni Letort.

Letort est tué ; Jérôme a mission de rallier l'armée sous Laon.

C'est bien le même homme, c'est bien le même visage, pâle, maladif, impassible.

Seulement la tête est un peu plus inclinée sur la poitrine.

Est-ce simple fatigue ? Est-ce douleur d'avoir joué le monde et de l'avoir perdu ?

Comme la première fois, en sentant la voiture s'arrêter, il lève la tête, jette autour de lui ce même regard vague qui devient si perçant lorsqu'il le fixe sur un visage ou sur un horizon, ces deux choses mystérieuses derrière lesquelles peut toujours se cacher un danger.

— Où sommes-nous ? demande-t-il.

— A Villers-Cotterets, sire.

— Bon ! A dix-huit lieues de Paris ?

— Oui, sire.

— Allez.

Et, comme la première fois, après avoir fait une question pareille, dans les mêmes termes à peu près, il donna le même ordre et partit aussi rapidement.

Le même soir, Napoléon couchait à l'Elysée.

Il y avait jour pour jour trois mois qu'à son retour de l'île d'Elbe il était rentré aux Tuileries.

Seulement, du 20 mars au 20 juin, il y avait un abîme où s'était engloutie sa fortune.

Cet abîme, c'était Waterloo !

XXXVIII

WATERLOO. — L'ÉLYSÉE — LA MALMAISON.

J'ai dit le premier, je crois, que Waterloo était un grand désastre politique, mais un grand bonheur social.

Waterloo est, comme Marengo, une journée providentielle. Seulement, cette fois, au lieu d'être une victoire, c'est une défaite, mais une défaite si providentielle, que nous perdons Waterloo par la même cause qui nous a fait gagner Marengo.

A Marengo, nous sommes battus à cinq heures du soir. Desaix arrive, inattendu de l'ennemi, et, à six heures, nous sommes vainqueurs.

A Waterloo, nous sommes victorieux à cinq heures du soir. Blücher arrive, inattendu par nous, et, à six heures, nous sommes vaincus.

Jamais la main de Dieu n'a été étendue d'une façon plus visible sur l'Europe, dont les destins se jugent à Waterloo, que dans cette fameuse journée du 18 juin.

Napoléon, cet homme aux ordres rapides, clairs et précis, Napoléon laisse Grouchy sans ordres.

Puis, quand il a besoin de Grouchy, quand il comprend que le succès de la journée dépend de Grouchy, il envoie un officier d'ordonnance pour l'appeler vers Mont-Saint-Jean. L'officier est pris, et Grouchy continue à se diriger sur Wavre !

Pourquoi donc un seul officier d'ordonnance ? Pourquoi pas dix ? Pourquoi pas vingt ? Les officiers d'ordonnance manquent-ils autour de Napoléon ?

Et Grouchy qui entend le canon, et qui ne marche pas ! Grouchy qui s'obstine à rester malgré les prières, malgré les supplications des généraux qui l'entourent, tandis que Blucher marche, lui !

Et [illegible]ez, une dernière chose : celle-là, je suis sûr de la dire le premier ; celle-là, je la tiens de son plus proche parent, de son plus fidèle ami, de son dernier général, de celui qui [illegible] espérait quand tout le monde désespérait ; celle-là [illegible] figurer dans un récit d'historien, c'est vrai ; mais [illegible] pas une histoire, j'écris des mémoires.

Avez-vous remarqué que, à Ligny, aux Quatre Bras et à Waterloo, Napoléon, qui, les jours de bataille, ne quitte pas sa selle, avez-vous remarqué que Napoléon monte à peine à cheval ?

Avez-vous remarqué que, lorsque, par un dernier, par un suprême effort, il tâche de retenir la victoire qui s'échappe, et se met à la tête de sa vieille garde pour donner lui-même contre l'ennemi, avez-vous remarqué que c'est à pied qu'il charge ?

Pourquoi cela ? Vous allez le savoir.

Quand la bataille est perdue, quand la charge anglaise pénètre au cœur de nos carrés, quand les batteries de Blucher font ricocher leurs boulets tout autour de Napoléon ; quand toute cette vaste plaine n'est plus qu'une fournaise, un cimetière, une vallée de Josaphat ; quand on n'entend plus, au milieu de tous ces cris, que le cri fatal de *Sauve qui peut !* quand les plus braves fuient, quand le général Cambronne et la garde seuls s'arrêtent pour mourir, Napoléon jette un dernier regard sur cette vaste étendue où plane l'ange de l'extermination, puis il appelle à lui son frère Jérôme.

— Jérôme, lui dit-il, la bataille de Mont-Saint-Jean est perdue ; mais celle de Laon est gagnée. Tu vas rallier ce que tu pourras d'hommes, quarante mille, trente mille, vingt mille même ; tu t'arrêteras avec eux à Laon ; la position est imprenable, et je m'en rapporte à toi pour qu'elle ne soit pas prise. Moi, pendant ce temps, avec vingt-cinq hommes et deux bons guides, je me jette dans les chemins de traverse, et je rejoins Grouchy, qui n'est pas à plus de six lieues d'ici avec trente-cinq mille hommes, et, tandis que tu arrêtes l'ennemi devant Laon, je tombe sur ses derrières, et je l'éparpille au cœur de la France : le patriotisme français fera le reste.

Puis, comme Richard III, après cette bataille où il venait de perdre la couronne, et où il allait perdre la vie :

— Un cheval, un cheval ! demanda-t-il.

On lui amena son cheval.

Il se mit péniblement en selle, choisit son escorte, fit approcher les guides, et lança son cheval au galop.

Mais, après vingt-cinq pas, il s'arrêta court :

— Impossible, dit-il, je souffre trop !

Et il descendit.

Jérôme accourut.

— Fais de ton mieux, lui dit-il ; quant à moi, je ne puis rester à cheval.

Napoléon à son retour de l'île d'Elbe, avait eu, comme François I[er], sa belle Ferronnière ; seulement, ce n'était pas la vengeance d'un mari qui la lui avait envoyée, c'était le conseil d'un diplomate.

Homme de la fatalité, tu as accompli ta tâche, maintenant tu peux tomber !

Aussi, voyez-le à l'Elysée, cet homme au regard d'aigle, aux résolutions rapides, à la pensée tenace et absolue ! Est-il l'homme de Toulon, de Lodi, des Pyramides, de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna et de Wagram ? Est-ce l'homme de Lutzen et de Bautzen ? Est-ce même l'homme de Montmirail et de Montereau ? Non, toute son énergie s'est usée dans ce miraculeux retour de l'île d'Elbe.

D'abord, il ne comprend rien à sa défaite. Sans cesse, à Sainte-Hélène, il revient sur cette journée, et remâche cette amère absinthe.

— Journée incompréhensible ! concours de fatalités inouïes ! Grouchy ! Ney ! d'Erlon ! Y a-t-il eu trahison ? y a-t-il eu malheur ?... Et, pourtant, tout ce qui tenait à l'habileté avait été accompli ; tout n'a manqué que quand tout avait réussi !

La Providence, sire !

— Singulière campagne ! murmure-t-il une autre fois, où, dans moins d'une semaine, j'ai vu s'échapper trois fois de mes mains le triomphe assuré de la France, et la fixation de ses destinées ! Sans la défection d'un traître, j'anéantissais les ennemis en ouvrant la campagne : je les écrasais à Ligny, si ma gauche eût fait son devoir ; je les écrasais encore à Waterloo, si ma droite ne m'eût pas manqué.

Sire, la Providence !

Et une autre fois encore :

— Singulière défaite, où, malgré la plus horrible catastrophe, la gloire du vaincu n'a pas souffert, ni celle du vainqueur augmenté ! La mémoire de l'un survivra à sa destruction ; la mémoire de l'autre s'ensevelira peut-être dans son triomphe !

Non, sire, votre gloire n'a pas souffert, car vous luttiez contre la destinée. Ces vainqueurs qu'on a appelés Wellington, Bulow, Blucher, ces vainqueurs n'avaient que des masques d'hommes, et c'étaient des génies envoyés par le Très Haut pour vous combattre.

La Providence, sire, la Providence !

Toute une nuit, Jacob lutta contre un ange qu'il prit pour un homme ; trois fois il fut terrassé, et, le matin venu, en songeant à sa triple défaite, il pensa devenir fou.

Trois fois aussi vous avez été terrassé, sire, trois fois vous avez senti sur votre poitrine frémissante le genou du vainqueur divin.

A Moscou, à Leipzig, à Waterloo !

Vous qui aimiez tant Ossian, sire, ne connaissez-vous pas cette histoire de Thor, fils d'Odin ? Un jour, il arriva dans

une ville souterraine, et dont il ne connaissait pas le nom. Un cirque était ouvert tout garni de spectateurs ; un chevalier, revêtu d'une armure noire, avait lancé son défi. Depuis le matin, il attendait inutilement son adversaire.

Thor entra, marcha droit à ce chevalier sombre et lui dit :

— Je ne sais pas qui tu es ; mais n'importe, me voilà, combattons !

Et ils combattirent depuis le milieu du jour jusqu'à la nuit. C'était la première fois que Thor rencontrait un champion qui lui résistât.

Non seulement celui-là résistait, mais encore, à chaque instant, Thor sentait qu'il prenait avantage sur lui, et cependant, quoique à chacun de ses coups tout son corps frémît, tout son sang se glaçât, il ne recula point d'un pas ; et, quand les forces lui manquèrent, quand il lui fallut tomber, il tomba sur un genou, puis sur deux, puis sur une main, et, toujours essayant de combattre, il finit par se coucher, lui, Thor, lui, fils d'Odin, sur la poussière du cirque, haletant, vaincu, expirant !

— En faveur de ton courage, et parce que tu as fait ce que nul n'avait fait avant toi, dit le chevalier noir, je te fais grâce. Seulement, la première fois que tu me rencontreras et que nous lutterons ensemble, il n'en sera pas ainsi.

— Qui donc es-tu, étrange vainqueur ? dit le fils d'Odin.

— Je suis la Mort, dit le chevalier noir en levant la visière de son casque.

Et Thor fut près d'un an à revenir à la vie pour avoir lutté ainsi contre la Mort.

Il en a été de vous comme de Jacob et de Thor, sire ; vous avez pensé devenir fou, vous avez été un an à revenir à la vie.

Qui donc es-tu, étrange vainqueur?

Voyons-le à l'Elysée.

Il y arrive à sept heures du matin.

Plus tard, il devine [illegible] qu'il eût dû faire.

Ecoutez-le :

— Quand je suis arrivé [illegible] j'étais épuisé. Depuis trois jours, je n'avais ni mangé [illegible]. Je me suis mis au bain en attendant les ministres [illegible] j'avais mandés. Sans doute, j'aurais dû aller tout de [illegible] Chambres ; mais j'étais harassé de fatigue. Qui [illegible] qu'elles se déclareraient si vite ? Je suis arrivé [illegible] sept heures ; à midi, les Chambres étaient à l'insurrection.

Puis il passe lentement la main sur son visage, et, d'une voix sourde :

— Après tout, dit-il, je ne suis qu'un homme.

Cromwell et Louis XIV aussi n'étaient que des hommes, sire, et l'un est entré aux Chambres le chapeau sur la tête, l'autre au Parlement le fouet à la main.

Mais l'un était plein de croyance, l'autre plein de jeunesse, tandis que vous, sire, vous n'aviez plus ni jeunesse ni foi.

— Je vieillis, dit-il à Benjamin Constant ; on n'est plus à quarante-cinq ans ce qu'on est à trente. Je ne demande pas mieux que d'être éclairé.

Sire, sire ! où avez-vous donc laissé éteindre le feu de votre génie, que ce soit à Benjamin Constant de vous éclairer ?

Il arrive le 21, et, le 22, il abdique en faveur de son fils.

Et pourquoi abdique-t-il ?

Les Chambres l'ont exigé.

Voyez-vous Napoléon, roi constitutionnel, s'empressant de céder au désir des Chambres !

Sire, l'homme du 22 juin est-il toujours l'homme du [illegible]maire, dites ?

[illegible] l'attend [illegible] il tout perdu ; peut-être, si quelque [illegible] d'espoir renaissant, rallumerait-il à cette lueur la [illegible] qui le fait dans l'obscurité où il se trouve [illegible] à la lanterne de Benjamin Constant.

[illegible] arrive le 22 au soir. Il tombe bien. Lucien vient [illegible] son frère. L'homme sans ambition, le républicain [illegible] qui a refusé le titre de roi de Portugal que lui offrait l'empereur, pour accepter celui de prince de Canino que lui donna le pape, Lucien est entré chez lui, et [illegible] son tour, [illegible] des conditions à l'Élysée, comme Napoléon lui en avait fait à Mantoue, il lui avait dit :

— La France ne croit plus à la magie de l'Empire ; elle veut la liberté jusque dans ses abus ; elle aime mieux la Charte que les grandeurs de votre règne ; avec moi, elle voudra la république, parce qu'elle y croira. *[illegible] vous donnerai le commandement en chef des armées*, et, avec l'aide de votre épée, je sauverai la Révolution.

Vous le voyez, le moment est bon. Jérôme, d'ailleurs, vient de faire, jeune soldat, ce que Napoléon n'eût pas attendu d'un vieux général. A force d'activité, d'insistance, de volonté, il a arrêté les fuyards ; il les a ralliés sous les murs de Laon ; il les a remis aux mains du maréchal Soult, et c'est, épuisé de fatigue, tout sanglant encore des blessures qu'il a reçues, qu'il vient, non pas comme Lucien faire des conditions à son frère, mais apprendre à l'empereur la réorganisation des 1er, 2e et 6e corps, lesquels, réunis aux quarante-deux mille hommes du maréchal Grouchy, porteront à plus de quatre-vingt mille hommes l'armée avec laquelle il peut entrer en opérations immédiates, pour prendre sur le duc de Wellington une sanglante revanche.

Quatre-vingt mille hommes ! c'est plus qu'il n'en a jamais eu pendant la campagne de 1814.

Sire, sire ! c'est le cas de dire comme à Montereau : « Allons, Bonaparte, sauve Napoléon ! »

Napoléon écoute Jérôme, ne répond rien, et le congédie.

Un instant après, on entend un grand tumulte sous la terrasse de l'Élysée : ce sont deux régiments de tirailleurs de la garde qui, formés d'enrôlés volontaires pris parmi les ouvriers du faubourg Saint-Antoine, défilent en désordre devant le jardin, avant-garde d'une colonne innombrable d'hommes du peuple qui demandent à grands cris que l'empereur se mette à leur tête pour les mener à l'ennemi.

Ces régiments font partie de ceux dont le général Montholon vient de recevoir le commandement.

L'empereur lui ordonne de les faire retourner à leur poste, et s'avance lui-même vers eux, non pas pour exciter, mais pour calmer leur patriotisme.

Alors, un de ces hommes lui crie :

— Sire, souvenez-vous du 18 brumaire !

Vous croyez qu'à ce mot, à cette date, à ce souvenir, le cœur va bondir, l'œil étinceler ? vous croyez que le cheval va sentir l'éperon et se cabrer ?

Point.

— Vous me rappelez le 18 brumaire, dit-il ; mais vous oubliez que les circonstances ne sont pas les mêmes. Au 18 brumaire, la nation était unanime dans son désir de changement ; il ne fallait qu'un faible effort pour arriver à ce qu'elle désirait ; aujourd'hui, il faudrait des flots de sang [illegible], et jamais une seule goutte n'en sera versée par moi pour défendre une cause toute personnelle.

[illegible] homme comprend donc qu'il y a deux causes maintenant : sa cause personnelle et celle de la France.

Ah ! cette fois, sire, vous avez raison ; vous entrevoyez la première lueur de cette grande auréole qui vous fera dire à Sainte-Hélène :

— Dans cinquante ans, l'Europe sera républicaine ou cosaque.

Les deux régiments s'éloignèrent en se disant :

— Qu'a donc l'empereur ? Nous ne le reconnaissons plus.

Et, en effet, il n'était plus reconnaissable. Le voilà sortant de Paris le 25 en fugitif pour aller à la Malmaison, où de nouvelles hésitations l'attendent.

Aussi [illegible] rien autour de lui. Le calme, ou plutôt l'[illegible] de l'Élysée épouvante amis et ennemis.

— [illegible] le sommeil du lion, dit-on tout bas, de crainte de le réveiller.

[illegible] la Malmaison est un [illegible] bien autrement [illegible]. L'empereur quitte Paris afin d'être libre de ses actions ; il va faire un détour, regagner [illegible] Saint-Denis, la [illegible] de Laon, et [illegible] trois jours, on entendra le canon de [illegible] nouveau Montmirail.

[illegible] On envoie [illegible] le général Becker pour le garder.

[illegible] vous ; c'est [illegible] à la Malmaison qu'il va. Tout ce [illegible] c'est un bâtiment [illegible], qui le [illegible] en Amérique. Il a [illegible] de la vie privée, et sera [illegible] York ou de Philadelphie ; il se fera planteur, [illegible].

[illegible] en vous un consul, un empereur [illegible] pas en vous de quoi faire un Cincinnatus.

Ils [illegible] se sont faits gouvernement à votre place qu'ils expédient ordre sur ordre pour que vous partiez. Tant que vous serez à la Malmaison, il n'y aura rien de certain pour les Bourbons, avec lesquels ils ont déjà traité.

Et cependant ils ont tort ; que fait l'empereur à la Malmaison ? Les pieds sur l'appui de la fenêtre, il lit Montaigne.

Tout à coup, on entend un grand bruit, les tambours battent.

Les fanfares des instruments de cuivre résonnent : l'air retentit des cris de « Vive l'empereur ! à bas les Bourbons ! à bas les traîtres ! »

— Qu'est-ce que cela, Montholon ? demande l'empereur.

— Sire, c'est la division Brayer : vingt mille hommes qui reviennent de la Vendée ; ils sont arrêtés devant les grilles du château.

— Que veulent-ils ?

— Ils veulent qu'on leur rende leur empereur, et, si on ne le leur rend pas, ils déclarent qu'ils viendront le prendre.

L'empereur reste un instant pensif : sans doute, il calcule qu'avec les quatre-vingt mille hommes de Soult, les vingt mille hommes de Brayer, les cinquante mille fédérés, les trois millions de gardes nationaux, il y a encore une belle défense, une belle lutte à soutenir.

On annonce que le général Brayer demande à parler à l'empereur.

— Faites entrer.

— Sire, sire ! au nom de mes soldats, en mon nom, au nom de la France ! sire, venez ! nous vous attendons !

— Pour quoi faire ?

— Pour marcher à l'ennemi ; pour venger Waterloo ; pour sauver la France ! Venez, sire, venez !...

Un an après, le pied sur l'appui de la fenêtre de Longwood, un livre à la main comme à la Malmaison, Napoléon disait :

— L'histoire me reprochera de m'en être allé trop facilement. J'avoue qu'il y eut un peu de dépit dans ma résolution. Quand, à la Malmaison, j'ai offert au gouvernement provisoire de me remettre à la tête de l'armée, pour profiter de l'imprudence des alliés et les anéantir sous les murs de Paris, avant la fin de la journée, vingt-cinq mille Prussiens auraient mis bas les armes. On n'a pas voulu de moi. J'ai envoyé promener les meneurs, et je suis parti. J'ai eu tort : les bons Français ont le droit de me le reprocher. *J'aurais dû monter à cheval, quand la division Brayer a paru devant la Malmaison ; me faire conduire par elle au milieu de l'armée, battre l'ennemi, et prendre la dictature de fait, en appelant à moi le peuple des faubourgs de Paris. Cette crise de vingt-quatre heures aurait sauvé la France d'une seconde restauration.* J'aurais effacé par une grande victoire l'impression de Waterloo, et j'aurais toujours pu traiter pour mon fils, si les alliés avaient persisté à dire qu'ils n'en voulaient qu'à moi.

Cette fois, vous vous trompez, sire. Non, les bons Français n'ont rien à vous reprocher. Non, vous n'avez pas eu tort de partir. Non, il nous fallait, à nous, cette seconde restauration, la révolution de 1830 et celle de 1848 ; il nous fallait cette république qui, toute bâtarde qu'elle est, sera la marraine de toutes les républiques de l'Europe. Il vous fallait, à vous, l'hospitalité du *Bellérophon*, la traversée du *Northumberland*, l'exil de Sainte-Hélène ; il vous fallait les persécutions de Longwood ; il vous fallait votre longue agonie, comme il fallait au Christ sa couronne d'épines, son Pilate et son Calvaire.

Si vous n'aviez pas eu votre passion, vous ne seriez pas dieu.

XXXIX

DÉROUTE. — LE HARICOT DE MOUTON REPARAIT. — M. PICOT L'AVOUÉ. — A FORCE DE DIPLOMATIE, IL OBTIENT DE MA MÈRE DE M'EMMENER A LA CHASSE. — J'EN PERDS LE SOMMEIL, LE BOIRE ET LE MANGER.

S'il avait pu rester, dans l'esprit des plus obstinés sceptiques de Villers-Cotterets, quelques doutes sur le désastre de Waterloo, le passage de Napoléon les eût levés tous.

D'ailleurs, cette avant-garde de fuyards, que nous avions vue, ne faisait que précéder le corps d'armée.

Ce corps d'armée commença à apparaître dans la matinée du 22.

Je déclare ici que c'était un terrible et magnifique spectacle, sublime à force d'être hideux.

D'abord avaient passé, mêlés les uns aux autres, marchant

sans ordre, sans tambour, presque sans armes, ceux qui s'étaient tirés sains et saufs, ou avec de légères blessures, de cette horrible boucherie.

Puis étaient venus ceux qui étaient blessés plus gravement, mais qui pouvaient encore ou marcher ou se tenir à cheval.

Enfin, vinrent ceux qui ne pouvaient ni marcher ni se tenir à cheval. Les malheureux, avec des bras emportés, des jambes brisées, des blessures qui leur trouaient le corps, couchés dans des charrettes, mal pansés ou n'ayant pas été pansés du tout, les malheureux se soulevaient encore, agitaient quelque lambeau sanglant et criaient : « Vive l'Empereur ! »

Beaucoup retombaient morts. C'était leur dernier cri.

Le cortège funèbre dura deux ou trois jours.

Où conduisait-on tous ces hommes ? Pourquoi endolorir leur agonie par cette exposition à l'ardent soleil de juin, par le cahot des charrettes, par l'absence de tout pansement ?

Y en avait-il donc tant, que, de Waterloo chez nous, toutes les villes en fussent encombrées ?

Oh ! c'est vue ainsi, loin des fanfares des trompettes, loin des roulements des tambours, loin de la fumée du canon, loin des éclairs de la fusillade, c'est vue ainsi que la guerre est, non seulement hideuse, mais folle, mais insensée !

Nous reconnaissions tous ces débris : c'était pourtant ce qui restait de ces beaux régiments que nous avions vus passer si fiers, si menaçants, et dont la musique, traduisant l'enthousiasme, jouait le *Veillons au salut de l'empire !*

Hélas ! l'armée était détruite, et l'Empire abattu.

Enfin, les charrettes devinrent plus rares, et disparurent tout à fait.

Alors commença le passage de ces corps ralliés par Jérôme sous les murs de Laon.

Chaque régiment était réduit des deux tiers.

Il restait quinze de ces malheureux mamelouks ; les autres étaient tués ou dispersés.

Deux ou trois officiers, sur vingt-cinq ou trente qui avaient logé chez nous, vinrent nous voir en repassant. Les autres étaient restés soit à la ferme du Goumont, soit à la Haie-Sainte, soit dans le fameux ravin qui servit de fosse commune à dix mille héros ! .

Au milieu de cette déroute, mon beau-frère et ma sœur arrivèrent. Grâce aux souvenirs du siège de Soissons, en 1814, siège pendant lequel M. Letellier avait été maire, et s'était admirablement conduit, son fils avait obtenu de l'avancement.

Il était nommé contrôleur ambulant à Villers-Cotterets.

Il arriva avec ma sœur par la route de Paris, juste au moment où l'on attendait l'ennemi par la route de Soissons.

Cette fois, les cruautés étaient moins grandes : nulle part il n'y avait résistance. Napoléon avait abdiqué ; on avait proclamé Napoléon II. Personne n'avait l'air de croire au sérieux de cette proclamation, pas même ceux qui l'avaient faite.

Un jour, nous entendîmes des clairons sonnant un air étranger, et nous vîmes déboucher, sur la place de la ville, cinq ou six mille hommes.

C'étaient des Prussiens du grand-duché de Bade, vêtus de ces charmants uniformes auxquels on ne pouvait faire que ce reproche d'être trop élégants pour des uniformes militaires.

Un régiment anglais marchait de concert avec eux.

Deux officiers anglais nous échurent.

Le fameux haricot de mouton avait reparu. Nos hôtes étaient deux braves jeunes gens pleins d'appétit qui lui firent honneur.

Ils ne parlaient pas français ; il est inutile de dire que je ne savais pas un mot d'anglais à cette époque. L'un d'eux eut l'idée de me parler latin.

J'avoue que, d'abord, je crus qu'il continuait à me parler anglais, et que j'admirai sa persistance.

Enfin, je découvris qu'il me faisait, dans la langue de Virgile, l'honneur de m'offrir de boire un verre de vin avec lui.

J'acceptai, et, pendant le reste de la journée, nous pûmes nous entendre, ou à peu près.

Le dépôt de mendicité, que nous avions tant maudit, nous sauva d'une garnison étrangère ; de sorte que cette grande inondation anglaise, russe et prussienne, ne fit que passer chez nous, mais ne séjourna point.

Puis les nouvelles nous arrivèrent de Paris, de la province et de l'étranger.

Quelques-unes de ces nouvelles étaient terribles pour nous.

Le 2 juillet, en même temps que les puissances alliées déclaraient Napoléon prisonnier de guerre, on assassinait le maréchal Brune à Avignon.

Hélas ! c'était le seul de tous les amis de mon père qui nous fût resté fidèle !

Je me dis alors qu'un jour, quand je serais homme, j'irais à Avignon, et que, d'une façon ou d'une autre, je ferais payer sa mort à ses assassins.

J'ai tenu parole.

Le 19 août, comme Napoléon arrive à la hauteur du détroit de Gibraltar, Labédoyère est fusillé.

Enfin, le 7 décembre, le maréchal Ney est fusillé dans l'allée de l'Observatoire.

Puis tout reprit sa marche naturelle, et, dans notre petite ville, éloignée de tout, [illegible] au milieu de sa forêt, on eût pu croire que rien [illegible]; quelques-uns, comme Mocquet, avaient eu le [illegible]. Voilà tout.

Nous étions de ceux-là.

On comprend bien que la chute de Napoléon, et les événements des Cent-Jours avaient fait oublier à M. Deviolaine le procès-verbal de M. Creton ; il n'avait plus été question ni des cinquante francs d'amende, ni de la confiscation de mon fusil.

Seulement, mon fusil avait été pris, et aussi complètement confisqué que s'il fût tombé entre les mains de l'inspection forestière. Il avait été caché, non pas de peur que les Prussiens ne le prissent pour une arme de guerre, mais de peur qu'ils ne l'emportassent comme arme de luxe.

Dans la cachette, il s'était rouillé ; il fallut donc, pour le remettre en état, le porter chez mon bon ami [illegible].

Une fois là, il était à ma disposition, comme on sait.

Parmi les habitués intimes de notre maison était un M. Picot, avoué de son état, — frère de Picot de Noue et de Picot de l'Épée, — grand chasseur devant Dieu, et presque aussi envié par moi, comme chasseur en plaine, que l'était M. Deviolaine comme chasseur en forêt. En effet, — par son frère, fermier de trois ou quatre mille hectares, et fort jaloux de sa chasse, quoique son fils chassât peu, et que lui ne chassât point du tout, — M. Picot, l'avoué, avait à lui et à son chien d'arrêt, en toute propriété usufruitière, les trois ou quatre terroirs les plus giboyeux des environs de Villers-Cotterets ; aussi, bien qu'il ne fût pas réputé un des meilleurs tireurs du pays, faisait-il des chasses magnifiques, dont je voyais d'un œil envieux sa carnassière rebondie accuser le résultat, lorsqu'il passait devant notre porte pour rentrer *dans ses foyers*, comme il avait l'habitude de dire.

Je compris que ce n'était point le tout que M. Picot fût de nos amis, mais qu'il fallait particulièrement que je fusse des siens. Ce point établi dans mon esprit, les câlineries commencèrent.

Comment m'y pris-je ? Je n'en sais rien, car l'homme n'était point facile à séduire ; mais ce que je sais, c'est qu'au bout d'un mois de séductions, M. Picot m'offrit de me conduire à la chasse avec lui.

Seulement, il ne voulait pas me conduire sans la permission de ma mère.

Là était le nœud.

J'exposai ma demande ; ma pauvre mère en devint toute pâle.

M. Picot, bien entendu, était là.

— Oh ! mon Dieu ! lui dit-elle, quand nous avons sous les yeux l'exemple de M. Danré et celui de votre pauvre neveu Stanislas, comment avez-vous le courage de me le prendre ?

— Diable ! je ne vous le prends pas, s'écria M. Picot. Je ne me soucie pas que vous m'attaquiez en débauche d'enfant mineur ; je voulais lui procurer un peu de plaisir ; il adore la chasse, cet enfant, et, sous ce rapport-là, vous savez de qui il tient... Vous ne voulez pas qu'il s'amuse ? N'en parlons plus.

Quoique au premier moment je ne l'appréciasse point à sa valeur, la forme de la phrase était adroite ; car, toute courte qu'elle était, ce qui est déjà un mérite dans une phrase d'avoué, elle contenait deux arguments irrésistibles : « Sous ce rapport-là, vous savez de qui il tient, » et « Vous ne voulez pas qu'il s'amuse ? N'en parlons plus. »

Celui de qui je tenais, c'était mon père. Or, dire à ma mère que je ressemblais à mon père, que j'avais la voix de mon père, que j'avais les goûts de mon père, c'était une grande séduction.

Ajouter à cela qu'elle ne voulait pas que je m'amusasse, c'était lui faire un grand reproche, à elle, bonne et excellente mère, qui eût vendu son dernier couvert d'argent pour me donner un plaisir.

La péroraison elle-même était calculée : le *n'en parlons plus* avait été jeté avec un tel laisser-aller, qu'il voulait dire : « Pardieu ! gardez votre gamin, si vous voulez ; c'était par pure complaisance que je l'emmenais... Vous ne voulez pas que je fasse son éducation de chasseur, c'est de la peine de moins. *N'en parlons plus.* »

Aussi, à mon grand étonnement, ma mère, au lieu d'accepter le *n'en parlons plus* et de n'en plus parler, poussa-t-elle un soupir, et, au bout d'un instant :

— Oh ! mon Dieu ! dit-elle, je sais bien que, s'il ne chasse pas avec vous, il chassera avec un autre ou même tout seul. J'aimerais donc mieux, au bout du compte, vous le confier, à vous qui êtes prudent.

M. Picot me fit un signe du coin de l'œil.

Ce signe voulait dire : « Allons vite ! saute sur ce demi-consentement, et fais-en un consentement complet. »

Je compris ; je jetai mes deux bras au cou de ma mère, l'embrassant, la remerciant, la caressant.

— Eh ! ma chère madame Dumas, dit M. Picot pour vous-

cre un dernier scrupule, il connaît les fusils comme un armurier ! Que diable voulez-vous qu'il lui arrive ? C'est bien plutôt moi qui risque qu'il ne m'envoie du plomb.

— Ah ! il y a encore cela ? dit ma mère.

— Oui, mais je n'ai pas peur. Je le mettrai à bonne distance de moi, soyez tranquille.

— Et vous lui chargerez son fusil ?

— Je lui chargerai son fusil, soit.

— Allons, puisque vous le voulez !

Ma pauvre mère eût plus justement pu dire « Puisqu'il le veut ! »

J'ai eu bien des désirs accomplis, bien des vanités satisfaites, bien des ambitions atteintes et dépassées même. Je ne sais pas si jamais désirs, vanités, ambitions réalisés, m'ont donné une joie pareille à celle que me causèrent ces quelques mots « Allons, puisque vous le voulez ! »

M. Picot ne me fit point languir ; il arrêta, pour le lendemain dimanche, une chasse au miroir.

Ce n'était qu'une chasse aux alouettes, c'est vrai, mais enfin c'était une chasse.

Aussitôt la permission accordée, j'avais couru chez Montagnon lui faire part de la bonne nouvelle, et lui demander mon fusil ; puis je l'avais démonté, je l'avais lavé, quoiqu'il fût propre et parfaitement huilé ; enfin, le soir, je l'avais monté dans ma chambre et placé près de mon lit.

Il va sans dire que je ne fermai pas l'œil de la nuit ; de temps en temps, j'allongeais la main, pour m'assurer que mon cher fusil était toujours là. Jamais maîtresse adorée ne fut plus caressée que cet assemblage insensible de bois, de fer et d'acier.

Malheureusement, nous étions au mois de novembre, et le jour venait tard ; mais, si le jour, en se levant, regarda de mon côté, il me vit plus matinal que lui, et déjà revêtu de ma défroque de chasseur.

Tout cela formait un singulier mélange d'élégance et de pauvreté.

Le fusil était charmant ; un véritable petit fusil de duchesse à canon doré et cannelé, à lumière et à bassinet doublés de platine, à crosse de velours.

Ma poire à poudre à amorcer était une poire à poudre arabe rapportée d'Egypte par mon père, et faite d'une petite défense d'éléphant ; du reste, toute damasquinée d'or, comme ces choses d'Orient sur lesquelles il semble que le soleil ait déteint.

Ma poire à poudre à charger était en corne transparente comme du verre, et montée tout en argent. La charge, ou plutôt ce qui contenait la charge, était un renard couché, ciselé comme si Barye eût existé de ce temps-là : elle venait de la princesse Pauline.

Tout le reste de l'accoutrement était plus que modeste, et jurait fort avec ces trois objets de luxe.

Au reste, ne sachant pas encore ce que c'était que l'amour, je ne savais pas non plus ce que c'était que la coquetterie.

Je couchais dans la même chambre que ma mère ; elle se leva en même temps que moi, joyeuse et attristée à la fois ; joyeuse de ma joie, attristée de ce premier échappement, si je puis parler ainsi, à sa puissance maternelle.

Je courus chez M. Picot ; lui n'était pas levé ; je fis si grand bruit, que je le réveillai.

— Oh ! oh ! me dit-il en passant sa culotte de velours à côtes et ses grandes guêtres de cuir, c'est déjà toi, garçon ?

— C'est qu'il est tard, monsieur Picot, il est sept heures.

— Oui ; mais il a neigé, et les alouettes ne se lèvent qu'à midi.

— Comment ? nous attendrons jusqu'à midi ? m'écriai-je.

— Oh ! pas tout à fait ; seulement, nous déjeunerons.

— Pourquoi faire ?

— Mais pour déjeuner, donc ! reprit M. Picot. Oh ! je suis un trop vieux chasseur pour m'embarquer ainsi l'estomac vide ; bon pour toi qui débutes.

En réfléchissant, je n'étais pas non plus très ennemi du déjeuner, d'autant plus que, chez M. Picot, on déjeunait à merveille.

Nous déjeunâmes donc. M. Picot savoura son café, de la première à la dernière goutte, en véritable sybarite du XVIIIe siècle.

Voltaire avait mis cette liqueur fort à la mode en s'empoisonnant régulièrement trois fois par jour avec elle.

Quant à moi, mes yeux ne quittaient pas la fenêtre ; je voyais bien que c'était le temps couvert qui faisait que M. Picot ne se pressait pas.

Tout à coup je jetai un cri de joie : un rayon de soleil commençait à percer l'atmosphère grise et neigeuse.

— Oh ! voyez, voyez ! m'écriai-je, voilà le soleil !

En ce moment, j'étais dévot comme un brahme.

— Partons, dit M. Picot.

Nous partîmes ; le domestique nous suivit, portant le miroir et le paquet de ficelle.

M. Picot passa par son jardin, qui donnait sur un pauvre faubourg appelé les *Buttes*, ou plutôt les *Huttes*, car il était composé bien plutôt de huttes que de maisons.

J'étais désolé. J'avais espéré passer par la ville, et me faire voir à mes concitoyens dans toute ma gloire.

Nous dressâmes notre établissement sur le point culminant de la plaine. Nous mîmes notre miroir en rotation, et nous attendîmes.

XL

CHASSE AUX ALOUETTES. — JE DEVIENS FORT EN THÈME. — LA PERDRIX DEMONTÉE. — AU BOUT DU FOSSÉ, LA CULBUTE. — LA FERME DE BRASSOIRE. — BOUTADE DE M. DEVIOLAINE EN TROUVANT SA FEMME ACCOUCHÉE

Quel savant ornithologiste a découvert le premier la coquetterie des alouettes ? Quel profond philosophe a deviné qu'en agitant des plaques de métal ou de verre, les alouettes viendraient s'y mirer pourvu que ces plaques fussent brillantes, et que, plus elles seraient brillantes, plus les folles petites bêtes viendraient facilement et abondamment ?

Ce plaisir de se voir coûta la vie à une vingtaine d'alouettes, et, pour ma part, je fus le bourreau de six.

J'avais tiré trente coups de fusil, à peu près ; mais M. Picot n'en déclara pas moins que c'était très bien pour un commençant, et que je donnais des espérances.

M. Picot ne s'était pas le moins du monde donné la peine de charger mon fusil, et il ne m'était arrivé aucun accident.

Aux premières maisons, je quittai M. Picot ; je tenais fort à traverser la ville, mon fusil sous le bras, mes alouettes au cou. Jamais Pompée ou César, rentrant à Rome en triomphateurs, ne furent aussi fiers que moi.

Hélas ! comme tout s'use en ce monde, joie, douleur et même vanité ! Un moment vint où, comme César, j'abandonnai le triomphe à mes lieutenants.

Je n'eus plus qu'une pensée : c'était la chasse promise pour le dimanche suivant, si l'abbé Grégoire était content de moi.

On sait comment je faisais mes versions ; je jugeai à propos de ne rien changer à mes habitudes ; quant aux thèmes, j'y mis une telle attention, que l'abbé Grégoire déclara que, si je continuais, je pourrais avant un an entrer en sixième dans un collège de Paris.

En outre, j'appris pour ma satisfaction personnelle deux ou trois cents vers de Virgile.

Si mauvais latiniste que je sois, j'ai toujours adoré Virgile : cette compassion des exilés, cette mélancolie de la mort, cette prévoyance du Dieu inconnu qui sont en lui, m'ont dès l'abord souverainement attendri ; la mélodie de ses vers, leur facilité à être scandés me charmaient surtout, et parfois me bercent encore dans mes demi-sommeils. J'ai su par cœur des chants entiers de l'*Enéide*, et, aujourd'hui, je crois que je pourrais dire d'un bout à l'autre le récit d'Enée à Didon, quoique je ne sois pas capable de construire une phrase latine sans faire trois ou quatre barbarismes.

Le dimanche tant attendu arriva enfin ! même insomnie pendant la nuit, même émotion au matin, même ardeur au départ. Ce jour-là, nous ne chassions plus au miroir, mais purement et simplement devant nous ; les perdrix partaient à des distances énormes. N'importe ! je tirais toujours ; seulement, rien ne tombait. Enfin, en arrivant à la crête d'une de ces montagnes qu'on appelle chez nous des *larris*, je surpris une pariade qui partit à une portée ordinaire. J'envoyai mon coup de fusil au hasard : une des deux perdrix, atteinte à l'extrémité du fouet de l'aile, indiqua par la déclivité de son vol qu'elle était blessée.

— Touchée ! me cria M. Picot.

Je l'avais bien vu, qu'elle était touchée, et j'étais parti après elle.

Ce fut seulement quand je me sentis lancé sur la pente rapide que je compris mon imprudence. Au bout de vingt pas, je ne descendais plus, je bondissais ; au bout de trente, je ne bondissais plus, je volais, je sentais à tout moment mon équilibre près de se perdre ; ma vitesse s'accroissait en raison de ma pesanteur ; j'étais une application vivante du carré des distances de Galilée. M. Picot me voyait dégringoler sans pouvoir me retenir, tant j'étais lancé violemment vers un endroit où la montagne était coupée à pic par l'ouverture d'une carrière ; je voyais moi-même la direction que je prenais sans avoir la puissance de m'arrêter. Le vent avait emporté déjà ma casquette ; je jetai mon fusil, j'arrivai à cette ouverture. Tout

à coup la terre me manqua, je sautai ou plutôt je tombai d'une hauteur de dix à douze pieds, et je disparus dans la neige, que le vent avait fort heureusement amassée en un douillet édredon d'un mètre d'épaisseur à l'endroit où j'étais tombé !

J'eus grand'peur, je l'avoue ; je me crus tué ! En tombant, je fermai les yeux ; sentant que je ne m'étais fait aucun mal, je les rouvris ; la première chose que je vis fut la tête de la chienne de M. Picot, qui me regardait du point où j'avais sauté, et où, plus maîtresse d'elle-même que moi, elle s'était arrêtée.

— Diane, criai-je, Diane, ici ! cherche, cherche !

Et, me relevant, je repris ma course après ma perdrix.

Je vis de loin M. Picot, qui, monté sur la pointe d'un rocher, levait les bras au ciel ; il m'avait cru broyé. Je n'avais pas même une égratignure.

Il faisait dans le paysage un effet que je n'oublierai jamais.

J'avais perdu de vue ma perdrix, mais je savais dans quelle direction elle s'était abattue. J'entraînai Diane dans cette direction. A peine eut-elle fait vingt pas qu'elle rencontra et se mit à suivre la piste au petit trot.

— Laisse-la faire, me criait M. Picot, laisse-la faire ; elle en revoit, elle en revoit.

Je n'avais garde, je courais plus fort qu'elle, et devant elle. Enfin le hasard me conduisit sur la perdrix, qui se mit à piéter comme piète une perdrix.

— La voilà, criai-je à M. Picot, la voilà. Diane, Diane, ta ta ta ta ta !

Diane la vit ; il était temps, l'haleine me manquait. J'eus encore la force d'aller jusqu'à ce qu'elle la tînt gueuletée. Je me jetai sur elle, je la lui arrachai, je la levai par une patte pour la montrer à M. Picot, et je tombai.

Jamais je ne me sentis si près de rendre l'âme ; jamais mon dernier souffle ne fut plus proche de mes lèvres : quatre pas de plus, et mon cœur se brisait.

Tout cela pour une perdrix qui valait quinze sous !

Etrange valeur que celle qui est donnée aux choses par la passion !

Je m'étais presque évanoui ; mais, plus je me sentais près de l'évanouissement, plus je serrais ma perdrix, de sorte que je revins à moi, sans l'avoir abandonnée un seul instant.

M. Picot m'avait rejoint. Il m'aida à me relever. La perdrix était encore vivante ; il lui cogna le derrière de la tête sur le canon de son fusil, puis il la fourra dans ma carnassière toute voletante de douleur.

Je tournai ma carnassière de manière à pouvoir plonger les yeux dans le filet, et je regardai la pauvre bête agoniser jusqu'à la fin.

Alors, je m'aperçus que je n'avais plus ni fusil ni casquette.

Je me mis à la recherche de mon fusil, et M. Picot envoya Diane à celle de ma casquette.

Ce fut là que se borna ma chasse, ce jour-là ; c'était bien assez, Dieu merci ! Levaillant, après son premier éléphant tué sur les bords de la rivière Orange, n'était pas plus heureux que moi.

Mon triomphe fut complet. En rentrant à la maison, je trouvai mon beau-frère, qui arrivait de tournée.

Je lui montrai ma perdrix : elle avait déjà fait connaissance avec la moitié de la ville.

Il me fit, du bout du doigt, une croix sur le front avec le sang de ma victime.

— Au nom de saint Hubert, me dit-il, je te baptise chasseur ; et, maintenant que tu es baptisé...

— Eh bien ? demandai-je.

— Eh bien, je t'invite pour dimanche prochain à une battue chez M. Moquet de Brassoire.

Je bondis de joie : ces battues chez M. Moquet de Brassoire avaient une réputation départementale.

On y tuait jusqu'à quarante ou cinquante lièvres.

— Oh ! mon Dieu ! murmura ma mère, il ne lui manquait plus que cela.

Cette invitation de mon beau-frère avait, pour ma mise hors de page, une tout autre importance que celle qu'elle paraissait avoir au premier abord.

Cette battue à Brassoire était une véritable chasse avec tous les grands tireurs des environs, avec M. Deviolaine surtout, qui, ayant une fois été mon compagnon de chasse, et ayant fraternisé dans la plaine, ne pouvait plus être mon ennemi dans la forêt.

Virgile et Tacite s'en ressentirent : l'abbé Grégoire fut enchanté de moi, et il ne se trouva aucun obstacle, lorsque la carriole de chasse de M. Deviolaine s'arrêta devant notre porte, à ce que je montasse dedans.

C'était le samedi soir : la ferme de Brassoire, située entre les deux forêts de Villers-Cotterets et de Compiègne, est distante de trois lieues et demie de Villers-Cotterets. Il fallait donc aller y coucher la veille, pour commencer, le lendemain, la chasse avec le jour.

Oh ! la forêt, comme elle me parut belle, quoique dépouillée de ses feuilles ! [illegible] sembla en prendre possession en conquérant. N'avais-je pas là, à mes côtés, le vice-roi de cette forêt, qui me [illegible] presque en homme, et cela, parce que j'avais des [illegible] une poire à poudre et un fusil !

M. Deviolaine jurait [illegible] encore, mais ses jurons me paraissaient charmants et [illegible] de grâce ; j'aurais voulu jurer comme lui.

Un mois ou deux auparavant, [illegible] famille s'était augmentée d'une petite fille [illegible] de treize ou quatorze ans, il avait pris, en tout [illegible] honneur, l'idée à sa femme de lui faire ce cadeau.

M. Deviolaine l'avait accepté [illegible] il acceptait tout, en grognant. Seulement, son [illegible] s'était révélée par une de ces boutades grotesques [illegible] lui étaient toutes particulières. Quoique la nouvelle [illegible] grosse comme une rave à son arrivée en ce monde, [illegible] mère avait fort crié en la mettant au jour.

Ces cris, M. Deviolaine les avait entendus de son cabinet ; mais comme avec son apparente brutalité [illegible] pouvait pas voir souffrir un pigeon, il s'était bien gardé de paraître, tant que les cris avaient duré. Les cris éteints, il avait prêté une oreille plus tranquille aux autres bruits ; il avait entendu des pas dans son escalier ; la porte de son cabinet s'était ouverte et la cuisinière avait apparu sur le seuil.

— Eh bien, Joséphine ? avait demandé M. Deviolaine.

— Eh bien, Monsieur, c'est fini. Madame est accouchée.

— Heureusement ?

— Heureusement.

— De quoi ?

— D'une fille.

M. Deviolaine fit entendre un grognement des plus significatifs.

— Oh ! mais, ajouta vivement Joséphine, jolie, jolie comme les Amours ! C'est tout le portrait de monsieur.

— En ce cas, grommela M. Deviolaine, en voilà une qui ne trouvera pas facilement à se marier. Tout mon portrait, tant pis ! tant pis, morbleu ! tant pis !... Je n'en fais jamais d'autre !

Et il s'achemina vers la chambre de sa femme.

Nous étions là, ma mère et moi ; l'accouchée était dans son lit ; une adorable petite fille blanche et rose qui, sous le nom de madame Davesne, est encore aujourd'hui une des jolies femmes de Paris, attendait dans des langes garnis de dentelles la visite de M. Deviolaine.

Il entra, le cou dans les épaules, les mains dans les poches, regarda autour de lui, étudia la topographie de la salle, et alla droit au berceau, dont il inspecta la mignonne habitante en fronçant son gros sourcil noir.

Puis, se retournant vers sa femme :

— Et c'est pour cet embryon-là que vous avez fait tant de tapage, madame Deviolaine ? demanda-t-il.

— Mais oui, sans doute, dit l'accouchée.

— Peuh ! fit M. Deviolaine en haussant les épaules ; quand je ne suis pas constipé, je fais des crottes plus grosses que ça... — Bonjour, madame Dumas ! Bonjour, morveux !

Et, tournant sur les talons, il sortit comme il était entré.

— Merci, monsieur Deviolaine, dit l'accouchée. Ah ! je vous réponds bien que ce sera la dernière, celle-là !

Madame Deviolaine a tenu parole.

Eh ! oui, chère et jolie Louise, voilà comme vous avez été traitée le jour de votre naissance ; vous vous en êtes bien vengée en restant mignonne et charmante, comme je vous ai vue la dernière fois que je vous ai rencontrée.

XLI

M. MOQUET DE BRASSOIRE. — L'EMBUSCADE. — TROIS LIÈVRES ME CHARGENT. — CE QUI M'EMPÊCHE D'ÊTRE LE ROI DE LA CHASSE. — FAUTE D'AVOIR ATTAQUÉ LE TAUREAU PAR LES CORNES, JE MANQUE D'ÊTRE ÉVENTRÉ PAR LUI. — SABINE ET SES PETITS.

Je demande pardon de la digression ; au reste, elle nous a conduits à Brassoire.

Au bruit de notre voiture, M. Moquet accourut pour nous recevoir. C'était un de ces riches fermiers à l'hospitalité antique, qui, à chaque fois qu'il y avait chez [illegible] une de ces chasses gigantesques réunissant tous les chas-

seurs [illegible] tuait un cochon, un veau et un mouton. D[illegible] homme d'esprit, d'instruction, habile à la théorie et à la pratique et passant pour avoir les plus beaux m[illegible] qu'il y eût à vingt lieues à la ronde.

Un splendide souper nous attendait. Il va sans dire qu'un chasseur qui se présentait comme moi, simple conscrit, avec des états de service sur lesquels étaient portés pour toute recommandation, six alouettes et une perdrix, fut l'objet des brocards de toute la compagnie. Brocards auxquels M. Moquet, en sa qualité d'hôte, eut le bon esprit de ne point prendre part. Seulement, en nous levant de table :

— Laissez faire, me dit-il tout bas, je vous placerai aux bons endroits, et il ne tiendra pas à moi que demain soir [illegible] vous qui vous moquiez d'eux.

— Soyez tranquille, répondis-je avec cette charmante confiance qui ne m'abandonnait jamais, je ferai de mon mieux.

Le lendemain, à huit heures du matin, tous les chasseurs étaient réunis, et une trentaine de paysans des environs faisaient queue à la grande porte de la ferme.

C'étaient des rabatteurs !

Les chiens hurlaient à faire pitié : ils comprenaient, ces pauvres animaux, que, dans ces chasses-là, ils n'avaient rien à faire.

A peine en prenait-on un ou deux, choisis parmi les plus rudes jarrets de la troupe, pour les lâcher sur un lièvre blessé et menaçant de gagner la forêt.

Ceux-là avaient d'ordinaire un homme spécialement attaché à leur service, et, à part les courts moments où ils étaient libres, demeuraient rigoureusement en laisse.

La chasse commença à la sortie de la ferme. M. Moquet expliqua au chef rabatteur le plan général de la journée, se réservant de lui faire connaître, à son moment, le plan particulier de chaque battue.

Je fus placé à cent pas de la ferme, dans un ravin sablonneux ; les enfants, en jouant, avaient creusé un grand trou dans le sable. M. Moquet m'indiqua ce trou, et m'invita à m'y blottir, m'affirmant que, si je ne bougeais pas, les lièvres viendraient m'y réchauffer les pieds.

Je n'avais pas grande confiance dans la localité. Cependant, comme M. Moquet commandait en chef l'expédition, il n'y avait pas d'observation à faire. Je m'affaissai dans ma cachette, quitte à en sortir comme une surprise, si l'occasion se présentait.

Le rabat commença. Aux premiers cris poussés par les rabatteurs, deux ou trois lièvres se levèrent, et, après avoir balancé un moment pour savoir quel chemin suivre, ils se mirent, comme les trois Curiaces, à prendre, à distances inégales les uns des autres, la route de mon ravin.

J'avoue que, lorsque je les vis venir à moi aussi directement que s'ils se fussent, en effet, donné rendez-vous dans le trou où j'étais caché, un éblouissement me passa sur les yeux. A travers cette espèce de voile étendu entre eux et moi, je les voyais s'avancer rapidement ; et, à mesure qu'ils s'avançaient, mon cœur battait plus fort. Il faisait six degrés au-dessous de zéro, et l'eau me coulait sur le front. Enfin, celui qui faisait tête de colonne parut prendre résolument le parti de me charger et vint droit à moi. Depuis le moment de son départ, je le tenais en joue. J'aurais pu le laisser approcher à vingt pas, à dix pas, à cinq pas ; je n'en eus pas la force : à trente pas, à peu près, je lui lâchai mon coup en plein visage.

Le lièvre fit à l'instant même un *tête à la queue* des plus significatifs, et commença une série de cabrioles véritablement fantastiques.

Il était évident qu'il était touché.

Je bondis hors de mon trou comme un jaguar, en criant :

— Il y est ! il en tient ! Lâchez les chiens ! — Ah ! brigand ! ah ! coquin ! Attends ! attends !

Le lièvre entendait ma voix, et n'en faisait que de plus extravagants écarts.

Quant à ses deux compagnons, l'un rebroussa chemin, et fit [illegible] les rabatteurs ; l'autre prit son parti, et passa si près de moi, que, n'ayant plus rien dans mon fusil, je lui jetai le fusil lui-même.

Mais cette agression incidente ne m'avait pas détourné de la poursuite principale. J'étais lancé sur mon lièvre, qui continuait à se livrer à la gymnastique la plus incohérente et la plus effrénée, ne faisant pas quatre pas en droite ligne, sautant de ci, sautant de là ; bondissant en avant, [illegible] en arrière, trompant tous mes calculs comme [illegible] avait trompé ceux du caïman, en courant à droite [illegible] courant à gauche, s'échappant quand je croyais le [illegible] dix pas sur moi comme s'il n'avait pas la m[illegible] ; puis tout à coup rebroussant chemin et [illegible] entre les jambes. On eût dit une gageure. Je [illegible] plus ; je hurlais ; je ramassais des pierres [illegible] ; quand je me croyais à sa portée, je me laissais [illegible] à plat ventre, espérant le prendre entre moi et la terre, comme sous un trébuchet. J'apercevais au loin, à travers une sorte de nuage, les autres chasseurs, non moins furieux ; riant de l'exercice auquel je me livrais, furieux du bruit et du mouvement que j'apportais au milieu de la battue, et qui faisait rebrousser chemin à tous les lièvres. Enfin, après des efforts inouïs, j'attrapai le mien par une patte, puis par les deux, puis par le milieu du corps. Il jetait des cris de désespéré ; je le pris contre ma poitrine, comme Hercule avait fait d'Antée, et je regagnai mon trou, tout en ayant soin de recueillir, en passant, mon fusil, gisant sur le chemin déjà parcouru par moi.

De retour à mon domicile, je pus examiner mon lièvre avec attention. Cet examen m'expliqua tout : je lui avais crevé les deux yeux sans lui faire aucune autre blessure.

Je lui allongeai sur la nuque ce fameux coup, qui lui servit comme lièvre, quoique Arnal l'ait appelé *le coup du lapin*.

Puis je rechargeai mon fusil, le cœur tout bondissant, la main toute tremblante.

Il me sembla bien que la charge était un peu forte, mais j'étais sûr du canon, et cet excédent de quatre ou cinq lignes me donnait la chance de tuer de plus loin.

A peine étais-je replacé, que je vis un autre lièvre venant droit à moi.

J'étais guéri de l'envie de tirer en tête. D'ailleurs celui-là promettait de me passer en plein travers, à vingt-cinq pas.

Il tint sa promesse. Je l'ajustai avec plus de calme qu'on n'eût pu m'en demander, et fis feu, convaincu que j'avais ma paire de lièvres.

L'amorce brûla, mais le coup ne partit point.

C'était un malheur ! J'essayai un de ces jurons qui allaient si bien à M. Devolaine, mais je le lâchai à moitié : ils ne m'allaient pas du tout, à moi. Je n'ai jamais su jurer, même dans mes plus grands moments de colère.

J'épinglai mon fusil, je l'amorçai et j'attendis.

Décidément M. Moquet ne m'avait pas trompé : un troisième lièvre venait sur les traces de ses devanciers.

Comme le dernier, il me passa en plein travers, à vingt pas ! comme le dernier, je l'ajustai, et, quand je le tins bien au bout de mon canon, j'appuyai le doigt sur la détente.

L'amorce seule brûla.

J'étais furieux ; c'était à en pleurer de rage.

D'autant plus qu'un quatrième lièvre arrivait au petit trot.

Il en fut de celui-ci comme des deux autres. Il y mit toute la complaisance, et mon fusil tout l'entêtement possible.

Il passa à quinze pas de moi, et, pour la troisième fois, mon fusil brûla son amorce, mais ne partit point.

Cette fois, je pleurai véritablement. Un bon tireur, posté à ma place, aurait tué quatre lièvres ; moi, débutant, j'en eusse certainement tué deux.

C'était la fin de la battue. M. Moquet vint à moi. Placé comme je l'étais, dans un fond, les autres chasseurs n'avaient pu voir le triple accident qui m'était arrivé. Il venait s'informer, voyant tous les lièvres me passer sur le corps et n'entendant aucune détonation, il venait s'informer si j'étais mort ou endormi.

J'étais tout simplement désespéré. Je lui montrai mon fusil.

— Il a brûlé l'amorce trois fois, monsieur Moquet, lui criai-je d'une voix lamentable ; trois fois sur trois lièvres !

— Raté ou brûlé l'amorce ? demanda M. Moquet.

— Brûlé l'amorce !... Que diable peut-il y avoir à la culasse ?

M. Moquet hocha la tête ; puis, en vieux chasseur à qui rien ne manque, il sortit de son carnier un tire-bourre, l'emmancha à l'extrémité de sa baguette, tira d'abord la bourre de mon fusil, puis le plomb, puis la seconde bourre, puis la poudre ; puis, après la poudre, un demi-pouce de terre qui, lorsque j'avais jeté mon fusil après le lièvre, était entrée dans le canon, et que j'avais repoussée au fond de la culasse en appuyant ma première bourre sur la poudre.

J'eusse tiré cent lièvres, que mon fusil eût raté cent fois.

Fragilité des choses humaines ! Sans ce demi-pouce de terre, j'avais deux ou trois lièvres et j'étais le roi de la battue.

Tous les lièvres m'étaient passés, excepté un seul, qui était passé à M. Dumont de Montenval, et que M. Dumont avait tué.

Mon bonheur s'était épuisé dans cette première battue. On en fit dix autres, pas un lièvre ne me passa plus à portée.

Je rentrai harassé. J'avais tué mon lièvre à cent pas de la ferme ; M. Moquet avait voulu l'y envoyer tout de suite, mais je n'avais pas voulu m'en séparer ainsi.

Je l'avais porté sur mon dos pendant huit ou dix lieues.

Il va sans dire qu'au milieu des railleries qui brodent

toujours un dîner de chasseurs, une bonne part fut envoyée à mon adresse. Les évolutions auxquelles je m'étais livré; tous les lièvres me passant, par cette intuition que mon fusil était chargé avec de la terre; aucun lièvre ne me passant plus au moment où mon fusil se trouvait en état; tout cela, sans compter mon visage, griffé par le lièvre dans ma lutte corps à corps avec lui, tout cela était un admirable texte à quolibets.

Mais une chose me fit oublier toutes ces railleries et tous ces quolibets, pour me plonger dans l'extase d'un ineffable bonheur.

La série de plaisanteries dont j'avais été l'objet s'était terminée par cette phrase de M. Deviolaine :

— N'importe ! je t'emmènerai jeudi à la chasse au sanglier, pour voir si tu prendras à bras-le-corps ces messieurs-là comme tu prends les lièvres.

— Bien vrai, cousin ?

— Bien vrai.

— Mais là, parole d'honneur ?

— Parole d'honneur.

Et ma joie avait été si grande à cette promesse que j'avais quitté la table et que j'étais allé, dans la cour, agacer un magnifique taureau qui ne songeait nullement à moi, et qui, lassé de mes agaceries, m'eût éventré si je ne fusse pas rentré dans la cuisine en sautant par-dessus une de ces demi-portes à claire-voie, comme il y en a dans presque toutes les fermes.

Le taureau me suivait de si près, qu'il passa sa tête au-dessus de la demi-porte et poussa un rugissement qui fit retentir toute la maison.

Mais madame Moquet prit tranquillement, dans la cheminée, un tison tout brûlant, et alla le mettre sous le nez du taureau, lequel se retira pendant cinq ou six pas à reculons, fit quatre ou cinq bonds gigantesques et disparut dans l'étable.

Je n'avais pas l'habitude de me vanter de ces sortes de prouesses ; au contraire, quand quelque chose de pareil m'arrivait, je reprenais aussi vite qu'il m'était possible ma tranquillité et rentrais dans l'endroit d'où j'étais sorti, les mains derrière le dos, comme Napoléon, et chantant *Fleuve du Tage* ou *Partant pour la Syrie*, romances fort à la mode à cette époque, d'une voix presque aussi fausse que l'était celle du grand roi Louis XV.

Malheureusement, Mas, le domestique de M. Deviolaine, m'avait vu ; de sorte que ma légèreté à sauter les barrières fut, pendant quinze jours, l'objet des félicitations ironiques de Cécile, d'Augustine et de Félix.

Heureusement que Louise ne pouvait pas encore parler ; sans quoi, elle s'en fût bien certainement mêlée comme les autres.

Mas attelait la voiture de son maître ; car, forcé d'être le lendemain de très bonne heure à l'inspection, M. Deviolaine préférait revenir de nuit : il faisait, d'ailleurs, un magnifique clair de lune.

M. Moquet fit à M. Deviolaine mille instances pour qu'il restât ; mais c'était un parti pris, et M. Deviolaine insista pour qu'on se mît en route le soir même.

Il y avait chez M. Moquet une habitude que j'ai rarement retrouvée, même dans les maisons qui se piquent d'aristocratie : c'est que, les chasseurs partis, jamais une pièce de gibier ne restait à la ferme ; chacun avait, dans la caisse de sa voiture, dans sa bourriche ou dans sa carnassière, sa part de gibier faite par le maître de la maison : lui seul était toujours oublié.

En arrivant à Villers-Cotterets, nous trouvâmes sept lièvres dans les coffres de la voiture.

Il y en avait eu trente-neuf de tués en tout.

Qu'on me permette de consigner ici une étrange preuve d'amour d'une chienne pour ses petits.

A Figaro, ce chien si spirituel qu'avait mon beau-frère lorsque je fis sa connaissance, chien qui montait la garde, qui dansait le menuet, qui saluait les gendarmes, et montrait son derrière aux gardes champêtres, avait succédé une charmante chienne braque, nommée Sabine. Elle n'avait aucun des talents de feu Figaro ; seulement, elle arrêtait et rapportait d'une façon merveilleuse.

Mon beau-frère l'avait laissée à la maison pour deux motifs : le premier, c'est qu'un chien d'arrêt est un accessoire plus gênant qu'utile en battue ; le second, c'est qu'elle était tellement pleine, qu'elle se trouvait hors de service.

Notre étonnement fut donc grand lorsque, en rentrant à la ferme, à la fin de la chasse, Victor vit Sabine qui venait tranquillement au-devant de nous : elle était parvenue à s'échapper et avait instinctivement, avec cette merveilleuse divination des animaux, suivi son maître.

Au moment de partir, on appela Sabine ; mais Sabine ne parut point. On chercha alors, et l'on trouva la pauvre bête dans un coin de la cour, où elle venait de mettre bas trois petits.

Comme Victor n'avait aucunement envie de faire des élèves, il pria le fils de M. Moquet de faire un trou dans un tas de fumier qu[illegible] devant la porte et d'y jeter les trois chiens.

Ce qui avait été dit [illegible] malgré les gémissements de la pauvre Sabine [illegible] obligé d'attacher à la banquette de la voiture, [illegible] sur laquelle revint à Villers-Cotterets avec nous.

Sabine sauta de la vo[illegible] ns user du marche-[illegible] minutes, elle se coucha [illegible] mbla avoir tout oublié.

Seulement, lorsque nous arr[illegible] notre porte, force fut de détacher Sabine.

Sabine sauta de la voiture [illegible] user du marchepied, et reprit au grand galop [illegible] Brassoire.

Mon beau-frère l'appela, la siffla [illegible] inutilement ; plus il appelait et plus il sifflait, plus [illegible] redoublait de rapidité.

Il n'y avait pas à courir après elle [illegible] l'heure : il était minuit. Victor la recommanda [illegible] Chasseresse, et nous rentrâmes en ayant soin de laisser la porte de l'allée ouverte, pour que Sabine pût regagner sa niche, si par hasard il lui prenait fantaisie de revenir.

Le lendemain, le premier de nous qui se leva retrouva Sabine dans sa niche.

Elle était couchée et avait ses trois chiens entre ses pattes.

Elle avait été les chercher à Brassoire, et, comme elle n'avait pu en rapporter qu'un entre ses dents [illegible] chaque voyage, il était évident qu'elle avait fait trois voyages.

Il y avait trois lieues et demie de Villers-Cotterets à Brassoire ; c'étaient vingt et une lieues que Sabine avait faites pendant la nuit.

En récompense de son dévouement maternel, on lui laissa ses trois chiens.

XLII

SECONDE PÉRIODE DE MA JEUNESSE. — LES GARDES FORESTIERS ET LES MARINS. — CHORON. — MOINAT. — MILDET. — BERTHELIN. — LA MAISON NEUVE.

Puisque j'entre dans la seconde période de ma jeunesse, puisque je dépose la robe prétexte pour prendre la robe virile, il faut que le lecteur fasse connaissance avec les individus qui peuplent le second cercle de ma vie, comme il a déjà fait connaissance avec ceux qui peuplaient le premier.

Il existe, dans les localités voisines des grands bois, une population particulière qui, au milieu de la population générale, garde son cachet, conserve son caractère, et fournit à la poésie universelle, qui est l'âme du monde, son contingent de poésie.

Cette population, c'est la population forestière.

J'ai beaucoup vécu avec les gardes, et beaucoup vécu avec les marins, et j'ai toujours remarqué une grande analogie entre ces deux races d'hommes ; les uns et les autres sont, en général, froids, rêveurs et religieux : souvent, le marin ou le garde forestier restera côte à côte avec son meilleur ami, l'un filant quarante ou cinquante nœuds sur l'Océan, l'autre faisant huit ou dix lieues à travers les grands bois, sans échanger une seule parole, sans avoir l'air de rien entendre, sans paraître rien voir ; et, cependant, pas un bruit ne passera dans l'air que leur oreille ne l'ait saisi ; pas un mouvement n'agitera la surface de l'eau ou l'épaisseur des feuilles que leur regard ne l'ait apprécié ; puis, comme tous deux ont les mêmes idées, une science pareille, un sentiment analogue ; comme leur silence n'a été, à tout prendre, qu'une longue conversation muette, on sera étonné qu'au moment venu, ils n'auront qu'un mot à dire, qu'un geste à faire, qu'un coup d'œil à échanger, et ils se seront communiqué plus de pensées par ce coup d'œil, par ce geste, par ce mot, que d'autres n'auraient pu le faire dans une longue discussion. Puis, lorsqu'ils causent le soir, autour d'un bivac forestier ou au coin de leur feu, toujours riche de braise et d'étincelles, comme ils racontent longuement et pittoresquement, ces gens froids, rêveurs et silencieux, les gardes leurs chasses, les marins leurs tempêtes ! Comme cette poésie des grands bois et des larges océans, qui a roulé sur eux du sommet des arbres ou de la cime des flots, leur fait un langage [illegible] et imagé à la fois ; comme leur parole est grande et simple ! comme on sent que là est l'élu de la nature et de la solitude, qui a presque désappris la langue des hommes pour [illegible]

[illegible] des arbres, des torrents, des tempêtes et [illegible]

[illegible] parmi cette population remarquable, à Villers-[illegible]rets surtout, à cause de l'étendue de la forêt qui les [illegible] de la ville où ils ne viennent qu'une fois par semaine [illegible]endre l'ordre à l'inspection, tandis que leurs femmes [illegible] à la messe; c'est parmi cette population, dis-je, que je passai, en sortant, comme on disait autrefois, des mains des femmes.

Au reste mon apparition au milieu de ces hommes était une chose désirée depuis longtemps par eux : presque tous avaient chassé avec mon père, qui, comme on l'a vu, avait des permissions dans la forêt, et tous gardaient un grand souvenir de sa libéralité. Quelques-uns, d'ailleurs, étaient d'anciens soldats qui avaient servi sous lui, et que, par son influence, il avait fait entrer dans l'administration forestière. En somme, tous ces braves gens, qui voyaient d'avance en moi des dispositions à être aussi large de la main que le général, — c'était ainsi qu'ils appelaient toujours mon père, — m'avaient-ils pris en grande amitié, et me demandaient-ils chaque fois qu'ils me rencontraient par hasard à la pipée ou à la marette :

— Eh bien ! quand donc notre inspecteur vous invitera-t-il à une chasse plus sérieuse ?

Enfin, l'invitation était venue pour le jeudi suivant.

Le rendez-vous était à la Maison-Neuve, au chemin de Soissons, chez un garde chef nommé Choron.

Au sein de cette population que j'ai essayé d'esquisser par des traits généraux, il y avait quatre ou cinq hommes qui méritaient des mentions particulières, soit par leur adresse, soit par leur originalité, et Choron était un de ces hommes-là.

J'ai déjà eu l'occasion de parler plus d'une fois de lui ; seulement, j'en ai parlé sous un autre nom. Aujourd'hui que j'écris des mémoires, et non un roman, c'est sous son vrai nom qu'il doit apparaître, puisque ce sont des catastrophes réelles que je vais raconter.

A l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire vers le commencement de l'année 1816, Choron était un beau garçon de trente ans à peu près, à la physionomie franche et ouverte, aux cheveux blonds, aux yeux bleus, aux gros favoris, encadrant admirablement son joyeux visage : du reste, admirablement pris dans une taille de cinq pieds, quatre pouces, et devant à l'harmonie de ses membres une force herculéenne citée à dix lieues à la ronde.

Aussi Choron était-il toujours prêt. Avant que certaines idées de jalousie — idées fatales qui causèrent sa mort — lui passassent par l'esprit, nul ne pouvait dire qu'il avait vu Choron malade ou soucieux ; le matin comme le soir, le soir comme la nuit, M. Deviolaine pouvait venir frapper à sa porte et l'interroger ; il savait, à cinquante pas près, où baugeaient les sangliers de sa garderie ; car Choron était un de ces hommes qui, comme Bas-de-Cuir, auraient pu suivre une piste pendant des jours entiers. Lorsque le rendez-vous de chasse était à la Maison-Neuve, et qu'on devait attaquer à un quart de lieue, une demie-lieue ou une lieue de là, si l'animal avait été détourné par Choron, on savait d'avance à quelle bête on avait affaire, si c'était un [illegible]ran, un ragot ou un solitaire, un sanglier ou une laie, si cette laie était pleine, et depuis combien de temps elle l'était. Le solitaire le plus rusé n'aurait pu cacher six mois de son âge à Choron, qui, à l'inspection de son pas, eût rectifié son extrait de naissance.

C'était merveilleux à voir, surtout pour les chasseurs parisiens qui nous arrivaient de temps en temps. Il est vrai que, pour nous autres, chasseurs campagnards qui avions fait les mêmes études, mais qui étions restés dans les degrés inférieurs, la chose n'avait rien de surnaturel.

Choron n'en était pas moins, pour ses camarades, une espèce d'oracle en tout ce qui concernait la chasse à la grosse bête.

[illegible] courage conquiert vite une grande puissance sur les hommes. Choron ne savait pas ce que c'était que la peur. [illegible] avait jamais reculé devant ni homme ni animal qui [illegible]. Il allait relancer le sanglier jusque dans sa bauge [illegible] plus profonde ; il allait attaquer les braconniers jusqu[illegible] leurs retraites les mieux défendues. A [illegible] vérité, Choron recevait de temps en temps quelque coup [illegible] ou quelque chevrotine dans les reins [illegible]. Il avait une façon de traiter ses blessures [illegible] souverainement bien. Il montait de sa [illegible] trois bouteilles de vin blanc, tirait un de [illegible] se couchait à terre sur une peau de [illegible] lécher sa plaie par Rocador ou par Fan[illegible] le sang perdu, avalait pendant ce temps [illegible] s'appelait sa tisane ; le soir il n'y paraissait [illegible] le lendemain il était guéri.

Ave[illegible] assez singulière, Choron était un assez médiocre [illegible] dans ce qu'on appelait les chasses au panier [illegible] qu'on chassait pour envoyer du menu gibier, lapin, lièvre, perdrix ou chevreuil au duc d'Orléans, il était bien rare que Choron fournît sa quote-part.

Il laissait alors la royauté de la chasse soit à Moinat, soit à Mildet.

Moinat était le premier tireur à plomb, et Mildet le premier tireur à balle de la forêt de Villers-Cotterets.

Si Montagnon m'avait appris à monter et démonter un fusil, c'est Moinat qui m'apprit à m'en servir. Montagnon n'avait fait de moi qu'un garçon armurier; Moinat fit de moi un véritable chasseur.

Quand Moinat mettait en joue un animal quelconque, depuis la bécassine jusqu'au chevreuil, c'était, sauf accident, une bête morte. Cette habileté s'étendait parfois à ceux qui chassaient dans le voisinage de Moinat. M. Deviolaine, dans ses chasses particulières, invitait Moinat, et prétendait qu'il ne tirait bien que lorsqu'il le sentait près de lui.

Un jour que j'étais en tiers dans une de ces chasses, je découvris le secret : Moinat tirait en même temps que M. Deviolaine ; la pièce tombait. M. Deviolaine croyait avoir tué seul, et ramassait le gibier : c'était Moinat qui l'avait tué.

De temps en temps, cependant, il le laissait tirer tout seul ; à ces coups-là, il était rare que quelque chose tombât.

Moinat eut le courage de ne jamais se vanter de cette simultanéité ; de sorte qu'il demeura le favori de l'inspecteur jusqu'à la fin de sa vie.

A l'époque où nous sommes arrivés, Moinat avait soixante ans ; mais, pour le jarret et le coup d'œil, il défiait les plus jeunes. En plaine, il faisait ses dix lieues sans broncher ; au marais, il entrait jusqu'au ventre dans l'eau et la vase; au bois, il fouillait les taillis les plus épais et les ronciers les plus épineux. Moinat avait été aimé de mon père, et me faisait le grand honneur — il ne le faisait pas à tout le monde — d'être non seulement mon ami, mais encore mon maître ; au reste, il n'a pas eu à s'en repentir, et, dans toutes les forêts de l'Etat, où on en était arrivé à suspendre mes permissions, vu la quantité de gibier que je tuais, et un soufflet que j'eus l'imprudence de donner à un inspecteur, je me suis montré son digne élève, à ce que je crois.

Je me brouillai avec Moinat, à peu près comme Van Dyck se brouilla avec Rubens. Je tuai un jour un chevreuil que Moinat venait de manquer : il ne me le pardonna jamais.

Nous avons dit que Moinat était le premier tireur à plomb, et Mildet le premier tireur à balle de la forêt de Villers-Cotterets.

Nous n'avons pas voulu dire, pour cela, que Moinat ne fût pas un excellent tireur, à balle comme à plomb ; mais Mildet s'était, pendant un assez long séjour en Allemagne, fait au tir à balle une véritable spécialité. Je l'ai vu clouer sur le tronc d'un chêne un écureuil qui, de toute sa vitesse, grimpait au long de ce tronc. Je l'ai vu placer un fer à cheval contre un mur, et mettre six balles dans les six trous du fer à cheval. Je l'ai vu, dans un tir à la carabine où il y avait douze balles à tirer, faire un cordon autour du noir avec les onze premières balles, et enfoncer la broche avec la douzième.

Après eux venait Berthelin, l'oncle de Choron, qui tirait sûrement les trois quarts de ses coups ; puis, après Berthelin, on tombait dans le commun des martyrs.

Du temps de l'empereur, on avait fort conservé le gros gibier dans la forêt de Villers-Cotterets. Au premier retour des Bourbons, à peine si M. le duc d'Orléans, à qui cette forêt avait été rendue comme forêt apanagère, avait eu le temps de donner des ordres à ce sujet. Mais, après la seconde restauration, — moitié par opposition, moitié par pertes réelles, les propriétaires riverains, s'étant beaucoup plaints des dégâts causés par la grosse bête, et ayant fait force procès à cet endroit, les ordres les plus sévères furent donnés à M. Deviolaine pour détruire les sangliers.

De pareils ordres sont toujours bien reçus des gardes. Le sanglier étant un gibier royal, ils n'ont pas le droit de tirer dessus, ou, quand ils tirent dessus, par hasard, c'est qu'on leur en demande pour la bouche. Alors, le coup de fusil leur est purement et simplement payé vingt-quatre sous, je crois ; mais dans des cas de destruction, la bête appartenant de droit à celui qui la tue, un sanglier dans le saloir est, comme on le comprend bien, un fameux surcroît aux provisions d'hiver.

Les chasses avaient donc commencé depuis deux mois, quand M. Deviolaine me fit cette fameuse invitation qui me causait tant de joie.

Il se mêlait bien à cette joie une arrière-idée de danger : ces braves sangliers, qu'on laissait tranquilles depuis trois ou quatre ans, avaient crû et multiplié ; si bien que, croissant et multipliant, les vieux étaient arrivés à des tailles gigantesques ; les jeunes à un nombre infini. On les rencontrait dans la forêt par bandes de douze à quinze, et on en avait tué, l'hiver, jusque dans les jardins potagers de la ville.

Aussi il s'était fait parmi les riverains de la forêt une espèce de proverbe par demandes et par réponses.

Demande. — Quand on plante des pommes de terre à cinq cents pas de la forêt, savez-vous ce qu'il y vient ?

Réponse. — Eh bien, mais... il y vient des pommes de terre.

Réponse à la réponse. — Non ! il y vient des sangliers.

Et les plus grands contradicteurs étaient obligés de dire : « C'est vrai. »

Or, ces chasses duraient depuis le 15 septembre, c'est-à-dire depuis quatre mois, à peu près.

Pendant ces quatre mois, Choron s'était révélé par des merveilles. Donc, quand le rendez-vous de la chasse était à la Maison-Neuve et quand Choron était chargé de détourner le sanglier, c'était double tête, car on était sûr de ne pas faire buisson creux ; il est vrai qu'on faisait une lieue et demie à pied avant d'être à la Maison-Neuve. Mais, en arrivant au détour de cette belle route taillée au beau travers de la forêt, on apercevait de loin Choron, debout sur le chemin, à quatre pas en avant de sa porte, son cor de chasse au poignet, saluant son inspecteur et son cortège d'un lancer ou d'un hallali plein de verve. Cela voulait dire que l'animal était mort, ou que l'inspecteur et son cortège étaient des mazettes.

Puis, dans la maison, on trouvait cinq ou six bouteilles de *tisane*, comme Choron appelait son vin blanc ; des verres scrupuleusement rincés par une charmante ménagère, et un pain de dix livres qui semblait pétri avec de la neige. On mangeait un morceau de ce pain avec un morceau de fromage ; on faisait un compliment à madame Choron sur son pain, sur son fromage et sur ses yeux, et l'on se mettait en chasse.

Disons, en passant, que Choron adorait sa femme, et, sans motif aucun, en devenait de jour en jour plus jaloux. Ses camarades le plaisantaient parfois sur cette jalousie croissante ; mais la plaisanterie d'ordinaire était courte. Choron devenait pâle comme un mort. Puis, se retournant, en secouant sa belle tête, du côté de celui qui touchait imprudemment à cette plaie de son cœur que la langue de ses chiens ne pouvait guérir :

— Tiens ! lui disait-il, — un tel, — si j'ai un conseil à te donner, tais-toi ; et tais-toi tout de suite... Plus tôt tu te tairas, mieux cela vaudra pour toi !

Et le mauvais plaisant se taisait aussitôt. Ajoutons même que, de jour en jour, les allusions que l'on osait faire à la seule faiblesse de cet homme si fort devenaient de plus en plus rares, et promettaient même, dans un temps très court, de ne plus se renouveler du tout.

XLIII

CHORON ET LE CHIEN ENRAGÉ. — NIQUET DIT « BOBINO ». — SA MAITRESSE. — CHASSE AU SANGLIER. — HALLALI. — TRIOMPHE DE BOBINO. — IL EST DÉCORÉ. — LE SANGLIER QU'IL AVAIT TUÉ RESSUSCITE.

Voilà donc nos nouveaux acteurs posés. Le jeudi est venu ; il est huit heures et demie du matin, et nous débouchons — M. Deviolaine, mon beau-frère, moi et une douzaine de gardes, tant partis de Villers-Cotterets que recrutés sur la route, — au tournant de la forêt, situé à quatre cents pas, à peu près, de la Maison-Neuve.

Choron était, comme d'habitude, sur sa porte, son cor à la main. Dès qu'il nous aperçut, il jeta au vent les notes les plus sonores, et nous ne doutâmes point que la chasse ne fût certaine.

Nous doublâmes le pas, et nous arrivâmes.

C'était quelque chose de charmant comme goût et comme propreté, que l'intérieur de cette petite maison, que M. Deviolaine avait fait bâtir il y avait huit ou dix ans, et que l'on appelait la Maison-Neuve.

Je vois encore cet intérieur comme il m'apparut, quand je mis le pied sur le seuil, avec son lit à rideaux verts ; à gauche, la cheminée garnie de trois fusils ; au chevet du lit, une fenêtre égayée par un rayon de soleil d'hiver ; au pied de ce lit, une autre fenêtre, afin qu'on pût, sans sortir, inspecter les deux côtés de la route ; un bahut plein de plats à grandes fleurs, et une collection complète d'animaux à quatre pattes et d'oiseaux empaillés.

Parmi ces animaux, il y avait un affreux chien de berger de la couleur d'un loup, le poil hérissé, les yeux sanglants, la gueule ouverte et baveuse.

Choron disait qu'il [illegible]ait eu peur qu'une fois dans sa vie, et il avait étern[illegible]se de sa peur.

La cause de sa peu[illegible]ce chien.

Ce chien, avant d'e[illegible]en empaillé, était un chien enragé.

Choron taillait des arb[illegible] son petit jardin, situé en face de sa maison, quand [illegible] coup à coup ce chien qui faisait effort pour passer [illegible] haie ; il comprit aussitôt, à l'aspect de ces yeux ar[illegible]ette bouche écumante, que l'animal était enragé, et [illegible] course vers la maison. Mais, si bien que courût Choron, le chien courait mieux encore ; de sorte que Chor[illegible]ut ni le temps de fermer sa porte derrière lui, ni [illegible] prendre son fusil, pendu à la cheminée. Tout ce qu'i[illegible]re, fut de sauter sur son lit, et de rouler la couvertu[illegible] de son corps, pour parer autant que possible au[illegible]res. Le chien sauta sur le lit presque en même temp[illegible] Choron, et se mit à mordre au hasard ce ballot de laine [illegible]ntre duquel était un homme. Mais tout à coup Cho[illegible] développa la couverture dans toute sa largeur, roula à son [illegible] le chien dedans, et, tandis que celui-ci se débattait, sauta sur son fusil, et, à bout portant, lâcha les deux co[illegible] travers la couverture, qui se teignit de sang, puis se bossela convulsivement pendant quelques secondes. Mais bientôt les ondulations diminuèrent, et enfin cessèrent tout à fait pour faire place aux derniers frémissements de la vie qui s'éteint. Choron déroula la couverture : l'animal était mort.

Choron avait empaillé le chien, et l'avait monté sur la couverture sanglante, qu'il mordait à belles dents.

En voyant l'animal, tout empaillé qu'il était, on comprenait que Choron eût eu peur.

J'examinai tous les animaux les uns après les autres. Je me fis raconter leur histoire, depuis celle du premier jusqu'à celle du dernier. Je mangeai, tout en questionnant, un morceau de pain et de fromage ; je bus, tout en écoutant, deux verres de vin, et je me trouvai prêt à partir encore avant les autres.

En sortant, M. Deviolaine me montra au jardin de Choron, une porte de six pieds de haut, par-dessus laquelle il avait, au moment de la construction de la maison, vu sauter mon père, tout souffrant qu'il était à cette époque.

Cette tradition était arrivée jusqu'à Choron, qui avait plus d'une fois essayé d'en faire autant, sans jamais avoir pu y réussir.

Ce qu'il y avait de particulier à ces chasses, composées en grande partie de gardes, c'était l'absence complète de *craques* ; — que l'on me pardonne ce mot, il est consacré entre chasseurs. — Chacun connaissait trop bien son voisin, et était trop bien connu de lui, pour lui en imposer, par quelques-uns de ces honnêtes mensonges dont les habitués de la plaine Saint-Denis rehaussent leur mérite ; on savait quels étaient les forts et les faibles, et l'on rendait toute justice aux forts.

Mais aussi, l'on était impitoyable pour les faibles.

Au premier rang de ceux-ci, était un nommé Niquet, surnommé *Bobino*, à cause de sa passion — nous parlons de son jeune âge, bien entendu, — pour le jeu de toupie qui porte ce nom. Il avait la réputation d'être un homme d'esprit ; mais, à cette réputation, il joignait celle, non moins méritée, d'être le plus maladroit tireur de la troupe.

On racontait donc les prouesses de Choron, de Moinat, de Mildet et de Berthelin ; mais on raillait à mort le pauvre Bobino.

Ce à quoi il répondait par les coq-à-l'âne les plus plaisants, auxquels son accent provençal donnait une allure tout à fait amusante.

Ce jour-là, M. Deviolaine avait jugé à propos de changer le sujet de la raillerie, sans en changer l'objet. C'était toujours Bobino que l'on faisait enrager, mais non plus à cause de sa maladresse.

On le faisait enrager à cause de sa maîtresse.

Bobino avait une maîtresse. Pourquoi pas ?

Cette maîtresse n'était pas belle. Chacun son goût.

Cette maîtresse était justement la femme qui avait monté sur le marchepied du cabriolet du général Lallemand, et qui lui avait craché au visage.

— Voyons, Niquet, disait M. Deviolaine, vous qui avez une femme grosse et grasse, quel charme trouvez-vous dans cette femme, qui est sèche comme un clou ?

— Monsieur l'inspecteur, c'est pour les jours maigres.

— Si elle était jolie, insistait M. Deviolaine, je comprendrais cela.

— Ah ! monsieur l'inspecteur, vous ne savez pas !...

— Mais des yeux rouges...

— Monsieur l'inspecteur, vous ne savez pas !...

— Mais des dents noires...

— Monsieur l'inspecteur, qu'est-ce qui fait le mérite d[illegible] montres de Bréguet ?

— Pardieu ! c'est le mouvement.

[illegible], monsieur l'inspecteur, un mouvement Bréguet [illegible] à mettre dans un boîtier d'or!

[illegible] le monde éclata de rire. Je ris comme les autres, [illegible] je ne comprisse absolument rien à la réponse de [illegible].

J'allais m'approcher de Bobino et lui demander à lui-même l'explication de sa plaisanterie, lorsque Choron nous fit signe qu'il était temps de se taire.

Nous étions à cinq cents pas de l'endroit où le sanglier était baugé.

A partir de ce moment, pas un chuchotement ne se fit entendre. Alors Choron fit part de son projet à l'inspecteur, lequel nous donna ses ordres à voix basse, et nous allâmes prendre nos places autour de l'enceinte, que Choron, avec son limier qu'il tenait en laisse, s'apprêtait à fouiller.

Je demande bien humblement pardon à mes lecteurs de me servir de tous ces termes de chasse ni plus ni moins que le baron des *Fâcheux*. Mais ces termes seuls rendent ma pensée, et, d'ailleurs, je les crois tous assez connus pour qu'ils n'aient pas besoin d'explication.

Ma mère m'avait, comme on pense bien, recommandé à M. Deviolaine. Elle ne m'avait laissé aller qu'à cette condition, que M. Deviolaine ne me perdrait pas de vue. Il le lui avait promis, et, pour tenir scrupuleusement parole, il m'avait placé entre lui et Moinat, me recommandant de me tenir entièrement caché derrière un gros chêne ; puis, si je tirais sur le sanglier, et qu'il revînt sur le coup, je devais m'accrocher à une branche de ce chêne, m'enlever à la force des poignets et laisser passer l'animal au-dessous de moi.

Tout chasseur un peu expérimenté sait que c'est là la manière généralement adoptée en cette circonstance.

Dix minutes ne s'étaient point écoulées, que chacun était à son poste. Bientôt la voix de Choron, qui était tombé sur la piste, retentit avec une plénitude et une fréquence qui annonçaient son approche de l'animal. Tout à coup l'on entendit craquer les arbres du fourré. Je vis, pour mon compte, passer quelque chose ; mais, avant que j'eusse le temps de porter mon fusil à mon épaule, ce quelque chose s'était évanoui. Moinat envoya son coup de fusil au juger ; mais lui-même secoua la tête, en signe qu'il ne croyait pas le moins du monde avoir touché l'animal. Puis, un peu plus loin, on entendit un second coup de fusil, puis un troisième, lequel fut immédiatement suivi du cri d'*Hallali !* poussé du fond de ses poumons par la voix de Bobino.

Chacun courut à l'appel, quoique, en reconnaissant la voix de l'appelant, chacun pensât qu'il allait être dupe de quelque nouvelle mystification inventée par le spirituel loustic.

Je courus comme les autres, et je dois même dire que je courus plus fort que les autres. Je n'avais jamais assisté à l'hallali d'un sanglier, et je ne voulais pas manquer un pareil spectacle. M. Deviolaine avait beau me crier de ne point me presser, je n'écoutais rien.

J'ai dit que tout le monde avait cru à une mystification. L'étonnement de tout le monde fut donc sans pareil lorsqu'en arrivant sur la route de Dampleux, qui coupait comme la barre d'un T la laye transversale dans laquelle nous étions postés, nous vîmes, au beau milieu du pavé, Bobino assis tranquillement sur son sanglier.

Pour compléter ce tableau, qui pouvait servir de pendant à la mort du sanglier de Calydon tué par Méléagre, Bobino affectant l'insouciance d'un homme habitué à ces sortes de prouesses, son brûle-gueule à la bouche, battait le briquet pour se procurer du feu.

A son premier coup de fusil, l'animal avait roulé comme un lapin, et n'avait plus bougé de l'endroit où il était tombé.

On devine facilement le concert de félicitations demi-railleuses qui s'éleva autour du vainqueur, lequel, prenant son air dégagé et coiffant sa pipe d'un bonnet de papier pour que le vent n'emportât point l'amadou, répondit entre deux bouffées de fumée :

— Eh ! oui, voilà comme nous les carambolons, ces petites [illegible], nous autres Provençaux !

[illegible] effet, il n'y avait rien à dire : le carambolage était parfait. La balle avait frappé l'animal derrière l'oreille. Moinat, Mauclet ni Berthelin n'eussent pas fait mieux.

Choron arriva le dernier, sans faire un pas plus vite que l'autre.

Aussitôt qu'il apparut, sortant de la forêt avec son limier [illegible] en laisse, nous le vîmes fixer son regard étonné sur [illegible] que nous formions, et dont Niquet était le centre. [illegible] venir Choron, nous nous écartâmes pour qu'il [illegible] que nous voyions sans pouvoir y croire.

— [illegible] me chante-t-on, Bobino ? cria-t-il du plus loin [illegible] entendu ; on dit que le sanglier s'est jeté dans [illegible] comme un imbécile !

— Qu'il [illegible] dans mon coup, ou que mon coup se soit jeté dans [illegible], il n'en est pas moins vrai que le pauvre Bobino va avoir [illegible] pour tout son hiver, et qu'il n'y aura que ceux qui pourront lui rendre la pareille d'in-vites à en manger chez lui... à part, bien entendu, M. l'inspecteur, ajouta Bobino en soulevant sa casquette, lequel fera toujours honneur et plaisir à son très humble serviteur, quand il voudra bien goûter de la cuisine de la mère Bobine.

C'est ainsi que Niquet appelait sa femme, attendu qu'à son avis Bobine était tout naturellement le féminin de Bobino.

— Merci, Niquet, merci, dit M. Deviolaine, ce n'est pas de refus.

— Pardieu ! Bobino, dit un des gardes, nommé François, et qui était frère du domestique de M. Deviolaine, Léon Mas, que j'ai déjà eu l'occasion de nommer plusieurs fois, comme il ne t'arrive pas souvent de faire des coups pareils, avec la permission de M. Deviolaine, il faut que je te décore !

— Décore, mon ami, décore ! dit Bobino ; il y en a plus d'un qui a été décoré sous l'autre, et qui ne le méritait pas autant que moi.

Bobino était injuste *sous l'autre*, on ne prodiguait pas les décorations. Mais la passion l'aveuglait. Bobino, après avoir été terroriste en 1793, était royaliste enragé en 1815, partageant, en cela, les opinions de sa bien-aimée de la rue de Soissons.

Et Bobino continua de fumer avec le calme le plus comique, tandis que François, tirant un couteau de sa poche, s'approchait de la partie postérieure du sanglier, dont il prit la queue, que d'un seul coup il sépara du corps.

A la grande stupéfaction de tout le monde, le sanglier, tout en demeurant immobile, poussa un grognement sourd.

— Eh bien, qu'est-ce donc, petit ? demanda Bobino, tandis que François attachait la queue de l'animal à la boutonnière de son vainqueur ; il paraît que nous tenons à ce bout de ficelle ?

Le sanglier poussa un second grognement, et gigota d'une patte.

— Bon ! dit Bobino, bon ! Nous avons le cauchemar, comme ce pauvre Moquet ! — le cauchemar de Moquet était devenu proverbial ; — seulement, ce n'est pas la mère Durand qui est assise sur notre estomac, c'est le père Bobino, et le père Bobino quand il est installé quelque part, n'est pas facile à déloger !

A peine avait-il achevé ces paroles, qu'il roulait à dix pas de là, le nez dans la poussière, et son brûle-gueule brisé entre ses dents.

Nous nous écartâmes tous, nous demandant s'il y avait tremblement de terre.

Point. — Le sanglier, qui n'était, à ce qu'il paraît, qu'étourdi par le coup, venait de se relever, rappelé à la vie par la saignée que lui avait faite François ; et, après s'être débarrassé, comme nous venions de le voir, du fardeau qui pesait sur lui, se tenait debout, mais chancelant sur ses quatre pattes, comme s'il eût été ivre.

— Ah ! pardieu dit M. Deviolaine, laissez-le faire ; il serait curieux que celui-là en revînt !

— Eh ! non ! eh ! non ! ne le laissez pas faire, cria Choron cherchant son fusil, qu'il avait déposé dans un fossé pour rattacher son limier ; tirez dessus, au contraire, tirez dessus ! Je connais ces paroissiens-là, ils ont la vie dure. Tirez dessus, morbleu ! et plutôt deux coups qu'un, ou il nous échappe !

Mais il était déjà trop tard. Les chiens, en voyant le sanglier se relever, s'étaient jetés sur lui, les uns le tenant aux oreilles, les autres aux cuisses ; tous, enfin, réunis après sa peau, le couvraient si complètement, qu'il n'y avait pas une place sur son corps large comme un écu où l'on put loger une balle.

Pendant ce temps, le sanglier gagnait tout doucement le fossé, entraînant avec lui la meute ; puis il entra dans le fourré, puis il disparut, poursuivi par Bobino, qui s'était relevé furieux, et qui voulait à toute force avoir raison de l'affront reçu.

— Arrête, arrête ! criait Choron, arrête-le par la queue, Bobino ! arrête, arrête !

Tout le monde se tordait de rire.

On entendit deux coups de fusil.

— Allons, bon ! dit Choron, voilà l'animal qui va tuer nos chiens, maintenant.

Mais on n'entendit aucun cri qui indiquât que la funeste prophétie de Choron se fût réalisée.

Enfin, au bout d'un instant, on vit reparaître Bobino, l'oreille basse : il avait manqué le sanglier de ses deux coups, et le sanglier avait repris chasse, poursuivi par tous les chiens, dont on entendait les voix s'éloigner rapidement.

Nous le chassâmes tout le reste de la journée. Il nous mena à cinq lieues de là, au taillis d'Hivors, et nous n'en entendîmes jamais parler, quoique Choron eût fait savoir à tous les gardes de Villers-Cotterets non présents à l'accident, et même à tous ceux des forêts voisines, que si, par hasard, quelqu'un d'entre eux tuait un sanglier sans queue, et qu'il tînt à avoir ce sanglier complet, il retrouverait cette queue à la boutonnière de Bobino.

La chasse, bien certainement, avait été plus amusante que si elle eût réussi ; mais elle n'avait aucunement rempli les intentions de l'inspecteur, qui avait reçu l'ordre de détruire les sangliers, et non de les anglaiser.

Aussi, lorsque nous nous séparâmes des gardes, M. Deviolaine indiqua-t-il une chasse pour le dimanche suivant, avec ordre de détourner d'ici là le plus de sangliers que l'on pourrait, afin que, si l'on faisait buisson creux sur une garderie, on pût se rejeter sur l'autre.

Tout en revenant avec M. Deviolaine, je le caressai si bien, qu'avec l'aide de mon beau-frère, qu'il aimait beaucoup, j'obtins de lui que je serais non seulement de la chasse suivante, mais de toutes les chasses à venir, à moins que l'abbé Grégoire, mécontent de moi, ne vînt mettre à mes plaisirs le fameux *veto* qui coûta si cher à Louis XVI.

XLIV

LES SANGLIERS ET LES GARDES. — LA BALLE DE ROBIN-DES-BOIS. — LE CHARCUTIER.

Le rendez-vous du dimanche fut fixé au regard Saint-Hubert, un des rendez-vous les plus usités, et, en même temps, un des plus charmants endroits de la forêt.

Nous arrivâmes, M. Deviolaine et moi, à l'heure militaire. Mon beau-frère n'avait pu venir, étant en tournée.

Tout le monde se trouvait au rendez-vous avec la ponctualité de l'obéissance.

Il y avait trois bêtes détournées, deux ragots et une laie.

Il va sans dire que pas un garde ne manqua de demander à Bobino des nouvelles de son sanglier ; mais, à part la queue qu'il avait eu le bon esprit de conserver à sa boutonnière, Bobino n'en avait pas entendu parler.

Il y avait, comme nous l'avons dit, trois sangliers à attaquer : un sur la garderie de Berthelin ; un sur la garderie de Choron ; un sur la garderie de Moinat.

On commençait par celui qui se trouvait le plus proche : c'était un des ragots ; il était détourné par Berthelin.

Avant qu'il sortît de l'enceinte, il fut tué par Mildet, qui, à cinquante pas, lui coula un lingot au beau travers du corps.

On passa au second, qui était sur la garderie de Choron — C'était à une petite lieue, à peu près, de l'endroit où on avait tué le premier. — Choron, selon son habitude, nous conduisit d'abord à la Maison-Neuve, pour y boire un coup et y manger un morceau ; après quoi, nous nous remîmes en route.

L'enceinte fut formée. J'étais placé entre M. Deviolaine et ce même François qui avait décoré Bobino ; après François, venait Moinat, et, après Moinat, je ne sais plus qui.

Cette fois, nous avions affaire à la laie.

Choron entra dans le taillis avec son limier ; cinq minutes après, la laie était lancée. Nous l'entendîmes venir comme la première fois, faisant claquer ses mâchoires l'une contre l'autre. M. Deviolaine, à qui elle passa d'abord, lui envoya ses deux coups de fusil sans la toucher. Je lui envoyai le mien ; mais, comme c'était le premier que je tirais, je le manquai aussi ; enfin, François fit feu à son tour, et l'atteignit en plein corps. Aussitôt le sanglier fit un retour à angle droit et, avec la rapidité de la foudre, fondit sur le tireur. François, qui était assez sûr de lui, l'attendit de pied ferme, et lui envoya son second coup presque à bout portant ; mais, au même instant, au milieu de la fumée que le vent n'avait pas encore eu le temps de dissiper, François et le sanglier ne formèrent plus qu'un groupe informe. Nous entendîmes un cri de détresse. François, renversé sur le dos, cherchait vainement à tirer son couteau de chasse, tandis que la laie, acharnée sur lui, le fouillait à coups de groin. Nous nous précipitâmes tous pour courir à son secours ; mais nous n'avions pas fait quatre pas, qu'une voix cria d'un accent impératif, qui arrêta M. Deviolaine tout le premier :

— Ne bougez pas !

Chacun s'arrêta, immobile et muet à sa place ; seulement, tous les yeux se dirigèrent du côté d'où était venue la voix. Alors, nous vîmes Moinat abaisser le canon de son fusil dans la direction du groupe terrible. Un moment, le vieillard parut changé en statue de pierre ; enfin, le coup partit, et l'animal, frappé au défaut de l'épaule, alla rouler à quatre pas de celui qu'il tenait terrassé.

— Merci, vieux ! dit François en se remettant vivement sur ses jambes ; si jamais tu as besoin de moi, tu comprends, c'est à la vie, à la mort !

— Oh ! ça ne vaut pas la peine, dit Moinat.

Et il se mit tranquillement à recharger son fusil.

Nous courûmes [illegible] François. Il avait une égratignure à la cuisse, et une morsure [illegible] bras. Voilà tout ; ce n'était rien en comparaison d[illegible] qui eût pu arriver, si, au lieu d'avoir eu affaire à une laie, [illegible] eût eu affaire à un sanglier. Lorsqu'on se fut assuré [illegible] la gravité des deux blessures, toutes les exclamations se [illegible]nèrent en félicitations pour Moinat ; mais, comme [illegible] n'était pas la première fois qu'il était le héros d'une pa[illegible]ure, Moinat reçut nos compliments en homme qui [illegible] pas qu'on trouve extraordinaire une chose si [illegible], selon lui, si facile à exécuter.

Après nous être occupés des b[illegible], nous nous occupâmes de la bête.

Le sanglier avait reçu les deux ba[illegible] François ; mais, l'une, tirée de côté, s'était aplatie sur la cuisse presque sans entamer la peau ; l'autre, envoyée [illegible] avait glissé sur la tête, où elle avait creusé un sillon [illegible].

Quant à la balle de Moinat, elle avait [illegible] l'animal au défaut de l'épaule, et l'avait tué roide.

On fit la curée ; on mit la bête sur les épaules de deux ouvriers du bois, qui se chargèrent de la porter à la Maison-Neuve, comme les envoyés de Moïse portaient la grappe de la terre promise, et l'on se remit en chasse comme si rien ne s'était passé, ou comme si l'on eût prévu qu'il se passerait, avant la fin de la journée, un événement bien autrement terrible que celui que nous venons de raconter.

La troisième attaque devait avoir lieu sur la garderie de Moinat, limitrophe de celle où, trois jours auparavant, Bobino avait été décoré ; on y arriva au bout de trois quarts d'heure de marche. Les mêmes précautions furent prises que dans les battues précédentes. L'enceinte fut formée. Cette fois, j'étais placé entre M. Deviolaine et Berthelin ; puis, comme c'était Moinat qui avait détourné la bête, il entra à son tour dans l'enceinte pour la fouiller.

Cinq minutes après, la voix du chien annonça que le sanglier était lancé.

Chacun était attentif pour saisir le sanglier au passage, quand tout à coup l'on entendit un coup de carabine. En même temps, je vis un grès, placé à quarante pas de moi, à peu près, voler en éclats ; puis j'entendis, à ma droite, un cri de douleur. Je tournai la tête, et j'aperçus Berthelin, qui, d'une main se cramponnait à une branche d'arbre, et qui appuyait l'autre sur son côté.

A travers ses doigts, le sang ruisselait.

Peu à peu, il s'affaissa sur lui-même en se courbant en deux ; puis il se laissa aller à terre en poussant un profond gémissement.

— Au secours ! au secours ! criai-je ; Berthelin est blessé !

Et je courus à lui, suivi de M. Deviolaine, tandis que, sur toute la ligne, les chasseurs, d'un pas rapide, se rapprochaient de nous.

Berthelin était sans connaissance. Nous le soutînmes dans nos bras ; le sang coulait à flots d'une blessure qu'il avait reçue au-dessus de la hanche gauche.

La balle était restée dans le corps.

Nous étions tous autour du mourant, nous interrogeant du regard, pour savoir qui avait tiré le coup de fusil, quand nous vîmes sortir du fourré Choron, sans casquette, pâle comme un spectre, tenant à la main sa carabine encore fumante, et criant :

— Blessé ! blessé ! Qui est-ce qui a dit que mon oncle était blessé ?

Personne de nous ne répondit ; mais nous lui montrâmes le moribond, qui vomissait le sang à pleine bouche.

Choron s'avança, les yeux hagards, la sueur au front, les cheveux dressés sur la tête, et arriva près du blessé ; il le regarda en pâlissant encore, ce que l'on aurait cru impossible, poussa une espèce de rugissement, brisa le bois de sa carabine contre un arbre, et en jeta le canon à cinquante pas de lui.

Puis il tomba à genoux, priant le mourant de lui pardonner ; mais le mourant avait déjà fermé les yeux pour ne plus les rouvrir !

On improvisa à l'instant même un brancard ; on posa le blessé dessus ; puis on le transporta dans la maison de Moinat, qui n'était qu'à trois ou quatre cents pas de l'endroit où l'accident était arrivé. Nous accompagnions tous le brancard, ou plutôt nous suivions Choron, qui marchait près de lui les bras pendants, la tête basse, ne disant pas une parole, ne versant pas une larme. Pendant ce temps, un des gardes était monté sur le cheval de M. Deviolaine, et courait ventre à terre chercher le médecin.

Au bout d'une demi-heure, le médecin arriva, pour annoncer ce dont chacun se doutait en voyant que Berthelin n'avait pas repris connaissance : c'est que la blessure était mortelle.

La femme du blessé ignorait encore cette nouvelle. Il fallait la lui transmettre. M. Deviolaine se chargea de [illegible] triste message, et s'apprêta à sortir de la maison.

Alors Choron se leva, et, s'approchant de lui :

— Monsieur Deviolaine, dit-il, il est bien entendu que, tant que je vivrai, elle ne manquera de rien, la pauvre chère femme ! et que, si elle veut venir demeurer chez nous, elle y sera vue comme ma mère.

— Oui, Choron, répondit M. Deviolaine, le cœur gonflé ; oui, je sais que tu es un brave cœur, un honnête garçon. Que veux-tu, mon ami ! tu sais qu'il y a des balles qui sont fondues avec un nom dessus ; ce n'est point ta faute, c'est celle de la fatalité.

— Ah ! monsieur l'inspecteur ! s'écria Choron, dites-moi encore quelques paroles comme celles-là ; vous ne savez pas le bien qu'elles me font... Je crois que je vais pleurer.

— Pleure, mon enfant, pleure ! dit M. Deviolaine ; pleure, cela te fera du bien.

— Oh ! mon Dieu, mon Dieu ! s'écria enfin le malheureux en éclatant en sanglots, et en tombant dans un fauteuil.

Rien ne m'a jamais plus impressionné qu'une grande force brisée par une grande douleur. La vue de Berthelin, luttant contre la mort et versant tout son sang, m'avait moins ému que la vue de Choron, luttant contre le désespoir et ne pouvant verser une larme.

Nous quittâmes, les uns après les autres, cette chambre mortuaire, où il ne resta que le mourant, le médecin, Moinat et Choron.

Dans la nuit, Berthelin expira.

On devine l'émotion de ma mère lorsqu'elle apprit ce qui s'était passé, et le discours magnifique qu'elle me fit sur les balles perdues. La balle de Choron ne pouvait-elle pas m'atteindre, aussi bien qu'elle avait atteint Berthelin ? Et, si cela était arrivé, ce serait elle qui, à cette heure, pleurerait près de mon cadavre !

J'abondai dans son sens. Je lui dis que tout était possible, mais que, de mémoire d'homme, c'était le premier accident de ce genre qui arrivât dans la forêt ; que, par cela même qu'il était arrivé, c'était une raison pour qu'il ne se renouvelât plus avant cent ans ; que, dans cent ans, ceux qui ne seraient pas tués par les balles seraient tués par ce chasseur bien autrement redoutable qu'on appelle le Temps ; qu'ainsi donc, il n'y avait aucune raison pour que je n'allasse point aux chasses suivantes, comme j'avais été aux chasses passées... Hélas ! ma pauvre mère n'avait d'autre volonté que la mienne, et je la tourmentai tant, qu'elle céda.

O pauvre mère ! c'est toi que le chasseur fatal devait tuer avant l'âge, au moment où j'allais te rendre en joies et en bien-être toutes les douleurs que je t'avais faites, toutes les gênes que je t'avais causées !

Le jeudi suivant, j'allai à la chasse, malgré le terrible accident du dimanche.

Le rendez-vous, cette fois, était à la Bruyère-aux-Loups.

M. Deviolaine avait convoqué tout le monde, à l'exception de Choron. Mais, convoqué ou non, Choron n'était pas homme à manquer à son devoir : il arriva à la même heure que les autres ; seulement, il n'avait ni carabine ni fusil.

— Le voilà ! dit M. Deviolaine ; j'en étais sûr !

Puis, se retournant vers lui :

— Pourquoi diable es-tu venu, Choron ?

— Parce que je suis chef de brigade, mon inspecteur.

— Mais je ne t'avais pas convoqué.

— Oui, je comprends, et je vous remercie... Mais ce n'est point cela ; le service avant tout. Dieu sait si je donnerais ma vie pour que le malheur ne fût pas arrivé ; mais, quand je resterais à me lamenter à la maison, il n'en aura pas moins six pieds de terre sur le corps, le pauvre cher homme !... Oh ! il y a une chose qui me tourmente, monsieur Deviolaine.

— Laquelle, Choron ?

— C'est qu'il est mort sans me pardonner.

— Comment voulais-tu qu'il te pardonnât ? Il ne savait même pas que c'était toi qui eusses tiré le malheureux coup de carabine.

— Non, il ne l'a pas su au moment de la mort, mais il le sait là-haut. Les morts savent tout, à ce qu'on dit.

— Allons, Choron ! allons, du courage, dit M. Deviolaine.

— Du courage ! parbleu ! vous voyez bien que j'en ai, mon inspecteur, puisque me voilà. Mais n'importe, j'aurais voulu qu'il me pardonnât.

Puis, se penchant à l'oreille du chef :

— Il m'arrivera malheur, lui dit-il ; vous verrez, monsieur Deviolaine, il m'arrivera malheur... et cela...

— Et cela ?

— Parce qu'il ne m'a pas pardonné.

— Tu es fou !

— Vous verrez cela.

— Choron !

— Que voulez-vous ! c'est mon idée.

— C'est bon, tais-toi, ou parlons d'autre chose.

— [illegible] vous voudrez, mon inspecteur.

— P[illegible] es-tu venu sans armes ?

— Parce que, de ma vie, entendez-vous ? de ma vie, je ne toucherai [illegible] ni fusil.

— Et avec quoi tueras-tu le sanglier, si le sanglier tient aux chiens ?

— Avec quoi je le tuerai ?

Choron tira un couteau de sa poche.

— Je le tuerai avec cela, donc !

M. Deviolaine haussa les épaules.

— Haussez les épaules tant que vous voudrez, monsieur Deviolaine, il en sera comme je vous le dis. Ce sont ces brigands de sangliers qui sont cause que j'ai assassiné mon oncle ! Avec mon fusil ou ma carabine, je ne sentais pas que je les tuais, tandis qu'avec mon couteau, c'est autre chose ! D'ailleurs, avec quoi égorge-t-on les cochons ? Avec un couteau. Eh bien, un sanglier, ce n'est pas autre chose qu'un cochon.

— Enfin, dit M. Deviolaine, qui comprenait qu'il n'aurait jamais le dernier mot, puisque tu ne veux entendre à rien, il faut bien te laisser faire.

— Oui, oui, laissez-moi faire, mon inspecteur, et vous verrez !

— En chasse ! en chasse, messieurs ! dit l'inspecteur.

Le sanglier était détourné sur la garderie d'un nommé Lajeunesse. On l'attaqua presque aussitôt, car le rendez-vous n'était pas à plus de cinq cents pas de la bauge.

Mais, cette fois, quoique touché de quatre ou cinq balles, le sanglier, qui était une bête de trois ans, prit un grand parti, et ce ne fut qu'au bout de quatre ou cinq heures de chasse qu'il se décida à faire tête aux chiens.

Tout le monde sait une chose : c'est que, fût-on harassé à ne pas pouvoir se tenir debout, toute fatigue cesse au moment où le sanglier tient. Nous avions fait, en tours et en détours, plus de dix lieues. Cependant, dès que nous reconnûmes, à la voix des chiens, qu'ils étaient aux prises avec l'animal, chacun de nous retrouva ses forces, et se mit à courir vers le point de la forêt où s'amassaient les aboiements.

C'était dans une jeune coupe de huit ou dix ans, c'est-à-dire au milieu d'un taillis de dix ou douze pieds de haut, que le drame se jouait. Au fur et à mesure que nous avancions, le bruit redoublait, et, de temps en temps, on apercevait, au-dessus de la cime des arbres, un chien enlevé par un coup de boutoir, les quatre pattes en l'air, hurlant comme un désespéré, mais ne retombant à terre que pour se ruer de nouveau sur le sanglier. Enfin, nous arrivâmes à une espèce de clairière : l'animal était acculé, comme dans un fort, aux racines d'un grand baliveau renversé par quelque ouragan. Vingt-cinq ou trente chiens l'assaillaient à la fois ; dix ou douze étaient blessés, quelques-uns avaient le ventre ouvert. Mais ces nobles animaux ne sentaient pas la douleur, et revenaient au combat en piétinant sur leurs entrailles traînantes. C'était à la fois magnifique et horrible à voir !

— Allons, allons, Mildet ou Moinat, un coup de fusil à ce gaillard-là ! Assez de chiens tués ; finissons-en.

— Hein ! que dites-vous donc, monsieur l'inspecteur ? s'écria Choron. Un coup de fusil ! un coup de fusil à un pourceau ? Allons donc ! Un coup de couteau, c'est assez bon pour lui... Attendez, et vous allez voir !

Choron tira son couteau, et s'élança vers le sanglier écartant les chiens, qui revinrent aussitôt, et se confondant avec cette masse mobile et hurlante. Pendant deux ou trois secondes, il nous fut impossible de rien distinguer : mais, tout à coup, le sanglier fit un violent effort comme pour s'élancer. Chacun portait déjà la main à la gâchette de son fusil, quand on s'aperçut qu'au lieu de s'élancer, l'animal, au contraire, faisait un mouvement de recul. Choron se releva, tenant l'animal par les deux pieds de derrière, comme il eût fait d'une brouette, et le maintenant, malgré tous ses efforts, avec ce poignet de fer que nous lui connaissions, tandis que les chiens se jetant de nouveau sur lui, le couvraient de leurs corps comme d'un tapis mouvant et bigarré.

— Allons, Dumas, me dit M. Deviolaine, celui-là, c'est à toi ; va faire tes premières armes.

Je m'approchai du sanglier, qui, en me voyant venir redoubla de secousses, faisant claquer ses mâchoires, et me regardant avec des yeux ensanglantés ; mais il était pris dans un véritable étau, et tous ses efforts ne purent le dégager.

Je lui introduisis le bout du canon de mon fusil dans l'oreille, et je fis feu.

La commotion fut si violente, que l'animal s'arracha des mains de Choron, mais ce ne fut que pour aller rouler à dix pas de là : balle, bourre et feu, tout lui était entré dans la tête, et je lui avais littéralement brûlé la cervelle.

Choron poussa un grand éclat de rire.

— Allons, allons, dit-il, je vois qu'il y a encore du plaisir à prendre sur la terre !

— Oui, dit M. Deviolaine effrayé de ce qu'il venait de voir. Seulement, si tu procèdes de cette manière-là, mon garçon, tu pourras bien ne pas t'amuser longtemps... Mais qu'as-tu donc à la main ?

— Rien, une égratignure : le gredin avait la peau si dure que mon couteau s'est refermé

— Oui, et, en se refermant, il t'a coupé le doigt, dit M. Deviolaine.

— Net, mon inspecteur, net !

Et Choron étendit sa main droite, à laquelle il manquait la première phalange de l'index.

Puis, au milieu du silence que cette vue produisit, s'approchant de M. Deviolaine :

— C'est trop juste, monsieur l'inspecteur, dit-il, c'est le doigt avec lequel j'ai tué mon oncle...

— Mais il faut soigner cette blessure-là, Choron !

Mais tout cela ne [illegible] pas oublier la mort de Berthelin ; il devenait de [illegible] en plus sombre, et, de temps en temps, il disait à l'[illegible] :

— Voyez-vous, monsieur Deviolaine, tout cela n'empêche point qu'un jour il m'arr[illegible] malheur !

Puis, tout bas, à ses ami[illegible] femme se plaignait de sa jalousie.

— Un jour ou l'autre, disait-elle, le malheureux me tuera, comme il a tué mon oncle [illegible] !

Dois-je finir tout de suite [illegible] lamentable histoire de Choron ? Dois-je attendre, en suivant l'ordre des jours, que son dénoûment arrive naturellement à son heure ?

Choron était étendu à terre, près de son lit.

— Soigner cela ? Ah bien, voilà grand'chose ! S'il faisait du vent, ce serait déjà séché.

Et, sur ce, Choron, rouvrant son couteau, fit la curée de l'animal aussi tranquillement que si rien ne lui était arrivé.

A la chasse suivante, Choron revint, non plus avec un couteau, mais avec un poignard en forme de baïonnette, ayant une garde espagnole emboîtant toute la main. Il l'avait fait exécuter sous ses yeux par son frère, armurier à Villers-Cotterets.

Ce poignard-là ne pouvait ni se briser ni se fermer, et, poussé par le poignet de Choron, il fût entré jusqu'au cœur d'un chêne.

Alors, la scène que j'ai déjà décrite se renouvela ; seulement, le sanglier resta sur la place, égorgé comme un cochon domestique.

Il en fut ainsi à toutes les autres chasses ; si bien que ses camarades ne l'appelaient plus que le charcutier.

Et, chose étrange ! là où un autre que Choron eût laissé la vie, Choron n'attrapait pas une égratignure !

On eût dit qu'en se coupant le bout du doigt, il avait retranché la seule partie de son corps qui fût vulnérable.

Non, débarrassons-nous de cette tache sanglante faite aux premières pages du livre de ma jeunesse.

XLV

LA CHASSE AUX LOUPS. — LES PETITES VILLES. — MORT TRAGIQUE DE CHORON.

Cinq ou six ans s'étaient écoulés depuis les événements que nous venons de raconter. — J'avais quitté Villers-Cotterets, et j'y revenais passer quelques jours près de ma bon[illegible] mère.

[illegible] au mois de décembre et la terre était toute couverte de neige.

[illegible] embrassée et rembrassée, je courus droit chez [illegible].

— Ah! te voilà, garçon, dit-il; tu arrives bien.

— Une chasse au loup, n'est-ce pas?

— Justement.

— J'y pensais en voyant la neige et je suis enchanté de ne m'être pas trompé dans ma prévision.

— Oui, on a eu connaissance de trois ou quatre de ces messieurs dans la forêt, et, comme il y en a deux sur la garderie de Choron, je lui ai fait passer aujourd'hui l'ordre de les détourner cette nuit, en le prévenant que nous serions chez lui demain matin, à sept heures.

— A la Maison-Neuve, toujours?

— Toujours.

— Et que devient-il, ce pauvre Choron? Tue-t-il encore les sangliers à coups de baïonnette?

— Oh! les sangliers sont exterminés depuis le premier jusqu'au dernier. Je crois qu'il n'en reste plus un seul dans la forêt. Il les a tous passés en revue.

— Et leur mort l'a-t-elle consolé?

— Ma foi, non. Tu le verras, le pauvre diable est plus triste et plus sombre que jamais; il est bien changé. J'ai cependant fait avoir une pension à la veuve de Berthelin; mais rien ne peut le guérir de son chagrin, il est mordu au cœur. Ajoute à cela qu'il est plus jaloux que jamais.

— Et toujours aussi injustement?

— C'est-à-dire que la pauvre petite femme est un ange!

— Alors, c'est de la monomanie! Il n'en est pas moins un de vos bons gardes, n'est-ce pas?

— Excellent.

— Il ne nous fera point faire buisson creux demain?

— J'en réponds.

— C'est tout ce qu'il nous faut; quant à sa folie, eh bien, remettons-nous-en au temps pour la guérir.

— Eh! garçon! j'ai bien peur, au contraire, que le temps ne fasse qu'empirer la chose, et, à force de le lui entendre répéter, je commence à croire qu'il lui arrivera malheur.

— Vraiment! à ce point-là?

— Ma foi, oui. Au reste, j'ai fait ce que j'ai pu, et je n'aurai rien à me reprocher.

— Et les autres, comment vont-ils?

— A merveille.

— Mildet?...

— Coupe toujours en deux les écureuils, à balle franche seulement. Aujourd'hui, ce n'est plus lorsqu'ils montent le long des arbres, c'est quand ils sautent d'un arbre à l'autre.

— Et son rival Mornat?

— Ah! le pauvre diable, tu sais ce qui lui est arrivé?

— Aurait-il été tué aussi par quelque neveu?

— L'hiver passé, à une chasse au loup, son fusil a crevé, et lui a emporté la main gauche.

— Un pareil accident à un vieux chasseur comme lui! Et comment diable cela s'est-il fait?

— Un jour qu'il sautait un fossé, le bout de son fusil [illegible] terre; il ne s'en est pas aperçu, et, privé d'air, le canon a crevé.

— N'a-t-il eu moyen de lui sauver une partie de la main?

— Pas un doigt! [illegible] la lui a coupée à un pouce ou deux du poignet.

— Alors, il ne peut plus chasser?

— Ah! oui! nous avons chassé hier dans les marais de [illegible], et, sur dix-neuf bécassines qu'il a tirées, il en a tué dix-sept.

— C'est gentil; je souhaiterais à Bobino d'en faire autant de ses deux mains. A propos, que devient-il?

— Bobino?

— Oui.

— Il a fait faire un sifflet pour ses chiens avec la queue de son sanglier [illegible] qu'il n'aura de repos en ce [illegible] que lorsqu'il aura remis la main sur le reste de son animal.

— [illegible] excepté le pauvre Choron, tout va bien!

— [illegible]

— [illegible] rendez-vous?

— [illegible] des grandes [illegible] soit à sept heures à la Maison-Neuve.

— [illegible]

[illegible] M. Deviolaine pour aller [illegible] mes [illegible] les autres, et [illegible] du bonheur à tous.

[illegible] de ce monde [illegible] dans une [illegible] les habitants et dont [illegible] pour vous [illegible] je sais que c'est [illegible] émotion pour moi que de retourner [illegible] de travaux et de lutte [illegible] et en ont enlevé la fraîcheur [illegible] petit [illegible] près inconnu au [illegible] dans lequel j'ai tendu les bras aux premiers fantômes de la vie, fantômes aux fronts ceints d'auréoles ou couronnés de fleurs. Une demi-lieue avant d'être arrivé, je descends de voiture, je marche sur le revers de la route, je compte les arbres. Je reconnais ceux aux branches desquels j'ai accroché mes cerfs-volants, lancé mes flèches, déniché des nids; il y en a au pied desquels je m'assieds, et où, les yeux fermés, je me plonge dans quelque doux rêve qui me rajeunit de vingt ans; il y en a que j'aime comme de vieux amis, et devant lesquels je m'incline en passant; il y en a d'autres qui sont plantés depuis mon départ, et devant lesquels je passe sans les regarder comme devant des indifférents et des inconnus. — Puis, quand je rentre dans la ville, c'est bien autre chose. Le premier qui m'aperçoit jette un cri, et accourt au seuil de sa maison; et, à mesure que j'avance, chacun en fait autant; puis, derrière moi, les habitants de la localité se saluent, parlent de moi, des aventures de ma jeunesse, de ma vie emportée loin d'eux, orageuse et tourmentée, et qui se fût écoulée calme et tranquille, si, comme eux, je fusse resté dans la maison où je suis né; et, dix minutes après, mon arrivée est la nouvelle de la ville, et, ce jour-là, c'est fête dans mon cœur et dans deux ou trois mille autres cœurs en même temps.

Partout on a une patrie; à Paris seulement, on a une rue qui change de nom, qui change de forme, qui s'allonge ou se restreint selon le caprice du grand voyer. Quittez Paris dix ans, et vous ne reconnaîtrez plus ni votre rue, ni votre maison.

Je me promettais donc une grande fête à me retrouver, le lendemain, avec tous mes gardes.

Cette fête commença à six heures du matin. Je revis mes vieilles figures avec du givre aux favoris; car, ainsi que je l'ai dit, il avait neigé la veille, et il faisait horriblement froid. Nous échangeâmes force poignées de main, puis nous nous mîmes en route pour la Maison-Neuve. Il ne faisait pas encore jour.

Arrivés à un endroit appelé le *Saut-du-Cerf*, parce qu'un jour que le duc d'Orléans chassait dans la forêt, un cerf se lança par-dessus la route encaissée en cet endroit entre deux taillis; arrivés, dis-je, au Saut-du-Cerf, nous vîmes que l'obscurité commençait à se dissiper. Au reste, le temps était excellent pour la chasse. Il n'était pas tombé de neige depuis douze heures, rien n'empêchait donc de suivre les brisées; les loups, si l'on avait pu les détourner, étaient à nous.

Nous fîmes une demi-lieue encore, et nous arrivâmes en vue du tournant où Choron avait l'habitude de nous attendre. Il n'y avait personne.

Cette infraction à ses habitudes, chez un homme aussi ponctuel que l'était Choron, commençait à nous inquiéter. Nous doublâmes le pas, et nous arrivâmes au tournant même, d'où l'on découvrait la Maison-Neuve, distante d'un kilomètre à peu près.

Grâce au tapis de neige étendu sur la terre, tous les objets, même ceux qui se trouvaient à une distance assez éloignée, étaient devenus faciles à distinguer. Nous voyions la petite maison blanche, à moitié perdue dans les arbres; nous voyions une légère colonne de fumée qui, s'échappant de la cheminée, montait en l'air; nous voyions, enfin, un cheval sans maître, tout sellé et tout bridé, mais nous ne voyions pas Choron.

Seulement, nous entendions les chiens qui hurlaient lamentablement.

Nous nous regardâmes les uns les autres en secouant tristement la tête; notre instinct nous disait qu'il avait dû se passer quelque chose d'étrange, et nous hâtâmes encore le pas.

En approchant, nous ne vîmes rien changer à la perspective.

Arrivés à cent pas de la maison, nous ralentîmes notre marche malgré nous; nous sentions qu'en étendant la main, nous allions toucher à un malheur.

A cinquante pas de la maison, nous fîmes presque une halte.

— Cependant, dit M. Deviolaine, il faut savoir à quoi s'en tenir.

Et nous avançâmes de nouveau, mais en silence, mais le cœur serré, mais sans prononcer une parole.

En nous voyant approcher, le cheval tendit le cou de notre côté et, les naseaux fumants, se mit à hennir.

Les chiens s'élançaient contre les barreaux de leurs niches, qu'ils mordaient à belles dents.

A dix pas de la maison, il y avait sur la neige une flaque de sang, et, près de cette flaque de sang, un pistolet déchargé.

Puis, de cette flaque de sang partait, accompagnant des pas qui rentraient à la maison, une trace sanglante.

Nous appelâmes, personne ne répondit.

— Entrons, dit l'inspecteur.

Nous entrâmes, et nous trouvâmes Choron étendu à terre

près de son lit, dont il tordait encore les couvertures entre ses mains crispées.

A sa tête, sur la table de nuit, étaient deux bouteilles de vin blanc, l'une vide, l'autre entamée. Il avait, au côté gauche, une large blessure dont son chien favori léchait le sang.

Il était encore chaud, et venait d'expirer, il y avait dix minutes à peine.

Voici ce qui s'était passé ; nous le sûmes le lendemain par le facteur d'un village voisin, qui avait presque assisté à l'événement.

Choron, nous l'avons dit, était jaloux de sa femme, et, quoique rien ne justifiât cette jalousie, on a pu voir, d'après ce que m'avait dit l'inspecteur, qu'elle n'avait fait qu'augmenter.

Il était parti à une heure du matin, profitant d'un magnifique clair de lune, pour détourner les deux loups qui se trouvaient sur la brigade.

Un quart d'heure après son départ, un messager était accouru annoncer à sa femme que son père venait d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, et demandait à la voir avant de mourir.

La pauvre femme s'était levée et était partie à l'instant même, sans pouvoir dire où elle allait ; ni elle ni le messager ne savaient écrire.

En rentrant à cinq heures du matin, Choron avait trouvé la maison vide ; il avait tâté le lit ; le lit était froid ; il avait appelé sa femme, il l'avait cherchée partout ; sa femme avait disparu.

— C'est bien, dit Choron, elle a profité de mon absence pour s'en aller chez son amant. Ne croyant pas que je rentrerais si tôt, elle n'est pas encore de retour. Elle me trompe ! Il faut que je la tue !

Il croyait savoir où elle était.

Il détacha ses pistolets d'arçon, les chargea, mit dans l'un quatorze chevrotines, et dans l'autre dix-sept.

On retrouva les quatorze chevrotines dans celui des deux pistolets qui était resté chargé.

On retrouva les dix-sept autres chevrotines dans le corps de Choron.

Puis il alla seller son cheval, le fit sortir de l'écurie, et l'amena devant sa porte.

Alors, il prit ses pistolets, et en mit un dans la fonte droite.

Celui-là entra parfaitement.

Mais la fonte gauche était par hasard plus étroite ; le pistolet trouva quelque difficulté à y prendre sa place.

Choron voulut l'y faire entrer de force.

Il prit la fonte d'une main, la crosse du pistolet de l'autre, et poussa violemment le pistolet dans la fonte.

La secousse fit détendre le ressort, le coup partit.

Pour plus de commodité, Choron tenait la fonte appuyée contre lui. Toute la charge, plomb, bourre et poudre, pénétra dans son flanc gauche, lui brûlant et lui déchirant à la fois les entrailles.

Le facteur, passant dans ce moment-là, accourut à la détonation. Choron était resté debout, cramponné à la selle.

— Mon Dieu ! qu'y a-t-il donc, monsieur Choron ? demanda le facteur.

— Il y a que ce que j'avais prévu est arrivé, mon pauvre Martineau, dit Choron ; j'ai tué mon oncle d'un coup de carabine, et je viens de me tuer d'un coup de pistolet. Il est écrit quelque part dans l'Évangile que « celui qui a frappé de l'épée périra par l'épée. »

— Vous tué, vous, monsieur Choron ? s'écria le facteur. Mais vous n'avez rien.

Choron sourit, se tourna de son côté ; ses habits brûlaient ; son sang coulait à flots par le bas de son pantalon, qu'il rougissait dans toute sa longueur.

— Oh ! mon Dieu ! fit le facteur en reculant, que puis-je faire pour vous ? Voulez-vous que j'aille chercher le médecin ?

— Le médecin ! que diable veux-tu qu'il y fasse ? répondit Choron.

Puis, d'une voix sombre :

— Est-ce que le médecin a empêché de mourir mon pauvre oncle Berthelin ? dit-il.

— Mais, enfin, commandez quelque chose, monsieur Choron.

— Va me chercher deux bouteilles de tisane à la cave, et détache-moi Rocador.

Le facteur, qui, chaque matin, buvait en passant la goutte avec Choron, prit la clef, descendit à la cave, tira deux bouteilles de vin blanc, alla détacher Rocador, et rentra.

Il trouva Choron assis devant une table et écrivant.

— Voilà, dit le facteur.

— C'est bien, mon ami, fit Choron ; pose les deux bouteilles sur la table de nuit, et va-t'en à tes affaires.

— Mais, monsieur Choron, insista le facteur, dites-moi au moins comment la chose est arrivée ?

Choron [illegible] un [illegible] ; puis, à demi-voix :

— En effet, [illegible] il n'y a pas de mal à ce qu'on le sache.

Et, se retournant vers [illegible]

— Quand je [illegible] [illegible] en mas-tu ?

— Oui, monsieur Choron.

Alors il lui raconta [illegible] comme disait le facteur, dans tous ses détails.

— Et à présent que tu [illegible] que tu voulais savoir, va-t'en.

— Vous le voulez donc ?

— Oui.

— Absolument ?

— Oui.

— Eh bien, alors, au revoir.

— Adieu.

Et le facteur était parti, espérant [illegible] du cœur que Choron était blessé moins dangereusement [illegible] ne le disait ; car comment, à la vue d'un tel sang-froid et [illegible] telle tranquillité, penser que l'homme qui les conservait [illegible] frappé à mort ?

Ce qui se passa après le départ du facteur, [illegible] ne le sait. A cette lutte de l'homme contre la mort, agonie sombre et solitaire, personne n'a assisté.

Seulement, selon toute probabilité, Choron avait bu ce qui manquait de vin dans les deux bouteilles, puis il avait voulu monter sur son lit, mais alors les forces lui avaient fait défaut.

Il était tombé à terre, se cramponnant aux couvertures, et était mort dans la position où nous venions de le retrouver.

Un papier était sur la table ; celui sur lequel le facteur, montant de la cave, l'avait vu écrivant.

Sur ce papier, d'une main encore ferme, étaient tracées ces quelques lignes :

« Mon inspecteur,

Vous trouverez un des loups dans le bois Duquesnoy ; l'autre a décampé.

» Adieu, monsieur Deviolaine. Je vous avais bien dit qu'il m'arriverait malheur.

» Votre dévoué

« CHORON, *garde chef.* »

Ce que je disais tout à l'heure des petites villes, à propos des doux souvenirs, on peut le dire bien plus véritablement encore à propos des souvenirs terribles.

Une pareille catastrophe, arrivée dans le faubourg Saint-Martin, dans la rue Poissonnière ou sur la place du Palais-Royal, eût laissé une mémoire d'une semaine, de quinze jours, d'un mois tout au plus.

Mais, dans cette petite ville de Villers-Cotterets, sur cette route qui conduit à Soissons, et passe devant la maison funèbre, sous ces belles arcades de verdure que font les chênes et les hêtres centenaires, et sous lesquelles les gardes cheminent d'un pas sans écho et en se parlant tout bas, l'événement que je viens de raconter est encore présent comme au jour où il arriva, et chacun vous le raconterait comme je viens de vous le raconter.

Hélas ! pauvre Choron ! quand j'entrai dans ta maison, quand je regardai, pâlissant, ces bouteilles à moitié vides, ton corps frissonnant, ce chien qui léchait ta plaie, j'étais loin de me douter que je serais un jour l'historien de ta vie ignorée et de ta mort sanglante !

XLVI

MA MÈRE SONGE QUE J'AI QUINZE ANS, ET QUE LA MARETTE ET LA PIPÉE NE PEUVENT PAS ME CRÉER UN BRILLANT AVENIR — J'ENTRE DANS L'ÉTUDE DE MAITRE MENNESSON, NOTAIRE, EN QUALITÉ DE « SAUTE-RUISSEAU ». — MON PATRON ET MES COLLÈGUES. — LA FONTAINE EAU-CLAIRE

Cependant, toutes ces parties de chasse, qui me procuraient une existence assez agréable, existence qui pouvait indéfiniment se continuer ainsi, en me supposant une vingtaine de mille livres de rente, ne constituaient pas un avenir à un pauvre diable dont le patrimoine, malgré l'[illegible]

nomie maternelle, fondait de jour en jour d'une effrayante f.

Vers quinze ans, on jugea qu'il était temps de me faire choisir un état, et on se décida pour celui de notaire. À cette époque, où non seulement un voile couvrait mon avenir, mais où je n'avais encore ressenti, vers cet avenir, aucune des aspirations qui m'y entraînèrent depuis, tout état, excepté celui de séminariste, m'était assez indifférent.

Ma mère, un beau matin, sortit donc de la maison, et, traversant la place en diagonale, alla demander à son notaire s'il voulait bien de moi pour son troisième clerc.

Le notaire répondit qu'il ne demandait pas mieux que de me recevoir chez lui, mais qu'il lui semblait, sauf erreur, que j'avais de telles dispositions pour la marette, pour la pipée et pour la chasse, qu'il était douteux que je devinsse jamais un écolier bien assidu de Cujas et de Pothier.

Ma mère poussa un soupir : c'était peut-être bien aussi son opinion à elle-même, mais elle n'en insista pas moins, et le notaire lui répondit :

— Eh bien, ma chère madame Dumas, puisque cela vous fait tant de plaisir, envoyez-le-moi toujours et l'on verra.

Il fut donc décidé que le lundi suivant, j'entrerais chez maître Mennesson, les gens polis disaient en qualité de troisième clerc, les autres en qualité de *saute-ruisseau*.

On sait que c'est le mot consacré.

Cela me fit bien quelque peine de renoncer à ma douce indépendance, mais je faisais un si grand plaisir à ma mère en adhérant à sa décision : il y avait pour moi, disaient tous ses amis, un si bel avenir dans cette carrière que l'on m'ouvrait ; Lafarge (on se rappelle le fils élégant et spirituel de ce chaudronnier chez lequel nous demeurions), Lafarge y faisait un chemin si brillant et si lucratif, que cette idée — que, quand j'aurais une étude qui rapporterait douze ou quinze mille francs par an, je pourrais faire comme lui de la marette et de la pipée sur une grande échelle — me séduisit infiniment.

J'entrai donc chez M. Mennesson.

M. Mennesson était, à cette époque, un homme de trente-cinq ans à peu près, plutôt petit que grand, trapu, vigoureux ; bien pris de toute sa personne, au point de vue herculéen. Il avait les cheveux roux et courts, les yeux vifs, la bouche railleuse. C'était un homme d'esprit, brusque souvent, entêté toujours, voltairien enragé, et déjà républicain à une époque où personne ne l'était encore.

Le poème de *la Pucelle* était sa lecture favorite ; il en savait par cœur des chants tout entiers, et les disait volontiers dans ses moments de joyeuse humeur, ou après son dîner.

Il va sans dire qu'il choisissait alors les chants les plus impies et les plus libertins.

On m'a dit que, depuis, sans cesser d'être républicain, il était devenu dévot outre mesure, et qu'aujourd'hui, il suivait, un cierge à la main, les processions, sur le passage desquelles, autrefois, il restait la tête couverte.

Dieu lui fasse miséricorde !

Deux personnages venaient avant moi dans la hiérarchie notariale : le premier et le deuxième clerc.

Le premier se nommait Niguet. C'était un garçon de vingt-six à vingt-huit ans, fils de notaire, petit-fils de notaire, neveu de notaire ; un de ces hommes qui viennent au monde avec une écriture en pattes de mouche, une signature illisible, et un parafe gigantesque au bout.

Le second était un garçon de mon âge, à peu près. Il était gras, il était jaune ; il avait le nez pointu. Il étudia dix ans pour être notaire, et finit par être garde forestier.

Je n'ai jamais entendu dire qu'il se fût élevé au-dessus du grade de simple garde, quoiqu'il eût de puissantes protections dans l'administration forestière, et trois ou quatre mille livres de rente, du chef de sa mère.

Il se nommait Cousin.

L'apprentissage du notariat me fut assez doux. C'était un bon diable, au fond, que M. Mennesson, pourvu qu'on ne dît pas devant lui de bien des prêtres, et qu'on ne fît pas l'éloge des Bourbons.

Dans le cas contraire, son petit œil gris s'enflammait. Il empoignait un Ancien Testament ou une histoire de France, ouvrait l'Ancien Testament au livre d'Ézéchiel, l'histoire de France au règne de Henri III, et commentait l'un et l'autre à la manière du *Citateur* de Pigault-Lebrun.

J'ai dit que j'étais entré chez M. Mennesson comme saute-ruisseau, le titre m'avait d'abord humilié ; mais je vis bientôt que j'étais chargé, au contraire, du côté agréable de la profession de clerc de notaire.

M. Mennesson faisait beaucoup d'actes pour les paysans des villages environnants. Quand les paysans ne pouvaient pas se déranger, c'était moi qui recevais la mission d'aller leur faire passer les actes à domicile. Prévenu la veille de la course que j'avais à faire le lendemain, je prenais mes mesures en conséquence. Si c'était au temps de la chasse, j'avais un excellent compagnon de route, mon fusil ; si la chasse était fermée, j'allais, dès le soir, tendre toutes les marettes qui gisaient sur ma route.

Dans le premier cas, il était bien rare que je ne rapportasse pas un lièvre ou une couple de lapins ; dans le second, une demi-douzaine de grives, de merles ou de geais, et une vingtaine de rouges-gorges et autres petits oiseaux.

Un jour, mon patron m'avertit que j'irais le lendemain à Crépy demander communication d'un acte à son confrère maître Leroux.

Cette fois, comme le ruisseau était un peu large à sauter, — il y a trois lieues et demie de Villers-Cotterets à Crépy, — je fus prévenu qu'un boulanger, client de M. Mennesson, que le renseignement que j'allais chercher intéressait, mettait son cheval à ma disposition.

C'était toujours une fête pour moi que de monter à cheval, même sur un cheval de boulanger.

Je partis le matin, avec injonction de revenir le soir même, à quelque prix que ce fût.

Outre le plaisir de la locomotion, j'étais encore attiré à Crépy par un autre attrait : j'allais revoir cette bonne famille chez laquelle nous avions reçu l'hospitalité du temps de l'invasion, et mes amis de Longpré.

J'ai raconté l'histoire de madame de Longpré, cette veuve d'un valet de chambre du roi Louis XV, laquelle vendait un à un les magnifiques plats de porcelaine qu'elle avait hérités de son mari, et dont le fils aîné, maréchal des logis de chasseurs, si brave en toute autre circonstance, tremblait et se cachait sous le lit quand il faisait de l'orage.

Je partis en me promettant de revenir le plus tard possible.

Je me tins religieusement parole. Je fis d'abord ma commission près de maître Leroux ; puis, ma commission faite, je commençai mes visites.

A sept heures du soir, je remontai à cheval et me remis en chemin.

C'était au mois de septembre. Les jours diminuaient sensiblement ; et comme, ce soir-là, le temps était sombre, presque pluvieux, il faisait déjà nuit depuis longtemps lorsque, en sortant de Crépy, je donnai le premier coup d'éperon à mon cheval.

Le chemin de Villers-Cotterets à Crépy, ou plutôt de Crépy à Villers-Cotterets, car c'est ainsi que nous allons le décrire topographiquement, — est une espèce de grande route, à peu près abandonnée comme communication commerciale, à moitié chemin de Crépy à Villers-Cotterets, elle rejoint, en dessinant par cette adjonction un Y gigantesque, la grande route de Villers-Cotterets à Paris.

A un quart de lieue de Crépy, une portion de forêt, désignée sous le nom de *bois du Tillet*, s'étend jusqu'à la route mais sans la traverser.

Une lieue et demie plus loin, la route, qui jusque-là a couru sur une surface plane, descend dans une espèce de ravin, au fond duquel coule une source, et est côtoyée, à sa gauche, par des carrières dont l'exploitation est abandonnée depuis longtemps.

La source a donné son nom à la localité, qui s'appelle la fontaine *Eau-Claire*.

Les carrières, dont plusieurs s'ouvrent sombres et profondes sur la route, donnent à cet endroit un caractère de solitude menaçante, qui inspire un certain effroi aux gens du pays.

Il y a, dans ce ravin, des traditions de vols à main armée et d'assassinats, qui remontent à des époques inconnues, c'est vrai, mais qui sont constatées, comme celles de la forêt de Bondy, par des dictons populaires.

Nous nous contenterons de citer celui-ci, qui rime mal, mais que nous donnons simplement comme une recommandation locale, et non comme un exemple de poésie :

A la fontaine Eau-Claire,
Bois quand le jour est dans son clair.

Puis, une demi-lieue au delà de la fontaine Eau-Claire, se présente, coupant transversalement la route, la charmante vallée de Vauciennes, qui conduit du moulin de Walue à Coyolle, au fond de laquelle serpente un ruisseau d'argent liquide, et dort ce fameux marais où Moinat faisait, avec M. Deviolaine, ses preuves d'adresse sur les bécassines.

Là, le chemin descend par une pente rapide, et remonte par une pente plus rapide encore. Ces deux montagnes sont, pendant les jours de verglas, la terreur des voituriers, qui descendent l'une trop rapidement, et qui ne savent plus comment remonter l'autre.

Des attelages de bœufs stationnent au village, et font l'office de cabestans.

Le sommet de la seconde montagne, sommet du haut duquel on aperçoit Villers-Cotterets, distant d'une lieue à peine est couronné par un moulin à vent, appartenant à M. Picot, auquel, du reste, appartient une partie de la plaine de Noue, de Coyolle et de Largny.

Ce moulin à vent va jouer un grand rôle dans ce qui me

reste à dire, — car on comprend bien que ce n'est pas à titre de simple description que je viens de relever la route, peu intéressante pour mes lecteurs, de Villers-Cotterets à Crepy. Ce moulin à vent, allais-je dire, est parfaitement isolé de toute habitation et s'élève au dessus du fond de Vouffly, à peu près à trois kilomètres de Largny et à une lieue de Villers-Cotterets.

Voilà donc la route que je suivais, au plus grand trot de mon cheval de boulanger, sous le pas duquel le pavé de Sa Majesté Louis XVIII résonnait lourdement.

Vers huit heures à peu près, j'étais aux environs de la fontaine Eau-Claire.

J'ai déjà dit que le temps était sombre ; la lune, à son premier quartier, était voilée par de longs nuages courant rapidement au ciel, et dont les extrémités se frangeaient d'une espèce d'écume grise.

Je rapportais de l'argent. J'étais sans arme. J'avais quinze ans à peine ; les traditions de la fontaine Eau-Claire étaient vivantes dans mon esprit ; — toutes circonstances qui me faisaient légèrement battre le cœur.

A la moitié de la descente, je mis mon cheval au trot, et, grâce à une branche de chêne que j'avais cueillie au bois du Tillet, je parvins à le faire passer au galop.

Je franchis l'endroit dangereux, le *malo sitio*, comme on dit en Espagne, sans accident, et, quoique l'ayant franchi, je décidai que le galop serait désormais l'allure que j'imprimerais à mon cheval.

Cependant, force me fut de modérer cette allure à la descente et à la montée de Vauciennes ; mais à peine fus-je parvenu au sommet de la montagne, qu'à l'aide d'un coup d'éperon et de deux coups de baguette vigoureusement sanglés, ma monture reprit le galop.

Tout semblait sommeiller autour de moi. Le paysage, noyé dans l'obscurité, n'était vivifié ni par une lumière brillant à l'horizon, comme une étoile tombée sur la terre, ni par un aboi de chien, qui indique, dans le lointain invisible, la ferme qu'on sait y être, et que l'on cherche vainement des yeux.

Le moulin à vent était endormi comme le reste de la nature ; ses ailes, roides et immobiles, ressemblaient aux bras d'un squelette levés vers le ciel dans l'attitude du désespoir.

Seuls, les arbres de la route semblaient animés ; ils se tordaient et criaient sous le vent, lequel en arrachait violemment les feuilles, qui s'envolaient dans la plaine comme des bandes de sombres oiseaux.

Tout à coup, mon cheval, qui suivait le milieu de la route au grand galop, fit un écart si violent, si inattendu, qu'il m'envoya rouler à quinze pas sur le revers du chemin.

Après quoi, au lieu de m'attendre, il continua sa route en redoublant de vitesse et en soufflant bruyamment avec ses naseaux.

Je me relevai, tout étourdi de ma chute, qui eût pu être mortelle si, au lieu de tomber sur la terre détrempée des bas côtés, j'étais tombé sur le pavé.

J'eus d'abord l'idée de courir après mon cheval ; mais il était déjà si loin, que je jugeai que ce serait peine perdue. Puis j'avais la curiosité de savoir quel objet l'avait pu si fort épouvanter.

Je me secouai, et, tout chancelant, regagnai le pavé.

A peine avais-je fait quatre pas, que j'aperçus un homme couché en travers de la route. Je crus que c'était quelque paysan ivre ; et, tout en me félicitant de ce que mon cheval ne lui avait point marché sur le corps, je me baissai pour l'aider à se relever.

Je touchai sa main : sa main était roide et glacée.

Je me redressai, regardant autour de moi, et il me sembla qu'à dix pas, dans le fossé, je voyais ramper une forme humaine.

L'idée me vint alors que cet homme immobile était assassiné, et que cette forme humaine qui se mouvait, pourrait bien être celle de son assassin.

Je n'en demandai pas davantage. Je sautai par-dessus le cadavre, et, comme venait de faire mon cheval, je pris le chemin de Villers-Cotterets à grande vitesse.

Sans m'arrêter, sans me retourner, sans respirer, je fis, en dix minutes peut-être, la lieue qu'il me restait à faire, et, haletant, couvert de sueur et de boue, j'arrivai chez ma mère, au moment où le boulanger lui racontait que son cheval venait de rentrer à l'écurie sans moi.

Ma mère était déjà fort effrayée, mais elle le fut bien davantage quand elle me vit.

Je la pris à part et lui racontai tout.

Ma mère me recommanda de ne pas dire un seul mot de ce que j'avais vu.

Si c'est réellement un homme assassiné, pensait-elle, il y aura une enquête, une instruction à Soissons, des assises à Laon ; je serais mêlé à tout cela, forcé, comme témoin, de comparaître à l'instruction et aux assises... Ce seraient des frais et des ennuis inutiles.

Ma mère, sous prétexte que j'étais trop fatigué, se chargea d'aller porter à M. Mennesson la réponse de maître Leroux, tandis que je changeais de linge et d'habits. Le linge était tout trempé de sueur, les habits tout trempés de boue.

La visite de ma mère à M. Mennesson ne fut pas longue. Elle avait hâte de revenir auprès de moi et de me demander de nouveaux détails.

Le retour du cheval sans cavalier avait été mis sur le compte d'une simple chute. Comme la chose n'avait rien d'extraordinaire, le boulanger ne conçut aucun soupçon.

Nous passâmes une partie de la nuit, ma mère et moi, sans fermer l'œil. Nous couchions non seulement dans la même chambre, mais encore dans la même alcôve. Elle ne tarissait pas en questions, et, moi, je ne me lassais pas, tant l'impression était profonde, de lui répéter dix fois le même détail.

Vers une heure de la nuit, nous nous endormîmes, ce qui ne nous empêcha point d'être levés à sept heures du matin.

Toute la ville était en émoi.

Un voiturier de Villers-Cotterets, qui j'avais dépassé à moitié de la montagne de Vauciennes, avait rencontré le cadavre, l'avait chargé dans sa charrette, l'avait ramené à la ville, et avait fait sa déclaration.

XLVII

CE QUE C'ÉTAIT QUE L'HOMME ASSASSINÉ, ET CE QUE C'ÉTAIT QUE L'ASSASSIN. — AUGUSTE PICOT. — L'ÉGALITÉ DEVANT LA LOI. — DERNIERS EXPLOITS DE MAROT. — SON EXÉCUTION

Le cadavre avait été conduit à l'hôpital, où il était exposé — le juge de paix, le maire, ni le brigadier de gendarmerie, ne l'ayant reconnu.

Je voulus tout naturellement aller voir au jour ce qui m'avait fait si grand'peur la nuit. Ma mère me fit promettre de ne rien dire, sachant que, lorsque j'avais promis, je tenais parole.

Le cadavre était abrité sous un hangar et couché sur une table.

C'était celui d'un jeune homme de quinze à seize ans. Il était vêtu d'un mauvais pantalon de toile bleue, d'une grosse chemise déchirée au ventre et ouverte sur la poitrine.

La blessure qui paraissait lui avoir donné la mort était une plaie transversale, ouvrant le crâne au-dessus du cervelet, et qui devait avoir été faite avec un instrument contondant.

Il avait les pieds et les mains nus. Ses pieds semblaient ceux d'un homme habitué à la marche ; ses mains, celles d'un homme habitué au travail.

Au reste, comme je l'ai dit, il était tout à fait inconnu dans le pays.

Deux jours s'écoulèrent, pendant lesquels chacun divagua à loisir sur cet événement ; puis, tout à coup, le bruit se répandit que l'assassin venait d'être arrêté.

C'était un berger au service de M. Picot.

En effet, du bout de la rue de Largny, vers laquelle tout le monde se précipitait, on vit arriver un homme en blouse, les poucettes aux mains, et marchant entre deux gendarmes à cheval et tenant leur sabre nu.

Le type était celui d'un paysan picard de la plus basse classe, vulgaire et rusé.

On le conduisit à la prison, dont la porte se referma sur lui.

Mais, toute refermée qu'elle était, la porte n'en continua pas moins d'être assiégée par la foule. C'était un trop grave événement que celui qui venait d'arriver pour que toute la ville ne demeurât point sur pied.

Le juge de paix commença l'instruction ; dans son premier interrogatoire, l'accusé nia tout.

Cependant des preuves terribles s'élevaient contre lui. Les bergers, on le sait, couchent dans une cabane en bois, près du parc de leurs moutons.

La cabane de l'accusé, pendant le jour où avait eu lieu l'assassinat, et pendant la nuit qui avait suivi celle où le cadavre avait été retrouvé ; cette cabane était restée stationnaire à deux cents pas tout au plus de la grande route.

Puis, sur la paille qui, recouverte d'un mauvais matelas, en faisait le fond, on avait reconnu des traces de sang.

En outre, le maillet avec lequel l'accusé enfonçait les piquets de son parc était imprégné de sang à un de ses angles.

Le maillet paraissait être l'instrument à l'aide duquel la plaie mortelle avait été faite.

Malgré toutes ces preuves, comme nous l'avons dit, Marc — c'était le nom de l'accusé — avait nié formellement.

Le juge de paix et le greffier sortirent donc sans avoir rien pu obtenir de lui.

Mais, vers onze heures du soir, il se ravisa, appela le [illegible] nommé Sylvestre, qui, en même temps, était suisse [illegible] et le pria d'aller chercher le juge de paix, en le [illegible]nant qu'il avait des aveux à faire.

Le juge de paix avait averti son greffier, et tous deux s'étaient rendus au cachot de l'accusé.

Cette fois, il ne refusait plus de parler ; il avait, au contraire, toute une histoire à raconter ; cette histoire était une accusation de meurtre contre son maître, Auguste Picot.

Voici l'échafaudage, assez habile, bâti par cet homme dans la solitude de son cachot, et à l'aide duquel il espérait entraîner dans sa complicité un homme assez fort pour se tirer d'affaire avec lui. C'est Marot qui raconte.

Le jour de l'assassinat, un jeune homme qui suivait la grande route, cherchant de l'ouvrage, [illegible] dans la plaine Marot, occupé à changer son parc de place.

Le jeune homme avait quitté la grande route et était venu droit au berger, au moment où celui-ci enfonçait son dernier piquet.

Alors, il lui avait exposé sa misère ; il lui avait dit que, n'ayant pas de quoi acheter du pain, il avait traversé la ville sans manger, trop fier qu'il était pour demander l'aumône ; mais que, l'ayant aperçu, lui, l'homme du peuple, il n'avait pas craint de venir à lui pour lui tendre la main comme à un frère et lui demander la moitié de son pain.

Marot avait, en effet, tiré de sa cabane un de ces petits pains ronds et [illegible] comme les fermiers en distribuent le matin à leurs journaliers, et avait partagé le pain avec le voyageur, qui s'était assis près de lui.

Tous deux, adossés à la cabane, avaient commencé à déjeuner. Tout à coup — c'est toujours Marot qui parle, — Auguste Picot était arrivé au grand galop de son cheval, et, s'avançant avec brutalité vers son berger :

— Misérable ! lui avait-il dit, crois-tu que je te donne mon pain pour le faire manger à des vagabonds et à des mendiants ?

L'étranger avait voulu répondre, excuser le berger ; mais Picot, — toujours suivant l'accusateur, — avait poussé son cheval sur lui avec tant de brutalité, que le jeune homme, pour ne pas être foulé aux pieds, avait été forcé de lever son bâton.

A ce geste de défense personnelle, le cheval de Picot, ayant fait un tête à la queue, avait rué des deux pieds de derrière, et, de l'un de ses deux pieds, avait atteint le jeune homme dans la poitrine.

Le jeune homme était tombé sans connaissance.

Alors, meurtrier involontaire, Picot s'était décidé à devenir assassin ; d'un accident qu'il voulait cacher, il avait fait un crime.

Regardant autour de lui, il avait vu à terre le maillet avec lequel Marot venait d'enfoncer les piquets de son parc, et, d'un coup violemment asséné derrière la tête, avait achevé le malheureux voyageur, qui n'était qu'évanoui.

La mort avait été presque instantanée.

Puis, — remarquez bien que ce n'est pas moi qui parle, mais que c'est l'accusateur, — Picot avait fait toute sorte de promesses au berger pour que celui-ci l'aidât à cacher son crime.

Le berger avait eu la faiblesse de se laisser toucher par les supplications de son maître ; il avait consenti à receler le cadavre dans sa cabane.

De là les vestiges sanglants qui avaient taché la paille et le matelas.

Le soir arrivé, Picot devait revenir à la cabane ; alors on prendrait le cadavre, et, profitant de l'obscurité, on le transporterait dans le moulin à vent dont Picot avait la clef.

Les deux complices entrés, la porte se serait refermée sur eux et sur le cadavre ; on aurait creusé une fosse, et l'on y aurait enterré le malheureux voyageur.

Mais comme ils traversaient la route, le bruit d'un cheval arrivant au galop les avait effrayés ; ils avaient laissé glisser le cadavre de leurs mains, et avaient tiré chacun de son côté.

Dix minutes après, ils étaient revenus ; mais alors c'étaient le voiturier et sa voiture qui avaient apparu au haut de la montagne de Vauciennes, et les avaient forcés d'abandonner de nouveau leur sombre besogne.

Cette fois, le voiturier avait relevé le cadavre et l'avait rapporté, comme on a vu, à Villers-Cotterets. Toute espérance de cacher le crime leur avait donc échappé, et ils n'avaient plus dû se préoccuper que d'une chose : c'était de [illegible] eux-mêmes.

[illegible] avait été pris, avait essayé de nier d'abord ; mais ensuite il avait réfléchi, et il aimait mieux avouer le rôle [illegible] qu'il avait joué dans toute cette affaire que de risquer [illegible] dans une dénégation complète.

[illegible] le voir, la fable était assez habilement con[illegible] [illegible] la conviction chez le juge, mais [illegible] le mettre dans la nécessité d'arrêter Picot.

[illegible] on tenait à la fois la dénonciation du berger et l'arrestation de son maître.

La nouvelle fit grand bruit. Picot n'était pas aimé ; il était riche, beau garçon, vigoureux de corps, hautain de parole ; qualités et défaut qui, dans une petite ville, constituent fatalement l'impopularité.

Picot, en réalité, n'avait jamais fait de mal à personne. Eh bien, à la première nouvelle du malheur qui lui arrivait, il eut la moitié de la ville contre lui.

C'était, en vérité, une famille malheureuse que cette famille Picot, et Dieu lui faisait payer bien cher la richesse qu'il lui donnait.

Quatre ans auparavant, Stanislas Picot, on se le rappelle, s'était tué à la chasse. Deux ans auparavant, la ferme avait brûlé, et voilà qu'aujourd'hui le fils aîné était accusé d'assassinat.

L'enquête se poursuivit activement ; il fut décidé qu'on ferait, le lendemain, une visite sur les lieux : le procureur du roi était arrivé de Soissons.

Je me rappellerai toujours l'effet terrible que me produisit la vue de ce cortège traversant la grande place. En tête marchaient les autorités de la ville et le procureur du roi ; puis Picot, entre deux rangs de gendarmes, placés les uns devant, les autres derrière lui ; puis le berger, entre deux autres rangs de gendarmes, disposés de la même façon ; puis toute la ville : les uns sur les portes et aux fenêtres, les autres suivant le cortège.

Tout cela marchait d'un pas rapide, car il pleuvait. On parle de l'égalité devant la loi ; et les juges avaient cru faire de l'égalité en plaçant ces deux hommes à pied, l'un comme l'autre, entre un nombre égal de gendarmes.

Seulement, ils avaient oublié la différence des impressions qui, dans deux organisations différentes, placées relativement l'une au bas, l'autre au haut de l'échelle sociale, assaillaient ces deux cœurs.

Certes, toutes les tortures de la situation étaient pour l'homme élevé.

Pour l'autre, il y avait presque triomphe ; il avait, d'un mot, attiré au même niveau que lui un homme placé si fort au-dessus de lui, que, huit jours auparavant, il en recevait son pain, son salaire, et ne lui parlait que le chapeau à la main.

Aussi, sur le visage ignoble de cet homme, rayonnait la basse satisfaction de la vengeance.

En outre, il avait les sympathies des hommes de sa classe, qui le regardaient comme une victime, et même de quelques organisations envieuses placées dans des classes plus élevées.

Quant à Picot, son visage était calme ; mais on sentait bouillonner dans cette large poitrine la colère, la honte et l'orgueil révoltés.

Non ! la justice ne traitait pas ces deux hommes d'une manière égale, par cela même qu'elle les traitait en égaux.

Le lendemain, ce fut une autre cérémonie non moins sombre : on procéda à l'exhumation.

Toute la discussion porta sur la poitrine meurtrie du jeune homme. Le berger prétendait qu'elle avait été meurtrie par le coup de pied du cheval. Picot répondait que, si elle eût été meurtrie par un coup de pied de cheval, par un seul surtout, assez violent pour amener l'évanouissement, les contours du fer seraient tracés sur cette poitrine, meurtrie, c'est vrai, — mais bien plus probablement par les sabots du berger, que par le fer de son cheval.

Les deux accusés furent envoyés dans les prisons de Soissons.

Au bout d'un mois, une ordonnance de non-lieu fut rendue en faveur de Picot.

Il revint dans sa famille. Mais le coup avait été si violent, qu'il avait brisé l'avenir de cet homme. De hautain qu'il avait été, il devint misanthrope ; il se renferma dans sa propriété de Noue, évita toutes les réunions des jeunes gens de son âge, et finit par épouser la fille d'un gendarme, qui depuis longtemps était sa maîtresse.

Sans doute, — car il y a une récompense au bout de tout malheur non mérité, — sans doute, c'est une voie douloureuse par laquelle la Providence l'a conduit à la simplicité et au bonheur.

Il a d'abord eu une grande joie, la joie réelle de ce monde : son père et sa pauvre mère, qu'il aimait tant, sont morts près de lui dans la plus extrême vieillesse.

Le berger fut condamné à douze ou quinze ans de prison, je crois, *pour avoir volé des habits trouvés sur un homme mort.*

Étrange jugement, qui constatait un crime, mais sans désigner de criminel !

Maintenant, voici de nouveaux détails que j'ai recueillis depuis le procès :

Le jeune homme que j'avais trouvé assassiné le 13 septembre 1816, se nommait Félix-Adolphe-Joseph Billaudet ; il était fils de François-Xavier-Léger Billaudet, huissier audiencier près le tribunal de première instance de l'arrondissement de Strasbourg ; il était né à Strasbourg le 1er avril 1801, et avait, par conséquent, à l'époque de sa mort, quinze ans six mois et douze jours.

Il était domestique chez M. Maréchal, inspecteur forestier à Vervins, et porteur, lors de l'assassinat, d'un passe-port pour Paris délivré à Vervins le 8 septembre 1816.

Probablement, à cette heure, le père et la mère de ce pauvre enfant sont morts, et je suis peut-être le seul au monde qui, dans ce retour vers ma jeunesse, pense encore à lui.

Quant à Marot, en sortant de prison, il revint dans le pays et se fixa d'abord dans le village de Vivières, où il exerça la profession de boucher.

Puis, de là, les affaires allant mal, à ce qu'il paraît, il alla s'établir à Chelles, petit village situé à deux ou trois lieues de Villers-Cotterets.

Quelque temps après ce déménagement, sa femme mourut d'une façon étrange et fatale. En tirant de l'eau dans un puits, elle pesa sur le boulon de la poulie, qui cassa ; elle fut précipitée de trente pieds, et mourut noyée.

Cette mort fut regardée comme un accident.

Un peu plus tard, on trouva enterré, à un ou deux pieds de profondeur seulement, entre Vivières et Chelles, le cadavre d'un jeune charretier qui paraissait avoir été assassiné d'un coup de pistolet tiré à bout portant dans le dos.

Malgré toutes les recherches qui furent faites, on ne put découvrir l'assassin ou les assassins.

Enfin, plus tard encore, Marot alla lui-même faire chez le juge de paix la déclaration d'un nouvel événement qui venait de se passer. Un jeune peintre-vitrier, qui était venu lui demander l'hospitalité, faute d'argent pour aller à l'auberge, et à qui il l'avait généreusement accordée, était mort, pendant la nuit, dans le grenier où il lui avait étendu une botte de paille, d'une colique de *miserere*.

On enterra le jeune peintre.

Peu de jours après, des poules qu'avait Marot furent trouvées mortes dans les cours et dans les jardins voisins.

Elles paraissaient empoisonnées.

On rapprocha les faits, et l'on commença de prendre des soupçons.

Marot fut arrêté. Son propre enfant déposa contre lui et le fit condamner.

Le jeune peintre avait été empoisonné par sa soupe. Le poison à l'aide duquel le crime avait été exécuté était de l'arsenic, versé par Marot dans son assiette.

Le jeune homme se plaignait que la soupe avait un singulier goût ; le fils de Marot en prit une cuillerée dans son assiette et la goûta ; il fut de l'avis du peintre.

— La soupe, répondit Marot, a un drôle de goût parce qu'elle est faite avec une tête de cochon. Quant à toi, gourmand, ajouta-t-il en s'adressant particulièrement à son fils, mange ta soupe, et laisse ce garçon manger la sienne : chacun sa part.

Cependant, le goût de cette soupe était tellement âcre, que le jeune peintre en avait laissé la moitié. On avait jeté le reste sur le fumier ; les poules l'avaient mangé, et, poursuivies par la douleur, s'étaient éparpillées à droite et à gauche, dénonçant de leur côté l'empoisonnement par leur mort.

Cette fois les charges qui s'élevaient contre Marot furent si fortes, qu'il ne put nier.

Alors voyant qu'il n'y avait plus de salut à espérer pour son dernier crime, il avoua tous les autres.

Il avoua que c'était lui qui avait tué Billaudet, pour lui prendre six à huit francs qu'il avait sur lui.

Il avoua qu'il avait limé le boulon de la poulie, pour que sa femme, qui venait de lui faire une donation, fût précipitée dans le puits, et se tuât en tombant ou s'y noyât.

Il avoua que c'était lui qui avait tué d'un coup de pistolet à bout portant et pour lui voler trente francs qu'il venait de recevoir, le jeune charretier dont le cadavre avait été retrouvé entre Chelles et Vivières.

Il avoua, enfin, que c'était lui qui, pour lui voler douze francs, avait empoisonné le jeune peintre-vitrier, en jetant de l'arsenic dans son assiette.

Marot fut condamné à mort et exécuté à Beauvais en 1828 ou 1829.

XLVIII

LE PRINTEMPS A VILLERS-COTTERETS. — LA FÊTE DE LA PENTECOTE. — L'ABBÉ GRÉGOIRE M'INVITE A FAIRE DANSER SA NIÈCE. — LES LIVRES ROUGES. — « LE CHEVALIER DE FAUBLAS ». — LAURENCE ET VITTORIA. — UN MUSCADIN DE 1818.

« O jeunesse ! printemps de la vie ! O printemps ! jeunesse de l'année ! » a dit Métastase.

On était au commencement de 1818. J'allais avoir seize ans au mois de juillet.

Le mois de mai, ce sourire de l'année, riche et beau partout, est plus riche et plus beau à Villers-Cotterets que partout ailleurs.

Il est difficile de se faire une idée de ce qu'était, à cette époque du siècle, ce délicieux et beau parc dont mon cœur porte encore le deuil, et qu'un ordre de Louis-Philippe a fait abattre depuis.

Le dessin en était simple et grand à la fois. Au château immense, et qui domine la plaine, se rattachaient, comme deux ailes, deux magnifiques massifs de verdure plus longs que larges, dont une extrémité se soudait aux murs du château et dont l'autre allait rejoindre deux allées de marronniers gigantesques, formant d'abord les deux faces latérales d'un grand carré, puis se rapprochant l'une de l'autre diagonalement pour s'arrêter avant de se rejoindre, et pour continuer à s'enfoncer à perte de vue en laissant entre elles deux un large espace vide, jusqu'au pied de la montagne de Vivières, bornant l'horizon, avec ses éboulements de terre rougeâtre et ses touffes de genêts aux fleurs d'or.

L'hiver, tout cela dormait ; tout cela était triste, solitaire, muet ; les oiseaux semblaient avoir émigré vers des contrées moins désolées. Des nuées de corbeaux seuls, perchés sur certains arbres plus élevés que les autres, demeuraient seuls propriétaires obstinés de ce magnifique domaine, pareils à ces invasions de barbares sous lesquels on voit se ruiner les terres et se dessécher les forêts.

Cela durait quatre mois de l'année.

Mais, dès le commencement d'avril, l'herbe perçait la terre, bravant le givre, qui, chaque matin, en faisait un tapis d'argent ; mais, dès le commencement d'avril, ces arbres, si nus, si désolés, si morts, commençaient à revêtir le velours cotonneux de leurs bourgeons. Les oiseaux endormis — où dorment les oiseaux ? on n'en sait rien ; — les oiseaux endormis se réveillaient, voltigeant dans les branches, où bientôt ils devaient construire leurs nids. Puis, à partir de ce moment, chaque jour du mois, chaque heure du jour apportait son changement à ce grand réveil de la nature. Des marronniers, des tilleuls et des hêtres, partaient les premières avant-gardes du printemps. Les pâquerettes étoilaient la pelouse ; les boutons d'or s'enrichissaient ; dans l'herbe, déjà haute, on entendait chanter les grillons. Les papillons, ces fleurs volantes qui éclosent dans les airs, venaient caresser les fleurs de la terre. Les beaux enfants sortaient de la ville avec des robes blanches et des rubans roses, et venaient se rouler sur l'herbe. Tout se peuplait, tout s'animait, tout vivait. Le printemps était arrivé sur les premières brises de mai, et, dans la vapeur du matin, on croyait le sentir passer, secouant ses cheveux, et ranimant le monde au souffle de son haleine parfumée.

Aussi était-ce cette époque de joyeuse renaissance que la ville avait choisie pour sa fête ; fête charmante, toujours somptueuse, car c'était la nature qui se chargeait d'en faire les frais.

Cette fête, je crois l'avoir dit déjà, tombait à la Pentecôte, et durait trois jours.

Pendant trois jours, le parc s'emplissait de bruits charmants et de rumeurs joyeuses qui s'éveillaient dès le matin et ne s'éteignaient que bien avant dans la nuit. Pendant trois jours, les pauvres oubliaient leur misère, et, ce qui est bien plus extraordinaire, les riches oubliaient leurs richesses. Le parc réunissait toute la ville, confondue en une grande famille ; puis cette famille, appelant à elle tous ses rameaux, parents, amis, connaissances, la population se quadruplait. On venait de la Ferté-Milon, de Crépy, de Soissons, de Château-Thierry, de Compiègne, de Paris ! Quinze jours d'avance, toutes les places étaient retenues aux diligences. Alors, il fallait inventer d'autres moyens de transport ; on voyait arriver chevaux, carrioles, tilburys, voitures de poste ; tout cela s'encombrait dans les deux seuls hôtels du pays, au *Dauphin* et à la *Boule d'or*. Pendant trois jours, la petite ville ressemblait à un corps trop plein de sang, dont le cœur battrait dix fois pour une. Mais, dès le mercredi la ville commençait à rejeter ce trop-plein, qui s'écoulait peu à peu les jours suivants. Tout reprenait successivement son aspect ordinaire. Les grands bois, troublés pendant trois jours dans leurs ombres les plus épaisses, retrouvaient leur solitude, leur silence. Les marronniers redevenaient le domaine des oiseaux, qui, tout en voletant dans leurs branches, en faisaient tomber une neige de fleurs. Enfin, la pelouse, foulée aux pieds et dépouillée de ses fleurs, se redressait peu à peu, attirée par le soleil, et venait offrir d'elle-même à la main dévastatrice des enfants une seconde moisson de pâquerettes et de boutons d'or.

Cette année-là, à cette belle fête de la Pentecôte, étaient venues deux étrangères.

L'une était la nièce de l'abbé Grégoire, et se nommait Laurence. Son nom de famille, je l'ai oublié.

L'autre était une amie à elle. Elle se prétendait Espagnole et se nommait Vittoria.

Cette nouvelle m'avait été annoncée par l'abbé Grégoire.

Un matin, il était entré à la maison et m'avait fait signe :

— Approche, garçon, m'avait-il dit.

Et je m'étais approché, sans trop savoir ce qu'il voulait de moi.

— Plus près, avait-il dit, plus près encore. Tu sais que je suis myope. Là, bien.

En effet, le pauvre abbé était myope comme une taupe.

— Tu sais danser, n'est-ce pas ?

— Pourquoi me demandez-vous cela, monsieur l'abbé ?

— Dame ! tu te rappelles que, dans ta dernière confession, tu t'es accusé d'avoir été à la comédie, à l'opéra et au bal ?

En effet, dans un de ces examens de conscience que l'on vend tout imprimés, pour aider les mémoires paresseuses ou recalcitrantes, j'avais vu que c'était un péché que d'aller à la comédie, à l'opéra et au bal ; et comme lors du voyage que j'avais fait à Paris avec mon père, à l'âge de trois ans, j'avais vu jouer à l'Opéra-Comique *Paul et Virginie* ; comme j'avais depuis été au spectacle, lorsque par hasard étaient passés des comédiens ambulants à Villers-Cotterets ; comme, enfin, j'avais été au bal chez madame Deviolaine quand, à la fête d'une de ses filles, elle donnait un bal, je m'étais naïvement accusé d'avoir commis ces trois péchés ; ce qui avait beaucoup fait rire le bon abbé Grégoire, qui venait, comme on le voit, de révéler le secret de la confession.

— Eh bien, oui, je sais danser, répondis-je. Après ?...

— Fais-moi un entrechat.

L'entrechat était mon fort. On dansait encore à l'époque où j'ai appris à danser. Depuis, on s'est contenté de marcher ; ce qui est bien plus commode, et bien moins difficile à apprendre.

Je battis un quatre sur place.

— Très bien ! me dit l'abbé. Alors tu feras danser ma nièce, qui vient à la Pentecôte.

— Mais... c'est que je n'aime pas la danse, répondis-je assez brutalement.

— Bah ! par galanterie, tu feras semblant de l'aimer.

— Ta cousine Cécile a bien raison de dire que tu ne seras jamais qu'un ours, ajouta ma mère en haussant les épaules.

Cette accusation me fit réfléchir.

— Pardon, monsieur l'abbé, dis-je ; je ferai tout ce que vous voudrez.

— A la bonne heure ! dit l'abbé ; et, pour te faire faire connaissance avec nos Parisiennes, dimanche, après la grand'messe, tu viendras déjeuner avec nous.

J'avais huit jours pour me préparer à mes fonctions de cavalier servant.

Pendant ces huit jours, il arriva un grand événement.

Au moment de son départ, mon beau-frère avait laissé à Villers-Cotterets une partie de sa bibliothèque.

Parmi ces livres, il y avait un ouvrage couvert d'un papier glacé rouge, et divisé en huit ou dix volumes.

Mon beau-frère l'avait fait remarquer à ma mère.

— Vous pouvez lui laisser tout lire, avait-il dit, excepté ce livre-là.

J'avais jeté un coup d'œil de côté sur le livre, me promettant bien, au contraire, que ce serait celui-là que je lirais.

Mon beau-frère parti, j'avais laissé passer quelques jours, puis je m'étais mis à la recherche de ces fameux livres rouges qu'il m'était défendu de lire.

Mais j'avais eu beau retourner la bibliothèque de fond en comble, il m'avait été impossible de mettre la main dessus.

J'y avais renoncé.

Tout à coup, cette idée que j'allais être le cavalier d'une jeune demoiselle de vingt-deux à vingt-quatre ans m'avait fait jeter les yeux sur ma garde-robe.

Presque toutes mes vestes avaient des pièces au coude, presque tous mes pantalons avaient des reprises aux genoux.

Le seul costume présentable que j'eusse était mon costume de première communion : culotte de nankin, gilet de piqué blanc, habit bleu barbeau à boutons d'or.

Heureusement, tout avait été tenu de deux pouces trop long, de sorte que tout n'était encore que d'un pouce trop court.

Il y avait dans le grenier un grand bahut ; dans ce bahut étaient des redingotes et des pantalons de mon père, des redingotes, des vestes et des culottes de mon grand-père : le tout en fort bon état.

Ces vêtements, destinés par ma mère à entretenir ma toilette au fur et à mesure que je grandirais, étaient garantis des vers par des bottes de vétyver et des sachets de camphre.

Jamais je ne m'étais inquiété de ma toilette, et jamais, par conséquent, il ne m'avait pris l'idée de visiter cette armoire.

[illegible] promu par l'abbé Grégoire, qui avait vu en moi un [illegible] sans conséquence, au grade de sigisbé de sa nièce, une nouvelle préoccupation entra dans mon esprit.

Je me [illegible] atteint d'un grain de coquetterie.

Sans en rien dire à ma mère, car j'avais mes projets, je montai au grenier, et m'y enfermai pour ne pas être dérangé dans ma perquisition, et j'ouvris l'armoire.

Il y avait de quoi satisfaire le fashionable le plus exigeant, depuis la veste de satin brodé jusqu'au gilet rouge brodé d'or ; depuis la culotte de reps jusqu'au pantalon de peau.

Mais surtout, ce qu'il y avait sous tous ces habits, ce qu'il y avait au fond de cette mystérieuse armoire, c'étaient ces fameux volumes couverts de papier rouge, et qu'il m'était si expressément défendu de lire.

J'ouvris vivement le premier qui me tomba sous la main, et je lus : *Aventures du chevalier de Faublas.*

Le titre ne disait pas grand'chose, mais les gravures m'en apprirent un peu plus.

Une vingtaine de lignes que je dévorai m'en apprirent un peu plus que les gravures.

Je réunis les quatre premiers volumes, que je cachai, précieusement espacés sur ma poitrine. Je boutonnai ma veste par-dessus ; je descendis sur la pointe du pied ; je passai par l'allée de M. Lafarge, au lieu de passer par la boutique, de manière que je gagnai le parc, tout courant. Je m'enfonçai dans son coin le plus sombre et le plus retiré ; et, là, bien sûr de n'être point dérangé, je commençai ma lecture.

Le hasard m'avait quelquefois mis sous la main des livres obscènes.

Un marchand ambulant, qui ostensiblement vendait des gravures, et, sous le manteau, des livres défendus, passait deux ou trois fois par an à Villers-Cotterets, marchant péniblement sur deux jambes de bois, et se donnant pour un vieux militaire.

L'argent que j'avais tiré à grand'peine de ma pauvre mère, avait passé plus d'une fois à ces achats clandestins. Mais un sentiment de délicatesse qui était en moi, et qui fait que, des six cents volumes que j'ai écrits, il n'y en a pas quatre que la main de la mère la plus scrupuleuse doive cacher à sa fille, ce sentiment, que je remercie Dieu de m'avoir donné, m'avait toujours fait jeter loin de moi ces livres à la dixième page et à la seconde gravure.

Il n'en fut pas de même de *Faublas*. — *Faublas* est sans contredit un mauvais livre au point de vue de la moralité, un charmant roman au point de vue du caprice : roman plein d'invention, offrant des types variés, un peu exagérés sans doute, mais qui avaient leurs modèles dans la société de Louis XV.

Aussi éprouvai-je autant d'attrait à lire *Faublas* que j'avais éprouvé de répugnance à lire *Thérèse philosophe*, *Félicia* ou *Mes Fredaines*, ces sales élucubrations, qui souillèrent obstinément la presse pendant toute la dernière partie du XVIIIe siècle.

A compter de ce moment, je découvris en moi une vocation que je ne m'étais jamais reconnue, ni même soupçonnée jusque-là : celle de devenir un second Faublas.

Il est vrai que je l'abandonnai vite, et que, sur la liste des nombreux défauts qu'on m'a reprochés, on n'a jamais inscrit la fatuité.

J'avais donc une magnifique théorie de la séduction toute faite, quand arriva le dimanche de la Pentecôte, et quand je fus présenté, avec mon habit bleu barbeau et mes culottes de nankin, aux deux charmantes Parisiennes.

L'une, mademoiselle Laurence, grande, mince, à la taille flexible, au caractère moitié railleur, moitié indolent, blonde de cheveux, fraîche de peau, mise avec cette grâce élégante des Parisiennes, était, comme je l'ai dit, la nièce du bon abbé.

L'autre, mademoiselle Vittoria, pâle, grasse, légèrement touchée de petite vérole, hardie de poitrine, cambrée de hanches, ardente de regard, représentait assez exactement, par la matité de son teint, le velouté de ses yeux, la souplesse de sa taille, le type espagnol de Madrid.

Soit que je crusse devoir, par le choix qu'avait fait d'avance de moi M. Grégoire, me consacrer plus spécialement à sa nièce, soit que cet air de douce candeur répandu sur son visage m'eût séduit au premier abord, c'est à mademoiselle Laurence que je consacrai mes premiers soins.

C'est donc à elle que j'offris mon bras, lorsque, après le dîner, il fut question d'aller faire une promenade dans le parc.

Je ne dissimulerai pas que j'étais fort gêné, et que cette gêne devait me rendre fort ridicule et fort maladroit. Ma mise, d'ailleurs, parfaite pour un enfant faisant sa première communion en 1816, était un peu excentrique pour un jeune homme faisant ses premiers pas dans le monde en 1818. La culotte, à cette époque, n'était plus portée que par les obstinés. Or, les obstinés, portant la culotte, appartenaient presque tous au siècle précédent ; il en résultait que moi, presque enfant, moi qu'on ne se fût point étonné de voir avec un col rabattu, une veste ronde et un pantalon garni, j'étais vêtu comme un vieillard, — anachronisme que faisait ressortir encore davantage la charmante coquette que je tenais au bras, laquelle savait si bien que le ridicule qui courait après son cavalier ne pouvait l'atteindre, qu'elle demeurait, au milieu des sourires que je traversais et des regards curieux qui nous suivaient, calme comme les divinités de Virgile qui passent au milieu des hommes, s'inquiétant peu

d'être vues parce qu'elle ne daignent pas regarder. Mais il n'en était pas de même de moi : je me sentais rougir à tout moment, et, quand arrivait quelqu'un de ma connaissance, au lieu de chercher orgueilleusement son regard, je détournais sans affectation la tête.

C'est que, comme le cerf de la fable, je venais de m'apercevoir que j'avais d'assez pauvres jambes.

Parce que j'avais hérité des culottes de mon père, ma pauvre mère s'était figuré que j'avais hérité en même temps de ses mollets.

Ils ont poussé depuis, c'est vrai ; mais, comme affaire de luxe quand on ne portait plus du tout de culottes courtes.

— Ah ! ah ! dit-il, voilà Dumas qui va refaire sa première communion ; seulement, il a changé de cierge.

L'épigramme vint me frapper en plein visage ; je pâlis et fus prêt à quitter le bras de ma compagne. Sans doute s'aperçut-elle de mon [illegible] ; car, faisant comme si elle n'avait rien entendu :

— Quel est, me demanda-t-elle, ce jeune homme qui vient de passer ?

— C'est, répondis-je, un [illegible] de M. Miaud, employé au dépôt de mendicité.

J'avoue que j'appuyai sur ces [illegible] mots avec délices ; il me semblait qu'ils devaient [illegible] la [illegible] qu-

Je fus présenté aux charmantes Parisiennes.

Le pis de tout cela est que les deux étrangères faisaient de moi un centre de curiosité. Mademoiselle Vittoria marchait immédiatement après nous, donnant le bras à la sœur de l'abbé, petite bossue pleine d'excellentes qualités pour son frère, mais dont la mise simple et la difformité ressortaient d'autant mieux près de la mise élégante et de la riche et plantureuse taille de l'Espagnole.

De temps en temps, les deux jeunes filles se regardaient. Un sourire que je ne voyais pas, mais que, pour ainsi dire, je sentais, s'échangeait entre elles ; et ce sourire, qui me faisait monter la honte au front, semblait dire : « Ah ! chère amie, dans quel guêpier sommes-nous tombées ! »

Un mot redoubla mon embarras, et le tourna en colère.

Un jeune Parisien, employé depuis deux ou trois ans au château, doué de toutes les qualités qui me manquaient, c'est-à-dire blond, rose, grassouillet, mis à la dernière mode, nous croisa, et, nous regardant avec un lorgnon suspendu à une petite chaîne d'acier :

nion que ma belle compagne paraissait avoir, au premier abord, conçue de ce muscadin.

— Ah ! dit-elle, c'est singulier, je l'eusse pris pour un Parisien.

— Et à quoi ? demandai-je.

— A sa mise.

Je suis convaincu que le trait était parti sans intention ; mais, comme la flèche barbelée du Parthe, il n'en pénétra pas moins au plus profond de mon cœur.

« Sa mise ! » C'était donc une chose bien importante que la mise ; on pouvait donc, sur la mise d'un homme, se faire du premiere coup, en bien ou en mal, une idée de son intelligence, de son esprit ou de son cœur.

C'était un éclair qui illuminait tout à coup mon ignorance : « Sa mise ! »

Il était, en effet, parfaitement mis à la mode de 1818 : il portait un pantalon collant café clair, avec des bottes à cœur plissées sur le cou-de-pied, un gilet chamois à bou-

[illegible] et un habit brun à haut collet. Dans la [illegible] gilet donnait un lorgnon d'or [illegible] par [illegible] gonssé [illegible] [illegible]

[illegible] un soupir et je me promis [illegible] quelque prix [illegible] avoir tout cela.

XLIX

JE FRANCHIS LE « HAHA ». — IL S'EN REVIENT UN ACCROC. — LES DEUX PAIRES DE GANTS. — LA CONTREDANSE. — TRIOMPHE DE FOURCADE. — J'EN RAMASSE LES MIETTES. — LA VALSE. — L'ENFANT COMMENCE A DEVENIR HOMME.

Nous accomplîmes la promenade obligée de tout bourgeois de la ville, ou de tout étranger qui vient la visiter : nous suivîmes la grande et magnifique allée de marronniers, toute chargée de fleurs, jusqu'à sa limite, c'est-à-dire jusqu'à un énorme saut de loup creusé à fleur de terre, et appelé le *Haha*, sans doute à cause de l'exclamation qu'il arrache aux promeneurs ignorants de son gisement et qui l'aperçoivent tout à coup.

Je crus que le moment était arrivé de rattraper un peu de ma supériorité perdue.

On sait que j'étais d'une certaine adresse ou d'une certaine force à tous les exercices du corps. Je sautais surtout parfaitement.

— Vous voyez bien ce fossé-là, dis-je à ma compagne comme une chose qui devait l'émerveiller ; eh bien, je saute par-dessus.

— Vraiment ? dit-elle d'un air insoucieux. Il me semble bien large.

— Il a quatorze pieds. Je vous réponds que M. Miaud n'en ferait pas autant.

— Il aurait bien raison, répondit-elle ; à quoi cela pourrait-il lui servir ?

Je fus tout étourdi de la réplique. J'avais vu que lorsque Pizarre conquit le Pérou, un de ses lieutenants poursuivi par les naturels du pays, avait, à l'aide de sa lance appuyée au fond d'une petite rivière, franchi cette petite rivière, large de vingt-deux pieds.

J'avais trouvé cela merveilleux, et j'avais longtemps rêvé à la possibilité d'en faire autant dans un grand péril.

Or, j'étais arrivé à sauter quatorze pieds, avec mes propres forces et sans le concours d'aucune lance ; cet acte d'agilité émerveillait mes camarades, dont deux ou trois seulement pouvaient lutter avec moi. Comment donc laissait-il si froide ma belle Parisienne ?

Je me figurai que cette froideur venait de son incrédulité.

— Vous allez voir, lui dis-je.

Et, sans écouter ses observations, je pris mon élan, et, d'un bond qu'eût envié Auriol, je me trouvai au delà du fossé.

Mais Auriol fait ses exercices avec un pantalon large, tandis que, moi, je faisais les miens avec une culotte étroite. Lorsque je retombai, pliant sur mes genoux, un sinistre craquement se fit entendre ; une impression d'air me frappa vers la partie inférieure de ma personne : je venais de crever le fond de ma culotte.

Le coup était décisif ; je ne pouvais ramener ma belle Parisienne à la salle de danse, et me livrer au moindre exercice chorégraphique sous le poids d'un pareil accident ; je ne pouvais lui dire ce qui venait de m'arriver et lui demander congé pour une demi-heure. Je résolus donc de prendre congé sans le demander, et, en effet, sans prononcer une seule parole, sans donner aucune explication, je partis d'une course effrénée, me dirigeant vers la maison, distante de plus d'une demi-lieue, au milieu des promeneurs étonnés, et se demandant si mon passage rapide à travers la foule était le résultat d'un pari ou d'un accès subit d'aliénation mentale.

J'arrivai à la maison dans l'état, à peu près, où mon père arriva au trou Jérémie, le jour où il avait fait la rencontre d'un caïman et s'était amusé à lui jeter des pierres.

En m'apercevant, ma pauvre mère fut effrayée de l'état de surexcitation dans lequel j'étais. Haletant, sans voix, je [illegible] de ne pas répondre à ses questions que par ce geste peu respectueux que le Napolitain se permet à l'endroit du Vésuve quand il croit avoir à s'en plaindre. Ma mère ne vit dans ce geste que ce qui y était réellement : [illegible] un appel à son obligeance pour réparer l'accident [illegible] arrivé.

Cinq minutes après, grâce à l'agilité d'une aiguille exercée à de semblables réparations, la solution de continuité avait disparu.

J'avalai un grand verre de cidre que nous faisions nous-mêmes avec des pommes sèches, et je repris ma course vers le Parterre aussi vivement que j'en étais revenu.

Cependant, quelque vitesse que j'eusse mise dans ma course, je ne pus arriver à la salle de danse que dix minutes après mes deux Parisiennes ; elles venaient de se mettre en place. — Mademoiselle Vittoria dansait avec Niguet ; mademoiselle Laurence dansait avec Miaud.

En prenant pour théâtre les mêmes localités, j'ai raconté les douleurs imaginaires d'Ange Pitou ; je n'ai eu qu'à les calquer sur des douleurs réelles.

Pendant toute cette contredanse, mes yeux ne quittèrent pas la belle Laure, — on l'appelait ainsi dans l'intimité de la famille par abréviation ; — à chaque sourire qu'elle échangeait avec son danseur, le rouge de la colère et de la honte me montait au front ; il me semblait que j'étais l'objet de la conversation, et que cette conversation ne devait avoir rien de flatteur pour mon amour-propre.

La contredanse finie, Miaud reconduisit Laure à sa place. Je m'approchai aussitôt du banc sur lequel nos deux Parisiennes étaient assises, élégantes et belles parmi les plus élégantes, les plus belles et les plus aristocratiques jeunes filles des environs.

Vers le milieu de l'espace que j'avais à franchir pour arriver jusqu'à elles, je rencontrai Miaud.

— Voilà, dit-il en me croisant, et comme s'il se fût parlé à lui-même, voilà ce que c'est que de porter des culottes !

On devine que cette apostrophe fut loin de changer en tendresse le mouvement de répulsion que m'inspirait un homme dans lequel je sentais déjà un rival. Mais je compris tout le ridicule qu'il y aurait à moi de chercher querelle à Miaud pour une pareille cause, et je continuai mon chemin.

Arrivé derrière ma Parisienne :

— C'est moi, mademoiselle Laure, dis-je.

— Ah ! tant mieux ! répondit-elle ; en vous voyant partir ainsi, je craignais qu'il ne vous fût arrivé quelque accident.

La conversation prenait, du premier coup, une tournure assez embarrassante.

— En effet, mademoiselle, répondis-je en balbutiant, je m'étais aperçu que...

— Que vous aviez oublié vos gants ; je comprends cela. Vous ne vouliez pas danser sans gants, et vous aviez raison.

Je jetai les yeux sur mes mains nues, et je devins pourpre. Je portai machinalement mes mains à mes poches.

Hélas ! je n'avais pas de gants.

Je fis un pas en arrière, et jetai avec égarement les yeux autour de moi.

Un jeune homme, nommé Fourcade, envoyé de Paris pour établir et diriger à Villers-Cotterets une école d'enseignement mutuel, était justement à quatre pas de moi, occupé à mettre avec assez de difficulté une paire de beaux gants tout neufs, dont il venait évidemment de faire, un quart d'heure auparavant, l'acquisition.

Fourcade était un charmant garçon qui m'avait, malgré notre différence d'âge, pris en affection. Il appartenait presque autant au siècle qui venait de finir qu'à celui qui commençait ; il en résultait que, comme moi, Fourcade portait une culotte de nankin et un habit bleu barbeau.

Cette similitude dans nos costumes eût achevé de me donner toute confiance en lui, quand bien même cette confiance n'eût pas existé antérieurement.

— Mon cher ami, dis-je, rendez-moi un énorme service.

— Lequel ?

— Donnez-moi vos gants.

— Mes gants ?

— Oui, j'ai invité à danser mademoiselle Laurence, cette jeune fille qui est là assise, et je me suis aperçu, au moment de me mettre en place, que j'ai oublié mes gants. Vous comprenez la situation ?

— Mon cher ami, je ne vous dirai pas : « Vous êtes plus heureux qu'amoureux », car vous me paraissez fort amoureux ; mais je vous dirai : « Mon cher ami, vous tombez à merveille ! » j'en ai justement deux paires.

Et il tira de sa poche une seconde paire de gants, neuve comme la première, tout en me donnant celle qu'il était en train d'essayer.

Ce luxe inouï m'étonna.

— Pourquoi deux paires de gants ? lui demandai-je.

— Mais parce que la première peut crever en la mettant, me répondit-il avec la plus grande simplicité, et comme étonné que je lui fisse une pareille question.

Cette réplique m'atterra ; elle m'ouvrait des horizons de prodigalité inconnus ; il y avait donc des gens qui avaient la précaution de prendre deux paires de gants, quand il y en avait d'autres qui n'avaient pas même songé à se munir d'une seule !

— Avez-vous un vis-à-vis ? demandai-je à Fourcade.

— Non, j'arrive.

— Voulez-vous être le mien?

— Parfaitement.

— En place pour la contredanse! cria le ménétrier en chef.

Je m'élançai vers Laure, et lui présentai, [illegible] ma main gantée.

Fourcade invita sa voisine Vittoria.

Nous nous mîmes en place. Fourcade et moi, nous étions les deux seules culottes courtes du bal.

Nous faisions l'un et l'autre nos débuts. Fourcade était arrivé depuis quinze jours à peine à Villers-Cotterets, et les danses en plein air ne commençaient qu'à la Pentecôte.

Cette solennité, jointe à nos deux culottes courtes, attirait bon nombre de regards.

Les moins curieux n'étaient pas ceux de nos Parisiennes.

Les figures commencèrent.

J'ai dit mon aptitude aux exercices du corps. J'avais eu un maître de danse comme j'avais eu un maître d'armes, c'est-à-dire par raccroc; mon maître de danse avait été un nommé Brézette, ex-caporal de voltigeurs, et oncle d'une des plus jolies jeunes filles de la ville, à laquelle, à cette époque, je n'avais encore fait aucune attention.

Je me suis rattrapé depuis, et, plus d'une fois, j'aurai occasion de parler d'elle.

Il en résulte que j'avais fait l'acquisition, moyennant mes trois francs par mois, d'une danse assez excentrique, mais qui cependant ne manquait ni d'agilité ni de force.

Fourcade partit le premier. Fourcade était tout simplement un des bons élèves de Vestris.

Je le répète, à cette époque, on dansait encore, et toutes ces fioritures de la chorégraphie, devenues aujourd'hui un ridicule, étaient alors une élégance.

Aux premiers pas de Fourcade, un murmure d'admiration se fit entendre. Ceux qui ne dansaient pas montèrent sur leurs bancs; ceux qui dansaient allongeaient leurs chassés-croisés ou leurs traversés, pour saisir un entrechat ou un flic-flac; le début de Fourcade était un triomphe.

Ce fut à cette occasion que se révéla pour moi cette faculté d'assimilation dont la nature m'a doué. Pendant le court avant-deux que fit mon vis-à-vis, je compris toute la supériorité qu'une pareille danse avait sur la mienne; je démêlai, dans les tricotements compliqués des chevilles, dans les liés et déliés de ses jambes, ceux qui étaient à ma portée en les simplifiant, et, lorsque vint mon tour de débuter, à l'ombre de l'immense succès de mon partenaire, une bienveillante rumeur m'apprit que je venais de faire mieux qu'on n'attendait de moi.

A partir de ce moment, je devins un danseur frénétique, et cette frénésie dura jusqu'au moment où il fut de mode pour les jeunes gens de vingt-quatre à vingt-cinq ans de se déclarer trop blasés et trop rêveurs pour prendre part à un plaisir tel que celui de la danse.

Je suis en train de dire les ridicules de mon enfance; que l'on soit tranquille, je ne cacherai pas davantage ceux de ma jeunesse; je serai plus courageux que Rousseau: Rousseau n'a avoué que des vices.

En reconduisant ma danseuse à sa place, je recueillis les fruits de mon triomphe.

— Mais savez-vous que vous dansez très bien? me dit ma Parisienne. Où avez-vous donc appris?

— Ici.

— Comment... ici, à Villers-Cotterets?

J'eus grande envie de répondre comme la baronne de *la Fausse Agnès*, profondément blessé que j'étais dans l'amour-propre de ma ville natale: « Vous nous prenez donc pour des grues, nous autres gens de province? » Mais je me contentai de dire, d'un petit ton goguenard:

— Oui, ici, à Villers-Cotterets.

Puis, j'ajoutai, de l'air d'un homme qui est sûr de lui:

— Valseriez-vous, par hasard?

— Non, cela me fait mal; mais voilà Vittoria qui adore la valse.

Je me retournai vers l'Espagnole.

— Si vous n'avez pas d'engagement? lui demandai-je.

— Non.

— Etes-vous disposée à vous risquer?

Elle me regarda.

— Ma foi, oui, dit-elle en souriant.

On joua une valse.

Si j'étais un danseur passable, j'étais un excellent valseur. L'Espagnole s'en aperçut aux premiers tours que nous fîmes, et se livra tout entière, sentant qu'elle était soutenue et conduite.

— Mais vous valsez très bien, me dit-elle.

— Vous me faites d'autant plus de plaisir, lui répondis-je, que je n'ai encore valsé qu'avec des chaises.

— Comment, avec des chaises? me demanda-t-elle.

— Oui, continuai-je. J'ai appris à valser l'année où j'ai fait ma première communion, et l'abbé Grégoire m'avait défendu de valser avec des femmes; de sorte que mon maître de danse, pensant qu'il fallait absolument que je tinsse quelque chose dans [illegible] on m'y mettait une chaise; de cette façon je [illegible] sans péril.

Ma valseuse s'arrêta [illegible] crus qu'elle allait suffoquer à force de rire.

— En vérité, me dit-elle, [illegible] qu'elle eut repris la faculté de parler, vous êtes un [illegible], et je vous aime beaucoup... Valsons.

Et nous nous élançâmes de nouveau dans le tourbillon, qui nous emporta avec lui.

C'était, je l'ai dit, la première fois que je valsais avec une femme; c'était la première [illegible] que je respirais une haleine parfumée que je sentais des cheveux passer sur mon visage, que mes yeux s'arrêtaient [illegible] dans des épaules nues; que mon bras enlaçait une taille rebondie, cambrée, mouvante. Je poussai une espèce de soupir frémissant et joyeux.

— Eh bien, me demanda ma valseuse en [illegible] sur moi cet œil espagnol qui brille même à travers les dentelles d'une mantille, qu'avez-vous?

— J'ai, répondis-je tout en valsant, j'ai que je trouve qu'il est bien plus agréable de valser avec vous qu'avec une chaise.

Pour cette fois, elle m'échappa des mains, et alla s'asseoir près de sa compagne.

— Eh bien, qu'as-tu donc? demanda Laurence.

— Ah! ma chère, qu'il est drôle!

— C'est singulier, il ne m'a pas fait cet effet, à moi.

— C'est que tu n'as pas valsé avec lui, répondit-elle à demi-voix; quant à moi, je te jure que je le trouve charmant. Allons, continua-t-elle en revenant d'elle-même se placer dans mon bras, encore un tour.

Je ne demandais pas mieux.

Nous reprîmes notre rang.

J'ignore le succès que j'eus pour mon compte, mais ma valseuse en eut un immense. Cette taille souple et frémissante, habituée à la cachucha et au fandango, infiltrait dans la valse française une partie de cette voluptueuse énergie qui appartient essentiellement à la danse espagnole; quelque chose d'électrique jaillissait de tout son corps, onduleux comme celui d'un serpent; elle avait cette qualité des Andalouses, qui aiment la valse pour la valse; qui sont doublement gracieuses, parce qu'elles se laissent aller sans calculer leurs mouvements; doublement belles, parce qu'elles ne songent pas à être belles.

La musique s'arrêta; nous restâmes fermes à notre place; moi, le sourcil froncé, les dents découvertes, le regard fixe; elle, souple, haletante, abandonnée.

Un immense changement venait de s'opérer en moi. Ce souffle, ces cheveux, cette émanation féminine, m'avaient fait homme en quelques minutes.

— Valsons-nous encore ensemble? lui demandai-je.

— Tant que vous voudrez, me répondit-elle.

Elle alla s'asseoir près de sa compagne, qui se pencha à son oreille. J'écoutai à la fois de l'ouïe et de la vue.

— Voyons, dit Laure avec un sourire qui indiquait le côté railleur de la réclamation, ne va pas me prendre mon collégien; tu sais bien que c'est à moi que mon oncle l'a donné.

— Non, répondit l'Espagnole en montrant ses blanches dents, qui semblaient aussi prêtes à mordre qu'à caresser; seulement, tu me le prêteras pour la valse, et je te le rendrai pour la danse.

Il y avait au fond de tout cela une moquerie que je devinai; il était évident qu'aux mains de ces deux belles créatures à la beauté si différente, j'étais un joujou sans importance, une espèce de volant qu'on pouvait impunément renvoyer d'une raquette à l'autre, dût la violence des coups faire sauter quelques-unes de ses plumes.

J'avais bien vieilli depuis dix minutes; car, cette fois, ce ne fut plus une honte que j'éprouvai, ce fut une tristesse que je ressentis; ce n'était plus une rougeur humide qui me montait au front, c'était une morsure aiguë qui me faisait saigner le cœur.

J'entrais réellement dans le second cercle de la vie humaine: je souffrais.

Et cependant, malgré cette souffrance, il s'élevait au fond de mon âme quelque chose comme un chant inconnu, disant un hymne mystérieux; cet hymne glorifiait la douleur qui, pour la première fois, criait à l'enfant: « Courage! tu es homme! »

Le premier besoin que j'éprouvai fut celui de la solitude.

Les musiciens jouèrent les premiers accords d'une contredanse; chacun s'élança pour prendre la main de sa danseuse. Fourcade me fit de la tête un signe interrogateur, qui signifiait: « Me faites-vous toujours vis-à-vis? » Je répondis par un signe négatif, et, comme les deux Parisiennes allaient prendre leur place avec deux nouveaux danseurs, je m'éloignai.

Il me serait impossible de dire ce qui me traversa l'esprit

Cette heure qui s'écoula, et que je passai à rêver. Toute ma vie d'enfant venait de disparaître comme dans un tremblement de terre, disparaissent villages et villes, forêts et montagnes, lacs et rivières. Le présent seul m'apparaissait : chaos immense rayé par des lueurs fugitives qui n'éclairaient ni comme ensemble, ni comme détail : rien d'assez positif pour être saisi, soit par les regards de mon corps, soit par ceux de mon esprit.

La seule chose positive, incontestable, réelle, c'est que, depuis un quart d'heure, j'aimais.

Qui ?

Personne encore... l'Amour.

Je revins au bout d'une heure

— Vous êtes charmant ! me dit Vittoria vous m'invitez à valser, et vous vous en allez

— C'est vrai, lui répondis-je ; mais pardonnez-moi, j'avais oublié.

— Vous êtes poli.

Je souris.

— Je vous assure, lui dis-je, que ce n'est point par impolitesse.

— D'où venez-vous au moins ?

— Vous voulez le savoir ?

— Il me semble que j'en ai bien le droit.

— Tenez, lui dis-je, voyez-vous d'ici cette belle allée si sombre ?

— Oui, après ?...

— Elle s'appelle l'allée des *Soupirs* : je viens de là.

J'avais répondu dans toute la naïveté de mon âme ; je n'avais l'intention de faire ni esprit ni sentiment.

Ces deux défauts-là me sont venus plus tard.

— Quand je te disais qu'il était charmant ! dit Vittoria à Laure

Je ne comprenais ni pourquoi ni comment j'étais charmant. Aussi, au lieu de remercier l'Espagnole du compliment qu'elle m'adressait, lui fis-je une moue qui me fut payée par les éclats de rire des deux jeunes filles.

Je fus prêt à retourner dans mon allée des Soupirs ; mais je n'en eus pas le courage ; j'étais déjà comme ces amoureux de Molière, qui remontent toujours vers la porte, mais qui ne peuvent jamais se décider à la franchir.

On se remettait en place pour la contredanse.

— Voyons, dit Laure, ne boudez pas, monsieur l'écolier, je vous invite à danser cette fois... Acceptez-vous ?

— Hélas ! oui, répondis-je.

— Comment, hélas ?...

— Oui, je m'entends.

Et je lui donnai la main.

Le reste de la soirée et une partie de la nuit s'écoulèrent à danser et à valser. Nous rentrâmes à une heure du matin.

Niguet, mon maître clerc, reconduisait mademoiselle Vittoria ; je reconduisis mademoiselle Laurence.

Le reste de la nuit se composa des heures les plus agitées que j'eusse eues de ma vie.

L

UN CHAPITRE INÉDIT DU « DIABLE BOITEUX ». HISTOIRE DE SAMUD ET DE LA BELLE DONA LORENZA.

Quinze jours environ après cette fameuse soirée, pendant laquelle j'avais passé par tant d'émotions nouvelles et inconnues, j'étais occupé chez maître Mennesson, — en l'absence de Niguet, qui était allé faire un contrat de mariage à Pisseleu, et de Ronsin, qui était allé en recouvrement à Haramont, — à grossoyer tristement l'expédition d'un acte de vente, lorsque M. Lebègue, un des collègues de mon patron, entra dans l'étude, et, après m'avoir regardé d'un air goguenard, alla s'asseoir près de maître Mennesson, dans la chambre voisine, qui était son cabinet.

On saura tout à l'heure la cause de ma tristesse.

Lorsque la porte qui séparait les deux pièces était ouverte, — et cette porte pour la facilité des demandes que nous adressait maître Mennesson, restait constamment ouverte, à moins que le client ne la fermât pour entretenir le patron d'affaires secrètes, — lors, dis-je, que cette porte était ouverte, on entendait de notre étude tout ce qui se disait dans le cabinet de maître Mennesson, de même que du cabinet de maître Mennesson, on entendait tout ce qui se disait dans notre étude.

Or, M. Lebègue venait, depuis quelques mois, d'épouser une des filles du premier lit de M. Deviolaine, nommée Éléonore. L'aînée, Léontine, s'était quelque temps avant sa sœur, mariée à un percepteur des contributions, nommé Cornu

La singularité du nom avait failli empêcher le mariage de se conclure. La railleuse jeune fille craignait d'être raillée à son tour, et plus elle était spirituelle, plus elle redoutait l'apparence du ridicule.

Cependant Cornu était lui-même un si bon et si honnête garçon, les autres étaient si bien habitués à ce nom, porté par deux ou trois familles de Villers-Cotterets, il y était si bien habitué lui-même, il répondait si naïvement et si victorieusement à la fois aux observations de sa fiancée, que celle-ci se décida. Une fois mariée, elle comprit une chose, c'est qu'il fallait enlever à ce malheureux nom, qui semblait prédestiné, jusqu'à l'apparence du doute railleur qui s'y attachait ; elle fut l'épouse la plus chaste, la mère la plus tendre que j'aie jamais connue, et son mari, heureux, la rendit heureuse.

Il n'en était pas tout à fait de même de madame Lebègue, plus jeune que sa sœur de trois ou quatre ans, plus jolie, et surtout plus coquette qu'elle. Cette coquetterie, fort innocente, je n'en doute pas, était en général assez mal interprétée par les caquets de la petite ville ; ce dont, dans son innocence, s'inquiétait peu madame Lebègue ; ce dont, dans son insouciance, se raillait philosophiquement son mari.

Ce mari était gros, rond, grêlé, assez laid et assez vulgaire de figure, mais brave homme au fond, quoiqu'on m'ait assuré depuis qu'il s'était ruiné, non pas pour avoir prêté à trop bas intérêt, mais par une raison toute contraire.

J'ignore complètement la vérité de cette accusation, et je la tiens pour une calomnie, comme cette autre accusation, plus gracieuse, et surtout plus philanthropique, qui pesait sur sa femme

Voilà l'homme qui venait d'entrer, qui s'était assis près de M. Mennesson, et qui, pour le moment, tenait avec lui une conversation à voix basse, entremêlée de quelques éclats de rire.

Grâce à une suprême finesse d'oreille dont m'avait doué la nature, et que j'avais perfectionnée à la chasse, il me semblait avoir entendu prononcer mon nom ; cependant, j'avais cru à une erreur d'acoustique, ne supposant pas que deux si graves personnages pussent me faire l'honneur de s'occuper de moi.

Malheureusement pour mon amour-propre, — et j'ai dit à quel point était développé chez moi ce sentiment, qui serait si ridicule s'il n'était si douloureux, — malheureusement pour mon amour-propre, je ne pus douter longtemps

J'ai dit que M. Mennesson était fort moqueur et assez spirituel ; partout où il trouvait à mordre, il enfonçait sa dent : vertu de femme, réputation d'homme, peu lui importait ! Quand la rage mue de la raillerie s'emparait de lui, il s'en donnait à cœur joie et en pleine chair.

Ce jour-là, n'ayant probablement pu rien trouver à mordre, il s'en prenait à moi ; la pâture était maigre, mais enfin mieux valait faire craquer mes pauvres os que de mâcher à vide et de gueuleter l'air.

Donc, après quelques-uns de ces chuchotements et de ces éclats de rire étouffés, qui avaient éveillé mon inquiétude, M. Mennesson éleva la voix :

— Mon cher collègue, dit-il, c'est un chapitre du *Diable boiteux*, retrouvé et encore inédit, que je compte faire imprimer à mon prochain voyage à Paris, pour compléter l'œuvre de Lesage.

— Ah ! dites-moi cela, reprit Lebègue ; je le raconterai à ma femme, qui le racontera à ses sœurs, qui le raconteront à tout le monde ; cela posera d'avance notre publication.

M. Mennesson commença :

« Il y avait autrefois à Salamanque un écolier qui descendait d'une race arabe, et que l'on nommait Samud (1). Il était encore si jeune, que, si on lui eût tordu le nez, il en serait bien certainement sorti du lait ; ce qui ne l'empêchait pas d'avoir le ridicule de se croire un homme ; peut-être aussi, car, pour être juste, il faut tout dire, ce ridicule ne lui fut-il inspiré que par l'événement que nous allons raconter. »

On devine si j'écoutais attentivement J'avais reconnu, dès les premiers mots, que c'était bien de moi qu'il était question, et je me demandais avec inquiétude où allait tendre ce début, que je trouvais, pour mon compte, plus impertinent que pittoresque.

M. Mennesson continua, et, l'oreille tendue, ma plume inactive à la main, j'écoutai.

« Le jour de la fête de la Pentecôte de l'an... je ne sais point parfaitement le millésime de l'année, mais enfin, c'était le jour de la fête de la Pentecôte, qui est en même temps celle de la ville, deux belles señoras arrivèrent venant de Madrid et descendirent chez un brave chanoine, qui était l'oncle de l'une d'elles

« Par hasard, ce chanoine était le même chez lequel Sa-

(1) Je n'ai pas besoin de dire que *Samud* est l'anagramme de Dumas.

mud avait appris le peu de latin qu'il savait ; or, comme il fallait aux deux belles Madrilènes un cavalier servant qui ne pût faire soupçonner leur vertu, le chanoine jeta les yeux sur son écolier et le pria de mettre ses deux bras à la disposition des nouvelles arrivées pour leur faire voir le parc de Salamanque, qui est tout beau, fort étendu, et qui appartient au duc Rodelnas (1).

Je ne m'appesantirai pas sur les aventures de ce premier jour. Cependant je noterai en passant deux événements : le premier fut la rencontre que fit notre écolier d'un señor élégant de Madrid, qui fut du premier coup d'œil remarqué par la señora Lorenza, à laquelle notre écolier, vêtu comme on l'est en province, c'est-à-dire à dix ans de date de la capitale, donnait le bras.

« Ce jeune élégant s'appelait Audim.

Le second fut un accident des plus graves, qui arriva au haut-de-chausses de l'écolier, au moment où, pour donner à la belle Lorenza une preuve de sa légèreté, il sautait un fossé de quatorze pieds de large. »

On comprend ce que je souffrais en écoutant ce récit indirect de mes tribulations amoureuses, qui, d'après la façon dont il procédait, ne devait pas s'arrêter aux deux mésaventures de ce premier jour.

M. Mennesson reprit :

« Ce qui avait surtout frappé la belle Lorenza, c'était la mise du jeune élégant. Tout au contraire de l'écolier, affublé d'un costume gothique emprunté à la garde-robe de ses aïeux, le señor Audim était vêtu à la dernière mode, c'est-à-dire d'un pantalon collant, s'enfonçant dans de charmantes petites bottes découpées en cœur, et d'un pourpoint de couleur sombre, sorti de l'atelier d'un des premiers tailleurs de Madrid.

« L'écolier n'avait pas été insensible à cette attention toute particulière accordée par sa compagne au costume du bel Audim, et, comme il commençait à comprendre l'influence que peut avoir sur une femme un habit taillé d'une certaine façon, ou un pantalon teinté d'une certaine couleur, il résolut, dans la nuit qui suivit la fête, nuit pendant laquelle il décida qu'à quelque prix que ce fût il plairait à Lorenza, il résolut, dis-je, de se faire un costume en tout point pareil à celui que portait le jeune homme qui, par une fatalité du destin, paraissait appelé à devenir son rival.

« Le point le plus important, et surtout le plus coûteux du costume, c'étaient les bottes. Ce fut celui dont il s'occupa le premier.

« De l'autre côté de la place qu'habitait la mère de Samud, et qu'on appelait la place de la Fontaine, était le magasin du premier bottier de la ville ; il chaussait d'habitude l'écolier, mais ne lui avait encore fait que des souliers, son jeune âge n'ayant donné à personne, pas même à lui, l'idée qu'il pût, sans risquer une trop grande ressemblance avec le vénérable chat botté de Perrault, porter une autre chaussure que des souliers ou des espadrilles.

« Maître Laudereau (2) fut donc fort étonné quand son client se présenta chez lui et lui demanda résolument combien lui coûterait une paire de bottes.

« Il regarda Samud à deux fois.

« — Une paire de bottes, lui demanda-t-il, et pour qui ?...

« — Mais pour moi ! répondit fièrement l'écolier.

« — Et avez-vous l'autorisation de votre mère, pour demander des bottes ?

« — Je l'aurai.

« Le bottier secoua la tête avec un air de doute ; il savait que la mère de Samud n'était pas riche, et que ce serait une folie à elle que de passer une pareille folie à son fils.

« — C'est cher, des bottes ! dit-il.

— N'importe, dites toujours le prix.

« — Pour vous, ce sera quatre douros, tout au juste.

« — Bien... Prenez-moi la mesure.

« — Je vous ai dit que je ne ferais rien sans l'autorisation de votre mère.

« — Je vous l'enverrai.

« En rentrant, l'écolier hasarda la demande d'une paire de bottes.

« La prétention parut si singulière à la mère de Samud, qu'elle lui fit répéter deux fois cette demande.

« C'était d'autant plus étrange, que c'était pour la première fois que l'écolier s'occupait de sa toilette. Jusqu'à l'âge de dix ans, on avait eu toutes les peines du monde à lui faire quitter une longue robe d'indienne à fleurs, qui lui paraissait beaucoup plus commode que tous les haut-de-chausses et tous les pourpoints de la terre ; puis, de l'âge de dix ans à l'âge de quinze, il avait indifféremment porté tous les vêtements qu'on avait jugé à propos de l'affubler, préférant toutefois les sales aux propres, les vieux aux neufs ; parce qu'avec les premiers on le laissait sortir en tout temps et se rouler en tous lieux.

La demande d'une paire de bottes paraissait donc, à la pauvre mère, insolite au dernier degré, et elle craignit que son fils ne fût devenu fou.

« — Une paire de bottes ! répéta-t-elle, mais avec quoi mettras-tu cela ?

— Avec un pantalon collant, ma mère.

« — Avec un pantalon collant ! Mais tu ne sais donc pas que tu es jambé comme un coq ?

« — Pardon, ma mère, répondit l'écolier, qui ne manquait pas d'une certaine logique ; mais si j'ai assez de mollets pour porter des culottes courtes, j'en aurai assez pour porter des pantalons collants.

« La mère admira l'esprit de son fils, et, à moitié vaincue par la repartie :

« — Le pantalon collant, dit-elle, est encore possible en recourant à l'armoire aux habits ; mais les bottes... où trouveras-tu des bottes ?

« — Pardieu ! chez Laudereau.

« — Mais cela coûte cher, mon enfant, des bottes ? dit la pauvre femme avec un soupir, et tu sais que nous ne sommes pas riches

« — Bah ! maman, Laudereau te fera crédit.

« — On a beau avoir crédit, mon enfant, tu sauras un jour qu'il faut finir par payer, et que plus on tarde à payer, plus on paye cher.

« — Oh ! maman, je t'en prie !

« — Et combien cela coûte-t-il, des bottes ?

« — Quatre douros, ma mère.

« — C'est six mois de ton éducation, au prix que me la faisait payer le bon chanoine Gregorio.

« — Tu payeras en quatre mois, bonne mère, insista l'écolier.

« — Mais encore... veux-tu me dire quel bénéfice tu espères tirer de ce pantalon collant et de cette paire de bottes ?

« — Je compte plaire à doña Lorenza, la nièce du chanoine.

« — Comment cela ?

« — Oui ; elle raffole des pantalons collants et des bottes... Il paraît que c'est la dernière mode de Madrid.

« — Eh bien, que t'importe ce dont raffole et ce dont ne raffole pas la nièce de don Gregorio, je te le demande ?

« — Cela m'importe beaucoup, ma mère.

« — Et pourquoi ?

« L'écolier prit un air de suprême fatuité.

« — Parce que je lui fais la cour, dit-il. »

C'était mot à mot le dialogue que j'avais échangé avec ma mère, à mon retour de chez Laudereau ; aussi, la sueur de la rage me montait-elle au front.

« A ces mots : *Parce que je lui fais la cour*, continua le narrateur, la mère de Samud fut saisie d'un invincible étonnement ; son fils, qu'elle voyait encore courant les rues avec sa grande robe à fleurs, ou renouvelant les Vœux du baptême son cierge à la main ; son fils, faisant la cour à la belle doña Lorenza, lui apparaissait comme une de ces énormités auxquelles elle n'avait jamais songé.

« Sur quoi, voyant son doute, son fils retroussa la manche de sa veste, et lui montra un bracelet de cheveux avec une agrafe en mosaïque.

« Seulement, il se garda bien de lui dire que, ce bracelet, il l'avait pris à doña Lorenza, sans que doña Lorenza le lui donnât, et que même elle en était tout inquiète, ne sachant pas ce qu'il était devenu. »

Quoique le détail ne fût pas tout à fait à mon honneur, il était d'une effrayante exactitude. J'avais eu, trois jours, ce bracelet en ma possession ; pendant ces trois jours, je l'avais sinon montré, du moins laissé voir à plusieurs personnes, et, entre autres, à ma mère et à mes cousines Deviolaine, près desquelles je tenais à me poser comme un homme à bonnes fortunes ; puis, enfin, touché de l'inquiétude de Laure, qui croyait l'avoir perdu, je le lui avais rendu, en avouant humblement ma faute, qui me fut pardonnée, sans doute en considération de la joie qu'on éprouvait de retrouver ce bijou, mais qui ne l'eût pas été avec la même facilité si l'on eût connu mes indiscrétions.

Aussi, la sueur qui, au commencement du récit, avait perlé sur mon front, coulait-elle à grosses gouttes sur mon visage.

Cependant, je voulais savoir jusqu'à quel point M. Mennesson était instruit de mes aventures amoureuses, et j'eus le courage de rester, ou plutôt je n'eus pas la force de m'enfuir.

M. Mennesson reprit :

« A cette vue, la mère de Samud leva les mains et les

(1) *Rodelnas* est l'anagramme de d'Orléans, comme *Samud* est l'anagramme de Dumas, et comme, tout à l'heure, *Audim*, sera celui de Miaud.

(2) Cette fois, le narrateur ne se donnait plus la peine d'anagrammer le nom.

[illegible] comme la pauvre femme ne sait rien refu[illegible], elle lui dit avec un soupir :

[illegible] soit, puisqu'une paire de bottes peut te ren[illegible], va commander des bottes.

L'écolier ne fit qu'un bond de chez lui chez Laudereau : [illegible] le prix à trois douros et demi, et quatre mois furent accordés pour le payement.

Puis on visita l'armoire aux habits ; on en tira un pantalon d'uniforme bleu clair, à bandes d'or ; on vendit à un orfèvre la bande d'or, qui rapporta un douro et demi, lequel douro et demi fut donné à l'écolier comme argent de poche, sa mère jugeant que ses naissantes amours l'entraîneraient naturellement à quelques dépenses extraordinaires.

« Quant à l'habit, on arrêta que ce serait celui de la première communion, qui serait retaillé sur un patron moderne et remis à la mode nouvelle.

Pendant que tous ces préparatifs de séduction se faisaient, l'écolier, comme il avait dit à sa mère, continuait de faire la cour ; mais fort brave en paroles, fort habile en théorie loin de la belle doña Lorenza, il était fort timide d'action, fort maladroit en pratique près d'elle. Tout en ayant l'air d'attendre avec impatience le tête-à-tête, il ne craignait rien tant que de rester seul avec elle ; alors, il perdait complètement l'esprit, se taisait au lieu de parler, se tenait coi au lieu d'agir : les plus belles occasions lui étaient offertes, et il les laissait échapper. L'impatiente Madrilène avait beau lui faire comprendre que tout ce temps était du temps perdu, et que le temps perdu ne se rattrape jamais, il était de son avis au fond du cœur ; il enrageait contre lui-même, chaque soir en rentrant chez lui, et, en récapitulant les occasions de la journée, il se promettait de ne pas laisser échapper ces occasions le lendemain, si ces occasions se représentaient. Puis il lisait, pour se monter la tête, un chapitre de *Faublas*, s'endormait là-dessus, faisait des rêves, pendant lesquels il était d'une audace étourdissante. Le jour venu, il se faisait serment à lui-même de continuer ses rêves de la nuit. Puis, en attendant les bottes et le pantalon collant, qui se confectionnaient avec une lenteur toute provinciale, il repassait sa culotte courte, son gilet de basin, son habit bleu barbeau, et reprenait ses promenades stériles dans la forêt. Il regardait avec un œil de tristesse les beaux matelas de mousse qu'il foulait aux pieds, et sur lesquels il n'osait pas même offrir à sa compagne de s'asseoir, les belles profondeurs de verdure sous lesquelles elle ne demandait pas mieux que de s'enfoncer avec lui. Il allait jusqu'aux frémissements, jusqu'aux soupirs, jusqu'aux serrements de main, mais c'étaient là les limites les plus avancées de sa hardiesse. Une fois, seulement, il baisa la main de doña Lorenza, — c'était la veille du jour où il devait se présenter à elle avec son costume de conquête, — mais il lui fallut un tel effort pour accomplir cet acte de témérité, qu'après l'avoir accompli, il faillit se trouver mal.

« Ce fut ce jour-là que la belle doña Lorenza perdit, à ce qu'il paraît, tout espoir de voir l'enfant devenir un homme, et que, sans en rien dire à son maladroit adorateur, elle prit une résolution décisive.

« On se quitta comme d'habitude, après avoir passé la soirée à jouer à ces jeux innocents que détestait tant madame de Longueville.

« Le lendemain, nous l'avons dit, était le grand jour. Le tailleur et le bottier furent exacts. La réunion habituelle des jeunes gens était de midi à une heure ; après quoi, on partait en promenade, la señora Vittoria avec un jeune bachelier, duquel je tiens une grande partie de ces détails, et l'écolier avec la señora Lorenza. Malheureusement, si étroit que fût le pantalon collant, il fallut faire une pince au mollet ; cette pince prit du temps, et Samud ne fut complètement prêt qu'à une heure.

« Il se sentait en retard ; il s'élança rapidement vers la maison du chanoine Gregorio, où avait lieu le rendez-vous quotidien. Sa nouvelle toilette produisit un effet du meilleur augure dans les rues où il passait ; on accourait aux portes, on se mettait aux croisées, et lui saluait de la tête, en disant en lui-même :

« — Eh bien, oui, c'est moi ! Qu'y a-t-il d'étonnant à cela ? Avez-vous cru qu'on ne pouvait pas avoir des bottes, un pantalon collant et un habit à collet piqué comme M. Audim ? Si vous avez cru cela, détrompez-vous !

« Et il continuait son chemin en redressant de plus en plus la tête, convaincu qu'il était de s'approcher d'un éclatant triomphe.

« Mais, nous l'avons dit, la malheureuse pince du mollet avait amené un retard de près d'une heure, et, quand l'écolier arriva à la maison du chanoine, les deux señoras étaient parties.

« Jusque-là, [illegible] un petit malheur. Nourri dans le parc de Salamanque comme Osmin dans le sérail de Bajazet, l'écolier en connaissait tous les tours et les détours. Il allait donc s'élancer à la poursuite de la dame de ses pensées, lorsque la sœur du chanoine lui remit une lettre qu'en sortant doña Lorenza avait laissée pour lui.

« Samud ne douta point que cette lettre ne lui enjoignît la plus grande diligence. Au reste, c'était la première qu'il en recevait ; il sentit tout le prix de cette faveur, baisa tendrement la lettre, la décacheta, et, le cœur bondissant, la respiration haletante, il lut ce qui suit :

« Mon cher enfant,

« Depuis quinze jours, je me reproche d'abuser, comme je « le fais, de la complaisance que vous croyez devoir à mon « oncle, qui vous a fort indiscrètement prié d'être mon cava- « lier. Quelques efforts que vous fassiez pour cacher l'en- « nui que vous causent des occupations au-dessus de votre « âge, je me suis aperçue des dérangements que je cause « dans vos habitudes, et je me les reproche. Retournez donc « à vos jeunes camarades, qui vous attendent pour jouer « aux barres et au petit palet. Soyez, au reste, sans inquié- « tude sur moi ; j'ai accepté, pour le peu de temps que j'ai « encore à rester chez mon oncle, le bras de M. Audim.

« Recevez, mon cher enfant, tous mes remercîments pour votre complaisance, et croyez-moi votre bien reconnaissante

« LORENZA. »

« La foudre tombée aux pieds de notre écolier ne l'eût pas plus anéanti que ne fit cette lettre. A la première lecture, il ne sentit que le coup ; il la relut deux ou trois fois, et sentit la douleur.

« Alors il lui vint à l'esprit que, puisqu'il avait négligé jusque-là tous les moyens de prouver à la belle Lorenza qu'il n'était pas un enfant, il lui en restait un seul pour lui prouver qu'il était un homme : c'était de provoquer Audim, et de se battre avec lui ; et, ma foi, séance tenante, notre écolier, qui est fort rageur, écrivit à son rival la lettre suivante :

« Monsieur,

« Je n'ai pas besoin de vous dire pour quelle cause je « désire vous rencontrer dans une des allées de la forêt « avec deux témoins, vous le savez aussi bien que moi.

« Comme vous pourrez prétendre que vous ne m'avez pas « insulté, et que c'est moi qui vous provoque, je vous laisse « le choix des armes.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« P.-S. Vous ne rentrerez probablement ce soir qu'assez « tard, et je ne puis exiger une réponse ce soir ; mais je « désire la recevoir demain d'aussi bon matin que possible. »

« Le lendemain matin, en se réveillant, il reçut une poignée de verges avec la carte de don Audim.

« C'était l'arme qu'avait choisie son rival. »

On juge de l'effet que produisit sur moi la fin de ce récit. Hélas ! c'était la narration fidèle de tout ce qui m'était arrivé.

Ainsi avaient fini mes premières amours, et s'était terminé mon premier duel.

Je poussai un cri de rage, et, m'élançant hors de l'étude, je revins tout courant chez ma mère, qui jeta les hauts cris en voyant l'état dans lequel je me trouvais.

Dix minutes après, j'étais couché dans un lit bien bassiné, et l'on avait envoyé chercher le docteur Lécosse, lequel me traita pour une fièvre cérébrale, qui, prise à temps, n'eut pas de suites.

Je prolongeai, au reste, ma convalescence à dessein, et ne sortis que lorsque les deux Parisiennes eurent quitté Villers-Cotterets.

Je ne les ai jamais revues depuis, ni l'une ni l'autre.

LI

A QUOI ME SERVIT D'AVOIR ÉTÉ BERNÉ PAR LES DEUX PARISIENNES. — LES JEUNES FILLES DE VILLERS-COTTERETS. — MES TROIS INTIMES. — PREMIÈRES AMOURS

Au reste, comme François Ier après la bataille de Pavie, je n'avais pas tout perdu après ma défaite.

D'abord, il me restait mes bottes et mon pantalon collant, ces deux objets de mes ardents désirs, lesquels étaient devenus, pour ces jeunes compagnons auxquels m'avait si cruellement renvoyé la belle Laure, un objet d'envie et d'admiration.

Puis dans cette fréquentation, pendant quinze jours, de deux femmes élégantes, j'avais acquis cette première édu-

cation que donnent seules les femmes. Cette éducation m'avait fait comprendre ce soin de moi-même qui, jusque-là, ne s'était jamais présenté à mon esprit comme une des nécessités de la journée qui s'ouvre et de la journée qui se ferme. Sous le ridicule orgueil de mon changement de toilette, sous ce malheureux essai [illegible] par moi, pauvre provincial, [illegible] l'élégance d'un Parisien, s'était glissé le premier sentiment de l'élégance réelle, c'est-à-dire de la propreté.

J'avais les mains assez belles, les ongles bien faits, les dents fortes mais blanches, les pieds singulièrement petits pour ma taille. J'ignorais tous ces avantages; mes deux Parisiennes me les firent remarquer, en me donnant des conseils qui devaient doubler la valeur de mes qualités naturelles. Ces conseils, que j'avais d'abord suivis pour leur plaire, je continuai à les suivre pour ma satisfaction personnelle; de sorte qu'au moment de leur départ, j'avais en réalité franchi le passage qui sépare l'enfance de la jeunesse.

Il est vrai que ce passage avait été rude, et que je l'avais franchi les larmes aux yeux, conduit d'une main par la coquetterie, de l'autre par la douleur.

Puis, comme ces voyageurs altérés qui, en entrant dans un pays, mordent dans les fruits à la saveur amère, lesquels néanmoins laissent aux dents qu'ils ont agacées l'irrésistible désir de mordre dans d'autres fruits, — après avoir effleuré des dents à peine cette pomme d'Ève qu'on nomme l'amour, j'avais hâte de faire un second essai, dût-il être plus douloureux encore que le premier.

Au reste, sous le rapport de ses jeunes filles, peu de villes pouvaient se vanter d'être aussi favorisées que Villers-Cotterets.

Jamais grand parc, fût-ce celui de Versailles, jamais vertes pelouses, fût-ce celles de Brighton, ne furent émaillés de plus ravissantes fleurs que le parc de Villers-Cotterets, que les pelouses de son Parterre. Trois classes bien distinctes se disputaient cette couronne de beauté, que se plaît encore parfois à décerner l'Angleterre : l'aristocratie, la bourgeoisie, et je ne sais comment appeler cette troisième classe, intermédiaire charmant entre la bourgeoisie et le peuple, qui n'était ni l'une ni l'autre, et qui exerçait dans la ville les professions de faiseuses de modes, de lingères, de marchandes.

La première classe était représentée par la famille Collard, dont j'ai déjà tant parlé à propos de mon enfance. Des trois folâtres jeunes filles, errantes dans le parc de Villers-Cotterets, libres comme les papillons et les hirondelles, deux étaient devenues femmes : l'une, Caroline, avait épousé le baron Capelle; l'autre, Hermine, avait épousé le baron de Martens; la troisième, Louise, qui n'avait encore que quinze ans, était restée la plus ravissante tête de vierge qu'il fût possible de voir.

Leur mère — cette fille de madame de Genlis et du duc d'Orléans, dont j'ai raconté la naissance et l'histoire, — était, avec ses trois enfants, le centre aristocratique autour duquel venaient se grouper les jeunes gens et les jeunes filles des châteaux environnants. C'était, en hommes surtout, ce qu'il y avait de mieux alors en élégance : les Montbreton, les Courval, les Mornay.

Rien de tout ce monde-là n'habitait Villers-Cotterets; on restait dans les châteaux. Aux grandes solennités seulement, les ruches essaimaient, et l'on voyait se répandre dans les rues de la ville et dans les allées du parc ce monde d'abeilles aux ailes d'or.

La seconde classe était représentée par la famille Deviolaine. Sur cinq des filles de M. Deviolaine, deux étaient mariées, comme je l'ai dit; c'étaient Léontine et Éléonore; trois restaient, Cécile, Augustine et Louise. Cécile avait vingt ans, Augustine seize; Louise n'avait pas encore d'âge.

Cécile avait conservé son esprit changeant et fantasque, sa physionomie mouvante et railleuse, ses mouvements plus masculins que féminins, sa peau brunie par le soleil, dont elle ne s'était jamais inquiétée de combattre les rayons.

Augustine, au contraire, avait la peau blanche comme le lait, de grands yeux bleus pleins de sérénité, des cheveux châtain foncé, encadrant admirablement son visage, des épaules arrondies d'une forme charmante, une taille sans exiguïté, et, au contraire de sa sœur Cécile, une grâce toute féminine.

Entre elle et Louise Collard, Raphaël eût été embarrassé pour prendre un modèle de sa Madone, et, comme le sculpteur grec, il eût choisi les beautés de l'une et de l'autre pour en faire cette œuvre de perfection que l'art atteint parfois en dépassant la nature.

Autour de la famille Deviolaine se groupaient les autres jeunes filles de la bourgeoisie :

Les deux demoiselles Troisvallet, Henriette et Clémentine : — Clémentine, brune, avec d'admirables cheveux noirs, des yeux d'une puissance étrange, un teint romain, un type de Velletri ou de Subiaco, une tête d'Augustin Carrache; — Henriette, grande, blonde, rose, mince, gracieuse, pliant sous cette douce brise de la jeunesse, comme un roseau, comme un ép[illegible] une de ces têtes de genre moitié mélancoliques, [illegible] souriantes, le passage de l'ange à la femme [illegible] soins de la terre mais toutes les aspirations du ciel.

Puis les demoiselles P[illegible] Sophie et Pélagie, charmantes toutes deux; Louise [illegible] jeune fille et depuis adorable mère de famille [illegible] Picot, dont j'ai parlé [illegible] cette excellente personne [illegible] par la mort de son frère Stanislas, et l'infam[illegible] qui avait pesé un instant sur son frère Augu[illegible]

Puis d'autres encore dont les noms m'échappent, mais dont les visages frais m'apparaissent [illegible] encore comme ces fantômes des rêves, comme ces [illegible] glissant sur les fleuves d'Allemagne, ou mirant [illegible] nocturnes aux lacs d'Écosse.

Enfin, après la bourgeoisie, venait [illegible] je l'ai dit, ce groupe de jeunes filles qu'il m'est impossible de classer dans la hiérarchie sociale, et qui tenait [illegible] milieu de ce petit monde enfermé dans la verte [illegible] sa belle forêt, la place que, parmi les fleurs, tiennent [illegible] muguets, les pâquerettes, les bluets, les jacinthes et les [illegible] pompons.

Oh ! celles-là, c'était une merveille que de les voir, le dimanche, avec leurs robes printanières, leurs ceintures roses ou bleues, leurs petits bonnets chiffonnés par elles-mêmes et posés de cent façons coquettes, car pas une d'elles n'eût osé porter de chapeau; c'était une joie que de les voir libres de toute contrainte, ignorantes de toute étiquette, jouer, courir, nouer et dénouer la longue chaîne de leurs bras charmants, ronds et nus. Oh ! les belles créatures ! oh ! la ravissante génération que cela faisait !

Peu importe à mes lecteurs, je le sais bien, de savoir leurs noms; mais, moi qui les ai vues, moi qui les ai aimées, moi qui ai passé avec elles ces premières années de ma jeunesse, ces jours veloutés du matin de la vie; moi, je veux les nommer; moi, je veux les décrire; moi, je veux dire à quel point elles étaient belles, et, alors, j'espère qu'elles me pardonneront mes indiscrétions, en faveur de mes indiscrétions mêmes.

D'abord, deux charmantes filles rêveuses et coquettes : Joséphine et Manette Thierry; Joséphine, brune, rose, riche de tournure, régulière de visage, créature parfaite, si de belles dents eussent complété un ravissant ensemble; Manette, une pomme d'api, toujours chantant pour faire entendre sa voix, toujours riant pour montrer ses dents, toujours courant pour laisser voir son pied, sa cheville, ses mollets même; la Galatée de Virgile, qu'elle ne connaissait pas même de nom, fuyant pour être poursuivie, se cachant pour être vue avant d'être cachée.

Que sont-elles devenues? Je les ai revues, depuis, assez malheureuses; l'une à Versailles, l'autre à Paris : fruits égrenés et flétris de ce chapelet sur lequel j'ai épelé les premières phrases de l'amour.

Elles étaient filles d'un vieux tailleur et demeuraient près de l'église, dont elles n'étaient séparées que par la mairie.

Presque en face d'elles, Louise Brézette, dont j'ai déjà dit un mot, la nièce de mon maître de danse et de valse, vigoureuse fleur de quinze ans, à laquelle je pensais en écrivant l'histoire fabuleuse de cette *tulipe noire*, chef-d'œuvre d'horticulture vainement cherché, vainement sollicité, vainement attendu par les amateurs hollandais. Les cheveux de la belle madame Ronconi, — qui ont inspiré à Théophile Gautier l'un de ses plus merveilleux feuilletons, — ces cheveux, près desquels le charbon devient gris, et l'aile du corbeau devient pâle, n'étaient pas plus noirs, plus bleus, plus brillants que ceux de Louise Brézette, lorsque, pareils à un acier poli, ils renvoyaient au soleil ses rayons en reflets sombres et noirs. Oh ! la belle, la fraîche brune qu'elle faisait avec sa chair ferme et dorée comme celle du brugnon, avec ses dents de perle qui éclairaient son visage sous une petite moustache d'ébène, entre deux lèvres de corail ! comme on sentait la vie et l'amour bouillir là-dessous ! comme on sentait qu'à la première flamme tout cela déborderait !

Elle était dévote, la plantureuse jeune fille, et, comme il fallait qu'une pareille organisation aimât, elle aimait Dieu.

En faisant quelques pas vers la place, un peu au delà de la rue de Soissons, en appuyant à gauche, s'ouvraient une porte et une fenêtre formant toute la façade d'une petite maison. A la fenêtre pendaient des chapeaux, des collerettes, des bonnets, des broderies, des gants, des mitaines, des rubans, tout l'arsenal enfin de la coquetterie féminine; derrière la porte flottaient des rideaux destinés à empêcher les regards des curieux de pénétrer dans le magasin, mais qui, soit par une fatalité étrange, soit entêtement de la tringle sur laquelle ils glissaient, soit caprice du vent, laissaient toujours, à gauche ou à droite, quelque indiscrète ouverture par laquelle l'œil du passant pénétrait dans le magasin et qui, par la même occasion, permettaient qu[illegible] du magasin, on pût voir dans la rue

Au-dessus de cette porte et de cette fenêtre était peinte, en grosses lettres, l'inscription suivante

MESDEMOISELLES RIGOLOT, MARCHANDES DE MODES

En vérité, ceux qui s'arrêtaient devant l'ouverture dénoncée et qui parvenaient à plonger leurs regards dans l'intérieur du magasin, ne perdaient pas leur temps et ne regrettaient pas leur peine.

Ce que nous disons là n'a aucun rapport avec les deux propriétaires de l'établissement, toutes deux vieilles filles ayant dépassé la quarantaine, et ayant depuis longtemps, je le présume, perdu toute prétention à inspirer un autre sentiment que le respect

Non, ce que nous disons là a rapport à deux têtes les plus adorables que l'on pût voir l'une blonde, l'autre brune qui se trouvaient placées à côté l'une de l'autre comme pour se faire valoir mutuellement la tête brune avait nom Albine Hardi ; la tête blonde s'appelait Adèle Dalvin.

La tête brune, — avez-vous connu la belle Marie Duplessis cette charmante courtisane aux airs de reine, sur laquelle mon fils a fait le roman de *la Dame aux camélias?* — c'était Albine. Ne l'avez-vous pas connue ? .. Je vais vous dire ce qu'Albine était.

C'était une jeune fille de dix-sept ans, au teint brun et mat, aux grands yeux bruns, veloutés, surmontés d'un sourcil noir qu'on eût cru tracé au pinceau, tant l'arc en était à la fois ferme et régulier. C'était une duchesse, c'était une reine ; si vous voulez, mieux que cela encore, quelque chose comme une nymphe de la suite de Diane : mince, svelte, droite et fine, une chasseresse qui eût été splendide à voir avec un feutre sur la tête, une plume sur ce feutre, une amazone flottante au vent, conduisant une troupe de piqueurs sonnants, guidant une meute aboyante. Au théâtre, son aspect eût été grandiose, presque surhumain. Dans la vie ordinaire, on était tenté de la trouver trop belle, et, pendant un certain temps, personne n'osa l'aimer, tant il semblait probable que cet amour serait perdu, et qu'elle n'y répondrait pas.

L'autre, Adèle, était rose et blonde Je n'ai jamais vu plus jolis cheveux dorés, plus gentils yeux, plus charmant sourire ; plutôt gaie que triste, plutôt petite que grande, plutôt potelée que mince c'était quelque chose comme un de ces chérubins de Murillo, qui baisent les pieds des Vierges à moitié voilés par des nuages ; ce n'était ni une bergère de Watteau, ni une paysanne de Greuze, c'était quelque chose entre les deux, et participant des deux. Celle-là, on sentait qu'il était doux et facile de l'aimer, quoiqu'il ne fût point facile d'être aimé d'elle

Son père et sa mère étaient de bons vieux cultivateurs, souche honnête mais vulgaire, de laquelle on était tout étonné que fût sortie une fleur si fraîche et si parfumée

Au reste, il en était ainsi de tout ce monde enfantin ; c'était la jeunesse qui lui donnait sa distinction, comme c'est le printemps qui donne la fraîcheur aux roses.

Autour de celles dont je viens de faire le portrait, souriait et bourdonnait tout un essaim de jeunes filles, dont les plus petites se perdaient dans l'enfance ; génération que j'ai vue depuis succéder à celle avec laquelle j'ai vécu, et dans laquelle j'ai vainement cherché tout ce que je trouvais dans l'autre.

Avant l'arrivée des deux étrangères à Villers-Cotterets, je n'avais pas même remarqué cette couronne printanière à laquelle chaque classe de la société apporte, l'une son étoile, l'autre sa fleur.

Les deux étrangères parties, le bandeau que j'avais sur les yeux tomba, et je pus dire non seulement : « Je vis, » mais encore « J'existe »

Je me trouvais justement placé par mon âge entre les enfants jouant encore aux barres et au petit palet, — comme avait très bien dit la nièce de l'abbé Grégoire, — et les jeunes gens déjà en train de devenir des hommes.

Au lieu de redescendre vers les premiers, comme m'en avait donné le conseil ma belle Parisienne, je m'accrochais aux seconds en me haussant sur la pointe du pied pour atteindre à mes seize ans

Au reste quand on me demandait mon âge, je m'en donnais dix-sept

Les trois jeunes gens avec lesquels j'étais le plus intimement lié, étaient, le premier, Fourcade, directeur de l'école d'enseignement mutuel envoyé de Paris à Villers-Cotterets, et qui m'avait servi de vis-à-vis lors de mon début chorégraphique.

C'était un garçon d'une éducation solide, d'un esprit distingué, fils d'un homme très honorablement connu aux affaires étrangères ; son père avait longtemps habité l'Orient, et avait été consul à Salonique

Son choix, à lui, s'était fixé sur Joséphine Thierry, et il passait avec elle tout le temps que lui laissait sa classe.

Le second se nommait Saunier ; il avait été mon condisciple chez l'abbé Grégoire ; il était second clerc chez M. Perrot, notaire ; son père et son grand-père étaient serruriers, et, dans ce temps de flânerie de ma première jeunesse, je passais une partie de mon temps dans leur forge à ébrécher leurs limes et à faire des feux d'artifice avec de la limaille de fer.

Saunier avait deux passions, entre lesquelles il partageait ses loisirs : l'une — celle qui, je le crois bien, passait avant l'autre — était la clarinette ; l'autre était Manette Thierry.

Le troisième de mes amis intimes se nommait Chollet ; il servait de lien, comme âge, entre Fourcade et Saunier ; il habitait chez un de mes cousins, nommé Roussy, le père de cet enfant dont j'avais été parrain, à neuf mois, avec Augustine Deviolaine. Il y étudiait l'exploitation forestière Je ne sais pas ce qu'était sa famille ; sans doute riche, car, lorsque j'allais chez lui, un certain nombre de pièces de cinq francs éparses sur la cheminée, et au milieu desquelles brillaient toujours fastueusement deux ou trois pièces d'or, éblouissaient mes yeux et me causaient une admiration profonde pour sa richesse.

Au reste, cette admiration était parfaitement exempte de jalousie. Je n'ai jamais envié ni la richesse d'un homme, ni la possession d'une chose. Est-ce orgueil ? est-ce simplicité ? Je n'en sais rien ; j'aurais pu prendre pour devise : *Video nec invideo.*

Chollet n'avait point reçu d'éducation, mais il ne manquait pas d'un certain esprit naturel, et était assez beau garçon, grâce à des yeux magnifiques, à des dents splendides ; d'ailleurs, grêlé de visage et vulgaire de façons.

Il essayait de changer, chez Louise Brézette, l'amour du Créateur en amour pour la créature.

Voilà quels étaient mes trois amis les plus familiers. Il en résulta que, lorsqu'il s'agit pour moi de faire un choix à mon tour, quoique j'eusse été élevé moitié chez M. Deviolaine, moitié chez M. Collard, ce ne fut ni à la société aristocratique, ni à la société bourgeoise, qui d'ailleurs se serait moquée de moi, que je demandai de m'initier à ce charmant mystère de la vie qu'on appelle l'amour, mais à la société à laquelle s'étaient presque exclusivement consacrés mes trois amis.

Et je n'avais pas de peine à comprendre leur préférence, et je n'hésitais pas à dire tout bas, et même tout haut, qu'ils avaient bien raison d'agir ainsi.

De là à faire comme eux, il n'y avait qu'un pas.

Aussi, ce qui me manquait, ce n'était pas le désir d'aimer, c'était une personne à aimer.

Chacune des jeunes filles que j'ai nommées avait une liaison sérieuse ou non. Au reste, elles jouissaient toutes d'une liberté charmante, et qui tenait sans doute à la confiance que les parents avaient dans leur vertu : mais, enfin, à quelque cause que cela tînt, il y avait à Villers-Cotterets une habitude tout anglaise : c'était une facilité de fréquentation entre jeunes gens de sexe différent, que je n'ai vue dans aucune autre ville de France ; liberté d'autant plus singulière, que tous les parents de ces jeunes filles étaient parfaitement honnêtes, et avaient, au fond du cœur, la conviction profonde que toutes ces barques lancées sur le fleuve du Tendre étaient gréées de voiles blanches et couronnées de fleurs d'oranger.

Et, chose plus singulière encore, c'était vrai pour la plus grande partie des dix ou douze couples amoureux qui formaient notre société.

J'attendis patiemment qu'un de ces nœuds se dénouât ou se rompît.

En attendant, j'étais de toutes les parties, de toutes les promenades, de toutes les contredanses; c'était un excellent apprentissage qui me familiarisait d'avance avec le monstre que Psyché avait touché sans le voir, et que, tout au contraire d'elle, j'avais vu, moi, sans le toucher.

Le hasard me servit, après six semaines ou deux mois de surnumérariat Une de ces liaisons, à peine nouée, se dénoua : le fils d'un cultivateur, nommé Richou, avait songé à épouser sa voisine Adèle Dalvin. Les parents du jeune homme, plus riches que ceux de la jeune fille, mirent opposition à ces naissantes amours, et la belle blonde se trouva libre.

Pendant ces six semaines, j'avais beaucoup gagné en voyant faire les autres; d'ailleurs, cette fois, je n'avais plus affaire à une Parisienne exigeante et railleuse, connaissant son monde autant que, moi, je le connaissais peu. Non, j'avais affaire à une jeune fille plus timide que moi, qui prenait au sérieux mes semblants de courage, et qui, pareille à cette grenouille de la fable qui saute dans son étang quand un lièvre effaré passe près d'elle, avait la bonté de me craindre et de me prouver qu'il était possible que je rencontrasse encore moins hardi que moi.

On comprend combien un pareil changement dans les positions me donnait d'aplomb Aussi, les rôles étaient ils complètement intervertis Cette fois, j'attaquais et l'on se défendait, et même on se défendait si bien, que je compris

bientôt que l'attaque était inutile, et qu'il y avait là une résistance sérieuse, qui pourrait céder peut-être devant un long et persévérant amour, mais qui ne se laisserait pas vaincre par un coup de main.

Alors commença pour moi cette première série de jours dont le reflet se prolonge sur toute la vie ; cette charmante lutte de l'amour, qui demande sans cesse et qui ne se lasse pas d'un éternel refus; cette conquête successive de petites faveurs, dont chacune, au moment où on l'obtient, vous remplit l'âme de joie, période matinale et fugitive d'une vie qui, pareille à l'aurore, plane au-dessus du monde, en secouant à pleines mains des fleurs sur la tête de tous les hommes, et précède, noyée dans l'aube juvénile de la puberté, le soleil ardent des grandes passions.

En effet, c'était une douce vie que celle-là: le matin, à mon réveil, ma mère avait son œil souriant et ses longs baisers suspendus à ses lèvres ; de neuf heures à quatre heures, le travail, travail qui eût été ennuyeux, c'est vrai, si j'eusse été obligé de comprendre ce que j'écrivais, mais qui était facile et commode, en ce que, tout en copiant des yeux et de la main, l'esprit restait libre et s'amusait à causer avec le cœur ; puis, de quatre heures à huit heures, ma mère encore, et, à huit heures, la joie, l'amour, la vie, l'espérance, le bonheur !

En effet, c'était à huit heures l'été, à six heures l'hiver, que nos jeunes amies, libres à leur tour, venaient nous rejoindre à un endroit convenu, nous tendaient leurs fronts ou leurs deux joues, et nous serraient la main, sans prendre la peine par une coquetterie malentendue ou par un hypocrite calcul, de nous cacher leur joie de se retrouver avec nous ; alors, si c'était l'été, et si le temps était beau, le parc était là avec sa pelouse moussue, ses sombres allées, ses brises tremblantes dans les feuilles, et, pendant les nuits de lune, ses larges parties d'obscurité et de lumière ; alors un promeneur solitaire eût vu passer cinq ou six couples, espacés à des distances calculées, pour avoir l'isolement sans avoir la solitude, les têtes inclinées l'une vers l'autre, les mains dans les mains, causant bas, modulant leurs paroles sur de douces intonations, ou gardant un silence dangereux; car, pendant ce silence, souvent on se disait des yeux ce qu'on n'osait se dire de la bouche.

Si c'était l'hiver ou s'il faisait mauvais, on se réunissait chez Louise Brézette; presque toujours la mère et la tante se retiraient au fond, nous abandonnant les deux premières pièces dont nous nous emparions ; puis, éclairés seulement par une lampe brûlant dans la troisième, et à la hauteur de laquelle la mère de Louise brodait, tandis que la tante lisait *l'Imitation de Jésus-Christ* ou *le Parfait Chrétien*, nous causions, serrés les uns contre les autres, presque toujours à deux sur une seule chaise, nous répétant ce que nous nous étions dit la veille, mais trouvant ce que nous disions toujours nouveau.

A dix heures, la soirée était interrompue ; chacun reconduisait chez elle la jeune fille dont il s'était fait le serviteur. Arrivée à la porte de la maison, elle accordait encore à son cavalier une demi-heure, une heure parfois, aussi douce pour elle que pour lui, assis tous deux sur le banc qui avoisinait cette porte, ou debout dans l'allée même qui conduisait à la chambre maternelle, dont on entendait, de temps en temps, sortir une voix grondeuse qui appelait, et à laquelle on répondait dix fois, avant que d'obéir : « Me voilà, maman. »

Le dimanche, on se réunissait à trois heures, c'est-à-dire après vêpres ; on se promenait, on dansait, on valsait, on ne rentrait qu'à minuit.

Puis il y avait les fêtes des villages voisins, — moins élégantes, moins fashionables, moins aristocratiques certainement que celles de Villers-Cotterets, — où on allait par troupes joyeuses, et desquelles on revenait par couples espacés et silencieux.

A l'une de ces fêtes, je rencontrai un jeune homme d'un an moins que moi.

Je demande la permission de parler de lui avec quelques détails, car il a eu une immense influence sur ma vie.

LII

ADOLPHE DE LEUVEN. — SA FAMILLE. — DÉTAILS INCONNUS SUR LA MORT DE GUSTAVE III. — LE COMTE DE RIBBING. — LES CORDONNIERS AU CHATEAU DE VILLERS-HELLON

C'était à la fête d'un charmant village situé à une lieue de Villers-Cotterets, et nommé Corcy, perdu au milieu des grands bois, comme un nid l'est dans les hautes branches. J'avais, pour un instant, laissé mes compagnons dans le rond de danse, et je m'étais éloigné pour faire une visite à un fermier, vieil ami de mon père, dont la ferme était distante du village d'un quart de lieue, à peu près.

La route que je suivais pour me rendre chez lui était un joli sentier tracé au pied d'une colline, bordé, à droite et à gauche, d'une double haie d'épines blanches, et tout parsemé de ces petites pâquerettes à cœur d'or et à feuilles teintées de rose à leur extrémité.

Tout à coup, au coude du chemin, dans un rayon de soleil qui les baignait de lumière, je vis apparaître, venant à moi, trois personnes, dont deux m'étaient bien connues, mais dont la troisième m'était totalement étrangère.

Les deux personnes qui m'étaient connues étaient, l'une Caroline Collard, devenue, comme je l'ai dit plus haut, baronne Capelle.

L'autre était sa fille, Marie Capelle, âgée de trois ans alors, et qui depuis, pour son malheur, fut madame Lafarge.

La troisième personne, celle qui m'était étrangère, et qui ressemblait, au premier aspect, à un étudiant allemand, était un jeune homme de seize à dix-sept ans, vêtu d'une veste grise, d'une casquette de toile cirée, d'un gilet chamois et d'un pantalon bleu clair, presque aussi collant que le mien, et qui n'offrait avec lui que cette différence, que chez moi, c'étaient les bottes qui recouvraient le pantalon, tandis que chez lui, au contraire, c'était le pantalon qui recouvrait les bottes.

Ce jeune homme, grand brun, sec, aux cheveux noirs coupés en brosse, aux yeux admirables, au nez fortement accentué, aux dents blanches comme des perles, à la démarche nonchalante et aristocratique, était le vicomte Adolphe Ribbing de Leuven, futur auteur de *Vert-Vert* et du *Postillon de Longjumeau*, et fils du comte Adolphe-Louis Ribbing de Leuven, l'un des trois seigneurs suédois inculpés dans le meurtre de Gustave III, roi de Suède.

C'était une vieille et noble famille que celle de ces comtes Ribbing de Leuven, habitués à soutenir les luttes royales et à traiter de majesté à majesté avec les puissants de la terre.

Ce fut un Ribbing qui se leva en 1520 contre le tyran Christiern, qui avait fait égorger ses deux enfants.

Il y avait une triste et mélancolique légende dans la famille : c'était celle de ces deux enfants, décapités, l'un à douze ans, l'autre à trois ans.

Le bourreau venait de trancher la tête à l'aîné et s'emparait du second pour l'exécuter à son tour, lorsque le pauvre petit lui dit de sa douce voix :

— Oh ! je t'en prie, ne salis pas ma collerette, comme tu viens de le faire à mon frère Axel, car maman me gronderait.

Le bourreau avait deux enfants, juste du même âge que ceux-là. Ému à ces paroles, il jeta son épée, et se sauva tout éperdu.

Christiern envoya à sa poursuite des soldats, qui le tuèrent.

Le père d'Adolphe, que j'ai beaucoup connu depuis, et qui m'aimait comme son second enfant, était alors un homme de cinquante ans, d'une distinction suprême, d'un esprit charmant, quoiqu'un peu railleur, d'un courage à toute épreuve.

Il avait été élevé à l'école militaire de Berlin, était venu très jeune en France, en qualité de capitaine, dans un de ces régiments étrangers que le roi Louis XVI avait à sa solde, et qui lui firent d'autant plus de tort, qu'ils le défendirent plus loyalement. Il avait été présenté à Marie-Antoinette par le comte de Fersen, et, sous les auspices de l'illustre favori, il avait été admirablement reçu par la reine.

Il avait, au reste, gardé de la pauvre Marie-Antoinette un souvenir tout de respect et de vénération, et, trente ans après sa mort, je l'ai souvent entendu parler d'elle avec une voix pleine de larmes.

Il fut rappelé en Suède vers la moitié de l'année 1791. Fiancé à une de ses cousines qu'il adorait, il croyait revenir pour l'épouser, lorsque, à son arrivée à Stockholm, il apprit qu'un ordre du roi Gustave II avait disposé de sa main, et qu'elle était la femme du comte d'Essen.

Dans un premier mouvement de désespoir, le comte Ribbing provoqua le mari. Un duel s'ensuivit, et le comte d'Essen tomba, la poitrine traversée d'un coup d'épée qui le cloua pendant six mois sur son lit.

La Suède, à cette époque, était dans un grand trouble ; le roi venait de forcer la Diète d'accepter l'acte d'union et de sûreté. C'était à Geft que s'était accompli ce coup d'État, qui investissait le roi seul du droit de paix et de guerre.

Au reste, depuis longtemps, la lutte existait entre la royauté et l'aristocratie. Marié, en 1766, à Sophie-Madeleine de Danemark, le roi n'avait pas encore d'héritier de sa couronne en 1776. Or, la noblesse suédoise attribuait la stérilité de la reine aux mêmes causes que celle de Louise de Vaudemont, femme de Henri III. Comme le dernier des Valois, Gustave avait des favoris dont la familiarité faisait tenir sur le prince les propos les plus étranges. Les seigneurs décidèrent, en conséquence, un beau jour, qu'il serait fait au roi des remontrances sur la stérilité d[illegible]

reine, et qu'il serait supplié de faire cesser cette stérilité par [illegible] moyens qu'il aurait en son pouvoir.

[illegible] promit d'aviser.

[illegible] qu'il se passa une chose étrange.

Le soir même du jour où il avait engagé sa parole aux [illegible] suédois, il prit son écuyer Monk, le conduisit au lit de la reine, et, là, devant la pauvre femme, toute rougissante il lui exposa le service qu'il demandait de lui, [illegible] en l'enfermant dans la chambre royale

Quelque temps après, la grossesse fut proclamée, et la reine [illegible] d'un prince qui, après la mort de son père, régna sous le nom de Gustave IV.

On sait qu'en 1809, les états de Suède proclamèrent sa déchéance.

J'ai beaucoup connu son fils en Italie où il voyageait sous le nom de comte de Wasa

En 17[illegible] Gustave III, alors âgé de vingt-quatre ans, était venu en France sous le nom de comte de Haga Il avait visité une espèce de devineresse qui, dans des extases magnétiques, prédisait l'avenir ; à peine lui eut-elle touché la main, qu'elle l'invita à prendre garde à l'année 1792, lui annonçant que, dans le cours de cette année, il devait, par un coup d'arme à feu, courir danger de mort.

Gustave était brave ; il avait souvent payé de sa personne. Il raconta plus d'une fois la prédiction en riant, mais ne s'en inquiéta jamais

A la suite de cette diète de 1792, pendant laquelle la noblesse avait perdu le reste de ses privilèges une conjuration déjà [illegible] se renoua

Les principaux conjurés furent Ankarström le comte Ribbing, le comte de Horn, le baron d'Frenswärd et le colonel Lilienhorn

Ankarström et Ribbing, outre les griefs généraux qui aigrissaient la noblesse contre le roi, avaient des motifs particuliers de haine.

Ankarström avait perdu, par l'intervention du roi, un procès qui avait entraîné avec lui la moitié de sa fortune.

Le comte de Ribbing comme nous l'avons dit, avait à venger sur le roi une perte bien autrement douloureuse que celle d'un procès, la perte de sa fiancée

Les autres faisaient, du meurtre projeté de Gustave, une affaire de caste, voilà tout.

On résolut d'exécuter ce meurtre au milieu d'un bal masqué, qui devait avoir lieu dans la salle de l'Opéra, pendant la nuit du 15 au 16 mars 1792.

La veille, le roi reçut une lettre anonyme qui lui donnait avis du complot et qui lui annonçait qu'il serait assassiné la nuit suivante.

— Ah! oui, dit Gustave, en effet, même chose a été prédite, il y a vingt-deux ans, au comte de Haga ; mais il n'ajouta pas plus de foi alors à la prédiction que n'y en ajoute aujourd'hui le roi de Suède.

Et haussant les épaules, il froissa le billet entre ses mains et le jeta dans la cheminée

Cependant on assure que dans la nuit du 14 au 15, Gustave, déguisé, alla consulter la fameuse sibylle Arfredson, laquelle, confirmant la prédiction de la somnambule française et l'avis de la lettre anonyme, lui déclara qu'il devait être assassiné avant que trois jours fussent écoulés.

Soit courage réel soit incrédulité Gustave ne voulut rien changer aux projets arrêtés, ni prendre aucune précaution, et, le soir, à onze heures, il se rendit au bal masqué.

La veille on avait tiré au sort pour arrêter lequel des conjurés devait tuer le roi, Gustave étant si fort détesté de la noblesse que chacun réclamait le dangereux honneur de porter le coup mortel.

Le sort avait d[illegible] Ankarström

On assure qu'un des conjurés lui offrit alors une donation, non seulement des biens qu'il possédait à cette époque, mais encore de ceux qui [illegible] devaient revenir un jour, s'il voulait [illegible] céder sa place Ankarström refusa

Le moment venu, comme plusieurs seigneurs étaient vêtus de costumes pareils à celui du roi, Ankarström pensa tout à coup qu'il pouvait se tromper, et tirer sur un autre que Gustave.

M[illegible] le comte de Horn le rassura en lui disant

— Tirez hardiment sur celui à qui je dirai : « Bonjour, beau masque ». Ce sera le roi

Il était deux heures du matin. Gustave se promenait, appuyé au bras de ce même comte d'Essen qu'il avait marié [illegible] de Ribbing, lorsque le comte de Horn, s'approchant, lui dit :

— [illegible] *beau masque*

[illegible] instant une détonation sourde se fit entendre Gus[illegible] en disant :

— Je suis mort !

A[illegible] qui entouraient le roi personne ne s'était aperçu [illegible] le pistolet était caché dans un manchon [illegible] bruit des conversations et des accords de l'orchestre, [illegible] s'était perdue.

Quant à la fumée, elle était restée ensevelie dans le manchon.

Cependant, au cri du roi, et en le voyant tomber faiblissant aux bras de d'Essen, chacun accourut ; dans le mouvement qui se fit, il fut alors facile à Ankarström de s'éloigner du roi et même de sortir de la salle ; mais, dans le trajet, il avait laissé tomber un de ses pistolets.

Le pistolet fut ramassé, chaud et fumant encore.

Le lendemain, tous les armuriers de Stockholm furent interrogés, et l'un d'eux reconnut le pistolet pour l'avoir vendu à Ankarstrom

Une heure après, Ankarström était arrêté chez lui, et une commission spéciale était nommée pour le juger.

Il avoua le crime, mais en le glorifiant. Quant à ses complices, quelque promesse qui lui fût faite, il refusa de les dénoncer.

Le procès fut mené lentement ; on espérait toujours qu'Ankarström parlerait ; enfin, le 29 avril 1792 c'est-à-dire quarante-quatre jours seulement après le meurtre, il fut condamné

L'arrêt portait qu'il serait battu de verges pendant trois jours ; puis, décapité.

Malgré la longueur et l'ignominie du supplice, Ankarström conserva sa fermeté jusqu'au dernier moment. Traîné au supplice dans une charrette, il étendit des regards parfaitement tranquilles sur ces milliers de spectateurs pressés autour de l'échafaud Arrivé sur la plate-forme, il demanda quelques secondes pour se réconcilier avec Dieu Le délai lui fut accordé. Il se mit à genoux, fit sa prière, et se livra aux exécuteurs.

Il n'avait pas encore trente-trois ans accomplis.

Ribbing, qui avait été arrêté en même temps qu'Ankarström, n'en avait, lui, que vingt et un, il allait être condamné à mort comme Ankarström ; le duc de Sudermanie, régent du royaume pendant la minorité de Gustave IV, pressait l'instruction, lorsqu'un illuminé, disciple de Swedenborg, vint le trouver, et lui annonça que le *maître* lui était apparu, lui avait déclaré que non seulement Ribbing était innocent, mais encore que chaque cheveu qui tomberait de sa tête coûterait un jour de vie au duc de Sudermanie Le duc, swendenborgiste lui-même, s'effraya à cette idée, et Ribbing, au lieu de partager le sort d'Ankarström, fut condamné à un exil éternel.

Comme on ne pouvait faire, pour le comte de Horn et pour Lilienhorn, moins que l'on ne faisait pour Ribbing, tous deux obtinrent la même faveur.

La confiscation des biens suivait l'exil.

Heureusement, la confiscation de ces biens ne devait avoir lieu, pour le comte de Ribbing, qu'après la mort de sa mère, qui, lui vivant, héritait de lui, et sa mère était encore jeune.

Le comte partit pour la France, qui était en pleine révolution, et y arriva pour voir les 2 et 3 septembre et le 21 janvier. Son adoration pour la reine le fit éclater en reproches contre ces jours terribles. Il fut arrêté, et lui, régicide, allait être livré au tribunal révolutionnaire, comme trop sympathique aux malheurs d'un roi, lorsque Chaumette le fit mettre en liberté, lui donna un passe-port, et l'aida à sortir de Paris.

Le comte se rendit alors en Suisse : il était jeune, et si beau, qu'on ne l'appelait que le beau régicide. Il fut présenté à madame de Staël, qui lui accorda une grande part dans son amitié. Deux ou trois cents lettres de madame de Staël, que le comte de Ribbing reçut d'elle pendant tout le cours de la vie de l'illustre auteur de *Corinne*, prouvent que cette amitié ne fut point passagère.

M[illegible] s'était entourée d'un cercle d'amis, dont quelques-uns avaient été ceux du comte de Ribbing Cette petite cour, moitié politique, moitié littéraire, ne s'occupa alors que d'une chose, ce fut de secourir, de cacher de protéger les émigrés contre les persécutions des magistrats des cantons helvétiques, qui avaient la main forcée par les exigences continuelles du gouvernement révolutionnaire de Paris.

Après le 9 thermidor, le comte de Ribbing put rentrer en France, où il acheta, à très bas prix, trois ou quatre châteaux et deux ou trois abbayes. Au nombre des châteaux étaient Villers-Hellon, Brunoy et Quincy

Le comte avait fait toutes ces acquisitions sur simples recommandations, soit de ses amis, soit de son notaire. Villers-Hellon, entre autres, lui était parfaitement inconnu. Un beau matin, il résolut d'aller visiter cette charmante propriété, qu'on lui avait beaucoup vantée Malheureusement le moment était mal choisi pour en apprécier tous les charmes : un arrêté de la commune de Villers-Hellon avait livré le château à une association de cordonniers, qui exécutaient des souliers pour l'armée ; les honorables disciples de saint Crépin s'étaient, en conséquence, emparés du domaine, avaient établi leurs ateliers dans les salons et dans les chambres et, pour plus grande facilité de communication, ils avaient pratiqué des ouvertures dans les

plafonds. Quand c'était une communication orale qu'ils avaient à faire, elle s'opérait de cette façon, par les judas, sans que celui qui avait à faire cette communication eût besoin de quitter sa place; quand c'était une visite à accomplir, de bas en haut ou de haut en bas, des échelles appliquées aux ouvertures économisaient les tours et les détours que nécessite toujours un escalier.

On comprend que de pareils locataires nuisaient fort à l'aspect du château que venait d'acheter le comte. Aussi fut-il effrayé de la vue et surtout de l'odeur, et s'enfuit-il précipitamment à Paris.

Quelques jours après, il racontait, avec l'esprit qui lui était particulier, sa mésaventure devant M. Collard, alors attaché à la fourniture des armées. M. Collard, plus habitué que le noble proscrit à l'appréciation des choses matérielles, lui offrit alors de reprendre son marché. M. de Ribbing y consentit, et Villers-Hellon devint, à partir de ce moment, la propriété de M. Collard.

Heureusement, le comte de Ribbing avait encore deux ou trois autres châteaux où, à défaut de celui qu'il venait de vendre, il pouvait établir sa résidence.

Il choisit Brunoy, qu'il céda plus tard à son ami Talma, comme il avait cédé Villers-Hellon à son ami Collard, puis s'établit au château de Quincy.

Pendant tout le règne de Napoléon, le comte de Ribbing demeura fort tranquille, l'hiver à Paris, l'été à la campagne, se livrant à l'agriculture, pêchant dans ses étangs, dans lesquels on prit, un jour, un si énorme brochet, que mis dans le plateau d'une balance et Adolphe dans l'autre le brochet eut l'honneur de l'emporter.

Plusieurs fois Napoléon offrit du service à M. de Ribbing; mais, dans cette prévision qu'avec les idées envahissantes du conquérant, il serait forcé un jour de porter les armes contre la Suède, il refusa.

Au second retour des Bourbons, les vengeances rétrospectives qui s'exercèrent allèrent chercher M. de Ribbing dans sa retraite. Forcé de s'exiler, il passa la frontière et, sous un nom supposé, se rendit à Bruxelles avec sa femme et son fils.

Mais l'incognito du comte de Ribbing devait bientôt être trahi, dans des circonstances qui donneront une idée de son caractère.

A Bruxelles, le comte se trouva à table d'hôte avec des officiers étrangers qui, tout enorgueillis de la victoire de Waterloo, maltraitaient fort la France et surtout les Français. Un colonel couvert de décorations se faisait surtout remarquer par l'exagération de ses attaques. La conversation avait lieu en allemand; mais, pour le comte de Ribbing, élevé à Berlin, l'allemand était presque une langue maternelle: il ne perdait donc pas un mot de la conversation, à laquelle il paraissait complètement étranger. Tout à coup il se leva, s'avança avec son calme habituel vers le colonel, lui donna une paire de soufflets, accompagna cette paire de soufflets de l'énumération de ses prénoms et qualité, et revint tranquillement s'asseoir à sa place.

Cauchois-Lemaire était à cette table, tout jeune homme encore, ainsi que le poète Arnault, déjà vieux; tous deux, au risque de ce qui pouvait leur en arriver de mal, offrirent comme témoins, leurs services au comte de Ribbing.

Par bonheur, ces services furent inutiles: le colonel ne se battit point.

La liste des *trente-huit* avait, aux dépens de la France, enrichi Bruxelles. — Arnault, Exelmans, Regnault de Saint-Jean d'Angély, Cambacérès, Harel, Cauchois-Lemaire étaient proscrits.

M. de Ribbing se lia avec eux, et avec eux fonda *le Nain jaune*, journal dont la réputation fut bientôt européenne.

A la suite d'un article publié par le comte dans ce journal, le gouvernement prussien demanda que l'auteur de cet article lui fût livré.

Il ne s'agissait pas moins que d'un emprisonnement à perpétuité dans une citadelle. La Prusse, on le sait, est encore le pays des citadelles, et a été longtemps celui des emprisonnements.

Cependant le roi Guillaume laissa au comte de Ribbing le choix d'être livré à la Prusse ou à la France, — à peu près comme le cuisinier laisse au poulet le choix d'être mis à la broche ou en fricassée. — M. de Ribbing opta pour la France.

Il fut pris, jeté dans une chaise de poste avec son fils, et conduit aux portes de Condé.

Là, il s'orienta, cherchant auquel de ses anciens amis il pouvait aller demander l'hospitalité.

Le plus proche de lui, c'était M. Collard.

Il s'achemina vers Villers-Hellon.

Il va sans dire qu'il fut reçu cœur et bras ouverts. Il habitait depuis trois jours ce charmant domaine, — si fort changé depuis le temps des cordonniers, qu'il ne voulait pas absolument le reconnaître, — quand je rencontrai son fils, Adolphe de Leuven, donnant le bras à madame Capelle, et la main à la petite Marie.

LIII

LE QUATRAIN D'ADOLPHE [illegible] D'EAU ET LE ROI GUILLAUME. — DÉJEUNER AU [illegible] LA POUDRE A GRATTER, LES GRENOUILLES ET LE COQ [illegible] SCEPTRE DU DOCTEUR — DE LEUVEN, HIPPOLYTE [illegible] ET MOI, NOUS SOMMES EXILÉS DU SALON. — SUITES FATALES D'UNE ERREUR GÉOGRAPHIQUE. — M. PAROISSE

Il y avait longtemps que je n'avais vu quelqu'un de la famille Collard. Madame Capelle, qui était partiale pour moi, et qui, dans les ridicules que l'on me reprochait, — et que je possédais, je ne m'en cache pas, à un certain degré, — faisait la part de la jeunesse; madame Capelle, en me présentant de Leuven comme un petit ami à moi, m'invita, pour faire plus ample connaissance, à un déjeuner qui devait avoir lieu le lendemain dans la forêt; et il fut convenu qu'à la suite du déjeuner, j'irais passer deux ou trois jours au château de Villers-Hellon.

On comprend que j'acceptai tout cela.

La fête de Corcy se passa comme toutes nos charmantes fêtes de village avaient l'habitude de se passer: c'est-à-dire avec force danses et force rires.

Je ne me rappelle rien de charmant comme ces retours à dix ou onze heures du soir sous la voûte épaisse et tremblante des grands arbres. Au milieu du silence majestueux de la nuit, on eût dit une vue de l'Elysée antique, avec ses ombres se promenant muettes dans l'obscurité, car les ombres qui se promenaient dans ces Elysées terrestres parlaient si bas, si bas, qu'on eût juré qu'elles étaient muettes.

J'avais été obligé de retourner à Villers-Cotterets pour reconduire Adèle, à laquelle il m'avait fallu faire comprendre, à force de diplomatie, la nécessité où j'étais de conserver des relations avec la famille Collard. C'était une si excellente personne, elle avait le cœur si bon, l'esprit si droit, qu'elle comprit cela, et que, le cœur un peu gros de me prêter à un pareil groupe de jeunes filles, belles et aristocratiques à faire mourir des princesses de jalousie, elle me donna un congé de trois jours.

A neuf heures du matin, je partis afin d'être à dix heures au lieu du rendez-vous. Tout le monde avait passé la nuit à Corcy, chez M. Leroy, où j'eusse passé la nuit comme les autres, si je n'eusse pas été impérieusement rappelé à Villers-Cotterets par la nécessité que j'ai dite. Mais qu'était-ce qu'une pareille course! J'avais de bonnes jambes, et, aux jambes, des bottes qui pouvaient défier celles de l'ogre du Petit-Poucet.

En moins de trois quarts d'heure, j'aperçus les premières maisons du village avec l'étang au fond de la vallée, tranquille et resplendissant comme un miroir; au bord de l'étang se promenait Adolphe de Leuven.

Je me doutai bien que personne n'était encore levé à la ferme, et j'allai à Adolphe. Il tenait à la main un crayon et des tablettes, et gesticulait, lui si flegmatique, d'une façon qui m'eût inquiété pour l'état de son esprit, si je n'eusse cru qu'il répétait une leçon d'armes.

En m'apercevant, il s'arrêta et rougit légèrement.

— Que diable faites-vous donc là? lui demandai-je.

— Mais, répondit-il avec quelque embarras, je faisais des vers.

Je le regardai en face comme un homme qui n'a pas bien compris.

— Des vers!... Vous faites donc des vers?

— Mais oui, quelquefois, dit-il en souriant.

— Et à qui faisiez-vous des vers?

— A Louise.

— A Louise Collard?

— Oui.

— Tiens! tiens! tiens!

L'idée qu'on pût faire des vers à Louise Collard, si adorable qu'elle fût, ne m'était jamais venue à l'esprit. Pour moi, Louise était toujours la charmante enfant portant des robes courtes et des pantalons festonnés, mais pas autre chose.

— Ah! vous faisiez des vers à Louise, repris-je, et à quel propos?

— Vous savez qu'elle va se marier.

— Louise? Non, je ne savais pas cela. Et à qui?

— A un Russe. Comprenez-vous, il faut empêcher ce mariage.

— Il faut empêcher ce mariage !

— Oh ! il ne faut pas permettre qu'une si charmante jeune fille quitte la France.

— Tiens, au fait j'en serais fâché, moi, qu'elle quittât la France ; je l'aime beaucoup ; et vous ?

— Moi ? Je ne la connais que depuis trois jours

— C'est bien d'empêcher qu'elle ne quitte la France ; mais comment l'empêcherons-nous ?

— Je lui ai fait des vers de mon côté, faites-lui-en du vôtre.

— Moi ?

— Oui, vous ; vous avez été élevé avec elle cela lui fera plaisir.

— Mais, moi, je ne sais pas faire de vers Je n'ai jamais fait que des bouts-rimés avec l'abbé Grégoire et il m'a toujours dit qu'ils n'étaient pas bons

— Ah ! bah ! quand vous serez amoureux, cela viendra tout seul.

— Non. Je suis amoureux, et cela ne vient pas : montrez-moi donc vos vers.

— Oh ! c'est un simple quatrain.

— Montrez toujours.

Adolphe tira ses tablettes et me lut ces quatre vers :

> Pourquoi dans *la froide Ibérie*,
> Louise, ensevelir de si charmants attraits ?
> Les Russes, en quittant notre belle patrie,
> Nous juraient cependant une éternelle paix !

Je demeurai émerveillé. C'étaient de vrais vers, des vers dans le genre de Demoustier. J'avais donc devant moi un poète ; je fus tenté de saluer.

— Comme trouvez-vous mon quatrain ? demanda de Leuven.

— Ma foi, très beau :

— Tant mieux !

— Et vous allez le donner à Louise ?

— Oh ! non, je n'oserais pas. Je l'écrirai sur son album sans lui rien dire, et, en le feuilletant, elle trouvera mes vers ?

— Bravo !

— Et vous, que ferez-vous ?

— A propos de quoi ?

— A propos de ce mariage.

— Oh ! moi, comme je ne me sens point capable de faire un quatrain de la force du vôtre, je lui dirai : « Tu vas donc te marier avec un Russe, ma pauvre Louise ? Tu as bien tort, va ! »

— Je ne crois pas, dit Adolphe, que cela fasse l'effet de mon quatrain.

— Je ne crois pas non plus ; mais enfin, que voulez-vous ! chacun se sert de ses armes. Ah ! si le Russe voulait se battre avec moi au fusil, je suis bien sûr qu'il n'épouserait pas Louise.

— Vous êtes donc chasseur ?

— Un peu. Comment voulez-vous qu'on ne soit pas chasseur au milieu d'une pareille forêt ? Eh ! tenez, une poule d'eau !

Et je lui montrai du doigt, en la mettant en joue avec ma canne, une poule d'eau qui nageait dans les roseaux de l'étang.

— Pan !

— C'est une poule d'eau, cela ?

— Mais oui. D'où venez-vous donc, que vous ne connaissez pas une poule d'eau ?

— Je viens de Bruxelles.

— Je vous croyais Parisien.

— Je suis né à Paris, en effet ; mais, en 1815, nous avons quitté Paris, et nous avons été habiter Bruxelles, où nous étions depuis trois ans, quand on nous a forcés d'en sortir, mon père et moi.

— Et qui vous a forcés d'en sortir ?

— Mais Guillaume !

— Qu'est-ce que cela, Guillaume ?

— Qu'est-ce que Guillaume ? C'est le roi des Pays-Bas. Vous ne saviez pas que le roi des Pays-Bas s'appelât Guillaume ?

— Ma foi, non.

— Eh bien, il doit vous sembler moins extraordinaire maintenant que je ne sache pas ce que c'est qu'une poule d'eau.

En effet, comme on le voit, nous avions chacun notre ignorance : seulement, la mienne était moins pardonnable que celle de Leuven.

Il grandit d'une seconde coudée dans mon esprit. Non seulement il était poète, mais encore il avait dans le monde une si grande importance, que le roi Guillaume s'était inquiété de lui et de son père, au point de les mettre tous deux hors de ses États

— Et maintenant, lui demandai-je, vous demeurez à Villers-Hellon ?

— Oui M. Collard est un ancien ami de mon père

— Pour combien de temps y demeurez-vous ?

— Pour tout le temps qu'il plaira aux Bourbons de nous laisser en France.

— Ah çà ! mais vous avez donc quelque chose aussi à démêler avec les Bourbons ?

— Nous avons, dit en souriant Adolphe, quelque chose à démêler avec tous les rois.

Cette phrase, jetée assez majestueusement, acheva de m'étourdir. Par bonheur, à ce moment parut sur le seuil de la ferme toute la nuée rose et blanche de nos belles convives. Deux ou trois chars à bancs attendaient pour les conduire au lieu désigné. Les hommes devaient aller à pied. Le rendez-vous était distant d'un quart de lieue à peine du village.

Une longue table de trente couverts était dressée sous une voûte de feuilles, à dix pas à peine d'une source claire, fraîche, murmurante, qu'on appelle la fontaine aux Princes

Toutes ces jeunes filles, toutes ces jeunes mères, tous ces petits enfants semblaient des fleurs des bois s'ouvrant à l'air, plein de brises et d'aromes : les unes pâles, et cherchant l'ombre et la solitude ; les autres aux vives couleurs, demandant du jour, du bruit, du soleil et des admirateurs

Oh ! mes beaux bois, mes vastes ombrages, mes solitudes chéries, je vous ai revus depuis ; mais aucune ombre ne glissait plus sous vos arceaux verts et dans vos sombres allées... Qu'avez-vous fait de tout ce monde charmant, évanoui avec ma jeunesse ? Pourquoi donc d'autres générations ne sont-elles pas venues, pâles ou roses, vives ou nonchalantes, bruyantes ou silencieuses, remplacer celles-là ? Est-ce que cette efflorescence d'un instant a disparu à jamais ? Est-ce elle qui manque réellement, ou sont-ce mes yeux qui ne voient plus ?

Le soir, on partit pour Villers-Hellon. Tout était si bien distribué dans le délicieux petit château, que chacun avait sa chambre et son lit, et quelquefois nous nous y trouvions trente ou quarante.

J'ai raconté de quelles persécutions nocturnes le pauvre Hiraux avait été victime quand il venait nous visiter aux Fossés. Cette fois, c'était à notre tour de les subir.

Nos chambres avaient été machinées d'avance comme un théâtre de féerie

Le machiniste en chef était le médecin de la maison, Manceau. Il avait remplacé un vieux médecin de Soissons nommé M. Paroisse.

Je dirai tout à l'heure à quelle occasion il l'avait remplacé. Les aides machinistes étaient Louise, Cécile et Augustine.

Les victimes, désignées d'avance, étaient Hippolyte Leroy, de Leuven et moi.

Hippolyte Leroy était, à cette époque, un jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, cousin de M. Leroy de Corcy

Il sortait des gardes du corps et était secrétaire de l'inspection de Villers-Cotterets.

Il devint plus tard mon cousin, en épousant Augustine Deviolaine.

Nos trois chambres communiquaient.

Nous montâmes dans nos chambres vers minuit et demi

De Leuven se coucha le premier. A peine fut-il dans son lit, qu'il commença à se plaindre de démangeaisons insupportables : son lit était saupoudré de cette substance que vendent les charlatans, et qu'on appelle de la poudre à gratter.

Ceux qui ne connaissent point cette poudre peuvent se rappeler la fameuse scène de *Robert Macaire*, dans laquelle les deux héros de l'ouvrage trouvent une malle, et, dans cette malle, un nombre infini de petits paquets, contenant une substance inconnue, dont la propriété leur est révélée par le contact.

Au bout de cinq minutes, Adolphe de Leuven se grattait, à lui seul, comme Robert Macaire et Bertrand à la fois

Nous accordâmes à de Leuven la somme de commisération qui lui était raisonnablement due

Nous lui donnâmes le conseil de s'épiler de son mieux, de s'envelopper dans le rideau de son lit, et de s'endormir sur un canapé.

Puis nous regagnâmes nos lits à nous, bien convaincus que nous allions les trouver, en tout, pareils à celui d'Adolphe.

Mais nous les découvrîmes inutilement : ils nous apparurent purs de toute préparation du même genre.

Nous nous couchâmes Au bout de cinq minutes, Hippolyte Leroy poussa des cris aigus.

En s'allongeant, il avait senti au bout de ses pieds un bout de ficelle ; il avait tiré cette ficelle, et, en la tirant avait dénoué un sac plein de grenouilles Les grenouilles rendues à la liberté, s'étaient hâtées de se répandre dans le lit et c'était le contact de la peau animale avec la peau humaine qui avait fait pousser à Hippolyte le cri susmentionné.

Hippolyte jeta ses couvertures en l'air et sauta à bas du lit.

Les grenouilles sautèrent après lui. On lui avait fait la mesure bonne ; il y en avait bien deux douzaines.

Je me croyais le seul épargné, lorsque, dans une armoire contre laquelle la tête de mon lit était appuyée, il me sembla entendre un grand mouvement. Mes yeux se portèrent sur la serrure.

Il n'y avait pas de clef !

piation devait suivre le crime ; le serment prononcé devait s'accomplir.

Sur un signe, de Leuven ferma la porte ; je me jetai sur Manceau, Hippolyte le bâillonna ; nous le déshabillâmes complètement, nous l'enveloppâmes dans le drap de lit d'Adolphe, nous le ficelâmes comme un saucisson, nous le descendîmes par un escalier dérobé et nous allâmes le déposer à l'endroit le plus désert du parc, au beau milieu de la petite rivière, à un endroit où il avait pied mais

Cécile, plus brave, était restée à sa place.

Cependant, cela ne faisait plus aucun doute pour moi, un animal quelconque était enfermé dans cette armoire. Seulement, à quelle espèce appartenait cet animal ?

Je ne demeurai pas longtemps dans le doute : à une heure sonnante, un coq chanta à la tête de mon lit et renouvela son chant à chaque heure qui nous séparait encore du jour.

Je ne reniai pas le Christ, comme saint Pierre, mais j'avouerai que je sacrai un peu Dieu.

A sept heures, nous dormions — de Leuven, malgré sa poudre à gratter, Hippolyte Leroy, malgré ses grenouilles, et moi, malgré mon coq, — lorsque Manceau entra dans notre chambre et nous réveilla en nous annonçant qu'ayant appris par voie détournée que nous avions passé une assez mauvaise nuit, il venait mettre sa science à notre disposition.

Manceau se dénonçait lui-même.

Nous avions si mal dormi, pendant cette malheureuse nuit, que nous avions voué, par un serment terrible, aux divinités infernales notre persécuteur, quel qu'il fût.

Manceau, comme je l'ai dit, se dénonçait lui-même ; l'ex-

où, empêtré comme il l'était, il courait grand risque de le perdre au premier pas qu'il ferait.

Puis nous remontâmes tranquillement nous coucher et reprîmes notre somme interrompu.

A dix heures, nous descendîmes pour déjeuner.

Notre arrivée était attendue avec impatience.

Tout le monde pouffait de rire en se regardant.

Ces demoiselles s'étaient partagé les rôles : les unes faisaient semblant de se gratter, les autres imitaient à demi-voix le coassement des grenouilles, les autres simulaient le chant du coq.

Nous restâmes impassibles ; seulement, nous demandâmes indifféremment des nouvelles de Manceau.

Personne ne l'avait vu.

On se mit à table.

Le poulet était dur, disait Cécile ; on eût dit d'un vieux coq qui aurait chanté toute la nuit.

Augustine réclamait les grenouilles qu'elle avait vues, disait-elle, la veille à la cuisine. Avait-on changé leur destination ?... Les grenouilles étaient-elles perdues ?... Il fallait que les grenouilles se retrouvassent.

[illegible] demandait Adolphe s'il n'était pas atteint d'une [illegible] depuis qu'il lui avait [illegible] le bras [illegible] passer [illegible] manger [illegible] d'effroyables démangeaisons.

— Si Manceau était là, dis-je à Louise, je pourrais lui demander une ordonnance pour les faire passer.

— Mais, en effet, dit madame Collard, où donc est Manceau?

Même silence qu'à la première question.

La chose devenait grave et l'on commençait à s'inquiéter [illegible]. Cette absence n'était pas naturelle; son [illegible] n'était point de [illegible] aux heures des repas.

On fit demander au concierge si Manceau n'était point sorti pour aller visiter quelque malade dans le village.

Le concierge n'avait pas aperçu Manceau.

— Moi, dis-je, je crois qu'il est noyé. Pauvre garçon!

— Et pourquoi cela? demanda madame Collard.

— Parce que hier au soir il nous avait proposé une partie de bain. Mais nous avons si bien dormi que nous avons manqué le rendez-vous qu'il nous avait donné dans sa chambre. Ne nous voyant pas venir, il aura été au bain tout seul.

— Oh! mon Dieu! dit madame Capelle, le malheureux docteur! il ne sait pas nager!

Sur ces paroles, ce fut parmi ces dames un chœur de désolation près duquel celui des Israélites exilés était bien peu de chose.

Il fut convenu qu'aussitôt après le déjeuner, on se mettrait à la recherche de Manceau.

— Bon! me dit tout bas de Leuven, je profiterai de l'absence de tout le monde pour écrire mes vers sur l'album de Louise.

— Et moi, répondis-je, je ferai sentinelle à la porte pour que vous ne soyez pas dérangé.

Chaque chose s'accomplit comme elle avait été projetée.

Toute cette ruche, qu'on appelait le château, essaima dans le jardin.

Les hommes graves, M. de Leuven le père, M. Collard, M. Méchin demeurèrent au salon à lire les journaux.

Hippolyte fit une partie de billard avec Maurice.

De Leuven et moi nous montâmes à la chambre de Louise, attenante à celle de M. Collard, et, tandis que je guettais sur le palier, il écrivit ses quatre vers sur l'album.

A peine avait-il écrit le dernier, que nous entendîmes de grands cris, et qu'en nous approchant de la fenêtre nous vîmes revenir tout courant au château Louise et Augustine.

Quant à Cécile, plus brave, elle était restée ferme à sa place et regardait du côté de la rivière avec plus de curiosité que de frayeur.

— Bravo! dis-je à Adolphe, voilà Manceau qui fait son effet.

Nous descendîmes vivement.

— Un revenant! un revenant! criaient Louise et Augustine; un revenant dans la rivière!

— Oh! mon Dieu! demanda de Leuven, serait-ce déjà l'âme de ce pauvre Manceau qui s'ennuie là-bas?

Ce n'était pas son âme, mais c'était son corps. A force de lutter contre ses cordes, Manceau avait dégagé un bras, puis deux; ses deux bras dégagés, il avait ôté le mouchoir qui lui fermait la bouche; le mouchoir ôté, il avait crié pour qu'on vînt à son aide; malheureusement, le jardinier était au bout opposé du jardin. Il avait bien essayé de dénouer les cordes qui liaient ses jambes comme il avait fait des cordes qui liaient ses mains, mais pour arriver à cela, il lui fallait mettre sa tête sous l'eau, et, comme l'avait dit madame Capelle, le malheureux docteur, ne sachant point nager, s'était abstenu de toute tentative pa[illegible] retenu qu'il était par la crainte de la suffocation. Enfin, ses cris avaient attiré les jeunes filles, mais, à la vue de cette figure enveloppée d'un drap et faisant des gestes désespérés, la peur s'était emparée d'elles, et, n'ayant [illegible] que Manceau pût se trouver au milieu de la rivière affublé d'un pareil costume, elles avaient cru au [illegible] et s'étaient enfuies.

[illegible] malheureux Manceau le jardinier [illegible]

[illegible] Il était resté dans la rivière depuis sept heures du matin jusqu'à midi et, [illegible] de juillet, ce bain, infiniment [illegible] quelque peu refroidi.

[illegible]

A partir de ce moment, Manceau fut l'objet de la [illegible] et nous fûmes l'objet de l'exécration [illegible]

[illegible] miséricorde! Manceau eut [illegible]

[illegible] ses mains rouges comme [illegible] de sa personne. [illegible] Hippolyte [illegible] chercher à la [illegible]

[illegible] le coq avec lequel j'avais dialogué toute la nuit. [illegible] nos juges. Tous fûmes déclarés bannis de la société, pour tentative d'homicide avec préméditation sur le docteur Manceau.

Aussi tous promîmes-nous, à la première occasion, de le noyer tout à fait.

Exilé de la société des dames, je me réfugiai dans la salle de billard, où je reçus de Maurice ma première leçon.

On verra que cette leçon me profita, et que, quatre ans après, dans une circonstance solennelle de ma vie, je tirai partie de l'art du doublé et du carambolage, dans lesquels j'avais fait quelques progrès.

La condamnation tint pendant toute la soirée, devenue pluvieuse, et que les jeunes filles passèrent dans la chambre de Louise.

Plusieurs fois, de Leuven essaya de s'introduire dans cette chambre, mais il fut constamment repoussé.

Il s'était fait en lui, depuis quatre heures de l'après-midi, un changement notable; à la suite d'une conversation qu'il avait eue avec son père, et dans laquelle celui-ci m'avait paru s'être singulièrement moqué de lui, Adolphe était devenu inquiet, presque soucieux, et, quoique repoussé avec obstination de la chambre de Louise, — où se tenait, comme je l'ai dit, la réunion, — il s'y représentait toujours avec acharnement.

— Ah! bon, dis-je en moi-même après avoir réfléchi, il veut avoir des nouvelles de son quatrain et savoir s'il a réussi.

Et comme la raison pour que de Leuven insistât me paraissait suffisante, je n'en cherchai point d'autres.

Seulement, je regrettai à part moi de n'avoir pas, pour me faire pardonner mes fautes, les moyens que la nature partiale avait mis à la disposition d'Adolphe.

Ce regret me poursuivait dans la chambre d'Hippolyte, où nous nous étions retirés en nous demandant ce que pouvait être devenu de Leuven, disparu depuis une heure, lorsque tout à coup un grand bruit au milieu duquel nous distinguions les cris *Au voleur!* retentit dans le château. Comme nous étions encore tout habillés, nous nous élançâmes hors de notre appartement et descendîmes vivement l'escalier.

Au bas de l'escalier était M. Collard, en chemise, tenant Adolphe au collet.

Le spectacle était étrange.

M. Collard avait l'air très furieux, et Adolphe fort contrit.

Sur ces entrefaites, M. de Leuven, qui n'était pas encore couché, arriva, calme comme toujours, les mains dans les goussets de son pantalon et mâchant un cure-dent, selon son habitude.

Ce cure-dent était pour M. de Leuven une distraction obligée.

— Eh bien, qu'y a-t-il donc, Collard, et qu'avez-vous après ce garçon?

— Ce que j'ai? ce que j'ai? s'écriait M. Collard s'exaspérant de plus en plus. J'ai que cela ne peut pas se passer ainsi!

— Bah! et qu'est-il donc arrivé?

— Ce qui est arrivé?... Je vais vous le dire!...

— Pardon, mon père, disait Adolphe, qui tenait à placer quelques mots de justification, pardon, mon père, mais c'est que M. Collard se trompe. Il croit...

— Veux-tu bien te taire, malheureux! s'écriait M. Collard en frappant du pied.

Puis, se retournant vers le comte de Ribbing:

— Venez, mon cher de Leuven, lui dit-il, je vais vous dire où j'ai trouvé monsieur votre fils.

— Mais, puisque je vous proteste, cher monsieur Collard, que c'était purement et simplement pour...

— Tais-toi! interrompit M. Collard. Viens avec nous; tu te justifieras si tu peux.

— Oh! dit Adolphe, ce ne sera pas difficile.

— C'est ce que nous verrons!

Et, poussant le jeune homme devant lui, il fit signe au comte de Ribbing d'entrer dans sa chambre, y entra lui-même et ferma la porte à double tour.

Nous nous retirâmes silencieusement, Hippolyte, moi et les autres spectateurs de cette scène curieuse.

Au bout d'un quart d'heure, Adolphe revint.

Il avait l'oreille si basse, que nous n'osâmes point lui demander de détails. Nous nous couchâmes, ignorant la cause de tout ce bruit.

Mais quand Hippolyte fut endormi, de Leuven vint me trouver et me raconta tout.

Voici ce qui était arrivé:

Adolphe, comme je l'ai raconté, avait le matin, écrit le fameux quatrain sur l'album de Louise.

Le quatrain écrit, nous étions sortis aussi vivement que possible de la chambre de la jeune fille.

Vers quatre heures, Adolphe n'avait pu y tenir, et, tirant son père à part, il lui avait dit son quatrain

M. de Ribbing avait gravement écouté jusqu'à la dernière syllabe du quatrième vers, puis il avait dit :

— Répète-moi donc un peu cela.

Et Adolphe avait répété complaisamment :

> Pourquoi dans *la froide Ibérie*,
> Louise, ensevelir de si charmants attraits ?
> Les Russes, en quittant notre belle patrie,
> Nous juraient cependant une éternelle paix !

— Il n'y a qu'un malheur, dit alors M. de Ribbing.

— Lequel ? demanda Adolphe.

— Oh ! presque rien. Tu as pris le Sud pour le Nord, l'Espagne pour la Russie.

— Ah ! s'écria Adolphe désespéré, c'est ma foi vrai !... J'ai mis Ibérie pour *Sibérie*.

— Je comprends, dit le comte ; cela fait mieux le vers, mais c'est moins exact.

Et, haussant les épaules, il s'éloigna en chantonnant un petit air, et en mâchant son cure-dent.

Adolphe était resté foudroyé. Il avait signé ce malheureux quatrain de toutes les lettres de son nom. Si l'album était ouvert, si le quatrain était lu, Adolphe était déshonoré !

Cette épée de Damoclès suspendue sur la tête du pauvre poète, l'avait rendu soucieux pendant toute la soirée.

C'était pour arriver jusqu'à l'album de Louise qu'il avait tenté tous les efforts que j'ai racontés.

Mais on a vu que ses efforts avaient été infructueux.

La nuit venue, Adolphe avait pris une résolution désespérée : celle de pénétrer dans la chambre de Louise pendant son sommeil, de s'emparer de l'album et de détruire la page accusatrice.

Cette résolution, vers onze heures, il l'avait mise à exécution.

La porte ouverte, sans trop grincer, avait donné passage à Adolphe, qui, le plus légèrement possible, sur la pointe du pied, n'ayant d'autre but, d'autre désir, d'autre espérance que d'arriver vers l'album, avait fait invasion dans la chambre virginale de sa jeune amie.

Tout avait bien été jusqu'à l'album. L'album, pris sur la table, serré par Adolphe contre sa poitrine, allait restituer, bon gré mal gré, les quatre vers qui rendaient leur auteur si malheureux, quand tout à coup Adolphe accroche un guéridon, qui tombe, et qui, en tombant réveille Louise. Louise, réveillée, crie : « Au voleur ! » A ce cri : « Au voleur ! » M. Collard, dont la chambre touche à celle de sa fille, saute, en chemise, à bas de son lit, se heurte sur le palier contre de Leuven, l'empoigne au collet, et, comme nous l'avons vu, le soupçonnant, pauvre innocent Adolphe, d'un tout autre crime, le fait entrer dans sa chambre. Son père entre à son tour et ferme la porte derrière lui.

Là, tout s'était expliqué, grâce à l'album, qu'Adolphe n'avait eu garde de lâcher. M. Collard s'était convaincu *de visu* de l'erreur géographique qu'Adolphe avait commise ; il avait compris l'importance de cette erreur, et, rassuré sur l'intention, il l'avait été bientôt sur le fait.

Il en résulta que la réputation de Louise ni celle d'Adolphe ne reçurent aucune tache de cet événement.

Comme le lendemain, on continuait à nous bouder, Hippolyte et moi, pour l'aventure de Manceau, nous quittâmes Villers-Hellon sans rien dire à personne, et nous prîmes le chemin de Villers-Cotterets.

Chose étrange ! depuis ce jour, je ne suis jamais rentré à Villers-Hellon.

Cette bouderie de jeunes filles a duré trente ans.

Une seule fois, j'ai revu Hermine, devenue madame la baronne de Marteus, — à la répétition de *Caligula*.

Une seule fois, j'ai revu Louise, devenue madame Garat, — à un dîner donné à la Banque.

Une seule fois, j'ai revu Marie Capelle, un mois avant qu'elle devînt madame Lafarge.

Je n'ai jamais revu ni madame Collard ni madame Capelle. Toutes deux sont mortes.

Oh ! mais malgré ces trente ans d'absence, quand je ferme les yeux, morts ou vivants, je revois tout cela.

A propos, j'ai promis de raconter l'histoire de ce vieux médecin auquel Manceau avait succédé.

Ce serait faire tort à mes lecteurs que de ne pas leur tenir parole.

M. Paroisse habitait Soissons. Une clientèle fort clairsemée lui permettait de venir une fois par semaine dîner à Villers-Hellon, où il était toujours parfaitement reçu.

Cela durait depuis dix ans.

Un beau jour, M. Collard reçut un assez gros manuscrit signé du digne docteur.

C'était la note de ses visites.

Il comptait chaque visite vingt francs, ce qui ne laissait pas que de faire une somme.

M. Collard paya, mais pria M. Paroisse de ne revenir désormais à Villers-Hellon que quand il y serait appelé.

C'est à la suite de ce renvoi, sans doute, que Manceau avait été installé à demeure, en qualité de médecin ordinaire de la famille.

J'ignore ce qu'est devenu M. Paroisse ; mais je crois que le pauvre diable est mort.

Heureusement, ce n'est pas des suites du bain que nous lui avons fait prendre.

LIV

AMÉDÉE DE LA PONCE. — IL M'APPREND CE QUE C'EST QUE LE TRAVAIL. — M. ARNAULT ET SES DEUX FILS. — VOYAGE EN DILIGENCE. — UN MONSIEUR CONFIT EN DOUCEURS. — J'APPRENDS A QUEL PÉRIL J'AI ÉCHAPPÉ.

Après le jugement injuste porté contre nous à Villers-Hellon, j'étais retourné à Villers-Cotterets, et, las de mon séjour dans les régions aristocratiques, d'où je venais d'être précipité, je m'étais revu avec bonheur dans le monde que j'avais préféré à celui-là, et où je trouvais la satisfaction complète de tous mes désirs de cœur et de tous mes besoins d'orgueil.

Adèle m'avait d'abord assez mal reçu ; mais j'en avais été quitte pour une bouderie de quelques heures. Au bout de ce temps, son joli visage s'était éclairci peu à peu et avait fini par me sourire avec le parfum et la fraîcheur d'une fleur qui s'ouvre.

On pourrait dire de cette charmante enfant qu'elle avait le sourire rose.

En même temps que se développaient ces jeunes amours, — qui devaient, hélas ! avoir la durée éphémère des amours de seize ans, — des amitiés qui devaient durer toute la vie prenaient racine dans mon cœur.

J'ai déjà parlé d'Adolphe de Leuven, arrivé tout à coup pour prendre, en dehors de mes amitiés d'enfance, une place importante dans ma vie. Qu'on me permette de dire un mot d'un autre ami à moi, qui devait achever, en m'ouvrant certains horizons, l'œuvre d'avenir commencée par le fils du comte de Ribbing.

Un jour, on vit passer dans les rues de Villers-Cotterets un jeune homme de vingt-six ou vingt-sept ans, portant, avec une rare élégance, l'uniforme d'officier de hussards.

Il était impossible d'être à la fois plus beau et plus distingué que ce jeune homme. Peut-être même eût-on reproché à son visage quelque chose de trop féminin, si un magnifique coup de sabre qui, sans rien gâter à la régularité de ses traits, commençait au côté gauche du front et finissait à l'angle droit de la lèvre supérieure, n'eût mis sur cette douce physionomie le cachet du courage et de la virilité.

On le nommait Amédée de la Ponce.

Quel hasard, quel caprice, quel besoin l'amenait à Villers-Cotterets ? Je n'en sais rien. Venait-il, en touriste désœuvré, dépenser là ses cinq ou six mille francs de rente ? C'est probable. Ce pays lui plut, il s'y arrêta, et, au bout d'un an de séjour, il devint le mari d'une charmante et douce jeune fille, amie de ma sœur, et que l'on nommait Louise Moreau.

Il en résulta une belle enfant blonde, que je voudrais bien revoir aujourd'hui, et qu'alors nous baptisâmes, à cause de sa douceur, de la blancheur de sa peau et de ses cheveux de lin, du nom de *Mouton*.

Depuis bien longtemps je vous ai perdu de vue, mon cher de la Ponce ! Quelque part que vous soyez, si vous lisez ces lignes, retrouvez-y le témoignage toujours vivant, toujours réel, de mon éternelle amitié.

Car vous avez fait beaucoup pour moi, mon ami. Vous m'avez dit : « Croyez-moi, mon cher enfant, il y a autre chose dans la vie que le plaisir, que l'amour, que la chasse, que la danse et que les folles aspirations de la jeunesse ! Il y a le travail. Apprenez à travailler ; c'est apprendre à être heureux. »

Et vous aviez raison, mon ami. Pourquoi, à part la mort de mon père, la mort de ma mère et la mort du duc d'Orléans, pourquoi n'ai-je jamais eu une douleur que je n'aie fait plier sous moi, un chagrin que je n'aie surmonté ? C'est que vous m'aviez fait faire la connaissance du seul ami qui console le jour, qui console la nuit, que l'on a sans cesse près de soi, accourant au premier soupir, vous versant ce baume à la première larme : vous m'avez fait faire la connaissance du *travail*.

Ô bon et cher Travail, qui emportes dans tes [illegible]

…s ce lourd fardeau de l'humanité qu'on appelle la douleur ! divinité au visage toujours souriant, à la main toujours ouverte et étendue ! ô bon et cher Travail, toi qui ne m'as jamais donné l'ombre d'une déception ! Travail, je te remercie !

De la Ponce parlait, comme sa langue maternelle, l'italien et l'allemand ; il offrit de m'apprendre dans mes moments perdus — et Dieu sait si, à cette époque, j'avais des moments perdus ! — il offrit de m'apprendre l'allemand et l'italien.

Nous commençâmes par l'italien. C'était la langue facile ; c'était ce miel dont parle Horace, et dont on dore, pour l'enfant malade, les bords de la tasse au breuvage amer.

Un des livres dans lesquels j'appris l'italien était le beau roman d'Ugo Foscolo, que j'ai traduit depuis sous le titre de *Dernières lettres de Jacopo Ortis*.

Ce livre me donna une idée, un aperçu, une intuition de la littérature romanesque, qui m'était tout à fait inconnue.

Au bout de deux mois, je parlais assez correctement l'italien, et je commençais à traduire la poésie.

Je préférais de beaucoup cela à mes ventes, à mes contrats de mariage et à mes obligations et transports de chez maître Mennesson.

Au reste, il s'était fait dans l'étude un changement tout à l'avantage de mon éducation littéraire, s'il était au désavantage de mon éducation notariale. Niguet, ce fameux maître clerc qui avait dénoncé à M. Mennesson tous mes désappointements amoureux, avait acheté dans une petite ville voisine de la nôtre une étude que Lafarge, je crois, avait été obligé de revendre, n'ayant pas trouvé de femme qui la lui payât ; et Paillet, un de mes amis, plus âgé que moi de six ou huit ans, avait succédé à Niguet en qualité de maître clerc.

Paillet était riche ; Paillet avait une charmante propriété à deux lieues de Villers-Cotterets ; Paillet avait des goûts de luxe ; par conséquent, il me pardonnait bien plus facilement que Niguet, vieux basochien sans caprices et tout entier à son affaire, le seul luxe que je pusse me donner : celui de la chasse, de la danse et de l'amour.

Il en résultait qu'au lieu de m'encourager dans la voie étroite et aride du notariat de province, Paillet me permettait d'ouvrir mes yeux vers tous les horizons, comprenant instinctivement, sans doute, que celui qu'on me faisait n'était pas le mien.

On verra, de son côté, — à part l'influence morale de la Ponce et de Leuven, — quelle influence matérielle Paillet eut sur ma destinée.

J'étais donc parfaitement heureux de l'amour de ma mère, d'un amour plus jeune et plus doux, naissant à côté de celui-là sans lui nuire, de l'amitié de la Ponce et de Paillet, quand de Leuven vint compléter ce bien-être, auquel ne manquait que cette médiocrité dorée dont parle Horace, pour ne me laisser à peu près rien à désirer.

On apprit tout à coup que M. Deviolaine se retirait avec sa famille dans sa propriété de Saint-Remy, et louait sa maison de Villers-Cotterets au comte de Ribbing.

Ainsi cette maison dans laquelle j'avais été élevé, cette maison peuplée pour moi d'un monde de souvenirs, passait des mains d'un parent aux mains d'un ami.

Ce qui avait surtout séduit M. de Leuven, c'était ce beau jardin, dans lequel il allait reprendre ses exercices de jardinage, interrompus par les ventes successives de Brunoy et de Quincy.

Au reste, le comte de Ribbing n'avait pas éprouvé la moindre persécution, et, soit que Louis XVIII ignorât son séjour en France, soit qu'il fermât les yeux sur ce séjour, il n'était aucunement inquiété.

De Leuven et son père vinrent donc s'établir à Villers-Cotterets, où madame de Leuven les rejoignit au bout de quinze jours.

De son côté, de la Ponce loua une maison située à l'extrémité de la rue de Largny, ayant un grand jardin et une grande cour, et qui était la première à gauche, en venant de Paris.

Il y eut bientôt trois parts de mon temps faites : une pour mes amitiés, l'autre pour mes amours, et la troisième pour mon travail de notariat.

Ma mère était peut-être un peu oubliée dans tout cela, me dira-t-on.

Est-ce qu'une mère est oubliée ? est-ce qu'elle n'est pas toujours là, présente, toute absente ? est-ce que je ne rentrais pas dix fois, vingt fois par jour à la maison ? est-ce que, chaque fois que je rentrais, je n'embrassais pas ma mère ?

Tous les soirs, nous nous réunissions, de Leuven, de la Ponce et moi. C'était en général chez de la Ponce le rendez-vous ; nous avions transformé en tir au pistolet la cour dont j'ai dit un mot, et, chaque jour, nous usions chacun vingt ou trente balles.

De Leuven avait d'excellents pistolets allemands, des *Kuchenreuter*, … d'une justesse merveilleuse, et nous étions … tous trois à tirer avec une telle précision, que, lorsqu'on doutait de notre adresse, chacun de nous tenait la carte qui servait de but, tandis que l'autre tirait.

Jamais l'un de nous ne fit à l'autre une égratignure.

Je me souviens qu'après un jour de grande pluie, nous trouvâmes, je ne sais comment, cette cour sombre et humide pleine de grenouilles. C'était un nouveau but tout trouvé ; nous exterminâmes les grenouilles à coups de pistolet.

De temps en temps, de Leuven nous lisait ou une fable ou une élégie de sa façon ; seulement, guéri de ses erreurs géographiques par l'événement nocturne de Villers-Hellon, il ne prenait plus le Midi pour le Nord, l'Espagne pour la Sibérie.

Un matin, une grande nouvelle se répandit dans la ville. Trois étrangers venaient d'arriver chez M. de Leuven : M. Arnault et ses deux fils, Telleville et Louis Arnault.

M. Arnault, l'auteur de *Germanicus* et de *Marius à Minturnes*, était, à cette époque, un magnifique vieillard d'une soixantaine d'années, encore plein de verdeur sous les boucles blanches de ses cheveux, fins comme de la soie. Il était impossible d'avoir plus d'esprit que lui, esprit de riposte surtout, frappant aussi rapidement à son but que le fait, après la parade et par un coup droit, le maître le plus exercé.

Le seul défaut qu'on pût adresser à cet esprit, c'était sa mordante incisivité ; mais, comme les blessures faites par de belles dents, les morsures du poète ne portaient jamais de venin avec elles.

M. Arnault avait fait connaissance avec le comte de Ribbing à cette fameuse table d'hôte où ce dernier avait donné un soufflet à un colonel étranger.

Depuis ce jour, M. de Leuven, si Français par le cœur, et M. Arnault, si Français par l'esprit, s'étaient voué une amitié que rompit la mort, mais en la léguant des pères aux enfants.

Telleville Arnault était un jeune officier d'une jolie figure, d'un esprit charmant, d'une bravoure éprouvée. Une duel qu'il venait d'avoir avec Martainville avait fait grand bruit dans le monde littéraire.

Ce duel avait eu lieu à propos de *Germanicus*.

Louis était encore un enfant de notre âge, à peu près.

Je me privai, par discrétion, d'aller chez Adolphe pendant tout le temps qu'y demeurèrent M. Arnault et ses fils ; mais, M. Deviolaine les ayant invités à une chasse au lapin, au bois du Tillet, je fus de cette chasse, et la connaissance, commencée par rencontre dans les promenades au parc, s'acheva le fusil à la main.

Telleville avait un petit fusil de Prélat, avec lequel il fit des miracles. Ce fusil, qui n'avait pas quatorze pouces de canon, faisait mon admiration, à moi qui croyais encore à la longueur du canon, et qui chassais avec des fusils de siège.

En quittant Villers-Cotterets, M. Arnault emmena de Leuven.

Ce fut un profond crève-cœur pour moi que de voir partir Adolphe. J'avais deux souvenirs de Paris, l'un pris en 1806, l'autre pris en 1814. Ces deux souvenirs suffisaient à me faire envier ardemment le sort de tout élu partant pour Paris.

Je restai avec de la Ponce et je redoublai d'ardeur dans mon étude de l'italien. Bientôt je fus assez fort sur la langue de Dante et de l'Arioste pour passer à celle de Schiller et de Gœthe ; mais, là, ce fut autre chose.

Après trois ou quatre mois de travail, de la Ponce me mit à même d'un roman d'Auguste Lafontaine ; la tâche était trop difficile, je m'y brisai.

L'allemand fut abandonné sans que j'aie jamais eu le courage de m'y remettre.

La première impression dramatique que j'éprouvai d'une façon sérieuse remonte à cette époque.

Je ne sais quel nabab était venu passer un acte chez maître Mennesson, et, dans sa générosité inouïe, avait laissé cent cinquante francs pour l'étude.

La répartition avait été faite par M. Mennesson de cette façon : soixante et quinze francs à Paillet ; trente-sept francs cinquante à chacun de nous deux, Ronsin et moi.

C'était la première fois que je me trouvais en possession d'une si forte somme.

Je me demandais ce que j'en pourrais faire…

Une des quatre grandes fêtes de l'année allait nous donner un dimanche et un lundi de congé. Paillet nous proposa de réunir nos trente-sept francs cinquante chacun aux soixante et quinze francs qu'il possédait à lui tout seul, et d'aller enfouir cette somme fabuleuse de cinquante écus dans les délices que pouvait nous offrir Soissons en qualité de sous-préfecture.

La proposition fut acceptée avec joie. Paillet fut nommé caissier, et nous prîmes bravement la diligence de Paris, qui passait à Villers-Cotterets, à trois heures et demie du matin, et qui arrivait à Soissons à six.

Paillet et Ronsin prirent chacun une place dans le coupé,

où il y en avait déjà une de prise, et, moi, je montai dans l'intérieur, occupé par quatre personnes, dont trois descendaient à la Vertefeuille, poste distante de trois lieues de Villers-Cotterets, et dont la quatrième continuait sa route pour Soissons.

De la Vertefeuille à Soissons, je devais donc rester seul avec cette personne, qui était un homme de quarante ans, à peu près, assez mince de corps, au visage pâle, aux cheveux châtains et à la toilette recherchée.

Il avait mis une grande insistance à me faire asseoir près de lui, et s'était, pour me laisser le plus de place possible, rangé du mieux qu'il avait pu dans l'angle de la voiture.

J'avais été très sensible à cette attention, et j'éprouvais une vive sympathie pour ce monsieur, qui daignait me traiter avec tant de déférence.

Je dormais bien et partout à cette époque. Aussi, en sortant de la ville, m'étais-je endormi, pour ne me réveiller qu'au relais, et encore ne me serais-je pas éveillé, bien certainement, si les trois voyageurs qui nous abandonnaient ne m'avaient pas, en se retirant, marché sur les pieds, avec l'insistance que mettent d'ordinaire à cette opération les voyageurs qui quittent une voiture, à l'endroit des voyageurs qui y restent.

En me voyant éveillé, le voyageur entama la conversation, s'informa, d'un ton plein d'un bienveillant intérêt, de mon nom, de mon âge et de mes occupations.

Je m'empressai de le mettre au courant de ces particularités, auxquelles il paraissait tenir essentiellement. Je lui racontai le but de notre voyage à Soissons ; et, comme je toussais, tout en me livrant à ce récit, il m'offrit, avec une obligeance que j'avais déjà remarquée en lui, deux pâtes de différentes sortes contre le rhume.

Je pris de l'une et de l'autre, et, pour les rendre plus efficaces, je les combinai l'une avec l'autre ; puis, trouvant que, si agréable que fût la conversation de ce monsieur, si séduisantes que fussent ses manières, il y avait encore quelque chose de plus séduisant que ses manières, quelque chose de plus agréable que sa conversation, et ce quelque chose était le sommeil, je lui souhaitai une bonne nuit, et, riche de toute la place dont je venais d'hériter, je m'établis dans le coin parallèle au sien, le derrière sur une banquette et les pieds sur l'autre.

Je ne sais combien de temps j'avais dormi, lorsque je me sentis réveillé de la plus étrange manière du monde. Mon compagnon de voiture était passé du marivaudage à une expression plus vive de ses sentiments pour moi, et me serrait entre ses bras. Comme je n'avais aucune idée du but de cette embrassade, je crus qu'il avait le cauchemar, et j'essayai de le réveiller ; mais, voyant que, plus il avait le sommeil obstiné, plus il avait les gestes inquiétants, je commençai à frapper tout de bon, et, comme mes coups ne suffisaient pas, je me mis à crier de toutes mes forces.

Malheureusement, on descendait la montagne de Vaubuin, et l'on ne pouvait arrêter la voiture ; la lutte dura donc dix minutes, à peu près, et, sans savoir le moins du monde contre quel danger je m'étais si bien défendu, je venais de mettre enfin mon adversaire hors de combat, en le tenant renversé sous mon genou, lorsque la portière s'ouvrit et que le conducteur parut pour me donner secours.

Paillet et Ronsin dormaient comme j'eusse dormi, si cet aimable monsieur ne m'eût pas réveillé par sa trop vive amabilité.

Je racontai au conducteur ce qui venait de se passer, lui reprochant de m'avoir mis avec un somnambule ou avec un fou, et le priant de me placer dans tel autre coin de sa voiture qu'il lui conviendrait, quand, à mon suprême étonnement, il apostropha avec la plus grande dureté le voyageur, qui, sans se plaindre le moins du monde de moi, rajustait sa toilette fort endommagée ; le fit descendre de la voiture et lui déclara que, comme il n'y avait plus que trois quarts de lieue de l'endroit où nous nous trouvions à l'hôtel des *Trois-Pucelles*, où s'arrêtait la voiture, il aurait l'obligeance de faire cette route à pied, à moins qu'il ne consentît à monter sur l'impériale, où il ne réveillerait personne.

Le monsieur châtain se hissa sur l'impériale sans souffler le mot, et la voiture partit.

Quoique je me trouvasse seul, et par conséquent plus qu'à mon aise dans l'intérieur de la voiture, j'étais trop vivement surexcité par la lutte que je venais de soutenir pour songer à me rendormir. Je pus donc entendre le conducteur qui, dans le cabriolet, racontait mon histoire à mes deux compagnons de route, et qui la leur présentait, selon toute probabilité, sous un aspect plus gai que je ne l'avais envisagée moi-même, car ils éclataient de rire.

Je me demandais ce qu'il y avait de risible dans l'échange de coups de poing auquel je venais de me livrer avec un maniaque, et, comme je ne pouvais me rien répondre de bien satisfaisant, je me promis de m'en faire instruire, aussitôt notre arrivée, par mes compagnons de voyage.

Un quart d'heure après l'installation du monsieur sur l'impériale, et ma rentrée complète dans la voiture, j'entendis, au bruit sourd que faisaient les roues de la voiture, que nous passions sur un pont-levis.

Nous étions arrivés.

Cinq minutes après être descendu de voiture, Paillet et Ronsin m'avaient donné l'explication de leurs éclats de rire ; cette explication me parut si outrageante pour moi, qu'à peine l'eus-je reçue, je me mis à la recherche de mon monsieur aux pâtes pectorales. Mais j'eus beau fouiller l'impériale dans tous ses coins et recoins, le monsieur avait disparu.

L'aventure produisit un si grand effet sur moi, que j'en demeurai abruti pendant toute la journée.

LV

MES PREMIÈRES IMPRESSIONS DRAMATIQUES. — L'« HAMLET » DE DUCIS À VILLERS-COTTERETS. — UN PAMPHLET ANTI-BOURBONIEN. — POÉSIE DE NOTAIRE.

Au nombre des plaisirs qui nous étaient promis par la seconde capitale du département de l'Aisne, nous avions mis au premier rang le spectacle.

Une troupe d'élèves du Conservatoire, courant la province, jouait ce soir-là, *par extraordinaire*, l'*Hamlet* de Ducis.

J'ignorais complètement ce que c'était qu'*Hamlet* ; je dirai plus, j'ignorais complètement ce que c'était que Ducis.

Il était difficile d'être plus ignorant que je ne l'étais.

Ma pauvre mère avait voulu me faire lire les tragédies de Corneille et de Racine ; mais, je dois l'avouer à ma honte, cette lecture m'avait prodigieusement ennuyé. J'ignorais, à cette époque, ce que c'était que le style, ce que c'était que la forme, ce que c'était que le fond ; j'étais l'enfant de la nature dans toute la force du terme : ce qui m'amusait était bon, ce qui m'ennuyait était mauvais.

Je lus donc avec un certain effroi sur l'affiche le mot *tragédie*.

Mais, au bout du compte, comme cette tragédie était encore ce que Soissons nous offrait de mieux pour nous faire passer la soirée, nous nous mîmes à la queue en temps utile, et, malgré la grande affluence, nous parvînmes à nous placer au parterre.

Il y a quelque chose comme trente-deux ans que cette soirée est écoulée ; eh bien, elle produisit une telle impression sur mon esprit, que les moindres détails en sont encore présents à ma mémoire.

Le jeune homme qui jouait le rôle d'Hamlet était un grand garçon pâle et brun, nommé Cudot ; il avait de beaux yeux, une voix puissante, et de tels souvenirs de Talma, que, lorsque je vis Talma jouer le même rôle, je fus tenté de croire qu'il imitait Cudot.

J'ai dit que, pour moi, la question littéraire était complètement absente. J'ignorais même qu'il existât, de par le monde, un auteur nommé Shakspeare, et, lorsque, à mon retour, instruit par Paillet qu'*Hamlet* n'était qu'une imitation, je prononçai devant ma sœur, qui connaissait l'anglais, le nom de l'auteur de *Roméo* et de *Macbeth*, je le prononçai comme je l'avais vu écrit, ce qui me valut une de ces longues railleries que ma sœur ne m'épargnait jamais à l'occasion.

Il va sans dire que cette occasion, je la lui fournissais à lui faire plaisir.

En somme, comme l'*Hamlet* de Ducis ne pouvait pas perdre dans mon esprit par la comparaison, puisque je n'avais jamais entendu parler de celui de Shakspeare, l'*Hamlet* de Ducis, avec son entrée fantastique, son apparition visible à lui seul, sa lutte contre sa mère, son urne, son monologue, le sombre interrogatoire adressé par le doute à la mort ; l'*Hamlet* de Ducis me parut un chef-d'œuvre et me produisit un effet prodigieux.

Aussi, en revenant à Villers-Cotterets, la première chose que je fis fut-elle de réunir les quelques francs échappés au voyage de Soissons et d'écrire à Fourcade — qui avait cédé sa place à ce même Camusat dont j'ai déjà parlé à propos du père Hiraux, et qui était retourné à Paris, — de m'envoyer la tragédie d'*Hamlet*.

Fourcade, je ne sais pourquoi, tarda cinq ou six jours à me l'envoyer ; mon impatience était si grande, que je lui écrivis une seconde lettre, pleine des plus vifs reproches sur son défaut de complaisance et d'amitié.

Fourcade, qui n'aurait jamais pu croire qu'on accusât un homme d'être un mauvais ami, parce qu'il ne se hâtait

[illegible] lui répondit une lettre charmante. [illegible] je ne pus comprendre l'esprit que lorsqu'une [illegible] plus approfondie du bon et du mauvais m'eut mis à même de classer l'œuvre de Ducis au rang qui lui était dû.

Quoi qu'il en soit, je devins fou ; je demandais à chacun :

— Connaissez-vous *Hamlet* ? Connaissez-vous Ducis ?

La tragédie arriva de Paris. Au bout de trois jours, je savais par cœur le rôle d'Hamlet, et, qui pis est, j'ai une si fatale mémoire, que je n'ai jamais pu l'oublier.

Quoi qu'il en soit, *Hamlet* fut la première œuvre dramatique qui produisit une impression sur moi, impression profonde, pleine de sensations inexplicables, de désirs sans but, de mystérieuses lueurs, aux clartés desquelles je ne voyais encore que le chaos.

J'ai retrouvé plus tard à Paris le pauvre Cudot, qui jouait Hamlet. Hélas ! ce grand talent, qui m'avait si fort séduit, n'avait pu trouver nulle part la moindre place, et je crois que depuis longtemps il a renoncé même à l'espérance, cette fille de l'orgueil qui meurt si difficilement chez l'artiste, [illegible] à l'espérance de se faire une position au théâtre.

Or — comme si le démon de la poésie, une fois éveillé en moi, avait juré de ne pas se rendormir, et, employant tous les moyens pour arriver à ce but, était parvenu à faire maître Mennesson lui-même son complice — à peine de retour de Soissons, au lieu d'une vente à expédier, d'une obligation à grossoyer ou d'une course à faire, maître Mennesson me donna une pièce de vers à copier en triple expédition.

Cette pièce de vers était intitulée *les Bourbons en* 1815.

Je l'ai dit, M. Mennesson était républicain ; républicain je l'ai retrouvé en 1830, républicain je l'ai revu en 1848.

De plus, en tout temps et sous tous les régimes, c'est une justice à lui rendre, il disait tout haut son opinion ; si haut, que ses amis s'en effrayaient et lui faisaient tout bas leurs observations.

Mais lui haussait les épaules.

— Que diable voulez-vous qu'ils me fassent ? disait-il. Mon étude est payée, mon répertoire au courant ; je les défie de trouver une nullité dans un seul de mes actes ; avec cela, je me moque des rois et des calotins !

Il avait raison, ledit maître Mennesson, car, malgré toutes ces démonstrations, taxées d'imprudentes par les esprits timorés, son étude était la meilleure de Villers-Cotterets, et allait se bonifiant tous les jours.

Cette fois, il était à l'apogée de la satisfaction.

Il avait attrapé, je ne sais pas où, une pièce de vers manuscrite contre les Bourbons. Il l'avait lue à toute la ville, et, après l'avoir lue à toute la ville, il venait, comme je l'ai dit, à mon retour de Soissons, de me donner l'ordre d'en faire deux ou trois copies pour deux de ses amis qui seraient comme lui curieux de posséder ce poétique pamphlet.

Je ne l'ai jamais vu imprimé, je ne l'ai jamais relu, depuis le jour où j'en fis trois copies, et cependant ma mémoire est telle, que je pourrais le dire d'un bout à l'autre.

Mais que le lecteur se rassure, je me contenterai d'en citer quelques vers.

Voici quel était le début :

Qui sont-ils ? quel est leur crime ? Les voilà donc ces princes
Qu'un sénat [illegible] rendit à nos provinces,
Qui devaient, [illegible] les préjugés des rois,
Citoyens couronnés, régner au nom des lois ;
Qui venaient, disaient-ils, désarmant la victoire,
Consoler les Français de vingt-cinq ans de gloire !
Ils entrent ! avec eux la vengeance et l'orgueil
Ont du Louvre indigné franchi l'antique seuil !
Ce n'est plus le sénat, c'est Dieu, c'est leur naissance,
C'est le glaive étranger qui leur soumet la France ;
Ils nous osent d'un roi reprocher l'*échafaud* :
Ah ! si ce roi, sortant de la nuit du *tombeau*,
Armé d'un fer vengeur venait punir le crime,
Nous les verrions pâlir aux yeux de leur victime !

Abandonnant les considérations générales pour la peinture particulière des individus, l'auteur s'écriait, — à cette époque on s'écriait toujours, — l'auteur s'écriait, passant en revue la famille royale :

C'est d'Artois, des galants imbécile doyen,
[illegible] de mal, incapable de bien ;
[illegible] des saints autels abjurant ses faiblesses,
Et [illegible] des favoris remplaçant ses maîtresses ;
[illegible] dont rien n'a pu réveiller la vertu,
Qui fuit [illegible] sans avoir combattu,
Et qui [illegible] roi montrerait à la France
Des [illegible] la stupide indolence !
C'est [illegible] à grands cris,
Et qui [illegible] et le mépris ;
Qui, dès ses jeunes ans, puisa dans les tavernes
Ces mœurs, ce ton grossier qu'ignorent nos casernes.
C'est son frère, avec art [illegible] un masque imposteur,
Cachant de ses projets l'ambitieuse horreur !
Qui, nourri par son oncle aux discordes civiles,
En rallume les feux en parcourant nos villes ;
Ce Thersite royal, qui ne sut à propos,
Ni combattre ni fuir, et se croit un héros !
C'est, plus perfide encor, son épouse hautaine,
Cette femme qui vit de vengeance et de haine,
Qui pleure, non des siens le funeste trépas,
Mais le sang qu'à grands flots elle ne verse pas !
Ce sont ces courtisans, ces nobles et ces prêtres,
Qui, tour à tour flatteurs et tyrans de leurs maîtres,
Voudraient nous ramener au temps où nos aïeux
Ne voyaient, ne pensaient, n'agissaient que par eux !

Enfin, terminant le discours par une péroraison digne du sujet, l'auteur s'écriait encore, dans son enthousiasme libéral :

Ne balançons donc plus, levons-nous ! et, semblables
Au fleuve impétueux qui rejette les sables,
La fange et le limon qui fatiguaient son cours,
De notre sol sacré rejetons pour toujours
Ces tyrans sans vertu, ces courtisans perfides,
Ces chevaliers sans gloire et ces prêtres avides,
Qui, jusqu'à nos exploits ne pouvant se hausser,
Jusques à leur néant voudraient nous abaisser !

Douze ans après, on chassait les Bourbons de France.

Ce ne sont pas les boulets des révolutions qui renversent les trônes ; ce n'est pas la guillotine qui tue les rois : boulets et guillotine ne sont que des instruments inertes au service des idées.

C'est cette haine sourde, c'est cette lutte souterraine, qui, tant qu'elle n'est que l'expression des désirs de quelques-uns, échoue et se brise, mais qui, du moment qu'elle devient l'expression de l'intérêt général, engloutit trônes et races, rois et royautés.

Il est facile de comprendre comment les *Messéniennes* de Casimir Delavigne, qui paraissaient imprimées concurremment avec ces pamphlets manuscrits, semblaient pâles et décolorées. C'est que Casimir Delavigne était un de ces hommes qui chantent parfois les révolutions accomplies, mais qui n'aident pas aux révolutions à faire.

Le pendant de la pièce de vers dont je viens de citer des fragments fut le procès Maubreuil ; mystérieuse et sombre affaire où les noms, sinon les plus illustres, au moins les plus connus de l'époque étaient mêlés à un vol accompli et à un assassinat médité.

Je suis peut-être le seul en France qui pense encore aujourd'hui à cette affaire Maubreuil. Peut-être suis-je aussi le seul qui ait conservé une relation sténographiée des séances de ce terrible procès, où l'on essaya, par l'horreur du cachot, par la rigueur du secret, de rendre fou un homme que l'on n'osait pas faire disparaître, et qu'on ne savait comment démentir.

A cette époque, je copiai sur le manuscrit d'une main étrangère et inconnue le compte rendu de ces séances. Depuis, j'ai lu, écrite de la main même de l'illustre princesse de Wurtemberg, la relation qu'elle en fit d'abord pour son mari, le maréchal Jérome Bonaparte, ensuite pour des mémoires encore inédits, qui sont aux mains de sa famille.

LVI

RETOUR A 1814. — MARMONT, DUC DE RAGUSE. — M. DUDON. — MAUBREUIL ET ROUX-LABORIE CHEZ M. DE TALLEYRAND. — LE « JOURNAL DES DÉBATS » ET LE « JOURNAL DE PARIS ». — LYRISME BONAPARTISTE ET ENTHOUSIASME BOURBONIEN. — COMPLOT CONTRE LA VIE DE L'EMPEREUR. — VOL DE L'ARGENT ET DES DIAMANTS DE LA REINE DE WESTPHALIE.

Remuons encore un peu le fumier de 1814. — Dieu, en prédisant la perte de Jérusalem, disait à Ézéchiel : « Je te ferai manger ton pain cuit sous de la fiente de bœuf. » Mon Dieu ! Seigneur ! vous avez été plus sévère pour nous que pour le prophète, et vous nous avez fait manger parfois bien pis que cela !

Napoléon était à Fontainebleau, l'impératrice à Blois, un gouvernement provisoire occulte et inconnu fonctionnait dans l'entresol de l'hôtel de la rue Saint-Florentin.

Est-il utile de dire que l'hôtel de la rue Saint-Florentin appartenait à M. de Talleyrand ?

Le 16 mars, Napoléon avait écrit de Reims :

« Mon frère,

« Conformément aux instructions verbales que je vous ai données, et à l'esprit de toutes mes lettres, vous ne devez permettre, en aucun cas, que l'impératrice et le roi de Rome tombent entre les mains de l'ennemi. Vous serez plusieurs jours sans nouvelles de moi. Si l'ennemi s'avance sur Paris avec des forces telles que vous jugiez toute résistance inutile, faites partir dans la direction de la Loire la régente, mon fils, les grands dignitaires, les ministres, les officiers du sénat, les présidents du conseil d'État, les grands officiers de la couronne, le baron de la Bouillerie et le trésor. Ne quittez pas mon fils et rappelez-vous que je préférerais le savoir dans la Seine plutôt qu'entre les mains des ennemis de la France. Le sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire.

« NAPOLÉON. »

Cette lettre était adressée à Joseph.

Ce trésor dont parlait Napoléon était bien entendu son trésor particulier.

Le 28 mars, le départ de l'impératrice fut mis en délibération. MM. de Talleyrand, Boulay (de la Meurthe), le duc de Cadore et M. de Fermon, étaient d'avis que l'impératrice restât. Joseph, la lettre de l'empereur à la main, insista pour le départ. Ce départ fut résolu pour le lendemain à neuf heures du matin.

Plus tard, on fit un reproche à M. de Talleyrand d'avoir insisté pour que Marie-Louise restât à Paris. Un pâle et froid sourire dessina ce rictus qui servait de bouche au diplomate.

« Je savais que l'impératrice se défiait de moi, et que, si je conseillais le départ, elle resterait. J'ai été pour qu'elle restât, afin qu'elle partît. »

O monseigneur l'évêque d'Autun ! c'est Harel qui vous a fait, dans *le Nain jaune*, ce fameux mot : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. » Mais, monseigneur, que vous étiez bien digne de le faire vous-même !

Le 29 mars au matin, à travers les fenêtres ouvertes des Tuileries, on pouvait voir, aux douteuses lueurs du jour naissant, aux lueurs plus douteuses encore des lampes et des bougies mourantes, les femmes de l'impératrice courant, pâles de fatigue et de crainte, après une nuit tout entière passée dans les préparatifs du voyage.

Le départ, nous l'avons dit, était fixé à neuf heures.

A dix heures, l'impératrice n'avait pas encore quitté ses appartements. Elle espérait toujours qu'un contre-ordre arriverait, soit de l'empereur, soit de Joseph.

A dix heures et demie, le roi de Rome, tout en larmes, se cramponnait aux rideaux de ce palais des Tuileries que lui aussi, pauvre enfant, ne voulait pas quitter.

Hélas ! à dix-sept ans de distance l'un de l'autre, rois enfants, subissant tour à tour les fautes de leurs pères, devaient inutilement se cramponner ainsi aux rideaux de ces Tuileries qui, depuis soixante ans, ne sont plus qu'une hôtellerie royale où logent en passant les dynasties qui s'en vont.

A onze heures moins un quart, l'impératrice, vêtue d'une amazone de couleur brune, montait avec le roi de Rome dans une voiture qu'entourait un fort détachement de la garde impériale.

Le même jour et à la même heure, l'empereur partait de Troyes pour Paris avec les escadrons de service.

On sait comment l'empereur fut arrêté à Fromenteau. Mais ce que l'on ne sait pas ou ce que l'on sait mal, c'est ce que nous allons raconter.

Un autre jour, dans un autre moment, — à propos de la révolution de juillet probablement, — nous reviendrons sur un de ces hommes que le destin, on ne sait pourquoi, marque d'un sceau fatal.

Nous voulons parler de Marmont.

Nous le montrerons, non pas tel qu'on l'a fait, mais tel qu'il a été : magnifique, pendant cette retraite, dans laquelle il ne laissa ni un canon ni un prisonnier aux mains de l'ennemi ; magnifique, quand — lion acculé aux murs d'octroi de Paris, enveloppé de Russes et de Prussiens dans la grande rue de Belleville ; le bras droit encore en écharpe, depuis la bataille des Arapiles, tenant son épée de la main gauche, mutilée à Leipzig ; ses habits troués de balles ; enjambant par-dessus les morts et les blessés qui tombaient tout autour de lui ; à la tête de quarante grenadiers seulement — il se faisait jour jusqu'à la barrière où il abandonnait, criblé de blessures, le cinquième cheval qui mourait sous lui depuis le commencement de la campagne.

Hélas ! pourquoi ne traversa-t-il point Paris, de la barrière de Belleville à la barrière de Fontainebleau ? pourquoi s'arrêta-t-il à son hôtel de la rue Paradis-Poissonnière ? pourquoi ne se présenta-t-il pas à Napoléon, avec sa redingote en lambeaux et son visage noir de poudre ? Quelle opposition dans sa destinée, quelle différence dans le jugement de l'avenir !

Mais nous qui arrivons parmi les derniers, nous spectateur presque désintéressé de tous ces grands événements, nous que notre caractère a fait homme privé, nous que notre position a fait sans haines politiques, c'est à nous, éclaireur de la postérité, placé sur la limite du monde aristocratique qui tombe et du monde démocratique qui s'élève, de chercher la vérité partout où elle est ensevelie, et de la glorifier partout où nous la trouverons.

Et maintenant, ceci posé, revenons à Napoléon et à Marie-Louise.

Enjambons par-dessus quelques journées ; laissons derrière nous les grandes trahisons et les grands désastres ; malheureusement, nous ne sommes pas au bout.

Passons du 29 mars au 7 avril.

Voici ce qui s'est passé pendant ces huit jours :

Le 30 mars, Paris a capitulé.

Le 31, les alliés sont entrés dans la capitale.

Le 1er avril, le sénat a nommé un gouvernement provisoire.

Le 2, le sénat a déclaré Napoléon déchu du trône.

Le 3, le Corps législatif a adhéré à la déchéance.

Le 4, Napoléon a abdiqué en faveur de son fils.

Le 5, Marmont a traité avec l'ennemi.

Le 6, le sénat a proposé un plan de constitution.

Le 7, les troupes du duc de Raguse s'insurgent et refusent d'obéir à ses ordres. De son côté, Napoléon fait ses dispositions pour se retirer derrière la Loire.

Le gouvernement de la rue Saint-Florentin a été vite en besogne, comme on voit.

L'impératrice est restée à Blois. Là, elle a successivement appris la déclaration de déchéance du sénat, la première abdication de l'empereur et la défection du duc de Raguse.

Le 7 au matin, elle apprend le rappel des Bourbons.

Jusque-là, comme un nuage couvre encore l'avenir, l'égoïsme, qui veille et qui attend, n'a pas trop osé se manifester autour d'elle ; mais, à la nouvelle du retour des Bourbons, chacun songe à faire son pacte avec les nouveaux venus.

Ce qui est arrivé à Napoléon arrive à Marie-Louise.

C'est à qui la quittera le plus promptement et le plus publiquement ; c'est une course à l'ingratitude, c'est un *steeple-chase* à la trahison.

Huit jours auparavant, elle a quitté Paris, fille d'empereur, femme d'empereur, mère de roi ! Orléans l'a saluée, en passant, du branle de ses cloches et du bruit de son artillerie. Elle a autour d'elle une cour, sous sa main un trésor ; en France et en Italie, un double peuple, quelque chose comme quarante millions de sujets.

En huit jours, elle a perdu rang, puissance, hérédité, royaume ; en une heure, elle se trouve seule avec un pauvre enfant abandonné, et un trésor qu'on ne tardera pas à lui venir prendre.

Dieu me garde de m'apitoyer sur le sort de cette femme, qui n'avait qu'à rester veuve pour être sublime. Mais ceux-là qui la trahissaient, ceux-là qui l'abandonnaient, n'avaient pas l'excuse d'un avenir couvert encore du voile de l'inconnu.

Le 7, nous l'avons dit, toute la cour a fui.

Le 8 au matin, les deux rois Jérôme et Joseph l'ont quittée à leur tour. Le 8 au soir, le général Schouvaloff, chargé par les souverains de la conduire de Blois à Orléans, et d'Orléans à Rambouillet, est arrivé auprès d'elle.

Enfin, le 9 au matin, on a pu lire dans *le Moniteur* :

« Le gouvernement provisoire informe que d'après les ordres du souverain dont la déchéance a été prononcée solennellement le 3 avril, des fonds considérables ont été enlevés de Paris, dans les jours qui ont précédé l'occupation de cette ville par les troupes alliées,

« Arrête :

« Que ces fonds seront saisis partout où ils se trouveront, en quelques mains qu'ils se trouvent, et que le dépôt en sera immédiatement opéré dans la caisse la plus voisine. »

L'ordre était élastique ; il ne faisait pas de différence entre le trésor public de la nation et le trésor privé de l'empereur.

Il fallait, au reste, confier l'exécution de cet ordre à un

homme et cet homme pour ce qui venait de tomber poussait naturellement aux suprêmes violences.

On choisit M. Dudon.

Qu'était-ce que M. Dudon ? Je suis heureusement trop jeune pour savoir cela ; je le demande en conséquence, à un homme qui a eu le mérite de la fidélité, au duc de Rovigo.

Voici ce qu'il me répond :

« M. Dudon avait été enfermé à Vincennes, pour avoir déserté son poste, abandonné l'armée d'Espagne, et répandu la terreur dont il était saisi, sur toute la route qu'il avait parcourue. »

Cependant, M. Dudon hésite ; il lui faut un intermédiaire ; il n'ose pas mettre directement la main sur cet or, dont on a si grand besoin pour payer les trahisons passées et les défections à venir.

Voyons, monsieur le duc de Rovigo, à qui s'adresse-t-il ? Dites ! Soyez la bouche de bronze de la Vérité ; j'écris sous votre dictée.

« On eut recours à un officier de gendarmerie d'élite, M. Jamin de Chambéry, aujourd'hui officier général, qui était commis à l'escorte de cet argent. Ce jeune homme, voyant un moyen de faire sa fortune, se donna à M. Dudon. Il rassembla son régiment, fit enlever d'autorité les caissons qui contenaient le trésor de l'empereur Napoléon, car on ne les avait pas encore déchargés, et se mit en route pour Paris, où il arriva sans coup férir. »

Mais tout cela, ce n'est point assez ; on a volé l'impératrice, il faut tuer l'empereur.

« Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas, » a dit l'homme qu'on a délicatement surnommé l'Anacréon de la guillotine.

On prête tant de mots à M. de Talleyrand, qu'il peut bien emprunter une maxime à Barère.

D'ailleurs, on en conviendra, le 31 mars, Napoléon était bien embarrassant. Il ne faut donc pas trop en vouloir aux gens qui voulaient s'en débarrasser.

Quels étaient ces gens-là ? Maubreuil les nommera lui-même.

Il y avait conférence dans l'hôtel de la rue Saint-Florentin.

— Oui, disait le président à quelqu'un qui n'avait pas encore ouvert la bouche ; oui, vous avez raison ; il faudrait nous débarrasser de cet homme.

— Oui, répondirent en chœur les assistants.

— Eh bien, c'est convenu, on s'en débarrassera.

— Il ne manque plus qu'une chose, dit un des membres du conciliabule.

— Laquelle ?

— La principale ! l'homme qui frappera le coup.

— J'ai l'homme, dit une voix.

— Un homme sûr ?

— Un homme ruiné, un homme ambitieux, un homme tombé de haut, et qui fera tout pour de l'argent et une position.

— Son nom ?

— Maubreuil.

Cela se passait le 31 mars, au soir.

Le même jour, Marie-Armand de Guerry, comte de Maubreuil, marquis d'Orvault, avait attaché la croix de la Légion d'honneur, qu'il avait bravement gagnée en Espagne, à la queue de son cheval, et s'était fait voir ainsi sur les boulevards et sur la place Louis XV.

Il est vrai qu'à la place Vendôme, il avait fait mieux encore : il avait passé une corde au cou de la statue de l'empereur, et il avait tiré de toutes ses forces, avec une douzaine d'autres honnêtes gens de son espèce ; mais voyant que ses forces ne suffisaient point, il avait attelé son cheval à cette corde. Cela n'avait pas suffi encore. Alors, on avait été demander un renfort de chevaux au grand-duc Constantin, qui avait refusé en disant :

— Cela ne me regarde pas.

Maintenant, qui avait été chercher ce renfort ? qui s'était fait le commissionnaire de Maubreuil ? Un très grand seigneur, ma foi, un très beau nom historique ! Il est vrai que le très grand seigneur, porteur de ce beau nom, avait une chose à faire oublier : c'est qu'il devait tout à l'empereur.

Son nom, demandez-vous ?

Ah ! ma foi, cherchez ; j'ai bien cherché, moi.

Maubreuil était en effet tombé de haut, comme l'avait dit son protecteur Roux-Laborie.

Bon ! je m'aperçois que je nomme son protecteur, moi qui ne voulais nommer personne.

N'importe ; continuons.

Maubreuil était tombé de haut, car il était d'une excellente famille. Son père, marié en secondes noces à une sœur de MM. de la Rochejaquelein, était mort dans les guerres de la Vendée, avec une trentaine d'autres personnes de sa famille.

Roux-Laborie, secrétaire du gouvernement provisoire, avait donc répondu de Maubreuil.

Il avait fait plus : il avait dit à M. de Talleyrand — Allons ! voilà que, sans m'en douter, j'arrache encore un masque ; ma foi, tant pis ! puisque ce visage blême est à découvert, qu'il y reste ! — Il avait donc fait plus : il avait dit à M. de Talleyrand :

— Je vous l'amènerai.

Mais, toujours prudent, M. de Talleyrand s'était écrié :

— Y pensez-vous, mon cher monsieur ? amener M. de Maubreuil à moi ! Et pourquoi faire ? C'est chez Anglès qu'il faut le conduire ! c'est chez Anglès qu'il faut aller ! Vous savez bien que c'est Anglès qui mène tout cela.

— Eh bien, soit ; je l'y conduirai, avait répondu le secrétaire du gouvernement provisoire.

— Quand cela ?

— Ce soir même.

— Mon cher, vous êtes un homme impayable.

— Retenez le mot, monseigneur.

Et Roux-Laborie salue, sorte et court chez Maubreuil.

Maubreuil n'était pas chez lui.

Quand Maubreuil n'était pas chez lui, on savait où il était. Il était au jeu. Mais à quel jeu ? Il y a tant de tripots à Paris !

Roux-Laborie court toute la nuit sans le trouver, revient chez Maubreuil, et, comme Maubreuil n'était pas encore rentré, il laisse un mot à son domestique.

Dans ce mot, il lui donne rendez-vous chez lui, pour le lendemain, 1er avril. Il l'attendra toute la journée.

La journée se passe, et, le soir, Maubreuil n'a pas paru.

C'est terrible pour un homme d'honneur, de manquer à sa parole. Que pensera M. de Talleyrand d'un homme qui a tant promis, et qui tient si peu ?

Deux fois dans la journée, il a écrit à Maubreuil ; le temps presse ; aussi le second billet est pressant.

Voyez plutôt !

« Pourquoi n'êtes-vous pas venu ? Je vous ai attendu toute la journée. Vous me désespérez ! »

Maubreuil rentre à six heures du soir pour changer de linge. Il trouve le billet ; il court chez Roux-Laborie.

— Qu'y a-t-il ?

— Votre fortune à faire.

— Me voici.

— Suivez-moi.

On monte en voiture, on va chez M. Anglès ; M. Anglès est à l'hôtel de la rue Saint-Florentin.

On court à l'hôtel de la rue Saint-Florentin ; M. Anglès vient d'en sortir.

On demande le prince.

Impossible ! le prince est très occupé : il trahit.

Il est vrai qu'il trahit en bonne société ; il trahit avec le sénat.

Le lendemain, Maubreuil et Roux-Laborie reviennent.

Le prince n'est pas plus visible que la veille ; le prince est au Luxembourg.

Mais n'importe, on les introduira tout à l'heure dans son cabinet, qui *est occupé en ce moment*. D'ailleurs, peut-être reviendra-t-il.

— Attendons ! dit Roux-Laborie.

Et ils attendent un instant dans le salon vert, — vous savez, dans ce salon vert devenu historique, — ils attendent en lisant les journaux.

Les journaux étaient bien amusants.

Le *Journal des Débats* et le *Journal de Paris* rivalisaient surtout de verve et d'esprit.

« Aujourd'hui, disait l'ancien *Journal de l'Empire*, qui venait, depuis la veille, de se faire faire une casaque neuve, et qui s'appelait *Journal des Débats*, aujourd'hui *Sa Majesté* passa devant la colonne Vendôme. »

Pardon si je m'arrête une seconde, je tiens à ce que l'on ne fasse pas confusion.

Sa Majesté ! vous pourriez croire que c'est l'empereur Napoléon, sur lequel, huit jours auparavant, le *Journal de l'Empire* publiait ces beaux vers :

I

Ciel ennemi, ciel, rends-nous la lumière !
Disait Ajax, et combats contre nous ! »
Seul contre tous, malgré le ciel jaloux,
De notre Ajax voici la voix guerrière :
« Que les cités s'unissent aux soldats ;
Ralliez-nous pour les derniers combats !
Français, la Paix est un des chants de la gloire.
La douce Paix est fille de la Victoire. »

II

Il a parlé le monarque, le père ;
Qui serait sourd à sa puissante voix ?
Patrie, honneur ! c'est pour vos saintes lois,
Nous marchons tous sous la même bannière.
Ralliions-nous, citoyens et soldats,
Ralliions-nous pour les derniers combats !
Français, la Paix est aux champs de la gloire,
La douce Paix, fille de la Victoire

III

Napoléon, roi d'un peuple fidèle,
Tu veux borner la course de ton char
Tu nous montras *Alexandre* et *César*,
Oui, nous verrons *Trajan* et *Marc-Aurèle* !
Nous sommes tous *tes enfants, tes soldats*,
Nous volons tous à ces derniers combats !
Elle est conquise aux nobles champs de gloire,
La douce Paix, fille de la Victoire

Car, enfin, on peut bien appeler Majesté cinq jours avant son abdication, un *monarque*, un *père*, qu'on vient d'appeler *Ajax, Alexandre, César, Trajan* et *Marc-Aurèle*.

Détrompez-vous ! Aujourd'hui, Sa Majesté, c'est l'empereur Alexandre ; quant à l'autre empereur, — l'empereur Napoléon, — nous verrons, ou plutôt nous avons déjà vu, au retour de l'île d'Elbe, ce qu'il est devenu.

Après avoir été un *monarque*, un *père*, *Ajax*, *Alexandre*, *César*, *Trajan* et *Marc-Aurèle*, il est devenu TEUTATÈS.

Et, la vilaine chute !

Reprenons, car nous n'en finirions pas, et nous avons eu plus de peine à franchir ce mot *Majesté*, que César n'en eut à franchir le Rubicon.

« Aujourd'hui, Sa Majesté passa devant la colonne de la place Vendôme, et, regardant la statue, elle dit aux seigneurs qui l'entouraient :

« — Si j'étais placé si haut, je craindrais d'en être étourdi.

« Ce mot, si philosophique, est digne d'un Marc-Aurèle. »

Pardon, monsieur Bertin, de quel Marc-Aurèle ? Est-ce de celui auquel vous compariez tout à l'heure Napoléon, ou de quelque autre Marc-Aurèle que nous ne connaissons pas ?

Ah ! monsieur, vous êtes comme Titus, vous ; vous n'avez pas perdu votre journée, ou plutôt votre nuit !

Nous dirons tout à l'heure ce qui s'était passé dans cette nuit, que n'avait pas perdue M. Bertin, et dans le cours de laquelle le serpent avait changé sa peau tricolore contre une peau blanche, et, de *Journal de l'Empire*, était devenu *Journal des Débats*.

Il est vrai que, dans la nuit du 20 au 21 mars 1815, vous reprendrez votre vieille peau tricolore que vous avez vendue, monsieur Bertin, mais que vous n'avez pas livrée.

Passons au *Journal de Paris* :

« Il est bon de savoir, disait le *Journal de Paris*, que Bonaparte ne s'appelait pas *Napoléon*, mais *Nicolas*. »

En vérité, monsieur le directeur, vous faites au pauvre empereur d'hier une trop sublime apothéose ; au lieu d'être bassement ingrat, comme votre confrère, vous êtes audacieusement flatteur. Bonaparte n'avait que la prétention de se prénommer *Napoléon*, c'est-à-dire le *lion du désert*, et voilà que vous en faites Nicolas, c'est-à-dire le *vainqueur des peuples*.

Ah ! monsieur le rédacteur du *Journal de Paris*, si votre journal eût été un journal littéraire comme le *Journal des Débats*, vous eussiez su le grec comme votre confrère, c'est-à-dire comme un véritable Grec, et vous n'eussiez pas fait de pareilles bévues.

Mais vous ne saviez pas le grec. Voyons au moins si vous saviez le français.

Complétons la phrase :

« Il est bon de savoir que Bonaparte ne s'appelait point *Napoléon*, mais *Nicolas* ; ni Bonaparte, mais Buonaparté ; il avait retranché l'*u* pour se rattacher à une famille illustre de ce nom. »

— Vous savez que les Balzac d'Entraigues prétendent que vous n'êtes point de leur famille, disait-on à M. Honoré de Balzac, autour du *Père Goriot* et des *Parents pauvres*.

— Si je ne suis point de leur famille, répondit M. Honoré de Balzac, tant pis pour eux !

Revenons au *Journal de Paris*. C'est toujours lui qui parle :

« Plusieurs personnes se sont amusées à faire différentes anagrammes du nom de *Buonaparte* en ôtant l'*u* de ce nom. Celle qui nous [illegible] mieux peindre le personnage est celle-ci : NABOT [illegible]. »

Quel malheur, monsieur le rédacteur, que vous ayez été obligé, pour arriver à ce [illegible]able résultat, de faire comme le tyran, de sacrifier votre [illegible]

Maintenant, pour faire [illegible] pendant aux vers du *Journal des Débats*, citons les vers du *Journal de Paris* ; ils n'ont qu'une strophe, mais à elle [illegible] pour les amateurs de poésie celle-là en vaut bien [illegible]. Ces vers étaient de circonstance, d'ailleurs ; M. de [illegible]reuil venait justement là pour faire du dernier une [illegible]

TESTAMENT DE BONAPARTE.

Je lègue aux enfers mon génie,
Mes exploits aux aventuriers,
A mes partisans l'infamie,
Le grand-livre à mes créanciers,
Aux Français l'horreur de mes crimes,
Mon exemple à tous les tyrans,
La France à ses rois légitimes,
Et l'hôpital à mes parents.

Maintenant, et pour clore notre série de citations, nous avons promis de revenir encore une fois au *Journal des Débats*.

C'est un registre en partie double, avec son *doit* et *avoir*, que nous mettons sous les yeux du lecteur.

Il y a quatorze jours d'intervalle seulement entre les deux articles, comme on pourra voir par les dates.

JOURNAL DES DEBATS*

—

(*Peau blanche.*)

Paris, 6 mars 1815.

Buonaparte s'est évadé de l'île d'Elbe, où l'imprudente magnanimité des souverains alliés lui avait donné une souveraineté, pour prix de la désolation qu'il avait portée dans leurs Etats.

Cet homme, qui, en abdiquant le pouvoir, n'a jamais abdiqué son ambition et ses fureurs, cet homme, *tout couvert du sang des générations*, vient, au bout d'un an, essayer de disputer, au nom de l'usurpation, la légitime autorité du roi de France.

A la tête de quelques centaines d'Italiens et de Polonais, *il ose mettre le pied sur une terre qui le repoussa pour jamais*.

Quelques pratiques ténébreuses, quelques manœuvres dans l'Italie, excitée par son aveugle beau-frère, ont enflé l'orgueil du LACHE GUERRIER de Fontainebleau.

Il s'expose à mourir de la mort des héros ; Dieu permettra qu'il meure de la mort des traîtres.

La terre de France l'a rejeté. Il y revient, la terre de France le dévorera.

Ah ! toutes les classes le repoussent, tous les Français le repoussent avec horreur et se réfugient dans le sein d'un roi qui nous a apporté la miséricorde, l'amour et l'oubli du passé.

Cet *insensé* ne pouvait donc trouver en France de parti sans que parmi les artisans éternels de troubles et de révolutions.

Mais nous ne voulons ni de troubles ni de révolutions. Ils désigneront vainement des victimes pour leur TEUTATÈS.

Un seul cri sera le cri de toute la France :

MORT AU TYRAN ! VIVE LE ROI !

Cet homme, qui débarqua à Fréjus contre tout espoir, nous semblait alors appelé de Dieu pour rétablir en France la monarchie légitime ; cet homme, entraîné par sa *noire destinée*, et comme pour mettre le dernier sceau à la Restauration, revient aujourd'hui pour peser comme un rebelle sur cette même terre où il fut reçu, il y a quinze ans, par un peuple abusé, et détrompé depuis par douze ans de tyrannie.

JOURNAL DE L'EMPIRE

—

(*Peau tricolore.*)

Paris, 20 mars 1815.

La famille des Bourbons est partie cette nuit... Paris offre l'aspect *de la sécurité et de la joie* ; les boulevards sont couverts d'une foule immense, impatiente de voir l'armée et LE HÉROS *qui lui est rendu*. Le petit nombre de troupes qu'on

[illegible] de lui opposer s'est [illegible] *[illegible]* [illegible] la [illegible] française [illegible] [illegible] *la gloire et* [illegible] *la patrie.* SA [illegible] L'EMPEREUR [illegible] traverse [illegible] [illegible] de [illegible] le [illegible] au milieu [illegible] popula- [illegible] *[illegible]* de respect [illegible] la bonheur [illegible] [illegible] du bonheur [illegible]

[illegible] *des propriétaires se [illegible] de la [illegible] que [illegible]* [illegible], les [illegible] bénissant [illegible] inespéré qui fixe irrévocablement la liberté des cultes; plus [illegible] de [illegible] militaires [illegible] de voir revoir leur ancien général, [illegible] convaincus que l'honneur et les vertus seront redevenus le premier titre de la noblesse, et qu'on acquerra, dans toutes les carrières, la splendeur et la gloire pour les services rendus à la patrie.

Tel est le tableau qu'offrait cette marche ou plutôt cette course triomphale dans laquelle L'EMPEREUR n'a trouvé d'autre [illegible] que les *[illegible]* qu'on s'est vainement plu à répandre sur son passage: contraste bien étrange avec les sentiments d'enthousiasme qui éclataient à son approche. Ces sentiments, justifiés par la lassitude des onze mois qui viennent de s'écouler, ne le sont pas moins par les garanties que donnent à tous les rangs les proclamations de SA MAJESTÉ, et qui sont lues avec une extrême avidité. Elles respirent la modération qui accompagne aujourd'hui la force, et qui est toujours inséparable de la véritable grandeur.

P.-S. Huit heures du soir

L'empereur est arrivé ce soir au palais des Tuileries, *au milieu des plus vives acclamations.* Au moment où nous écrivons, les rues, les places, les boulevards, les quais sont couverts d'une foule immense, et les cris de VIVE L'EMPEREUR retentissent de toutes parts depuis Fontainebleau jusqu'à Paris. Toute la population des campagnes ivre de joie s'est portée sur la route de Sa Majesté, que cet empressement a forcée d'aller au pas.

N'est-ce pas que MM. de Maubreuil et Roux-Laborie ne devaient pas s'ennuyer avec une pareille galerie sous les yeux? Aussi, quoiqu'ils fussent dans le salon vert depuis près d'une heure, à peine croyaient-ils y être depuis dix minutes, lorsque la porte du cabinet du prince de Talleyrand s'ouvrit.

Ils entrèrent.

[illegible] n'allez pas croire que [illegible] du roman que nous [illegible] C'est [illegible] la belle et bonne histoire [illegible] et [illegible] histoire.

Si vous en doutiez, faites-vous représenter le rapport que MM. [illegible] et [illegible] de [illegible], substituts du procureur *[illegible]*, [illegible] au mois de juin 1815 sur toute [illegible] des chambres du tribunal de première [illegible] de [illegible]

[illegible] Napoléon [illegible] revenu que pour nous faire [illegible] [illegible] presque assez [illegible]

[illegible] M. de Maubreuil dans le cabinet de M. de Talleyrand [illegible] dans le [illegible] du prince et lui dit

— Vous êtes [illegible] de retrouver votre position de [illegible] perdue. Il [illegible] de vous [illegible] encore au delà de ce que vous pouvez désirer.

— Que me faut-il faire? demanda Maubreuil.

— Vous avez du [illegible] de la résolution [illegible] vous [illegible] [illegible] [illegible] est à vous [illegible] deux cent mille livres de rente, et vous [illegible] du lieutenant général et gouverneur d'une province.

— Je [illegible] pas [illegible] je pourrais réussir.

— Rien de plus facile.

— Voyons.

— Écoutez.

— J'écoute.

— Il est impossible que, d'ici à deux jours, il n'y ait [illegible] Prenez cent hommes de troupes à qui vous donnerez des uniformes de la garde; mêlez-vous [illegible] de Fontainebleau, et il vous sera [illegible] soit après la bataille, de nous rendre le service que je suis chargé de vous demander.

Maubreuil secoua la tête.

— [illegible] demanda vivement Roux-Laborie.

— [illegible] cent hommes [illegible] heureusement, il n'est pas besoin de [illegible] douze suffiront. Je les trouverai peut-être [illegible] mais il me faudra alors la faculté de les

faire [illegible] et de deux ou trois grades et de leur accorder des [illegible] pécuniaires en harmonie avec le service qu'ils auront rendu.

— Vous aurez tout ce que vous voudrez. Que nous importent dix ou douze colonels de plus ou de moins!

— C'est bien.

— Vous acceptez alors?

— Probablement... Cependant je demande jusqu'à demain pour réfléchir.

Et Maubreuil sortit, suivi de Roux-Laborie, très inquiet du sursis demandé. Mais Maubreuil le rassura en prenant l'engagement de lui donner une réponse positive le lendemain.

On comprend l'hésitation de Maubreuil: il avait été introduit dans le cabinet du prince, il s'était assis dans le fauteuil du prince, mais, au bout du compte, il n'avait pas vu le prince.

Or, quand on joue sa tête pour un autre, on aime assez à voir celui pour lequel on tient les cartes.

Le lendemain, on revient à l'hôtel.

Maubreuil accepte.

Roux-Laborie respire.

— Mais, ajoute Maubreuil, à une condition.

— Laquelle?

— Je ne me regarde pas comme suffisamment autorisé par votre seule parole. J'ai besoin que les promesses que vous me faites soient solidement garanties. Je veux voir M. de Talleyrand lui-même et recevoir de lui ma mission.

— Mais, mon cher Maubreuil, vous comprenez combien il est difficile.

— Je ne dis pas non; mais ce sera ainsi, ou ce ne sera point.

— Ainsi, vous voulez voir M. de Talleyrand?

— Je veux voir M. de Talleyrand et recevoir de lui *directement* ma mission.

— Oh! oh! dit Laborie en frappant sur la poitrine de son ami, on dirait que vous avez peur?

— Je n'ai pas peur, mais je veux voir M. de Talleyrand.

— Eh bien, soit, dit Roux-Laborie, vous le verrez, et, puisque vous voulez absolument sa garantie, vous allez être satisfait. Attendez quelques instants dans ce salon.

Et il entra chez M. de Talleyrand.

Un instant après, il sortit.

— M. de Talleyrand va passer. M. de Talleyrand va vous faire un geste de la main. M. de Talleyrand va vous sourire. Cela vous suffira-t-il?

— Hum! fit Maubreuil, [illegible]! nous verrons.

M. de Talleyrand passa, fit le geste convenu, et sourit gracieusement à Maubreuil.

Tout cela, bien entendu, c'est Maubreuil qui le dit.

Le geste séduit Maubreuil, le sourire le transporte; seulement, Maubreuil veut encore quelque chose: il veut deux cent mille francs.

On marchande, on lésine: on n'a pas d'argent, il y a tant de trahisons à payer!

Mais, grâce à l'arrêté du [illegible], il rentre treize millions: c'est le trésor privé de Napoléon. On a fait la chose en conscience: on n'a rien laissé à Marie-Louise, ni argent ni argenterie; c'est à ce point qu'elle a été obligée d'emprunter, à l'évêque chez lequel elle [illegible] logée, un peu de faïence et d'argenterie.

On a donc treize millions, sans compter les dix millions [illegible] dans les caves des Tuileries, et sur lesquels on a déjà fait main basse.

C'est vingt-trois millions qu'on a déjà empruntés à Napoléon.

Que diable! on peut bien prendre là-dessus deux cent mille francs pour le faire assassiner!

On prend donc deux cent mille francs et on les donne à Maubreuil.

Maubreuil court au jeu et perd cent mille francs dans la nuit.

Assassinera-t-il Napoléon pour cent mille francs? En vérité, non! Ce n'est point assez.

Il a recours à M. X***.

M. X*** est un homme d'imagination. Il lui vient une idée.

— La reine de Westphalie suit la même route que Napoléon...

— Oui.

— Nous supposons que la reine de Westphalie emporte les diamants de la couronne.

— Oui.

— Eh bien, emparez-vous de ce qu'elle possède, et ce sera de bonne prise.

— Oui, mais je veux un ordre.

— Comment! un ordre?

— Un ordre écrit.

— Signé de qui?

— Signé de vous.

— On a cela [illegible]!

Et M. X*** prend une plume et signe l'ordre suivant.

[illegible] deux autorités [illegible] MM. [illegible] et [illegible] de [illegible], [illegible] t. II, p. 15.

— Permettez, nous dira-t-on, qu'est-ce que M. A*** ?
Pardieu ! lisez, la signature est au bas de l'ordre :

Ministère de la police.

« Il est ordonné à toutes les autorités chargées de la police générale de France, aux préfets, commissaires généraux spéciaux et autres *d'obéir aux ordres que* M. de Maubreuil leur donnera, *de faire et d'exécuter à l'instant même tout ce qu'il prescrira*, M. de Maubreuil *étant chargé d'une mission secrète de la plus haute importance.*

ANGLÈS. »

Bourrienne [illegible] retraite de l'aut[illegible] Pardon-
nez, c'est lui [illegible] On serait fort à plaindre sans cela !
Il met les postes [illegible] ordre de M. de Maubreuil
Un du général S[illegible] gouverneur de Paris
Un du général Brol[illegible]
Grâce à ces deux der[illegible] Maubreuil qui dispose
déjà de la police par A[illegible] l'armée par Dupont, des
postes par Bourrienne [illegible] des troupes alliées
par le général russe et [illegible] prussien.
Il est vrai que le 3 av[illegible] du soir ou le
Journal des Débats et le *J*[illegible] *Paris* et publie les
spirituels articles que Vo[illegible] en chantant à

La princesse s'assied.

Ce n'est pas tout. Maubreuil veut un ordre pareil, signé du ministre de la guerre ; il dispose de la force civile, il faut qu'il dispose de la force militaire.

Il va trouver le ministre de la guerre. Il obtient un ordre pareil à celui que nous venons de citer.

Le ministre de la guerre est le général Dupont.

Il y a des signatures qui ont une fatale destinée !

Le 22 juillet 1808, cette signature est au bas de la capitulation de Baylen ; le 16 avril 1814, elle est au bas de la commission Maubreuil !

L'une, sans combat, livre la liberté de quatorze mille hommes à l'ennemi ; l'autre livre à un voleur et à un assassin l'or et la vie d'une reine !

Comme on est fier, en face de pareilles *erreurs*, de n'avoir jamais mis son nom qu'au haut d'un drame, bon ou mauvais, qu'au bas d'un livre, mauvais ou bon !

Outre ces deux ordres, Maubreuil s'en fait donner encore trois autres dans les mêmes termes :

Un de Bourrienne, directeur provisoire des postes. — De Bourrienne, comprenez-vous ? — Mais ce n'est pas ce même

l'Opéra les deux charmants couplets que vous allez connaître, le tout sur l'air de *Vive Henri IV !* air national, s'il en fut :

Vive Alexandre !
Vive ce roi des rois
Sans rien prétendre,
Sans nous dicter des lois
Ce prince auguste
A le triple renom,
De héros, de juste,
De nous rendre un Bourbon.

Vive Guillaume
Et ses guerriers vaillants !
De ce royaume
Il sauva les enfants ;
Par sa victoire
Il nous donne la paix
Et compte sa gloire
Par ses nombreux bienfaits.

En vérité, il y a une certaine fierté à se dire que ces vers sont [illegible] aussi mauvais que la prose du *Journal des Débats* ou du *Journal de Paris* !

Maubreuil avait donc ses cinq ordres, bien en règle, dans sa poche. Avec cela, il pouvait agir, non pas contre Napoléon — il était trop chanceux, — mais contre la reine de Westphalie.

En effet, n'était-ce pas bien joué que de faire payer le prix de l'assassinat de Napoléon, et de ne pas l'assassiner ?

C'est ce que Maubreuil va essayer de faire.

D'abord, il s'associe un nommé d'Asies, qu'en vertu de ses pleins pouvoirs, il nomme *commissaire royal*.

Puis il se met à l'affût au coin de la rue du Mont-Blanc et de la rue Saint-Lazare.

La reine de Westphalie logeait à l'hôtel du cardinal Fesch.

Son départ était fixé au 18.

Les ordres sont signés du 16 et du 17.

Maubreuil était bien renseigné. Le 18, à trois heures du matin, la princesse Catherine de Wurtemberg, ex-reine de Westphalie, montait en voiture, et prenait la route d'Orléans.

La princesse Catherine était cousine de l'empereur de Russie, et voyageait avec un passe-port signé de lui et de l'empereur d'Autriche.

Maubreuil a pris les devants. A Pithiviers, il apprend, par le maître de poste, — vous voyez bien que la recommandation de M. de Bourrienne était bonne à quelque chose ; — à Pithiviers, il apprend, par le maître de poste, que la princesse continuera son chemin par la Bourgogne.

Alors, il s'embusque à Fossard, maison de poste à une demi-lieue de Montereau.

Au reste, il n'y a pas de danger que Maubreuil se trompe, il connaît bien la princesse : il a été son écuyer.

Le 21, à sept heures du matin, la voiture de la princesse paraît sur la route. Maubreuil s'élance à la tête d'une douzaine de cavaliers, arrête la voiture, force l'ex-reine à entrer dans une espèce d'écurie, où tous les bagages sont successivement transportés.

Il y avait onze malles ou caisses.

Maubreuil en demande les clefs.

La princesse n'avait aucun moyen de faire résistance : elle les lui donne ; tout cela sans faire semblant de le reconnaître, sans daigner lui adresser la parole. Ce que voyant Maubreuil, il se met tranquillement à déjeuner, avec d'Asies, dans une chambre au rez-de-chaussée de l'auberge, en attendant un détachement de troupes qu'en vertu de ses ordres il a envoyé chercher à Fontainebleau.

Cependant il faut rendre justice à Maubreuil. Comme le temps est mauvais, comme il pleut, comme il fait froid, il a offert à son ancienne souveraine d'entrer dans l'auberge : mais, comme elle serait obligée de rester dans la même chambre que lui, elle préfère rester dans la cour.

Une femme qui a pitié de cette autre femme, lui apporte une chaise, et elle s'assied.

Maubreuil achevait de déjeuner, quand un lieutenant arrive de Montereau avec une douzaine d'hommes, mamelouks et chasseurs.

Il faut donner une raison à cet officier et à ces soldats ; si impudent que l'on soit, on ne dit jamais : « Tel que vous me voyez, je suis un voleur. »

Non, ce sera la princesse Catherine qui sera une voleuse.

La princesse Catherine est arrêtée par Maubreuil, parce qu'elle emporte les diamants de la couronne.

Quatre factionnaires sont placés pour empêcher les voyageurs d'approcher, à moins que les voyageurs qui viendraient n'aient une voiture ; auquel cas, bon gré, mal gré, on utilisera la voiture.

Des marchands arrivent de Sens, conduisant une patache. La patache et les deux chevaux qui la conduisent sont confisqués par Maubreuil.

On charge sur cette patache les coffres de la princesse.

C'est alors seulement qu'elle adresse la parole à Maubreuil, qui s'excuse auprès d'elle sur *sa mission*.

— Fi ! monsieur, dit-elle, quand on a mangé le pain des gens, on ne se charge pas à leur détriment d'une pareille mission. Ce que vous faites là est abominable !

— Madame, répond Maubreuil, je ne suis que le commandant de la force armée. Parlez au commissaire, je ferai tout ce qu'il ordonnera.

Le commissaire était d'Asies, on s'en souvient.

Robert Macaire renvoyant à Bertrand.

Mais elle ne savait pas cela, la digne princesse ; elle prenait d'Asies pour un vrai commissaire.

— Monsieur, dit-elle, vous me dépouillez de tout ce qui m'appartient. Le czar n'a jamais donné de pareils ordres. Je vous jure, sur mon honneur et foi de reine, que je n'ai rien à la couronne de France !

D'Asies se redresse.

— Nous prenez-vous pour des voleurs, madame ? dit-il. Je vais vous montrer que nous avons des ordres. Toutes ces caisses vont partir.

En disant cela, d'Asies aperçoit une petite caisse carrée, entourée de rubans de fil.

Il porte la main dessus. La petite caisse est très lourde.

— Ah ! ah ! dit-il.

— Monsieur, dit la princesse, cette petite caisse renferme mon or.

D'Asies et Maubreuil échangent un coup d'œil qui veut dire : « Votre or, princesse, c'est justement ce que nous cherchons. »

Ils se retirent, et font semblant de délibérer.

Puis, se rapprochant après la délibération, ils ordonnent au commandant des mamelouks d'emporter cette caisse avec les autres.

La princesse doute encore de ce qu'elle voit, de ce qu'elle entend.

— Mais, s'écrie-t-elle, il n'est pas possible que vous preniez aussi mes bijoux et mon argent ! que vous m'exposiez à rester avec ma suite au milieu d'un grand chemin !

Alors la force lui manque, à cette noble créature, fille de roi, femme de roi, cousine d'empereur. Les larmes lui viennent aux yeux ; elle demande à parler à Maubreuil. Maubreuil s'approche.

— Mais, monsieur, lui dit-elle, que voulez-vous donc que je devienne ? Rendez-moi au moins cet or, qui m'est nécessaire pour continuer mon chemin.

— Madame, répondit Maubreuil, je ne suis que l'exécuteur des ordres du gouvernement ; je dois rendre vos caisses intactes à Paris. Tout ce que je puis faire pour vous, c'est de vous donner ma ceinture : elle renferme cent napoléons de vingt francs.

La princesse voit, dans cette offre, le dernier dévouement d'un homme qui a été à son service ; elle accepte, sur le conseil que lui donne le comte de Furstenstein.

D'ailleurs, elle croit qu'il va lui être permis de revenir à Paris, et, à Paris, elle retrouvera de l'argent.

Mais il n'en est pas ainsi : on la force à remonter en voiture. La princesse continuera son chemin vers Villeneuve-la-Guyard, sous l'escorte de deux chasseurs, tandis que ses caisses, son or, ses diamants, chargés sur la patache, vont retourner à Paris.

Si la princesse résiste, les deux chasseurs ont ordre d'employer la violence pour la forcer de continuer sa route.

Elle demande alors à faire au moins escorter ses caisses par une personne à elle. Mais, comme cette demande est exorbitante, elle est repoussée.

La voiture de la princesse continue donc sa route vers Villeneuve-la-Guyard. La conscience de Maubreuil et de d'Asies est tranquille : la princesse n'a-t-elle pas cent napoléons pour subvenir à ses besoins ?

A la poste suivante, on ouvre la ceinture de Maubreuil pour payer. On n'y trouve que quarante-quatre napoléons. On dépose aussitôt la ceinture et les quarante-quatre napoléons entre les mains du juge de paix de Pont-sur-Yonne.

En quittant Fossard, Maubreuil défend au maître de poste de donner des chevaux à qui que ce soit avant trois heures.

On est payé. Maintenant, on peut s'occuper de la seconde partie de la mission, de la moins importante pour Maubreuil, de tuer l'empereur.

On est au 21 avril.

Le 19, l'empereur, abandonné de tout le monde, est resté avec un seul valet de chambre.

Le moment était bon ; malheureusement, on l'a laissé passer. On guettait la princesse rue Saint-Lazare ; on ne peut pas être partout à la fois.

Le 20, c'est-à-dire la veille, l'empereur a fait ses adieux à sa garde. Ce n'est pas au milieu de tous ces brigands-là qu'on pouvait l'aller attaquer.

Le 21, comme nous l'avons vu, on était bien occupé.

Et voilà que justement l'empereur a profité de ce moment pour partir de Fontainebleau, avec les commissaires des quatre puissances.

Bah ! si l'on ne tuait pas l'empereur ? Puisqu'on a volé la reine de Westphalie, puisqu'on tient son or et ses diamants, cela reviendrait au même !

On ne tuera pas l'empereur.

On revient à Paris, où l'on passe la nuit au jeu. Une partie des quatre-vingt-quatre mille francs de la princesse s'engloutit là. — Il y avait *quatre-vingt-quatre mille francs en or* dans la petite cassette que vous savez.

Le lendemain, Maubreuil se présente chez M. Anglès. Il est au désespoir : d'abord, d'avoir perdu une partie de son or ; ensuite, d'avoir manqué Napoléon.

M. Anglès n'est pas au désespoir : il est furieux ! — furieux parce que l'empereur Alexandre sait tout, et que l'empereur Alexandre est fort irrité.

L'empereur Alexandre a juré qu'il vengerait sa cousine.

Le *Journal de Paris* ne sait pas que *Nicolas* veut dire *vainqueur des peuples*, mais M. Anglès, qui est ministre de

la police, doit savoir qu'Alexandre veut dire *qui moud les hommes*.

M. Anglès ne veut pas être moulu.

Il conseille donc à Maubreuil de fuir.

— Fuir ! dit Maubreuil. Et la police ?

— Bah ! est-ce que je ne suis pas là ?

Cette assurance ne tranquillise pas Maubreuil le moins du monde.

Il court chez M. de Talleyrand.

M. de Talleyrand le fait jeter à la porte. Est-ce que M. de Talleyrand connaît un voleur de grand chemin ? Fi donc !

Maubreuil se sauve. Il n'a pas fait trois lieues, qu'il est *empoigné*, comme on disait sous la Restauration, jeté dans un cachot, d'où il sort au retour de l'empereur, et où il rentre au retour de Louis XVIII.

Après deux nouvelles mises en liberté, et deux arrestations nouvelles, Maubreuil, qui n'a jamais cru qu'on oserait le juger, Maubreuil comparaît enfin devant la cour royale de Douai, chambre de police correctionnelle.

L'affaire faisait grand scandale, comme on s'en doute bien. M. de Talleyrand niait, M. Anglès niait, Roux-Laborie niait ; tout le monde niait, — excepté Maubreuil.

Maubreuil non seulement avouait tout, lui, mais, d'accusé il s'était fait accusateur.

Il va sans dire que défense expresse était faite aux journaux de rendre compte des séances.

Mais maître Mennesson avait un ami qui assistait à ces séances. Cet ami, sténographe sans doute, notait, écrivait, constatait et lui envoyait ses comptes rendus.

C'était cela que je copiais à deux, trois, quatre exemplaires, que je distribuais, au nom de notre notaire républicain, plein de foi, plein d'ardeur, plein de confiance.

Or, voilà que j'ai gardé une copie de ce compte rendu.

Je ne sache pas que cette pièce ait été mise dans aucune histoire.

Elle est curieuse, la voici :

LVII

COMPTE RENDU DU PROCÈS RELATIF À L'ENLÈVEMENT DES DIAMANTS DE LA REINE DE WESTPHALIE PAR LE SIEUR DE MAUBREUIL.

TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE

Audience du 17 avril 1817.

« Le sieur de Maubreuil est introduit.

« Placé sur le banc des accusés, il regarde fixement M. de Vatimesnil, procureur du roi, et lui adresse la parole :

« — Monsieur le procureur du roi, dit-il, vous m'avez qualifié d'employé du trésor, c'est faux. Je n'ai jamais été un employé du trésor. Les gazetiers ont profité de votre dernier discours pour répandre sur mon procès un jour odieux ; mais je suis au-dessus de leurs atteintes.

« On essaye d'imposer silence au sieur de Maubreuil ; mais il se débarrasse d'eux et continue.

« — Vous tous, Français, qui êtes ici présents, je mets mon honneur sous votre sauvegarde. Je puis être empoisonné, assassiné demain.

« Les gendarmes mettent la main sur M. de Maubreuil, mais il se débarrasse d'eux et continue :

« — Oui, je dois m'y attendre. On peut me tirer un coup de pistolet dans ma prison ; la police peut m'enlever, me faire disparaître, comme mon cousin, M. de Brosse, qui, au mois de février, avait remis une pétition à la Chambre en ma faveur ; mais je lègue mon honneur aux Français qui sont ici présents. Écoutez ce que je vais vous dire.

« Ici l'accusé élève la voix.

« — J'ai accepté la mission de tuer l'empereur ; mais je ne l'ai acceptée que pour sauver la vie à lui et à sa famille. Oui, Français, je ne suis pas un misérable voleur, comme on veut vous le faire croire. Français ! je vous appelle tous à mon secours. Non, je ne suis pas un voleur ! non, je ne suis pas un assassin ! J'ai accepté, au contraire, une mission pour sauver la vie à Napoléon et à sa famille. Il est vrai que, dans la première exaltation de mon enthousiasme royaliste, j'ai, le 31 mars, attaché avec beaucoup d'autres la corde au cou de la statue de Napoléon pour la faire descendre de la colonne sur la place Vendôme ; mais, je le reconnais ici publiquement, je servais une cause ingrate. Si j'ai fait du mal en effigie à Napoléon, je lui ai fait du bien en réalité. Non, je ne suis pas un assassin ! Français, c'est mon honneur que je vous lègue. Vous ne serez pas insensibles à mes invocations.

« On essaye de nouveau de faire taire M. de Maubreuil ; mais plus on essaye de le faire taire, plus il élève la voix.

« — J'ai accepté, [illegible] une mission pour sauver la vie à Napoléon, [illegible] et à son fils ; il est vrai encore que, séduit, [illegible] je le faire, j'ai été assez malheureux pour attacher [illegible] croix de la Légion d'honneur à la queue de mon cheval ; [illegible] je m'en repens amèrement. Je la reprends aujourd'hui, [illegible] des braves. La voici à ma boutonnière ; je l'ai bien [illegible], je l'ai méritée en Espagne.

« Ici, le sieur Maubreuil [illegible] aux efforts qu'on fait pour éteindre sa voix. Pendant tout le temps qu'a duré son discours, le président et les juges lui ont vainement imposé silence ; vainement le président a crié :

« — Qu'on l'emmène, gendarmes, qu'on l'emmène ! Gendarmes, faites votre devoir !

« Maubreuil s'est débattu, Maubreuil s'est cramponné à la balustrade, et, presque étouffé par les gendarmes, il criait encore :

« — Monsieur le président, je vous respecte infiniment ; mais vous avez beau dire, vous avez beau faire, on voulait assassiner l'empereur, et je n'ai accepté la mission qui me conduit ici que pour le sauver !

« Le bruit, les rumeurs, le scandale étaient grands dans l'auditoire. Beaucoup de Vendéens, parents et amis de l'accusé, qui est allié à la famille la Rochejaquelein, étaient présents. Avant l'introduction de l'accusé, ils avaient cherché à disposer le public en sa faveur en parlant du mystère qui enveloppait sa mission, et en citant la pureté de son dévouement à la cause royale. Qu'on se figure donc leur désappointement quand ils virent le mode de défense adopté par lui ; leur embarras, en entendant leur client parler d'une manière si opposée aux promesses faites par eux ; leur étourdissement au nom de Napoléon, prononcé avec un certain respect par l'accusé, à une époque où l'on n'appelle plus le vainqueur des Pyramides et de Marengo que Buonaparte ; à ce titre d'empereur, donné à un homme que le roi Louis XVIII, en datant son règne de 1795, déclare n'avoir jamais régné !

« La parole fut donnée à maître Couture, avocat de M. de Maubreuil. Nous ne rapporterons pas son discours, qui fut très long. Il plaida plutôt sur la forme du procès que sur le fond de l'affaire. Il établissait d'abord l'injustice de ce que Maubreuil seul fût encore détenu, tandis que ceux qui avaient agi de concert avec lui, d'Asies, Cotteville et autres, étaient en pleine liberté.

« Il ajoutait que, les caisses ayant été déposées sans vérification chez M. de Vanteaux, il n'a pu être constaté par qui la soustraction des quatre-vingt-quatre mille francs en or a été commise. Il parle de la manière miraculeuse dont une partie des diamants, jetés dans la Seine, — par qui ? on n'en sait rien, — a été retrouvée par un nommé Huet, ex-employé de la police, qui, en pêchant à la ligne, a retiré deux peignes de diamants attachés à son amorce.

« Maître Couture établit encore que l'accusé, auquel on a confié une mission de la plus haute importance, n'est point justiciable des cours ordinaires, et, à cette occasion, maître Couture fait lecture de cinq ordres différents, qui autorisaient M. de Maubreuil à requérir toutes les autorités du royaume.

« Voici la teneur de ces ordres.

« Le premier, signé par le général Dupont, ministre de la guerre, ordonne à la force armée de prêter assistance à M. de Maubreuil, de faire droit à toutes ses demandes, et prescrit aux autorités de lui fournir toutes les troupes qu'il demandera, chargé qu'il est d'une mission de la plus haute importance.

« Le second, signé Anglès, ministre de la police, prescrit à toutes les autorités de police du royaume de France, d'assister M. de Maubreuil dans cette même mission.

« Le troisième, signé Bourrienne, directeur général des postes, ordonne aux maîtres de poste de lui fournir les chevaux qu'il leur demandera, et les rend personnellement responsables du plus léger retard qu'ils lui feraient éprouver.

« Le quatrième, signé du général Sacken, gouverneur de Paris, enjoint aux troupes alliées d'assister M. de Maubreuil.

« Enfin, le cinquième, en langue russe, est adressé aux officiers qui n'entendraient pas la langue française, et qui, par conséquent, ne pourraient obéir aux ordres précédents.

« De là, maître Couture déduit que le conseil du roi peut seul avoir connaissance de la mission de M. de Maubreuil, et doit seul statuer dans la cause.

« Après avoir répondu au plaidoyer de maître Couture, M. le procureur du roi prend de son côté des conclusions tendant à établir l'incompétence du tribunal correctionnel, attendu que les faits dont le sieur Maubreuil est accusé constituent un crime, et non pas un simple délit ; qu'il s'agit d'un vol commis à main armée sur la grande route, et non pas d'un simple abus de confiance.

[illegible] qu'il dit, voudra-t-on alléguer le pouvoir [illegible] dont [illegible] était revêtu ? Aucun pouvoir ne peut [illegible] un citoyen à intervertir les lois existantes, car [illegible] telle assertion était soutenable, elle le serait naturel[illegible] jusqu'au bout, et dans ce cas il serait excusable [illegible] avoir commis un assassinat ou incendié un village.

[illegible] tout au contraire, à notre avis, » continue M. de Vatimesnil, « Maubreuil agissant comme envoyé du gouvernement assume par ce seul titre une plus grande responsabilité sur sa tête, et les lois doivent se revêtir pour lui d'une double sévérité. Aucune mission ne peut l'excuser d'avoir maltraité, sur une grande route, une personne voyageant avec un passeport, et son crime devient encore plus grave quand cette personne est une princesse auguste, sortant d'un sang illustre, alliée de toutes les têtes couronnées de l'Europe, et voyageant sous l'égide du passeport de son illustre cousin l'empereur de Russie, princesse doublement respectable et par son rang et par les revers de fortune qu'elle venait d'éprouver.

Et de quelle indignation ne devons-nous pas être saisis, » s'écrie M. le procureur du roi, « quand nous entendons le prévenu débiter une fable séditieuse pour se soustraire à l'action de la justice ! Quelle est cette portion de Français à laquelle il s'adresse dans ses invocations, et qu'il appelle à son secours ? Quelle foi peut-on ajouter à une pareille invraisemblance d'avoir reçu une mission contre une personne voyageant sous la sauvegarde des traités les plus solennels signés par tous les souverains alliés ? et s'il avait accepté cette mission, n'est-il pas doublement lâche d'avoir reçu l'argent, et trompé ceux qui il prétend la lui avoir donnée ? Ne faut-il pas l'assimiler, dès lors, à ces êtres vils que nous avons vus de nos jours, sous le poids d'une accusation quelconque, inventer des conspirations et dénoncer leurs concitoyens inconnus dans le seul but d'arrêter ou d'égarer la justice ?

Le sieur Maubreuil a écouté tout ce réquisitoire avec une vive impatience, et son avocat n'a pu le calmer qu'en lui passant une plume et du papier qu'il demandait.

« Le discours de M. de Vatimesnil achevé, Maubreuil fait passer au président ce qu'il vient d'écrire, puis se lève et dit :

« — Monsieur le président, comme un homme qui s'attend à être assassiné d'un moment à l'autre, je dépose ce testament politique entre vos mains. Français ici présents, c'est mon honneur que je vous lègue. Comme un homme prêt à paraître devant Dieu, je jure que, par l'intermédiaire de M. Laborie[1], M. de Talleyrand m'a fait venir ; que comme j'étais à jeun, on m'a fait prendre un bouillon ; que le prince m'a fait asseoir dans son propre fauteuil ; qu'il m'a offert deux cent mille livres de rente et le titre de duc si je remplissais bien ma mission. Et, bien plus, l'empereur Alexandre m'a offert ses propres chevaux ; mais, je le répète, si j'ai accepté la mission qu'on me reproche, c'était pour sauver l'empereur et sa famille. »

Ici on force de nouveau Maubreuil à se taire, et les gendarmes, en pesant sur ses épaules, le forcent de se rasseoir sur son banc.

Alors, maître Couture, son avocat, se lève, adresse de nouveau la parole au procureur du roi et lui demande en grâce de ne pas faire attention aux paroles insensées de son client.

« — Hélas ! s'écrie-t-il, l'homme que vous voyez devant vous, monsieur, ce n'est plus M. de Maubreuil, ce sont les restes, c'est l'ombre de M. de Maubreuil. Une détention de *trois ans*, pendant lesquels trois cent quatre-vingt-dix jours au secret, sans communiquer avec personne, *pas même avec son conseil*, a dérangé sa raison. Ce n'est plus qu'un homme en ruine. Par humanité, ne lui tenez pas compte d'un discours qui peut le perdre. »

Les juges, très embarrassés de ce qu'ils venaient d'entendre, quoiqu'ils n'eussent à résoudre que les simples questions de compétence ou de non-compétence de leur tribunal, [illegible] renvoient le jugement à mardi prochain, 22 avril.

Ce délai est peut-être pris, assure-t-on dans l'audience, pour [illegible] les instructions du château, et agir conformément à ces instructions. »

Audience du 22 avril.

Maubreuil est amené. À peine sur les bancs des accusés, il repousse violemment les gendarmes en s'écriant :

« — [illegible] Vous n'avez pas le droit de me maltraiter [illegible] assez souffert depuis trois ans que [illegible] une scélératesse. Nous sommes ici devant [illegible] devant la police. Qu'on me fusille plutôt sur l'heure, que de me livrer plus longtemps aux tortures auxquelles je suis en butte depuis trois ans ! Non, jamais on n'a vu pareille scélératesse dans les forteresses de la Prusse, dans les cachots de l'Inquisition, sous les plombs de Venise ! On m'isole du monde ; on étouffe mes plaintes ; on défend à mon avocat de faire imprimer et de distribuer ma défense. Je lui témoigne ici, devant vous, toute ma reconnaissance pour son zèle et son dévouement ; seulement, je suis désespéré qu'il n'ait pas voulu baser sa défense sur les moyens que je lui ai donnés, mais il n'a pas osé le faire. »

« Ici, on impose de nouveau silence à l'accusé. Alors, le président lit le jugement, par lequel le tribunal de police correctionnelle déclare son incompétence, et renvoie l'accusé devant les assises, attendu que les faits dont il est prévenu, s'ils sont prouvés, constituent un crime, et non pas un simple délit.

« En entendant prononcer le jugement d'incompétence, l'accusé pousse de profonds soupirs ; sa physionomie, altérée par une longue captivité, exprime l'abattement et le désespoir.

« Cependant il ranime ses forces et s'écrie :

« — Les Bourbons ont eu le sang de vingt-neuf de mes parents morts pour eux en Vendée et à Quiberon ! Moi aussi, je dois leur être sacrifié à mon tour ! On veut me prendre, on veut étouffer mes gémissements ; on veut dire que je suis fou ! Ruse infernale ! Non, je ne suis pas fou ; non, je n'étais pas fou, alors qu'ils ont eu besoin de moi ! Français, je vous répète ce que je vous ai dit à la dernière audience : c'est le sang de Napoléon qu'on m'a demandé ! Écrivez-le à Vienne, à Munich, à Pétersbourg. Oui, oui, — repoussant les gendarmes, qui veulent le forcer à se taire, — oui, c'est le sang de Napoléon qu'on m'a demandé... Monsieur le président, on me fait violence ! monsieur le président, on va me maltraiter ! monsieur le président, on va me mettre des fers aux pieds ! Mais n'importe, jusqu'au dernier moment je crierai : On m'a demandé le sang de Napoléon ! les Bourbons sont des assassins !

« Ces paroles sont prononcées par l'accusé, tout en se débattant avec les gendarmes, qui l'emmènent de force. »

Ici s'arrête le récit du sténographe, récit auquel je n'ai pas changé un mot, récit que j'ai là sous les yeux, certifié conforme.

Le 18 décembre suivant, Maubreuil comparaissait devant la cour d'assises de Douai et parvenait à s'échapper avant le jugement.

Le 6 mai 1818, un arrêt le condamnait, par contumace, à cinq ans de prison et à cinq cents francs d'amende, comme dépositaire infidèle.

Maubreuil, réfugié en Angleterre, rentra tout exprès pour donner à M. de Talleyrand, sur les marches de l'église de Saint-Denis, pendant la cérémonie funèbre de Louis XVIII, ce terrible soufflet qui le renversa.

« Ah ! quel coup de poing ! » s'écria le prince en se relevant.

Qu'on nie maintenant la présence d'esprit de M. de Talleyrand !

M. Dupin n'aurait pas dit mieux.

Cette affaire Maubreuil, si obscure, si étrange, si mystérieuse, fit le plus grand tort aux Bourbons de la Restauration.

Elle fut, pour M. le comte d'Artois et M. de Talleyrand, ce que l'affaire du collier fut pour Marie-Antoinette et le cardinal de Rohan, c'est-à-dire une de ces sources cachées où les révolutions puisent des armes pour l'avenir ; armes d'autant plus dangereuses, d'autant plus terribles, d'autant plus mortelles, que, la plupart du temps, elles sont trempées au poison de la calomnie.

LVIII

LE DERNIER COUP DE FUSIL DE WATERLOO. — ESPRIT DES PROVINCES EN 1817, 1818 ET 1819. — LES « MESSÉNIENNES ». — LES « VÊPRES SICILIENNES ». — « LOUIS IX ». — APPRÉCIATION DE CES DEUX TRAGÉDIES. — UN VERS DE TÉRENCE. — QUELLE PART J'AI DROIT DE PRENDRE A CE VERS. — TROIS HEURES DU MATIN. — TOPOGRAPHIE AMOUREUSE. — « VAE VAE RES TUDERA ».

Je ne sais qui a dit — peut-être est-ce moi — que la révolution de 1830 était le dernier coup de fusil de Waterloo.

C'est une grande vérité.

À part ceux qui avaient un intérêt de race, de position

[1] Comme [illegible] Semonville, ce serait à M. de Talleyrand la mention [illegible] pas [illegible] adopter l'accusation [illegible] l'intermédiaire de Roux-Laborie.

ou de fortune, ressortant de la royauté bourbonienne, il est impossible de se faire une idée du sentiment d'opposition, toujours croissante, qui se manifestait en province ; c'était au point que, sans savoir pourquoi, malgré tous les motifs que nous avions de maudire Napoléon, ma mère et moi, nous en étions arrivés à haïr bien davantage encore les Bourbons, qui ne nous avaient jamais rien fait, ou qui même nous avaient plutôt fait du bien que du mal.

C'est qu'aussi tout concourait à cette dépopularisation de la branche régnante : l'envahissement du territoire français par l'ennemi ; la honte des traités de 1815 ; l'occupation de trois ans qui avait suivi la seconde rentrée des Bourbons ; les réactions du Midi ; Ramel assassiné à Toulouse ; Brune massacré à Avignon ; Murat, toujours populaire malgré son ineptie et sa trahison, fusillé au Pizzo ; les proscriptions de 1816 ; les défections, les hontes, les marchés infâmes révélés chaque jour ; les chansons d'Émile Debraux, les chants de Béranger, les *Messéniennes* de Casimir Delavigne, les tabatières à la Charte, les Voltaire-Touquet, les Rousseau de tous les formats, les vers inédits dans le genre de ceux que j'ai cités ; les anecdotes vraies ou fausses attribuées au duc de Berry, et dans lesquelles les vieilles gloires de l'Empire étaient toujours sacrifiées à quelque jeune ambition aristocratique ; tout, jusqu'à ce roi avec ses guêtres noires, son habit bleu à boutons d'or, ses épaulettes de général et sa petite queue, tout, dis-je, tendait ou à la dépréciation, ou, ce qui est bien pis, au ridicule.

Les Vêpres siciliennes avaient été jouées à l'Odéon le 23 novembre 1819, avec un succès foudroyant. Pourquoi ? Il eût été difficile de le dire à quelqu'un qui eût lu la pièce en se plaçant en dehors de toutes les passions. Pourquoi faisait-on queue dès trois heures, à la porte de l'Odéon ? pourquoi s'entassait-on à étouffer dans cette magnifique salle, où, dès cette époque, on était d'ordinaire si fort à l'aise ? Pour entendre quatre vers, dans lesquels on voyait une allusion aux empiétements politiques que se permettait, disait-on, le ministre favori du roi.

Voici ces quatre vers. Ils étaient pourtant bien innocents, on en conviendra :

> De quel droit un ministre, avec impunité,
> Ose-t-il attenter à notre liberté ?
> Se reposant sur vous des droits du diadème,
> Le roi vous a-t-il fait plus roi qu'il n'est lui-même ?

Eh bien, ces quatre vers soulevaient des tonnerres d'applaudissements, des salves de bravos !

Et puis, il fallait entendre le concert d'admiration entonné par toutes les feuilles libérales en l'honneur du jeune poète national. Le parti tout entier le caressait, l'adulait, l'exaltait.

Quelque temps après *les Vêpres siciliennes* jouées à l'Odéon, le Théâtre-Français, le 5 novembre 1819, avait représenté *Louis IX*.

C'était un pendant royaliste donné par le premier théâtre à la tragédie libérale de l'Odéon.

Certes, il y avait une valeur à peu près égale, à cette époque, entre Ancelot et Casimir Delavigne, et *Louis IX*, aux yeux des juges impartiaux, valait bien *les Vêpres siciliennes*.

Bah ! tout le bruit, tous les applaudissements, tout le triomphe fut pour le poète libéral.

C'est qu'il y avait dans la nation un souffle puissant, respiration interrompue de 93, et qui poussait l'esprit public vers la liberté.

Je me rappelle qu'au bruit que firent ces deux ouvrages, moi qui me sentais caresser des premières brises de la poésie, je voulus lire ces objets de controverse qui occupaient le monde littéraire tout entier. J'écrivis à de Leuven, qui m'envoya l'œuvre libérale et l'œuvre royaliste.

L'œuvre libérale à la main, car c'était celle qui était la plus vantée, je courus annoncer la bonne fortune qui nous tombait de Paris à nos jeunes amies Adèle, Albine et Louise. Il fut décidé que, le soir même, on lirait le chef-d'œuvre, et, comme c'était moi qui possédais l'ouvrage, je fus naturellement promu au grade de lecteur.

Hélas ! nous, pauvres enfants sans parti pris, jeunes gens naïfs, qui voulions nous amuser pour battre des mains, être remués au cœur pour admirer, nous fûmes bien surpris à la fin du premier acte, plus surpris encore à la fin du second, qu'il se fît tant de bruit, tant de rumeurs, tant de louanges autour d'une œuvre estimable sans doute, mais qui ne faisait vibrer aucun sentiment, aucun souvenir, aucune passion.

C'est que nous ignorions encore que la passion politique est la plus partiale de toutes, et que celle-là vibrait au fond du cœur ulcéré de la patrie.

Interrompue au deuxième acte, la lecture des *Vêpres siciliennes* ne fut jamais finie, en société du moins.

Notre auditoire avait naïvement avoué que Montfort, Lorédan et Procida l'ennuyaient à mourir, et qu'il leur préférait de beaucoup [illegible] Pontet [illegible] Chabotte et [illegible] [illegible] couleur [illegible].

Mais l'épreuve [illegible] pas. Rentré chez ma mère, je lus non seulement [illegible] *Vêpres siciliennes*, mais encore *Louis IX*.

Eh bien, c'est avec un sentiment de profonde satisfaction que, dès cette époque, je constate en moi cette impartiale appréciation des œuvres contemporaines, appréciation puisée dans mes sensations plutôt que dans mon jugement ; appréciation qui fait que ni opinion politique, ni haine littéraire n'ont jamais pu influer, dans mon esprit, sur l'œuvre de mes confrères, que cette œuvre fût celle d'un ami ou d'un ennemi, d'un familier ou d'un inconnu.

Au reste, je n'ai pas besoin de dire que ni les *Vêpres siciliennes* ni *Louis IX*, n'appartenant à cet ordre de littérature dont je devais être appelé un jour à sentir, à comprendre et à essayer de reproduire les beautés, je restai parfaitement froid devant ces deux tragédies, en accordant cependant une certaine préférence à *Louis IX*.

Je ne les ai jamais relues depuis, et probablement jamais je ne les relirai ; mais je suis certain que, si je les relisais, mon opinion sur elles serait aujourd'hui la même qu'à cette époque.

Quelle différence de cette sensation terne et monotone que je venais de ressentir, à cette ardente émotion que m'avait fait éprouver *Hamlet*, tout amoindri, tout désossé, tout énervé qu'il est par Ducis !

J'avais en moi l'instinct du vrai et la haine du convenu ; le vers de Térence : « Je suis homme, et rien de ce qui touche à l'humanité ne m'est étranger, » m'a toujours paru un des plus beaux vers qui aient été faits.

Du reste, j'allais pouvoir réclamer ma part de ce vers. Tous les jours je devenais un peu plus homme ; ma mère seule continuait à me regarder comme un enfant. Aussi fut-elle bien étonnée, un soir, que l'heure à laquelle j'étais habitué de rentrer se passât sans que j'eusse reparu au logis ; et quand enfin, vers le jour, à trois heures du matin, je me glissai, tout joyeux, le cœur encore bondissant, dans ma chambre, que, depuis trois mois, dans la prévoyance de cet événement, j'étais parvenu à séparer de la sienne, trouvai-je ma mère en larmes, assise à ma fenêtre, d'où elle avait guetté mon retour, et prête à me faire toute la morale que méritait une rentrée si tardive ou plutôt si matinale !

Au bout de plus d'une année de soins, d'attentions, d'amour, de petites faveurs accordées, refusées, prises de force, la porte inexorable qui se fermait en me poussant dehors à onze heures s'était doucement rouverte à onze heures et demie, et derrière cette porte, j'avais trouvé deux lèvres frémissantes, deux bras caressants, un cœur battant contre mon cœur, d'ardents soupirs et de longues larmes.

Adèle avait obtenu, comme moi, d'avoir une chambre séparée de celle de sa mère.

Cette chambre était mieux qu'une chambre : c'était un petit pavillon faisant saillie dans un long jardin fermé de haies seulement.

Une allée, passant entre l'appartement occupé par son frère et l'appartement occupé par sa mère, conduisait à ce jardin, et par conséquent à ce pavillon, qui n'était séparé de cette allée que par un escalier montant au premier.

C'était la porte de cette allée, donnant d'un côté sur la rue et de l'autre, comme je l'ai dit, sur ce jardin, qui s'était rouverte devant moi, à onze heures et demie du soir, et ne s'était refermée derrière moi qu'à trois heures du matin, cette nuit où ma mère, debout, inquiète, prête à me venir chercher dans les six cents maisons de la ville, m'avait attendu, tout éplorée, à la fenêtre de ma chambre.

Mais ce qui tourmentait le plus ma mère, — et je m'en aperçus bientôt, — c'est que, sans qu'elle mît en doute le motif de ce dérangement, elle ne pouvait pas deviner la personne qui l'avait causé.

En effet, elle ne m'avait pas vu venir du côté par où elle m'attendait.

Et c'était bien simple.

C'était une si chaste, si pure et si honnête enfant que celle qui, après plus d'un an de lutte, se donnait à moi, que, quoique mon orgueil et mon amour fussent intéressés à la divulgation, ma conscience exigeait de moi, de mon honneur, de ma délicatesse, le secret le plus absolu.

Il en résultait que, pour qu'on ne me vît point à une pareille heure, soit aux environs de sa maison, soit dans la rue qui y conduisait, en sortant à trois heures de l'allée bénie qui m'avait donné passage, j'avais pris ma course, et par une ruelle, gagné les champs. Des champs j'étais entré dans le parc, en sautant par-dessus un fossé pareil à celui qui m'avait, dans une circonstance bien différente, permis de donner, le jour de la Pentecôte, une preuve de ma légèreté à mademoiselle Laurence. Enfin, du parc,

j'avais gagné ce qu'on appelle chez nous le Manège, et j'étais rentré dans la ville par la rue du Château.

Il en résultait que ma mère, qui regardait du côté opposé, ne m'avait pas vu rentrer, et ne se doutant point de la ruse employée par moi pour dérouter, le cas échéant, les propos si prompts et si cruels des petites villes, il en résultait, dis-je, que ma mère se donnait au diable pour savoir d'où je venais.

Cette ignorance de ma mère, les soupçons qu'elle fit plus tard naître dans son esprit au sujet d'une autre personne, eurent sur ma destinée une influence assez sérieuse pour que j'y appuie un instant ; ces détails ne sont pas aussi puérils qu'ils le paraissent au premier abord.

D'ailleurs, tout n'est-il pas puéril aux yeux de certaines personnes, tandis que, pour d'autres, — et j'ai bien peur que celles-là ne soient les vrais penseurs et les vrais philosophes, — tandis que, pour d'autres qui veulent suivre aux mains de la Providence le fil qui mène l'homme de la naissance à la mort, c'est-à-dire de l'inconnu au doute, tout détail a son importance, parce que le plus petit prend sa part dans l'ensemble de ce grand tout qu'on appelle la vie ?

J'étais donc grondé par ma mère, qui ne me gronda pas longtemps, car je l'embrassais pendant qu'elle me grondait ; d'ailleurs, elle n'était plus inquiète, et, avec cet œil de mère, et peut-être plus encore de femme, qui lit jusqu'au fond des cœurs, elle me voyait profondément heureux.

La joie est un abîme comme la douleur ; l'extrême joie touche de si près à la souffrance, que, comme la souffrance, elle a ses larmes.

Ma mère me quitta pour s'aller coucher, non point parce qu'elle était fatiguée, pauvre mère ! mais parce qu'elle sentait que j'avais besoin d'être seul avec moi-même, seul avec mes souvenirs si récents, que je les tenais encore enfermés tout palpitants dans mon cœur, comme on tient dans sa poitrine toute une nichée d'oiseaux qui cherchent à s'envoler.

Oh ! comme l'étude de maître Mennesson fut abandonnée, ce jour-là ! comme le parc me parut beau ! comme les grands bois, avec leurs feuilles murmurantes, avec leurs oiseaux chanteurs sur ma tête, et leurs chevreuils effarouchés à l'horizon, étaient bien le cadre qu'il fallait à l'espace dans lequel ma pensée sourait et dansait comme une nymphe joyeuse ! Amour, premier amour, sève de la jeunesse, comme tu fais éclore la vie en nous ! comme tu la fais circuler par les canaux les plus secrets jusqu'aux extrémités de nos sens, vaste domaine où chaque homme renfermé dans ce monde enferme à son tour en lui le monde entier !

LIX

RETOUR D'ADOLPHE DE LEUVEN. — IL ME MONTRE UN COIN DU MONDE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE. — LA « MORT » D'HOLBEIN ET LA « MORT » D'ORCAGNA. — LES ENTRÉES DANS LES COULISSES. — LA « LÉNORE » DE BÜRGER. — PREMIER SENTIMENT DE MA VOCATION.

Sur ces entrefaites, après cinq ou six mois d'absence, de Leuven revint à Villers-Cotterets. Ce retour allait ouvrir un nouveau champ à mes désirs, désirs que cependant je croyais comblés.

Jetez une pierre au milieu d'un lac si large qu'il soit, et le premier cercle qu'elle dessinera autour d'elle en s'abîmant ira s'élargissant et se multipliant comme nos jours et comme nos désirs, jusqu'à ce que le dernier touche la rive, c'est-à-dire l'éternité.

Adolphe était revenu et avait ramené avec lui Lafarge. Pauvre Lafarge ! Vous vous le rappelez, n'est-ce pas, ce maître clerc si brillant qui revenait au pays natal dans un élégant cabriolet attelé d'un cheval fringant ? Eh bien, il avait acheté une étude ; mais là s'était arrêté le cours de sa fortune ascendante. Par une de ces incroyables fatalités, quoiqu'il fût jeune, beau garçon, spirituel, peut-être même parce qu'il était tout cela, ce qui est parfaitement inutile à un notaire, il n'avait pas trouvé de femme pour payer cette étude ; il avait, en conséquence, été obligé de la revendre, et, dégoûté du notariat, il s'était jeté dans la littérature.

De Leuven, qui l'avait aperçu à Villers-Cotterets, l'avait retrouvé à Paris, et l'avait ramené avec lui.

Il restait encore au pauvre garçon quelque chose de son ancienne splendeur. Cependant, au milieu de ses nouveaux plans d'avenir, on cherchait vainement une conviction réelle, à peine y voyait-on passer l'espérance à l'état de nuage flottant !

Pendant son voyage à Paris, un grand changement s'était opéré dans l'esprit d'Adolphe, changement qui allait réagir sur moi.

Chez M. Arnault, dont il était devenu l'hôte, Adolphe avait vu de près un monde entrevu déjà par lui chez Talma, le monde littéraire.

Là, il avait connu Scribe, déjà à l'apogée de sa gloire. Là, il avait connu mademoiselle Duchesnois, maîtresse de Telleville, à cette époque, et qui répétait *Marie Stuart*. Là, il avait connu M. de Jouy, qui achevait son *Sylla* ; Lucien Arnault, qui commençait son *Régulus* ; Pichat, qui, en exécutant *Brennus* et en rêvant *Léonidas* et *Guillaume Tell*, embrassait un avenir où, sa première couronne sur la tête, sa première palme à la main, l'attendait la mort.

De ces hauteurs splendides de l'art, il était ensuite descendu aux régions secondaires. Il avait fait connaissance avec Soulié, qui publiait à cette époque des poésies dans *le Mercure* ; avec Rousseau, ce Pylade de Romieu, que son Oreste a laissé, un jour, à l'embranchement du chemin qui le conduisait à sa sous-préfecture ; avec Ferdinand Langlé, amant passager de la pauvre petite Fleuriet, sur laquelle, dit-on, un empoisonneur célèbre fit l'essai de la poudre mortelle avec laquelle il devait tuer plus tard son ami ; avec Théaulon, esprit charmant, travailleur infatigable, qui ne travaillait que dans l'espoir d'arriver un jour à la paresse, qui n'eut jamais le temps d'être paresseux, et qui, bercé parfois un moment aux bras de l'Amour, ne se reposa réellement que sur le sein de la Mort. — Aussi avait-il écrit sur la porte de son cabinet de travail, ce pauvre épicurien, qui, à force d'imagination, voyait en rose une vie pour lui toute tendue de noir, aussi avait-il écrit ces quatre vers, où respiraient tout ensemble sa molle insouciance et sa douce philosophie :

> Loin du sot, du fat et du traître,
> Ici ma constance attendra :
> Et l'Amour qui viendra peut-être,
> Et la Mort qui du moins viendra !

La Mort est venue, pauvre Théaulon ! venue avant l'heure, pour toi comme pour Pichat, comme pour Soulié, comme pour Balzac ; car il y a deux Morts chargées par le Seigneur de pousser les hommes dans l'éternité : l'une sourde, froide, impassible, obéissant aux tristes lois de la destruction : la Mort d'Holbein, la Mort du cimetière de Bâle, la Mort incessamment mêlée à la vie, cachant sous les masques les plus capricieux sa face de squelette, voilant son corps osseux sous le manteau du roi, sous les habits dorés de la courtisane, sous les haillons fangeux du mendiant, marchant côte à côte avec nous, spectre invisible, mais toujours présent ; hôte sombre, compagnon funèbre, suprême amie qui nous reçoit dans ses bras quand nous trébuchons aux limites de la vie, et qui doucement et pour toujours nous couche sous la froide et humide pierre du tombeau ; — l'autre, sœur de celle-là, fille, comme elle, de l'Érèbe et de la Nuit ; l'autre, inattendue, haineuse, embusquée à l'angle du bonheur, au tournant des prospérités, prête, comme le vautour et comme la panthère, à fondre ou à bondir sur sa proie : celle-là, c'est la Mort d'Orcagna, la Mort du campo santo de Pise ; la Mort vivante, envieuse, qui, le teint terreux, les cheveux au vent, l'œil étincelant comme celui du lynx, vient prendre Pétrarque au milieu de son triomphe, Raphaël au milieu de ses amours ; à qui toute joie, toute gloire, toute richesse fait ombrage, et qui, passant, rapide, insoucieuse et sourde, au-dessus des malheureux qui l'invoquent, va frapper au milieu des fleurs, des verres et des parfums, le beau jeune homme couronné de myrte, la belle jeune fille couronnée de roses, le beau poète couronné de lauriers, et les entraîne brutalement au tombeau, les yeux ouverts, le cœur palpitant et les bras encore étendus vers la lumière, vers le jour, vers le soleil !

O Orcagna ! Orcagna, grand sculpteur, grand peintre, et surtout grand poète, combien de fois, en serrant la main de l'enfant que j'aime, ou en baisant le front de la maîtresse qui me rend heureux, combien de fois ai-je tressailli ! car je voyais, avec les yeux de l'âme, passer à l'horizon cette Mort du campo santo de Pise, sombre et menaçante comme un nuage ailé, puis le lendemain j'entendais dire : « Il est mort ! » ou : « Elle est morte ! » Et c'était presque toujours un jeune génie qui s'était éteint, une jeune âme qui était remontée à Dieu.

Voilà donc le monde que de Leuven avait vu pendant son voyage à Paris, et il m'apportait, à moi, pauvre provincial, perdu dans les profondeurs d'une petite ville, un reflet de ce monde resplendissant et inconnu.

De Leuven avait fait plus que voir : il était entré dans le tabernacle, il avait touché l'arche ! Il avait été admis à l'honneur d'une lecture devant M. Poirson, grand prêtre du Gymnase, et devant M. Dormeuil, son sacristain. Il va sans dire que la pièce lue avait été refusée ; mais, — comme au caillou

qui s'approche de la rose, et à qui il reste le parfum de la reine des fleurs, — de sa pièce refusée, il était resté à de Leuven des entrées dans les coulisses.

Oh ! les entrées dans les coulisses, la chose la plus ennuyeuse qu'il y ait au monde pour ceux qui les ont, la chose la plus ambitionnée sur la terre par ceux qui ne les ont pas !

Mais Adolphe les avait eues si peu de temps, que l'ennui n'avait pas eu le loisir de naître, et qu'il ne lui en était resté que l'éblouissement.

Cet éblouissement, il me l'apportait. A cette époque, Perle était dans tout son talent, Fleuriet dans toute sa beauté, Léontine Fay dans toute sa vogue.

La pauvre enfant, — nous parlons de cette dernière, — on lui faisait faire, à huit ou neuf ans, un métier auquel eût succombé une grande personne ; mais, bah ! on se consolait d'avance de tout, même de sa mort ; car on avait déjà gagné tant d'argent avec elle, qu'on pourrait, si elle venait à mourir, aller à son enterrement en carrosse.

Ce retour d'Adolphe, c'était donc pour moi un grand événement ; comme don Cléophas, je me pendais au manteau de mon excellent diable boiteux, et, enlevant pour moi la toiture des théâtres qu'il avait vus, il me faisait voir en me racontant.

Quelles longues promenades fîmes-nous ainsi ! combien de fois je l'arrêtai, passant d'un artiste à l'autre, en disant, après avoir épuisé les célébrités du Gymnase :

— Et Talma ? et mademoiselle Mars ? et mademoiselle Duchesnois ?

Et lui complaisamment s'étendait sur le génie, le talent, la bonhomie de ces artistes éminents, posant la main sur des touches inconnues du clavier de mon imagination, lesquelles faisaient vibrer des cordes sonores et ambitieuses, endormies jusqu'alors en moi, et que j'étais étonné de sentir s'éveiller dans mon cœur.

Alors, pauvre Adolphe, il lui vint peu à peu une singulière idée, c'était de me faire partager, pour mon compte, les espérances qu'il avait conçues pour le sien ; c'était de faire naître en moi le désir de devenir, sinon un Scribe, un Alexandre Duval, un Ancelot, un Jouy, un Arnault ou un Casimir Delavigne, — tout au moins un Fulgence, un Mazère ou un Vulpian.

Et, il faut le dire, c'était déjà bien ambitieux ; car, je le répète, je n'avais reçu aucune éducation, je ne savais rien, et ce ne fut que bien plus tard, en 1833 ou 1834, lors de la publication de mes premières *Impressions de voyage*, que quelques personnes commencèrent à s'apercevoir que j'avais de l'esprit.

En 1820, je dois l'avouer, je n'en avais pas l'ombre.

Huit jours avant le retour d'Adolphe, admettant pour moi cette vie de province à l'horizon restreint et muré, qu'un premier reflet du ciel venait de vivifier, j'avais posé, comme terme à mon ambition, une perception de province, aux appointements de quinze ou dix-huit cents francs, car, être notaire, il n'y fallait pas songer ; d'abord, la vocation me manquait, et, depuis trois ans que je copiais des ventes, des obligations et des contrats de mariage chez maître Mennesson, je n'étais guère plus fort en droit que je ne l'étais en musique, après trois ans de solfège chez le père Hiraux.

Il était donc évident que le notariat n'était pas plus ma vocation que la musique, et que je ne jouerais jamais mieux du code que du violon.

Cela désolait fort ma mère, à qui toutes ses bonnes amies disaient :

— Ma chère, écoutez bien ce que je vous prédis : votre fils est un grand paresseux, qui ne fera jamais rien.

Et ma mère poussait un soupir, et me disait en m'embrassant :

— Est-ce que c'est vrai, mon pauvre enfant, ce qu'on me dit de toi ?

Et, naïvement, je lui répondais :

— Dame ! je ne sais pas, moi, ma mère !

Que pouvais-je répondre ? Je ne voyais pas au delà des dernières maison de ma ville natale, et, si je trouvais dans son enceinte quelque chose qui répondît à mon cœur, j'y cherchais vainement quelque chose qui satisfît mon esprit et mon imagination.

De Leuven fit une brèche à cette muraille qui m'enveloppait, et, à travers cette brèche, je commençai d'apercevoir comme un but sans formes dans un horizon infini.

Pendant ce temps, de la Ponce opérait sur moi de son côté.

Je traduisais avec lui, comme je l'ai dit déjà, le beau roman italien, ou plutôt la belle diatribe italienne d'*Ugo Foscolo*, — cette imitation du *Werther* de Gœthe, dont l'auteur du poème des *Sépulcres* est arrivé, à force de patriotisme et de talent, à faire une œuvre nationale.

En outre, de la Ponce, qui voulait m'inspirer le regret d'avoir abandonné l'étude de la langue allemande, m'avait traduit la belle ballade de Bürger, *Lénore*.

La lecture de cette œuvre, appartenant à une littérature qui m'était complètement inconnue, produisit sur moi une profonde impression : c'était comme un de ces paysages qu'on voit en rêve, et dans lesquels on n'ose se hasarder à entrer, tant ils vous semblent [illegible] différents des horizons ordinaires. Ce terrible refrain, que [illegible] sans cesse, à la fiancée qu'il emporte frémissante sur son [illegible] al spectre, le cavalier funèbre : « Hourra ! [illegible] fantôme [illegible] vont vite ! » ressemblait si peu aux concetti de Dem[illegible] aux rimes amoureuses de Parny ou aux élégies du [illegible]lier Bertin, que ce fut toute une révolution qui se fit dans mon esprit quand je commençai de lire la sombre ballade [illegible]

Dès le même soir, j'essayai [illegible] mettre en vers ; mais, comme on comprend bien, la [illegible] au-dessus de mes forces. J'y brisai les premiers [illegible] ma pauvre muse, et je commençai ma carrière littéraire [illegible] j'avais commencé ma carrière amoureuse, par une [illegible] d'autant plus terrible qu'elle était secrète, mais incontestable à mes propres yeux.

N'importe, ce n'en étaient pas moins les premiers pas essayés vers l'avenir que Dieu me destinait, [illegible] inexpérimentés et chancelants comme ceux de l'enfant qui commence à marcher, qui trébuche et tombe dès qu'il s'arrache aux lisières de sa nourrice, mais qui, tout en se relevant [illegible] de chaque chute, continue d'avancer, poussé par l'espérance, dont la voix lui dit tout bas : « Marche ! marche, enfant ! c'est par la douleur qu'on devient homme, c'est par la constance qu'on devient grand ! »

LX

LE CERBÈRE DE LA RUE DE LARGNY. — JE L'APPRIVOISE. — LE GUET-APENS. — MADAME LEBÈGUE. — UNE CONFESSION.

Six mois s'écoulèrent entre ces premières amours et ces premiers travaux. Outre nos réunions chez Louise Brézette, réunions qui avaient lieu tous les soirs, nous nous voyions, Adèle et moi, deux ou trois fois par semaine, dans le pavillon où sa mère lui avait, à notre grande joie à tous deux, permis d'établir son nouveau domicile.

Cette obligation pour elle de me venir ouvrir la porte de l'allée, cette obligation pour moi de passer devant la porte à coucher de sa mère, présentaient de telles difficultés, que j'avais rêvé longtemps à un autre moyen de parvenir jusqu'à elle.

Ce moyen, à force d'y rêver, je l'avais trouvé.

En examinant bien la topographie des environs, j'avais avisé, à trois portes de la maison d'Adèle, une porte d'allée donnant sur une espèce de passage, lequel donnait lui-même dans une espèce de jardin. Un mur et deux haies séparaient ce jardin de celui d'Adèle.

De son jardin, où j'avais libre entrée, le jour, j'étudiai soigneusement les localités, et je vis que toute la difficulté était d'ouvrir la porte de la rue, de traverser le passage, de pénétrer dans le jardin, de franchir le mur et d'enjamber les deux haies.

Après quoi, je venais frapper au contrevent ; Adèle m'ouvrait, et tout était dit.

Mais, comme je l'ai fait remarquer, il s'agissait d'ouvrir la porte, et de traverser le passage.

La porte fermait à clef, et le passage était, la nuit, gardé par un chien moins dangereux par sa taille et par la lutte qu'il pouvait livrer que par le bruit qu'il pouvait faire.

Tout cela fut l'affaire de huit nuits : une nuit, pour m'assurer, au milieu des aboiements de Muphti, — le chien s'appelait Muphti, — une nuit, dis-je, pour m'assurer, au milieu de ces aboiements, que la serrure ne fermant qu'à un tour, je pouvais ouvrir cette porte avec la pointe de mon couteau ; sept autres, pour faire connaissance avec Muphti, que je séduisis peu à peu, en lui passant par-dessous la porte des croûtes de pain et des os de poulet.

Les deux ou trois dernières nuits, Muphti, habitué à l'aubaine que je lui réservais, impatient de mon arrivée, m'attendait longtemps d'avance, me sentant venir à vingt pas, et, à mon approche, grattant de ses deux pattes la porte, et se plaignant tendrement que cet obstacle nous séparât.

Le huitième jour, ou plutôt la huitième nuit, convaincu que j'avais dans Muphti, non plus un adversaire, mais un complice, j'ouvris la porte, et, selon mes prévisions, Muphti, tout joyeux de se trouver en rapport plus direct avec un homme qui lui transmettait de si succulents reliefs, Muphti sauta après moi en me donnant les signes d'une amitié à laquelle je ne pouvais faire qu'un reproche, c'était de se manifester d'une façon trop bruyante.

Cependant, comme tout enthousiasme se calme, l'enthousiasme de Muphti se calma, et, passant aux témoignages d'une affection plus douce, me permit de me hasarder plus avant.

[illegible] pour cette première tentative d'effraction et [illegible] de ces sombres nuits d'automne dont la lune [illegible] absente, j'avais le pied léger, l'oreille ac[illegible] sans faire crier un seul grain de sable sous [illegible] pieds.

[illegible] il me sembla qu'on ouvrait une porte : je pré[illegible] le pas, je gagnai un grand carré de haricots à rames, [illegible] lequel je me précipitai comme Gulliver dans son champ de blé, et la Muphti caché entre mes jambes, son cou main[illegible] entre mes deux mains, afin d'avoir la faculté d'intercepter le moindre cri qu'il lui prendrait l'envie de pousser, j'attendis.

C'était en effet un des habitants du passage ; il avait entendu du bruit. Pour savoir qui avait causé ce bruit, il fit un tour dans le jardin, passa à deux pas de moi sans me voir, toussa en homme qui commence à s'enrhumer, et rentra chez lui.

Je lâchai Muphti ; je m'élançai aux espaliers, je sautai de l'autre côté du mur, je franchis les deux haies, et je courus au contrevent.

Mais je n'eus pas besoin de frapper. Avant de l'atteindre, j'entendis un souffle, je vis une ombre, je sentis deux bras étendus qui m'enlacèrent tout tremblants, et m'entraînèrent dans le pavillon, dont la porte se referma sur nous.

Oh ! si j'eusse été poète à cette époque, les adorables vers que j'eusse faits en l'honneur de ces premières fleurs nourries dans le jardin de nos amours. Mais, hélas ! je n'étais pas poète encore pour mon compte, et je me contentais de dire à Adèle les élégies de Parny et de Bertin ; ce qui, je crois, l'ennuyait.

J'ai déjà fait remarquer, à propos des *Vêpres siciliennes*, combien cette chère enfant avait l'esprit juste.

Je la quittai, selon l'habitude, vers deux ou trois heures du matin. Selon l'habitude encore, je pris par le parc, et je revins à la maison en faisant un grand détour.

J'ai dit le chemin que je suivais, et comment j'étais obligé de sauter par-dessus un grand fossé, pour passer de la plaine dans le parc. Afin de n'être pas obligé de faire le même saut trois ou quatre fois par semaine, ce qui, dans les nuits sombres, ne laissait pas que de devenir assez périlleux, j'avais fait à l'un des angles du fossé un assez fort amas de pierres, de sorte que je n'avais qu'à me laisser glisser dans cet angle, ce qui me permettait de sauter en deux fois.

Cette nuit-là, en sautant dans le fossé, j'aperçus à quatre pas de moi une ombre qui me parut un peu moins caressante que celle qui m'attendait dans le jardin, et m'avait attiré dans le pavillon.

Cette ombre tenait à la main, non pas l'ombre d'un bâton, mais un bel et bon bâton, dans toute sa noueuse réalité.

Du moment où j'ai été homme, et où un danger s'est présenté à moi, de jour ou de nuit, je puis le dire hautement, j'ai toujours marché droit à ce danger.

Je marchai droit à l'homme et au bâton.

Le bâton se leva et retomba dans ma main.

Alors se passa, dans ce fossé sombre, une des luttes les plus acharnées que j'aie soutenues de ma vie.

C'était bien moi qui étais attendu, c'était bien à moi qu'on en voulait.

L'homme qui m'attendait avait le visage noirci ; par conséquent, je ne pouvais le reconnaître ; mais, sans le reconnaître, je l'avais deviné.

C'était un jeune homme de vingt-quatre ou vingt-cinq ans ; j'en avais dix-huit à peine, mais j'étais fort rompu à tous les exercices du corps, à la lutte surtout.

Je parvins à le prendre à bras-le-corps, et à le renverser sous moi. Sa tête porta sur une pierre, et résonna sourdement.

Tout cela se passait sans qu'il y eût une parole proférée de part ni d'autre ; cependant il devait être blessé.

Je sentis qu'il fouillait à sa poche, et je compris qu'il y cherchait son couteau.

Je lui saisis la main au-dessus du poignet, et parvins à la lui tordre de telle façon, que les doigts s'ouvrirent, et que le couteau tomba.

Par un mouvement rapide, je m'emparai du couteau.

Un moment j'eus cette terrible tentation, et c'était bien mon droit, d'ouvrir le couteau, et de l'enfoncer dans la poitrine de [illegible] antagoniste.

La vie d'un homme tint en ce moment à un fil : si ma colère [illegible] ce fil, cet homme était mort !

[illegible] sur moi la puissance de me relever. Je tenais déjà le [illegible] d'une main, je pris le bâton de l'autre, et, fort de [illegible], je laissai mon adversaire se relever à son tour.

Il fit [illegible] arrière, et se baissa pour ramasser cette même pierre [illegible] laquelle s'était heurtée sa tête ; mais, au moment où il [illegible] la pointe du bâton le frappait au milieu de la poitrine, et il s'en allait à dix pas.

Cette fois, il était évanoui, sans doute, car il ne se releva point. Je remontai le talus du fossé, et m'éloignai à reculons ; j'avais senti une telle haine dans cette agression inattendue, que je craignais quelque traîtrise.

Personne ne reparut, et je regagnai la maison, fort ému, je l'avoue, de cet incident.

Je venais, certainement, d'échapper à l'un des dangers les plus réels que j'aie jamais courus.

Cet événement eut, pour une personne qui y était étrangère, des suites assez graves, et m'amena à commettre la seule action mauvaise que j'aie à me reprocher dans le cours de ma vie.

Le reproche est d'autant plus grand que cette action mauvaise, je la commis vis-à-vis d'une femme.

Au moins, de ma part, n'y eut-il aucune préméditation.

Je regagnai la maison, comme je l'ai dit, fort content d'en être quitte pour quelques contusions, et tout fier, au bout du compte, d'avoir laissé mon adversaire sur le carreau.

Le lendemain matin, j'allai chez de la Ponce. Comme pareille agression pouvait se renouveler, avec des combinaisons plus dangereuses encore pour moi que celles auxquelles j'avais échappé, je voulais lui emprunter des pistolets de poche que j'avais vus chez lui.

Il était difficile de lui faire cet emprunt sans lui en dire la cause.

Je la lui dis. Seulement, comme lui faire connaître le théâtre de la lutte, c'était lui dénoncer, ou à peu près, la maison d'où je sortais, je lui indiquai une autre localité.

Cette localité, que j'avais prise au hasard, c'était un endroit du Manège, où, dans une ruelle assez étroite, venaient aboutir les issues de trois maisons.

Ces trois maisons étaient habitées, l'une par Hippolyte Leroy, cet ancien garde du corps dont j'ai parlé à propos de nos mésaventures chez M. Collard, et qui devait bientôt devenir mon cousin en épousant Augustine ; l'autre, par la famille de Leuven ; l'autre, enfin, par le notaire à qui maître Mennesson avait raconté mes désastres amoureux, et qui, ainsi que je l'ai dit déjà, avait épousé Eléonore, la seconde fille du premier mariage de M. Deviolaine.

J'ai dit, en parlant de M. Lebègue, combien la grâce charmante et l'esprit un peu mondain de sa femme lui avaient suscité d'inimitiés, dans une petite ville, où toute supériorité est un motif de jalousie.

Or, j'avais raconté à d'autres que de la Ponce l'attaque nocturne dont j'avais failli être victime ; et aux autres, comme à de la Ponce, pour dérouter les soupçons, j'avais indiqué cet endroit du Manège dont je viens de faire la topographie.

D'où pouvais-je sortir, à deux heures du matin, lorsque j'avais été attaqué à cet endroit du Manège ?

Ce ne pouvait être de chez Hippolyte Leroy ; ce ne pouvait être de chez Adolphe de Leuven.

J'eusse appelé à mon aide, et l'on fût venu..

C'était donc de chez M. Lebègue, — ou plutôt de chez madame Lebègue.

Au reste, ce mauvais propos, tout mensonger qu'il était, pouvait être motivé sur quelques apparences.

Si facile que je fusse à être raillé peut-être même parce que je prêtais aux coups de la raillerie un flanc trop mal cuirassé, madame Lebègue m'épargnait plus que ne le faisaient ses sœurs. Madame Lebègue était jolie, spirituelle, coquette ; elle faisait de loin à ses amis, avec une main charmante, les gestes les plus gracieux du monde ; de près, elle laissait regarder, admirer, baiser même cette main, avec le laisser aller aristocratique des femmes qui ont une jolie main. Hélas ! c'était là tout son crime.

Le crime était grand, car la main était jolie.

J'aimais beaucoup madame Lebègue ; je l'aimais même, je puis le dire aujourd'hui, d'une amitié qui eût été plus que de l'amitié, si elle y eût consenti ; mais, outre qu'elle ne m'avait jamais donné le moindre encouragement, à peine étais-je près d'elle, que son habitude du monde, la supériorité de son esprit sur le mien, ses airs de grande dame surtout, me replongeaient dans les plus profonds abîmes de cette timidité dont j'avais, lors de mes premières amours, donné de si éclatantes preuves.

Un jour, sans que je susse d'où venait ce bruit, sans que je me doutasse de la cause qui l'avait fait naître, j'entendis murmurer à mon oreille que j'étais l'amant de madame Lebègue.

J'aurais dû, à l'instant même, repousser ce bruit avec indignation ; j'aurais dû faire de cette calomnie la justice qu'elle méritait. J'eus le tort de la combattre faiblement et tout juste ce qu'il fallait pour que ma vaniteuse dénégation eût tout le poids d'un aveu.

Il faut dire aussi que je fus, dans cette circonstance, admirablement servi par la malignité publique.

Pauvre esprit faussé que j'étais ! j'eus un moment de joie, une heure d'orgueil à ce bruit, qui eût dû me faire rougir de honte, parce que j'avais laissé croire une chose qui n'était pas.

Je portai bientôt la peine de ma mauvaise action. D'abord, ce bruit me brouilla avec la personne qui en était l'objet ; madame Lebègue me crut plus coupable que je ne l'étais ;

elle m'accusa d'avoir fait naître cette calomnie. Sur ce point, elle se trompait : je l'avais laissée vivre, laissée grandir, voilà tout.

Il est vrai que c'était bien assez.

Elle me ferma sa maison, maison amie à moi et à ma mère, et qui, dès lors, nous devint hostile à tous deux.

Madame Lebègue ne me pardonna jamais. Dans deux ou trois circonstances de ma vie, je me sentis piqué de l'aiguillon de la haine qu'elle m'avait vouée. Je n'essayai jamais de rendre la blessure reçue ; je sentais, dans ma conscience, que j'avais mérité de la recevoir.

Partout où j'ai rencontré depuis madame Lebègue, j'ai détourné la tête devant elle, j'ai baissé les yeux devant son regard.

Le coupable avouait tout bas son crime.

Aujourd'hui, il l'avoue tout haut.

Mais aussi, cette confession faite, je puis dire hardiment au reste de l'humanité, hommes ou femmes : « Regardez-moi, et essayez de me faire rougir ! »

Le lendemain de cet événement, j'eus la curiosité de visiter le lieu du combat. Je ne m'étais pas trompé : la pierre sur laquelle avait porté la tête de mon adversaire était ensanglantée à son aspérité la plus aiguë, et quelques cheveux dont la couleur me confirma dans mes soupçons, — qui d'ailleurs, étaient déjà devenus une certitude avant cette dernière preuve, — étaient demeurés attachés à ce sanglant vestige.

Le soir, je vis Adèle : elle ignorait encore ce qui m'était arrivé.

Je lui contai tout ; je lui dis qui je soupçonnais : elle se refusait à croire.

Juste en ce moment, un chirurgien, nommé Raynal, passait ; je l'avais vu, le matin, revenir dans une direction qui était celle qui conduisait à la maison de mon blessé.

J'allai à lui.

— Qu'a donc un tel, lui demandai-je, qu'on vous a envoyé chercher de chez lui, ce matin ?

— Ce qu'il a, garçon ? me répondit-il avec son accent provençal.

— Oui.

— Eh bien, il a que sans doute, cette nuit, il n'y voyait pas bien clair, et que, pressé qu'il était de rentrer, il a été donner de la poitrine dans le timon d'une voiture. Le coup s'est trouvé si violent, qu'il est tombé à la renverse, et qu'en tombant il s'est fendu la tête.

— Quand lui faites-vous votre seconde visite ?

— Demain, à la même heure qu'aujourd'hui.

— Eh bien, docteur, dites-lui de ma part, que, passant cette nuit derrière lui, à l'endroit même où il est tombé, j'ai trouvé son couteau, et que je le lui renvoie. Ajoutez, docteur, que c'est une bonne arme, mais que cependant l'homme qui n'aurait que cette arme-là aurait tort de s'attaquer à un homme qui aurait deux pistolets pareils à ceux-ci...

Je crois que le docteur comprit.

— Ah ! ah ! fit-il ; bon ! sois tranquille, je le lui dirai.

Je présume que, de son côté, l'homme au couteau comprit aussi, car je n'en entendis jamais reparler, quoique, quinze jours après, je dansasse vis-à-vis de lui au bal du parc.

LXI

DE LEUVEN M'INVENTE POUR SON COLLABORATEUR. — « LE MAJOR DE STRASBOURG ». — MON PREMIER « COUPLET CHAUVIN ». — « LE DINER D'AMIS ». — « LES ABENCÉRAGES ».

J'avais naïvement raconté à de Leuven mon impuissance à traduire la belle ballade de Burger ; mais, comme c'était un parti pris chez lui de faire de moi un auteur dramatique, de Leuven m'avait consolé en me disant que l'opinion de son père était que certaines œuvres allemandes se refusaient absolument à la traduction, et que, tout particulièrement, la ballade de *Lénore* tenait le premier rang parmi ces œuvres-là.

Voyant que de Leuven ne perdait pas son espoir, j'avais peu à peu repris le mien.

Je dirai plus, à quelques jours de là, j'eus même un triomphe.

Lafarge avait beaucoup ri de cette idée qu'avait eue de Leuven, de faire de moi son collaborateur. En effet, quelle connaissance pouvait avoir du théâtre parisien un enfant sans éducation ; pauvre provincial, perdu dans une petite ville de l'Ile-de-France ; ignorant de la littérature française et de la littérature étrangère ; connaissant à peine les noms des maîtres ; n'éprouvant pour leurs chefs-d'œuvre les plus vantés, dont son défaut d'éducation artistique lui voilait la forme, qu'une méth[illegible]ne ; se mettant à la pratique sans savoir, en thé[illegible] était qu'un plan, qu'une action, qu'une péripétie, [illegible]ment ; n'ayant jamais lu jusqu'au bout ni *Gil Blas*, [illegible] *Quichotte*, ni *le Diable boiteux*, livres recommandés [illegible]teurs d'éducation à l'admiration générale et po[illegible] je dois l'avouer à ma honte, l'homme qui a succ[illegible] n'éprouve pas aujourd'hui même, un bien vif [illegible], en échange, tout ce qu'il y a de mauvais dans V[illegible] était à la mode à cette époque comme opposition [illegible] et religieuse ; n'ayant jamais ouvert un volume [illegible]lter Scott ni de Cooper, ces deux grands romanciers [illegible] a si bien connu l'homme, dont l'autre a si bien dev[illegible] tandis qu'au contraire il avait dévoré tous les m[illegible] de Pigault-Lebrun, dont il raffolait *le Citateur* co[illegible] connaissant de nom ni Gœthe, ni Schiller, ni Uhland, ni André Chénier ; ayant entendu parler de Shakspeare, ma[illegible] un barbare, du fumier duquel Ducis avait tiré [illegible] perles qu'on appelle *Othello*, *Hamlet* et *Roméo et J*[illegible], mais sachant par cœur son Bertin, son Parny, son L[illegible], [illegible] Demoustier ?

Décidément, Lafarge avait raison, et il fallait q[illegible] Adolphe eût bien du temps à perdre pour avoir entrepris cet[illegible] à laquelle l'impossibilité seule pouvait ôter de son ridi[illegible].

Mais Adolphe, avec son flegme anglo-allemand, ava[illegible] vement continué l'œuvre entreprise, et nous avions fai[illegible] tant bien que mal, un plan de vaudeville en un acte, intitulé *Le Major de Strasbourg*.

Pourquoi le major de Strasbourg, plutôt que le major de la Rochelle ou de Perpignan ? C'est ce qu'il me serait impossible de dire. Quels étaient l'intrigue, le développement de cet embryon dramatique ? C'est ce que j'ai complètement oublié.

Mais ce que je n'ai pas oublié, parce que ce fut la première caresse faite à mon amour-propre, le voici :

C'était l'époque des pièces patriotiques ; une grande réaction intérieure se faisait contre nos revers de 1814 et notre défaite de 1815. Le couplet national faisait fureur, le chauvinisme était à la mode ; pourvu que l'on fît rimer, à la fin d'un couplet, *Français* avec *succès*, et *lauriers* avec *guerriers*, on était sûr d'être applaudi. Il est facile de comprendre que, de Leuven et moi, nous n'étions pas de force à innover et que nous devions nous contenter de suivre et d'adorer les traces de MM. Francis et Dumersan. Aussi, notre *Major de Strasbourg* était-il de la famille de ces dignes officiers en retraite, dont le patriotisme continuait de battre l'ennemi dans des couplets consacrés à la plus grande gloire de la France, et à venger Leipzig et Waterloo sur les champs de bataille du Gymnase et des Variétés.

Or, notre major, devenu simple laboureur, était surpris par un père et par un fils, lesquels arrivaient là, je ne saurais trop dire pourquoi, au moment où, au lieu de creuser son sillon, il venait de quitter sa charrue pour se livrer à une lecture dans laquelle peu à peu il s'absorbait tellement, qu'il ne voyait pas entrer ce père et ce fils — circonstance bien heureuse, puisque cette préoccupation du brave officier valait au public le couplet suivant :

JULIEN, *apercevant le major.*

N'approchez pas, demeurez où vous êtes.
Il lit...

LE COMTE.

Sans doute un récit de combats,
Ce livre ?

JULIEN, *regardant par-dessus l'épaule du major, et revenant à son père.*

C'est *Victoires et Conquêtes*.

LE COMTE.

Tu vois, enfant, je ne me trompais pas :
Son cœur revole aux champs de l'Allemagne !
Il croit encor voir les Français vainqueurs...

JULIEN.

Mon père, il lit la dernière campagne,
Car de ses yeux je vois couler des pleurs ?

Ma part de travail faite dans l'œuvre, je la portai à de Leuven. De Leuven, je dois le dire, était plein d'indulgence ; mais cette fois, arrivé au couplet que je viens de citer, son indulgence monta jusqu'à l'enthousiasme, il mit le couplet sur l'air :

Dis-moi, soldat, dis-moi, t'en souviens-tu ?

Il le chanta deux fois, quatre fois, dix fois, s'interrompant pour dire :

— Oh ! oh ! voilà un couplet qui sera bissé, si la censure [illegible] le laisse.

Car dès cette époque était en vigueur cette honorable institution appelée la censure, et qui n'a fait que croître et prospérer depuis.

J'avoue que j'étais bien fier ; je ne croyais pas avoir fait un pareil chef-d'œuvre. Adolphe courut chanter le couplet à son père, qui, en mâchant son cure-dents, lui dit :

— C'est toi qui as fait cela ?

— Non, mon père, c'est Dumas.

— Hum ! Vous faites donc un vaudeville avec Dumas ?

— Oui.

— Pourquoi n'y glisses-tu pas ta *froide Ibérie ?* ce serait une occasion de la placer !

Adolphe tourna les talons et alla chanter mon couplet à Lafarge.

Lafarge l'écouta en clignant les yeux.

— Tiens ! tiens ! tiens ! dit-il, et c'est Dumas qui a fait cela ?

— Oui, c'est lui.

— Vous êtes sûr qu'il ne l'a pas copié quelque part ?

Touchante confiance !

— J'en suis sûr ; je connais tous les couplets patriotiques qu'on a faits sur tous les théâtres de Paris, et je vous réponds que celui-là est inédit.

— Alors, c'est un hasard, et il se sera trompé.

De la Ponce lut le couplet à son tour ; le couplet chatouilla son cœur de soldat de 1814, et, à la première occasion, il m'en fit compliment.

Hélas ! pauvre couplet, si médiocre que tu sois, à mes yeux surtout, reçois cependant la place qui t'est due. Es-tu d'or ou de cuivre ? En tout cas, tu es la première pièce de monnaie littéraire jetée par moi dans le monde dramatique ! tu es l'amulette trouée que l'on met dans le fond du sac pour y faire venir un trésor ! Aujourd'hui, le sac est plein à déborder ! Ce qui est venu te recouvrir vaut-il beaucoup mieux que toi ? C'est ce que l'avenir décidera, — cet avenir, qui, pour les poètes, prend la forme superbe d'une déesse, et le nom orgueilleux de postérité !

On connait le côté vaniteux de ma personne. Mon orgueil n'avait pas besoin d'être encouragé pour sortir du vase où il était enfermé, et grandir comme le géant des *Mille et une Nuits* ; je commençai à croire que j'avais fait un chef-d'œuvre.

Dès lors, je ne pensai plus qu'à la littérature dramatique, et, comme, un jour ou l'autre, Adolphe devait retourner à Paris, nous nous mîmes à la besogne, afin qu'il emportât une cargaison d'ouvrages de la force du *Major de Strasbourg*.

Il n'y avait aucun doute que des œuvres si distinguées n'obtinssent, devant le public éclairé de Paris, le succès qu'elles méritaient, et ne m'ouvrissent, vers la capitale du génie européen, un chemin semé de couronnes et de pièces d'or.

Que diraient alors les personnes bienveillantes qui avaient affirmé à ma mère que j'étais un paresseux, et que je ne ferais jamais rien ?

A l'œuvre, futur Schiller ! A l'œuvre, futur Walter Scott ! A l'œuvre !..

C'est dès lors que s'éveilla dans mon cœur une grande force qui peut tenir lieu de toutes les autres : la volonté ; une grande vertu, qui n'est certes pas le génie, mais qui le remplace : la persévérance.

Malheureusement, Adolphe n'était pas un guide bien sûr ; comme moi, il tâtonnait fort. C'est une vérité qui, d'elle-même, ressortira du choix des sujets que nous primes.

Notre second vaudeville fut emprunté aux *Contes à ma fille* du vénérable M. Bouilly.

Il était intitulé *le Dîner d'amis.*

Notre premier drame fut emprunté au *Gonzalve de Cordoue* de Florian.

Il était intitulé *les Abencérages.*

O intéressants Abencérages ! ô traîtres Zégris ! que de crimes du même genre vous avez à vous reprocher ! O Gonzalve de Cordoue ! que de jeunes poètes tu as égarés dans cette voie où nous entrâmes pleins d'espérance, et d'où nous sortîmes pleins de confusion !

Pauvre Élisa Mercœur ! je t'ai vue mourir caressant la chimère orientale : seulement, tu t'y cramponnas comme le naufragé à la planche flottante ; tandis que nous, sentant son peu de résistance, nous eûmes le courage de l'abandonner, et de la laisser flotter au hasard sur cet océan sombre où tu la [illegible] à ton tour !

[illegible] ne savions pas quel serait l'avenir de ces [illegible] sur les grandes routes, que nous essayions de [illegible] véritables pères, et que nous vîmes expirer de la [illegible] après les autres dans nos bras.

Ces travaux nous occupèrent un an, de 1820 à 1821. Pendant [illegible] grands événements s'accomplirent qui [illegible] belle œuvre, et ne nous pre[illegible]

L'assassinat du [illegible] février 1820.

La mort de Napoléon [illegible] 1821.

LXII

ANECDOTE NON OFFICIELLE SUR L'ASSASSINAT DU DUC DE BERRY. — AVIS SECRET DONNÉ A LOUIS XVIII. — MARIANI. — M. DECAZES PRÉSENTÉ COMME LE COMPLICE DE LOUVEL.

L'assassinat de M. le duc de Berry précipita M. Decazes du pouvoir.

On raconta, à cette époque, une étrange anecdote. Je la copiai manuscrite chez mon notaire, qui faisait collection de pièces historiques. Autant que je puis me la rappeler, la voici telle qu'elle était :

Trois jours avant l'assassinat du duc de Berry, le roi Louis XVIII aurait reçu une lettre conçue en ces termes :

« Sire,

« Votre Majesté daignerait-elle, demain, à huit heures du soir, recevoir une personne qui a d'importantes révélations à faire, lesquelles intéressent particulièrement la famille de Votre Majesté ?

« Si Votre Majesté daigne recevoir cette personne, qu'elle envoie d'abord chercher un éclat d'albâtre oriental qui est déposé sur le tombeau du cardinal Caprara, à Sainte-Geneviève.

« En outre, et par une autre personne, Votre Majesté devra faire prendre, dans un volume des Œuvres de saint Augustin (ci-joint la désignation), une feuille de papier découpé dont l'auteur de cette lettre indiquera plus tard l'usage.

« Sous peine de n'obtenir aucun résultat dans les éclaircissements promis, on ne devra ni commencer par l'envoi à la Bibliothèque, ni envoyer en même temps à la Bibliothèque et à Sainte-Geneviève. La sécurité de la personne qui veut donner un bon avis à Sa Majesté dépend de l'exécution, dans l'ordre indiqué, des deux démarches prescrites. »

La lettre n'était pas signée.

Le côté mystérieux de cette lettre préoccupa Louis XVIII. Il fit appeler M. Decazes, le lendemain, à sept heures du matin.

Qu'on remarque bien que je ne cite pas un fait historique ; je raconte, de souvenir, une anecdote que j'ai copiée manuscrite, il y a quelque chose comme trente ans. Seulement, plus tard, et dans d'autres circonstances de ma vie, elle se représenta à mon esprit, comme font à la vue ces caractères effacés qui reparaissent, grâce à une préparation chimique.

Louis XVIII, toujours selon le récit anecdotique, envoya donc, le lendemain matin, chercher M. Decazes.

— Monsieur, lui dit-il en l'apercevant, vous allez vous rendre vous-même à l'église Sainte-Geneviève ; vous descendrez dans la crypte, vous vous ferez indiquer le tombeau du cardinal Caprara, et vous rapporterez l'objet, quel qu'il soit, que vous trouverez sur ce tombeau.

M. Decazes partit, arriva à Sainte-Geneviève, descendit dans la crypte, et, à son grand étonnement, ne trouva, sur le tombeau du cardinal Caprara, qu'un morceau d'albâtre oriental.

Cependant la recommandation était précise, disons mieux, l'ordre était positif. Après avoir hésité un instant, il prit le fragment d'albâtre, et le rapporta aux Tuileries.

Il s'attendait à voir le roi se récrier sur cette obéissance servile qui mettait sous ses yeux un objet sans valeur aucune, quant, au contraire, à l'aspect de ce fragment d'albâtre, le roi tressaillit.

Puis, le prenant, l'examinant avec soin et le posant sur son bureau :

— Maintenant, dit Louis XVIII, envoyez à la Bibliothèque royale quelqu'un de qui vous soyez sûr ; cette personne demandera les Œuvres de saint Augustin, édition de 1669, et au tome VII entre les pages 404 et 405, elle trouvera une feuille de papier.

— Mais, sire, demanda M. Decazes, au lieu de confier cette mission à une autre personne, pourquoi n'irais-je pas moi-même ?

— Impossible, mon enfant !

Mon enfant était le terme d'amitié sous lequel Louis XVIII désignait son ministre favori.

On envoya un homme de confiance à la Bibliothèque

royale : il ouvrit le *Saint Augustin* à la page dite, et trouva le papier désigné.

Rien ne lui fut plus facile que de le prendre ; ce papier était tout blanc, il avait la forme de l'in-folio ; il était d'une grande finesse, et portait de bizarres découpures.

Louis XVIII cherchait les mystérieuses révélations cachées dans les découpures de ce papier, lorsque le secrétaire du roi vint lui remettre une feuille de la même grandeur que celle du *Saint-Augustin*, mais chargée de lettres sans ordre.

A l'angle de l'enveloppe qui renfermait cette feuille, étaient écrits ces deux mots : « Très pressée. »

Le roi comprit qu'il y avait coïncidence entre les deux événements, analogie entre les deux feuillets. Il posa la lettre découpée sur la lettre écrite, et vit que les lettres comprises dans les intervalles de la feuille supérieure avaient un sens.

Il congédia le secrétaire, pria M. Decazes de le laisser seul ; et, quand tous deux furent partis, il lut les lignes suivantes :

« Roi, tu es trahi ! trahi par ton ministre et par le P. P. de ton S...

« Roi, je puis seul te sauver.

« MARIANI. »

Le lecteur comprend que je ne prends pas plus la responsabilité du billet que je mets sous ses yeux, que je ne prends celle du reste de l'anecdote.

Le roi ne parla à personne de ce billet ; seulement, le soir même, le ministre de la police, congédié le matin, donnait l'ordre de se mettre à la recherche du nommé Mariani.

Le lendemain, qui était le dimanche 13 février, le roi, en ouvrant son *Paroissien* pour lire la messe, y trouva le billet suivant :

« On a surpris ce que je t'écrivais ; on est à ma recherche. Presse-toi de me voir, si tu tiens à éviter de grands malheurs dans ta maison. Je saurai si tu veux me recevoir, au moyen de trois pains à cacheter que tu colleras intérieurement sur les carreaux des fenêtres de ta chambre à coucher. »

Le roi, quoique préoccupé de ce dernier avis, ne crut pas qu'il fût aussi urgent de s'y rendre que le disait la lettre.

Il attendit, il hésita, il remit la chose au lendemain.

Le soir, par extraordinaire, il y avait spectacle à l'Opéra. On y jouait *le Rossignol*, *les Noces de Gamache* et *le Carnaval de Venise*.

Le duc et la duchesse de Berry assistaient à la représentation.

Vers onze heures du soir, à la fin du second acte du ballet, la duchesse de Berry, fatiguée, témoigne à son mari le désir de se retirer. — Le prince ne veut pas la laisser sortir seule, et la reconduit.

Arrivé à sa voiture, qui stationne rue Rameau, au moment où, après avoir donné la main à la princesse pour monter sur le marchepied, il lui dit : « Attendez-moi, je ne tarderai pas à vous rejoindre, » un homme s'élance rapidement, passe comme un éclair entre le factionnaire de garde à la porte de sortie et M. de Clermont-Lodève, gentilhomme de service, saisit le prince par l'épaule gauche, l'appuie fortement contre sa poitrine, et lui enfonce, audessous du sein droit, un carrelet mince et aigu, emmanché dans une poignée de buis.

L'homme laisse l'arme dans la plaie, culbute trois ou quatre curieux, et disparaît d'abord à l'angle de la rue de Richelieu, ensuite sous l'arcade Colbert.

Au premier instant, personne ne s'aperçut que le prince fût blessé ; lui-même n'avait ressenti aucune douleur : la secousse seulement que produit un coup de poing.

— Prenez donc garde, maladroit ! avait dit M. de Choiseul, aide de camp du prince, en repoussant l'assassin, auquel il croyait n'avoir à reprocher qu'une trop indiscrète curiosité.

Tout à coup le prince sent que la respiration lui manque, il pâlit, chancelle, et s'écrie en portant la main à sa poitrine :

— Je suis assassiné !

— Impossible ! dit-on autour de lui.

— Tenez, répond le prince, voici le poignard.

Et, effectivement, il venait d'arracher de sa poitrine, et tenait à la main le carrelet ensanglanté.

La portière de la voiture n'était pas encore refermée. La duchesse s'élança, essayant de soutenir son mari ; mais déjà le prince, même avec cet appui, ne pouvait plus se tenir debout. Il se [illegible] aller doucement dans les bras de ceux qui l'entourai[illegible] fut porté dans le salon dépendant de la loge du roi.

Ce fut là qu'il reçu[illegible] [illegible]miers soins.

Au simple aspect de [illegible] à la forme du poignard, à la longueur du fer, les [illegible] reconnurent la gravité de la blessure, et déclarèrent que le prince ne pouvait être ramené aux Tuileries. On [illegible]porta donc dans l'appartement qu'occupait M. de [illegible]re, alors secrétaire de l'administration de l'Opéra, [illegible] avait son logement au théâtre.

Par un rapprochement bizarr[illegible] sur lequel on étendit le prince moribond, était le [illegible] celui sur lequel, tout joyeux, le prince s'était cou[illegible] première nuit de sa rentrée en France. M. de Gra[illegible] était alors à Cherbourg, et avait prêté ce lit pour m[illegible] dans la chambre du duc de Berry.

C'est là que le prince apprit l'arrestation de son meurtrier. Il demanda son nom.

— Louis-Pierre Louvel, lui répondit-on.

Il parut chercher dans sa mémoire ; puis, comme interrogeant sa propre conscience :

— Je ne me rappelle pas, dit-il, avoir jamais rien fait à cet homme.

Non, prince, non, vous ne lui aviez rien fait ; mais vous portiez au front le sceau fatal qui pousse les Bourbons, les uns dans la tombe, les autres dans l'exil. Non, prince, vous ne lui aviez rien fait ; mais vous deviez régner, et c'est assez, chez nous, pour que le doigt de Dieu vous ait désigné à la douleur.

Voyez, prince, ce que sont devenus tous ceux qui, depuis soixante ans, ont touché cette couronne fatale, ou y ont aspiré :

Louis XVI, mort sur l'échafaud ;
Napoléon, mort à Sainte-Hélène ;
Le duc de Reichstadt, mort à Schœnbrunn ;
Charles X, mort à Frohsdorf ;
Louis-Philippe, mort à Claremont.

Et qui sait, prince, où mourra votre fils, le comte de Chambord ? où mourra son cousin, le comte de Paris ? C'est à vous que je le demande, à vous qui connaissez maintenant le secret de cette éternité dont les entrailles renferment tous les mystères de la vie, tous les secrets de la mort.

Mais ce que nous pouvons dire d'avance, prince, c'est que nul de votre race ne mourra aux Tuileries, et ne reposera comme roi dans les caveaux paternels.

C'était un bon et noble cœur, au milieu de ses emportements, que celui qui allait cesser de battre. Aussi, quand, à six heures du matin, Louis XVIII, prévenu de ce qui s'était passé, arriva pour recevoir le dernier soupir de son neveu, le premier mot du blessé fut-il :

— Sire, la grâce de l'homme !

Louis XVIII ne voulait pas promettre la grâce, et ne voulait pas la refuser.

— Vous survivrez, je l'espère, à ce cruel événement, mon cher neveu, répondit-il, et nous en reparlerons. La chose est importante, d'ailleurs, continua-t-il, et vaut la peine d'être examinée à plusieurs fois.

A peine le roi avait-il prononcé ces paroles, que le prince se sentit étouffer ; il ouvrit les bras, et demanda qu'on le tournât sur le côté gauche.

— C'est ma fin ! dit-il tandis qu'on s'empressait de se rendre à son dernier désir.

Et, en effet, à peine le mouvement achevé, au moment où la pendule sonnait six heures et demie du matin, il expira.

On sait la douleur de la duchesse de Berry.

Elle prit des ciseaux qui étaient sur la cheminée, déroula ses beaux cheveux blonds, les coupa près de la racine, et les jeta sur le corps de son mari.

Quant à Louis XVIII, sa douleur fut double : ignorant la grossesse de madame la duchesse de Berry, il pleurait, dans le prince mort, plus qu'un neveu assassiné, il pleurait une race éteinte.

Retiré aux Tuileries, le roi songea à ce qui s'était passé depuis deux jours : à cette lettre reçue le matin même de l'assassinat ; à cet avis d'un grand malheur menaçant la famille royale.

Alors, quoiqu'il n'eût plus rien à attendre du mystérieux inconnu, la légende que nous transcrivons dit que Louis XVIII se traîna jusqu'à la fenêtre sur ses jambes endolories, et plaça sur une des vitres les trois pains à cacheter qui devaient servir de signal et d'encouragement à la visite de l'inconnu.

Deux heures après, le roi recevait, sous triple enveloppe, une lettre conçue en ces termes :

« Il est trop tard ! Qu'un homme de confiance vienne me prendre sur le pont des Arts, où je serai ce soir à onze heures.

« Je me fie à l'honneur du roi. »

(1) M. Decazes, ministre de l'intérieur, était chargé de la police.

À [illegible] heures et un quart, le mystérieux inconnu fut [illegible] aux Tuileries et conduit dans le cabinet du roi. [illegible] avec Louis XVIII jusqu'à une heure du matin. [illegible] ignore complètement ce qui se passa dans cette entrevue.

Le lendemain, M. Clausel de Coussergues proposa, à la Chambre des pairs de porter un acte d'accusation contre M. Decazes comme complice de l'assassinat du duc de Berry.

Ainsi, en même temps que le parti napoléonien et libéral semait contre les Bourbons les vers que nous avons cités, multipliait les copies du procès Maubreuil, le parti ultra attaquait, par les mêmes moyens, le duc d'Orléans et M. Decazes, chacun sapant et détruisant au profit d'un quatrième parti qui devait bientôt faire son apparition sous le manteau du carbonarisme; nous voulons parler du parti républicain, dont Napoléon, mourant à Sainte-Hélène, avait annoncé le prochain avènement.

Mais, avant d'aborder cette question, un dernier mot sur Louvel. Dieu nous garde, à quelque parti qu'il appartienne, de glorifier l'assassin! Nous voulons seulement, au point de vue historique, consigner la différence qui existe entre un meurtrier et un autre meurtrier.

Nous avons dit que Louvel avait disparu d'abord au coin de la rue de Richelieu, puis sous l'arcade Colbert.

Là, il était sur le point d'échapper, lorsqu'un fiacre, en lui barrant le chemin, le força de ralentir sa course. Pendant ce moment d'hésitation, le factionnaire qui avait jeté son fusil pour le poursuivre, et qui l'avait perdu de vue, l'aperçut de nouveau, et, redoublant de rapidité, le rejoignit et le saisit à bras-le-corps, tandis qu'un garçon de café l'arrêtait de son côté en le prenant au collet.

Une fois pris, l'assassin ne se défendit par aucun nouvel effort. On eût dit que pour la conscience de ce qu'il devait à sa propre conservation il avait fui, mais que cette première tentative de fuite lui suffisait, et que, le laissât-on libre, c'était fini, il n'abuserait pas de sa liberté.

Louvel fut conduit au corps de garde établi sous le vestibule de l'Opéra.

— Misérable! s'écria M. de Clermont-Lodève, qui a pu te porter à commettre un pareil crime?

— Le désir de délivrer la France d'un de ses plus cruels ennemis.

— Qui t'a payé pour accomplir ce crime?

— Payé! s'écria Louvel en relevant la tête, payé!

Puis, avec un sourire de dédain:

— Croyez-vous donc, ajouta-t-il, qu'on fasse ces choses-là pour de l'argent?

Le jugement de Louvel fut déféré à la chambre des pairs.

Le 5 juin, Louvel comparut devant la haute cour. Le lendemain 6, il fut condamné à mort.

Quatre mois avaient été employés à lui chercher des complices, mais on n'avait pu lui en découvrir aucun.

Ramené à la Conciergerie, une heure après le prononcé de l'arrêt, un des gardiens de Louvel s'approcha de lui.

— Vous devriez, dit cet homme au condamné, qui, pendant tout son procès, avait conservé le plus grand calme et même la plus grande mesure, vous devriez, lui dit cet homme, faire demander un prêtre.

— A quoi bon? demanda Louvel.

— Mais pour tranquilliser un peu votre conscience.

— Oh! ma conscience est tranquille, et me dit que j'ai fait ce que je devais faire.

— Votre conscience peut se tromper. Croyez-moi donc, réconciliez-vous avec Dieu; c'est un conseil que je vous donne.

— Et si je me confesse, croyez-vous que cela me mènera en paradis?

— Peut-être! la miséricorde du Seigneur étant infinie.

— Le prince de Condé, qui vient de mourir, croyez-vous qu'il y soit, en paradis?

— On doit le croire, c'était un prince si parfaitement bon!

— En ce cas, j'ai envie d'aller l'y rejoindre; cela m'amusera bien de faire enrager ce vieil émigré.

La conversation fut interrompue par M. de Sémonville, celui-ci venant visiter le prisonnier pour tirer de lui quelques aveux.

Voyant que c'était impossible:

— Avez-vous désir de quelque chose? demanda-t-il à Louvel.

— Monsieur le comte, répondit le condamné, depuis que [illegible] en prison, je couche sur de très gros draps; pour [illegible] dernière nuit, je voudrais bien en avoir de fins.

[illegible] fut accompli. Louvel eut des draps fins, et, dans [illegible] dormit d'un sommeil parfaitement tranquille [illegible] heures à six heures du matin.

Le 7 [illegible] heures du soir, il sortit de la Conciergerie; c'était au [illegible] de ces fameux troubles de juin dont nous dirons un mot [illegible] l'heure.

Les rues étaient encombrées; il y avait des spectateurs jusque sur les toits.

Il était coiffé d'un chapeau rond; il avait un pantalon gris, une redingote bleue était attachée sur ses épaules.

Les journaux annoncèrent, le lendemain, que ses traits étaient altérés et sa démarche affaiblie.

Il n'en est rien. Louvel était un assassin de la famille des Ravaillac et des Alibaud, c'est-à-dire un homme au cœur robuste. Louvel monta à l'échafaud sans forfanterie, aussi bien que sans faiblesse, et mourut comme meurent les hommes qui ont fait d'avance à une idée le sacrifice de leur vie.

Son cachot était le dernier de la Conciergerie, à droite, au fond du corridor; c'est le même où ont été enfermés Alibaud, Fieschi et Meunier.

LXIII

LE CARBONARISME. — SES FONDATEURS. — SON ORGANISATION ET SON BUT. — LA HAUTE VENTE ET LE COMITÉ DIRECTEUR. — CONSPIRATION DE BÉFORT.

Disons, à cette date de 1821, quelques mots du carbonarisme, sur lequel, dans ses longues conversations avec moi, Dermoncourt, — cet ancien aide de camp de mon père, dont le nom a si souvent été prononcé dans la première partie de ces Mémoires — a pu me donner quelques détails curieux et inconnus. Dermoncourt fut un des principaux chefs de la conspiration de Béfort.

Vous vous rappelez les troubles de juin, la mort du jeune Lallemand, qui, tué en se sauvant, fut accusé, après sa mort, d'avoir voulu désarmer un soldat de la garde royale.

On croyait pouvoir accuser impunément celui qui n'était plus qu'un cadavre.

Mais son père répondit pour lui.

Il est vrai que la censure, — c'est parfois cependant une chose bien infâme que la censure! — il est vrai que la censure empêcha la lettre de ce pauvre père de paraître dans les journaux.

M. Laffitte fut obligé de prendre cette lettre, de la porter à la Chambre, et de la lire pour qu'elle fût connue.

La voici; c'était celle que M. Lallemand père avait envoyée aux journaux, et que les journaux avaient refusé de publier:

« Monsieur,

Hier, mon fils fut frappé à mort par un soldat de la garde royale; aujourd'hui, il est diffamé par *le Drapeau blanc*, *la Quotidienne* et *le Journal des Débats*. Je dois à sa mémoire de repousser le fait allégué par ces journaux. Ce fait est faux! Mon fils n'a pas tenté de désarmer un garde royal; il marchait sans armes lorsqu'il a reçu par derrière le coup dont il est mort.

« LALLEMAND. »

La conspiration militaire du 19 août avait été la suite des troubles de juin. Les principaux membres de la loge des *Amis de la Vérité* étaient compromis dans cette conspiration. Ils se dispersèrent.

Deux de ces affiliés partirent pour l'Italie: c'étaient MM. Joubert et Dugier.

Ils arrivèrent à Naples, au milieu de la révolution de 1821 où les patriotes furent si misérablement trahis par le vicaire général François.

Ils se mêlèrent à cette révolution, et furent affiliés aux carbonari italiens.

Dugier revint à Paris occupant un grade élevé dans cette société, encore inconnue chez nous.

Cette institution avait vivement frappé Dugier; il en avait cru l'établissement possible en France. Il exposa au conseil administratif de la loge des *Amis de la Vérité* les principes et le but de cette société. Cette exposition produisit une impression profonde sur ceux qui l'écoutaient. Dugier avait rapporté avec lui les règlements de la société italienne, il fut chargé de les traduire. Il accomplit cette tâche; mais le caractère de mysticisme religieux qui faisait la base de ce règlement n'était point applicable en France. On adopta l'institution en la dépouillant de détails qui, à cette époque, l'eussent rendue impopulaire, et M. Buchez, — ce même homme qui, au 15 mai, eût pu faire oublier Boissy d'Anglas, — et MM. Bazard et Flottard furent

chargés de poser à la charbonnerie française les bases d'une organisation mieux appropriée à l'état des esprits et de l'opinion.

Le 1er mai 1821, trois jeunes gens inconnus alors, trois hommes dont le plus vieux n'avait pas trente ans, s'assirent, pour la première fois, au fond d'un des plus pauvres quartiers de la capitale, dans une chambre qui était loin de présenter à son propriétaire même la médiocrité dorée dont parle Horace, autour d'une table ronde, et, là, graves ou plutôt sombres, car ils n'ignoraient pas à quelle œuvre terrible ils se livraient, et, là, dis-je, ils jetèrent les premiers fondements de cette charbonnerie qui changea la France de 1821 et de 1822 en un vaste volcan, lequel jeta inopinément ses flammes sur les points les plus opposés, à Béfort, à la Rochelle, à Nantes et à Grenoble.

Et, chose étrange! l'œuvre que préparaient ainsi les trois chimistes révolutionnaires n'indiquait aucun but; c'était un code pour les futurs conspirateurs, mais libre à eux de conspirer pour qui ils voudraient, pourvu qu'ils se conformassent au règlement de ce code.

Voici quel était le considérant général:

« Attendu que force n'est pas droit, et que les Bourbons ont été ramenés à l'étranger, les charbonniers s'associent pour rendre à la nation française le libre exercice du droit, qu'elle a, de choisir le gouvernement qui lui convient. »

Rien n'était défini, comme on voit; mais, de fait, la souveraineté nationale venait d'être décrétée.

Et cependant elle ne devait être proclamée que trente sept ans plus tard, — pour être, presque aussitôt sa naissance, frappée au cœur!...

C'est ainsi qu'il arrive de ces beaux aloès qui ne fleurissent que tous les cinquante ans, et qui dépérissent dès qu'ils ont produit leur fleur, fleur brillante, mais fatale, puisque non seulement elle est stérile, mais encore mortelle.

On connaît la division de la charbonnerie en haute vente, ventes centrales et ventes particulières.

Chacune de ces ventes ne pouvait contenir plus de vingt affiliés. On échappait ainsi à l'article du code pénal qui frappait sur les sociétés composées de plus de vingt personnes.

La haute vente fut composée des sept fondateurs de la charbonnerie.

Ces sept fondateurs étaient: Bazard, Dugier, Flottard, Buchez, Carriol, Joubert et Limperani.

Chaque carbonaro devait avoir chez lui un fusil et cinquante cartouches.

Il devait sans cesse, à toute heure du jour et de la nuit, se tenir prêt à obéir aux ordres qui lui viendraient des chefs supérieurs.

En même temps que s'organisait la charbonnerie, et que s'établissait une vente supérieure composée des sept membres que nous avons nommés, quelque chose du même genre, mais moins actif, moins décidé, moins vivant, se constituait à la Chambre.

C'était ce que l'on appela le *comité directeur*; le titre indiquait le but.

Ce comité directeur se composait du général la Fayette, de Georges la Fayette, son fils, de Manuel, de Dupont (de l'Eure), de Corcelles père, de Voyer-d'Argenson, de Jacques Kœchlin, du général Thiars, et de MM. Mérilhou et Chevalier.

Dans les questions militaires, le comité s'adjoignait les généraux Corbineau et Tarayre.

Le comité directeur et la haute vente se mirent en communication.

Pendant quelque temps, les réunions n'eurent pour objet que les discussions générales; les jeunes carbonari se défiaient des vieux libéraux au moins autant que ceux-ci se défiaient d'eux à leur tour. Les carbonari accusaient les libéraux de faiblesse et d'hésitation; les libéraux accusaient les carbonari d'imprudence et de légèreté: ils eussent dû simplement s'accuser, les uns d'être jeunes, les autres d'être vieux.

Aussi, les carbonari avaient-ils organisé toute la conjuration de Béfort, sans en dire un mot au comité directeur.

Cependant Bazard était lié à la Fayette: il connaissait le général, son ardent désir de popularité. Or, la popularité, en 1821, était dans l'opposition. Plus on était avancé, plus on était populaire. Bazard répondit du général, et demanda d'être autorisé à réclamer son concours. Il obtint cette autorisation.

La Fayette avait cela d'admirable, c'est que, sans initiative personnelle, il cédait à la première pression, et marchait alors en avant plus loin et plus droit que qui que ce fût au monde.

On révéla à la Fayette le secret de la haute vente. On lui offrit d'y entrer. La Fayette accepta, fut reçu et devint un des chefs actifs de la conspiration de Béfort.

Cette fois, il risquait sa tête, ni plus ni moins que le dernier des conjurés.

Les plus [illegible] la Chambre le suivirent, et s'engagèrent avec lui.

C'étaient [illegible] Dupont de l'Eure, Manuel, Jacques Kœchlin [illegible] père.

La récompense [illegible] ne devait pas se faire attendre. La révolution [illegible], en adoptant les bases de la constitution de l'an III [illegible] directeurs étaient nommés, et ces cinq directeurs [illegible] la Fayette, Jacques Kœchlin, de Corcelles père, Voyer-d'Argenson et Dupont de l'Eure.

Le carbonarisme avait [illegible] militaire, il était même plutôt militaire que civil [illegible] tout sur l'armée dans tous les mouvements [illegible] allait tenter, et l'on avait raison. L'armée abandonnée [illegible], le roi maltraitée par les princes, sacrifiée [illegible] privilèges, l'armée était aux trois quarts acquise [illegible] position. Des ventes avaient été créées dans la plupart [illegible] régiments, et tout était si bien prévu, que les changements de garnison eux-mêmes n'étaient que des moyens de propagande. En quittant la ville où il venait de passer [illegible] mois, six mois, un an, le président de la vente militaire [illegible] la moitié d'une pièce d'argent, dont l'autre moitié était envoyée, d'avance, dans la ville où se rendait le régiment, à un membre de la haute vente ou d'une vente [illegible]. Les deux moitiés de pièce se rajustaient, et les conspirateurs étaient en communication.

Les soldats, de cette façon, étaient devenus de simples commis voyageurs, chargés de répandre la révolution par toute la France.

Aussi voyez toutes les conspirations qui éclatent sont moitié militaires, moitié civiles.

Vers le milieu de 1821, tout est disposé pour un soulèvement à Bordeaux comme à Béfort, à Neuf-Brisach comme à la Rochelle, à Nantes comme à Grenoble, à Colmar comme à Toulouse.

La France est couverte d'un immense réseau d'affiliés, et la révolution circule, inaperçue mais vivante, au milieu de la société, de l'est au couchant, du nord au midi.

De Paris, c'est-à-dire de la vente supérieure, partent tous les ordres qui vont animer et entretenir la propagande, comme, aux pulsations du cœur, part du cœur le sang qui vivifie toute la machine humaine.

Tout était prêt. On avait reçu l'avis que, grâce à l'influence de quatre jeunes gens déjà compromis dans la conspiration du 19 août, le 29e de ligne, régiment de trois bataillons, et dont les trois bataillons tenaient à la fois garnison dans les places de Béfort, de Neuf-Brisach et de Huningue, étaient acquis à la charbonnerie.

Ces quatre jeunes gens étaient: le garde du corps Lacombe, le lieutenant Desbordes, les sous-lieutenants Bruc et Pegulu, auxquels s'étaient adjoints un avocat nommé Petit-Jean, et un officier à demi-solde nommé Roussillon.

En outre, Dermoncourt, qui avait été mis à la demi-solde et qui demeurait au bourg de Widensollen, distant d'une lieue de Neuf-Brisach, s'était engagé à entraîner dans l'insurrection le régiment de chasseurs à cheval caserné à Colmar.

Voilà pour le côté militaire.

Le côté civil de la conspiration était remué et conduit par MM. Voyer-d'Argenson et Jacques Kœchlin, qui, possédant des usines aux environs de Mulhouse et de Béfort, avaient une grande influence sur les ouvriers, d'ailleurs presque tous mécontents du gouvernement, qui avait rendu aux nobles leurs anciens privilèges, aux prêtres leur ancienne influence, et prêts à entrer dans tous les soulèvements où la main d'un homme supérieur à eux voudrait les pousser.

Ainsi, vers la fin de 1821, voici les nouvelles qui arrivaient à la haute vente de Paris:

A Huningue, à Neuf-Brisach et à Béfort, on avait le 29e de ligne, dont répondaient les lieutenants Carrel, de Grometty et Levasseur; — à Colmar, on avait les chasseurs, dont répondait Dermoncourt; — à Strasbourg, on avait un foyer dans les deux régiments d'artillerie, et dans le bataillon des pontonniers; à Metz, dans un régiment du génie, et surtout dans l'École d'application; enfin, à Épinal, dans un régiment de cuirassiers.

De leur côté, MM. Kœchlin et Voyer-d'Argenson répondaient d'un soulèvement, non seulement à Mulhouse, mais encore sur toute la ligne du Rhin, où des ventes particulières étaient établies et présentaient un total de plus de dix mille affiliés, parmi les militaires en retraite, les bourgeois, les douaniers, les forestiers, tous hommes décidés, d'ailleurs, et prêts à payer de leur personne.

Vers ce temps, ma pauvre mère, en faisant tous ses calculs, nous trouva si pauvres, que, se rappelant notre ami Dermoncourt, et songeant qu'il avait peut-être conservé quelques relations avec le gouvernement, elle se décida à lui écrire pour le prier de faire des demandes à l'endroit de cette solde arriérée de vingt-huit mille cinq cents francs due à mon père sur les années VII et VIII de la République.

La lettre arriva à Dermoncourt vers le 20 ou 22 décembre, c'est-à-dire huit jours avant celui où la conspiration [illegible] éclater.

Il répondit poste pour poste, et, le 28 décembre, nous reçûmes de lui la lettre suivante :

« Ma bonne madame Dumas,

Quelle diable d'idée vous est donc poussée que je pouvais avoir conservé quelques relations avec ce tas de gueux qui manipulent nos affaires en ce moment-ci? Non, grand Dieu! je suis en demi-solde, et ne suis pour rien, ni par le sabre, ni par la plume, dans tout ce qui se passe. Par conséquent, ma chère dame, ne comptez sur moi que pour ce qui dépend de moi, c'est-à-dire pour ce qui dépend d'un pauvre hère qui touche, pour prix de quarante ans de services, trois ou quatre misérables mille francs par an ; mais comptez sur le bon Dieu, qui, s'il regarde ce qui se passe ici-bas, doit être fort en colère de voir la façon dont marchent les choses. Or, comme, de deux choses l'une, ou il n'y a pas de bon Dieu, ou cela ne peut pas durer ainsi, et que, je le sais, vous croyez au bon Dieu, fiez-vous à lui. Un jour ou l'autre, les choses changeront. Demandez à votre fils, qui doit être un grand garçon maintenant, et il vous dira qu'il y a quelque part dans un auteur latin, nommé Horace, je crois, qu'après la pluie vient le beau temps. Gardez donc votre parapluie ouvert encore pendant quelques jours, et, si le beau temps vient, fermez-le et comptez sur moi.

« Ayez bon espoir, sans l'espoir, qui reste au fond de leur cœur, tous les honnêtes gens n'auraient plus qu'à se brûler la cervelle.

« Baron DERMONCOURT. »

La lettre disait peu de chose, et cependant elle disait beaucoup ; ma mère comprit qu'il se tramait quelque chose, et que Dermoncourt était du complot.

Le surlendemain du jour où nous avions reçu cette lettre, voici ce qui se passait à Béfort : suivant le plan des conjurés, le signal partait à la fois de Neuf-Brisach et de Béfort ; à la même heure et le même jour, ou plutôt la même nuit, les deux places prenaient les armes, et arboraient le drapeau tricolore. — Le soulèvement devait avoir lieu dans la nuit du 29 au 30 décembre.

Le gouvernement provisoire serait proclamé à Béfort, puis, ensuite, à Colmar.

Ce gouvernement, nous l'avons déjà dit, se composait de Jacques Kœchlin, du général la Fayette et de Voyer-d'Argenson.

Vingt-cinq ou trente carbonari parisiens avaient reçu l'ordre de partir pour Béfort.

Ils s'étaient mis en route sans hésiter, et devaient arriver le 28 dans la journée.

Le 28, au moment où Joubert, qui les a précédés à Béfort, se dispose à sortir de la ville pour aller au-devant d'eux, il rencontra Jacques Kœchlin.

M. Kœchlin le cherchait pour lui apprendre une singulière nouvelle : c'est que M. Voyer-d'Argenson, qui devait former, avec lui et le général la Fayette, le triumvirat révolutionnaire, est bien venu, mais s'est enfermé dans ses usines de la vallée, derrière Massevaux ; que là, il ne veut recevoir personne, et garde pour lui les instructions qu'il apportait.

— Eh bien, mais que faire? demanda Joubert.

— Écoutez, dit M. Kœchlin, moi, je vais à Massevaux ; je me charge de d'Argenson ; j'en tirerai pied ou aile ; vous tâchez, par un moyen quelconque, de presser l'arrivée de la Fayette.

Sur ce, les deux conjurés se quittent. L'un, M. Kœchlin, court, comme il l'a dit, à Massevaux, petit village hors de route, à sept lieues à peu près de Béfort, et à égale distance de Colmar ; l'autre, Joubert, court jusqu'à Lure, petite ville située sur la route de Paris, à une vingtaine de lieues de Béfort.

Là, il arrête une calèche dans laquelle il reconnaît deux figures amies : ce sont celles de deux frères, de deux grands artistes, de deux vrais patriotes, Henri et Ary Scheffer ; avec eux est M. de Corcelles fils.

En deux mots, Joubert les met au courant de ce qui se passe.

Ary Scheffer, ami intime du général la Fayette, rebroussera chemin, et ira le chercher à son château de la Grange.

Les autres reviendront à Béfort avec Joubert, et annonceront que le mouvement est retardé.

[illegible] les journées du 29 et du 30 se passent à attendre [illegible]

[illegible] nuit du 29 au 30, le général Dermoncourt s'impatiente. A [illegible] heures du matin, il envoie à Mulhouse un sous-chef d'atelier de M. Kœchlin nommé Rusconi, ancien officier de l'armée [illegible] et qui a suivi l'empereur à l'île d'Elbe : on saura [illegible] quelque chose par M. Kœchlin.

Rusconi part [illegible] du matin ; fait, par une pluie battante, neuf [illegible] de pays, et arrive à dix heures du soir chez M. Kœchlin, qu'il trouve en grande soirée avec dix de ses amis. Il le prend à part, et s'informe auprès de lui où en est la conspiration.

M. d'Argenson ne veut pas bouger ; on n'a pas encore de nouvelles de la Fayette ; on croit que c'est Manuel qui l'a retenu. En attendant, que le général Dermoncourt se tienne tranquille : on lui fera dire à quelle heure il doit se déclarer.

— Mais, demande le messager, pour qui se déclarera-t-il?

— Ah ! voilà l'embarras ! répond M. Kœchlin ; les uns veulent Napoléon II, ce sont les généraux ; les autres veulent Louis-Philippe, c'est Manuel ; le général la Fayette, enfin, veut la République... Mais renversons d'abord les Bourbons, et tout se débrouillera ensuite.

Rusconi repart aussitôt, loue un char à bancs, marche toute la nuit, arrive à Colmar à dix heures du matin, et, de Colmar, se rend, à pied, à Widensollen : il trouve le général prêt à agir.

Rien ne s'était fait pendant son absence.

Voici ce qui se passait :

Ary Scheffer avait trouvé la Fayette à la Grange.

Le général, qui était de la Chambre, et dont l'absence pouvait être remarquée, si elle se prolongeait, n'avait voulu, disait-il, arriver à Béfort qu'au moment décisif. Il promettait de partir le même soir, mais à une condition : c'est que M. Ary Scheffer pousserait jusqu'à Paris, déterminerait Manuel et Dupont (de l'Eure), les deux derniers membres du gouvernement provisoire, à venir prendre part au mouvement ; il ramènerait aussi le colonel Fabvier, homme de tête et de cœur, lequel prendrait le commandement des bataillons insurgés.

Ary Scheffer part pour Paris, rencontre Manuel, Dupont (de l'Eure) et Fabvier, reçoit la promesse de Manuel et de Dupont (de l'Eure) de partir la même nuit, prend le colonel Fabvier dans sa voiture et se remet en route, suivi par Manuel et Dupont (de l'Eure), et suivant la Fayette.

Pendant que cette file de voitures, qui apporte au grand galop la révolution, brûle la route de Paris ; tandis que M. Jacques Kœchlin, précédé de Joubert et de Carrel, se rend à Béfort ; tandis que le colonel Pailhès, qui ignore l'arrivée de Fabvier, se prépare à prendre le commandement des troupes ; tandis que Dermoncourt, son cheval sellé, attend le signal, le sous-lieutenant Manoury, un des principaux affiliés, échange son tour de garde avec un de ses camarades, et s'installe à la principale porte de la ville, en même temps que les autres initiés préviennent leurs amis que le moment est arrivé, et, que, selon toute probabilité, le soulèvement aura lieu dans la nuit du 1er janvier 1822.

Or, on était arrivé au soir du 1er janvier.

Quelques heures encore et tout éclatait !

Sur ces entrefaites la nuit arrive.

A huit heures, l'appel se fait.

Après l'appel, l'adjudant sous-officier Tellier fait faire le cercle à tous les sergents majors, et leur ordonne de se rendre dans les chambres. Là, chaque compagnie mettra les pierres aux fusils, fera les sacs, et se tiendra prête à marcher.

Quant aux sergents-majors, ils reviendront souper avec Manoury.

A vingt pas de l'endroit où souperont Manoury et ses sergents-majors, le colonel Pailhès, descendu à l'hôtel de la *Poste*, dîne avec une vingtaine de conjurés, et, comme le maître de la poste est un des premiers conspirateurs, on ne se gêne pas et la salle du souper est décorée avec les drapeaux tricolores, les cocardes et les aigles.

En effet, qu'a-t-on à craindre? Aucun officier n'habite la caserne ; il est dix heures du soir, et à minuit la conjuration éclate.

Hélas ! qui sait combien de malheurs inattendus peuvent, en deux heures, s'échapper de cette boîte de Pandore qu'on appelle le hasard?...

Un sergent dont le congé de semestre est expiré la veille, et qui, par conséquent, absent depuis six mois, ignore tout, un sergent arrive à Béfort, dans la soirée du 1er janvier, juste à temps pour répondre à l'appel, et assister aux préparatifs qui se font.

Les préparatifs faits, il veut donner à la fois une preuve d'exactitude et de zèle à son capitaine ; en conséquence, il se rend chez lui, et lui annonce que le régiment est prêt.

— Prêt à quoi? demande le capitaine.

— Mais à marcher.

— A marcher où?

— Sur l'endroit où on le dirigera.

Le capitaine regarde le sergent.

— Que dites-vous? demande-t-il.

— Capitaine, je dis que les sacs sont faits, et que les pierres sont aux fusils.

— Vous êtes ivre ou fou, dit le capitaine ; allez-vous coucher.

Le sergent va se retirer, en effet, quand un autre officier arrête le sergent, l'interroge avec plus de détails, et acquiert, par la précision des réponses du sous-officier, la conviction que le fait est vrai.

Comment un pareil ordre a-t-il été donné sans que les deux capitaines en aient été instruits ?

— Par qui l'ordre a-t-il été donné?... Par le lieutenant-colonel, sans doute.

— Sans doute, répète machinalement le sergent.

Les deux capitaines se lèvent, et se rendent chez le lieutenant-colonel.

Le lieutenant-colonel est à la fois aussi surpris et aussi ignorant qu'eux.

L'ordre vient probablement de M. Toustain, lieutenant de roi, et commandant d'armes de la place de Béfort.

Soit insouciance, soit surprise, soit qu'ils ne voulussent pas mentir, les quatre [illegible] gens disent leurs noms.

C'est Desbordes, Bruc, [illegible] et Lacombe.

On se rappelle que [illegible] avaient été de la conspiration du 19 août. Leurs noms, [illegible] par les journaux, sont parfaitement connus du lieutenant de roi ; il appelle le chef du poste, Manoury, lui ordonne d'arrêter les quatre jeunes gens, les remet à sa garde, prend [illegible] hommes, et sort avec eux pour éclairer l'entrée des faubourgs.

A peine le lieutenant de roi a-t-il fait cent pas, qu'il aperçoit, en effet, vingt-cinq ou trente [illegible] qui paraissent

Un quart d'heure après, Rusconi et Dermoncourt étaient dans le Brisgaw.

Tous trois vont chez M. Toustain

Celui-ci ne comprend rien au rapport qu'on lui fait. Tout à coup une idée l'éclaire.

Il y a un complot !

Les deux capitaines se rendront à l'instant aux casernes, pour faire défaire les sacs, ôter les pierres des fusils, et consigner les soldats.

Pendant ce temps, le lieutenant de roi visitera les postes.

Les deux officiers se rendent en toute hâte aux casernes, et M. Toustain commence son inspection.

Un des premiers postes qu'il visite est la porte gardée par Manoury.

En s'en approchant, il aperçoit sous la voûte, à la lueur de la lanterne qui l'éclaire, un groupe de quatre personnes.

Ce groupe lui paraît suspect : il l'aborde.

Ce sont quatre jeunes gens habillés en bourgeois.

Le lieutenant de roi les interroge.

— Qui êtes-vous, messieurs ? leur demande-t-il.

— Des bourgeois des environs, mon commandant.

— Comment vous appelez-vous ?

fuir. Plusieurs de ces personnes sont en uniforme. Parmi elles, il reconnait un officier du 29e ; M. Toustain marche sur lui, étend la main pour le saisir au collet ; mais cet officier lui lâche, à bout portant, un coup de pistolet en pleine poitrine, si bien en pleine poitrine, que la balle frappe juste sur la croix de Saint-Louis, qu'elle brise, mais qui l'aplatit.

Néanmoins, le choc est tel, que le lieutenant de roi tombe à la renverse.

Mais presque aussitôt il se relève, et, comme, avec ses cinq hommes, il ne peut rien faire contre trente, il rentre dans la ville, et s'arrête au corps de garde pour y prendre Bruc, Lacombe, Desbordes et Pegulu.

Mais tous quatre ont disparu. Manoury, un des officiers, leur a rendu la liberté, et a disparu avec eux.

Le lieutenant de roi marche droit à la caserne, se met à la tête du bataillon, le conduit sur la place, et envoie sa compagnie de grenadiers pour garder la porte de France, et arrêter quiconque essayerait d'entrer ou de sortir.

Au reste, il est déjà trop tard, et tous les conjurés sont hors de la ville.

En quittant ses deux chefs, le sous-officier qui a tout dénoncé rencontre l'adjudant Tellier, le même, on se le rappelle, qui a donné l'ordre de faire les sacs et de mettre les pierres aux fusils. Il lui rapporte ce qui vient de se passer, et la dénonciation qu'il a faite. Tellier comprend que tout est perdu ; il court à l'hôtel de la *Poste*, ouvre la porte, et, au milieu du souper, jette ces mots terribles :

— Tout est découvert !

Deux officiers, Peugnet et Bonnillon, doutent encore ; ils offrent de se rendre à la caserne, et s'y rendent en effet.

Dix minutes après, ils reviennent en courant ; la nouvelle est vraie ; on n'a que le temps de fuir.

On fuit.

Voilà comment le lieutenant de roi a rencontré hors de la porte de France, Peugnet et ses camarades ; car c'est Peugnet qu'il a voulu arrêter, et qui a tiré le coup de pistolet dont la balle s'est aplatie sur la croix de Saint-Louis.

A peine Pailhès et ses convives ont-ils quitté l'hôtel, que Carrelet et Joubert y arrivent. Ils viennent, à leur tour, annoncer que la conspiration est découverte.

Ils ne trouvent plus, dans la salle à manger, que Guinard et Henri Scheffer, prêts à la quitter eux-mêmes.

Mais ils ne sont pas du pays, et ne savent où aller.

Guinard, Henri Scheffer et Joubert montent en voiture, et prennent la route de Mulhouse.

M. de Corcelles fils et Bazard sont partis à la rencontre de la Fayette, et lui feront rebrousser chemin.

Près de Mulhouse, Carrel quitte ses trois compagnons, prend un cheval, et revient vers Neuf-Brisach, où est son bataillon.

A la porte de Colmar, il rencontre sur sa route Rusconi, le même qui, la veille, a été à Mulhouse.

Le général Dermoncourt attendait toujours, et avait placé Rusconi en faction pour lui apporter des nouvelles.

Rusconi reconnaît Carrel, et apprend de lui que tout est découvert, et que les conjurés sont en fuite.

— Mais où allez-vous ? lui demande Rusconi.

— Ma foi, je vais à Neuf-Brisach, reprendre mon service.

— Ce n'est pas prudent, ce me semble.

— J'aurai l'oreille au guet, et, à la première alerte, je décampe... Avez-vous de l'argent ?

— J'ai cinq cents louis destinés à l'affaire ; prenez-en cinquante.

— Donnez ; et vous, prenez mon cheval, et allez prévenir le général.

L'échange se fait. Carrel continue sa route à pied, et Rusconi gagne au galop la campagne du général.

Le général se levait.

Rusconi lui apprend tout cet avortement de Béfort. Dermoncourt doute jusqu'au bout.

— Eh bien, dit-il, ce qui a manqué à Béfort peut réussir à Neuf-Brisach.

— Mais, général, dit Rusconi, peut-être la nouvelle est-elle déjà répandue, et les mesures sont-elles prises pour tout déjouer ?

— Alors, va à Colmar prendre langue ; moi, je vais à Neuf-Brisach : rendez-vous ici dans deux heures.

Chacun part de son côté. Arrivé à Colmar, Rusconi entre au café *Blondeau*, et s'informe.

Tout est su.

Pendant qu'il s'informe, un magistrat, ami du général Dermoncourt, fait prévenir Rusconi que deux mandats d'amener sont lancés, un contre lui, un contre le général.

Rusconi n'en demande pas davantage, et repart à l'instant même pour Widensollen.

Il arrive à minuit. Le général était couché tranquillement ; il était allé à Neuf-Brisach et s'était assuré que toute tentative de soulèvement était devenue impossible, après ce qui venait de se passer à Béfort.

A la nouvelle que lui apportait Rusconi, et sur les instances de sa femme, le général Dermoncourt se décida à quitter Widensollen, et à se rendre à Herrlisheim.

Là, il trouva un asile chez un de ses cousins, ancien ordonnateur de l'armée.

Deux heures après le départ du général et de Rusconi, les gendarmes et le procureur du roi s'étaient présentés à Widensollen.

Le général fut prévenu de cet incident par le jardinier. La baronne Dermoncourt faisait supplier son mari de fuir sans perdre un instant.

Il s'agissait de traverser le Rhin.

On décida que, le lendemain, on simulerait une partie de chasse dans les îles situées en face de Geiswasser.

Geiswasser est un petit village situé de ce côté-ci du Rhin et habité par des pêcheurs et des douaniers.

Le prétexte était d'autant meilleur que les îles sont fort giboyeuses, et que le général Dermoncourt avait, avec M. K..., de Mulhouse, loué une partie de ces îles pour la chasse.

On partit avant le jour avec chiens et fusils. Pendant la nuit, on avait fait prévenir les bateliers ; on les trouva donc prêts.

Vers neuf heures du matin, par un brouillard qui empêchait qu'on ne vît à dix pas de distance, on descendit dans les barques, et l'on ordonna aux bateliers de gagner le milieu du fleuve.

On aborda sur une de ces îles.

Seulement, Rusconi et Dermoncourt restèrent dans la barque, tandis que ceux qui n'avaient rien à craindre faisaient semblant de se mettre en chasse.

— Maintenant, mes amis, dit le général aux bateliers, j'ai affaire de l'autre côté du Rhin... Il faut que vous ayez l'obligeance de m'y conduire.

Les bateliers se regardèrent en riant.

— Volontiers, général, dirent-ils.

Un quart d'heure après, Rusconi et Dermoncourt étaient dans le Brisgaw.

En mettant le pied sur les terres du grand-duc de Bade, Dermoncourt tira de sa poche une pincée de louis, et la donna aux bateliers.

— Merci, général, dirent les bateliers ; mais, en vérité, il n'y avait pas besoin de cela. On est bon Français, et l'on ne veut pas qu'un brave comme vous soit fusillé.

Ces bateliers savaient les nouvelles de Béfort, et se doutaient bien qu'ils conduisaient, non pas des chasseurs, mais des fugitifs.

Le général se retira à Fribourg, et de Fribourg à Bâle.

Le 5 ou le 6 de janvier, nous lûmes dans les journaux tous les détails de la conspiration. Le nom de Dermoncourt s'y trouvait dans des conditions si actives, que nous ne doutâmes point que, s'il était arrêté, le compte de sa demi-solde ne fût définitivement réglé.

Ces détails nous expliquèrent sa lettre, et nous firent comprendre sur quel beau temps il comptait après la pluie.

Au lieu de remonter au beau fixe, le baromètre était descendu pour nous à la tempête.

Ma pauvre mère fut donc forcée de laisser son parapluie ouvert, comme le lui disait Dermoncourt. Seulement, le parapluie était tellement délabré, qu'il ne pouvait plus nous garantir de l'averse.

Ce qui signifie, en abandonnant la parabole, que nous étions arrivés au bout de nos ressources.

Il est vrai qu'il me restait l'espoir.

Quel espoir ?

Je vais vous le dire.

LXIV

CE QUE J'ESPÉRAIS. — DÉCEPTION. — M. DEVIOLAINE EST NOMMÉ CONSERVATEUR DES FORÊTS DU DUC D'ORLÉANS. — SA FROIDEUR A MON ENDROIT. — DEMI-PROMESSE. — PREMIER NUAGE SUR MES AMOURS. — JE VAIS PASSER TROIS MOIS CHEZ MON BEAU-FRÈRE, A DREUX. — QUELLE NOUVELLE J'APPRENDS A MON RETOUR. — MUPHTI. — LES MURS ET LES HAIES. — LE PAVILLON. — LA PAUME. — POURQUOI JE RENONCE A Y JOUER. — LA NOCE SOUS LE BOIS.

Cet espoir, c'était celui que de Leuven allait faire jouer nos vaudevilles et nos mélodrames.

M. de Leuven père, voyant qu'on ne l'inquiétait aucunement depuis qu'il était en France, avait pris le parti de se risquer et de revenir à Paris.

Adolphe, naturellement, suivait son père.

Ce départ, qui, en toute autre circonstance, m'eût désespéré, me comblait de joie dans les conditions où nous nous trouvions. — De Leuven emportait nos chefs-d'œuvre. Nul doute que les directeurs des différents théâtres auxquels ils étaient destinés, ne les accueillissent avec enthousiasme !

Grâce à nos deux vaudevilles et à notre drame, nous détournions une branche de ce Pactole qui, dès 1822, arrosait les terres de M. Scribe. Je m'embarquais sur cette branche avec ma mère, et j'allais rejoindre de Leuven à Paris.

Là s'ouvrait pour moi une carrière semée de roses et de billets de banque.

On comprend avec quelle anxiété j'attendis les premières lettres d'Adolphe.

Ces premières lettres tardèrent à arriver. C'était déjà un sujet d'inquiétude.

Enfin, un matin, le facteur, ou plutôt la factrice — une vieille femme, nommée la mère Colombe — se dirigea vers la maison. Elle tenait à la main une lettre ; cette lettre était de l'écriture d'Adolphe et portait le timbre de Paris.

Les directeurs — Adolphe ne pouvait dire pourquoi — ne mettaient pas à se disputer nos chefs-d'œuvre l'empressement que nous étions en droit d'attendre d'eux.

Cependant, Adolphe ne perdait pas l'espoir d'obtenir des lectures.

S'il n'en obtenait pas, il faudrait confier les manuscrits à des examinateurs, ce qui serait fort humiliant !

Malgré les lueurs d'espérance qui flottaient encore sur le papier, le ton général de l'épître était lamentable.

Au reste, Adolphe promettait de me tenir exactement au courant de ses démarches.

J'attendis donc une seconde lettre.

Cette seconde lettre mit plus d'un mois à venir.

Oh ! cette fois, il restait bien peu d'espoir.

Le Dîner d'amis, emprunté à M. Bouilly, n'offrait pas une intrigue suffisante ; *le Major de Strasbourg* ressemblait au *Soldat laboureur*, qu'on venait de représenter avec le plus grand succès aux Variétés.

Quant aux *Abencérages*, il y avait dans chacun des théâtres du boulevard, un mélodrame reçu sur le même sujet, à l'un depuis dix ans, à l'autre depuis quinze, à l'autre depuis vingt ans.

En supposant donc que le nôtre fût reçu, cela, comme on voit, nous rejetait bien loin.

Cependant, tout espoir n'était pas encore perdu pour *le Dîner d'amis*, et pour *le Major de Strasbourg*.

Après avoir tenté vainement les abords du Gymnase et des Variétés, on pouvait essayer de la Porte-Saint-Martin, de l'Ambigu-Comique et de la Gaieté.

Mais, quant aux malheureux *Abencérages*, il en fallait faire son deuil.

Je versai sur eux une larme aussi amère que celle que Boabdil versa sur Grenade, et, plein de sinistres pressentiments, j'attendis la troisième lettre.

Humiliation complète ! nous avions été refusés partout !

Mais Adolphe avait plusieurs pièces en train avec Théaulon, avec Soulié et avec Rousseau. Il fallait tâcher de se faire jouer, et, une fois joué, il userait de l'influence que lui donnerait son succès pour exiger la réception de l'une de nos pièces.

La consolation était médiocre, l'attente chanceuse.

Je demeurai fort abattu.

Sur ces entrefaites se produisit un événement qui, dans toute autre circonstance, m'eût rendu l'espoir.

M. Deviolaine venait d'être nommé conservateur des forêts du duc d'Orléans ; il quittait Villers-Cotterets, et allait à Paris prendre la direction de l'administration forestière.

Il avait deux moyens de m'être utile : ou en m'appelant dans ses bureaux, ou en me plaçant dans le service actif.

Malheureusement, depuis l'affaire de madame Lebègue, j'étais en froid avec la famille.

Cela n'empêcha pas ma mère, qui voyait dans l'une ou l'autre de ces deux carrières un avenir pour moi, de faire une démarche près de M. Deviolaine.

On se souvient que M. Deviolaine, sans être un vieux soldat, ne savait point farder la vérité. Il répondit à ma mère :

— Oui, sans doute, si votre gueux d'Alexandre n'était pas un paresseux, on pourrait faire quelque chose pour lui ; mais je vous avoue que je n'ai pas confiance. D'ailleurs, après les propos qui ont été tenus, je ne dis pas par lui, mais que tout au moins il n'a pas démentis, tout le monde me ferait la guerre ici.

Ma mère insista. C'était un dernier espoir qui lui échappait.

— Eh bien, c'est bon, dit M. Deviolaine, laissez passer quelque temps là-dessus, et, plus tard, on verra.

J'attendais le retour de ma mère avec la même impatience que j'avais attendu les lettres d'Adolphe.

La réponse n'était guère plus satisfaisante.

Deux jours auparavant, nous avions reçu une lettre de mon beau-frère receveur à Dreux : il m'invitait à aller passer un mois ou deux chez lui.

Hélas ! nous commencions à être si pauvres, que l'économie que devait produire mon absence faisait presque compensation à la douleur que mon départ causait à ma mère.

Et cependant, c'était ma première absence ; ma mère et moi ne nous étions jamais quittés, que pour ce fameux voyage de Béthisy, pendant lequel l'abbé Fortier m'avait donné mes premières leçons de chasse.

Puis il y avait aussi de par la ville une autre personne dont il était cruel de me séparer.

On devine de qui je veux parler.

Quoique notre liaison durât depuis plus de trois ans, y compris une bonne année de surnumérariat, j'aimais toujours beaucoup Adèle, et bien rarement, pendant cette période presque inouïe dans la vie d'un amour, l'azur de notre firmament avait été troublé par quelque léger nuage.

Cependant, depuis quelque temps, la pauvre fille était triste.

C'est que, si je n'avais pas encore dix-neuf ans, elle en avait déjà vingt ; c'est que notre amour, charmant jeu d'enfants, non [illegible] promettait rien à son avenir [illegible] encore le comp[illegible] comme on ne doutait pas de [illegible] part de nos [illegible] trois partis s'étaient présentés, mais, soit qu'ils [illegible] n'eussent pas, soit qu'elle en fit le sacrifice à nos [illegible] Adèle les avait refusés. Ne lui arriverait-il pas [illegible] appointement qu'à certain héros de notre conte [illegible] compatriote presque ? Après avoir méprisé per[illegible] anguille, ne serait-elle pas forcée de souper a[illegible] grenouilles ? La perspective n'était pas joyeuse [illegible] sa mélancolie.

Pauvre Adèle !

Je compris que ce départ [illegible] pour moi était nécessaire pour elle. Nous pleu[illegible] beaucoup, elle plus que moi, et c'était tout simple qu'e[illegible] plus de larmes, devant être consolée la première.

Mon départ fut donc arrêté.

C'était vers le mois de juillet 1822.

Seulement, je me gardai encore huit [illegible] huit jours et huit nuits — une dernière semaine [illegible] car mes pressentiments me disaient que, cette [illegible] c'était la dernière.

Le moment vint, il fallut partir.

Nous nous jurâmes bien de ne pas nous oublier une heure ; nous nous promîmes de nous écrire au moins deux fois par semaine. Hélas ! nous n'étions pas assez riches pour nous permettre le luxe d'une lettre par jour.

Enfin, nous nous dîmes adieu !

Adieu cruel ! C'était plus que l'adieu des corps ; c'était l'adieu des cœurs.

Comment allai-je de Villers-Cotterets à Dreux ?... Expliquez cela, moi qui me rappelle les moindres détails de ma jeunesse, de mon enfance même, il me serait impossible de le dire ! Il est évident que je passai par Paris, puisque c'est la route directe ; mais comment ne me souviens-je pas d'être passé par Paris ?

M'y suis-je ou non arrêté ? y ai-je ou n'y ai-je pas vu Adolphe ? Je n'en ai pas la moindre mémoire.

Je sais que je quittai Villers-Cotterets, et que je me trouvai à Dreux !

Si quelque chose pouvait me distraire de ma préoccupation, c'était ce séjour près de ma sœur et de mon beau-frère. — Victor, je l'ai déjà dit, était un charmant esprit, plein de verve, de mots, d'inattendu. Mais, hélas ! j'avais dans le cœur deux vides qu'il était bien difficile de combler.

Je restai deux mois à Dreux. J'y ouvris la chasse.

On m'avait raconté l'histoire d'un lièvre à trois pattes, espèce d'animal enchanté que tous les chasseurs avaient vu, que tous les chasseurs connaissaient, que tous les chasseurs avaient tiré ; mais, après chaque coup de fusil, le drôle secouait ses oreilles, et n'en courait que mieux.

Ce lièvre était d'autant plus connu, je dirai presque d'autant plus populaire, qu'il était, à peu près le seul sur tout le territoire.

Nous n'avions pas fait, le 1er septembre, un quart de lieue hors de la maison, qu'un lièvre me part. Je le mets en joue, je tire, il roule.

Mon chien me le rapporte : c'était le lièvre à trois pattes !

Les chasseurs de Dreux se réunirent pour me donner un grand dîner.

La mort de ce lièvre fantastique, et quelques coups doubles sur des perdrix rouges, me firent dans le département d'Eure-et-Loir une réputation qui dure encore aujourd'hui.

Cependant, tous ces honneurs rendus, quoiqu'ils touchassent à l'apothéose, ne purent me faire rester au delà du 15 septembre.

Les lettres d'Adèle étaient devenues de plus en plus rares.

Enfin elles avaient cessé tout à fait.

Le 15 septembre, je partis.

Par où ? comment ? Passai-je par Paris ? Je ne me souviens pas plus du retour que du départ.

Je me retrouve à Villers-Cotterets, en face de ces mots qui saluent mon arrivée :

— Tu sais qu'Adèle Dalvin se marie ?

— Non, je ne le savais pas, mais je m'en doutais, répondis-je.

Oh ! que les élégies de Parny sur l'inconstance d'Éléonore, que les complaintes de Bertin sur l'infidélité d'Eucharis ; oh ! que tout cela, mon Dieu ! me parut fade, quand j'essayai de le relire avec une véritable blessure dans le cœur !

Hélas ! pauvre Adèle ! ce n'était pas un mariage d'amour qu'elle faisait : elle épousait un homme qui avait plus du double de son âge : il avait vécu longtemps en Espagne, et en avait rapporté une petite fortune.

Adèle faisait un mariage de raison.

La nuit même de mon retour, je résolus de voir Adèle.

On sait de quelle façon j'entrais.

Je fis, comme d'habitude, glisser le pêne de la serrure, j'ouvris la porte, je retrouvai Mouphti, qui me fit une telle fête, qu'il faillit me dénoncer par sa joie ; puis, le cœur bondissant comme jamais il n'avait bondi, j'escaladai le mur, et franchis les deux haies.

Je faillis me trouver mal en me revoyant dans le jardin.

Je m'appuyai contre un arbre, et je repris ma respiration.

Puis je m'acheminai vers le pavillon.

Puis, à mesure que je m'approchais, et que je pouvais distinguer dans l'obscurité, je sentais mon cœur se serrer.

Les contrevents, au lieu d'être fermés, étaient tout grands ouverts ; la fenêtre, au lieu d'être close, était entr'ouverte.

Je vins m'appuyer à l'appui de la croisée : tout était sombre à l'intérieur.

Je poussai les deux battants, j'enjambai l'appui.

La chambre était solitaire.

J'étendis les mains du côté du lit : le lit était vide.

Il était évident qu'Adèle avait deviné que je viendrais, qu'elle avait déserté la chambre, en me laissant la facilité d'y pénétrer, pour que son intention me fût bien manifeste.

Oh ! oui, je devinai... je compris tout.

A quoi bon nous revoir, puisque c'était fini entre nous?

Je m'assis sur le lit et je vous remerciai, mon Dieu ! de nous avoir donné des larmes, nous ayant imposé la douleur.

Le mariage était fixé à quinze jours de là.

Pendant ces quinze jours, je restai à peu près enfermé à la maison. Le dimanche seulement j'allai dans le parc, mais au jeu de paume. J'aimais beaucoup ce jeu, comme tous les jeux d'adresse ; j'y avais acquis une certaine supériorité ; j'étais, en outre, d'une grande force musculaire, de sorte que je tirais dans toute la longueur du jeu, et parfois même au delà de ses limites ; cette force me rendait l'effroi des tierceurs. Ce jour-là, où j'avais besoin de combattre par une grande fatigue physique les émotions de mon cœur, je me livrai à cet exercice avec une espèce de frénésie.

Une balle, renvoyée par moi à hauteur d'homme, atteignit un des joueurs, et le renversa ; c'était le fils du brigadier de gendarmerie : on le nommait Savard.

Nous courûmes à lui ; par bonheur, la balle avait porté sur le haut de l'épaule, un peu au-dessus du biceps, à l'endroit où la chemise se fronce.

Six pouces plus haut, je l'atteignais à la tempe, et je le tuais roide.

Je jetai ma raquette, et je renonçai à la paume ; jamais je n'y ai joué depuis.

Je revins à la maison, et je cherchai une distraction en travaillant.

Mais j'essayai vainement de me mettre à la besogne ; on travaille avec le cœur et l'esprit combinés : Adolphe avait emporté mon esprit ; Adèle était en train de briser mon cœur.

Le jour du mariage approchait ; ce jour-là je ne voulus pas rester à Villers-Cotterets. J'arrangeai une partie de pipée avec un vieux camarade à moi, un des compagnons de ma jeunesse, un peu délaissé, depuis que de la Ponce et Adolphe avaient pris place, non seulement dans mes affections, mais encore dans ma vie.

C'était un bourrelier nommé Arpin.

Dès le soir, nous allâmes préparer notre arbre ; c'était dans un charmant taillis, à un quart de lieue à peu près de ce joli village d'Haramont, dont j'ai tenté, dans *Ange Pitou* et dans *Conscience l'innocent*, de faire un lieu célèbre.

Au pied de cet arbre, dont nous taillâmes toutes les branches pour faire entrer nos gluaux, nous construisîmes une hutte en branchages, et nous couvrîmes les branchages de fougères.

Le lendemain, avant le jour, nous étions à notre poste ; le soleil, en se levant, éclaira notre arbre tendu, et trouva la chasse commencée.

Étrange chose ! cette chasse à laquelle, plus jeune, j'avais trouvé tant de plaisir, que souvent je passais sans sommeil la nuit qui la précédait, cette chasse n'avait plus la puissance de distraire mon cœur de l'angoisse qui le serrait.

O douleur, sublime mystère dans l'accomplissement duquel l'homme s'élève et l'âme grandit ! douleur, sans laquelle il n'y aurait pas de poésie, car la poésie est faite presque toujours d'une part de joie, d'une part d'espérance et de deux parts de douleur ! douleur, qui seule laisses ta trace dans la vie ; sillon mouillé de larmes, où pousse la Prière, c'est-à-dire la mère de ces trois nobles filles, de ces trois sœurs célestes qu'on appelle la Foi, l'Espérance et la Charité ! sois bénie par le poète, ô douleur !

Nous avions emporté du pain et du vin ; nous avions déjeuné et dîné ; la chasse était abondante, et donnait que c'eût été tout plaisir dans un autre moment. On était arrivé à la fin de la journée à l'heure où le merle siffle, où le rouge-gorge chante, où les premières ombres descendent avec le silence dans l'intérieur des bois, quand tout à coup je fus tiré de ma rêverie, — si l'on peut appeler rêverie ce chaos sombre d'une pensée sur laquelle la lumière n'a pas été faite, — quand je fus tiré de ma rêverie par le son aigu d'un violon, et par de joyeux éclats de rire. Violon et éclats de rire s'approchaient, et je commençais bientôt à entrevoir sous les arbres un ménétrier et une noce venant d'Haramont, et allant à Villers-Cotterets, tout cela suivant un petit chemin de traverse, et devant passer à vingt pas de moi : jeunes filles à robe blanche, jeunes gens à habit bleu ou noir, avec de gros bouquets et de longs rubans !

Je mis la tête hors de notre hutte, et je poussai un cri.

Cette noce, c'était la noce d'Adèle ! la jeune fille au voile blanc et au bouquet d'oranger qui marchait la première, donnant le bras à son mari, c'était elle !

Sa tante demeurait à Haramont. Après la messe, on était allé déjeuner chez la tante ; on avait pris, le matin, par la grande route ; on revenait, le soir, par le chemin de traverse.

Ce chemin de traverse, je l'ai dit, aboutissait à vingt pas de notre hutte.

Ce que j'avais fui venait me chercher !

Adèle ne me vit pas ; elle ne sut pas qu'elle passait près de moi : elle était appuyée à l'épaule de celui à qui elle appartenait maintenant devant les hommes et devant Dieu ; et lui, le bras passé autour de sa taille, la tenait enlacée.

Je suivis longtemps des yeux cette file de robes blanches qui, dans l'ombre naissante, semblait une procession de fantômes.

Puis, quand elle eut disparu, je soupirai.

Mon premier rêve venait de s'évanouir, ma première illusion venait de s'éteindre !

LXV

JE QUITTE VILLERS-COTTERETS POUR ÊTRE DEUXIÈME OU TROISIÈME CLERC A CRÉPY. — MAITRE LEFÈVRE. — SON CARACTÈRE. — MES VOYAGES A VILLERS-COTTERETS. — LE « PÈLERINAGE A ERMENONVILLE ». — ATHÉNAIS. — NOUVEAUX ENVOIS A ADOLPHE. — DÉSIR IMMODÉRÉ DE FAIRE UN VOYAGE A PARIS. — COMMENT CE DÉSIR S'ACCOMPLIT. — VOYAGE. — HOTEL DES « VIEUX-AUGUSTINS ». — ADOLPHE. — « SYLLA ». — TALMA.

Pendant mon absence, on était venu m'offrir une place de deuxième ou troisième clerc, je ne sais plus bien, chez M. Lefèvre, notaire à Crépy.

Cette place était bien avantageuse : on était nourri et logé.

Ainsi, ma nourriture était devenue une telle charge pour ma pauvre mère, qu'elle consentait, pour la seconde fois, à se séparer de moi afin d'économiser cette nourriture.

On me fit mon petit paquet — pas beaucoup plus gros que celui d'un Savoyard qui quitte les montagnes — et je partis.

Il y avait trois lieues et demie de Villers-Cotterets à Crépy. Je fis le chemin à pied, et j'arrivai un beau soir chez M. Lefèvre.

M. Lefèvre était, à cette époque, un assez bel homme, de trente-quatre à trente-cinq ans, très brun de cheveux, très pâle de visage, très usé de corps. On reconnaissait en lui l'homme qui a longtemps vécu à Paris, et qui a pris beaucoup de ses plaisirs permis, mais encore plus de ses plaisirs défendus.

Quoique confiné dans une petite ville de province, M. Lefèvre était ce que l'on pourrait appeler un notaire de la haute école ; grandes façons avec les clients, grandes manières avec nous, gestes élégants et dominateurs avec tout le monde. M. Lefèvre semblait dire à tous ceux que leurs affaires amenaient chez lui : « Appréciez l'honneur que je vous fais, à vous et à votre ville, en descendant à être notaire dans un chef-lieu de canton, quand j'aurais pu être notaire à Paris. »

Il y avait surtout chez M. Lefèvre une chose qui me ravissait d'admiration : c'est qu'il faisait huit ou dix voyages par an dans la capitale, comme on disait à Crépy, et que jamais il ne s'abaissait à prendre la diligence ; quand l'envie de la locomotion lui prenait, il appelait le jardinier.

— Pierre, disait-il, je pars demain, ou ce soir, pour Paris ; qu'à telle heure les chevaux de poste soient au cabriolet !

Pierre partait ; à l'heure dite, les chevaux arrivaient, éveillant tout le quartier avec leurs grelots ; le postillon, qui n'avait pas encore abdiqué la queue poudrée et la veste bleue à revers rouges et à boutons d'argent, se mettait lourdement en selle avec ses grosses bottes ; M. Lefèvre, enveloppé d'un grand manteau, s'étendait nonchalamment dans la voiture, prenait une prise de tabac dans une boîte d'or, laissait tomber de ses lèvres ce mot : « Allez ! » et, sur ce mot, le fouet claquait, les grelots tintaient, et pour trois

ou quatre jours, la voiture disparaissait à l'angle de la rue.

Jamais M. Lefèvre ne disait ni le jour ni l'heure de son retour ; il revenait à l'improviste, et aimait à surprendre son monde.

C'était, du reste, un assez brave homme que M. Lefèvre ; froid, exigeant, mais juste ; refusant rarement les congés qu'on lui demandait, mais ne pardonnant pas, comme on le verra, les congés qu'on prenait sans les lui demander.

La mère de mon beau-frère habitait Crépy ; c'était pour moi une entrée tout ouverte dans le monde de cette petite ville. Hélas ! hélas ! quelle différence avec ce triple monde de Villers-Cotterets dont j'ai parlé, et surtout avec notre charmant petit monde à nous !

Toute cette bonne famille Millet, chez laquelle nous étions venus chercher un asile pendant la première invasion, avait disparu ; la mère, les deux frères, les deux sœurs, tout cela avait quitté Crépy, et habitait Paris.

J'y ai revu la mère et la sœur aînée ; elles étaient dans la misère.

Je m'ennuyais fort au sein de l'ancienne capitale du Valois ! si fort, qu'il m'arrivait bien souvent, le samedi soir, de prendre mon fusil, et de m'en aller, en chassant, coucher à Villers-Cotterets, chez ma mère ; puis, le lundi matin, à six heures, je reprenais mon fusil, et, toujours chassant, je rentrais chez maître Lefèvre pour l'ouverture de l'étude.

Cela dura trois mois ainsi. J'avais une jolie chambre prenant jour sur un jardin plein de fleurs ; le soleil du soir donnant dans cette chambre ; du papier, de l'encre et des plumes à foison sur ma table ; bonne nourriture, assez bon visage, et cependant je sentais qu'il me serait impossible de vivre ainsi.

Dans une de mes excursions dominicales, je tournai vers Ermenonville. — Ermenonville est situé à six lieues de Crépy, à peu près ; mais qu'étaient-ce que six lieues pour des jambes comme les miennes !

Je visitai la terre historique de M. de Girardin, le Désert, l'île des Peupliers, le tombeau de l'inconnu. Le côté poétique du pèlerinage ranima un peu ma pauvre muse engourdie, papillon blême et mal vivant, sortant de sa chrysalide en janvier, au lieu d'en sortir en mai.

Je me mis au travail. J'écrivis moitié prose, moitié vers, et sous l'inspiration d'une charmante jeune fille de la société, nommée Athénaïs, — laquelle n'en sut jamais rien, — un mauvais pastiche des *Lettres à Emilie*, par Demoustier, et des *Voyages du chevalier Bertin*.

L'œuvre finie, je l'envoyai à Adolphe. Puisque je ne pouvais pas arriver par le théâtre, peut-être arriverais-je par la librairie.

Cela était baptisé du titre essentiellement nouveau de *Pèlerinage à Ermenonville*.

Adolphe, tout naturellement, n'en put tirer aucun parti ; il le perdit, ne le retrouva jamais, et fit bien.

Il me serait impossible de m'en rappeler un mot.

Au reste, Adophe ne réussissait pas mieux que moi. Toutes ses espérances, à lui ausi, tombaient les unes après les autres, et il m'écrivait que nous n'arriverions jamais qu'ensemble.

Mais pour arriver, il fallait partir ; et comment partir de Crépy pour Paris, avec l'état de mes finances, qui ne s'élevait jamais — dans mes beaux jours de recettes maternelles — au delà de huit ou dix francs ?

Il y avait donc impossibilité matérielle.

Mais les mystères de la Providence sont infinis.

Un samedi du mois de novembre, M. Lefèvre nous annonça, à sa manière habituelle, — en ordonnant à Pierre de faire venir les chevaux pour le lendemain sept heures du matin, — un de ses voyages mensuels à Paris.

Presque en même temps qu'il donnait cet ordre, à la fin du dîner, comme d'habitude encore, la cuisinière entra et annonça qu'un de mes amis me demandait.

Je sortis. C'était Paillet, mon ancien maître clerc : comme moi, il avait quitté Mennesson.

Il habitait momentanément sa ferme de Vez, où il avait un logement au haut d'une tour près de laquelle la tour de madame Marlborough, si célèbre qu'elle soit, est bien peu de chose.

C'est, en effet, une tour merveilleuse, que cette tour de Vez, reste inébranlable de quelque château fort du XIIe siècle ; vieux nid de vautour, habité aujourd'hui par les corbeaux.

Paillet était venu à cheval, pour savoir le prix des grains, je crois. Il était bien, de temps en temps, premier clerc en province ou second clerc à Paris ; mais son état réel, son véritable état, était d'être propriétaire.

Nous allâmes faire un tour du côté des remparts.

J'étais en train de lui conter toutes mes douleurs, auxquelles ce cher ami, qui m'aimait de tout son cœur, compatissait de son mieux, quand tout à coup je me frappai le front.

— Ah ! mon cher [illegible]-je, une idée !...

— Laquelle ?

— Allons passer [illegible] à Paris.

— Et ton étude ?

— M. Lefèvre part [illegible] demain pour Paris ; il reste habituellement deux ou [illegible] dehors ; dans deux ou trois jours, nous serons [illegible]

Paillet fouilla dans [illegible] et en tira vingt-huit francs.

— Voilà, dit-il, tout ce que je possède ; et toi ?

— Moi, j'ai sept francs.

— Vingt-huit et sept, trente-[illegible] comment diable veux-tu que nous allions à Paris [illegible] ? Nous avons déjà pour trente francs de voiture, rien qu'à aller et revenir.

— Attends donc, j'ai un moyen...

— Lequel ?

— Tu as ton cheval ?

— Oui.

— Nous mettons nos habits dans un portemanteau, nous prenons nos vestes de chasse et nos fusils et nous nous en allons en chassant ; en route, nous mangeons le gibier, et nous ne dépensons rien.

— Comment cela ?

— C'est bien simple : d'ici à Dammartin, n'est-ce pas, nous tuons un lièvre, deux perdrix et une caille ?

— J'espère que nous tuerons mieux que cela.

— Moi aussi, je l'espère bien, mais je cote au plus bas. Nous arrivons à Dammartin, nous faisons rôtir le derrière de notre lièvre, nous mettons le devant en civet, nous buvons, nous mangeons.

— Et après ?

— Après ?... Nous payons notre vin, notre pain et notre assaisonnement avec les deux perdrix, et nous donnons la caille pour boire au garçon... Il ne faut donc s'inquiéter que de ton cheval. Eh bien, avec trois francs par jour, on en verra le jeu.

— Mais pour qui diable nous prendra-t-on ?

— Pardieu ! pour des écoliers en vacances.

— Mais nous n'avons qu'un fusil !

— C'est ce qu'il nous faut ; un seul de nous deux chasse, l'autre le suit à cheval ; de cette façon, il y a seize lieues d'ici à Paris, cela ne nous en fait que huit à chacun.

— Et les gardes champêtres ?

— Ah ! le bel empêchement ! Celui de nous deux qui est à cheval les aperçoit de loin ; il en prévient celui qui chasse. Le cavalier descend de son cheval, le chasseur y monte, pique des deux, et, avec un temps de galop, sort du terroir. Quant au cavalier, le garde champêtre vient à lui, et le trouve cheminant, les mains dans ses poches. « Que faites-vous là, monsieur. — Moi ?... Vous le voyez bien. — N'importe, dites... — Je me promène. — Tout à l'heure, vous étiez à cheval. — Oui. — Et maintenant vous êtes à pied. — Oui... Est-ce défendu, après qu'on s'est promené à cheval ,de se promener à pied ? — Non, mais vous n'étiez pas seul. — C'est possible. — Votre compagnon chassait. — Croyez-vous ? — Parbleu ! le voilà là-bas à cheval avec son fusil. — Mon cher monsieur, s'il est là-bas à cheval avec son fusil, courez après lui, et tâchez de l'arrêter. — Mais je ne peux pas courir après lui et l'arrêter, puisqu'il est à cheval, et que je suis à pied. — En ce cas, vous ferez mieux, mon ami, d'aller jusqu'au premier village et de boire une bouteille de vin à notre santé. » Sur ce, toi ou moi, nous allongeons au brave homme une pièce de vingt sous, que nous passons dans les profits et pertes ; le garde champêtre nous tire sa révérence, s'en va boire à notre santé, et nous continuons notre chemin.

— Tiens ! tiens ! tiens ! dit Paillet, ce n'est pas mal imaginé cela... On m'a dit que tu faisais des pièces ?

Je poussai un soupir.

— C'est justement pour aller demander à de Leuven des nouvelles des pièces que j'ai faites, que je veux aller à Paris... Eh bien, une fois à Paris...

— Oh ! interrompit Paillet, une fois à Paris, j'ai un petit hôtel, rue des Vieux-Augustins, où je descends d'habitude, et où l'on me connaît ; une fois à Paris, je ne suis donc pas inquiet.

— Alors, est-ce dit ?

— Ma foi, oui !... ce sera drôle.

— Partons nous pour Paris ?

— Nous partons.

— Eh bien, alors, mieux que cela ; au lieu de partir demain, partons ce soir ! Nous irons coucher à Ermenonville, et, demain soir, en partant de bon matin d'Ermenonville, nous pouvons être à Paris.

Partons ce soir.

Nous rentrâmes : Paillet, à l'hôtel, pour faire seller son cheval ; moi, chez maître Lefèvre, pour prendre mon [illegible] et m'habiller en chasseur.

Une chemise, une redingote, un pantalon et une paire de bottes furent envoyés par l'intermédiaire du troisième

[illegible] qui en bourra un portemanteau ; après [illegible] mon fusil sur l'épaule, attendre Paillet à [illegible] de la ville.

[illegible] parut bientôt.

Il était trop tard pour chasser ; nous ne songeâmes tous [illegible] qu'à gagner du pays. Je sautai en croupe.

[illegible] heures après, nous étions à Ermenonville.

C'était la deuxième ou troisième fois que je venais à l'hôtel de la *Croix*, autant que je puis me le rappeler, je n'étais pas une excellente pratique ; mais enfin, je n'y avais pas de mauvais antécédents, au contraire.

Nous fûmes bien reçus.

Une omelette, une bouteille de vin et du pain à discrétion [illegible] notre souper.

Le lendemain, notre compte, cheval compris, se montait à six francs ; restaient vingt-neuf.

Nous nous regardâmes, Paillet et moi, d'un air qui voulait dire : « Hein ! comme cela s'en va, l'argent ! » Et, après deux ou trois mouvements de tête des plus philosophiques, nous nous remîmes en route, piquant droit sur Dammartin, où nous devions déjeuner.

Mais le déjeuner ne nous inquiétait pas ; il était dans le canon de notre fusil, et nous saurions bien l'en faire sortir.

C'était une terre très giboyeuse et parfaitement gardée que celle d'Ermenonville ; aussi à peine eûmes-nous fait un quart de lieue qu'en six coups de fusil j'avais tué deux lièvres et trois perdrix.

Je dois l'avouer en toute humilité, ces deux lièvres et ces trois perdrix appartenaient à M. de Girardin [illegible].

Aussi, comme mon chien apportait la troisième perdrix, Paillet donna-t-il le signal convenu.

Le garde champêtre apparaissait à l'horizon, se découpant en vigueur sur le ciel blanchâtre et cotonneux, tel qu'un de ces bergers ou de ces campagnards aux grosses guêtres que Decamps ou Jadin mettent dans leurs paysages, comme un point de comparaison avec quelque orme isolé et tordu.

La manœuvre était indiquée d'avance. En un instant, je fus à cheval, piquant des deux, et emportant avec moi les pièces à conviction.

Le dialogue entre Paillet et le garde champêtre fut long et animé ; mais il se termina comme je l'avais prévu. Paillet tira majestueusement une pièce de vingt sous de la bourse commune, et le total des dépenses fut porté à sept francs.

Là était la perte ; mais, comme profit, nous avions deux lièvres et trois perdrix.

Paillet me rejoignit : je restai à cheval, et il se mit en chasse à son tour.

Nous alternâmes ainsi. A dix heures du matin, nous étions à Dammartin avec trois lièvres et huit perdrix.

Sur deux gardes champêtres qui nous avaient abordés de nouveau, l'un avait majestueusement refusé les vingt sous, l'autre les avait bassement acceptés.

Nos fonds étaient donc réduits à vingt-sept francs.

Mais nous avions fait plus de la moitié du chemin, mais nous avions trois lièvres et huit perdrix !

Comme je l'avais prévu, nous en fûmes quittes pour un lièvre et trois perdrix, et encore fûmes-nous généreux. Nous eussions pu nous faire rendre notre monnaie en alouettes.

A onze heures, nous nous remettions en route, et nous marchions en droite ligne sur Paris, où nous entrâmes à dix heures et demie du soir ; moi à pied, et Paillet à cheval, avec quatre lièvres, douze perdrix et deux cailles.

Nous avions, au cours de la Halle, pour trente francs de gibier.

En arrivant à l'hôtel des *Vieux-Augustins*, Paillet se fit reconnaître et posa ses conditions.

Il s'agissait, dit-il à notre hôte, d'un pari considérable que nous avions fait avec des Anglais.

Nous avions parié d'aller à Paris et d'en revenir sans dépenser un sou.

En conséquence, nous voulions, pour gagner le pari, traiter avec notre hôte de notre chargement de gibier.

Moyennant nos quatre lièvres, nos douze perdrix et nos deux cailles, notre hôte s'engageait à nous nourrir et à nous coucher deux jours et deux nuits, nous, notre cheval et notre chien.

En outre, au départ, il devait nous munir d'un pâté et d'une bouteille de vin.

A [illegible] conditions, notre hôte déclara qu'il faisait une bonne [illegible] et nous offrit un certificat par lequel il attesterait [illegible] chez lui du moins, nous n'avions pas dépensé un sou. [illegible] remerciâmes en lui disant que nos Anglais [illegible] sur parole.

Nous [illegible] Paillet et moi, et nous allâmes prendre un bain.

Avec toute l'[illegible] il nous fallut prélever sur notre reliquat une somme de [illegible] francs cinquante ; nous nous trouvâmes donc réduits à vingt-trois francs cinquante centimes.

Nous avions dépensé un peu moins du tiers de notre avoir, mais nous étions arrivés, et nous avions la table et le lit assurés pour quarante-huit heures.

Malgré la fatigue de la journée, je dormis mal : j'étais à Paris.

J'enviais mon chien, qui, couché sur ma descente de lit, tranquille d'imagination, éreinté de corps, et insoucieux de l'endroit où il se trouvait, ne fit qu'un somme.

Le lendemain, je m'éveillai à sept heures.

En un tour de main, je fus prêt.

De Leuven demeurait rue Pigalle, nº 14. C'était à une lieue à peu près de la rue des Vieux-Augustins ; mais, bah ! qu'importait ?

J'avais bien fait dix ou douze lieues la veille, sans compter les tours et détours, je pouvais bien en faire une le lendemain.

Je me mis en route. Paillet avait ses affaires ; moi, j'avais les miennes. Nous ne nous trouverions probablement qu'à dîner, et même peut-être seulement le soir.

Je sortis de la rue des Vieux-Augustins, par le côté de la rue Croix-des-Petits-Champs ; je marchai droit devant moi. Je vis un passage où s'engouffraient beaucoup de gens, et d'où sortaient beaucoup d'autres. Je descendis sept ou huit marches ; je me crus perdu. Je voulus remonter, mais j'eus honte. Je continuai mon chemin, je tombai dans la rue de Valois.

Je venais, du premier coup, de faire connaissance avec le plus hideux passage de Paris, le passage de la rue Neuve-des-Bons-Enfants.

Je traversai un autre passage qui se trouvait devant moi, et je me trouvai dans le Palais-Royal. J'en fis le tour ; la moitié des boutiques étaient encore fermées.

Je m'arrêtai devant le Théâtre-Français, et je vis sur l'affiche :

DEMAIN LUNDI

SYLLA

Tragédie en cinq actes, en vers, de M. de JOUY.

Je jurai bien que, d'une façon ou de l'autre, dussé-je porter atteinte à la bourse commune, je verrais *Sylla*.

D'autant plus qu'on lisait en grosses lettres sur ladite affiche :

M. TALMA REMPLIRA LE RÔLE DE SYLLA.

Cependant, comme mieux valait y aller par l'entremise d'Adolphe, je m'informai immédiatement du gisement de la rue Pigalle, et je me mis en route.

Après bien des tours et des détours, j'arrivai à mon but vers neuf heures du matin.

Adolphe n'était pas encore levé ; mais son père se promenait dans le jardin.

J'allai à lui. Il s'arrêta, me laissant venir, la main étendue vers moi.

— Eh bien, me dit-il, vous voilà donc à Paris ?

— Oui, monsieur de Leuven.

— Pour longtemps ?

— Pour deux jours.

— Que venez-vous faire ?

— Je viens voir deux personnes : Adolphe et Talma.

— Ah çà ! vous êtes donc devenu millionnaire, que vous faites de pareilles folies ?

Je racontai à M. de Leuven la façon dont nous avions fait la route, Paillet et moi.

Il me regarda un instant.

— Vous arriverez, vous, me dit-il, vous avez de la volonté. Allons, courez éveiller Adolphe ; il vous conduira chez Talma, qui vous donnera des billets ; puis vous reviendrez déjeuner ensemble ici.

C'était bien là mon affaire. Je pris des renseignements sur la topographie intérieure de la maison, et je me lançai.

Je n'ouvris que deux portes avant de trouver la porte d'Adolphe : l'une était celle de Gabriel Arnault, l'autre celle de Louis Arnault. Je m'étais égaré dans l'appartement du premier étage.

Louis me remit dans le bon chemin ; j'arrivai enfin chez Adolphe.

Adolphe dormait à lui seul comme dormaient les Sept Dormants.

Mais eussé-je eu affaire à Épiménides, je l'eusse éveillé.

Adolphe se frottait les yeux, et ne voulait pas me reconnaître.

— Allons, lui dis-je, c'est moi, c'est bien moi ; réveillez-vous, habillez-vous et allons chez Talma.

— Chez Talma ! quoi faire ? Auriez-vous, par hasard, une tragédie à lui lire ?

— Non, mais j'ai des billets à lui demander.

— Que joue-t-il donc ?

Je tombai de mon haut. Adolphe, habitant Paris, ignorait ce que jouait Talma !

Mais à quoi pensait-il, le malheureux !

Ce n'était pas étonnant qu'il n'eût pas encore placé mon *Pèlerinage à Ermenonville* et fait jouer nos pièces !

Adolphe se leva et s'habilla. A onze heures, nous sonnions à la maison de la rue de la Tour-des-Dames.

Mademoiselle Mars, mademoiselle Duchesnois et Talma y demeuraient porte à porte.

Talma était à sa toilette ; mais Adolphe était un familier de la maison ; on l'introduisit.

J'étais de la suite d'Adolphe, comme Hernani de celle de Charles-Quint ; j'entrai tout naturellement derrière Adolphe.

Talma avait la vue très courte ; je ne sais pas s'il me vit ou s'il ne me vit pas.

Il se lavait la poitrine ; il avait la tête à peu près rasée ; ce qui me préoccupa beaucoup, attendu que j'avais dix fois entendu dire que, dans *Hamlet*, à l'apparition du spectre paternel, on voyait les cheveux de Talma se dresser sur sa tête.

Il faut le dire, l'aspect de Talma, dans ces conditions, était assez peu poétique.

Cependant, quand il se redressa, quand, le torse nu, le bas du corps enveloppé d'une espèce de grand manteau de laine blanche, il prit un des pans de ce manteau qu'il tira sur son épaule et dont il se voila à moitié la poitrine, il y eut dans ce mouvement quelque chose d'impérial qui me fit tressaillir.

De Leuven lui exposa notre demande. Talma prit une espèce de stylet antique, au bout duquel était une plume, et nous signa un billet de deux places.

C'était un billet de sociétaire.

Outre le billet de service qu'ils recevaient les jours où ils jouaient, les sociétaires avaient le droit de signer tous les jours deux places.

Alors, Adolphe lui dit qui j'étais.

A cette époque, j'étais le fils du général Alexandre Dumas, c'était tout ; mais, enfin, c'était déjà quelque chose.

D'ailleurs, Talma se rappelait avoir rencontré mon père chez Saint-Georges.

Il me tendit la main.

J'avais grande envie de la lui baiser. Avec mes idées de théâtre, Talma était un dieu pour moi, dieu inconnu, c'est vrai, inconnu comme Jupiter l'était à Semelé, mais dieu qui m'apparaissait le matin, et qui allait se révéler le soir.

Nos deux mains se touchèrent.

O Talma ! si tu eusses eu vingt ans de moins, ou que j'eusse eu vingt ans de plus !

Tout l'honneur fut pour moi, Talma ! moi, je savais le passé, toi, tu ne pouvais pas deviner l'avenir.

Si on t'avait dit, Talma, que la main que tu venais de toucher écrirait soixante ou quatre-vingts drames dans chacun desquels — toi qui cherchas des rôles toute ta vie — tu eusses trouvé un rôle dont tu eusses fait une merveille, n'est-ce pas que tu n'eusses point laissé partir ainsi le pauvre jeune homme tout rougissant de t'avoir vu, tout fier de t'avoir touché la main ?

Mais comment eusses-tu vu en moi, Talma, puisque je n'y voyais pas moi-même ?

LXVI

LE BILLET DE SPECTACLE. — LE CAFÉ DU « ROI ». — AUGUSTE LAFARGE. — THÉAULON. — ROCHEFORT. — FERDINAND LANGLÉ. — LES GENS QUI NE DINENT PAS ET CEUX QUI DINENT. — LA PREMIÈRE ENTRÉE DE TALMA. — COMMENT TALMA N'A-T-IL PAS FAIT D'ÉLÈVE ? — « SYLLA » ET LA CENSURE. — LA LOGE DE TALMA. — UNE COURSE DE FIACRE, APRÈS MINUIT. — RETOUR A CRÉPY. — M. LEFÈVRE M'EXPLIQUE COMME QUOI UNE MÉCANIQUE, POUR BIEN MARCHER, A BESOIN DE TOUS SES ROUAGES. — JE LUI DONNE MA DÉMISSION DE TROISIÈME CLERC.

Je revins de chez de Leuven serrant mon billet dans ma poche. Avec la possibilité de m'en procurer un autre, je ne l'eusse pas donné pour cinq cents francs !

D'ailleurs, j'étais tout fier d'aller au Théâtre-Français avec un billet signé *Talma*.

Nous déjeunâmes.

De Leuven faisait le [illegible] de difficultés pour venir au spectacle : il avait un [illegible] avec Scribe, un rendez-vous avec Théaulon, un [illegible] avec je ne sais plus quelle autre célébrité encore, [illegible] soirée.

Son père haussa les épaules [illegible] de Leuven n'objecta plus rien. Il fut convenu que [illegible] ensemble aux Français ; seulement, comme je [illegible] le Musée, le Jardin des Plantes et le Luxembourg, [illegible] donna rendez-vous à sept heures au café du *Roi*.

Le café du *Roi* faisait le coin [illegible] Richelieu et de la rue Saint-Honoré.

Nous aurons à en parler longuement [illegible] plus tard.

Après le déjeuner, je pris ma course [illegible] commençant par le Musée. A six heures, j'avais accompli [illegible] la tournée du provincial — c'est-à-dire qu'entré dans les Tuileries par la grille de la rue de la Paix, j'avais [illegible] la voûte, visité le Musée, suivi les quais, fait le [illegible] extérieur et intérieur de Notre-Dame, fait grimper Martin [illegible] arbre, et, avec mon titre d'étranger, qu'un invalide [illegible] mal-intentionné pouvait seul me contester, j'avais forcé la porte du Luxembourg.

A six heures, je rentrai à l'hôtel, où je retrouvai Paillet. Nous dînâmes fort bien, ma foi ! Notre hôte était un homme de conscience, et il nous donna en potage, en mets aux olives, en rosbif et en pommes de terre à la maître d'hôtel, la valeur de deux lièvres et de quatre perdrix que nous absorbions sous d'autres formes.

J'insistai inutilement pour faire venir Paillet aux Français avec nous ; Paillet était un ancien second clerc parisien, il avait des amis, ou même encore peut-être des amies d'autrefois à revoir ; il refusa l'offre, si pressante qu'elle fût, et je partis pour le café du *Roi*, ne comprenant pas qu'on eût quelque chose de plus pressé à faire que de voir Talma, et, si on l'avait vu, que de le revoir.

J'arrivai au rendez-vous quelques instants avant Adolphe. Paillet avait prévu que j'aurais peut-être à faire quelque dépense indispensable : il avait généreusement tiré trois francs de la bourse commune, et me les avait donnés.

C'étaient vingt francs cinquante centimes qui restaient à la masse.

J'entrai au café du *Roi*, je m'assis à une table ; je calculai ce qui pourrait me coûter de moins cher à prendre ; je pensai que ce serait un petit verre, et, comme, pour avoir le droit d'attendre, il fallait, à moins d'être un habitué de l'établissement, demander quelque chose, je demandai un verre d'eau-de-vie.

Or, jamais je n'ai pu boire une goutte de cette abominable liqueur ; seulement, forcé de demander, je n'étais pas forcé de boire.

A peine étais-je assis, que je vis un des habitués — et je jugeai que c'était un habitué, attendu que je ne vis absolument rien sur la table devant laquelle il était assis lui-même, — se lever et venir à moi. Je jetai un cri d'étonnement et de joie : c'était Lafarge.

Mais Lafarge ayant fait un pas de plus encore vers la misère ; Lafarge avec une redingote luisante aux coudes, un pantalon luisant aux genoux.

— Ah çà ! mais je ne me trompe pas, c'est bien vous ? me dit-il.

— C'est parfaitement moi. Asseyez-vous donc là.

— Volontiers. Demandez un second petit verre.

— Pour vous ?

— Oui.

— Prenez le mien, mon cher. Je ne bois jamais d'eau-de-vie.

— Pourquoi donc en avoir demandé, alors ?

— Mais parce que je ne voulais pas attendre Adolphe ici sans demander quelque chose.

— Adolphe va venir ?

— Oui. Nous allons ensemble voir *Sylla*.

— Comment ! vous allez voir cette ordure-là ?

— Une ordure, *Sylla* ? Mais c'est un énorme succès !

— Oui, succès de perruque.

— Succès de perruque ? répétai-je sans comprendre.

— Sans doute ! Ôtez à Sylla la mèche de Napoléon, et la pièce n'allait pas jusqu'à la fin.

— Mais il me semble cependant que M. de Jouy est un grand poète.

— Pour la province, c'est possible, mon cher ; mais, ici, nous sommes à Paris, et nous voyons la chose autrement.

— Si ce n'est pas un grand poète, c'est au moins un homme d'infiniment d'esprit.

— Oui, peut-être avait-il de l'esprit sous l'Empire ; mais, vous comprenez, mon cher, l'esprit de 1809 n'est pas l'esprit de 1822.

— Je croyais cependant que l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin* avait été fait sous la Restauration.

— Oui, certainement ; mais vous vous figurez donc que l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin* était de M. de Jouy ?

— Sans doute, puisque c'est signé de lui.

— Oh ! la belle raison !

— De qui est-ce donc, alors?

— Pardieu ! c'est de Merle.

— Qu'est-ce que Merle?

— Tenez, c'est ce monsieur que vous voyez là-bas, avec une grande redingote et un chapeau à larges bords. Il a dix fois l'esprit de M. de Jouy.

— Mais, alors, s'il a dix fois l'esprit de M. de Jouy, pourquoi n'a-t-il pas le quart de sa réputation?

— Ah ! parce que, voyez-vous, mon cher, les réputations, vous saurez cela plus tard, ce n'est ni l'esprit ni le talent qui les font, ce sont les coteries... Demandez donc du sucre ; l'eau-de-vie me fait mal, quand je la bois pure. — Garçon ! du sucre.

— Mais, si l'eau-de-vie vous fait mal, pourquoi en buvez-vous?

— Que voulez-vous ! dit Lafarge, quand on passe sa vie au café, il faut bien boire quelque chose.

— Vous passez donc votre vie au café?

— Mais à peu près : c'est là que je travaille le mieux.

— Au milieu du bruit et des conversations?

— J'y suis habitué. Théaulon travaille comme cela, Francis travaille comme cela, Rochefort travaille comme cela, nous travaillons tous comme cela. — N'est-ce pas, Théaulon?

Un homme de trente à trente-cinq ans qui écrivait avec rapidité, sur papier grand format, quelque chose qui semblait être du dialogue, leva, à cette interpellation, sa tête pâle, rougie aux pommettes, et jeta sur nous un regard bienveillant.

— Oui... Quoi? demanda-t-il. Ah ! c'est vous, Lafarge? Bonsoir.

Et il se remit à travailler.

— C'est Théaulon? demandai-je.

— Oui ; voilà un homme d'esprit et de facilité ! seulement, il gaspille son esprit, il abuse de sa facilité. Savez-vous ce qu'il fait là?

— Non.

— Il fait une comédie en cinq actes, en vers.

— Comment ! il fait des vers ici, au café?

— D'abord, ici, mon cher, ce n'est pas un café ; c'est une espèce de club littéraire ; tous ceux que vous voyez là sont des auteurs ou des journalistes.

— En effet, dis-je à Lafarge, je n'ai jamais vu un café où l'on consomme si peu, et où l'on écrive tant.

— Diable ! vous vous formez ; c'est presque un mot que vous venez de faire là, savez-vous?

— Eh bien, en faveur du presque-mot que je viens de faire, nommez-moi quelques-uns de ces messieurs.

— Ah ! mon cher, ce serait inutile ; il faut être Parisien pour connaître certaines réputations toutes parisiennes.

Mais je vous assure, mon cher Auguste, qu'à cet endroit-là, je ne suis pas aussi provincial que vous le croyez.

— Connaissez-vous Rochefort?

— Oui. N'a-t-il pas fait de très jolies chansons, et deux ou trois vaudevilles qui ont eu du succès?

— Justement ! Eh bien, c'est ce grand maigre qui joue aux dominos...

— Les deux joueurs sont aussi maigres l'un que l'autre.

— Ah ! c'est vrai !... c'est celui dont la figure joue toujours, et ne gagne jamais.

Un *tic* habituel à Rochefort motivait cette plaisanterie de la part de son ami Lafarge.

J'ai dit *motivait*, et non pas *excusait*.

— Et celui qui fait sa partie?

— C'est Ferdinand Langlé.

— Ah ! l'amant de la petite Fleuriet?

— L'amant de la petite Fleuriet !... En vérité, vous dites cela comme un Parisien ! Qui vous a donc si bien renseigné?

— Parbleu ! Adolphe... Mais il me semble qu'il ne vient pas vite.

— Vous êtes donc bien pressé?

— Dame ! il me semble que c'est tout naturel : je n'ai jamais vu Talma.

— Eh bien, mon cher, hâtez-vous de le voir.

— Pourquoi cela?

— Parce qu'il *s'avachit* horriblement.

— Comment, il *s'avachit !* Qu'entendez-vous par là?

— Je veux dire qu'il vieillit, qu'il s'encroûte.

— Ah çà ! mais les journaux disent qu'il n'a jamais été plus jeune de talent, qu'il n'a jamais été plus beau de physionomie.

— Vous croyez donc à ce que disent les journaux?

— Dame !

— Vous en ferez un jour, mon cher, du journalisme.

— Eh bien, après?...

— Eh bien, quand vous en ferez, vous verrez comment cela se fait.

— Et?..

— Et vous ne croirez plus à ce que disent les journaux, voilà tout !

En ce moment, la porte s'ouvrit, et Adolphe passa la tête

— Vite, vite ! dit-il ; si nous ne nous pressons pas, nous trouverons la toile levée.

— Ah ! c'est vous, enfin !

Je m'élançai vers Adolphe.

— Vous oubliez de payer, me dit Lafarge.

— Ah ! c'est vrai. — Garçon, combien?

— Un petit verre, quatre sous ; six sous de sucre, dix.

Je tirai dix sous de ma poche, et je les jetai sur la table. et puis, allégé de cinquante centimes, je me précipitai hors du café.

— Vous étiez avec Lafarge? me dit Adolphe.

— Oui... Mais qu'a-t-il donc?

— Comment, qu'a-t-il?

— Il m'a dit que M. de Jouy était un crétin, et Talma un Cassandre.

— Pauvre Lafarge ! me dit Adolphe ; il n'avait peut-être pas dîné.

— Pas dîné ! En est-il donc réduit là?

— A peu près.

— Ah ! dis-je, voilà qui m'explique bien des choses !... MM. de Jouy et Talma dînent tous les jours, et ce malheureux Lafarge ne peut pas leur pardonner cela.

Hélas ! que j'ai vu de critiques depuis, qui, comme Lafarge, ne pouvaient pardonner à ceux qui dînaient.

Moi, j'avais dîné, et même très bien ; de sorte que j'avais au moins autant d'indulgence dans l'estomac que de curiosité dans l'esprit.

Nous entrâmes. La salle était comble, quoique la pièce en fût à quelque chose comme sa huitième représentation

Nous eûmes une peine horrible à nous placer : nos places n'étaient pas numérotées.

Adolphe donna royalement quarante sous à l'ouvreuse, qui se démena si bien, qu'elle nous trouva, au milieu de l'orchestre, un vide où nous nous glissâmes comme deux coins, dont nous avions à peu près la forme et le moelleux.

Il était temps, comme me l'avait dit Adolphe. A peine étions-nous placés, qu'on leva la toile.

Il est étrange, n'est-ce pas, que je vienne parler de *Sylla* au public de 1851.

Qu'est-ce que *Sylla?* va me dire toute une génération.

O Hugo ! comme tes vers sur Canaris sont vrais ! comme ils me reviennent à la mémoire ! comme, malgré moi, ils coulent sous ma plume !

Canaris ! Canaris ! nous t'avons oublié !
Lorsque sur un héros le temps s'est replié,
Quand ce sublime acteur a fait pleurer ou rire,
Et qu'il a dit le mot que Dieu lui donne à dire,
Quand, venus au hasard des révolutions,
Les grands hommes ont fait leurs grandes actions,
Qu'ils ont jeté leur lustre étincelant ou sombre,
Et qu'ils sont, pas à pas, redescendus dans l'ombre.
Leur nom s'éteint aussi ! Tout est vain, tout est vain !
Et jusqu'à ce qu'un jour le poète divin,
Qui peut créer un monde avec une parole,
Les prenne et leur rallume au front une auréole,
Nul ne se souvient d'eux, et la foule aux cent voix,
Qui, rien qu'en les voyant, hurlait d'aise autrefois,
Hélas ! si par hasard devant elle on les nomme,
Interroge et s'étonne, et dit : « Quel est cet homme? »

Non ! c'est vrai, M. de Jouy n'était ni un héros, quoiqu'il se fût bravement battu dans l'Inde, ni un grand homme, quoiqu'il eût fait *l'Ermite de la Chaussée-d'Antin* et *Sylla ;* mais M. de Jouy était un homme d'esprit, mieux encore, un homme de talent.

C'était ma conviction alors. Trente ans se sont écoulés depuis cette soirée où j'ai vu Talma apparaître à mes yeux sur la scène. Je viens de relire *Sylla*, et c'est mon opinion aujourd'hui.

Sans doute, M. de Jouy avait habilement tiré parti, et de la ressemblance historique, et de la ressemblance physique. L'abdication de *Sylla* rappelait l'abdication de l'empereur ; la tête de Talma, le masque de Napoléon. Sans doute, le succès d'enthousiasme qu'obtint l'ouvrage fut là ; ses cent représentations eurent leur source là. Mais il y avait quelque chose derrière le masque de l'acteur et l'allusion de la tragédie ; il y avait de beaux vers, de grandes situations, un dénoûment audacieux de simplicité.

Je sais bien que souvent les beaux vers d'une époque ne sont pas les beaux vers d'une autre ; — on le dit du moins ; — mais ce sont de beaux vers de tous les temps, les quatre vers que le poète met dans la bouche de Roscius, ce Talma des derniers jours de Rome, et qui eût pu voir tomber la république romaine, comme Talma avait vu tomber la république française :

Ah ! puisse la nature épargner aux Romains
Ces sublimes esprits au-dessus des humains !
Trop de maux, trop de pleurs attestent le passage
De ces astres brûlants nés du sein de l'orage !

Ce sont de beaux vers encore, les vers que le proscripteur, arrêtant de sa main puissante la proscription qui va toucher César, répond à Ophéla, quand Ophéla lui dit :

Oserais-je, à mon tour, demander à Sylla
Quel pouvoir inconnu, quelle ombre protectrice,
Peut dérober César à sa lente justice ?

SYLLA.

J'ai pesé comme vous ses vices, ses vertus,
Et mon œil dans César voit plus d'un Marius !
Je sais de quel espoir son jeune orgueil s'enivre.
Mais Pompée est vivant, César aussi doit vivre.
Parmi tous ces Romains à mon pouvoir soumis,
Je n'ai plus de rivaux, j'ai besoin d'ennemis,
D'ennemis libres, fiers, dont la seule présence
Atteste mon génie ainsi que ma puissance ;
L'histoire à Marius pourrait m'associer,
César aura vécu pour me justifier !

Quand je vis Talma entrer en scène, je jetai un cri de surprise. Oh ! oui, c'était bien le masque sombre de l'homme que j'avais vu passer dans sa voiture, la tête inclinée sur sa poitrine, huit jours avant Ligny, et que j'avais vu revenir le lendemain de Waterloo.

Beaucoup ont essayé depuis, avec le prestige de l'uniforme vert, de la redingote grise et du petit chapeau, de reproduire cette médaille antique, ce bronze moitié grec, moitié romain ; mais nul, ô Talma ! n'a eu ton œil plein d'éclairs, avec cette calme et sereine physionomie sur laquelle la perte d'un trône et la mort de trente mille hommes n'avaient pu imprimer un regret ni la trace d'un remords.

Qui n'a pas vu Talma ne saurait se figurer ce que c'était que Talma ; c'était la réunion de trois suprêmes qualités, que je n'ai jamais retrouvées depuis dans un même homme : la simplicité, la force et la poésie ; il était impossible d'être plus beau de la vraie beauté d'un acteur, c'est-à-dire de cette beauté qui n'a rien de personnel à l'homme, mais qui change selon le héros qu'il est appelé à représenter ; il est impossible, dis-je, d'être plus beau de cette beauté-là que ne l'était Talma. Mélancolique dans *Oreste*, terrible dans *Néron*, hideux dans *Glocester*, il avait une voix, un regard, des gestes pour chaque personnage.

Les acteurs se plaignent que rien d'eux ne survit à eux-mêmes. O Talma ! j'étais un enfant lorsque, dans cette solennelle soirée où je vous voyais pour la première fois, vous entrâtes en scène, ouvrant du geste cette haie de sénateurs, vos clients ; eh bien, de cette première scène, pas un de vos gestes ne s'est effacé, pas une de vos intonations ne s'est perdue... O Talma ! je vous vois encore à ces quatre vers de Catilina :

Sur d'obscurs criminels qu'épargne ta clémence,
Je me tais ; mais mon zèle éclaire ma prudence ;
Le nom de Clodius sur la liste est omis,
C'est le plus dangereux de tous tes ennemis !

je vous vois encore, Talma ! — et puisse votre grande ombre m'entendre et tressaillir de joie de ne pas être oubliée, — je vous vois encore franchir lentement, le sourire de l'ironie aux lèvres, la distance qui vous séparait de l'accusateur ; je vous vois encore lui poser la main sur l'épaule, et, drapé comme la plus belle statue d'Herculanum et de Pompéi, je vous entends lui dire de cette voix vibrante qui va chercher les fibres les plus secrètes du cœur :

Je n'examine pas si ta haine enhardie
Poursuit dans Clodius l'époux de Valérie ;
Et si Catilina, par cet avis fatal,
Prétend servir ma cause ou punir un rival...

O Talma ! comment cette parole incisive et sonore à la fois n'a-t-elle pas germé dans le cœur de quelques-uns de ceux qui vous entouraient ? C'étaient donc des terres bien ingrates et bien desséchées que celles que cette époque antipoétique, qu'on appelle l'Empire, vous avait laissées à défricher, pour que, vous abattu, il n'ait rien poussé de grand, de large, de touffu, sur cet espace que vous avez, pendant trente ans, foulé avec la sandale romaine ou le cothurne grec ? ou bien, est-ce que l'ombre du génie, dans son absorbante puissance, est mortelle comme celle de l'upas ou du mancenillier ?

Je voudrais pouvoir suivre jusqu'au bout, — et ce serait un hommage rendu à ce prodigieux talent, — je voudrais pouvoir suivre Talma dans le double développement de la création et des détails du rôle de Sylla.

Mais à quoi bon ? qui s'occupe de pareille chose aujourd'hui ? qui s'amuse à chercher dans son souvenir, trente ans après qu'elle est éteinte, l'intonation avec laquelle un grand acteur disait tel vers, tel hémistiche, tel mot ? Qu'importe à M. Guizard, à M. Léon Faucher, au président de la République, de quelle façon Talma répondait à Lænas, envoyé par le peuple romain pour savoir de Sylla le chiffre des condamnés, et lui demandant :

Combien en proscris-tu, Sylla ?

qu'importe à ces messieurs de savoir de quelle façon Talma répondait :

Je ne sais pas !

C'est tout au plus s'ils se souviennent de l'intonation avec laquelle M. le général Cavaignac a prononcé ces quatre mêmes mots, quand on lui a demandé combien il envoyait sans jugement de transportés hors de France.

Et cependant, à l'heure où j'écris, il n'y a que deux ans que le dictateur de 1848 a prononcé ces quatre mots qui méritent bien de tenir dans l'histoire leur place près de ceux de Sylla.

Mais, après avoir été tour à tour simple, grand, magnifique, où Talma était réellement sublime, c'était dans la scène d'abdication.

Cette abdication de Sylla rappelait, il est vrai, celle de Fontainebleau, et, nous le répétons, nous ne doutons pas que, sur la partie vulgaire du public, cette ressemblance entre le dictateur moderne et le dictateur antique n'ait produit un immense effet. C'était l'avis aussi de la censure de 1821, qui coupait ces vers, dans lesquels elle croyait reconnaître tour à tour Bonaparte, premier consul, et Napoléon, empereur.

Voici pour Bonaparte :

... C'était trop pour moi des lauriers de la guerre ;
Je voulais une gloire et plus rare et plus chère
Rome, en proie aux fureurs des partis triomphants,
Mourante sous les coups de ses propres enfants,
Invoquait à la fois mon bras et mon génie :
Je me fis dictateur, je sauvai la patrie !

Voici pour Napoléon :

J'ai gouverné le monde à mes ordres soumis,
Et j'impose silence à tous mes ennemis !
Leur haine ne saurait atteindre ma mémoire,
J'ai mis entre eux et moi l'abîme de ma gloire.

Quant on relit, au bout de dix ans, au bout de vingt ans, au bout de trente ans, les vers qu'a défendus la censure, ou même les pièces qu'elle a supprimées, on est toujours émerveillé de la stupidité des gouvernements, qui, aussitôt qu'une révolution a tranché les sept têtes de cette hydre littéraire, s'empresse de les ramasser et de les recoudre au tronc qui faisait semblant d'être mort, mais qui se gardait bien de mourir. Comme si la censure avait jamais empêché un des ouvrages qu'elle a proscrits d'être joué ! comme si la censure avait pu étouffer *Tartufe*, *Mahomet*, *le Mariage de Figaro*, *Charles IX*, *Pinto*, *Marion Delorme* et *Antony !* Non, quand une de ces œuvres vivaces est repoussée du théâtre où sa place est marquée, elle attend, debout et calme, que ceux qui l'ont proscrite tombent ou meurent, et, quand ils sont tombés ou morts, quand elle voit ses persécuteurs rouler du trône ou descendre dans la tombe, elle, la fille immortelle et sereine du génie, elle entre, souveraine et géante, dans l'enceinte d'où l'avaient proscrite les nains qui ont disparu, et repousse du pied leur couronne oubliée, qu'elle trouve trop étroite pour sa tête.

La toile tomba au milieu d'immenses bravos.

J'étais étourdi, ébloui, fasciné.

Adolphe me proposa d'aller remercier Talma dans sa loge. Je le suivis à travers cet inextricable dédale de corridors qui se tordent dans l'intérieur du Théâtre Français, et qui aujourd'hui n'ont malheureusement plus de terres australes pour moi.

Jamais client à la porte du véritable Sylla n'a senti battre son cœur de battements plus vifs et plus multipliés que moi à la porte de celui qui venait de le représenter.

De Leuven poussa cette porte. La loge du grand artiste s'ouvrit ; elle était pleine d'hommes que je ne connaissais pas, et qui tous avaient un nom ou devaient en avoir un.

C'était Casimir Delavigne, qui achevait les dernières scènes de *l'École des Vieillards* ; c'était Lucien Arnault qui venait de faire jouer son *Régulus ;* c'était Soumet, encore tout fier de

son double succès de *Saül et de Clytemnestre* ; c'était Népomucène Lemercier, ce boudeur paralysé dont le talent était estropié comme le corps, qui, de son côté sain, faisait *Agamemnon, Pinto, Frédégonde*, de son côté malade, *Christophe Colomb, la Panhypocrisiade, Cahin-Caha* ; c'était Delrieu, poursuivant, depuis 1809, la reprise d'*Artaxerces* ; c'était Viennet, dont les tragédies faisaient quinze ou vingt ans du bruit dans les cartons, pour aller vivre, agoniser et mourir en une semaine, pareilles à ce Gordien dont le règne dura deux heures, et le supplice trois jours ; c'était enfin, le héros de la soirée, M. de Jouy, avec sa grande taille, sa belle tête blanchie, ses yeux à la fois spirituels et bienveillants, et, au milieu d'eux tous, Talma avec sa simple robe blanche, dont il venait de dépouiller la pourpre, sa tête, dont il venait d'enlever la couronne, et ses deux mains gracieuses et blanches, avec lesquelles il venait de briser la palme du dictateur.

Je restai à la porte, bien humble, bien rougissant.

— Talma, dit Adolphe, c'est nous qui venons vous remercier.

Talma me chercha des yeux en clignant les paupières.

Il m'aperçut contre la porte.

— Ah ! ah ! dit-il, avancez donc !

Je fis deux pas vers lui.

— Eh bien, dit-il, monsieur le poète, êtes-vous content ?

— Je suis mieux que cela, monsieur... je suis émerveillé.

— Eh bien, il faut revenir me voir, et me redemander d'autres places.

— Hélas ! monsieur Talma, je quitte Paris, demain ou après-demain au plus tard.

— C'est fâcheux ; vous m'auriez vu dans *Régulus*. Vous savez que j'ai fait mettre au répertoire *Régulus* pour après-demain, Lucien ?

— Oui, je vous remercie, dit Lucien.

— Comment ! vous ne pouvez pas rester jusqu'à après-demain au soir ?

— Impossible ! il faut que je retourne en province.

— Que faites-vous en province ?

— Je n'ose pas vous le dire. Je suis clerc de notaire...

Et je poussai un profond soupir.

— Bah ! dit Talma, il ne faut pas désespérer pour cela ! Corneille était clerc de procureur ! Messieurs, je vous présente un futur Corneille.

Je rougis jusqu'aux yeux.

— Touchez-moi le front, dis-je à Talma, cela me portera bonheur !

Talma me posa la main sur la tête.

— Allons, soit ! dit-il. Alexandre Dumas, je te baptise poète au nom de Shakspeare, de Corneille et de Schiller !... Retourne en province, rentre dans ton étude, et, si tu as véritablement la vocation, l'ange de la Poésie saura bien aller te chercher où tu seras, t'enlever par les cheveux, comme le prophète Habacuc, et t'apporter là où tu auras affaire.

Je pris la main de Talma, que je cherchai à baiser.

— Allons, allons ! dit-il, ce garçon-là a de l'enthousiasme, on en fera quelque chose.

Et il me secoua cordialement la main.

Je n'avais plus rien à faire là. Une plus longue station dans cette loge pleine de célébrités eût été embarrassante et ridicule ; je fis un signe à Adolphe, et nous sortîmes.

J'aurais volontiers sauté au cou d'Adolphe dans le corridor.

— Oh ! oui, lui dis-je, soyez tranquille, je viendrai à Paris, je vous en réponds !

Nous descendîmes par le petit escalier tournant, condamné aujourd'hui ; nous sortîmes par le corridor noir, nous longeâmes la galerie de Nemours, et nous nous trouvâmes sur la place du Palais-Royal.

— Là, maintenant, dit Adolphe, vous savez votre chemin : la rue Croix-des-Petits-Champs, la rue Coquillière, la rue des Vieux-Augustins. Bonsoir, je vous quitte ; il est tard, et il y a loin d'ici à la rue Pigalle. A propos, vous savez, nous déjeunons à dix heures et nous dînons à cinq.

Et Adolphe tourna le coin de la rue de Richelieu, et disparut.

Il était tard, en effet ; tout était éteint, et quelques rares passants attardés traversaient la place du Palais-Royal.

Quoi qu'en eût dit Adolphe, je ne savais pas du tout mon chemin ; aussi fus-je très embarrassé, quand je me trouvai seul.

Puis, il faut bien que je l'avoue, j'étais assez inquiet de me trouver dans les rues de Paris à une heure si avancée. J'avais entendu raconter une foule d'attaques nocturnes, de vols et d'assassinats, et, avec mes cinquante sous dans ma [illegible], je tremblais d'être dévalisé.

Il [illegible] alors dans mon âme un combat entre le courage et la [illegible].

La [illegible] l'emporta.

J'a[illegible]

Le [illegible] ouvrit la portière.

— M[illegible] minuit passé ? me dit le cocher.

Parbleu [illegible] répondis-je.

Et tout bas :

— C'est bien pour cela que je prends un fiacre, ajoutai-je.

— Où va notre bourgeois ?

— Rue des Vieux-Augustins, hôtel des *Vieux-Augustins*.

— Hein ?... fit le cocher.

Je répétai.

— Monsieur est bien sûr que c'est là qu'il veut aller ?

— Parbleu !

— En ce cas, en route !

Et, fouettant ses chevaux, en même temps qu'il faisait entendre ce roulement de la langue familier aux cochers, il mit ses chevaux au galop.

Vingt secondes après, il s'arrêta, descendit de son siège, et vint m'ouvrir la portière.

— Eh bien ?... lui demandai-je.

— Eh bien, nous sommes arrivés, notre bourgeois : rue des Vieux-Augustins, hôtel des *Vieux-Augustins*.

Je levai le nez, et reconnus en effet la maison.

Je compris alors l'étonnement du cocher en voyant un grand gaillard de vingt ans, qui ne paraissait nullement paralysé, prendre un fiacre à la place du Palais-Royal pour aller rue des Vieux-Augustins.

Mais, comme il eût été trop ridicule d'avouer que j'ignorais la distance qui séparait les deux localités :

— C'est bien, dis-je d'une voix ferme. Combien vous dois-je ?

— Oh ! que vous le savez bien, notre bourgeois !

— Si je le savais, je ne vous le demanderais pas.

— C'est cinquante sous, quoi !

— Cinquante sous ? m'écriai-je désespéré d'avoir fait inutilement une pareille dépense.

— Dame ! notre bourgeois, c'est le tarif.

— Cinquante sous pour venir du Palais-Royal ici ?

— J'ai prévenu monsieur qu'il était minuit passé.

— Tenez, dis-je, voici vos cinquante sous.

— Est-ce qu'il n'y a rien pour boire, notre bourgeois ?

Je fis un mouvement pour étrangler le misérable ; mais il était fort et vigoureux ; je réfléchis que ce serait peut-être lui qui m'étranglerait, et je m'arrêtai. Je sonnai, la porte s'ouvrit, et je rentrai.

J'avais un profond remords d'avoir dilapidé mon argent, surtout en songeant que, Paillet n'eût-il rien dépensé de son côté, il ne nous restait plus que vingt francs cinquante centimes.

Paillet avait été à l'Opéra, et avait dépensé huit francs dix sous.

Il nous restait douze francs.

Nous nous regardâmes avec une certaine inquiétude.

— Écoute, me dit-il, tu as vu Talma ; moi, j'ai entendu *la Lampe merveilleuse* ; c'est tout ce que tu désirais voir, c'est tout ce que je désirais entendre ; si tu m'en crois, au lieu de partir après-demain, nous partirons demain.

— C'est justement ce que j'allais te proposer.

— Eh bien, ne perdons pas de temps. Il est une heure du matin ; dormons le plus vite possible jusqu'à six heures ; mettons-nous en route à sept, et allons coucher, si nous pouvons, à Nanteuil.

— Bonsoir.

— Bonsoir...

Un quart d'heure après, nous dormions à qui mieux mieux.

Le lendemain, ou plutôt le même jour, à huit heures, nous avions dépassé la Villette ; à trois heures, nous dînions à Dammartin, dans les mêmes conditions que nous y avions déjeuné ; à sept heures, nous soupions à Nanteuil, et le mercredi, à une heure, chargés de deux lièvres et de six perdrix, — résultat des économies que nous avions faites sur notre chasse de la veille et du jour, — nous entrions à Crépy, en donnant nos derniers vingt sous à un pauvre.

Nous nous séparâmes, Paillet et moi à l'entrée de la grande place. Je rentrai chez maître Lefèvre par l'allée, et je montai à ma chambre pour faire un changement de toilette.

Par la fenêtre, j'appelai Pierre, et je lui demandai des nouvelles de M. Lefèvre.

M. Lefèvre était revenu dans la nuit.

Je donnai mon gibier à la cuisinière, je rentrai dans l'étude, et je me glissai à ma place.

Mes trois compagnons d'étude étaient chacun à la sienne.

Personne ne me demanda rien. On crut que je venais de faire une de mes excursions habituelles, mais que seulement cette excursion s'était prolongée un peu au delà des limites ordinaires.

Je m'informai si M. Lefèvre avait fait quelque question à mon endroit.

M. Lefèvre avait demandé où j'étais ; ces messieurs lui avaient répondu qu'ils l'ignoraient, et tout s'était borné là.

Je tirai ma besogne de mon pupitre, et je me mis à travailler.

Quelques instants après, M. Lefèvre parut.

Il alla au maître clerc, lui donna quelques instructions

et rentra dans son cabinet, sans même avoir paru remarquer ma présence, ce qui me fit croire qu'il avait fort remarqué mon absence.

L'heure du dîner arriva. Nous nous mîmes à table ; tout se passa comme d'habitude ; seulement, après le dîner, comme je me levais pour me retirer :

— Monsieur Dumas, me dit M. Lefèvre, je voudrais causer un instant avec vous.

Je compris que l'orage approchait, et je résolus de tenir ferme.

— Volontiers, monsieur, répondis-je.

— J'écoute, monsieur.

— Monsieur Dumas, pour qu'une machine, quelle qu'elle soit, fonctionne régulièrement, il faut qu'aucun de ses rouages ne s'arrête.

— C'est évident, monsieur.

— Eh bien, monsieur Dumas, je ne vous en dis pas davantage ; je suis le mécanicien, vous êtes une des roues de la machine ; voilà deux jours que vous vous êtes arrêté, et voilà par conséquent deux jours que votre coopération individuelle manque au mouvement général.

Je me levai.

Un couteau lui tremblait dans le corps.

Le maître clerc et le saute-ruisseau, qui partageaient avec moi la table du patron, se retirèrent discrètement.

M. Lefèvre m'indiqua une chaise en face de son fauteuil, de l'autre côté de la cheminée.

Je m'assis.

Alors M. Lefèvre releva la tête comme un cheval fait sous la martingale, mouvement qui lui était habituel, croisa sa jambe droite sur sa jambe gauche, secoua cette jambe jusqu'à ce que la pantoufle tombât, prit sa tabatière d'or, y huma une pincée de poudre, la respira majestueusement, puis, avec une voix d'autant plus menaçante qu'elle avait une certaine douceur :

— Monsieur Dumas, dit-il en grattant son pied droit avec sa main gauche, ce qui était son habitude la plus chérie, monsieur Dumas, avez-vous quelques idées de mécanique ?

— Non, en théorie, monsieur ; oui, en pratique.

— Eh bien, cela suffira pour que vous compreniez ma démonstration.

— Très bien, monsieur, lui dis-je.

— Au reste, ajouta M. Lefèvre d'un ton un peu moins dogmatique, l'avertissement n'est que provisoire.

— Vous êtes trop bon, monsieur, je le prends, moi, pour définitif.

— Oh ! alors, fit M. Lefèvre, c'est encore mieux. Il est sept heures du soir, il fait nuit et le temps est mauvais mais vous partirez quand vous voudrez, mon cher Dumas. Du moment où vous n'êtes plus ici comme troisième clerc, vous y êtes comme ami, et, en cette qualité, plus de temps vous y resterez, plus vous me ferez plaisir.

Je saluai gracieusement M. Lefèvre, et je me retirai dans ma chambre.

C'était une grande résolution prise ; c'était un grand dessein arrêté ; désormais, mon avenir était à Paris, et j'étais décidé à tout faire au monde pour quitter la province.

Je passai une partie de la nuit à rêver, et, avant de m'endormir, tout mon plan fut fait.

LXVII

JE REVIENS CHEZ MA MÈRE. — LE MOU DE VEAU. — PYRAME ET CARTOUCHE. — INTELLIGENCE DU RENARD, PLUS DÉVELOPPÉE QUE CELLE DU CHIEN. — MORT DE CARTOUCHE. — DIFFÉRENTS TRAITS DE GLOUTONNERIE DE PYRAME

Le lendemain, je fis mon petit paquet, et je partis.

Je n'étais pas sans inquiétude, je ne dirai pas sur la manière dont ma mère allait me recevoir, — pauvre mère ! son premier mouvement en me revoyant était toujours la joie, — mais sur la douleur qu'allait lui causer mon renvoi de chez M. Lefèvre.

Aussi, au fur et à mesure que je me rapprochais de Villers-Cotterets, mon pas se ralentissait-il. D'habitude, je mettais deux heures à faire les trois lieues et demie qui séparent Villers-Cotterets de Crépy, attendu que je faisais la dernière lieue en courant ; cette fois, ce fut tout le contraire : la dernière lieue fut la plus longue à franchir.

Je revenais en chassant, comme c'était mon habitude encore. Aussi à peine mon chien, à trois cents pas de distance, eut-il flairé la maison, qu'il s'arrêta un instant, leva le nez, et partit comme un trait. Cinq secondes après qu'il eut disparu dans l'allée, je vis paraître ma mère sur le seuil de la porte.

Le courrier qui me précédait lui avait annoncé mon arrivée.

C'était son sourire habituel ; toute la tendresse de son cœur s'était épanouie à mon approche, et fleurissait sur son visage.

Je me jetai dans ses bras.

O amour de mère ! amour éternellement bon, éternellement dévoué, éternellement fidèle, véritable diamant perdu au milieu de toutes ces pierres fausses dont la jeunesse fait la parure de son bonheur, limpide et pure escarboucle qui brille dans la joie comme dans la douleur, la nuit comme le jour !

Les premiers moments ne furent donc qu'à la joie de nous revoir ; puis, enfin, ma mère me demanda comment il se faisait qu'au lieu de revenir le samedi pour passer le dimanche avec elle et partir le lundi, je revinsse le jeudi.

Je n'osai lui raconter la mésaventure qui m'était arrivée.

Je lui dis que, les affaires n'étant pas très nombreuses à l'étude, j'avais obtenu un congé de quelques jours, que je venais passer auprès d'elle.

— Mais, me fit observer ma mère, je te vois avec ta veste et ton pantalon de chasse.

— Oui ; eh bien ?

— Comment se fait-il que tu n'aies rien dans ta carnassière ?

Ce n'était pas mon habitude, en effet, de rentrer la carnassière vide.

— J'étais si pressé de te voir, bonne mère, qu'au lieu de chasser, j'ai suivi la grande route, c'est-à-dire le plus court chemin.

Je mentais.

Si j'eusse avoué la vérité, j'eusse dit : « Hélas ! bonne mère, j'étais tellement préoccupé de savoir quel effet produirait sur toi la nouvelle qu'il me reste à t'annoncer, que, dans ma préoccupation, j'ai oublié la chasse, cette passion pour laquelle autrefois j'oubliais tout ! »

Mais, en lui disant cela, il fallait dire la nouvelle, et c'était ce que je voulais retarder autant que possible.

Un incident vint me tirer d'embarras, en faisant diversion aux idées qui préoccupaient ma mère en ce moment.

J'entendis hurler mon chien.

Je courus à la porte.

La maison voisine de la nôtre était celle d'un boucher nommé Mauprivez.

A la devanture de l'étal de ce boucher régnait une longue traverse de bois émaillée, de distance en distance, de crocs de fer auxquels on suspendait divers échantillons de viande.

En sautant après un mou de veau, Pyrame s'était pris comme se fait une carpe à un hameçon, et était resté suspendu.

Voilà pourquoi Pyrame hurlait, et, on le voit, ce n'était pas sans cause.

Je le saisis à bras-le-corps, je le dépendis, et il se sauva dans l'écurie, la gueule tout ensanglantée.

Si jamais j'écris l'histoire des chiens qui m'ont appartenu, Pyrame tiendra une digne place en face de Milord.

Qu'on me permette donc de laisser en suspens l'intérêt qui se rattache naturellement à mon retour, pour m'occuper un peu de Pyrame, lequel, malgré son nom prédestiné aux mésaventures amoureuses, n'a jamais eu, à ma connaissance, que des mésaventures gastronomiques.

Pyrame était un grand chien marron de haute race française, qu'on m'avait donné tout petit avec un renardeau du même âge que lui, et que le garde qui me l'avait donné — c'était le pauvre Choron de la Maison-Neuve — avait fait nourrir par la même mère.

Souvent je m'étais amusé à voir se développer les différents instincts de ces deux animaux, placés dans la cour en face l'un de l'autre, dans deux niches parallèles.

Pendant les trois ou quatre premiers mois, une familiarité presque fraternelle avait régné entre Cartouche et Pyrame ; je n'ai pas besoin de dire que Cartouche, c'était le renard, et que Pyrame, c'était le chien.

Je n'ai pas besoin de dire non plus que le nom de Cartouche avait été donné au renard par allusion à ses instincts de vol et de déprédation.

Ce fut Cartouche qui, quoique le plus faible en apparence, commença de déclarer la guerre à Pyrame ; cette déclaration de guerre eut lieu à propos de quelques os qui se trouvaient dans la délimitation du territoire de Cartouche, et dont Pyrame tenta subrepticement de s'emparer.

La première fois que Pyrame tenta cette piraterie, Cartouche grogna ; la seconde fois, il montra les dents ; la troisième fois, il mordit.

Cartouche était d'autant plus excusable qu'il restait éternellement à la chaîne, tandis que Pyrame avait ses heures de liberté. Cartouche, restreint à une promenade très circonscrite, ne pouvait donc, au delà de la longueur de sa chaîne, rendre à Pyrame les mauvais procédés dont Pyrame, abusant de sa liberté, se rendait coupable à son égard.

A propos de cette captivité, je fus à même d'apprécier la supériorité de l'intelligence du renard sur celle du chien. Tous deux étaient gourmands à la troisième puissance, avec cette différence que Pyrame était plus glouton, et Cartouche plus friand.

Quand chacun d'eux tendait sa chaîne dans toute sa longueur, il pouvait atteindre, à la distance de quatre pieds, à peu près, de l'ouverture de leur niche. Mettez dix pouces pour la longueur de la tête de Pyrame, quatre pouces pour le museau pointu de Cartouche, et vous aurez ce résultat, qu'en tendant sa chaîne, Pyrame pouvait atteindre un os à quatre pieds six pouces de sa niche, et Cartouche exécuter la même opération à quatre pieds quatre pouces de la sienne.

Eh bien, si je mettais cet os à six pieds, c'est-à-dire hors de la portée de l'un et de l'autre, Pyrame se contentait de tendre sa chaîne de toute la force de ses robustes épaules : mais, ne pouvant la rompre, il demeurait les yeux sanglants et fixes, la gueule ouverte et baveuse, essayant de temps en temps, par des cris plaintifs, de conjurer la distance, ou, par des secousses désespérées, de briser sa chaîne.

Si on ne lui eût pas ôté l'os, ou si on ne lui eût pas donné, il fût devenu hydrophobe ; mais il n'eût jamais, par un moyen ingénieux, amené à lui cette proie qu'il ne pouvait atteindre.

Quant à Cartouche, c'était autre chose. Les premiers essais étaient les mêmes, et par conséquent aussi infructueux que ceux de Pyrame. Mais ensuite il réfléchissait, passait une de ses pattes sur son museau ; puis, tout à coup, comme illuminé par une idée subite, il se retournait, ajoutant la longueur de son corps à la longueur de sa chaîne, attirait l'os dans le cercle de sa royauté, à l'aide d'une de ses pattes de derrière, se retournait, prenait l'os, et rentrait dans sa cabane, d'où il ne le rejetait que net et poli comme de l'ivoire.

Pyrame vit dix fois Cartouche opérer cette manœuvre ; Pyrame poussait des rugissements de jalousie en écoutant les dents de son camarade crier sur l'os que celui-ci était en train de ronger ; mais jamais, je le répète, Pyrame n'eut l'intelligence d'en faire autant que lui, et de se servir de sa patte de derrière, comme d'un croc, pour attirer la pâture placée hors de sa portée.

Dans mille autres cas, l'intelligence de Cartouche était supérieure, comme dans celui-ci, à l'intelligence de Pyrame, quoique son éducabilité demeurât toujours inférieure. Mais on sait une chose, c'est que, chez les animaux, comme chez les hommes, l'éducabilité, non seulement n'est pas toujours, mais même n'est presque jamais en harmonie avec l'intelligence.

On me demandera d'où venait cette injustice de tenir continuellement Cartouche à l'attache, tandis que Pyrame avait ses heures de liberté ? C'est que Pyrame n'était gourmand que par besoin, tandis que Cartouche était destructeur par instinct. Un jour, il rompit sa chaîne, passa de notre basse-cour dans la basse-cour du voisin Mauprivez. En moins de dix minutes, il avait étranglé dix-sept poules et deux coqs.

Dix-neuf fois homicide ! il fut impossible de faire valoir

en sa faveur des circonstances atténuantes ; il fut condamné à mort, et exécuté.

Pyrame resta donc seul maître de la place, ce qui, à la honte de son cœur, parut lui faire un sensible plaisir.

Son appétit même sembla augmenter dans la solitude.

Cet appétit, à la maison, était un défaut ; mais, en chasse, c'était un vice. Presque toujours, la première pièce que je lui tuais devant le nez, si c'était une pièce de menu gibier, perdrix, perdreau ou caille, était une pièce perdue. Sa large gueule s'ouvrait, et, grâce à un mouvement rapide d'aspiration, la pièce de gibier disparaissait dans le gosier de Pyrame. Bien rarement arrivais-je assez à temps pour apercevoir, en lui rouvrant la gueule, les dernières plumes de la queue de l'animal disparaissant au fond de son gosier.

Alors, un coup de cravache vigoureusement appliqué sur les reins du coupable le corrigeait pour le reste de la chasse, et il était rare qu'il retombât dans la même faute ; mais, entre une chasse et l'autre, il avait presque toujours eu le temps d'oublier la correction précédente, et c'était une nouvelle dépense de lanières à faire.

Deux autres fois, cependant, les gloutonneries de Pyrame avaient mal tourné pour lui.

Un jour, nous chassions, de Leuven et moi, dans les marais de Pondron. C'était sur un emplacement où l'on avait fait une double récolte dans l'année. La première récolte avait été celle d'un petit taillis d'aunes. Le propriétaire du terrain, après avoir coupé son taillis, l'avait ébranché, scié et mis en corde.

Puis il s'était occupé de la seconde récolte, qui était celle du foin.

Cette récolte, on était en train de la faire.

Seulement, comme c'était l'heure du déjeuner, les faucheurs avaient déposé leurs faux, les uns ici, les autres là, et déjeunaient auprès d'une petite rivière dans laquelle ils trempaient leur pain dur.

L'un d'eux avait déposé la sienne contre un de ces tas de bois carrés, hauts de deux pieds et demi à peu près, disposés par stère ou demi-stère.

Une bécassine me part ; je la tire et la tue, et elle tombe derrière le tas de bois contre lequel est déposée la faux.

C'était la première pièce que je tuais de la journée, par conséquent celle que Pyrame avait l'habitude de gaspiller.

Aussi, avec une intelligence parfaite, à peine voit-il la bécassine, arrêtée dans son vol, tomber verticalement derrière le tas de bois, qu'il s'élance par-dessus ce tas de bois, pour tomber aussitôt qu'elle, et ne pas perdre de temps.

Comme je savais d'avance que c'était une pièce de gibier perdue, je ne me pressais pas trop d'aller entrevoir, dans les profondeurs du gosier de Pyrame, les plumes de la queue de ma bécassine, lorsque, à mon grand étonnement, je ne vois pas plus reparaître Pyrame que s'il fût tombé dans un gouffre invisible, creusé derrière le tas de bois.

Mon fusil rechargé, je me décidai à approfondir ce mystère.

Pyrame était retombé de l'autre côté du tas de bois, le cou sur la pointe de la faux ; cette pointe, entrée à la droite du pharynx, par la partie antérieure du cou, sortait de quatre pouces par la partie supérieure.

Le malheureux Pyrame n'osait bouger, et perdait tout son sang ; la bécassine, intacte, était à six pouces de son nez.

Nous le soulevâmes, Adolphe et moi, de manière à produire le moins de déchirement possible ; nous le portâmes à la rivière, nous le lavâmes à grande eau ; puis je lui fis une compresse avec mon mouchoir plié en seize, compresse que nous assujettîmes, autour de son cou, avec le foulard d'Adolphe. Ensuite, voyant passer un paysan d'Haramont, conduisant un âne porteur de deux paniers, nous mîmes Pyrame dans un de ces paniers, et nous le fîmes transporter à Haramont, où, le lendemain, je le fis prendre dans une petite voiture.

Pyrame fut huit jours entre la vie et la mort. Pendant un mois, il porta sa tête de côté, comme le prince Tuffiakine. Enfin, six semaines après, il avait repris l'élasticité de ses mouvements, et paraissait avoir complètement oublié cette terrible catastrophe.

Seulement, toutes les fois qu'il apercevait une faux, il faisait un immense détour pour ne pas se trouver en contact avec le dangereux instrument.

Un autre jour, il revint à la maison, le corps troué comme une écumoire. En se promenant seul dans la forêt, il avait pris sa belle, et il avait sauté à la gorge d'un chevreuil ; le chevreuil avait crié ; un garde, qui était à deux cents pas peut-être, était accouru ; mais, avant que le garde eût franchi cette distance de deux cents pas, le chevreuil était à moitié dévoré.

Cependant, en voyant approcher le garde, en entendant ses jurements, Pyrame comprit qu'il allait se passer quelque chose de grave entre lui et cet homme vêtu de bleu. Il prit ses deux jambes de devant à son cou, les deux autres à son derrière, et partit à grande vitesse. Mais, comme dit Vendredi, de robinsonesque mémoire : « Petit plomb à moi courir plus vite que toi ! » Le petit plomb du garde courut plus vite que Pyrame, et Pyrame revint à la maison criblé de *huit*.

On sait l'événement qui lui était arrivé dix minutes après mon retour.

A huit jours de là, il rentra tenant à la gueule un mou de veau.

Un couteau lui tremblait dans le corps.

Derrière lui, un des fils Mauprivez parut.

— Ah çà ! dit-il, ce n'est donc pas assez que votre gueux de Pyrame emporte notre boutique pièce à pièce, il faut qu'il emporte aussi mon couteau ?

Voyant que Pyrame emportait un mou de veau, le fils Mauprivez lui avait lancé le couteau que les bouchers passent d'ordinaire à leur ceinture ; mais, comme le couteau était entré de trois ou quatre pouces dans la cuisse de Pyrame, Pyrame avait emporté la viande et le couteau.

Mauprivez rattrapa son instrument ; mais quant au mou de veau, il était déjà dévoré.

Juste au moment où, par tous ces méfaits successifs, Pyrame avait encouru, non seulement notre réprobation particulière, mais encore la réprobation générale, une occasion avantageuse s'offrit de m'en défaire.

Comme cette occasion revêtait pour moi toutes les formes du miracle, qu'on me permette de ne pas anticiper sur les événements, et de raconter le miracle à son jour et à son heure.

Occupons-nous, pour le moment, de ce retour inattendu de l'enfant prodigue à la maison maternelle, retour dont Pyrame et Cartouche nous ont épisodiquement écartés.

LXVIII

ESPOIR EN LAFFITTE. — ESPOIR DÉÇU. — PROJETS NOUVEAUX. — M. LECORNIER. — COMMENT ET A QUELLES CONDITIONS JE M'ÉTAIS HABILLÉ A NEUF. — BAMPS, TAILLEUR, RUE DU HELDER, 12. — BAMPS A VILLERS-COTTERETS. — JE VISITE AVEC LUI NOTRE PROPRIÉTÉ. — PYRAME SUIT UN BOUCHER. — UN CAPRICE D'ANGLAIS. — JE VENDS PYRAME. — MES PREMIERS CENT FRANCS. — L'EMPLOI QU'ILS ONT. — BAMPS REPART POUR PARIS. — CRÉDIT OUVERT.

Quoique j'eusse répondu à ma mère que mon retour n'était que provisoire, comme disait M. Lefèvre, elle s'était bien doutée, au fond, que ce retour était définitif.

Son doute se changea en certitude, quand elle vit se passer le dimanche, le lundi, le mardi, sans que je parlasse de retourner à Crépy ; mais, pauvre mère ! elle ne me dit pas un mot de cette catastrophe ; il lui en avait tant coûté de se séparer de moi, que, puisque Dieu m'avait renvoyé à elle, elle me rouvrait maternellement sa porte, ses bras et son cœur.

Au reste, j'avais quelque espoir : Adolphe m'avait promis de faire faire pour moi des démarches auprès de M. Laffitte, le banquier ; si M. Laffitte m'accordait une place dans ses bureaux, où l'on était occupé de dix heures à quatre heures, il nous resterait toute la soirée et toute la matinée pour travailler.

D'ailleurs, ne restât-il pas de temps, on en ferait. Le principal était d'être à Paris, l'important était d'allumer notre pauvre chandelle au foyer universel, immense, éblouissant, qui éclairait le monde.

Quinze jours après mon retour de Crépy, je reçus une lettre d'Adolphe. Les demandes avaient échoué, les bureaux de M. Laffitte regorgeaient d'employés ; on parlait de faire une épuration.

Dès lors, je résolus de mettre en pratique, à la première occasion, le projet que j'avais arrêté pendant la dernière nuit d'insomnie que j'avais passée chez Lefèvre.

Ce projet était parfaitement simple, et, par sa simplicité même, il me paraissait propre à réussir.

Je choisissais, dans le portefeuille de mon père, une douzaine de lettres du maréchal Jourdan, du maréchal Victor, du maréchal Sébastiani, de tous les maréchaux qui vivaient encore enfin, et avec lesquels mon père avait été en relations. Je réunissais une petite somme. Je partais pour Paris ; je faisais des démarches auprès de ces anciens amis de mon père ; ils en faisaient de leur côté, et c'était bien le diable si quatre ou cinq maréchaux de France, dont un était minis-

res de la guerre, n'arrivaient pas, en réunissant leurs influences, à trouver une place de douze cents francs au fils de leur ancien compagnon d'armes.

Mais tout cela, qui a l'air simple et naïf au premier coup d'œil, comme une pastorale de Florian, était d'une exécution assez difficile. La petite somme, si petite qu'elle fût, n'était point aisée à réunir; d'ailleurs, une dépense que j'avais faite inconsidérément à Crépy vint compliquer la situation.

A Crépy, je m'étais lié avec un jeune homme qui avait habité Paris, on le nommait Lecornier. C'était le frère de cette gracieuse personne dont j'ai consigné le prénom dans un de mes précédents chapitres, — vous vous le rappelez, quoiqu'il n'ait été prononcé qu'une fois, ce charmant nom d'Athénaïs, qui veut dire Athénée, Minerve, Pallas, chose que bien certainement ignorait celle qui le portait.

Donc, honteux d'aller dans le monde aristocratique de Crépy avec mes vieux habits de Villers-Cotterets, j'avais obtenu, comme j'étais absolument de la même taille que Lecornier, qu'il écrivît à son tailleur de me faire un habit, un gilet et un pantalon.

Lecornier avait écrit. J'avais envoyé mes vingt francs à valoir sur la fourniture, et quinze jours après, le tailleur m'avait expédié les effets avec la facture de cent cinquante-cinq francs, sur laquelle les vingt francs que j'avais envoyés étaient portés en acompte.

Il était convenu que le reste se payerait par vingt francs, et mois par mois.

Le tailleur se nommait Bamps, et logeait rue du Helder, n° 12.

On voit, au chiffre de la fourniture, que, quoique Bamps logeât dans le quartier fashionable, ce n'était ni un Chevreuil ni un Staub; non, c'était un industriel à prix doux, égaré hors du quartier latin, où il eût dû toujours rester.

Mais, par cela même qu'il faisait de petites affaires, Bamps avait d'autant plus besoin de leur petit produit.

Quelque économie que j'eusse appelée à mon aide, je n'avais pu, le mois suivant, mettre de côté les vingt francs promis.

Ne les ayant pas, je n'avais donc pu les envoyer.

Cette première infraction à notre traité avait inspiré des inquiétudes à Bamps. Cependant Bamps connaissait Lecornier comme appartenant à une famille, sinon riche, du moins aisée; Lecornier tenait, avec une exactitude scrupuleuse, ses engagements envers lui; il devait donc attendre, avant de manifester son souci.

Le second mois arriva. Il y avait même impossibilité de ma part, et, en conséquence, redoublement d'inquiétude de la part de Bamps.

Sur ces entrefaites, j'avais quitté Crépy — on sait dans quelles circonstances — et j'étais revenu à Villers-Cotterets.

Cinq ou six jours après mon départ, Bamps, de plus en plus inquiet, avait écrit à Lecornier.

Lecornier avait répondu en indiquant ma nouvelle adresse.

Il en résulta qu'un jour, — vers le commencement du troisième mois depuis la fourniture, — comme je flânais sur le seuil de la porte, une heure sonnant au clocher de la ville, la diligence venant de Paris s'arrêta sur la place, et il en descendit un voyageur qui fit au conducteur deux ou trois questions, s'orienta, et vint droit à moi.

Je devinai une partie de la vérité. Bamps marchait les genoux en dehors comme Duguesclin, et il fallait certainement être homme d'armes ou tailleur pour marcher ainsi.

Je ne m'étais pas trompé. L'inconnu vint droit à moi, et se fit connaître; c'était Bamps.

Il s'agissait de jouer quelque chose comme la scène de don Juan et de M. Dimanche; ce qui était d'autant plus difficile que je n'avais jamais lu *Don Juan*.

Cependant l'instinct suppléa à l'instruction.

Je reçus Bamps à merveille; je le présentai à ma mère, à laquelle, par bonheur, j'avais touché quelques mots de cette première dette; je le fis rafraîchir et lui proposai de s'asseoir, ou, à son choix, de venir visiter notre propriété.

Dans la situation de Bamps, le choix était fait d'avance: il préféra visiter *notre propriété*.

Maintenant, qu'était-ce que cette propriété dont le lecteur m'a déjà entendu parler, mais qu'il a certainement oubliée?

Cette propriété, c'était cette maison de M. Harlay dont ma mère payait la rente viagère depuis quelque chose comme quarante ans!

M. Harlay était mort pendant mon séjour chez maître Lefèvre; mais, comme s'il en eût fait le pari, il était mort le jour anniversaire de sa naissance, lequel terminait triomphalement sa quatre-vingt-dixième année!

Malheureusement, cette mort ne nous avait pas porté un grand profit. Ma mère avait emprunté sur la maison et le jardin à peu près la valeur de la maison et du jardin; de sorte que, par cet héritage, nous n'étions ni plus riches ni plus pauvres; et même, comme il y avait eu certains droits à payer, je me hasarderai à dire que nous étions plus pauvres, au lieu d'être plus riches.

Mais Bamps ignorait ces détails. Je lui proposai donc, comme je l'ai dit, de venir faire un tour dans nos propriétés.

Il accepta. Je détachai Pyrame, et nous sortîmes.

Au bout de cinquante pas, Pyrame nous quitta pour suivre un boucher qui passait avec une moitié de mouton sur son épaule.

Je consigne ce fait qui, tout insignifiant qu'il paraît au premier abord, ne fut pas sans influence sur ma destinée. Car que serait-il arrivé de moi et de Bamps, si ce boucher, nommé Valtat, n'avait point passé, et si Pyrame ne l'avait pas suivi?

Nous continuâmes notre chemin, sans nous occuper de Pyrame. A tout moment, l'homme coudoie un grand événement sans le voir et sans le sentir.

Nous fûmes bientôt arrivés. La maison de M. Harlay, devenue la nôtre, était située elle-même sur la place de la Fontaine, à deux cents pas, peut-être, de celle que nous habitions.

J'avais pris les clefs. J'ouvris les portes, et nous commençâmes par visiter l'intérieur de la maison.

Il n'était pas propre à inspirer une grande confiance: tout y avait vieilli avec le bonhomme qui venait d'y mourir, lequel se serait bien gardé d'y faire une seule réparation, attendu, disait-il, qu'elle durerait toujours bien autant que lui.

Elle avait duré autant que lui, c'était vrai; mais, néanmoins, il était temps qu'il mourût.

S'il eût tardé seulement un an ou deux à prendre ce parti, c'était lui qui durait plus que la maison.

L'intérieur de notre pauvre propriété offrait donc l'aspect du plus triste abandon, du plus complet délabrement.

Les parquets étaient défoncés, les papiers déchirés, les carreaux cassés.

Bamps secouait la tête, et, dans son baragouin, moitié alsacien, moitié français:

— Z'êdre en pien maufais édat, disait-il. Ah! mon Tieu! mon Tieu!

Bien certainement j'eusse offert à Bamps la maison en échange de sa facture, qu'il n'en aurait pas voulu.

Quand la maison fut visitée:

— Allons voir le jardin maintenant, dis-je à Bamps.

— Il êdre-dil en auzi maufais édat que la maison, le chardin? demanda-t-il.

— Dame!... tout cela est un peu abandonné; mais maintenant que c'est à nous.

— Il fa valloir peaucoub d'archent pour endredenir cette fieille gargotte, fit judicieusement observer Bamps.

— Bah! on en trouvera, répondis-je, si ce n'est pas dans notre poche, ce sera dans celle des autres.

— Pon! alors, si fous en droufez, dant mieux!

Nous avions traversé la cour, et nous entrions dans le jardin.

C'était au commencement d'avril; il venait de s'écouler deux ou trois belles journées, — vous savez, de ces journées qui, comme des servantes fidèles, plient le manteau blanc de l'hiver, et déplient la robe verte du printemps.

Or, le jardin, tout abandonné qu'il était comme les appartements, poursuivait son œuvre de vie, en opposition avec l'œuvre de mort de la maison.

La maison vieillissait tous les ans; tous les ans, le jardin rajeunissait.

On eût dit que les arbres, pour un bal donné par la forêt, s'étaient fait poudrer: pommiers et poiriers en blanc, pêchers et amandiers en rose.

Rien n'était jeune, rien n'était frais, rien n'était vivant comme ce jardin du mort.

Tout se réveillait avec cette nature, qui se réveillait elle-même; les oiseaux commençaient à chanter, et trois ou quatre papillons, trompés par ces fleurs et par ce premier rayon de soleil, voletaient encore engourdis, pauvres éphémères, nés le matin, et qui devaient mourir le soir!

— Eh bien, demandai-je à Bamps, que dites-vous du jardin?

— Ah! il êdre dres choli; c'êdre malheureux gu'il ne zoit bas tans la rue de Rifoli.

— Il y aura pour plus de cent écus de fruits, voyez-vous, dans ce jardin-là.

— Foui, s'il ne fient pas de maufaises chelées!

Nous fîmes le tour du jardin; puis, lorsque je crus voir que la satisfaction l'emportait sur le doute, je ramenai Bamps à la maison.

Le dîner nous attendait. Je crois que le dîner fit passer Bamps de la satisfaction au doute.

— Eh pien, me dit-il, quand il eut pris sa tasse de café et sa goutte de cognac, nous allons un beu barler de nos bedides avaires.

— Comment donc, mon cher Bamps! volontiers.

Ma mère poussa un soupir.

— Foilà, continua Bamps, la vagdure: il êdre de cent cinguante-zingue francs.

— Sur lesquels je vous en ai donné vingt.

— Zur lesquels vous m'en afre tonné fingt : restent cent drende-zingue. Sur ces cent drende-zingue, fous tefiez m'en tonner fingt par mois. Il y a teux mois t'écoulés : cela fait guarande que fous me tevez.

— Quarante juste, mon cher, vous comptez comme Barème.

— Foui, che gompde pien.

La situation devenait embarrassante En ouvrant le comptoir de ma pauvre mère, et en le grattant jusqu'au dernier sou, on n'y eût certes pas trouvé les quarante francs réclamés. Juste en ce moment-là, la porte s'ouvrit.

— M. Dumas est-il ici ? demanda une voix des plus vulgaires.

— Oui, M. Dumas est ici, répondis-je de mauvaise humeur. Que lui voulez-vous ?

— Ce n'est pas moi qui lui veux.

— Et qui donc, alors ?

— Un Anglais qui est chez M. Cartier.

— Un Anglais ? répétai-je.

— Oui, un Anglais qui est très pressé de vous voir.

C'était bien mon affaire ! si pressé que fut l'Anglais de me voir, il ne l'était pas autant que je l'étais, moi, de quitter Bamps.

— Mon cher Bamps, lui dis-je, je reviens ; attendez-moi. A mon retour, nous finirons nos comptes.

— Refenez vite, il vaut que je rebarte ce soir.

— Soyez tranquille, je ne fais qu'aller et venir.

Je pris ma casquette, et je suivis le garçon d'écurie, qui avait déclaré à ma mère, fort surprise, qu'il avait ordre de ne pas revenir sans moi.

Cartier, chez lequel était l'Anglais qui me faisait demander, était un vieil ami de notre famille, aubergiste à la *Boule d'or*, hôtel situé à l'extrémité est de la ville, sur la route de Soissons. C'était chez lui qu'on prenait les diligences. Il n'y avait donc rien d'étonnant à ce que l'Anglais qui me faisait demander fût chez lui : ce qu'il y avait d'étonnant, c'est que cet Anglais me fit demander.

Lorsque je parus dans la cuisine, le père Cartier, qui se chauffait, selon son habitude, au coin du feu, s'approcha de moi.

— Viens vite, me dit-il ; je crois que je vais te faire faire une bonne affaire.

— Ah ! ma foi, elle sera la bienvenue, répondis-je; jamais je n'ai eu tant besoin de faire une bonne affaire.

— Alors, suis-moi.

Et Cartier, marchant devant moi, me conduisit à un petit salon où dînaient les voyageurs.

Au moment où nous ouvrîmes la porte, nous entendîmes une voix qui disait avec un accent anglais fortement prononcé :

— Prenez garde ! master le hôte, le *dog* ne pas connaître moi, et sauver lui.

— Ne craignez rien, milord, répondit Cartier, j'amène son maître.

Pour tout aubergiste, un Anglais a droit au titre de milord ; aussi n'épargne-t-on pas ce titre ; il est vrai qu'en général on le fait payer.

— Ah ! entrez, sir, dit l'Anglais, essayant de se soulever en appuyant les deux bras sur les bras de son fauteuil.

Il n'y put réussir.

Ce que voyant, je m'empressai de lui dire :

— Ne vous dérangez pas, monsieur, je vous prie.

— Oh ! je ne dérange pas moà, dit l'Anglais retombant dans son fauteuil avec un grand soupir.

Le temps qu'il mit à se soulever et à retomber dans son fauteuil avec ce mouvement d'élévation et d'affaissement dont peut donner l'idée une omelette soufflée qui crève, fut employé par moi à jeter vivement les yeux sur lui et autour de lui.

C'était un homme de quarante à quarante-cinq ans, d'un blond rouge, avec les cheveux coupés en brosse et les favoris taillés en collier ; il avait un habit bleu à boutons de métal, un gilet chamois, une culotte de casimir gris, avec des guêtres de pareille couleur, comme en portent les grooms.

Il était assis devant la table où il venait de dîner. Cette table offrait les débris d'un repas de six personnes.

Il pouvait peser de trois cents à trois cent cinquante livres.

A terre, assis mélancoliquement le derrière sur le parquet, était Pyrame ; autour de Pyrame gisaient, étincelantes, dix ou douze assiettes récurées avec cette propreté que je lui connaissais à l'endroit des assiettes sales.

Cependant, sur une dernière, restaient quelques reliefs non achevés.

C'étaient ces reliefs non achevés qui devaient être la cause de la mélancolie de Pyrame.

— Venez parler à moà, monsieur, s'il vos plaît, me dit l'Anglais.

Je m'approchai, Pyrame me reconnut, bâilla en signe de reconnaissance, se coucha sur son ventre pour se rapprocher de moi autant que possible, allongeant ses pattes sur le parquet, et son museau sur ses pattes.

— Me voici, monsieur, dis-je à l'Anglais.

— Bien ! fit il.

Puis, après une pause

— Le *dog* à vos, il plaît à moà, dit il

— C'est bien de l'honneur pour lui, monsieur.

— Et l'on a dit à moà que vos consentiriez peut être à le vendre à moà, si je vos en priais tout bien.

— Il ne faudra pas m'en prier tout bien, monsieur ; je cherchais à m'en défaire, et, du moment où il vous fait plaisir...

— Oh ! oui, il fait plaisir à moà !

— Eh bien, prenez le.

— Oh ! je ne demande pas le *dog* pour rien

Cartier me poussait le coude.

— Monsieur, lui dis je, je vous ferai observer que je ne suis pas marchand de chiens ; on m'a donné celui-ci, je vous le donne.

— Oui ; mais il a coûté la nourriture à vos ?

— Oh ! la nourriture d'un chien n'est pas chère.

— N'importe, il est juste que je le paye, le nourriture Combien y a t il de temps que vos avez le *dog* ?

— Deux ans, à peu près.

— Je vos devé son nourriture pendant deux ans

Cartier continuait à me pousser le coude

De mon côté, je commençais à comprendre que la nourriture du chien allait merveilleusement m'aider à payer l'habit du maître.

— Eh bien, soit, dis-je, vous me payerez sa nourriture.

— Estimez la nourriture.

— Que pensez-vous de cinquante francs par an ?

— Oh ! oh !

— Est-ce trop ? demandai-je.

— Au contraire, je trouvé que ce n'être pas assez : le *dog*, il mangé beaucoup.

— Oui, c'est vrai, monsieur, je voulais même vous en prévenir.

— Oh ! je l'ai vu, mais je aimé, moà, les animals et les gens qui mange beaucoup ; c'est qu'ils ont un bon estomac, et le bon estomac, il faisé le bon humour.

— Eh bien, alors, vous serez servi à votre guise.

— Vos disé donc que c'été dix napoléons ?

— Non, monsieur, j'ai dit cinq napoléons.

Cartier me poussait de plus en plus le coude.

— Ah ! cinq napoléons ?... Vos ne voulé pas dix ?

— Non, monsieur, et encore est-ce parce que cinq napoléons me tirent d'un grand embarras dans ce moment-ci

— Volez-vos quinze napoléons ? Je trouvé que le *dog*, il valé quinze napoléons.

— Mais non, mais non ; donnez-moi cinq napoléons, et le chien est à vous.

— Comment il appelé lui, le *dog* ?

— Pyrame.

— Pyrame ! fit l'Anglais.

Pyrame ne bougea pas.

— Oh ! continua l'Anglais, comment dites-vos qu'il appelé lui ?

— Je vous ai dit Pyrame.

— Il n'avé pas bougé quand j'ai appelé lui.

— C'est qu'il n'est pas encore habitué à la prononciation.

— Oh ! il habituera lui.

— Cela ne fait pas de doute.

— Vos croyez ?

— J'en suis sûr.

— Bon ! je rends grâce à vos, monsieur ; voilà les cinq napoléons.

J'hésitais à les prendre ; mais il y avait eu, dans l'accent anglais avec lequel avaient été prononcées les dernières paroles, une intonation qui m'avait si cruellement rappelé l'accent allemand de Bamps, que je me décidai.

— Je vous remercie, monsieur, lui dis-je.

— C'est moi qui remercié vos, au contraire, répondit l'Anglais en essayant de se lever de nouveau, tentative qui fut aussi malheureuse que la première.

Je lui fis un signe de la main, tout en saluant ; il retomba dans son fauteuil, et je sortis.

— Ah çà ! demandai je au père Cartier, comment donc se fait-il que Pyrame soit tombé dans les mains d'un pareil maître ?... Il est né coiffé, ce gaillard-là !

— C'est la chose la plus simple : Valtat m'apportait une moitié d'agneau ; Pyrame a senti la chair fraîche, il a suivi Valtat. Valtat venait ici ; Pyrame est venu ici. L'Anglais descendait de voiture ; il a vu ton chien. On lui a recommandé l'exercice de la chasse ; il m'a demandé si le chien était bon ; je lui ai dit que oui. Il m'a demandé à qui était le chien ; je lui ai dit qu'il était à toi. Il m'a demandé si tu consentirais à le vendre ; je lui ai dit que j'allais t'envoyer chercher, et qu'il s'en informerait à toi-même. Je t'ai envoyé chercher... tu est venu... te voilà... Pyrame est vendu et tu n'en es pas fâché ?

— Ma foi, non ! Le gredin était si voleur, que j'aurais été obligé de le donner ou de lui casser la tête... Il nous ruinait !

Cartier fit un mouvement des épaules, qui voulait dire : Ce n'est pas difficile ! »

— Puis, passant à un autre ordre d'idées :

— Te voilà donc revenu ? me dit-il.

— Vous le voyez bien.

— Tu t'ennuyais à Crépy.

— Je m'ennuie partout.

— Que veux-tu donc faire ?

— Parbleu ! je veux aller à Paris.

— Et quand pars-tu ?

Peut-être plus tôt que vous ne croyez

— Ne pars pas sans me donner ma revanche.

— Soyez tranquille !

Avant de partir pour Crépy, j'avais battu Cartier à plate couture au billard

— D'ailleurs, repris-je, si je pars, comme je ne partirai que par votre voiture, vous m'arrêterez sur le marchepied.

— C'est dit... Mais, cette fois, ce sera une partie à mort.

— A mort !

— Il faudra que les cinq napoléons restent sur la place.

— Vous savez que je ne joue jamais d'argent, et, quant à mes cinq napoléons, ils ont leur emploi.

— Allons, c'est bien... Adieu.

— Au revoir

Et je quittai Cartier, avec un engagement pris. On verra où me conduisit cet engagement.

En rentrant à la maison, je trouvai Bamps, qui commençait à s'impatienter. La première voiture allant à Paris passait par Villers-Cotterets à huit heures du soir ; il en était sept.

— Ah ! pon, dit-il, fous foilà !.. Che ne gompdais blus sur fous.

— Comment ! dis-je en imitant son jargon, fous ne gompdiez blus sur moi ?

Puissance admirable de l'argent ! je me moquais de Bamps, qui, une heure auparavant, me faisait frissonner de terreur.

Bamps fronça le sourcil.

— Nous tisons dong ? fit-il

— Nous disons que je vous dois vingt francs par mois ; qu'il y a deux mois écoulés sans payement, et que, par conséquent, je vous dois quarante francs.

— Fous me tevez guarande vrancs.

— Eh bien, mon cher Bamps, les voici!

Et je jetai deux napoléons sur la table, en ayant soin de faire voir les trois autres au fond de ma main.

Ma pauvre mère me regarda avec le plus profond étonnement.

Je la rassurai d'un signe.

Le signe fit cesser la crainte, mais non l'étonnement.

Bamps examina ces deux napoléons, les frotta pour s'assurer qu'ils n'étaient pas faux, et les fit couler l'un après l'autre dans sa poche

— Fous n'afre pesoin de rien ? demanda-t-il.

— Non, merci, très-cher... D'ailleurs, je compte aller à Paris d'ici à peu de temps.

— Fous safez que je rediens fodre bradigue.

— Soyez tranquille, mon cher Bamps, c'est à la vie, à la mort ! Mais, si vous voulez partir à huit heures ?...

— Gomment, si je feux bartir ? che grois pien !

— Eh bien, il n'y a pas de temps à perdre.

— Tiable ! tiable !

— Vous savez où s'arrête la voiture ?

— Foui.

— Eh bien, bon voyage.

— Atieu, monsir Toumas ! Atieu, matame Toumas !... Atieu atieu !

Et Bamps, enchanté non seulement d'avoir touché quarante francs, mais encore d'être un peu rassuré sur sa créance, partit, en nous envoyant ses dernières bénédictions, de toute la vitesse de ses petites jambes.

Ma mère lui laissa le temps de refermer les deux portes.

— Mais, malheureux enfant, demanda-t-elle, où donc t'es-tu procuré de l'argent ?

— Ma mère, j'ai vendu Pyrame.

— Combien ?

— Cent francs.

— De sorte qu'il te reste soixante francs ?

— A ton service, bonne mère.

— Je suis bien forcée de les prendre. J'ai deux cents francs à payer demain à l'entreposeur, et je n'en avais là que cent cinquante.

— Les voici... mais à une condition...

— Laquelle ?

— C'est qu'au moment où je ferai mon voyage de Paris, tu me les rendras

— Et avec quoi ?

— Cela me regarde

— Allons, soit... En vérité, je commence à croire que le bon Dieu est avec toi.

Sur quoi nous allâmes nous coucher tous les deux, avec cette foi sainte qui ne m'a jamais abandonné.

Cependant, je doute que la foi de ma mère fût, à ce moment-là surtout, aussi robuste que la mienne.

LXIX

MA MÈRE EST OBLIGÉE DE VENDRE SES TERRES ET SA MAISON — CE QUI NOUS RESTE. — LES PIRANÈSES. — UN ARCHITECTE A DOUZE CENTS FRANCS. — J'ESCOMPTE MON PREMIER BILLET. — GONDON. — COMMENT J'AVAIS FAILLI TRÉPASSER CHEZ LUI. — LES CINQUANTE FRANCS. — CARTIER. — LA PARTIE DE BILLARD. — COMMENT SIX CENTS PETITS VERRES D'ABSINTHE REPRÉSENTENT DOUZE FOIS LE VOYAGE DE PARIS.

Le moment approchait où ma pauvre mère serait bien forcée de prendre une résolution définitive.

Elle avait tant et si bien emprunté sur nos trente arpents de terre, loués à M. Gilbert de Soucy, et sur la maison que venait enfin de nous laisser M. Harlay, que la valeur de ces trente arpents et de la maison se trouvait à peu près absorbée par les emprunts. Il fallait se décider à tout vendre.

Les trente arpents furent vendus à la criée, et rapportèrent trente-trois mille francs.

La maison fut vendue, à l'amiable, douze mille francs, à ce même M. Picot qui m'avait fait faire mes premières armes à la chasse.

En tout quarante-cinq mille francs.

Nos dettes éteintes, les frais payés, il restait à ma mère deux cent cinquante-trois francs.

Comme quelques lecteurs optimistes pourraient croire que c'était de rente, je me hâte de dire que c'était de capital.

Il ne faut pas demander si ma pauvre mère fut triste en voyant un pareil résultat.

Jamais, nous ne nous étions, en réalité, trouvés si près de la misère.

Ma mère tomba dans un découragement profond.

Depuis la mort de mon père, nous avions constamment marché vers l'épuisement successif de toutes nos ressources.

La lutte avait été longue : de 1806 à 1823 ! Elle avait duré dix-sept ans ; mais enfin, nous étions vaincus.

Quant à moi, je ne m'étais jamais senti si gai et si confiant.

Je ne sais ce que j'ai fait de bon, soit dans ce monde, soit dans les autres mondes où j'ai vécu avant de vivre dans celui-ci, mais Dieu a pour moi des faveurs spéciales, et, dans toutes les situations graves où je me suis trouvé, il est venu visiblement à mon secours.

Aussi, mon Dieu ! je confesse bien hautement et bien humblement votre nom en face des croyants comme en face des impies, et je n'ai pas même, en faisant cela, le mérite de la foi, j'ai simplement celui de la vérité.

Car, si vous m'étiez apparu, à cette époque où je vous invoquais, ô mon Dieu ! et si vous m'aviez demandé : « Enfant, dis hardiment ce que tu veux, je n'eusse jamais osé implorer de votre bonté infinie des faveurs que vous m'avez accordées.

Ma mère m'annonça donc que, toutes nos dettes payées, il nous restait deux cent cinquante-trois francs.

— Eh bien, dis-je à ma mère, tu vas me donner les cinquante-trois francs ; je partirai pour Paris, et, cette fois, je te promets de ne revenir que pour t'apporter une bonne nouvelle.

— Fais attention, mon pauvre enfant, dit ma mère, que c'est le cinquième de notre fortune que tu me demandes là.

— Tu te rappelles que tu me dois soixante francs ?

— Oui ; mais tu te rappelles que, lorsque je t'ai dit : « Avec quoi te rendrai-je ces soixante francs ? » tu m'as répondu : « Cela me regarde. »

— Eh bien, cela me regarde en effet. — Veux-tu me donner les Piranèses qui sont là-haut dans le grand carton ?

— Qu'est-ce que cela, les Piranèses ?

— Ce sont des grandes gravures noires que mon père a rapportées d'Italie.

— Qu'en feras-tu ?

— J'en ai le placement.

Ma mère haussa les épaules d'un air de doute.

— Fais ce que tu voudras, dit-elle.

Il y avait, parmi les employés du dépôt de mendicité, un architecte nommé Oudet, qui avait la plus grande envie d'avoir nos Piranèses.

Je les lui avais toujours refusées, en lui disant qu'un jour viendrait où je les lui apporterais moi-même.

Le jour était venu.

Seulement, le jour était venu un mauvais jour.

Oudet n'avait pas d'argent.

nous établir chez Gondon, afin d'être à portée de nous mettre en chasse au point du jour.

Or, comme il n'y avait ni assez de chambres ni assez de lits pour tout le monde, on avait transformé le salon en un dortoir, aux quatre angles duquel on avait établi quatre lits, à l'aide de quatre matelas.

Les chandelles éteintes, la fantaisie prit à mes trois compagnons de se battre à coups de traversin.

Comme, je ne sais pourquoi, cette fantaisie ne me tenait pas comme les autres, je déclarai vouloir rester neutre.

Le dog à vos, il plait à moâ, dit-il.

C'était concevable. Oudet, comme architecte du château, avait cent francs par mois.

Il est vrai que je n'étais pas bien exigeant pour mes Piranèses, qui valaient bien cinq ou six cents francs ; je ne demandais que cinquante francs.

Oudet offrait de me payer ces cinquante francs en trois mois.

En trois mois !... j'avais bien le temps d'attendre trois mois !

Je sortis de chez Oudet désespéré.

En sortant de chez Oudet, je rencontrai un autre de mes amis, nommé Gondon.

C'était un de mes amis de chasse surtout. Il avait une propriété à trois lieues de Villers-Cotterets, — à Cœuvre, pays de la belle Gabrielle, — et bien souvent nous avions passé là des semaines entières à chasser le jour, et à braconner la nuit..

Chez lui, un soir, j'avais failli mourir de la façon la plus ridicule de la terre.

C'était la veille d'une ouverture. Nous étions partis de Villers-Cotterets, cinq ou six chasseurs, et nous étions venus

Il en résulta qu'après un quart d'heure de combat entre les Autrichiens, les Russes et les Prussiens, — Autrichiens, Russes et Prussiens se firent alliés, et se réunirent pour tomber sur moi, qui représentait la France.

En conséquence on se rua vers mon lit, et l'on se mit à me frapper avec les susdits traversins, comme, avec des fléaux, des batteurs en grange battent une gerbe.

Je tirai mon drap par-dessus ma tête, et j'attendis patiemment que l'orage fût passé, ce qui ne pouvait tarder, à la façon dont ils frappaient.

En effet l'orage se calma.

Un des batteurs se retira, puis un autre,

Mais le troisième, qui était mon cousin Félix Deviolaine, soutenu sans doute par le sentiment de la parenté, continua de frapper malgré la retraite des autres.

Tout à coup, il s'arrêta, et je l'entendis regagner silencieusement son lit.

On eût dit qu'il venait de lui arriver quelque catastrophe dont il voulait dérober la connaissance à la société.

En effet, l'extrémité de son traversin opposée à celle qu'il

tenait entre les mains venait de crever par la violence du coup, et toute la plume s'en était échappée.

Cette plume faisait montagne, juste à l'endroit où le drap qui protégeait ma tête faisait solution de continuité avec le traversin.

— J'ignorais complètement l'événement.

Ne sentant plus frapper, ayant entendu mon dernier adversaire regagner son lit, je sortis doucement la tête, et, comme, depuis dix minutes, j'étouffais peu ou prou, selon que je serrais ou desserrais le drap, je respirai à pleins poumons.

J'avalai gros comme le bras de plumes.

La suffocation fut instantanée, presque complète. Je poussai un cri inarticulé, et me sentant étrangler littéralement, je commençai à me rouler dans la chambre.

Mes compagnons crurent d'abord qu'à mon tour j'étais pris d'une fantaisie chorégraphique, comme ils avaient été pris d'une fantaisie guerrière ; mais ils entendirent enfin que les sons strangulés que je rendais portaient avec eux l'expression d'une vive douleur.

Gondon fut convaincu, le premier, qu'il se passait quelque chose de très sérieux entre moi et un accident inconnu, avec lequel j'étais aux prises.

Félix, qui eût pu seul donner l'explication de mes culbutes et de mes sifflements, se tenait coi, et faisait semblant de dormir.

Gondon s'élança dans la cuisine, revint avec une chandelle et éclaira la scène.

Je devais être d'un aspect fort grotesque, car, je dois le dire, l'éclat de rire fut universel.

En effet, si goulûment que j'eusse procédé, je n'avais pas avalé toute la plume et tout le duvet : une partie s'était attachée à mes cheveux crépus, et me donnait un faux air de ressemblance avec Polichinelle.

Ce faux air devenait un air véritable par le degré de rougeur auquel la strangulation que je subissais avait fait monter mon visage.

On jugea qu'il était urgent de me donner de l'eau.

Un de nos compagnons, nommé Labarre, courut en chemise à la pompe, et tira un pot d'eau qu'il m'apporta en riant.

Cette hilarité, au moment où mes tortures arrivaient à leur paroxysme, m'exaspéra. Je pris le pot par l'anse, et j'en lançai le contenu au derrière de Labarre.

L'eau était glacée.

Il résulta de cette température, peu en harmonie avec la chaleur naturelle du sang, de telles gambades et de tels spasmes de la part de l'aspergé, que, malgré toutes mes douleurs, l'envie de rire que j'avais donnée fut retournée. Je fis un effort différent de ceux que j'avais tentés jusque-là, et j'expectorai une portion de la plume et du duvet qui m'obstruaient le pharynx.

Dès ce moment, je fus sauvé.

Néanmoins, je crachai de la plume pendant huit jours, et je toussai pendant un mois.

Je demande pardon de la digression ; mais, comme j'avais négligé d'inscrire cet important épisode de ma vie dans son ordre chronologique, on ne trouvera pas extraordinaire que j'aie saisi la première occasion qui s'est présentée de réparer cet oubli.

Je rencontrai donc Gondon en sortant de chez Oudet.

Il tenait cent francs dans sa main.

— Ah ! pardieu ! mon cher, lui dis-je, puisque vous êtes si riche, vous devriez bien prêter cinquante francs à Oudet.

— Pourquoi faire ?

— Pour qu'il m'achète mes Pinarèses.

— Vos Pinarèses ?

— Oui, je voulais partir pour Paris. Oudet m'avait offert de m'acheter mes Pinarèses cinquante francs, et maintenant...

— Et maintenant, il ne veut plus ?

— Au contraire, il en meurt d'envie ; mais il n'a pas le sou, et ne peut me payer que dans trois mois.

— De sorte que ces cinquante francs vous font faute ?

— Je crois bien.

— Et que vous voudriez les avoir ?

— Parbleu !

— Attendez, peut-être allons-nous arranger cela.

— Oh ! mon cher, tâchez.

— Il y a un moyen bien simple ; je ne puis vous donner les cinquante francs, attendu que j'ai promis cent francs à mon tailleur pour aujourd'hui ; mais qu'Oudet me fasse, à moi, un billet des cinquante francs, à trois mois, j'endosserai le billet, et je le donnerai au tailleur comme argent comptant.

Nous montâmes chez Oudet ; Oudet fit le billet, et j'emportai l'argent en remerciant Gondon, et surtout Dieu, qui, avec sa bonté infinie, mettait sans cesse sur ma route le moyen de faire un pas de plus.

J'avais conduit Gondon jusque chez son tailleur. A la porte du tailleur, je rencontrai le père Cartier.

— Eh bien, garçon, me dit-il, te reste-t-il, sur la monnaie de ton chien, de quoi payer un petit verre à ton vieil ami ?

— Oui, pourvu qu'il me le gagne au billard.

Et je fis sonner mes cinquante francs.

Je me retournai vers Gondon

— Venez donc voir ce qui va se passer, lui dis-je.

— Allez devant ; je vous rejoins... Chez Camberlin, n'est-ce pas ?

— Chez Camberlin.

Camberlin, c'était le cafetier traditionnel ; depuis la découverte du café et l'invention du billard, les Camberlin vendaient café, et tenaient billard de père en fils.

C'était chez Camberlin que mon grand-père allait tous les soirs faire sa partie de domino ou de piquet, jusqu'à ce que sa petite chienne Charmante vînt gratter à la porte, avec ses deux lanternes à la gueule.

C'était chez Camberlin que mon père et M. Deviolaine venaient vider leurs défis d'adresse au jeu, comme, sur un autre tapis vert, ils vidaient leurs défis d'adresse à la chasse.

C'était chez Camberlin, enfin, que, grâce à ces antécédents, j'avais pu, à peu près gratis, quand je perdais, commencer mon éducation de Philibert aîné, sous trois maîtres différents, qui avaient fini par me conduire à une force supérieure.

Ces trois maîtres étaient Cartier, avec lequel j'allais vider une vieille querelle ; — Camusat, ce neveu d'Hiraux, qui rhabillait son oncle à la Râpée, quand on le lui expédiait de Villers-Cotterets en caleçon et en chemise ; — et un nommé Gaillard, charmant garçon, joueur de première force à tous les jeux, qui, à ma grande satisfaction, avait remplacé, au dépôt de mendicité, M. Miaud, mon ancien rival.

J'étais donc devenu d'une force très supérieure à celle de Cartier ; mais, comme il n'en voulait pas convenir, il refusait invariablement les six points qu'invariablement je lui offrais avant de commencer la partie.

Au moment où nous essayions nos queues sur le billard, Gondon entra.

— Que prenez-vous, Gondon ? lui dit Cartier. C'est Dumas qui paye.

— Je prends de l'absinthe ; j'ai envie de bien dîner aujourd'hui.

— Ma foi, moi aussi, dit Cartier. Et toi ?

— Moi, vous savez que j'ai fait un vœu, c'est de ne prendre ni liqueur ni café.

A quel saint et à quelle occasion ai-je fait ce vœu ? Je n'en sais rien ; mais, ce que je sais, c'est que je l'ai religieusement tenu.

— Nous disons donc deux petits verres d'absinthe, reprit Cartier continuant de goguenarder ; tu en as pour tes six sous, garçon. Donne ton acquit.

En province, du moins à Villers-Cotterets, le petit verre d'absinthe coûtait trois sous.

— Mon cher Gondon, dis-je à mon tour, je ne ferai pas d'autre prière que celle de mon oncle, le curé de Béthisy : « Mon Dieu, ne soyez ni pour l'un ni pour l'autre, et vous allez voir un gaillard joliment rossé ! » Voulez-vous six points, père Cartier ?

— Allons donc ! fit dédaigneusement Cartier, en ramenant ma bille sur la jaune.

Nous jouions la russe, c'est-à-dire la partie à cinq billes, et en trente-six points. Je fis six fois la jaune, trois fois à la blouse de droite, trois fois à la blouse de gauche.

— Six fois six : trente-six ; première manche. Vos deux petits verres ne valent plus que trois sous, père Cartier.

— Quatre sous tu veux dire.

— Non, attendu que je veux gagner la seconde manche.

— Allons donc !

— Voulez-vous six points ?

— Je te les rends, si tu veux.

— J'accepte ! Marquez-moi six points, Gondon ; j'ai mes projets sur le père Cartier, je veux qu'il contribue à mon voyage de Paris ; c'est chez lui qu'on prend les diligences.

A cette seconde manche, Cartier arriva jusqu'à douze.

A trente points, je tombai sur une série, j'en fis seize ; c'étaient quarante-six points au lieu de trente-six. Les six points restitués à Cartier, il m'en restait encore quatre que je pouvais lui offrir en retour.

Il les refusa avec sa dignité habituelle.

Mais Cartier était un homme démonté quand il avait perdu la première partie, d'autant plus démonté qu'alors il s'entêtait, et qu'une fois en train, il eût joué ses terres, son hôtel, ses casseroles et jusqu'aux poulets qui tournaient à sa broche.

Brave père Cartier ! il vit toujours ; à quatre-vingt-six ou quatre-vingt-sept ans, il est demeuré, entre ses deux enfants, d'une verdeur merveilleuse.

Je ne vais pas une fois à Villers-Cotterets que je ne lui fasse ma visite.

La dernière fois que je le vis, il y a un an à peu près, je lui fis compliment sur sa santé.

— Morbleu ! lui dis-je, mon cher Cartier, vous êtes comme nos chênes, qui, lorsqu'ils ne poussent plus par en haut, poussent par en bas, et qui gagnent en racines ce qu'ils perdent en feuilles. Vous vivrez jusqu'au jour du jugement dernier.

— Oh ! garçon, me dit-il, j'ai été bien malade, tu n'as donc pas su cela ?

— Non, quand ?

— Il y a trois ans et demi.

— Qu'avez-vous donc eu ?

— J'ai eu mal aux dents.

— C'est votre faute, pourquoi avez-vous des dents à votre âge ?

Ce jour-là, pauvre père Cartier ! — je veux parler du jour de notre partie, — ce jour-là, pour me servir d'un terme de joueur, je lui arrachai une fameuse dent.

Nous jouames cinq heures de suite, et, toujours doublant, je lui gagnai *six cents petits verres d'absinthe*.

Nous y serions encore, et jugez quel océan d'absinthe Cartier me devrait, si Auguste ne fût venu le chercher.

Auguste était un des fils de Cartier ; son père le craignait beaucoup ; il mit un doigt sur sa bouche pour me recommander le silence. Je fus généreux comme Alexandre à l'endroit de la famille de Porus.

Je laissai Cartier libre, sans lui demander de gage.

Seulement, nous fîmes nos comptes, Gondon et moi.

Réduits en argent, les six cents petits verres d'absinthe produisaient un total de dix-huit cents sous, c'est-à-dire quatre-vingt-dix francs.

Je pouvais prendre douze fois la voiture de Paris, conducteur payé.

Ma mère avait bien raison de dire :

— Enfant, Dieu est avec toi.

Ma mère était fort inquiète quand je rentrai ; elle savait de quelle folie j'étais capable, quand je m'étais chaussé une idée dans la tête. Ce fut donc avec une certaine inquiétude qu'elle me demanda d'où je venais.

D'ordinaire quand je venais de chez Camberlin, je faisais certaines façons avant de lui avouer. Ma pauvre mère, devinant d'avance quelles passions devaient, un jour, bouillir dans ma tête, ma pauvre mère avait peur que le jeu ne fût une de ces passions-là.

Sur quelques autres points, elle devinait juste; mais sur celui-là, du moins, elle se trompait complètement.

Je lui contai donc ce qui venait d'arriver : comment les Piranèses avaient rapporté leurs cinquante francs, et comment M. Cartier s'était chargé du voyage.

Mais ces bénédictions du ciel portaient leur tristesse avec elles, car c'était notre séparation.

J'avais beau lui dire que cette séparation ne serait que momentanée, et qu'aussitôt que j'aurais une place de quinze cents francs, elle quitterait à son tour Villers-Cotterets, et viendrait me rejoindre ; une place de quinze cents francs, c'était, aux yeux de ma mère, un eldorado fort difficile à découvrir.

LXX

COMMENT J'OBTIENS UNE RECOMMANDATION AUPRÈS DU GÉNÉRAL FOY. — M. DANRÉ DE VOUTY DÉCIDE MA MÈRE A ME LAISSER PARTIR POUR PARIS. — MES ADIEUX. — LAFFITTE ET PERREGAUX. — LES TROIS CHOSES QUE MAITRE MENNESSON M'INVITE A NE POINT OUBLIER. — CONSEILS DE L'ABBÉ GRÉGOIRE ET DISSERTATION AVEC LUI. — JE QUITTE VILLERS-COTTERETS.

Un matin, je dis à ma mère

— As-tu quelque chose à faire dire à M. Danré? Je vais à Vouty.

— Que vas-tu faire chez M. Danré?

— Lui demander une lettre pour le général Foy.

Ma mère leva les yeux au ciel ; elle se demandait d'où me venaient toutes ces pensées qui concouraient à un même but.

M. Danré était cet ancien ami de mon père, qui, ayant eu la main gauche mutilée à la chasse s'était fait conduire chez nous. Là, on se le rappelle, l'ablation du pouce lui avait été très habilement faite par le docteur Lécosse, et, comme ma mère avait eu les plus grands soins de lui pendant toute la durée de la maladie produite par cet accident, il nous portait dans son cœur, ma mère, ma sœur et moi.

C'était donc toujours avec un grand plaisir qu'il me voyait arriver, soit comme messager de maître Mennesson, son notaire, quand j'étais chez maître Mennesson, soit pour mon propre compte.

Cette fois, c'était pour mon propre compte.

Je lui exposai le motif de ma visite.

Lorsque le général Foy s'était mis sur les rangs pour la députation, les électeurs ne voulaient pas le nommer, mais M. Danré avait soutenu sa candidature, et, grâce à l'influence de M. Danré dans le département, le général Foy avait été élu.

On sait l'ascendant que l'illustre patriote avait pris à la Chambre.

Le général Foy n'était pas un orateur éloquent ; c'était bien mieux que cela : c'était un cœur ardent, prêt à se mouvoir au souffle de toutes les nobles passions. Pas une haute question n'a passé devant lui, pendant tout le temps qu'il est resté à la Chambre, qu'il n'ait soutenu cette question, si elle était honorable, qu'il ne l'ait combattue, si elle était douteuse ; il avait à la tribune, des mots terribles, des ripostes de duel, des coups droits, presque toujours mortels à ses adversaires. Au reste, comme tous les hommes de cœur, il usa sa vie à cette lutte, la plus incessante et la plus acharnée de toutes : elle le tua en l'immortalisant.

Le général Foy, en 1823, était à l'apogée de la popularité, et, de ce faîte où il était parvenu, il donnait de temps en temps à M. Danré des signes de vie, lesquels prouvaient à l'humble fermier, qui, comme Philoctète, avait fait des souverains, mais, n'avait pas voulu l'être, qu'il lui avait gardé une vive et reconnaissante amitié.

M. Danré ne répugna donc aucunement à me donner la lettre que je lui demandais elle était des plus pressantes.

Puis, la lettre écrite, signée, cachetée, M. Danré s'informa de mes ressources pécuniaires. Je les lui mis sous les yeux, ainsi que les moyens ingénieux à l'aide desquels j'étais arrivé à ce résultat.

— Ma foi, dit-il, j'avais bien envie de t'offrir ma bourse ; mais, en vérité, ce serait gâter l'ensemble de tes opérations. On n'arrive pas où tu es pour échouer ; tu dois réussir avec tes cinquante francs, et je ne veux pas t'ôter le mérite de tout devoir à toi seul. Va donc en paix et avec courage ! Si tu as absolument besoin de mes services, écris-moi de Paris.

— Ainsi vous avez bon espoir ? dis-je à M. Danré.

— Excellent !

— Venez-vous jeudi à Villers-Cotterets ?

Le jeudi était le jour du marché.

— Oui ; pourquoi cela ?

— Parce que je vous prierais, en ce cas, de faire partager cet espoir à ma mère ; elle a une grande croyance en vous, et, comme chacun s'acharne à lui dire que je ne ferai jamais rien...

— Le fait est que tu n'as pas fait grand'chose, jusqu'à présent !

— Parce qu'on a voulu me pousser dans une voie qui n'était pas la mienne, cher monsieur Danré ; mais vous verrez que, lorsqu'on me laissera faire librement ce à quoi je suis destiné, vous verrez que je deviendrai un grand travailleur.

— Prends garde! je m'y engagerai en ton nom vis-à-vis de ta mère.

— Vous le pouvez, je vous en réponds !

Le surlendemain, comme il était convenu, M. Danré vint à Villers-Cotterets, et vit ma mère. Je guettai son entrée ; je laissai engager la conversation, et j'entrai à mon tour.

Ma mère pleurait, mais paraissait décidée.

En m'apercevant, elle me tendit la main.

— Tu es donc résolu à me quitter ? dit-elle.

— Il le faut, ma mère ; d'ailleurs, sois tranquille, si nous nous quittons cette fois-ci, ce ne sera pas pour longtemps.

— Oui, parce que tu échoueras, et que tu reviendras à Villers-Cotterets.

— Non, ma mère, non ; mais parce que je réussirai au contraire, et que tu viendras à Paris.

— Et quand veux-tu partir ?

— Écoute, bonne mère, quand une grande résolution est prise, le plus tôt qu'on l'accomplit est le mieux... Demande à M. Danré.

— Oui, demande à Lazarille. Je ne sais pas ce que tu as fait à M. Danré, mais le fait est...

— Parce que M. Danré est un esprit juste, ma mère, qu'il sait que chaque chose, pour acquérir de la valeur, doit se mouvoir dans le milieu qui lui est destiné. Je ferai un mauvais notaire, un mauvais avoué, un mauvais huissier ;

je ferais un exécrable percepteur ! Tu sais bien que trois maîtres d'école se sont usés à me faire aller au delà de la multiplication, et n'ont pas pu y réussir. Eh bien, je crois que je ferai quelque chose de mieux.

— Quoi, malheureux ?

— Ma mère je te jure que je n'en sais rien ; mais tu sais ce que nous a prédit cette diseuse de bonne aventure que tu interrogeais sur moi ?

Ma mère poussa un soupir.

— Qu'a-t-elle prédit ? demanda M. Danré.

— Elle a dit, repris-je, elle a dit : « Je ne puis pas vous dire ce que sera votre fils, madame ; seulement, je le vois, à travers des nuages et des éclairs, comme un voyageur qui traverse de hautes montagnes, arriver à une position où peu d'hommes arrivent. Je ne dirai pas qu'il commande aux peuples, mais je vois qu'il leur parle ; votre fils appartient, sans que je puisse rien indiquer de précis sur sa destinée, à cette classe d'hommes que nous appelons les DOMINATEURS. — Alors, mon fils sera roi, dit en riant ma mère. — Non pas, mais quelque chose de pareil, quelque chose de plus enviable peut-être ; tous les rois n'ont pas une couronne sur la tête, et un sceptre à la main. — Tant mieux ! dit ma mère ; je n'ai jamais envié le sort de madame Bonaparte. » J'avais cinq ans, monsieur Danré, j'étais là quand on tira cet horoscope sur moi ; eh bien, je veux donner raison à la bohémienne. Vous savez que les prédictions ne se réalisent pas toujours parce qu'elles devaient se réaliser, mais parce qu'elles ont jeté, dans les esprits de ceux à qui elles ont été faites, une fixité de désirs qui a influé sur les événements, qui a modifié les circonstances, qui les a conduits enfin au but qu'ils ont atteint, parce que ce but leur a été révélé d'avance, tandis que, sans cette révélation, ils seraient passés près de ce but sans l'apercevoir.

— Je vous demande un peu où il va prendre tout ce qu'il dit, s'écria ma mère.

— Eh ! parbleu ! dans sa conviction, dit M. Danré.

— Alors, votre avis, à vous aussi, est qu'il faut qu'il parte ?

— C'est mon avis.

— Mais, le malheureux ! vous connaissez ses ressources ?

— Cinquante francs, et sa voiture payée.

— Eh bien ?

— C'est assez, s'il doit réussir, ou si sa destinée le pousse où il dit. Avec un million, il n'atteindra pas où il veut atteindre, si la vocation lui manque.

— Eh bien, qu'il parte donc, puisqu'il le veut absolument.

— Quand partirai-je, ma mère ?

— Quand tu voudras. Cependant, tu nous donneras bien un jour.

— Écoute, ma mère. Je reste encore avec toi toute la journée d'aujourd'hui, de demain et de samedi. Samedi soir, je pars par la voiture de dix heures, j'arrive à cinq heures à Paris... j'ai le temps d'être chez Adolphe avant qu'il soit sorti.

— Ah ! dit ma mère en poussant un soupir, c'est lui qui t'a perdu !

Je m'inquiétai peu du soupir, parce que j'avais la conviction que je tiendrais l'engagement pris, et je commençai la série de mes adieux.

Je n'avais pas revu Adèle depuis son mariage. Je ne voulais pas lui écrire : la lettre pouvait être décachetée par son mari, et la compromettre. Je courus chez notre amie commune, Louise Brézette.

Hélas ! la pauvre enfant, elle était en larmes. Chollet, dont l'éducation forestière était achevée, avait été obligé de retourner chez ses parents, et il avait emporté avec lui tous les premiers rêves d'amour de la jeune fille ; elle était abandonnée et inconsolable ; toute sa vie, elle pleurerait son amant, et porterait le deuil de son amour.

Je lui citai l'exemple d'Ariane, en l'invitant à le suivre, et je crois... je crois qu'elle l'a suivi, et que même j'ai contribué en quelque chose, à le lui faire suivre.

Pauvres et chers enfants ! bons et tendres amis de ma jeunesse ! ma vie est tellement prise maintenant, mes heures m'appartiennent si peu, je suis tellement une chose commune que chacun se partage, que, lorsque, par hasard, je vais là-bas ou que vous venez ici, je ne puis vous donner tout le temps que vous doivent mon cœur et mes souvenirs ! Mais quand j'aurai conquis quelques-unes de ces heures de repos à la conquête desquelles Théaulon a passé sa vie, et qu'il n'a jamais conquises, oh ! je vous le promets, ces heures seront à vous, sans conteste et sans partage ! Vous avez [illegible] de souvenirs pour les jeter à pleines mains sur ma vieillesse, et me faire des derniers jours aussi fleuris que l'ont été les premiers !

Puis il y a là-bas des tombes fermées qui m'attirent autant, plus même, que les maisons ouvertes ; des morts qui me parlent plus haut que les vivants.

En sortant de chez Louise, j'entrai chez maître Mennesson ; j'étais resté en assez bons termes avec lui.

Seulement, depuis notre séparation il s'était marié.

Mais je crois que le mariage l'avait rendu plus incrédule encore.

— Ah ! dit-il en m'apercevant, te voilà, toi ?

— Oui. Je viens vous dire adieu.

— Tu pars donc, décidément ?

— Samedi soir.

— Et avec combien pars-tu ?

— Avec cinquante francs.

— Mon cher ami, il y a des gens qui sont partis avec moins que cela, témoin M. Laffitte.

— Eh bien, justement, je compte lui faire une visite, et lui demander une place dans ses bureaux.

— Va, et, si tu trouves une épingle sur son tapis, ne manque pas de la ramasser, et de la mettre sur sa cheminée.

— Et pourquoi ?

— Parce que M. Laffitte, arrivant à Paris plus pauvre encore que toi, alla faire une visite à M. Perregaux, comme tu vas en faire une à M. Laffitte ; il venait lui demander une place dans ses bureaux, comme tu vas lui en demander une dans les siens. M. Perregaux n'avait pas de place ; il congédia M. Laffitte, lequel se retirait le nez aussi tristement incliné vers la terre que l'était celui du père Aubry vers la tombe, lorsqu'il aperçut, non pas sur la terre, mais sur le tapis, une épingle. M. Laffitte était un homme d'ordre : M. Laffitte ramassa l'épingle, et vint la poser sur la cheminée, en disant : « Ne faites pas attention, monsieur. » Mais M. Perregaux était un observateur qui fit grande attention, au contraire ; il pensa qu'un jeune homme qui ramassait une épingle à terre serait un homme d'ordre, et, comme M. Laffitte allait sortir : « J'ai réfléchi, monsieur, lui dit-il ; restez. — Mais vous m'avez dit que vous n'aviez pas de place dans vos bureaux ? — S'il n'y en a pas, on vous en fera une. » M. Perregaux fit en effet une place à M. Laffitte... celle de son associé.

— Voilà une bien jolie histoire, cher monsieur Mennesson, et je vous remercie d'avoir bien voulu me la raconter ; mais je doute qu'elle me profite, car je ne suis malheureusement pas un ramasseur d'épingles.

— Eh ! voilà justement ton grand défaut.

— Ou ma grande qualité... nous verrons. En attendant, si vous avez quelque bon conseil à me donner... ?

— Défie-toi des prêtres, déteste les Bourbons, et souviens-toi que le seul état digne d'un grand peuple est l'état républicain.

— Mon cher monsieur Mennesson, en prenant votre recommandation au rebours, je vous dirai : Oui, je suis de votre avis, quant au gouvernement qui convient à un grand peuple, et, en supposant que je sois quelque chose, je suis républicain comme vous. Quant aux Bourbons, je ne les aime ni ne les déteste. J'ai entendu dire qu'ils avaient, dans leur race, un saint roi, un bon roi, et un grand roi : saint Louis, Henri IV et Louis XIV. Seulement, le dernier roi régnant est rentré en France en croupe d'un Cosaque ; voilà, je crois, ce qui gâte, vis-à-vis de la France, l'affaire des Bourbons ; voilà ce qui fait que, le jour où il faudra ma voix pour qu'ils s'en aillent, et mon fusil pour les faire partir, ceux qui les renverront auront une voix et un fusil de plus. Quant à me défier des prêtres, je n'en ai encore connu qu'un seul, l'abbé Grégoire, et, comme celui-là m'a semblé le modèle de toutes les vertus chrétiennes, jusqu'à ce que j'aille me heurter à un mauvais, laissez-moi croire que tous sont bons.

— Va, va, tu reviendras là-dessus.

— C'est possible. En attendant, donnez-moi la main. Je lui demanderai sa bénédiction, à lui.

— Va, et grand bien te fasse !

— Je l'espère.

Je courus chez mon abbé.

— Eh bien, me dit-il, tu nous quittes donc ?

Comme on le voit, le bruit de mon départ s'était déjà répandu partout.

— Oui, monsieur l'abbé, et je viens vous demander de ne pas m'oublier dans vos prières.

— Oh ! mes prières, je crois que c'est la chose dont tu te soucies le moins ?

— Monsieur l'abbé, rappelez-vous le jour de ma première communion.

— Oui, je sais, il a produit sur toi une si profonde impression, que tu as voulu rester dessus, et qu'on ne t'a pas revu à l'église depuis.

— Croyez-vous qu'à la dixième fois, la communion m'eût fait le même effet qu'à la première !

— Eh ! mon Dieu, non, je le sais bien. Malheureusement, on s'habitue à tout en ce monde.

— Eh bien, monsieur l'abbé, mes autres souvenirs eussent effacé celui-là. Il ne faut pas trop s'habituer aux choses saintes, monsieur l'abbé ; l'habitude leur fait perdre, non

seulement de leur grandeur, mais encore de leur efficacité. Qui vous dit qu'un jour, je n'aurai pas besoin de l'Église pour quelque grande consolation, comme on a besoin d'une saignée pour quelque grande maladie ?

— Tu as une manière d'arranger les choses, toi...

— Eh ! monsieur l'abbé, vous l'avez dit vous-même, plus d'une fois : il faut traiter les hommes encore moins selon les maladies que selon les tempéraments. Moi, je suis l'impressionnabilité en personne. J'ai le caractère prime-sautier, c'est vous qui l'avez dit. Je ferai toute sorte de fautes, toute sorte de folies, jamais une action mauvaise ni honteuse. Non pas que je sois meilleur qu'un autre, mon Dieu ! mais parce que les actions mauvaises et honteuses sont le résultat de la réflexion et du calcul, et que, quand j'agis, c'est sous l'inspiration du moment, et cette inspiration est si rapide, que l'action qui en ressort est faite avant que j'aie eu le temps de réfléchir à ses suites, ou de calculer ses résultats.

— Il y a du vrai dans ce que tu dis là ; mais comment, alors, veux-tu qu'on donne des conseils à un caractère de la trempe du tien ?

— Aussi, je ne viens pas vous demander des conseils, cher abbé : je viens vous demander des prières.

— Des prières ?... Tu n'y crois pas !

— Ah ! pardon, cela, c'est autre chose... Non, je n'y crois pas toujours, c'est vrai ; mais, soyez tranquille, le jour où j'aurai besoin d'y croire, j'y croirai. Eh ! mon Dieu, lorsque j'ai communié, est-ce que je n'avais pas lu, dans Voltaire, que c'était un singulier Dieu que celui qui demande à être digéré ? et dans Pigault-Lebrun, que l'hostie était un pain à cacheter d'une grandeur double du pain à cacheter ordinaire, voilà tout ? Eh bien, cela a-t-il empêché que, lorsque l'hostie a touché mes lèvres, je ne me sois senti pris d'un frissonnement qui a secoué tout mon corps ? cela a-t-il empêché que les larmes n'aient jailli de mes yeux, larmes d'humilité, larmes de reconnaissance, larmes d'amour surtout ? Croyez-vous que Dieu n'aime pas autant un cœur prodigue qui se répand tout entier devant lui, quand il est trop plein, qu'un cœur avare qui ne se livre que goutte à goutte ? Croyez-vous que la prière soit dans les mots de la bouche, ou dans les élans de l'âme ? Croyez-vous que Dieu se fâche de ce que je l'oublie dans les jours ordinaires de la vie, comme on oublie les battements de son cœur, si, à toute douleur et à toute joie, je reviens à Dieu ? Non, monsieur l'abbé, non ; j'ai la confiance que Dieu m'aime, au contraire, et voilà pourquoi je l'oublie, comme on oublie un bon père qu'on est toujours sûr de retrouver.

— Aussi, me répondit l'abbé, peu m'importe que tu oublies Dieu ; mais ce que je ne veux pas, c'est que tu en doutes.

— Oh ! quant à cela, soyez tranquille ; ce n'est pas un chasseur qui a passé des nuits entières dans les bois éclairés par la lune, qui a étudié la nature, depuis l'éléphant jusqu'au ciron, qui a vu se coucher et se lever le soleil, qui a entendu le chant des oiseaux, plaintes le soir, hymne le matin, ce n'est pas cet homme-là qui doutera jamais de Dieu !

— Alors, tout va bien... Maintenant, tu sais, il y a une maxime dans l'Evangile qui n'est pas longue et qui est facile à retenir ; fais-en la base de tes actions et tu ne craindras pas de faillir ; cette maxime, qui devrait être gravée en lettres d'or sur les portes de toutes les villes, sur les portes de toutes les maisons, sur les portes de tous les cœurs, c'est : *Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.* Et quand les philosophes, les ergoteurs, les libertins te diront : « Il y a dans Confucius, une maxime qui vaut mieux que celle-là, c'est : *Fais aux autres ce que tu voudrais qu'on te fît* ; réponds : « Non, elle ne vaut pas mieux ! car elle est fausse dans son application, car on ne peut pas toujours faire ce que l'on voudrait qu'on vous fît, tandis qu'on peut toujours s'abstenir de faire ce que l'on ne voudrait pas qui vous fût fait. » Allons, embrasse-moi, et restons-en là-dessus... Nous ne dirions rien qui vaille mieux.

Et sur ces paroles, nous nous embrassâmes en effet, et je le quittai.

Le surlendemain, après avoir fait ma dernière visite au cimetière, — pieux pèlerinage que ma mère accomplissait presque tous les jours, et dans lequel je l'accompagnai cette fois, — nous nous acheminâmes vers l'hôtel de la *Boule d'or*, où devait me prendre, en passant, la voiture qui m'emmenait à Paris.

A neuf heures et demie, nous entendîmes le bruit des roues ; nous avions encore une demi-heure à rester ensemble, ma mère et moi. Nous nous retirâmes dans une chambre où nous étions seuls, et nous pleurâmes, mais des larmes bien différentes.

Ma mère pleurait dans le doute ; moi, je pleurais dans l'espérance.

Ni l'un ni l'autre de nous ne voyait Dieu ; mais bien certainement, Dieu était là, et Dieu souriait.

LXXI

JE RETROUVE ADOLPHE. — LA PASTORALE DRAMATIQUE. — PREMIÈRES DÉMARCHES. — LE DUC DE BELLUNE. — LE GÉNÉRAL SEBASTIANI. — SES SECRÉTAIRES ET SES TABATIÈRES. — AU QUATRIÈME, LA PETITE PORTE A GAUCHE. — LE GÉNÉRAL, PEINTRE DE BATAILLES.

Je descendis, à cinq heures du matin, rue du Bouloi, nº 9. Cette fois je ne fis pas la même faute que j'avais faite en sortant du Théâtre-Français. Je m'orientai, et, à certains repères, je crus reconnaître le voisinage de la rue des Vieux-Augustins. Je me renseignai près du conducteur, qui me confirma dans ma conviction, me donna mon petit paquet, que je disputai victorieusement à deux ou trois commissionnaires, et j'arrivai vers les cinq heures et demie, à l'hôtel des *Vieux-Augustins*.

Là, j'étais chez moi.

Le garçon me reconnut pour le voyageur aux lièvres et aux perdreaux, et, en l'absence de l'hôte, encore couché, il me conduisit à la chambre que j'avais occupée à l'autre voyage.

Mon premier besoin était le sommeil. Grâce aux émotions du départ, grâce aux rêves éveillés que j'avais faits dans la diligence, j'arrivais éreinté.

Je recommandai au garçon de me réveiller à neuf heures, si, à neuf heures, je n'avais pas donné signe d'existence. Je connaissais mon Adolphe maintenant, et je savais que je n'avais pas besoin de me presser pour le rencontrer chez lui.

Mais, lorsqu'à neuf heures, l'hôte en personne entra dans ma chambre, il me trouva tout levé ; le sommeil ne voulait pas de moi.

C'était un dimanche matin. Sous les Bourbons, Paris était fort triste le dimanche. Des ordonnances très sévères commandaient la fermeture des magasins, et c'était non seulement un crime de lèse-religion, mais encore un crime de lèse-majesté, que de contrevenir à ces ordonnances.

Je risquais donc presque autant d'être arrêté à Paris, à neuf heures du matin, que j'avais risqué de l'être passé minuit.

Je fus content de moi. Grâce à mon instinct de chasseur, je trouvai la rue du Mont-Blanc ; puis la rue Pigalle ; puis, enfin, dans la rue Pigalle, le numéro 14.

M. de Leuven se promenait, comme d'habitude, dans le jardin. C'était au commencement de mai ; il s'amusait à donner à manger un morceau de sucre de rose.

Il se retourna.

— Ah ! c'est vous, me dit-il ; pourquoi a-t-on été si longtemps sans vous voir ?

— Mais parce je suis retourné à Villers Cotterets.

— Et vous voilà revenu ?

— Vous le voyez. Je viens tenter une dernière fois la fortune... Cette fois, il faut absolument que je vous reste.

— Ah ! quant à cela, vous serez toujours libre de nous rester, mon cher. Nous sommes ici, sauf la communauté des femmes et la présence des poètes, une espèce de république de Platon : une bouche de plus ou de moins dans notre république, il n'y paraît point. Il y a bien encore là-haut quelque mansarde vacante ; ce sera une affaire entre vous et les rats ; mais je vous crois capable de vous défendre. Allez arranger cela avec Adolphe, allez.

M. de Leuven faisait, à cette époque, dans le *Courrier français*, la politique étrangère. Elevé sur les genoux des rois et des reines du Nord, parlant toutes les langues septentrionales, sachant tout ce qu'il est permis à l'homme d'apprendre, cette politique des cours étrangères était presque sa langue maternelle. Aussi, levé à cinq heures tous les jours, il recevait les journaux à six, et, à sept ou huit heures, sa coopération au *Courrier français* était achevée.

En général, quand son père avait fini sa journée, Adolphe n'avait pas commencé la sienne.

Il était encore au lit, ce que je lui pardonnai quand il m'eût assuré qu'il avait travaillé, jusqu'à deux heures du matin, à un petit drame en deux actes, intitulé *la Pauvre Fille*.

On se rappelle cette charmante élégie de Soumet :

J'ai fui le pénible sommeil,
Qu'aucun songe heureux n'accompagne ;
J'ai devancé sur la montagne
Les premiers rayons du soleil.
S'éveillant avec la nature,
Le jeune oiseau chantait sur l'aubépine en fleurs ;
Sa mère lui portait la douce nourriture ;
Mes yeux se sont mouillés de pleurs.
Oh ! pourquoi n'ai-je plus de mère ?
Pourquoi ne suis-je pas semblable au jeune oiseau
Dont le nid se balance aux branches de l'ormeau,
Moi, malheureux enfant trouvé sur une pierre,
Devant l'église du hameau ?

C'était, alors, la grande mode des petits vers. M. Guiraud venait de se faire, avec *les Petits Savoyards*, une réputation presque égale à celle que M. d'Ennery s'est faite depuis avec *la Grâce de Dieu*. Toute la différence est que le Savoyard de M. Guiraud ne demandait qu'un sou, et que le Savoyard de M. d'Ennery en demandait cinq.

Les premières *Odes* d'Hugo paraissaient ; les *Méditations* de Lamartine étaient éditées ; mais c'était là une nourriture bien robuste et bien substantielle pour les estomacs de 1823, nourris avec les restes de Parny, de Bertin et de Millevoye.

Adolphe faisait sa *Pauvre fille* avec Ferdinand Langlé, et, cinq ou six jours encore, ils seraient prêts pour la lecture.

— Quand donc en serai-je là, mon Dieu ? pensai-je à part moi.

En attendant, j'interrogeai Adolphe sur la composition du ministère.

Pourquoi sur la composition du ministère, et qu'avais-je à faire avec les ministres ?

Parbleu ! je voulais savoir ce qu'était le duc de Bellune.

Comme les ministères sont choses fort mortelles, et vite oubliées quand elles sont mortes, on me saura gré de tirer celui-là de sa tombe, et de faire connaître au lecteur ce qu'était le ministère de 1823, lors de mon arrivée à Paris :

Garde des sceaux, — le comte de Peyronnet.

Affaires étrangères, — le vicomte de Montmorency.

Intérieur, — le comte de Cubières.

Guerre, — *le maréchal duc de Bellune*.

Marine, — le marquis de Clermont-Tonnerre.

Finances, — le comte de Villèle.

Ministre de la maison du roi, — M. de Lauriston.

Le duc de Bellune était toujours ministre de la guerre. C'était tout ce qu'il me fallait.

J'ai dit quel intérêt j'avais à ce que le duc de Bellune fût ministre d'un ministère quelconque : j'avais une lettre du duc de Bellune dans laquelle il remerciait mon père d'un service rendu en Italie ; il se mettait à la disposition de mon père, pour le cas où jamais il pourrait lui être bon à quelque chose. Le cas était venu d'être bon au fils, au lieu d'être bon au père. Mais, comme, à cette époque, l'héritage n'était pas encore aboli, comme on ne parlait pas même de l'abolir, je ne doutais pas qu'ayant hérité en droite ligne de la haine de Napoléon, je n'eusse hérité, en droite ligne aussi, de la reconnaissance du duc de Bellune.

Je demandai à de Leuven une plume et de l'encre ; je taillai la plume avec le soin que nécessitait la circonstance, et de ma plus belle écriture, je minutai une pétition ayant pour but de demander une audience au ministre de la guerre.

Je détaillais tous mes droits à cette faveur ; je les appuyais du nom de mon père, que le maréchal ne pouvait avoir oublié ; j'en appelais à l'ancienne amitié qui les avait unis, tout en passant sous silence le service rendu, dont la lettre du maréchal, alors chef d'escadron ou colonel, faisait foi.

Puis, tranquille sur ma destinée, je revins à la littérature.

Adolphe me fit cette observation pleine de sens que, si sûr que je fusse de la protection du maréchal Victor, je ne ferais pas mal de jeter d'avance ma ligne ailleurs, dans le cas peu probable, mais, enfin, dans le cas possible d'une déception.

Je répondis à Adolphe qu'à défaut du maréchal Victor, il me restait le maréchal Jourdan et le maréchal Sébastiani.

Ceux-là, je les tenais, il était impossible qu'ils ne fissent pas tout pour moi. J'avais trois ou quatre lettres de Jourdan à mon père qui indiquaient une amitié à la Pythias et Damon. Quant au maréchal Sébastiani, je n'avais qu'une lettre de lui ; mais cette lettre prouvait que, brouillé avec Bonaparte au [illegible] de la campagne d'Égypte, c'était mon père, alors [illegible] bien avec le général en chef, qui avait [illegible] il fit partie de l'expédition. Que diable ! de pareils services ne s'oublient pas !

J'étais, comme on le voit, bien simple, bien provincial et bien naïf, à cette époque-là. J'ai tort de dire à cette époque-là ; hélas ! je le suis encore autant aujourd'hui, peut-être davantage.

Cependant le doute d'Adolphe m'ébranla. Je me décidai à ne pas attendre la réponse du duc de Bellune pour voir mes autres protecteurs, et j'annonçai à Adolphe que j'allais faire l'acquisition d'un *Almanach des* 25,000 *adresses*, afin de savoir où ils demeuraient.

— Ne faites pas cette dépense, me dit Adolphe ; je crois qu'il y en a un chez mon père ; je vous le prêterai.

La façon dont Adolphe prononça ces mots : « Ne faites pas cette dépense, » m'irrita.

Il était clair comme le jour qu'il craignait qu'en achetant le susdit almanach, je ne fisse une dépense inutile.

J'en voulus presque à Adolphe d'avoir eu une si mauvaise idée des hommes.

Pour lui donner un démenti, dès le lendemain matin, je me présentai chez le maréchal Jourdan.

Je m'annonçai sous le nom d'Alexandre Dumas.

J'eus un succès d'étonnement. Le maréchal se figura sans doute que la nouvelle qu'on lui avait annoncée, quinze ans auparavant, n'était pas vraie, et que mon père était toujours vivant.

Mais, quand il m'eut aperçu, sa physionomie changea complètement ; il se rappelait bien qu'il avait existé autrefois un général Alexandre Dumas avec lequel il avait été en relation, mais il n'avait jamais entendu dire qu'il eût un fils.

Malgré tout ce que je pus faire pour constater mon identité il me congédia, au bout de dix minutes, assez peu convaincu de mon existence.

Ce brave maréchal était plus fort que saint Thomas : il voyait et ne croyait pas.

C'était un triste début. Je me rappelai la manière dont Adolphe avait dit, en m'invitant à ne pas acheter un *Almanach des 25,000 adresses* : « Ne faites pas cette dépense. »

Est-ce que, par hasard, ce serait le scepticisme d'Adolphe qui aurait raison ?

Je me faisais ces réflexions décourageantes en me rendant du faubourg Saint-Germain au faubourg Saint-Honoré, c'est-à-dire de chez le maréchal Jourdan chez le maréchal Sébastiani.

Je me nommai, comme j'avais fait chez le maréchal Jourdan ; à mon nom, la porte s'ouvrit. Je crus un instant avoir hérité d'Ali-Baba le fameux « Sésame, ouvre-toi ! »

Le *général* était dans son cabinet de travail. — Je souligne général, attendu que c'est par erreur que, jusqu'ici, j'ai appelé le fameux ministre des affaires étrangères de Louis-Philippe le *maréchal* ; — le comte Sébastiani n'était encore que général, lors de la visite que je lui fis.

Le général était donc dans son cabinet : — aux quatre angles de ce cabinet, comme aux quatre angles d'un almanach sont les quatre points cardinaux, ou les quatre vents, étaient quatre secrétaires.

Ces quatre secrétaires écrivaient sous sa dictée.

C'était trois de moins que César, mais c'était deux de plus que Napoléon.

Chacun de ces secrétaires avait sur son bureau, outre sa plume, son papier et son canif, une tabatière d'or qu'il présentait tout ouverte au général, chaque fois qu'en se promenant celui-ci s'arrêtait devant lui. Le général y introduisait délicatement l'index et le pouce d'une main que son arrière cousin Napoléon eût enviée pour la blancheur et la coquetterie, savourait voluptueusement la poudre d'Espagne, et, comme le Malade imaginaire, se remettait à arpenter la chambre, tantôt en long, tantôt en large

Ma visite fut courte. Quelque considération que j'eusse pour le général, je me sentais peu disposé à devenir porte-tabatière.

Je rentrai à mon hôtel de la rue des Vieux-Augustins, un peu désappointé. Les deux premiers hommes auxquels je m'étais adressé avaient soufflé sur mes rêves d'or et les avaient ternis.

En outre, quoique vingt-quatre heures fussent écoulées, quoique j'eusse donné on ne peut plus exactement mon adresse, je n'avais pas encore reçu de réponse du duc de Bellune.

Je repris mon *Almanach des 25,000 adresses*, commençant à me féliciter de ne pas avoir consacré cinq francs à son acquisition. — Comme on le voit, j'allais vite en désillusion ; ma confiance joyeuse avait disparu ; j'éprouvais ce serrement de cœur qui va toujours croissant, au fur et à mesure que le rêve d'or fait place à la réalité. — Je feuilletais donc purement et simplement le livre au hasard, regardant machinalement, lisant sans comprendre, quand, tout à coup, je vis un nom que j'avais entendu prononcer par ma mère, et chaque fois, avec un si grand éloge, que toute ma confiance me revint

Ce nom, c'était celui du général Verdier, qui avait servi sous mon père, en Égypte.

— Allons, allons, dis-je, le nombre trois plaît aux dieux ; peut-être que mon troisième protecteur, protecteur inconnu, providentiel, fera plus pour moi que les deux autres ; ce qui, au reste, ne sera pas bien difficile, puisque les autres n'ont rien fait du tout.

Le général Verdier demeurait rue du Faubourg-Montmartre, nº 6.

Dix minutes après, je tenais ce court dialogue avec le concierge de la maison :

— Le général Verdier, s'il vous plaît ?

— Au quatrième, la petite porte à gauche.

Je fis répéter le concierge ; je croyais avoir mal entendu. Le maréchal Jourdan et le général Sébastiani habitaient de magnifiques hôtels, faubourg Saint-Germain et faubourg Saint-Honoré ; on entrait dans ces hôtels par des portes comme celles de Gaza ! Pourquoi donc le général Verdier demeurait-il rue du Faubourg-Montmartre, au quatrième, et pourquoi entrait-on chez lui par une petite porte ?

Le concierge répéta, j'avais parfaitement entendu.

— Pardieu ! dis-je en grimpant l'escalier, voilà qui ne ressemble ni aux laquais du maréchal Jourdan, ni aux suisses du général Sébastiani ! *Le général Verdier, au quatrième, la petite porte à gauche*, voilà un homme qui doit se souvenir de mon père !

J'arrivai au quatrième ; je trouvai une petite porte ; à cette porte, pendait un modeste cordonnet vert.

Je sonnai avec un battement de cœur dont je n'étais pas le maître. Cette troisième épreuve allait décider de mon opinion sur les hommes.

Des pas s'approchèrent, la porte s'ouvrit.

Celui qui ouvrait la porte était un homme d'une soixantaine d'années, coiffé d'une casquette bordée d'astrakan, vêtu d'une veste verte à brandebourgs et d'un pantalon à pied de molleton blanc.

Il tenait à la main une palette chargée de couleurs, et, sous le pouce, qui passait à travers cette palette, maintenait un pinceau

Je regardai les autres portes.

— Pardon, monsieur, lui dis-je ; mais je crois m'être trompé...

— Que désirez-vous, monsieur ? demanda l'homme à la palette.

— Présenter mes hommages au général Verdier.

— En ce cas, entrez ; c'est ici.

J'entrai, et, après avoir traversé un petit carré servant d'antichambre, je me trouvai dans un atelier.

— Vous permettez, monsieur ? dit le peintre en se remettant à un tableau de bataille dans la confection duquel je l'avais interrompu.

— Sans doute ; seulement, auriez-vous la bonté, monsieur, de m'indiquer où je trouverai le général ?

Le peintre se retourna.

— Le général ! quel général ?

— Le général Verdier.

— Pardieu ! c'est moi.

— Vous ?

— J'arrêtai mon regard sur lui avec un air de surprise si marquée, qu'il se mit à rire.

— Cela vous étonne de me voir si mal manier le pinceau, dit-il, après avoir entendu dire peut-être que je maniais assez bien le sabre ? Que voulez-vous ! j'ai la main tracassière, et il faut toujours que je l'occupe à quelque chose... Maintenant, voyons, comme, évidemment, d'après la question que vous venez de me faire, vous n'avez rien à dire au peintre, que voulez-vous au général ?

— Je suis le fils de votre ancien compagnon d'armes en Égypte, le général Dumas.

Il se retourna vivement de mon côté, me regarda fixement ; puis, après un moment de silence :

— C'est sacredieu vrai ! dit-il, et vous êtes tout son portrait.

— En même temps, deux larmes lui vinrent aux yeux, et, jetant son pinceau, il me tendit une main que j'eus plus envie de baiser que de serrer.

— Ah ! vous vous le rappelez donc, vous ?

— Si je me le rappelle ! je le crois bien : le plus brave et le plus bel homme de l'armée ! C'est lui qui était moulé, mon cher ; quel modèle pour un peintre !

— Oui, c'est vrai, je me le rappelle parfaitement.

— Et qui vous amène à Paris, mon pauvre garçon ? Car, si j'ai bonne mémoire, vous demeuriez avec madame votre mère, dans je ne sais quel village.

— C'est vrai, général ; mais ma mère vieillit, et nous sommes pauvres.

— Deux chansons dont je sais l'air, dit-il.

— Alors, continuai-je, je suis venu à Paris, dans l'espoir d'obtenir une petite place pour la nourrir à mon tour, comme elle m'a nourri jusqu'à présent.

— C'est bien fait ! Mais, mon pauvre enfant, une place si petite qu'elle soit, n'est pas chose facile à obtenir par le temps qui court, surtout pour le fils d'un général républicain. Ah ! si tu étais le fils d'un émigré ou d'un chouan ; si seulement ton pauvre père avait servi dans l'armée russe ou autrichienne, je ne dis pas ; tu aurais des chances.

— Diable ! général, vous m'effrayez ! Et moi qui avais compté sur votre protection.

— Hein ? fit-il.

Je répétai ma phrase mot pour mot, quoique avec un peu moins d'assurance.

— Ma protection !

Il sourit tristement et secoua la tête.

— Mon pauvre garçon, dit-il, si tu veux prendre des leçons de peinture, ma protection ira jusqu'à t'en donner, et encore, tu ne seras jamais un grand artiste, si tu ne surpasses pas ton maître. Ma protection ! Eh bien, je te suis reconnaissant de ce mot-là, parole d'honneur ! car il n'y a peut-être que toi au monde qui puisse me la demander Flatteur, va !

— Pardon, général, je ne comprends pas bien.

— Mais est-ce que ces gredins-là ne m'ont pas mis à la retraite, à propos de je ne sais quelle conspiration avec Dermoncourt ! De sorte que, vois-tu, je fais des tableaux ; et, si tu veux en faire, voici une palette, des pinceaux et une toile de trente-six.

— Merci, général, je n'ai jamais été plus loin que les yeux ; vous voyez que l'apprentissage serait trop long, et ma mère ni moi ne pouvons attendre.

— Dame ! que veux-tu, mon pauvre ami ! tu connais le proverbe : « La plus belle fille du monde... » Ah ! pardon, pardon ; et puis, je me trompe, j'ai encore la moitié de ma bourse, je n'y pensais pas ; il est vrai qu'elle n'en vaut guère la peine.

Il ouvrit le tiroir d'un petit bureau dans lequel il y avait, je me le rappelle, deux pièces d'or et une quarantaine de francs en argent.

— Tiens, dit-il, c'est le reste de mon trimestre.

— Je vous remercie, général ; je suis à peu près aussi riche que vous.

C'était moi qui avais à mon tour les larmes aux yeux.

— Je vous remercie ; mais vous me guiderez au moins sur les démarches qui me restent à faire.

— Tu as donc déjà fait des démarches ?

— Oui, je me suis mis en course ce matin.

— Ah ! ah ! Et tu as vu ?

— J'ai vu le général Jourdan et le général Sébastiani.

— Peuh !... Eh bien ?

— Eh bien, maréchal, peuh !...

— Et puis après ?

— Et puis après, j'ai écrit hier au ministre de la guerre.

— A Bellune ?

— Oui

— Et t'a-t-il répondu ?

— Pas encore ; mais il me répondra, je l'espère.

Le général, tout en glaçant une figure de cosaque, fit une grimace qui pouvait se traduire par ces mots : « Si tu ne comptes que là-dessus... »

— J'ai encore, ajoutai-je en répondant à sa pensée, j'ai encore une recommandation pour le général Foy, député de mon département.

— Eh bien, mon cher enfant, comme je crois que, si tu as du temps à perdre, tu n'as point d'argent à dépenser, je te conseille de ne pas attendre la réponse du ministre. C'est demain mardi : il y a Chambre ; mais présente-toi de bon matin chez le général Foy ; tu le trouveras au travail, car c'est un piocheur comme moi, celui-là ; seulement, il fait de meilleure besogne. Sois tranquille, il te recevra bien.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûr.

— Je l'espérais, car j'ai une lettre.

— Oui, il te recevra bien, pour ta lettre je n'en doute pas, mais surtout il te recevra bien pour ton père, quoiqu'il ne l'ait pas connu personnellement. Maintenant, veux-tu dîner avec moi ? Nous causerons Égypte. Il y faisait chaud !

— Volontiers, général. A quelle heure dînez-vous ?

— A six heures... Maintenant, va faire un tour sur les boulevards, tandis que j'achèverai mon Cosaque, et reviens à six heures.

Je pris congé du général Verdier, et je descendis ses quatre étages, je dois le dire avec un cœur plus léger que je ne les avais montés.

LXXII

REGULUS. — TALMA ET LA PIÈCE. — LE GENERAL FOY. — LA LETTRE DE RECOMMANDATION ET L'INTERROGATOIRE. — REPONSE DU DUC DE BELLUNE. — J'OBTIENS UNE PLACE D'EXPEDITIONNAIRE SURNUMERAIRE CHEZ M. LE DUC D'ORLEANS. — VOYAGE A VILLERS-COTTERETS POUR ANNONCER LA GRANDE NOUVELLE A MA MERE. — LE Nº 9. — JE GAGNE UN EXTRAIT A LA LOTERIE.

Les choses et les hommes commençaient à m'apparaître sous leur véritable point de vue, et le monde, que m'avait caché jusqu'à cette heure le brouillard de l'illusion, commençait à m'apparaître sous son véritable jour, tel que Dieu et le diable l'ont fait, brodé de bon et de mauvais, taché de pire.

J'allai conter tout cela à Adolphe.

— Continuez, me dit-il ; si votre histoire finit comme elle a débuté, vous pourrez en faire beaucoup mieux qu'un vaudeville : vous pourrez en faire une comédie.

Au reste, Adolphe s'était occupé de moi. On jouait *Régulus*, le soir, au Théâtre-Français ; il avait demandé à Lucien Arnault deux stalles d'orchestre, et me les avait gardées ; seulement, ce soir-là, il n'avait pas le temps de venir avec moi ; *la Pauvre Fille* réclamait tous ses soins.

Je fus presque content de cette impossibilité : je pourrais ainsi rendre au général Verdier le spectacle en échange de son repas.

Je le trouvai à six heures, m'attendant chez lui ; je lui montrai mes deux billets, et lui fis ma proposition.

— Ah ! ma foi, dit-il, ce n'est pas de refus ; je ne me donne pas souvent le luxe du spectacle, et surtout de Talma... Tu connais donc des poètes, toi ?

— Oui, je connais M. Arnault.

— Très bien !

— Et puis je vous avouerai, général, que je désire rester à Paris surtout pour faire de la littérature.

— Bah ! vraiment ?

— Oui, général.

— Écoute, tu m'as demandé des conseils ?...

— Sans doute.

— Eh bien, ne compte pas trop sur la littérature pour te nourrir ; tu m'as l'air d'avoir un bon appétit ; or, avec la littérature, il pourrait t'arriver de rester plus d'une fois sur ta faim... En tout cas, ces jours-là, tu viendras me trouver : le peintre partagera ses croûtes avec le poète. *Ut pictura poesis !* Je n'ai pas besoin de t'expliquer cela, car tu sais le latin, je présume ?

— Un peu, général.

— C'est beaucoup plus que moi. — Allons dîner.

— Nous ne dînons donc pas chez vous ?

— Est-ce que tu crois que je suis assez riche, avec ma demi-solde, pour avoir une cuisinière et un ménage ? Non pas, non pas ! Je dîne au Palais-Royal, à quarante sous ; aujourd'hui, nous ferons un *extra*, et j'en aurai pour six francs. Tu vois que tu ne me coûtes pas cher, et que tu ne dois pas avoir de remords.

Nous nous rendîmes au Palais-Royal, où nous dînâmes, ma foi, très bien pour nos six francs, ou plutôt pour les six francs du général Verdier.

Puis nous allâmes prendre notre place à *Regulus*.

J'avais la mémoire pleine de *Sylla* ; je voyais entrer le sombre dictateur aux cheveux aplatis, à la tête couronnée, au front creusé par l'inquiétude ; sa parole était lente, presque solennelle ; son regard — celui du lynx ou de l'hyène — s'abritait sous sa paupière clignotante comme celle des animaux qui ont l'habitude de veiller pendant la nuit et de voir dans l'obscurité.

C'était ainsi que j'attendais Talma.

Il entra, le pas rapide, la tête haute et la parole brève, ainsi qu'il convient au général d'un peuple libre et d'une nation conquérante ; il entra, enfin, tel que Régulus devait entrer. Plus de toge, plus de pourpre, plus de couronne ; la simple tunique serrée par la ceinture de fer, sans autre manteau que celui du soldat.

Voilà ce qu'il y avait d'admirable chez Talma, c'est que, dans sa [illegible] toujours celle du héros qu'il était appelé à représenter ; il construisait un monde, il rebâtissait une époque. [illegible] Talma [illegible]. Vous étiez bien, cette fois, l'homme de la guerre punique, le collègue de Duillius, ce triomphateur à qui ses contemporains, ignorants encore de ces titres et de ces honneurs avec lesquels on récompense les défenseurs de la patrie, donnèrent un joueur de flûte pour suivre ses pas en tout lieu, et une colonne rostrale pour planter devant sa maison ; oui, vous étiez bien le consul qui, en abordant en Afrique, eut à combattre des monstres avant de combattre des hommes, et qui essaya des machines de guerre destinées à démanteler les murailles de Carthage en écrasant un boa de cent coudées ; vous étiez bien cet homme à qui deux victoires donnèrent deux cents villes, et qui refusait toute paix à Carthage, tant que Carthage, la reine de la Méditerranée, la suzeraine de l'Océan, qui avait côtoyé l'Afrique au sud jusqu'au delà de l'équateur, qui s'était égarée au nord jusqu'aux îles Cassitérides, tant que Carthage conserverait un vaisseau armé.

O Carthaginois ! peuple de marchands, d'avocats et de sénateurs, vous étiez perdus, cette fois ; et la race marchande l'emportait sur la race guerrière, les spéculateurs sur les soldats, les Hannon sur les Barca ; vous alliez consentir à tout ce qu'exigerait Régulus, s'il ne s'était pas trouvé à Carthage un Lacédémonien, un mercenaire, un Xanthippe, lequel déclara que Carthage avait encore assez de ressources pour résister, et demanda le commandement en chef des armées. Le commandement lui fut accordé. C'était un Grec. Il attira les Romains en plaine, les enfonça avec sa cavalerie, et les fit écraser par ses éléphants. — Ce fut alors, ô Régulus-Talma ! que vous fîtes votre entrée dans Carthage, mais comme vaincu, mais comme prisonnier !

Certes, Lucien Arnault n'avait pas pressé ce magnifique sujet républicain au point d'en tirer tout le jus dramatique qu'il renfermait ; certes, il n'avait pas ressuscité cette Rome patiente et infatigable comme les bœufs qui traînent la charrue ; certes, il n'avait pas fait revivre la Carthage commerçante avec ses armées de condottieri recrutées parmi ces vigoureux Liguriens que Strabon nous montre, dans les montagnes de Gênes, brisant les rochers et portant d'énormes fardeaux ; parmi ces habiles frondeurs qui venaient des îles Baléares, qui arrêtaient, avec leurs pierres, le cerf dans sa course, l'aigle dans son vol ; parmi ces Ibériens si sobres et si robustes, qu'ils semblaient insensibles à la faim et à la fatigue, quand ils marchaient au combat avec leur sayon rouge et leur épée à deux tranchants ; enfin, parmi ces Numides que nous combattons encore aujourd'hui à Constantine, à Djidjelli, cavaliers terribles, centaures maigres et ardents comme leurs coursiers.

Non, alors, — et cependant l'époque n'est pas éloignée, — non, la poésie n'était pas là ; et vous aviez pris de ce grand sujet, mon cher Lucien, ce qu'il vous était permis d'en prendre, c'est-à-dire, non pas la peinture d'un peuple, mais le dévouement d'un homme.

Talma était magnifique plaidant, devant le sénat romain, le refus de la paix, qui est sa condamnation à mort ; Talma était splendide dans ce dernier cri qui, pendant deux cents ans, resta suspendu comme une menace sur la ville de Didon : « A Carthage ! à Carthage ! »

Je rentrai chez moi, cette seconde fois, plus émerveillé encore que la première ; seulement, comme je connaissais mon chemin, je fis l'économie d'un fiacre.

D'ailleurs, c'était à peu près le chemin du général Verdier pour s'en aller au faubourg Montmartre ; il me déposa, en me serrant la main et en me souhaitant bonne chance, au coin de la rue Coquillière.

Le lendemain, à dix heures, je me présentai chez le général Foy. Il demeurait rue du Mont-Blanc, nº 64. Je fus introduit dans son cabinet, et le trouvai travaillant à son *Histoire de la Péninsule*.

Au moment où j'entrai, il écrivait debout, sur une de ces tables qui se lèvent ou s'abaissent à volonté.

Autour de lui, sur les chaises, sur les fauteuils, sur le parquet, étaient épars, dans une confusion apparente, des discours, des épreuves, des cartes géographiques et des livres ouverts.

En entendant ouvrir la porte de son sanctuaire, le général se retourna.

Le général Foy devait être, à cette époque, un homme de quarante-huit à cinquante ans, maigre, plutôt petit que grand, aux cheveux rares et grisonnants, au front bombé, au nez aquilin, au teint bilieux.

Il portait la tête haute, avait la parole brève et le geste dominateur.

On m'annonça.

— M. Alexandre Dumas ? répéta-t-il après le domestique. Faites entrer.

J'apparus tout tremblant.

— C'est vous qui êtes M. Alexandre Dumas ? me demanda-t-il.

— Oui, général.

— Seriez-vous le fils du général Dumas qui commandait l'armée des Alpes ?

— Oui, général.

— On m'a dit que Bonaparte avait été bien injuste pour lui, et que cette injustice s'était étendue à sa veuve?

— Il nous a laissés dans la misère.

— Puis-je vous être bon à quelque chose?

— Je vous avoue, général, que vous êtes à peu près mon seul espoir.

— Comment cela?

— Veuillez d'abord prendre connaissance de cette lettre de M. Danré

— Ah! ce cher Danré!.. Vous le connaissez?

— C'était un ami intime de mon père.

— En effet, il habite à une lieue de Villers-Cotterets, où est mort le général Dumas. Et que fait-il, ce cher Danré?

— Mais il est heureux et fier d'avoir été pour quelque chose dans votre élection, général.

— Pour quelque chose? Dites pour tout! fit-il en décachetant la lettre. Savez-vous, continua-t-il tenant la lettre ouverte sans la lire, savez-vous qu'il a répondu de moi aux électeurs corps pour corps, honneur pour honneur?.. Ils ne voulaient pas me nommer! J'espère que son entêtement ne lui a pas valu trop de reproches. — Voyons ce qu'il me dit.

Il se mit à lire.

— Oh! oh! il vous recommande à moi avec instance; il vous aime donc bien?

— Mais à peu près comme il aimerait son fils, général.

— Il faut d'abord que je sache à quoi vous êtes bon.

— Oh! pas à grand'chose!

— Bah! vous savez bien un peu de mathématiques?

— Non, général

— Vous avez, au moins, quelques notions d'algèbre, de géométrie, de physique?

Il s'arrêtait entre chaque mot, et, à chaque mot, je sentais une nouvelle rougeur me monter au visage, et la sueur ruisseler de mon front en gouttes de plus en plus pressées

C'était la première fois qu'on me mettait ainsi face à face avec mon ignorance.

— Non, général, répondis-je en balbutiant, je ne sais rien de tout cela.

— Vous avez fait votre droit, au moins?

— Non, général.

— Vous savez le latin, le grec?

— Le latin, un peu; le grec, pas du tout.

— Parlez-vous quelque langue vivante?

— L'italien

— Vous entendez-vous en comptabilité?

— Pas le moins du monde.

J'étais au supplice, et lui-même souffrait visiblement pour moi.

— Oh! général, m'écriai-je avec un accent qui parut l'impressionner beaucoup, mon éducation est complètement manquée, et, chose honteuse! c'est aujourd'hui, c'est de ce moment que je m'en aperçois.. Oh! mais je la referai, je vous en donne ma parole, et, un jour, je répondrai: « Oui, » à toutes les questions auxquelles je viens de répondre: « Non ».

— Mais, en attendant, mon ami, avez-vous de quoi vivre?

— Rien! rien! rien, général! répondis-je écrasé par le sentiment de mon impuissance.

Le général me regarda avec une profonde commisération.

— Et cependant, dit-il, je ne veux pas vous abandonner..

— Non, général, car vous ne m'abandonneriez pas seul: Je suis un ignorant, un paresseux, c'est vrai; mais ma mère, qui compte sur moi, ma mère, à qui j'ai promis que je trouverais une place, ma mère ne doit pas être punie de mon ignorance et de ma paresse.

— Donnez-moi votre adresse, dit le général, je réfléchirai à ce qu'on peut faire de vous... Tenez, là, à ce bureau.

Il me tendit la plume dont il venait de se servir.

Je la pris; je la regardai, toute mouillée qu'elle était encore, puis, secouant la tête, je la lui rendis.

— Eh bien?...

— Non, lui dis-je, général, je n'écrirai pas avec votre plume; ce serait une profanation.

Il sourit.

— Que vous êtes enfant! dit-il. Tenez, en voilà une neuve.

— Merci.

J'écrivis. Le général me regardait faire.

A peine eus-je écrit mon nom, qu'il frappa dans ses deux mains.

— Nous sommes sauvés! dit-il.

— Pourquoi cela?

— Vous avez une belle écriture.

Je laissai tomber ma tête sur ma poitrine; je n'avais plus la force de porter ma honte.

Une belle écriture, voilà tout ce que j'avais!

Ce brevet d'incapacité, oh! il était bien à moi!

Une belle écriture! je pouvais donc arriver un jour à être expéditionnaire. C'était mon avenir! Je me serais volontiers fait couper le bras droit.

Le général Foy continua, sans trop s'occuper de ce qui se passait en moi:

— Écoutez, me dit-il, je dîne aujourd'hui au Palais-Royal; je parlerai de vous au duc d'Orléans; je lui dirai qu'il faut qu'il vous prenne dans ses bureaux, vous, fils d'un général républicain. Mettez-vous là.

Il m'indiqua un bureau libre.

— Faites une pétition, et écrivez-la du mieux que vous pourrez.

J'obéis.

Lorsque j'eus fini, le général Foy prit ma pétition, la lut, traça quelques lignes en marge. Son écriture jurait près de la mienne, et m'humiliait cruellement.

Puis il plia la pétition, la mit dans sa poche, et, me tendant la main en signe d'adieu, il m'invita à revenir le lendemain déjeuner avec lui.

Je rentrai à l'hôtel de la rue des Vieux-Augustins, et j'y trouvai une lettre timbrée du ministère de la guerre.

Jusqu'à présent, la somme du bien et du mal s'était répartie sur moi d'une manière assez impartiale.

La lettre que j'allais décacheter devait définitivement faire pencher la balance de l'un ou de l'autre côté.

Le ministre me répondait que, n'ayant pas le temps de me recevoir, il m'invitait à lui exposer par écrit ce que j'avais à lui dire. Décidément, le plateau du mal l'emportait.

Je lui répondis que l'audience que je lui demandais n'avait d'autre but que de lui remettre l'original d'une lettre de remercîment qu'il avait autrefois écrite à mon père, son général en chef, mais que, ne pouvant avoir l'honneur de le voir, je me contentais de lui en envoyer la copie.

Pauvre maréchal! je le revis depuis; il fut, alors, aussi affectueux pour moi qu'il avait été insouciant dans la circonstance que je viens de dire; et, aujourd'hui, son fils et son petit-fils sont de mes bons amis.

Je m'acheminai le lendemain, de bon matin, comme la chose m'avait été recommandée, vers l'hôtel du général Foy, redevenu mon seul espoir.

Le général était à son travail, comme la veille.

Il m'accueillit avec une figure riante, qui me parut de bon augure.

— Eh bien, me dit-il, notre affaire est faite.

Je le regardai tout abasourdi.

— Comment cela? lui demandai-je.

— Oui, vous entrez au secrétariat du duc d'Orléans comme surnuméraire, à douze cents francs. Ce n'est pas grand'chose; mais à vous maintenant de travailler.

— C'est une fortune!... Et quand serai-je installé?

— Lundi prochain, si vous voulez.

— Lundi prochain?

— Oui, c'est convenu avec votre chef de bureau.

— Comment se nomme-t-il?

— M. Oudard... Vous vous présenterez à lui de ma part.

— Oh! général, je ne puis croire à mon bonheur.

Le général me regarda avec une expression de bonté inexprimable.

Cela me rappela que je ne l'avais pas même remercié.

Je lui sautai au cou et l'embrassai.

Il se mit à rire.

— Il y a chez vous un fonds excellent, me dit-il; mais rappelez-vous ce que vous m'avez promis: étudiez!

— Oh! oui, général, je vais vivre de mon écriture; mais je vous promets qu'un jour, je vivrai de ma plume.

— Voyons, prenez-la, votre plume, et écrivez à votre mère.

— Non, général, non; je veux lui annoncer cette bonne nouvelle de vive voix. C'est aujourd'hui mardi; je pars ce soir; je passe avec elle les journées de mercredi, jeudi, vendredi et samedi; je reviens ici dans la nuit de samedi à dimanche, et, lundi, j'entre dans mon bureau.

— Mais vous allez vous ruiner en voitures!

— Bah! j'ai compte ouvert chez l'entrepreneur de diligences.

Et je lui racontai comment le père Cartier me devait onze voyages.

— Maintenant, demandai-je au général, que dirai-je de votre part à M. Danré?

— Ma foi, dites-lui que nous avons déjeuné ensemble, et que je me porte bien.

On apportait une table ronde toute servie.

— Un second couvert, dit le général.

— En vérité, général, vous me rendez honteux...

— Avez-vous déjeuné?

— Non, mais...

— A table! à table!.. Il faut que je sois à midi à la Chambre.

Nous déjeunâmes tête à tête. Le général me parla de mes projets à venir; je lui exposai tous mes plans littéraires; il me regardait, il m'écoutait avec ce sourire bienveillant des grands cœurs, et il avait l'air de dire: « Rêves d'or! folles espérances! nuages empourprés, mais fugitifs, qui glissez sur le ciel de la jeunesse, ne disparaissez pas trop vite du firmament d'azur de mon protégé! »

Cher et bon général! âme loyale! noble cœur! vous êtes mort, hélas! avant que ces rêves se fussent réalisés; vous

êtes mort sans savoir qu'ils se réaliseraient un jour ; vous êtes mort, et la reconnaissance et la douleur m'ont inspiré, au bord de cette tombe où vous descendiez avant l'âge, je ne dirai pas les premiers bons vers que j'ai faits, — ce serait peut-être bien ambitieux, — mais les premiers vers de moi qui vaillent la peine d'être cités.

Voici ceux que je me rappelle ; j'ai complètement oublié les autres :

> Ainsi de notre vieille gloire
> Chaque jour emporte un débris ;
> Chaque jour enrichit l'histoire
> Des grands noms qui nous sont repris !
> Et, chaque jour, pleurant sur la nouvelle tombe
> D'un héros généreux dans sa course arrêté,
> Chacun de nous se dit épouvanté :
> « Encore une pierre qui tombe
> Du temple de la Liberté !... »

Je ne fis qu'un bond de la rue du Mont-Blanc à la rue Pigalle. J'avais à annoncer à Adolphe la réalisation de toutes mes espérances. J'étais donc sûr, enfin, de rester à Paris. La carrière tant ambitionnée s'ouvrait devant moi, immense, sans limites. Dieu avait fait de son côté tout ce qu'il devait faire ; il m'avait, avec la lampe d'Aladin, lâché dans le jardin des fées. Le reste dépendait de moi.

Jamais homme n'a vu, je crois, ses désirs plus complètement satisfaits, ses espérances plus entièrement comblées. Napoléon n'était pas plus fier et plus heureux que moi le jour où, ayant épousé Marie-Louise, il put répéter trois fois dans la même journée : « Mon pauvre oncle Louis XVI ! »

Adolphe partageait bien sincèrement mon bonheur. M. de Leuven, pour n'en pas perdre l'habitude, raillait doucement mon enthousiasme. Madame de Leuven, la plus parfaite des femmes, était joyeuse d'avance de la joie qu'allait éprouver ma mère.

Tous trois voulaient me retenir à dîner avec eux ; mais j'avais réfléchi qu'une diligence partait à quatre heures et demie, et qu'ainsi je pourrais arriver à une heure du matin.

Chose étrange ! j'étais aussi pressé de retourner à Villers-Cotterets que je l'avais été de venir à Paris.

Il est vrai que je n'y retournais pas pour longtemps.

A une heure, j'arrivai à Villers-Cotterets.

Une seule chose gâtait ma joie : c'est que tout le monde était couché ; c'est que personne ne passait dans les rues sombres ; c'est que je ne pouvais pas crier par la portière de la diligence : « Me voici ! mais pour trois jours seulement ; je retourne à Paris, et j'y reste ! »

Oh ! la fable du roi Midas, comme elle devenait pour moi une incontestable réalité !

En arrivant chez Cartier, je sautai de la diligence à terre sans songer à utiliser le marchepied. Une fois à terre, je pris ma course en criant à Auguste :

— C'est moi ! c'est moi, Auguste ! Mets le prix de ma place sur le compte de ton père.

En cinq minutes, je fus à la maison. J'avais, pour mes rentrées nocturnes, une certaine façon d'ouvrir la porte qui m'était toute particulière ; j'en usai, et j'entrai dans la chambre de ma mère, qui venait de se coucher depuis une heure à peine, en criant :

— Victoire, bonne mère ! victoire !

Ma pauvre mère se dressa debout tout ébouriffée sur son lit ; elle était loin de croire à un si prochain retour, et, le cas donné de ce prochain retour, à une si complète réussite.

Il fallut bien qu'elle y crût, quand, après l'avoir embrassée, elle me vit sauter par la chambre en continuant de crier : « Victoire ! »

Je lui contai tout : Jourdan et ses laquais, Sébastiani et ses secrétaires, Verdier et ses tableaux, le duc de Bellune refusant de me recevoir, et le général Foy me recevant deux fois.

Et ma mère me faisait répéter sans cesse, ne pouvant croire qu'en trois jours, moi, pauvre enfant, sans appui, sans connaissances, sans soutien, j'eusse ainsi, par la persistance de ma volonté, changé moi-même, et à tout jamais, la face de ma destinée.

Enfin, le moment arriva où je n'eus plus rien à lui dire, et où le sommeil parla à son tour. J'allai retrouver mon lit à peine refroidi, et, quand je me réveillai, c'est moi qui me demandai si j'avais bien quitté Villers-Cotterets pendant trois jours, et si je n'avais pas fait un rêve.

Je sautai à bas de mon lit, je m'habillai, j'embrassai ma mère, et, tout courant, je suivis la route de Vouty. M. Danré devait être le premier à qui j'annonçasse ma bonne fortune.

C'était trop juste, puisqu'il l'avait faite.

M. Danré apprit la nouvelle avec un sentiment de fierté personnelle. Il y a quelque chose qui grandit la pauvre espèce humaine quand un homme, pour une bonne action, a compté sur un autre, et que cet autre l'accomplit simplement, sans ostentation, comme un dégagement de la parole de son ami.

M. Danré eût voulu me garder toute la journée ; mais j'étais devenu glissant comme une anguille. Non seulement j'avais hâte que tout le monde connût mon bonheur, mais encore je doublais ce bonheur en l'annonçant moi-même.

Il comprit cela, ce cher M. Danré, comme les bons cœurs comprennent tout. — Nous déjeunâmes, et il me rendit ma liberté.

Sans représenter, Dieu merci, la même idée mythologique que Mercure, j'avais comme lui des ailes aux talons : en vingt ou vingt-cinq minutes, j'étais de retour à Villers-Cotterets ; mais, quelque diligence que j'eusse faite, la nouvelle s'était propagée en mon absence. Tout le monde savait déjà, à mon retour, que j'étais surnuméraire au secrétariat du duc d'Orléans, et chacun m'attendait sur la porte pour me féliciter de ma bonne fortune.

On me fit cortège jusqu'à la porte de l'abbé Grégoire.

Que de souvenirs à moi j'ai mis dans l'histoire de mon pauvre compatriote Ange Pitou !

Je trouvai, en rentrant chez nous, la maison pleine de commères. Outre notre amie madame Darcourt, les voisines, mesdames Lafarge, Dupré, Dupuis, tenaient conciliabule. Je fus reçu à bras ouverts, fêté par tout le monde.

On n'avait jamais douté de moi ; on avait bien dit, toujours, que je deviendrais quelque chose ; on était heureux d'avoir fait à ma pauvre mère une prédiction qui s'était réalisée.

C'étaient, sauf madame Darcourt, notez bien ceci, celles qui avaient prédit à ma mère la paresse éternelle de son bien-aimé fils.

Mais le sort est aussi un roi, le plus inexorable, le plus puissant de tous ; il n'est donc pas étonnant que le destin ait ses courtisans.

De la journée, nous ne pûmes nous trouver seuls.

Je profitai de cet encombrement à la maison pour faire quelques petits adieux particuliers à ma bonne Louise, qui m'eût consolé du mariage d'Adèle, si j'avais pu être consolé, et que j'eusse bien certainement tout à fait consolée du départ de Chollet, si je ne fusse point parti moi-même.

Le soir, nous nous trouvâmes enfin un peu seuls, ma mère et moi. Ce fut alors que nous causâmes de nos petites affaires. Je voulais que ma mère vendît tout ce qui nous était inutile, et vînt tout de suite s'installer avec moi à Paris.

Vingt ans de malheurs avaient mis du doute dans le cœur de ma mère. A son avis, c'était par trop se hâter que d'agir ainsi. Puis ces douze cents francs que je croyais une fortune étaient une bien petite somme pour vivre à Paris. D'ailleurs, je ne les tenais pas encore. Le surnumérariat n'est qu'un temps d'essai ; si, au bout d'un mois, de deux mois, on allait reconnaître que je ne convenais pas à la place ; et si M. Oudard, mon chef de bureau, me faisant asseoir comme Auguste avait fait à Cinna, comme M. Lefèvre avait fait à moi, me demandait, comme M. Lefèvre me l'avait demandé : « Monsieur, avez-vous quelque idée de la mécanique ? » nous étions perdus ; car ma mère n'avait plus même la ressource de son bureau de tabac, qu'elle aurait quitté, et qu'elle ne pouvait pas vendre à condition.

Ma mère s'arrêta donc à la chose raisonnable, qui était celle-ci :

Je retournerais à Paris, où l'on me ferait parvenir mon lit, mes matelas, mes draps, mes serviettes, quatre chaises, une table, une commode et deux couverts d'argent ; je louerais une petite chambre, le meilleur marché possible ; j'attendrais là que ma position fût fixée, et, ma position fixée, j'écrirais à ma mère.

Alors, ma mère n'hésiterait plus ; elle vendrait tout et viendrait me rejoindre.

Le lendemain était un jeudi. Je profitai de ce que j'étais à Villers-Cotterets pour tirer moi-même à la conscription, car mon âge m'appelait à servir ma patrie, si je n'avais point été fils de femme veuve.

Je pris le nº 9, ce qui n'avait aucun inconvénient pour moi, et ne privait pas un autre du bon numéro que j'eusse pu prendre.

Je rencontrai Boudoux, ce vieil ami de marette et de pipée.

— Ah ! monsieur Dumas, me dit-il, puisque vous avez une belle place, vous devriez bien me payer un pain de quatre livres.

Je l'emmenai chez le boulanger ; au lieu d'un pain de quatre livres, je lui en payai un de huit.

Je tenais mon billet de conscription à la main.

— Qu'est-ce que cela ? me demanda Boudoux.

— Tiens, c'est mon numéro.

— Vous avez pris le nº 9, vous ?

— Tu vois.

— Eh bien, une idée, en échange de votre pain de huit livres, monsieur Dumas : à votre place, j'irais chez ma tante Chapuis, et je mettrais une pièce de trente sous sur le nº 9. Trente sous, cela ne vous ruinera pas, et, si le nº 9 sort, cela vous fera soixante et treize francs.

— Tiens, Boudoux, voilà trente sous ; va les mettre en mon nom, et rapporte-moi le billet.

Boudoux partit, écornant de la main droite, par énormes copeaux, son pain qu'il portait sous le bras gauche.

La tante Chapuis tenait à la fois le bureau de la poste et le bureau de la loterie.

Dix minutes après, Boudoux revint avec le billet.

Du pain de huit livres, il ne restait plus qu'une espèce de croûton qu'il acheva devant moi.

C'était juste le dernier jour de la loterie. Je saurais donc le samedi matin, si j'avais perdu mes trente sous ou si j'avais gagné mes soixante et treize francs.

On employa la journée du vendredi à faire les préparatifs de mon emménagement parisien. Ma mère eût voulu me faire emporter toute la maison ; mais je comprenais qu'avec mes douze cents francs par an, plus la chambre serait petite, plus elle serait convenable, et je m'en tins au lit, aux quatre chaises et à la commode.

Restait un léger inconvénient.

J'étais surnuméraire aux appointements de douze cents francs, m'avait dit le général Foy ; mais ces cent francs par mois que m'accordait la munificence de monseigneur le duc d'Orléans ne devaient m'être payés qu'au bout du mois. Je n'avais pas l'appétit de Boudoux ; mais, enfin, je mangeais, et même je mangeais bien, — le général Verdier en avait vu quelque chose.

Il me restait trente-cinq francs sur mes cinquante. Ma mère se décida à se séparer de cent francs ; c'était la moitié de ce qui lui restait.

Cela me faisait le cœur bien gros de prendre ces cent francs à ma pauvre mère, et j'avais bien envie de recourir à la bourse de M. Danré, quand, au milieu de notre discussion, qui avait lieu le samedi matin, j'entendis la voix de Boudoux criant :

— Ah ! pour cette fois-ci, monsieur Dumas, cela vaut bien un second pain de huit livres.

— Qu'est-ce qui vaut un pain de huit livres ?

— Le nº 9 est sorti ! Vous pouvez passer au bureau de la tante Chapuis, elle vous comptera vos soixante et treize francs.

Nous nous regardâmes, ma mère et moi.

Puis nous regardâmes Boudoux.

— C'est vrai, ce que tu me dis là, Boudoux ?

— En vérité Dieu ! monsieur Dumas, il est sorti, ce gueux de nº 9 ; vous pouvez aller voir vous-même à l'affiche, il est le troisième.

Il n'y avait rien d'étonnant à cela ; n'étions-nous pas dans une veine de bonheur ?

Ma mère et moi, nous allâmes chez madame Chapuis ; nous étions plus heureux encore que nous ne le croyions. Boudoux avait calculé sur l'extrait sortant en compagnie ; j'avais mis mes trente sous sur l'extrait isolé ; il résultait de cette différence que mes trente sous me rapportaient, non pas soixante et treize francs, mais cent cinquante.

Je n'ai jamais bien compris la raison que me donna madame Chapuis pour doubler cette somme qui, je me le rappelle, me fut payée tout en écus de six livres avec les appoints convenables ; mais, quand je vis les écus, quand il me fut permis de les emporter, je ne demandai pas d'autre explication.

J'étais possesseur d'une somme de cent quatre-vingt-cinq francs !

Jamais tant d'argent n'était entré dans ma poche.

Aussi, comme tous ces écus de six livres y faisaient un grand bruit et y tenaient une grande place, ma mère me les changea pour de l'or.

Ah ! la belle chose que cet or tant calomnié, quand il est la réalisation des plus chères espérances de la vie ! C'était peu de chose que ces neuf pièces d'or ; eh bien, elles avaient en ce moment plus de valeur à mes yeux que n'en ont eu depuis les milliers de pièces pareilles qui me sont passées par les mains, et dont, à l'instar de Jupiter, j'ai inondé cette maîtresse, la plus coûteuse de toutes les maîtresses, et qu'on appelle la *Fantaisie*.

Je ne coûtais donc rien à ma mère, pas même le transport des meubles, que je payais d'avance au roulier commissionnaire, lequel, moyennant la somme de vingt francs, s'engagea à les rendre à Paris, à la porte de l'hôtel de la rue des Vieux-Augustins, pour être transportés, de là, au logement que j'aurais choisi.

Ils devaient être rendus le lundi au soir.

Enfin, l'heure de la séparation arriva. Toute la ville assistait à mon départ. On eût dit un de ces navigateurs du moyen âge qui partaient pour des pays inconnus, et que les vœux et les acclamations de leurs compatriotes saluaient encore sur les mers.

C'est qu'en effet, dans leur naïf et bienveillant instinct, ils sentaient, ces bons et chers amis, que je m'embarquais sur un océan bien autrement mouvant et orageux que celui qui, selon le divin aveugle, formait le cadre du bouclier d'Achille

LXXIII

JE TROUVE UN LOGEMENT. — HIRAUX FILS. — LES JOURNAUX ET LES JOURNALISTES EN 1823. — L'ÉCONOMIE D'UN DINER ME PERMET D'ALLER AU SPECTACLE A LA PORTE SAINT MARTIN. — MON ENTRÉE AU PARTERRE. — LES CHAPEAUX ET LES CHEVEUX. — ON ME MET A LA PORTE. — COMMENT JE SUIS OBLIGÉ DE PAYER TROIS PLACES POUR EN AVOIR UNE. — UN MONSIEUR POLI QUI LIT UN ELZEVIR.

Comme on le voit, à chaque voyage que je faisais vers Paris, mon budget allait grossissant. Il y avait quatre mois, j'y étais entré avec ma part de trente-cinq francs dans la société Paillet et compagnie ; il y avait huit jours, c'était avec cinquante francs dans ma poche que j'avais touché la barrière ; enfin, cette fois, c'était avec cent quatre-vingt-cinq francs que je descendais à la porte de l'hôtel des *Vieux-Augustins*.

Le même jour, je me mis à la recherche d'un logement.

Après avoir monté et descendu un bon nombre d'escaliers, je m'arrêtai à une petite chambre au quatrième.

Cette chambre, qui avait le luxe d'une alcôve, appartenait à cette immense agglomération de maisons qu'on appelle le pâté des Italiens, et faisait partie de la maison nº 1.

Elle était tapissée d'un papier jaune à douze sous le rouleau, et donnait sur la cour.

Elle me fut laissée pour la somme de cent vingt francs par an.

Elle me convenait sous tous les rapports ; je ne marchandai donc pas. Je signifiai au concierge que je la prenais, et je lui annonçai l'arrivée de mes meubles pour le lendemain au soir.

Le concierge me demanda le *denier à Dieu*.

Complètement étranger aux habitudes parisiennes, j'ignorais ce que c'était que le denier à Dieu. Je crus que c'était un acompte sur le loyer. Je tirai majestueusement un napoléon de ma poche, et je le laissai tomber dans la main du concierge, qui salua jusqu'à terre.

Il est évident qu'à ses yeux je devais passer pour un prince qui voyageait incognito. Donner vingt francs de denier à Dieu sur une chambre de cent vingt !... cela ne s'était jamais vu.

Vingt francs ! c'était le sixième du loyer !... Aussi, sa femme réclama-t-elle à l'instant l'honneur de faire mon ménage.

Cet honneur lui fut accordé moyennant cinq francs par mois, — toujours avec la même majesté.

Je courus, de là, chez le général Verdier pour lui faire ma visite de digestion, et lui annoncer la grande nouvelle. J'étais parti si vite de Paris, le mardi d'auparavant, que je n'avais pas eu le temps de monter ses quatre étages.

Cette fois, je les montai, mais inutilement : le général avait profité du dimanche et s'était donné congé.

Je fis comme lui : je flânai sur les boulevards, — le seul endroit où je ne courusse pas risque de me perdre, — et j'arrivai, flânant toujours, au café de la Porte-Saint-Honoré.

Tout à coup, à travers les vitres, j'aperçus une personne de connaissance : c'était Hiraux, le fils du brave père Hiraux, qui, si malheureusement, avait tenté de faire de moi un musicien.

J'entrai dans le café. Hiraux venait d'en faire l'acquisition ; il en était le propriétaire ; j'étais chez lui !

Quoiqu'il fût un peu plus âgé que moi, nous avions été très bons camarades dans notre enfance. Il me retint à dîner. En attendant le dîner, il mit à ma disposition tous les journaux de l'établissement.

Une partie de ces journaux a disparu aujourd'hui.

Les principaux de l'époque étaient :

Le *Journal des Débats*, toujours resté sous le patronage des frères Bertin, et qui relevait du gouvernement. Il représentait l'esprit de Louis XVIII et de M. de Villèle, c'est-à-dire un royalisme modéré et missionnaire, une politique d'expectative et de louvoiement ; ce système, enfin, auquel, au milieu des complots des carbonari et des intrigues des ultras, Louis XVIII dut de mourir à peu près tranquille, sinon sur le trône, au moins à côté.

Le vieux *Constitutionnel*, — celui de Saint-Albin, de Jay, de Tissot, d'Evariste Dumoulin ; — le vieux *Constitutionnel*, supprimé un beau matin, pour un article mis à l'index par la censure, article qui, on ne sait comment, avait été publié sans la trace des griffes et des dents de MM. les censeurs. Alors, — avec une rapidité de résolution qui indiquait le

grand événement que *le Constitutionnel* de toutes les époques a toujours professé pour ses intérêts, — alors, il avait acheté moyennant une croûte de pain le *Journal du Commerce*, qui possédait quatre cents abonnés, et, sous le titre de *Journal du Commerce*, avait reparu le lendemain ; bien entendu que, sous ce masque transparent, on avait reconnu le bon vieillard, lequel, au moment où j'arrivais à Paris, venait de reprendre ou allait reprendre son ancien titre, si cher aux bourgeois de Paris ! *Le Constitutionnel* représentait, dans sa plus grande timidité, l'opinion libérale, et n'avait réellement de foudres et d'éclairs que contre les jésuites, auxquels il avait voué cette haine cruelle et superbe qui l'anime aujourd'hui contre les *démagogues*.

Le Drapeau blanc, rédigé par Martainville, homme d'infiniment d'esprit, mais homme haï et haïssant. Chargé de la défense du pont du Pecq, comme commandant de la garde nationale de Saint-Germain, on lui reprochait d'avoir, en 1815, livré ce pont aux Prussiens, et lui, au reproche, répondait non seulement par un aveu, mais encore par une bravade, ne pouvant nier, il s'en vantait. Mais, comme toute trahison tourmente, au fond, celui qui l'a commise, celle-là, quoi qu'il en dît, lui rongeait le cœur. — M. Arnault avait trouvé à son nom une étymologie qui avait fait fureur : il l'appelait *Martin* de père et *Vil* de mère. Brave du reste, et prêtant facilement le collet, il s'était, à propos de *Germanicus*, battu avec Telleville Arnault. La balle du fils du poète avait effleuré la cuisse du critique en y laissant une simple contusion.

— Bah ! disait le père Arnault, il ne l'a seulement pas sentie ; elle lui a produit l'effet d'un coup de bâton.

La Foudre. — Celui-là, c'était le journal avoué du pavillon Marsan, véritable expression de cette opinion ultra-royaliste qui, pour toutes les réactions à venir, faisait fond sur M. le comte d'Artois, et qui attendait avec impatience cette décomposition de matière, laquelle, au train dont elle allait, ne pouvait tarder d'être complète chez Louis XVIII.

Les rédacteurs de *la Foudre* étaient Bérard, les deux frères Dartois, — en même temps vaudevillistes, — Théaulon, Ferdinand Langle, Brisset et de Rancé.

En face de *la Foudre*, et sur la limite la plus opposée de l'opinion libérale, était *le Miroir*, hussard de la presse, charmant escarmoucheur, plein de verve et d'*humour ;* rédigé par tous les hommes qui passaient pour avoir de l'esprit d'opposition dans ce temps-là, et qui, hâtons-nous de le dire, en avaient réellement. Ces hommes, c'étaient MM. de Jouy, Arnault, Jal, Coste, Castel, Moreau, etc. Aussi, le pauvre *Miroir* était-il l'objet des poursuites acharnées du gouvernement, aux yeux duquel il renvoyait à tout moment quelque rayon brisé du soleil de l'Empire. Supprimé comme *Miroir*, il reparut sous le nom de *la Pandore* ; supprimé comme *Pandore*, il devint *l'Opinion* ; supprimé enfin comme *Opinion*, il ressuscita sous le titre de *la Réunion ;* mais ce fut la dernière de ses métamorphoses : Protée était à bout et mourut enchaîné.

N'oublions pas *le Courrier français*, sentinelle de l'opinion avancée, et presque républicaine déjà, à une époque où personne encore n'osait prononcer le mot de république. C'était au *Courrier français*, journal rédigé par Châtelain, l'un des patriotes les plus honnêtes et les plus éclairés de cette époque, que travaillait, comme je l'ai dit, M. de Leuven.

Mais, alors, disons-le, je ne demandais guère à tous ces journaux des nouvelles politiques ; je n'y lisais que les nouvelles littéraires. Décidé, puisque je trouvais un dîner qui ne me coûtait rien, à transformer le prix de ce dîner en un billet de spectacle, je cherchai sur tous ces journaux les affiches du jour, et, guidé par Hiraux dans le choix de la littérature dont je comptais nourrir ma soirée, je me décidai pour la Porte-Saint-Martin.

On jouait *le Vampire*.

C'était la troisième ou quatrième représentation, seulement de la reprise de cette pièce.

Hiraux m'invita à me presser ; la pièce avait un grand succès, et attirait la foule.

Elle était jouée par les deux acteurs en vogue de la Porte-Saint-Martin : Philippe et madame Dorval.

Je suivis le conseil d'Hiraux ; mais, quelque diligence que je fisse, il y a loin du café de la Porte-Saint-Honoré au théâtre de la Porte-Saint-Martin ; je trouvai les environs encombrés.

J'étais nouveau à Paris. J'ignorais toutes les habitudes du [illegible]. Je longeai une queue immense enfermée dans des barrières, n'osant pas même demander où l'on prenait les [illegible]

[illegible] doute un des amateurs qui étaient à la queue s'aperçut de mon embarras, car, s'adressant à moi :

[illegible] me dit-il, monsieur ?

Je le [illegible], doutant que ce fût à moi qu'on parlât.

— Oui, [illegible] continua l'amateur, vous qui avez les cheveux [illegible] une place ?

[illegible] Comment [illegible] place ?

[illegible] Sans doute [illegible] pièce, là-bas, vous n'entrerez jamais. On renverra plus de cinq cents personnes, ce soir.

C'était de l'hébreu pour moi, que ce langage. Je comprenais seulement que l'on renverrait cinq cents personnes, et que je serais du nombre des personnes renvoyées.

— Voyons, décidément, voulez-vous ma place ? continuait l'amateur.

— Vous avez donc une place, vous ?

— Il me semble que vous le voyez !

Je ne voyais rien du tout.

— Prise d'avance, alors ? demandai-je.

— Prise depuis midi.

— Et bonne ?

— Comment cela, bonne ?

C'était l'amateur, qui ne comprenait plus.

— Oui, repris-je, je serai bien placé ?

— Vous serez placé où vous voudrez.

— Comment, je serai placé où je voudrai ?

— Sans doute.

— Et combien votre place ?

— Vingt sous.

Je réfléchis, à part moi, que vingt sous pour aller où je voudrais, cela n'était pas cher.

Je tirai vingt sous de ma poche et les donnai à mon amateur, lequel aussitôt, avec une agilité qui prouvait combien cet exercice lui était habituel, grimpa le long des barreaux de la barrière, l'enjamba, et se trouva près de moi.

— Eh bien, lui demandai-je, votre place ?

— Prenez-la... seulement, prenez-la vite, car, si on pousse, vous ne l'aurez plus.

Il se fit, à l'instant même, ce raisonnement dans mon esprit : « Ces messieurs, qui sont dans cette barrière, ont sans doute pris et payé leurs places d'avance, et c'est pour les reconnaître qu'on les a parqués ainsi. »

— Ah ! bon, je comprends, répondis-je.

Et j'enjambai la barrière à mon tour, en sens inverse ; de sorte que, tout au contraire de mon marchand de places, qui du dedans avait passé au dehors, je passai, moi, du dehors au dedans.

Au bout d'un instant, un mouvement de progression se fit sentir.

On venait d'ouvrir les bureaux.

Je me laissai aller au courant.

Dix minutes après, je me trouvais devant la grille.

— Eh bien, monsieur, me dit mon voisin, ne prenez-vous point votre billet ?

— Comment, mon billet ?

— Sans doute, votre billet ! me dit un de ceux qui venaient derrière moi. Si vous ne prenez pas votre billet, laissez-nous prendre les nôtres au moins.

Et une légère bourrade indiqua le désir qu'avaient ceux qui me suivaient de prendre leur tour.

— Mais, leur dis-je, j'ai acheté ma place, ce me semble...

— Votre place ?...

— Oui, puisque j'ai donné vingt sous ! vous avez bien vu !... sûrement que j'ai donné vingt sous à cet homme qui m'a vendu sa place !

— Ah ! sa place à la queue ! s'écrièrent mes voisins ; mais sa place à la queue n'est pas sa place dans la salle.

— Il m'a dit qu'avec sa place, j'irais où je voudrais.

— Sans doute, vous irez où vous voudrez ; prenez un avant-scène, vous en avez le droit, et vous irez où vous voudrez. Seulement, les avant-scènes, c'est à l'autre bureau.

— Allons ! allons ! nous dépêchons-nous ? firent les voisins.

— Messieurs, dégagez le couloir, s'il vous plaît, cria une voix.

— Eh, c'est monsieur, qui ne veut pas prendre son billet, et qui nous empêche de prendre les nôtres, crièrent en chœur mes voisins.

— Allons ! allons ! décidez-vous.

Les murmures augmentaient, et, au milieu des murmures, je commençais à comprendre ce que l'on m'avait, du reste, à peu près expliqué : c'est que j'avais acheté ma place à la queue, et non ma place dans la salle.

En tout cas, comme on commençait à me bousculer d'une façon menaçante, je tirai de ma poche un écu de six francs, et demandai un parterre.

On me rendit quatre francs dix sous, et un carton qui avait été blanc.

Il était temps ! Je fus emporté immédiatement par un flot de la foule.

Je présentai au contrôle mon carton qui avait été blanc ; on me l'échangea contre un carton qui avait été rouge. Je suivis un corridor à gauche ; je trouvai à ma gauche une porte au-dessus de laquelle était écrit le mot PARTERRE, et j'entrai.

Ce fut là que je reconnus la vérité de ce que m'avait dit l'amateur qui m'avait vendu sa place vingt sous. Quoique j'eusse quinze ou vingt personnes à peine avant moi, à la queue, le parterre était presque plein.

Un noyau des plus compacts s'était surtout formé sous le lustre.

Je compris cela, puisque, à mon avis, là devaient être les meilleures places.

Je résolus aussitôt de me mêler à ce groupe, qui me paraissait ne s'être tant pressé que pour se placer si bien.

Je montai sur les banquettes, comme j'avais vu faire à plusieurs, et, marchant en équilibre sur leur dos arrondi, je me mis en mesure de gagner le centre.

Je devais être, ou plutôt, il faut en convenir, j'étais fort ridicule. J'avais les cheveux très longs, et, comme ils sont crépus, ils formaient autour de ma tête une assez grotesque auréole.

En outre, à une époque où l'on portait les redingotes coupées au-dessus du genou, je portais, moi, une redingote qui me tombait jusqu'à la cheville. Une révolution s'était accomplie à Paris, qui n'avait pas eu le temps de se faire à Villers-Cotterets. J'étais à la dernière mode de Villers-Cotterets, mais j'étais à l'avant-dernière mode de Paris.

Or, comme rien n'est, en général, plus opposé à la dernière mode que l'avant-dernière mode, — ainsi que j'ai déjà eu la modestie de le dire, — j'étais fort ridicule.

Sans doute, je parus tel à ceux vers lesquels je m'avançais, car ils m'accueillirent avec des éclats de rire qui me semblèrent d'assez mauvais goût.

J'ai toujours été très poli ; mais, à cette époque, à côté de la politesse que je tenais de mon éducation maternelle, veillait, inquiète et soupçonneuse, une vivacité qui me venait probablement de mon père. Cette vivacité faisait de mes nerfs une espèce d'instrument très facile à irriter.

Je mis le chapeau à la main, mouvement qui démasqua la complète originalité de ma coiffure, et redoubla l'hilarité générale du groupe dans les rangs duquel j'ambitionnais une place.

— Pardon, messieurs, demandai-je le plus poliment du monde, mais je voudrais savoir ce qui vous fait rire, afin de pouvoir rire avec vous ? On dit la pièce que nous allons voir jouer fort triste, et je ne serais pas fâché de m'égayer un peu avant de pleurer.

Mon discours fut écouté dans le plus religieux silence ; puis, au milieu de ce silence, une voix s'éleva tout à coup.

— Oh ! c'te tête ! dit la voix.

Il paraît que l'apostrophe était des plus comiques, car à peine eut-elle été lâchée, que les éclats de rire redoublèrent ; il est vrai qu'à peine le redoublement d'éclats de rire s'était-il fait entendre, j'envoyai un vigoureux soufflet au railleur.

— Monsieur, lui dis-je en même temps, je m'appelle Alexandre Dumas. Je demeure, pour demain encore, rue et hôtel des Vieux-Augustins, et, pour après-demain et jours suivants, place des Italiens, nº 1.

Il paraît que je parlais une langue tout à fait inconnue à ces messieurs ; car, au lieu de me répondre, vingt poings s'élevèrent menaçants, et toutes les voix crièrent :

— A la porte ! à la porte !

— Comment ! à la porte ? m'écriai-je. Ah ! ce serait joli, par exemple ! moi qui ai payé deux fois ma place, une fois à la queue, et l'autre fois au bureau !

— A la porte ! à la porte ! redoublèrent les voix avec augmentation de fureur.

— Messieurs, j'ai eu l'honneur de vous dire où je demeurais.

— A la porte ! à la porte ! crièrent les voix avec une irrésistible puissance.

Tout le monde était monté sur les banquettes, tout le monde s'inclinait de la galerie, tout le monde se lançait à demi hors des loges. Je formais le centre d'un immense entonnoir.

— A la porte ! à la porte ! criaient ceux-là mêmes qui ne savaient pas ce dont il s'agissait, mais qui calculaient qu'une personne de moins ferait une place de plus.

Je me débattais de mon mieux, au fond de mon entonnoir, lorsqu'un monsieur assez bien vêtu fendit la foule, qui, au reste, s'ouvrait respectueusement devant lui, et m'invita à sortir.

— Pourquoi sortir ? demandai-je assez étonné.

— Parce que vous troublez le spectacle.

— Comment ! je trouble le spectacle ?... Le spectacle n'est pas commencé.

— Alors, vous troublez les spectateurs.

— Mais, monsieur !...

— Suivez-moi.

Je pensai à l'histoire que mon père, à mon âge, à peu près, avait eue avec un mousquetaire à la Montansier, et, quoique je susse la connétablie dissoute, je pensai avoir affaire à quelque chose de pareil.

Je suivis donc sans aucune résistance, et au milieu des applaudissements de la salle, qui témoignait sa satisfaction de la justice que l'on faisait de moi. Mon guide me mena dans le corridor, du corridor au contrôle, et du contrôle dans la rue.

Arrivé dans la rue :

— Là ! dit-il, ne recommencez plus.

Et il rentra dans la salle.

Je trouvai que j'en avais été quitte à bon marché, puisque mon père avait conservé son garde attaché pendant huit jours à sa personne, tandis que moi je l'avais gardé, attaché à la mienne, pendant cinq minutes tout au plus.

Je demeurai un instant sur le boulevard le temps de faire cette judicieuse réflexion, et, voyant que mon guide était rentré, je voulus rentrer à mon tour.

— Votre billet ? me dit le contrôleur.

— Mon billet ? Vous me l'avez pris tout à l'heure, et la preuve, c'est qu'il était blanc, et que vous m'avez donné à la place un billet rouge.

— Et qu'en avez-vous fait, de votre billet rouge ?

— Je l'ai donné à une femme qui me l'a demandé.

— De sorte que vous n'avez ni billet ni contre-marque ?

— Mais non, je n'ai ni billet ni contre-marque.

— Alors, vous ne pouvez pas entrer.

— Hein ! je ne puis pas entrer, après avoir payé mon billet deux fois ?

— Deux fois ?

— Oui, deux fois.

— Où cela ?

— Une fois à la queue et une fois au bureau.

— Farceur ! me dit le contrôleur.

— Vous dites ?

— Je dis que vous ne pouvez entrer, voilà ce que je dis.

— Mais, moi, je veux entrer cependant.

— Alors, prenez un billet au bureau.

— Ce sera le deuxième.

— Eh ! qu'est-ce que cela me fait, à moi ?

— Comment ! ce que cela vous fait ?

— Si vous avez vendu votre billet à la porte, cela ne me regarde pas.

— Eh ! dites-donc, me prenez-vous pour un marchand de contre-marques ?

— Je vous prends pour un tapageur que l'on vient de reconduire parce que vous faisiez du tapage, et, si vous continuez d'en faire, ce n'est point dans la rue que l'on vous conduira, cette fois, c'est à la salle de police.

La menace était très nettement accentuée. Je commençais à comprendre que, sans m'en douter, je m'étais mis en contravention avec la loi — ou avec la coutume, ce qui est bien pis que de se mettre en contravention avec la loi.

— Ah ! ah ! fis-je.

— C'est comme cela, me dit le contrôleur.

— Alors, c'est bien, vous êtes le plus fort.

Et je sortis.

Une fois à la porte, je trouvai qu'il était stupide d'être venu pour voir le spectacle, d'avoir, dans ce but, acheté une place à la queue et une place au bureau, pour avoir vu un rideau représentant une tenture de velours vert, voilà tout, et de m'en aller sans voir autre chose.

J'ajoutai que, puisque j'avais fait déjà la dépense de deux places, je pouvais bien faire la dépense d'une troisième, et, comme on continuait d'entrer et qu'une double queue ceignait le théâtre, telle qu'une ceinture dont la porte eût formé l'agrafe, je me plaçai à l'extrémité de celle de ces deux queues qui me parut la moins longue.

C'était la queue opposée à la première que j'avais prise ; elle était moins nombreuse parce que c'était celle des orchestres, des premières galeries, des avant-scènes, et des premières et secondes loges.

Ce fut l'observation que me fit la buraliste quand je demandai un billet de parterre.

Je levai les yeux, et je vis, en effet, sur la planche blanchie, la désignation des places que l'on pouvait prendre au bureau où je me trouvais.

Les places les moins chères étaient les orchestres et les secondes loges.

Orchestres et secondes loges étaient cotés deux francs cinquante centimes.

Je tirai deux francs cinquante centimes de ma poche et je demandai un orchestre.

L'orchestre me fut octroyé. C'était, de compte fait, cinq francs que me coûtait mon spectacle.

Mais, bah ! tant pis ! mon dîner ne m'avait rien coûté, et j'entrais, le lendemain, au secrétariat du duc d'Orléans ; je pouvais bien me permettre cette petite débauche.

Je reparus triomphant au contrôle, tenant mon orchestre à la main. Le contrôleur me fit un gracieux sourire.

— A droite, monsieur, me dit-il.

Je remarquai que c'était tout le contraire de la première fois.

La première fois, j'avais pris la queue à droite, et j'étais entré à gauche ; la seconde fois, j'avais pris la queue à gauche, et l'on me faisait entrer à droite.

J'en augurai que, puisque je faisais tout le contraire la seconde fois, tout le contraire devait m'arriver de ce qui m'était arrivé la première.

En conséquence, au lieu d'être mal accueilli, je devais être bien reçu.

Je ne me trompais pas : je trouvai à l'orchestre une compagnie toute différente de celle que j'avais trouvée au parterre, et, comme l'ouvreuse m'avait indiqué, vers le milieu de la banquette, une place libre, je me mis en devoir de gagner cette place.

Chacun se leva poliment pour me laisser passer. J'atteignis ma place et je m'assis à côté d'un monsieur en pantalon gris, en gilet chamois, en cravate noire.

C'était un homme de quarante à quarante-deux ans.

Son chapeau était sur la stalle que je devais occuper. Il s'interrompit de lire dans un charmant petit livre — que je sus depuis être un Elzévir, — enleva son chapeau en s'excusant, me salua, et se remit à lire.

— Peste ! me dis-je à part moi, voici un monsieur qui me paraît mieux élevé que ceux auxquels j'ai eu affaire tout à l'heure.

Et, me promettant d'entretenir avec lui des relations de bon voisinage, je m'assis dans la stalle vide.

LXXIV

MON VOISIN. — SON PORTRAIT. — « LE PASTISSIER FRANÇOIS ». — COURS DE BIBLIOMANIE. — MADAME MÉCHIN ET LE GOUVERNEUR DE SOISSONS. — LES CANONS ET LES ELZÉVIRS.

A cette époque de ma vie, faite toute d'ignorance, d'avenir et de foi, j'ignorais parfaitement ce que c'était qu'un Elzévir ou plutôt un Elzévier.

Je l'appris dans la soirée, comme on va le voir ; mais je ne le sus jamais bien que plus tard, lorsque j'eus fait connaissance avec mon savant ami le bibliophile Jacob.

C'est donc par anticipation que j'ai dit que le monsieur poli lisait un Elzévir ; j'aurais dû dire tout simplement qu'il lisait un livre.

J'ai raconté comment j'avais pris place près de lui, et comment, tiré de sa lecture par l'obligation où il avait été d'enlever son chapeau de ma stalle, il s'était immédiatement replongé dans sa lecture, et cela plus profondément que jamais.

J'ai toujours admiré les hommes capables de faire une chose passionnément, — ne pas confondre passionnément avec passionnellement ; ce dernier adverbe n'était pas inventé en 1823, ou, s'il l'était, Fourier ne l'avait pas encore lancé dans la circulation.

Curieux, comme je l'étais, de littérature, on ne s'étonnera point que je cherchasse à voir quel était le livre qui inspirait un si puissant intérêt à mon voisin, lequel, au reste, s'absorbant dans sa lecture, se livrait pieds et poings liés à mon investigation.

Cette investigation, je pouvais l'exercer à loisir ; j'avais plus d'un quart d'heure devant moi avant qu'on levât le rideau.

Je cherchai d'abord à voir le titre du livre ; mais la reliure en était soigneusement recouverte par une couverture de papier ; impossible donc de lire ce titre sur le dos du livre.

Je me levai, dans cette position, je dominais le lecteur. Alors, grâce aux excellents yeux que j'ai le bonheur de posséder, je pus, de l'autre côté d'un frontispice gravé, lire ce curieux titre :

LE PASTISSIER FRANÇOIS

Où est enseignée la manière de faire
toute sorte de pastisserie ;
Très utile à toute sorte de personnes ;
Ensemble le moyen d'apprester
toute sorte d'œufs pour les jours maigres et autres,
En plus de soixante façons.

AMSTERDAM

CHEZ LOUIS ET DANIEL ELZEVIER

1655

— Ah ! ah ! me dis-je, me voilà fixé ! Ce monsieur si poli est assurément un gourmand de premier ordre. — M. Grimod de la Reynière peut-être, dont j'ai tant entendu parler comme d'un émule de Cambacérès et de d'Aigrefeuille ; — mais, non, celui-ci a des mains, et M. Grimod de la Reynière n'a que des moignons.

En ce moment, le monsieur poli laissa tomber sur son genou sa main et le livre qu'il tenait ; puis, les yeux au ciel, parut réfléchir profondément.

C'était, comme je l'ai dit, un homme de quarante à quarante-deux ans, d'une figure essentiellement douce, bienveillante et sympathique ; il avait les cheveux noirs, les yeux gris bleu, le nez légèrement incliné à gauche par un méplat, la bouche fine, railleuse, spirituelle, une véritable bouche de conteur.

Je mourais d'envie, moi, malheureux provincial, ignorant de toute chose, mais *désireux de m'instruire*, comme on dit, dans les leçons rudimentaires de M. Lhomond, je mourais d'envie de lier conversation avec lui.

Sa physionomie bienveillante m'encouragea.

Je profitai de ce moment où il avait cessé de lire, pour lui adresser la parole.

— Monsieur, lui dis-je, veuillez excuser ce que ma question peut avoir d'indiscret, mais vous aimez donc bien les œufs ?

Mon voisin secoua la tête, sortit peu à peu de sa rêverie, et, me regardant d'un air distrait :

— Pardon, monsieur, me dit-il avec un accent franc-comtois des plus prononcés, mais je crois que vous me faisiez l'honneur de me parler...

Je répétai ma phrase.

— Pourquoi cela ? me demanda-t-il.

— Ce petit livre que vous lisiez avec tant d'attention, monsieur, — excusez mon indiscrétion, mais mes yeux sont tombés involontairement sur le titre, — n'annonce-t-il pas des recettes pour faire cuire les œufs de plus de soixante façons ?

— Ah ! oui, dit-il, c'est vrai.

— Monsieur, ce livre eût été bien utile à un oncle curé que j'avais, ou plutôt que j'ai toujours, gros mangeur, grand chasseur, et qui a parié, un jour, avec un de ses confrères, de manger cent œufs à son dîner ; il n'avait trouvé, lui, que dix-huit ou vingt manières de les accommoder... vingt manières, oui, car il les mangea cinq par cinq. Vous comprenez que, s'il eût connu soixante manières de les fricasser, au lieu de cent, il en eût mangé deux cents.

Mon voisin me regarda avec une certaine attention qui pouvait se traduire par cette question adressée à lui-même :

« Est-ce que, par hasard, je ne serais pas à côté d'un garçon tout à fait bête ? »

— Eh bien ? me demanda-t-il.

— Eh bien, si je pouvais procurer à ce cher oncle un pareil livre, je suis sûr qu'il me serait très reconnaissant.

— Monsieur, me dit mon voisin, je doute que, malgré les sentiments qui font le plus grand honneur à votre cœur de neveu, vous puissiez vous procurer ce livre.

— Et pourquoi cela ?

— Parce qu'il est fort rare !

— Fort rare, ce petit bouquin ?

— Savez-vous ce que c'est qu'un Elzévir, monsieur ?

— Non.

— Vous ne savez pas ce que c'est qu'un Elzévir ? s'écria mon voisin au comble de l'étonnement.

— Non, monsieur, non ; mais ne vous effarouchez pas pour si peu ; depuis que je suis à Paris, — et il n'y a pas encore huit jours de cela, — je m'aperçois que j'ignore à peu près toutes choses. Apprenez-moi donc celle-là, je vous prie ; je ne suis pas assez riche pour me donner des maîtres ; je suis trop vieux pour retourner au collège, et j'ai résolu de prendre pour précepteur celui-là qui, dit-on, a plus d'esprit que M. de Voltaire, et qu'on appelle *tout le monde*.

— Ah ! ah ! fit mon voisin en me regardant avec un certain intérêt, vous avez raison, monsieur, et, si vous profitez des leçons que vous donnera ce précepteur, vous deviendrez, non seulement un grand savant, mais encore un grand philosophe. — Maintenant, qu'est-ce que c'est qu'un Elzévir ?... C'est d'abord, et en particulier, ce petit livre que vous voyez ; c'est, en général, tous les livres sortis de la librairie de Louis Elzevir et de ses successeurs, libraires à Amsterdam. Mais savez-vous ce que c'est qu'un bibliomane ?

— Monsieur, je ne sais pas le grec.

— Vous savez que vous ne savez pas, c'est déjà beaucoup. Le bibliomane (racine : βιβλιον, livre, μανια, manie) est une variété de l'espèce homme, *species bipes, et genus homo*.

— Je comprends.

— Cet animal, à deux pieds et sans plumes, erre ordinairement le long des quais et des boulevards, s'arrêtant à tous les étalages de bouquiniste, touchant à tous les livres ; il est habituellement vêtu d'un habit trop long et d'un pantalon trop court ; il porte toujours aux pieds des souliers éculés, sur la tête un chapeau crasseux, et, sous son habit et sur son pantalon, un gilet attaché avec des ficelles. Un des signes auxquels on peut le reconnaître, c'est qu'il ne se lave jamais les mains.

— Savez-vous que c'est un fort vilain animal que celui dont vous me parlez là ? J'espère que la race n'est pas absolue, et qu'elle a des exceptions.

— Oui, mais ces exceptions sont rares. Eh bien, ce que cherche plus particulièrement cet animal devant les boutiques de bouquiniste, — vous savez que tout animal cherche quelque chose, — eh bien, ce sont des Elzévirs.

— Est-ce difficile à trouver ?

— De jour en jour plus difficile, oui.

— Et à quoi reconnaît-on les Elzévirs ?... Remarquez bien, monsieur, que vous ne risquez rien à me donner des renseignements ; je ne crois pas que je devienne jamais bibliomane et les questions que je vous fais sont des questions de simple curiosité.

Minerve et l'olivier, avec cette devise : *Ne extra oleas.* — Vous comprenez toujours ?

— Parfaitement : Isaac, le cep chargé de raisins ; Daniel, Minerve et l'olivier.

— De mieux en mieux. Mais, à côté des éditions reconnues, il y a des éditions anonymes ou pseudonymes, et voilà où les faux bibliomanes s'embarrassent. Ah !

— Voulez-vous être mon Ariane ?

— Eh bien, ces éditions-là sont ordinairement désignées par une sphère.

— Alors, c'est un guide.

Veuillez excuser ce que ma question peut avoir d'indiscret.

— A quoi on les reconnaît ? Je vais vous le dire. D'abord, monsieur, le premier volume auquel on trouve le nom d'Elzévir ou d'Elzévier est un volume intitulé : *Eutropii historiæ romanæ, lib. X, Lugduni Batavorum, apud Ludovicum Elzevierum*, 1572, in-8°, 2 feuillets, 169 pages. La figure qui sert d'insigne au frontispice, — souvenez-vous bien de cela, c'est la clef de la science, — la figure qui sert d'insigne au frontispice représente un ange tenant d'une main un livre et de l'autre une faux.

— Bon ! c'est entendu : 1592, in-8°, 2 feuillets, 169 pages, un ange qui tient d'une main un livre et de l'autre une faux.

— Bravo !... Isaac Elzévir, — les uns disent le fils, les autres le neveu de Louis Elzévir ; moi, je prétends que c'est le fils ; Bérard prétend que c'est le neveu, et, quoiqu'il ait Techener pour lui, je soutiens que c'est moi qui ai raison, — Isaac Elzévir substitua à cet insigne l'orme, embrassé par un cep chargé de raisins, avec cette devise : *Non solus.* — Vous comprenez.

— Le latin, oui.

— Eh bien, à son tour, Daniel Elzévir adopta pour marque

— Oui, mais vous allez voir ! C'étaient des gaillards fort capricieux que ces frères, cousins ou neveux Elzévir. Ainsi, par exemple, on trouve, depuis 1629, dans leurs livres, en tête des préfaces, des épîtres dédicatoires et du texte, un fleuron où est figuré un masque de buffle.

— Eh bien, grâce à ce masque de buffle, il me semble...

— Attendez donc ! Cela dure cinq ans. Dès le *Salluste* de 1634, et même auparavant peut-être, ils adoptent un autre signe qui a la ressemblance d'une sirène. En outre, dans cette édition...

— Du *Salluste* de 1634 ?

— Justement ! ils adoptent aussi, pour la première fois, page 216, un cul-de-lampe qui représente la tête de Méduse.

— Eh bien, ce principe une fois posé, et, dès qu'on sait qu'à la page 216 du *Salluste* de 1634, il y a un masque représentant...

— Oui, oui, pardieu ! ce serait charmant, si cela était donné comme règle positive ; mais, bah ! Daniel ne resta pas fidèle à ces insignes. Dans le *Térence* de 1661, par exemple, il substitua à la tête de buffle et à la sirène une guirlande de roses

trémières que l'on retrouve dans un grand nombre de ses éditions. Mais, dans le *Perse* de 1664, ce n'est déjà plus cela.

— Ah ! diable ! Et qu'adopte-t-il, dans le *Perse* de 1664 ?

— Il adopte un large fleuron dont le milieu est occupé par deux sceptres croisés sur un écu.

— Ce qui veut dire que les Elzévirs sont les rois de la librairie.

— Vous avez dit le mot, monsieur ; royauté que personne ne leur conteste.

— Et celui que vous avez là, monsieur, — celui qui traite de la pâtisserie française, et des soixante manières de faire cuire les œufs, — est-ce l'ange au livre et à la faux ? est-ce le cep de vigne ? est-ce la Minerve et l'olivier ? est-ce le masque de buffle ? est-ce la sirène ? est-ce la tête de Méduse ? est-ce la guirlande de roses trémières ? est-ce, enfin, l'écu aux deux sceptres ?

— Celui-là, monsieur, c'est le plus précieux de tous. Je l'ai trouvé, ce soir, en venant ici. Imaginez-vous que je dispute, depuis trois ans, sur cet Elzévir avec cet imbécile de Bérard, qui se croit un grand savant, et n'est pas même un petit politique.

— Et, sans être trop curieux, monsieur, quel était l'objet de la discussion ?

— Il prétendait que *le Pastissier françois* était de 1654, et n'avait que quatre feuillets préliminaires ; tandis que je prétendais, moi, et j'avais raison, comme vous voyez, qu'il est de 1655, et qu'il a cinq feuillets préliminaires et un frontispice. Or, voici bien la date de 1655 ; voici bien les cinq feuillets préliminaires, voici bien le frontispice.

— Ma foi, oui, tout cela y est.

— Ah ! ah ! qui va être penaud, bien penaud ? C'est mon ami Bérard !

— Mais, monsieur, hasardai-je timidement, ne m'avez-vous pas fait l'honneur de me dire que, depuis trois ans, vous disputiez sur ce petit volume ?

— Oh ! oui ! plus de trois ans même !

— Il me semble, à moins que la discussion ne vous amusât, qu'il y avait un moyen bien simple de la faire cesser.

— Lequel ?

— Un philosophe de l'antiquité ne démontrait-il pas l'incontestabilité du mouvement, à un autre philosophe qui niait le mouvement, en marchant devant lui ?

— Eh bien ?

— Eh bien, il fallait prouver à M. Bérard la supériorité de votre science sur la sienne, en lui montrant l'Elzévir que vous tenez, et, à moins d'être plus incrédule que saint Thomas...

— Mais, pour le montrer, monsieur, il fallait l'avoir, et je ne l'avais pas.

— Ce petit volume est donc fort rare ?

— C'est le plus rare de tous ! il n'en reste peut-être pas dix exemplaires en Europe !

— Et pourquoi celui-ci est-il particulièrement plus rare que les autres ? Est-ce qu'il a été tiré à un moindre nombre d'exemplaires ?

— Au contraire, Techener prétend qu'il a été tiré à cinq mille cinq cents, et, moi, je prétends qu'il a été tiré à plus de dix mille.

— Diable ! l'édition a donc été brûlée avec la bibliothèque d'Alexandrie ?

— Non ; mais elle a été perdue, égarée, galvaudée dans les cuisines. Vous comprenez parfaitement que les cuisiniers et les cuisinières sont de médiocres bibliomanes ; ils ont traité *le Pastissier françois*, comme ils eussent traité *Carême* ou *le Cuisinier royal* ; de là, la rareté du livre.

— Si rare, que, disiez-vous, vous ne l'avez trouvé que ce soir ?

— Oh ! je le connaissais depuis plus de six semaines. J'avais dit à Frank de me le garder, attendu que je n'étais pas assez riche pour l'acheter.

— Comment ! vous n'étiez pas assez riche pour l'acheter, pas assez riche pour acheter ce petit bouquin ?

Le bibliomane sourit dédaigneusement.

— Savez-vous, monsieur, me dit-il, combien vaut un exemplaire du *Pastissier françois* ?

— Mais il semble qu'en l'estimant un petit écu.

— Un exemplaire du *Pastissier françois*, monsieur, vaut de deux cents à quatre cents francs.

— De deux cents à quatre cents francs.

— Mais oui... Il y a huit jours, le vieux Brunet, l'auteur du *Manuel des libraires*, un elzéviriomane enragé, a fait mettre dans les journaux qu'il payerait trois cents francs un exemplaire comme celui-ci. Heureusement, Frank n'a pas lu la note.

— Pardon, monsieur ! mais, je vous en ai prévenu, je suis un ignare... vous avez dit qu'un livre comme celui-ci valait de deux cents à quatre cents francs.

— De deux cents à quatre cents francs, oui.

— D'où vient cette différence dans le prix ?

— Des marges.

— Ah ! des marges !

— Toute la valeur d'un Elzévir résulte de la largeur de ses marges : plus la marge est large, plus l'Elzévir est cher. Un Elzévir non margé n'a pas de prix ; on mesure les marges au compas, et, selon qu'elles ont douze lignes, quinze lignes, dix-huit lignes, l'Elzévir vaut deux cents, trois cents, quatre cents francs et même six cents francs.

— Six cents francs !... Je suis de l'avis de madame Méchin.

— Et quel est l'avis de madame Méchin ?

— Madame Méchin est une femme de beaucoup d'esprit.

— Oui, je sais cela.

— Son mari était préfet du département de l'Aisne.

— Je sais encore cela.

— Eh bien, un jour qu'elle visitait Soissons avec son mari, le commandant de la place, pour lui en faire les honneurs, lui montra, les uns après les autres, les canons qui étaient sur le rempart. Après en avoir vu de toutes les formes, de toutes les dates, de tous les calibres, après avoir épuisé le répertoire des *oh !* des *vraiment !* des *pas possible !* madame Méchin, qui ne savait plus que répondre au gouverneur, lui demanda : « Monsieur le gouverneur, combien coûte une paire de canons ? — De douze, de vingt-quatre ou de trente-six, madame la comtesse ? — Oh ! mon Dieu ! de trente-six. — Une paire de canons de trente-six, madame, répondit le gouverneur, une paire de canons de trente-six... cela peut coûter de huit à dix mille francs. — Eh bien, répondit madame Méchin, je ne mettrai pas mon argent à cela. »

Mon voisin me regarda, ne sachant point si j'avais raconté l'anecdote avec naïveté ou en raillant. Peut-être allait-il m'interroger sur mon intention, lorsqu'on entendit la sonnette du théâtre ; l'ouverture commença, et les *chut !* se firent entendre.

Sur quoi, je m'apprêtai à écouter, tandis que mon voisin se rejetait plus profondément que jamais dans la lecture de son précieux Elzévir.

La toile se leva.

LXXV

PROLOGUE DU « VAMPIRE ». — LE STYLE ÉCORCHE L'OREILLE DE MON VOISIN — PREMIER ACTE. — IDÉOLOGIE. — LE ROTIFER. — CE QUE C'EST QUE CET ANIMAL. — SA CONFORMATION, SA VIE, SA MORT ET SA RÉSURRECTION.

L'ouverture avait essayé de peindre une tempête. Le théâtre représentait la grotte de Staffa. Malvina dormait sur un tombeau. Oscar était assis sur un autre. — Un troisième renfermait lord Ruthwen, lequel devait en sortir à un moment donné.

Le rôle de Malvina était rempli par madame Dorval. Oscar, ou l'ange du mariage, était joué par Moessard ; lord Ruthwen ou le vampire, par Philippe.

Hélas ! qui m'eût dit, au moment où mon regard plongeait derrière le rideau, embrassant tout cet ensemble, décorations et personnages, que je verrais enterrer Philippe, que je verrais mourir madame Dorval, que je verrais couronner Moessard ?

Il y avait aussi, dans ce prologue, causant avec l'ange du mariage, un ange de la lune, s'appelant, de son nom d'ange, Ithuriel, de son nom de femme, mademoiselle Denotte. — Celle-là, est-elle morte ou vivante ?... Je n'en sais rien.

L'exposition se faisait entre l'ange du mariage et l'ange de la lune, deux anges qui, portant les mêmes armoiries, pourraient bien être de la même famille.

Malvina s'était égarée à la chasse ; l'orage, en l'effrayant, l'avait poussée dans la grotte de Staffa. Là, surprise d'un sommeil invincible, elle s'était endormie sur un tombeau. L'ange du mariage veillait sur elle.

L'ange de la lune, qui, sur un rayon de la pâle déesse, avait glissé à travers les gerçures du plafond balsatique, demandait à l'ange du mariage la cause de sa présence, et surtout celle de la présence de cette jeune fille dans la grotte de Staffa.

L'ange du mariage répondait, alors, que Malvina, sœur de lord Aubray, devant épouser le lendemain le comte de Marsden, il avait été appelé par la solennité de la circonstance, et que la façon dont il regardait la belle fiancée, quand Ithuriel l'avait surpris au milieu de cette occupation, la tristesse qui se peignait sur sa physionomie, venaient des malheurs réservés à cette jeune fille, près de tomber des bras de l'Amour dans ceux de la Mort.

Alors, Ithuriel commençait à comprendre.

« — Explique-toi, disait Ithuriel ; serait-il vrai que d'horribles fantômes *viennent* quelquefois?... »

Mon voisin tressaillit, comme si un aspic l'eût mordu au fond de son sommeil.

— *Vinssent !* cria-t-il, *vinssent !*

Les *chut !* éclatèrent par toute la salle, et, comme les autres, je me permis de réclamer le silence vivement, car j'étais intéressé par cette exposition.

L'ange de la lune, interrompu au milieu de sa phrase, jeta un regard de colère sur l'orchestre et reprit :

« — Serait-il vrai que d'horribles fantômes *viennent* quelquefois, sous l'apparence des droits de l'hymen, égorger une vierge timide et s'abreuver de son sang? »

— *Vinssent ! vinssent ! vinssent !* murmura mon voisin.

De nouveaux *chut !* couvrirent sa voix, moins éclatante et moins hardie, il faut l'avouer, cette seconde fois, que la première

Oscar répondait :

« — Oui ! et ces monstres s'appellent les vampires. Une puissance dont il ne nous est pas permis de scruter les arrêts irrévocables a permis que certaines âmes funestes, dévouées à des tourments que leurs crimes se sont attirés sur la terre, jouissent de ce droit épouvantable, qu'elles exercent de préférence sur la couche virginale et sur le berceau ; tantôt, plus privilégiées, parce que leur carrière est plus courte et leur avenir plus effrayant, elles obtiennent de revêtir des formes perdues dans la tombe, et de reparaître à la lumière des vivants sous l'aspect du corps qu'elles ont animé

« — Et ces monstres, ont-ils paru? demandait Ithuriel.

« — La première heure du matin les réveille dans leur sépulcre, répondait Oscar. Une fois que le retentissement du coup sonore a expiré dans les échos de la montagne, ils retombent immobiles dans leurs demeures éternelles. Mais il en est un parmi eux, sur lequel mon pouvoir plus borné... que dis-je? la destinée elle-même ne revient jamais sur ses arrêts !... après avoir porté la désolation dans vingt pays divers, toujours vaincu, toujours vivant, toujours plus altéré du sang qui conserve son effroyable existence !... Dans trente-six heures, à la première heure de la soirée, il doit enfin subir le néant, peine légitime d'une suite incalculable de forfaits, s'il ne peut, d'ici là, y joindre un forfait de plus, et compter encore une victime. »

— Comme c'est écrit, mon Dieu ! murmura mon voisin, comme c'est écrit !

Mon voisin me semblait bien sévère ; je trouvais, au contraire, ce dialogue du plus beau style qui se pût voir.

Le prologue continua. Plusieurs personnes qui avaient entendu mon voisin se permirent bien quelques murmures sur l'outrecuidance de cet infatigable interrupteur ; mais comme il se replongea dans son *Pâtissier françois*, les murmures s'éteignirent.

Il va sans dire que la jeune fiancée endormie sur le tombeau était l'innocente héroïne menacée d'épouser le vampire, et, s'il était resté quelque doute au public, tous ces doutes eussent disparu après la dernière scène du prologue.

« — Qu'entends-je? dit Ithuriel. Ton entretien m'a retenu longtemps au-dessus de ces grottes.

Au moment où l'ange de la lune fait cette question, on entend sonner une heure au timbre argentin d'une cloche éloignée ; le tam-tam la répète d'écho en écho par gradation.

OSCAR

« Arrête et regarde.

Toutes les tombes se soulèvent au moment où l'heure retentit ; des ombres pâles en sortent à demi, et retombent sous la pierre tumulaire à mesure que le bruit s'évanouit dans l'écho.

UN SPECTRE, *vêtu d'un linceul, s'échappe de la plus apparente de ces tombes ; son visage est découvert ; il s'élance jusqu'à la place où miss Aubray est endormie, en criant :*

« Malvina !

OSCAR

« Retire-toi !

LE SPECTRE

« Elle m'appartient

OSCAR *ceint la jeune fille endormie.*

« Elle appartient à Dieu, et tu appartiendras bientôt au néant.

LE SPECTRE *se retire, mais en grondant et en répétant :*

« Le néant !

ITHURIEL *traverse le théâtre dans un nuage.*

Le théâtre change et représente un des appartements de sir Aubray. »

— Absurde ! absurde ! s'écria mon voisin.

Et il se remit à lire *le Pastissier françois.*

Je n'étais pas tout à fait de son avis ; j'avais trouvé la décoration magnifique ; je n'avais rien à dire de Malvina, qui n'avait pas parlé ; mais Philippe m'avait paru fort beau sous sa pâleur, et Moessard fort respectable

D'ailleurs, si informe que cela fût, c'était un essai de romantisme, c'est-à-dire de quelque chose de fort inconnu à cette époque. Cette intervention d'êtres immatériels et supérieurs dans la destinée humaine avait un côté fantastique qui plaisait à mon imagination, et peut-être est-ce cette soirée qui déposa dans mon esprit le germe de *Don Juan de Marana*, éclos onze ans après seulement.

La pièce commença.

Sir Aubray, — on verra plus tard pourquoi je souligne le mot *sir*, — *sir* Aubray a rencontré à Athènes lord Ruthwen, riche voyageur anglais, et s'est lié d'amitié avec lui. Pendant leurs promenades au Panthéon, pendant leurs rêveries au bord de la mer, ils avaient cherché le moyen de resserrer encore les liens de leur amitié, et ils avaient résolu, sauf le consentement de Malvina, une union entre la jeune fille, restée au château de Staffa, et le noble voyageur, devenu le meilleur ami de son frère. Malheureusement, dans une excursion qu'Aubray et Ruthwen avaient faite aux environs d'Athènes, pour assister aux noces d'une jeune fille dotée en secret par lord Ruthwen, les deux compagnons avaient été attaqués par des brigands ; une rude défense avait mis en fuite les assassins ; mais, frappé d'un coup mortel, lord Ruthwen était tombé expirant. Ses dernières paroles furent une recommandation à son ami de le coucher sur un tertre baigné des rayons de la lune. Aubray se conforma à cette suprême recommandation ; il coucha le mourant au lieu indiqué ; puis, comme ses yeux étaient fermés, comme son souffle était tari, il se mit à la recherche de ses serviteurs égarés ; mais, lorsque, une heure après, il revint avec eux, le corps avait disparu.

Aubray pensa que les assassins avaient enlevé ce corps pour faire disparaître la trace de leur crime.

Etant revenu en Ecosse, il fait annoncer au comte de Marsden la mort de son frère, lord Ruthwen, ainsi que le genre des relations qui les avaient unis dans leurs voyages. Alors, Marsden demande la succession de son frère : c'est lui qui épousera Malvina, si Malvina veut bien consentir à la substitution. Malvina, qui n'a connu ni l'un ni l'autre, n'oppose point de résistance à la demande du comte de Marsden et aux désirs de son frère. On annonce le comte de Marsden. Malvina éprouve ce léger embarras qui, pareil au brouillard du matin, obscurcit toujours le cœur des jeunes filles à l'approche de leur fiancé. Aubray, joyeux, s'élance au-devant du comte ; mais, en l'apercevant, il jette un cri de surprise. Ce n'est point le comte de Marsden, c'est-à-dire un inconnu, qu'il a devant les yeux ; c'est son ami, c'est lord Ruthwen !

L'étonnement d'Aubray est grand ; mais tout s'explique. Ruthwen n'était pas mort ; il était seulement évanoui : la fraîcheur de la nuit lui a fait reprendre ses sens. Le départ d'Aubray et son retour en Ecosse ont été trop prompts pour que Ruthwen pût lui donner de ses nouvelles ; mais, guéri, il est revenu lui-même en Irlande, a trouvé son frère mort, a hérité de son nom et de sa fortune, et, sous ce nom, avec une fortune double de celle qu'il avait, il s'est offert pour épouser Malvina, se réjouissant d'avance de la joie qu'il causerait à son cher Aubray en reparaissant devant lui.

Ruthwen est charmant ; son ami ne l'a point flatté. Il plaît fort à Malvina, qui, de son côté, produit sur lui une si vive impression, que, sous le prétexte d'affaires très pressées, il demande à l'épouser dans les vingt-quatre heu-

res. Malvina se défend tout juste ce qu'il faut pour céder. On se rend au château de Marsden. — La toile tombe.

J'avais suivi de l'œil mon voisin presque autant que la pièce, et, à ma grande satisfaction, je l'avais vu refermer son Elzévir et écouter les dernières scènes. Lorsque la toile fut tombée, il poussa une exclamation de dédain accompagnée d'un profond soupir.

— Peuh!... fit-il.

Je profitai du moment pour renouer la conversation.

— Pardon, monsieur, lui dis-je, mais, à la fin du prologue, vous avez dit : « C'est absurde! »

— Oui, dit mon voisin, je crois avoir dit cela, ou, si je ne l'ai pas dit, je l'ai assurément pensé.

— Blâmez-vous donc l'intervention des êtres surnaturels dans le drame?

— Non pas, au contraire, je l'aime fort. Tous les grands maîtres en ont tiré de puissants effets : Shakspeare, dans *Hamlet*, dans *Macbeth* et dans *Jules César*; Molière, dans *le Festin de Pierre*, qu'il eût dû appeler *le Convive de Pierre*, pour que son titre eût une signification; Voltaire, dans *Sémiramis*; Gœthe, dans *Faust*. Non, j'aime fort le surnaturel, au contraire, attendu que j'y crois.

— Comment! vous croyez au surnaturel?

— Sans doute.

— Dans la vie commune?

— Certainement. Nous côtoyons à tout instant des êtres qui nous sont inconnus parce qu'ils nous sont invisibles : l'air, le feu, la terre sont habités. Sylphes, gnomes, ondins, farfadets, lutins, anges, démons, flottent, rampent, voltigent, bondissent autour de nous. Qu'est-ce que c'est que ces étoiles filantes dans la nuit, météores que les astronomes cherchent en vain à nous expliquer, et dont ils ne peuvent découvrir ni la cause, ni le but, si ce n'est des anges qui vont, d'un monde dans un autre, porter les ordres de Dieu? Un jour, nous verrons tout cela.

— Nous verrons, dites-vous?

— Mais oui, nous verrons. Parbleu! pourquoi voulez-vous que nous ne voyions pas ces merveilles?

— Vous dites « nous »; est-ce nous personnellement qui les verrons?

— Oh! je ne dis pas cela précisément. Pas moi qui suis déjà vieux; peut-être vous qui êtes encore jeune; mais, à coup sûr, nos descendants.

— Et comment diable nos descendants verront-ils une chose que nous ne voyons pas?

— Mais comme nous voyons les choses que n'ont pas vues nos aïeux.

— Que voyons-nous donc qu'ils n'ont point vu?

— Dame! la vapeur, les fusils à piston, l'aérostat, l'électricité, l'imprimerie, la poudre à canon! Croyez-vous que ce soit pour s'arrêter à moitié chemin que le monde marche? Croyez-vous qu'après avoir conquis succcessivement la terre, l'eau et le feu, l'homme ne se rendra pas maître de l'air, par exemple? Ce serait absurde de ne pas avoir cette conviction-là. Est-ce que vous en doutez, par hasàrd, vous, jeune homme? Tant pis, tant pis, tant pis!

— Ma foi, monsieur, j'avoue une chose, c'est que je ne doute ni ne crois. Jamais mon esprit ne s'est arrêté sur ces sortes de matières, et j'ai eu tort, je le vois, puisqu'elles peuvent avoir l'intérêt que je me sens prêt à y prendre, si j'avais le bonheur de causer longtemps avec vous. — De sorte que vous croyez, monsieur, que nous arriverons peu à peu à connaître tous les secrets de la nature?

— J'en suis convaincu.

— Mais alors, nous serons aussi puissants que Dieu?

— Non pas. Aussi savants, peut-être; aussi puissants, non.

— Faites-vous donc une si grande différence entre savoir et pouvoir?

— Il y a un abîme entre ces deux mots! Dieu vous a donné l'autorisation de vous servir de toutes les choses créées. Aucune de ces choses n'est oiseuse ou inutile; toutes, à un moment donné, doivent concourir au bien-être de l'homme, au bonheur de l'humanité; mais, pour qu'il applique ces choses au bonheur de l'espèce et au bien-être de l'individu, il faut que l'homme sache parfaitement la cause et le but de tout. Il utilisera tout, et, quand il aura utilisé la terre, l'eau, le feu et l'air, il n'y aura plus pour lui ni espace ni distance; il verra le monde tel qu'il est, non seulement dans ses formes visibles, mais encore dans ses formes invisibles; il pénétrera au sein de la terre, comme les gnomes; il habitera l'eau, comme les nymphes et les tritons; il vivra dans le feu, comme les lutins et les salamandres; il traversera les airs, comme les sylphes et les anges; il montera, par la chaîne des êtres et par l'échelle des perfectionnements, jusqu'à Dieu; il verra le maître suprême de toutes choses comme je vous vois; et si, au lieu de prendre de l'humilité par la science, il acquiert de l'orgueil; si, au lieu d'adorer, il se compare; si, parce qu'il connaît la création, il se croit l'égal du créateur, Dieu lui dira : « Fais-moi une étoile ou un *rotifer!* »

Je crus avoir mal entendu, et je répétai :

— Une étoile ou un...?

— Ou un rotifer; — c'est un animal que j'ai découvert. — Colomb a découvert un monde, et j'ai découvert, moi, un éphémère. Croyez-vous que Colomb pèse, pour cela, plus lourd que moi dans la main de Dieu?

Je restai un instant pensif. Cet homme était-il fou? En tout cas, c'était une bien belle folie que la sienne.

— Eh bien, continua-t-il, on découvrira un jour les ondins, les gnomes, les sylphes, les nymphes, les anges, comme j'ai découvert mon animalcule. Le tout est de trouver un microscope pour les infiniment transparents, comme nous en avons trouvé un pour les infiniment petits. Avant l'invention du microscope solaire, la création s'arrêtait, pour l'homme, à l'acarus, au ciron; il était bien loin de se douter qu'il y eût des serpents dans son eau, des crocodiles dans son vinaigre, des dauphins bleus... dans autre chose. Le microscope solaire a été inventé, et il a vu tout cela.

Je restai stupéfait. Je n'avais jamais entendu parler de pareilles choses.

— Mon Dieu! monsieur, lui dis-je, mais vous me révélez tout un monde dont je ne me doutais pas. Comment! il y a des serpents dans notre eau?

— Des hydres.

— Des crocodiles dans notre vinaigre?

— Des ichthyosaurus.

— Et des dauphins bleus dans...? Mais c'est impossible!

— Ah! voilà le grand mot : c'est impossible!... Vous avez dit tout à l'heure : « C'est impossible! » des choses que nous ne voyons pas, et maintenant vous dites : « C'est impossible! » des choses que tout le monde a vues, excepté vous. Toute impossibilité est relative; ce qui est impossible pour l'huître n'est pas impossible pour le poisson; ce qui est impossible pour le poisson n'est pas impossible pour le serpent; ce qui est impossible pour le serpent n'est pas impossible pour le quadrupède; ce qui est impossible pour le quadrupède n'est pas impossible pour l'homme; ce qui est impossible pour l'homme n'est pas impossible pour Dieu. Quand Fulton est venu offrir la vapeur à Napoléon, Napoléon a dit, comme vous : « C'est impossible! » Et, s'il eût vécu deux ou trois années de plus, il eût pu voir, du haut de son rocher, passer, fumantes, ces machines qui l'eussent peut-être gardé empereur, s'il ne les eût pas repoussées comme un rêve, comme une utopie, comme une impossibilité. — Job avait cependant prédit les bateaux à vapeur.

— Job avait prédit les bateaux à vapeur?

— Mais sans doute... A quoi pensez-vous donc que se rapporte cette description du léviathan, que Job appelle le roi de la mer : « Je n'oublierai pas le léviathan, sa force, et la merveilleuse structure de son corps. Ses frémissements font jaillir la lumière; ses yeux brillent comme les rayons de l'aurore; des flammes sortent de sa gueule, et des étincelles volent autour de lui. La fumée sort de ses narines, comme d'un vase rempli d'eau bouillante. Son souffle est semblable à des charbons ardents; son cœur est dur comme la meule qui écrase le grain. Sous lui, l'abîme bouillonne, comme l'eau sur le brasier; la mer s'élève en vapeur, comme l'encens d'un vase d'or; l'onde blanchit derrière lui, comme la chevelure d'un vieillard. Nul, sur la terre, n'a sa puissance; il a été créé pour ne rien craindre. » Eh bien, le léviathan, c'est le bateau à vapeur!

— En vérité, monsieur, dis-je à mon voisin, vous me faites tourner la tête. Vous savez tant de choses, et vous en parlez si bien, que je me laisse entraîner à ce que vous me dites, comme la feuille au tourbillon. Vous avez parlé d'un petit animal découvert par vous, d'un éphémère; vous l'appelez le rotifer?

— Oui.

— Est-ce dans l'eau, dans le vin ou dans le vinaigre que vous l'avez découvert?

— C'est dans du sable mouillé.

— Comment cela s'est-il fait?

— Oh! d'une façon bien simple, mon Dieu! Bien avant Raspail, je faisais des expériences microscopiques sur les infiniment petits. Un jour, après avoir soumis à l'examen l'eau, le vin, le vinaigre, le fromage, le pain, enfin tous les ingrédients sur lesquels on fait d'ordinaire des expériences, je pris dans ma gouttière, — je logeais au sixième étage, à cette époque-là, — je pris dans ma gouttière un peu de sable mouillé; je le posai dans la cage de mon microscope, et j'appliquai mon œil sur la lentille. Alors, je vis se mouvoir un animal étrange, ayant la forme d'un vélocipède, armé de deux roues, qu'il agitait rapidement. Avait-il une rivière à traverser, ses roues lui servaient comme celles d'un bateau à vapeur; avait-il un terrain sec à franchir, ses roues lui servaient comme celles d'un tilbury. Je le regardai, je le détaillai, je le dessinai. Puis je me souvins tout à coup que mon rotifer, — je l'avais baptisé ainsi, quoique, depuis, je l'aie appelé un *tarentatello*, — je me souvins tout à coup que mon rotifer me faisait oublier un rendez-vous. J'étais pressé : j'avais affaire à un de ces animalcules

qui n'aiment point attendre, à l'un de ces éphémères qu'on appelle une femme... Je laissai là mon microscope, mon rotifer et la pincée de sable qui était son monde. J'avais un autre examen à faire où j'allais, examen continu et consciencieux, qui me tint toute la nuit. Je ne rentrai que le lendemain matin. J'allai droit à mon microscope. Hélas ! pendant la nuit, le sable avait séché, et mon pauvre rotifer, qui, sans doute, avait besoin d'humidité pour vivre, était mort. Son imperceptible cadavre était étendu sur le flanc gauche ; ses roues étaient immobiles, le bateau à vapeur n'allait plus, le vélocifère était arrêté.

— Ah ! pauvre rotifer ! m'écriai-je.

— Attendez ! attendez !

— Ah çà ! est-ce que, comme lord Ruthwen, il n'était pas mort ? est-ce que, comme lord Ruthwen, il était vampire ?

— Vous allez voir ! Tout mort qu'il était, l'animal n'en restait pas moins une curieuse variété des éphémères, et son cadavre méritait d'être conservé aussi bien que celui d'un mammouth ou d'un mastodonte. Seulement, vous sentez qu'il fallait prendre des précautions bien autrement grandes pour manier un animal cent fois plus petit qu'un ciron, qu'il n'en faut prendre pour changer de place un animal dix fois gros comme un éléphant ! Je choisis, parmi toutes mes boîtes, une petite boîte de carton ; je la destinai à être la tombe de mon rotifer, et je transportai, à l'aide de la barbe d'une plume, ma pincée de sable de la cage de mon microscope dans ma boîte. Je comptais faire voir ce cadavre-là à Geoffroy Saint-Hilaire ou à Cuvier ; mais l'occasion me manqua. Je ne rencontrai point ces messieurs, ou, si je les rencontrai, ils se refusèrent à monter mes six étages ; tant il y a que, pendant trois mois, six mois, un an peut-être, j'oubliai le cadavre de mon pauvre rotifer. Un jour, par hasard, la boîte me tomba sous la main ; alors, je voulus voir quel changement un an pouvait produire sur le cadavre d'un éphémère. Le temps était couvert, il tombait une grosse pluie d'orage. Afin d'y mieux voir, j'approchai le microscope de la fenêtre, et je vidai dans la cage le contenu de la petite boîte. Le cadavre du pauvre rotifer était toujours immobile et couché sur le sable ; seulement, le temps, qui se souvient si cruellement des colosses, semblait avoir oublié l'infiniment petit. Je regardais mon éphémère avec un sentiment de curiosité facile à comprendre, quand tout à coup une goutte de pluie chassée par le vent tombe dans la cage du microscope, et humecte ma pincée de sable.

— Eh bien ? demandai-je.

— Eh bien, voilà où est le miracle. Au contact de cette fraîcheur vivifiante, il me sembla que mon rotifer se ranimait, qu'il remuait une antenne, puis l'autre ; qu'il faisait tourner une de ses roues, puis ses deux roues ; qu'il reprenait son centre de gravité, que ses mouvements se régularisaient, qu'il vivait enfin.

— Bah !

— Monsieur, le miracle de la résurrection, auquel vous croyez peut-être, vous, mais auquel ne croyait point Voltaire, venait de s'accomplir, non pas au bout de trois jours... trois jours, beau miracle !... mais au bout d'un an !... Dix fois je renouvelai la même épreuve : dix fois le sable sécha, dix fois le rotifer mourut ! dix fois le sable fut humecté, et dix fois le rotifer ressuscita ! Ce n'était pas un éphémère que j'avais trouvé, monsieur, c'était un immortel ! Mon rotifer avait probablement vécu avant le déluge, et devait survivre au jugement dernier.

— Et vous possédez toujours ce merveilleux animal ?

— Ah ! monsieur, me dit mon voisin avec un profond soupir, je n'ai pas ce bonheur. Un jour que, pour la vingtième fois peut-être, je m'apprêtais à renouveler mon expérience, un coup de vent emporta le sable séché, et, avec le sable séché, mon phénoménal immortel. Hélas ! depuis, j'ai repris bien des pincées de sable mouillé sur ma gouttière, et même ailleurs, mais toujours inutilement ; jamais je n'ai retrouvé l'équivalent de ce que j'avais perdu. Mon rotifer était, non seulement immortel, mais encore unique... Voulez-vous me laisser passer, monsieur ? Le deuxième acte va commencer, et je trouve ce mélodrame si mauvais, que je voudrais bien m'en aller.

— Oh ! monsieur, lui dis-je, je vous en supplie, ne vous en allez pas ; j'ai encore tant de choses à vous demander, et vous me paraissez si savant ! Vous n'écouterez pas, si vous voulez ; vous lirez *le Pastissier françois*, et, dans les entr'actes, nous causerons Elzévir et rotifer... Moi, j'écouterai la pièce, qui m'intéresse beaucoup, je vous assure.

— Vous êtes bien bon, me dit mon voisin en s'inclinant.

Puis, avec la douceur charmante que j'avais déjà remarquée en lui, comme on frappait les trois coups, il reprit sa lecture.

Le rideau se leva sur l'entrée d'une ferme, au côté *cour*, — sur une chaîne de montagnes neigeuses, au fond, — et sur une fenêtre, au côté *jardin*.

Le théâtre représentait la ferme du château de Marsden.

LXXVI

DEUXIÈME ACTE DU « VAMPIRE ». — ANALYSE. — NOUVEAUX MURMURES DE MON VOISIN. — IL A VU UN VAMPIRE. — OÙ ET COMMENT. — PROCÈS-VERBAL QUI CONSTATE L'EXISTENCE DES VAMPIRES. — NÉRON. — COMMENT LES CLAQUEURS FURENT INSTITUÉS PAR LUI. — MON VOISIN QUITTE L'ORCHESTRE.

En attendant que Ruthwen épousât Malvina, Edgard, un de ses vassaux, épousait Lovette.

Cette Lovette était bien la plus jolie, la plus fine et la plus gracieuse fiancée du monde : c'était Jenny Vertpré à vingt ans.

Lord Ruthwen, qui était réellement amoureux de Malvina, aurait autant aimé sucer le sang de la femme d'un autre que celui de sa femme, à lui. Aussi, sur la demande de son serviteur, s'était-il empressé d'assister à ses noces.

Ces noces ont lieu, en effet. Lord Ruthwen s'assied ; le ballet va commencer, quand s'avance un vieux barde avec sa harpe ; c'est l'hôte de tous les châteaux, c'est le poète obligé de tous les mariages. Il reconnaît Ruthwen, qui ne le reconnaît pas, occupé qu'il est à fasciner de son regard la pauvre Lovette.

Le barde accorde sa harpe et chante :

O jeune vierge de Staffa
Brûlant de la première flamme,
Dont le cœur palpite déjà
Aux doux noms d'amante et de femme,
Au moment d'unir votre sort
A l'amant de votre pensée,
Gardez-vous, jeune fiancée,
De l'amour qui donne la mort !

Ce premier couplet excite la colère de lord Ruthwen, qui y voit un avertissement à Lovette, et qui craint, par conséquent, de se voir arracher sa victime. Aussi, son regard fascinateur se détourne-t-il de la jeune fille pour se fixer furieux sur le barde, qui, sans se déconcerter, continue :

Quand le soleil de ces déserts
Des monts ne dore plus la cime,
Alors, les anges des enfers
Viennent caresser leurs victimes...
Si leur douce voix vous endort,
Reculez, leur main est glacée !
Gardez-vous, jeune fiancée,
De l'amour qui donne la mort !

Un troisième couplet, et Lovette échappera au vampire. Il ne faut donc pas que le barde, qui n'est autre chose que l'ange du mariage, chante son troisième couplet.

Lord Ruthwen se plaint que ce chant lui rappelle un souvenir douloureux, et fait chasser le vieillard.

Puis, comme la nuit s'avance, comme il n'a pas de temps à perdre, puisque, pour vivre, il faut qu'avant une heure du matin il ait sucé le sang d'une jeune fille, il demande un entretien à Lovette.

Lovette a bonne envie de refuser, mais Edgard craint de mécontenter monseigneur. — Monseigneur, resté seul avec Lovette, essaye de la séduire, lui jure qu'il l'aime, et lui met une bourse pleine d'or dans la main. En ce moment, on entend la harpe du barde et le refrain de la chanson :

Gardez-vous, jeune fiancée,
De l'amour qui donne la mort !

Puis, tout le monde rentre, et le ballet commence. — Vers le milieu du ballet, Lovette, oppressée, se retire ; Ruthwen, qui ne l'a pas perdue de vue, la suit. Au bout d'un instant, Edgard s'aperçoit que ni Lovette ni monseigneur ne sont là. Il sort à son tour. On entend des cris dans la coulisse ; Lovette accourt dans le plus grand désordre, un coup de pistolet retentit : lord Ruthwen, blessé à mort, vient tomber sur le théâtre.

« — Il a voulu déshonorer ma fiancée ! » dit Edgard, paraissant, son arme fumante encore à la main.

Aubray s'élance vers le blessé. Lord Ruthwen respire en-

core ; il demande qu'on le laisse seul avec son ami. Tout le monde s'éloigne.

— Une dernière promesse, Aubray, dit lord Ruthwen.
— Ah ! demande, prends ma vie !... elle m'est insupportable sans toi, répond Aubray.
« — Mon ami, je te demande, seulement pour douze heures, le plus profond secret.
— Pour douze heures ?
— Promets-moi que Malvina ne saura rien de ce qui est arrivé, que tu ne feras rien pour venger ma mort, avant que la première heure de la nuit ait sonné... Jure-moi le secret sur ce cœur expirant.
— Je le jure ! » dit Aubray en étendant la main.

Aux derniers mots de Ruthwen, la lune sort des nuages et brille de tout son éclat.

— Aubray, dit Ruthwen, l'astre de la nuit luit à mes yeux de sa dernière lumière... Que je puisse le voir et adresser au ciel mes derniers vœux ! »

La tête de Ruthwen retombe à ces mots. Alors, Aubray, secondé par le père de Lovette, porte le moribond sur le rocher du fond, lui baise encore une fois la main, et se retire entraîné par le vieillard. En ce moment, on voit la lune couvrir entièrement de son rayon le corps de Ruthwen, et éclairer les glaces de la montagne.

La toile tomba, au milieu des applaudissements de la salle tout entière, et des murmures de mon voisin.

Cet acharnement à poursuivre une pièce qui me semblait à moi pleine d'intérêt m'étonnait de la part d'un homme aussi bienveillant que paraissait l'être mon voisin. Non seulement, comme je l'ai dit, il s'était livré à de bruyants murmures, mais encore, pendant toute la dernière scène, il avait joué d'une façon inquiétante avec une clef qui s'était à plusieurs reprises approchée de sa bouche.

— En vérité, monsieur, lui dis-je, je vous trouve bien sévère pour cet ouvrage.

Mon voisin haussa les épaules.

— Oui, monsieur, je le suis, d'autant plus que l'auteur se croit un homme d'esprit, que l'auteur se croit un homme de talent, que l'auteur se croit un homme de style, et qu'il se trompe. J'ai vu cela, il y a trois ans, quand cela a été joué, et je le revois aujourd'hui. Eh bien, ce que j'ai dit alors, je le répète : la pièce est plate, sans invention, invraisemblable. — Ah bien, oui, les vampires ! ils se donnent bien toutes ces peines-là ! Et puis, *sir* Aubray ! Est-ce que l'on dit sir Aubray ? Aubray est un nom de famille, et l'on ne met le titre de *sir* que devant le nom de baptême. — Ah ! il a bien fait de garder l'anonyme, l'auteur ; il a eu de l'esprit, ce jour-là.

Je profitai du moment où mon voisin reprenait haleine.

— Monsieur, lui dis-je, vous vous êtes écrié tout à l'heure : « Ah bien, oui, les vampires ! ils se donnent bien toutes ces peines-là ! » Vous vous êtes écrié cela, n'est ce pas ? Je ne me suis pas trompé ?

— Non.

— C'est qu'en employant cette forme de langage, vous paraissez parler des vampires comme s'ils existaient réellement ?

— Sans doute qu'ils existent.

— En auriez-vous vu, par hasard ?

— Certainement que j'en ai vu.

— Au microscope solaire ? hasardai-je en riant.

— Non, de mes yeux, comme Orgon avec Tartufe.

— Où cela ?

— En Illyrie.

— En Illyrie ? Ah ! vous avez été en Illyrie ?

— Trois ans.

— Et vous y avez vu des vampires ?

— Vous savez que c'est la terre classique des vampires, l'Illyrie, comme la Hongrie, la Servie, la Pologne.

— Non, je ne sais pas... je ne sais rien. Où étaient ces vampires que vous avez vus ?

— A Spalatro. Je logeais chez un bonhomme de soixante-deux ans. Il mourut. Trois jours après avoir été enterré, il apparut la nuit à son fils et lui demanda à manger ; son fils le servit selon ses désirs ; il mangea et disparut. Le lendemain, le fils me raconta ce qui lui était arrivé, me disant que bien certainement son père ne reviendrait pas pour une fois, et m'invitant à me mettre, la nuit suivante, à une fenêtre pour le voir entrer et sortir. J'étais curieux de voir un vampire. Je me mis à la fenêtre ; mais cette nuit-là, il ne vint pas. Le fils me dit, alors, de ne pas me décourager, qu'il viendrait probablement la nuit suivante. — La nuit suivante, je me remis donc à ma fenêtre, et, en effet, vers minuit, je reconnus parfaitement le vieillard. Il venait du côté du cimetière ; il marchait d'un bon pas, mais son pas ne faisait aucun bruit. Arrivé à la porte, il frappa ; je comptai trois coups ; les coups résonnèrent secs sur le chêne, comme si l'on eût frappé avec un os, et non avec un doigt. Le fils vint ouvrir la porte, et le vieillard entra...

J'écoutais ce récit avec la plus grande attention, et je commençais à préférer les entr'actes au mélodrame.

— Ma curiosité était trop vivement excitée, reprit mon voisin, pour que je quittasse ma fenêtre ; j'y demeurai donc. Une demi-heure après, le vieillard sortit ; il retournait d'où il était venu, c'est-à-dire du côté du cimetière. A l'angle d'une muraille, il disparut. Presque au même instant, ma porte s'ouvrit. Je me retournai vivement, c'était son fils. Il était fort pâle. « Eh bien, lui dis-je, votre père est venu ? — Oui... L'avez-vous vu entrer ? — Entrer et sortir... Qu'a-t-il fait aujourd'hui ? — Il m'a demandé à boire et à manger, comme l'autre jour. — Et il a bu et mangé ? — Il a bu et mangé... Mais ce n'est pas le tout... voici ce qui m'inquiète. Il m'a dit... — Ah ! il vous a parlé pour autre chose que pour vous demander à boire et à manger ?... — Oui, il m'a dit : « Voici deux fois que je viens manger chez toi. « C'est à ton tour maintenant de venir manger chez moi. » — Diable !... — Je t'attends après-demain à la même heure. — Diable ! diable ! — Eh ! oui, justement, voilà ce qui me tracasse. » Le surlendemain, on le trouva mort dans son lit ! Ce même jour, deux ou trois autres personnes du même village qui avaient vu aussi le vieillard, et qui lui avaient parlé, tombèrent malades et moururent à leur tour. Il fut donc reconnu que le vieillard était vampire. On s'informa auprès de moi ; je racontai ce que j'avais vu et entendu. La justice se transporta au cimetière. On ouvrit les tombeaux de tous ceux qui étaient morts depuis six semaines ; tous ces cadavres étaient en décomposition. Mais, quand on en vint au tombeau de Kisilova, — c'était le nom du vieillard, — on le trouva les yeux ouverts, la bouche vermeille, respirant à pleins poumons, et cependant immobile, comme mort. On lui enfonça un pieu dans le cœur ; il jeta un grand cri et rendit le sang par la bouche ; puis on le mit sur un bûcher, on le réduisit en cendre, et l'on jeta la cendre au vent... Quelque temps après, je quittai le pays ; de sorte que je ne pus savoir si son fils était devenu vampire comme lui.

— Pourquoi serait-il devenu vampire comme lui ? demandai-je.

— Ah ! parce que c'est l'habitude, que les personnes qui meurent du vampirisme deviennent vampires.

— En vérité, vous dites cela comme si c'était un fait avéré.

— Mais c'est qu'aussi c'est un fait avéré, connu, enregistré ! En doutez-vous ?... Lisez le *Traité des apparitions*, de dom Calmet, t. II, pages 31 et suivantes ; vous trouverez un procès-verbal signé par le hadnagi Barriavar et les anciens heiduques ; de plus, par Battw, premier lieutenant du régiment d'Alexandre de Wurtemberg ; par Clercktinger, chirurgien-major du régiment de Fürstenberg ; par trois autres chirurgiens de la compagnie et par Goltchitz, capitaine à Slottats, constatant qu'en l'an 1730, un mois après la mort d'un certain heiduque, habitant de Medreiga, nommé Arnold Paul, qui avait été écrasé par la chute d'une voiture de foin, quatre personnes moururent subitement, et de la manière que meurent, selon les traditions du pays, ceux qui sont tourmentés par les vampires ; qu'on se ressouvint, alors, que de son vivant, cet Arnold-Paul avait souvent raconté qu'aux environs de Cossova, sur la frontière de la Servie turque, il avait été tourmenté par un vampire turc ; — car ils croient aussi que ceux qui ont été vampires passifs, pendant leur vie, deviennent vampires actifs, après leur mort ; — mais qu'il avait trouvé moyen de se guérir en mangeant de la terre du sépulcre de ce vampire, et en se frottant de son sang ; précaution qui ne l'empêcha point de devenir vampire après sa mort, puisque, quatre personnes étant mortes, on pensa que le fait venait de lui, et qu'on l'exhuma, quarante jours après son enterrement ; qu'il fut reconnu, alors, que son corps était vermeil ; que ses cheveux, ses ongles et sa barbe, avaient poussé ; que ses veines étaient toutes remplies d'un sang fluide, et coulant, de toutes les parties de son corps, sur le linceul dont il était enveloppé ; que le hadnagi ou bailli du lieu, en présence de qui se fit l'exhumation, et qui était un homme expert dans le vampirisme, fit enfoncer, selon la coutume, dans le cœur dudit Arnold-Paul un pieu fort aigu dont on lui traversa le corps de part en part, ce qui lui fit jeter un cri effroyable, comme s'il eût été en vie ; cette expédition faite, on lui coupa la tête et l'on brûla le tout, et l'on en fit autant aux cadavres des quatre ou cinq personnes mortes de vampirisme, de crainte qu'elles n'en fissent mourir d'autres à leur tour ; que toutes ces expéditions ne purent empêcher que, vers 1735, c'est-à-dire au bout de cinq ans, les mêmes prodiges ne se fussent renouvelés, et que, dans l'espace de trois mois, dix-sept personnes du même village ne fussent mortes du vampirisme, quelques-unes sans être malades, d'autres après avoir langui deux ou trois jours ; qu'entre autres, une jeune personne nommée Stranoska, fille de l'heiduque Jeronitzo, qui s'était couchée en parfaite santé, se réveilla au milieu de la nuit, toute tremblante, en poussant des cris affreux et en disant que le fils de l'heiduque Millo,

mort depuis deux semaines, avait failli l'étrangler pendant son sommeil ; qu'à partir de ce moment, elle ne fit plus que languir, et qu'au bout de trois jours, elle mourut ; que ce qu'elle avait dit du fils de Millo, l'ayant fait reconnaître pour un vampire, on l'exhuma, et on le trouva dans les conditions voulues pour qu'on ne conservât aucun doute sur le fait de vampirisme ; que l'on découvrit enfin, après avoir bien cherché, que le défunt Arnold Paul avait tué, non seulement les quatre personnes dont nous avons parlé, mais encore plusieurs bestiaux dont les nouveaux vampires, et particulièrement le fils de Millo, avaient mangé ; que, sur ces indices, on prit la résolution de déterrer tous ceux qui étaient morts depuis un certain temps, et que, parmi une quarantaine de cadavres, on en trouva dix-sept avec tous les signes évidents du vampirisme ; qu'en conséquence, on leur a transpercé le cœur et coupé la tête, et qu'ensuite on les a brûlés et qu'on a jeté leurs corps dans la rivière.

— Le livre où se trouve ce procès-verbal, monsieur, coûte-t-il aussi cher qu'un Elzévir ?

— Oh ! ma foi, non ! Vous le trouverez partout : 2 volumes in-18, de 480 pages chacun, chez Techener, Guillemot ou Franck. Cela vous coûtera cinquante sous ou trois francs.

— Merci. Je me donnerai la satisfaction de l'acheter. Maintenant, voulez-vous me laisser m'en aller ? Il y a trois ans, le dernier acte ne m'a pas paru très bon ; aujourd'hui, il me paraîtrait pire encore.

— Si vous le voulez absolument, monsieur...

— Oui, vraiment, vous me rendrez service.

— Mais, auparavant, s'il vous plaît, un conseil ?

— Avec le plus grand plaisir. Parlez.

— Avant d'entrer à l'orchestre, j'étais entré au parterre, et j'y avais eu une petite affaire.

— Ah ! c'est vous ?

— C'est moi.

— Qui avez ?...

— Oui.

— Donné ?...

— Oui.

— A quel propos donc vous êtes-vous permis cette vivacité ?

Je lui racontai mon aventure, et lui demandai si je devais prévenir mes témoins le soir même, ou s'il serait encore temps le lendemain matin.

Il secoua la tête.

— Oh ! ni ce soir ni demain matin, me dit-il.

— Comment, ni ce soir ni demain matin ?

— Non, ce serait du dérangement inutile.

— Et pourquoi cela ?

— Mais parce que vous êtes tombé dans un nid de claqueurs.

— Un nid de claqueurs !... Qu'est-ce que c'est que cela ? demandai-je.

— Oh ! jeune homme, s'écria mon voisin d'un ton paternel, gardez bien cette sainte ignorance !

— Cependant, si je vous priais de la faire cesser ?...

— Avez-vous entendu dire qu'il y eût autrefois des empereurs à Rome ?

— Mais oui.

— Vous rappelez-vous le nom du cinquième de ces empereurs ?

— Néron, je crois.

— C'est cela. Eh bien, Néron, qui empoisonna son cousin Britannicus, qui éventra sa mère Agrippine, qui étrangla sa femme Octavie, qui tua, d'un coup de pied dans le ventre, sa maîtresse Poppée, Néron avait une voix de ténor, dans le genre de celle de Ponchard ; seulement, sa méthode était moins savante ; de sorte que, de temps en temps, Néron chantait faux ! Cela n'avait pas d'inconvénient, tant que Néron chantait au Palatin ou à la Maison-Dorée, devant ses convives ou devant ses courtisans ; cela n'eut pas même d'inconvénient encore, tant que Néron chanta en regardant brûler Rome : les Romains étaient si occupés autour de l'incendie, qu'ils ne faisaient point attention à un dièze de plus ou à un bémol de moins. Mais, quand il lui prit envie de chanter sur un théâtre public, ce fut autre chose : à chaque fois que l'illustre ténor déviait tant soit peu de la ligne musicale, quelque spectateur se permettait — ce que je me permettrai tout à l'heure, si vous me forcez de rester à ce ridicule mélodrame, — de siffler. On arrêtait bien le spectateur et on le jetait bien aux bêtes ; mais en passant devant Néron, au lieu de dire tout simplement, comme c'était l'habitude : « Auguste, celui qui va mourir te salue ! » il disait : « Auguste, je vais mourir, parce que tu chantes faux ; mais, quand je serai mort, tu ne chanteras pas plus juste. » Cette salutation suprême, revue et augmentée par les patients, ennuya Néron : il fit étrangler les siffleurs dans les couloirs et l'on ne siffla plus. Toutefois, ce n'était pas assez pour Néron, — *ce désireur de l'impossible*, comme l'appelle Tacite, — ce n'était pas assez que l'on ne sifflât plus, il fallait qu'on applaudît. Or, on pouvait bien étrangler ceux qui sifflaient, mais on ne pouvait pas, en conscience, étrangler ceux qui n'applaudissaient pas ; il eût fallu étrangler tous les spectateurs, et c'eût été une rude besogne : les théâtres romains contenaient vingt mille, trente mille, quarante mille spectateurs !... Se voyant en nombre, ils auraient bien pu ne pas se laisser étrangler. Néron fit mieux : il institua un corps composé de chevaliers romains, une espèce de confrérie dont les membres montaient à trois mille. Ces trois mille chevaliers n'étaient pas les protecteurs de l'empereur, c'étaient les gardes du corps de l'artiste ; partout où il allait, ils le suivaient ; partout où il chantait, ils l'applaudissaient. Un spectateur morose faisait-il entendre un murmure, une oreille chatouilleuse se permettait-elle un coup de sifflet, à l'instant, sifflet ou murmure était étouffé sous les applaudissements. Néron triomphait au théâtre. Sylla, César et Pompée n'avaient-ils pas usé tous les autres triomphes ? Eh bien, mon cher monsieur, sous ce nom de claqueurs, cette race de chevaliers s'est perpétuée ; l'Opéra en a, le Théâtre-Français en a, l'Odéon en a, — et il est bien heureux d'en avoir ! — enfin, la Porte Saint-Martin en a ; toutefois, leur mission, à eux, n'est pas seulement de soutenir les mauvais acteurs, elle consiste encore, comme vous avez pu le voir tout à l'heure, à empêcher les mauvaises pièces de tomber. En vertu de leur origine, on les appelle des *romains* ; mais, nos romains, à nous, ne sont pas recrutés parmi les chevaliers. Non, on n'est pas si difficile sur le choix, et ils n'ont pas besoin de montrer à l'index un anneau d'or ; pourvu qu'ils montrent deux larges mains, qu'ils rapprochent l'une de l'autre ces larges mains avec rapidité et fracas, voilà les seuls quartiers de noblesse exigés. Vous voyez donc que j'avais bien raison de vous dire de ne pas déranger deux de vos amis pour un de ces maroufles. — Maintenant que vous êtes éclairé, voulez-vous me laisser sortir ?...

Je compris qu'il y aurait de l'importunité à retenir mon voisin plus longtemps. Si sa conversation, dans laquelle, en si peu de temps, il avait embrassé tant de choses, m'était agréable et aidait fort à mon instruction, il était évident qu'il ne pouvait en dire autant de la mienne. Je ne pouvais rien lui apprendre, sinon que j'ignorais tout ce qu'il savait. Je m'effaçai donc avec un soupir, n'osant lui demander qui il était, et le laissant passer, lui et son *Pastissier françois*, qu'il tenait des deux mains sur sa poitrine, de peur sans doute qu'un des chevaliers dont nous avons parlé tout à l'heure, curieux de livres rares, ne le lui enlevât.

Je le regardai s'éloigner avec regret ; un pressentiment me disait, vaguement sans doute, qu'après m'avoir rendu un grand service, cet homme deviendrait un de mes meilleurs amis.

En attendant, il m'avait fait des entr'actes bien autrement curieux que la pièce.

Heureusement que l'on frappait pour le troisième acte, et que, par conséquent, les entr'actes étaient terminés.

LXXVII

PARENTHÈSE. — « HARIADAN BARBEROUSSE » A VILLERS-COTTERETS. — JE JOUE EN AMATEUR LE RÔLE DE DON RAMIRE — MON COSTUME. — TROISIÈME ACTE DU « VAMPIRE ». — MON AMI LE BIBLIOMANE SIFFLE AU PLUS BEAU MOMENT. — ON L'EXPULSE DE LA SALLE. — MADAME DORVAL. — SA FAMILLE ET SON ENFANCE. — PHILIPPE. — SA MORT ET SON CONVOI.

Mon voisin parti, je me sentis fort isolé dans cette grande salle ; c'était certainement la seule connaissance que j'y eusse.

Aussi, je me redonnai tout entier au spectacle.

Voyais-je clair dans ma pensée ? Non, certes, pas encore : *le Vampire* était un des premiers mélodrames avec lesquels j'eusse fait connaissance.

Le premier était *Hariadan Barberousse*.

Comment avais-je fait connaissance avec l'œuvre de MM. Saint-Victor et Corse ? Voilà ce que j'ai oublié de dire à son lieu et place.

Il y avait, à Villers-Cotterets, une troupe de pauvres comédiens ; — comprenez-vous combien il fallait que des comédiens fussent pauvres pour venir à Villers-Cotterets ? — Enfin, ils y étaient, et ils y mouraient de faim.

C'était toute une famille : on les nommait les Robba.

Ils eurent une idée, ces pauvres diables : c'était de donner une représentation à leur bénéfice, et de prier deux ou trois

jeunes gens ou jeunes filles de la ville de jouer avec eux et pour eux.

On s'adressa naturellement à moi. — La nature m'avait déjà mis au cœur cette source de bonne volonté par laquelle s'en est allé, s'en va, s'en ira toujours, tout ce que j'ai eu, tout ce que j'ai, et tout ce que j'aurai. — J'acceptai de jouer le rôle de don Ramire.

Toutes les autres mères refusèrent garçons ou filles. Laisser monter ses enfants sur des planches, et avec de vrais comédiens encore, fi donc!

Ma mère seule tint à la parole donnée, et je fus l'unique artiste en représentation extraordinaire dont le nom, mis en grosses lettres sur l'affiche, eut la philanthropique mission de faire salle comble.

Il s'agissait de me confectionner un costume.

Ce fut une longue histoire que de mener à fin une pareille opération

Heureusement, à cette époque, et à Villers-Cotterets surtout, on n'était pas d'une grande exigence. Talma lui-même, ce grand rénovateur, jouait *Hamlet* avec un pantalon de satin blanc, des bottes à cœur et une polonaise.

Mais je n'avais, de tout cela, que les bottes à cœur, et je ne pouvais pas jouer don Ramire rien qu'avec des bottes à cœur.

On avait la tunique, — tout se jouait en tunique à cette époque, — et une splendide tunique même, car elle se composait de deux châles de cachemire rouge, à grandes fleurs d'or, que mon père avait rapportés d'Egypte, et dont j'ai déjà parlé, je crois. On se contenterait de les coudre, de laisser, de chaque côté, une ouverture pour les bras, de les plisser à la taille avec le ceinturon d'une épée; on ferait sortir de chaque ouverture des manches de satin, et don Ramire serait, sinon suffisamment, au moins richement et pudiquement vêtu des épaules à la moitié des cuisses.

Un col rabattu, et une toque de satin, de la couleur de la tunique, compléteraient la partie supérieure du costume.

Quant à la partie inférieure, c'était plus grave.

Les maillots étaient rares à Villers-Cotterets; je pourrais même dire qu'ils y étaient inconnus: il ne fallait donc pas songer à se procurer un maillot, c'eût été du temps perdu, une idéalité, un rêve!

Les plus longs bas de soie que l'on put trouver, cousus à un caleçon, firent l'affaire.

Venaient, ensuite, les brodequins.

Ah! les brodequins, ce fut une invention de ma part

On teignit en rouge une seconde paire de bas de soie; on y cousit une semelle; on la passa par-dessus la première; on la rabattit, en la roulant, à trois pouces au-dessus des chevilles; on arrêta ce rabat, qui faisait bourrelet; on simula la laçure du brodequin avec un ruban vert, et la chaussure termina dignement un don Ramire qui se donnait le luxe de commencer par une toque de satin et une plume d'autruche.

Restait l'épée.

L'épée de mon père, épée républicaine, avec son bonnet de Liberté, figurerait assez mal au côté de don Ramire

Le maire, M. Mussart, me prêta une épée Louis XV montée en argent; on ôta la chaîne qui la fermait; la garde disparue, il resta la poignée et la coquille; cela parut suffisant aux plus difficiles.

L'annonce de cette solennité fit grand bruit; on vint de toutes les villes et de tous les villages environnants, même de Soissons. Je dus être horriblement ridicule, n'ayant jamais vu que *Paul et Virginie*, à l'âge de trois ans, et *la Jeunesse de Henri V*, à l'âge de onze ans. Mais les Robba firent huit cents francs de recette, c'est-à-dire une fortune; mais une mère, un père, des enfants, et des petits-enfants eurent de quoi manger pendant les deux tiers d'une année.

Pauvres Robba! je me rappelle que tout leur répertoire se composait d'*Adolphe et Clara* et du *Déserteur*. Que sont devenus ces malheureux comédiens? Dieu le sait!

Voilà comment je connaissais *Hariadan Barberousse*, qui, avec *le Vampire*, dont j'allais voir le dernier acte, formait tout mon arsenal mélodramatique.

Le troisième acte n'était que la répétition de ce qui s'était passé au premier. — Ruthwen, que son ami Aubray croit mort ... la femme de Marsden, s'est ranimé, funèbre Endymion, sous les baisers de la lune. Revenu au château avant le frère de Malvina, il presse son mariage, et Aubray, à son retour, trouve la fiancée parée et la chapelle prête.

Il s'approche de sa sœur pour lui apprendre cette terrible nouvelle de la mort de son fiancé, et, le voyant pâle et troublé, Malvina s'écrie:

« — Mon frère, le trouble où vous êtes! Au nom du ciel, instruisez-moi de tout!

« — Le devoir rappelle ton courage, dit Aubray.

« — Vous m'épouvantez! » dit Malvina

Puis, se tournant vers la porte

« — Mais milord tarde bien à paraître.

« — Puisqu'il faut me résoudre à déchirer votre cœur, sachez que tous mes projets sont rompus. Un événement affreux, inattendu, nous a privés, moi, d'un ami, vous, d'un époux... L'infortuné Ruthwen... »

En ce moment, Ruthwen s'avance, saisit le bras d'Aubray et lui dit d'une voix sombre:

« — Songe à ton serment! »

Sur ces mots, et comme toute la salle éclate en applaudissements, un formidable coup de sifflet retentit dans une baignoire. Je me retournai avec tout l'orchestre et tout le parterre.

Les claqueurs s'étaient levés en masse, et, montés sur les bancs, criaient: « A la porte! »

On pouvait, du milieu de la salle, voir se dresser cette formidable montagne, semblable à une énorme contrefaçon du Parnasse de M. Titon-Dutillet, qui est à la Bibliothèque.

Mais, enfermé dans sa baignoire, abrité derrière la grille de sa loge, comme derrière un infranchissable rempart, le siffleur continuait de siffler.

Je ne sais pourquoi j'eus l'idée que c'était mon voisin qui se passait, enfin, la fantaisie dont il avait été tourmenté toute la soirée.

Le spectacle était véritablement interrompu: Philippe, madame Dorval et Thérigny restaient en scène sans pouvoir parler; les cris *A la porte!* redoublaient; on prévint le commissaire de police.

A force de se fixer sur la loge, mes regards pénétrèrent à travers les barreaux, et allèrent, dans la pénombre, poursuivre le malencontreux siffleur.

C'était bien mon voisin le bibliomane.

Le commissaire de police arriva. Malgré tout ce qu'il put dire, le siffleur fut expulsé de la salle et la pièce continua, au milieu des trépignements et des bravos.

Au reste, elle tirait à sa fin. Aubray, saisi par les domestiques de lord Ruthwen, est emporté loin de Malvina, qui reste sans défense. Ruthwen l'entraîne; une porte s'ouvre, — c'est celle de la chapelle, éclairée pour le mariage nocturne. Malvina hésite à contracter cette union hors de la présence de son frère; mais Ruthwen devient de plus en plus pressant; il faut que, dans quelques minutes, le sang d'une jeune fille l'ait rendu à la vie, ou sinon, comme le lui a prédit l'ange du mariage, il *subira le néant!* Tout à coup, Aubray, qui a échappé à ses gardiens, se présente dans la chapelle; il arrête sa sœur; il la conjure de ne pas aller plus loin. Ruthwen rappelle de nouveau à Aubray son serment.

« — Oui! dit Aubray; mais l'heure va sonner! mais je pourrai tout dire!

« — Misérable! s'écria Ruthwen en tirant un poignard, si tu profères une parole...

« — Tu ne l'auras que baignée de mon sang, s'écrie Aubray en redoublant de résistance.

— Eh bien, vous périrez tous deux, dit Ruthwen.

Il va pour frapper Aubray. Une heure sonne; Malvina tombe évanouie dans les bras de Brigitte; le tonnerre gronde

Le néant! le néant! » s'écrie Ruthwen.

Il laisse tomber son poignard et cherche à s'enfuir. Des ombres sortent de terre et l'entraînent avec elles: l'ange exterminateur paraît dans un nuage, la foudre éclate et les ombres s'engloutissent avec Ruthwen.

PLUIE DE FEU.

Nous copions sur le manuscrit lui-même, comme on pense bien.

Philippe fut rappelé.

Quant à madame Dorval, son rôle était exécrable, personne ne songeait à la rappeler; elle n'était engagée à la Porte-Saint-Martin que pour jouer les mauvais rôles: c'était mademoiselle Lévesque, l'artiste en vogue, qui jouait les bons.

Quelques mots sur cette pauvre chère créature, que je voyais pour la première fois, et qui, vingt-six ans plus tard, devait mourir dans mes bras (1)

Il est bon de marquer le point de départ des artistes émi-

(1) Voir *les Morts vont* [illegible]

nents, grands comédiens ou grands poètes : c'est là surtout ce que l'on trouvera dans ces mémoires, en grande partie consacrés au développement de l'art en France pendant la moitié du XIXe siècle.

Certes, les événements politiques, eux aussi, y tiendront leur place, mais la place seulement qu'ils doivent y tenir. Il est temps de mettre chaque chose en son lieu et place, et, comme notre siècle est, avant tout, un siècle d'appréciation, il est bon d'apprécier les hommes et les choses.

Mademoiselle Mars et Talma, ces deux grandes gloires artistiques de l'Empire et de la Restauration, vivront encore dans l'esprit du XXe et du XXIe siècle, quand on aura depuis longtemps oublié jusqu'aux noms de ces comédiens politiques qu'on appelle des ministres, et qui, du bout de leurs doigts dédaigneux, leur jetaient la subvention que, chaque année, la Chambre accordait comme une aumône à ces sublimes mendiants.

Qui était ministre en Angleterre, l'année où Shakspeare fit *Othello?*

Qui était gonfalonier à Florence, l'année où Dante écrivit son poème de *l'Enfer?*

Qui était ministre du roi Hiéron, quand l'auteur de *Prométhée* vint lui demander un asile ?

Qui était archonte d'Athènes, lorsque le divin Homère mourut dans l'une des Sporades, vers le milieu du Xe siècle avant Jésus-Christ ?

Pour savoir cela, il aurait fallu être mon voisin, — mon voisin qui savait tant de choses, qui savait reconnaître les Elzévirs, qui savait où l'on trouve les vampires, qui savait d'où viennent les claqueurs, et qui s'était fait mettre à la porte pour avoir sifflé la prose de MM***, car il n'y a jamais eu de nom imprimé sur la brochure du *Vampire*, éditée par Barba, lequel mettait fièrement au-dessous de son nom : *Editeur des Œuvres de Pigault-Lebrun.*

Revenons à madame Allan-Dorval, comme on l'appelait à cette époque-là.

Au fur et à mesure que j'avancerai dans ma vie, et que, en avançant, je heurterai du pied, du coude ou du front, quelqu'un, homme ou femme, comédien littéraire, ou comédien politique, ayant eu un nom, je ferai pour ce personnage ce que je vais faire pour la pauvre Marie Dorval.

Lorsqu'elle mourut, j'avais entrepris de lui élever un tombeau, — tombeau littéraire avec des feuilletons, tombeau sépulcral avec des pierres.

Les pierres devaient être payées par les feuilletons, et je me plaisais à être l'architecte qui bâtit le double monument.

Malheureusement, c'était au *Constitutionnel* que j'avais commencé de bâtir le monument littéraire.

Au deuxième feuilleton, je parlais d'*Antony* et de l'ancien *Constitutionnel.*

La susceptibilité de M. Véron s'effaroucha ; le monument littéraire en resta à sa première assise.

Et, comme le monument sépulcral ressortait du monument littéraire, le monument sépulcral ne fut jamais commencé.

Un jour, nous reprendrons cette chose-là, avec beaucoup d'autres que nous avons été forcé d'interrompre, et nous les achèverons, malgré le mauvais vouloir des hommes, grâce au bon vouloir de Dieu

L'âge des artistes est toujours une espèce de problème qui ne se résout qu'après leur mort. Je n'ai vraiment su l'âge de Dorval qu'à sa mort.

Elle était née le jour des Rois de l'année 1798 ; — en 1823, quand j'avais vingt ans, elle en avait vingt-cinq.

Elle ne s'appelait pas Marie Dorval, alors : ces deux noms, si doux à prononcer, qu'ils semblent avoir dû toujours être les siens, ces deux noms n'étaient pas encore liés l'un à l'autre par la chaîne d'or du génie.

Elle s'appelait Thomase-Amélie Delaunay ; elle naquit tout à côté du théâtre de Lorient ; ses premiers pas trébuchèrent sur les planches.

Sa mère était artiste ; elle jouait les premières chanteuses. *Camille ou le Souterrain* était, alors, l'opéra comique en vogue. La petite fille fut bercée, en scène, avec cette phrase, que sa mère ne pouvait plus chanter que les larmes aux yeux :

> Oh ! non, non, il n'est pas possible
> D'avoir un plus aimable enfant !

Dès qu'elle put parler, sa bouche balbutia la prose de Panard et de Collé, de Sedaine et de Favart ; à sept ans, elle passa dans ce qu'on appelle l'emploi des *Betzy.*

Son grand air, dans *Sylvain*, était :

> Je ne sais pas si mon cœur aime.

Un peintre de Lorient fit, alors, son portrait : c'était en 1808. En 1839, madame Dorval retourna à Lorient, sa ville natale. Le lendemain d'un grand succès, elle vit entrer un vieillard à cheveux blancs qui venait, lui aussi, lui faire son offrande. Cette offrande était ce portrait d'enfant, sur lequel un tiers de siècle avait passé, et que ne reconnaissait plus la femme.

Aujourd'hui, le peintre est mort ; aujourd'hui, madame Dorval est morte, et ce portrait continue à sourire.

Il était dans la chambre à coucher de Dorval. Je le vis, pour la première fois, le jour où j'aidai à lui fermer les yeux.

C'était une triste chose, je vous jure, que ce portrait d'enfant en face de ce lit de mort, que ce visage rose en face de ce visage livide. Combien de joies, d'espérances, de déceptions et de douleurs, entre ce sourire juvénile et ce gisement d'agonie !

A douze ans, la petite Delaunay quittait Lorient avec toute la troupe. Alors, — c'était en 1810 — les diligences ne sillonnaient pas la France en tout sens ; alors, les chemins de fer ne comblaient pas encore les vallées, ne trouaient pas encore les montagnes ; il s'agissait d'aller à Strasbourg, c'est-à-dire de traverser la France de l'ouest à l'est ; on se cotisa ; on acheta une grande carriole d'osier, et l'on mit six semaines à aller de l'Océan au Rhin.

La troupe comique traversa Paris et s'arrêta quatre jours dans la capitale ; c'était à l'époque de la grande réputation de Talma. Etait-il possible de traverser Paris sans voir Talma ? Pendant trois jours, la mère et la fille économisèrent sur leur déjeuner et sur leur dîner, et, le quatrième jour, elles purent prendre deux billets de seconde galerie.

Talma jouait *Hamlet.*

Comprenez-vous, vous qui avez connu madame Dorval, ce que ce devait être, pour une organisation comme la sienne, que de voir jouer l'illustre acteur ; ce que c'était, pour ce cœur, tout filial au commencement de sa vie, tout maternel à la fin, que d'entendre les sombres lamentations du prince danois redemandant son père avec cette voix pleine de larmes que nous n'avons entendue qu'à Talma ? Aussi, à ces trois vers :

> On remplace un ami, son épouse, une amante ;
> Mais un vertueux père est un bien précieux
> Qu'on ne tient qu'une fois de la bonté des cieux !

la jeune artiste, qui, avec son génie, voyait le comble de l'art, et ressentait avec son âme le comble de la douleur, se rejeta en arrière, poussa un sanglot, et s'évanouit.

On l'emporta dans un cabinet ; mais vainement la pièce continua, elle ne voulut pas rentrer.

Ce ne fut que dix ans plus tard qu'elle revit Talma.

On continua la route et on arriva à Strasbourg

Cependant, peu à peu, mademoiselle Delaunay devint une grande personne. Alors, elle changea d'emploi et joua les *Dugazon.* C'était une charmante jeune fille, pleine de malice et de cœur dans son jeu, disant admirablement bien la prose de M. Etienne, mais s'obstinant à chanter faux la musique de M. Nicolo. Pour une Dugazon, c'est un grand défaut que de dire juste et de chanter faux. Heureusement, Perrier, qui était en représentation à Strasbourg, donna à madame Delaunay le conseil de faire abandonner l'opéra comique à sa fille, et de la diriger vers la comédie. En vertu de ce conseil, la Dugazon devint une jeune amoureuse. Panard fut trahi pour Molière ; l'artiste et le public s'en trouvèrent bien.

De là datent les premiers succès de madame Dorval.

Hélas ! de là datent aussi ses premières douleurs !

Sa mère tomba malade d'une longue et cruelle maladie. Les services que madame Delaunay rendait comme première chanteuse se trouvant affaiblis, les appointements se trouvèrent diminués. Alors, la jeune fille redoubla d'efforts ; elle comprit que le talent était, non seulement une affaire d'art, mais encore une chose de nécessité. Grâce à ses efforts, ses appointements furent portés de quatre-vingts francs à cent francs ; il est vrai que, en même temps, ceux de sa mère diminuaient de trois cents francs à cent cinquante francs, et de cent cinquante francs tombaient à néant.

A dater de ce jour commença, pour la jeune fille, cette vie de dévouement que continua la femme. Pendant un an, Amélie Delaunay fut tout pour sa mère : servante, garde-malade, consolatrice : puis, au bout d'un an, la mère mourut, et tous ces soins, toutes ces nuits de veille, toutes ces larmes versées furent perdus, excepté pour Dieu.

Sa mère morte, la jeune fille se trouva seule au monde. Ce qu'elle fit pendant les deux années qui suivirent la mort de sa mère, elle ne se le rappela jamais ; ses souvenirs s'étaient noyés dans ses douleurs ! Seulement, on se remit en route ; on était venu de Lorient à Strasbourg, on alla de Strasbourg à Bayonne ; toujours dans cette même carriole d'osier, avec ces mêmes chevaux qui appartenaient à la compagnie.

Cependant, un grand événement s'était accompli : Amélie Delaunay avait épousé sans amour, comme épouse une pau-

vre enfant de quinze ans, par isolement, un de ses camarades qui jouait les *Martin*; il se nommait Allan-Dorval.

Il mourut à Saint-Pétersbourg. Où avait-il vécu? Nul n'en sait rien.

Ce mariage n'eut d'autre influence sur la vie de l'artiste que de lui donner le nom sous lequel elle a été connue; son autre nom, celui de Marie, c'est nous qui le lui avons donné. Antony a été son parrain et Adèle d'Hervey sa marraine.

Mais on continuait de voyager, et, en voyageant pour aller à Bayonne, on se rapprochait de Paris.

Dans quel village, sur quelle route, dans quelle auberge, Potier, ce grand artiste qui faisait l'admiration de Talma, rencontra-t-il madame Allan-Dorval? sur quel théâtre la vit-il jouer? dans quel rôle laissa-t-elle échapper une de ces phrases du cœur, un de ces accents fraternels auxquels les grands artistes se reconnaissent entre eux? Je n'en sais rien, car la pauvre Marie l'avait oublié elle-même; mais, du doigt, il lui montra Paris, c'est-à-dire la lumière, c'est-à-dire la réputation, c'est-à-dire la douleur!

La jeune femme vint à Paris avec une lettre de Potier pour M. de Saint-Romain, directeur de la Porte-Saint-Martin. Sur cette recommandation, M. de Saint-Romain fit un engagement avec madame Allan-Dorval, et, à partir de ce moment, son nom prit date dans les souvenirs, sa vie se mêla à la vie littéraire de Paris.

C'était en 1818.

Que jouait cette pauvre femme de génie, à laquelle rien encore n'avait révélé son génie, que cet encouragement de Potier? Elle jouait *la Cabane du Montagnard, les Catacombes, les Pandours* et, enfin, *le Vampire*, que mon voisin venait de siffler si outrageusement. — Pauvre Marie! il fallait lui entendre raconter à elle-même les misères de ces premiers temps; il y avait surtout une certaine robe à laquelle on cousait tous les soirs avant la représentation, un galon que l'on décousait, tous les soirs après la représentation. — O Frétillon! Frétillon! que ton cotillon était loin d'avoir vu tout ce qu'avait vu cette robe!

Telle était, lorsqu'elle m'apparut pour la première fois, l'Eve qui devait donner le jour à tout un monde dramatique.

Quant à Philippe, qui l'écrasait à cette époque de la dignité de son pas et de la majesté de son geste, c'était la représentation du mélodrame pur sang Pixérécourt et Caignez. Nul ne portait comme Philippe la botte jaune, la tunique chamois bordée de noir, la toque à plume et l'épée à poignée en croix.

Ce costume était, alors, connu sous la désignation de costume de chevalier.

Lafont le portait de la façon la plus agréable dans *Tancrède* et dans *Adélaïde Duguesclin*.

Ce fut Philippe qui mourut le premier. Sa mort fit presque autant de bruit que sa vie

Comme je n'aurai pas à reparler de lui; comme, s'il eût vécu, il n'aurait rien eu à faire avec l'art contemporain, finissons-en tout de suite avec lui

Philippe mourut le 16 octobre 1824, c'est-à-dire un mois, jour pour jour, après la mort de Louis XVIII.

Le 18, on présenta son corps à l'église Saint-Laurent, sa paroisse; mais le clergé refusa de le recevoir. C'était le pendant au refus de sépulture fait à mademoiselle Raucourt.

Cette fois, les camarades de Philippe, et toute cette portion du public qui l'entourait d'une certaine popularité, résolurent d'en avoir le cœur net, de procéder sans cris, sans actes violents, sans rébellion.

On tira le cercueil du corbillard; six artistes des différents théâtres de Paris le prirent sur leurs épaules, et, suivis de plus de trois mille personnes, s'acheminèrent vers les Tuileries.

On voulait déposer la bière dans la cour du château, demander justice, et ne se retirer que lorsque justice serait rendue.

La résolution était d'autant plus grave qu'elle s'accomplissait avec recueillement et solennité

Le cortège suivait le boulevard et était arrivé à la hauteur de la rue Montmartre, lorsqu'un escadron de gendarmes débouchant au galop et sabre à la main, barra le boulevard dans toute sa largeur

Alors, on délibéra autour du cercueil, et, toujours avec le même calme et le même recueillement, on nomma cinq députés qui reçurent mission de se présenter aux Tuileries, et de réclamer pour le corps du pauvre Philippe les prières de l'Église et la sépulture chrétienne

Ces cinq députés étaient MM. Étienne, Jourdan, Colombert, Ménessier et Crosnier

Charles X refusa de les recevoir et les renvoya à M. de Corbière, ministre de l'intérieur.

M. de Corbière, fort brutal de sa nature, répondit rudement que le clergé avait ses lois qu'il ne lui était pas permis, à lui, de [illegible], quoiqu'il fût chargé de la police du royaume.

Les cinq députés rapportèrent cette réponse aux trois mille Parisiens campés sur les boulevards, autour du cercueil qui réclamait la sépulture.

Les porteurs reprirent, alors, le corps sur leurs épaules, et continuèrent avec lui le chemin du Père-Lachaise.

Force resta à l'autorité, comme on dit; seulement, c'est avec de pareils triomphes que l'autorité se suicide.

« Encore une victoire comme celle-là, disait Pyrrhus après la bataille d'Héraclée, et nous sommes perdus! »

A partir de ce moment, les paroles libérales de Charles X, à son avènement au trône, furent pesées à leur juste valeur; — et qui dit qu'un des nuages qui occasionnèrent la tempête du 27 juillet 1830 ne s'était pas formé le 18 octobre 1824?...

LXXVIII

ENTRÉE AU BUREAU — ERNEST BASSET. — LASSAGNE. — M. OUDARD — JE REVOIS M. DEVIOLAINE. — M. LE CHEVALIER DE BROVAL. — SON PORTRAIT. — LES LETTRES CARRÉES ET LES LETTRES OBLONGUES. — COMMENT J'ACQUIERS UNE GRANDE SUPÉRIORITÉ DANS LES CACHETS. — J'APPRENDS QUEL ÉTAIT MON VOISIN LE BIBLIOMANE ET LE SIFFLEUR.

Le lendemain, j'attendis de huit heures du matin à dix heures; mais, comme me l'avait prédit mon voisin de l'orchestre, personne ne vint me demander raison du soufflet que j'avais donné la veille.

Toutefois, j'avais maintenant cette double conviction, qu'il y avait quelque chose de trop dans ma personne, et dans une partie de mes vêtements.

Je devais, sous peine de jurer horriblement avec tous ceux que je rencontrerais de par le monde, faire couper mes cheveux et faire rogner ma redingote.

Mes cheveux étaient de deux bons pouces trop longs; ma redingote était d'un bon pied trop longue.

Je fis venir un perruquier et un tailleur.

Le perruquier me demanda dix minutes; le tailleur un jour.

Je livrai ma redingote au tailleur et ma tête au perruquier.

J'irais au bureau en habit; d'ailleurs, mon entrée au bureau était presque une visite à mes chefs. Un habit ne serait donc pas déplacé.

Mes cheveux abattus, l'aspect de ma physionomie était complètement changé: avec mes cheveux trop longs, je ressemblais à un de ces marchands de pommade du lion qui font de leur propre tête leur principal prospectus; avec mes cheveux trop courts, je ressemblais à un phoque.

Il va sans dire que le perruquier m'avait coupé les cheveux trop courts; malheureusement, il n'y avait à cela d'autre remède que d'attendre qu'ils eussent repoussé.

Après avoir déjeuné tant bien que mal à l'hôtel, après avoir annoncé que, le soir, je quitterais l'établissement et réglerais mes comptes, je m'acheminai vers mon bureau.

A dix heures un quart sonnant, je me renseignais auprès du concierge du vestibule: il m'apprit que l'escalier qui conduisait aux bureaux de M. Oudard, c'est-à-dire du secrétariat, était situé à l'angle droit de la seconde cour du Palais-Royal, donnant sur la place, en venant par le jardin.

Je me présentai à cet escalier, je pris de nouveaux renseignements auprès d'un second concierge: les bureaux étaient au troisième étage.

Je montai.

Le cœur me battait assez violemment: j'entrais dans une nouvelle vie, dans celle que j'avais voulue, cette fois, dans celle que je m'étais choisie Cet escalier me conduisait à mon futur bureau. Mon futur bureau, où me conduirait-il?...

Personne n'était arrivé: j'attendis avec les garçons de service. Le premier employé qui parut était un beau grand garçon blond; il montait l'escalier en chantant, et vint prendre la clef du bureau à un clou.

Je me levai.

— Monsieur Ernest, lui dit un des garçons de bureau, le plus vieux, nommé Raulot, voici un jeune homme qui demande à parler à M. Oudard

Celui qu'on venait de désigner sous le nom d'Ernest me regarda un instant d'un œil bleu clair et rapide.

— Monsieur, lui dis-je, c'est moi qui suis le surnuméraire dont vous avez peut-être entendu parler.

— Ah ! oui, M. Alexandre Dumas, fit-il, le fils du général Alexandre Dumas, recommandé par le général Foy ?

Je vis qu'il était au courant.

— C'est cela même, lui dis-je.

— Entrez, fit-il en marchant devant moi et en ouvrant la porte d'une petite chambre à une seule fenêtre, et dans laquelle il y avait trois bureaux. Tenez, continua-t-il, vous voyez qu'on vous attendait ; voici votre place ; tout est prêt, papier, plumes, encre ; vous n'avez plus qu'à vous asseoir, et à approcher votre chaise de votre bureau.

— Suis-je assez heureux pour parler à une des personnes avec lesquelles je suis destiné à vivre ? demandai-je.

— Oui. Je viens de passer commis d'ordre à dix-huit cents francs ; je laisse la place d'expéditionnaire vacante ; c'est cette place qui sera la vôtre, après un surnumérariat plus ou moins long.

— Et quel est notre troisième compagnon ?

— C'est notre sous-chef, Lassagne.

La porte s'ouvrit.

— Eh bien, qu'a-t-il fait, Lassagne ? demanda, en entrant à son tour, un jeune homme de vingt-huit à trente ans.

Ernest se retourna.

— Ah ! c'est vous, reprit-il. Je disais à M. Dumas, — il me montra du doigt, je saluai, — je disais à M. Dumas que c'était ici votre place ; là, la sienne, et là, la mienne.

— C'est vous qui êtes notre nouveau compagnon ? me demanda Lassagne.

— Oui, monsieur.

— Soyez le bienvenu.

Et il me tendit la main.

Je la pris. C'était une de ces mains tièdes et frémissantes qu'on a du plaisir à serrer dès la première étreinte, une de ces mains loyales qui correspondent au cœur.

— Bon ! me dis-je en moi-même, voilà un homme qui sera mon ami, j'en suis sûr.

— Écoutez, me dit-il, un conseil. On prétend que vous venez ici avec l'intention de faire de la littérature ; ne dites pas ce projet trop haut ; cela pourrait vous faire du tort. Chut ! voici Oudard qui entre chez lui.

En effet, j'entendis, dans la chambre voisine, un pas à la fois plein d'aplomb et de mesure, un vrai pas de chef de bureau.

Un instant après, la porte de notre bureau s'ouvrit, et Raulot parut.

— M. Oudard demande M. Alexandre Dumas, dit-il.

Je me levai, je jetai un coup d'œil sur Lassagne ; il comprit ce que je lui demandais.

— Allez, allez, dit-il, c'est un excellent homme ; seulement, il faut le connaître ; mais vous le connaîtrez bientôt.

Ce n'était pas tout à fait rassurant ; aussi, ce fut avec un assez vif battement de cœur que, faisant le tour par le corridor, j'entrai dans le bureau de M. Oudard.

Je le trouvai debout devant la cheminée.

C'était un homme de cinq pieds six pouces, au visage brun, aux cheveux noirs, à la figure immobile, douce et ferme à la fois. Son œil noir avait la fixité de regard particulière aux hommes qui, d'une classe inférieure sont passés à une position assez élevée ; cet œil était presque dur quand il s'arrêtait sur vous ; on eût dit qu'il se cramponnait à chaque homme ou à chaque objet qu'il rencontrait sur sa route, comme à un instrument qui pouvait lui faire faire un pas de plus vers le but, connu de lui seul, qu'il se proposait d'atteindre. Il avait de belles dents ; mais, contre l'habitude de ceux qui possèdent cet avantage, le sourire rare ; on comprenait que rien ne lui était indifférent, pas même les événements les plus minimes ; un caillou mis sous le pied grandit un ambitieux de la hauteur de ce caillou.

Oudard était profondément ambitieux ; mais, comme, en même temps, il était essentiellement honnête homme, je doute que son ambition lui ait jamais, je ne dirai pas inspiré une mauvaise pensée, — quel homme est maître de ses pensées ? — mais fait commettre une mauvaise action.

Plus tard, on le verra dur pour moi, presque impitoyable. Il le fut, j'en suis sûr, dans une bonne intention ; il ne croyait pas à l'avenir que je voulais me créer, et il craignait que je ne perdisse le présent que je m'étais fait, et que lui-même avait contribué à me faire.

Tout au contraire des parvenus, et, disons-le, Oudard était plutôt arrivé que parvenu, il parlait souvent, — peut-être est-ce un orgueil, mais j'aime, moi, cet orgueil-là ! — il parlait souvent du village où il était né, de la chaumière où il avait été élevé, et de sa vieille mère, qui venait le voir, habillée en paysanne, et qu'il promenait ainsi au Palais-Royal, qu'il conduisait ainsi au spectacle. Cette mère, il l'aimait beaucoup ; ce sentiment est assez rare chez un ambitieux, pour que je le consigne comme un fait irrécusable.

Oudard devait avoir trente-deux ans à cette époque ; il était chef du secrétariat et secrétaire particulier de la duchesse d'Orléans. Ces deux places pouvaient lui valoir une dizaine de mille francs, gratifications comprises.

Il était vêtu d'un pantalon noir, d'un gilet de piqué blanc, d'une cravate et d'un jabot [illegible].

Il portait des bas de soie très fins et des souliers.

C'était, comme on voit, le costume non seulement d'un chef de bureau, mais encore d'un homme qui, d'un moment à l'autre, peut être appelé près d'un prince ou d'une princesse.

— Venez, monsieur Dumas, me dit-il.

Je m'approchai en saluant.

— Vous m'êtes tout particulièrement recommandé par deux personnes, l'une que je respecte infiniment, l'autre que j'aime beaucoup.

— Par le général Foy, n'est-ce pas, monsieur ?

— Oui, voilà pour celle que je respecte. Mais comment ne devinez-vous pas quelle est l'autre ?

— J'avoue, monsieur, que je cherche inutilement le nom de la personne à qui j'ai pu inspirer assez d'intérêt pour qu'elle prît la peine de me recommander à vous.

— C'est M. Deviolaine.

— M. Deviolaine ! répétai-je avec un certain étonnement.

— Oui, M. Deviolaine... N'est-ce point votre parent ?

— Si fait, monsieur ; mais, quand ma mère a prié M. Deviolaine de vouloir bien me recommander à monseigneur le duc d'Orléans, M. Deviolaine l'a reçue si durement...

— Oh ! vous savez, la brusquerie est un peu le fond de son caractère, à notre cher conservateur. Il ne faut pas faire attention à cela.

— Je crains, monsieur, que, si mon cher cousin vous a parlé souvent de moi, tout en me recommandant à vous, il ne m'ait guère flatté.

— Cela ne vaut-il pas mieux, puisqu'il ne tiendra qu'à vous de me surprendre agréablement ?

— Il vous a dit que j'étais un paresseux, n'est-ce pas ?

— Il m'a dit que vous n'aviez jamais beaucoup travaillé ; mais vous êtes jeune, et vous pouvez rattraper le temps perdu.

— Il vous a dit que je n'aimais que la chasse ?

— Il m'a avoué que vous étiez quelque peu braconnier.

— Il vous a dit que je n'avais aucune résolution dans l'esprit, aucune fixité dans les idées ?

— Il m'a dit que vous étiez entré chez tous les notaires de Villers-Cotterets et de Crépy, sans pouvoir jamais rester chez aucun d'eux.

— Il a un peu exagéré. Au reste, si je ne suis resté chez aucun des notaires où j'ai travaillé, cela tenait à mon constant et profond désir de venir à Paris.

— Eh bien, vous y voilà, et votre désir est accompli.

— Est-ce tout ce que M. Deviolaine vous a dit de moi ?

— Non pas... Il m'a dit que vous étiez un excellent fils, et que, tout en désolant votre mère, vous l'adoriez ; que vous n'aviez jamais rien voulu apprendre, mais plutôt par trop de facilité que par manque d'intelligence ; il m'a dit, enfin, que vous étiez certainement une mauvaise tête, mais qu'il vous croyait aussi un excellent cœur... Allez le remercier, allez le remercier.

— Par où va-t-on chez lui ?

— Un des garçons de bureau vous conduira.

Il sonna.

— Conduisez M. Dumas chez M. Deviolaine, dit-il.

Puis, s'adressant à moi :

— Vous connaissez déjà Lassagne ? me dit-il.

— Oui, je viens de causer cinq minutes avec lui.

— C'est un charmant garçon qui n'aura qu'un défaut : celui d'être trop faible pour vous ; heureusement, je serai là. Lassagne et Ernest Basset vous diront ce que vous aurez à faire.

— Et M. de Broval ? lui demandai-je.

M. de Broval était le directeur général.

— M. de Broval va savoir que vous êtes arrivé, et vous fera probablement demander. Vous savez que tout votre avenir dépend de lui ?

— Et de vous, oui, monsieur.

— J'espère que, de mon côté, cela ne vous inquiète pas beaucoup. Mais allez remercier M. Deviolaine ; allez ! vous avez déjà trop tardé.

Je saluai M. Oudard, et je sortis.

Cinq minutes après, j'entrais chez M. Deviolaine.

Il travaillait dans un grand cabinet, seul, et à un bureau isolé au milieu de la chambre.

Comme j'étais précédé d'un garçon de bureau, et que l'on présuma que j'étais envoyé par M. Oudard, on me laissa entrer sans m'annoncer.

M. Deviolaine entendit ouvrir la porte : il attendit un instant que l'on parlât ; puis, comme j'attendais, de mon côté, qu'il levât le nez :

— Qui est là ? demanda-t-il.

— C'est moi, monsieur Deviolaine.

— Qui, toi ?

— Vous voyez bien que vous m'avez reconnu, puisque vous me tutoyez.

— Oui, je t'ai reconnu... C'est donc toi! Eh bien, tu fais un joli garçon!

— Pourquoi, s'il vous plaît?

— Comment! tu viens trois fois à Paris, sans me rendre une seule visite!

— J'ignorais si je vous ferais plaisir.

— Il n'est pas question de savoir si tu me ferais plaisir, oui ou non; c'était ton devoir de venir.

— Eh bien, me voici; mieux vaut tard que jamais.

— Que viens-tu faire?

— Je viens vous remercier.

— De quoi?

— De ce que vous avez dit de moi à M. Oudard.

— Tu n'es pas difficile, alors.

— Pourquoi cela?

— Tu ne sais donc pas ce que j'ai dit?

— Si fait; vous avez dit que j'étais un paresseux; que je n'étais bon qu'à me faire faire des procès-verbaux; que j'avais usé, les uns après les autres, tous les notaires de Villers-Cotterets et de Crépy.

— Eh bien, tu trouves qu'il y a de grands remerciements à me faire pour cela?

— Aussi, n'est-ce pas pour cela que je viens vous remercier; c'est pour ce que vous avez ajouté.

— Je n'ai rien ajouté...

— Mais si! Vous avez ajouté...

— Je n'ai rien ajouté, te dis-je; mais à toi j'ajouterai quelque chose: c'est que, si tu t'avises de faire là-haut tes ordures de pièces et tes guenilles de vers, comme tu faisais à Villers-Cotterets, je te réclame, je te prends avec moi, je te claquemure dans un de mes bureaux, et je te rends la vie dure... rapporte-t'en à moi!

— Dites donc, mon cousin...

— Quoi?

— Pendant que je suis ici...

— Eh bien?

— Si vous ne me laissiez pas remonter.

— A cause?

— A cause *que* — c'est une faute de français, je le sais bien; mais Corneille et Bossuet l'ont bien faite; — à cause que je ne suis venu à Paris que pour faire mes guenilles de vers et mes ordures de pièces, et qu'au secrétariat ou ici, il faudra bien que je les fasse.

— Ah çà! sérieusement, est-ce que tu te figures que c'est avec une éducation à trois francs par jour qu'on devient un Corneille, un Racine ou un Voltaire?

— Si je devenais un de ces trois hommes, je deviendrais ce qu'un autre a été, et ce n'est pas la peine.

— Tu feras mieux qu'eux, alors, n'est-ce pas?

— Je ferai autre chose.

— Est-ce que tu ne pourrais pas arriver assez près de moi pour que je t'envoie mon pied quelque part, malheureux?

Je m'approchai.

— Me voici!

— Je crois qu'il s'approche, l'impudent coquin!

— Oui... ma mère m'a dit de vous embrasser pour elle.

— Elle se porte bien, ta pauvre mère?

— J'espère, du moins.

— En voilà une sainte créature! Comment diable as-tu pu être mis au monde par cette femme-là? Allons, embrasse-moi, et va-t'en!

— Adieu, cousin.

Il m'arrêta par la main.

— As-tu besoin d'argent, drôle?

— Merci... J'en ai.

— Où l'as-tu pris?

— Je vous conterai cela un jour; ce serait trop long maintenant.

— Tu as raison; je n'ai pas de temps à perdre. Fiche-moi le camp!

— Adieu, cousin.

— Viens dîner quand tu voudras à la maison.

— Ah! oui, merci! pour qu'on me fasse la mine chez vous.

— Pour qu'on te fasse la mine! Je voudrais bien voir cela. Ma femme t'a assez longtemps mangé chez ton grand-père et chez ta grand'mère pour que tu viennes manger chez nous tant que tu voudras. Mais va-t'en donc, animal! tu me fais perdre tout mon temps.

Le garçon de bureau de M. Deviolaine entra. On le nommait [illegible]. Nous le retrouverons plus tard.

— Monsieur Deviolaine, dit-il, M. de Broval demande si le rapport sur l'aménagement de la forêt de Villers-Cotterets est terminé?

— Non; [illegible] dans un quart d'heure.

Puis, se retournant vers moi:

— Vois!...

— Je [illegible] Deviolaine.

Et je me retirai en riant, tandis que M. Deviolaine, en grognant toujours comme d'habitude, retombait le nez sur son rapport.

Je rentrai dans notre cabinet commun, et j'allai me mettre à mon bureau.

Mon bureau était adossé à celui de Lassagne, de sorte que nous n'étions séparés l'un de l'autre que par la largeur de nos tables, et par le petit casier de bois noir dans lequel on met d'habitude le travail courant.

Ernest était sorti, je ne sais pourquoi. Je demandai à Lassagne des indications sur le travail que j'avais à faire.

Lassagne se leva, vint s'appuyer à mon bureau et me les donna.

J'avais grand intérêt à étudier les gens qui m'entouraient, et surtout l'homme que sa position bureaucratique faisait mon supérieur immédiat; car, pour Ernest, c'était plutôt, quoiqu'il fût commis d'ordre, et que je fusse destiné à être simple expéditionnaire, c'était plutôt un camarade qu'un supérieur.

Lassagne, je crois l'avoir déjà dit, était, alors, un homme de vingt-huit à trente ans, d'une figure charmante, encadrée dans de beaux cheveux noirs, animée par des yeux noirs pleins de vivacité et d'esprit, éclairée, si l'on peut dire cela, par des dents d'une blancheur et d'une régularité que lui eussent enviées les femmes les plus coquettes.

La seule irrégularité de son visage était son nez aquilin, un peu plus incliné d'un côté que de l'autre; mais cette irrégularité donnait même à sa physionomie un cachet original qu'elle n'eût pas eu sans cela.

Ajoutez à cet ensemble une de ces voix sympathiques qui caressent doucement l'oreille, et à l'accent desquelles il est impossible de ne pas se retourner en souriant.

Au reste, homme d'esprit, comme j'en ai peu vu; d'instruction réelle; chansonnier plein de verve; ami intime de Désaugiers, de Théaulon, d'Armand Gouffé, de Brazier, de Rougemont, et de tous les vaudevillistes de l'époque; enfin se délassant du monde bureaucratique, qu'il avait en horreur, par le monde littéraire, qu'il adorait, et, du travail quotidien, par un travail capricieux qui consistait en articles au *Drapeau blanc* et à *la Foudre*, et en part de collaboration à quelques-uns des plus charmants vaudevilles des théâtres chantants. — C'était bien là le chef de bureau qu'il me fallait, on en conviendra, et je l'eusse demandé à Dieu, que, dans sa bonté pour moi, il ne me l'eût pas fait faire autrement.

Aussi, pendant cinq ans que nous restâmes dans le même bureau, jamais, entre Lassagne et moi, un nuage, une discussion, un ennui. Il me faisait aimer l'heure à laquelle j'arrivais, parce que je savais qu'il allait arriver un instant après moi; il me faisait aimer le temps que je passais dans mon bureau, parce qu'il était là, toujours prêt à me donner une explication, à m'apprendre quelque chose de nouveau sur le monde, que sur la vie, dans laquelle j'entrais à peine, sur le monde, que j'ignorais complètement, enfin sur la littérature étrangère ou nationale, qu'en 1823 je ne connaissais guère mieux l'une que l'autre.

Lassagne venait de me classer mon travail de la journée, travail tout machinal, qui consistait à copier, de la plus belle écriture possible, le plus grand nombre possible de lettres que, selon leur importance, devaient signer M. Oudard, M. de Broval ou même le duc d'Orléans.

Au milieu de cette correspondance qui parcourait toutes les branches de l'administration, et qui parfois, en s'adressant aux princes ou aux rois étrangers, passait de l'administration à la politique, se glissaient des rapports sur les affaires contentieuses de M. le duc d'Orléans; car c'était M. le duc d'Orléans qui exposait lui-même ses affaires contentieuses à son conseil, faisant de sa personne l'office que font les avoués pour les avocats, c'est-à-dire préparant les dossiers.

Ceux-là étaient presque toujours entièrement de la main du duc d'Orléans, ou tout au moins corrigés et annotés de sa grosse et longue écriture, dans laquelle chaque lettre se rattache à la lettre sa voisine par une solide liaison, comme les arguments d'un dialecticien serré se suivent et s'enlacent liés les uns aux autres.

Je venais d'attaquer ma première lettre, et, d'après l'avis de Lassagne, qui avait fort appuyé sur ce point, je l'expédiais de ma plus belle écriture, lorsque j'entendis s'ouvrir la porte de communication du bureau d'Oudard au nôtre. Bien hypocrite comme un vieil employé, je faisais semblant d'être tellement absorbé par mon travail qu'un bruit ne pouvait m'en tirer, lorsque j'entendis le craquement d'un pas s'approcher de mon bureau et s'arrêter près de moi.

— Dumas! me dit Lassagne en manière d'appel.

Je levai le nez, et je vis près de moi, debout à ma gauche, un personnage qui m'était complètement inconnu.

— M. le chevalier de Broval, ajouta Lassagne joignant l'avis à l'appel.

Je me levai.

— Ne vous dérangez pas, me dit le nouveau venu.

Et il prit la lettre que j'expédiais, et qui était presque achevée, et la lut.

Je profitai du temps qu'il donnait à cette lecture pour l'examiner.

M. le chevalier de Broval, on le sait, avait été un des fidèles de M. le duc d'Orléans. Dans la dernière partie de son exil, il ne l'avait pas quitté, lui servant tantôt de secrétaire, tantôt de négociateur ; en cette dernière qualité, il avait été mêlé à tous les longs pourparlers du mariage du duc d'Orléans avec la princesse Marie-Amélie, fille de Ferdinand et de Caroline, roi et reine de Naples, et il avait accroché, à propos de ce mariage, la plaque de Saint-

Chacune des figures que je voyais tour à tour faisait sur moi son effet. J'achevai d'une main assez tremblante.

— Voici, monsieur le chevalier, lui dis-je.

— Bien, fit-il.

Il prit une plume, signa, passa du sable sur mon écriture et sur la sienne ; puis, me rendant l'épître, qui était pour un simple inspecteur, et que, du premier coup, on n'avait point osé confier au delà d'une main inexpérimentée, puis, dis-je, me rendant l'épître :

— Savez-vous plier une lettre ? me demanda-t-il.

C'était un petit vieillard de soixante ans à peu près.

Janvier, qu'il portait sur un habit brodé, les jours de grande fête, près de la croix de la Légion d'honneur.

C'était un petit vieillard de soixante ans à peu près, aux cheveux courts, coupés en brosse, un peu bossu, un peu déjeté à gauche, avec un gros nez rouge qui disait beaucoup, et de petits yeux gris qui ne disaient rien ; un type complet de courtisan, poli, obséquieux, caressant avec le maître, bon par boutades, mais généralement quinteux avec les inférieurs ; homme de petits détails, attachant une suprême importance à la manière dont une lettre était pliée ou dont un cachet était fait ; au reste, recevant ce genre d'inspiration du duc d'Orléans lui-même, homme de petits détails plus encore que M. de Broval peut-être.

M. de Broval lut la lettre, prit ma plume, ajouta, par-ci par-là, une apostrophe ou une virgule ; puis, la replaçant devant moi :

— Achevez, dit-il.

J'achevai.

Il attendait derrière moi, pesant littéralement sur mes épaules.

Je le regardai avec étonnement.

— Je vous demande si vous savez plier une lettre. Répondez-moi !

— Mais oui... je crois, du moins, répondis-je étonné de la fixité qu'avait prise le petit œil gris.

— Vous croyez, voilà tout ! vous n'êtes pas sûr.

— Monsieur, je ne suis encore sûr de rien, vous le voyez, pas même de savoir plier une lettre.

— Et vous avez raison, car il y a dix façons de plier une lettre, selon la qualité de celui à qui on l'adresse. Pliez celle-là.

Je m'apprêtai à plier la lettre en quatre.

— Oh ! me dit-il, que faites-vous !

Je m'arrêtai.

— Pardon, monsieur, lui dis-je, mais vous m'*ordonnez* de plier cette lettre, et je la plie.

M. de Broval se pinça les lèvres. J'avais souligné le mot *ordonnez* dans la phrase parlée, comme je viens de le souligner dans la phrase écrite.

— Oui, dit-il ; mais vous la pliez en carré : c'est bon pour

les hauts fonctionnaires. Si vous donnez du carré aux inspecteurs, que donnerez-vous aux ministres, aux princes et aux rois?

— C'est juste, monsieur le chevalier, répondis-je ; voulez-vous me dire ce que l'on donne aux inspecteurs et sous-inspecteurs.

— De l'oblong, monsieur, de l'oblong!

— Vous me pardonnerez mon ignorance, monsieur ; je sais ce que c'est que l'oblong en théorie, mais je ne le sais pas encore en pratique.

— Tenez...

Et M. de Broval voulut bien me donner la leçon d'oblong que je lui demandais.

— Voilà ! me dit-il lorsque la lettre fut pliée.

— Merci, monsieur, répondis-je.

— Maintenant, monsieur, l'enveloppe? me dit-il.

Je n'avais jamais fait d'enveloppes, que pour les rares pétitions que j'avais écrites, au nom de ma mère, et une fois au mien sur le bureau du général Foy, de sorte que j'étais plus ignorant encore en fait d'enveloppes que de pliage.

Je pris une demi-feuille de papier de la main gauche, une paire de ciseaux de la main droite, et je m'apprêtai à tailler ma feuille.

M. le chevalier de Broval jeta un cri mêlé de surprise et d'effroi.

— Eh ! bon Dieu ! dit-il, qu'allez-vous donc faire?

— Mais, monsieur le chevalier, je vais faire l'enveloppe que vous me demandez.

— Avec des ciseaux?

— Dame!

— D'abord, apprenez ceci, monsieur : le papier ne se coupe pas, il se déchire.

J'écoutais de toutes mes oreilles.

— Ah ! fis-je.

— Il se déchire, répéta M. de Broval ; et puis il ne s'agit pas même ici de déchirer le papier, ce que vous ne savez peut-être pas non plus?

— Non, monsieur, je ne le sais pas.

— Vous apprendrez... Il s'agit tout simplement de faire une enveloppe anglaise.

— Ah ! une enveloppe anglaise?

— Vous ne savez pas faire une enveloppe anglaise?

— Je ne sais même pas ce que c'est, monsieur le chevalier.

— Je vais vous le montrer. En thèse générale, monsieur, les lettres carrées et les enveloppes carrées pour les ministres, pour les princes, pour les rois.

— Bien, monsieur le chevalier, je m'en souviendrai.

— Vous en souviendrez-vous?

— Oui.

— Bon !... Et, pour les chefs de division, les sous-chefs, les inspecteurs et sous-inspecteurs, la lettre oblongue et l'enveloppe anglaise.

Je répétai :

— La lettre oblongue et l'enveloppe anglaise.

— Oh ! mon Dieu, oui... Tenez, voici ce que l'on appelle une enveloppe anglaise.

— Merci, monsieur.

— Maintenant, le cachet. — Monsieur Ernest, voulez-vous nous allumer une bougie?

Ernest s'empressa de nous apporter la cire et une bougie tout allumée. — Ici, je l'avoue à ma honte, mon embarras redoublait : je n'avais jamais guère cacheté mes lettres qu'avec des pains à cacheter et encore quand je les cachetais.

Je pris la cire d'une façon si gauche, je l'allumai d'une manière si naïve, je la soufflai si promptement, de peur de brûler le papier, que, cette fois, ce ne fut plus de l'impatience que j'excitai chez M. de Broval, ce fut de la commisération.

— Oh ! mais, mon ami, me dit-il, vous n'avez donc jamais cacheté une lettre?

— Jamais, monsieur, répondis-je. A qui vouliez-vous que j'écrivisse, perdu que j'étais dans ma petite ville de province?

Cet humble aveu toucha M. de Broval.

— Tenez, dit-il en allumant la cire, voici comme on cachette une lettre.

Et, en effet, il cacheta la lettre à bras tendus, et d'une main aussi sûre que s'il eût eu vingt-cinq ans.

Puis, prenant le large cachet d'argent, il l'appuya sur le lac de cire bouillante, et ne le retira que lorsque l'empreinte put offrir avec netteté à mon regard l'écusson aux trois fleurs de lis Lambelle d'Orléans, surmonté de la couronne ducale.

Je fus atterré, je l'avoue.

— Écrivez l'adresse, me dit majestueusement M. le chevalier de Broval.

J'écrivis l'adresse d'une main tremblante.

— [illegible] dit M. le chevalier de Broval, rassurez-vous, mon enfant ; c'est bien ; contresignez maintenant.

Je [illegible] complètement ce que c'était qu'un contre-seing.

M. de Broval commençait, comme le général Foy, à comprendre mes ignorances. Il m'indiqua du doigt le coin de la lettre.

— Ici, me dit-il, ici, écrivez : *Duc d'Orléans.* C'est pour la franchise de la poste, vous entendez?

J'entendais parfaitement ; mais j'étais si profondément troublé, que je continuais à comprendre assez mal.

— La ! dit M. de Broval en prenant la lettre, et en la regardant d'un air assez satisfait, c'est bien ; mais il faudra apprendre tout cela. — Ernest...

Ernest était le favori de M. de Broval, et, dans ses moments d'expansion, le vieux courtisan l'appelait par son petit nom.

— Ernest, vous apprendrez à M. Dumas à plier les lettres, à faire les enveloppes et à poser les cachets.

Et, sur ce dernier mot, il fit sa sortie.

A peine la porte était-elle fermée, que je priai mon camarade Ernest de commencer ses leçons, ce à quoi il s'employa à l'instant même de tout son cœur.

Ernest était de première force sur le pliage, l'enveloppe et le cachet ; mais j'avais bonne volonté, et je puis dire que j'atteignis et que je dépassai mon maître.

J'étais arrivé, sur ce dernier point surtout, à une telle perfection, que, lorsqu'en 1831, je donnai ma démission au duc d'Orléans, devenu Louis-Philippe Ier, le seul regret qu'il exprima fut celui-ci :

— Diable ! c'est malheureux ! c'était le premier faiseur de cachets que j'eusse jamais vu.

Pendant que je prenais ma leçon de pliage et de cachetage avec Ernest, Lassagne lisait les journaux.

— Oh ! dit-il tout à coup, je le reconnais bien là !

— Qui donc? demandai-je.

Au lieu de me répondre, Lassagne lut tout haut :

« Une scène qui rappelle celle de la Fontaine à la première représentation du *Florentin* a eu lieu, hier soir, à la troisième représentation de la reprise du *Vampire*.

« Notre savant bibliophile Charles Nodier a été expulsé de la salle de la Porte-Saint-Martin, parce qu'il troublait la représentation en sifflant. Charles Nodier est un des auteurs anonymes du *Vampire*. »

— Tiens ! m'écriai-je, mon voisin d'orchestre était Charles Nodier !

— Avez-vous causé avec lui? me demanda Lassagne.

— Je n'ai fait que cela pendant les entr'actes.

— Vous n'êtes pas malheureux, continua Lassagne ; si j'avais été à votre place, j'aurais bien donné la pièce pour les entr'actes.

Je connaissais Charles Nodier de nom ; mais j'ignorais complètement ce qu'il avait fait.

En sortant de mon bureau, j'entrai dans un cabinet littéraire, et je demandai un roman de Nodier.

On me donna *Jean Sbogar*.

La lecture de ce livre commença d'ébranler ma foi dans Pigault-Lebrun.

LXXIX

LES ILLUSTRATIONS CONTEMPORAINES. — MA SENTENCE ÉCRITE SUR UN MUR. — RÉPONSE. — J'EMMÉNAGE PLACE DES ITALIENS. — LA TABLE DE M. DE LEUVEN. — MOT DE M. LOUIS BONAPARTE A SON AVOCAT. — LASSAGNE ME DONNE UNE PREMIÈRE LEÇON DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE.

A cette époque où j'arrivais à Paris, les hommes qui tenaient un rang dans la littérature, les illustrations parmi lesquelles je venais réclamer une place, étaient : MM. de Chateaubriand, Jouy, Lemercier, Arnault, Étienne, Baour-Lormian, Béranger, Charles Nodier, Viennet, Scribe, Théaulon, Soumet, Casimir Delavigne, Lucien Arnault, Ancelot, Lamartine, Victor Hugo, Désaugiers et Alfred de Vigny.

Bien entendu que, par le rang que je leur assigne, je ne les classe pas, — je les nomme.

Venaient ensuite les hommes demi-littérateurs, demi-politiques comme MM. Cousin, Salvandy, Villemain, Thiers, Augustin Thierry, Michelet, Mignet, Vitet, Cavé, Mérimée et Guizot.

Puis enfin ceux qui, n'étant pas encore connus, devaient peu à peu se produire, tels que Balzac, Soulié, de Mus-

set, Sainte-Beuve, Auguste Barbier, Alphonse Karr, Théophile Gautier.

Les femmes dont on s'occupait, toutes trois poètes, étaient : mesdames Desbordes-Valmore, Amable Tastu, Delphine Gay.

Madame Sand, encore ignorée, ne devait se révéler que par *Indiana*, en 1828 ou 1829, je crois.

J'ai connu toute cette pléiade, qui a défrayé le monde d'idées et de poésie depuis plus d'un demi-siècle, les uns comme amis et soutiens, les autres comme ennemis et adversaires. Le bien que m'ont fait les uns, le mal qu'ont essayé de me faire les autres, n'influencera en rien le jugement que je porterai sur eux. Les premiers, en me poussant, ne m'ont pas fait faire un pas de plus ; les seconds, en essayant de m'arrêter, ne m'ont pas fait faire un pas de moins. A travers les amitiés, les haines, les envies, au milieu d'une existence tourmentée dans ses détails, mais toujours calme et sereine dans sa progression, je suis arrivé à la place que Dieu m'avait marquée ; j'y suis arrivé sans intrigue, sans coterie, ne me grandissant jamais qu'en montant sur mes propres œuvres. Arrivé où je suis, c'est-à-dire à ce sommet que tout homme trouve à mi-chemin de la vie, je ne demande rien, je ne désire rien, je n'envie rien. J'ai beaucoup d'amitiés, je n'ai pas une haine. Si, à mon point de départ, Dieu m'eût dit : « Jeune homme, que désires-tu ? » je n'eusse pas osé réclamer de sa toute-puissante grandeur ce qu'il a bien voulu m'accorder dans sa bonté paternelle. Je dirai donc de ces hommes que j'ai nommés, au fur et à mesure que je les rencontrerai sur ma route, tout ce qu'il y aura à en dire ; si je cache quelque chose, ce sera le mal. Pourquoi serais-je injuste envers eux ! Il n'y a pas, parmi eux, une gloire ou une fortune contre laquelle j'aie jamais eu le désir de changer ma réputation ou ma bourse.

Hier, je lisais, sur la pierre d'une maison que j'avais fait bâtir pour moi, ces mots écrits par une main inconnue :

« O Dumas ! tu n'as pas su jouir, et pourtant tu regretteras !

« E. L. »

J'écrivis au-dessous :

« Niais !... si tu es un homme. Menteuse !... si tu es une [femme.

« A. D. »

Mais je me gardai bien d'effacer la sentence.

Revenons aux contemporains et ajoutons à la liste des noms illustres qui m'ont conduit à ces réflexions :

Comme compositeurs, Rossini, Meyerbeer, Auber, Donizetti, Bellini, Thalberg.

Comme artistes dramatiques : Talma, Lafont, Mars, Duchesnois, Georges, Leverd, Frédérick-Lemaître, Dorval, Potier, Monrose père, Déjazet, Smithson, Lablache, Macready, Karatikine, miss Faucett, Schrœder-Devrient, la Malibran, la Hungher.

J'en passe, et des meilleurs, comme dit Ruy Gomez de Sylva au roi Charles V.

A propos de rois et de princes, j'ai eu l'honneur d'en connaître aussi quelques-uns ; ils viendront à leur tour ; mais à mes rois de l'art avant tout, à mes princes de la pensée d'abord. A tout seigneur, tout honneur.

En sortant de mon bureau, ou plutôt du cabinet littéraire où j'avais loué *Jean Sbogar*, je courus à la place des Italiens. Ma charrette de meubles attendait à la porte ; il fallut une heure pour mon emménagement : au bout d'une heure, tout était fait.

Du poète, j'avais déjà la mansarde ; de l'homme heureux, j'avais déjà le grenier.

J'avais mieux que tout cela : j'avais vingt ans !

Je ne fis qu'un bond de la place des Italiens à la rue Pigalle. Il me tardait d'apprendre à Adolphe que j'étais installé chez M. le duc d'Orléans ; que j'avais un bureau, du papier, des plumes, de l'encre, de la cire, au Palais-Royal ; quatre chaises, une table, un lit et une chambre avec papier jaune, place des Italiens.

On m'invita chez M. de Leuven à adopter un jour pour dîner. Ce jour-là, mon couvert serait toujours mis : c'était une fondation à perpétuité.

A perpétuité ! Oh ! le grand mot ! prononcé si souvent dans la vie, et qui n'existe véritablement que dans la mort !

— Vous êtes condamné à une prison perpétuelle, monseigneur, disait Nogent Saint-Laurent au prince Louis Bonaparte.

— Combien de temps dure la perpétuité en France, monsieur Saint-Laurent ? demanda le prince.

Pour lui, en effet, la perpétuité de Ham dura cinq ans, — deux ans de moins que la perpétuité de M. de Peyronnet et de M. de Polignac.

Ma perpétuité à la table de M. de Leuven devait durer juste autant que celle du prince Louis à Ham.

Je dirai comment elle cessa, et d'avance j'inscris ici cette grande vérité que ce ne fut par la faute ni de M. de Leuven, ni de madame de Leuven, ni d'Adolphe.

Il fut convenu que, pour faire connaissance avec la famille Arnault, je viendrais dîner le lendemain : c'était un dîner hors de compte.

On comprend que, pendant les vingt-deux heures qui me séparaient du moment où l'on devait se mettre à table, la grande préoccupation de ma vie fut de dîner avec l'homme qui avait fait *Marius à Minturnes*, et avec celui qui avait fait *Régulus*.

J'annonçai cette grande nouvelle à Ernest et à Lassagne ; elle parut être indifférente à Ernest et toucher médiocrement Lassagne.

J'insistai auprès de ce dernier pour savoir d'où lui venait sa froideur à l'endroit de pareilles illustrations.

Lassagne me répondit simplement :

— Comme homme politique, je ne suis pas du même parti que ces messieurs ; comme opinion littéraire, je ne fais pas grand cas de ce qu'ils font.

Je restai stupéfait.

— Mais, lui demandai-je, vous n'avez donc pas lu *Germanicus ?*

— Si, mais c'est très mauvais !

— Vous n'avez donc pas vu *Régulus ?*

— Si, mais c'est médiocre !

Je baissai la tête, plus stupéfait encore.

Puis, enfin, j'essayai de me débattre sous le poids de l'anathème.

— Mais d'où vient le succès de ces pièces ?

— Talma les joue.

— La réputation de ces hommes ?...

— Ils se la font eux-mêmes dans leurs journaux !... Que M. de Jouy, M. Arnault ou M. Lemercier donnent une pièce dans laquelle Talma ne joue pas, et, vous verrez, elle aura dix représentations.

Je rebaissai la tête.

— Ecoutez, mon cher enfant, ajouta Lassagne avec cette douceur admirable qu'il avait dans les yeux et dans la voix, et surtout avec cette bienveillance presque paternelle que je trouve encore en lui au bout de vingt-cinq ans, lorsque, par hasard, je le rencontre, et que, par bonheur, je l'embrasse ; — écoutez, vous voulez faire de la littérature ?

— Oh ! oui ! m'écriai-je.

— Pas si haut ! dit-il en riant ; vous savez bien que je vous ai dit de ne point parler de cela si haut... ici du moins. Eh bien, pour la littérature que vous comptez faire, ne prenez pas modèle sur la littérature de l'Empire ; c'est un conseil que je vous donne.

— Mais sur laquelle alors ?

— Eh ! mon Dieu, je serais bien embarrassé de vous le dire ; certainement, nos jeunes auteurs dramatiques, Soumet, Guiraud, Casimir Delavigne, Ancelot, ont du talent ; — Lamartine et Hugo sont des poètes ; je les mets donc à part ; ils n'ont pas fait de théâtre, et je ne sais pas s'ils en feront, quoique, s'ils en font jamais, je doute qu'ils réussissent.

— Pourquoi cela ?

— Parce que l'un est trop rêveur, et l'autre trop penseur. Ni l'un ni l'autre ne vit dans le monde réel, et le théâtre, voyez-vous, mon cher, c'est l'humanité. — Je disais donc que nos jeunes auteurs dramatiques, Soumet, Guiraud, Casimir Delavigne, Ancelot, ont du talent ; mais souvenez-vous bien de ce que je vous dis : ce sont purement et simplement des hommes de transition, des anneaux qui soudent la chaîne du passé à la chaîne de l'avenir, des ponts qui conduisent de ce qui a été à ce qui sera.

— Qu'est-ce qui sera...?

— Ah ! mon cher ami, vous m'en demandez là plus que je ne puis vous en dire. Le public lui-même n'a pas de direction arrêtée ; il sait déjà ce qu'il ne veut plus, mais il ne sait pas encore ce qu'il veut.

— En poésie, en drame ou en roman ?

— En drame et en roman... là, il y a tout à faire, en poésie, Lamartine et Hugo répondent assez bien aux exigences du moment ; ne cherchons pas autre chose.

— Mais Casimir Delavigne ?

— Ah ! c'est différent : Casimir Delavigne est le poète des bourgeois ; il faut lui laisser sa clientèle, et ne pas lui faire concurrence.

— Alors en comédie, tragédie, drame, qui faut-il imiter ?

— D'abord, il ne faut jamais imiter ; il faut étudier ; l'homme qui suit un guide est obligé de marcher derrière. Voulez-vous marcher derrière ?

— Non.

— Alors, étudiez. Ne faites ni comédie, ni tragédie, ni drame ; prenez les passions, les événements, les caractères ; fondez tout cela au moule de votre imagination, et faites des statues d'airain de Corinthe.

— Qu'est-ce que c'est que cela, l'airain de Corinthe ?

— Vous ne savez pas ?

— Je ne sais rien.

— Vous êtes bien heureux !

— Pourquoi cela ?

— Parce que vous apprendrez tout par vous-même, alors ; parce que vous ne subirez d'autre niveau que celui de votre propre intelligence, d'autre règle que celle de votre propre éducation. — L'airain de Corinthe ?... avez-vous entendu dire que Mummius eût un jour brûlé Corinthe ?

— Oui ; je crois avoir traduit cela un jour quelque part, dans le *De Viris*.

— Vous avez dû voir alors, qu'à l'ardeur de l'incendie, l'or, l'argent et l'airain avaient fondu et coulaient à ruisseaux par les rues. Or, le mélange de ces trois métaux, les plus précieux de tous, fit un seul métal ; ce métal, on l'appela l'airain de Corinthe. Eh bien, celui qui fera, dans son génie, pour la comédie, la tragédie et le drame, ce que, sans le savoir, dans son ignorance, dans sa brutalité, dans sa barbarie, Mummius a fait pour l'or, l'argent et le bronze ; celui qui fondra à la flamme de l'inspiration, et qui fondra dans un seul moule Eschyle, Shakspeare et Molière, celui-là, mon cher ami, aura trouvé un airain aussi précieux que l'airain de Corinthe.

Je réfléchis un instant à ce que me disait Lassagne.

— C'est très beau, ce que vous me dites là, monsieur, répondis-je, et, comme c'est beau, ce doit être vrai.

— Connaissez-vous Eschyle ?

— Non.

— Connaissez-vous Shakspeare ?

— Non.

— Connaissez-vous Molière ?

— A peine.

— Eh bien, lisez tout ce qu'ont écrit ces trois hommes ; quand vous les aurez lus, relisez-les ; quand vous les aurez relus, apprenez-les par cœur.

— Et alors ?

— Oh ! alors... vous passerez d'eux à ceux qui procèdent d'eux ; d'Eschyle à Sophocle, de Sophocle à Euripide, d'Euripide à Sénèque, de Sénèque à Racine, de Racine à Voltaire, et de Voltaire à Chénier ; voilà pour la tragédie. Ainsi, vous assisterez à cette transformation d'une race d'aigles qui finit par des perroquets.

— Et de Shakspeare à qui passerai-je ?

— De Shakspeare à Schiller.

— Et de Schiller ?

— A personne.

— Mais Ducis ?

— Oh ! ne confondons pas Schiller avec Ducis : Schiller s'inspire, Ducis imite ; Schiller reste original, Ducis devient copiste, et mauvais copiste.

— Quant à Molière, maintenant ?

— Quant à Molière, si vous voulez étudier quelque chose qui en vaille la peine, au lieu de descendre, vous remonterez.

— De Molière à qui ?

— De Molière à Térence, de Térence à Plaute, de Plaute à Aristophane.

— Mais Corneille, vous l'oubliez, ce me semble ?

— Je ne l'oublie pas, je le mets à part.

— Pourquoi cela ?

— Parce que ce n'est ni un ancien Grec, ni un vieux Romain.

— Qu'est-ce que c'est donc, que Corneille ?

— C'est un Cordouan comme Lucain ; vous verrez, quand vous comparerez, que son vers a de grandes ressemblances avec celui de la *Pharsale*.

— Voudriez-vous me laisser écrire tout ce que vous me dites là ?

— Pourquoi faire ?

— Pour en faire la règle de mes études.

— C'est inutile, puisque vous m'avez là.

— Mais peut-être ne vous aurai-je pas toujours.

— Si vous ne m'avez pas, vous en aurez un autre.

— Cet autre ne sera peut-être pas aussi savant que vous ?

Lassagne haussa les épaules.

— Mon cher enfant, me dit-il, je ne sais que ce que tout le monde sait ; je ne vous dis que ce que le premier venu vous dira.

— Alors, je suis bien ignorant ! murmurai-je en laissant tomber ma tête dans mes mains.

— Le fait est que vous avez beaucoup à apprendre ; mais vous êtes jeune, vous apprendrez.

— Et en roman, dites-moi, qu'y a-t-il à faire ?

— Tout, comme au théâtre.

— Je croyais cependant que nous avions d'excellents romans.

— Qu'avez-vous lu en romans ?

— Ceux de Lesage, de madame Cottin et de Pigault-Lebrun.

— Quel effet vous ont-ils produit ?

— Les romans de Lesage m'ont amusé ; ceux de madame Cottin m'ont fait pleurer ; ceux de Pigault-Lebrun m'ont fait rire.

— Alors, vous n'avez lu ni Gœthe, ni Walter Scott, ni Cooper ?

— Je n'ai lu ni Gœthe, ni Walter Scott, ni Cooper.

— Eh bien, lisez-les.

— Et, quand je les aurai lus, que ferai-je ?

— De l'airain de Corinthe, toujours ; seulement, il faudra tâcher d'y mettre un petit ingrédient qu'ils n'ont ni l'un ni l'autre.

— Lequel ?

— La passion... Gœthe vous donnera la poésie, Walter Scott l'étude des caractères ; Cooper la mystérieuse grandeur des prairies, des forêts et des océans ; mais, la passion, vous la chercherez inutilement chez eux.

— Ainsi, l'homme qui sera poète comme Gœthe, qui sera observateur comme Walter Scott, descriptif comme Cooper, et passionné avec cela ?...

— Eh bien, cet homme-là sera à peu près complet.

— Quels sont les trois premiers ouvrages que je dois lire de ces trois maîtres ?

— *Wilhem Meister*, de Gœthe ; *Ivanhoe*, de Walter Scott, *l'Espion*, de Cooper.

— J'ai déjà lu, cette nuit, *Jean Sbogar*.

— Oh ! c'est autre chose.

— Qu'est-ce que c'est ?

— C'est le roman de genre. Mais ce n'est pas cela qu'attend la France.

— Et qu'attend-elle ?

— Elle attend le roman historique.

— Mais l'histoire de France est si ennuyeuse !

Lassagne leva la tête et me regarda.

— Hein ? fit-il.

— L'histoire de France est si ennuyeuse ! répétai-je.

— Comment savez-vous cela ?

Je rougis.

— On me l'a dit.

— Pauvre garçon ! on vous a dit !... Lisez d'abord, et ensuite vous aurez une opinion.

— Que faut-il lire ?

— Ah ! dame ! c'est tout un monde : Joinville, Froissart, Monstrelet, Chatelain, Juvénal des Ursins, Montluc, Saulx-Tavannes, l'Estoile, le cardinal de Retz, Saint-Simon, Villars, madame de la Fayette, Richelieu... Que sais-je, moi ?

— Et combien cela fait-il de volumes ?

— Deux ou trois cents, peut-être.

— Et vous les avez lus ?

— Certainement.

— Et il faut que je les lise ?

— Si vous voulez faire du roman, il faut non seulement que vous les lisiez, mais encore que vous les sachiez par cœur.

— Je vous déclare que vous m'épouvantez ! Mais j'en ai pour deux ou trois ans avant d'oser écrire un mot !

— Oh ! pour plus que cela, ou vous écrirez sans savoir.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! que j'ai perdu de temps !...

— Il faut le rattraper.

— Vous m'aiderez, n'est-ce pas ?

— Et le bureau ?

— Oh ! je lirai la nuit, j'étudierai la nuit ; au bureau, je travaillerai, et, de temps en temps, nous causerons un peu...

— Oui, comme aujourd'hui ; seulement, nous avons causé beaucoup.

— Encore un mot. Vous m'avez dit ce qu'il fallait étudier comme théâtre ?

— Oui.

— Comme roman ?

— Oui.

— Comme histoire ?

— Oui.

— Eh bien, maintenant, en poésie, que dois-je étudier ?

— D'abord, qu'avez-vous lu ?

— Voltaire, Parny, Bertin, Demoustier, Legouvé, Colardeau.

— Bon ! Oubliez tout cela.

— Vraiment ?

— Lisez, dans l'antiquité, Homère ; chez les Romains, Virgile ; au moyen âge, Dante. C'est de la moelle de lion que je vous donne là.

— Et chez les modernes ?

— Ronsard, Mathurin Regnier, Milton, Gœthe, Uhland, Byron, Lamartine, Victor Hugo, et surtout un petit volume qui va paraître, publié par Latouche.

— Et que vous nommez ?

— André Chénier.

— Je l'ai lu.

— Vous avez lu Marie-Joseph... Ne confondons pas Marie-Joseph avec André.

— Mais, pour lire les auteurs étrangers, je ne sais ni le grec, ni l'anglais, ni l'allemand.

— Parbleu ! la belle affaire, vous apprendrez ces langues-là.

— Comment ?

— Je n'en sais rien ; mais retenez ceci : on apprend toujours ce que l'on veut apprendre ; et maintenant, je crois qu'il est temps que nous nous mettions à la besogne. A propos, une recommandation ?

— Laquelle ?

— Si vous aviez l'intention de suivre les instructions que je vous donne...

— Je crois pardieu bien !

— Il ne faudrait pas dire un mot de ce petit plan d'études à M. Arnault

— Pourquoi ?

— Parce que vous ne seriez pas longtemps de ses amis.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûr.

— Merci... Je n'en ouvrirai pas la bouche.

— Et vous ferez bien. — Après cette première recommandation, une seconde.

— J'écoute.

— Il ne faudrait pas dire un mot de notre conversation, ni à Oudard, ni à M. de Broval.

— Pourquoi ?

— Parce que nous ne resterions pas longtemps dans le même bureau.

— Diable ! je veux y rester pourtant.

— Cela dépend de vous.

— Oh ! si cela dépend de moi, nous en avons pour quelques années.

— Ainsi soit-il

Et sur ce, M. Oudard étant entré, je me mis à ma besogne avec un acharnement qui, à la fin de la journée, me valut tous ses compliments

Je venais de m'apercevoir d'une admirable chose : c'est que je pouvais copier, sans lire ce que je copiais, et, par conséquent, tout en copiant, penser à autre chose.

Dès le second jour, j'en étais arrivé où les autres n'arrivent qu'au bout de quatre ou cinq ans.

Comme on le voit, j'avais marché vite

LXXX

ADOLPHE LIT UNE PIÈCE AU GYMNASE — M. DORMEUIL. — « LE CHATEAU DE KENILWORTH ». — MM. WAREZ ET SOULIÉ. — MADEMOISELLE LÉVESQUE. — LA FAMILLE ARNAULT. — « LA FEUILLE ». — « MARIUS A MINTURNES ». — UN MOT DE DANTON. — LE PASSE-PORT RETOURNÉ. — TROIS FABLES. — « GERMANICUS ». — INSCRIPTIONS ET ÉPIGRAMMES. — RAMPONNEAU. — LE JEUNE HOMME AU TILBURY. — HORS DE L'ÉGLISE, PAS DE SALUT — MADAME ARNAULT.

Bien m'en prenait de pouvoir copier sans lire ; car, on le comprend, la conversation de Lassagne me donnait fort à penser. Tous les jours, je m'apercevais davantage de ma terrible ignorance, et, comme un voyageur perdu dans ces marais de houille tremblante, je ne savais plus où poser le pied pour trouver le passage solide qui devait me conduire au but que je poursuivais.

Comment Adolphe ne m'avait-il pas parlé de tout cela ? C'étaient de si lointains horizons que ceux qui m'étaient ouverts à chaque moment, que ma vue s'y perdait.

Adolphe ne croyait donc pas que tout cela fût bien utile pour faire de la littérature ? ou bien, la littérature qu'il voulait me faire faire, pouvait-elle se passer de tout cela ?

J'avais vu si souvent son père hausser les épaules à nos projets de théâtre ; n'était-ce pas que son père, qui savait tant de choses, se moquait tout bas de mes projets, à moi, qui ne savais rien ?

Et M. Deviolaine, qui, instinctivement, lui, — car, excepté en expertises et en aménagements forestiers, il n'en savait guère plus que moi, — et M. Deviolaine qui, instinctivement, appelait mes essais de pièces des ordures, et mes tentatives de poésie des guenilles, est-ce qu'il avait raison par hasard ?

Enfin, on lirait, on travaillerait, on étudierait ! mais comment toutes ces choses dont j'entendais parler depuis la veille tiendraient-elles jamais dans ma tête sans la faire éclater ?

Je comptais bien avoir sur tout cela une explication avec Adolphe.

A cinq heures et demie j'étais chez M. de Leuven ; mais Adolphe n'était pas encore rentré : il lisait, au Gymnase, une pièce faite en collaboration avec Frédéric Soulié.

A six heures moins un quart, je le vis apparaître, plus morne et plus pensif qu'Hippolyte suivant le chemin de Mycènes.

— Eh bien, mon pauvre ami, lui dis-je, encore refusé ?

— Non, me répondit-il ; mais reçu à correction, seulement

— Alors, tout espoir n'est pas perdu ?

— Si fait. Après la lecture, Dormeuil nous a fait venir dans son bureau, et, comme il trouvait des longueurs dans la pièce, à ce qu'il paraît, il nous a dit : « Mes petits enfants, mes petits enfants, il faut trancher dans le vif. » A ces mots, Soulié lui a arraché la pièce des mains en disant : « Monsieur Dormeuil, on ne touche pas à ces choses-là. » Alors, vous comprenez, Dormeuil est furieux

— Qu'est-ce que c'est que Dormeuil ?

— C'est un des directeurs du Gymnase

— De sorte que... ?

— De sorte que Soulié a déclaré que la pièce serait jouée comme cela, ou qu'elle ne le serait pas du tout

— Ah ! diable ! ça lui est donc égal, à Soulié, d'être joué ou de n'être pas joué ?

— Vous ne connaissez pas la tête de ce garçon-là ; pas moyen de le faire plier. Savez-vous ce qu'il a dit à Warez ?

— Qu'est-ce que c'est que Warez ?

— Warez, c'est le régisseur de madame Oudinot, directrice de l'Ambigu.

— Eh bien, qu'a-t-il dit à Warez ?

— Nous lui avions porté à lire un mélodrame, intitulé *le Château de Kenilworth* ; Warez le lit. Il n'avait pas d'opinion bien arrêtée sur l'ouvrage Quand nous allons, hier, pour avoir la réponse : « Messieurs, nous dit-il, autorisez-moi à faire lire votre pièce par M. Picard. — Oui, répond Soulié, pour qu'il nous la vole. — Oh ! monsieur Soulié, s'écrie Warez, vous voler votre pièce ! un académicien ! — Tiens ! dit Soulié, les trois quarts des académiciens volent bien leur fauteuil, pourquoi ne voleraient-ils pas des pièces ? » Vous comprenez, mon cher ami, encore une porte fermée ! J'avais bien eu l'idée d'aller chez mademoiselle Lévesque, qui est toute-puissante au théâtre, et de lui offrir le rôle de Marie Stuart, qui est magnifique

— Eh bien ?

— Vous savez ce qui est arrivé à Casimir Delavigne, lors de la lecture des *Vêpres siciliennes*, au Théâtre-Français ?

— Oui, la pièce a été refusée.

— Non seulement la pièce a été refusée, mais encore, comme chaque votant est obligé de motiver son refus, une de ces dames a refusé « parce que l'ouvrage était mal *écrite*. »

— Et mademoiselle Lévesque vous a refusé pour le même motif ?

— Non ; mais elle nous a dit que, dans ce moment *ici*, elle avait tant de créations, qu'elle ne pouvait pas se charger de *la nôtre*.

— Diable ! il paraît qu'il est inutile de faire, pour être actrice, des études aussi fortes que pour être auteur. Ah ! mon cher ami, comment ne m'avez-vous pas dit que je ne savais rien, et que j'avais tout à apprendre ?

— Eh la ! mon cher, ne vous inquiétez donc pas de cela, vous apprendrez au fur et à mesure des besoins... Tenez, voici ma mère qui nous fait signe de venir. Allons nous mettre à table.

Nous montâmes : on me présenta à M. et à madame Arnault ; — je connaissais déjà Lucien, Telleville et Louis

J'avais vu M. Arnault à cette fameuse chasse du bois du Tillet ; mais je n'avais pas eu l'honneur de lui parler. Dans le bois, il avait demandé qu'on lui assignât un bon poste ; on l'avait placé à un endroit où, lui avait dit M. Deviolaine, le chevreuil ne pouvait manquer de passer. M. Arnault, qui n'y voyait pas à deux longueurs de fusil, avait essuyé les verres de ses lunettes, s'était assis, avait tiré ses tablettes et un crayon et s'était mis à écrire une fable, qui, depuis la veille, lui trottait par la tête. Au bout d'un quart d'heure, il avait entendu du bruit dans les broussailles ; il avait déposé tablettes et crayon, pris le fusil, et mis en joue en attendant que l'animal passât.

— Oh ! monsieur, s'était écrié une femme, ne tirez pas ; vous allez tuer ma vache !

— Etes-vous bien sûre que ce soit votre vache et pas un chevreuil ? avait alors demandé M. Arnault.

— Oh ! monsieur, vous allez voir...

Et la femme, courant à la vache, s'était pendue à la queue de l'animal, et l'avait si bien tirée, que la pauvre bête s'était mise à mugir.

— En effet, avait dit M. Arnault, je crois que c'est moi qui me trompe.

Et il s'était rassis, avait reposé son fusil à terre, avait repris son crayon et ses tablettes, et s'était remis à sa fable, qu'il avait conduite à bonne fin.

La famille de M. Arnault se composait de Lucien et de Telleville, ses deux fils d'un premier lit ; de Louis et de Gabrielle, ses deux enfants du second.

La seconde femme de M. Arnault était une demoiselle de Bonneuil.

Quelques mots sur cette excellente famille.

Nous commencerons, comme l'Evangile, par les petits et les humbles.

Gabrielle était une jolie enfant de quatorze ou quinze ans, d'une blancheur éblouissante ; elle ne comptait encore, dans la maison, que comme un bouton dans un bouquet.

Louis avait notre âge, à peu près, c'est-à-dire vingt ou vingt et un ans. C'était un joli garçon, blond, frais, rose, un peu poupin, souriant toujours, plein d'amitié pour sa sœur, de respect pour sa mère, d'admiration pour son père.

Telleville était un beau capitaine, bien brave, bien loyal, bien aventureux, bonapartiste comme toute la famille, jeté dans le monde artiste sans avoir jamais fait un hémistiche ; charmant esprit, du reste, plein de verve et d'originalité.

Lucien, l'auteur de *Régulus*, et, depuis, de *Pierre de Portugal* et de *Tibère*, était un esprit froid et administratif plutôt qu'une âme poétique ; cependant, il y avait, dans ses vers, une certaine hardiesse ; dans sa pensée, une certaine mélancolie qui parlaient, à la fois, à l'imagination et au cœur. Il a fait, dans *Pierre de Portugal*, un des vers les plus charmants et les plus vrais que je connaisse, un de ces vers comme Racine en faisait dans ses bons jours, et que tout le monde sait parce qu'ils sont de Racine :

> Les chagrins du départ sont pour celui qui reste.

Un an avant mon arrivée à Paris, *Régulus* avait eu un succès énorme. J'en citerai quelques vers, pour donner une idée de l'auteur, qui a renoncé, à ce qu'il paraît, à la littérature.

Régulus va quitter Rome, pour laquelle il se dévoue, et il dit à Licinius :

> Je meurs pour la sauver, c'est mourir digne d'elle !
> Mais, toi, Licinius, parjure à l'amitié,
> Disciple de ma gloire, as-tu donc oublié
> Ces jours où j'opposais, dans les champs du carnage,
> Ma vieille expérience à ton jeune courage ?
> Aimant un vrai soldat dans un vrai citoyen,
> Ne te souvient-il plus que, par un doux lien,
> Ma tendresse voulait vous unir l'un à l'autre ?
> Le hasard a trahi mon espoir et le vôtre ;
> Mais, des bords du tombeau, je puis enfin bénir
> Les nœuds qui pour jamais doivent vous réunir.
> Si tu l'aimes, viens, jure au dieu de la victoire
> De servir, aujourd'hui, la patrie et la gloire ;
> D'éclairer les Romains par toi seul égarés ;
> De rétablir la paix dans ces remparts sacrés ;
> Jure ! dis-je. A l'instant, je te donne ma fille,
> Je te lègue mon nom, mon honneur, ma famille ;
> Et les dieux ne m'auront opprimé qu'à demi,
> Si, dans un vrai Romain, je retrouve un ami !

Lucien, à cette époque, avait trente ou trente-deux ans ; sa carrière avait été tout administrative jusqu'à la chute de Napoléon, qui l'avait fait auditeur au conseil d'Etat et préfet à vingt-cinq ans.

C'était bien, du reste, malgré un fond de souffrance physique qui l'attristait, un des meilleurs cœurs, un des caractères les plus bienveillants que je connaisse. Pendant cinq ans, j'ai vu Lucien deux ou trois fois par semaine ; je ne sache pas que, pendant cette longue période d'intimité, il soit sorti de ses lèvres une raillerie contre un de ses confrères, une plainte, un regret ; c'était une de ces douces, tristes et sereines figures, comme on en voit dans les rêves. Qu'est-il devenu ? Je n'en sais rien ; depuis 1829, je l'ai complètement perdu de vue. Vingt-deux ans d'absence et de séparation m'ont, certes, fait sortir de son souvenir ; ces vingt-deux ans l'ont gravé plus profondément dans le mien.

Il n'en était pas de même de M. Arnault : je n'ai pas vu d'esprit plus subtil, plus aiguisé, plus railleur que ce flamboyant esprit. C'était ce que, sous les armes, on appelle un *toucheur*. Jamais Bertrand ni Lozes n'ont riposté par un coup droit plus rapide et plus sûr que ne le faisait M. Arnault, à toute occasion, par un mot, par une épigramme, par une fusée d'esprit. Poète médiocre au théâtre, il excellait dans la fable ou dans la satire. Une fois, dans un moment de mélancolie, il laissa tomber de ses yeux une larme ; — cette larme, comme celle que versa Aramis sur la mort de Porthos, fut peut-être la seule larme de M. Arnault ; — il y trempa sa plume et il écrivit les vers suivants, c'est-à-dire un chef-d'œuvre que lui envieraient André Chénier ou Millevoye, Lamartine ou Victor Hugo.

LA FEUILLE

> « De ta tige détachée,
> Pauvre feuille desséchée,
> Où vas-tu ? — Je n'en sais rien.
> L'orage a brisé le chêne
> Qui seul était mon soutien ;
> De son inconstante haleine
> Le zéphir ou l'aquilon
> Depuis ce jour me promène
> De la forêt à la plaine,
> De la montagne au vallon.
> Je vais où le vent me mène
> Sans me plaindre ou m'effrayer ;
> Je vais où va toute chose,
> Où vont la feuille de rose
> Et la feuille de laurier ! »

Je ne sais pas ce que donneraient les grands poètes mes confrères pour avoir fait ces quinze vers ; moi, je donnerais celui de mes drames que l'on voudrait prendre.

La grande prétention de M. Arnault, — et cette prétention était malheureuse, — c'était le théâtre. Il avait débuté par *Marius à Minturnes*, du temps qu'il était chez Monsieur. La tragédie avait été représentée en 1790, et, malgré la prédiction du comte de Provence, qui avait déclaré qu'une tragédie sans femme ne pouvait réussir, *Marius* obtint un immense succès.

Saint-Phal jouait le jeune Marius ; Vanhove, Marius, et Saint-Prix, le Cimbre.

Heureuse époque, au reste, où les hommes du mérite de Saint-Prix acceptaient des rôles où ils avaient une seule scène, et, dans cette seule scène, ces seuls vers :

> Quelle voix, quel regard, et quel aspect terrible !
> Quel bras oppose au mien un obstacle invincible ?...
> L'effroi s'est emparé de mes sens éperdus...
> Je ne pourrais jamais égorger Marius !

La pièce fut dédiée à Monsieur.

J'ai entendu raconter à M. Arnault, qui racontait de la façon la plus spirituelle du monde, que ce succès l'avait rendu fort vain, fort tranchant et fort dédaigneux. Un jour, en 1792, il était au balcon du Théâtre-Français, parlant haut, selon sa coutume, menant grand bruit avec sa canne et empêchant les voisins d'entendre ; cela durait depuis le lever du rideau, et l'on était à la fin du premier acte, lorsqu'un monsieur, placé derrière M. Arnault, et séparé de lui seulement par une banquette, se pencha en avant, et, lui touchant l'épaule du bout de sa main gantée :

— Monsieur Arnault, lui dit-il, laissez-nous donc, je vous en supplie, écouter comme si l'on jouait *Marius à Minturnes*.

Ce monsieur si poli, et j'oserai presque ajouter si spirituel, c'était Danton.

Un mois après, cet homme si poli et si spirituel faisait les massacres de septembre.

M. Arnault eut si grand'peur de ces massacres, qu'il se sauva à pied. En arrivant à la barrière, il la trouva gardée par un sans-culotte, de nom comme de fait : ce sans-culotte était occupé à empêcher une pauvre femme de passer, sous prétexte que son passe-port pour Bercy n'était pas visé à la section des Enfants-Trouvés. Or, en voyant l'insistance de l'honorable sentinelle, une idée vint à M. Arnault : c'est que ce terrible cerbère ne savait pas lire. L'esprit est une terrible maladie ; on n'en guérit pas. M. Arnault, qui était très malade de cette maladie, s'avance hardiment vers le sans-culotte, et lui présente son passe-port à l'envers en lui disant : « Visé aux Enfants-Trouvés ; voici le timbre. »

M. Arnault avait deviné juste.

— Passez, dit le sans-culotte.

Et M. Arnault passa.

Dans l'intervalle qui s'était écoulé depuis *Marius* jusqu'au 3 septembre, jour auquel on était arrivé, M. Arnault avait fait jouer sa tragédie de *Lucrèce*. La pièce étant tombée, l'auteur mit la chute sur le compte de mademoiselle Raucourt...

On sait que la répulsion de cette illustre artiste pour les hommes ne lui était pas tout à fait imputée à vertu.

Au reste, plus tard, nous aurons à parler de mademoiselle Raucourt, à propos de son élève mademoiselle Georges.

M. Arnault avait suivi Bonaparte en Egypte. Il a raconté d'une façon fort amusante, dans ses mémoires intitulés *Souvenirs d'un sexagénaire*, la part qu'il prit à cette expédition.

Au retour, il donna une tragédie ossianesque, intitulée *Oscar*, qui eut un grand succès, et qu'il dédia à Bonaparte; puis, *les Vénitiens*, dont le dénoûment fut regardé comme une si grande hardiesse, que les âmes sensibles ne pouvant le supporter, l'auteur fut obligé, à l'usage de ces bonnes âmes, de faire une variante grâce à laquelle, comme l'*Othello* de Ducis, sa pièce, maintenant, finit par une mort ou par un mariage, au choix des spectateurs.

Les Vénitiens eurent un énorme succès.

Pendant l'Empire, étant chef de division à l'Université sous M. de Fontanes, qui en était le grand maître, M. Arnault fit entrer dans ses bureaux Béranger comme expéditionnaire à douze cents francs. Ce fut là que Béranger fit sa première chanson, *le roi d'Yvetot*.

Au second retour des Bourbons, M. Arnault fut proscrit et se retira à Bruxelles. Nous avons dit comment, dans l'exil, il fit connaissance avec M. de Leuven, à propos d'un soufflet que celui-ci donna à un officier étranger.

Ce fut dans l'exil que M. Arnault fit presque toutes ses fables, charmant recueil à peu près inconnu, attendu que personne ne lit plus guère de fables aujourd'hui. C'est justement pour cela que je tiens à en faire lire trois.

Qu'on se rassure! ces trois fables sont bien de M. Arnault, et non de M. Viennet.

D'ailleurs, j'en réponds, et l'on acceptera bien ma caution pour trois fables.

Hâtons-nous de dire, au surplus, que les fables qu'on va lire n'ont de fables que le titre: ce sont de véritables épigrammes.

LE COLIMAÇON

Sans amis comme sans famille,
Ici-bas, vivre en étranger;
Se retirer dans sa coquille,
Au signal du moindre danger;
S'aimer d'une amitié sans bornes,
De soi seul emplir sa maison;
En sortir, selon la saison,
Pour faire à son prochain les cornes
Signaler ses pas destructeurs
Par les traces les plus impures;
Outrager les plus belles fleurs
Par ses baisers ou ses morsures;
Enfin, chez soi, comme en prison,
Vieillir, de jour en jour plus triste;
C'est l'histoire de l'égoïste
Ou celle du colimaçon.

LE DROIT DE CHACUN

Un jour, le roi des animaux
Défendit, par une ordonnance,
A ses sujets, à ses vassaux,
De courir sans une licence
Sur quelque bête que ce soit;
Promettant, il est vrai, de conserver le droit
A quiconque en usait pour un motif honnête.
Tigres, loups et renards, de présenter requête
A Sa Majesté: loups, pour courir le mouton,
Renards, pour courir le chapon,
Tigres, pour courir toute bête.
Parmi les députés, qui criaient à tue-tête,
Un chien s'égosillait à force d'aboyer.
« Plaise à Sa Majesté, disait-il, m'octroyer
Droit de donner la chasse, en toute circonstance,
A tous les animaux vivant de ma substance.
— Gentilshommes, à vous permis de giboyer,
Dit, s'adressant au tigre, au loup, au renard même
Des forêts le maître suprême
Aux chasseurs tels que vous permis de déployer,
Même chez leurs voisins, leurs efforts, leurs astuces;
Mais néant au placet du chien! »
Que réclamait, pourtant, ce roturier-là? — Rien,
Que le droit de tuer ses puces.

LES DEUX BAMBOUS

L'an passé, — c'était l'an quarante, —
L'an passé, le Grand Turc disait au grand vizir:
« Quand, pour régner sous moi, je daignai te choisir,
Roustan, je te croyais d'humeur bien différente.
Roustan met son plus grand plaisir
A me contrarier; quelque ordre que je donne,
Au lieu d'obéir, il raisonne;
Toujours des *si*, toujours des *mais*;
Il défend ce que je permets:
Ce que je défends, il l'ordonne
A rien ne tient qu'ici je ne te fasse voir
A quel point je suis las de ces façons de faire!
Va t'en! Qu'on fasse entrer mon grand eunuque noir.
C'est celui-là qui connaît son affaire,
C'est lui qui, toujours complaisant,
Sans jamais m'étourdir de droit ni de justice,
N'ayant de loi que mon caprice,
Sait me servir en m'amusant.
Jamais ce ton grondeur, jamais cet air sinistre!
Ainsi que tout désir, m'épargnant tout travail,
Il conduirait l'empire aussi bien qu'un sérail.
J'en veux faire un premier ministre.
— En fait de politique et de gouvernement,
Sultan, dit le vizir, chacun a son système.
Te plaire est le meilleur; le mien, conséquemment,
Est mauvais.. Toutefois, ne pourrais-je humblement,
Te soumettre un petit problème?
— Parle. — Ce n'est pas d'aujourd'hui
Que péniblement je me traîne,
Vieux et cassé, sultan, dans ma marche incertaine;
Ma faiblesse a besoin d'appui
Or, j'ai deux roseaux de la Chine:
Plus ferme qu'un bâton, l'un ne sait pas plier,
L'autre, élégant, léger, droit comme un peuplier,
Est plus souple qu'une badine.
Lequel choisir? — Lequel?... Roustan, je ne crois pas
Qu'un flexible bambou puisse assurer nos pas.
— Tu le crois! lorsque tu m'arraches
Ton sceptre affermi par mes mains,
Pour le livrer à des faquins
Sans caractère et sans moustaches. »
Rois, vos ministres sont, pour vous,
Ce qu'est, pour nous, le jonc dont l'appui nous assiste,
Je le dis des vizirs ainsi que des bambous,
On ne peut s'appuyer que sur ce qui résiste.

Lisez, les unes après les autres, les cent cinquante fables de M. Arnault, et, dans toutes, vous trouverez la même facilité, le même trait, la même allure frondeuse. Lorsque vous les aurez lues, vous ne direz certes pas de l'auteur: « C'est un bon homme; mais, à coup sûr, vous direz: « C'est un honnête homme. »

En 1815, M. Arnault avait donc été exilé. Pour quel motif? C'était si peu important, qu'on ne s'en était pas préoccupé; on avait mis son nom sur la liste, et voilà tout! Et qui avait signé cette liste? Louis XVIII, autrefois Monsieur, c'est-à-dire ce même comte de Provence près duquel le poète avait commencé sa carrière, et auquel il avait dédié son *Marius*.

Or, comme il n'y avait point de motif pour qu'on exilât M. Arnault, l'esprit de parti en avait inventé un, et l'on disait qu'il était proscrit en qualité de régicide; mais il y avait deux raisons péremptoires pour que cela ne fût pas: la première, c'est que M. Arnault n'était pas de la Convention; la seconde, c'est qu'en 1792 et 1793, il était à l'étranger. Néanmoins, le bruit prit tacitement consistance, et personne ne douta bientôt que M. Arnault ne fût exilé pour cette cause.

De Bruxelles, M. Arnault envoya *Germanicus*, qui fut joué le 22 mars 1817, et défendu le lendemain. Pendant la représentation, la tragédie était descendue du théâtre dans le parterre, où il s'engagea une terrible bataille, et où il y eut des blessés et même un mort. Le combat se livrait entre les gardes du corps et les partisans du gouvernement déchu. L'arme dont on se servit généralement dans cette mêlée était du genre de ces bambous sur lesquels Roustan, le premier vizir de ce Grand Turc dont nous venons d'entendre les doléances, avait l'habitude de s'appuyer. On comprend que, plus ils étaient gros et moins ils pliaient, meilleurs ils étaient pour l'attaque et la défense. On nomma, dès lors, ce genre de cannes des *germanicus*.

Les haines étaient vigoureuses à cette époque. Le surlendemain de la représentation, Martainville publia un article virulent qui atteignait M. Arnault jusque dans son honneur privé.

Cet article, à la suite d'un soufflet donné par Telleville au critique, amena un duel dans lequel comme nous l'avons dit plus haut, le journaliste eut la cuisse fouettée par une balle.

Plus tard, on a repris *Germanicus*. Nous avons assisté à cette reprise; mais, jetée hors des passions du moment, la pièce n'eut plus aucun succès.

Cette proscription inattendue, inouïe, imméritée, avait infiltré dans le caractère de M. Arnault un certain fiel qui perçait à toute occasion, et que ne parvint point à lui chasser du sang le legs de cent mille francs que, par son testament, lui fit Napoléon.

Ce legs servit à bâtir, rue de la Bruyère, une jolie maison dans laquelle, comme toujours, le bâtisseur enfouit le double de la somme qu'il comptait y mettre, de sorte

qu'après avoir hérité de cent mille francs, M. Arnault se trouva de cent mille francs plus pauvre qu'auparavant.

M. Arnault aimait les vers pour les vers : il en faisait sur tout. Il en avait fait sur son portrait, sur la porte de son jardin, sur l'abbé Geoffroy, sur la niche de son chien, sur un poète en uniforme dont le portrait venait d'être exposé au dernier salon.

Voici ces vers, dans lesquels se trouve non seulement l'esprit, mais encore le caractère de l'auteur :

VERS SUR LE PORTRAIT DE L'AUTEUR

Sur plus d'un ton je sais régler ma voix :
Ami des champs, des arts, des combats et des fêtes,
En vers dignes d'eux, quelquefois,
J'ai fait parler les dieux, les héros et les bêtes.

POUR LA PORTE DE MON JARDIN

Bons amis dont ce siècle abonde,
Je suis votre humble serviteur ;
Mais passez : ma porte et mon cœur
Ne s'ouvrent plus à tout le monde.

SUR UN BON HOMME QUI N'A PAS LE VIN BON (1)

Il est altéré de vin ;
Il est altéré de gloire ;
Il ne prend jamais en vain
Sa pinte ou son écritoire.
Des flots qu'il en fait couler,
Abreuvant plus d'un délire,
Il écrit pour se soûler,
Il se soûle pour écrire.

POUR LA NICHE DE MON CHIEN

Je n'attaque jamais en traître,
Je caresse sans intérêt,
Je mords parfois, mais à regret :
Bon chien se forme sur son maître.

POUR LE PORTRAIT D'UN POÈTE EN UNIFORME

Au Parnasse ou sur le terrain,
En triompher est peu possible :
L'épée en main il est terrible,
Terrible il est la plume en main ;
Et pour se battre et pour écrire,
Nul ne saurait lui ressembler ;
Car, s'il ne se bat pas pour rire,
Il écrit à faire trembler.

Au milieu de toutes ses tribulations, M. Arnault avait toujours adoré les chiens. Sur cinquante de ses fables, plus de vingt ont pour héros ces intéressants quadrupèdes. Au moment où j'eus l'honneur de pénétrer dans le sanctuaire de la famille, la porte en était gardée par une horrible bête, moitié roquet, moitié caniche, ayant nom Ramponneau. De ce chien, M. Arnault ne pouvait se passer ; il l'avait dans son cabinet pendant son travail, dans son jardin pendant ses promenades. Il n'y avait que dans la rue que M. Arnault ne l'emmenait pas, de peur des boulettes.

M. Arnault avait présidé lui-même à l'éducation de son chien, et, sur un certain point, il avait été inexorable. C'était sur les ordures que Ramponneau se permettait de faire dans son cabinet. A peine la vue et l'odorat avaient-ils dénoncé le crime commis, que Ramponneau, saisi par le bas des reins et par la peau du cou, était conduit vers l'endroit où l'incongruité avait été faite, et fustigé d'importance. Après quoi, selon une vieille tradition qui se perd dans l'obscurité des âges, on frottait le nez de Ramponneau dans le corps du délit, opération qu'il subissait avec une répugnance visible.

Ces fautes quotidiennes et la correction qu'elles entraînaient durèrent deux mois à peu près, et M. Arnault commençait à craindre que Ramponneau, qui, du reste, possédait une foule de talents d'agrément, comme de faire le mort, de monter la garde, de fumer la pipe, de sauter pour l'empereur, ne fût inéducable... J'en demande pardon ! ne trouvant pas le mot que je cherche, je crois que j'en fais un. — M. Arnault, dis-je, commençait à craindre qu'il ne fût inéducable sur ce seul point, lorsqu'un jour, Ramponneau, qui venait de commettre son crime accoutumé, voyant son maître tellement plongé dans sa tragédie de *Guillaume de Nassau* qu'il ne paraissait pas s'apercevoir le moins du monde de ce qui venait d'arriver, alla le tirer par le bas de sa robe de chambre. M. Arnault se retourna. Ramponneau fit deux ou trois gambades pour attirer son attention ; puis, lorsqu'il fut bien sûr de l'avoir captivée, il alla droit vers la chose que nous avons appelée le corps du délit, et s'y frotta de lui-même sans y être contraint ni forcé, avec une répugnance visible, il est vrai, mais avec une touchante résignation.

Le pauvre animal s'était trompé ! Il avait cru que les coups de fouet, et la punition qui en était la suite, n'avaient d'autre but que de lui apprendre à se frotter le nez tout seul dans l'objet en question.

L'éducation de Ramponneau était complètement faussée, et il conserva toute sa vie ce défaut, auquel la muselière dont il fut doté n'apporta qu'une légère amélioration.

J'ai parlé de cet esprit de riposte si rapide et si remarquable chez M. Arnault. J'en citerai d'abord deux exemples ; puis, en leur lieu et place, ceux qui se présenteront plus tard.

Un jour, je descendais avec lui la rue de la Tour-des-Dames. Un élégant qui conduisait un tilbury, et qui n'était pas maître de son cheval dans cette rapide descente, manque de l'écraser. M. Arnault n'était pas endurant.

— Fichu polisson, dit-il, ne pouvez-vous donc pas faire attention à ce que vous faites ?

— Comment fichu polisson ? s'écrie le jeune homme.

— Eh ! oui, répète M. Arnault, fichu polisson !

— Monsieur, vous me rendrez raison de cette insulte !... Voici mon adresse !

— Votre adresse !... répond M. Arnault, gardez-la pour conduire votre cheval.

Un autre jour, aux Champs-Elysées, il passait à côté d'un prêtre sans le saluer. Nous avons dit que M. Arnault avait la vue très courte ; d'ailleurs, il n'aimait pas beaucoup les hommes noirs, comme on les appelait à cette époque.

Le prêtre, qu'il avait presque coudoyé, se retourne.

— Voyez-vous ce jacobin, dit-il, qui me coudoie et qui ne me salue pas ?

— Monsieur, lui répondit M. Arnault, ne soyons pas plus exigeant que l'Evangile : *Hors de l'Eglise, pas de salut !*

Je m'aperçois que, dans tout cela, j'ai oublié madame Arnault, qui pouvait avoir quarante ans lorsque je lui fus présenté, et qui, à cet âge, était encore une charmante femme, petite, brune, ronde, jolie, pleine de grâces et d'esprit.

Madame Arnault fut parfaitement bonne pour moi pendant cinq ans, puis cela changea.

Peut-être aussi fut-ce ma faute ; on en jugera à l'occasion.

LXXXI

FRÉDÉRIC SOULIÉ, SON CARACTÈRE, SON TALENT. — CHOIX DE MORCEAUX D'ENSEMBLE, D'ENTRÉE ET DE SORTIE. — TRANSFORMATION DU VAUDEVILLE. — LE GYMNASE ET M. SCRIBE. — « LA FOLLE DE WATERLOO ».

Le soir, Adolphe m'emmena chez Frédéric Soulié.

Frédéric Soulié réunissait quelques amis pour fêter son refus du Gymnase ; car Frédéric Soulié regardait cette réception à correction comme un refus.

Je reviendrai souvent à Soulié ; j'en parlerai beaucoup ; c'est une des plus puissantes organisations littéraires de l'époque, c'est un des tempéraments les plus vigoureux que j'aie connus.

Il est mort jeune ! Il est mort, non seulement dans la force de son talent, mais encore avant d'avoir produit l'œuvre irréprochable et complète qu'il eût certainement produite, un jour ou l'autre, si la mort ne se fût pas tant hâtée.

Soulié avait quelque chose d'emmêlé et d'obscur dans le cerveau ; sa pensée était, comme le monde, éclairée d'un côté seulement ; l'antipode de ce côté illuminé par le soleil était impitoyablement plongé dans les ténèbres.

Soulié ne savait commencer ni un drame, ni un roman. Son exposition se faisait au hasard : tantôt au premier, tantôt au dernier acte, si c'était un drame ; tantôt au premier, tantôt au dernier volume, si c'était un roman.

Presque toujours, cette exposition, timidement abordée, se débrouillait péniblement. On eût dit que, pareil à ces oiseaux de nuit qui ont besoin des ténèbres pour jouir de toutes leurs facultés, Soulié n'était à son aise que dans une demi-obscurité.

C'était, avec lui, l'objet de mon éternelle querelle. Comme il avait des qualités d'imagination et de puissance que personne n'avait, une fois l'action engagée, je l'invitais éter-

L'abbé Geoffroy.

nellement à jeter le plus de jour possible sur le commencement de son action.

— Sois clair jusqu'à la limpidité, lui disais-je toujours. Dieu n'est grand que parce qu'il a fait la lumière ; sans la lumière, le monde n'eût pas su apprécier la sublime grandeur de la création.

Soulié avait, à l'époque où je l'ai connu, vingt-six ans : c'était un vigoureux jeune homme, de taille moyenne, mais admirablement prise ; il avait le front proéminent ; les cheveux, les sourcils et la barbe noirs, le nez bien fait et les yeux à fleur de tête ; les lèvres grosses, les dents blanches.

Il riait facilement, quoiqu'il n'ait jamais eu le rire jeune. Ce qui le vieillissait, c'était un frissonnement strident et ironique. Il était naturellement railleur, et l'ironie était chez lui une arme admirablement emmanchée dans le sarcasme.

Il avait essayé un peu de tout, et il lui était resté un peu de tout ce qu'il avait essayé. Après avoir reçu une excellente éducation provinciale, il avait été faire son droit à Rennes, je crois. De là, cette admirable peinture de la vie d'étudiant qu'il a faite dans la *Confession générale*.

Il avait passé ses examens de droit et avait été reçu avocat ; mais il éprouvait une certaine répugnance pour le barreau. Aussi, plutôt que d'exercer cette profession toute libérale, il eût préféré un travail industriel.

Cette répugnance devait le conduire, en 1824 ou 1825, à se mettre à la tête d'une grande entreprise de scierie mécanique.

En attendant, Soulié, — il signait alors Soulié de Lavelanet, — en attendant, Soulié vivait d'une petite rente que lui faisait son père : cent louis, autant que je puis me le rappeler ; il demeurait rue de Provence, à l'entre-sol, dans un appartement plein de coquetterie qui nous paraissait un palais. Il y avait surtout, luxe inouï ! dans cet appartement, un piano sur lequel Soulié jouait deux ou trois airs.

Il était à la fois fort libéral et fort aristocrate, deux choses qui, à cette époque, marchaient souvent de compagnie : témoin Carrel, que nous avons déjà vu apparaître, à propos de l'affaire de Béfort, et que nous verrons reparaître, lors de l'amnistie accordée par Charles X, à son avènement au trône.

Soulié était brave, sans être querelleur ; seulement, il avait à la fois la susceptibilité de l'étudiant et du méridional ; il tirait passablement l'épée, et bien le pistolet.

Je fus d'abord pour Soulié, et la chose était toute naturelle, un enfant sans valeur et sans importance. Mes débuts l'étonnèrent, le blessèrent presque. Quand nous en serons là, je montrerai Soulié tel qu'il était : jaloux, presque envieux, mais brisant, par la puissante volonté de son cœur droit et honnête, toutes les mauvaises tendances de son esprit. C'était en lui une lutte continuelle du bon et du mauvais principe, et, cependant, pas une seule fois peut-être le mauvais principe ne l'emporta.

Bien souvent, il essaya de me haïr, sans jamais pouvoir en venir à bout ; bien souvent, il entreprit, en commençant par dire du mal de moi, une conversation qu'il acheva en en disant du bien.

Et, en effet, je fus l'homme qui le gêna le plus dans sa carrière : au théâtre, au journal, en librairie, il me trouva partout sur son chemin, lui faisant partout un tort involontaire mais réel ; et, malgré cela, j'étais si sûr de Soulié, si sûr de son cœur, de sa suprême probité, que, si j'eusse eu un service à demander, c'est à Soulié que j'eusse demandé ce service, à lui, plutôt qu'à tout autre, — et lui, plutôt que tout autre, me l'eût rendu.

Soulié s'était d'abord tourné vers la poésie. C'était à la poésie, je crois, qu'il comptait demander ses triomphes. Sa première pièce au théâtre fut une imitation de *Roméo et Juliette*, de Shakspeare. Je n'ai jamais senti d'émotion pareille à celle que j'éprouvai à la première représentation de cette pièce.

Nous fûmes souvent des mois, une année sans nous voir ; mais, lorsque le hasard nous jetait en face l'un de l'autre, du plus loin que nous nous apercevions, nous marchions l'un à l'autre le cœur et les bras ouverts. Peut-être, avant de m'apercevoir, Soulié eût-il autant aimé ne pas me rencontrer ; peut-être, si on lui eût dit : « Dumas vient de ce côté, » eût-il fait un détour ; mais, du moment où il m'avait vu, le courant électrique dominait sa volonté, et il était à moi corps et âme, comme si jamais une pensée jalouse n'eût traversé son esprit.

Il n'en était point de même pour Hugo ni pour Lamartine : il ne les aimait pas, et rarement parlait-il de leur talent d'une façon impartiale.

Je suis convaincu que ce sont les *Odes et Ballades* de l'un, et les *Méditations* de l'autre qui conduisirent Frédéric Soulié à écrire en prose.

Oh ! sois tranquille, ami de ma jeunesse, compagnon de mes premiers travaux sérieux, je te peindrai bien tel que tu étais ; je ferai, non pas un buste de toi, mais une statue ; je t'isolerai, je te placerai sur le piédestal de tes œuvres, pour que tous ceux qui ne t'ont pas connu puissent faire le tour de ta puissante ressemblance, car tu es de ces hommes que l'on peut regarder sous toutes les faces, et qui n'ont point à craindre, vivants ou morts, d'être placés en pleine lumière.

Les amitiés de Soulié, à cette époque, étaient, en littérature, Jules Lefèvre et Latouche, — Latouche, avec lequel il se brouilla si cruellement depuis, à propos de *Christine* ; — dans la vie privée, c'était un grand et gros garçon, nommé David ; il était, à cette époque, et doit être encore aujourd'hui, agent de change. Je ne crois pas qu'il ait fait un seul ami à Soulié, mais je crois qu'en échange, il lui a fait pas mal d'ennemis.

Soulié nous attendait chez lui avec une douzaine d'amis, du thé, des gâteaux et des sandwichs. C'était un si grand luxe, que j'en fus un peu ébloui.

Soulié sentait ce qu'il renfermait en lui, et cela le rendait fort méprisant pour la littérature secondaire. Tout en essayant de braconner sur leurs terres, en attendant qu'il fît mieux, il traitait du haut de sa grandeur certaines réputations contemporaines dont, moi, j'enviais fort la position. Il se proposait, disait-il, de publier, pour la prochaine année 1824, un almanach intitulé *le Parfait Vaudevilliste*, où l'on trouverait des couplets de vieux soldats et de jeunes colonels tout faits.

Parmi les couplets de vieux soldats était au premier rang, et comme modèle à suivre, ce couplet, que chantait Gontier dans *Michel et Christine*, couplet qu'on applaudissait tous les soirs avec acharnement :

> Sans murmurer,
> Votre douleur amère,
> Frapp'rait mes yeux, plutôt tout endurer !
> Moi, j'y suis fait, c'est mon sort ordinaire ;
> Un vieux soldat sait souffrir et se taire,
> Sans murmurer !

Il y avait aussi, à cette époque, dans les pièces en cours de représentation, un certain nombre de chœurs applicables à des circonstances données, et qui devaient trouver leur place dans *le Parfait Vaudevilliste*. Malheureusement, je ne les copiai point chez Soulié à cette époque. Trois ou quatre mois avant sa mort, je le priai de me communiquer sa collection : il l'avait perdue.

En échange, il m'envoyait cinq ou six de ces chœurs qu'il trouvait dans sa mémoire ; seulement, il ne pouvait me dire précisément de quelle époque ils étaient ; ce qu'il pouvait m'affirmer, c'est qu'ils existaient, non pas, comme on aurait pu le croire à l'état de bâtards ou d'enfants trouvés, mais à l'état de fils légitimes et reconnus ; et pour preuve, il me les faisait passer avec le nom de leurs pères.

Ces chœurs étaient, bien entendu, la propriété exclusive de l'auteur. Il les plaçait dans toutes les situations identiques ; tel d'entre eux avait déjà servi dix, vingt, trente fois, et n'attendait l'occasion que de resservir une trente et unième.

Commençons par un chœur du *Barbier châtelain*, de Théaulon : à tout seigneur tout honneur.

> Bonne nuit !
> Bonne nuit !
> Ça soulage,
> En voyage.
> Bonne nuit !
> Bonne nuit !
> Retirons-nous sans bruit.

Celui-là était devenu proverbial ; dès que l'on voyait apparaître la situation, chacun, d'avance, fredonnait le chœur qui devait la terminer.

Un chœur de Brazier et de Courcy, dans *le Parisien à Londres*, n'était pas non plus sans mérite. Malheureusement il appartenait à une situation tellement excentrique, qu'il n'avait pu servir qu'une fois.

Il n'en était pas moins resté dans la mémoire de bon nombre d'amateurs.

Il s'agissait d'un Français surpris en conversation criminelle, et qui, amené devant ses juges, excitait une vive curiosité dans l'auditoire.

En conséquence, l'auditoire chantait :

> Nous allons voir juger
> Cet étranger,
> Qui fut bien léger !
> A l'audience,
> On défend l'innocence,
> Et l'on sait la venger

L'étranger était condamné au mariage, et l'auditoire, satisfait, se retirait en chantant le même chœur, avec cette légère variante :

Nous *avons vu* juger
Cet étranger,
Qui fut bien léger !
A l'audience,
On défend l'innocence,
Et l'on sait la venger.

Mais, comme les déjeuners, les dîners, les soupers sont plus fréquents au théâtre que les étrangers condamnés à épouser des Anglaises, il existait un chœur de Dumanoir qui, utilisé chaque fois qu'on se mettait à table, donnait au public une idée de l'ivresse des convives.

Ceux-ci chantaient donc :

Quel repas
Plein d'appas,
Où, gai convive,
L'Amour arrive !...
Quel repas
Plein d'appas !
On n'en fait pas
De pareils ici-bas !

Malgré les saintes lois de la propriété, plus respectées, on le sait, parmi les auteurs dramatiques que dans aucune autre classe de la société, un jour, Adolphe se permit de subtiliser ce couplet, et eut l'audace de le mettre dans une pièce à lui, sans prendre la peine d'y changer un iota.

Ce fut toute une histoire : menacé d'un procès par Dumanoir, il ne s'en tira qu'en lui prêtant, en échange de ce chœur de convives, un chœur de danseurs.

Voici le chœur de Leuven ; on verra que, si Dumanoir n'y gagnait pas beaucoup, il n'y perdait pas grand'chose :

A la danse,
A la danse,
Allons, amis, que l'on s'élance !
Entendez-vous du bal
Les gais accords, le doux signal ?...

Fidèle à l'exécution de la transaction, Dumanoir ne s'en servit qu'une fois, et le remit à Adolphe, qui, rentré en possession de son chœur, continua de s'en servir, à la grande satisfaction des spectateurs.

Il est vrai que tous ces chœurs-là s'inclinaient humblement devant le chœur de *Jean de Calais*.

Il était d'Emile Vanderburch, un des auteurs du *Gamin de Paris*, et terminait la pièce.

Le voici :

Chantons les hauts faits
De Jean de Calais !
On dira, dans l'histoire,
Qu'il a mérité
Sa gloire
Et sa félicité !...

Au reste, une grande révolution était en train de s'opérer dans le vaudeville à cette époque, et cette révolution était faite par un homme qui, depuis, a proscrit les autres comme révolutionnaires. Nous voulons parler de Scribe, qui, dans la révolution littéraire de 1820 à 1828, joua à peu près le rôle que jouèrent les girondins dans la révolution politique de 1792 à 1793.

Avant Scribe, à part les charmantes ébauches de Desaugiers, les vaudevilles n'étaient guère que des canevas sur lesquels brodaient les acteurs. Comme on se préoccupe aujourd'hui de faire un rôle à M. Arnal, à M. Bouffé ou à mademoiselle Rose Chéri, on ne se préoccupait point, alors, de faire un rôle à M. Potier, à M. Brunet ou à M. Perrin. — M. Perrin, M. Brunet ou M. Potier trouvaient leurs rôles indiqués à la première répétition, et les faisaient ce qu'ils étaient à la première représentation.

Ce fut Scribe, qui, le premier, au lieu de canevas, fit des pièces. Entre ses mains habiles, l'intrigue se noua, et l'on eut, au bout de trois ou quatre ans, tout ce Théâtre du Gymnase, qui n'était pas modelé sur une société quelconque, mais qui créait une société que l'on pouvait appeler la société de M. Scribe, société composée presque exclusivement de colonels, de jeunes veuves, de vieux soldats et de domestiques fidèles. Jamais on n'avait vu de pareilles veuves ; jamais on n'avait vu de semblables colonels ; jamais on n'avait entendu de vieux soldats parler ainsi ; jamais on n'avait rencontré de domestiques aussi dévoués ! Mais, telle que l'avait faite M. Scribe, la société du Gymnase fut à la mode, et la protection directe de madame la duchesse de Berry ne contribua pas peu à faire la fortune du directeur et la réputation de l'auteur.

Le couplet lui-même changea de forme. Il abandonna les vieux airs de nos pères, à qui suffisaient la ronde gaieté du *lon lon la larira dondaine*, et du *gai gai larira dondé*, pour se maniérer en façon d'opéra comique, pour s'aiguiser en trait, pour s'étendre en couplets de facture. Lorsque la situation devenait tendre, huit ou dix vers exprimant le sentiment du personnage empruntaient le charme de la musique, et soupiraient la déclaration d'amour, que la prose cessa de se permettre. Enfin, naquit ce genre bâtard, mais gracieux à tout prendre, dont M. Scribe fut à la fois, comme on dit au village, père et parrain, et qui n'est ni l'ancien vaudeville, ni l'opéra comique, ni la comédie.

Les modèles du genre furent : *la Somnambule*, *Michel et Christine*, *l'Héritière*, *le Mariage de raison*, *Philippe* et *la Marraine*.

Quelques vaudevillistes, par la suite, montèrent encore un degré de plus, et s'appelèrent *le Chevalier de Saint-Georges*, *un Duel sous Richelieu*, *la Vie de bohème*. Ceux-là touchaient à la comédie et pouvaient à la rigueur se jouer sans couplets.

Nous signalerons les autres changements, au fur et à mesure qu'ils s'opéreront dans les arts. Constatons seulement que nous sommes entrés dans l'ère des transitions. — Dès 1818, Scribe a commencé pour le vaudeville ; de 1818 à 1820, Hugo et Lamartine jettent, au milieu du monde littéraire, l'un avec les *Odes et Ballades*, l'autre avec les *Méditations*, les premiers essais d'une poétique nouvelle ; de 1820 à 1824, Nodier publie des romans de genre qui ouvrent une voie nouvelle, celle du pittoresque ; de 1824 à 1828, ce sera le tour de la peinture de faire son mouvement ; enfin, de 1828 à 1835, s'accomplira la révolution dramatique, que suivra presque immédiatement celle du roman historique et de fantaisie.

Alors, le XIXe siècle, sorti des langes paternels, prendra sa couleur et conquerra son originalité.

Il va sans dire que, lié comme je l'ai été avec tous les grands peintres et tous les grands statuaires de l'époque, chacun d'eux passera à son tour dans ces mémoires, gigantesque galerie où chaque nom illustre laissera sa vivante statue.

Revenons à Soulié.

On venait de lui renvoyer en épreuve la première de ses pièces de vers qui ait eu les honneurs de l'impression ; elle était intitulée *la Folle de Waterloo*, et avait été faite à la demande de Vatout, pour l'ouvrage qu'il publiait sur la galerie du Palais-Royal.

Il va sans dire que Soulié nous la lut.

La voici. — Nous tâcherons de constater ainsi le point de départ de tous nos grands poètes. En voyant le but auquel ils sont arrivés, on mesurera la distance parcourue. Peut-être quelques contemporains maussades nous diront que peu leur importent et le point de départ et le point d'arrivée : à ceux-là, nous répondrons que nous n'écrivons pas précisément pour l'an 1851 ou l'an 1852, mais pour ce pieux avenir qui ramasse le ciseau, le crayon ou la plume échappés aux mains des illustres mourants.

LA FOLLE DE WATERLOO

Un jour, livrant mon âme à la mélancolie,
J'avais porté mes pas errants
Dans ces prisons où la folie
Est offerte en spectacle aux yeux indifférents.

C'était à l'heure qui dégage
Quelques infortunés des fers et des verrous ;
Et mon cœur s'étonnait d'écouter leur langage,
Où se mêlaient les pleurs, le rire et le courroux.

Tandis que leur gardien les menace ou les raille,
Une femme paraît, pâle et le front penché ;
Sa main tient l'ornement qui, les jours de bataille,
Brille au cou des guerriers sur l'épaule attaché,
Et de ses blonds cheveux s'échappe un brin de paille
A sa couche arraché.

En voyant sa jeunesse et le morne délire,
Qui doit, par la prison, la conduire au tombeau,
Je me sentis pleurer... Elle se prit à rire,
Et cria lentement : « Waterloo ! Waterloo ! »

« Quel malheur t'a donc fait ce malheur de la France ?
Lui dis-je. » Et son regard craintif
Où, sans voir la raison, je revis l'espérance,
S'unit pour m'appeler à son geste furtif.

« Français, parle plus bas, dit-elle. Oh ! tu m'alarmes !
Peut-être ces Anglais vont étouffer ta voix ;
Car c'est à Waterloo que, la première fois,
Adolphe m'écouta sans répondre à mes larmes.

« Lorsque, dans ton pays, la guerre s'allumait,
Il me quitta pour elle, en disant qu'il m'aimait ;
C'est là le seul adieu dont mon cœur se souvienne
La gloire l'appelait, il a suivi sa loi ;
Et, comme son amour n'était pas tout pour moi,
Il servit sa patrie, et j'oubliai la mienne !

« Et quand je voulus le chercher,
Pour le voir, dans le sang il me fallut marcher ;
J'entendais de longs cris de douleur et d'alarmes ;
La lune se leva sur ce morne tableau ;
J'aperçus sur le sol des guerriers et des armes,
Et des Anglais criaient « Waterloo ! Waterloo ! »

« Pauvre Adolphe ! dit-elle en soupirant tout bas ;
Comme il souffre ! il m'attend, puisqu'il ne revient pas ! »

Elle dit, dans les airs la cloche balancée
Apprit à la douleur que l'heure était passée
D'espérer que ses maux, un jour, pourraient finir.
La folle se cachait ; mais, dans le sombre asile
Où, jeune, elle portait un si long avenir,
A la voix des gardiens dont la pitié s'exile,
Seule, il lui fallut revenir.

« Adieu ! je ne crains pas qu'un Français me refuse,
Dit-elle en me tendant la main :

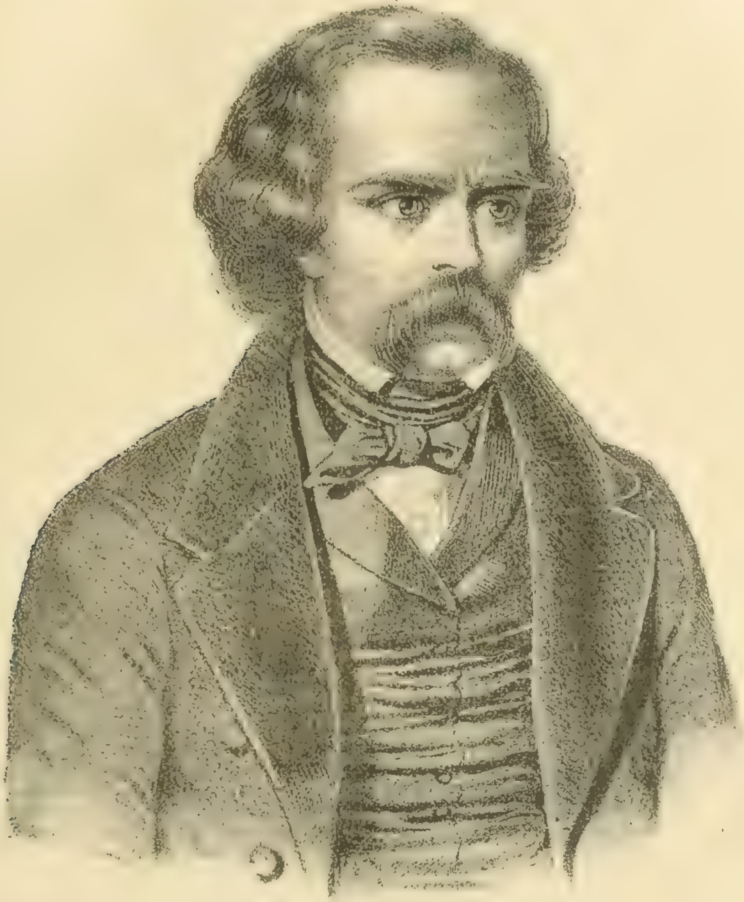

F. Soulié.

« Et moi, fille de l'Angleterre,
Indifférente aux miens qui dormaient sur la terre,
J'appelais un Français, et pleurais sans remords...
Tout à coup, une voix mourante et solitaire
S'éleva de ce champ des morts.

« Adolphe ? » me dit-on. « Des héros de la garde
« Il était le plus brave et marchait avec nous ;
« Nous combattions ici... Va, baisse-toi, regarde,
« Tu l'y retrouveras, car nous y sommes tous ! »

« Je tremblais de le voir et je le vis lui-même...
Dis-moi quel est ce mal qu'on ne peut exprimer ?
Ses yeux, sous mes baisers, n'ont pu se ranimer...
Oh ! comme j'ai souffert à cette heure suprême,
Car il semblait ne plus m'aimer !

Et puis... je ne sais plus !... Connaît-il ma demeure ?
Jadis, quand il venait, il venait tous les jours !
Et sa mère, en pleurant, accusait nos amours...
Hélas ! il ne vient plus, et pourtant elle pleure ! »

La folle vers la porte adresse alors ses pas,
Attache à ses verrous un regard immobile,
M'appelle à ses côtés, et, d'une voix débile

Si tu le vois, là-bas, qui vient sur le chemin ;
D'un aussi long retard si son amour s'accuse,
Dis-lui que je le plains, dis-lui que je l'excuse,
Dis-lui que je l'attends demain !

LXXXII

LE DUC D'ORLÉANS. — MA PREMIÈRE ENTREVUE AVEC LUI. — MARIA-STELLA CHIAPPINI. — SON PROCÈS EN RÉCLAMATION D'ÉTAT. — SON HISTOIRE. — MÉMOIRE DU DUC D'ORLÉANS. — JUGEMENT DE LA COUR ECCLÉSIASTIQUE DE FAENZA. — RECTIFICATION DE L'ACTE DE NAISSANCE DE MARIA-STELLA.

J'étais depuis un mois à peu près installé au bureau, — à la grande satisfaction d'Oudard et de M. de Broval, qui, grâce à ma belle écriture, trouvaient que M. Deviolaine avait été bien sévère pour moi, — lorsque le premier me

fit prévenir par Raulot qu'il m'attendait dans son cabinet.

Je m'empressai de me rendre à l'invitation.

Oudard avait un air solennel.

— Mon cher Dumas, me dit-il, M. le duc d'Orléans vient de me faire demander quelqu'un qui pût lui copier vite et bien un travail qu'il fait pour son conseil. Sans que ce travail ait rien de mystérieux, vous comprendrez, en le copiant, qu'il ne doit pas traîner dans un bureau. J'ai pensé à vous, qui écrivez rapidement et correctement : c'est un moyen de vous présenter au duc. Je vais vous conduire dans son cabinet.

Mon émotion fut vive, je l'avoue, en apprenant que j'allais me trouver en face d'un homme dont la pression pouvait être importante sur ma destinée.

Oudard s'aperçut de l'effet que produisait sur moi cette nouvelle, et essaya de me rassurer en me parlant de la parfaite bonté du duc.

Tout cela n'empêcha point que je n'abordasse avec une grande inquiétude le cabinet de Son Altesse royale.

Son Altesse royale était en train de déjeuner, ce qui me donna un moment de répit ; mais bientôt j'entendis un pas que je devinai être le sien, et la peur me reprit.

La porte s'ouvrit, et le duc d'Orléans parut.

Je l'avais vu déjà, une ou deux fois, à Villers-Cotterets, lorsqu'il y était venu pour la vente des bois. Je crois avoir dit qu'alors il logeait chez M. Collard, où il recevait une hospitalité que celui-ci faisait la plus fastueuse possible, tandis que, de son côté, le duc d'Orléans tentait toujours de la restreindre à une simple visite de famille.

M. le duc d'Orléans avait, au reste, le bon esprit de reconnaître, presque publiquement, ses liens de demi-parenté ; il avait auprès de lui, au Palais-Royal, ses deux oncles naturels, les deux abbés de Saint-Phar et de Saint-Aubin, et il ne faisait aucune différence entre eux et les autres membres de sa famille.

Le prince allait avoir cinquante ans au mois d'octobre suivant : c'était encore un fort bel homme, un peu alourdi par un embonpoint qui, depuis dix ans, allait croissant ; il avait la figure ouverte, l'œil vif et spirituel, sans fixité ni profondeur ; une grande affabilité de paroles qui, cependant, n'allait jamais jusqu'à empêcher l'aristocratie de se faire sentir, à moins qu'il n'eût tout intérêt de caresser quelque bourgeois vaniteux ; la voix agréable, presque toujours bienveillante dans ses moments de bonne humeur ; et, quand il avait envie de causer, on l'entendait venir de loin, chantant la messe d'une voix presque aussi fausse que celle de Louis XV.

Nous lui avons, depuis, entendu chanter la *Marseillaise*, qu'il ne chantait guère plus juste que la messe.

En deux mots je fus présenté ; on ne faisait pas grande cérémonie avec moi.

— Monseigneur, c'est M. Dumas, dont je vous ai parlé, le protégé du général Foy.

— Ah ! bien, répondit le duc ; j'ai été enchanté de faire quelque chose d'agréable au général Foy, qui vous a vivement recommandé à moi, monsieur. Vous êtes le fils d'un brave que Bonaparte, à ce qu'il paraît, a laissé mourir de faim ou à peu près ?

Je m'inclinai en signe d'assentiment.

— Vous avez une très belle écriture ; vous faites admirablement les cachets et les enveloppes ; travaillez, et M. Oudard aura soin de vous.

— En attendant, reprit Oudard, monseigneur veut bien vous confier un important travail ; Son Altesse désire qu'il soit fait promptement et correctement.

— Je ne le quitterai point qu'il ne soit terminé, répondis-je, et je ferai de mon mieux pour arriver à cette correction que désire Son Altesse.

Le duc fit à Oudard un signe qui voulait dire : « Ce n'est pas trop mal pour un provincial. » Puis, passant devant moi :

— Venez dans cette chambre, me dit-il, et mettez-vous à cette table.

En même temps, il m'indiqua un bureau.

— Ici, vous serez tranquille.

Et il ouvrit une liasse dans laquelle étaient rangées, par ordre, une cinquantaine de pages toutes de sa longue écriture, couvertes des deux côtés et numérotées au recto.

— Tenez, me dit-il, copiez depuis ici jusque-là ; si vous arrivez là avant que je sois rentré, vous m'attendrez ; j'ai quelques corrections à faire à certains passages, et je les ferai en vous dictant.

Je m'assis et me mis à la besogne.

Le travail que l'on m'avait confié se rapportait à un événement dont le bruit venait de se répandre, et qui ne laissait pas que de préoccuper Paris.

Il s'agissait de la réclamation que faisait Maria-Stella-Petronilla, [illegible] baronne de Sternberg, du rang et de la fortune des d'Orléans, qu'elle prétendait lui appartenir.

Voici sur quoi était fondée cette prétention. Il est bien entendu que nous n'admettons pas un seul instant à la justice de sa réclamation, nous nous plaçons au point de vue de Maria-Stella.

Madame la duchesse d'Orléans, mariée en 1768, n'avait encore donné, au commencement de janvier 1772, à Louis-Philippe-Joseph-d'Orléans, son mari, qu'une fille, morte en naissant.

Cette stérilité d'enfants mâles désolait M. le duc d'Orléans, dont la fortune, composée plus qu'à moitié d'apanages, devait retourner à la couronne, en cas d'extinction des mâles.

Ce fut avec cette préoccupation, et avec l'espérance qu'un voyage disposerait peut-être la duchesse d'Orléans à une nouvelle grossesse, que Joseph-Philippe et sa femme partirent pour l'Italie, au commencement de l'année 1772, sous le nom du comte et de la comtesse de Joinville.

Je répète une dernière fois que, pendant tout ce récit, ce n'est point moi qui vais parler : c'est la demanderesse Maria-Stella-Petronilla.

En effet, les augustes voyageurs étaient à peine arrivés au sommet des Apennins, que les symptômes d'une nouvelle grossesse se manifestèrent chez madame la duchesse d'Orléans, et l'obligèrent à s'arrêter à Modigliana.

Dans ce village de Modigliana, il y avait une prison, et, pour garder cette prison, un geôlier.

Ce geôlier se nommait Chiappini.

M. le duc d'Orléans, fidèle à ses traditions de familiarité avec le peuple, se lia d'autant plus aisément avec ce geôlier, que cette liaison avait lieu sous le voile de l'incognito.

D'ailleurs, à cette liaison, il y avait un motif.

La femme de Chiappini était grosse, juste de la même époque que madame la duchesse d'Orléans.

Cette convention fut, alors, arrêtée entre les illustres voyageurs et l'humble geôlier, que, si madame la comtesse de Joinville accouchait, par hasard, d'une fille, et la femme Chiappini d'un garçon, échange serait fait, entre les deux mères, de leurs deux enfants.

Le hasard voulut que les choses arrivassent selon les prévisions des parents : la femme du geôlier accoucha d'un garçon, la femme du prince accoucha d'une fille ; et l'échange fut fait comme il avait été convenu, moyennant une somme considérable qui fut remise par le prince au geôlier.

L'enfant destiné à jouer le rôle de prince fut alors, transporté à Paris, et, quoique sa naissance remontât au 17 avril 1773, elle fut tenue cachée jusqu'au 6 octobre, jour où elle fut déclarée, et où se fit, par l'aumônier du Palais-Royal, en présence du curé de la paroisse et de deux valets, la cérémonie de l'ondoiement.

Pendant ce temps, la fille de la duchesse, restée en Italie, y était élevée sous le nom de Maria-Stella-Petronilla.

On devine le reste de la fable. Suivons-la, cependant, dans ses détails.

Maria-Stella demeura jusqu'à la mort du geôlier Chiappini sans connaître sa naissance. Sa jeunesse fut triste. La femme du geôlier, qui regrettait son fils, et qui reprochait éternellement à son mari le pacte conclu, rendait l'enfant très malheureuse. Très belle, d'ailleurs, la jeune fille, à l'âge de dix-sept ans, fit une telle impression sur lord Newborough, qui passait à Modigliana, que ce seigneur, l'un des plus riches d'Angleterre, l'épousa presque malgré elle, et l'emmena à Londres. Restée veuve, encore jeune, avec plusieurs enfants, — dont l'un est aujourd'hui pair d'Angleterre, — elle épousa bientôt le baron de Sternberg, qui l'emmena à Pétersbourg, et dont elle eut un fils.

Un jour, la baronne de Sternberg, à peu près séparée de son mari, reçut une letre timbrée d'Italie ; elle l'ouvrit et lut les lignes suivantes, écrites de la main de celui qu'elle croyait son père :

« Milady,

« Je suis finalement arrivé au terme de mes jours, sans avoir révélé à personne un secret qui regarde directement vous et moi.

« Ce secret est le suivant :

« Le jour où vous naquîtes d'une personne que je ne puis nommer, et qui a déjà quitté cette terre, il me naquit aussi, à moi, un garçon. Je fus requis de faire un échange, et, attendu le peu de fortune que j'avais en ce temps-là, je consentis à des propositions instantes et avantageuses. Ce fut alors que je vous adoptai pour ma fille, en même temps que l'autre partie adoptait mon fils. Je vois que le ciel a suppléé à mes fautes, puisque vous êtes placée dans un état de meilleure condition que votre père, quoiqu'il fût dans un rang presque semblable, et c'est ce qui me permet de mourir avec quelque tranquillité. Gardez ceci par devers vous, pour ne pas m'en rendre totalement responsable. Tout en vous demandant pardon de ma faute, je vous prie de la tenir, s'il vous plaît, cachée, pour ne pas faire parler le monde sur une affaire sans remède. Cette lettre ne vous sera même remise qu'après ma mort.

« LAURENT CHIAPPINI. »

Cette lettre reçue, Maria-Stella s'occupa immédiatement des préparatifs de son voyage, et partit pour l'Italie.

Elle ne croyait pas, comme le lui disait le geôlier Chiappini, l'affaire sans remède ; elle voulait connaître son véritable père. Elle prit des renseignements partout où elle put en trouver, et, enfin, elle apprit qu'en 1772, c'est-à-dire un an avant sa naissance, deux voyageurs français étaient arrivés à Modigliana, et y étaient restés jusqu'au mois d'avril 1773. Ces deux voyageurs s'appelaient le comte et la comtesse de Joinville.

Sur ces simples renseignements, la baronne de Sternberg partit pour la France et commença par se rendre dans la petite ville de Joinville, dont son père portait le nom. La, elle apprit que Joinville était autrefois un apanage de la famille d'Orléans, et que le duc Louis-Philippe-Joseph, qui avait, en 1772, voyagé en Italie, était mort en 1793 sur l'échafaud.

Seulement, le duc d'Orléans, son fils, habite Paris, jouit de toute la fortune paternelle, et se trouve, — les deux frères cadets étant morts, le duc de Montpensier en Angleterre, et le duc de Beaujolais à Malte, — seul prince du sang de la branche d'Orléans.

Maria-Stella part aussitôt pour Paris, essaye, mais inutilement, de parvenir jusqu'au duc, se livre à des intrigants qui l'exploitent, à des hommes d'affaires qui la volent, et finit par écrire dans les journaux que la baronne de Sternberg, chargée d'une communication de la plus haute importance pour les héritiers du comte de Joinville, est arrivée à Paris, et désire leur faire le plus tôt possible cette communication.

Le duc d'Orléans ne voulait pas recevoir cette communication d'une façon directe ; il ne voulait pas non plus recourir à l'entremise d'un homme d'affaires ; il chargea son oncle, le vieil abbé de Saint-Phar, de passer chez la baronne (1).

Alors, tout s'éclaircit ; alors, le duc découvre toute la machination qui se trame contre lui, et, apprenant que, soit bonne foi, soit cupidité, la poursuite de Maria-Stella est sérieuse, et que celle-ci va retourner en Italie pour se munir des pièces qui doivent constater son identité, il se met, à tout hasard, en mesure, par un mémoire destiné à son conseil, de repousser la fable à l'aide de laquelle Maria-Stella — qui s'est adressée à la duchesse d'Angoulême, comme à la personne dont les ressentiments contre la famille d'Orléans doivent être les plus vifs, — veut lui enlever son rang et sa fortune, ou du moins lui faire payer le droit de les conserver.

C'était ce mémoire que j'étais appelé à transcrire.

Celui-là, je l'avoue, je ne l'écrivis point sans le lire, quoique ma parfaite ignorance de l'histoire laissât beaucoup de points obscurs pour moi dans la réfutation du prince.

Au reste, non seulement il reposait sur la vérité, mais encore il était écrit avec cette force de dialectique qui, dans les affaires de chicane, même inférieures, était un des côtés saillants du duc d'Orléans, lequel avait un conseil pour la forme ; car c'était lui qui toujours remettait à maître Dupin, non pas de simples notes sur les procès qu'il avait à soutenir, mais de véritables mémoires qui faisaient l'admiration du célèbre avocat.

Au bout de deux heures de travail, j'étais arrivé où le duc m'avait dit de m'arrêter. Je m'arrêtai donc et j'attendis.

Le duc rentra.

Il vint à la table où j'écrivais, prit ma copie, fit un signe d'approbation en voyant mon écriture ; mais presque aussitôt :

— Ah ! ah ! dit-il, vous avez une ponctuation à vous, à ce qu'il paraît.

Et, prenant une plume, il s'assit à l'angle de la table, et se mit à ponctuer ma copie selon les règles de la grammaire.

Le duc me faisait beaucoup d'honneur en disant que j'avais une ponctuation à moi ; je ne savais pas plus la ponctuation qu'autre chose : je ponctuais selon mon sentiment, ou plutôt je ne ponctuais pas du tout.

Aujourd'hui encore, je ne ponctue que sur les épreuves, et je crois qu'on pourrait prendre au hasard dans mes manuscrits, et parcourir tout un volume, sans y trouver ni un point d'exclamation ni un accent aigu ni un accent grave.

Après que le duc d'Orléans eut lu, après qu'il eut corrigé la ponctuation, il se leva, et, en marchant, me dicta la partie qu'il voulait corriger.

J'écrivais presque aussi rapidement qu'il dictait, ce qui paraissait le satisfaire beaucoup. J'arrivai à cette phrase :

(1) J'ignore si M. l'abbé de Saint-Phar vit ou ne vit pas Maria-Stella. Je transcris le mémoire de cette femme, voilà tout.

« Et quand il n'y aurait que la *ressemblance frappante qui existe entre le duc d'Orléans et son auguste aïeul Louis XIV*, cette ressemblance ne suffirait-elle pas à démontrer la fausseté des prétentions de cette aventurière ?... »

Je n'étais pas, je l'ai déjà dit, très fort en histoire ; mais, dans cette circonstance, j'en savais juste assez, — comme on dit en duel d'un homme qui a trois mois de salle, — j'en savais juste assez pour me faire tuer : c'est-à-dire que je savais que M. le duc d'Orléans descendait de Monsieur ; que Monsieur était le fils de Louis XIII et le frère de Louis XIV, et que, par conséquent, Louis XIV, étant le frère de Monsieur, ne pouvait pas être l'aïeul du duc d'Orléans qui me faisait l'honneur de me dicter un mémoire contre les prétentions de Maria-Stella.

Aussi, à ces mots : « Et quand il n'y aurait que la *ressemblance frappante qui existe entre le duc d'Orléans et son auguste aïeul Louis XIV* », je levai la tête.

C'était une grande impertinence ! Un prince ne se trompe jamais, et, dans cette circonstance, le prince ne se trompait pas.

Aussi, le duc d'Orléans, s'arrêtant devant moi :

— Monsieur Dumas, me dit-il, apprenez ceci : c'est que, lorsqu'on ne descendrait de Louis XIV que par les bâtards, c'est encore un assez grand honneur pour qu'on s'en vante !... Continuez.

Et il reprit :

« ... Cette ressemblance ne suffirait-elle pas à démontrer la fausseté des prétentions de cette aventurière ?... »

Cette fois, j'écrivis sans lever le nez, et ne le levai plus pendant tout le reste de la séance.

A quatre heures, le duc d'Orléans me rendit la liberté, en me demandant si je pouvais venir travailler le soir.

Je répondis que j'étais aux ordres de Son Altesse.

Je pris mon chapeau, je saluai, je sortis, j'enjambai les escaliers quatre à quatre, et je courus retrouver Lassagne.

Le hasard fit qu'il était encore à son bureau.

— Mais, lui demandai-je, en entrant et sans autres préliminaires, comment se fait-il donc que Louis XIV soit l'aïeul du duc d'Orléans ?

— Pardieu ! me dit-il, c'est bien simple : parce que le régent a épousé mademoiselle de Blois, fille naturelle de Louis XIV et de madame de Montespan, à telles enseignes que, lorsqu'il a annoncé ce mariage à la princesse Palatine, seconde femme de Monsieur, celle-ci lui a allongé un soufflet en pleine joue pour lui apprendre à se mésallier. Vous trouverez cela dans les Mémoires de la princesse Palatine et dans Saint-Simon.

Je demeurai écrasé sous cette réponse si prompte et si sûre.

— Ah ! me dis-je en courbant la tête, je n'en saurai jamais tant que cela !

Le soir même, à onze heures, la copie de mon mémoire fut terminée. M. Dupin, à qui elle fut envoyée le lendemain, doit l'avoir encore, toute de mon écriture.

Finissons-en tout de suite avec Maria-Stella.

Comme elle en avait menacé le duc d'Orléans, elle était retournée en Italie, pour chercher les pièces qui devaient établir l'authenticité de sa naissance, et la substitution de la fille de la comtesse de Joinville au fils du geôlier Chiappini.

Le 29 mai 1824, elle obtint, en effet, de la cour ecclésiastique de Faenza le jugement suivant ; nous le donnons pour ce qu'il vaut, ou plutôt pour ce qu'il a valu.

Ce jugement est suivi de la rectification de l'acte de naissance.

Jugement de la cour ecclésiastique de Faenza.

« Ayant invoqué le très saint nom de Dieu, nous, séant dans notre tribunal, et n'ayant devant les yeux que Dieu et sa justice, prononçant dans le procès qui s'agite ou qui s'agitera par-devant nous, en première ou toute autre plus véritable instance : entre Son Excellence Maria Newborough, baronne de Sternberg, domiciliée à Ravenne, demanderesse, d'une part ; et M. le comte Charles Bandini, comme curateur judiciairement député par M. le comte Louis et madame la comtesse N. de Joinville ou tout autre absent qui aurait ou prétendrait avoir intérêt en cause, défendeurs comparus en justice ainsi que l'excellentissime M. le docteur Nicolas Chiappini, domicilié à Florence, également défendeur convenu, non comparu en justice ; — considérant que, par-devant cette cure épiscopale, comme tribunal compétent, à cause des actes ecclésiastiques sous-indiqués assujettis à sa juridiction, la demanderesse a requis qu'il fût ordonné, moyennant annotation convenable, la correction de son acte de baptême, etc. ; que, de la part du curateur, défendeur convenu, il a été requis que l'ins-

tance de la demanderesse fût rejetée, les frais reportés, que l'autre défendeur convenu, le docteur Chiappini, n'est point comparu en justice, quoique, par le moyen d'un huissier archiépiscopal de Florence, il ait été deux fois cité, suivant la coutume de cette cure, et que l'effet de cette contumace a été joint à la décision du procès ;

« Vu les actes, etc ; — ayant entendu les défendeurs respectifs, etc. ; — Considérant que Laurent Chiappini, étant près du terme de sa vie, a, par une lettre qui fut remise à la demanderesse, après le décès du susdit Chiappini, révélé à la même demanderesse le secret de sa naissance, en lui manifestant clairement qu'elle n'est pas sa fille, mais la fille d'une personne qu'il déclare ne pas pouvoir nommer ; qu'il a été légalement reconnu par les experts que cette lettre est écrite de la main de Laurent Chiappini ; que le dire d'un homme moribond fait pleine preuve, puisqu'il n'a plus intérêt à mentir et que l'on présume qu'il ne pense qu'à son salut éternel ; qu'on doit regarder un tel aveu comme un serment solennel, et comme une disposition faite en faveur de l'âme et de la cause pie ; qu'en vain, M. le curateur essayerait d'ôter à ladite lettre sa vigueur, attendu qu'il n'y est point indiqué quels étaient les vrais père et mère de la demanderesse, puisque — quoiqu'il y ait réellement le défaut de cette indication — on a eu néanmoins recours, de la part de la même demanderesse, à la preuve testimoniale, aux présomptions et aux conjectures ; que, lorsqu'il y a commencement de preuve par écrit, comme dans le cas présent, on peut, même dans la question d'état, introduire la preuve testimoniale et tout autre argument ; que si, dans la cause d'état, à la suite du principe de preuve par écrit, celle au moyen de témoins est aussi admissible, on devra, à plus forte raison, la retenir dans cette cause, où l'on ne requiert qu'une pièce pour s'en servir après, dans la question d'état ; — considérant que, des dépositions judiciaires assermentées des témoins, Marie et Dominique-Marie, sœurs Bandini, il résulte clairement avoir eu lieu la convention entre M. le comte et le sieur Chiappini de troquer leurs enfants respectifs, dans le cas où la comtesse donnerait le jour à une fille et la femme Chiappini à un garçon ; que le troc convenu s'effectua véritablement, et, le cas prévu s'étant vérifié, que la fille fut baptisée dans l'église du prieuré de Modigliana, sous les noms de *Maria-Stella*, en l'indiquant faussement fille des époux Chiappini ; qu'elles déposent unanimement de l'époque du troc, laquelle coïncide avec celle de la naissance de la demanderesse, et qu'elles allèguent la cause de la science etc ; — considérant que c'est en vain que M. le curateur oppose l'invraisemblance de cette déposition, puisque non seulement on ne rencontre aucune impossibilité dans leurs dires, mais qu'ils sont, au contraire, appuyés et vérifiés par une très grande quantité d'autres présomptions et conjectures ; qu'une très forte conjecture se déduit de la voix publique et des bruits qui, alors, se répandirent sur le fait du troc, laquelle voix publique, par rapport aux choses anciennes, se compte pour une vérité et pour une pleine science ; que cette voix publique est prouvée, non seulement par les dépositions des sœurs Bandini susdites, mais aussi par l'attestation de M. Dominique de la Valle et par celles des autres témoins de Brisighella et des témoins de Ravenne, toutes légalement et judiciairement examinées dans leurs pays et devant les tribunaux respectifs ; que les vicissitudes auxquelles fut assujetti M. le comte convainquent de la réalité du troc, qu'il est prouvé aux actes que, par suite des bruits répandus à Modigliana sur l'échange en question, le comte de Joinville fut forcé de quitter les lieux pour se réfugier dans le couvent de Saint-Bernard de Brisighella, d'où, étant sorti pour se promener, il fut arrêté, et puis, après avoir été gardé pendant quelque temps au palais public de Brisighella, il fut conduit par les gardes suisses de Ravenne par-devant Son Éminence M. le cardinal légat, qui le remit en liberté, etc. ; que M. le comte Biancoli Borghi atteste, dans son examen judiciaire, que, tandis qu'il dépouillait les anciens papiers de la maison Borghi, il lui tomba sous la main une lettre écrite de Turin à M. le comte Pompée Borghi dont il ne se rappelle pas la date, signée « Louis, comte de Joinville, » laquelle portait que l'enfant troqué était mort et qu'il ne restait plus de scrupule à son égard ; — considérant que le même comte Biancoli Borghi allègue la science comme motif de sa déposition ; que le fait du troc est aussi prouvé par le changement en meilleure fortune de Chiappini, etc. ; que celui-ci parla du troc à un certain don Bandini de Varnozo, etc. ; que la demanderesse reçut une éducation convenable à son rang distingué, et non pas comme on aurait élevé la fille d'un geôlier, etc. ; qu'il résulte clairement de toutes les choses jusqu'ici indiquées, et de plusieurs autres existantes aux actes, que Maria-Stella fut faussement indiquée, dans l'acte de naissance, comme étant fille des époux Chiappini et qu'elle doit sa naissance à M. le comte et à madame la comtesse de Joinville ; qu'il est, en conséquence, de toute justice d'accorder la correction de l'acte de naissance que réclame, maintenant, cette même Maria-Stella ; enfin, que M. le docteur Thomas Chiappini, au lieu de s'opposer à sa demande, s'est rendu contumace ;

« Ayant répété le très saint nom de Dieu, nous disons, arrêtons et jugeons définitivement que l'on doit rejeter, ainsi que nous rejetons, les exceptions de M. le curateur, susdit défendeur convenu ; nous voulons et ordonnons qu'on les tienne comme rejetées, et, par conséquent, nous avons aussi dit, arrêté et définitivement jugé qu'on ait à rectifier et corriger l'acte de naissance du 17 avril 1773, inséré au registre baptistaire de l'église prioralé de Saint-Etienne, pape et martyr, à Modigliana, diocèse de Faenza, où il se trouve que Maria-Stella est indiquée comme étant fille de Laurent Chiappini et de Vincenzia Diligenti, et qu'on ait, au contraire, à l'indiquer fille de M. le comte Louis et de madame la comtesse N. de Joinville, Français, auquel effet nous avons également arrêté que la rectification dont il s'agit soit opérée d'office par notre greffier, avec faculté aussi par M. le prieur de l'église Saint-Etienne, pape et martyr, de Modigliana, diocèse de Faenza, de délivrer copie de l'acte ainsi corrigé et rectifié à tous ceux qui pourraient la demander, etc. ;

« Considérants que j'ai prononcés. — Le chanoine privé, signé : *Valerio Borchi*, provicaire général.

« Le présent jugement a été prononcé, donné, et, par ces écrits, promulgué par le très illustre et très révérend monseigneur provicaire général, séant en son audience publique, et il a été lu et publié par moi, notaire-greffier soussigné, l'an de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ 1824, indiction XII ; aujourd'hui 29 mai, sous le règne de notre seigneur Léon XII, pape P. O. M., l'an Ier de son pontificat, y étant présents, outre plusieurs autres : M. Jean Ricci, notaire ; M. le docteur Thomas Beneditti, tous deux plaidants de Faenza, témoins.

« *Signé :* ANGE MORIGNY, notaire-greffier général épiscopal. »

Rectification de l'acte de naissance.

« Cejourd'hui 24 juin 1824, séant en la sainteté de notre seigneur le pape Léon XII, souverain pontife, heureusement régnant, l'an Ier de son pontificat, indiction XII, à Faenza : — le délai de dix jours, temps utile pour interjeter appel, étant écoulé depuis le jour de la notification du jugement prononcé par le tribunal ecclésiastique de Faenza, le 29 mai dernier, — dans le procès de Son Excellence Maria Newborough, baronne de Sternberg, contre M. le comte Charles Bandini de cette ville, comme curateur judiciaire député, — à M. le comte Louis et madame la comtesse N. de Joinville, et à tout autre absent non comparant qui aurait ou prétendrait avoir intérêt en cause, ainsi qu'à M. le docteur Thomas Chiappini, demeurant à Florence, États de Toscane, sans que personne ait interjeté appel ; moi, soussigné, en vertu des facultés qui m'ont été données par le jugement susénoncé, j'ai procédé à l'exécution du même jugement, moyennant la rectification du certificat de naissance produit aux actes du procès, qui est de la teneur ci-après :
« Au nom de Dieu, *amen*, je soussigné chanoine chapelain,
« curé de l'église prioriale et collégiale de Saint-Etienne,
« pape et martyr, en la terre de Modigliana, dans les États
« de Toscane, et du diocèse de Faenza, certifie avoir trouvé
« dans le quatrième livre des actes de naissance, le mé-
« moire suivant : *Maria Stella Petronilla, née hier, des époux*
« *Lorenzo, fils de Ferdinand Chiappini, huissier public de*
« *cette terre, et de Vincenzia Diligenti, fille de feu N. de*
« *cette paroisse, fut baptisée, le 17 avril 1773, par moi, cha-*
« *noine, François Signari, l'un des chapelains ; les parrain*
« *et marraine furent François Bandelloni, archer, et Stella*
« *Ciabatti.* — En foi de quoi, etc., à Modigliana, le 16 avril
« 1824, signé : Gaetan Violani, chanoine, etc. » J'ai, dis-je, procédé à l'exécution du jugement susénoncé, moyennant la rectification susdite, laquelle s'opère définitivement dans les formes et termes ci-après : « Maria-Stella Petronilla,
« née hier, des époux M. le comte Louis et madame la
« comtesse N. de Joinville, Français, demeurant alors,
« dans la terre de Modigliana, — fut baptisée le 17 avril
« 1773, par moi, chanoine François Signari, l'un des chape-
« lains ; les parrain et marraine furent François Bandelloni,
« archer, et Stella Ciabatti. »

Signé : ANGE MORIGNY, notaire-greffier du tribunal épiscopal de Faenza. »

Munie de ces pièces, la baronne revint à Paris vers la fin de 1824 ; mais, sans doute ou ces pièces ou les personnages qui la mettaient en avant n'inspirèrent pas une grande confiance, car ni de Louis XVIII, qui n'aimait pas beau-

coup son cousin puisque, sous aucun prétexte, il ne voulut jamais, tant qu'il régna, le faire *altesse royale*, disant qu'il serait toujours assez près du trône, — ni de Charles X, elle ne put obtenir aucun appui pour poursuivre la restitution de son nom et de ses biens.

Charles X tombé, et le duc d'Orléans devenu roi, ce fut bien autre chose. Il n'y avait pas moyen d'en appeler de Philippe endormi à Philippe éveillé. L'intimidation était sans effet ; les ennemis les plus acharnés du nouveau roi n'avaient pas voulu prêter les mains à cette réclamation qu'ils regardaient comme une intrigue, et Maria-Stella, n'ayant pas même les honneurs de la persécution à laquelle elle s'attendait, Maria-Stella resta à Paris. Elle demeurait à l'extrémité de la rue de Rivoli, vers la rue Saint-Florentin, au cinquième ; et, à défaut de courtisans à deux pieds et sans plumes, elle s'était fait une cour à deux pattes et emplumée qui, dès cinq heures du matin, réveillait par son caquetage toute la rue de Rivoli. Ceux de mes lecteurs qui habitent Paris se rappellent peut-être avoir vu les moineaux francs s'abattre par volées, tourbillonner par milliers sur trois fenêtres à balcon : ces trois fenêtres étaient celles de Maria-Stella Petronilla Newborough, baronne de Sternberg, qui, pour n'en pas avoir le démenti, signa jusqu'à la fin de sa vie : « Née JOINVILLE. »

Elle mourut en 1845, le lendemain de l'ouverture des Chambres. Ses dernières paroles furent :

— Passez-moi donc le journal, que je lise les paroles de ce brigand-là.

Depuis cinq ans, elle ne sortait plus, de peur, disait-elle, que le roi ne la fît arrêter.

La pauvre créature était devenue à peu près folle.

Une vingtaine de jours après que j'eus fait la copie du mémoire qui la concernait, M. Oudard m'appela dans son bureau, et m'annonça que j'étais *porté sur les états*.

Cela voulait dire qu'en récompense de ma belle écriture, et de mon habileté à faire les enveloppes et les cachets, j'étais nommé employé à douze cents francs d'appointements.

Je n'avais pas à me plaindre : c'était juste ce qu'avait eu Béranger à son entrée à l'Université.

Le même jour, j'annonçai cette bonne nouvelle à ma mère en la priant de s'apprêter à venir me rejoindre à la première augmentation que j'obtiendrais.

LXXXIII

L'ANNÉE AUX PROCÈS. — PROCÈS DE POTIER AVEC LE DIRECTEUR DE LA PORTE SAINT-MARTIN. — PROCÈS ET CONDAMNATION DE MAGALLON. — LE JOURNALISTE ANONYME. — BEAUMARCHAIS A SAINT-LAZARE. — PROCÈS DE BENJAMIN CONSTANT. — PROCÈS DE M. DE JOUY. — QUELQUES MOTS SUR L'AUTEUR DE « SYLLA ». — TROIS LETTRES TIRÉES DE L'ERMITE DE LA CHAUSSÉE D'ANTIN. — LOUIS XVIII AUTEUR.

Le désir que j'ai de conduire mes lecteurs sans interruption jusqu'au moment où mon sort, ainsi que celui de ma mère, a été fixé par ma mise sur les états comme expéditionnaire à douze cents francs, m'a fait passer par-dessus une foule d'événements bien autrement importants sans doute pour les étrangers que ceux que j'ai racontés, mais qui, [illegible] l'on me permettra cet égoïsme, [illegible] à mes yeux, et dans mon appréciation, devaient tenir le second rang.

L'année 1823, que l'on pourrait appeler l'année des procès, s'était ouverte, le 7 janvier, par le procès de Potier.

Ceux qui n'ont pas vu Potier ne se figureront jamais l'influence que ce grand comédien, tant admiré par Talma, avait sur le public ; au reste, les dommages et intérêts que lui demandait M. Serres, directeur de la Porte-Saint-Martin, pourront donner une idée du prix auquel on l'estimait.

Un beau matin, Potier, fidèle à ses *premières amours*, comme eût dit M. Étienne, avait eu l'idée de retourner aux Variétés, projet qu'il avait accompli, à ce qu'il paraît, en oubliant, avant de partir, de demander à M. Serres la résiliation de son engagement. — Or, Potier venait de créer avec un tel succès de rire et d'argent le père Sournois des *Petites Danaïdes*, que M. Serres refusa non seulement de sanctionner cette désertion, mais encore, faisant le compte du dommage [illegible] avis, Potier lui causait par son départ, et lui [illegible] l'avenir, toujours à cause de ce même départ, se [illegible] après avoir envoyé par huissier sa note à l'illustre [illegible], à l'envoyer par *duplicata* à la première chambre [illegible] la cour royale. Ce qu'il y a de curieux, c'est que le [illegible] du théâtre de la Porte-Saint-Martin ne réclamait [illegible] rien que ce qui lui était dû au terme de son [illegible].

Voici le détail de sa réclamation :

1° Pour chaque jour de retard [illegible] de la recette la plus forte qui ait eu lieu au théâtre pendant tout le temps qui s'est écoulé depuis le 1er mai [illegible] jusqu'au 1er avril de la même année, étant de trois [illegible] cent onze francs, ci	[illegible] 408 fr
2° Plus, comme restitution d'avances	30,000 »
3° Plus, pour dédit	[illegible]
4° Plus, pour dommages et intérêts	60,000 »
5° Plus, pour cent vingt-deux jours écoulés depuis la première réclamation	440 542
6° Plus, pour sept ans et dix mois restant à courir au terme de l'engagement	10 322,840 »
7° Plus, enfin, pour dommages et intérêts applicables à cette période de sept ans	200 000 »
Total	11 217,790 fr.

Si le directeur de la Porte-Saint-Martin avait eu le malheur de gagner son procès, il eût été obligé, pour faire signifier le jugement à Potier, de payer à l'enregistrement une somme de trois à quatre cent mille francs.

La cour condamna Potier à reprendre son service dans la huitaine ; quant aux dommages et intérêts, elle le condamna, *par corps*, à les payer selon son état estimatif.

Trois jours après, on sut que l'affaire s'était arrangée, moyennant un rabais de onze millions deux cent sept mille cent quatre-vingt-dix francs qu'avait fait le directeur.

Le 8 février, ce fut le tour de Magallon, rédacteur en chef de l'*Album*. Magallon paraissait devant la septième chambre de police correctionnelle comme accusé d'avoir, sous une rubrique littéraire, caché des articles politiques dont le but était d'exciter à la haine et au mépris du gouvernement.

Le tribunal condamna Magallon à treize mois de prison, et à deux mille francs d'amende.

La condamnation était exorbitante, aussi fit-elle scandale ; mais ce qui fit bien autrement scandale, ou plutôt ce qui poussa le scandale jusqu'à l'odieux, c'est que, pour ce simple délit littéraire, sous prétexte que la condamnation était de plus d'une année, Magallon fut acheminé vers la maison centrale de Poissy, à pied, les mains liées, et attaché à un forçat galeux condamné pour récidive, lequel, ivre-mort, ne cessa de vociférer pendant toute la route : « Vivent les galériens ! » En arrivant à Poissy, Magallon fut revêtu de l'habit de l'établissement. Dès le soir même, il dut manger à la gamelle, et apprendre à tresser de la paille...

On se contente de citer de pareils faits ; seulement, il faut ajouter qu'ils se passaient sous le règne d'un prince qui se prétendait homme de lettres, pour avoir pris un quatrain à Lemierre et une comédie à Merville.

Nous avons raconté comment M. Arnault, dont le *Marius à Minturnes* avait réussi, malgré la prédiction de Monsieur, paya, selon toute probabilité, ce manque de respect aux décisions de l'altesse royale par quatre ans d'exil, au retour des Bourbons.

Au reste, ce n'était pas le coup d'essai de Louis XVIII à l'endroit de ses *confrères* les hommes de lettres. Sans compter M. de Chateaubriand, qu'il chassa du ministère comme un laquais ; — ce qui fit dire au noble pair en recevant sa démission : « C'est étrange, je n'avais cependant pas volé la montre du roi ! » — sans compter Magallon, qu'il envoya à Poissy enchaîné à un forçat galeux, sans compter M. Arnault, qu'il exila, il avait eu aussi une petite histoire du même genre avec Beaumarchais.

M. Arnault a plus d'une fois raconté devant moi cette curieuse histoire, assez inconnue, de l'emprisonnement de Beaumarchais.

La voici :

Il y a toujours eu une censure, — excepté dans les deux ou trois premiers mois qui suivent le jour où les princes montent sur le trône, et les deux ou trois mois qui suivent le jour où ils en sont chassés ; mais, ces trois mois écoulés, la censure, qui a fait le plongeon, reparaît sur

[illegible] finit par trouver quelque ministre autrefois libé[illegible] [illegible], pour lui tendre la perche.

A l'époque du *Mariage de Figaro*, M. Suard était censeur, [illegible] en même temps un journaliste. C'était un de ceux qui s'étaient, avec le plus d'acharnement, opposés à la représentation de l'œuvre de Beaumarchais, et il était pour beaucoup [illegible] des *cinquante-neuf* [illegible] qui avaient [illegible] l'auteur [illegible] Marais à la police, sans pouvoir arriver à obtenir l'autorisation de faire jouer sa pièce.

Enfin, grâce à l'intervention de la reine et du comte d'Artois, *la Folle Journée*, tirée des griffes de ces messieurs, fut jouée le 27 avril 1784.

M. Suard était ennemi tout à la fois comme un censeur et comme un journaliste, de sorte que, voyant la censure des [illegible] qui lui échappait, il en appela à la censure de la plume. M. Suard était des familiers du comte de Provence, et M. Suard servait au comte de Provence de paravent, lorsque Son Altesse royale voulait se livrer incognito à quelque petite vengeance littéraire.

M. le comte de Provence détestait Beaumarchais presque autant que le faisait M. Suard lui-même ; il en résultait que, par le canal de M. Suard, le comte de Provence se [illegible] [illegible] dans le *Journal de Paris*, contre ce pauvre *Mariage de Figaro*, qui continuait le cours de ses succès [illegible] les articles signés de M. Suard ou les articles anonymes de Son Altesse royale.

Sur [illegible], Beaumarchais abandonna aux *pauvres* [illegible] les droits d'auteur que lui avait rapportés *le Mariage de Figaro*, c'est-à-dire une somme qui pouvait monter à trente ou quarante mille francs.

Monsieur, qui ne devait pas avoir d'enfant — un autre chroniqueur moins parlementaire que moi dirait : qui ne pouvait pas avoir d'enfant, — et qui, par conséquent, vu sa complète impuissance, n'avait pas une grande sympathie pour les *pauvres mères*, Monsieur se donna le plaisir, toujours sous le voile de l'anonyme, d'attaquer l'homme, après avoir attaqué la pièce, et d'écrire contre lui, dans le *Journal de Paris*, une lettre pleine d'amertume et de fiel. Beaumarchais, qui connaissait la meurtrière pour y avoir vu passer le bout de l'escopette de M. Suard, crut encore [illegible] [illegible] d'importance. Par malheur, [illegible] Son Altesse royale qui avait reçu les étrivières sur le dos du censeur. Il en résulta que Monsieur, tout endolori de la riposte, s'en alla conter ses peines à Louis XVI, lui [illegible] à entendre que Beaumarchais avait parfaitement su qu'il ripostait, non pas au censeur royal, mais au frère du roi. Louis XVI, blessé dans la personne de Monsieur, ordonna que le bourgeois qui s'était permis de fustiger une altesse royale sans respect pour son rang fût arrêté et conduit, non pas à la Bastille, — prison trop noble pour un *polisson* comme lui, — mais dans une maison de [illegible] Sa Majesté jouait à la [illegible] au moment où elle prit cette décision, c'est sur un sept de pique que fut donné l'ordre d'arrêter Beaumarchais, et de le conduire à Saint-Lazare.

Ainsi qu'on le voit, Louis XVIII, en faisant conduire Magalon à Poissy, restait fidèle aux traditions de Monsieur [illegible] [illegible] Magalon, et le jugement [illegible] contre lui Benjamin Constant avait conféré [illegible] à propos de deux lettres : l'une adressée à M. M[illegible], procureur général près la cour de [illegible] et de Saumur.

Comme c'était un parti pris [illegible] condamner, la cour condamna [illegible] amende et aux frais.

Le 2 [illegible] [illegible] au arrivant la police [illegible] de Jouy à un mois de prison [illegible] francs d'amende et aux frais [illegible] [illegible] *des cendres* [illegible] dont il s'était reconnu l'auteur.

[illegible] les frères Foucher.

[illegible] M. de Jouy était alors [illegible] [illegible] les cent représentations de *Sylla* [illegible]

[illegible] M. de Jouy [illegible] d'un esprit [illegible] plume [illegible] [illegible] une tragédie [illegible] par Napoléon et qui fut jouée [illegible] qu'un [illegible]

[illegible] la velléité de [illegible] La chose [illegible] [illegible] un ancien [illegible] l'Ermite de la Chaussée-d'Antin [illegible] succès

On fait venir M. de Jouy chez M. de Vitrolles, à ce que j'ai entendu dire dans le temps ; on lui demande ce qu'il désire. Ce qu'il désirait, c'était une chose due à ses services, la croix de Saint-Louis ; — en général, les honnêtes gens ne désirent que les choses auxquelles ils ont droit ; — désirant la croix de Saint-Louis, l'ayant méritée, il la demande. Alors on veut lui faire des conditions ; on veut qu'il ne se contente pas de ne point frapper sur les ridicules de la Restauration ; on veut qu'il frappe sur les gloires de l'Empire. Pour qu'un loyal soldat, pour qu'un honnête homme, pour qu'un poète considérable parmi ses confrères obtienne la croix, il faut qu'il fasse une mauvaise action. Qu'arrive-t-il ? c'est que le poète considérable, c'est que le loyal soldat envoie promener la croix, et met à la porte celui qui venait la lui proposer à de pareilles conditions. C'est bien fait pour le ministre ; c'est mal fait pour la croix, qui n'eût pas honoré M. de Jouy, mais que M. de Jouy eût honorée ! Et voilà M. de Jouy dans l'opposition, voilà M. de Jouy faisant, dans la *Biographie*, des articles qui lui valent un mois de prison, et qui doublent sa popularité. Quels niais que ces gouvernements qui refusent à un homme la croix qu'il demande, et qui lui accordent la persécution qu'il ne demandait pas, persécution qui lui sera bien plus profitable, comme intérêt et comme gloire, que ce bout de ruban auquel personne n'eût fait attention ! Ce n'était pourtant pas bien méchant ce qu'écrivait M. de Jouy ! Non, au contraire ; ce qui distinguait M. de Jouy, c'était la douceur de sa critique, l'urbanité de son opposition, la politesse de sa colère. On a oublié certainement la manière de ce bon Ermite ; et même la génération qui nous suit ne l'a pas lu. Eh bien, si elle me lit, elle le lira, car je vais ouvrir ses œuvres et citer au hasard quelques pages de lui. Cela remonte aux premiers mois de la seconde rentrée des Bourbons, à l'époque où tout le monde se ruait sur les places, à ces jours de grande curée qui faisaient dire, à qui ? je ne sais plus, je crois que c'est à tout le monde :

— Après une révolution, on doit haïr les hommes ; après une restauration, on ne peut plus que les mépriser !

M. B. de L*** est accablé de demandes de places, et il écrit à l'Ermite de la Chaussée-d'Antin pour le prier d'insérer dans son journal les lettres suivantes :

« Monsieur,

« Nous n'avons pas de temps à perdre, ni l'un ni l'autre. Je vous expliquerai donc en très peu de mots l'objet de ma lettre.

« J'avais autrefois l'honneur d'être attaché à un des princes de la maison de Bourbon ; peut-être ai-je été assez heureux pour donner quelques preuves de dévouement à cette auguste famille, dans un temps où il y avait, sinon du mérite, au moins du danger à laisser éclater son zèle ; mais je tâche de ne point oublier que les Mornay, les Sully, les Crillon, appelaient cela modestement remplir un devoir.

« Je ne sais sur quel fondement on me suppose, dans ma province, un crédit dont je ne jouis pas, et auquel je suis redevable des sollicitations sans nombre que je reçois, sans pouvoir être utile à ceux qui me les adressent.

« Je n'ai trouvé qu'un moyen d'échapper à cette persécution d'un genre nouveau : c'est de publier la lettre d'une de mes parentes et la réponse que j'ai cru devoir y faire. La première est en quelque sorte un résumé de trois ou quatre cents lettres que j'ai reçues pour le même objet. Je répugne d'autant moins à la rendre publique, que je me réserve de ne pas nommer l'auteur, et qu'après tout cette lettre ne fait pas moins l'éloge du cœur de celle qui l'a écrite que la critique de l'esprit qui l'a dictée.

« B. de L***. »

Voici la lettre de la parente :

« Que je suis heureuse, mon ami, des événements qui ramènent sur le trône nos illustres princes ! quel bonheur ! Vous avez [illegible] du crédit [illegible] événements et votre [illegible] [illegible] le préfet a peur de moi, et sa femme, qui ne me saluait pas, m'a invitée deux fois à dîner.

« Mais il ne faut pas perdre de temps, et nous comptons sur vous. Croiriez-vous que mon mari n'a pas encore fait la moindre démarche pour rentrer dans sa place, sous prétexte qu'elle n'existe plus, et que la charge lui a été remboursée en assignats ? C'est l'homme le plus apathique qu'il y ait en France.

« Mon beau-frère a pris la croix de Saint-Louis ; il ne lui manquait plus que neuf années pour l'avoir lorsque la Révolution a éclaté. Il ne serait pas juste que l'on refusât de

compter au nombre de ses services les vingt ans de troubles et de malheurs qu'il a passés dans ses terres, il compte sur vous pour lui en faire expédier promptement le brevet.

« Je joins à ma lettre un mémoire du marquis mon fils aîné; il avait droit à la survivance de son oncle, il vous sera facile de lui en faire obtenir le des retais que son frère, [illegible] tout placé dans la [illegible], mais avec un grade digne de son nom et des anciens services de sa famille. Quant à mon petit-fils Auguste [illegible], il est d'âge à entrer dans les pages, et vous n'aurez pour cela qu'un mot à dire.

« Nous partirons pour Paris dans les premiers jours du mois prochain. J'emmènerai ma fille avec moi, j'ai le désir de la placer à la cour. C'est une faveur qu'on ne refusera point à vos sollicitations, si vous y mettez un peu de suite et de bonne volonté.

« Pensez au pauvre F***. À la vérité il a marqué, dans le temps de la Révolution; mais depuis un mois il est tout [illegible] comme vous savez qu'il n'a rien [illegible] qu'il est prêt à [illegible] pour nos maîtres. Son dévouement le porte à les servir dans une place de préfet, et il est très capable. Vous vous rappelez la jolie chanson qu'il a faite pour moi?

« M. de B***, fils de l'ancien intendant de la province, ira vous voir; faites en sorte de lui être utile, c'est un ami de la famille. Si l'on ne rétablit point les intendances, il se contentera d'une place de receveur général : c'est bien le moins que l'on puisse faire pour un homme dévoué à son prince, et qui a été enfermé six mois pendant la Terreur.

« Je ne veux pas oublier de vous recommander M***; on lui reproche d'avoir servi tous les partis, parce qu'il a été employé par tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis vingt ans; mais c'est un brave garçon, vous pouvez m'en croire, il est le premier qui ait arboré la cocarde blanche; d'ailleurs, il ne demande qu'à être conservé dans sa place de directeur des postes. Ayez soin de m'écrire sous son couvert.

« Je vous adresse ci-joints les papiers de mon beau-père; il lui est dû, par les états du Languedoc, une somme de quarante-cinq mille francs qui ne lui a jamais été payée. J'espère qu'on ne vous fera pas attendre le remboursement, et que vous ne me refuserez pas de faire usage de ces fonds, si vous éprouvez un moment de gêne, ce qui n'est guère probable dans la position où vous devez être.

« Adieu, mon cher cousin, je vous embrasse pour toute la famille, en attendant le plaisir de venir bientôt vous voir à Paris.

« J. de P***. »

Réponse

Paris, ce 15 juin 1814.

« Vous ne sauriez croire, ma chère cousine, avec quel intérêt j'ai lu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et combien j'ai mis de zèle à faire valoir les prétentions si justes et si légitimes de toutes les personnes que vous me recommandez. Vous ne serez pas plus étonnée que je ne l'ai été moi-même des obstacles que l'on m'oppose, et que vous jugerez insurmontables, si vous connaissez aussi bien que moi les gens auxquels nous avons affaire.

« Quand j'ai parlé de votre fils, qui a toujours eu l'intention de servir, pour une place de chef d'escadron dans le régiment que son père a eu autrefois, ne m'a-t-on pas donné, comme objection d'un certain poids, que la paix était faite, et qu'avant de songer à placer le marquis de V***, il fallait pourvoir au sort de vingt-cinq mille officiers, dont les uns, le croiriez-vous? se prévalent de leurs campagnes, de leurs blessures, et vont même jusqu'à se faire un titre des batailles où ils se sont trouvés; tandis que les autres, plus étroitement liés aux malheurs de la famille royale, rentrent en France sans autre fortune que les fautes et les préventions du [illegible]. J'ai demandé alors, avec un peu d'humeur, ce que l'on ferait pour votre fils et une foule de braves royalistes qui ont gémi sur les malheurs de l'État, et dont les vœux n'ont pas cessé de rappeler et rappelé la famille royale au trône de ses ancêtres. On m'a répondu qu'ils se réjouiraient de voir la fin de tous nos maux, et l'accomplissement de leurs vœux.

« C'est un homme bien singulier que votre mari. Je conçois, ma chère cousine, tout ce que vous devez avoir à souffrir de son incroyable apathie. À soixante-cinq ou soixante-six ans tout au plus, réduit à une fortune de quarante mille livres de rente, il se confine au fond d'un château, et croit pouvoir renoncer à la carrière de l'ambition, comme si [illegible] ses enfants, comme si un gentilhomme [illegible] de rien faire [illegible] de lui!

« Je sais bien que votre mari ne [illegible] pas la croix de Saint-Louis avant de [illegible] il pourrait arriver que le roi [illegible] se dessaisît [illegible] droit de conférer lui-même cette décoration [illegible] qu'il n'approuvât point la justice que certaines personnes [illegible] se rendre. Vous sentez qu'il y a moins [illegible] pas voir la croix se donnent tous que [illegible] l'obligation de la quitter.

« Je n'ai pas négligé de faire [illegible] de votre fils le chevalier, et je ne désespère [illegible] recevoir à l'examen des gardes de la marine [illegible] ferons en sorte tout notre possible pour le [illegible] le corps de cent officiers, beaucoup trop [illegible] de leur vieille renommée, et du dévouement [illegible] prétendent avoir fait preuve à Quiberon.

« Votre petit-fils Auguste est [illegible], je ne puis vous dire au juste [illegible] il sera admis à l'hôtel. J'ai adressé votre demande [illegible] la suite de celles de trois mille sept cent [illegible] formées par des fils de gentilshommes ou [illegible] morts sur le champ de bataille, sans la moindre distinction des services rendus à l'État ou aux princes.

« Vous avez eu une très bonne idée de vouloir placer votre fille à la cour, et la chose ne sera pas difficile lorsque vous aurez trouvé pour elle un mari que son rang et sa fortune pourront y appeler; jusque-là je ne vois pas trop ce qu'elle viendrait y faire et quel rôle convenable elle pourrait y jouer, toute majeure qu'elle est; les filles d'honneur ne sont point rétablies.

« J'ai présenté, en faveur de F***, une pétition à laquelle j'ai annexé la jolie chanson qu'il a faite pour vous, mais l'on devient si exigeant, que de pareils titres ne suffisent plus pour obtenir une place de préfet. Je vous dirai même qu'on ne tient pas grand compte à votre protégé de sa conversion et des sacrifices qu'il est prêt à faire; ses ennemis s'obstinent à dire que ce n'est point un homme sûr. Moi qui l'ai vu opérer dans le temps, je suis convaincu que, s'il mettait aujourd'hui à servir la bonne cause, la moitié du zèle qu'il a mis autrefois à faire triompher la mauvaise, on pourrait l'employer très utilement. Mais aura-t-on assez d'esprit pour faire cette épreuve?

« On ne dit pas si les intendances seront rétablies, mais on paraît croire que les recettes générales seront diminuées, ne fût-ce que du nombre de celles qui existaient dans les départements séparés de notre territoire. Cela me fait craindre que M. de B*** ne soit obligé de s'en tenir à la fortune énorme que son père a faite dans les anciennes fermes, et qu'il a trouvé le moyen de mettre à l'abri dans les orages révolutionnaires : il faut avoir un peu de philosophie.

« Soyez bien tranquille sur le sort de M***; je le connais : il a du liant dans le caractère et dans les principes; depuis vingt ans, il s'est glissé entre tous les partis, sans avoir été froissé par aucun. C'est un homme d'une merveilleuse adresse, et qu'on ne servira jamais si bien qu'il sera servi par lui-même. Il n'est plus directeur des postes, et vient d'obtenir une place plus lucrative dans une autre administration. Vous intéresserez-vous toujours autant à lui?

« Je vous renvoie, chère cousine, les papiers de votre beau-père relatifs à la créance sur les états du Languedoc. La liquidation ne m'en paraît pas très prochaine, quelque juste que soit votre réclamation. On a décidé que la solde arriérée des troupes, la dette publique, les pensions militaires et une foule d'autres objets de cette nature seraient prises en considération; cette mesure est [illegible] le fruit de quelque intrigue. Vous pourrez charger F*** de faire un pamphlet sur les besoins les plus urgents de l'État, et l'engager à placer cette créance en première ligne. Vous ne vous faites point une idée combien le gouvernement est influencé par cette foule de petites brochures que la mauvaise foi, la colère et la faim produisent, chaque jour, avec une si louable émulation.

« Du train dont vont les choses, vous voyez, ma chère cousine, qu'il faut vous armer de patience. Je vous dirai même que le voyage que vous vous proposez de faire à Paris n'avancera pas vos affaires. Le compte fait, il y a sur les relevés de la police, au moment où je vous écris, cent vingt trois mille provinciaux de tout rang, de tout sexe, de tout âge, qui sont ici en réclamation, armés de titres presque aussi incontestables que les vôtres, et qui auront sur vous, pour obtenir un refus, l'avantage de l'antériorité de leur demande. Au reste, comme je vous connais de la philosophie et le goût des bonnes lettres, je vous prie de lire un chapitre du *Spectateur anglais* sur les justes prétentions de ceux qui demandent un emploi; c'est le trente-deuxième du septième volume de l'édition in-12, les mêmes événements retrouvent les mêmes hommes.

« R... ...vez, ma chère cousine, avec l'expression de mes regrets, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

« B. de L***. »

En 1830, après la révolution de juillet, Auguste Barbier fit sur le même sujet une pièce de vers intitulée *la Curée*. Qu'on relise ce terrible ïambe, et qu'on le compare, on aura à la fois sous les yeux, dans M. de Jouy, un modèle de cet atticisme qui appartenait à l'ancienne école, et, dans Barbier, un exemple de cette brutale et fougueuse improvisation qui est un des caractères principaux de sa muse.

Au reste, vers le temps où nous sommes arrivés, Louis XVIII, tout en faisant poursuivre les gens de lettres avec un acharnement dont nous venons de citer quelques exemples, réclamait sa place au milieu d'eux. Mal conseillé par ses flatteurs, l'auteur couronné publiait une brochure ayant pour titre *Voyage de Paris à Bruxelles*.

Je ne sais si l'on pourrait retrouver aujourd'hui un seul exemplaire de la brochure royale, dans laquelle on trouvait, non seulement des fautes de français dans le genre de celle-ci : « J'étais déjà un peu gros à cette époque, pour *monter et descendre de cabriolet*, » mais encore, ce qui est bien pis, des fautes de reconnaissance et de cœur.

Une pauvre veuve risque sa tête à recevoir les fugitifs et consacre son dernier louis à leur donner à dîner. Monsieur raconte ce dévouement comme une chose due, et termine le chapitre en disant : « Le dîner était exécrable ! »

— C'est du français de cuisine, disait le colonel Morrisel à M. Arnault.

— C'est tout simple, répondait l'auteur de *Germanicus*, puisque l'ouvrage est d'un restaurateur.

Le Miroir, chargé de rendre compte du *Voyage de Paris à Bruxelles*, se contenta de dire :

« Si l'ouvrage est de l'auguste personnage auquel on l'attribue, il est au-dessus de la critique ; s'il n'est pas de lui, il est au-dessous. »

Nous reviendrons sur le colonel Morrisel, une des originalités de l'époque.

On ne pouvait pas faire à l'auteur des *Messéniennes*, des *Vêpres siciliennes*, des *Comédiens* et du *Paria* un procès du genre de ceux qu'on avait faits à M. de Jouy et à Magallon ; on ne pouvait pas l'enfermer à Sainte-Pélagie ou l'envoyer à Poissy, attaché main à main et côte à côte avec un forçat galeux ; mais on pouvait le destituer, et c'est ce que l'on fit.

Le 15 avril, on lisait dans les journaux libéraux :

« On annonce que M. Ancelot, auteur de *Louis IX* et du *Maire du Palais*, vient de recevoir des lettres de noblesse, et que M. Casimir Delavigne, auteur des *Vêpres siciliennes*, du *Paria* et des *Messéniennes*, vient de perdre sa place à la bibliothèque du ministère de la justice. »

C'était vrai : M. Ancelot était fait baron, et M. Casimir Delavigne jeté sur le pavé !

Ce fut à cette époque que, sur la recommandation de Vatout, qui venait de publier l'*Histoire de la Loi de ... Roi*, le duc d'Orléans nomma Casimir Delavigne bibliothécaire adjoint au Palais-Royal, où, six ans après, je me trouvai son collègue.

C'était un excellent homme que Vatout, un peu vaniteux, mais sa vanité même était un éperon avec lequel les autres lui faisaient faire le bien qu'il n'avait pas l'idée de faire de lui-même.

Une de ses vanités était d'être le fils naturel de je ne sais quel prince de la maison d'Orléans, vanité bien innocente qui ne faisait de tort à personne, et dont personne ne lui faisait un crime, puisqu'il employait l'influence qu'il avait prise au Palais-Royal à rendre service à ses amis, et quelquefois même à ses ennemis.

Au moment où je vais clore ce chapitre, on me raconte une bonne histoire de la censure d'aujourd'hui, 8 juin 1851. Je vais avoir la ... consacrer le chapitre suivant. Cette brave censure en fait tant de pareilles, qu'il faut enregistrer ses faits et gestes sans ordre chronologique, mais où l'on peut, quand l'on peut ... sinon on court risque d'en oublier, et, en vérité, ce serait dommage !

... cher Victor Hugo, vous qui êtes en train de ... le jury, ... vous défendez votre fils ... de mort en toute matière ... faites une exception ... de la censure, et priez que, si la première révolution on la tue deux fois, puisque ça n'a jamais été assez !

Je me crois obligé ... l'honneur que ce que je vais dire est l'exacte vérité.

LXXXIV

LA MAISON DE LA RUE DE CHAILLOT. — QUATRE POÈTES ET UN MÉDECIN. — CORNEILLE ET LA CENSURE. — CE QUE M. FAUCHER NE SAIT PAS. — CE QUE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DEVRAIT SAVOIR.

L'an III de la deuxième République française, le 2 juin au soir, M. Louis Bonaparte étant président, M. Léon Faucher étant ministre, M. Guizard étant directeur des beaux-arts, voici ce qui se passait, dans un salon tendu en étoffe perse, au rez-de-chaussée d'une maison de la rue de Chaillot.

Cinq ou six personnes causaient d'art, chose assez étonnante à une époque où on ne parle plus guère que de solution, de revision, de prorogation.

Il est vrai que, sur ces cinq personnes, il y avait quatre poètes et un médecin presque poète, et tout à fait homme d'esprit.

Ces quatre poètes étaient :

1° Madame Émile de Girardin, la maîtresse de cette maison de la rue de Chaillot où l'on était réuni ; 2° Victor Hugo ; 3° Théophile Gautier ; 4° Arsène Houssaye.

Le médecin était le docteur Cabarus.

Celui que nous avons indiqué sous le n° 4 cumulait ; peut-être était-il un peu moins poète que les trois autres, mais il était beaucoup plus directeur, ce qui rétablissait l'équilibre, — directeur du Théâtre-Français, dont il a donné déjà trois fois sa démission qu'on n'a acceptée pas, il est vrai.

Peut-être demanderez-vous pourquoi M. Arsène Houssaye est si facile à se démettre.

Rien de plus simple : MM. les sociétaires du Théâtre-Français lui font la vie si dure, que le poète est toujours prêt à envoyer promener ses demi-dieux, ses héros, ses rois, ses princes, ses ducs, ses marquis, ses comtes et ses barons de la rue de Richelieu, pour en revenir à ses barons, à ses comtes, à ses marquis, à ses ducs, à ses princes, à ses rois, à ses héros et à ses demi-dieux du XVII^e et du XVIII^e siècle, qu'il connaît et qu'il fait parler comme s'il était le comte de Saint-Germain, qui était familier avec eux.

Maintenant, pourquoi MM. les sociétaires du Théâtre-Français font-ils la vie si dure à leur directeur ?

Parce qu'il fait de l'argent, et que rien n'irrite un sociétaire du Théâtre-Français comme de voir son théâtre *faire de l'argent*.

Cela peut paraître inexplicable aux gens sensés : c'est inexplicable, en effet ; mais je ne me charge pas d'expliquer le fait ; je le consigne, voilà tout.

Or, en sa qualité de directeur du Théâtre-Français, M. Arsène Houssaye songeait à une chose à laquelle ne songeait personne.

Cette chose, c'est qu'on était au 2 juin 1851, et que, dans quatre jours, c'est-à-dire le 6 juin, on verrait s'accomplir le deux cent quarante-quatrième anniversaire de la naissance de Corneille.

Il en fit l'observation tout haut, et, se tournant vers Théophile Gautier :

— Pardieu, lui dit-il, mon cher Théo, vous devriez bien me faire, pour ce jour-là, une soixantaine de vers sur le père de la tragédie ; cela vaudrait mieux que ce que l'on nous donne ordinairement en pareille circonstance, et le public ne s'en plaindrait pas.

Théophile Gautier fit semblant de ne pas entendre.

Arsène Houssaye renouvela sa demande.

— Ma foi, non, dit Gautier.

— Pourquoi cela ?

— Parce que je ne sais rien de plus ennuyeux à faire qu'un éloge officiel, fût-ce du plus grand poète au monde. D'ailleurs, plus le poète est grand, plus l'éloge est difficile.

— Vous avez tort, Théophile, dit Hugo, et, si j'étais en position de faire en ce moment-ci ce qu'Arsène vous demande, je le ferais.

— Vous vous amuseriez à passer en revue les vingt ou trente pièces de Corneille ! Vous auriez le courage de parler de *Mélite*, de *Clitandre*, de la *Galerie du Palais*, de *Pertharite*, d'*Œdipe*, d'*Attila* et d'*Agésilas* ?

— Non, je ne parlerais de rien de tout cela.

— Alors, vous ne ferez pas l'éloge de Corneille ; quand on fait l'éloge d'un poète, il faut surtout louer ce qu'il a fait de mauvais ; ce qu'il a fait de bon, on le critique.

— Non, dit Hugo, je ne prendrais pas la chose ainsi ; je ne ferais pas un éloge vulgaire. Je montrerais le vieux Cor-

neille, errant à pied dans les rues du vieux Paris, avec son manteau râpé sur les épaules, oublié de Louis XIV, moins généreux pour lui que son persécuteur Richelieu, et faisant raccommoder à une pauvre échoppe son soulier troué, tandis que Louis XIV trône à Versailles, se promène avec madame de Montespan, mademoiselle de la Vallière et madame Henriette dans les galeries de Le Brun ou dans les jardins de Le Nôtre, puis je consolerais l'ombre du poète en montrant la postérité remettant chacun à sa place, et, au fur et à mesure que les jours s'ajoutent aux jours, les mois aux mois et les années aux années, grandissant le poète et diminuant le roi...

— Eh bien, que cherchez-vous donc, Théophile? demanda madame de Girardin à Gautier, qui se levait vivement.

— Je cherche mon chapeau, dit Gautier.

— Girardin dort dessus, dit tranquillement Cabarus.

— Oh! ne le réveillez pas, dit madame de Girardin, il ferait un article!

— Je ne puis pourtant pas m'en aller sans chapeau, dit Gautier.

— Vous vous en allez donc? demanda Arsène Houssaye.

— Sans doute, je vais faire vos vers; vous les aurez demain.

On tira le chapeau de Théophile de dessous les épaules de Girardin. Il était un peu passé à l'état de gibus mais qu'importait à Théophile l'état de son chapeau?

Il rentra chez lui, et se mit à l'œuvre.

Le lendemain, comme il avait promis, Arsène Houssaye avait ses vers.

Seulement, poète et directeur avaient compté sans la censure.

Voici les vers de Théophile Gautier sur le grand Corneille, — vers arrêtés par la censure dramatique, comme je l'ai dit, l'an III de la deuxième République, M. Louis Bonaparte étant président, M. Léon Faucher étant ministre, M. Guizard étant directeur des beaux-arts :

Par une rue étroite, au cœur du vieux Paris,
Au milieu des passants, du tumulte et des cris,
La tête dans le ciel et le pied dans la fange,
Cheminait à pas lents une figure étrange.
C'était un grand vieillard sévèrement drapé,
Noble et sainte misère, en son manteau râpé!
Son œil d'aigle, son front, argenté vers les tempes
Rappelaient les fiertés des plus mâles estampes;
Et l'on eût dit à voir ce masque souverain,
Une médaille antique à frapper en airain.
Chaque pli de sa joue, austèrement creusée,
Semblait continuer un sillon de pensée,
Et, dans son regard noir, qu'éteint un sombre ennui,
On sentait que l'éclair autrefois avait lui.
Le vieillard s'arrêta dans une pauvre échoppe.

Le roi-soleil, alors, illuminait l'Europe,
Et les peuples baissaient leurs regards éblouis.
Devant cet Apollon qui s'appelait Louis.
A le chanter, Boileau passait ses doctes veilles;
Pour le loger, Mansard entassait ses merveilles
Cependant, en un bouge, auprès d'un savetier,
Pied nu, le grand Corneille attendait son soulier.
Sur la poussière d'or de sa terre bénie,
Homère, sans chaussure, aux chemins d'Ionie,
Pouvait marcher jadis avec l'antiquité,
Beau comme un marbre grec par Phidias sculpté;
Mais Homère, à Paris, sans crainte du scandale,
Un jour de pluie, eût fait recoudre sa sandale.
Ainsi faisait l'auteur d'*Horace* et de *Cinna*,
Celui que de ses mains la muse couronna,
Le fier dessinateur, Michel-Ange du drame,
Qui peignit les Romains si grands, d'après son âme.
O pauvreté sublime! ô sacré dénûment,
Par ce cœur héroïque accepté simplement!
Louis, ce vil détail que le bon goût dédaigne,
Ce soulier recousu me gâte tout ton règne.
A ton siècle en perruque et de luxe amoureux,
Je ne pardonne pas Corneille malheureux.
Ton dais fleurdelisé cache mal cette échoppe;
De la pourpre ou ton faste à grands plis s'enveloppe,
Je voudrais prendre un pan pour Corneille vieilli,
S'éteignant, pauvre et seul, dans l'ombre et dans l'oubli.
Sur le rayonnement de toute ton histoire,
Sur l'or de ton soleil c'est une tache noire,
O roi! d'avoir laissé, toi qu'ils ont peint si beau,
Corneille sans souliers, Molière sans tombeau!
Mais pourquoi s'indigner! Que viennent les années,
L'équilibre se fait entre les destinées;
A sa place chacun est remis par la mort :
Le roi rentre dans l'ombre, et le poète en sort!
Pour courtisans, Versaille a gardé ses statues;
Les adulations et les eaux se sont tues;
Versaille est la [illegible] où dort la royauté
Qui des deux survit [illegible] génie ou majesté?
L'aube monte pour [illegible] le soir descend sur l'autre,
Le spectre de Louis [illegible] de Le Nôtre
Erre seul, et Corneille [illegible] comme un dieu,
Toujours sur son autel [illegible] luire le feu,
Que font briller plus vif [illegible] fêtes natales
Les générations, immort[illegible]
Quand en poudre est tomb[illegible] diadème d'or,
Son vivace laurier pousse et verdit encor;
Dans la postérité, perspective [illegible],
Le poète grandit et le roi [illegible]

Ça, causons un peu, monsieur [illegible] car vous n'avez pas compté que cela se passerait [illegible] vous n'avez point espéré que vous en seriez quitte [illegible] quelques mots à double entente insérés dans un journal [illegible] s'imprime hier, qui paraît aujourd'hui, et qu'on oublie [illegible]

Non, quand on fait de pareils outrages [illegible] art, il est bon que le coupable soit distrait de ses juges [illegible] et conduit devant une chambre haute, comme [illegible] ont fait pour Trélat et Cavaignac devant la chambre des pairs, comme vos amis ont fait pour Raspail, Hubert [illegible] Sobrier devant la cour de Bourges.

Et c'est moi qui vous cite à comparaître, monsieur Guizard, vous qui avez remplacé mon ami Cave, comme chargé du département des beaux arts.

Voyons, maintenant que l'on rogne sur tout, n'aurait-on pas rogné quelques lettres à votre emploi? et, au lieu d'être chargé du *département*, ne seriez-vous pas tout simplement chargé du *départ* des beaux-arts.

D'ailleurs, j'ai à raconter ce qui s'est passé entre vous et moi, il y a trois mois.

Vous rappelez-vous que j'eus l'honneur de vous faire une visite, il y trois mois?

J'allais vous prévenir, de la part du directeur du Cirque, que, pour nous donner le temps d'attendre *la Barrière de Clichy*, nous allions remettre à l'étude *le Chevalier de Maison-Rouge*.

— *Le Chevalier de Maison-Rouge!* vous écriâtes-vous.

— Oui.

— Mais *le Chevalier de Maison-Rouge*, n'est-ce point un drame à vous?

— Oui.

— N'est-ce pas dans *le Chevalier de Maison-Rouge* qu'il y a le fameux chœur :

Mourir pour la patrie?

Oui.

— Eh bien, nous ne laisserons pas jouer *le Chevalier de Maison-Rouge?*

— Vous ne laisserez pas jouer *le Chevalier de Maison-Rouge?*

— Non, non, non, non, non.

— Mais pourquoi cela?

Alors, vous me regardâtes en face, et vous me dîtes :

— Mais vous ne savez donc pas que *le Chevalier de Maison-Rouge* a contribué à l'avènement de la République?

Vous me dîtes cela, monsieur Guizard! vous me fîtes ce singulier aveu, l'an III de la République! M. Léon Faucher étant ministre de la République! vous, monsieur Guizard, étant directeur des beaux-arts de la République!

Je fus si étourdi de la riposte, que je ne trouvai que cette réponse à vous faire.

— Comment diable se fait-il que, moi qui ai perdu deux cent mille francs à peu près à l'avènement de la République, je sois républicain, tandis que, vous qui y avez gagné une place rapportant une dizaine de mille francs, vous soyez réactionnaire?...

Il est vrai que vous ne daignâtes point me donner la raison de cette anomalie, que je sortis de votre cabinet sans l'avoir trouvée, et qu'aujourd'hui, au moment où j'écris ces lignes, je la cherche encore!

Or, dans l'espérance qu'il se trouvera un chercheur d'énigmes plus fort que moi, je me suis résolu à imprimer ce qui m'est arrivé à moi il y a trois mois, et ce qui est arrivé à Gautier aujourd'hui.

Que voulez-vous! chacun se sert de l'outil ou de l'instrument qu'il a en main : les uns ont des ciseaux, et ils coupent; les autres ont un burin, et ils gravent!

Moi, ce que j'écris je vous en préviens, monsieur Guizard, ce que j'écris se traduit en huit ou neuf langues différentes. Nous aurons donc, pour nous aider dans nos recherches, les savants de plusieurs pays, et les archéologues de trois générations; car, en supposant que mes œuvres ne vivent que le temps qu'il faudra aux rats pour les ronger, les rats mettront bien cent ans à manger mes [illegible] volumes.

Peut-être me direz-vous que l'ordre d'arrêter les vers de M. [illegible] Gautier est venu de plus haut, qu'il est venu [illegible].

[illegible] rien à dire : si l'ordre est venu du ministre, vous avez dû vous conformer à cet ordre.

C'est donc [illegible] M. Léon Faucher qu'il faut que je m'en prenne.

Soit.

O monsieur Faucher, est-il bien possible, si peu républicain que vous soyez, vous qui parlez [illegible] à mon avis vous avez tort, — une subvention au Théâtre-Français [illegible] qu'il exhume les morts et qu'il étouffe les vivants, est-il bien possible, je le répète, si peu républicain que vous soyez, que vous ne vouliez [illegible] sur la scène que [illegible] passe avant la royauté, et que Corneille est plus grand poète que Louis XIV n'est grand roi ?

Mais, monsieur Faucher, [illegible] vous savez cependant bien que Louis XIV n'est grand roi que parce qu'il a eu de grands ministres [illegible] poètes !

Peut-être me direz-vous [illegible] les grands rois qui font les grands [illegible] grands ministres.

Non, monsieur [illegible] vous ne direz pas cela, car je vous dirai [illegible] Napoléon [illegible] était un grand empereur, n'a pas eu de Corneille [illegible] Louis XIII, qui était un pauvre roi, a eu Richelieu.

Non, monsieur [illegible] Louis XIV, croyez-le bien, [illegible] et Michelet [illegible] des plus grands historiens qui aient existé, vous le dira [illegible] Louis XIV n'est grand roi que parce qu'il a eu pour prédécesseur Richelieu, tandis que Corneille a eu pour prédécesseur [illegible] Jodelle.

Pour [illegible] grand poète, Corneille n'a eu besoin ni de Condé, ni de Turenne, ni de Villars, ni de Catinat, ni de Vauban, ni de Mazarin, ni de Colbert, ni de Louvois, ni de Boileau, [illegible] ni de Benserade, ni de Le Brun, ni de Le Nôtre, ni même de M. de Saint-Aignan.

Non, Corneille prenait une plume, de l'encre et du papier ; il laissait tomber sa tête dans sa main, et il était grand poète.

Si vous aviez lu seulement les vers de Théophile Gautier, monsieur le ministre, — mais vous ne les avez pas lus, j'en suis sûr, — si vous les aviez lus, vous auriez vu que ces vers sont non seulement des plus beaux qu'ait faits Théophile Gautier, mais encore des plus beaux que l'on ait faits depuis que l'on fait des vers.

Vous auriez vu qu'[illegible] forme, ils étaient excellents, que, comme pensée, ils étaient irréprochables.

A un homme qui eût écrit ces vers-là, tel empereur que je connais, et que vous ne connaissez pas à ce qu'il paraît, tel empereur que je connais eût envoyé la croix d'officier de la Légion d'honneur et une pension.

Vous, monsieur le ministre, vous avez envoyé l'ordre de ne pas lire les vers de Théophile Gautier sur la scène du Théâtre-Français !

Ah ! mais aussi, cet ordre, peut-être venait-il de plus haut ? peut-être venait-il du président de la République ?

S'il venait du président de la République, c'est autre chose, et c'est au président de la République que je vais [illegible] affaire.

Avec le président de la République, ce ne sera pas long.

Ah ! monsieur le président de la République, lui dirai-je, [illegible] au milieu des affaires dont vous êtes accablé, avez-vous [illegible] de choses, auriez-vous par hasard oublié que monsieur votre [illegible] désir de l'auteur du *Cid* : « Si Corneille eût vécu de mon temps, je l'eusse fait prince » ?

Maintenant que j'ai dit au président de la République, à M. le ministre de l'intérieur, et à M. le chef de division [illegible] du département des beaux-arts, ce que j'avais à leur dire, revenons [illegible] 1823, qui avait aussi une censure, mais bien moins [illegible] que celle de 1851.

LXXXV

CHRONOLOGIE DRAMATIQUE. — MADEMOISELLE GEORGES WEYMER. — MADEMOISELLE RAUCOURT. — LEGOUVÉ ET SES ŒUVRES. — MARIE-JOSEPH CHÉNIER. — LETTRE DE LUI AUX SOCIÉTAIRES DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE. — LES PETITS GARÇONS PERFECTIONNÉS. — DUCIS. — SON THÉÂTRE.

A [illegible] réaction royaliste dont nous avons parlé avant de [illegible] pour causer avec MM. les hauts fonctionnaires [illegible] qui font au lecteur les honneurs du précédent chapitre [illegible] ne frappait pas seulement les hommes de lettres, mais elle s'abattait cruelle, acharnée, mortelle, sur les hommes politiques.

Elle s'était ouverte sur l'expulsion de Manuel de la Chambre ; elle devait se fermer sur le supplice de Riego.

Mais ce qui me préoccupait, à cette époque-là, je l'avoue, ce n'étaient ni les querelles de la Chambre, ni la guerre d'Espagne, ni la tête que madame du Cayla [illegible] qui plus tard devait être si gracieuse pour moi, donnait à Saint-[illegible] en mémoire de la rentrée de Louis XVIII, ni la mort du pape Pie VII ; c'étaient deux événements qui, à mes yeux, avaient une bien autre importance : la première représentation de *Pierre de Portugal*, de Lucien Arnault, et celle de *l'École des Vieillards*, de Casimir Delavigne.

L'époque la [illegible] statistique dramatique de l'année 1823 présente un total de deux cent neuf pièces nouvelles représentées, et de cent soixante et un auteurs joués. Les grandes scènes avaient, pendant les neuf premiers mois de l'année, surtout présenté un effectif assez pauvre, et qui était bien loin d'atteindre celui de l'année précédente.

En effet, le 26 avril 1822, l'Odéon avait représenté *l'Attila* de M. Hippolyte Bis.

Le 5 juin, le Théâtre-Français avait représenté le *Régulus* de Lucien Arnault.

Le 17 juin, l'Odéon avait représenté *les Macchabées* de M. Guiraud, Frédérick-Lemaître, qui sortait du Cirque, jouait un des frères Macchabées.

Le 7 novembre, le Théâtre-Français avait représenté la *Clytemnestre* de M. Soumet, dans laquelle Talma jouait à la fois d'une façon si mélancolique et si terrible le rôle d'Oreste.

Le 9 novembre, l'Odéon avait représenté le *Saül* du même auteur, dans lequel Joanny commença de se faire une réputation.

Enfin, le 21 décembre, le Théâtre-Français avait représenté la *Valérie* de MM. Scribe et Mélesville.

Pour faire pendant à toutes ces nouveautés, l'année 1823 n'avait encore eu à nous offrir que la comédie de *l'Éducation ou les Deux Cousines*, de M. Casimir Bonjour, et *le Comte Julien*, de M. Guiraud.

L'Éducation ou les Deux Cousines est la meilleure comédie de M. Casimir Bonjour ; mais la meilleure comédie de M. Casimir Bonjour avait le droit d'être meilleure, et elle usa de la permission.

Quant au *Comte Julien*, c'était une pièce sage et honnête, comme l'ont toujours été les pièces de son auteur ; le principal mérite de l'ouvrage était d'être joué par mademoiselle Georges, qui faisait sa rentrée à Paris, après quatre ou cinq ans d'absence.

A cette époque, mademoiselle Georges était toujours fort belle, et avait encore *tous ses diamants*.

Ceux qui ont connu Harel et les affiches fantastiques inventées par lui savent le rôle qu'ont joué les diamants de mademoiselle Georges dans les rôles que mademoiselle Georges a joués.

J'ai dit qu'au fur et à mesure que les noms célèbres s'inscrivaient sous ma plume, je laisserais ces noms de toutes les lueurs répandues sur eux à l'époque où je me trouvai en contact avec ces noms, lueurs éphémères pour quelques-uns, éteintes aujourd'hui pour beaucoup, mais qui n'en présenteront que plus de curiosité, ayant été saisies au moment où elles entouraient l'artiste de tout leur éclat.

Nous l'avons dit, l'âge de toute actrice vivante encore est incertain ; nous en se reportant à l'année où mademoiselle Georges a débuté, c'est-à-dire au 29 novembre 1802, mademoiselle Georges pouvait avoir trente-huit ans en 1823.

Un mot sur la façon dont mademoiselle Georges était entrée au théâtre, et dont elle s'y est maintenue. — Aimée de Bonaparte et restée en faveur près de Napoléon, mademoiselle Georges, qui demanda la faveur d'accompagner Napoléon à Sainte-Hélène, est presque un personnage historique.

Vers la fin de 1800 et le commencement de 1801, mademoiselle Raucourt, qui jouait les premiers rôles de tragédie au Théâtre-Français, mademoiselle Raucourt donnait des représentations en province. C'était l'époque où le gouvernement, quoiqu'il eût beaucoup à faire, n'avait pas honte de s'occuper d'art dans ses moments perdus. Mademoiselle Raucourt avait reçu, en conséquence, l'ordre du gouvernement, si elle rencontrait dans sa tournée quelque élève qu'elle ne jugeât point indigne de ses leçons, de la ramener avec elle à Paris. Cette élève serait considérée comme élève du gouvernement, et recevrait douze cents francs de pension.

Mademoiselle Raucourt s'arrêta à Amiens.

Là, elle trouva une belle jeune fille de quinze ans, qui en paraissait dix-huit ; on eût dit la Vénus de Milo descendue de sa base.

Mademoiselle Raucourt, presque aussi Grecque que la Lesbienne Sapho, aimait fort les statues vivantes. En voyant marcher cette jeune fille, en voyant le pas de la déesse se

révéler en elle, comme dit Virgile, l'être s'informa, et apprit qu'elle s'appelait Georges Weymer, qu'elle était fille d'un musicien allemand nommé Georges Weymer, directeur du théâtre, et de mademoiselle Verteuil, qui jouait les soubrettes.

La jeune fille était destinée à la tragédie.

Mademoiselle Raucourt lui fit jouer avec elle Élise, dans *Didon*, et Aricie dans *Phèdre*. L'épreuve réussit, et, le soir même de la représentation de *Phèdre*, mademoiselle Raucourt demanda la jeune tragédienne à ses parents.

La perspective d'être élève du gouvernement, et surtout élève de mademoiselle Raucourt, avait à part quelques petits inconvénients dont, à la rigueur, la jeune fille pouvait se garantir, trop d'attraits aux yeux des parents pour qu'ils refusassent.

La demande fut accordée, et mademoiselle Georges partit, suivie de sa mère.

Les leçons durèrent dix-huit mois.

Pendant ces dix-huit mois, la jeune élève habita un pauvre hôtel de la rue Croix-des-Petits-Champs, que, par antiphrase probablement, on appelait l'hôtel du *Pérou*.

Quant à mademoiselle Raucourt, elle habitait, au bout de l'allée des Veuves, une magnifique maison qui avait appartenu à madame Tallien, et qui, sans doute aussi par antiphrase, s'appelait *la Chaumière*.

Nous avons dit « une magnifique maison », nous aurions dû dire « une petite maison », car c'était une véritable petite maison dans le style Louis XV, que cet hôtel de mademoiselle Raucourt.

Vers la fin du XVIII[e] siècle, siècle étrange où l'on appelait tout haut les choses par leur nom, Sapho-Raucourt jouissait d'une réputation dont elle ne cherchait pas le moins du monde à atténuer l'originalité.

Le sentiment que mademoiselle Raucourt portait aux hommes était plus que de l'indifférence, c'était de la haine. Celui qui écrit ces lignes a sous les yeux un manifeste signé de l'illustre artiste, qui est un véritable cri de guerre poussé par mademoiselle Raucourt contre le sexe masculin, et dans lequel, nouvelle reine des Amazones, elle appelle toutes les belles guerrières enrôlées sous ses ordres à une rupture ouverte avec les hommes.

Rien n'est plus curieux pour la forme, et surtout pour le fond, que ce manifeste.

Et cependant, chose singulière, malgré ce dédain pour nous, mademoiselle Raucourt, dans toutes les circonstances où le costume de son sexe ne lui était pas indispensable, avait adopté celui du nôtre.

Ainsi, bien souvent, le matin, mademoiselle Raucourt donnait ses leçons à sa belle élève avec un pantalon à pieds, et une robe de chambre, — comme eût fait M. Molé ou M. Fleury, — ayant près d'elle une jolie femme qui l'appelait « mon ami », et un charmant enfant qui l'appelait « papa ».

Nous n'avons pas connu mademoiselle Raucourt, morte en 1815, et dont l'enterrement fit un prodigieux scandale ; mais nous avons connu la mère, qui est morte en 1832 ou 1833, mais nous connaissons encore l'*enfant*, qui est aujourd'hui un homme de cinquante-cinq ans.

Nous connaissons un autre artiste dont toute la carrière a été entravée par mademoiselle Raucourt, à propos d'une jalousie qu'il eut le malheur d'inspirer à la terrible lesbienne. Mademoiselle Raucourt se présenta au comité du Théâtre-Français, exposa ses droits de possession et d'antériorité sur la personne que voulait lui enlever l'impudent comédien, et l'antériorité et la possession étant reconnues, l'impudent comédien, qui vit encore, et qui est un des plus honnêtes cœurs de la terre, fut chassé du théâtre. Les sociétaires craignaient que, comme Achille, mademoiselle Raucourt, à cause de cette nouvelle Briséis, ne se retirât sous sa tente.

Revenons à la jeune fille que sa mère ne quittait pas d'un seul instant dans les visites qu'elle rendait à son professeur, et qui, trois fois par semaine, faisait, pour prendre ses leçons, cette longue traite de la rue Croix-des-Petits-Champs à l'allée des Veuves.

Les débuts furent fixés à la fin de novembre. Ils devaient avoir lieu dans *Clytemnestre*, dans *Iphigénie*, dans *Aménaïde*, dans *Idamé*, dans *Didon* et dans *Sémiramis*.

C'était une grande affaire, et pour l'artiste et pour le public, qu'un début au Théâtre-Français, en 1802 ; c'était une bien plus grande affaire encore d'être reçu sociétaire ; car, si l'on était reçu sociétaire, — homme, on devenait le collègue de Monvel, de Saint-Prix, de Baptiste aîné, de Talma, de Lafond, de Saint-Phal, de Molé, de Fleury, d'Armand, de Michot, de Grandménil, de Dugazon, de Dazincourt, de Baptiste cadet, de la Rochelle ; — femme, on devenait la camarade de mademoiselle Raucourt, de mademoiselle Contat, de mademoiselle Devienne, de madame Talma, de mademoiselle Fleury, de mademoiselle Duchesnois, de mademoiselle Mézeray, de mademoiselle Mars.

Quant aux auteurs de l'époque, c'étaient Legouvé, Lemercier, Arnault, Alexandre Duval, Picard, Chénier et Ducis.

De ces sept hommes, [illegible] j'ai connu quatre : Arnault, dont j'ai essayé de tracer le portrait ; Lemercier et Alexandre Duval, dont j'essayerai, au moment venu, de tracer les biographies ressemblantes ; et Picard, qui fut un instant l'ami de ma jeunesse, [illegible].

Legouvé, Chénier et [illegible] étaient morts quand j'arrivai à Paris.

Legouvé avait une grande [illegible] au Théâtre-Français. C'était lui qui, au moment où mademoiselle Georges s'apprêtait à y paraître, [illegible] affection presque paternelle, d'y guider les [illegible] de mademoiselle Duchesnois. Il y avait donné en [illegible] *la Mort d'Abel*, tragédie patriarcale qui dut son succès [illegible] au talent de l'auteur, mais ensuite et surtout [illegible] avec les événements qui s'accomplissaient. [illegible] l'échafaud de Louis XVI et celui de Marie-Antoinette, [illegible] les massacres de septembre et le supplice des [illegible] reposait [illegible] tant les esprits de la vue du sang [illegible] par les rues, quand, toute la journée, on avait vu [illegible] les réverbères, et porter des têtes au bout des piques, [illegible] il n'est pas inutile de passer la soirée avec des bergers [illegible]. Néron se couronnait de roses et chantait des vers sur le mode ionien après avoir vu brûler Rome.

En 1794, Legouvé avait fait représenter *Épicharis* [illegible] beau monologue qu'il n'aurait certes pas eu l'idée de concevoir, mais qu'il emprunta à une page de Mercier, lui fournit son dernier acte.

Ce dernier acte fit le succès de la pièce.

J'ai entendu dire ce monologue à Talma d'une façon magistrale.

Enfin, Legouvé avait, en 1799, fait représenter *Étéocle* ; *Étéocle* était tombé, ou à peu près ; ce que voyant, au lieu de donner au Théâtre-Français une nouvelle tragédie, Legouvé lui avait donné une nouvelle tragédienne.

Mademoiselle Duchesnois venait de débuter avec le plus grand succès lorsque mademoiselle Georges débuta à son tour.

Puisque j'ai dit que je reviendrais, en temps et lieu, à Lemercier, à Alexandre Duval et à Picard, je vais en finir tout de suite avec Chénier et Ducis, dont je n'aurai peut-être plus l'occasion de parler.

C'était un singulier orgueil que celui de Marie-Joseph Chénier ; j'ai sous les yeux une dizaine de lettres de lui, lettres écrites à propos de *Charles IX* ; j'en choisis une qui est un modèle de naïveté ; elle montrera sous quel point de vue les hommes que certains critiques ont l'audace d'appeler des maîtres, et qui, en effet, peuvent être des maîtres pour eux, elle montrera, dis-je, sous quel point de vue ces hommes envisageaient la tragédie historique.

Cette lettre est adressée à MM. les comédiens français ; elle avait pour but de faire reprendre *Charles IX*, que ces messieurs ne voulaient absolument pas jouer.

Pourquoi MM. les comédiens français ne voulaient-ils pas jouer *Charles IX*, puisque *Charles IX* faisait de l'argent ?

Ah ! je vais vous le dire tout bas, ou plutôt tout haut : c'est parce que Talma y avait un énorme succès.

Voici la lettre :

« Pressé de tous côtés, messieurs, par les amis de la liberté, dont plusieurs sont au nombre des députés confédérés, de faire donner en ce moment quelques représentations de *Charles IX*, je viens vous inviter à annoncer sur votre affiche, pour un des jours de la semaine prochaine, la trente-quatrième représentation de cette tragédie, indépendamment d'un autre ouvrage que j'ai composé pour célébrer la fête de la Fédération. J'ai cru devoir ajouter, en outre, dans le rôle du chancelier de l'Hospital, *quelques vers relatifs à cette auguste circonstance*, car je serai toujours empressé de payer mon tribut civique ; et vous, messieurs, vous ne sauriez mieux marquer, en cette occasion, votre patriotisme, qu'en donnant la seule tragédie *vraiment nationale* qui existe encore en France, tragédie dont le sujet est si philosophique, si digne de la scène, au jugement même de M. de Voltaire, qui s'y connaissait un peu, comme vous le savez.

» Dans cette tragédie, j'ai fait, le premier de tous, *retentir l'éloge du roi citoyen* qui nous gouverne aujourd'hui.

« Recevez, etc. »

Voyez-vous le chancelier de l'Hospital applaudissant à la fête de la Fédération, et Charles IX faisant l'éloge de Louis XVI ?

Enfin...

Chénier avait débuté par *Charles IX*, dont il réclamait la reprise, et dont la reprise fit conduire chez le commissaire de police Danton et Camille Desmoulins accusés d'avoir fait cabale au parterre. *Henri VIII* avait suivi

Charles IX, et avait réussi comme lui. Deux ans après *Henri VIII*, était venu *Calas*. Enfin, le 9 janvier 1793, au plus fort du procès de Louis XVI, et quelques jours avant la mort de ce pauvre roi, Chénier avait encore fait représenter *Fénelon*, tragédie à l'eau de rose, du genre de *la Mort d'Abel*, et qui eut un de ces honnêtes succès que les amis appellent un triomphe, et les ennemis une chute.

Chénier comptait se relever par *Timoléon*.

Mais Robespierre, qui avait entendu parler de l'ouvrage, le lut, et l'arrêta.

Entendez-vous, messieurs de la censure? Robespierre marchait sur vos brisées; il arrêtait *Timoléon*, comme, avant lui, messieurs vos confrères arrêtaient *Tartufe*, qui a été joué, *Mahomet*, qui a été joué; *le Mariage de Figaro*, qui a été joué, et comme vous-mêmes enfin, arrêtez *Pinto*, qui a été joué; *Marion Delorme*, qui a été jouée, et *Antony*, qui a été joué.

Robespierre arrêta donc *Timoléon*, déclarant que lui vivant, la pièce ne serait jamais jouée.

Oui; mais Robespierre oubliait l'âge que vivaient les hommes à l'époque où il parlait, il comptait sans le 9 thermidor... Robespierre monta sur l'échafaud de Danton, et *Timoléon* fut joué.

Malheureusement, deux jours avant Robespierre, était tombé ce cygne au doux chant, qu'on appelait André Chénier, poète bien autrement poète que monsieur son frère, celui-là, quoiqu'il n'eût pas fait de tragédies.

Comment Marie-Joseph Chénier, qui avait à pleurer ce frère, eut-il le temps de soigner les répétitions de sa tragédie, aussitôt après thermidor?

Ah! c'est qu'André n'était que son frère, et que *Timoléon* était son enfant.

Mais la Némésis populaire était là, qui gardait au poëte oublieux une vengeance terrible.

Timoléon fait tuer son frère, et Chénier était accusé de n'avoir pas sauvé le sien.

On demanda l'auteur.

— C'est inutile, cria une voix du parterre, l'auteur se nomme Caïn!

A dater de ce jour, Chénier avait renoncé au théâtre, et cependant on parlait d'un *Tibère* et d'un *Philippe II*, qui devaient sortir, un jour du portefeuille où ils étaient enfermés.

Après Chénier venait Ducis. Depuis la mort de Beaumarchais, — qui avait fait deux si charmantes comédies d'intrigue et trois si mauvais drames, — Ducis était le patriarche de la littérature.

Il y avait à Rome, sous tous les papes, jusqu'à Grégoire XVI, qui les a fait disparaître, des enseignes de chirurgiens sur lesquelles on lisait ces mots

ICI ON « PERFECTIONNE » LES PETITS GARÇONS

On savait ce que cela voulait dire: les parents qui désiraient des garçons sans barbe et avec une jolie voix conduisaient là leurs enfants, et, en un tour de main, ils étaient perfectionnés.

Ducis fit à peu près, pour Sophocle et pour Shakspeare, ce que les chirurgiens de Rome faisaient pour les petits garçons.

Ceux qui aiment les mentons imberbes et les jolies voix peuvent préférer l'*Œdipe-roi*, l'*Œdipe à Colone*, l'*Hamlet*, le *Macbeth*, le *Roméo et Juliette* et l'*Othello*, de Ducis aux *Œdipe* de Sophocle, et à l'*Hamlet*, au *Macbeth*, au *Roméo et Juliette* et à l'*Othello* de Shakspeare, mais nous avouons que, nous qui aimons la nature dans toute sa virilité, qui trouvons que plus l'homme est fort, plus il est beau, nous préférons les drames étalons aux drames hongres, et, sous ce rapport, qu'il soit question de petits garçons ou de tragédies, nous tenons tout *perfectionnement* pour un sacrilège.

Cependant, rendons à Ducis la part de justice qui lui est due. Il a conduit à Sophocle par une route pauvre, à Shakspeare par un chemin étroit; mais, au moins, a-t-il laissé sur la route ces poteaux indicateurs que Voltaire enlevait avec tant de soin. Quand, du mouchoir de Desdemone Voltaire fait un voile pour Zaïre, il démarque avec grand soin le linge qu'il a pris.

Ce n'est plus une imitation, c'est un vol.

A cette époque, Ducis avait fait représenter, dans la période de 1769 à 1795, *Hamlet*, *Œdipe chez Admète*, *le Roi Lear*, *Macbeth*, *Othello* et *Abufar*.

Ainsi en était le Théâtre-Français; voilà où en était la littérature française, en l'an de grâce 1802, Napoléon Bonaparte étant premier consul, et Cambacérès et Lebrun étant consuls adjoints.

LXXXVI

CE QUE BONAPARTE A TENTÉ POUR FAIRE ÉCLORE DES POÈTES. — LUCE DE LANCIVAL. — BAOUR-LORMIAN. — LEBRUN-PINDARE — LUCIEN BONAPARTE AUTEUR. — DÉBUTS DE MADEMOISELLE GEORGES. — CRITIQUE DE L'ABBÉ GEOFFROY. — LE PRINCE ZAPPIA. — HERMIONE A SAINT-CLOUD.

Un mot de cette petite cour de Bonaparte. Nous faisons des mémoires, cette fois, et non un roman. Il en résulte que nous nous reposons de la fable par la vérité, du plan par le caprice, de l'intrigue par le vagabondage.

Ah! si un homme nous eût laissé sur le XVI^e, le XVII^e et le XVIII^e siècle, ce que j'essaye de faire pour le XIX^e, combien j'eusse béni cet homme, et que de rudes travaux il m'eût épargnés!

Un mot donc, sur Bonaparte et sa petite cour.

On avait fait grand bruit, nous ne dirons pas, comme on disait autrefois, à Paris et à Versailles, — il n'y avait plus de Versailles en 1802, — mais à Paris et à la Malmaison, des débuts de mademoiselle Georges.

Le premier consul et sa famille s'occupaient beaucoup de littérature, à cette époque.

En fait de poètes, Bonaparte aimait Corneille et Ossian, les deux extrémités de l'art: Corneille la suprême logique, Ossian la suprême imagination.

Aussi, parmi les poètes qui figuraient sur le catalogue de sa bibliothèque égyptienne, Corneille et Ossian occupaient-ils la première place.

Cette prédilection pour le barde écossais était si connue, que Bourrienne, en formant cette bibliothèque, devina plutôt qu'il ne lut.

Bonaparte avait écrit *Océan*.

Ce ne fut pas la faute de Bonaparte si les poètes lui manquèrent, quoiqu'il proscrivit trois des premiers de son époque: Chateaubriand, madame de Staël et Lemercier.

Bonaparte demandait des poètes à son grand maître de l'Université, comme il demandait des soldats à son ministre de la guerre. Par malheur, il était plus facile à M. le duc de Feltre de trouver trois cent mille conscrits, qu'à M. de Fontanes de trouver douze poètes. Aussi, Napoléon fut-il forcé de s'accrocher à tout ce qu'il trouva, à Lebrun, à Luce de Lancival, à Baour-Lormian: tout cela eut des places et des pensions, comme si c'eût été de vrais poètes, — plus des compliments.

— Vous avez fait une belle tragédie, disait Napoléon à Luce de Lancival, à propos d'*Hector*; je la ferai jouer dans un camp.

Et le soir de la représentation, il envoyait un brevet de six mille francs de pension à Luce de Lancival, en ordonnant « vu le besoin d'argent qu'ont toujours les poètes, » qu'on lui payât une année d'avance.

Lisez *Hector*, et vous verrez qu'*Hector* ne vaut pas les six mille francs une fois payés.

En outre, il plaçait chez Cambacérès le neveu de Luce de Lancival, Harel, dont il faisait un sous-préfet en 1815.

Baour-Lormian, lui aussi, eut une pension de six mille livres, témoin la spirituelle plainte qu'il porta aux Bourbons sur les persécutions de l'usurpateur, qui avait poussé le despotisme « jusqu'à le flétrir d'une pension de deux mille écus, » qu'il n'avait pas osé refuser ajoutait-il, avouant sa faiblesse.

Un jour, — c'était au moment des bruits de guerre de 1809, — une ode commençant par cette strophe tomba entre les mains de Napoléon:

« Suspends ici ton vol. D'où viens-tu, Renommée?
Qu'annoncent tes cent voix à l'Europe alarmée?
— Guerre! — Et quels ennemis veulent être vaincus?
— Russe, Allemand, Suédois déjà lèvent la lance;
Ils menacent la France!
Reprends ton vol, déesse et dis qu'ils ne sont plus! »

Ce début le frappa.

— De qui sont ces vers? demanda-t-il.

— De M. Lebrun, sire.

— A-t-il déjà une pension?

— Oui, sire.

— Ajoutez une seconde pension de cent louis à celle qu'il a déjà.

Et on ajouta cent louis à la pension que touchait déjà Lebrun, qu'on appelle *Lebrun-Pindare*, parce qu'il a fait dix mille vers dans le genre de ceux-ci :

> La colline qui vers le pôle
> Domine d'antiques marais (1),
> Occupe les enfants d'Eole (2)
> A broyer les dons de Cérès (3) ;
> Vanvres, qu'habite Galatée (4),
> Du nectar d'Io, d'Amalthée,
> Epaissit les flots écumeux (5) ;
> Et Sèvres, de sa pure argile,
> Nous pétrit l'albâtre fragile
> Où Molka nous verse ses feux (6)

Seulement, il arriva une chose qu'on n'avait pas prévue : c'est qu'il existait un autre poète qui s'appelait, non pas Lebrun-Pindare, mais Pierre Lebrun.

C'est à Pierre Lebrun qu'appartenait l'ode, et non à Lebrun-Pindare.

Il en résulta que Lebrun-Pindare toucha fort longtemps la pension gagnée par Pierre Lebrun.

Vous voyez bien que Napoléon faisait tout ce qu'il pouvait pour trouver des poètes, et que ce n'était pas sa faute s'il n'en trouvait point.

(1) Montmartre.
(2) Le vent.
(3) Le blé.
(4) Galatée ayant été nymphe, *Vanvres, qu'habite Galatée*, signifie Vanvres, où il y a des bergers.
(5) Fait du beurre et du fromage
(6) Façon poétique de dire qu'il y a une manufacture de porcelaines à Sèvres.

Quand, en [illegible] Casimir Delavigne publie sa première œuvre, un [illegible] au roi de Rome, commençant par ce vers :

> Destin, qui [illegible] l'empire de la terre !

Napoléon flaire le [illegible] et quoique les vers sentent le collège, il fait donner à l'auteur le prix académique et une place dans les [illegible].

Talma est une poésie [illegible]. Aussi, dès 1792, il est lié

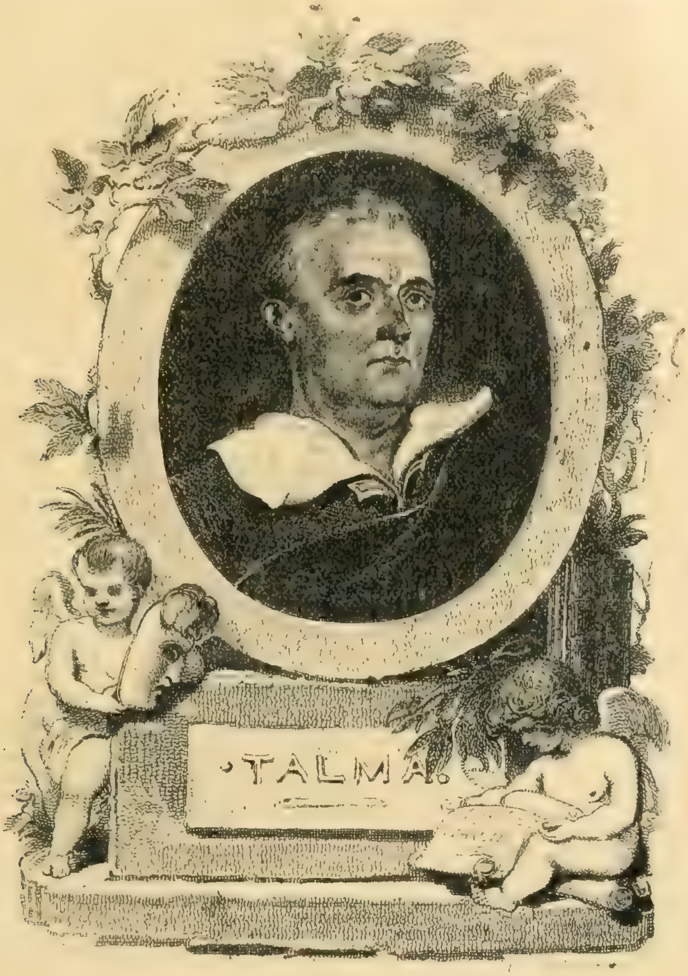

Talma.

avec Talma. Où passe-t-il ses soirées ? Dans les coulisses du Théâtre-Français ; et plus d'une fois, en montrant celui qui, vingt ans après, devait dater de Moscou le fameux décret sur les comédiens, plus d'une fois le semainier demanda à Talma :

— Quel est ce jeune officier ?

— Napoléon Bonaparte

— Son nom n'est pas porté sur le livre des entrées.

— Ne faites pas attention, il est avec moi ; c'est un de mes amis.

— Ah ! s'il est avec vous, c'est autre chose...

Plus tard, Talma, à son tour eut ses entrées aux Tuileries, et plus d'un ambassadeur, plus d'un prince, plus d'un roi, demanda à l'empereur :

— Sire, quel est cet homme ?

Et Napoléon répondit :

— C'est Talma, un de mes amis.

Il est vrai qu'en voyant la facilité de Talma à draper sa toge, Napoléon s'était dit :

— Cet homme-là pourra m'apprendre, un jour, à porter le manteau impérial.

Ce n'était pas le tout d'avoir un premier consul aimant Corneille et Ossian ; ce premier consul avait des frères qui essayaient de devenir poètes.

Ils n'y arrivaient pas ; mais, enfin, ils essayaient. Il faut tenir compte aux gens de l'intention.

Lucien faisait des poëmes. Ce farouche républicain qui [illegible] et qui finit par se laisser faire prince [illegible] et prince de quoi? je vous le demande! prince [illegible] *Canino*. — Lucien faisait des poëmes; il nous reste de lui, ou plutôt il ne nous reste pas un poëme intitulé *Charlemagne*.

Quant à Louis, il avait un autre tic: il faisait des vers blancs, trouvant cela plus commode que de faire des vers rimés. Il a travesti de cette façon *l'Avare* de Molière.

Joséphine, la coquette créole, avec sa grâce nonchalante et son flexible esprit, se pliait à tout, laissant faire tout le monde autour d'elle, comme Hamlet, et, comme Hamlet, applaudissant tout le monde.

Talma était un des familiers de cette petite cour bourgeoise. Il y avait parlé de la débutante mademoiselle Georges; il avait dit sa beauté, les espérances qu'elle donnait. Lucien s'en était monté la tête, et, en véritable saint Jean précurseur, il était arrivé à voir par un trou de serrure quelconque, peut-être même par une porte toute grande ouverte, celle qui faisait l'objet des conversations du moment. Il était venu dire à la Malmaison, avec un enthousiasme un peu suspect, que la débutante était, sous le rapport plastique du moins, bien au-dessus des éloges que l'on faisait d'elle.

Le grand jour arriva. C'était le lundi 8 frimaire an XI (29 novembre 1802). On avait fait queue au théâtre de la République depuis onze heures du matin.

Ici, copions, s'il vous plaît, Geoffroy. Geoffroy, critique sans valeur, sans profondeur, sans conscience, à qui la terreur de sa réputation [illegible] et qui a légué sa plume à un malheureux de son espèce dont la police correctionnelle a fait justice deux ou trois fois — ce qui me paraît déjà une grande amélioration de notre temps sur celui où vivaient les pères.

Nous ne pouvons pas empirer en tout, que diable!

Geoffroy ne gâtait ni les débutants, ni les débutantes, surtout lorsqu'ils n'étaient pas riches.

Voici ce que disait de mademoiselle Georges le prince des critiques de cette époque.

Il y a toujours eu, en France, un homme qui s'est appelé le prince des critiques. Ce n'est pas le principat que l'on nie, c'est la principauté.

THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE

IPHIGÉNIE EN AULIDE

Pour le début de mademoiselle Georges Weymer, élève de mademoiselle Raucourt.

On n'avait pas pris de mesures assez justes pour contenir la foule extraordinaire que devait attirer un début si fameux. Toute la garde était occupée aux bureaux où les billets se distribuaient, tandis que la porte d'entrée, presque sans défenseurs, soutenait le plus terrible siège. Là se livraient les assauts dont il ne tiendrait qu'à moi de faire une description tragique, car j'étais spectateur et même acteur malgré moi. Le hasard m'avait jeté dans la mêlée avant que j'eusse pu prévoir le danger.

Quæque ipse miserrima vidi,
Et quorum pars magna fui!

Les assaillants étaient animés par le désir de voir cette actrice nouvelle et par l'enthousiasme qu'inspire une beauté célèbre. C'est dans ces occasions que la curiosité n'est plus qu'une passion insensée et brutale. C'est alors que le goût des spectacles ressemble à la férocité et à la barbarie. Les femmes étouffées, poussaient des cris perçants, tandis que les hommes, dans un silence farouche, oubliant la politesse et la galanterie, ne songeaient qu'à s'ouvrir un passage aux dépens de tout ce qui les environnait. Rien n'est plus indécent pour une nation éclairée et philosophique, rien n'est plus honteux pour un peuple généreux et libre, que de pareils combats. Nous avons peut-être de meilleures pièces et de meilleurs acteurs que les Athéniens, et cela n'est pas encore bien prouvé, — mais il est sûr que les Athéniens donnaient à leurs jeux scéniques plus de noblesse [illegible] de gravité. Je vois toujours avec peine les progrès rapides [illegible] amour du théâtre, de cette rage aveugle pour un [illegible] frivole, parce que l'histoire m'apprend que c'est un [illegible] infaillible de la décadence des esprits et de l'affaiblissement des mœurs. C'est aussi une calamité pour les vrais amateurs, car il est démontré que les spectacles ne sont jamais moins bons que lorsqu'ils sont le plus courus. »

Le lecteur se doutait-il que le fameux Geoffroy écrivît d'un pareil style? — Non. — Eh bien, ni moi non plus. Continuons. A mesure qu'on avance, cela cesse d'être plat: cela devient curieux.

« Les conseillers du roi Priam s'écriaient en voyant passer Hélène: « Une si belle princesse mérite bien qu'on se batte pour elle; mais, quelque merveilleuse que soit sa beauté, la paix est encore préférable. »

Et moi, j'ai dit en voyant paraître mademoiselle Georges: « Faut-il être surpris qu'on s'étouffe pour une aussi superbe femme? Mais, fût-elle, s'il est possible, plus belle « encore, il eût mieux valu ne pas s'étouffer, même dans ses propres intérêts; car les spectateurs sont plus sévères à l'égard d'une débutante, quand sa vue leur a coûté si cher. »

« Précédée sur la scène d'une réputation si extraordinaire de beauté, mademoiselle Georges Weymer n'a point paru au-dessous de sa renommée. Sa figure réunit aux grâces françaises la régularité et la noblesse des formes grecques; sa taille est celle de la sœur d'Apollon, lorsqu'elle s'avance sur les bords de l'Eurotas, environnée de ses nymphes, et que sa tête s'élève au-dessus d'elles; toute sa personne est faite pour offrir un modèle au pinceau de Guérin. »

Ah! monsieur Geoffroy, je ne sais pas si les critiques du temps de Périclès valaient mieux que ceux du temps de Bonaparte premier du nom; mais ce que je sais, c'est que les nôtres — un ou deux, du moins — écrivent d'un meilleur style...

Non?

Tenez, voici, sur le même sujet, un portrait tracé par un critique de 1835. Voyons, à trente-trois ans de distance, les progrès qu'a faits le style en passant de Geoffroy à Théophile Gautier.

« Mademoiselle Georges ressemble, à s'y méprendre, à une médaille de Syracuse ou à une Isis des bas-reliefs éginétiques. L'arc de ses sourcils, tracé avec une pureté et une finesse incomparables, s'étend sur deux yeux noirs pleins de flammes et d'éclairs tragiques. Le nez, mince et droit, coupé d'une narine oblique et passionnellement dilatée, s'unit avec le front par une ligne d'une simplicité magnifique. La bouche est puissante, aiguë à ses coins, superbement dédaigneuse, comme celle de Némésis vengeresse qui attend l'heure de démuseler son lion aux ongles d'airain; cette bouche a pourtant de charmants sourires épanouis avec une grâce tout impériale, et l'on ne dirait pas, quand elle veut exprimer les passions tendres, qu'elle vient de lancer l'imprécation antique ou l'anathème moderne. Le menton, plein de force et de résolution, se dessine fermement, et relève par un contour majestueux ce profil qui est plutôt d'une déesse que d'une mortelle. Comme toutes les belles femmes du cycle païen, mademoiselle Georges a le front large, plein, renflé aux tempes, mais peu élevé, assez semblable à celui de la Vénus de Milo, un front volontaire, voluptueux et puissant. Une singularité remarquable du cou de mademoiselle Georges, c'est qu'au lieu de s'arrondir intérieurement du côté de la nuque, il forme un contour renflé et soutenu qui lie les épaules à la base de la tête sans aucune sinuosité. L'attache des bras a quelque chose de formidable par la vigueur des muscles et la violence du contour; un des bracelets d'épaule ferait la ceinture pour une femme de taille moyenne; mais ils sont très blancs, très purs, terminés par un poignet d'une délicatesse enfantine et des mains mignonnes frappées de fossettes, de vraies mains royales faites pour porter le sceptre et pétrir le manche du poignard d'Eschyle et d'Euripide. »

Merci, mon cher Théophile, de m'avoir offert cette magnifique page, et pardon de la mauvaise compagnie où je vous place. Pouah!

Je reviens donc à Geoffroy.

Il continue:

« Le talent répondit à la beauté. La salle était toute comble et toute frémissante; le premier consul et toute sa famille étaient dans la loge d'avant-scène de droite; il battit plusieurs fois des mains, ce qui n'empêcha point une certaine opposition d'éclater à ce vers:

« Vous savez, et Calchas mille fois vous l'a dit... »

Pardon! il faut encore que je m'interrompe, ou plutôt que j'interrompe Geoffroy.

Le lecteur sait que c'était d'habitude à ce vers que l'on attendait les débutantes.

Pourquoi cela? demandera le lecteur.

— Ah ! c'est vrai, on ne sait ces choses-là que lorsqu'on est obligé de les savoir.

— Je vais vous le dire.

Parce que ce vers est tout simple et [illegible] de la tragédie.

— Vous ne vous doutiez pas de cela, n'est-ce pas, monsieur ? n'est-ce pas, madame, qui me faites l'honneur de causer avec moi ? Mais votre serviteur le sait, lui qui est obligé de tout lire, même Geoffroy.

Or, écoutez bien, car nous ne sommes pas au bout. Ce vers étant, par sa simplicité, indigne de la tragédie, on attendait pour voir comment l'actrice, corrigeant le poète, parviendrait à relever ce vers.

Mademoiselle Georges ne voulut pas avoir plus de génie que Racine : elle dit simplement et avec l'intonation la plus naturelle possible, ce vers écrit avec la simplicité de la passion. On murmura ; elle reprit avec le même accent ; on murmura encore.

Heureusement, Raucourt, malgré une entorse qu'elle s'était donnée, assistait à la représentation ; elle s'était fait porter au théâtre, et, d'une des petites loges du manteau d'Arlequin, elle encouragea son élève.

— Ferme, Georgine ! cria-t-elle, ferme !

Et Georgine — il vous semble singulier, n'est-ce pas, qu'il ait eu un temps où l'on appelait mademoiselle Georges *Georgine ?* — et Georgine, avec le même accent simple et naturel, répéta le vers pour la troisième fois.

On applaudit.

A partir de ce moment, le succès fut enlevé, comme on dit en termes de théâtre.

« La seule chose qui nuisit à la représentation, dit Geoffroy, fut que *Talma manqua d'intelligence, de mesure et de noblesse dans le rôle d'Achille.* »

Je commence à croire que nous nous sommes trompé sur l'impartialité de ce bon M. Geoffroy, et qu'il avait reçu, avant la représentation, quelque message bien sonnant de quelqu'un des membres de la famille Bonaparte qui était dans la loge du premier consul.

Mademoiselle Georges joua trois fois de suite le rôle de Clytemnestre. C'était un énorme succès.

Puis elle passa au rôle d'Aménaïde, *cette plate attente de vapeurs hystériques*, comme disait encore Geoffroy ; et le succès alla toujours croissant.

Enfin, du rôle d'Aménaïde, elle passa au rôle d'Idamé de *l'Orphelin de la Chine*.

Si les hommes attendaient les débutantes au rôle de Clytemnestre pour savoir comment elles diraient ce fameux vers, indigne de Racine :

Vous savez, et Calchas mille fois vous l'a dit.

les femmes attendaient avec non moins d'impatience les débutantes au rôle d'Idamé pour savoir comment elles se coifferaient.

Mademoiselle Georges se coiffa tout simplement à la chinoise, c'est-à-dire en relevant ses cheveux, et en les nouant avec un ruban doré.

Elle était admirable ainsi, à ce que m'a dit, non pas Lucien, mais le roi Jérôme, son frère, grand appréciateur de toute beauté, fut-elle coiffée à la chinoise, et qui, comme Raucourt, a conservé l'habitude d'appeler Georges *Georgine*.

Le soir de cette représentation de *l'Orphelin de la Chine*, tandis que Georgine, dont tout Paris s'occupait à cette heure, soupait à l'hôtel du *Pérou* avec des lentilles, non point parce qu'elle les aimait, comme Ésaü, mais parce qu'il n'y avait pas autre chose à la maison, — on annonça le prince Zappia.

Qu'était-ce que le prince Zappia ? Était-ce encore un prince de la critique ?

Non pas, c'était un vrai prince, un de ces princes artistes dont la race s'est éteinte avec le prince de Ligne et le prince d'Henin, un de ces princes qui fréquentaient le foyer de la Comédie-Française comme le prince Pignatelli le foyer de l'Opéra.

C'est que le foyer de la Comédie-Française, dont je n'ai vu que les restes, était, à ce qu'il paraît, quelque chose de merveilleux à cette époque.

Après chaque grande représentation, toutes les fois que Talma, Raucourt, Contat, Monvel ou Molé jouaient, — tout ce qui avait un nom en art, en diplomatie ou en aristocratie allait causer un instant dans la loge du héros ou de l'héroïne de la soirée ; puis l'on descendait au foyer, où l'on se réunissait.

La cour naissante de Bonaparte, qui tenait tant à se faire une cour, était rarement aussi brillante que le foyer du Théâtre-Français.

Nous avons encore vu la dernière lueur de ces beaux jours éclairer la loge de mademoiselle Mars.

Aussi lor[illegible] assemblée ne venait-on au foyer qu'en [illegible] petite s'il n'y avait pas la distinction des [illegible] des chaises et des fauteuils. On y était tout [illegible] le fait, on ne disait pas pour rien *les dames de* [illegible] *Française*, on gardait la tradition de la prem[illegible] portée à cette étiquette.

Ce fut mademoiselle [illegible] qui y fit bien une [illegible], demandant des gâteaux et [illegible] échaudés.

On parla les vieux [illegible] levèrent les bras au ciel, et crièrent à l'abom[illegible] désolation.

Et leur désespoir [illegible] brioche, quand on ne la [illegible] grandes [illegible] surtout.

C'est par cette même [illegible] on aujourd'hui la bière et les œufs sur le plat.

Donc, au moment où elle [illegible] lentilles, on annonça à Georgette le prince Z[illegible].

Que venait faire le prince Zap[illegible] pareille heure ?

Il venait offrir la clef d'un [illegible] rue des Colonnes, appartement dans lequel [illegible] fait porter depuis la veille, pour plus de [illegible] de meubles.

En remettant cette clef à la belle [illegible] assura que c'était bien la seule et unique clef, qu'il [illegible].

On comprend qu'il fallut un serment [illegible] la débutante à quitter l'hôtel du *Pérou*.

Ce serment, le prince Zappia le fit, ou garda-t-il ? nous n'en savons trop rien. Nous l'[illegible] comme à Georges elle-même, mais elle nous a répondu [illegible] la sublime naïveté de Lucrèce Borgia :

« Comment voulez-vous que je vous dise cela, mon cher ? on m'a fait tant de serments, que l'on ne m'a pas tenus ! »

Ce déménagement contraria fort Lucien.

Lucien n'était pas prince, à cette époque-là ; Lucien n'était pas riche. Lucien faisait l'amour en étudiant. Lucien en était à réclamer la position d'amant de cœur, toujours un peu gênante, quand les cabinets sont noirs et que les armoires sont étroites ; il en était là, dis-je, lorsqu'un soir la femme de chambre d'Hermione entra tout effarée dans sa loge, et lui annonça que le valet de chambre du premier consul était là.

Le valet de chambre du premier consul, celui qui l'avait habillé le matin du 18 brumaire ! Peste ! c'était bien autre chose que le prince Zappia !

On fit entrer le valet de chambre du premier consul avec autant d'égards que, en 1750, on eût fait entrer M. Lebel chez madame Dumesnil.

Le premier consul attendait Hermione à Saint-Cloud.

Hermione pouvait venir comme elle serait : elle se déshabillerait là-bas.

L'invitation était brusque, mais tout à fait dans les manières du premier consul.

Au fait, Antoine avait bien ordonné à Cléopâtre de venir le joindre en Cilicie. Bonaparte pouvait bien prier Hermione de venir le trouver à Saint-Cloud.

La princesse grecque ne fut pas plus fière que la reine d'Égypte ; certes, non moins belle que Cléopâtre, Hermione eût pu descendre la Seine sur une galère dorée, comme la reine d'Égypte remonta le Cydnus.

Mais c'eût été bien long ; le premier consul était pressé de faire ses compliments, et, avouons la faiblesse des artistes à l'endroit de l'amour-propre, la débutante n'était peut-être pas moins pressée de les recevoir.

Hermione entrait à Saint-Cloud à minuit et demi, et en sortait à six heures du matin.

Elle en sortait victorieuse comme Cléopâtre ; comme Cléopâtre, elle avait tenu le maître du monde à ses genoux.

Seulement, le maître du monde, qui trouvait étonnant qu'une débutante que son frère lui avait annoncée comme habitant l'hôtel du *Pérou*, buvant de l'eau et mangeant des lentilles, eût un voile d'Angleterre de cent louis et un cachemire de mille écus, mit en pièces dans un moment de jalousie le cachemire et le voile d'Angleterre.

J'ai bien souvent soutenu à Georges que ce n'était pas de la jalousie, mais simplement de la curiosité.

Elle a toujours tenu pour la jalousie, et je n'ai pas voulu la contrarier.

Aussi, lorsque, quelques jours après ce petit voyage nocturne de la débutante, le bruit de son triomphe se répandit, lorsque, dans le rôle d'Émilie que jouait Georgine, elle prononça avec une fierté vraiment romaine ce vers :

Si j'ai séduit Cinna, j'en séduirai bien d'autres ;

la salle tout entière se tourna vers la loge du premier consul, et éclata en applaudissements.

A partir de ce moment, il y eut deux partis dramatiques et presque politiques au Théâtre-Français :

Les partisans de mademoiselle Georges et les partisans de mademoiselle Duchesnois ;

Les [illegible] et les *carcassiens*.

On avait substitué le mot *carcassiens* au mot *circassiens*, [illegible] doute comme étant plus expressif.

[illegible] nant qu'exprimait ce mot?

Ma foi! je n'ose le dire et livre le fait à l'investigation des savants et à la recherche des étymologistes.

Lucien Bonaparte, madame Bacciochi, madame Lætitia, étaient à la tête du parti des *georgiens*.

Joséphine s'était jetée à corps perdu dans celui des *carcassiens*.

Cambacérès était neutre.

LXXXVII

LA LITTÉRATURE IMPÉRIALE. — « LA JEUNESSE DE HENRI V ». — MERCIER ET ALEXANDRE DUVAL. — « LES TEMPLIERS » ET LEUR AUTEUR. — CÉSAR DELRIEU. — PERPIGNAN. — RUPTURE DE MADEMOISELLE GEORGES AVEC LE THÉATRE-FRANÇAIS. — SA FUITE EN RUSSIE. — LE PARTERRE DE ROIS. — LA TRAGÉDIENNE AMBASSADRICE

Dans cette même année 1802, Georges, protégée par Bonaparte, et Duchesnois par Joséphine, étaient engagées au Théâtre-Français à quatre mille francs d'appointements.

Six mois après, elles étaient sociétaires à demi-part.

C'était le comble de la faveur! et il ne fallut pas moins que l'influence de Bonaparte, d'un côté, et celle de Joséphine, de l'autre, pour arriver à ce double résultat.

— Comment Napoléon vous a-t-il quittée? demandais-je un jour à Georges.

— Il m'a quittée pour se faire empereur, répondit-elle.

En effet, l'événement dont on s'occupa le plus en France après les débuts de Georges et de Duchesnois, comme princesses tragiques, ce furent les débuts de Napoléon empereur.

Ces débuts-là, non plus, ne furent pas exempts de cabale; les rois sifflèrent; mais le grand acteur qui donnait au monde le spectacle de son usurpation les fit taire à Austerlitz, et, à partir de ce moment, jusqu'à la retraite de Russie, il faut le dire, les claqueurs furent pour lui.

Cependant, la littérature impériale allait son petit train.

On avait joué, en 1803, *le Roman d'une heure*, d'Hoffmann.

On avait joué, en 1804, *Shakspeare amoureux*, d'Alexandre Duval; *Molière avec ses amis*, d'Andrieux, et *la Jeune Femme colère*, d'Etienne.

On avait joué, en 1805, *le Tyran domestique* et *le Menuisier de Livonie*, d'Alexandre Duval; *le Tartufe de mœurs*, de Chéron; *Madame de Sévigné*, de Bouilly; *les Filles à marier*, de Picard.

Enfin, on avait joué, en 1806, *les Marionnettes*, de Picard; *la Jeunesse de Henri V*, d'Alexandre Duval; *Omasis ou Joseph en Égypte*, de Baour-Lormian, et *les Templiers*, de Raynouard.

Les deux plus grands succès dans cette dernière période avaient été *les Templiers* et *la Jeunesse de Henri V*.

La Jeunesse de Henri V était empruntée à une comédie fort légère du dramaturge Mercier. Cette comédie, non représentée, mais imprimée et publiée, était intitulée *Charles II dans un certain lieu*.

Rien n'avait troublé Alexandre Duval, qu'un mot, un seul mot de Mercier.

Mercier était brouillé avec la Comédie-Française, qui, dans sa dignité offensée, avait juré que jamais une pièce de Mercier ne serait représentée au théâtre de la rue de Richelieu.

Le soir de la représentation de *la Jeunesse de Henri V*, Alexandre Duval se pavanait au foyer.

Mercier s'approcha de lui, et, lui touchant l'épaule :

— Dis donc, Duval, fit-il, les comédiens français qui avaient dit qu'ils ne joueraient plus rien de moi, les imbéciles!

Alexandre Duval se gratta l'oreille, rentra chez lui, eut la jaunisse, et resta deux ans sans rien faire.

Au reste, le véritable succès de l'année, le succès littéraire [illegible] pour *les Templiers*.

[illegible], cette tragédie est l'œuvre dramatique la plus [illegible] de toute l'époque impériale; aussi elle eut un [illegible] succès, fit un argent fou, et, du coup, porta, je crois, [illegible] l'auteur à l'Académie.

Le rôle [illegible] était le second rôle que créât mademoiselle Georges depuis son entrée au Français, et il y avait déjà quatre [illegible] qu'elle y était entrée

A cette époque, on le voit, les créations tragiques étaient rares.

Son premier rôle avait été Calypso, dans une tragédie de *Télémaque*.

Qui avait pu faire, demandera le lecteur, une tragédie de *Télémaque?*

Un M. Lebrun quelconque. Mais, ma foi! je suis comme Napoléon, je crains de me tromper. Etait-ce Lebrun-Pindare? était-ce Lebrun l'ex-consul? était-ce Lebrun le futur académicien, pair de France, directeur de l'imprimerie impériale?

Je n'en sais rien.

Mais ce que je sais, c'est que le crime a été commis.

Paix au coupable, et que, mort ou vivant, il dorme d'un sommeil aussi calme et aussi profond que sa tragédie, où, à côté de Georges, mademoiselle Duchesnois joua le rôle de Télémaque, et qui tomba, malgré la réunion de ces deux talents, comme, vingt ans plus tard, tomba *le Cid d'Andalousie*, malgré la réunion de Talma et de mademoiselle Mars.

Quant au *Cid d'Andalousie*, comme nous assistions à la première représentation, nous savons quel en était l'auteur.

C'était Pierre Lebrun.

L'immense succès qu'obtinrent *les Templiers* fit tressaillir de joie Napoléon.

Tous les ans, il continuait de demander ses trois cent mille conscrits au ministre de la guerre, et son poète au grand maître de l'Université.

Il crut avoir trouvé son poète dans M. Raynouard.

Malheureusement, M. Raynouard était fort occupé pendant toute la semaine, et ne pouvait être poète que le dimanche. Il résulta de ces occupations que M. Raynouard ne put faire que trois tragédies : *les Templiers*, dont nous avons parlé; *les Etats de Blois*, qui ne valaient pas *les Templiers*; et *Caton d'Utique*, qui ne valait pas *les Etats de Blois*.

Napoléon était désespéré!

Il se remit à demander ses trois cent mille conscrits et son poète.

En 1808, après quatre ans de règne, il avait M. Raynouard et M. Baour-Lormian, l'auteur des *Templiers* et l'auteur d'*Omasis*.

C'était la moitié d'un poète par année.

En régnant quatorze ans, il aurait la pléiade!

Nous ne parlons pas des poètes de la République, des Chénier, des Ducis, des Arnault, des Jouy, des Lemercier : ceux-là n'étaient point des poètes de sa création. Or, Napoléon était un peu comme Louis XIV, et n'estimait que les ducs qu'il avait faits.

Ce fut vers cette époque que les batteurs d'estrade dépêchés par M. de Fontanes firent grand bruit d'un poète qu'on venait de découvrir, et qui mettait la dernière touche à une tragédie.

Ce poète s'appelait Luce de Lancival. Nous en avons déjà parlé, et nous avons raconté ce que lui fit et ce que lui dit Napoléon.

Il avait bien déjà, ce cher M. Luce de Lancival, commis deux petits péchés de jeunesse qu'on appelait *Mucius Scævola* et... et... ma foi! j'ai oublié l'autre nom; mais ces péchés étaient si petits et leur chute avait été si grande, qu'il n'en était plus aucunement question.

Malheureusement, Luce de Lancival s'en tint à *Hector*. Nommé professeur de belles-lettres, il professa.

C'était le troisième poète qui fondit dans les mains de Napoléon.

L'année précédente, il était arrivé un grand événement au Théâtre-Français, à la suite de la représentation de la tragédie d'*Artaxercès*.

Il y avait à Paris un homme qui, toutes les fois que Napoléon demandait un poète, portait la main à son chapeau, et disait :

— Présent!

C'était César Delrieu, l'auteur de la susdite tragédie.

Nous l'avons connu tous. Il était impossible d'avoir reçu du ciel, avec moins de talent, un amour-propre plus ingénu et un orgueil plus candide.

Les mots de Delrieu forment un répertoire qui n'a pas son pareil peut-être, excepté dans les archives de la famille La Calprenède.

Nous avons tous connu aussi un garçon nommé Perpignan, à qui il était arrivé toute sorte d'accidents, et qui avait fini par être censeur.

C'était lui qui allait aux dernières répétitions des pièces, vérifier s'il n'y avait rien dans le costume des acteurs qui blessât la morale, rien dans leur geste qui provoquât au mépris du gouvernement, et au renversement de l'ordre de choses établi.

Il avait fait, dans sa vie, au Gymnase, une pièce qui était outrageusement tombée, et à propos de laquelle Poirson lui

reprochait éternellement la dépense qu'il l'avait forcé de faire d'un perroquet empaillé.

Cette pièce s'appelait *l'Oncle d'Amérique*, et, en inscrivant Perpignan sur la liste des gens de lettres, elle le faisait, bon gré mal gré, confrère de M. de Chateaubriand comme de M. Viennet.

Hâtons-nous de dire, à l'honneur de Perpignan, qu'en général, il n'usait de cet avantage que pour se moquer de lui-même.

Enfin, il en usait !

Un soir, en montant le magnifique escalier qui conduit au foyer de l'Odéon, il rencontre Delrieu.

Mais les mots de [illegible] nous mèneraient trop loin. Sautons à reculons de [illegible] d'*Artaxercès* à sa première représentation, et nou[illegible] retrouverons au 30 avril 1808.

Mademoiselle George [illegible] le rôle de Mandane, et l'avait joué quatre fois [illegible] jour de la cinquième représentation, un bruit su[illegible] répandit au théâtre, et, du théâtre, passa dans la vill[illegible]

Mandane avait disparu.

C'était un satrape autr[illegible] puissant qu'Arbace qui l'avait enlevée ; c'était Sa M[illegible] l'empereur de toutes les Russies.

Les Russes n'ont jamais eu d[illegible] littérature aristocra[illegible]

L'auditoire couronné était au grand complet

— Bonjour, confrère, lui dit-il.

— Imbécile ! répond Delrieu blessé.

— C'est bien comme cela que je l'entends, répond Perpignan de l'air le plus gracieux du monde.

A la reprise d'*Artaxercès*, que nous avons vue et que Delrieu avait sollicitée vingt ans, la pièce tant prônée par son auteur fit ce que l'on appelle, en termes de théâtre, *un four complet*.

Quinze jours après, un de ses amis le rencontre.

— Eh bien, lui dit-il, te voilà raccommodé avec les comédiens français ?

— Avec eux, jamais !

— Que t'ont-ils donc fait encore ?

— Ce qu'ils m'ont fait ? Imagine-toi que ces brigands-là... Tu sais, mon *Artaxercès*, un chef-d'œuvre ?

— Oui.

— Eh bien, ils le jouent juste les jours où il n'y a pas de recette !

Et jamais il ne pardonna ce mauvais tour à MM. de la Comédie-Française.

[illegible] que la nôtre ; les Russes ne parlent pas généralement russe ; en échange, ils parlent bien mieux français que nous.

Le Théâtre-Français était riche en têtes couronnées, à cette époque. Il possédait, en reines tragiques seulement, mademoiselle Raucourt, mademoiselle Duchesnois et mademoiselle Georges.

L'empereur Alexandre pensa tout naturellement que les riches devaient prêter aux pauvres.

D'ailleurs, les Russes venaient de perdre Austerlitz et Eylau, et ils avaient bien droit à une compensation quelconque.

L'affaire s'était faite par l'entremise de la haute diplomatie russe.

C'était M. de Narichkine, remplissant les fonctions de grand chambellan, qui, de la part de l'empereur, avait chargé M. de Beckendorf de préparer cette fuite.

Elle avait eu lieu dans le plus grand secret. Cependant, vingt-quatre heures après la disparition de [illegible] Georges, le télégraphe jouait sur la route du Nord.

Mais [illegible] les actrices qui fuient le Théâtre-Français [illegible] des ailes bien autrement rapides que celles du télégraphe, et jamais une seule n'a été rattrapée.

Mademoiselle Georges était donc à Kehl au moment où la nouvelle de sa fuite arrivait à Strasbourg.

C'était la première défection qu'éprouvait l'empereur Napoléon. Hermione, l'ingrate Hermione passait à l'ennemi!

Mademoiselle Georges ne fit halte qu'à Vienne, dans le salon de la princesse Bagration; mais, comme nous étions en paix avec l'Autriche, l'ambassadeur de France s'émut, et réclama mademoiselle Georges, ce qui fut ce qu'on appelle, en termes diplomatiques, un *casus belli*, et mademoiselle Georges reçut l'invitation de continuer sa route.

Si le lecteur ne sait pas ce que c'est qu'un *casus belli*, il peut s'en informer auprès de M. Thiers. Pendant ses deux ou trois ministères, M. Thiers a présenté aux puissances deux ou trois *casus belli*, auxquels les puissances n'ont pas fait la moindre attention, et qui par conséquent lui sont revenus tout seuls et sans avoir servi.

Quatre jours après, la fugitive s'arrêtait chez le gouverneur de Vilna, où elle faisait sa seconde halte, au milieu des bravos de toutes les princesses polonaises, non seulement de la Pologne, mais encore du monde entier.

On sait que rien n'est plus éparpillé sur le globe que les princesses polonaises, si ce n'est les princes russes.

Dix jours après, mademoiselle Georges était à Saint-Pétersbourg.

Après avoir débuté à Péterhof pour l'empereur Alexandre, pour ses frères Constantin, Nicolas et Michel, pour l'impératrice régnante et pour l'impératrice mère, mademoiselle Georges, précédée d'un immense succès, débuta au théâtre de Pétersbourg.

Il va sans dire qu'au théâtre de Pétersbourg, on jouait l'ancien répertoire surtout. Alexandre enlevait à Napoléon ses acteurs; mais, hélas! il ne pouvait guère lui enlever ses poètes; les poètes étaient trop rares en France pour que Napoléon n'eût pas l'œil sur ceux qu'il possédait.

Chateaubriand et madame de Staël, les deux grands poètes de l'époque, erraient bien à l'étranger; mais ce n'étaient pas des poètes dramatiques.

On jouait donc *Mérope*, *Sémiramis*, *Phèdre*, *Iphigénie* et *Andromaque*, à Pétersbourg, avec plus d'acharnement encore qu'on ne les jouait à Paris.

Cependant, si la littérature restait en route, la politique allait son train.

Napoléon avait conquis la Prusse en une vingtaine de jours; il avait daté de Berlin son décret sur le blocus continental, et avait fait son frère Jérôme roi de Westphalie, son frère Joseph roi d'Espagne, son frère Louis roi de Hollande, son beau-frère Murat roi de Naples, son beau-fils Eugène vice-roi d'Italie.

En échange, il avait défait une impératrice.

Joséphine, reléguée à la Malmaison, avait cédé la place à Marie-Louise. Ce grand conquérant, ce grand stratégiste, ce grand politique n'avait pas remarqué que, toutes les fois qu'un roi de France touchait la main de l'Autriche, il lui arrivait malheur.

Quoi qu'il en soit, l'avenir terrible était encore caché dans les [illegible] d'or de l'espérance. Le 20 mars 1811, Marie-Louise [illegible] en présence de vingt-trois personnes la naissance d'un enfant sur la tête blonde duquel son père avait posé la couronne [illegible], dix-neuf siècles auparavant, Antoine avait offerte à César.

L'Europe, à cette époque, avait, comme les mers du Nord entre deux gigantesques tempêtes, des jours de calme, pendant lesquels elle reprenait sa poésie.

[illegible] un de ces jours de calme, l'empereur Napoléon [illegible] à Erfurt rendez-vous à tous les souverains de l'Europe.

Le roi de Saxe, son vieil et fidèle ami, lui prêtait son [illegible] pour cette fastueuse hospitalité.

[illegible] du monde, Napoléon [illegible] les rois et les reines de l'art.

[illegible] d'or et de lauriers, princesses couronnées [illegible] étaient accourus à l'appel.

Le [illegible] septembre 1808, *Cinna* fut représenté devant l'empereur Napoléon, l'empereur Alexandre et le roi de Saxe.

Le lendemain, 29, ce fut le tour de *Britannicus*.

[illegible] de vingt-quatre heures, l'auguste assemblée [illegible] au milieu du prince Guillaume de Prusse, [illegible] de Bavière et du prince Léopold de [illegible] pendant sa femme la [illegible] Angleterre et tandis qu'en mer jalouse elle [illegible] devait perdre à la fois trois couronnes [illegible] fameux trident de Neptune que Lemercier [illegible] *sceptre du monde*.

Le 2 [illegible] son tour. Il avait le droit de se [illegible] que nous [illegible] de la rue de [illegible] le nom de [illegible] est peut-être le seul qui survivra.

Le 3, on représenta *Philoctète*.

Ce fut pendant cette représentation qu'Alexandre, à ce vers de Philoctète:

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux!

tendit à Napoléon cette main que trois ans plus tard, il devait lui retirer, et qui lui fit tellement faute, qu'il glissa dans la neige et dans le sang de Moscou à Waterloo.

Au second acte de *Philoctète*, le roi de Wurtemberg arriva, mais sans qu'on se dérangeât pour lui. Il alla prendre sa place sur un des fauteuils réservés aux rois.

Le 4 octobre, *Iphigénie en Aulide* fut représentée.

Le roi et la reine de Westphalie arrivèrent pendant cette représentation.

Le lendemain, ce fut le tour de *Phèdre*.

Le roi de Bavière et le prince primat étaient arrivés pendant la matinée.

Le 6, *la Mort de César* fut représentée.

L'auditoire couronné était au grand complet.

Il y avait deux empereurs, trois rois, une reine, vingt princes et six grands-ducs.

Après le spectacle, l'empereur dit à Talma:

— Je vous ai tenu à Erfurt la parole que je vous avais donnée à Paris, Talma: je vous ai fait jouer devant un parterre de rois.

Le 14 octobre, jour anniversaire de la bataille d'Iéna, Napoléon quitta Erfurt, laissant à Gœthe une croix de la Légion d'honneur.

Quatre ans après, presque jour pour jour, Napoléon entrait en vainqueur dans la capitale de l'empire russe.

Un décret daté du Kremlin, écrit à la lueur mouvante de l'incendie, réglait les intérêts des sociétaires de la rue de Richelieu.

C'était donc désormais une guerre d'extermination entre ces deux hommes qui, à Tilsit, s'étaient rencontrés sur le même radeau, qui, à Erfurt, s'étaient assis côte à côte; qui s'étaient appelés, l'un Charlemagne, l'autre Constantin; qui coupant le monde en deux parts, s'étaient adjugé, l'un l'Orient, l'autre l'Occident, et qui devaient, à cinq ans d'intervalle, s'en aller mourir aussi tristement l'un que l'autre, celui-ci au milieu de la mer Atlantique, celui-là sur les bords de la mer d'Azof.

Les comédiens français apprirent, à Pétersbourg, l'entrée de l'empereur à Moscou.

Ils ne pouvaient rester dans une capitale ennemie: ils obtinrent congé et partirent pour Stockholm, où, après un voyage de trois semaines, ils arrivèrent en traîneau.

Là, c'était encore un Français qui régnait ou plutôt qui soutenait la couronne au-dessus de la tête du vieux duc de Sudermanie, lequel faisait son intérim de roi.

Bernadotte reçut les fugitifs comme les eût reçus son compatriote Henri IV.

Une halte dramatique de trois mois eut lieu dans cette Suède, notre ancienne alliée, qui devait, sous un roi français, devenir notre ennemie.

Puis, on partit pour Stralsund, où l'on demeura quinze jours. La veille du départ, M. de Camps, officier d'ordonnance de Bernadotte, vint trouver mademoiselle Georges.

Hermione allait être utilisée comme courrier d'ambassade.

M. de Camps apportait une lettre de Bernadotte; elle était adressée à Jérôme Napoléon, roi de Westphalie.

Cette lettre était de la plus haute importance; on ne savait où la cacher.

Les femmes ne sont jamais embarrassées pour cacher une lettre. Hermione cacha la lettre de Bernadotte dans la gaine de son busc.

La gaine de leur busc, c'est le fourreau de sabre des femmes.

M. de Camps se retira médiocrement rassuré; on tirait si facilement le sabre du fourreau à cette époque-là.

L'ambassadrice partit dans une voiture donnée par le prince royal.

Elle portait sur ses genoux une cassette qui renfermait pour trois cent mille francs de diamants.

On ne se pose pas trois couronnes sans qu'il en tombe quelque chose.

Diamants dans la cassette, lettre dans le busc arrivèrent sans accident jusqu'à deux journées de Cassel, capitale du nouveau royaume de Westphalie.

On voyageait nuit et jour.

La lettre était si pressée! les diamants avaient si grand'peur!

Tout à coup, au milieu de la nuit, on entendit un grand bruit de chevaux et l'on vit briller une forêt de lances.

La gigantesque berline s'arrêta: on était tombé au milieu d'une nuée de Cosaques.

Bien des mains s'étendaient déjà vers la portière, quand un jeune officier russe apparut.

Jamais Hippolyte ne s'était montré plus beau aux regards de Phèdre.

Georges se nomma.

Vous vous rappelez l'histoire de l'Arioste, cette gravure qui représente les bandits à genoux?

La génuflexion, cette fois, était bien autrement naturelle devant une jeune comédienne, que devant un poète de quarante ans.

La horde entière devint une escorte amie qui n'abandonna la belle voyageuse que pour la céder aux avant-postes français.

Une fois confiée aux avant-postes français, Georges, la lettre et les diamants étaient sauvés.

On arriva à Cassel.

Le roi Jérôme était à Brunswick.

On partit pour Brunswick.

C'était un roi fort galant que le roi Jérôme, fort beau, fort jeune, il avait vingt-huit ans à peine, il se montra on ne peut plus empressé de recevoir la lettre du prince royal de Suède.

Je ne sais plus bien s'il la reçut ou s'il la prit.

Ce que je sais, c'est que l'ambassadrice resta un jour et une nuit à Brunswick.

Il ne fallait pas moins de vingt-quatre heures, on en conviendra, pour se remettre d'un pareil voyage.

LXXXVIII

LA COMÉDIE-FRANÇAISE A DRESDE. — RENTRÉE DE GEORGES AU THÉATRE-FRANÇAIS. — LES DEUX GENDRES. — MAHOMET II. — TIPPO-SAEB. — 1814. — FONTAINEBLEAU. — ENTRÉE DES ALLIÉS A PARIS. — LES LIS. — RETOUR DE L'ILE D'ELBE. — LES VIOLETTES. — LES QUEUES D'ASPERGES. — RETOUR DE GEORGES A PARIS.

Le lendemain de son arrivée à Brunswick, mademoiselle Georges partit pour Dresde.

Le géant terrassé à la Bérésina avait, comme Antée, repris ses forces en touchant Paris.

Napoléon était parti de Saint-Cloud le 15 avril 1813. Il s'arrêta le 16 à Mayence, en partit le 24, et arriva le même jour à Erfurt.

A cette époque, Napoléon commandait encore à quarante-trois millions d'hommes, et avait pour alliés contre les Russes tous les rois qui avaient assisté aux représentations dont nous avons parlé.

Mais le prestige était détruit. Napoléon avait perdu la virginité de la gloire : l'invincible pouvait être vaincu.

La neige de 1812 avait refroidi toutes les amitiés factices.

La Prusse donnait l'exemple de la défection.

Le 3 mai, c'est-à-dire dix-huit jours après son départ de Paris, Napoléon expédiait du champ de bataille de Lutzen, où dormaient couchés vingt mille Russes ou Prussiens, des courriers qui allaient annoncer une nouvelle victoire à Constantinople, à Vienne, à Paris.

La Saxe fut reconquise par une seule bataille.

Le 10 mai, l'empereur était installé à Dresde dans le palais Marcolini.

Le 12, le roi de Saxe, qui s'était réfugié sur les frontières de Bohême, rentrait dans sa capitale.

Le 18, Napoléon avait proposé un armistice.

Comme on ne lui répondait pas, le 20 et le 21, il gagnait les batailles de Bautzen et de Wurtzen.

Le 10 juin, l'empereur était de retour à Dresde, espérant toujours l'armistice demandé.

Le 16 juin, MM. de Beausset et de Turenne furent chargés de la surintendance de la Comédie-Française.

M. de Beausset avait, dans ses attributions, les constructions du théâtre, le logement des acteurs, la composition du répertoire.

M. de Turenne s'était réservé les invitations et tout ce qui avait rapport à l'étiquette.

Le 19 juin, la Comédie-Française arriva.

La *comédie* seulement, c'est-à-dire, MM. Fleury, Saint-Phal, Baptiste cadet, Armand, Thénard, Vigny, Michot, Barbier, et mesdames Thénard, Émilie Contat, Mézeray, Mars et Bourgoin.

Comme M. de Turenne, nous avons suivi l'étiquette, et mis ces messieurs et ces dames à leur rang d'ancienneté.

Tout avait été disposé pour les recevoir dès le 15 juin. On avait fait louer d'avance des maisons, des voitures et des domestiques.

Aussi une heure après leur arrivée, les treize artistes étaient-ils installés.

Le lendemain, à midi, mademoiselle Georges, à son tour, arrivait à Dresde.

A une heure, le duc de [illegible] était chez elle.

Le lendemain, à sept heures du matin, elle était reçue par l'empereur.

Le même jour, un ordre [illegible] fut envoyé de faire donner à Talma et à Saint-Prix [illegible] partir, et de se rendre pour Dresde [illegible] de la France que cet ordre leur parvint.

L'ordre atteignit Saint-Prix [illegible] Talma en province.

Douze jours après, Talma et Saint-Prix étaient arrivés, et la Comédie-Française se trouvait [illegible]. Un théâtre avait été construit pour la [illegible] dans l'orangerie du palais qu'habitait l'empereur.

Les tragédies, qui demandaient un plus grand appareil de décors et un plus grand développement [illegible], devaient être représentées sur le théâtre [illegible].

La première représentation comique eut lieu le [illegible] juin ; elle se composait de *la Gageure imprévue* [illegible] *d'un bal masqué*.

La première représentation tragique fut donnée [illegible]. On joua *Phèdre*.

Mais qu'il y avait loin de ces fêtes à celles d'Erfurt ! Un voile de tristesse était jeté sur le passé, un voile [illegible] était étendu sur l'avenir.

On se souvenait de la Bérésina ; on prévoyait Leipzig.

Talma cherchait en vain au parterre ces rois qui l'avaient applaudi à Erfurt.

Il n'y avait plus que le vieux et fidèle roi de Saxe, le dernier des amis que conservât Napoléon parmi les têtes couronnées.

Les représentations durèrent depuis le 22 juin jusqu'au 10 août.

Presque tous les matins, à son déjeuner, l'empereur recevait ou Talma, ou mademoiselle Mars, ou mademoiselle Georges.

On causait d'art.

C'est que l'art avait toujours rempli une place importante dans l'esprit de Napoléon. Sous ce rapport, il était non seulement le successeur, mais encore l'héritier de Louis XIV.

C'est alors qu'il exprimait, avec cette incisive appréciation qui lui était particulière, son opinion sur les hommes et sur leurs œuvres.

Ce devait être quelque chose de remarquablement beau que Corneille apprécié, et Racine critiqué par Napoléon.

Et quand on pense que, pour parler de Corneille ou de Racine, il fallait que le puissant génie soulevât un instant le monde qui commençait à peser sur lui !

Il est vrai qu'on le leurrait sans cesse d'un espoir de paix.

Le 11 août au soir, tout espoir fut perdu à cet endroit.

Le 12, à trois heures du matin, M. de Beausset reçut d'Alexandre Berthier, prince de Neuchâtel, la lettre suivante :

Mon cher Beausset,

« L'empereur me charge de vous dire que les artistes français qui sont ici doivent partir dans la journée d'aujourd'hui ou demain matin au plus tard et se rendre à Paris. Veuillez les prévenir.

Amitiés.

ALEXANDRE. »

Les artistes partirent. Puis eut lieu la bataille de Leipzig.

L'agonie de l'Empire était commencée.

Les artistes rentraient à Paris [illegible].

Mademoiselle Georges, absente [illegible] reprenait son trône à la Comédie-Française.

Raucourt laissait de son vivant sa succession à peu près vacante. Depuis longtemps, [illegible], elle ne jouait plus qu'à son corps défendant, et restait presque toute l'année à la campagne.

Mademoiselle Georges [illegible] par ordre, avec part entière, et le temps de son absence compté comme présence.

Elle reparut dans *Sémiramis* : elle avait, alors, vingt-huit ans seulement. Son succès fut immense.

Il ne s'était pas fait, pendant ces cinq dernières années, de grands changements au Théâtre-Français.

Les pièces importantes jouées en l'absence de mademoiselle Georges étaient *Hector* et *Christophe Colomb*, dont nous avons parlé, *les Deux Gendres*, de M. Étienne, *Mahomet II*, de M. Baour-Lormian, et le *Tippo-Saëb*, de M. de Jouy.

Le succès des *Deux Gendres* n'avait pas été contesté [illegible] n'était pas contestable.

Mais comme il faut toujours à tout auteur d'un [illegible] quelconque contester quelque chose, on [illegible] à M. Étienne la paternité de sa comédie.

On [illegible], de je ne sais quelle case de la Bibliothèque [illegible] [illegible] poudreux d'un jésuite oublié, et l'on affirma que M. Etienne avait pillé ce malheureux jésuite.

Ce qu'on eût dû dire, c'est que le sujet des *Deux Gendres* était celui avec lequel, deux cents ans auparavant, Shakspeare avait fait *le Roi Lear*, et avec lequel, vingt-cinq ans plus tard, M. de Balzac devait faire *le Père Goriot*.

Toute cette polémique tourmenta fort M. Etienne, et l'empêcha probablement de faire un pendant à ses *Deux Gendres*.

Mahomet II n'avait eu qu'un succès d'estime ; la pièce était froide et sans intérêt.

Ce n'était cependant pas un homme sans mérite que M. Baour-Lormian ; il a laissé ou plutôt il laissera quelques poésies d'un sentiment mélancolique d'autant plus remarquable que ce sentiment n'appartient nullement à l'Empire, qui n'a, sous ce rapport, à nous offrir que *la Chute des Feuilles*, de Millevoie, et *la Feuille de Rose*, de M. Arnault.

Encore, *la Chute des Feuilles* vint-elle avant, et *la Feuille de Rose* après l'Empire.

Citons quelques vers agréables de M. Baour-Lormian :

> Ainsi qu'une jeune beauté
> Silencieuse et solitaire,
> Du sein du nuage argenté
> La lune sort avec mystère.
> Fille aimable du ciel, à pas lents et sans bruit,
> Tu glisses dans les airs où brille ta couronne ;
> Et ton passage s'environne
> Du cortège pompeux des soleils de la nuit...
> Que fais-tu loin de nous, quand l'aube blanchissante
> Efface, à nos yeux attristés,
> Ton sourire charmant et tes molles clartés ?
> Vas-tu, comme Ossian, plaintive et gémissante,
> Dans l'asile de la douleur
> Ensevelir ta beauté languissante ?
> Fille aimable du ciel, connais-tu le malheur ?

Revenons à mademoiselle Georges.

Mademoiselle Georges, comme nous l'avons dit, retrouvait donc le Théâtre-Français à peu près dans l'état où elle l'avait laissé.

Elle reprit son ancien répertoire.

N'est-ce pas une chose étrange que, pendant les neuf ans qu'elle reste au Théâtre-Français, mademoiselle Georges, qui a créé tant de rôles depuis, n'ait créé que les rôles de Calypso et de Mandane ? .

Cependant, l'horizon du nord s'assombrissait de plus en plus : la Prusse nous avait trahis, la Suède nous avait abandonnés, la Saxe avait été entraînée dans la déroute de Leipzig, l'Autriche recrutait contre nous.

Le 6 janvier 1814, Joachim Murat, roi de Naples, signait avec l'Angleterre un armistice dont l'expiration devait être notifiée trois mois à l'avance.

Le 11, il s'engageait avec l'empereur d'Autriche à agir contre la France avec trente mille hommes ; en échange de quoi, le monarque autrichien lui garantissait le trône de Naples pour lui et ses héritiers.

Napoléon commençait sa merveilleuse campagne de 1814, lutte titanique dans laquelle un seul homme et une seule puissance faisaient face à deux empereurs, à quatre rois et à six nations, au premier rang desquelles on comptait la Russie, l'Angleterre, la Prusse et l'Espagne.

Nous feuilletons le répertoire du Théâtre-Français, et, pendant toute cette année 1814, nous ne trouvons de pièce nouvelle que *l'Hôtel garni*, comédie en un acte en vers, de [illegible].

Cependant, à chaque victoire nouvelle, Napoléon perdait une province. Acculé à Fontainebleau, il abdiqua.

Trois jours après, les alliés entraient à Paris, et Napoléon partait pour l'île d'Elbe.

Comme à l'époque de la Révolution, il y eut alors deux partis à la Comédie-Française.

Talma, Mars et Georges étaient, par leurs souvenirs, restés fidèles à l'empereur.

Raucourt, mademoiselle Levert, madame Volnais s'étaient déclarées pour le parti royaliste.

Raucourt avait été la première à faire gratter l'aigle qui décorait la loge impériale. Pauvre femme ! elle ignorait [illegible] ceux dont elle appelait le retour lui refuseraient un [illegible] une sépulture chrétienne.

Ces [illegible] qui avaient assisté aux représentations d'Erfurt [illegible] amis de Napoléon, voulurent revoir les mêmes [illegible] en ennemis et en vainqueurs.

Tout le monde [illegible] que [illegible] eut d'abord [illegible] savait [illegible] restés fidèles à l'empereur [illegible] persécutait pas [illegible] qu'en [illegible] ils [illegible] Vive [illegible]

Un jour, mademoiselle Levert et madame Volnais enchérirent sur les exigences du public ; elles entrèrent en scène, dans *le Vieux Célibataire*, avec un gros bouquet de lis au côté.

On atteignit ainsi le 6 mars 1815.

Ce jour-là, un bruit étrange, incroyable, inouï, se répandit dans Paris, et, de Paris, s'envola vers les quatre coins du monde.

Napoléon était débarqué au golfe Juan !

Bien des cœurs tressaillirent à cette nouvelle ; mais aucun plus vivement que ceux des artistes fidèles qui n'avaient point oublié qu'au jour où il était maître du monde, l'empereur causait art et poésie avec eux.

Pourtant, nul n'osa exprimer sa joie : l'espérance était si faible, la probabilité si douteuse.

Au dire des journaux officiels, Napoléon, battu, errant, traqué, s'était jeté dans les montagnes, où il ne pouvait tarder à être pris.

Il est vrai que, comme toute lumière, la réalité se faisait jour. Un grand écho venait de Gap, de Sisteron, de Grenoble ; le fugitif du *Journal des Débats* était un vainqueur autour duquel se rangeaient les populations enivrées. Labédoyère et son régiment, Ney et son corps d'armée s'étaient ralliés à lui. Lyon lui avait ouvert ses portes ; et c'était du haut de Fourvières que l'aigle impériale avait pris son vol pour venir de clocher en clocher, se poser jusque sur les tours de Notre-Dame.

Le 19 mars, les Tuileries furent évacuées ; un courrier en avertit Napoléon qui était à Fontainebleau.

On l'attendit toute la journée du 20 ; on croyait qu'il ferait une entrée triomphale par les boulevards.

Mars et Georges avaient pris une fenêtre à Frascati. Elles portaient des chapeaux de paille de riz blancs, et, à ces chapeaux de paille de riz, d'énormes bouquets de violettes.

On les savait persécutées depuis un an à la Comédie-Française, à cause de leur attachement à l'empereur.

Elles furent remarquées.

Les bouquets de violettes étaient un emblème du mois de mars : le mois de mars était celui de la naissance du roi de Rome et du retour de Napoléon.

A partir de ce jour, les violettes devinrent un symbole.

On porta des violettes de toute façon : au chapeau, au côté, en garniture de robe.

Quelques-uns, plus fanatiques que les autres, portèrent, comme un ordre de chevalerie, une violette d'or à la boutonnière.

Il y avait contre les Bourbons une réaction au moins égale à celle qui s'était faite, un an auparavant, en leur faveur.

Quand Talma, quand Mars, quand Georges parurent sur le théâtre, ils furent criblés d'applaudissements.

Georges revit l'empereur aux Tuileries. Avec sa puissante organisation, Napoléon semblait avoir tout oublié. On eût dit qu'il n'avait quitté le château de Catherine de Médicis que pour aller, selon son habitude, remporter quelque nouvelle victoire.

La seule chose qui le préoccupât, c'est qu'on eût taché des meubles qu'il affectionnait.

Un petit boudoir en tapisserie brodée par Marie-Louise et les dames de la cour était surtout l'objet de ses regrets.

— Croiriez-vous, ma chère, disait-il à Georges, que j'ai retrouvé des queues d'asperges sur les fauteuils !

C'était le plus grand reproche qu'il fît à Louis XVIII.

Le retour du dieu eut la courte durée de l'apparition d'un fantôme.

Waterloo vint faire un pendant à Leipzig ; Sainte-Hélène à l'île d'Elbe.

Pendant plus sombre, plus terrible ! Leipzig n'était que la blessure, Waterloo fut la mort ; l'île d'Elbe n'était que l'exil, Sainte-Hélène fut le tombeau !

On eût dit que cet homme emportait tout avec lui. Nous consultons de nouveau le répertoire du Théâtre-Français, et nous ne voyons aucune pièce importante pendant l'année 1815. Les lis reparurent et les pauvres violettes furent exilées ; avec les violettes, Georges s'exila.

Elle partit pour la province, et y resta plusieurs années ; elle reparut en 1823, plus belle qu'elle n'avait jamais été.

Elle avait trente-huit ans.

Je cherchais une occasion de passer en revue les hommes et les œuvres littéraires de l'Empire, dont je n'avais guère pu parler, à cause de l'âge que j'avais quand florissaient ces hommes, quand ces œuvres étaient jouées.

En effet, le jour où débutait Georges, les deux hommes qui devaient lui faire, l'un *Christine*, *Bérengère* et *Marguerite de Bourgogne*, l'autre *Marie Tudor* et *Lucrèce Borgia*, vagissaient encore au sein de leur mère.

Ces cinq rôles, à tout prendre et quoi qu'on en ait dit, devaient être les plus beaux succès de Georges.

En attendant, le 12 avril 1823, la grande actrice jouait *la Veuve Indienne*, à l'Odéon.

LXXXIX

L'INCONVÉNIENT D'UN GRAND ARTISTE DANS UN THÉATRE. — LAFOND PREND LE ROLE DE PIERRE DE PORTUGAL AU REFUS DE TALMA. — LAFOND. — SON ÉCOLE. — SES MOTS. — MADEMOISELLE DUCHESNOIS. — SES DÉFAUTS ET SES QUALITÉS. — « PIERRE DE PORTUGAL » RÉUSSIT.

Le grand jour de la représentation de *Pierre de Portugal* était enfin arrivé.

Talma, préoccupé de sa création de Danville dans *l'École des Vieillards*, avait refusé le rôle de Pierre de Portugal. Lafond l'avait accepté, et portait avec mademoiselle Duchesnois tout le poids de la pièce.

C'était la l'incontestable épreuve indiquée par Lassagne : la pièce aurait-elle du succès, malgré l'absence de Talma ?

Le grand inconvénient de ce *rara avis*, comme dit Juvénal, qu'on appelle au théâtre « l'acteur à recettes, » c'est que les jours où il ne joue pas, le théâtre se ruine ; c'est que les pièces où il ne prend pas de rôle sont jugées d'avance indignes de la curiosité publique, puisqu'elles n'ont pas été dignes de la sympathie de l'artiste.

Au temps dont nous parlons, le Théâtre-Français était plus heureux qu'il ne l'est maintenant. Un jour, la tragédie faisait de l'argent avec Talma ; le lendemain, la comédie faisait de l'argent avec mademoiselle Mars.

Casimir Delavigne commença sa ruine, en faisant jouer ces deux artistes éminents ensemble, dans la même pièce et le même jour.

Quant à Lafond et à mademoiselle Duchesnois, séparés ou réunis, ils ne suffisaient plus à faire recette.

Lafond avait, alors, quarante ans à peu près ; il avait débuté au Théâtre-Français en 1800 dans le rôle d'Achille. Soutenu par Geoffroy, il avait plus tard, dans *Tancrède*, dans *Adélaïde Duguesclin* et dans *Zaïre*, obtenu des succès qui avaient balancé ceux de Talma. Cette race moutonnière qui a existé de tout temps, et qui, n'ayant pas la force de se faire une opinion par son propre jugement, prend une opinion toute faite partout où elle se trouve ; cette lèpre bourgeoise qui ronge toute poésie disait en parlant de Lafond :

— Lafond était inimitable dans les chevaliers français !

Il y avait, à cette époque, au théâtre un emploi que l'on appelait « l'emploi des chevaliers français ».

Cet emploi se jouait invariablement avec une toque à plumes, une tunique jaune bordée de noir, ornée de soleils ou de palmes d'or, quand le chevalier était prince, et avec des bottes de buffle.

Il n'y avait pas besoin qu'un héros fût en France ou portât l'éperon d'or pour être un chevalier français ; il fallait que le rôle fût écrit d'une certaine manière, et appartînt à une certaine école.

Zamore était un chevalier français ; Orosmane était un chevalier français ; Philoctète était un chevalier français.

Seulement, Zamore se jouait avec un bonnet de plumes de paon ; avec un manteau de plumes de perroquet, et avec une ceinture de plumes d'autruche.

Orosmane se jouait avec une longue robe de taffetas blanc, ruisselante de paillettes, et garnie de petit-gris ; avec un turban évasé comme un chapeau tromblon, et orné d'un croissant en cailloux du Rhin, avec un pantalon de foulard rouge et des pantoufles jaunes.

Philoctète se jouait avec un casque à crinière rouge, une cuirasse de velours brodé d'or, et une épée de l'École de Mars.

Vanhove avait, pour jouer Agamemnon, une cuirasse qui lui coûtait les yeux de la tête, deux cents louis, je crois ; il est vrai qu'elle était ornée de deux trophées brodés à la main, et d'un magnifique travail, représentant des canons et des tambours.

Un jour, je disais à Lafond.

— Monsieur Lafond, pourquoi jouez-vous Zamore avec une ceinture si usée ? Vos plumes ont l'air d'arêtes de sole ; c'est indécent !

— Jeune homme, me répondit Lafond, Zamore n'est pas riche ; Zamore est dans les fers ; Zamore ne peut pas s'acheter tous les jours une ceinture neuve ; c'est de la couleur historique.

Ce qui était peut-être moins historique, c'est le gros ventre que frangeait cette ceinture.

Les succès de Lafond dans les rôles de chevalier avaient failli faire mourir [illegible] le chagrin. Un jour, les articles de Geoffroy l'avaient [illegible] à un tel point que, rencontrant le critique dans [illegible], il s'était jeté sur lui, et l'avait mordu [illegible] au [illegible] l'empoisonner.

Mais comme c'est [illegible] de l'équilibre universel que chaque chose reprenne [illegible], peu à peu la popularité avait abandonné la [illegible] ondante et le [illegible] emphatique de Lafond ; [illegible] où nous sommes arrivés, n'étant guère soutenu [illegible] quelques vieux amateurs de l'école de Larive, [illegible] même dans les *chevaliers français*.

C'était, d'ailleurs, un bon [illegible] que Lafond, grâce à son accent gascon et à la [illegible], disait les choses, on ne savait jamais s'il avait [illegible] ou un mot spirituel.

Un jour, il entre au foyer du [illegible] au moment où Colson, artiste médiocre et [illegible] tous le mot, faisait sa charge. Colson s'arrête [illegible] trop tard : Lafond s'était entendu parler du corridor.

Il s'avance droit vers Colson.

— Eh ! Colson, mon ami, lui dit-il avec [illegible] lui disent ceux-là seuls qui l'ont entendu et [illegible] peuvent se faire une idée, on me dit que tu fais ma [illegible] ?

— Oh ! monsieur Lafond, répond Colson [illegible] se remettre, votre charge ? Non, je vous jure !

— Si fait, si fait ! on me le dit. Voyons, Colson, fais-moi un plaisir.

— Lequel, monsieur Lafond ?

— Fais ma charge devant moi.

— Oh ! monsieur Lafond...

— Je t'en prie, je te serai obligé même.

— Dame ! fit Colson, si vous le voulez absolument...

— Eh ! oui, je le veux !

Colson cède et commence la tirade d'Orosmane :

Vertueuse Zaïre, avant que l'hyménée...

et la dit, depuis le premier jusqu'au dernier vers, avec une telle fidélité d'imitation, qu'on eût cru entendre Lafond lui-même.

Lafond l'écoute jusqu'au bout avec la plus grande attention, dandinant la tête de haut en bas, et donnant des signes fréquents et manifestes d'approbation.

Puis, quand Colson eut fini :

— Eh bien, lui dit-il, pourquoi donc ne joues-tu pas ainsi, mon cher ? le public ne te sifflerait pas !

Dans l'intervalle du premier au second acte de *Pierre de Portugal*, Lucien Arnault était dans les coulisses ; pendant le second acte, Pierre de Portugal, déguisé en soldat de son armée, pénètre inconnu chez Inès de Castro, qui le prend pour un simple homme d'armes.

Lucien voit venir Lafond avec un costume resplendissant d'or et de pierreries.

Il court à lui.

— Eh mon cher Lafond, lui dit-il, vous vous êtes trompé d'habit !

— Avez-vous quelque chose à dire contre mon costume ?

— Parbleu, je crois bien !

— Il est cependant tout flambant neuf.

— C'est justement cela que je lui reproche ; c'est un costume de prince, et non de simple homme d'armes, que vous avez là.

— Monsieur Lucien, répond Lafond, apprenez ceci : c'est que j'aime mieux faire envie que pitié.

Puis, tournant superbement les talons, sans doute pour montrer à Lucien le derrière de son costume après lui avoir montré le devant :

— On peut frapper, dit Lafond ; Pierre de Portugal est prêt.

Quand, cinq ans plus tard, je lus *Christine* au Théâtre-Français, soit que Lafond ne fût pas du comité, soit qu'il n'eût pas jugé à propos d'y venir pour écouter l'œuvre d'un débutant, j'eus le chagrin de lire en son absence.

Quoique la pièce, comme on le verra en son lieu et place, n'ait pas été reçue, la lecture avait fait un certain bruit, et l'on ne doutait pas que le drame ne fût joué tôt ou tard.

Un jour, je vis la porte de mon pauvre bureau s'ouvrir, et l'on m'annonça M. Lafond.

Je levai la tête tout étonné, ne pouvant pas croire que le vice-roi de la scène tragique me fît l'honneur de me visiter : c'était bien lui !

Je lui présentai une chaise ; mais il me fit de la tête un signe de refus, et, s'arrêtant à un pas de la porte en avançant le pied droit, et en appuyant la main gauche sur sa hanche :

— Monsieur Dumas, me dit-il, est-ce que vous n'avez point, par hasard, dans votre pièce, un gaillard bien campé [illegible] venir dire à cette drôlesse de reine Christine : « [illegible] Votre Majesté n'a pas le droit de tuer ce pauvre [illegible] de Monaldeschi, par telle, telle, telle et telle raison ? »

— Non, monsieur, non ! je n'ai pas ce gaillard là dans ma pièce.

— Vous ne l'avez pas bien vrai ?

— Non.

— Alors, je n'ai rien à vous dire... Adieu, monsieur Dumas.

Et, tournant sur ses talons, il sortit comme il était entré. Il venait me demander le rôle de ce *gaillard bien campé*, comme il disait.

Malheureusement, comme j'avais été forcé de l'avouer, ce rôle n'était pas dans ma pièce.

Dans les beaux temps de sa gloire, il ne disait jamais ni Talma, ni M. Talma, il disait : *l'autre*.

— Monsieur Lafond, lui dit un jour le comte de Lauraguais, — qui avait été l'amant de Sophie Arnould, et qui était, avec le marquis de Ximènes, un des habitués les plus assidus du foyer des acteurs, — monsieur Lafond, je trouve que vous êtes trop souvent *l'un* et pas assez souvent *l'autre*.

Tout au contraire de Lafond, mademoiselle Duchesnois était d'une bonhomie réelle, et ses succès, qui avaient été grands, ne lui inspiraient aucune vanité. Elle était née en 1777, un an avant mademoiselle Mars, à Saint-Saulve, près de Valenciennes, et elle avait, lors de son début dans *Phèdre*, en 1802, changé son nom de Joséphine Ruffin, contre celui de Duchesnois.

Nous avons dit qu'elle avait été rivale de mademoiselle Gecrges en tous points : rivale en art, rivale en amour.

Harel était le beau Pâris, objet de cette rivalité.

Harel, tour à tour directeur du théâtre de l'Odéon et du théâtre de la Porte-Saint-Martin, jouera un grand rôle dans ces mémoires, le rôle qu'un homme d'esprit, du reste, a le droit de jouer partout.

Mademoiselle Duchesnois avait eu, toute sa vie, à lutter contre la laideur ; elle ressemblait à ces lions de faïence qu'on met sur les balustrades ; elle avait surtout un nez dont le sifflement répondait à l'ampleur.

Lassagne n'osait pas aller à l'orchestre, les jours où elle jouait ; il avait peur d'être reniflé !

En revanche, elle était merveilleusement faite, et son corps eût pu rivaliser avec celui de la Vénus de Milo. Aussi adorait-elle le rôle d'Alzire, qui lui permettait, comme à Lafond, de se montrer à peu près nue.

Elle avait une certaine simplicité d'esprit que ses détracteurs appelaient de la bêtise. Un jour, — c'était en 1825, — il était fort question de l'inondation de Pétersbourg, et des accidents divers plus ou moins pittoresques que cette inondation avait amenés.

J'étais dans les coulisses, derrière Talma et mademoiselle Duchesnois, à qui un artiste qui arrivait de la première, ou plutôt de la seconde capitale de l'empire russe, racontait qu'un de ses amis surpris par l'inondation n'avait eu que le temps de monter sur une grue.

— Comment cela, sur une grue ? fit avec étonnement mademoiselle Duchesnois. Est-ce que c'est possible, Talma ?

— Eh ! ma chère, répondit celui qui était si singulièrement interrogé, vous devez savoir mieux que personne que cela se fait tous les jours.

Eh bien, malgré cette laideur, malgré cette simplicité, malgré ce hoquet, malgré ce reniflement, mademoiselle Duchesnois avait dans la voix des cordes d'une si profonde tendresse, d'une si harmonieuse douleur, que la plupart de ceux qui l'ont vue dans *Marie Stuart* la préfèrent encore aujourd'hui à mademoiselle Rachel.

C'était surtout quand elle jouait avec Talma que ses qualités ressortaient. Talma, trop grand artiste, trop sublime comédien pour craindre aucune supériorité, Talma lui donnait d'admirables conseils que cette bonne nature artistique utilisait, sinon avec une intelligence remarquable, du moins avec une grande facilité d'assimilation.

La pauvre créature se retira du théâtre en 1830, après avoir lutté, tant qu'elle avait pu, contre cette impitoyable froideur du public, et ces cruels avertissements des comédiens qui poursuivent presque toujours les dernières années des artistes dramatiques.

Une fois, elle reparut avant de mourir, en 1835, dans *Athalie*, — à l'Opéra, je crois.

C'était quelque chose d'attristant, quelque chose qui rappelait ce vers de *Pierre de Portugal* :

Inès, vivante ou non, tu seras couronnée !

Hélas ! la pauvre Duchesnois fut couronnée plus qu'à moitié morte.

[illegible] avait un fils, bon et brave garçon, auquel, après la révolution de juillet, Bixio et moi avons attaché des épaulettes de sous-lieutenant sur les épaules, et qui s'est fait tuer, [illegible] en Algérie.

La tragédie de *Pierre de Portugal* réussit ; elle obtint même un grand succès ; mais elle n'eut que quinze ou dix-huit représentations, et ne fit point d'argent.

Lassagne triomphait.

XC

LE GÉNÉRAL RIEGO. — SA TENTATIVE D'INSURRECTION. — SON ÉVASION ET SA FUITE. — IL EST LIVRÉ PAR LES FRÈRES LARA — SON PROCÈS. — SON SUPPLICE.

Nous avons dit qu'après *Pierre de Portugal* devait venir *l'École des Vieillards* ; mais entre la tragédie et la comédie, deux terribles drames se passaient, l'un à Madrid, l'autre à Paris.

A Madrid, on faisait un martyr ; à Paris, on exécutait un coupable.

Le martyr s'appelait Riégo ; le coupable avait nom Castaing.

Riégo était né en 1783, dans les Asturies, ce qui lui faisait quarante ans accomplis ; il était d'une famille pauvre mais noble, et, lors de l'invasion de 1808, il s'était engagé comme volontaire. Devenu officier dans le régiment même où il s'était engagé, il avait été fait prisonnier et conduit en France. Renvoyé en Espagne à la paix, il était parvenu — toujours dans le même régiment — au grade de lieutenant-colonel, et, ayant entraîné ce régiment à l'insurrection, il avait, appuyé par lui, proclamé la constitution de 1812, à las Cabezas-de-San-Juan.

On verra plus tard que l'on voulait y exposer sa tête, afin que cette bouche muette et ces yeux fermés par la mort témoignassent qu'il ne faut qu'un jour à la royauté pour être cruelle, et au peuple pour être ingrat.

Le 27 septembre, il avait été arrêté à Cadix.

Disons quelques mots de cette arrestation et de cette mort ; de cette mort surtout, qui, malheureusement, est presque de l'histoire de France.

Après sa dernière défaite, le général Riégo errait dans la montagne avec une vingtaine de ses compagnons d'armes, appartenant tous comme lui au parti libéral.

Quinze de ces fugitifs étaient des officiers.

Tous épuisés de fatigue et de faim, ils ne savaient où chercher un abri, ni à qui demander leur nourriture, lorsqu'ils aperçurent deux hommes.

Ils marchèrent droit à eux.

Ces deux hommes étaient l'ermite de la terre de Pédro-Gil, et un habitant de Velez nommé Lopez Lara.

Le général les prit à part.

— Mes amis, leur dit-il, vous avez l'occasion de gagner une fortune !

— Que faut-il faire pour cela ? demandèrent les deux hommes.

— Il faut me conduire, sain et sauf, à la Carolina, à Carboneras et à Novas-de-Tolosa.

— Et, là ?...

— Là, je trouveral des amis qui me conduiront à leur tour en Estramadure, où j'ai affaire.

Soit que la course leur parût trop longue, soit qu'ils se doutassent avoir affaire à des proscrits, l'ermite et son compagnon refusèrent.

Mais, alors, Riégo les arrêta, les fit monter sur deux mules, et leur déclara que, de gré ou de force, ils serviraient de guides à sa troupe.

On attendit la nuit, et l'on se mit en route.

Pendant qu'on marchait dans les ténèbres, Riégo entretenait ses compagnons des différents événements qui venaient de se passer ; de sorte que l'ermite et Lopez Lara devinèrent bientôt qu'ils avaient affaire au célèbre Riégo.

Dès ce moment, Lopez Lara ne songea plus qu'à une chose : au moyen de faire tomber Riégo entre les mains des autorités royalistes.

Au jour, il fallut s'arrêter. On se trouvait près de la ferme de Baquevisonès. Riégo annonça qu'il allait y demander un asile. En conséquence, il donna l'ordre à Lara de frapper à la porte. Lara obéit.

Le hasard fit que ce fut son frère qui vint ouvrir ; ce frère se nommait Matéo. Lara comprit que c'était un renfort que le hasard lui envoyait. Riégo, pensant qu'une escorte trop considérable pourrait le trahir, ne voulut permettre qu'à trois de ses compagnons d'entrer avec lui. Un de ces compagnons était un Anglais ; plus défiant encore que Riégo, il se hâta de refermer derrière lui la porte de la ferme, et d'en mettre la clef dans sa poche.

Puis, après avoir donné l'avoine aux chevaux, on se reposa dans l'étable, chacun ayant près de lui son épée nue.

Trois dormaient, tandis que le quatrième faisait le guet.

En s'éveillant, Riégo s'aperçut que son cheval était déferré.

Il ordonna à Lopez Lara de le faire ferrer sur-le-champ.

— Soit, répondit celui-ci, je vais l'emmener à Arguillos, et, là, je le ferai ferrer.

— Non, répondit Riégo ; toi, au contraire, tu resteras ici et Matéo fera ferrer le cheval, non pas en le conduisant chez le maréchal ferrant, mais en amenant ici le maréchal ferrant.

Lopez eut l'air de se conformer avec indifférence à cet ordre ; mais, en le transmettant à son frère, il eut le temps de lui dire :

— Celui auquel appartient le cheval est le général Riégo.

— C'est bien, dit Matéo ; fais en sorte qu'il soit à déjeuner quand je reviendrai ; ne quitte pas l'endroit où il se trouvera, et ne le perds pas de vue.

Matéo revint, et fit signe à son frère que la commission était remplie.

Puis, à Riégo :

— Señor, dit-il, comme dans cinq minutes, le maréchal ferrant sera ici, il serait bon que vous déjeunassiez, si, votre cheval ferré, vous comptez vous remettre en route.

Riégo, sans défiance, se mit à table.

Mais il n'en était pas ainsi de l'Anglais.

L'Anglais, à une fenêtre, une lunette à la main, inspectait la grande route.

Tout à coup, il vit apparaître une vingtaine d'hommes armés, conduits par un alcade.

— Général, s'écria-t-il, nous sommes trahis ! voici des soldats.

— Aux armes ! cria Riégo en se levant.

Il eut le temps de jeter le cri, mais non d'accomplir l'action. Lopez et Matéo sautèrent sur leurs carabines, et couchèrent en joue les proscrits.

— Le premier qui fait un mouvement est mort ! cria Lopez.

— C'est bien, dit Riégo, je me rends ; prévenez seulement les soldats qui arrivent de ne point nous faire de mal, puisque nous sommes vos prisonniers.

Les soldats entrèrent, conduits par l'alcade.

— Embrassez-moi, mon frère, dit Riégo à l'alcade, et ne nous maltraitez point.

Après quelques difficultés, l'alcade embrassa Riégo.

Mais, malgré l'embrassade, il lui annonça qu'il allait lui lier les mains.

Alors, Riégo tira de sa poche tout l'argent qu'il avait sur lui, et le distribua aux soldats, en leur recommandant de le traiter avec humanité.

Mais l'alcade défendit aux soldats de rien accepter.

Un quart d'heure après, le commandant civil d'Arguillos arriva avec une garde qui emmena les prisonniers à Andujar.

A l'entrée des prisonniers dans cette ville, on voulut les mettre en pièces.

Riégo était accompagné d'un officier français.

Arrivé en face du même balcon d'où, un an auparavant, il avait harangué le peuple, il lui montra la foule qui l'environnait, hurlante et le menaçant du poing et des couteaux.

— Ce peuple, lui dit-il, ce peuple que vous voyez si acharné contre moi, ce peuple qui, sans vous et sans l'escorte qui me protège, m'aurait déjà égorgé ; ce peuple, l'année dernière, me portait, ici même, en triomphe ; toute la nuit, la ville fut illuminée, et ceux-là mêmes, je les reconnais, qui m'assourdissaient des cris de « Vive Riégo ! » sont ceux qui crient aujourd'hui : « Mort à Riégo ! »

Riégo fut conduit au séminaire des Nobles ; son procès dura plus d'un mois. — Un décret en date du 1er octobre, jour même où, délivré de sa prison, il était arrivé au port Sainte-Marie, dégrada le général de tous ses honneurs ; en conséquence, il fut jugé par une cour civile. Le roi d'Espagne trouvait deux avantages à distraire le général d'une cour militaire : 1° il était sûr que la cour civile condamnerait Riégo à mort ; 2° prononcée par une cour civile, la mort était infamante.

C'est un si doux manger que la vengeance, qu'il ne faut rien perdre de son assaisonnement.

Le 4 novembre, on conduisit Riégo du séminaire des Nobles à la prison de la Tour.

La cour n'avait pas obtenu tout ce qu'elle avait demandé. Le fiscal requérait : que Riégo fût condamné au supplice du gibet ; que ses biens fussent confisqués au profit de la commune ; que sa tête fût exposée à las Cabezas-de-San-Juan ; que son corps fût coupé en quatre quartiers, dont l'un serait porté à Séville, l'autre à l'île de Léon, le troisième à Malaga, et le quatrième exposé à Madrid, au lieu accoutumé de ces sortes d'expositions, « ces villes, ajoutait le fiscal, étant les points principaux où le traître Riégo avait soufflé le feu de la révolte. »

Les alcades accordèrent la mort par le gibet, et la confiscation des biens ; mais, quant aux quatre quartiers, ils refusèrent.

Un jour [illegible] que c'était vers la fin du XVe siècle, [illegible] les hab[illegible] d'Imola, petite ville de la Romagne, trouvèrent, en [illegible] les quatre quartiers d'un homme, pendant [illegible] un croc, aux quatre coins de la place.

On reconnut l'homme [illegible] en quatre quartiers pour un Florentin, et l'on écri[illegible] magnifique République afin de la prévenir de l'acciden[illegible] qui était arrivé à l'un de ses citoyens.

La République s'infor[illegible] de Machiavel, son envoyé dans les Légations.

Machiavel se contenta de [illegible]

« Magnifiques seigneurs, [illegible] qu'une chose à vous dire à propos du cadavre de R[illegible] d'Or[illegible] que l'on a trouvé coupé en quatre quartiers sur [illegible] d'Imola ; c'est que l'illustre César Borgia est le prin[illegible] le mieux faire et défaire les hommes, selon leurs mérites. »

C'était bien contrariant pour le [illegible] de ne pouvoir défaire Riégo à la manière [illegible] avait défait Ramiro d'Orco ; mais il fallut se con[illegible] de la claie, du gibet et de la confiscation.

C'était déjà bien joli, on en conviendra.

Le 5 novembre, à midi, on lut à Rié[illegible] sentence ; il l'écouta avec beaucoup de calme. Ce calme effraya les juges : c'était d'un mauvais exemple que Riégo mourût bien. On le conduisit à la chapelle, et, sous prétexte qu[illegible] ne dispose mieux à la pénitence que le jeûne, on [illegible] dès ce moment de lui donner à manger.

Deux moines l'accompagnèrent dans son cachot et ne le quittèrent plus.

A la porte de la prison, dans la rue, il put voir une table qui portait un crucifix, et sur laquelle les passants déposaient leur aumône. Cette aumône était destinée à payer les frais de la messe et des funérailles.

Le 7, à neuf heures du matin, la prison était assiégée par plus de trente mille curieux ; un nombre plus considérable encore était répandu sur toute la route, et formait la haie de la place de la prison à celle du supplice.

Riégo avait demandé que des troupes espagnoles fussent seules présentes à ses derniers moments. Cette faveur, à laquelle la France dut de ne pas tremper un coin de son drapeau blanc dans le sang du malheureux Riégo, lui fut accordée.

A midi et demi, après cinquante heures de jeûne, le général fut amené à la porte extérieure de la prison.

Il était pâle et défait.

On lui avait enlevé son habit d'uniforme, et on l'avait revêtu d'une robe de chambre attachée autour des reins avec une corde ; il avait, en outre, les pieds et les mains liés.

Il fut couché sur une claie avec un oreiller sous la tête.

Des moines marchaient aux deux côtés de cette claie pour lui donner des secours spirituels.

Un âne conduit par le bourreau traînait la claie.

Le patient était précédé et suivi d'un corps de cavalerie.

Il était difficile, quelle que fût la curiosité des assistants, qu'ils vissent bien le général ; sa tête retombait sur sa poitrine, et, deux ou trois fois seulement, il eut la force de la soulever pour répondre aux ecclésiastiques qui l'exhortaient.

Le cortège mit une heure, à peu près, à se rendre de la prison au lieu du supplice.

Arrivé au pied du gibet, le général fut enlevé de la claie tout souillé de poussière, et placé sur la première marche de l'échafaud.

Là, il se confessa.

Ensuite, on le tira le long de l'échelle ; car, ayant les pieds liés, il ne pouvait monter. Pendant ce temps, un prêtre demandait à Dieu de lui pardonner ses offenses, comme il pardonnait lui-même à ceux qui l'avaient offensé.

Arrivés à une certaine hauteur, ceux qui soulevaient le patient firent halte. On commença l'acte de foi, et, au dernier mot, le général fut lancé du haut de l'échelle. Presque au même instant, et comme le prêtre prononçait le mot *Jésus-Christ* qui lui servait de signal, le bourreau sauta sur les épaules du martyr, tandis que deux hommes se suspendaient aux jambes, et complétaient le groupe hideux.

Deux fois le cri de « Vive le roi ! » se fit entendre : la première fois, poussé par le tiers des spectateurs à peu près ; la seconde fois, par quelques personnes seulement.

Puis un homme sortit de la foule, s'avança jusque sous l'échafaud, et frappa le corps de Riégo d'un coup de bâton.

Le soir, le cadavre fut transporté dans l'église voisine, et enterré dans le campo-santo par la confrérie de la Charité.

On ne sut rien des derniers moments de Riégo, personne n'ayant pu pénétrer jusqu'à lui, et les moines, ses ennemis acharnés, ayant tout intérêt à jeter de la défaveur sur ses derniers moments.

« Le dernier des Gracques, en expirant, dit Mirabeau, jeta

en lui la poussière imprégnée de son sang. De là naquit Marius. »

[illegible] a laissé un chant; de ce chant naîtra une révolution, et, de cette révolution, la république.

XCI

L'AUBERGE DE LA « TÊTE-NOIRE ». — AUGUSTE BALLET. — CASTAING. — SON PROCÈS. — SON ATTITUDE À L'AUDIENCE ET SES PAROLES AUX JURÉS. — SON EXÉCUTION.

Le second drame, celui qui se passa à Paris et qui devait avoir son dénouement sur la place de Grève le jour même où fut jouée *l'École des Vieillards*, c'était l'empoisonnement d'Auguste Ballet.

Nous avons parlé de la mort de la pauvre petite Fleuriet, jolie, fraîche et mignonne comme son nom, emportée en vingt-quatre heures sans qu'on ait pu indiquer une cause à sa mort.

Dieu pardonne l'accusation portée, car cette accusation était peut-être une calomnie; mais, après les faits que nous allons consigner ici, la cause de cette mort, on crut l'avoir découverte.

Le 29 mai, deux jeunes gens arrivèrent par ce qu'on appelait, à cette époque, « les petites voitures », et descendirent à l'auberge de la *Tête Noire* à Saint-Cloud.

Ils étaient partis sans dire où ils allaient.

Vers neuf heures du soir, ils s'installaient dans une chambre à deux lits.

L'un des deux paya cinq francs d'arrhes.

Toute la journée du vendredi 30, les deux amis se promenèrent ensemble; ils ne reparurent à l'hôtel que pour dîner, et sortirent aussitôt après leur repas pour faire une nouvelle promenade.

Il était neuf heures du soir lorsqu'ils rentrèrent.

En montant l'escalier, l'un d'eux demanda une demi-bouteille de vin chaud, ajoutant qu'il était inutile de le sucrer, attendu qu'ils avaient apporté du sucre avec eux.

Le vin fut monté à neuf heures et quelques minutes, sucré avec le sucre apporté, et acidulé avec des citrons achetés à Saint-Cloud même.

C'était le même homme qui avait donné les cinq francs d'arrhes pour la chambre, qui avait commandé le dîner et défendu de monter du sucre, qui sucra le vin chaud et pressa les citrons dans le bol.

L'un d'eux paraissait être médecin; car, ayant entendu dire qu'un domestique de la maison était malade, il alla, sans goûter au vin préparé, voir ce domestique, et lui tâta le pouls.

Cependant, il ne prescrivit rien, et, après un quart d'heure d'absence à peu près, rentra dans la chambre de son ami.

Celui-ci avait trouvé le vin très mauvais, et n'en avait bu que la valeur d'une cuillerée.

Il avait été arrêté par la saveur amère du breuvage.

Sur ces entrefaites, la servante monta.

— Sans doute, on a mis trop de citron dans ce vin, dit le jeune homme en lui tendant le bol; car il est si amer, que je n'ai pu le boire.

La servante y goûta, mais presque aussitôt elle cracha ce qu'elle en avait porté à sa bouche, en disant :

— Oh ! oui, en effet, il est bien amer !

Sur quoi, elle se retira.

Les deux amis se couchèrent.

Toute la nuit, le jeune homme qui avait goûté au vin fut agité de tressaillements nerveux si violents, qu'ils ne lui laissèrent pas un instant de repos; plusieurs fois, il se plaignit à son compagnon de ne pouvoir rester en place. Vers deux heures, il eut des coliques, et, le matin, vers trois heures et demie, le jour étant venu, il déclara qu'il ne croyait pas avoir la force de se lever; qu'il avait les pieds en feu, et qu'il lui serait impossible de mettre ses bottes.

Quant à l'autre jeune homme, il annonça qu'il sortait pour aller faire un tour dans le parc, recommandant à son ami d'essayer de dormir pendant ce temps-là.

Mais, au lieu d'aller se promener dans le parc, celui que [illegible] près du domestique malade pouvait faire passer pour médecin, prenant une voiture retournant à Paris, [illegible] chez M. Robin, rue de la Feuillade, douze grains, et chez M. Chevalier, autre pharmacien, un demi-gros d'acétate de [illegible] qu'il se faisait livrer en sa qualité de médecin.

A huit heures [illegible] après quatre heures d'absence, il rentrait à l'hôtel de la Tête Noire, et demandait du lait froid pour son ami.

Le malade ne se sentant pas mieux, il but la tasse de lait préparée par le jeune médecin, et presque aussitôt il fut pris de vomissements qui se succédèrent avec rapidité.

Bientôt des coliques le saisirent. Chose étrange ! malgré cette aggravation de la maladie, le docteur, de nouveau, laissa le malade seul, sans faire aucune ordonnance, sans paraître s'inquiéter d'un état qui inquiétait les étrangers.

Pendant son absence, la maîtresse de l'hôtel et la bonne montèrent près du malade, et lui rendirent quelques soins. Il souffrait beaucoup.

Au bout d'une demi-heure à peu près, le jeune docteur rentra. Il trouva le malade dans un état alarmant; celui-ci demandait un médecin, insistant pour qu'on en prît un à Saint-Cloud, et s'opposant à ce qu'on allât, comme le voulut son ami, en chercher un à Paris.

Il se sentait si mal, disait-il, qu'il ne pouvait attendre. On courut donc au plus près; cependant, ce ne fut qu'à onze heures du matin que le médecin qu'on était allé chercher put arriver. Il se nommait M. Pigache.

A ce moment, le malade éprouvait un peu de calme. M. Pigache demanda à voir les évacuations; on lui dit qu'elles avaient été jetées. Il ordonna des émollients; mais ces émollients ne furent point appliqués. Il revint une heure après, et prescrivit une potion calmante. Ce fut le jeune médecin lui-même qui l'administra au malade; mais l'effet en fut prompt et terrible; cinq minutes après, le malade était en proie à d'effroyables attaques de nerfs. Au milieu de ces convulsions, il perdit sa connaissance, et, à partir de ce moment, ne la recouvra plus.

Vers onze heures du soir, le jeune médecin, tout éploré, dit à un domestique que son ami ne passerait pas la nuit. Le domestique courut chez M. Pigache, qui se décida, malgré le peu qu'il en attendait, à faire au moribond une dernière visite.

Il trouva le malheureux jeune homme couché sur le dos, le cou fortement tendu, la tête découverte, et pouvant à peine respirer; il n'entendait plus, ne sentait plus; le pouls était petit, la peau brûlante; il avait les membres fortement contractés, la bouche fermée; tout le corps ruisselait d'une sueur froide, et était marbré de taches bleuâtres. M. Pigache jugea qu'il fallait sans retard tirer au malade le plus de sang possible, et il pratiqua une double saignée : saignée par les sangsues, saignée par la lancette.

Il en résulta un peu de mieux.

M. Pigache fit remarquer ce mieux à son jeune confrère, disant que l'état du mourant était désespéré, et que, cependant, le bien provenant de ces deux saignées était si sensible, qu'il n'hésitait pas à en proposer une troisième. Mais, alors, le jeune docteur s'y opposa, sous prétexte que le cas était grave, et que, si d'une troisième saignée il résultait un malheur, toute la responsabilité de ce malheur pèserait sur M. Pigache.

Celui-ci exigea péremptoirement que l'on appelât un médecin de Paris.

C'était d'autant plus facile que, dans la journée même, sur une lettre du jeune docteur conçue en ces termes : « M. Ballet se trouvant indisposé à Saint-Cloud, Jean viendra de suite le rejoindre avec le cabriolet et le cheval gris; lui et la mère Buvet ne parleront à personne de cela; on dira à ceux qui le demanderont qu'il est à la campagne, et, cela, par ordre exprès de M. Ballet; » sur cette lettre, disons-nous, Jean, qui était un domestique nègre, était arrivé avec le cabriolet et le cheval gris.

Malgré cette facilité de communication, le jeune docteur prétendit que l'heure était trop avancée pour qu'on envoyât chercher un médecin à Paris. En conséquence, on attendit jusqu'à trois heures, et, à trois heures, Jean partit avec deux lettres de M. Pigache pour deux médecins de ses amis.

M. Pigache se retira, et, comme le jeune docteur l'accompagnait :

— Monsieur, lui dit-il, je crois qu'il n'y aurait pas de temps à perdre pour prévenir M. le curé de Saint-Cloud : votre ami est catholique, et je le crois assez mal pour que vous lui fassiez administrer sans retard les secours spirituels.

Le jeune homme reconnut l'urgence de l'avis; il se rendit lui-même chez le curé, et le ramena avec le sacristain.

Le curé trouva le mourant toujours dans le même état, c'est-à-dire sans connaissance.

— Qu'a donc votre malheureux ami, monsieur ? demanda le prêtre.

— Une fièvre cérébrale, répondit le jeune homme.

Puis, comme le curé s'apprêtait à administrer l'extrême-onction, au même moment le jeune docteur s'agenouilla, et resta dans cette posture, les mains jointes, et priant Dieu avec une telle ferveur, que le sacristain ne put s'empêcher de dire, quand tous deux se retirèrent :

— Voilà un jeune homme bien pieux !

Derrière le curé, le jeune docteur sortit, et resta près de deux heures dehors.

Vers trois heures, un des deux médecins demandés arriva de Paris. C'était le docteur Pelletan fils. — M. Pigache,

averti de cette arrivée vint rejoindre son confrère auprès du lit du malade.

Mais, après un rapide examen, tous deux reconnurent que le malade était sans ressource aucune.

Cependant, on tenta quelques remèdes qui ne firent aucun effet.

Pendant ce temps, le jeune docteur paraissait en proie à la douleur la plus vive ; cette douleur se manifestait par des larmes et des sanglots.

Ces démonstrations de désespoir frappèrent d'autant plus M. Pigache, que, dans la conversation, le jeune docteur lui avait dit :

— Ce qui me fait le plus de peine dans tout cela, c'est que je suis légataire de mon malheureux ami.

Il en résulta que M. Pelletan, s'adressant au jeune homme, qui pleurait :

— Avez-vous réfléchi, monsieur, lui dit-il, à tout ce que votre position a de dangereux ?

— Comment cela, monsieur ?

— Sans doute : vous êtes venu avec votre ami pour deux jours à Saint-Cloud ; vous êtes médecin ; vous êtes son légataire d'une façon quelconque...

— Oui, monsieur, je suis son légataire universel.

— Eh bien, l'homme qui vous a légué toute sa fortune est au moment de mourir ; les symptômes de sa maladie se sont annoncés de la façon la plus extraordinaire, et, s'il meurt, comme c'est probable, vous allez vous trouver dans une affreuse situation.

— Comment ! s'écria le jeune homme, vous croyez que je serai soupçonné ?

— Je crois du moins, répondit M. Pelletan, que l'on prendra toutes les précautions imaginables pour s'assurer des causes de la mort. Quant à M. Pigache et à moi, en ce qui nous concerne, nous déclarons que l'ouverture doit être faite juridiquement.

— Oh ! monsieur, s'écria le jeune homme, c'est le plus grand service que vous puissiez me rendre ; insistez là-dessus, demandez que l'ouverture soit faite, vous me servirez de père en cette occasion.

— C'est bien, monsieur, répondit le docteur Pelletan, le voyant fort agité ; ne vous troublez point ; non seulement la chose sera faite, mais encore elle le sera avec tout le scrupule imaginable, et nous y mettrons toute l'attention dont nous sommes capables.

Entre midi et une heure, c'est-à-dire trente ou quarante minutes après cette conversation, le mourant expira.

Le lecteur a déjà reconnu les deux acteurs principaux de ce drame à la désignation du lieu où il se passe, aux détails de l'agonie de la victime.

Le mort était Claude-Auguste Ballet, avocat, âgé de vingt-cinq ans, fils d'un riche notaire de Paris.

Son ami était Edme-Samuel Castaing, âgé de vingt-sept ans moins quelques jours, docteur en médecine, né à Alençon, demeurant à Paris, rue d'Enfer, nº 31.

Son père, homme honorable sous tous les rapports, était inspecteur général des forêts, chevalier de la Légion d'honneur.

Une heure après la mort d'Auguste Ballet, M. Martignon, son beau-frère, prévenu par une lettre de Castaing qu'Auguste Ballet ne passerait pas la journée, accourut à Saint-Cloud, et, en effet, trouva le malade expiré.

Pendant qu'on procédait dans l'auberge à la recherche de tous les objets pouvant jeter quelque lueur sur la cause de cette mort, Castaing, encore libre, s'absenta pendant près de deux heures.

A quoi employa-t-il cette seconde absence ? On l'ignore. Le besoin de prendre l'air fut le prétexte ; une promenade dans le bois de Boulogne fut le but qu'il indiqua.

Le lendemain, à dix heures, M. Pelletan revint pour faire l'autopsie.

Il avait laissé Castaing en pleine liberté ; mais, ce jour-là, il le retrouva gardé à vue par les gendarmes. Castaing paraissait fort inquiet des résultats qu'amènerait l'autopsie ; du reste, il semblait persuadé que, si le corps ne présentait aucune trace de poison, il serait immédiatement remis en liberté.

L'autopsie eut lieu ; on en rédigea un procès-verbal fort circonstancié ; mais nulle part, ni sur la langue, ni dans l'estomac, ni dans les intestins, on ne put constater la présence d'une substance vénéneuse.

En effet, l'acétate de morphine, comme la brucine, comme la strychnine, ne laisse d'autre trace que celle que laisserait une congestion cérébrale, ou une attaque d'apoplexie foudroyante. Voilà pourquoi Castaing, qui savait parfaitement cela, avait répondu au curé, qui lui demandait : « Quelle maladie a donc votre ami ? »

— Il a une fièvre cérébrale.

L'autopsie faite, sans amener aucune preuve matérielle contre le prévenu, M. Pelletan demanda au procureur du roi s'il ne voyait aucun inconvénient à ce que Castaing fût prévenu de ce résultat.

— Non, répondit le procureur du roi ; seulement, communiquez-le lui d'une [illegible] et sans rien lui faire augurer de bon ou de mauvais pour lui.

M. Pelletan trouva Castaing [illegible] sur l'escalier.

— Eh bien, demanda [illegible] celui-ci, avez-vous terminé, et vient-on me relâcher ?

— J'ignore, répondit M. Pelletan, si l'on doit vous relâcher ou vous retenir ; mais [illegible] est que nous n'avons trouvé sur le corps d'Auguste [illegible] aucune trace de mort violente.

Malgré cette absence [illegible] preuves matérielles, Castaing fut retenu par [illegible] elle dura depuis le mois de juin [illegible] la fin de septembre.

Le 10 novembre, Castaing parut [illegible] banc des accusés.

L'affaire, avant même d'être [illegible] avait fait grand bruit ; aussi la salle de la cour d'assises présentait-elle cet aspect que l'on retrouve dans toutes [illegible] circonstances solennelles, c'est-à-dire qu'on eût cru, à voir tant de jolies femmes, tant d'hommes élégants, entrer dans une salle de spectacle, un jour de première représentation pompeusement annoncée.

L'accusé fut introduit. Alors, un indicible mouvement d'intérêt agita ces spectateurs, que la curiosité courba et fit onduler comme les épis sous le vent.

C'était un beau jeune homme, soigné de sa personne et d'une figure douce, quoique l'on crût voir quelque chose d'étrange dans l'expression de son regard.

Hélas ! l'instruction avait révélé de terribles faits.

La mort d'Auguste Ballet avait fixé l'attention de la justice sur cette malheureuse famille, et l'on avait vu, depuis que Castaing y avait été introduit, disparaître, frappés mortellement et à cinq mois de distance, le père, la mère, l'oncle, laissant aux deux frères Hippolyte et Auguste une très belle fortune ; et, enfin, Hippolyte, qui était mort à son tour entre les bras de Castaing, sans que ni son frère Auguste, ni sa sœur madame Martignon pussent pénétrer près de lui.

Toutes ces morts successives avaient concentré la fortune de la famille, en grande partie, sur la tête d'Auguste Ballet.

Le 1er décembre 1822, Auguste Ballet, âgé de vingt-quatre ans, à cette époque, fort et bien portant, fait, sans motif aucun, un testament par lequel il institue Castaing son légataire universel, sans autre restriction que quelques legs de médiocre valeur à deux amis et à trois domestiques.

Auguste Ballet meurt à son tour le 1er juin, sept mois après son frère.

Maintenant, voici ce que l'instruction avait découvert sur les deux points qui sont, en pareil cas, l'objet des investigations de la justice, c'est-à-dire sur la vie intellectuelle et sur la vie physique de Castaing :

Comme vie intellectuelle, Castaing est un grand travailleur dévoré d'ambition, brûlé du désir de devenir riche ; sa mère, si l'on en croit une lettre saisie chez lui, en dit des horreurs ; son père lui reproche sa vie licencieuse et les chagrins dont il l'abreuve, ainsi que sa mère.

Au milieu de tout cela, il a travaillé avec persévérance ; il a passé ses examens ; il a été reçu docteur.

Ce qu'il a surtout étudié dans la science, c'est l'anatomie, la botanique, la chimie.

La chimie surtout.

Ses cahiers d'étude sont là, pleins d'observations, d'extraits, de ratures. Ils attestent la constance de ses recherches et l'étude approfondie qu'il a faite des poisons, de leurs différentes espèces, de leurs effets, des traces dénonciatrices que les uns laissent dans différentes parties du corps, tandis que d'autres, aussi mortels et plus perfides, tuent sans laisser aucun vestige perceptible aux yeux de l'anatomiste le plus savant et le plus exercé.

Ces poisons sont tous des poisons végétaux : la brucine, tirée de la fausse angusture ; la strychnine, tirée de la noix de Saint-Ignace ; et la morphine, tirée de l'opium pur, qui lui-même est extrait du pavot des Indes.

Or, étrange et terrible complication du hasard ! le 18 septembre 1822, dix-sept jours avant la mort d'Hippolyte Ballet, Castaing achète dix grains d'acétate de morphine.

Douze jours après, Hippolyte, atteint d'une affection pulmonaire grave, mais non encore arrivée à son terme, est saisi d'un accident morbide et meurt, comme nous l'avons dit, loin de sa sœur, loin de son frère, emporté en cinq jours !

Il meurt dans les bras de Castaing.

Alors, la situation de Castaing change : Castaing, qui était fort gêné jusque-là, prête trente mille francs à sa mère, et, sous des noms supposés, ou au porteur, place soixante ou dix mille francs.

C'est qu'il est question d'une affaire relative au testament d'Hippolyte Ballet, affaire qui ne sera jamais bien éclaircie, même aux débats, et dans laquelle Auguste Ballet serait devenu le complice de Castaing.

De là cette faiblesse d'Auguste pour Castaing ; de là ce tes-

tar[illegible] sa faveur ; de là cette intimité qui fait que ces d[illegible] ne se quittent plus : toutes choses qui s'ex[illegible], du moment où l'on substitue, au lien pur et simple [illegible] amitié ordinaire la chaîne indestructible d'une mutuelle complicité.

Car — et c'est ici le moment de revenir à la vie physique, que nous avons laissée de côté pour parler de la vie intellectuelle, — Castaing n'est pas riche ; Castaing vit d'une modique pension que lui fait sa mère ; à peine si le fruit de ses travaux peut lui rapporter cinq ou six cents francs par an ; il a une maîtresse, très pauvre elle-même, veuve avec trois enfants, lui-même en a eu d'elle deux autres : c'est donc une famille de six personnes qui est à la charge du jeune médecin, encore sans clientèle. Cette famille, au reste il l'adore ses enfants surtout. Des lettres sont là faisant foi de l'ardent amour paternel qui vit dans ce cœur, dévoré, plus encore pour les autres que pour lui-même, de cette soif d'ambition et de richesses qui le conduira à l'échafaud !

Nous avons vu comment cet état de Castaing s'améliore tout à coup, comment il prête trente mille francs à sa mère, et comment il en place soixante et dix mille autres sous des noms supposés, ou au porteur.

Puis, maintenant, nous avons vu comment, le 29 mai, il arrive à Saint-Cloud avec Auguste Ballet, et comment, le 1er juin, Auguste Ballet expire, le laissant son légataire universel.

La veille, pendant une absence à laquelle il a donné une promenade pour prétexte, Castaing a été à Paris : il a acheté chez un premier pharmacien douze grains, et chez un second un demi-gros d'acétate de morphine, c'est-à-dire de ce même poison végétal qui ne laisse aucune trace, et dont il a déjà acheté dix grains, dix-sept jours avant la mort d'Hippolyte Ballet.

Voilà quel était le résumé de l'acte d'accusation contre Castaing, qui se présentait en face du jury sous le poids de quinze charges relativement à l'empoisonnement d'Hippolyte Ballet, de trente-quatre relativement à la vente du testament, et de soixante et seize relativement à l'empoisonnement d'Auguste Ballet. On se rappelle encore les différentes phases que parcourut ce long et terrible procès ; on se rappelle les constantes dénégations de l'accusé, et l'attitude avec laquelle il reçut l'arrêt qui le condamnait à mort, arrêt prononcé à la simple majorité d'une voix, c'est-à-dire de sept voix contre cinq.

L'accusé debout, la tête nue, entendit l'arrêt avec une froide résignation, joignit les mains, et, sans prononcer un seul mot, leva les yeux et les mains vers le ciel.

— Avez-vous quelque chose à dire sur l'application de la peine ? lui demanda le président.

Castaing secoua mélancoliquement sa tête, que venait déjà de toucher, en passant, le souffle de la mort.

— Non, monsieur, dit-il d'une voix douce mais profonde, non, je n'ai rien à dire contre l'application de la peine qui me frappe ; je saurai mourir, quoiqu'il soit bien malheureux de mourir plongé dans la tombe par des circonstances aussi fatales que celles où je suis. On m'accuse d'avoir lâchement assassiné mes deux amis, et je suis innocent. Oh ! oui, je le répète, je suis innocent ! Mais il y a une Providence, il y a quelque chose de divin en moi, et ce quelque chose ira vous trouver, Auguste, Hippolyte. Oh ! oui, mes amis, — et le condamné, par un mouvement plein de puissance, étendit ses deux bras vers le ciel, — oh ! oui, mes amis, oui, je vous retrouverai, et je regarde comme un bonheur d'aller vous rejoindre. Après l'accusation qui a pesé sur moi, rien d'humain ne me touche. Maintenant, je n'implore pas la miséricorde humaine, je n'implore que ce qui est divin ; je monterai courageusement sur l'échafaud ; l'idée de vous revoir m'encouragera ! Oh ! mes deux amis, elle réjouira mon âme, au moment même où je sentirai... Hélas ! il est plus facile de comprendre ce que je sens que d'exprimer ce que je n'ose prononcer.

Puis, d'une voix plus faible :

— Vous avez voulu ma mort, messieurs ; je suis prêt à mourir, me voici.

Puis se tournant vers son défenseur, maître Roussel :

— Allons, allons, s'écria-t-il, remettez-vous, Roussel ; tournez-vous de mon côté, et regardez-moi. Vous avez cru à mon innocence, vous, et vous m'avez défendu croyant à mon innocence ; eh bien, oui, je suis innocent ; embrassez pour moi mon père, mes frères, ma mère, ma fille !...

Puis, sans transition aucune, et s'adressant aux spectateurs [illegible]

— [illegible] jeunes gens, continua-t-il, vous qui avez assisté [illegible] jugement ; vous, mes contemporains, assistez aussi à [illegible] ; vous m'y trouverez animé du même courage, et [illegible] juge mon sang nécessaire à la société, eh bien, je [illegible] aller sans regret !

Pourquoi ai-je ra[illegible] procès terrible dans tous ses détails ? Est-ce pour faire [illegible] un sombre écho du passé parmi les membres de ces [illegible] malheureuses familles qui peuvent vivre encore ? Non ! C'est qu'attiré par ce que l'on avait dit des rapports que la pauvre Fleuriet avait eus avec Castaing, j'étais venu là, moi, demandant un congé d'un jour à M. Oudard, pour assister à cette vivante tragédie ; c'est que j'y assistai ; c'est que j'étais au nombre des jeunes gens que le condamné, dans un moment d'exaltation, de délire peut-être, conviait à son exécution ; c'est que je me dis, en voyant cet homme si plein de jeunesse, si plein de vie, si plein de science, que l'on condamnait à mourir, et qui, d'une voix si poignante et avec un accent si douloureux, disait adieu à son père, à sa mère, à ses frères, à ses enfants, à la société, à la création, à la lumière, c'est que je me dis avec un inexprimable serrement de cœur :

— O mon Dieu ! mon Dieu ! si cet homme était un autre Lesurques, un autre Labarre, un autre Calas... ô mon Dieu ! mon Dieu ! si cet homme n'était pas coupable !

Et, alors, devant ce tribunal qui venait de condamner un homme à mort, je jurai, moi, dans quelque situation que je me trouvasse, de ne jamais regarder comme s'étendant jusqu'à la peine capitale le mandat que pourrait un jour me donner la société de disposer du sort d'un homme vivant comme moi, sentant comme moi, souffrant comme moi.

Non, je n'assistai point à l'exécution ; car, je l'avoue, ce me serait chose impossible à supporter qu'un pareil spectacle ; et, pourtant, de Castaing à Lafourcade, les vingt-huit années écoulées ont été fécondes, malgré cette peine de mort, qui devrait réprimer et qui ne réprime pas ! Hélas ! pendant ces vingt-huit années, combien de grands coupables ont passé sur la route qui conduisait alors de la Conciergerie à la place de Grève, et qui conduit aujourd'hui de la Roquette à la barrière Saint-Jacques !

Le 6 décembre, à sept heures et demie du matin, Castaing fut amené de Bicêtre à la Conciergerie. Un instant après, le greffier entra dans sa prison et lui annonça le rejet de son pourvoi. Derrière le greffier parut l'abbé Montès.

Alors, Castaing se mit à prier, et pria longuement et religieusement. Pendant tout le temps qu'il passa dans le vestibule de la Conciergerie, et qu'on le prépara au supplice, il ne prononça pas un seul mot.

En montant dans la charrette, en jetant un regard sur cette foule immense qui l'attendait, ses joues, devenues pourpres subitement, passèrent peu à peu à une pâleur mortelle. Au pied de l'échafaud seulement, il releva sa tête, qui, durant tout le trajet, était restée penchée sur sa poitrine ; puis, après avoir encore promené son regard sur la foule, comme il avait fait en sortant de la Conciergerie, il se mit à genoux au pied de l'échelle, et, lorsqu'il eut embrassé le crucifix d'abord, ensuite le digne ecclésiastique qui le lui présentait, il monta sur l'échafaud, soutenu par les deux aides de l'exécuteur. Tandis qu'on le liait sur la planche fatale, deux fois, bien visiblement, ses yeux se levèrent au ciel ; puis, à deux heures un quart, le quart sonnant, sa tête tomba.

Castaing venait d'éprouver cette sensation mortelle qu'il n'avait osé définir à l'audience, quand il avait porté sa main à son cou. Castaing, — aux pieds de Dieu, — coupable, recevait son pardon ; innocent, se faisait accusateur.

Il avait demandé à voir son père pour recevoir sa bénédiction *in extremis* ; cette grâce lui fut refusée. Il réclama, alors, cette bénédiction par écrit.

Elle lui fut envoyée ainsi, mais ne lui arriva que passée au vinaigre.

On craignait que la bénédiction paternelle ne cachât quelque poison, à l'aide duquel Castaing trouvât moyen de ne pas payer sa dette à l'échafaud.

Tout était fini à deux heures et demie, et ceux qui voulurent avoir la comédie après le drame eurent encore le temps d'aller, de la place de Grève, prendre leur poste à la queue du Théâtre-Français. — Le même jour, 6 décembre 1823, on jouait *l'École des Vieillards*.

XCII

CASIMIR DELAVIGNE. — APPRÉCIATION DE L'HOMME ET DU POÈTE. — D'OÙ ÉTAIT VENUE LA HAINE DE LA VIEILLE ÉCOLE LITTÉRAIRE CONTRE LA NOUVELLE. — QUELQUES RÉFLEXIONS SUR « MARINO FALIERO » ET « LES ENFANTS D'ÉDOUARD ». — POURQUOI CASIMIR DELAVIGNE ÉTAIT PLUTOT UN POÈTE COMIQUE QU'UN POÈTE TRAGIQUE. — OU IL FAUT CHERCHER SES CHEFS-D'ŒUVRE.

C'était une grande solennité que cette première représentation de *l'École des Vieillards*, jouée par Talma et mademoiselle Mars.

Pour la première fois, en effet, ces deux grands acteurs paraissaient ensemble dans la même pièce.

Casimir Delavigne avait fait ses conditions.

Expulsé du Théâtre-Français sous le prétexte que *son ouvrage était mal écrit*, il avait grandi dans la proscription. Ses *Messéniennes*, ses *Vêpres siciliennes*, ses *Comédiens* et *le Paria* — et, peut-être plus que tout cela encore, le besoin qu'avait l'opposition de faire un poète libéral pour l'opposer à Lamartine et à Hugo, poètes royalistes à cette époque, — avaient créé à l'auteur de l'*École des Vieillards* une telle popularité, que devant cette popularité, toutes les difficultés s'étaient aplanies, et même un peu trop peut-être ; car, sem- [illegible]

on la lui eût perm[illegible] refusée ; cette royauté, si on la lui eût faite, il l'eût [illegible] tout tard [illegible], même celui d'une [illegible] lui sembl[illegible] Son éducation avait été excellente ; il sava[illegible] on sait en sortant du collège ; mais, depuis sa [illegible], il avait peu appris par lui-même, peu pens[illegible] lu.

Un des caractères parti[illegible] l'organisation de Casimir Delavigne — et, à notre [illegible] pour lui un grand malheur, — c'était sa soumiss[illegible] des autres ; soumission qui ne pouvait venir qu[illegible] de confiance dans ses propres idées. Il s'était [illegible] créé à lui-même dans sa famille et parmi ses [illegible] de bureau de

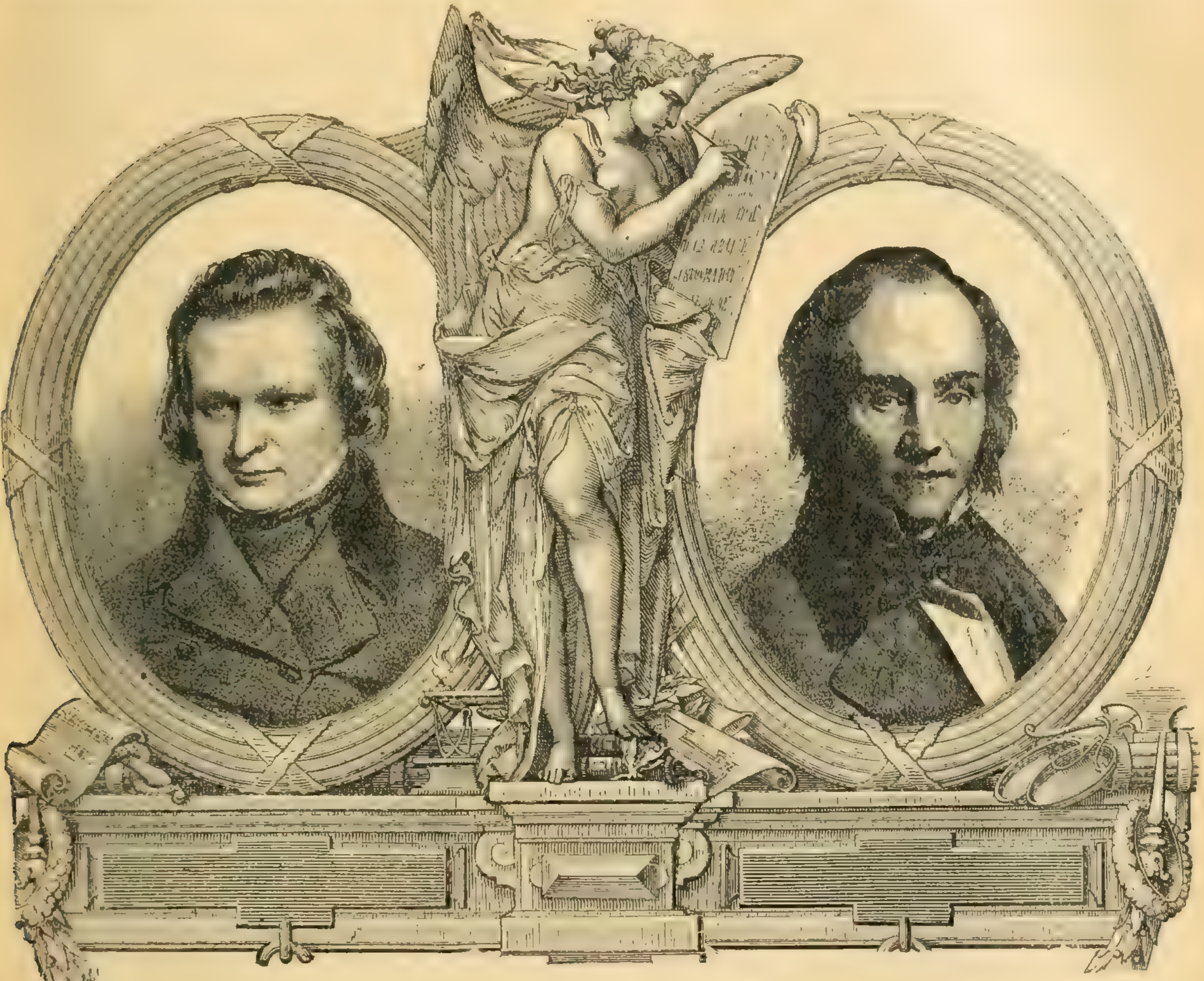

Victor Hugo et Casimir Delavigne.

blable à Richelieu dans sa litière, Casimir Delavigne rentrait au Théâtre-Français, non point par la porte, mais par une brèche.

J'ai beaucoup connu Casimir Delavigne comme homme, j'ai beaucoup étudié Casimir Delavigne comme poète ; je n'ai jamais eu une grande admiration pour le poète ; mais j'ai toujours eu une suprême considération pour l'homme.

Comme individu, à part une probité littéraire incontestable et incontestée, Casimir Delavigne était un homme de relations douces, polies, affables même ; sa tête, beaucoup trop grosse pour son petit corps, frappait désagréablement la vue au premier aspect ; mais son front large, ses yeux intelligents, sa bouche bienveillante, faisaient bientôt oublier cette première impression. Quoique homme de beaucoup d'esprit, il était de ceux qui n'ont d'esprit que la plume à la main. Sa conversation, douce et affectueuse, était tiède et incolore ; comme il manquait de grandeur dans le geste, et de puissance dans l'intonation, il manquait de même de puissance et de grandeur dans la parole. Placé dans un salon, il n'attirait en rien le regard ; il fallait savoir que c'était Casimir Delavigne pour faire attention à lui. Il y a des hommes qui portent leur royauté en eux ; partout où vont ces hommes, au bout d'un instant, ils dominent ; au bout d'une heure, ils règnent. Casimir Delavigne n'était point de ceux-là : cette domination, si

censure, une manière de comité de répression, chargé de veiller à ce que son imagination ne fit point d'écarts ; ce qui était d'autant plus inutile que l'imagination de Casimir Delavigne, enfermée dans des limites un peu étroites, avait bien plutôt besoin d'être excitée que retenue. Il en résultait que cet aréopage, inférieur comme sentiment, et surtout comme forme, à Casimir Delavigne, châtiait rigoureusement le peu qu'il avait de pittoresque dans la forme, et d'imagination dans le fond. On dut souvent lui dire, dans ce cénacle amoindrissant, de se souvenir qu'Icare était tombé pour s'être trop approché du soleil ; et lui ne songea pas même à répondre, j'en suis sûr, que, si le soleil fit fondre les ailes d'Icare, c'est qu'Icare avait de fausses ailes attachées avec de la cire, et que l'aigle, qui disparaît noyé dans les rayons flamboyants du dieu du jour, n'est jamais retombé sur la terre victime d'un pareil accident.

Il résultait de cet abandon de sa propre volonté que Casimir Delavigne, au moment où son talent était dans toute sa force, à l'heure où sa réputation était à son apogée, n'osait rien faire de lui-même ni par lui-même. L'idée éclose dans [illegible] cerveau était soumise à ce comité, avant que cette idée [illegible] transformée en plan ; le plan terminé, il était de nouv[illegible] sous les yeux de cette commission, qui le commentait, [illegible] cutait, le corrigeait, et le rendait au poète avec [illegible] *pour*

car, une fois lu, le plan devenu pièce était lu toujours à la même assemblée, et, l'un avec un crayon, l'autre avec des ciseaux, celui-ci avec un compas, celui-là avec une règle, se mettaient à l'œuvre de la castration ; si bien que, séance tenante, la comédie, le drame ou la tragédie était émondé, taillé, coupé, non pas comme l'entendait l'auteur, mais comme l'entendaient MM. tel, tel et tel, tous gens de conscience à leur point de vue, tous gens d'esprit entre eux, bons professeurs, honnêtes savants, respectables philologues, mais poètes médiocres, qui, au lieu de soulever l'essor de leur ami au souffle d'une puissante poitrine, ne songeaient, au contraire, qu'à se cramponner à ses jambes, de peur qu'il ne s'élevât au delà des zones où leur courte vue pouvait le suivre.

Cette habitude de soumettre sa volonté à celle des autres faisait à Casimir Delavigne, sans qu'il s'en doutât lui-même, une fausse modestie, une humilité feinte qui embarrassait ses ennemis et désarmait ses envieux. Comment, en effet, en vouloir de ses succès à un homme qui semblait demander à tout le monde la permission de réussir, et qui paraissait s'étonner d'avoir réussi ; à un pauvre poète qui, s'il fallait l'en croire, n'était rien que par l'adjonction à sa faible intelligence de capacités supérieures à la sienne ; à un vainqueur tremblant qui priait dans le triomphe qu'on ne l'abandonnât point, comme un vaincu qui prierait qu'on lui demeurât fidèle dans sa défaite ? Aussi était-on fidèle à Casimir Delavigne jusqu'au fanatisme ; aussi mettait-on une main pleine d'émulation et de dévouement à cette gloire, dont les rayons divergents devaient, comme les flammes de l'Esprit-Saint, se diviser en autant de langues de feu que la religion casimirienne comptait d'apôtres.

Nous avons dit quels étaient les inconvénients, voici maintenant quels étaient les avantages.

La pièce était prônée avant d'être faite, soutenue avant d'être reçue, dans les trois classes du monde auquel appartenait Casimir Delavigne par sa naissance, et je dirai même, je dirai surtout par son talent. Ainsi on avait : par Fortuné Delavigne, avoué, toutes les études de Paris ; par Gustave de Wailly, professeur, tous les étudiants du quartier latin ; par Jules de Wailly, chef de bureau au ministère de l'intérieur, tous les employés des ministères.

C'était surtout pour les intérêts à débattre avec les théâtres et avec les libraires, que cette espèce de conseil de famille était chose commode. On ne laissait Casimir s'occuper d'aucune affaire ; on le connaissait : il était si modeste, qu'il aurait donné sa pièce sans conditions aux comédiens, son manuscrit sans traité au libraire. Casimir était prévenu, sur ce point, de son incapacité ; il renvoyait libraire ou directeur à son frère Germain ; son frère Germain les renvoyait à son frère Fortuné, et son frère Fortuné traitait l'affaire en homme d'affaires.

Et remarquez bien que tout cela se faisait simplement, bonnement, naïvement, dans le dévouement et l'admiration que chacun avait pour Casimir ; sans intrigue, car tout ce petit travail ne portait préjudice à qui que ce fût au monde ; et je dirai presque sans coterie, car, pour moi, là où il y a conviction, il n'y a plus coterie.

Or, autour de Casimir Delavigne, chacun était bien parfaitement convaincu que Casimir Delavigne était le premier poète lyrique de son époque, le premier poète dramatique de son siècle.

Quand on n'arrivait pas à Casimir Delavigne, et qu'on était arrêté par le cordon sanitaire qui veillait, s'agitait et louangeait autour de lui, on pouvait croire que tout ce mouvement était imprimé par lui, et allait du centre à la circonférence ; mais quand on arrivait près de lui, on ne croyait plus qu'à la simplicité, à la candeur et à la bienveillance de l'homme de talent.

Je crois que Casimir Delavigne n'a jamais haï qu'un seul de ses confrères ; mais, aussi, il le haïssait bien.

C'était Victor Hugo.

Quand l'auteur des *Odes et Ballades*, de *Marion Delorme* et de *Notre Dame de Paris* fut pris de cette fantaisie étrange de devenir le collègue de M. Droz, de M. Briffaut et de M. Viennet, il me chargea d'aller personnellement, pour lui, demander la voix de Casimir Delavigne.

Je croyais qu'une nature aussi intelligente que l'était celle de l'auteur des *Messéniennes* regarderait comme un devoir de sa position de faire asseoir près de lui un rival aussi illustre que l'était le candidat qui faisait à l'Académie l'honneur de lui demander un fauteuil.

Je me trompais. Casimir Delavigne refusa obstinément sa voix à Victor Hugo, et, cela avec une véhémence et une volonté dont je l'eusse cru incapable, surtout vis-à-vis de moi, qu'il aimait beaucoup.

Ni instances, ni supplications, ni raisonnements ne purent, je ne dirai pas le convaincre, mais le vaincre.

Et cependant Casimir Delavigne savait bien qu'il repoussait un des hommes éminents de son époque.

Pourquoi cette antipathie ? Je ne l'ai jamais su. Ce n'était certes pas à cause de la différence des écoles ; je n'étais pas — il s'en fallait du tout au tout — de l'école de Casimir Delavigne, et il m'offrait, à moi, cette voix qu'il refusait à Victor Hugo.

C'est qu'aussi, cette fois-là, ils étaient bien embarrassés, les pauvres académiciens ; tellement embarrassés, que, si je m'étais présenté, je crois qu'ils m'eussent nommé.

Ils nommèrent Dupaty.

Hugo s'en consola par un des plus jolis mots qu'il ait jamais trouvés.

— Je croyais, dit-il, qu'on allait à l'Académie par le pont des Arts ; je me trompais, on y va, à ce qu'il paraît, par le pont Neuf.

Et maintenant que j'ai jugé l'homme, peut-être va-t-on croire qu'il m'est plus difficile, à moi son confrère, à moi son rival, à moi son antagoniste parfois, de juger le poète ? Non ! qu'on se détrompe ; rien n'est difficile à celui qui dit la vérité, toute la vérité.

D'ailleurs, jamais je n'ai écrit d'un homme une chose que je ne fusse prêt à lui dire à lui-même.

Pour juger Casimir Delavigne à un point de vue exact, il faut jeter un coup d'œil sur l'époque où il est né, et sur celle où il a vécu.

Nous voulons parler de l'ère impériale.

D'où venait cette haine qui éclata, lors de l'apparition de *Henri III*, de *Marion Delorme* et de *la Maréchale d'Ancre*, entre les anciens poètes et les nouveaux, entre la jeune et la vieille école ?

On a constaté le fait sans en rechercher les causes.

Je vais vous les dire.

C'est qu'en faisant, tous les ans, une levée de trois cent mille conscrits, Napoléon ne s'était pas aperçu que ces poètes qu'il demandait, et demandait inutilement, avaient forcément changé de vocation, et qu'ils étaient dans les camps, le sabre, le fusil ou l'épée à la main, au lieu d'être la plume à la main dans le cabinet.

Et cela dura ainsi de 1796 à 1815, c'est-à-dire dix-neuf ans.

Pendant dix-neuf ans, le canon ennemi passa dans la génération des hommes de quinze ans à trente-six. Il en résulta que, lorsque les poètes de la fin du XVIII[e] siècle et ceux du commencement du XIX[e] furent en face les uns des autres, ils se trouvaient de chaque côté d'un ravin immense creusé par la mitraille de cinq coalitions ; au fond de ce ravin était couché un million d'hommes, et, parmi ce million d'hommes violemment arrachés à la génération, se trouvaient ces douze poètes que Napoléon avait toujours demandés à M. de Fontanes, sans que jamais M. de Fontanes eût pu les lui donner.

Ceux qui avaient échappé étaient les poètes phtisiques, jugés trop faibles pour faire des soldats, et qui moururent jeunes, comme Casimir Delavigne et Soumet.

C'étaient des ponts jetés sur ce ravin dont nous avons parlé, mais qui ne suffisaient pas à le faire disparaître.

Avec ses dix-huit ans de guerre et ses dix ans de règne, Napoléon, qui reconstruisit la religion, qui réédifia la société, qui établit la législation, Napoléon échoua pour la poésie.

A part les deux hommes que nous avons nommés, à part Soumet et Casimir Delavigne, il y eut solution de continuité.

Eh bien, disons-le, poète intermédiaire entre la vieille école et l'école nouvelle, Casimir Delavigne avait, dans son talent, un peu de cette faiblesse de complexion qu'il avait dans sa personne ; dans une œuvre de Casimir, — œuvre ne dépassant jamais les limites fixées par l'ancien théâtre, c'est-à-dire un, trois ou cinq actes, — il y a toujours un peu de faiblesse et d'essoufflement ; les pièces sont haletantes comme l'homme ; l'œuvre est poitrinaire comme le poète.

De son acte, on n'en ferait jamais trois ; de ses trois actes, on n'en ferait jamais cinq ; de ses cinq, on n'en ferait jamais dix. Mais bien plutôt serait-on tenté, de ses cinq actes, d'en faire trois ; de ses trois, d'en faire un.

Quand l'imagination lui manque, et qu'il s'attaque à Byron ou à Shakspeare, il ne peut parvenir à leur suprême hauteur, et il est obligé de s'arrêter au tiers, au milieu tout au plus de l'ascension ; pareil en cela à ces enfants qui montent sur un arbre pour en cueillir les fruits, et qui ne peuvent qu'au risque de se rompre le cou, — chose qu'ils sont assez sages pour ne point tenter, — atteindre ceux qui mûrissent sur les branches les plus élevées, et qui sont toujours les plus beaux parce qu'ils sont le plus près du ciel.

Nous rendrons la chose sensible par deux exemples : *Marino Faliero*, *les Enfants d'Édouard*.

Dans le *Marino Faliero* de Byron, le doge conspire pour se venger de cette jeunesse railleuse qui lui a fait l'injure d'écrire sur son fauteuil :

« Le doge tient la belle Angiolina pour femme, mais un autre l'a pour maîtresse. »

Et c'est une calomnie ; la belle Angiolina est pure comme l'indique son nom, malgré ses dix-huit ans, à elle, et malgré les quatre-vingts ans de son mari.

C'est donc pour défendre une femme pure, et non pour venger son honneur de mari outragé, que le Marino Faliero de Byron conspire, et nous n'avons pas besoin de dire ce que la pièce gagne en distinction à être traversée par cette douce et lumineuse figure qui représente le dévouement au lieu d'exprimer le repentir.

Or, dans l'imitation de Casimir Delavigne, tout au contraire, la femme est coupable. Helena — car le poète, en la vulgarisant, n'a point osé lui conserver son nom céleste — Helena trompe son mari, un vieillard ! elle le trompe, ou plutôt elle l'a trompé, dès avant le lever du rideau. Le premier vers de la tragédie s'adresse à une écharpe qu'elle brode pour son amant : double faute à notre avis, car il n'y avait qu'un moyen de rendre Helena intéressante si on la faisait coupable, c'était de montrer en elle la lutte de la passion contre la vertu, de l'amour contre le devoir ; c'était, enfin, de faire, en réussissant mieux que nous, ce que nous avons fait dans *Antony*.

Mais mieux valait, nous le répétons, comme dans la tragédie de Byron, conserver la femme pure ; mieux valait faire côtoyer le vieillard par une épouse fidèle que par une épouse adultère ; mieux valait, quand la femme vient, au cinquième acte, trouver le mari, ouvrir la porte du cachot au dévouement qu'au repentir. Pour porter au Christ, écrasé sous la lutte de sa passion, le calice d'amertume, Dieu choisit, non pas un ange tombé, mais, au contraire, le plus pur de ses anges !

Nous ne parlons pas d'une conspiration, à minuit, à Venise, en pleine place Saint-Marc, où cinquante conspirateurs crient à qui mieux mieux : « Mort à la République ! » A Venise, et à minuit ! à Venise, la ville du conseil des Dix ! à Venise, la ville où l'on ne se couche jamais tout à fait, et où une moitié de la ville, au moins, veille, tandis que l'autre dort !

Du *Richard III* de Shakspeare, Casimir Delavigne n'a osé tirer que la mort des deux enfants : de la grande pièce historique du poète d'Elisabeth, il reste un tout petit drame, plein de gentillesses enfantines et de larmes maternelles ; du grand caractère de Richard III, de la scène merveilleuse entre le meurtrier et la femme du mort, de l'assassinat de Buckingham, du duel avec Richmond et de l'agonie de Richard III, il ne reste rien.

La statue gigantesque, le colosse de Rhodes, entre les jambes duquel passaient les hautes galères, est devenu un bronze à mettre sur une pendule, une réduction de Collas en montre derrière les carreaux de Barbedienne.

Maintenant, Casimir Delavigne a-t-il au moins pris, de ce sujet des *Enfants d'Edouard*, tout ce qu'il pouvait en prendre ? N'a-t-il, dans ce qui regardait l'héritier de la couronne et son gentil frère le duc d'York, rien écarté de ce que son modèle Shakspeare lui offrait de grand ?

On va en juger par un seul trait.

Chez Casimir Delavigne, lorsque le jeune Richard est réfugié dans l'église de Westminster, comme l'église a droit d'asile, le poète des *Messéniennes*, pour forcer le jeune prince à sortir de là, fait écrire, à la bonne foi surprise de son frère, une lettre par laquelle celui-ci l'invite à le venir rejoindre au palais. Le pauvre fugitif, alors, a confiance dans cette lettre, et sort de son refuge. A peine au palais, Richard III le fait arrêter.

Dans Shakspeare, le jeune prince a cherché cet asile. Que fait Richard III ?

Il fait venir l'archevêque.

« — Le prince royal a cherché un refuge dans votre église ? lui dit-il.
« — Oui, monseigneur.
« — Il faut me le livrer.
« — Impossible, monseigneur.
« — Pourquoi cela ?
« — Parce que l'église est lieu d'asile.
« — Pour les coupables, niais ! répond Richard, mais non pour les innocents... »

Ah ! que Mézence, ce contempteur des hommes et des dieux, est petit, à mon avis, près de Richard III, qui tue ses ennemis avec leur innocence, comme un autre les tuerait avec leurs crimes !

On comprend que, dénué à ce point du double sentiment pittoresque et grandiose, Casimir Delavigne réussît beaucoup mieux dans la comédie que dans la tragédie : aussi ses deux meilleures pièces, suivant nous, sont-elles deux comédies, *les Comédiens* et *l'Ecole des Vieillards*.

Tout ce que nous venons de dire est dit, on le comprend bien, au point de vue d'une critique sévère, et n'empêche pas que Casimir Delavigne n'ait reçu du ciel des qualités réelles. Ces qualités sont : une grande facilité de versification qui rarement monte jusqu'à la poésie, il est vrai, mais qui jamais ne tombe jusqu'au vers flasque et détendu ; et, en effet, depuis le premier hémistiche jusqu'au dernier, depuis le commencement jusqu'à la fin, son œuvre, quelle qu'elle soit, est soignée, propre et surtout pleine de probité ; et, remarquez bien ceci, nous nous ser[illegible] de probité comme du mot le plus convenable ; car C[illegible] Delavigne n'est point un homme qui essaye de soustr[illegible] chose au public qui économise sur ce qu'il poss[illegible] moment pour faire servir cette économie à une [illegible] Non ; de Casimir au public, c'est comme on di[illegible] argent. Tout ce qu'il possède, jusqu'à son dernie[illegible] donne. A chaque première représentation, les [illegible] jusqu'au fond du sac. Quand le sort a minu[illegible] au milieu des bravos, honneur à sa signature, il es[illegible] qu'importe qu'il en soit réduit à la mendicité [illegible] une tragédie, un drame, une comédie, il a payé [illegible] ongle ; il est vrai qu'il sera peut-être pendant un [illegible] ans, trois ans, obligé de tirer au jour le jour [illegible] d'esprit, de verve et d'imagination pour arriv[illegible] d'une nouvelle œuvre ; mais il y arrivera [illegible], aux dépens de ses veilles, de sa santé, de [illegible] un jour, il mourra épuisé à cinquante-deux ans sans [illegible] terminer sa dernière tragédie.

Oh ! qu'il ne se plaigne pas, le poète des *M[illegible]*, l'auteur de *l'Ecole des Vieillards*, de *Louis XI* [illegible] *Don Juan d'Autriche* ! Qui fait tout ce qu'il peut fait tou[illegible] qu'il doit.

Et, cependant, nous persistons à le dire, Casim[illegible] Delavigne eût fait plus que cela sans cet entourage qui l[illegible] comprimait ; et, la preuve de ce que nous disons, nous ne l'irons pas chercher dans ses œuvres de longue haleine ; nous la pr[illegible], au contraire, dans une de ces petites pièces que le poète laisse tomber de son cœur dans un jour de mélancolie, [illegible] comme M. Arnault, qui était, non seulement bien moins qu'un poète, mais encore bien moins versificateur que Casimir Delavigne, l'a fait pour son adorable poésie de *la Feuille*.

Eh bien, nous allons chercher, dans les notes où elle est reléguée, une petite ballade que Casimir Delavigne n'a pas jugée digne d'une autre place, et que nous tenons, nous, pour un petit chef-d'œuvre.

La brigantine
Qui va tourner,
Roule et s'incline
Pour m'entraîner.
O Vierge Marie !
Pour moi priez Dieu.
Adieu, patrie !
Provence, adieu !

Mon pauvre père
Verra souvent
Pâlir ma mère
Au bruit du vent.
O Vierge Marie !
Pour moi priez Dieu.
Adieu, patrie !
Mon père, adieu !

La vieille Hélène
Se confira
Dans sa neuvaine,
Et dormira.
O Vierge Marie !
Pour moi priez Dieu.
Adieu, patrie !
Hélène, adieu !

Ma sœur se lève,
Et dit déjà :
« J'ai fait un rêve,
Il reviendra ! »
O Vierge Marie !
Pour moi priez Dieu.
Adieu, patrie !
Ma sœur, adieu !

De mon Isaure
Le mouchoir blanc
S'agite encore
En m'appelant...
O Vierge Marie !
Pour moi priez Dieu.
Adieu, patrie !
Isaure, adieu !

Brise ennemie,
Pourquoi souffler,
Quand mon amie
Veut me parler ?
O Vierge Marie !
Pour moi priez Dieu.
Adieu, patrie !
Bonheur, adieu !

L'autre jour, Scudo, l'auteur de l'adorable mélodie du *Fil de la Vierge*, demande à Casimir Delavigne quelques vers pour mettre de la musique dessus.

Casimir prend la plume et laisse tomber *Néra*. — Vous ne connaissez point *Néra* ? Je comprends cela : ce n'était pas une poésie, c'était une simple chanson ; *la Brigantine* avait été reléguée dans les notes ; *Néra* fut expulsée des œuvres.

Un jour viendra, et, à notre avis, ce jour est déjà venu, où l'on pèsera les *Messéniennes* et *Néra* dans la même balance et nous verrons qui l'emportera.

Voici *Néra* :

Ah ! ah ! ... de la montagne
Reviens, Néra, reviens !
Réponds-moi, ma compagne,
Ma vache, mon seul bien.
La voix d'un si bon maître,
Néra,
Peux-tu la méconnaître ?
Ah ! ah !
Néra !

Reviens, reviens ; c'est l'heure
Où le loup sort des bois.
Ma chienne, qui te pleure,
Répond seule à ma voix.
Hors l'ami qui t'appelle,
Néra,
Qui t'aimera comme elle ?
Ah ! ah !
Néra !

Dis-moi si dans la crèche,
Où tu léchais ma main,
Tu manquas d'herbe fraîche,
Quand je manquais de pain ?
Nous n'en avions qu'à peine,
Néra,
Et ta crèche était pleine !
Ah ! ah !
Néra !

Hélas ! c'est bien sans cause
Que tu m'as délaissé.
T'ai-je dit quelque chose,
Hors un mot, l'an passé ?
Oui, quand mourut ma femme,
Néra,
J'avais la mort dans l'âme,
Ah ! ah !
Néra !

De ta mamelle avide,
Mon pauvre enfant crira ;
S'il voit l'étable vide,
Qui le consolera ?
Toi, sa mère nourrice,
Néra !
Veux-tu donc qu'il périsse ?
Ah ! ah !
Néra !

Lorsqu'avec la pervenche
Pâques refleurira,
Des rameaux du dimanche
Qui te couronnera ?
Toi, si bonne chrétienne,
Néra,
Deviendras-tu païenne ?
Ah ! ah !
Néra !

Quand les miens, en famille,
Tiraient les rois entre eux,
Je te disais : « Ma fille,
Ma part est à nous deux ! »
A la fête prochaine,
Néra,
Tu ne seras plus reine.
Ah ! ah !
Néra !

Ingrate ! quand la fièvre
Glaçait mes doigts roidis
Otant mon poil de chèvre,
Sur vous je l'étendis.
Faut-il que le froid vienne,
Néra,
Pour qu'il vous en souvienne ?
Ah ! ah !
Néra !

Adieu ! sous mon vieux hêtre
Je m'en reviens sans vous.
Allez chercher pour maître
Un plus riche que nous.
Allez ! mon cœur se brise,
Néra,
Pourtant, Dieu te conduise !
Ah ! ah !
Néra !

Je n'ai pas le courage
De te vouloir du mal ;
Sur nos monts crains l'orage ;
Crains l'ombre dans le val.
Pais longtemps l'herbe verte,
Néra,
Nous mourrons de ta perte,
Ah ! ah !
Néra !

Un soir, à ma fenêtre,
Néra, pour t'abriter,
De ta corne peut-être
Tu reviendras heurter ;
Si la famille est morte,
Néra,
Qui t'ouvrira la porte ?
Ah ! ah !
Néra !

XCIII

TALMA DANS « L'ÉCOLE DES VIEILLARDS ». — UNE LETTRE DE LUI. — ORIGINE DE SON NOM ET DE SA FAMILLE. — « TAMERLAN » A LA PENSION VERDIER. — DÉBUT DE TALMA. — CONSEILS DE DUGAZON. — AUTRES CONSEILS DE SHAKSPEARE. — OPINION DES CRITIQUES DE L'ÉPOQUE SUR LE DÉBUTANT. — PASSION DE TALMA POUR SON ART.

L'École des Vieillards eut un immense succès. Un duel fatal, qui venait d'avoir lieu dans des conditions à peu près pareilles à celles où se trouvaient Danville et le duc, donna à la pièce une de ces couleurs d'à-propos que saisit avec tant d'empressement le public parisien.

C'est qu'il faut le dire aussi, jamais peut-être Talma n'avait été plus beau ; il est impossible de rendre avec une voix plus émouvante les différentes nuances de ce rôle de vieillard amoureux et trahi comme Danville.

Oh ! l'admirable instrument que la voix chez un acteur qui sait s'en servir ! Comme la voix de Talma était caressante au premier acte ! comme elle était impatiente au second, inquiète au troisième, menaçante au quatrième, abattue au cinquième !

Le rôle est doux, noble, charmant, bien complet d'un bout à l'autre. Comme ce cœur de vieillard aime bien à la fois Hortense en père et en amant. Comme tout en plaignant la femme qui se laisse prendre, folle alouette, au miroir de la jeunesse et au ramage de la coquetterie, il dédaigne cet homme qui plaît on ne sait pourquoi, hélas ! parce que, dans le cœur de toute jeune fille, il y a un côté vulnérable et ouvert aux vulgaires amours !

Le rôle de la femme est bien loin de valoir celui de l'homme. Hortense est-elle coquette ou ne l'est-elle pas ? Aime-t-elle le duc ou ne l'aime-t-elle pas ? C'est une faute grave que la situation ne soit pas mieux dessinée, et voici en quoi c'est une faute.

Au quatrième acte, Hortense, qui cause à une heure du matin dans un salon avec le duc, fait cacher ce dernier au bruit des pas de son mari.

Or, j'en appelle à toutes les femmes : une femme, à quelque heure du jour ou de la nuit qu'elle soit surprise par son mari avec un homme qu'elle n'aime pas, ne fait pas cacher cet homme.

Hortense aime donc le duc, puisqu'elle le fait cacher.

Si Hortense aime le duc, elle est bien ingrate ; car il est impossible de comprendre, en voyant le mari si bon, si prévenant, si jeune sous ses cheveux blancs, il est impossible de comprendre qu'une femme honnête aime un instant un homme aussi nul que le duc Delmas.

Aussi, avec quel accent Talma, en se levant et en traversant le théâtre, désespéré, disait-il ce vers :

Je ne l'aurais pas cru ! C'est bien mal ! c'est affreux !

Jamais le déchirement d'une âme humaine ne s'était fait jour au dehors par un pareil sanglot.

Les amateurs vulgaires, les critiques de second ordre, admirèrent surtout dans cette comédie de Casimir Delavigne un rôle de camarade de collège de Danville, joué avec beaucoup de comique par un nommé Vigny. Ce rôle est celui du vieux célibataire qui, après être resté garçon jusqu'à l'âge de soixante ans, se décide à se marier sur la peinture que lui fait Danville du bonheur conjugal, et vient justement annoncer cette décision à son ami, au moment où celui-ci est en proie à toutes les tortures de la jalousie.

Eh bien, non, cent fois non, ce n'est pas cela qu'il y avait de vraiment beau dans *l'École des Vieillards*. Non, ce n'est point cette scène où Danville répète sans cesse : *Mais moi, c'est autre chose !* Non, ce qu'il fallait applaudir, c'était cette profonde, cette sanglante souffrance d'un cœur déchiré ; ce qu'il fallait applaudir, c'était une situation qui permettait à Talma d'être grand et simple à la fois, de montrer tout ce que peut souffrir cette créature née de la femme, et enfantée dans la douleur pour vivre dans la douleur, qu'on appelle *l'homme*.

Les amis de Talma lui reprochèrent d'avoir joué ce rôle en habit ; ils lui dirent qu'il avait été sacrifié à mademoiselle Mars ; ils lui demandèrent pourquoi, bénévolement, il s'était fait le marchepied d'une actrice supérieure, le piédestal d'une gloire rivale.

Talma les laissa dire.

C'est qu'il savait bien, lui, que mademoiselle Mars, avec tout son talent, toute sa coquetterie, toute son habitude de la scène, tous ses jolis mots dits de sa charmante voix, c'est qu'il savait bien que tout cela s'effaçait, disparaissait, s'évanouissait devant un de ses cris, devant un de ses sanglots, devant un de ses soupirs.

Ce dut être une belle soirée pour le poète que celle où il vit son œuvre interprétée et grandie ainsi par Talma ; et cependant, c'était encore autre chose que demandait Talma ; car il sentait qu'il y avait pour l'art des limites plus étendues, ou, bien plutôt, que l'art n'a pas de limites.

Et, en effet, Talma avait été élevé à cette large école de Shakspeare, qui mêle, comme la pauvre vie dans laquelle nous nous débattons, le rire aux larmes, le trivial au sublime.

Il savait ce que c'était que le drame, lui qui avait passé sa vie à jouer de la tragédie, et à n'oser jouer de la comédie.

Disons, en quelques mots, comment Talma était devenu l'homme que nous avons connu.

Talma était né à Paris, rue des Ménétriers, le 15 janvier 1766. Quand je l'ai connu, il avait donc déjà cinquante-sept ans.

Il reçut de ses parrain et marraine les noms de François-Joseph, et de son père celui de Talma.

Une lettre de Talma, que j'ai entre les mains, prouve que ce nom de Talma, devenu célèbre par le fait du grand artiste, éveilla plus d'une fois l'investigation des étymologistes.

Cet autographe de Talma est la copie d'une lettre qu'il répondit, en 1822, à un savant de Groningue, nommé Arétius Sibrandus Talma, lequel, en établissant sa filiation demandait au Roscius moderne s'il n'aurait pas l'honneur d'être un peu de ses parents.

Voici ce que répondit Talma :

« J'ignore, monsieur, et il me serait difficile de découvrir si vous et moi sommes de la même famille. Il y a déjà plus de quinze ans qu'étant en Hollande, j'ai appris qu'il y avait, dans la patrie de Ruyter et de Jean de Witt, des personnes qui portaient le même nom que moi.

« Ma famille habite principalement un petit pays situé à six lieues de Cambrai, dans la Flandre française.

« Au reste, monsieur, ce n'est pas la première fois que mon nom a donné lieu à des informations sur mon origine, de la part de personnes étrangères à la France.

« Il y a environ quarante ou cinquante ans, un fils de l'empereur du Maroc se trouvant à Paris, et entendant prononcer le nom de mon père, vint lui demander s'il n'était pas d'origine arabe, question que mon père ne put résoudre.

« Depuis, un négociant arabe que j'ai rencontré à Paris dans ma jeunesse me fit la même question ; je n'ai pas pu lui répondre plus catégoriquement que ne l'avait fait mon père au fils de Sa Majesté Marocaine.

« M. Langlais, savant très distingué, et qui avait fait une étude profonde des langues orientales, me dit, à cette époque, qu'en effet, en langue arabe, Talma signifie *intrépide*, et que c'est une appellation familière aux descendants d'Ismaël, pour distinguer les différentes branches d'une même famille.

« Vous sentez, monsieur, qu'une telle explication dut me rendre très fier, et [illegible] nullement fait tous mes efforts pour ne pas déroger [illegible] en suivant mon penchant, supposé, d'après cela, [illegible] famille more restée en Espagne, et qui avait embrassé [illegible] christianisme, était venue de ce royaume, dans les Pays-[illegible] conquis autrefois par les Espagnols et que, de là, par [illegible] circonstance quelconque, elle avait passé dans la Flandre [illegible] et s'y était établie. Mais, d'une autre part aussi [illegible] que notre nom avait une terminaison hollandaise [illegible] très répandu dans une des provinces de la Hollande.

Cette nouvelle version a r[illegible] l'édifice de mon imagination, et m'a renvoyé [illegible] même des sables d'Afrique aux marais des Provinces[illegible]

« Maintenant, c'est vous, monsieur, qui, parlant hollandais, pouvez mieux que personne, et surtout [illegible] que moi, décider si nous serions définitivement du [illegible] Midi ; si nos ancêtres portaient un turban ou [illegible] et s'ils adressaient leurs prières à Mahomet ou [illegible] des chrétiens.

« J'oubliais encore de vous dire, monsieur, [illegible] n'est cependant point sans importance, que le com[illegible] d'Ohsson, qui a résidé longtemps en Orient, e[illegible] un ouvrage sur les systèmes religieux des Orientaux [illegible] un passage d'un de leurs auteurs qui nous apprend q[illegible] ou plutôt le pharaon qui chassa les Israélites d'Égypte [illegible] appelait Talma.

« C'était, je l'avoue, un grand coquin que ce roi, surtout si j'en crois Moïse, autorité assez respectable ; mais il n'y faut pas regarder de si près, lorsqu'on peut se dire d'une si [illegible]tre origine.

« Vous voyez, monsieur, qu'il n'y a point de baron allemand à seize quartiers, pas même de roi dans les quatre parties du monde, fût-ce ceux de la maison d'Autriche, la plus vieille de toutes les maisons, qui puisse se vanter d'une aussi haute origine que la mienne.

« Au reste, monsieur, croyez que je tiens beaucoup plus à l'honneur d'être le parent d'un savant aussi distingué que vous, que d'être le descendant d'une tête couronnée. Ceux qui vous ressemblent ne travaillent qu'au bonheur des hommes, tandis que les autres — et, par les autres, j'entends les rois, les pharaons et les empereurs — ne songent qu'à les faire enrager.

« J'espère, monsieur, que, dès que vous aurez une conviction à cet égard, vous voudrez bien m'informer si le nom que nous portons est plutôt hollandais qu'arabe.

« Dans tous les cas, je me félicite, monsieur, de porter un nom que vous avez rendu célèbre.

« Veuillez agréer, etc., etc. « TALMA. »

Cette lettre présente un double avantage, c'est de donner un renseignement sur la famille de Talma et une idée précise sur son esprit.

Souvent Talma m'a dit que ses souvenirs les plus éloignés se reportaient à l'époque où il habitait une maison située rue Mauconseil, et dont les fenêtres donnaient sur l'ancienne Comédie-Italienne.

Il avait trois sœurs et un frère ; de plus, un cousin adopté par son père, qui exerçait l'état de dentiste.

Un jour, lord Harcourt se présente chez le père de Talma, se fait arracher une dent dont il souffrait, et il est si content de la manière dont se faisait l'opération, qu'il tourmente le père de Talma pour aller habiter Londres, où il lui promet la clientèle de toute l'aristocratie.

Le père de Talma cède aux instances de lord Harcourt, passe le détroit et va se loger dans Cavendish square.

Lord Harcourt fit honneur à sa promesse : il achalanda richement le dentiste français, qui devint bientôt le dentiste à la mode, et qui compta le prince de Galles — depuis, l'élégant George IV, — au nombre de ses clients.

Toute la famille avait suivi son chef ; mais tenant l'éducation française pour la meilleure de toutes, le père de Talma renvoya son fils à Paris dans le courant de l'année 1775.

Celui-ci avait neuf ans, et, grâce aux trois ans passés en Angleterre, à cet âge où tout est facile comme langue, — il parlait, en arrivant à Paris, l'anglais aussi bien que le français.

Son père avait fait choix pour lui de l'institution Verdier.

Un an après son arrivée dans l'établissement, une grande nouvelle commença de circuler.

M. Verdier, le maître de pension, avait fait une tragédie de *Tamerlan*.

Cette tragédie devait être représentée à la distribution des prix.

Talma avait dix ans à peine, à cette époque ; il était donc probable que, non seulement il ne jouerait pas un des rôles principaux, mais encore qu'il ne jouerait pas du tout.

Il se trompait ; M. Verdier lui distribua un rôle de confident.

C'était un rôle comme tous les rôles de confident, ave[illegible] vingtaine de vers éparpillés dans le courant de la pièce [illegible] un récit à la fin.

[illegible] du jeune confident roulait sur la mort de son ami, [illegible] comme [illegible] par un père inexorable.

Le commencement du récit alla à merveille ; le milieu se [illegible] mais, à la fin, l'émotion qu'éprouva l'enfant fut si violente, qu'il éclata en sanglots et s'évanouit.

Pendant cet évanouissement, le destin avait écrit sur son livre : « Enfant, tu seras artiste ! »

Dix ans après, c'est-à-dire le 21 novembre 1787, Talma débutait au Théâtre-Français par le rôle de Séide.

La veille, il avait été faire une visite à Dugazon, et Dugazon lui avait remis un papier où étaient écrits les conseils suivants.

Je copie sur l'autographe que j'ai entre les mains :

« Visez au grand ou, du moins, à l'étonnant, dès votre premier début.

« Il s'agit de laisser des traces et de faire un appel à la curiosité. Peut-être vaudrait-il mieux frapper juste que frapper fort ; mais les amateurs sont nombreux, et les connaisseurs sont rares. Cependant vous aurez tous les suffrages, si vous pouvez joindre le vigoureux au vrai.

« Ne vous enivrez point par les applaudissements ; ne vous découragez point par les sifflets.

« Les sifflets n'étouffent que les sots.

« Les applaudissements n'étourdissent que les fats.

« Prodigués sans discernement, ces derniers arrêtent le talent au bord de la carrière. Tel l'aurait fournie avec distinction, qui l'a déshonorée par des défauts qu'une juste censure eût signalés, qu'un sifflet eût punis.

« Lekain, Préville, Fleury ont été sifflés, et sont immortels.

« A. B. C. ont succombé sous la grêle des applaudissements.

« Où sont-ils ?

« Moins de moyens et plus d'étude, moins d'indulgence et plus d'obstacles, autant de gages de succès, sinon impromptus et triomphants, du moins permanents et solides.

« Voulez-vous captiver les femmes et les jeunes gens ? Débutez dans le *genre sensible*. « Tout le monde aime, » a dit Voltaire, « et personne ne conspire. »

« Toutefois, ce qui était bon à son temps pourrait bien ne pas valoir grand'chose au nôtre.

« Pour plaire d'abord à la multitude, qui sent beaucoup et ne raisonne qu'un peu, adoptez ou le genre admiratif ou le genre terrible : ils saisissent soudain. Comment se soustraire à l'ascendant de Mahomet, à la magnanimité d'Auguste, aux remords d'Oreste ? L'impression que feront ensuite Ladislas, Orosmane et Bajazet étant préparée, elle sera ineffaçable.

« Un vrai talent, de beaux moyens, d'heureux débuts garantissent-ils des succès ? Oui, au premier abord ; mais il s'agit de les perpétuer ; il s'agit de forcer le public à la persévérance. Après avoir applaudi par conviction, il faut qu'il continue d'applaudir par habitude.

« Le corps collectif qu'on appelle public a ses travers comme un individu ; il faut le caresser : le dirai-je ? si on le gagne par des qualités, il n'est pas impossible qu'on le fixe par des défauts ; ayez-en donc. Pourtant, vous comprenez qu'ils doivent sympathiser avec ceux de vos juges. Dans le cas contraire, ayez des défauts encore ; mais qu'ils soient l'ombre d'un talent qui les fasse accueillir d'autorité. Molé bégaye et papillote, Fleury chancelle, et l'on me reproche de charger ; mais Molé a des grâces ineffables, Fleury un débit séduisant, et, moi, je fais rire de si grand cœur, que la critique qui voudrait être sérieuse à mon égard ne serait point entendue.

« Il est des débutants qui s'élèvent comme des fusées, brillent quelques mois, et retombent dans la plus dense obscurité.

« A de telles déconvenues il y a plusieurs causes : c'étaient des talents factices, ou sans portée, ou sans maturité ; quelques exhibitions, pour parler à l'anglaise, les ont usés ; un effort ou deux les épuise.

« Peut-être aussi, déviant de la route des maîtres, ils sont entrés dans le sentier oblique de l'innovation, où la témérité ne se sauve qu'appuyée sur le génie.

« Peut-être aussi, et cela est plus irrémédiable, se sont-ils faits mauvaises copies d'excellents originaux.

« En voyant qu'au lieu de simuler les qualités, ils ne singeaient que les défauts, le public les a pris pour des parodistes et a nommé leurs œuvres des caricatures.

« Quand un comédien en est là, il n'a rien de mieux à faire que de s'échapper par le trou du souffleur pour courir à Pau divertir les Basques, ou à Riom faire sauter les Auvergnats.

« Pour vous, mon cher Talma, Paris vous réclame, Paris vous [illegible], Paris vous gardera, et la patrie de Voltaire et de [illegible], dont vous deviendrez le digne interprète, ne tardera pas à vous donner des lettres de naturalisation.

« DUGAZON.

« 20 novembre 1787. »

Il est curieux de voir les conseils que donnait Shakspeare, deux cent cinquante ans auparavant, par la bouche d'Hamlet, aux comédiens de son temps. Les voici :

« Dites-nous, je vous prie, ce passage tel que je viens de le débiter devant vous, d'un ton naturel et facile ; mais, si vous allez le déclamer de toute votre voix, comme font beaucoup de nos acteurs, j'aimerais autant en charger le crieur de la ville. Ne fendez pas trop l'air avec vos bras ; mais que tous vos gestes soient mesurés, car, même dans le torrent, dans la tempête, et, si je puis le dire, dans le tourbillon de la passion, vous devez concevoir et observer une modération qui lui donne de la grâce. Oh ! je me sens blessé au fond de l'âme, quand j'entends un acteur stupide, un lourdaud déchirer une passion en lambeaux, la réduire à des haillons, et écorcher les oreilles des nobles habitués du parterre, où, la plupart du temps, on ne comprend que d'incompréhensibles pantomimes et un grand bruit. Je voudrais voir fouetter en place publique un tel extravagant qui tranche ainsi du matamore et fait l'Hérode plus qu'Hérode lui-même ; c'est ce qu'il faut éviter.

« D'un autre côté, que votre jeu ne soit pas trop calme ; que votre propre discernement vous serve de guide ; que l'action soit d'accord avec la parole, et la parole avec l'action, ayant toujours soin de ne jamais dépasser les bornes du naturel. Tout ce qui va au delà s'écarte du but de la représentation théâtrale, dont l'objet, dès l'origine, comme aujourd'hui, fut et est encore de présenter le miroir à la nature, de montrer à la vertu ses propres traits, au vice sa propre image, et, à chaque siècle, à chaque époque, sa physionomie particulière. Exagérez cette peinture, ou effacez-la, vous ferez peut-être rire un ignorant ; mais à coup sûr, vous affligerez l'homme judicieux, et la critique d'un seul de ces juges doit l'emporter dans votre opinion sur les applaudissements d'une foule stupide. Oh ! il y a des comédiens que j'ai vus jouer, d'autres que j'ai entendu vanter, et, cela hautement, à dire vrai, qui, n'ayant ni l'accent ni la tournure d'un chrétien, d'un païen ou de quelque autre que ce soit, se pavanaient, s'agitaient et hurlaient de telle façon qu'il m'est arrivé de penser que la nature avait laissé imparfaite la création de ces êtres, tant ils imitaient d'une manière pitoyable la nature humaine.

« Que ceux de vous qui jouent les bouffons ne disent pas plus que ce que veut leur rôle, car il y en a, parmi eux, qui se mettent à rire pour faire éclater à l'unisson de stupides spectateurs. C'est mal, et le sot qui a recours à ce moyen montre une prétention bien pitoyable. »

Que les successeurs de Lekain et de Garrick, de Molé et de Kemble, de Talma et de Kean, comparent ces derniers conseils aux premiers, et qu'ils fassent leur profit de tout !

Talma réussit, mais sans que son succès eût cependant rien d'extraordinaire. Le débutant fut distingué plutôt par les amateurs que par le public. On lui trouva surtout du naturel.

Les registres de la Comédie-Française accusent trois mille quatre cent trois francs huit sous de recette, le jour du début de Talma.

Maintenant, veut-on savoir sur le débutant l'opinion de la critique ? Voici ce qu'en disait le *Journal de Paris* :

« Le jeune homme qui a débuté dans Séide annonce les plus heureuses qualités ; il a d'ailleurs tous les avantages naturels qu'il est possible de désirer pour l'emploi des jeunes premiers : taille, figure, organe, et c'est avec justice que le public l'a applaudi. »

Passons du *Journal de Paris* à Bachaumont :

« Le débutant joint aux dons naturels une figure agréable, une voix sonore et sensible, une prononciation pure et distincte ; il sent et fait sentir l'harmonie des vers.

« Son maintien est simple, ses mouvements sont naturels ; surtout il est toujours de bon goût et n'a aucune manière ; il n'imite aucun acteur, et joue d'après son sentiment et ses moyens. »

Deux mois après, *le Mercure* disait, à propos de la reprise de l'*Hamlet* de Ducis :

« Nous parlerons bientôt d'un jeune acteur qui fixe l'attention des amateurs de spectacle, M. Talma ; mais nous attendrons qu'il ait joué des rôles plus importants. Il est goûté dans la tragédie. »

Il y a loin, on en conviendra, de ces sobres éloges aux fanfares qui ont accueilli l'apparition de mademoiselle Rachel.

Et c'est tout simple : mademoiselle Rachel était une espèce d'étoile fixe que l'on découvrait en plein ciel, où elle devait demeurer brillante, mais immobile.

Talma, au contraire, était un astre destiné à éclater tout à coup [illegible] gigantesque qui sépare [illegible] Avec [illegible] son lever son zénith [illegible] des soleils d'autant plus [illegible] les plus splendides à leur [illegible] mal.

[illegible] Charles IX de Charles IX [illegible] Lercès [illegible] Charles VI !

Mais [illegible] Talma fut poursuivi [illegible] resté, celui de ne pas voir apparaître [illegible].

Plus d'une fois [illegible] de mes espérances.

— Hâtez-vous, me disait-il, et tâchez d'arriver de mon temps.

Au reste, j'ai vu jouer à Talma ce que bien peu de personnes, à part celles de son intimité, lui ont vu jouer : *le Misanthrope*, que jamais il n'a osé aborder au Théâtre-Français, quel qu'en fût son désir ; une partie d'*Hamlet* en anglais, et particulièrement le monologue ; enfin, des scènes bouffonnes improvisées à la Saint-Antoine pour la fête de M. Arnault.

C'est que l'art était l'unique soin, la seule pensée de toute la vie de Talma. Sans être un homme d'esprit, Talma avait une grande conscience, une vaste instruction relative, un sens profond. Lorsqu'il était sur le point de créer un rôle, aucune recherche, soit historique, soit archéologique, ne lui coûtait ; tout ce que la nature lui avait donné, qualités et défauts, était utilisé. Quinze jours avant sa mort, comme il allait un peu mieux, et que ce mieux donnait l'espérance de le voir reparaître au Théâtre-Français, nous allâmes lui faire une visite, Adolphe et moi.

Talma était au bain ; il étudiait le *Tibère* de Lucien Arnault, dans lequel il comptait faire sa rentrée. Condamné par une maladie d'entrailles à mourir littéralement de faim, il avait considérablement maigri ; mais, dans cet amaigrissement même, il trouvait une satisfaction et l'espérance d'un succès.

— Hein ! mes enfants, nous dit-il en tirant à deux mains ses joues pendantes, comme cela va être beau pour jouer le vieux Tibère !

Oh ! la grande, l'admirable chose que l'art ! et que l'art est bien autrement dévoué qu'un ami, bien autrement fidèle qu'une maîtresse, bien autrement consolant qu'un confesseur !

XCIV

JE DEVIENS EMPLOYÉ EN PIED. — LES MAUVAIS SPECTACLES. — THIBAUT. — MES ÉTUDES AVEC LUI. — EN QUOI ELLES M'ONT SERVI. — AMAURY ET LES POITRINAIRES. — MES LECTURES. — WALTER SCOTT. — COOPER. — BYRON.

Le 1er janvier 1824, je devins, de surnuméraire à douze cents francs, employé à quinze cents.

Je trouvai la situation florissante, et pensai qu'il était temps de faire venir ma mère à Paris.

Je ne l'avais pas vue depuis neuf mois, et cette longue absence commençait à me peiner.

Pendant ces neuf mois, je m'étais aperçu d'une chose bien triste ; mais enfin, c'était beaucoup de m'être aperçu de cette chose-là : c'est que je ne savais rien au monde de ce que j'eusse dû savoir pour marquer d'une façon quelconque dans la carrière que je voulais parcourir.

Mais, au lieu de me décourager, assuré que désormais j'étais bien et pour toujours fixé à Paris, assuré que je n'y mourrais pas de faim, grâce à mes cent vingt-cinq francs par mois, je redoublai d'ardeur, et, reculant de moi-même les limites du temps que je m'étais fixé pour arriver à mon but, je résolus d'utiliser ce temps en l'appliquant à l'étude.

Malheureusement, défalqué de celui qui me prenait mon bureau, bien peu de ce temps me restait.

Il fallait être au Palais-Royal à dix heures et demie du matin, et nous n'en sortions qu'à cinq heures du soir.

En outre, une charge pesait sur le secrétariat, qui ne pesait sur aucun des autres bureaux.

Nous devions revenir, Ernest ou moi, de huit heures à dix heures du soir, faire ce que l'on appelait *le portefeuille*, pendant tout le temps que le duc d'Orléans demeurait à Neuilly ; et le duc d'Orléans, qui adorait la campagne, demeurait à Neuilly pendant les trois quarts de l'année. La besogne n'était pas difficile ; mais elle était absolue ; elle consistait à envoyer par estafette, à M. le duc d'Orléans, les journaux du [illegible] courrier de la journée, et à recevoir en retour [illegible] du lendemain.

[illegible] deux fois [illegible] soirées [illegible] en outre, l'impossibilité [illegible] excepté au Théâtre-Français, qui [illegible].

Il est juste de dire que [illegible] qui avait chaque jour la disposition de trois [illegible] places, nous cédait, de temps en temps [illegible].

Mais cette générosité [illegible] que les jours où il y avait mauvais [illegible].

Cependant, entendons-nous : [illegible] spectacle, on entendait par là [illegible] on ne voyait ni Talma ni mademoiselle Mars.

Il en résultait que, pour [illegible] spectacle comme étude, il y avait parfois un excellent spectacle, ces jours de mauvais spectacle.

D'ailleurs, nous nous entendions [illegible] pour faire chacun notre semaine ; de cette manière, [illegible] avions par mois quinze soirées libres.

J'avais fait la connaissance d'un [illegible] nommé Thibaut, docteur sans clientèle à cette époque, [illegible] non pas sans mérite.

Une cure fit sa réputation [illegible].

Aidé d'un rhumatisme articulaire [illegible] inflammation, il guérit Félix Deviolaine — ce jeune [illegible] dont j'ai plus d'une fois parlé et dont j'aurai à parler encore, — d'une maladie de poitrine arrivée à son troisième [illegible].

Aidé de sa propre science, il accompagna madame la marquise de Lagrange en Italie, et la guérit d'une maladie chronique tenue pour mortelle.

Reconnaissante et revenue en parfaite santé, la marquise l'épousa.

Tous deux, aujourd'hui, habitent leurs terres, près de Gros-Bois, et, directeur d'une fortune de cinquante à cinquante mille livres de rente, Thibaut n'applique plus la science médicale qu'à l'amélioration des fleurs et des fruits.

Mais, à cette époque, Thibaut était, comme Adolphe et moi, sans le sou ; nous étions deux de ses pratiques, et de ses plus mauvaises, je mentionnement [illegible].

Comment étions-nous les pratiques de Thibaut ? Ah ! voici. En 1823 et 1824, la mode était à la maladie de poitrine ; tout le monde était poitrinaire, les poètes surtout ; il était de bon ton de cracher le sang à chaque émotion un peu vive, et de mourir avant trente ans.

Il va sans dire que nous avions, Adolphe et moi, tous deux jeunes, longs et maigres, cette prétention, à laquelle généralement on nous reconnaissait quelques droits.

Ces droits, je les ai perdus ; mais il faut rendre justice à Adolphe : il les a conservés ; il est aujourd'hui, à quarante-six ans, aussi long et aussi maigre qu'il l'était à cette époque, c'est-à-dire à vingt et un ans.

Thibaut savait juste tout ce que je ne savais pas.

Il entreprit mon éducation ; c'était une rude tâche.

Nous passions presque toutes nos soirées ensemble dans une petite chambre de la rue du Pélican, donnant au-dessus du passage Véro-Dodat.

J'étais à cent pas du Palais-Royal, et c'était la chose la plus commode du monde pour aller faire mon courrier.

Le matin, j'accompagnais parfois Thibaut à l'hôpital de la Charité, et je faisais un peu de physiologie et d'anatomie, quoique je n'aie jamais pu surmonter ma répugnance pour les opérations et pour les cadavres.

De là vient un certain côté de science médicale ou chirurgicale qui m'a été plus d'une fois utile dans mes romans.

Ainsi, par exemple, dans *Amaury*, j'ai suivi sur Madeleine, mon héroïne, les phases d'une maladie de poitrine avec tant de vérité, qu'un jour, j'eus l'honneur de recevoir la visite de M. de Noailles, qui venait me demander d'interrompre la publication de mon roman dans *la Presse*. Sa fille et son gendre, malades tous deux de la poitrine, et tous deux à un degré égal, avaient reconnu dans la maladie de Madeleine les symptômes du mal dont ils étaient atteints, et tous deux, chaque matin, attendaient le feuilleton dans l'impatience de savoir si la fille de M. d'Avrigny mourrait ou ne mourrait pas.

Comme la fille de M. d'Avrigny était condamnée par le destin, [illegible] le feuilleton fut interrompu.

[illegible] tranquilliser les deux pauvres malades, j'improvisai [illegible] une fin qui leur rendit l'espoir, mais qui, malheureusement, ne leur rendit point la santé.

Le feuilleton ne fut repris qu'après leur mort.

Les lecteurs de *la Presse* virent l'interruption sans en connaître la cause.

La cause, la voilà.

Le matin, de six à sept heures, j'allais donc parfois à la Charité avec Thibaut.

Le soir, nous faisions de la physique et de la chimie dans sa chambre.

À cette chambre remonte la première étude que je fis des poisons employés par madame de Villefort, dans *Monte-Cristo*, étude poursuivie et achevée plus tard avec Ruiz.

À ces réunions assistait presque toujours une jeune et belle personne s'appelant de son nom mademoiselle Walker, et étant de son état marchande de modes.

Comme la poule de La Fontaine, elle faillit nous brouiller, Thibaut et moi. Heureusement, il n'en fut rien : elle trouva je ne sais plus quel biais, et nous restâmes amis tous trois.

Comme habitude de travail et comme science acquise, je dois beaucoup à Thibaut.

Je dirai plus tard comment Thibaut, dont le nom est plusieurs fois cité dans l'*Histoire de dix ans*, de Louis Blanc, se trouva, par ses relations avec la famille du maréchal Gérard, jouer un certain rôle dans la révolution de juillet.

D'un autre côté, selon les instructions de Lassagne, je m'étais mis à lire.

Walter Scott, d'abord.

Le premier roman que je lus signé du *barde écossais*, c'est ainsi que cela se disait à cette époque, fut *Ivanhoe*. Habitué aux doucereuses intrigues de madame Cottin, ou aux gaietés excentriques des *Barons de Felsheim* et de *l'Enfant du Carnaval*, j'eus quelque peine à m'habituer au rude naturel de Gurth, le gardien de pourceaux, et aux drôlatiques facéties de Wamba, le fou de Cedric. Mais lorsque l'auteur m'eut introduit dans la salle à manger romane du vieux Saxon ; quand j'eus vu la lueur du foyer, alimenté par un chêne tout entier, se refléter sur le capuchon et sur la robe du pèlerin méconnu ; quand j'eus vu toute la famille du *thane* prendre place à la longue table de chêne, depuis le chef du château, le roi de sa terre, jusqu'au dernier serviteur ; quand j'eus vu apparaître le juif Isaac avec son bonnet jaune, sa fille Rébecca avec son corsage d'or ; quand le tournoi d'Ashby m'eut donné cet avant-goût des grands coups d'épée et des rudes coups de lance que je devais retrouver dans Froissart, oh ! alors, peu à peu, les nuages qui bornaient ma vue se soulevèrent, et je commençai à apercevoir d'autres horizons encore plus reculés que les premiers qui m'étaient apparus, quand Adolphe de Leuven avait opéré dans ma vie de province les changements à vue dont j'ai parlé.

Puis vint Cooper avec ses grands bois, ses prairies immenses, ses océans infinis, ses *Pionniers*, sa *Prairie*, son *Corsaire rouge*, trois chefs-d'œuvre de description, où l'absence du fond est si bien dissimulée par la richesse de la forme, qu'on traverse tout le roman en marchant, comme l'apôtre, sur un terrain toujours prêt à vous engloutir, et où, cependant, l'on est soutenu, non point par la foi, mais par la poésie, de la première à la dernière page.

Puis Byron. — Byron, qui mourait à Missolonghi, juste au moment où je commençais à l'étudier à Paris comme poète lyrique et comme poète dramatique.

On s'était énormément occupé de lord Byron depuis quelque temps ; la gloire du poète s'était ravivée à la flamme du bivac des Grecs ; son nom était désormais mêlé aux noms des Hellènes illustres ; non seulement, on disait Byron comme on disait Walter Scott et Chateaubriand, mais encore on disait Byron comme on disait Mavrocordato, Odyssée et Canaris.

Un jour, avant que l'on sût même la maladie de l'illustre poète, on lut dans les journaux :

« Missolonghi, 20 avril.

» Notre ville présente le spectacle le plus touchant ; nous sommes tous vêtus de deuil ; notre illustre bienfaiteur est mort, hier 19, à six heures du soir. »

Byron était mort, comme Raphaël, à trente-sept ans ; il était mort pendant les solennités de Pâques, et trente-sept coups de canon, nombre égal à celui de ses années, répétés de ville en ville, annoncèrent sa mort de la Thrace au Pirée, et de l'Épire aux côtes d'Asie.

Pendant trois jours, les cours de justice, les administrations et les magasins furent fermés ; pendant trois jours, les danses, les amusements publics et les sons des instruments furent interdits ; enfin, un deuil général dura vingt et un jours.

Pauvre Byron ! il ne désirait qu'une chose, combattre et remporter une victoire, ou vaincu, mourir les armes à la main. Nommé général, il s'était fait une joie de conduire lui-même les Souliotes au siège de Lépante ; — Lépante, la terre de don Juan et de Charles-Quint, lui paraissait un beau nom à associer à son nom ; c'était une noble terre pour s'y coucher mourant et ensanglanté.

Il n'eut pas cette joie, et mourut à Missolonghi. Ce fut lui qui illustra une terre inconnue, au lieu de recevoir son lustre d'une terre célèbre ; on ne dit pas : « Byron mourut à Missolonghi, » on dit : « Missolonghi, où mourut Byron. »

Il ne se doutait pas, le grand homme, en mourant pour les Grecs, qu'il mourait pour que l'Europe, comme me le disait un jour le duc d'Orléans, eût le plaisir de voir manger de la choucroute au pied du Parthénon.

Pauvre poète immortel, qui mourais avec l'espérance que la nouvelle de ta mort allait retentir dans tous les cœurs, qu'eusses-tu dit si, lorsque, désespéré, le journal funèbre à la main, j'entrai dans un de nos bureaux en criant : « Byron est mort ! » qu'eusses-tu dit, si tu eusses pu entendre un de nos sous-chefs de bureau demander :

— Qu'est-ce que c'est que cela, Byron ?

Ah ! cette question me fit peine et plaisir à la fois : j'avais donc trouvé un homme encore plus ignorant que moi, et cet homme était un sous-chef de bureau.

Si c'eût été un simple expéditionnaire, je ne m'en fusse pas consolé.

Quant à moi, cette mort inattendue d'un des plus grands poètes de l'époque m'avait profondément frappé ; je sentais instinctivement qu'il y avait dans Byron plus qu'un poète, qu'il y avait un de ces apôtres dont la bouche inspirée jette, dans le silence des nuits et dans l'obscurité de l'art, de ces grands cris qui sont entendus de toutes les nations, de ces puissantes lueurs qui éclairent tout un monde. Ces hommes-là, en général, sont, non seulement des prophètes, mais encore des martyrs ; c'est à leurs propres douleurs qu'ils puisent les profondes inspirations qui frappent les esprits ; c'est au spectacle de leurs propres tortures qu'ils poussent les grandes lamentations qui saisissent le cœur. Supposez Prométhée et Napoléon poètes, et faites-vous une idée des vers que chacun d'eux eût gravés sur son rocher !

Essayons de raconter ce qu'avait souffert cet homme, qui, chassé de son pays, comme un autre Barrabas, alla mourir pour les Grecs comme un autre Jésus.

Il lui fallut la mort pour arriver à la transfiguration.

XCV

ENFANCE DE BYRON. — SON DÉSESPOIR D'ÊTRE BOITEUX. — MARIE DUFF. — LA SORCIÈRE DU MALVERN. — COMMENT BYRON ET ROBERT PEEL FIRENT CONNAISSANCE. — MISS PARKER. — MISS CHAWORTH. — MISTRESS MUSTER. — LADY MORGAN. — « LES POÈTES ANGLAIS ET LES CRITIQUES ÉCOSSAIS ». — LETTRES DE BYRON A SA MÈRE. — SON ENTRÉE A LA CHAMBRE DES LORDS.

Byron était né, le 22 janvier 1788, d'une famille si antique et si illustre, qu'elle eût pu marcher sur le même rang que beaucoup de familles royales.

Au moment de sa naissance, l'enfant prédestiné eut le pied disloqué sans que l'on s'en aperçût. Cet accident le rendit boiteux.

Nous verrons l'influence que cette infirmité eut sur sa vie.

Quatre hommes célèbres, au reste, ont enjambé, boiteux, le passage qui sépare le XVIII^e du XIX^e siècle.

Le maréchal Soult, M. de Talleyrand, Walter Scott et lord Byron.

Une femme a écrit :

« Byron eût donné la moitié de sa gloire pour pouvoir dire de ses pieds ce qu'il disait de ses mains. »

Le paon, l'oiseau de Junon, oubliant son riche plumage, jette, assure-t-on, un cri de douleur chaque fois qu'il regarde ses pieds.

Byron, qui avait bien quelque chose du paon, n'était pas plus philosophe, roi des poètes, que ne l'est le roi des oiseaux.

— Que voilà un charmant enfant ! disait une personne qui regardait Byron âgé de trois ans, tenant un fouet, et jouant aux genoux de sa nourrice ; mais quel malheur qu'il soit estropié !

L'enfant se redressa, leva son fouet, et, en frappant cette personne aussi vigoureusement qu'il put :

— Ne parle pas de cela ! dit-il.

Lady Byron, qui ne comprenait pas l'orgueil de son enfant, — chose singulière ! Byron fut incompris des deux êtres qui, lorsqu'ils comprennent l'homme, répandent le bonheur sur sa vie ; de sa mère et de sa femme ; — lady Byron, disons-nous, qui ne comprenait pas l'orgueil de son enfant, l'appelait *mon petit boiteux*.

Byron entra à l'école d'Aberdeen à cinq ans. On payait pour lui cinq schellings par trimestre. — Je n'eusse pas cru qu'un enfant eût été élevé à meilleur marché que moi ; je me trompais. Salut, Byron ! accepte-moi pour frère, en pauvreté du moins.

Pendant un an que le futur poète passa dans cette école, ce fut à peine, dit un de ses biographes, s'il parvint à apprendre à épeler ses lettres.

J'eus encore cet avantage sur toi, Byron, c'est que ce fut ma mère qui m'apprit à lire ; Dieu me donna au moins la moitié de ce qu'il te refusa, une bonne mère.

De l'école d'Aberdeen, Byron passa au gymnase de la même ville. Hélas ! Byron en fut un des plus mauvais écoliers ; il était toujours le dernier de ses camarades, et l'on y garde le souvenir des plaisanteries dont ses maîtres l'accablaient !

En 1798, le vieux lord Byron mourut. C'était un noble roué qui avait eu force amours et force duels. Dans un de ces duels, il avait tué son ami Chaworth, événement qui devait avoir aussi son influence sur la vie de son fils.

Deux ans auparavant, le jeune Byron avait fait un voyage dans la haute Écosse : de là son amour pour les hauts

Byron.

sommets, cette prédilection des aigles et des poètes, qui lui fit célébrer plus tard les Alpes, les Apennins et le Parnasse.

Pendant ce voyage, le Dante futur trouva sa Béatrix : celle-là s'appelait Marie Duff, et n'avait que huit ans.

Le vieux lord Byron mourut donc à l'abbaye de Newstead.

Byron était son héritier. Il quitta Aberdeen avec sa mère ; on vendit le mobilier soixante et quinze livres sterling, autre ressemblance avec moi, — qu'on me pardonne les comparaisons, je n'aurai pas l'orgueil de les pousser plus loin, — et l'on arriva à Newstead.

Là, on donna un charlatan au jeune homme ; il s'agissait de lui redresser le pied ; c'était la plus grande préoccupation de sa vie, on se le rappelle, que cette infirmité. — Ce charlatan s'appelait Lavandre.

Comme on vit que, malgré le traitement indiqué par ce malheureux, le jeune lord ne boitait ni plus ni moins, on l'envoya à Londres, où il fut confié — physiquement aux soins du docteur Baillie, — et moralement à ceux du docteur Glennie.

Là, les deux docteurs eurent quelques succès. Le docteur Glennie vit son élève porté, par-dessus toute chose, vers l'histoire et la poésie, et le poussa dans ces deux voies.

Le docteur Baillie lui redressa le pied, au point qu'il put porter une cha[illegible] ordinaire, et que sa claudication ne fut plus qu'une [illegible]ation dans la marche.

L'orgueilleux e[illegible] en ressentit une grande joie, et il fit part de so[illegible] à sa nourrice, qu'il aimait beaucoup.

En 1801, c'est-à-dire [illegible] 13 ans, Byron suivit sa mère à Cheltenham. L[illegible] montagnes du Malvern, qui lui rappelaient son p[illegible] voyage dans les Highlands, produisait surtout le sou[illegible] une profonde impression sur lui. Dans une [illegible] que Byron faisait avec sa mère, on parla à celle-ci d[illegible] fort renommée parmi les gens du pays. Alors, l'env[illegible] lady Byron de la consulter : elle fit cacher le jeun[illegible] et se présenta à la devineresse comme fille, et no[illegible] femme.

Mais la sorcière secoua la tête.

— Vous n'êtes pas une jeune fille, dit-elle : vous êtes femme ; vous êtes veuve ; vous avez un fils qui sera en danger d'être empoisonné avant d'avoir atteint sa majorité, qui se mariera deux fois, et, la seconde fois, avec une étrangère.

Nous verrons tout à l'heure que, s'il ne fut point empoisonné, il craignit de l'être, et l'on sait que, s'il ne se maria point une seconde fois, tout au moins trouva-t-il une noble et belle Vénitienne qui lui fit, sauf la douleur, oublier son premier mariage.

De l'école du docteur Glennie, Byron passa à celle d'Harrow, tenue par M. Drury, lequel paraît être le premier qui, sans voir bien clair dans l'avenir du poète, ait surpris quelques lueurs de ce qu'i[illegible] un jour.

« Je fis là, dit Byron, mes premiers vers, qui furent reçus froidement ; mais, en revanche, je me battais d'une manière glorieuse à Harrow ; je ne perdis qu'une bataille sur sept ! »

Ce fut à Harrow qu'il se trouva le condisciple de sir R[illegible]t Peel. La m[illegible] dont ils firent connaissance et no[illegible]nt amitié donne une idée du caractère de Byron.

Un [illegible] camarades plus grand et plus fort qu'eux, et [illegible], par conséquent, il n'y avait rien à faire, as[illegible] coups de poing le pauvre Peel.

[illegible] s'approcha de lui.

— Combien de coups comptes-tu encore donner à Robert ? lui demanda-t-il.

— Que t'importe ? répondit le battant, et pourquoi me fais-tu cette question ?

— C'est que, s'il te plaît, monsieur le bourreau, je prendrai la moitié des coups que tu comptes lui donner, quitte à te les rendre plus tard, bien entendu, et quand je serai plus fort.

Ce fut alors que, pour achever son éducation, le jeune homme entra au collège de Cambridge; mais, toujours insoucieux du travail régulier comme il l'était des plaisirs ordinaires, sa seule étude fut d'apprendre à nager, sa seule distraction fut de dresser un ours.

En 1806, c'est-à-dire à l'âge de dix-huit ans, il vint rejoindre sa mère à Newstead. Les relations du fils et de la mère n'étaient point très tendres; presque toujours, au contraire, ils étaient en querelle. Une de ces querelles fut même poussée si loin, qu'un jour, à cinq minutes de distance, la mère et le fils entrèrent, chacun à son tour, chez un pharmacien pour lui demander si l'on n'était point venu lui acheter du poison, et, sur sa réponse négative, pour le prier de n'en pas donner.

Outre la petite Marie Duff, dont il était devenu amoureux à l'âge de neuf ans, Byron, à douze, devint amoureux de sa cousine Parker, pour laquelle il fit ses premiers vers, vers qui ont été perdus, et dont le poète ne se souvenait pas lui-même.

Miss Parker mourut, et céda la place à miss Chaworth, la fille même de celui qui avait été tué par le vieux lord Byron.

Mais cette fois ce fut un véritable amour d'adolescent, tendre, profond et laissant sa trace dans toute la vie. Miss Chaworth était belle, gracieuse et riche.

Hélas ! dit Byron, notre union eût effacé entre nos deux familles les souvenirs du sang versé par nos pères ; elle aurait réuni deux riches patrimoines et deux êtres qui se convenaient assez, et alors, alors... Eh bien, Dieu sait ce qui fût arrivé.

Mais Byron boitait ; mais Byron fuyait tous les exercices où cette difformité pouvait être mise à jour, et, par conséquent, la danse; miss Chaworth, au contraire, aimait fort à danser. Byron, les bras croisés, le sourcil froncé, la lèvre crispée par la colère, restait debout appuyé à l'angle de quelque porte ou au chambranle de quelque cheminée, tandis que la musique emportait loin de lui celle qu'il aimait, et que conduisait, à travers les figures de la contredanse ou les nœuds de la valse, un danseur ou un valseur plus heureux que lui. Un jour même qu'on disait à Marie Chaworth :

— Savez-vous que Byron paraît fort amoureux de vous ?

— Que m'importe, répondit Marie.

— Comment ! que vous importe !

— Eh ! oui ; croyez-vous donc que je m'occupe de cet enfant boiteux ?

Byron entendit les questions et les réponses. Ce fut pour lui, il le dit lui-même, comme un coup de poignard au plus profond de son cœur. Il était minuit lorsque ces paroles furent prononcées ; il s'élança hors de la maison comme un fou, et courut sans s'arrêter jusqu'à Newstead, où il tomba presque évanoui en arrivant.

Un an après, Miss Chaworth se maria.

— Tirez votre mouchoir, mon fils, dit un jour, en rentrant chez elle, au jeune homme lady Byron.

— Et pourquoi, ma mère ?

— Mais parce que j'ai une mauvaise nouvelle à vous apprendre.

— Laquelle ?

— Miss Chaworth est mariée.

Byron tira son mouchoir de sa poche, se moucha, et, avec cette expression de sarcasme que savait si bien prendre son visage en certains moments :

— Est-ce tout ? demanda-t-il.

— Mais n'est-ce point assez ? demanda lady Byron, qui s'attendait [illegible] ce qu'il y avait de douleur réelle cachée sous [illegible] apparente.

— Assez pour me faire pleurer ? Oh ! non !

Byron remit son mouchoir dans sa poche.

[illegible] lady Byron eut annoncé à son fils, par une si [illegible], le mariage de cette Marie adorée, lorsque Byron [illegible] apparence insensible à cette nouvelle, eut, en sourirant [illegible] sa poche le mouchoir qu'aucune larme n'avait [illegible] rentra dans sa chambre, le pauvre jeune homme [illegible] et, le portrait de l'infidèle à la main, le [illegible] de consoler l'amant, en l'invitant, en [illegible]

De là les stances, douloureux gémissement d'une âme brisée, adressées par lui à *mistress Muster*.

Hélas ! miss Chaworth, devenue mistress Muster, ne devait pas être plus heureuse en mariage que celui qu'elle avait abandonné.

Au mois d'août 1805, elle avait épousé John Muster, écuyer; elle vécut tristement jusqu'en 1832 ; et, en 1832, elle mourut tristement comme elle avait vécu.

Une bande d'insurgés de Nottingham vint brûler Colwick-Hall, qu'habitait mistress Muster. D'une santé chancelante déjà, elle se réfugia avec sa fille dans une pépinière où le froid la surprit.

A la suite de ce refroidissement, elle tomba malade, et mourut, on pourrait dire de la même maladie dont était mort Byron, huit ans auparavant.

Ce fut à la suite de sa rupture avec miss Chaworth que Byron parut exclusivement occupé de femmes, de chevaux, de jeu, de chiens, de natation, d'escrime et de tir au pistolet.

Cependant, au milieu de ces exercices et de ces débauches, il avait trouvé moyen d'écrire un livre intitulé *Heures de loisir*.

Il venait de publier ce livre, lorsque lady Morgan, que je devais connaître à mon tour, trente ans après, le rencontra pour la première fois dans le monde.

Voici ce qu'elle en dit :

« Mes regards éblouis s'arrêtèrent tout à coup sur un très-beau jeune homme, dont l'air taciturne tenait le milieu entre le dédain et la timidité. Il était solitaire, les bras croisés sur sa poitrine, dans un coin près de la porte ; et l'on sentait que, quoiqu'il fût au milieu d'une foule animée et brillante, il ne faisait point partie de cette foule.

« — Comment vous portez-vous, lord Byron ? lui demanda une jolie petite créature fort à la mode à cette époque.

« Lord Byron ! à ces mots, tous les braves Byron de la chevalerie anglaise et française se présentèrent à mon esprit ; mais j'ignorais, alors, que le beau jeune homme qui en avait hérité fût destiné à donner à ce nom de plus grands droits à l'admiration de la postérité que les plus vaillants preux de la France et les plus loyaux chevaliers de l'Angleterre qui avaient porté ce nom avant lui. C'est qu'en effet la renommée n'avance que lentement dans notre baronnie de Tirerag, et, quoique lord Byron eût déjà *fait le premier pas* dans la carrière qui se termine par le triomphe de son admirable génie, l'injustice et l'ingratitude de ses concitoyens, je n'en étais encore, quand j'entendis prononcer le mot *Byron*, qu'au *Pends-toi Byron*, de Henri IV. »

Pauvre lady Morgan ! elle n'était pas heureuse dans ses citations historiques ; mais bah ! elle n'y regardait pas de si près.

C'est à Byron, sans *y*, que Henri IV fit trancher la tête ; et c'est à Crillon qu'il écrivit : « Pends-toi ! »

Mais cette célébrité littéraire qui manquait à Byron, la critique allait la lui donner. La *Revue d'Edimbourg* attaqua violemment le jeune poète ; l'article était de M. Brougham, devenu depuis lord Brougham.

La vie de lord Byron devait être une lutte. Né boiteux, il était arrivé à être le premier nageur, le premier tireur d'armes, le premier dompteur de chevaux de son époque.

On lui nia le génie : il décida qu'il serait le premier poète de son temps.

La réponse à l'article de la *Revue d'Edimbourg* fut cette terrible satire qu'il renvoya aux critiques sous le titre de : *les Poètes anglais et les Critiques écossais*, avec cette double épigraphe, tirée, l'une de Shakspeare, et l'autre de Pope :

« ... J'aimerais mieux devenir chat et miauler, que d'être un de ces marchands de ballades rimées... »

« Tels sont nos poètes sans vergogne ; mais, il faut le dire, nous avons des critiques non moins insensés, non moins misérables que nos poètes. »

Cette satire lancée, il n'y avait plus moyen de reculer. Byron appartenait corps et âme à la poésie, cette robe de Nessus qui dévore, mais qui immortalise.

Et cependant, un instant il balança : sa naissance lui donnait un siège à la chambre des lords ; il résolut d'aller occuper ce siège. Si ses aristocrates collègues le recevaient bien, qui sait ? peut-être allait-il tout abandonner, même l'idée de son voyage en Perse, avec son ami Hobhouse, pour suivre son condisciple Robert Peel dans la carrière politique. Tout cela va dépendre d'un sourire, d'un serrement de main ; pour ce sourire, pour ce serrement de main, il jettera cette plume qui a écrit les *Heures de loisir* et *les Poètes anglais et les Critiques écossais*, il dira adieu au jeu, aux paris, aux courses, à l'ivresse, et se séparera de cette folle jeunesse que lui a faite l'oubli de miss Chaworth ; il quittera tout,

jusqu'à cette femme qui l'a suivi en homme à Brighton, et dont la présence scandaleuse a soulevé d'indignation la pudique aristocratie anglaise.

C'est alors qu'il écrit à sa mère cette lettre qui indique à quel degré de froideur en est le fils avec la mère :

A l'honorable lady Byron.

« Newstead-Abbey, 7 octobre 1808.

« Chère madame,

Je n'ai pas de lits pour les H***, ni pour qui que ce soit à présent ; d'ailleurs, les H*** couchent à Mansfield. Je ne sache point que je ressemble, comme vous voulez bien le dire, à Jean-Jacques Rousseau ; je n'ai aucune ambition de ressembler à un aussi illustre fou ; mais, ce que je sais, c'est que je vivrai à ma manière, et aussi seul que possible. Quand mes appartements seront achevés, je serai fort heureux de vous voir ; mais, dans l'état où est la maison, ce serait inconvenant et incommode pour tous deux. Vous ne pouvez guère avoir d'objection à ce que je rende ma maison habitable, malgré mon départ pour la Perse, départ qui aura lieu au mois de mars ou au mois de mai au plus tard. Puisque vous occuperez cette maison jusqu'à mon retour, en cas d'accident, — car j'ai déjà pris toutes mes dispositions pour faire dresser mon testament, dès que j'aurai atteint vingt et un ans, — j'ai eu la précaution de vous assurer la jouissance de la maison et des dépendances pour votre vie. Vous voyez donc que mes arrangements ne sont pas entièrement égoïstes.

Adieu

« Croyez-moi votre bien sincèrement dévoué

« BYRON. »

Dans une autre lettre, en date du 6 mars 1809, toujours adressée à sa mère, il ajoute :

« Ce que vous dites est très vrai ; quoi qu'il arrive, Newstead-Abbey et moi devons rester debout tous deux, ou tomber ensemble. J'ai, maintenant, vécu sur les lieux, et mon cœur y est attaché. Aucune gêne présente, aucune misère à venir, ne me fera abandonner ce dernier débris de notre patrimoine. J'en ai moi-même, soyez tranquille, l'orgueil qui me fera supporter toutes les difficultés. Je sais aujourd'hui ce que c'est que les privations : je m'y suis fait, et quand on me proposerait en échange de Newstead la plus belle fortune du pays, je rejetterais bien loin de moi la proposition ; soyez donc tranquille sur ce point. M. H*** parle, à cet égard, en homme d'affaires, et, moi, je sens en homme d'honneur, et, je vous le répète, je ne vendrai pas Newstead-Abbey. *Je prendrai séance parmi les pairs*, à l'arrivée des pièces nécessaires de Carhaix, en Cornouailles, et *je tâcherai de faire bientôt quelque figure dans la Chambre. Il me faut un éclat, ou tout est perdu.* Ma satire doit rester secrète pendant un mois encore ; après quoi, vous pourrez en dire ce que bon vous semblera. Lord C*** s'est conduit envers moi d'une manière infâme, et a refusé de donner aucun témoignage sur ma famille au lord chancelier. Je l'ai, en remerciement, rudement châtié dans mes vers, et il regrettera, j'en suis sûr, de ne pas s'être montré plus facile envers moi. On me dit que ma satire aura du succès ; je l'espère, car le libraire a convenablement agi envers moi, — bien entendu comme libraire.

« Croyez-moi votre sincèrement dévoué

BYRON.

« *P.-S.* Vous aurez hypothèque sur une des fermes. »

Mais Byron était condamné d'avance. Avec grand'peine il obtint les papiers dont il avait besoin pour constater ses titres à la pairie, et, trois jours après qu'il eut écrit la lettre qu'on vient de lire, c'est-à-dire le 9 mars 1809, six semaines après sa majorité accomplie, il se présenta à la Chambre des pairs.

De cette preuve, avons-nous dit, allait dépendre toute sa vie. Comme il l'avait écrit à sa mère, sa satire devait rester secrète un mois encore. S'il était bien reçu par ses illustres collègues, la satire restait inédite et le poète inconnu.

Dieu voulut qu'on fût injuste envers un jeune homme, envers un enfant, et même plus qu'injuste, cruel.

Il entra seul à la Chambre, calme en apparence, mais le visage couvert d'une pâleur mortelle ; pas un coup d'œil de bienveillance ne l'encouragea, pas une main ne se tendit vers la sienne ; il chercha un regard ami dans toute l'illustre assemblée, et les regards de l'assemblée se détournèrent de lui.

Alors, sa résolution fut prise dans son cœur. Lord Byron allait se refaire une seconde noblesse pour la postérité, puisque la sienne était insuffisante à ses contemporains.

Il publia sa satire et partit avec M. Hobhouse, au mois de juin de cette même année 1809.

XCVI

BYRON A LISBONNE. — COMMENT IL S'EST BROUILLÉ AVEC LES ANGLAISES. — SON POÈME DE « CHILDE HAROLD ». — SES FOLIES ET SES ENNUIS. — IL SE MARIE. — SES DÉMÊLÉS CONJUGAUX. — IL QUITTE DE NOUVEAU L'ANGLETERRE. — SES ADIEUX A SA FEMME ET A SA FILLE. — SA VIE ET SES AMOURS A VENISE. — IL PART POUR LA GRÈCE. — SON ARRIVÉE A MISSOLONGHI. — SA MALADIE ET SA MORT.

Les premières nouvelles qu'on reçut du poète voyageur étaient datées de Lisbonne, et portaient l'empreinte de cette raillerie douloureuse qui, poussée à l'extrême, devint du génie.

La lettre était adressée à M. Hodgson, et commençait par ces mots :

« Hourra ! mon cher Hodgson, me voilà parti, et même arrivé à Lisbonne. Je suis très heureux ici. J'aime les oranges, et il y en a à foison. De plus, je parle avec les moines un exécrable latin qu'ils comprennent comme leur langue naturelle. Je vais dans le monde avec mes pistolets dans ma poche. Je traverse le Tage à la nage, et je galope sur un âne ou sur une mule. Je jure en portugais, comme un Allemand, et, par-dessus le marché, j'ai la foire, et les cousins me dévorent.

« Mais qu'importe tout cela ? Il ne faut pas que les gens qui courent après le plaisir tiennent tant au confortable. »

Il est vrai qu'à côté de cette raillerie, il devait écrire ces douloureuses lignes de *Childe Harold* :

« Personne ne l'aimait, quoiqu'il eût fait du château de ses pères le rendez-vous des débauchés de tous les pays.
« Il est vrai que, les jours de festin, ils lui prodiguaient
« toutes les flatteries ; mais il les connaissait, lui, pour des
« parasites sans cœur. Non, personne ne l'aimait, pas même
« ses chères courtisanes : les femmes ne recherchent que la
« richesse et la puissance ; elles sont pareilles aux papillons,
« la lumière les attire ; et le diable réussit là où eussent
« échoué les anges.
« Le jeune Harold avait une mère : il ne l'avait point
« oubliée ; mais il évita de lui faire ses adieux. Il avait une
« sœur chérie ; mais il ne chercha point à la voir au moment
« de commencer son long pèlerinage. S'il avait des amis, il
« n'en embrassa aucun, et, cependant, il aurait tort, celui
« qui se hâterait de dire que le jeune Harold avait un cœur
« d'acier. O vous qui savez ce que c'est qu'aimer, vous éprou
« verez cruellement que les adieux brisent le cœur qui
« comptait sur eux pour calmer ses regrets !
« Son château, ses domaines, les charmantes femmes qui
« avaient doré sa jeunesse, et dont les yeux azurés, la che-
« velure ondoyante et les mains de neige eussent ébranlé la
« sainteté d'un anachorète, sa coupe remplie des vins les
« plus rares, enfin tout ce qui pouvait séduire les sens,
« il abandonna tout, sons pousser un soupir, tout, pour fran-
« chir les mers, visiter les rivages musulmans, et passer
« de l'autre côté de cette ligne qui indique le centre de la
« terre. »

Ce fut ainsi qu'il commença son premier voyage, ce fut ainsi qu'il quitta l'Angleterre, et, quand par hasard, on demandait, dans le monde aristocrate, quel était ce jeune lord Byron qui venait de se faire inscrire au registre de la pairie, les mieux renseignés répondaient :

— C'est un jeune fou, petit-neveu de ce vieux Byron qui a tué M. Chaworth en duel ; il possède une vieille abbaye tombant en ruine, une fortune morcelée et perdue. Quand il était au collège, où il n'a jamais rien voulu faire, il vivait avec un ours ; depuis qu'il en est sorti, il vit avec des filles et des escrocs, s'enivre en buvant dans un crâne humain, et, quand il est ivre, il fait des vers.

Byron était parti brouillé avec les hommes. Une strophe du premier chant du poème qu'il rapportait devait le brouiller avec les femmes, ce qui est bien pis :

« Les joues de la fille d'Espagne portent une fossette
« creusée par le doigt arrondi de l'Amour ; sa bouche, nid
« de baisers toujours prêts à s'envoler, dit à son amant :

… fiers par ton courage, et nous sommes à toi. — Que la perle de son regard est pleine de charmes. Le soleil n'a pu dépouiller son teint de sa fraîcheur et de son doux coloris, que ses rayons rendent encore plus séduisant ! qui donc, vous ayant vues, belles filles de l'Ibérie, pourrait aller chercher dans le Nord des beautés plus pâles ? Hélas ! que, près des vôtres, leurs formes semblent pauvres, frêles et languissantes.

Un tel anathème lancé par le poète contre cette Angleterre que Shakspeare a comparée à un nid de cygnes au milieu d'un vaste étang, devait avoir un long retentissement, car le poème dont Byron rapportait le premier chant écrit dans ses voyages devait avoir un immense succès.

Ce poème, c'était le *Pèlerinage de Childe Harold*.

Byron avait visité le Portugal, le midi de l'Espagne, la Sardaigne et la Sicile ; puis il avait traversé l'Albanie et l'Illyrie, parcouru la Morée, et s'était arrêté à Thèbes, à Athènes, à Delphes et à Constantinople.

Le retour était pour lui une triste chose, s'il faut en croire ce qu'il en dit lui-même.

L'avenir qui m'attend en Angleterre n'est rien moins que riant : embarrassé dans ma fortune, indifférent à mes compatriotes, vivant solitaire, n'éprouvant aucun besoin de voir le monde, l'esprit plein de force, mais le corps miné par la fièvre, je rentre dans mon pays sans joie, sans espérance, sans dessein. Le premier individu que je rencontrerai sera un homme de loi, le second un créancier ; puis viendront les fermiers, les gardiens et toute cette aimable engeance qui grouille sur une propriété contestée. En somme, je suis dégoûté, triste et malade, et, quand j'aurai un peu réparé mes irréparables affaires, je me remettrai immédiatement en route et retournerai en Espagne ou en Orient ; car là du moins m'attend un ciel sans nuages, et, éloigné de l'Angleterre, je serai en même temps éloigné de toutes les choses qui m'importunent. »

Et celui qui parlait ainsi avait vingt-quatre ans à peine ! il portait un des plus beaux noms des trois royaumes ; il était pair d'Angleterre, et allait devenir le premier poète de son époque !

Il est vrai que c'était son premier chant du *Jeune Harold* qui allait lui révéler cette dernière qualité.

Il vendit son poème deux cents livres sterling.

Deux mois après le retour du poète, sa mère mourut ; — c'était en 1811, en Écosse ; — elle mourut subitement.

« Un jour, dit lord Byron, j'appris qu'elle était malade ; le lendemain, j'appris qu'elle était morte. »

Ce ne fut pas tout. Presque dans le même temps, MM. Wingfield et Mathews, ses deux meilleurs amis, moururent aussi.

« Il y a, écrit lord Byron à M. Davies, une fatalité qui pèse sur moi. Ma mère est morte, mes deux amis sont morts... Que puis-je dire ou faire ? Viens à moi, je suis désolé et seul au monde ! »

La trace de cette douleur se retrouve à la fin du dernier chant du *Jeune Harold*.

« Cruelle Mort ! dit le poète, tu m'as ravi tout ce que tu pouvais me ravir : une mère, des amis, et enfin celle qu'un sentiment plus doux que l'amitié unissait à mon sort ! Dis, à quel homme tes traits furent-ils plus funestes ? Chaque jour, de nouvelles infortunes ont empoisonné, les unes après les autres, les sources de mon bonheur...

Quel est le plus sombre des malheurs qui affligent la vieillesse ? quel est celui qui creuse la plus profonde ride sur un front soucieux ? N'est-ce pas de voir tout ce que l'on a aimé en ce monde rayé du livre de la vie ? n'est-ce pas de demeurer seul et isolé sur la terre comme je le suis déjà ? Je fléchis le genou devant le Seigneur, dont le bras a pesé sur moi, a brisé tous les liens de mon existence et détruit toutes les espérances de mon cœur. Écoulez-vous donc rapidement, jours inutiles ; vous n'avez plus de chagrins à m'apporter, puisque le temps a privé mon âme de tout ce qui faisait la joie de mon âme, et a accumulé sur mes jeunes années toutes les douleurs de la vieillesse. »

Ce dut être un grand triomphe pour Byron que l'immense succès qui salua l'apparition du premier chant de son poème d'*Harold*. Le second avait été fait depuis son retour en Angleterre, comme le prouve la strophe consacrée à la mort de sa mère.

Il n'y eut pas jusqu'à la *Revue d'Édimbourg* qui ne fît amende honorable, avouant qu'elle s'était trompée en refusant la vocation à l'auteur des *Heures de loisir*.

« Lord Byron, disent cette fois les critiques écossais, a singulièrement profité depuis sa dernière comparution à notre tribunal ; voici un volume plein d'originalité et de talent ; non seulement l'auteur y expie les péchés littéraires de sa minorité, mais encore il promet davantage. »

Les deux chants réunis de *Childe Harold* furent payés à lord Byron six cents livres sterling, et eurent un tel succès que le troisième lui fut payé quinze cent soixante et quinze livres, et le quatrième deux mille cent livres.

Ce fut alors que l'on dit avec raison qu'il vendait ses poèmes une guinée le vers.

Avec le succès vint la mode ; chacun voulut voir et avoir ce poète qui apparaissait tout à coup, brillant météore enflammant le ciel là où régnait la plus profonde obscurité. On le regarda au visage, et l'on vit qu'il était beau ; on prononça son nom, et l'on se rappela que, par son père, il était de naissance illustre, que, par sa mère, descendante de Jane Stuart, fille de Jacques II d'Écosse, il était de naissance royale. Il disait, dans son poème, qu'il avait tout vu, tout épuisé, qu'il avait passé par toutes les erreurs et même par le crime ; il disait, — chose bien plus extraordinaire pour un poète de vingt-cinq ans ! — qu'il ne voulait plus aimer les plus belles femmes de Londres. Ces *frêles et languissantes fleurs du Nord*, comme il les appelait, jurèrent à leur tour de le faire manquer à son serment.

Ce n'était pas chose difficile pour qui connaissait lord Byron ; beaucoup réussirent sans trop de peine ; celle qui réussit avec le plus de bruit fut lady Caroline Lamb.

C'était la fille du comte de Bemborough ; elle avait épousé, en 1805, Williams Lamb, second fils de lord Melbourne.

Byron l'aima follement ; il lui offrit de l'enlever.

Elle refusa.

Quelle cause amena entre eux une rupture si amère, que lady Lamb fit contre son ancien amant le roman de *Glenarvon*, et que celui-ci la traita avec tant de dédain pendant le reste de sa vie ? C'est ce que nous eussent certainement appris les mémoires de lord Byron, brûlés par sir Thomas Moore, — et brûlés, qui sait ? peut-être à cause de cet épisode.

Ce fut après cette brouille que Byron se fit la réputation de dandy, qu'il devint l'homme indispensable des raoûts, des raouts. Puis cette vie eut l'issue qu'elle devait avoir : le poète tomba dans l'ennui et dans le dégoût. Aussi, le 17 février 1814, écrivait-il :

« Me voilà seul ici, quand je devrais être chez H***, qui m'avait invité à dîner ; mais je m'ennuie si profondément, que je ne me surprends nulle envie d'aller en quelque lieu que ce soit. Hobhouse prétend que je suis un loup-garou, un revenant solitaire, c'est vrai. »

Une singulière idée vint, alors, au misanthrope, à l'homme blasé, au poète à bout d'inspirations : ce fut celle de se marier.

Il a usé toute la première phase de sa vie ; il aspire à quelque chose d'inconnu, fût-ce dans la douleur.

Ce quelque chose d'inconnu dans la douleur, en effet, lady Byron le lui garde.

Mais ce qu'il y a de curieux en lui, c'est qu'il veut se marier, voilà tout ; se marier pour le mariage, et non pour la femme. Lui qui a parié cinquante livres sterling avec M. Hay qu'il ne se marierait jamais, il est si pressé de se marier, que peu lui importe qui il épousera.

Il causait de ce projet avec lady Melbourne ; lady Melbourne proposait une jeune fille que ne connaissait pas Byron ; Byron proposait miss Milbanke.

— Vous avez tort, dit lady Melbourne, et tort par deux raisons : d'abord, parce que vous avez besoin d'argent, et que miss Milbanke ne vous apporterait en mariage que dix mille livres sterling ; ensuite, parce que vous avez besoin d'une femme qui vous admire, et que miss Milbanke n'admire qu'elle.

— Eh bien, donc, dit lord Byron, comment s'appelle votre jeune fille, à vous ?

Lady Melbourne lui dit son nom.

Byron écrivit à l'instant même aux parents, qui répondirent par un refus.

— Bon ! dit Byron, vous voyez bien que c'est miss Milbanke que je dois épouser.

Et il se mit à table, et écrivit à miss Milbanke pour lui faire part de son désir.

Mais lady Melbourne ne comptait point se rendre ainsi ; la lettre de Byron achevée, elle la lui arracha des mains, et alla la lire près d'une fenêtre, tandis que Byron restait tranquille à sa place.

La lettre lue :

— Voilà, en vérité, une charmante lettre, dit lady Melbourne, et il serait fâcheux qu'elle ne parvînt point à son adresse.

— Alors, dit Byron, rendez-la-moi, que je la cachette et que je l'envoie.

Lady Melbourne rendit la lettre à Byron, qui la cacheta et la fit parvenir à son adresse.

Le 2 janvier 1815, il se maria dans la maison de sir Ralph Milbanke.

Le même jour, il envoya les cinquante livres sterling à M. [illegible], sans attendre que celui-ci les lui demandât.

Un mois après, jour pour jour, il écrivait :

« La lune de miel est passée ; je m'éveille et je me trouve marié. Swift dit que l'homme sage restera garçon ; mais, moi, je dis que, pour un fou, le mariage est le plus délicieux état possible. »

La lune de miel s'était passée chez sir Noel Milbanke, après quoi les jeunes époux allèrent dans leur maison de Piccadilly. Mais là commencèrent les tourments du ménage. Les dix mille livres sterling de dot de miss Milbanke n'avaient fait qu'irriter les créanciers de lord Byron ; c'est une race qui arrive parfois à s'endormir, quand on ne lui donne rien du tout, car, alors, elle désespère ; mais les acomptes la réveillent et la rendent féroce. Alléchés par les deux cent quarante mille francs qu'ils avaient touchés, les créanciers ne laissèrent plus aux mariés un moment de repos ; au fur et à mesure que ces tracasseries augmentaient, les relations des deux époux devenaient plus rares et plus froides. Enfin, au moment où son mari était le plus malheureux, où son seul titre de pair le sauvait de la prison, lady Byron quitta Londres, sous le prétexte de visiter son père. Les adieux furent convenables, affectueux même ; les deux époux devaient se réunir un mois après. Pendant le voyage, lady Byron écrivit une lettre fort tendre à son mari ; puis, un matin, lord Byron apprit, par son beau-père, sir Ralph Milbanke, qu'il lui fallait renoncer à l'espoir de jamais revoir sa femme et sa fille.

D'où vint cette triste rupture qui, malgré les prières de Byron, se termina par un divorce ? Le poète l'attribua à l'influence de mistress Charlment, gouvernante de lady Byron, et il fit contre elle cette satire qui a pour titre : *Esquisse d'une vie privée*.

Alors, de tous côtés, s'éleva contre celui qui, à force de génie, avait déjà vaincu ce que l'on pourrait appeler une première coalition, une clameur immense venant à la fois du monde et des journaux. Il y a, comme cela, dans la vie des hommes haut placés, et, par conséquent, placés en vue de tous, de ces tempêtes inattendues dont on ne soupçonne pas l'existence au moment même où elles s'amassent sur la tête menacée. Pareilles à des trombes, elles s'abattent, alors, sur le poète, qu'il se nomme Schiller ou Dante, Ovide ou Byron ; se prenant à tout, mordent au corps et au cœur, tordent sa renommée, renversent sa réputation, déracinent son bonheur ; ces tempêtes sont composées des inimitiés, des haines, des jalousies que son génie lui a faites ; hyènes qui l'escortent dans sa route nocturne, qui n'osent point l'attaquer, s'il reste ferme et debout, mais qui s'élancent sur lui du moment où il chancelle, mais le dévorent, du moment où il tombe.

Byron comprit qu'il lui fallait céder la place à ses ennemis, quitter l'Angleterre, et aller chercher de la force contre ses concitoyens dans l'impartialité de l'étranger.

Le 25 avril 1816, il partit. Pendant les six ans qu'il venait de passer à Londres, il avait publié les deux premiers chants de *Childe Harold*, *Le Giaour*, *la Fiancée d'Abydos*, *le Siège de Corinthe*, *Lara* et *le Corsaire*.

Il partit, et ses adieux les plus tristes furent pour sa femme, qui l'exilait ; pour sa fille, qu'il avait à peine entrevue, et qu'il ne devait pas revoir.

« Adieu ! et si c'est pour toujours, eh bien, soit ! pour toujours adieu ! C'est en vain que tu refuses de me pardonner, jamais mon cœur ne se révoltera contre toi.

» Hélas ! que ne peut-il s'ouvrir à tes yeux, ce cœur sur lequel tu as si souvent reposé ta tête, alors que tu dormais de ce paisible sommeil dont tu ne dormiras plus ! Que ne peux-tu connaître ses plus secrètes pensées ! alors tu avouerais que tu es injuste en le méprisant ainsi.

» Ainsi donc, nous allons vivre éloignés ; ainsi donc, » chaque matin nous réveillera sur une couche veuve et » solitaire ! Quand tu chercheras à te consoler en te rapprochant de ta fille, quand ses premiers mots frapperont ton oreille, ces premiers mots que tu lui apprendras à balbutier seront-ils ceux-ci : « Mon père ! » — son père ! dont » elle ne recevra jamais les caresses ? Quand ses petites mains te serreront contre elle, quand ses lèvres iront chercher les « tiennes, pense à celui qui fera éternellement des vœux pour ton bonheur. [illegible] les traits de notre enfant [illegible] semblent [illegible] [illegible] plus revoir, eh bien, peut-être, à leur vue, [illegible] se souvenant de moi, palpitera-t-il encore pour [illegible]. »

Voilà pour la mère, [illegible], voici pour la fille :

« Ressembleras-tu à ta mère, mon cher enfant, mon Ada, seule fille de mon [illegible] de ma maison ? Lorsque je contemplai [illegible] première fois l'azur de tes yeux célestes, je reçus ton [illegible] sourire et te dis : « Au revoir. » Et, voilà que [illegible] m'éloigne bien réellement de toi, voilà qu'[illegible] quitte sans espérance et que je te dis : « Adieu ! » [illegible].

» O ma fille, ce chant commence par ton nom, c'est encore par ton nom que je [illegible] ; je ne puis ni te voir ni t'entendre ; mais jamais [illegible] s'identifia comme moi avec sa fille. Tu seras l'amie qui consolera mon ombre, quand auront fui les années que je [illegible] vivre. Tu ne dois pas connaître les traits de mon visage ; mais ma voix retentira dans tes rêves, et la voix [illegible] sortant de » la tombe pour te parler de mon amour, pénétrera jusqu'à ton cœur quand le mien sera déjà glacé par la mort. »

Veiller sur ta jeune intelligence, attendre ton premier sourire, suivre en toi les progrès de la vie, [illegible] voir confondre peu à peu les objets qui te semblent encore des merveilles ; te bercer doucement sur mes genoux, poser sur tes lèvres le baiser paternel, hélas ! ces tendres soins n'étaient pas faits pour moi ; ils eussent, cependant, endormi mon cœur, que je sens en proie à une émotion vague et indéfinissable, qui n'est autre chose que ce besoin paternel de voir et de caresser mon enfant.

Oh ! n'est-ce pas que tu m'aimeras quand même la haine te serait présentée comme un devoir ? N'est-ce pas que, te fût-il défendu de prononcer mon nom comme si mon nom était un de ces mots sinistres, présage de malheur et de honte, n'est-ce pas que tu m'aimeras, même lorsque la mort nous aura séparés ? N'est-ce pas que, lorsqu'on voudrait faire sortir de tes veines tout le sang que tu tiens de ton père, n'est-ce pas que, tant qu'une goutte de ce sang demeurera dans tes veines, n'est-ce pas que tu ne sauras cesser de m'aimer ?

» Enfant de l'amour, tu naquis, cependant, au milieu des angoisses de la douleur, et tu fus nourrie d'amertume. Hélas ! tels furent les éléments qui formèrent le cœur de ton père, tels sont ceux qui ont formé le tien. Mais, au moins, toi, le feu qui consumera ta vie sera moins dévorant, et il te restera l'espérance pour embellir tes jours. Paix au berceau où ton enfance sommeille ; et, moi, des plaines de la mer, moi, du sommet des monts qui vont être tour à tour ma demeure, je renverrai sur toi toutes les bénédictions que ton amour enfantin eût appelées sur ma tête, si je n'eusse point été forcé de te quitter !... »

— Ah ! dit madame de Staël, — cette pauvre exilée qui, en face du lac Léman, regrettait son ruisseau de la rue du Bac, — ah ! j'aurais voulu être malheureuse comme lady Byron, et inspirer à mon mari de pareils vers.

Soit ; mais c'eût été un singulier ménage que celui qu'eussent fait lord Byron et madame de Staël.

Cette fois, Byron ne s'éloignait pas si rapidement, on eût dit qu'il pouvait distendre, mais non briser le double lien qui l'attachait à l'Angleterre.

Il aborda en Belgique, visita le champ de bataille de Waterloo, encore humide du sang de trois peuples, descendit le Rhin, et alla se fixer au bord du lac de Genève. Ce fut là qu'il connut madame de Staël, à peu près aussi exilée sous la Restauration que sous l'Empire.

« Au milieu des magnifiques tableaux du lac Léman, dit Byron, mon plus grand bonheur fut d'arrêter mes yeux sur l'auteur de *Corinne*. »

Ce fut à Deodati que Byron, pour renouveler son exploit d'Abydos, traversa le lac de Genève sur une largeur de quatre lieues.

Ce fut à Deodati qu'il écrivit le troisième chant de *Childe Harold*, *le Prisonnier de Chillon*, et *Manfred* ; — *Manfred*, dont Gœthe, dans un journal allemand, réclama l'idée originale, comme si *Manfred* ne descendait pas de Satan aussi directement que *Faust* [illegible] de Polichinelle !

O pauvre grand Gœthe, qui, avec ta renommée européenne et ta réputation gigantesque, réclames la feuille qu'un poète, ton frère, a eu le malheur d'arracher en passant à ton laurier touffu.

Ne semble-t-il pas entendre d'Alembert dire de l'auteur de *Zaïre* et du *Dictionnaire philosophique* :

— Cet homme est incompréhensible ! il a de la gloire pour un million, et il en veut encore pour un sou !

Byron se vengea en dédiant à Gœthe je ne sais plus lequel de ses poèmes.

Au mois d'octobre, Byron partit pour l'Italie, fit une halte à Milan où il visita la bibliothèque Ambrosienne ; une autre à Vérone où il visita le tombeau de Juliette ; puis il s'installa à Venise, où il est passé à l'état de tradition.

Venise n'avait jamais possédé de chevaux, à part les quatre chevaux de bronze qui figurèrent pendant douze ans sur l'arc de triomphe du Carrousel.

Byron, qui ne sortait jamais à pied, fit le premier piaffer des chevaux vivants sur la place Saint-Marc, sur le quai des Esclavons, sur les bords de la Brenta.

Ce fut là que se développa le véritable roman de sa vie ; là, il vécut un instant entre trois amours qui représentaient les trois classes de la société vénitienne : Marguerite, Marianne et...

Hélas ! la plus infidèle des trois, celle que je ne nomme point, ce fut la grande dame.

Ce fut celle qu'il aima le plus peut-être, plus que miss Chaworth, plus que Caroline Lamb.

Cette femme, chose singulière ! est encore aujourd'hui, trente-trois ans après l'époque que nous citons, une charmante femme.

Je l'ai connue à Rome dans tout l'éclat de sa beauté, et, alors, elle était presque aussi merveilleuse à entendre qu'à regarder, à écouter qu'à voir.

Elle ne vivait en réalité, que du souvenir du grand poète qu'elle avait aimé. On eût dit que le temps qu'avait duré cet amour était la seule partie lumineuse de sa vie, et qu'en se retournant elle dédaignait de regarder dans l'obscurité du reste de son existence.

Alors, si j'eusse parlé d'elle, je l'eusse nommée ; alors, j'eusse raconté nos promenades, au clair de la lune, au Forum et au Colisée ; j'eusse répété ce qu'elle me disait à l'ombre de ces ruines immenses, où elle ne savait parler que de l'illustre mort qui avait foulé avec elle les mêmes pierres que nous foulions, qui, avec elle, s'était assis où nous étions assis.

Oh ! madame ! madame ! pourquoi avez-vous été infidèle au souvenir du poète, quand ce souvenir grandissant avait, aidé de la mort, fait de l'amant un dieu ?

Dites, avoir été la maîtresse de Byron, n'était-ce donc pas un titre aussi beau que le titre, quel qu'il fût, qu'un nouvel époux pouvait vous donner ?

Oh ! si j'osais dire ce que Déjazet disait un jour à Georges, à propos de Napoléon !

Il est vrai que Byron, avec toutes ses fantaisies, toutes ses excentricités, toutes ses manies, ne devait pas être un amant bien agréable. Mais alors, c'était à Byron vivant qu'il fallait être infidèle, et non à Byron mort.

On a pardonné à Joséphine, impératrice, ses infidélités des Tuileries ; on n'a point pardonné à Marie-Louise, veuve, son infidélité de Parme.

N'en parlons plus, madame, et ne nous souvenons plus que de ce que Byron écrivit à Venise.

C'est à Venise qu'il composa *Marino Faliero, les Deux Foscari, Sardanapale, Caïn, la Prophétie de Dante*, et le troisième et le quatrième chant de *Don Juan*.

Il était là, en 1820 et 1821, lorsque Naples se souleva. Il écrivit aux Napolitains, et proposa au gouvernement sa bourse et son épée.

Aussi, lorsque arriva la réaction, lorsque, pour la seconde fois, Ferdinand revint de Sicile, lorsque les listes de proscription parcoururent l'Italie, craignit-on que Byron ne fût exilé comme les autres.

Les pauvres de Ravenne adressèrent, alors, une pétition au cardinal pour qu'il lui fût permis de rester.

C'est que cet homme, qui, tout haut et en plein jour, offrait mille louis aux Napolitains, c'est que cet homme était, pour les pauvres de Venise et des environs, une source inépuisable de pitié ; jamais un pauvre ne tendit la main vers lui et ne la retira vide, même au moment de sa plus grande gêne, et plus d'une fois il emprunta pour donner.

Il savait bien cela quand il disait :

« Ceux qui m'ont si longtemps et si cruellement persécuté triompheront, et justice ne me sera rendue que quand cette main sera aussi froide que leur cœur. »

Aussi, partout où il passa laissa-t-il la trace que laisse le feu : il éblouit, réchauffa ou brûla.

En 1821, Byron quitta Venise, — Venise, dans les rues de laquelle personne ne l'avait jamais vu marcher ; la Brenta, sur les rives de laquelle personne ne l'avait jamais vu se promener ; cette place Saint-Marc, dont il n'avait, disait-on, jamais contemplé les merveilles que du haut d'une fenêtre, tant il craignait de révéler aux beautés de Venise la légère difformité de sa jambe, que ne pouvait parvenir à dissimuler la largeur de son pantalon.

De Venise, il se rendit à Pise. Là, deux nouvelles douleurs l'attendaient : la mort d'une fille naturelle qu'il avait eue d'une Anglaise, et dont il envoya le corps en Angleterre, et la mort de son ami Shelley, qui se noya en allant de Livourne à Lerici.

Pour épargner au cadavre les discussions que n'eussent pas manqué de soulever les prêtres italiens, il fut résolu qu'on le brûlerait à la manière antique.

Trélauney, le hardi pirate, était là : il raconte ces étranges funérailles, comme il raconte sa chasse au lion, son combat avec le prince malais. Digne compagnon du noble poète et poète lui-même, son livre est une source de tableaux merveilleux, d'autant plus merveilleux qu'ils sont toujours vrais, quoique toujours incroyables :

« Nous étions sur le rivage, dit Trélauney ; devant nous étaient la mer avec ses îles, derrière nous les Apennins, et, à côté de nous, un immense bûcher dont la flamme, fouettée par le vent de mer, prenait mille formes plus fantastiques les unes que les autres. Le temps était très beau ; les vagues assoupies de la Méditerranée baisaient mollement le rivage ; le sable, d'un jaune d'or, contrastait avec l'azur profond du ciel ; les montagnes dressaient jusqu'aux nues leurs cimes de glace, et la flamme du bûcher continuait de monter hardiment dans les airs... »

De Pise, Byron se rendit à Gênes. Ce fut dans cette ville, reine déchue de la Méditerranée, qu'il conçut l'idée d'aller en Grèce, et de faire pour cette *Niobé des nations*, comme il l'appela, ce que Naples n'avait point été digne qu'il fît pour elle. Jusque-là, Byron ne s'était dévoué qu'à des individus ; il lui restait à se dévouer pour un peuple.

Au mois d'avril 1823, il entra en communication avec le comité grec, et, vers la fin de juillet, il quitta l'Italie.

Sa réputation avait grandi, d'une façon immense, non seulement en France, non seulement en Allemagne, mais encore en Angleterre.

Un fait donnera une idée de la hauteur à laquelle cette réputation était parvenue.

Une sédition avait éclaté en Ecosse, dans le comté où était situé l'héritage de la mère du poète. Les rebelles devaient traverser les propriétés de lady Byron pour atteindre le but de leur course, sur la limite de ces propriétés, ils convinrent de ne passer qu'un à un, afin de ne tracer dans l'herbe que l'espace étroit d'un sentier.

Cette précaution contrastait singulièrement avec leur conduite sur les propriétés voisines, qu'ils avaient complètement dévastées.

Byron citait souvent ce trait avec orgueil.

— Voilà, disait-il, qui me venge de la haine de mes ennemis.

Avant de quitter l'Italie, il écrivit sur la marge d'un livre qu'on lui avait prêté :

« Si tout ce que l'on dit de moi est vrai, je suis indigne de revoir l'Angleterre ; si tout ce que l'on dit de moi est faux, l'Angleterre est indigne de me revoir. »

Au reste, ses pressentiments lui disaient qu'il l'avait quittée pour toujours, et lady Blessington m'a raconté, à moi-même, que, se trouvant à Gênes avec Byron, qui s'embarquait le lendemain, Byron lui avait dit :

— Nous voici réunis, c'est vrai ; mais, demain, nous allons être séparés, et qui sait pour combien de temps ? Quant à moi, j'ai quelque chose là — et il posa la main sur son cœur — qui me dit que nous nous voyons pour la dernière fois ; je vais en Grèce, je n'en reviendrai pas !

Vers la fin de décembre, Byron débarqua en Morée, et, quelques jours après, malgré la flotte turque qui assiégeait Missolonghi, il pénétra dans la place, au milieu des cris enthousiastes de la population, qui le conduisit en triomphe à la maison qu'on lui avait préparée.

Une fois là, Byron n'eut plus qu'une espérance : voir triompher la cause à laquelle il s'était dévoué, ou mourir en défendant de nouvelles Thermopyles.

Ni l'une ni l'autre de ces deux faveurs ne devait lui être accordée.

Le 15 février 1824, il fut saisi d'un accès de fièvre qui, tout en s'évanouissant rapidement, le fit cruellement souffrir, et l'affaiblit beaucoup.

Cependant, aussitôt remis, il reprit ses courses à cheval, qui étaient ses grandes distractions de chaque jour.

Le 9 avril, il fut très mouillé dans sa promenade, et, à son retour, quoiqu'il eût complètement changé d'habits, il se sentit indisposé. En effet, il était resté plus de deux heures dans des vêtements humides.

Pendant la nuit, il eut un peu de fièvre, et cependant dormit assez bien ; mais, le 10, vers onze heures du matin, il se plaignit d'un violent mal de tête, et de douleurs dans les bras et dans les jambes.

L'après-midi, il n'en monta pas moins à cheval.

Son vieux domestique, Fletcher, au récit duquel nous empruntons ces derniers détails, l'attendait au retour.

— Eh bien, lui demanda-t-il, comment se trouve milord?

— La selle n'était point sèche, répondit Byron, et je crains bien que cette humidité ne m'ait rendu malade.

En effet, le lendemain, il fut facile de voir que l'indisposition devenait plus sérieuse. Byron avait eu la fièvre toute la nuit et paraissait très affaissé.

Fletcher lui prépara un peu d'arrow-root; il en prit deux ou trois cuillerées; puis, rendant le breuvage au vieux serviteur :

— C'est excellent, dit-il, mais je n'en puis boire davantage.

Le troisième jour, Fletcher commença d'être sérieusement inquiet; jamais, dans les rhumes précédents, son maître n'avait perdu le sommeil, et, cette fois, il ne pouvait absolument dormir.

Il alla donc chez les deux médecins de la ville, les docteurs Bruno et Millingen, et leur fit plusieurs questions sur la maladie dont ils croyaient lord Byron atteint.

Tous deux affirmèrent au vieux valet de chambre qu'il n'avait rien à craindre, que son maître ne courait aucun danger. Ils ne demandaient que deux ou trois jours pour le remettre sur pied, et, alors, disaient-ils, il n'y paraîtra plus.

Cela se passait le 13.

Le 14, malgré l'assurance des deux docteurs, voyant que la fièvre ne quittait pas son maître, et que le malade ne dormait point, Fletcher supplia Byron de lui permettre d'envoyer chercher le médecin Thomas, de Zante.

— Consultez là-dessus les deux docteurs, répondit le malade, et faites ce qu'ils vous diront.

Fletcher obéit. Les deux docteurs répondirent que l'adjonction d'un troisième médecin leur paraissait tout à fait inutile. Fletcher vint apporter cette réponse à son maître, qui secoua la tête et dit :

— J'ai bien peur qu'ils n'entendent rien à ma maladie.

— Mais, en ce cas, insista Fletcher, faites venir un autre médecin, milord.

— Ils me disent, continua Byron sans répondre directement à Fletcher, ils me disent que c'est un rhume comme ceux que j'ai déjà eus.

— Et, moi, répondit le valet de chambre, je suis sûr, milord, que vous n'en avez jamais eu de si sérieux.

— Moi aussi, reprit Byron.

Et il tomba dans une rêverie dont aucune instance ne put le tirer.

Le 15, Fletcher, qui, avec la prescience du dévouement, devinait la position de son maître, fit de nouvelles instances pour qu'on lui permît d'aller chercher le docteur Thomas. Mais les médecins de Missolonghi continuèrent d'affirmer qu'il n'y avait rien à craindre.

Jusque-là, on avait traité le malade avec des purgatifs qui paraissaient d'autant plus violents que Byron, n'ayant rien pris depuis huit jours, qu'une ou deux tasses de bouillon, ne pouvait rien rendre; les efforts et la fatigue étaient donc extrêmes, et redoublaient la faiblesse qu'entraînait la privation de sommeil.

Le 15, au soir, cependant, les médecins commencèrent à s'inquiéter et parlèrent de saigner le malade; mais lui s'y opposa vigoureusement, demandant au docteur Millingen s'il regardait cette saignée comme urgente. Le docteur répondit qu'il croyait pouvoir, sans inconvénient, attendre au lendemain. En conséquence, ce ne fut que le 16, au soir, que Byron fut saigné au bras droit.

On lui tira seize onces de sang.

Le sang était très enflammé.

Le docteur Bruno regarda ce sang, et secoua la tête.

— Je lui avais toujours dit qu'il avait besoin d'être saigné, murmura-t-il; mais jamais il n'a voulu se laisser faire.

Alors, il s'éleva entre les médecins une grande dispute sur le temps perdu.

Fletcher proposa de nouveau d'envoyer à Zante chercher le docteur Thomas; mais les médecins lui répondirent :

— C'est inutile; avant ton arrivée, ton maître sera hors de danger ou n'existera plus.

Et cependant le mal continuait d'empirer. Le docteur Bruno fut d'avis de pratiquer une seconde saignée.

Ce fut Fletcher qui annonça à son maître que les deux médecins regardaient cette saignée comme indispensable. Cette fois, lord Byron ne fit aucune difficulté; il tendit le bras et dit :

— Voici mon bras; qu'ils fassent ce qu'ils voudront.

Puis il ajouta :

— Quand je te disais, Fletcher, qu'ils n'entendaient rien à ma maladie.

Byron s'affaiblissait de plus en plus. Le 17, au matin, il fut saigné une fois; le même jour, dans l'après-dînée, il fut saigné deux fois.

Chacune de ces saignées fut suivie d'un évanouissement. Ce jour-là, Byron commença de perdre l'espoir.

— Je ne puis pas dormir, dit-il à Fletcher, et vous savez que depuis une semaine, je n'ai point dormi; or il est connu qu'un homme ne peut rester sans dormir qu'un certain temps; ce temps écoulé, il devient fou, sans qu'on puisse le sauver. Aussi, j'aimerais mieux me brûler dix fois la cervelle que de devenir fou. Je ne crains pas la mort, et je la verrai venir avec plus de calme qu'on ne croit.

Le 18, Byron eut tout à fait la certitude de sa fin prochaine.

— Je crains, dit-il à Fletcher, que Tita et vous ne tombiez malades en me veillant ainsi nuit et jour.

Mais tous deux refusèrent de prendre du repos.

Dès le 16, Fletcher voyant que la fièvre de son maître amenait le délire, avait eu soin de mettre hors de sa portée son stylet et ses pistolets.

Le 18, il répéta plusieurs fois que les médecins de Missolonghi ne connaissaient rien à sa maladie.

— Mais, alors, observa pour la dixième fois Fletcher, permettez-moi donc d'aller chercher le docteur Thomas à Zante.

— Non, n'y allez pas. Envoyez-y, Fletcher; mais alors dépêchez-vous.

Fletcher ne perdit pas une seconde, et envoya un messager. Le messager parti, il annonça aux deux médecins qu'il venait d'envoyer chercher le docteur Thomas.

— Vous avez très bien fait, dirent ceux-ci; car nous commençons nous-mêmes à être fort inquiets.

Fletcher rentra dans la chambre de son maître.

— Eh bien, demanda celui-ci, avez-vous envoyé?

— Oui, milord.

— Tant mieux! je désire savoir ce que j'ai.

Quelques instants après, un nouvel accès de délire le prit.

A la fin de cet accès, et, en revenant à lui :

— Je commence à croire, dit-il, que je suis sérieusement malade. Si je mourais plus vite que je ne le crois, je désire vous donner quelques instructions. Vous auriez soin de les faire exécuter, n'est-ce pas?

— Oh! milord, vous pouvez être certain de mon dévouement, répondit le valet de chambre; mais vous vivrez assez longtemps, je l'espère, pour faire exécuter vous-même vos volontés.

— Non, dit Byron en secouant la tête, non, c'en est fait... Il faut donc que je vous dise tout, Fletcher, et cela, sans perdre un moment.

— Milord, demanda le valet de chambre, irai-je chercher une plume, de l'encre et du papier?

— Oh! non, nous perdrions trop de temps, et nous n'en avons pas à perdre. Faites attention.

— J'écoute, milord.

— Votre sort est assuré.

— Ah! milord, s'écria le pauvre valet de chambre fondant en larmes, je vous supplie de vous occuper de choses plus importantes.

— Oh! mon enfant, murmura le moribond, ma chère fille, ma pauvre Ada, si j'avais pu la voir! Vous lui porterez ma bénédiction, Fletcher; vous la porterez aussi à ma sœur Augusta et à ses enfants... Vous irez également chez lady Byron... Dites-lui... dites-lui tout!... Vous êtes bien dans son esprit...

La voix manqua au malade; quoiqu'il fît des efforts pour continuer de parler, le valet de chambre ne pouvait plus saisir que des mots entrecoupés, au milieu desquels, avec grand'peine, il saisit ceux-ci :

— Fletcher!... si vous n'exécutez point... les ordres que je vous ai donnés..., je vous tourmenterai... si Dieu me le permet.

— Mais, monseigneur! s'écria celui-ci au désespoir, je n'ai pas entendu une parole de ce que vous m'avez dit.

— Oh! mon Dieu! mon Dieu! fit-il alors; mais il est trop tard maintenant. Est-il donc possible que vous ne m'ayez pas entendu?

— Non, milord; mais essayez encore une fois de me faire connaître vos volontés.

— Impossible!... impossible!... murmura le malade; il est trop tard... tout est fini!... Et cependant... approche... approche... Fletcher!... je vais essayer.

Et il redoubla d'efforts, mais tout fut inutile, et il ne prononça plus que des mots entrecoupés, comme : « Ma femme!... mon enfant!... ma sœur!... Vous savez tout... vous direz tout... vous connaissez mes intentions... » Le reste était inintelligible.

On était au 18, et il était midi.

Les médecins eurent une nouvelle consultation, et décidèrent de donner au malade du quinquina dans du vin.

Il n'avait pris depuis huit jours, comme je l'ai dit, qu'un peu de bouillon et deux cuillerées d'arrow-root.

Il prit son quinquina, et manifesta l'intention de dormir, par signes, il ne parlait plus sans être interrogé.

— Voulez-vous que j'aille chercher M. Parry? lui demanda Fletcher.

— Allez le chercher, répondit-il.

Un instant après, le valet de chambre revint avec lui.

Parry se pencha sur son lit ; Byron le reconnut et sourit.

— Tranquillisez-vous, lui dit M. Parry.

Le malade versa quelques larmes, et parut s'endormir.

C'était le commencement d'une léthargie qui dura près de vingt-quatre heures.

Cependant, vers les huit heures du soir, il s'agita, et Fletcher entendit ces mots, les derniers que prononça Byron :

— Et maintenant, il faut dormir.

Puis sa tête retomba immobile sur l'oreiller.

Pendant près de vingt-quatre heures, il ne fit pas un seul mouvement ; seulement, par moments, il avait des suffocations et une espèce de râle.

Fletcher appela alors Tita pour qu'elle l'aidât à soulever la tête du malade, qui paraissait tout à fait engourdi ; chaque fois que le râle revenait, les deux serviteurs lui soulevaient la tête.

Cela dura ainsi jusqu'au lendemain 19, à six heures du soir.

Alors, Byron ouvrit et referma les yeux sans aucun symptôme de douleur, ni sans faire le moindre mouvement d'aucune partie du corps.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria Fletcher, je crois que milord vient de rendre le dernier soupir !

Les médecins s'approchèrent, lui tâtèrent le pouls et lui dirent :

— Vous avez raison, il est mort !

Le 22 avril, les restes de Byron furent transférés dans l'église où reposaient Marcos Botzaris et le général Normann. Le corps était renfermé dans un grossier cercueil de bois ; un manteau noir le recouvrait, et, sur le manteau, on avait posé un casque, une épée et une couronne de lauriers.

Byron avait manifesté le désir que son corps fût rapporté dans sa patrie ; mais les Grecs demandèrent à garder son cœur, et ceux-là qui avaient tant fait saigner ce cœur de son vivant l'abandonnèrent mort.

Sa fille Ada, que j'ai vue depuis à Florence, fut déclarée fille adoptive de la Grèce. — Le roi Othon Ier s'est-il souvenu de cette adoption ? Je n'en sais rien.

XCVII

LES RÉPUTATIONS USURPÉES. — M. LEMERCIER ET SES ŒUVRES. — LA LEVRETTE BLANCHE DE RACAN. — LE FIESQUE DE M. ANCELOT. — LES PEINTRES ROMANTIQUES. — SCHEFFER. — DELACROIX. — SIGALON. — SCHNETZ. — COIGNIET. — BOULANGER. — GÉRICAULT. — LA MÉDUSE DANS L'ATELIER DE L'ARTISTE. — OBSÈQUES DE LORD BYRON EN ANGLETERRE. — UNE PRISE DE CORPS CONTRE SHERIDAN.

Pendant qu'on transportait le corps de lord Byron de Missolonghi en Angleterre, le mouvement littéraire de la France allait son train, et M. Liadières et M. Lemercier, s'accrochant de leur mieux à Shakspeare et à Rowe, faisaient jouer chacun une *Jane Shore* : M. Liadières à l'Odéon, et M. Lemercier au Théâtre-Français : M. Lemercier, le 1er avril, et M. Liadières, le 2.

La pièce de M. Liadières réussit à peu près.

Celle de M. Lemercier tomba, malgré Talma, qui y jouait deux rôles : celui de Glocester, et celui d'un mendiant.

Talma avait été merveilleux dans cet ouvrage plus que médiocre.

Il hasardait une grande chose à cette époque, lui, Talma, l'homme de la forme, de l'élégance, de la poésie, de l'âme et de la diction : il jouait Glocester, c'est-à-dire un bossu et un manchot.

La façon dont il fit passer son épaule droite plus haute que la gauche et son bras paralysé, fut un miracle d'adresse. La scène d'accusation fut un miracle de talent.

Mais rien ne pouvait soutenir une pareille misère. — Il serait peut-être bien temps que l'on remît à leur place toutes ces réputations usurpées, toutes ces gloires de coterie, faites par des arrangements de cabale et des camaraderies d'école.

Parlons d'*Agamemnon* et de *Pinto*.

L'auteur d'*Agamemnon* et de *Pinto* ne mérite pas le quart de la réputation qu'on lui a faite. *Agamemnon* est une pièce froide, médiocre, pauvre de poésie, pauvre de style, qui ne va pas à la cheville de l'*Oreste* de Voltaire. *Pinto* est un drame de l'école de Beaumarchais, la plus fausse école de drame que je connaisse, et l'œuvre serait morte de sa belle mort au bout de huit ou dix représentations, si la censure impériale n'avait pas fait la bêtise de vouloir l'étrangler... La persécution fit à *Pinto* une espèce de renommée ; mais qu'on essaye de jouer tout cela aujourd'hui, et l'on verra la valeur réelle de cette copie d'Eschyle, de Sénèque, et de cette prétendue création originale.

Et, cependant, ce sont là les deux chefs-d'œuvre de leur auteur.

Mais les autres tragédies, les autres drames, les autres poèmes qui sont tombés, écrasés sous les sifflets, sous les rires, sous les huées, essayez de les lire !

Essayez de lire *Méléagre*, essayez de lire *Lovelace*, essayez de lire *le Lévite d'Éphraïm* ; puis, quand vous aurez jeté de côté ces trois premiers ouvrages de l'auteur, quand vous vous serez reposé longuement, quand vous aurez repris haleine à votre aise, remettez-vous à la besogne, et essayez de lire *Ophis*, *Plaute ou la Comédie latine*, *Baudouin*, *Christophe Colomb*, *Charlemagne*, *Saint-Louis*, *la Démence de Charles VI*, *Frédégonde et Brunehaut* ; puis, quoi encore ? Attendez : on se perd sur le champ de bataille où ceux qui tombent, tombent non pas même blessés, mais roides morts ; puis *Camille*, puis *le Masque de poix*, puis *Caïn-Abel*, puis *la Panhypocrisiade* : après la médiocrité, la folie ; après le galimatias simple, le galimatias double.

Et encore, si, tout meurtri de ces échecs, tout disloqué de ses chutes, M. Lemercier s'était tenu tranquille dans son fauteuil du palais Mazarin, comme font ses collègues, M. Droz, M. Briffaut, M. Lebrun, essayant, celui-ci de faire oublier qu'il a écrit un petit volume sur le *Bonheur*, celui-là, qu'il a commis une tragédie de *Ninus II*, le troisième, qu'il a raté *le Cid d'Andalousie*, et estropié la *Marie Stuart* de Schiller, — il n'y aurait rien à dire, et on le laisserait dormir aussi tranquillement dans son tombeau que les spectateurs eussent dormi à la représentation de ses œuvres, si les sifflets n'eussent pas été inventés. Mais point ! M. Lemercier criait au sacrilège, au mauvais goût, au scandale, en voyant se produire le mouvement littéraire de 1829 ; M. Lemercier signait des pétitions au roi pour qu'on empêchât la représentation d'*Henri III* et de *Marion Delorme* ; M. Lemercier se mettait en travers de la porte de l'Académie, quand Lamartine et Hugo voulaient y entrer ; M. Lemercier poussait l'archevêque de Paris contre l'un, inventait M. Flourens pour écarter l'autre, retrouvait ses jambes pour courir quêter des voix contre eux, sa main droite pour pousser les verrous. Dieu merci ! j'ai peu connu ce méchant petit homme, et n'ai jamais rien eu, pour mon compte, à démêler avec lui, n'ayant jamais rien eu à démêler avec l'Académie ; mais, comme il faut que quelqu'un commence à donner l'exemple des justices rendues, je réclame la priorité.

Le jour où M. Flourens fut nommé à l'exclusion d'Hugo, je traversais le foyer du Théâtre-Français ; on jouait je ne sais quelle pièce nouvelle. M. Lemercier continuait là, contre l'auteur de *Notre-Dame de Paris*, de *Marion Delorme* et des *Orientales*, l'opposition qu'il avait silencieusement faite dans la journée à l'Académie.

J'écoutai un instant sa diatribe.

Puis, secouant la tête :

— Monsieur Lemercier, lui dis-je, vous avez refusé votre voix à Victor Hugo ; mais il y a une chose que vous serez obligé de lui donner, un jour ou l'autre, c'est votre place. Prenez garde qu'en échange du mal que vous dites ici de lui, il ne soit obligé de dire du bien de vous à l'Académie.

Et l'événement arriva comme je l'avais prédit. Ce n'était pas un éloge facile à faire que celui de Lemercier. Hugo s'en tira en parlant de l'époque au lieu de parler de l'homme, en parlant de l'empereur au lieu de parler du poète.

— Avez-vous lu mon discours ? me demanda Hugo le lendemain du jour où il l'avait prononcé.

— Oui.

— Eh bien, qu'en dites-vous ?

— Je dis que vous avez bien plus l'air de succéder à Bonaparte, membre de l'Institut, qu'à M. Lemercier, membre de l'Académie.

— Parbleu ! j'aurais bien voulu vous voir à ma place ! Comment vous en seriez-vous tiré ?

— Comme Racan, en disant que ma grande levrette blanche avait mangé mon discours.

On sait que Racan se présenta un jour à l'Académie avec les bribes d'un discours qu'il comptait lire.

— Messieurs, dit-il, j'avais un discours fort beau, et qui n'eût pas manqué de réunir tous les suffrages ; mais, ce matin, ma grande levrette blanche l'a mangé. Je vous en apporte les restes : tâchez de vous y reconnaître, si vous pouvez !

De même que la *Jane Shore* de Lemercier avait été faite en vue de Talma, de même la *Jane Shore* de M. Liadières avait été faite en vue de mademoiselle Georges.

Ce fut, du reste, le premier essai que mademoiselle Geor-

ges tr du drame shakspearien, elle préludait à *Christine* et à *Henri III*.

C'était l'époque des imitations : personne ne se sentait la force d'inventer ; on allait chercher du nouveau de l'autre côté de la frontière, on entrait en tête, le appuyé sur Rowe ou sur Schiller ; et, on réussissait, on mettait tranquillement l'auteur allemand ou l'auteur anglais à la porte ; si l'on tombait, on tombait sur lui — c'était plus doux.

Après la *Jane Shore* de M. Lemercier, l'Odéon donna le *Fiesque* de M. Ancelot.

Mais M. Ancelot était un puriste. Il n'avait point pensé que le *Fiesque* de Schiller pût être représenté avec tous les personnages de la pièce allemande ; aussi avait-il proprement et bassement supprimé le More.

Comprenez-vous *Fiesque* sans le More ; sans le More, la cheville ouvrière du drame ! sans ce More pour lequel Schiller a fait son *Fiesque*, à lui !

Quand donc y aura-t-il une loi qui permettra de traduire, mais qui défendra de mutiler ?

Les Italiens n'ont pas une loi sur les traducteurs ; mais ils ont un proverbe aussi court qu'expressif, aussi concis que vrai : *Traduttore, traditore*.

Au reste, l'envahissement romantique, timide encore au théâtre et dans la littérature, se présentait hardiment au combat dans les autres branches de l'art.

En histoire, M. Thiers publiait sa *Révolution française* et Botta son *Histoire d'Italie* ; M. de Barante mettait au jour son excellente *Chronique des ducs de Bourgogne*, ouvrage plein de science et de coloris, qui, cette fois, par hasard, ouvrit à juste titre les portes de l'Académie à son auteur.

Mais c'était surtout en peinture que la lutte était remarquable.

A David mort, et à Girodet, qui venait de mourir, succédaient Scheffer, Delacroix, Sigalon, Schnetz, Coigniet, Boulanger et Géricault.

Toute cette pléiade d'artistes jeunes et hardis illuminait le Salon de 1824.

Scheffer avec sa *Mort de Gaston de Foix*, un de ses premiers tableaux, un peu miroitant de couleur, mais où se détache d'une façon si remarquable la figure du guerrier agenouillé à la tête de Gaston ; Scheffer, le peintre poète, le meilleur traducteur de Gœthe que je connaisse ; Scheffer, qui a fait revivre tout un monde de personnages allemands, depuis Mignon jusqu'au roi de Thulé, depuis Faust jusqu'à Marguerite ; Scheffer, qui, après Dante, a écrit avec le pinceau cette grande et belle page de *Françoise de Rimini*, devant laquelle ont échoué tous les poètes dramatiques ; Scheffer, qui avait trouvé du temps pour être de toutes les conspirations avec Dermoncourt, avec Caron, avec La Fayette, et pour donner à la France un des premiers peintres qu'elle ait eus.

Delacroix avec son *Massacre de Scio*, autour duquel se groupaient, pour discuter, les peintres de tous les partis ; Delacroix, qui, en peinture comme Hugo en littérature, ne devait avoir que des fanatiques aveugles ou des détracteurs obstinés ; Delacroix, qui était déjà connu par son *Dante traversant le Styx*, et qui devait toute sa vie conserver ce privilège, rare pour un artiste, de réveiller à chaque œuvre nouvelle les haines et les admirations ; Delacroix, l'homme d'esprit, de science et d'imagination, qui n'a qu'un travers, celui de vouloir obstinément être le collègue de M. Picot et de M. Abel de Pujol, et qui, par bonheur, nous l'espérons, ne le sera pas.

Sigalon, rude et puissante nature méridionale, qui apparaissait avec sa *Locuste faisant sur un esclave l'essai de ses poisons*. Ce tableau, recommandé à M. Laffitte, avait été acheté par le banquier protecteur, sans qu'il le vît probablement ; car, une fois dans son salon, le tableau effraya les courtiers de la Banque et les loups-cerviers de la Bourse. Tout le monde se réunit pour demander au futur ministre comment il avait pu faire l'acquisition d'une pareille horreur, et pourquoi il n'avait pas plutôt acheté un des petits chefs-d'œuvre de madame Haudebourg-Lescaut ou de mademoiselle d'Hervilly ; si bien que M. Laffitte fit venir Sigalon, et le pria de reprendre sa *Locuste*, qui risquait de faire avorter les dames du haut commerce, le priant de lui donner toute autre chose à la place.

Sigalon reprit sa *Locuste*, mais j'ignore ce qu'il donna en échange.

Hélas ! Sigalon était encore de ceux qui sont marqués d'avance pour une mort prématurée. Envoyé à Rome afin d'y copier *le Jugement dernier* de Michel-Ange, il n'eut que le temps de léguer à la France cette page immense, d'étendre ses bras vers la patrie, et de mourir.

Schnetz, de son côté, exposait trois tableaux au Salon de 1824 : deux grandes toiles qui pouvaient aussi bien être de tout le monde que de lui, et un de ces tableaux de genre où il est inimitable.

Ce tableau de genre était un *Sixte-Quint enfant*, auquel une bohémienne prédit qu'il sera pape. On sait avec quelle verve Schnetz réunit [illegible] un cadre de six pieds de haut sur quatre de large [illegible] sorcière, un pâtre et une jeune fille romaine [illegible] *Sixte-Quint* était un chef-d'œuvre.

Le Massacre des Inno[illegible] dernier plan [illegible] face la porte, saisissait en ef[illegible] femme au tempe [illegible] par une longue course [illegible] les yeux [illegible] pâleur, et le visage se cachait [illegible] son [illegible] et dans l'angle d'une muraille en [illegible] qu'au [illegible] le carnage. C'était une [illegible] dont, après vingt-cinq ans, je revois encore tou[illegible] bien pensé, bien exécuté, bien peinte.

Boulanger avait emprunté le [illegible] un tableau à [illegible] lord Byron, qui venait de mourir [illegible] sujets, c'était [illegible] sur un cheval fougueux qui [illegible] mourant, évanoui, dans ces solit[illegible] où une pauvre l'attendait à son réveil ! [illegible] en roidissant tous ses membres [illegible] vigoureux contre les bourreaux qui l'attachaient [illegible] sauvage, offrait un merveilleux contraste non [illegible] — ce qui serait bien quelque chose de [illegible] de douleur physique et morale, que la [illegible] la puissante impassibilité des exécuteurs.

Enfin, on parlait de Géricault, absent, [illegible] que de tous ceux qui étaient présents.

C'est qu'en effet, l'école nouvelle qui [illegible] sentait que ce chef était en lui, et cependant [illegible] n'avait encore guère fait que des études. Il venait [illegible] *le Hussard* et *le Cuirassier* [illegible] que le Musée a [illegible] bérément à la succession du roi Louis-Philippe [illegible] était en train de finir sa *Méduse*.

Pauvre Géricault ! lui aussi, sa *Méduse* achevée, il devait mourir, et mourir douloureusement.

Huit jours avant sa mort, je le vis.

Comment avais-je connu Géricault ?

Comme j'ai connu Béranger et Manuel.

Dans mes dîners hebdomadaires chez M. Arnault, j'avais bien souvent rencontré le colonel Bro, bon et brave soldat, à qui tout souvenir de l'armée était cher, et qui m'avait pris en amitié, par cela seulement que j'étais le fils d'un général de la Révolution.

Il va sans dire que Bro faisait de l'opposition au gouvernement bourbonien.

Bro avait une maison rue des Martyrs, n° 23, et dans cette maison logeaient, selon leurs fortunes diverses, Manuel le député expulsé de la Chambre, Béranger le poète, et Géricault.

Un jour qu'on avait parlé de Géricault, qui s'en allait mourant, Bro me dit :

— Venez donc voir son tableau de *la Méduse*, et le voir lui-même, afin que, s'il meurt, vous ayez vu au moins un des plus grands peintres qui aient jamais existé.

Je n'eus garde de refuser, comme on comprend bien. Rendez-vous fut pris pour le lendemain.

De quoi mourait Géricault ?

Écoutez, et voyez combien, parfois, l'homme a un signe fatal gravé à côté de son nom.

Géricault possédait quelque fortune, une douzaine de mille livres de rente ; Géricault aimait les chevaux, qu'il peignait si bien. Un jour, au moment de monter à cheval, il s'aperçoit que la boucle de ceinture de son pantalon manque ; il lie les deux pattes et part au galop ; son cheval le jette à terre ; il tombe sur le nœud, et le nœud froisse deux vertèbres de l'épine dorsale. Une maladie dont Géricault était en train de se traiter en ce moment vient faire de cette contusion une plaie, et Géricault, l'espérance de tout un siècle, meurt d'une carie des vertèbres, — c'est-à-dire d'une des maladies les plus longues et les plus douloureuses qu'il y ait !

Quand nous entrâmes chez lui, il était occupé à dessiner sa main gauche avec sa main droite.

— Que diable faites-vous donc là, Géricault ? lui demanda le colonel.

— Vous le voyez, mon cher, dit le mourant, je m'utilise. Jamais ma main droite ne trouvera une étude d'anatomie pareille à celle que lui offre ma main gauche, et l'égoïste en profite.

En effet, Géricault était arrivé à un tel degré de maigreur qu'à travers la peau on voyait les os et les muscles de sa main, comme on les voit sur ces plâtres écorchés que l'on donne pour modèles aux élèves.

— Eh bien, mon cher ami, lui demanda Bro, comment avez-vous supporté l'opération d'hier ?

— Très bien. C'était très curieux. Imaginez-vous que ces bourreaux-là m'ont charcuté pendant dix minutes.

— Vous avez dû souffrir horriblement ?

— Pas trop... je pensais à autre chose.

— A quoi pensiez-vous ?

— A un tableau.

— Comment cela ?

— C'est bien simple. J'avais fait tourner la tête de mon lit en face de la glace, de sorte que, pendant qu'ils tra-

venaient sur mes reins. Je les regardais faire en me soulevant sur mes coudes. Ah ! si j'en reviens, je vous réponds que je ferai un fier pendant à l'étude d'anatomie d'André Vésale ! seulement, mon étude d'anatomie, à moi, sera faite sur un homme vivant.

C'était la même scène que devait, deux ans plus tard, donner Talma, dans son bain, à Adolphe et à moi.

Bro demanda au malade la permission de me montrer sa *Méduse*.

— Faites, dit Géricault, vous êtes chez vous.

Et il continua de dessiner sa main.

Je restai longtemps en face de ce merveilleux tableau, quoique je fusse bien loin, à cette époque, ignorant en art comme je l'étais, de l'estimer à sa juste valeur.

En sortant, je marchai sur l'envers d'une toile ; je ramassai cette toile, et, la regardant à l'endroit, j'aperçus une merveilleuse tête d'ange déchu.

Je la donnai à Bro.

— Voyez donc, lui dis-je, voici ce que je trouve sous mon pied ?

Bro revint au malade.

— Ah çà ! êtes-vous fou, mon cher, lui dit-il, de laisser traîner de pareilles choses ?

— Savez-vous ce que c'est que cette tête ? demanda Géricault en riant.

— Non.

— Eh bien, mon cher, c'est le fils de votre portier. Il est entré, l'autre jour, dans mon atelier, et j'ai été étonné du parti qu'on pouvait tirer de sa tête. Je l'ai fait asseoir, et, en dix minutes, j'ai fait cette étude d'après lui... La voulez-vous ? Prenez-la ?

— Mais, si c'est une étude, vous l'avez faite dans un but ?

— Oui, dans le but d'étudier.

— Elle peut vous être utile un jour ?

— Un jour, mon cher Bro, c'est bien loin, et, d'ici là, il passera beaucoup d'eau sous le pont, et beaucoup de morts par la porte du cimetière Montmartre.

— Eh bien ! eh bien ! fit Bro.

— Prenez-la toujours, mon ami, dit Géricault ; si j'en ai jamais besoin, je la retrouverai chez vous.

Puis il nous fit de la tête un signe d'adieu, et nous sortîmes.

Bro emporta sa tête d'ange.

Huit jours après, Géricault était mort, et de Dreux-d'Orcy, l'ami intime de Géricault, et son exécuteur testamentaire, vendait avec grand'peine, six mille francs à l'administration des beaux-arts, *la Méduse*, cette toile aujourd'hui l'une des plus précieuses du Musée.

Encore, le gouvernement ne l'achetait-il que pour en faire couper cinq ou six têtes, dont il comptait faire des têtes d'étude pour les élèves.

De Dreux-d'Orcy obtint heureusement que ce sacrilège restât à l'état de projet.

Je m'aperçois que je n'ai parlé ni d'Horace Vernet, ni de M. Ingres, ni de Delaroche. Mais chacun des trois hommes que nous venons de nommer mérite bien qu'on s'occupe de lui séparément.

Chacun d'eux aura donc son tour.

En attendant, un dernier mot sur lord Byron.

Le 5 juillet, le corps du noble lord arrivait de Missolonghi à Londres. Il était dans un cercueil percé de trous nombreux, et trempant dans un tonneau rempli d'esprit-de-vin. En débarquant, le capitaine de *la Florida*, sur lequel le cadavre avait fait la traversée, voulut faire jeter le liquide à la mer ; mais, une fois mort, lord Byron avait des admirateurs, même en son pays, et ces admirateurs demandèrent au capitaine que l'esprit-de-vin dans lequel avait été conservé lord Byron leur fût livré moyennant un louis la pinte.

Le marché fut accepté par le capitaine, qui tira ainsi, de chaque pinte de liqueur, le prix que le poète, dit-on, tirait de chacun de ses vers.

Le surlendemain de l'arrivée du corps, on procéda à l'autopsie : les médecins, qui doivent absolument reconnaître quelque chose, reconnurent que lord Byron était mort pour avoir refusé de se laisser saigner.

Lord Byron fut exposé ; mais on ne fut admis à le voir qu'avec des billets de son exécuteur testamentaire, et, cependant, malgré cette précaution, la foule était si grande, qu'il fallut, pour maintenir l'ordre, requérir la force armée.

L'esprit-de-vin avait assez bien conservé la chair, et le poète était encore reconnaissable : ses mains, surtout, étaient demeurées belles et presque vivantes : — ses mains, dont il prenait un si grand soin, ce sublime maniaque, qu'il portait des gants même pour nager !

Ses beaux cheveux, dont il était si fier, étaient devenus presque gris, quoiqu'il n'eût que trente-sept ans.

C'est que chaque cheveu du poète qui blanchit peut raconter une douleur.

Il avait été un instant question — c'était la clameur publique qui demandait cela — d'enterrer lord Byron à Westminster ; mais on craignit quelque refus de l'autorité, et la famille déclara que le cadavre, autour duquel se continuaient les bruits de la vie, serait enterré dans la sépulture de ses aïeux, à Newstead-Abbey.

Le 12, dès le point du jour, une foule immense encombrait les rues par lesquelles le convoi devait passer. Le colonel Leigh, beau-frère du mort, était à la tête du deuil. Dans six voitures de suite, venaient les membres les plus fameux de l'opposition : MM. Hobhouse, Douglas, Kinnair, sir Francis Burdett, O'Meara, le chirurgien de l'empereur.

Puis suivaient, dans leurs voitures particulières, le duc de Sussex, frère du roi, le marquis de Lansdown, le comte Grey, lord Holland, etc.

Deux députés grecs fermaient la marche.

A Hampstead-Road, le convoi prit le trot ; il devait passer la nuit à Walwyn, en repartir le lendemain mardi de bonne heure, pour arriver le soir à Higgham-Ferrer, le mercredi à Oackham, le jeudi à Nottingham, et le vendredi à Newstead-Abbey.

Ce programme fut ponctuellement suivi, et, le vendredi 17 août, le corps fut déposé dans la sépulture des ancêtres.

Byron, exilé par sa femme, chassé par sa famille, repoussé par ses contemporains, avait, enfin le droit de rentrer en triomphe dans sa patrie et sa maison.

Il était mort !

Et, cependant, il eût pu lui arriver ce qui arriva au cadavre de Sheridan, du pauvre Sheridan, qui buvait tant de rhum, d'eau-de-vie et d'absinthe, que lord Byron lui dit, un jour, dans une orgie :

— Sheridan ! Sheridan ! tu boiras tant d'alcool, que tu brûleras jusqu'au gilet de flanelle que tu portes sur ta poitrine.

La prophétie s'était réalisée ; Sheridan avait tant bu, que son gilet de flanelle avait été brûlé.

Sheridan était mort ; mort en laissant chez lui tout vide, bouteilles et poches.

Cela n'empêchait pas que la meilleure société de Londres ne fût réunie dans ce domicile, où tout était saisi, pour lui rendre les derniers devoirs.

Des amis qui, la veille, ne lui eussent peut-être pas prêté dix guinées, lui faisaient des funérailles royales.

On allait soulever le cercueil pour le mettre dans le corbillard, quand un monsieur vêtu tout de noir des pieds à la tête, et qui paraissait fort attristé, entra dans le salon, où se trouvait ce qu'il y avait de mieux dans les trois royaumes, et, s'avançant vers le cercueil, demanda par grâce singulière qu'il lui fût permis de fixer une dernière fois encore ses regards sur les traits de son malheureux ami.

D'abord, on refusa ; mais les instances furent si vives, la voix si émue, les sanglots étouffaient si tristement cette voix, que l'on ne crut rien pouvoir refuser à une pareille douleur. On dévissa le dessus du cercueil, et le corps de Sheridan fut mis à découvert.

Mais, alors, l'expression du visage du monsieur vêtu de noir changea complètement ; il tira de sa poche un mandat de prise de corps et saisit le cadavre.

C'était un recors.

M. Canning et lord Sydmouth sortirent, alors, avec l'homme au mandat et payèrent la lettre de change.

Elle était de douze mille cinq cents francs.

BIBLIOTHECA

La Bibliothèque Université d'Ottawa Échéance		The Library University of Ottawa Date due	
16 NOV. 1992			
17 NOV. 1992			

a39003 002454352b

CE PQ 2230
.A2 V001
COO DUMAS, ALEXA MES MEMOIRES
ACC# 1221814